Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/lecorrespondant131unse

LE

CORRESPONDANT

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 5, PL. DU PANTHÉON.

LE

CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

131

TOME CENT TRENTE-UNIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME QUATRE-VINGT-QUINZIÈME

PARIS

BUREAUX DU *CORRESPONDANT*

29, RUE DE TOURNON, 29

1883

LE

CORRESPONDANT

QUELQUES RÉFLEXIONS

SUR L'ENSEIGNEMENT[1]

L'Instruction publique en France, par M. Cucheval-Clarigny [2].

Le système des réformes récemment introduites dans notre enseignement classique n'a point été préparé par la discusssion publique. Il a été élaboré dans des conseils où les hommes compétents ne manquaient point, mais où la volonté ministérielle ne trouvait

[1] En accueillant le travail de M. Vacherot avec le sympathique empressement que méritent le talent et le caractère de l'éminent auteur, nous devons cependant faire des réserves sur plusieurs points de son étude. Nous gardons, au sujet de l'enseignement obligatoire, les idées que nous avons toujours soutenues, et nous restons, avec la loi si conciliatrice et si libérale de 1850, fidèles au principe de l'enseignement religieux dans les écoles primaires. Mais nous nous rencontrons sur trop d'autres points avec M. Vacherot pour ne pas le remercier du précieux concours qu'il apporte à la cause dont le *Correspondant* s'est toujours honoré d'être le défenseur.

(*Note de la Rédaction*).

[2] Librairie Hachette.

peut-être pas de contradiction suffisante. L'expérience, commencée il y a deux ans, se poursuit en silence par un corps enseignant habitué à obéir, mais qui n'en garde pas moins son libre jugement. Cette expérience sera décisive, parce que le personnel du professorat universitaire, aussi consciencieux qu'intelligent, met, dans la pratique, toutes les qualités d'exécution qui peuvent le faire réussir. Si elle ne répond pas aux espérances de nos réformateurs, c'est que la réforme républicaine, comme la réforme impériale de la bifurcation, contient quelque vice radical dont le zèle et l'habileté de nos professeurs n'auront pu triompher. Je suis de ceux qui pensent qu'il n'est jamais trop tôt ni trop tard pour éclairer l'opinion publique sur ces importantes questions d'enseignement. Toutefois, je reconnais que, en ce moment, le mieux à faire est de laisser s'achever l'expérience. Je veux seulement me borner à quelques réflexions, à propos d'un livre excellent qui vient de paraître sous ce titre : *l'Instruction publique en France.*

L'auteur, M. Cucheval-Clarigny, est un ancien élève de l'École normale des plus distingués, un écrivain bien connu, dont les études historiques, politiques, économiques et financières, sont fort appréciées du public sérieux. A propos d'un concours ouvert par un financier célèbre, Isaac Pereire, sur diverses questions d'économie sociale, et particulièrement sur le meilleur système d'enseignement, il a présenté un mémoire jugé digne d'une des récompenses proposées, où il a réuni, en les résumant, ses observations sur la situation de l'instruction publique en France et sur les moyens de l'améliorer. Ce livre de 200 pages pose toutes les questions qui se rattachent à l'enseignement, et en indique des solutions nettes et pratiques, en les appuyant de solides raisons, sommairement exposées, mais avec une précision, une clarté, une force tout à fait dignes de l'attention du lecteur qui n'apporte ni préjugés d'école ni passions de parti dans ces matières. Enseignement primaire, secondaire, supérieur; instruction obligatoire, gratuite, laïque; lycées et collèges avec internats, écoles professionnelles, industrielles, commerciales ; facultés et collation des grades, jurys universitaires et jurys d'État : sur toutes ces questions l'auteur a des idées faites de bon sens et d'expérience, qu'il faut toujours prendre au sérieux, alors même qu'on n'est pas tout à fait de son avis.

L'auteur énonce en tête de son livre un principe de droit qu'il se propose d'appliquer à tous les problèmes qui en font l'objet. « L'État n'existe point par lui-même, en dehors et indépendamment de la famille. Par suite, il n'a pas de droits propres et qui lui soient inhérents. Il a des droits, ou plus exactement des

pouvoirs qui lui sont délégués pour la protection des intérêts communs. Si étendus que puissent être ces pouvoirs, l'État n'en demeure pas moins un mandataire qui ne saurait, sans usurpation, se mettre au-dessus de ses commettants. » On ne pouvait rappeler plus à propos un tel principe, quand nous voyons invoquer le droit de l'Etat, à chaque violation du droit commun. Il s'est produit depuis quelque temps une nouvelle école d'autorité qui a emprunté leur principe à ces vieilles écoles du passé que les libéraux de tous les temps avaient tenu à honneur de combattre. Ce qui est étrange, dans les luttes politiques et religieuses de ce temps-ci, c'est que les rôles se trouvent intervertis. Ce sont les anciens adversaires de la liberté qui la défendent. Ce sont ses anciens amis qui la violent. Seuls, quelques solitaires restent fidèles, après la victoire, comme après la défaite, à cette liberté qu'ils s'obstinent à réclamer pour tous, adversaires ou amis. J'ai fait un livre sur la démocratie, qui ne m'a pas valu les faveurs du second empire. En le relisant, j'ai la satisfaction de me retrouver toujours le même, toujours libéral, même dans mes rêves de politique radicale, maintenant, avec une égale fermeté, ces droits de l'homme, imprescriptibles et inaliénables, contre les prétentions de toute démocratie conventionnelle, césarienne ou socialiste.

C'est en se fondant sur ce droit de la famille, que M. Cucheval-Clarigny repousse la laïcité, la gratuité, même l'obligation légale de l'instruction primaire. Il ne veut pas entendre parler de l'école obligatoire, qu'il regarde comme contraire à la liberté. Il veut des écoles libres à côté des écoles de l'État ou de la commune, partout où le comportent les grands centres de population; et, à défaut d'écoles libres, là où il est impossible d'en créer, il maintient le droit des familles de donner elles-mêmes ou de faire donner par des instituteurs ou des institutrices de leur choix l'instruction nécessaire à leurs enfants. Et comme l'instruction légalement obligatoire doit être réduite à ses éléments les plus simples, il ne voit aucune bonne raison de refuser ce droit d'instruire les enfants aux personnes de dévouement qui auront la confiance des familles. L'examen final est là pour vérifier si elles l'ont méritée. La laïcité, entendue de façon à interdire l'enseignement communal aux congrégations, lui paraît une atteinte, même un attentat à la liberté de conscience aussi bien qu'au droit commun. Il juge inutile la gratuité absolue, parce que l'école est toujours ouverte aux pauvres par la suppression de la rétribution scolaire. Il la juge contraire à la liberté d'enseignement, parce qu'elle supprime toute concurrence entre l'école communale et l'école libre, qui se recrutent également dans les classes

ouvrières. Il maintient, dans nos écoles d'enseignement secondaire, l'enseignement classique, qu'il regarde comme un exercice de haute culture intellectuelle, à l'usage des intelligences d'élite destinées aux carrières savantes et libérales. Il ne veut d'internat pour aucune des écoles de l'État, parce qu'il ne trouve pas l'Etat aussi apte à donner l'éducation que l'instruction. Il préfère les jurys d'État, dans le vrai sens du mot, soit aux jurys mixtes, soit aux jurys purement universitaires, parce que ces jurys d'État lui semblent les seuls qui donnent une complète satisfaction au principe de la liberté scolaire. Enfin, il défend l'enseignement supérieur contre les critiques injustes ou tout au moins fort exagérées, à son sens, auxquelles il est en butte, sans s'expliquer sur les réformes dont il vient d'être l'objet.

Il faut un certain courage pour venir, après la sanction de la loi, se mettre en travers du courant démocratique, et contester des principes qui semblent passés à l'état d'axiomes. Mais quand rappellera-t-on la démocratie au respect du droit, si ce n'est quand c'est elle qui gouverne? Pas plus que l'auteur, je ne veux de l'école obligatoire, où tendent d'anciens libéraux devenus autoritaires; mais je ne pense pas, avec lui, que l'intervention de la loi soit inutile ou contraire à la liberté de conscience. Il s'en tient à l'obligation morale, et on doit lui rendre cette justice qu'il s'ingénie à trouver tous les moyens pratiques d'aboutir au résultat, sans avoir recours à l'autorité légale. Au lieu que l'enfant doive venir chercher l'enseignement, comme cela se fait chez nous, il veut que ce soit l'enseignement qui aille chercher l'enfant. Il montre qu'ainsi se passent les choses aux États-Unis, en Suède, dans nombre de pays pauvres, où l'État et les communes ne sont point assez riches pour faire les frais d'une maison ou d'un personnel scolaire. Nous avons, en France, un très grand nombre de hameaux qui n'ont point de maisons d'école, ce qui rend la fréquentation de l'école, au village, difficile en tout temps, à cause des distances, et à peu près impossible pendant les mois rigoureux d'hiver. Le Parlement vient de voter une loi très onéreuse pour les communes, qui devront s'endetter de plus en plus pour contribuer aux frais de construction et d'aménagement des nouvelles maisons scolaires. J'entrerais volontiers dans les vues pratiques de M. Cucheval-Clarigny, qui se contente, au moins pour les petits enfants, d'une modeste classe faite au hameau, soit par l'instituteur du village, dans ses heures de loisir, soit par un habitant du hameau qui serait apte à cet enseignement, et le ferait volontiers, à défaut des familles, pour une modique rétribution, soit plutôt par une femme capable, avec ou sans brevet, de donner cette

première instruction. Les grands pourraient aller jusqu'au village, quand la distance n'est pas un véritable obstacle à la fréquentation assidue de l'école. S'inspirant de l'exemple des États-Unis, où l'instruction primaire a pris un si grand essor depuis quelques années, l'auteur du livre compte beaucoup sur les femmes pour compléter le personnel nécessaire à ce genre d'instruction. Pourquoi n'iraient-elles pas enseigner dans ces hameaux où les instituteurs ne veulent ou ne peuvent aller? Leur aptitude à l'enseignement, surtout à l'enseignement des petits, n'est pas douteuse, aptitude morale autant qu'intellectuelle, dont elles donnent des preuves admirables aux États-Unis. J'incline à croire, avec l'auteur, à l'utilité et à l'opportunité de leur concours, tout en reconnaissant que la France n'est pas les Etats-Unis, sous bien des rapports. Nos femmes ou nos filles françaises ont un autre tempérament que les femmes et les filles américaines. Elles n'ont ni les mêmes vertus ni les mêmes défauts. Si elles apportent, dans leur tâche d'institutrice plus de cette gracieuse bonté qui attire les enfants, elles n'y mettraient peut-être pas la tranquille fermeté qui dompte les rudes garçons, dans ces écoles mixtes où les femmes américaines font merveille. Les nôtres sont plus que femmes au monde la providence des petits, des faibles et des souffrants; mais toutes, Américaines ou Françaises, ont le même cœur de mère pour les enfants de l'école primaire. C'est là le secret de leur incomparable pédagogie. En tout cas, quel que soit l'esprit qui préside à cette œuvre capitale, plus pratique aux États-Unis, plus logique chez nous, il n'en reste pas moins vrai que l'État a le devoir, partant le droit de s'assurer, par un examen aussi simple que possible, que la famille a rempli ses obligations envers l'enfant. L'instruction légalement obligatoire, qui a passé dans la législation de grands peuples civilisés, est donc chez nous une chose acquise, sur laquelle aucune réaction ne pourra prévaloir.

Sur l'instruction gratuite, les objections de l'auteur me paraissent difficiles à réfuter. La gratuité restreinte ne soulève aucune objection. En principe, elle est de droit strict. En fait, elle existe depuis longtemps dans les écoles de tous les pays civilisés. C'est la gratuité pour tous, pour les riches comme pour les pauvres, qu'il n'est pas facile de fonder sur de bonnes raisons. On invoque à tout propos le principe de l'égalité, si cher à notre démocratie. On dit et on répète que c'est humilier la pauvreté que de la traiter autrement que la richesse. Qu'y a-t-il d'humiliant à dispenser de la rétribution scolaire, du moment que cette rétribution est perçue non dans l'école, mais dans le bureau du percepteur? La classe pauvre se trouve-t-elle humiliée parce qu'elle ne figure pas sur la

liste des contribuables? C'est un faux principe de logique démocratique qui ne soutient pas l'examen. Tout au contraire, les bonnes raisons ne manquent pas contre la gratuité étendue à tous. On se plaint du peu d'empressement de certaines familles à envoyer leurs enfants à l'école. Il est à remarquer que cette négligence se voit particulièrement parmi les familles qui ne payent pas la rétribution scolaire. C'est qu'il est dans la nature humaine d'attacher plus de prix à ce qui a coûté un sacrifice. Quand une famille s'impose des privations pour l'instruction de ses enfants, elle doit tenir davantage à ce que cette instruction devienne aussi complète que possible, par la fréquentation assidue des classes. Mais on peut alléguer une raison bien plus forte encore contre la gratuité universelle, une raison de liberté et de justice. Du moment que l'enseignement de l'école communale est gratuit, comment l'école libre pourrait-elle lutter contre la concurrence de cette école? Elle pourra le faire encore dans les communes où la population aisée est assez nombreuse pour y envoyer ses enfants, qu'elle espère y voir en meilleure compagnie, ou sous une direction plus sympathique à ses croyances. Mais les familles pauvres n'auront point cette liberté. Quelque répugnance qu'elles puissent éprouver pour les nouveaux manuels de l'enseignement civique, elles n'ont aucun moyen d'y soustraire leurs enfants. On était plus libéral sous l'ancien régime, où les écoles libres des congrégations recevaient indistinctement riches et pauvres, sans exiger de ceux-ci autre chose que la bonne conduite et le travail. Voilà des raisons qui sont de nature à faire réfléchir sur ce prétendu axiome de justice démocratique.

Quant à l'instruction laïque, je dirai ici toute ma pensée. L'école libérale, à laquelle je me ferai toujours honneur d'appartenir, a posé un principe qui m'a toujours semblé la garantie nécessaire de toute liberté, en matière d'enseignement : c'est la séparation de l'enseignement primaire proprement dit et de l'enseiment religieux. Ce principe n'a été nulle part mieux compris ni mieux pratiqué que dans les écoles des États-Unis. L'enseignement primaire à l'école, donné par l'instituteur ; l'enseignement religieux à l'église ou au temple, donné par le prêtre ou par le ministre ; voilà la meilleure solution d'un problème encore si mal compris et si mal résolu de nos jours dans notre pays. Il est possible que des difficultés pratiques s'opposent chez nous à la rigoureuse application du principe. Je comprends et j'admets tous les tempéraments que peut imposer la nécessité, pourvu que la liberté de conscience n'en soit pas atteinte. Il est juste que le droit des familles soit respecté. Il est juste que la conscience de l'instituteur soit mise à l'aise. Au lieu d'attendre les élèves dans l'église ou

dans le temple, le prêtre et le ministre peuvent aller les trouver dans l'école. La question de lieu est une question d'opportunité, de convenance, non de justice. Ce qui importe, pour le respect du principe, c'est qu'aucun élève ne soit contraint de recevoir un enseignement qui répugne à la conscience ou à la foi de la famille.

Est-il besoin de dire que la séparation de l'enseignement primaire et de l'enseignement religieux ne me paraît nullement avoir pour conséquence l'interdiction du nom de Dieu dans l'école laïque? Ce mot répond à une idée immortelle et universelle, qui a sa place dans la philosophie aussi bien que dans la religion. Je sais que la philosophie, même la plus rationnelle, n'est point en faveur aujourd'hui chez une espèce de savants, pas plus que la psychologie n'y est considérée comme une science d'observation. A leur grand regret, la science positive n'est point encore parvenue à remplacer la conscience dans l'enseignement moral de l'Université. Quand ce progrès sera réalisé par les cours d'histoire naturelle, ce n'est plus l'enseignement laïque fait à nos plus jeunes enfants dont nous jouirons, c'est l'enseignement athée. On a osé dire que tout enseignement où le nom de Dieu est prononcé porte atteinte à la liberté de conscience, sinon des enfants, tout au moins des familles. C'est là de la logique à outrance, si ce n'est pas tout simplement de la passion antireligieuse. Il faut respecter le droit des familles qui ne veulent pas qu'on enseigne à leurs enfants une religion autre que la leur. J'admets encore qu'il faille respecter le droit des rares libres penseurs qui ne veulent pour leurs enfants aucun enseignement de religion positive. Quant à exiger, pour leur plaire, que l'on ne parle dans l'école ni de Dieu ni de tout ce qui se rattache à la religion naturelle, c'est méconnaître les excellents effets de cet ordre de croyances, dans l'éducation morale de nos enfants. La thèse de Rousseau ne soutient pas l'examen des hommes du métier. S'il est bon de continuer cet enseignement à la jeunesse, il est encore meilleur de le commencer pour l'enfance. Rappeler aux enfants que, s'ils font le mal, leur conscience en souffrira, est d'un médiocre effet. Je ne veux pas dire qu'il ne faut pas faire cet appel dans l'école du jeune âge. On ne saurait trop tôt éveiller la conscience. Mais c'est un enseignement qui ne devient vraiment efficace qu'à un certain moment de la vie. Jusque-là le maître sera mieux écouté de nos enfants, s'il leur dit : « Dieu vous regarde, Dieu vous écoute. Il ne voit pas seulement vos actions, il n'entend pas seulement vos paroles. Il connaît vos plus secrètes pensées. » « Mais qu'est-ce que Dieu? » « C'est votre père à tous, mes amis, un père tout-puissant qui vous aime bien, mais qui punit, quand on lui désobéit. » La

conscience est une maîtresse qu'il faut donner à l'enfant le plus tôt possible. Mais le maître d'en haut a bien autrement d'autorité sur ces jeunes intelligences. Nous avons tous reçu cet enseignement. En sommes-nous devenus moins amis de la philosophie et de la science? Faut-il donc rappeler à nos pédagogues du jour que l'esprit humain ne débute point par l'abstraction?

Voilà comment j'entends l'instruction obligatoire, gratuite et laïque. Reste une question sur laquelle l'auteur du livre ne s'est point expliqué : quelle sera la matière de l'enseignement primaire? Dans la loi Guizot, cet enseignement comprenait la lecture, l'écriture, la grammaire, l'instruction religieuse, quelques notions d'histoire nationale. Je ne trouve pas inutile qu'il ait été enrichi de quelques autres connaissances. Je trouve bon que l'Etat n'abandonne pas entièrement à l'Église l'instruction morale des enfants. J'ai montré plus haut dans quel esprit devait être donné cet enseignement où le nom du législateur suprême doit être sans cesse associé à cette loi du devoir que nous révèle la conscience. Je ne me dissimule pas les difficultés, les obscurités, la sécheresse, le peu de vertu d'un tel enseignement fait par des maîtres qui n'y seraient point d'avance préparés tout à la fois par l'élévation des sentiments, la dignité de la vie, les leçons de morale pratique données dans les écoles normales primaires, et surtout par le tact pédagogique que donne la nature bien plus que la science ou le métier. Il est bien entendu que cet enseignement consistera beaucoup moins en une série de leçons plus ou moins abstraites qu'en des conseils soutenus d'exemples frappants que le maître trouvera, quand il le voudra, l'occasion d'adresser aux enfants, à propos des matières propres de son enseignement. Le catéchisme de l'Église, qui doit s'enseigner ailleurs, peut entrer dans l'esprit et dans l'âme des enfants, par la vertu de ses symboles et par l'autorité de l'homme qui l'explique. Un catéchisme rationnel, plus ou moins philosophique, n'agirait pas plus sur l'imagination des enfants que sur l'imagination du peuple. C'est en parlant de ce difficile et délicat enseignement qu'on peut dire : tant vaut le maître, tant vaudra la leçon.

Un autre enseignement, plus nécessaire que jamais après nos désastres, c'est celui de notre histoire nationale. Nécessaire, mais inutile, s'il est donné sans discernement; dangereux, s'il s'inspire de l'esprit de parti, comme le devient l'enseignement moral, s'il s'inspire de l'esprit de secte. Il faut, par des récits historiques bien choisis, enseigner la patrie aux enfants, de façon à ne laisser dans leur jeune âme d'autre passion que le patriotisme. Enseigner notre histoire à nos enfants, comme le font certains manuels destinés aux écoles primaires, c'est commencer

la division du pays dans l'école, quand les luttes des partis ne viendront que trop tôt y détruire ce sentiment d'union et de concorde qui, grâce à de bienfaisantes leçons, aurait germé dans de jeunes cœurs français. N'y a-t-il donc que des guerres de sectes ou de partis dans cette belle histoire de France? N'y a-t-il que des noms fameux et contestés? N'y trouve-t-on pas des rois comme saint Louis et Henri IV, des femmes comme Jeanne d'Arc et Jeanne Hachette, des magistrats comme l'Hôpital, Harlay et d'Aguesseau, des chevaliers comme Bayard et d'Assas, des prêtres comme Fénelon, Belzunce et Vincent de Paul, des ministres comme Suger et Turgot. Voilà les figures de sainteté, de sagesse, d'héroïsme, de justice, de charité, que cet enseignement doit offrir à l'imagination des enfants de nos écoles. Et si l'on veut encore leur donner quelque sentiment des grandeurs et des beautés de notre histoire révolutionnaire, n'a-t-on pas la nuit parlementaire du 4 août et la gloire des armées. Qu'on ne leur parle pas du 14 juillet sans leur dire que la foule a égorgé ce jour-là de pauvres vieillards. Comment veut-on que nos enfants comprennent cette révolution, quand nos historiens la comprennent si différemment? Les grandes œuvres de nos grands hommes, qui ont fait mettre pour titre à notre histoire nationale : *Gesta Dei per Francos :* voilà ce qu'il faut enseigner à nos enfants. Qu'on mette entre leurs mains des petits livres conçus dans cet esprit, écrits dans un style où ne se laisse voir qu'un cœur français, et l'on en verra l'effet sur ces âmes toutes neuves, avides d'émotion.

Je veux bien encore, dans l'enseignement primaire, quelques explications pratiques plutôt que des leçons sur l'agriculture ou sur l'industrie, toujours à propos des matières de l'enseignement ordinaire. Ce qui ne me semblerait pas une réforme heureuse, c'est qu'on dispersât l'esprit de nos enfants sur toutes sortes d'objets n'ayant entre eux aucun rapport qui pût les faire classer dans leur tête. En suivant de près ce qui se fait dans nos écoles de Paris, je crois m'apercevoir qu'on tend à faire de nos enfants de petits perroquets qui pourront parler de tout, sans rien comprendre. Quant à l'enseignement dit civique, je ne veux guère plus de la chose que du mot. C'est la politique dans l'école, quand il ne devrait y entrer que la morale des devoirs envers la patrie. J'admets que cet enseignement reste pur de toute passion de parti, qu'il se borne à un court abrégé des institutions politiques qui nous régissent, sans récriminations contre le passé, sans engouement pour le présent. A quoi cela sert-il? Est-ce que nos enfants sortis de l'école primaire, alors même que là devrait se borner leur instruction, manqueront d'occasions pour prendre connaissance de nos lois

constitutionnelles? Et puis à quoi bon les instruire de ce qui se passe, et ne pas s'en tenir à ce qui demeure? Je ne dis pas qu'il faudra peut-être enseigner demain la monarchie à nos enfants, après leur avoir enseigné la république aujourd'hui. Non, j'entends que la république est immortelle. Mais ce qui ne l'est pas, c'est la constitution. On le voit bien à l'ardeur que tant d'excellents républicains mettent à la réviser. Alors il faudra changer l'enseignement civique de l'école, chaque fois qu'un nouveau parti, plus radical que les précédents, arrivera au pouvoir. Je ne parle pas d'économie politique, bien que ses fervents adeptes aient tout fait pour l'introduire dans l'école de l'enfance. Il me semble même, à moins de l'avoir rêvé, qu'on est convenu de ne pas laisser nos jeunes garçons la quitter sans en emporter quelques notions économiques. Je ne suis pas curieux; mais je voudrais voir la mine que feront tous ces bambins, quand le maître essayera de leur en faire saisir quelques axiomes. Je sais bien que nos maîtres savent leur métier, et qu'ils procéderont par exemples plutôt que par leçons. Mais s'il ne s'agit que d'exemples, nos enfants en trouveront d'assez frappants, au sortir de l'école, pour leur faire comprendre l'économie pratique. Lecture, écriture, grammaire, morale en action, histoire de France en tableaux : voilà un programme assez complet pour remplir la tête de nos petits écoliers.

Et l'histoire sainte, et le catéchisme, qu'en faites-vous? Je n'ai garde de les oublier dans l'enseignement primaire. Mais je les renvoie au maître qui a seul qualité pour les bien enseigner. Ici, ce n'est pas seulement la liberté qui est en cause, c'est aussi la foi religieuse des enfants. Si j'avais l'honneur d'être prêtre ou ministre de l'Évangile, je me garderais de laisser à l'instituteur la tâche d'enseigner la religion dans son école. Il n'y est nullement préparé, lors même qu'il est croyant. Et quand je dis la religion, j'entends le catéchisme, qu'il appartient seul au prêtre de lire et d'expliquer. Cet enseignement n'est sérieux, n'est efficace que dans la bouche de l'homme qui en a fait l'objet de sa méditation, qui en a nourri son esprit et son cœur. C'est lui seul qui peut en parler avec autorité, avec amour. Lui seul peut faire passer dans l'âme des enfants la flamme qui l'échauffe, comme lui seul peut faire jaillir devant leur esprit la lumière qui l'éclaire. Est-ce l'instituteur laïque qui, en leur montrant ce Christ que leurs yeux ne rencontrent plus sur les murs de l'école, peut leur dire : « Il faut, mes enfants, que Dieu vous aime bien, pour avoir envoyé son Fils vous sauver par sa mort. » Nul prêtre chrétien ne me contredira en alléguant les autres devoirs de son ministère. L'instruction religieuse de l'enfance n'est-elle pas le premier de ses devoirs? Il

doit donc toujours trouver le temps de se vouer à une pareille tâche, Et, d'autre part, quel maître d'école, quel maire, quel recteur, quel ministre osera dire que l'enfant a bien autre chose à apprendre? Pour que cet enseignement ne pût trouver place dans les exercices scolaires, il faudrait en avoir singulièrement compliqué le système. *Pauca et bona*, voilà la méthode qu'il n'est peut-être pas inutile de rappeler aux réformateurs qui veulent faire de l'enseignement primaire une sorte d'encyclopédie enfantine.

Il est une autre manière d'entendre l'instruction laïque. Nous avions la naïveté de penser, nous autres vieux libéraux, que, dans notre société moderne, je ne dis pas seulement républicaine, si l'habit ne confère aucun privilège, il n'enlève aucun droit. L'humble frère n'est-il pas un citoyen comme un autre, puisqu'on ne lui conteste ni sa qualité ni son patriotisme de Français? Admis au service de l'État, en vertu du principe de l'accessibilité aux emplois égale pour tous, il doit jouir de tous ses droits de citoyen, ni plus ni moins. L'État laïque ne lui reconnaît aucun privilège d'ordre, mais ne lui trouve aucune indignité. Il ne peut entrer dans l'école de la commune qu'en satisfaisant à toutes les conditions imposées par la loi à l'instituteur communal. S'il allègue que l'ordre auquel il appartient ne lui permet pas de les accepter toutes, il n'a aucun droit de se plaindre que la porte de l'école lui soit fermée. S'il s'y soumet, pourquoi ne lui serait-elle pas ouverte? Voilà ce que notre libéralisme avait cru la vérité même, en fait de droit commun. Mais pourquoi parler aujourd'hui de liberté, cette vieille guitare dont on ne joue plus au pouvoir? On la reprendra dans l'opposition. En ce moment on joue d'un autre instrument. C'est au nom du principe d'autorité qu'on *laïcise* l'école. Séparer l'enseignement laïque de l'enseignement religieux ne suffit plus. Il faut encore fermer l'école communale à toute une classe de citoyens qu'on exclut du droit commun, parce qu'ils portent la robe d'une congrégation. Ils auront beau produire leurs diplômes, présenter leurs programmes, satisfaire à toutes les prescriptions de la loi. Les congréganistes n'entrent pas dans l'école de la commune : voilà comment on pratique le principe de l'instruction laïque. On ne leur laisse que le droit d'y ouvrir une école libre, droit de pure forme partout où la gratuité absolue ne leur permet pas de soutenir la concurrence. Et l'on fait cela, sans s'inquiéter, dans certaines communes, des droits ni des vœux des familles qui, en majorité, préfèrent l'enseignement des frères à tout autre. Si jamais une réaction s'opère en sens contraire dans notre pays, comment nos autoritaires pourront-ils se plaindre qu'on impose aux familles un enseignement congré-

ganiste dont la commune ne voudrait point. Vous verrez qu'il nous faudra toujours protester, nous autres libéraux intraitables, contre la violation du droit, de quelque côté qu'elle vienne.

Voilà pour l'enseignement primaire. Passant à l'enseignement secondaire, l'auteur en embrasse toutes les parties et en reprend toutes les questions, qu'il traite avec une parfaite compétence et un rare bon sens. On voit combien la pédagogie lui est familière dans ces questions où la liberté n'est pas intéressée, où il s'agit soit du meilleur système d'enseignement général, soit des écoles nouvelles à créer pour suppléer à l'insuffisance de cet enseignement, dans notre société démocratique. Il y fait preuve d'un jugement sûr, d'un esprit pratique, d'une connaissance générale des institutions pédagogiques qui rendent son livre aussi utile qu'intéressant. Ce livre serait bon à consulter par ces novateurs qui tranchent si légèrement des questions aussi délicates que complexes, où la logique des théories ne suffit pas, où la passion de parti n'a que faire. C'est pourquoi on me permettra d'insister sur ce point. Le premier, le plus important problème de pédagogie qui s'impose à l'attention des réformateurs de l'enseignement classique, fut de tout temps celui-ci : quel est le véritable but de cet enseignement? Est-ce d'apprendre le plus de choses en moins de temps possible aux élèves, ou bien est-ce de leur enseigner le mieux possible, sans trop compter le temps, l'art d'apprendre tout ce qui leur sera nécessaire de savoir un jour. Pour parler la langue philosophique, l'esprit n'est-il qu'une capacité originellement vide que l'école n'ait qu'à remplir? ou est-ce un pouvoir plus ou moins pourvu de facultés qu'il s'agisse de diriger et de développer, de manière à en faire l'instrument le plus propre à servir à toute fin, dans la carrière libérale quelconque, littéraire ou scientifique, à laquelle il sera destiné? Dans la première manière de voir, l'enseignement classique proprement dit n'a plus sa raison d'être, en un temps où la provision de connaissances est d'une utilité plus pratique et plus immédiate que l'éducation des facultés. Dans la seconde, il est du plus haut intérêt de le maintenir, si l'on veut que notre société démocratique conserve cette élite qui ne lui a jamais manqué jusqu'ici, et qui est devenue sa véritable aristocratie depuis notre révolution de 89.

C'est ce qui a été compris par tous les esprits élevés qui, soit dans le gouvernement, soit dans la presse, ont maintenu ou défendu cet enseignement, en l'adaptant aux besoins et aux progrès de nos sociétés modernes par des réformes graduelles plus ou moins heureuses. On parle toujours, dans un certain public ignorant ou superficiel, de l'immobilité de nos institutions universitaires, comme

si l'on n'avait jamais ouvert le livre des lois, décrets et règlements qui composent notre législation pédagogique, depuis cinquante ou soixante ans. Ce système de l'enseignement classique, que l'on dit fermé à toutes les idées nouvelles, a été ouvert, au contraire, à une surabondante variété de connaissances. Pour s'en convaincre, il suffit de relire les programmes du baccalauréat. Mais, enfin, le voici encore debout, après la célèbre expérience abandonnée par le gouvernement même qui avait cru avoir trouvé la solution définitive du problème. Outre de graves difficultés pratiques que le zèle administratif, toujours prêt en pareille occasion, n'a pu vaincre, le système de la bifurcation, eût-il été d'une application facile, n'en aurait pas moins eu le très grave inconvénient de créer deux générations profondément différentes d'instincts, d'habitudes, de méthodes et de manières de penser, plus ou moins antipathiques l'une à l'autre. On en fût venu à ne plus s'entendre, en parlant la même langue. La société française perdait cette admirable unité que nos jacobins disent compromise par le régime de la liberté. L'enseignement classique manquait d'ailleurs son but, lequel est l'éducation complète de l'intelligence. En provoquant, par la variété des études littéraires et scientifiques, l'exercice et le développement de toutes les facultés intellectuelles, cet enseignement devient une excellente gymnastique pour l'esprit. Elle lui donne la finesse et la force, l'élégance et la précision, la distinction et l'exactitude, le nerf et la grâce, qui font les bons esprits dans la moyenne des intelligences, et les rares esprits dans l'élite.

Cette vérité, si bien comprise par les anciens ministres et conseillers qui ont gouverné et administré notre Université, par Guizot, par Villemain, par Cousin, par Salvandy, par Dubois, par Saint-Marc Girardin, n'a point échappé à des ministres réformateurs dont l'Université gardera la mémoire. Ils ont voulu conserver l'enseignement classique battu en brèche par les préjugés démocratiques, en en remplaçant les exercices littéraires qui leur semblaient surannés, tels que les vers latins et les compositions latines, par des connaissances scientifiques plus variées et plus approfondies, et surtout par des explications d'auteurs plus nombreuses et plus étendues. M. Duruy allait commencer cette réforme, quand il a quitté le pouvoir. Elle était en pleine voie d'exécution, lorsque M. Jules Simon a précédé le premier président de la république dans sa retraite. N'a-t-on pas depuis poussé cette réforme au-delà des limites où l'enseignement classique conserve sa vertu? Cet enseignement résistera-t-il à l'expérience qui s'en fait à ce moment? A-t-il été réorganisé de façon à assurer, comme par le passé, la forte culture des lettres anciennes, et la précieuse éducation des

meilleures facultés de l'esprit? En sortira-t-il encore cette élite qui a maintenu sa supériorité dans les rangs de l'ordre social, comme sur les bancs des classes et aux épreuves des concours? La réforme de l'enseignement classique, dont l'épreuve se fait depuis deux ans, a la bonne fortune d'être dirigée par des administrateurs intelligents, pratiquée par des professeurs dévoués qui font effort pour ne pas rompre avec les bonnes traditions. Sauveront-ils les études classiques? J'entends nos vieux maîtres, inquiets et attristés, se plaindre que le nouvel enseignement donne trop à la mémoire, et ne laisse pas assez de place aux facultés de la composition; que certains sujets de critique littéraire ou philologique, introduits prématurément dans nos exercices classiques, ont remplacé mal à propos ces sujets trop dédaignés qui ouvraient l'essor à l'imagination, à l'initiative réfléchie de nos bons élèves. Ils trouvent que ces classes, qui se passent en leçons perpétuelles, en explications plus ou moins mal préparées par la plupart des élèves, surchargent la mémoire, énervent l'esprit, abaissent le niveau des études, en suppriment à peu près le travail personnel. C'est au point, disent-ils, que les notes des professeurs, si expressives et si caractéristiques naguère pour les élèves qui formaient la tête des classes, sont devenues tellement vagues qu'on n'y reconnaît plus de signes de distinction. Ces vieux maîtres faisaient, non sans regret, leur deuil des compositions latines en vers et en prose. Ils ne peuvent se consoler de l'affaiblissement visible des études grecques et latines. C'était bien de faire une plus large place aux sciences dans l'enseignement classique conservé comme type d'éducation intellectuelle complète. N'en a-t-on pas détruit la vertu par la diminution ou la transformation des exercices les plus propres à atteindre ce but? Voilà les craintes et les plaintes des vieux professeurs. Peut-être sommes-nous suspects, à notre âge, de voir les choses en noir. Nous causons peu avec les jeunes gens, qui les voient peut-être trop en rose. L'expérience finira par nous mettre tous d'accord. Nul esprit de parti, nul engouement d'école ne résiste à l'expérience. Nous battrons des mains, si elle nous donne tort. Mais, si elle nous donnait raison, nous ne nous consolerions point de la décadence de ces nobles études classiques que l'Europe envie à notre vaillante Université.

Je suis donc, avec l'auteur du livre, de ceux qui pensent qu'il faut maintenir un système unique d'enseignement sur la large base des études littéraires et scientifiques réunies, pour ne pas laisser baisser le niveau intellectuel de notre société française. Mais je reconnais, avec lui, que cet enseignement, excellent pour les esprits d'une certaine qualité, reste inutile à beaucoup d'autres moins

richement doués. Nos professeurs s'en aperçoivent, quand ils se voient impuissants, malgré tous leurs efforts, à faire suivre cette longue queue, vraie masse inerte, qui se traîne à grande distance de la tête et même du corps. Il y a longtemps qu'on essaye de dégager nos classes de ce trop grand nombre d'élèves qui retardent la marche des autres, en les versant dans des cours spéciaux qui n'ont jamais eu grand succès. C'est la faute des familles sans doute, qui mettent leur amour-propre à condamner leurs enfants à l'humiliation d'études dérisoires. M. Cucheval-Clarigny estime avec raison qu'il faut tenir compte de cette faiblesse des familles auxquelles on ne peut donner satisfaction qu'en créant, à l'imitation de l'Allemagne, des collèges ouverts à la grande masse des élèves qui n'ont ni goût ni aptitude pour les études classiques, mais auxquels l'instruction primaire ne suffit point. Il montre les *Realschulen*, collèges distincts et séparés des gymnases qui correspondent à nos lycées.

C'est à tort qu'il regrette de ne point voir encore ces collèges dans notre enseignement secondaire. L'idée ingénieuse dont il recommande l'application a déjà passé dans la pratique. C'est la transformation de beaucoup de nos petits collèges communaux en véritables *Realschulen*, où se donne cet enseignement dont les connaissances scientifiques font la base. Cette œuvre de réforme nécessaire n'a point encore atteint sa complète organisation. Sur nos 250 collèges communaux, il en reste encore un grand nombre qui végètent, faute de personnel, de matériel, de population scolaire, à l'état de simulacres de collèges classiques. Mais des renseignements sûrs et précis permettent d'affirmer que, si l'on met d'un côté la population des lycées et des grands collèges communaux, de l'autre celle des petits collèges qui se transforment en tout ou en partie en écoles spéciales, plus ou moins semblables aux *Realschulen*, on trouve, en les comparant, qu'elles ont presque le même nombre d'élèves. La proportion ne tardera point à changer au profit des écoles scientifiques, parce que les besoins de nos sociétés démocratiques le veulent ainsi. Il est un règlement de notre Université que l'administration n'a jamais eu le courage d'appliquer : c'est l'examen de passage d'une classe dans une autre. Ou l'on ne fait pas cet examen, ou l'on ne le fait pas sérieusement, et de manière à lui donner une sanction efficace. Ce serait pourtant là un excellent moyen de débarrasser les classes de nos lycées de bien des élèves qui perdent leur temps et le font perdre aux autres. Nos grands établissements d'instruction classique gagneraient en qualité ce qu'ils perdraient en nombre. Si ce nombre était trop réduit dans nos petits lycées pour pouvoir les maintenir, quel inconvé-

nient y aurait-il à en faire des collèges d'enseignement spécial, et à concentrer l'enseignement classique dans les grands et moyens lycées dont la population reste assez forte pour en conserver l'importance et en assurer la prospérité? C'est l'idée de plus d'un de nos réformateurs clairvoyants. On pourrait alors, dans ces maisons d'élite, maintenir ou relever les études classiques à la hauteur où les ont vues quelques vieux maîtres qui se souviennent du passé. Peut-être même pourraient-ils revoir ces brillantes compositions latines et ces chers vers latins que n'a point abandonnés l'aristocratique Angleterre, et qui n'ont pas été des exercices aussi étrangers qu'on l'a dit à notre forte culture classique, source première des belles œuvres de notre littérature.

L'internat des lycées est encore une de ces questions sur lesquelles les meilleurs esprits ne sont pas d'accord, même dans l'Université. M. Cucheval-Clarigny ne pense pas que cette institution puisse résister aux critiques de ceux qui trouvent que l'enseignement suffit pleinement à la mission de l'État. Lui mettre sur les bras la tâche autrement délicate de l'éducation, n'est-ce pas lui confier une œuvre qui n'est point son affaire, et qu'on doit laisser à la responsabilité des familles? La science suffit, avec le sentiment du devoir, pour instruire des intelligences. Grâce à Dieu, ce sentiment ne manque pas à notre personnel universitaire. Pour élever des âmes, il faut autre chose; il faut cette *vocation* qui fait que le maître met à son œuvre autant de bonne humeur et d'affectueuse familiarité que de dévouement. Jamais, quelques avantages qu'on lui fasse, on ne trouvera de telles conditions dans le personnel de nos maîtres d'étude, si intelligents et si consciencieux qu'on les suppose. Dieu me garde de dire quoi que ce soit qui puisse offenser ou affliger les modestes fonctionnaires attachés à cet ingrat labeur; mais il faut bien montrer les choses comme elles sont. Il y a un assez grand nombre de jeunes maîtres surveillants pour lesquels la maîtrise d'étude n'est qu'un noviciat. Ce sont eux qui recrutent principalement notre personnel de professeurs, que l'École normale ne suffit point à compléter avec son contingent d'élite. Ceux-là obtiennent plus généralement le respect et la sympathie des élèves, auxquels, outre une surveillance plus bienveillante, ils rendent parfois le service de les aider et de les diriger dans leur travail de chaque jour. A eux la tâche est donc moins désagréable; et puis il leur reste l'espérance de prendre leur place tôt ou tard, soit dans l'enseignement, comme professeurs ou régents, soit dans l'administration, comme surveillants généraux, censeurs, et même proviseurs. Dans l'enseignement, avec une science égale ou même un peu inférieure à celle de leurs rivaux de l'École, ils ont une expé-

rience pédagogique qui leur assure une supériorité réelle dans la tenue et la direction de la classe. Dans l'administration, ils montrent également des aptitudes qu'ils tiennent de leur premier métier.

Reste la catégorie des maîtres d'étude condamnés par la paresse ou la médiocrité à faire d'une fonction essentiellement provisoire un métier nécessaire à leur existence. Pour ces malheureux, il n'est aucun avenir, pas même l'avenir d'une petite retraite, au bout de leur triste carrière. On ne fait pas pendant trente années et jusqu'à l'âge de soixante ans un pareil métier. On l'abandonne pour faire autre chose, ce que peut faire un bachelier déclassé, ou l'on va mourir au fond de quelque misérable pension. C'est l'Église souffrante de l'Université. Et encore est-ce assez dire? A toute Église reste au moins l'espérance de finir ses jours dans un monde meilleur. Mais l'étude où ce maître est enfermé sans espoir d'en sortir, au milieu de cette jeunesse sans pitié qui le raille ou le dédaigne, où il entend murmurer à ses oreilles les épithètes les plus malsonnantes, n'est-ce pas cet enfer de Dante où l'on entre en laissant l'espérance à la porte? C'est le monde des déshérités contemplant les bienheureux qui leur apparaissent dans l'auréole du paradis. Les stoïques du devoir sont rares partout. On n'entourera jamais d'assez de respect ceux qui se rencontrent dans ce monde-là. Il faut dire que l'orgueil de la révolte y est plus commun que l'orgueil de la résignation. On ne s'étonnera pas que les doctrines conservatrices y rencontrent moins d'adhérents que dans les autres classes du personnel universitaire. Ils ne peuvent être de bien chauds défenseurs d'une Université dont ils se sentent les parias. Et si la foudre populaire tombe sur cette société où ils ont la vie si dure, ils en prendront leur parti plus facilement que d'autres. C'est l'exception, dira-t-on ; j'en doute. En tout cas, aucune de ces catégories de maîtres d'étude ne fait son métier par goût, ni celle qui passe, ni celle qui demeure ; les premiers n'aspirent qu'à en sortir; les seconds se désespèrent d'y rester. Voilà des maîtres bien préparés à seconder nos proviseurs et nos censeurs dans leur œuvre de direction. L'éducation est une chose sainte, qu'on ne fait jamais bien quand on en fait un métier. Il faut être ami de l'enfance ou de la jeunesse pour l'aider, la conseiller, travailler, jouer, vivre avec elle et pour elle. Notre maître d'étude ne pense guère à elle que pour la surveiller ou la punir. Son esprit et son cœur sont ailleurs. Il n'a pas plus d'attachement à la maison qu'il sert que d'amitié pour les enfants qu'il surveille, sans veiller sur eux.

C'est mal répondre aux objections des adversaires de l'internat que de dire : les pensionnats libres feront-ils mieux? Cela regarde les familles. Elles trouveront pis sans doute; mais elles trouveront

mieux. A elles de bien choisir. Il est difficile de ne pas reconnaître que la discipline est plus facile aux maîtres des écoles religieuses, et qu'ils ont une toute autre action sur les élèves aux jeux desquels ils savent se mêler au besoin. Quant à la difficulté matérielle qu'éprouveront les familles de trouver des maisons convenables pour la pension de leurs enfants, il n'est guère de villes, en France, où cette ressource ne puisse être créée. On oublie trop que, si elles n'existent pas dans la plupart des localités, c'est qu'elles pourraient difficilement soutenir la concurrence avec l'État qui vient au secours de ses établissements avec le budget des contribuables. C'est là ce qui arrête l'initiative privée. Supprimez partout les internats, et vous verrez partout des pensionnats grands ou petits se former pour suppléer à l'incurie, à l'incapacité des familles, ou à la difficulté parfois insurmontable de garder et de surveiller elles-mêmes leurs enfants.

Me permettra-t-on d'ajouter une réflexion : c'est qu'il semble d'autant plus opportun de laisser cette responsabilité à l'initiative privée que les exigences croissantes de l'école laïque mal entendue vont de plus en plus tarir la source où l'Université elle-même n'avait jamais dédaigné de puiser certains principes d'éducation? L'esprit religieux n'est plus guère en honneur dans ses maisons. L'esprit philosophique ne se rencontre que dans les hautes classes de l'enseignement secondaire; et lui-même est d'ailleurs suspect pour son spiritualisme officiel à ces écoliers que gagne de bonne heure l'incrédulité scientifique. Or l'esprit religieux, tous les hommes du métier en conviennent, n'est point inutile à la discipline scolaire. On peut prévoir que cette grande école de devoir, en venant à disparaître peu à peu, laissera un vide moral dans nos lycées. On commence à voir, par la fréquence et la gravité des désordres qui s'y produisent, combien la discipline devient difficile, quand il ne reste plus que l'autorité de la règle et la sanction pénale pour la maintenir. Il faut avouer que l'esprit républicain, qu'il serait injuste de confondre avec l'esprit anarchique, ne lui est pas très favorable. La docilité et la soumission ne sont pas de son goût. Il inspire plutôt l'orgueil du droit que l'amour du devoir. Il dispose plus à la fierté qu'à l'obéissance. Ses bons effets peuvent se faire sentir aux hommes, et encore aux hommes qui ne sont point esclaves de leurs passions. Il ne produit guère que de mauvais effets sur le caractère et le tempérament des enfants, auxquels il est surtout bon de rappeler leurs devoirs.

Je veux les exercices militaires pour nos enfants, et de très bonne heure le maniement du fusil. Mais quand je vois passer, sous mes fenêtres du boulevard de Port-Royal, les bataillons scolaires

du cinquième arrondissement, je me rappelle toujours cette page de Platon, où le philosophe aristocrate se moque d'une si charmante façon de cette démocratie athénienne, aussi légère, mais plus spirituelle que la nôtre, pour laquelle il n'avait pas plus de goût que son maître Socrate. Il trouve que tout le monde y relève la tête, non seulement les hommes, mais les enfants, et jusqu'aux animaux. « Les ânes eux-mêmes ont, chez nous, un air de fierté dans leur démarche qu'on ne voit nulle part. » Nos enfants de l'école me paraissent marcher avec un aplomb plus démocratique que militaire. En attendant qu'ils bravent l'ennemi, ils pourraient bien braver leurs maîtres. Ici, comme à Athènes, l'indiscipline est dans l'air. La dernière révolte du lycée Louis-le-Grand laisse, entre autre enseignement, cette curieuse révélation d'une petite société secrète, qui tend à rendre toute discipline impossible par l'étroite solidarité qu'elle a pour but d'établir entre les élèves, en cas de désordre. Le sentiment n'est pas nouveau. Il a toujours fait l'inquiétude et parfois le désespoir des chefs des maisons universitaires. Mais voici qu'il semble devenir une institution scolaire. Nos élèves commencent à mettre leur dignité républicaine à rester fidèles à leur serment. Ils jouent aux conspirations. N'ont-ils pas eu déjà leur parlement à Montpellier? Et ces élèves du lycée de Versailles, s'il faut en croire les journaux, qui s'avisent de chanter la *Marseillaise* en faux-bourdon à la messe, au lieu du cantique orthodoxe, n'est-ce pas aussi l'esprit républicain qui les travaille avant l'heure? Il y a eu de tout temps des émeutes et des révoltes dans nos lycées et nos collèges. Ces actes d'indiscipline ont eu le plus souvent pour prétexte, sinon pour cause, l'impopularité d'un maître d'étude plus jaloux de faire son devoir que de complaire aux élèves. Ils ne provenaient pas d'une organisation préparée à l'avance, et qui menace de survivre à la répression. Tout cela fera de plus en plus réfléchir nos chefs universitaires sur les difficultés et les dangers de l'internat. En maintenant les pensionnats dans de telles conditions, l'Université ne fait qu'offrir à une presse avide de scandale l'occasion de jeter la pierre aux hommes qui la servent avec le plus d'intelligence et de dévouement. Qu'on n'aille pas croire que toutes ces réflexions m'ont été suggérées par les incidents des derniers jours. Je sais que la gent écolière n'a jamais manqué de malice, de turbulence et d'indiscipline envers ses maîtres, particulièrement ses maîtres de quartier. Quel que soit le régime sous lequel elle vive, elle fera toujours le supplice de ces maîtres et l'ennui de nos proviseurs.

Que si on faisait de cette question une affaire politique, et que l'on gardât l'internat avec la pensée de mieux façonner les esprits

et les caractères au régime républicain, je ne sais si la république s'en trouverait mieux; mais je crois bien que la discipline en irait plus mal. Ce n'est certainement pas ce sentiment autoritaire qui inspire mon excellent confrère, M. Francisque Bouillier, dans sa défense de l'internat. Nous autres, vieux serviteurs de l'Université, qui avons vu fleurir les lettres anciennes, qui avons vu régner la discipline dans ses lycées et ses collèges, sous la direction d'hommes illustres sortis de son sein, nous que la politique a écartés de ses rangs avant le temps, nous avons gardé le respect de ses grandes institutions. On sait avec quelle énergie, quelle force, quelle verve et quel esprit mon confrère a défendu ses libertés et ses traditions contre bien des mesures, bien des réformes qui ont atteint la dignité des personnes et la vertu des institutions [1]. Si je croyais avec lui que la prospérité de l'Université fût attachée au maintien de ses pensionnats, je ne travaillerais point à détacher une pierre du grand édifice sous lequel nous avons vécu et travaillé ensemble. Je n'ai jamais eu cette conviction. J'ai vu de trop près les hommes et les choses pour avoir conservé un doute à cet égard. L'expérience du passé n'a satisfait ni le moraliste ni le pédagogue. Je crains que l'expérience du présent et de l'avenir ne soit encore moins heureuse. Bien des moyens de succès, bien des forces morales manquent maintenant au zèle de nos administrateurs pour accomplir cette œuvre d'éducation. La tâche du professeur, même dans les circonstances actuelles, est encore possible, sinon facile, quoi qu'on fasse pour fausser les esprits et gâter les caractères. La tâche de l'éducation me paraît moins possible que jamais. L'*alma mater* a encore dans son sein tout ce qu'il faut pour instruire ses enfants. Elle perd chaque jour ce qu'il lui faudrait pour les élever d'une manière digne d'elle. Qu'elle laisse à d'autres cette tâche. Si elle maintient dans ses lycées et ses collèges d'externes la tradition des fortes études, le respect des croyances, la gravité des mœurs, la dignité des caractères dans son personnel enseignant, elle conservera la confiance des familles; et les pensions libres elles-mêmes ne verront rien de mieux à faire que d'envoyer leurs élèves dans ses classes.

Il est une question dans l'enseignement secondaire, dont la solution a toujours semblé très difficile, parce qu'on ne voit pas d'abord le moyen de concilier les droits de la liberté avec les nécessités de la pratique : je veux parler de la collation des grades. On croit avoir tout dit, quand on a montré que ce droit appartient à l'État La thèse n'est guère contestée que par un libéralisme à outrance qui

[1] Voy. le livre très intéressant de l'*Université sous M. Ferry*. Gaume et Cie, éditeurs, 1880.

refuse à l'État toute espèce de droit en matière d'enseignement. Mais les jurys universitaires peuvent-ils être absolument considérés comme des jurys d'État? Oui, disent nos autoritaires, puisque l'Université n'est que l'État enseignant. Non, répondent les libéraux conséquents, parce que, si l'Université n'est plus une corporation, dans le vrai sens du mot, elle est un corps enseignant qui soutient une concurrence, et a un intérêt propre à faire prévaloir. On s'accorde à reconnaître que les jurys universitaires sont excellents, et d'une justice dont l'expérience a constamment démontré l'impartialité. Il n'en reste pas moins vrai que l'Université peut être considérée comme juge et partie dans cette fonction de la collation des grades. Il ne faut pas, a-t-on dit, que la femme de César soit soupçonnée. Il faut également que la justice universitaire soit à l'abri de tout soupçon. Et ce n'est pas seulement la logique libérale qui veut une garantie plus complète, c'est la prévoyance des familles qui voient, par l'exemple de certains conseils académiques, combien l'esprit de parti a fait de progrès, même dans notre sage et grave Université. C'est donc un véritable jury d'État que réclame M. Cucheval-Clarigny pour la collation des grades. Mais par qui sera-t-il nommé, et comment sera-t-il composé? S'il doit être à la discrétion de la nomination ministérielle, et si le ministre peut choisir où il voudra et comme il voudra, il ne faut rien changer à l'état actuel des choses. Les jurys universitaires, quelque objection qu'ils puissent soulever, sont cent fois préférables à ces jurys placés sous la main de ministres qui passent, et qui, à chaque nouveau ministère, en changeront le personnel, selon la politique du jour. Il faut donc des jurys aussi indépendants du pouvoir qu'étrangers aux passions de parti, qui puissent juger, car c'est un jugement à rendre, en parfaite liberté de conscience. Il faut que la nomination ministérielle ne soit qu'une sorte d'investiture pour les membres de ces jurys, comme pour les professeurs de Facultés et du Collège de France. Il faut qu'ils soient, ou élus par leurs pairs, ou, comme le propose l'auteur du livre, élus par nos corps savants, l'Institut, par exemple, ce qui serait une garantie encore plus complète d'indépendance. Le ministre n'aurait qu'à choisir sur la liste des candidats présentés. Cette institution aurait, en outre, l'avantage pratique d'offrir une sorte de retraite provisoire, avant la retraite définitive, à bien des professeurs fatigués, avant l'âge, de ces laborieuses fonctions du professorat, qui, dans l'enseignement secondaire, épuisent les forces, dans l'enseignement supérieur, paralysent l'initiative, tout en laissant aux uns et aux autres, avec toute leur science, la faculté pleine et entière d'examen et de jugement.

Quant à l'enseignement supérieur, l'auteur du livre ne partage

point du tout les critiques dont il est l'objet. Il trouve qu'il faut qu'un enseignement soit adapté au génie d'une nation, et que ce qui convient à l'Allemagne peut fort bien ne pas convenir à la France. Nous aimons partout le beau langage et l'éloquence. Nous ne croyons pas que l'enseignement supérieur puisse s'en passer, l'enseignement littéraire, bien entendu. Il n'y a guère, en tout pays, qu'une manière d'enseigner la science et l'érudition. Personne ne demandera des frais de rhétorique à nos professeurs de mathématiques, de physique, de chimie, d'histoire naturelle, de médecine et de droit. Dans les chaires de littérature, d'histoire et même de philosophie, c'est autre chose. Tout public français, si sérieux qu'il soit, veut qu'un professeur anime ou colore son récit, mette de l'élégance dans son exposition, de l'esprit dans sa critique. Seulement il y a, en tout, une mesure qu'on ne peut dépasser. Nos cours d'enseignement supérieur ne doivent jamais dégénérer en pures conférences. Il est bon qu'ils instruisent leur auditoire en l'intéressant. Il n'est pas nécessaire qu'ils le charment, encore moins qu'ils l'amusent, à force de jeux d'esprit ou de piquantes anecdotes. L'enseignement supérieur de notre grave Université n'est point fait pour la foule. Il est surtout destiné au public qui vient y chercher une forte préparation aux épreuves de licence, d'agrégation, de doctorat, aux travaux académiques, aux études scientifiques de l'ordre le plus élevé. Quand le professeur sacrifie ce public à la foule, il manque à sa mission, quelque popularité qu'il y gagne. Je conviens qu'il y a une circonstance atténuante à ce sacrifice : c'est la difficulté de réunir autour de certaines chaires de l'enseignement supérieur, surtout en province, un nombre d'auditeurs suffisant pour faire au moins un succès d'estime à l'infortuné professeur. Nos grandes écoles d'enseignement supérieur, telles que l'École normale, l'École polytechnique, l'Ecole des hautes études, l'École centrale elle-même, enlèvent à nos professeurs de Faculté la meilleure et la plus sérieuse partie de leur auditoire, ce qui ne se voit point en Allemagne, ni dans d'autres grands pays de l'Europe. Cela ne condamne-t-il pas nos professeurs à la nécessité ou de prêcher dans le désert ou d'y ramener la foule par des procédés de conférences? Quel serait le remède à un tel inconvénient?

L'auteur du livre n'aborde point cette question, et je me garderais moi-même d'y entrer, n'étant pas assuré de pouvoir en sortir sans provoquer une révolution dans tout notre système d'enseignement supérieur. Je ne puis pourtant passer sous silence une institution nouvelle dont on semble beaucoup attendre. L'Université, qu'on accuse un peu légèrement de routine à tout

propos, n'est pas restée insensible aux critiques excessives de son enseignement supérieur, ni aux éloges peut-être exagérés de cet enseignement dans les universités allemandes. On lui a tant répété que ses chaires de Facultés des lettres ne servaient qu'à amuser des oisifs, quand par hasard elles réunissaient des auditeurs, qu'elle s'est mise à l'œuvre pour répondre aux vœux du public sérieux. A côté de ses cours faits un peu pour tout le monde, elle a institué des conférences pour ce public d'élite qui va chercher la science et l'érudition dans le haut enseignement. Depuis quelques années, ces conférences faites par les professeurs eux-mêmes ont produit des résultats. On y a préparé un certain nombre de candidats à la licence, à l'agrégation, même au doctorat, qui ont fait assez bonne figure dans les concours et aux grands examens. C'est, à mon avis, la meilleure solution du problème, puisqu'elle conserve à notre enseignement supérieur son caractère national, tout en donnant satisfaction à l'esprit sérieux et positif de nos étudiants. Seulement, je trouve bien révolutionnaire l'institution de maîtres de conférences adjoints aux professeurs, dans cette préparation aux grands examens. Je me demande ce que va devenir l'École normale, si cette réforme prend les proportions que promettent ses premiers succès. De vieux normaliens remarquent que leur chère école change de destination, qu'elle ne rêve plus qu'enseignement supérieur, Écoles d'Athènes et de Rome, journaux, parlement, ou haute administration. On a grand'peine à décider l'élite de ses agrégés à honorer de leur collaboration, non pas seulement nos lycées ordinaires, mais même nos plus grands lycées de province. Cette heureuse et fière jeunesse ne fait grâce que pour les lycées de Paris, à condition de n'y pas rester trop longtemps. Un directeur dont l'École ne perdra pas le souvenir, Bersot, s'en plaignait dans ses charmants rapports de fin d'année. J'aime trop notre École pour désirer qu'un succès trop complet lui enlève un jour sa première raison d'être, le recrutement du personnel des lycées, dans ce qu'il contient de plus fort et de plus distingué. Je ne vois pas sans quelque inquiétude nos jeunes générations oublier que la plus grande force, sinon la plus grande gloire de l'Université, sera toujours dans la supériorité de son enseignement secondaire. Etait-il nécessaire d'organiser toute une préparation spéciale aux examens, sous la direction de vrais maîtres de conférences enlevés à notre enseignement secondaire? Ne suffisait-il pas que le professeur réunît ses auditeurs d'élite autour de sa chaire, dans sa petite leçon, comme on dit, mais qui est la plus utile et la plus féconde? Cela se faisait déjà. Il faudrait seulement que le professeur en fît son œuvre de prédilection.

J'en ai fini avec le livre de M. Cucheval-Clarigny. On n'en aurait pas une juste idée, si je n'ajoutais que l'auteur connaît aussi bien l'instruction publique en Europe et en Amérique qu'en France. Sur chacune des questions qui se rattachent aux divers ordres de l'enseignement public et privé, il consulte l'étranger, et réussit, par la méthode comparative, à résoudre bien des doutes qui subsistent dans les esprits, faute de solutions pratiques. Ce livre, de bon sens et d'expérience, paraîtra une œuvre de réaction à beaucoup de gens prévenus ou passionnés qu'entraîne le courant des fausses opinions démocratiques. On en peut juger ainsi, quand on s'en tient à certains titres un peu provoquants. L'auteur a la tranquille bravoure de l'écrivain sans passion qui a l'esprit net et le jugement sûr. En le lisant attentivement, on voit que c'est, d'un bout à l'autre, une œuvre de liberté et de véritable progrès. Si le temps finit toujours par emporter ce que l'esprit de parti, la passion du moment, la mode du jour a essayé d'introduire dans nos institutions, on peut espérer que tôt ou tard, en fait d'enseignement, comme en autre chose, le dernier mot restera à la justice, à la raison, à la liberté.

E. Vacherot.

LES

FORTIFICATIONS DE PARIS

I

Tout passager qui navigue par un mauvais temps, et qui n'est pas un marin intrépide, ne voudrait à aucun prix voir arracher du navire une planche, une chaîne, un clou; entre la mer et lui, il pense qu'il n'y a rien de trop. En 1870, lorsque les vaillants Parisiens tenaient ferme contre l'orage, montaient leur garde, dînaient mal, apprenaient à se passer de primeurs et de nouvelles, et se consolaient en pensant que le sol de leur ville, où ils étaient confinés, restait comme un îlot français au milieu de l'inondation allemande; ils bénissaient leurs murailles; ils ne trouvaient rien d'exagéré à leurs bastions et à leurs glacis; ils tenaient en haute estime leurs forts détachés qui maintenaient l'artillerie ennemie à distance respectueuse et diminuaient l'horreur du bombardement.

C'est beaucoup plus tard, c'est après le danger passé qu'on se permet de penser aux changements et aux simplifications. Le marin trouve son navire trop lent; le soldat, son armure trop lourde. Les habitants de la ville fortifiée regardent, du haut de leurs remparts, la plaine voisine et se plaignent de ces amas de pierres et de ces fossés qui les resserrent dans un espace trop étroit.

Ces pensées nous venaient dernièrement à l'esprit, à la lecture d'un bel article publié dans la *Revue des Deux-Mondes*, en plein siège, par M. Georges Picot. Le savant écrivain avait eu la bonne idée de relire Vauban : c'était un travail de circonstance, et d'autant plus que Vauban a laissé un fort curieux mémoire intitulé : *De l'utilité dont Paris est à la France et du soin que l'on doit prendre de sa conservation.*

Les grands esprits, qui se sont choisi un emploi spécial, ne dédaignent pas les vues générales sur le reste des choses humaines; et ils rapportent de ces excursions plus de puissance et plus de grandeur dans l'art particulier qui a leurs préférences. Les illustres astronomes n'ont pas exclusivement mesuré des angles, et

les vrais inventeurs en chimie ont fait autres choses que des analyses et des manipulations. L'auteur de la *Dîme royale* sortait parfois de ses bastions, de ses redans et de ses chemins couverts. On a de lui un recueil de pensées, d'études et de projets, parmi lesquels figure le projet de fortifier Paris. Le recueil est modestement intitulé : *Mes oisivetés*. C'est ainsi qu'il appelait ses heures de philosophie : heures bien rares dans une vie toute consacrée au laborieux service de son pays et de son roi!

Entre deux gardes montées au rempart, M. Picot s'était plu à relire, outre le mémoire de Vauban, les belles discussions parlementaires après lesquelles, au siècle suivant, le projet de Vauban fut exécuté. Sans ces murailles, au moment où il écrivait, la foule des Prussiens et des Bavarois eût promené ses uniformes de toutes couleurs et ses insolents visages dans les rues de Paris! Et ces murailles, on les devait à la prévoyance d'un gouvernement à la fois sage et ferme, à des travaux auxquels M. Thiers a attaché son nom. L'historien patriote et parlementaire, après la chute de l'Empire et au milieu du siège, avait deux raisons de glorifier les murailles de Paris.

Aujourd'hui, une propositions de M. Yves Guyot, en faveur de la suppression de l'enceinte continue, a été signée par presque tous les membres du conseil municipal. Ce n'est pas non plus sans raison. Depuis 1845, la population a doublé; les grands percements, les larges voies ont restreint l'espace livré aux constructions, la cherté des loyers dans tous les quartiers d'apparence riche a rejeté les habitants peu fortunés dans le voisinage des fortifications. Sur certains points, la ceinture est cruellement serrée. Quand on considère l'entassement de beaucoup d'habitations de petits bourgeois ou d'ouvriers, on déplore de ne pas les voir s'étendre sur le vaste espace qu'occupent les remparts, et surtout sur cette zone militaire, zone réservée aux obus de l'avenir, qui n'aura plus jamais d'emploi, nous l'espérons bien, et qui, pour le moment, sert de pâturages à quelques chèvres et à quelques ânes décharnés, et de repaire aux rôdeurs de barrières.

Ce sont là des raisons toutes pacifiques, raisons bien éloignées des sentiments belliqueux qui ont inspiré M. Georges Picot. Paris est-il voué à tout jamais à cette gêne? Et est-ce une ingratitude, un crime de lèse-patrie, que de souhaiter de le voir, un jour, débarrassé de la pesante armure qui l'a protégé au combat? On est porté à dire : « Mieux vaut le danger d'un jour que le malaise de tous les autres. » On n'a pas le droit de parler ainsi quand il y a danger non seulement pour la vie, mais pour l'honneur. On peut exposer l'une, jamais l'autre. Et la défense nationale est pour le

pays une affaire d'honneur. Nous pensons donc que M. de Belleyme avait raison de dire, à la Chambre, en 1833 : « Paris..... est le centre de la civilisation et de l'industrie. Mais il faut faire le sacrifice de l'industrie si la défense de la patrie l'exige. » Et, à la vérité, cela va sans dire.

Mais nous ne sommes pas de l'avis de M. de Rémusat, lorsqu'il disait dans la discussion de 1841 : « La question est bien simple, et elle se résout d'elle-même [1]... Il s'agit de savoir si Paris doit se défendre par lui-même, et résister par sa force à toutes les armées qui pourraient être conduites par les chances de la guerre jusque sous ses murs... S'il est vrai que l'ennemi peut arriver jusque sous les murs de Paris, n'est-il pas vrai aussi qu'une ville fermée sera prise moins facilement qu'une ville ouverte? »

La question n'est pas si simple. Une ville forte peut être défendue de plusieurs manières. Aujourd'hui Paris possède deux lignes de défense : ses forts et son enceinte. On sait que la ligne des forts va être considérablement élargie. Ce serait désormais à trois, quatre, et même cinq lieues de Paris que commencerait la défense. A première vue, il semble donc naturel de penser que le plan de l'enceinte continue peut être modifié, et même que sur plusieurs points cette enceinte peut sans inconvénient être rompue.

Même en 1830, l'idée d'enserrer la ville dans une enceinte continue ne se présenta pas aux plus chauds partisans de l'établissement d'une place de guerre à Paris. Cette idée surgit au cours de la discussion. Elle résulta de considérations beaucoup plus politiques que militaires. Et ce fut M. Thiers qui fit triompher le double système de la ligne des forts et de l'enceinte continue. M. Thiers ne prévoyait guère qu'un jour viendrait où il aurait lui-même à donner l'ordre de diriger le feu des forts contre cette enceinte, défendue par des insurgés.

Les craintes politiques qui décidèrent la majorité de la Chambre, en 1841, à exiger la construction de l'enceinte en face des forts, avaient-elles prise sur l'esprit de M. Thiers? Nous ne le pensons pas, et aucune de ses paroles ne porte à le croire. Mais d'abord il était résolu à tout accepter pour obtenir l'armement de Paris. Et de plus il est probable que, même sans la pression de la gauche, il eût adopté le projet le plus complet, le plus grandiose, le plus coûteux.

Si l'on veut comprendre la passion qu'apporta M. Thiers à la défense de sa cause, il faut se rappeler avec quelle émotion patriotique il a raconté la campagne de France et l'entrée des alliés à Paris. Armer Paris, ce devait être, à ses yeux, rendre justice à

[1] *Moniteur*, séance du 23 janvier.

ceux qui luttèrent jusqu'à la fin contre les envahisseurs. C'était aussi rendre hommage au courage malheureux du héros qui vit aux buttes Chaumont l'agonie de sa prodigieuse fortune. Cela faisait partie du patriotisme de M. Thiers, et du culte qu'il avait voué à Napoléon.

Qui de nous, après avoir lu les vingt volumes du *Consulat et de l'Empire*, la mémoire pleine de batailles, de marches, de sièges, de coalitions, l'esprit fatigué de gloire et d'héroïsme; qui de nous n'a gardé un souvenir net et vivant de la scène qui eut lieu la nuit du 30 mars 1814, à quatre lieues de Paris, sur la côte de Fromenteau? Napoléon, sans autre escorte que Berthier et Caulaincourt, ayant laissé en Champagne son armée victorieuse pour courir à Paris et y devancer les alliés, a voulu prendre un instant de repos, après avoir chevauché tout le jour à bride abattue. Il est assis sur la margelle d'une fontaine élevée en ce lieu par Louis XV. On entend le pas d'une troupe de cavalerie. « Qui vient là? — Général Belliard, colonel Curial. » Et l'empereur apprend de ces deux officiers que Paris a capitulé. Les maréchaux Marmont, Mortier, Moncey ont défendu héroïquement Montmartre et les buttes Chaumont. Mais ils ne pouvaient rien dans une ville ouverte. Le ministre Clarke et le roi Joseph — qu'on n'a pas vus le jour de la bataille — n'avaient rien fait depuis un mois, malgré les ordres répétés de l'empereur, pour préparer la défense... « Mon frère, dit alors Napoléon, m'a déjà fait perdre l'Espagne, il me fait perdre aussi la France... Et cependant, si j'avais ici, sous la main, mon armée, qui est à trois jours de marche, tout serait sauvé. »

Trois jours, et il aurait écrasé les alliés sous Paris! Il l'affirmait, et l'histoire, en matière de guerre, n'a pas le droit de douter de sa parole. Peut-être il eût été sauvé du désastre de l'invasion; peut-être les alliés, épuisés par la campagne de France, allaient rencontrer une catastrophe, au milieu de leur victoire; peut-être enfin, Napoléon, terrassant d'un seul coup, au sein de son pays envahi, les armées de l'Europe coalisée, aurait atteint la gloire suprême de chasser l'étranger, et la rare bonne fortune d'échapper au châtiment de ses fautes! Trois jours, et l'œuvre grandiose et téméraire de quinze années, élevée en dépit de tant de luttes, au prix de tant de sang, pouvait être sauvée de la ruine!

C'est ce mot de l'empereur qui a fait sortir de terre les fortifications; les jours de grâce que le sort avait refusés, M. Thiers voulut les assurer à un nouveau Napoléon, poursuivi jusqu'à Paris par un nouvel Alexandre. Aucun plan ne lui parut entraîner trop de dépense, et aucun effort ne lui coûta. Rapporteur de la loi, en 1841, il donna la main, pour la circonstance, à M. Guizot; il sut entraîner le maréchal Soult, et montra dans la défense du projet du gouver-

nement beaucoup plus d'ardeur que le gouvernement lui-même. M. de Lamartine le combattait, prétendant que la prise d'un fort et d'un bastion ne faisait que retarder l'ennemi sans profit. « J'ai honte, disait le poète [1], de m'attacher à de si puérils et si misérables détails. Est-ce donc là une affaire de jours? » Une affaire de jours! « Mais c'est là toute la question, s'écria M. Thiers. » Et, à la pensée de l'illustre historien devait être présente l'image de son héros hors de combat, implorant trois jours de répit pour ressaisir la fortune sous les murs de Paris!

A l'occasion du vote par lequel le conseil municipal a demandé la suppression de l'enceinte continue, il nous a paru curieux de relire quelques-unes des discussions auxquelles le projet a donné lieu. Bien des paroles furent prononcées, auxquelles l'avenir réservait un sens prophétique.

Vauban et tous ceux qui ont traité après lui la même question ont donné, pour et contre la fortification de Paris, des raisons politiques et des raisons militaires. Nous avons essayé de faire un relevé des unes et des autres. Et nous commençons par les raisons politiques.

II

Ayons le courage de dire toute notre pensée : il nous paraît difficile que le mémoire de Vauban présente aujourd'hui aux militaires un intérêt pratique. Ce n'est pas un plan de défense prêt à être exécuté. Ce sont des idées générales, exprimées très brièvement. N'est-il pas vrai, d'ailleurs, que si la guerre a changé, c'est surtout dans l'attaque et la défense des places? La portée des canons n'exigeait pas qu'on tînt l'ennemi à grande distance. Il n'est donc point question de forts détachés. Toute la résistance est dans l'enceinte.

Vauban veut deux enceintes bastionnées, la seconde à la très grande portée de canon de la première, c'est-à-dire à 1000 ou 1200 toises, avec des parapets, des fossés à chaque porte, des ponts dormants, coupés de pont-levis. Sur les bastions, on plantera des ormes, pour « le canon, les palissades et les fascines ». Et il veut que les enceintes soient tout à fait continues. On les prolongera toutes les deux, même à travers la Seine, « pour éviter le défaut par lequel Cyrus prit Babylone ».

Du temps de Vauban, ces précautions étaient justifiées. Cinquante ans plus tôt, M. de Tavannes, fils du maréchal de ce nom, écrivait : « Le roi Henry IV, en l'an 1589, faillit de peu prendre Paris à coups de pétards, par la porte Saint-Germain, qui fut un temps aban-

[1] *Moniteur*, séance du 28 janvier 1841.

donnée. — Si, par eau, il eust donné à l'île du Palais, il l'emportait. »

Mais Cyrus prendrait-il aujourd'hui Paris en bateau? Laissons discuter ce point aux gens compétents, et revenons au mémoire de Vauban, qui nous paraît fort curieux, mais à deux points de vue qui n'ont rien de militaire.

En premier lieu Vauban espère que son projet contribuera à la richesse du pays. Ceci peut paraître assez inattendu. Les murailles qui enserrent une ville n'ont jamais passé pour favoriser son bien-être ni son industrie. La population, entassée derrière cette enceinte toujours trop étroite, est condamnée à rétrécir ses rues, à bâtir étages sur étages, à subir la cherté croissante des loyers. Ce n'est pas seulement le rempart qui gêne, c'est ce grand espace qu'on est obligé de laisser vide autour du rempart, cette zone militaire, qui attend les boulets et leur appartient en propre, ce désert qui tient les faubourgs à distance.

En revanche, une forteresse a besoin de magasins. Ces magasins devront être constamment remplis, comme à la veille d'un siège; et, pour suffire pendant plusieurs mois à une population aussi considérable, ils devront contenir d'énormes provisions. Voici donc pour les produits de la Beauce, de la Brie, du Vexin, un débouché toujours ouvert. Dans les années d'abondance, l'État achètera pour les magasins de Paris; et les blés ne se vendront pas à vil prix. Aux environs de Paris, et jusqu'à 40 lieues à la ronde, le long des rivières navigables, il y a aura toujours pour la vente des produits de la terre des cours raisonnables. D'autre part, nous dit Vauban, « dans les chères années, le peuple, à qui l'on pourrait vendre de ces grains à prix modique, s'en trouverait soulagé... Ainsi les fermiers seraient mieux en état de payer leurs maîtres, qui perdraient moins sur leurs fermes; et le pauvre peuple serait toujours soulagé dans ses misères. »

On n'est pas accoutumé à trouver dans des livres d'art militaire de pareilles considérations. Dans de tels ouvrages, les sentiments de pitié pour le pauvre peuple trouvent rarement leur place. Mais Vauban ne s'était pas seulement appliqué à défendre le royaume contre les troupes espagnoles, il avait rêvé aussi de l'arracher à la misère et à la famine. Il n'avait pas seulement embastillé Lille et cent autres places, — il avait écrit la *Dîme royale*. Et, en protégeant le peuple contre l'ennemi, il aurait voulu lui assurer chez lui un peu d'aisance. Il avait fait du royaume de France une immense et superbe place forte; il aurait souhaité que les assiégés ne fussent pas rationnés avec trop de rigueur. Et il est trop certain qu'à la fin du règne de Louis XIV, si les remparts tinrent bon, les provisions manquaient. Aujourd'hui les magasins de Paris ne rendraient plus

les services que Vauban en attendait. Entasser est inutile, quand on est parvenu à transporter vite et à peu de frais. Les pays situés à l'entour de Paris, à 40 lieues à la ronde, ne possèdent plus, en monopole, la charge d'alimenter la capitale. Conserver leurs produits en prévision des jours de disette ne servirait de rien; car, en temps de disette, les wagons des chemins de fer apporteraient de toutes parts les produits des pays plus fortunés. On n'a plus besoin d'un réservoir pour garder l'eau du ciel quand on habite le long d'un cours d'eau qui ne tarit pas.

En second lieu, Vauban nous donne un intéressant tableau de la capitale, et nous fait part de ses vues politiques. A ses yeux, Paris est le *cœur du royaume*. En effet, on voit, à Paris, le roi d'abord, entouré des princes du sang, des ducs et pairs, des maréchaux, des ambassadeurs; puis l'archevêque, un nombreux clergé, plusieurs *grosses abbayes*.

Ensuite le Parlement, « la grosse bourgeoisie, les gens de guerre et de savoir », qui se donnent rendez-vous à Paris. Enfin, un peuple « bon et généralement affectionné à ses rois », parmi lequel se trouvent « les plus habiles ouvriers du monde ». Paris contient à lui seul « plus de la moitié des richesses du royaume ».

Paris est le cœur de la France, le roi en est la tête. Ce n'est pas là une comparaison, dit notre auteur, c'est un axiome fondamental. Il faut donc armer Paris. Mais Vauban n'ignore pas que, dans le corps social, on a vu parfois surgir d'étranges maladies. Le cœur se révolte contre la tête. Vauban prévoit le retour du mal, et, dans les lignes suivantes, il indique le remède :

« Et parce qu'une ville de la grandeur de Paris, fortifiée de cette façon, pourrait devenir formidable même à son maître, s'il n'y était pourvu, il serait nécessaire de faire deux citadelles de cinq bastions chacune, dans la seconde enceinte, l'une sur le bord de la Seine, au-dessus de la ville, l'autre au-dessous, à l'endroit le plus propre; l'une tenant un bord de la rivière, d'un côté, l'autre, de l'autre...

« ... Ces places bien bâties, et splendidement, sans rien épargner qui pût faire tort à leur solidité par les suites, bien garnies de canons, d'une douzaine ou deux de mortiers chacune, et de quatorze ou quinze mille bombes avec toutes les poudres ou munitions nécessaires; il ne faudrait pas craindre que Paris se portât jamais à rien qui pût blesser son devoir. »

Quatorze ou quinze mille bombes, et Paris sera toujours fidèle à son devoir : il ne faut pas moins.

En 1830, on publia, pour la première fois, dans la cinquante-septième livraison du *Spectateur militaire*, le mémoire de Vauban sur la fortification de Paris. Jusque-là il était resté secret. Détail assez

plaisant, on eut soin de le revoir, de le corriger, de le mettre au goût du jour. A Paris, il n'est plus question de princes du sang, de ducs et pairs, d'archevêque, de *grosses abbayes*. Le roi et le peuple restent seuls en présence, encore n'est-il plus parlé de l'affection du peuple pour ses rois. Le peuple de Paris est bon : c'est tout ce qu'on en dit. Et quand l'éditeur arrive au passage qui traite des citadelles et des bombes destinées à enseigner aux Parisiens leur devoir, il le supprime tout entier, et il écrit en marge, avec une assez naïve indignation : « Nous passons ce qu'il dit des citadelles, vu qu'il ne peut être question de rien de semblable aujourd'hui. » Cette livraison précède d'un mois ou deux le mois de juillet 1830.

Bien des raisons nous portent à croire que l'opinion de Vauban n'eût pas changé de nos jours. Il aurait toujours cru nécessaire de tenir l'émeute parisienne en respect ; surtout depuis que les mouvements commencés à Paris ont coutume d'agiter le pays tout entier ; et que chaque nouvelle émeute parisienne a la prétention de passer pour une nouvelle révolution française. Oui, Vauban, député du centre à l'Assemblée nationale de 1871, aurait conseillé à M. Thiers de se munir de bombes, comme il le conseillait à Louis XIV. Et il eût sévèrement blâmé M. Thiers d'avoir un instant laissé vide la bonne citadelle du mont Valérien.

On va voir comment, cent vingt ans après la mort de Vauban, la peur qu'inspiraient de pareilles citadelles, faillit faire abandonner le projet de fortifier Paris.

III

En 1830, le premier ministre de la guerre choisi par le roi Louis-Philippe fut le maréchal Soult, l'ancien major général de la grande armée de 1815. Pendant les Cent-jours, le maréchal lui-même l'a raconté, l'empereur et lui avaient étudié et commencé à mettre à exécution un plan de défense de Paris.

Un an après la campagne de France, un mois avant Waterloo, tous les deux, à cheval, faisaient de grandes tournées dans la plaine de Saint-Denis, et sur les hauteurs de Romainville. Napoléon marquait les emplacements à défendre, les points où seraient peut-être tirés pour lui les derniers coups de canon. Il savait bien qu'il n'avait plus qu'une bataille à livrer, et que, si la fortune le trompait, l'implacable coalition le poursuivrait jusqu'à Paris.

Les derniers coups de canon ne furent pas tirés sous Paris. Le temps manqua, après Waterloo, pour profiter de ces trop rapides préparatifs et résister derrière ce dernier rempart, le temps, et sachons le dire aussi, le courage. Le courage national était surmené par tant de glorieuses et sanglantes aventures. Et Paris envahi

pour la seconde fois, la France épuisée se rendit. « J'ai remarqué, a dit le maréchal Soult, qu'en 1814 et 1815 Paris avait été le but des armées étrangères; que, négligeant nos places fortes, passant à travers, et les masquant avec peu de monde, elles arrivaient à Paris, persuadées que la reddition de la capitale suffirait pour faire capituler tout le pays... Le bulletin de la capitulation, parvenu dans les vingt-quatre heures aux extrémités du royaume, avait réussi pour opérer sa soumission entière. »

Le maréchal avait gardé les notes précieuses écrites de sa main sous la dictée de l'empereur. C'était un plan complet, absolument différent de celui de Vauban, car l'empereur n'avait jamais songé à établir une enceinte continue, mais seulement à élever des retranchements sur les hauteurs qui entourent la vallée de la Seine.

Depuis 1815, l'étude avait été reprise. Une commission, chargée, en 1818, d'étudier les moyens de défense du royaume et présidée par le maréchal Gouvion Saint-Cyr, avait présenté au roi Louis XVIII un projet de fortifications de Paris. Le plan était tout à fait conforme à celui de l'empereur et ne comportait que des forts détachés. Le projet, combattu dans le conseil des ministres par MM. de Villèle et de Corbières, n'eut alors pour défenseur qu'un seul ministre, Mgr l'évêque d'Hermopolis.

Arrivé au pouvoir, le maréchal Soult, la mémoire remplie des souvenirs de 1815 et des derniers conseils de l'empereur, se mit immédiatement à l'œuvre. Il croyait la France menacée d'une nouvelle coalition.

« Nous devrons, disait-il à la Chambre, nous mettre en mesure de faire face aux dangers qui pourraient résulter de notre nouvelle situation politique [1]. » Serviteur de la république et de l'empire, le maréchal devait avoir répété bien souvent que les Bourbons de la branche aînée avaient beaucoup d'amis à l'étranger : c'est un reproche qu'on n'adressera jamais à l'empire, ni surtout à la république.

Pour les ressources, il se contenta d'abord de quelques crédits additionnels au budget de la guerre. Les sommes dont il pensait avoir besoin étaient peu considérables. A la vérité, nous trouvons, dans un de ses discours de 1833, la phrase suivante : « Je remarquais qu'il ne manquait pour la défense de Paris que d'avoir autour de cette capitale une zone qui fît l'effet de l'Océan pour l'Angleterre, des glaces pour la Russie ; que cette zone devait être formée par des fortifications telles, que nous n'eussions plus rien à craindre des étrangers. » C'est beaucoup dire ; et quand on ne possède pas toute la science d'un officier du génie, on recule à l'idée de créer

[1] *Moniteur*, 3 avril 1833.

l'équivalent d'un océan ou d'un désert de glace! Mais il faut tenir compte de l'éloquence parlementaire. Ce genre de langage, aujourd'hui si modeste, était alors dans toute sa pompe et tout son éclat. A la tribune, le maréchal lui-même, qui aimait si souvent à rappeler qu'il parlait avec la simplicité d'un vieux soldat, devait se laisser entraîner par d'illustres exemples.

En fait, cet océan ou ce désert, d'après l'estimation donnée par le maréchal en 1833, devait coûter au total 35 millions. Depuis deux ans, on avait déjà dépensé 4 400 000 francs. On avait établi une ligne de points retranchés, qui commençait à Saint-Denis et finissait à Nogent-sur-Marne, en passant par Romainville et Noisy-le-Sec.

Jusqu'en 1833, tout se passa sans encombre : les crédits avaient été votés sans observations. Et le ministre de la guerre, nous en sommes convaincu, ne pensait qu'à équilibrer ses ressources avec les nécessités du travail entrepris, mais n'eût jamais imaginé que le principe d'un tel travail pût être contesté. Tout à coup une véritable tempête éclata dans l'opinion et dans la presse; les membres du gouvernement se virent un beau matin accusés de vouloir étrangler la liberté, de reconstruire des bastilles et d'étouffer Paris.

Voici un spécimen des articles que publièrent les journaux :

« On a jeté autour de Paris une ceinture qui permettra au despotisme de l'enserrer, qui pressera la capitale, qui la bouclera pour ainsi dire sur les reins; et... donnera les positions les plus fortes à une armée de soixante mille hommes qui menaceront incessamment et les Chambres et la presse, et tout ce qui aura quelque influence sur la marche des affaires [1]. »

Cette panique gagna le Parlement. La commission du budget de 1833 conclut au rejet d'un crédit de 2 millions, demandé par le maréchal pour ses forts. Et une discussion orageuse fut entamée. Les expressions les plus violentes, les mouvements les plus dramatiques ne furent pas ménagés. Voyez comment parlait, même, un ami du gouvernement.

M. de Laborde défend le système du maréchal Soult. Cependant M. de Laborde convient « qu'une terrible objection a été lancée, et que, si elle était fondée, elle détruirait toute espèce de défense pour la capitale. On a dit que ce serait un moyen qu'on pourrait employer pour dominer Paris. Ainsi donc nous serions réduits à l'oppression ou à la conquête! Nous devrions présenter nos poitrines à l'ennemi dans la crainte d'y attirer le glaive de nos propres concitoyens! »

Mais l'orateur se rassure. Paris insurgé serait appuyé par toute la France. En 1830, Vincennes n'a pas servi d'asile à la famille déchue :

[1] *La Tribune*, 3 avril 1833.

il en eût été de même s'il y avait eu plusieurs forts semblables.

C'étaient les forts qui causaient tant de terreur à une partie de l'assemblée : dès le début, on fut plus indulgent pour l'enceinte continue, et peu à peu, même, on lui devint favorable. Ainsi se préparait la coûteuse transaction qui devait finalement aboutir. Les forts furent tout de suite réputés autoritaires et despotiques. L'enceinte fut acclamée comme libérale : c'était un boulevard, où le peuple levé en masse accourrait à la défense de ses libertés menacées soit par l'étranger, soit par les tyrans. Mais les forts? Ce n'était pas le peuple qui les défendrait. Jamais la levée en masse ne conserverait son élan patriotique jusqu'à Nogent ou jusqu'à Noisy : un orateur remarqua que les Parisiens, tout braves qu'ils sont, aiment à rentrer coucher chez eux. Il faudra donc confier les forts à l'armée. « Et, dit le général Demarçay [1], au milieu de tous ces forts, la population parisienne sera étrangère à sa défense, et les bras lui tomberont de découragement. » Ainsi les forts serviront à opprimer le peuple et le priveront de l'honneur de combattre l'invasion!

C'est, disait-on, par des calculs politiques inavoués, c'est pour contenir la population que le gouvernement a adopté un plan semblable : « Fausse et maladroite politique! » s'écria M. Larabit. « Aujourd'hui qu'il n'y a plus ni prestige de légitimité ni prestige de gloire, le gouvernement ne peut fonder sa force que sur l'amour du peuple; si cet amour se retire, il n'y a pas de bastille qui puisse en tenir lieu. » Le conseil est assez juste, les considérants sont désobligeants.

En vain, le commissaire du roi, M. le général Bernard vint lire un mémoire où il affirmait que le système des forts détachés est « en harmonie avec les institutions d'un peuple libre ». Chargé, au mois d'août 1832, de reconnaître la position de Paris, et de soumettre un plan au ministre de la guerre, le général Bernard venait d'accomplir en Amérique une mission que le général la Fayette lui avait fait donner. « Il arrivait, dit-il, d'un pays libre et hospitalier, où, sous les auspices du vénérable patriote des deux mondes, il avait été occupé pendant quinze ans à organiser les frontières de terre et de mer. Il trouva que sur son sol natal, comme aux États-Unis d'Amérique, tout citoyen était soldat, et tout soldat citoyen... Le mode de forts détachés a reçu la sanction de cette nation libre... C'est d'après ces principes que New-York, la métropole du commerce américain sur l'Atlantique, et la Nouvelle-Orléans, à l'embouchure de l'immense Mississipi, ont été fortifiées... »

Cet exemple ne suffit pas à rassurer la Chambre. M. de Salverte

[1] *Moniteur*, 4 avril 1833.

affirme que si les Anglais n'ont jamais voulu fortifier Londres, c'est que « la liberté est ombrageuse chez nos voisins d'outre-mer ». Il rappelle que la constitution de 1791 avait établi autour de la Chambre des députés un espace où les troupes ne pouvaient pénétrer qu'en vertu d'une loi. Le législateur du temps avait senti, paraît-il, que le monde militaire ferait bien de tenir toujours le militaire à distance ; mais l'histoire ne dit pas que cette prudente réserve ait beaucoup gêné le général Bonaparte au 18 brumaire.

M. Odilon Barrot déclara qu'il ne prêtait pas d'arrière-pensées au général Bernard qui venait de passer « en Amérique, dans la patrie des vertueux Américains, tout le temps de l'exil que la restauration lui avait imposé ». Mais la confiance des vertueux Américains ne le gagnait pas. Il s'empara habilement des expressions emphatiques du maréchal Soult : l'océan de l'Angleterre, les glaces de la Russie. Il montra l'immensité des travaux entrepris sans l'aveu des Chambres, et il se demanda si, derrière de tels boulevards, la sécurité intérieure ne courait aucun risque : « Je me demande, s'écriait-il, si tout est injuste dans cette prévention qui s'élève contre toute espèce de fortifications que l'on construirait autour de Paris. Je me demande si le grand homme qui a cédé devant cette prévention, qui n'a pas voulu élever des bastilles autour de Paris, si ce grand homme n'a pas rendu hommage à cette susceptibilité populaire qui a son principe dans une jalousie de liberté qui est légitime et qu'il faut respecter. »

Le sentiment est généreux : on peut se demander si le modèle est bien choisi. Pense-t-on que les susceptibilités populaires aient jamais arrêté Napoléon, surtout quand elles avaient pour principe la jalousie de la liberté?

Mais M. Odilon Barrot eut gain de cause devant la Chambre. Le crédit demandé par le ministère fut rejeté, et l'on décida que Paris ne pourrait être fortifié qu'en vertu d'une loi spéciale. Peu de jours après, M. Thiers, alors ministre du commerce, déposait un projet de loi.

IV

Sept ans se passèrent sans que les travaux entrepris par le maréchal Soult eussent fait un progrès. Ce retard pourrait étonner les esprits qui ne sont pas accoutumés à l'histoire des régimes parlementaires. Pour ceux auxquels ce genre d'étude est familier, tout s'explique : on avait nommé une commission.

En 1841, après la chute de plusieurs ministères, après de nouveaux avis des comités du génie, après un rapport du général Dode de la Brumerie, qui devint maréchal, après l'approbation du maré-

chal Soult, qui redevint ministre, et la lecture du rapport de M. Thiers, qui ne l'était plus, la commission présenta ses conclusions à la Chambre. Il ne s'agissait plus du projet modeste dont le ministre de la guerre avait évalué la dépense totale à 35 millions, et qu'il comptait mener à bien en prélevant 2 ou 3 millions par an sur le budget de son département. Il s'agissait d'accepter un devis de 140 millions. En 1833, les partisans de l'enceinte continue ne voulaient point de forts détachés; et le gouvernement qui avait commencé les forts n'avait jamais pensé à l'enceinte. — En 1841, le gouvernement et un grand nombre de députés s'étaient mis d'accord pour défendre à la fois les deux systèmes.

Telle était l'opinion de M. Thiers, le rapporteur. — M. Thiers, bien que ministre du commerce du gouvernement de 1833, n'avait pas daigné prendre part à la discussion d'alors : sans doute, il trouvait mesquin le plan de son ancien collègue. Il ne voulait pas se contenter de quelques redoutes et de quelques points retranchés sur les hauteurs voisines de Paris. Aux lieux où la fortune de Napoléon aurait pu être sauvée, il rêvait de plus grands ouvrages. Et, ne fût-ce que pour la mémoire de ce grand homme, M. Thiers avait résolu de faire bien plus que Napoléon lui-même avait ordonné à son major général. Il n'était intervenu en 1833 que pour déposer le projet de loi.

M. le maréchal Soult dut éprouver quelque surprise des conclusions de la commission, et de la tournure nouvelle que prenaient les choses. En 1833, il avait subi un rude assaut pour avoir ordonné 4 millions de travaux : il est vrai que, sans doute peu au courant des susceptibilités parlementaires et gardant quelque chose des habitudes de son premier maître, il avait tout à fait oublié de demander l'assentiment de la Chambre.

Son premier soin en arrivant au ministère avait été d'établir des redoutes aux points marqués par l'empereur, et la Chambre l'avait trouvé résolu à exécuter le plan de défense d'un tel chef. Quant à l'enceinte continue, « elle eût, disait-il en 1833, imposé des servitudes et beaucoup de gêne *sans aucun avantage pour la défense*[1]. »

En 1841, M. Thiers et la commission avaient achevé leur travail quand le maréchal revint au pouvoir. Ils avaient conquis en grande partie l'opinion publique à leur gigantesque projet. « Je trouvai, dit le maréchal[2], la question résolue, proclamée; des crédits ouverts par ordonnance royale pour plusieurs exercices. » Et après lui avoir marchandé et même refusé 2 millions dans le budget

[1] *Moniteur*, 3 avril 1833.
[2] *Moniteur*, 23 janvier 1841.

de 1833, on lui mettait tout d'un coup 140 millions dans la main. Il fallait seulement consentir à construire l'enceinte.

A ce sujet, avait-il changé d'avis? Tout porte à croire que non. Mais il tenait à ses forts détachés. L'enceinte n'avait à ses yeux aucun avantage; mais il ne pouvait pas soutenir, au point de vue militaire, qu'elle eût des inconvénients. Et c'est ainsi que le vieux guerrier l'accepta.

Il est impossible de rien imaginer de plus embarrassé que son discours prononcé à la séance du 22 janvier 1841. Son éloquence, toute de franchise et tout à fait dépourvue d'adresse, se prête mal aux difficultés de la situation qu'on lui fait. Il commence par réfuter les arguments qu'on tire du mémoire de Vauban et du *Mémorial de Sainte-Hélène* en faveur de l'enceinte continue. Depuis Vauban, Paris est devenu quatre fois plus grand qu'il n'était; et d'ailleurs les procédés de guerre ont changé. L'opinion de l'empereur aurait plus de poids auprès de lui. Mais est-ce là sa vraie opinion?

« Je consens, dit-il, à reconnaître que l'empereur Napoléon a dit à Sainte-Hélène tout ce que ses Mémoires lui prêtent sur la défense des capitales; mais je demanderai comment il se fait qu'étant en Europe, et au comble de la puissance, il n'ait pas mis en pratique ses inspirations. » Puis, le maréchal rappelle que Vienne fut prise en 1805 et en 1809, malgré une enceinte régulière, bastionnée avec escarpe. Au contraire, ce furent les forts de Gênes et les sorties faites sous le feu de ces forts qui la défendirent. M. Thiers a eu tort de dire qu'il y avait deux enceintes; il n'y en avait qu'une, qui appuyait sa droite au Bisagno et sa gauche à la Polcevera. Enfin, au Portugal, ce furent les forts et les redoutes des défilés de Torrès-Vedras qui arrêtèrent le maréchal Masséna. Le duc de Wellington n'aurait eu garde de se défendre dans Lisbonne...

On voit comment le brave maréchal défend sa cause, c'est un mauvais avocat. Cependant il donne fidèlement les conclusions qu'on lui a fait adopter : « Au lieu des 40 millions que je demandais et qui m'étaient refusés, nous pouvons avoir l'espoir d'obtenir un système de défense encore plus solide, encore plus complet, calmant toutes les inquiétudes de la population, répondant à toutes les susceptibilités. J'aurais garde de ne pas l'accepter avec empressement... Une enceinte bastionnée avec escarpe de 10 mètres de hauteur est sans contredit un retranchement intérieur plus solide qu'un simple mur de sûreté. »

Mais M. Thiers ne se tint pas pour satisfait. Il avait reçu le maréchal au sein de la commission; et il avait pris la peine de lui expliquer, comme il expliqua plus tard à la Chambre, les vues de Vauban, les vrais desseins de Napoléon, les lenteurs de Torrès-

Vedras. Pour le siège de Gênes [1], quand le maréchal, qui y avait été, affirmait qu'il n'avait jamais vu la deuxième enceinte, M. Thiers l'interrompait vertement et criait de sa place : « Nous avons les plans. » Enfin le vieux guerrier s'était laissé faire, ébloui par l'éloquence du rapporteur, ébloui aussi par les sommes colossales qui allaient passer au budget de la défense nationale, et il avait promis de défendre le projet.

M. Thiers veut savoir « si c'était par complaisance ou par conviction ». Il a été péniblement surpris des paroles du maréchal. Il se rappelle nettement ce qui s'est passé au sein de la commission. On a demandé au maréchal ce qu'il pensait de l'enceinte continue. Il a répondu : « J'ai accepté le projet sans l'enceinte [2]; je l'accepte plus volontiers avec l'enceinte. » « Je ne rappellerai pas à la Chambre, ajoute M. Thiers, la comparaison familière que M. le maréchal a faite pour rendre sa pensée. »

La réplique du ministre montre le plus cruel embarras en même temps qu'une franchise dépourvue de toute adresse. D'abord il redit tout haut sa comparaison : « Je fis la comparaison d'une double dot; je dis que je serais un imbécile, si je refusais une chose aussi considérable alors qu'on doublait la dot. » Là est le fond de sa pensée : il avait voulu donner à Paris une défense extérieure; la politique amenait les esprits à vouloir une enceinte, et l'art militaire étant satisfait, il agréait les dons de la politique. Il ne le cache pas : « J'ai dans la première partie de mon discours indiqué ce que je croyais qu'on devait faire : c'était là mon caractère militaire... Ensuite le caractère officiel s'est présenté. Ce caractère... m'a porté à accepter au sein de la commission les modifications que j'ai cru acceptables. » Et plus loin il répète : « Ce que j'ai dit dans la première partie du discours que j'ai prononcé, je le devais à mon caractère militaire... Mais, dans la seconde partie, comme ministre de la guerre, un devoir m'était imposé : ce n'était que la conséquence du projet de loi et du concert qui s'était établi dans le sein de la commission... Est-ce que nous étions libres de choisir, dans cette situation [3]? »

Ce discours s'acheva au milieu du bruit et même des rires de la Chambre. La scène fut pénible. La loyauté du maréchal méritait mieux. En somme, il sacrifiait tout aux intérêts de la défense nationale. Pour obtenir ce qu'il croyait indispensable, il se voyait obligé de consentir à des dépenses que, en sa conscience de soldat, il ne trouvait pas justifiées. Ainsi le voulait la politique. A la tribune, il

[1] *Moniteur*, 22 janvier 1841.
[2] *Ibid.*, 22 janvier 1841.
[3] *Ibid.*, 23 janvier 1841.

disait toute la vérité, maladroitement si l'on veut, mais honnêtement.

La vérité, c'est que le maréchal avait toujours été, et qu'il était encore, au mois de janvier 1841, l'ennemi déclaré de l'enceinte continue par des raisons militaires ; que la gauche de la Chambre voulait cette enceinte par des raisons politiques ; et que M. Thiers, sans partager aucunement les préjugés de la gauche, s'en était servi pour imposer au gouvernement ce travail gigantesque.

Deux mois plus tard, devant la Chambre des pairs, le maréchal Soult, alors tout à fait résigné à marcher d'accord avec M. Thiers, laissait encore percer son dépit lorsqu'il disait : « J'ai déploré amèrement qu'on eût abandonné en 1834 ce qui avait été commencé au sujet des fortifications de Paris. Si l'on avait persévéré, il ne serait pas arrivé en 1840 qu'on s'effrayât de manquer de sécurité et qu'on se lançât avec précipitation dans une aussi grande entreprise. »

V

La discussion, en 1841, fut aussi approfondie que brillante et fit honneur à la tribune française. On y entendit M. de Lamartine, contraire à tout projet de fortification, dépeindre avec un éclat sans égal et une vue de l'avenir singulièrement claire les horreurs d'un siège, et les périls que courait un gouvernement enfermé au milieu de Paris affamé et furieux. « Que pourrait ce gouvernement pour la France? s'écriait l'orateur. Que pourrait-il pour lui-même? Il aurait un 20 juin tous les jours. » Et plus loin : « Paris bloqué serait livré bientôt, par la nature même des circonstances, aux factions les plus désespérées, les plus violentes du pays! L'imagination s'effraye de sonder cet abîme : ce serait la Convention assiégée, la Terreur sur la brèche. Un mot de M. de Tocqueville a stigmatisé ces hommes. « Il y a, dit-il, les barbares de l'intérieur. Pensez-y... » Ce projet insensé soumet la France entière au sort de la domination de Paris, et soumet Paris lui-même à la domination des factions extrêmes. »

Paris a connu depuis, dans les circonstances que prévoyait M. de Lamartine, les barbares de l'intérieur. Ce ne sont pas eux qui paraissaient redouter le plus les autres orateurs ; et ce discours se distingue de tous les autres comme une merveilleuse œuvre d'art ; la péroraison est un pur chef-d'œuvre et comme une prophétie. Le style est inspiré, et vraiment les pensées le sont aussi.

Chez tous les autres orateurs, ou peu s'en faut, reparaît un sentiment tout contraire : la crainte de voir les passions de la population parisienne trop dominées, grâce tout l'appareil militaire qu'on

prépare. On voulait bien penser à la sécurité de l'État; mais on tenait à garantir la sécurité de l'émeute.

Il y eut de longues considérations sur les mœurs des peuples libres, les exigences de la liberté opposées au souci de l'indépendance, les dangers de l'invasion, les dangers non moins grands de l'oppression, les souvenirs de l'Assemblée nationale, le succès de la révolution de Juillet. La majorité, formée peu à peu, grâce surtout à l'habile influence de M. Thiers, admet enfin que la liberté serait suffisamment sauvegardée, si, en face des forts où pourrait se retrancher la tyrannie, on élevait une muraille, derrière laquelle l'émeute pourrait se défendre. M. Garnier-Pagès raconte cette évolution avec franchise :

« S'il m'en souvient bien, l'opinion de la gauche, en 1833, ne voulait pas de fortifications. Quelques-uns, comme moyen de défense *contre la loi et non contre l'étranger*, admettaient l'enceinte continue; quand l'honorable M. Thiers, qui a su convaincre la gauche qu'il n'avait que des intentions dignes d'être approuvées par elle, a proposé la loi, les choses étaient changées... La gauche n'a plus dit qu'elle ne voulait que l'enceinte continue, elle a dit qu'elle voulait l'une et l'autre chose, mais l'enceinte d'abord et les forts au futur. »

Ce projet, comme disait le maréchal Soult, répondait à toutes les susceptibilités. Il n'avait qu'un défaut, celui de coûter trop cher. Un honorable député, bien oublié aujourd'hui, l'appréciait fort justement. « Je ne veux pas, disait M. de Golbery, accuser l'illustre président du conseil de s'être démenti. A Dieu ne plaise! J'ai beaucoup trop de respect pour lui; cependant je dois croire qu'il s'est beaucoup trop déclaré l'héritier d'une combinaison parlementaire... Il y a dans cette Chambre beaucoup de membres de la législature de 1831; ils ont dit, ils ont répété, ils ont imprimé que les forts détachés étaient pour la liberté un grand danger. Il leur était impossible de voter en 1841 ce qu'autrefois ils avaient proscrit... On s'est réuni sur le terrain de l'enceinte continue; ce fut un terrain de transaction; cela coûtait 75 millions de plus, mais en supposant que cela donne le même nombre de voix, cela fait 1 million par boule blanche[1]. »

Le projet était vertement attaqué à d'autres points de vue que ceux de l'économie, et toujours l'argument de la liberté plus ou moins menacée revenait sous différentes formes. M. Arago aurait voulu qu'on ne construisît que l'enceinte continue. Les forts sont pour lui un danger politique; et il ne manque pas de citer Vauban pour prouver qu'ils n'ont point d'avantage militaire. Au contraire,

[1] *Moniteur*, p. 163.

M. le général Schneider, qui reprit, sous forme d'amendement, le premier projet du maréchal Soult, essaya de démontrer que les bastions de l'enceinte continue seraient tout aussi dangereux pour la liberté que les forts. Mais l'enceinte était devenue populaire. La Chambre éclata contre lui en exclamations; M. Odilon Barrot cria au milieu du bruit : « Les bastions seront dominés par les maisons. » Et le général Bugeaud répondit que l'enceinte ne pouvait être dangereuse pour la liberté, étant ouverte par derrière.

Les meilleurs amis du roi Louis-Philippe se souvenaient de son avènement. On peut dire aussi qu'ils avaient soin de tout préparer pour son départ. Jamais toutes les convenances et toutes les facilités de l'émeute ne furent aussi scrupuleusement examinées.

La discussion était fort avancée déjà, et les esprits étaient fort animés lorsque M. Thiers, rapporteur de la loi, prit la parole. Le discours qu'il prononça est l'un de ceux où les qualités de son merveilleux esprit se sont manifestées avec le plus de perfection. Il se montra surtout l'historien le plus disert et le plus intéressant; et il est bien probable que, pendant le temps un peu long consacré à ses récits et à ses critiques, il voyait le calme revenir sur les visages. C'est sans doute une grande habileté, un moyen d'interrompre l'orage, que d'offrir aux esprits un objet de diversion qui leur fasse oublier la passion du moment. Mais combien peu d'orateurs sont assez sûrs de leur autorité et du charme qu'ils exercent, pour oser, au milieu d'un débat violent, venir faire un cours sur Vauban et sur Napoléon! C'est ce que fit M. Thiers. On a dit que Vauban, lorsqu'il écrivit le mémoire sur la défense de Paris était en enfance et avait la manie de tout fortifier. L'orateur démontre le contraire. D'abord Vauban ne fut jamais en enfance; de plus, on arrive, par une série de considérations critiques, à prouver qu'il a écrit le fameux mémoire en 1689; et la *Dîme royale* fut écrite en 1700. Quant à Napoléon, ce n'est pas devant M. Thiers qu'on peut contester le véritable sens de ses plus secrètes pensées. Il a voulu voir Paris fortifié : il l'a dit à Sainte-Hélène, il l'avait déjà dit en 1815. C'est la plus grande autorité militaire, car il a conquis l'Europe, et la plus grande autorité politique, car, « si en 1800 Napoléon n'était pas arrivé pour sauver la révolution, elle était perdue : c'est Napoléon qui lui a donné quinze ans de gloire et de force, et qui l'a rendue si respectable en 1815 ».

M. Thiers choisit ensuite dans l'histoire de l'Empire les exemples qui pouvaient le mieux servir sa cause. Il montra qu'on avait tort de prétendre que la prise des capitales n'était pas pour les nations un coup mortel : certainement, après la prise de Vienne, après la prise de Berlin, et après la prise de Madrid, l'Autriche, la Prusse

et l'Espagne ont résisté. Mais ce sont les Russes qu'on a été battre à Austerlitz; ce sont encore les Russes qu'on a poursuivis en Pologne après Iéna. Et en Espagne ce sont les Anglais qui ont soutenu la lutte. Cet argument produisit une impression profonde.

M. Thiers ne craignit pas de reprendre les faits cités la veille par le maréchal Soult, faits dont ce dernier avait été le témoin, et même l'acteur principal. Et l'on put voir que l'altercation qui avait eu lieu la veille entre l'historien et l'homme de guerre avait laissé des traces. Le maréchal avait beau répéter : « J'étais là, telle chose m'advint », l'historien croyait toujours y avoir été lui-même. Et il parlait avec tant de charme et d'assurance, qu'il faisait partager à d'autres sa conviction. Il y avait cent cinquante mille assiégés à Gênes : M. Thiers n'en accorde pas un de moins au maréchal Soult, qui n'en a connu que soixante-quinze mille. Il y avait deux enceintes, très utiles l'une et l'autre à la défense; M. Thiers l'affirme, bien que le maréchal n'en ait vu qu'une, et prétende avoir tout combiné avec son collègue Masséna pour défendre la place à l'extérieur et au moyen des forts; à Torrès-Vedras, il y avait soixante mille hommes, dont quarante mille Anglais, « ces Anglais, dont M. le maréchal Soult a été souvent à même d'éprouver la vaillance ». Masséna n'osa point les attaquer. Mais si M. le maréchal Soult, retenu à Badajoz par des motifs sans doute très légitimes, était venu prêter secours à son collègue, on eût enlevé les redoutes de Torrès-Vedras!

A ces insinuations si fines et si désobligeantes, M. le maréchal Soult répondit qu'en allant faire le siège de Badajoz, il avait attiré sur lui le corps de la Romana, composé de quinze mille Espagnols et détaché de l'armée de Torrès-Vedras. Il avait défait ce corps d'armée à la Gevera, et pris Badajoz. Mais l'effet était produit; et l'illustre président du conseil, éloquent dans les seules occasions où il racontait ses souvenirs personnels, attaqué sur son meilleur terrain, un peu ridiculisé pour avoir accepté en 1841 ce qu'il blâmait en 1833, et dit qu'il acceptait comme ministre ce qu'il blâmait comme militaire, était plus que jamais obligé de se livrer à discrétion à son terrible allié.

M. Thiers adressa aux libéraux de nobles paroles : « Il n'y a plus, dit-il, qu'une objection, je ne la crois pas fondée, mais je la trouve très respectable : c'est que cela nuirait à la liberté. Pour moi, je l'avoue, j'ai dit quel était l'ordre de mes affections : l'indépendance de mon pays d'abord et sa liberté ensuite, et je crois que les meilleurs citoyens doivent classer ainsi leurs affections; car avant de savoir si on doit être libre, il faut savoir si on est Français. Quand on me démontre qu'une chose est utile, indispensable pour l'indépendance nationale, je la voterai; et puis ma seconde pensée, c'est

de l'organiser le mieux que je pourrai pour empêcher un gouvernement d'en abuser. Quant aux fortifications, j'ai dit... qu'un gouvernement qui s'en servirait contre une émeute serait un gouvernement absurde, et qu'il abandonnerait le champ de bataille. Dans les journées de Juin, à Paris, a-t-on été prendre les élévations pour tirer sur les insurgés?... A Lyon, on avait des forts tout armés; s'en est-on servi?... Savez-vous ce que je crois sous ce rapport? Je dis que les gens qui veulent faire dépendre le sort d'une révolution d'une question matérielle, ces gens-là matérialisent les révolutions, les offensent, ne les connaissent pas. Savez-vous quand est-ce qu'une révolution réussit? C'est quand elle a une telle unanimité, qu'on ose à peine la combattre. » Et M. Thiers cite le général Bonaparte, qui, le 13 vendémiaire, a vaincu le peuple parce qu'il avait le sentiment de défendre un gouvernement légal; et le maréchal Marmont, qui, en 1830, s'est laissé vaincre par le même peuple, parce qu'il avait le sentiment de protéger un gouvernement coupable.

N'est-il pas curieux de rappeler ces paroles de M. Thiers, après les événements de 1871? Il lui fallut alors gagner les élévations pour tirer sur les insurgés; il fallut utiliser les forts qui étaient encore tout armés pour la guerre contre l'étranger. Et, en définitive, M. Thiers dut, pour le salut et l'honneur de la France se servir du mont Valérien, absolument comme Louis XIV se fut servi des deux bastilles bien pourvues de bombes et de mortiers, que Vauban voulait lui construire, et qui étaient destinées à rappeler Paris à ses devoirs.

Sans doute, M. Thiers fut alors soutenu par le sentiment qu'il avait de défendre le droit contre le crime. Il n'en est pas moins heureux que les questions matérielles aient eu, comme les questions de sentiment, leur part dans le sort de la Commune. Car il sera toujours difficile, à Paris, de reconnaître une émeute d'une révolution; et, par précaution, les gouvernements qui se succéderont feront toujours bien de croire d'abord à une simple émeute.

Le général Bugeaud, au cours de la même discussion, avait plus nettement posé cette question délicate.

« Messieurs, dit-il, de deux choses l'une : ou l'émeute sera l'œuvre d'une faction ou bien elle sera sérieuse et, passez-moi l'expression, générale ou nationale. Si elle est l'œuvre d'une faction et qu'elle réussisse, elle n'aura pas de portée au dehors, elle ne se répandra pas, elle restera dans l'intérieur de l'enceinte. Voyez si l'enceinte pourra lui servir. Si le gouvernement est chassé de l'intérieur, il trouvera au dehors une population et une armée fidèles, qui viendront à l'instant même bloquer cette faction, qui cependant avait réussi. »

N'est-ce pas une vue de l'avenir? En 1871, suivant l'expression du brave général, l'émeute ne fut ni générale ni nationale, Dieu merci; mais elle fut trop sérieuse. Et, le gouvernement mis dehors, l'enceinte continue l'a pendant deux mois trop bien servie.

On voit combien la politique domina toute la discussion. Nous sommes persuadé que l'opinion de M. Thiers était appuyée sur d'autres motifs : il suffit de voir comme il raillait spirituellement ses collègues de la gauche qui voulaient éloigner les forts, les uns à 2000 mètres, les autres à 4000 mètres. « Et même à 4000 mètres, disait M. Thiers, je ne suis pas sûr que M. Arago soit rassuré. — Non, répondait M. Arago : je ne suis pas rassuré[1]. » Il est certain que l'illustre historien du premier Empire s'était décidé par des considérations d'ordre militaire. Le gouvernement et le maréchal Soult, surtout, n'en pouvaient douter. Pourtant M. Thiers lui-même est obligé de convenir que la discussion purement technique n'est pas libre, et qu'il faut, pour que le gouvernement ait la majorité dans la Chambre, subir les exigences de ceux auxquels les forts détachés font peur. Accepter l'amendement qui restreint la défense à ces forts, ce serait, dit l'orateur, faire un présent funeste à la royauté. Aucun orateur, au cours de la discussion, ne dénonça, en termes plus vifs, le préjugé qui existait contre les forts détachés. « Vous n'avez pas vu, dit M. Thiers, comme je l'ai vu, comme l'ont vu les ministres qui étaient alors assis avec moi dans les conseils de la couronne; vous n'avez pas vu quelle question ç'a été que celle des forts détachés... Si vous adoptiez l'amendement..., cette effroyable question, vous l'auriez de vos propres mains réédifiée, vous auriez mis sur les pas de la royauté une difficulté énorme; une question qui était éteinte au profit du gouvernement et de la force nationale, vous l'auriez ravivée volontairement. Et pour quelle combinaison, grand Dieu! iriez-vous faire revivre sur les pas de la royauté une des plus redoutables questions qu'elle ait rencontrées à sa naissance? Une question si redoutable, que le grand intérêt de la défense nationale a échoué devant elle? Savez-vous ce qui arriverait?... Je crois bien que le gouvernement viendrait à bout des perturbateurs qui viendraient à main armée arrêter l'exécution des travaux. »

M. Thiers est arrêté par des exclamations. Mais l'impression qu'il a voulu produire ne s'efface pas. Il n'y a pas assez longtemps du dernier changement de régime; on en est encore à craindre le prochain. Il a fait prévoir que les forts, sans l'enceinte, provoqueraient des désordres, peut-être une révolution, et sa cause est gagnée.

C'est ainsi que la Chambre des députés décida la construction de

[1] *Moniteur*, 27 janvier 1841.

forts pour combattre l'étranger, et d'une enceinte continue pou combattre au besoin les forts.

L'accord qui se fit coûta, non pas 75 millions, comme disait M. de Golbery, mais plus de 100 millions. Il coûta bien plus encore, si l'on tient compte des servitudes militaires maintenues depuis quarante ans.

La Chambre des pairs se montra hésitante. La commission, dont M. le baron Monnier fut rapporteur, se contentait des forts détachés. On parla beaucoup plus des exigences de la défense nationale, et beaucoup moins des ombrages causés à la liberté. Cependant M. le duc de Noailles, avec une franchise courageuse et une rare pénétration, demanda compte aux députés de la gauche des arrière-pensées qui leur avaient fait accepter la transaction imaginée par M. Thiers.

« Ce qui m'étonne, dit-il, c'est qu'après s'être tant alarmés en 1833, leurs craintes se soient tout à coup calmées; et que ces mêmes forts ne leur aient plus paru en rien redoutables, parce qu'une enceinte de 30 pieds de haut, dont ils font une condition expresse, sera élevée tout autour de la ville. Et à quoi cette enceinte leur servira-t-elle pour protéger la liberté qu'ils croyaient menacée? En quoi détruira-t-elle le danger des forts, qu'ils croyaient si dangereux? Est-ce donc pour que la population de Paris se défende du haut de ses murailles contre les attaques de son gouvernement? Est-ce pour que les feux se croisent du haut des remparts et des forteresses? Est-ce pour créer un moyen terrible de plus, d'organiser la guerre civile dans la capitale? »

Hélas! toutes les prévisions devaient trop exactement se réaliser! Pour l'honneur de la France, le canon des forts a tonné pendant quatre mois contre l'étranger, et, avant le départ de l'étranger, le canon des bastions, occupés par la Commune, a été pointé contre les forts.

L'enceinte a-t-elle rendu pendant le siège de tels services qu'on ne puisse songer à la rompre, même aux endroits où elle paraît le moins utile, par exemple, dans toute la partie protégée par la Seine? Cette grave question mérite une étude spéciale. Je n'ai voulu rappeler ici qu'un fait historique : l'enceinte a été établie en vertu de raisons, avant tout politiques, et pour transiger avec le parti révolutionnaire, auquel les forts détachés étaient désagréables.

Aujourd'hui, les représentants les plus avancés du parti révolutionnaire veulent bien renoncer à cette garantie. La Commune consent à se passer de l'enceinte continue. C'est un grand point par le temps qui court. Reste à savoir si l'intérêt de la ville exige cette suppression, — ce qui n'est guère douteux, — et, avant tout, si l'intérêt de la patrie peut la permettre, — ce qu'on a lieu d'espérer.

Denys Cochin.

L'ENSEIGNEMENT D'ÉTAT

ET LE BUDGET DES CULTES

I

S'il en est parmi les auteurs de la loi sur l'enseignement laïque et obligatoire qui ont cru mettre fin aux exigences du radicalisme, en lui accordant cette satisfaction, ils peuvent mesurer aujourd'hui l'étendue de leur erreur. Loin de terminer la lutte, ils l'ont ouverte; loin d'éteindre les passions, ils les ont allumées; loin d'arrêter l'esprit de persécution, en lui faisant sa part, ils lui ont créé à lui-même des nécessités qui l'entraînent, pour conserver les positions qu'on lui a cédées, à en occuper d'autres.

On ne voulait, disait-on, qu'affranchir l'école : c'est l'Église, au fond, qu'il s'agit d'asservir. On ne voulait que soustraire l'enseignement au clergé; c'est le culte que, en réalité, on prétend livrer à l'Etat. On ne parlait que de détruire la loi de 1850 : c'est le pacte du 26 messidor an IX, c'est le Concordat qu'on entreprend d'abolir.

La question est de l'abolir sans le dénoncer, et d'en mettre à néant les principes, sans cesser d'en invoquer le nom. On s'était souvent servi de cette maxime, et on la répétait hier encore au Sénat, que du moment que l'Eglise réclamait les avantages du Concordat, elle devait en accepter les charges. C'est un argument qu'on trouve bon, lorsqu'il s'agit d'opposer un refus à l'Église, mais qu'on cesse d'alléguer, lorsqu'il s'agit de lui reconnaître un droit. On n'entend retenir du Concordat que les entraves aggravées par les articles organiques, en y ajoutant soi-même le poids de rigueurs nouvelles. Supprimer graduellement le budget des cultes, pour retirer au clergé les moyens de vivre sans prononcer la séparation de l'Église et de l'État, pour garder les moyens de l'opprimer, tel est le but que l'on poursuit.

Ce but ne s'aperçoit pas, au premier abord, dans la succession

des mesures, isolées à dessein, que le régime actuel prend contre l'Église; mais il éclate dès qu'on les rassemble. La loi du 28 mars aura eu l'avantage de le dévoiler, en obligeant le gouvernement à multiplier les abus pour imposer son programme.

C'est qu'ici les enfants sont en cause; et, quoi qu'on fasse, on ne peut reléguer dans une sphère à part les questions qui les touchent. Dans leur frêle existence, ces enfants représentent les destinées du pays. De l'éducation qui leur sera donnée, des leçons qu'ils auront reçues, des principes qu'ils auront accoutumé de suivre, dépendront la paix des familles, la dignité des carrières, la sureté des engagements, la probité des relations commerciales, l'honneur des mœurs publiques, toutes les vertus, toutes les pratiques, toutes les habitudes qui font la prospérité morale et matérielle d'un peuple. La modeste salle d'école est devenue l'arène des plus grands intérêts qui puissent émouvoir une société : « L'instruction obligatoire, disait naguère un orateur qui n'hésitait pas à sacrifier à l'enseignement d'État les droits fondamentaux des conseils électifs, l'instruction obligatoire, c'est la question, et il n'y en a pas d'autres. C'est la question républicaine par excellence, la question qui passionne le pays républicain, la question d'où dépend l'avenir même de la république... Toute la bataille républicaine se livre aujourd'hui sur cette question des écoles [1]. »

De là contre l'élan des consciences, contre la protestation des intérêts, contre la résistance de ces populations qui, sans bien se rendre compte des combinaisons législatives, démêlent qu'on veut détruire la foi dans l'âme de leurs enfants, de là cet acharnement de la secte démagogique, entraînée elle-même à des excès que n'avaient pas prévus beaucoup de ceux qui l'ont suivie. Lutte formidable, il n'y a pas à se le dissimuler, lutte qui rappelle le conflit provoqué par la Constitution civile du clergé, et qui pourra, sous l'impulsion de causes semblables, en renouveler les attentats : car aujourd'hui, comme alors, elle s'agite entre la passion qui ose tout, même le crime, et la conscience qui ne craint rien, même la mort.

II

Le gouvernement, on le sait, a cité devant le conseil d'État un certain nombre d'évêques, prévenus d'abus et d'excès de pouvoir, pour avoir communiqué aux fidèles de leurs diocèses les condamna-

[1] Chambre des députés. Séance du 24 décembre 1882. Discours de M. Clémenceau.

tions prononcées par la congrégation de l'Index contre quatre manuels d'enseignement civique.

Que le ministre des cultes ait cru devoir ressusciter cette procédure éteinte des appels comme d'abus, ce n'est pas là ce qui peut nous étonner ou nous émouvoir. Il est entendu que la république n'a rien de commun avec l'ancien régime; mais ce qu'elle répudie en lui, ce sont uniquement les gloires : ses hommes d'État, ses grands capitaines, son admirable magistrature, ses rois patriotes, ses franchises locales, sa diplomatie nationale, ses croyances religieuses. De tout cela elle ne veut rien admettre, ni rien hériter; le nom, les antécédents et l'influence de ses ministres le proclament assez haut.

Il n'y a qu'une chose, dans ce régime, que la république ne déteste pas : ce sont les traditions despotiques. Bien au contraire, elle les reprend, elle les recherche, elle les déterre avec un soin jaloux; partout où elle peut découvrir quelque instrument d'oppression, depuis longtemps jeté au rebut, elle s'en empare, elle le remet à neuf, elle l'isole de toutes les conditions qui en justifiaient ou en excusaient l'emploi; elle l'accommode à son usage. De quelque nom ou de quelque date qu'il porte l'empreinte, elle se l'approprie : « *Il* doit être à nous », dirait-elle volontiers, suivant le mot fameux de ce héros des théâtres de boulevard dont la physionomie semble être devenue un type officiel. L'empire même, les deux empires, le second comme le premier, trouvent grâce aux yeux de la république, s'ils peuvent lui fournir quelque texte bien arbitraire, dont elle s'arme pour blesser un droit ou servir une vengeance. Ce n'est donc pas le retour de l'appel comme d'abus qui nous frappe, c'est le motif dont on le couvre, c'est la pensée que ce motif dénonce.

Cette pensée, disons-le tout de suite, c'est d'imposer un enseignement d'État, et de violer, au profit de livres outrageants pour la religion de la majorité, la neutralité garantie par la loi.

La lettre ministérielle qui informe les évêques des poursuites dirigées contre eux, invoque l'article premier des lois organiques : « Aucune bulle, rescrit, décret, mandat, provision, signature servant de provision, ni autres expéditions de la cour de Rome, même ne concernant que les particuliers, ne pourront être reçus, publiés, imprimés, ni autrement mis à exécution sans autorisation du gouvernement. »

Le rédacteur de la lettre ministérielle ajoute : « Cet article n'est que la reproduction d'une ancienne maxime de notre droit constamment appliquée à toutes les époques, et qui s'appuie sur les considérations les plus élevées d'intérêt public. »

Il aurait bien dû faire connaître « ces considérations élevées ». On aurait pu juger s'il s'en rendait compte et si le seul exposé de ces considérations ne démentait pas l'application qu'il en prétend faire aux circonstances présentes.

Faut-il répéter ici ce qui a été cent fois établi, ce qu'en 1850 les orateurs de la gauche reconnaissaient eux-mêmes [1], c'est que les articles organiques, insérés par surprise à la suite du Concordat, n'ont jamais été admis par le Saint-Siège; c'est que le texte cité est en absolu désaccord avec le traité conclu entre le pape et le Premier consul, puisqu'il tend à entraver l'exercice de la religion catholique que ce pacte garantit? Faut-il dire qu'appliquées sous l'ancienne monarchie, ces prohibitions trouvaient leur explication dans les institutions qui régissaient alors la France? Le roi, *évêque du dehors*, ne se contentait pas de laisser entrer dans le royaume les prescriptions de l'Église; les ayant reçues, il se croyait tenu d'en exiger l'observation; il en faisait des lois de l'État, et comme il attribuait cette conséquence à la publication des actes du Saint-Siège, il prétendait ne l'autoriser qu'après s'être rendu compte des engagements qu'elle lui imposerait.

Que cet état de choses eût ses inconvénients et ses périls, que la protection pût dégénérer en oppression et que la main qui devait soutenir l'autel fût quelquefois tentée de peser sur lui, ce sont là des questions qui appartiennent à l'histoire. La vérité, c'est que cette législation n'existe plus, et qu'avec les obligations qu'avait acceptées l'État sont tombées les prérogatives qu'il s'était arrogées.

Si maintenant nous parlons du Consulat et de l'Empire, toutes réserves faites sur l'origine des articles organiques, peut-on comparer avec un temps où la liberté de la presse est absolue, où les plus criminelles publications s'étalent au soleil, un régime où le chef de l'État ne laissait rien paraître sans son autorisation, où il imposait aux journaux des rédacteurs d'office, où le silence universel était la loi commune? Aujourd'hui le dernier des folliculaires peut parler des décrets du Saint-Siège pour les outrager; l'évêque seul, voulant les recommander au respect de ses diocésains, serait tenu de n'en rien dire!

L'absurdité est si manifeste que le gouvernement lui-même l'a sentie. Bien d'autres communications ont été faites, depuis dix ans, par les évêques; bien d'autres actes de la cour de Rome ont été transmis par eux aux fidèles. Le gouvernement ne s'y est point opposé. Cependant si le seul fait d'une pareille communication est coupable, il faut le frapper chaque fois qu'il se produit. Il sera

[1] Assemblée législative, 2 avril 1850. Discours de M. Jules Favre.

établi, par exemple, que l'évêque ne pourra désormais notifier aux fidèles l'indult annuel qui les dispense de l'abstinence le samedi, que si l'administration des cultes l'a autorisé. On ne fera gras que par la permission de M. Ferry ou de M. Flourens.

Nos gouvernants, qui n'en sont pas à craindre le ridicule, ont pourtant reculé devant cette interprétation.

D'où vient donc qu'ils la reprennent aujourd'hui? Y a-t-il en cause un acte officiel? A-t-on méconnu un article de la Constitution, une loi, un décret, un arrêté? Non. Il n'y a en question que des ouvrages publiés par de simples particuliers. Des auteurs, nommés Paul Bert, Compayré, Steeg, Gréville, ont composé des manuels destinés aux écoles primaires; dans ces manuels, les croyances religieuses, les vérités naturelles, Dieu, l'âme, l'immortalité, sont attaquées, défigurées, calomniées ou intentionnellement omises. L'Église juge que ces livres ne peuvent entrer dans les familles chrétiennes, et s'adressant à ceux qui reconnaissent son autorité, elle leur en défend la lecture.

On s'en étonne; on en fait un crime aux évêques.

Mais, à votre avis, que devaient-ils donc dire? Nous nous rappelons ce procès qu'en 1860 le journal le *Siècle*, d'accord avec les ministres du temps, intenta à Mgr Dupanloup, sous prétexte que le grand évêque l'avait diffamé. La cour débouta le plaignant, elle rappela les injures sans nombre que le journal avait adressées au prélat, « le qualifiant de factieux, de fougueux ligueur, de prêtre infidèle, qui ne recule pas devant l'idée du carnage », et elle résuma son arrêt dans ces mots : « Considérant qu'à toutes ces accusations on ne conçoit guère qu'un évêque puisse répondre autre chose, sinon qu'il est calomnié[1]. »

On ne conçoit guère, dirons-nous à notre tour, qu'ayant à juger des livres manifestement hostiles à la foi catholique, des évêques puissent faire autre chose que de les condamner.

Dans tous les cas, qu'est-ce que le gouvernement a à voir dans ces condamnations? En quoi intéressent-elles son autorité? Elles ne regardent que la conscience; c'est dire assez qu'elles ne sont point de son domaine.

C'était bien ainsi qu'on l'avait compris, tout d'abord. Ah! dans le premier moment, on ne songeait pas à se plaindre de ces condamnations; loin de là, on s'en vantait. Être condamné par l'Index, quel honneur devant les électeurs, quel titre à faire valoir dans les comités! quel sujet de réclame dans les journaux! On avait compté sans les droits d'auteur; on n'avait pas songé que l'ache-

[1] Procès de Mgr Dupanloup, 1860. — *Œuvres de Berryer*. — *Plaidoyers*, III, p. 391.

teur pourrait avoir des scrupules et que les recettes en pourraient souffrir. Il s'est trouvé que les décrets de l'Église avaient plus d'importance qu'on ne l'avait soupçonné; ils ont fait réfléchir, non seulement les parents, mais bon nombre de maîtres qui veulent rester chrétiens, mais jusqu'à des libraires, qui ont déclaré aux municipalités stupéfaites qu'ils ne leur fourniraient plus les ouvrages censurés; à ce coup, les figures se sont rembrunies et les chants de triomphe ont tourné en cris de colère.

Le plus fameux des écrivains condamnés a lui-même trahi le secret. Dans une lettre publiée par la *Petite République française*, il a demandé que les traitements des évêques fussent supprimés et que l'argent en fût employé à acheter les manuels interdits [1]. L'idée part d'un homme qui joint à l'esprit de secte l'esprit des affaires. Le gouvernement aura sans doute pris note de la proposition. En attendant, il a déféré les évêques au conseil d'État.

Mais quel aveu dans ces poursuites! Quel démenti à toutes vos assurances! Vous nous disiez tant que la foi était éteinte et que c'était faire violence aux familles que de maintenir dans les écoles l'enseignement religieux! S'il en est ainsi, qu'importent les décrets de l'Index? Ils ne regardent que les croyants, et, s'il n'y a plus de croyants, pourquoi vous en inquiéter? Votre émotion contredit vos paroles; elle prouve que vous avez conscience de l'autorité qui s'attache aux prescriptions de l'Église; elle montre que vous sentez, mieux que personne, la vitalité de ce culte dont vous proclamez la fin. La condamnation, dont vous prétendez frapper les évêques, ne tombera que sur vous. On est libre, matériellement parlant, d'enfreindre leurs défenses; on ne l'est pas, les fonctionnaires le savent, d'enfreindre les vôtres, et c'est votre tyrannie que vous dénoncez en essayant d'étouffer leur voix.

Vous n'avez pas supposé d'ailleurs que les décisions de votre conseil d'État auraient la vertu de calmer les âmes troublées par les mandements des évêques? Vous ne pouvez vous dissimuler que, pour elles, ces décisions seront non avenues. Déjà, sous un régime bien différent du régime actuel, sous des ministres dont on offenserait la mémoire en les comparant avec leurs successeurs, M. de Montalembert se raillait de ceux qui avaient pu s'imaginer que les arrêts du conseil d'État rassureraient les consciences : « De deux

[1] « ... Si l'on avait enlevé pendant trois mois la paye à Monseigneur et aux curés qui ont lu des insultes contre le gouvernement et avec cet argent si l'on avait acheté de ces livres que l'on défend, pour les donner gratis aux enfants et dans toutes les écoles, l'on aurait lu ces livres et cela aurait fait un grand bien. » Article de M. P. Bert, cité par la *Gazette de France* du 4 mars 1882.

choses l'une, disait-il, ou les consciences sont catholiques ou elles ne le sont pas. Si elles ne le sont pas, elles ne peuvent pas être troublées par un évêque et n'ont pas besoin d'être rassurées. Si elles le sont, ce n'est pas à vous qu'elles reconnaîtront le droit et le pouvoir de les guérir. Je le demande à tout homme de bon sens, y a-t-il une idée plus risible que celle d'une conscience assez délicate pour être troublée par les dires d'un évêque et en même temps assez facile pour être rassurée par un rapport de M. le vicomte d'Haubersart ou une ordonnance de M. Martin (du Nord). Oui, je défie qu'on me trouve en France un seul homme qui dise : Hier j'étais troublé; mon évêque avait dit des choses qui m'inquiétaient; mais aujourd'hui M. d'Haubersart et M. Martin ont parlé. Me voilà tranquille [1]. »

Que dirions-nous aujourd'hui? Et sous quelle image pourrions-nous bien nous représenter les consciences qui, troublées par les déclarations des évêques, se sentiraient rassurées par les paroles de M. Castagnary ou de M. Gougeard?

III

La secte ne se fait, à cet égard, aucune illusion, et c'est à d'autres moyens qu'elle veut demander le secret de vaincre les résistances.

L'un des traits qui caractérisent ce parti, c'est qu'il ne peut vivre avec la loi. Même quand c'est lui qui l'a faite, il ne peut s'y tenir; la loi le gêne par cela qu'elle est une loi. Comme il ne représente que des passions, il ne reconnaît pas de frein. Si les lois lui font obstacle, il les viole ou les tourne par des décrets; si ses propres décrets lui opposent une limite, il la franchit et passe outre.

C'est ce parti qui a proposé de voter la loi du 28 mars; il a détruit les garanties fondées en 1850; il a emprisonné la liberté d'enseignement dans le réseau de ses juridictions et dans les mailles perfides de sa jurisprudence. Cependant il n'a point osé la supprimer entièrement, il n'a pu refuser aux familles le droit d'ériger ou d'entretenir des écoles privées, et c'est en alléguant ce droit, illusoire pourtant dans un grand nombre de communes, qu'il a capté plus d'un suffrage. Si peu qu'il ait dû accorder, c'est encore trop pour lui. Qu'est-il arrivé en effet? Les catholiques se sont réunis; en dépit des difficultés et des pièges accumulés sous

[1] Chambre des pairs, séance du 16 avril 1844.

leurs pas, ils ont accepté vaillamment et patiemment l'étroit et dangereux terrain qui leur était laissé; ils se sont dit qu'ils l'occuperaient, du moins, tout entier, et laissant là, devant le péril imminent, ces parades déclamatoires et vaines dont se repaît trop souvent la frivolité des partis, ils se sont résignés à marcher pas à pas, évitant les embûches, déjouant les trames, remplissant les obligations conciliables avec la conscience, tirant de la loi tout ce qu'elle pouvait donner, et demeurant dans les termes de ses prescriptions pour y enfermer, avec eux, ceux qui les avaient rédigées contre eux.

La loi leur ouvrait l'accès des commissions scolaires; ils y sont entrés. La loi leur permettait d'établir des écoles privées; ils en ont établi, ils en établissent chaque jour. La loi leur laissait, sous certaines conditions, le choix de leurs instituteurs; ils ont appelé dans leurs écoles les congrégations chassées par les conseils municipaux, et à la suite des maîtres, les élèves sont venus.

Que n'a-t-on pas essayé pour décourager ce grand effort! Que de lenteurs calculées, que de contestations sans foi, que de fraudes on découvrirait, si l'on pénétrait dans le détail des luttes engagées par l'administration avec les écoles libres! Tantôt ce sont de sottes querelles sur l'emplacement du local, tantôt des chicanes déloyales sur la date de la déclaration d'ouverture de l'école, sur l'autorité à laquelle elle aurait dû être remise ou sur la formule de sa rédaction; parfois la pièce justificative de cette déclaration, faite au temps prescrit, ne se retrouve plus, et ceux qui l'ont égarée, qui peut-être l'ont détruite ou cachée, s'arment de sa disparition pour exiger une déclaration nouvelle et retarder d'un mois l'ouverture de l'école.

N'importe, dans ces conflits quotidiens, dans ces marches obscures, les catholiques ne se sont pas lassés; ils ont pris force et expérience; ils ont vu les familles s'empresser vers leurs écoles, au mépris des exhortations ou des menaces officielles. Les choses en sont venues à ce point dans plus d'un département que, pour arrêter la désertion, les instituteurs publics ont obtenu de leurs chefs l'autorisation ou reçu d'eux le conseil de continuer dans leurs classes les exercices religieux. Ainsi, par un arbitraire sans égal, le même gouvernement punit par la révocation du maître l'enseignement du catéchisme dans les communes où il ne redoute pas la concurrence, et il le permet ou l'encourage dans les communes où il la craint.

Ne vous fiez donc pas à cette tolérance, habitants des communes, dans lesquelles elle s'exerce. Cette tolérance n'est qu'une tactique; on ne se résigne à s'écarter, sur quelques points, de la neutralité en faveur de l'enseignement religieux que pour préparer les

moyens de la violer partout contre lui. Le catéchisme n'est momentanément laissé entre les mains de l'instituteur officiel que pour servir de passeport aux manuels civiques.

Mais comment faire de ces manuels des livres obligatoires?

Les ministres ont dit bien haut que les conseils de l'instruction publique n'avaient pas le droit d'intervenir dans le choix des livres de classe. « Il n'y a pas aujourd'hui de livres autorisés, a déclaré M. Duvaux au Sénat. Ce sont les instituteurs qui, dans des conférences spéciales, désignent les livres qu'ils veulent voir introduire dans leurs écoles[1]. » Soit; l'instituteur fait le choix; mais d'autres le lui dictent. Imposer d'office le manuel de M. Paul Bert, ce serait dissiper toute équivoque. Autant vaudrait écrire sur chaque façade scolaire « École athée ». Cette franchise répugne à nos tartufes. Ils ne feront donc pas grand bruit du manuel de M. Bert; ils ne dédaigneront même pas d'exprimer au Sénat quelques regrets sur certaines pages du livre; mais ils feront connaître aux instituteurs, par voies directes et sûres, qu'ils aient à le choisir dans leurs conférences. L'ouvrage désigné, on le mettra sur la liste des livres de classe, avec quelques autres empreints du même esprit, et le Bulletin scolaire du département, en publiant la liste ainsi formée, ajoutera cette mention : « Ces livres sont seuls autorisés. »

C'est la candidature officielle appliquée aux manuels civiques. M. Jules Ferry, qui a écrit, en 1863, un opuscule sur les élections de ce temps, connaît à fond les procédés de cette candidature, et il a pu retrouver parmi les inspecteurs, à qui est confié le soin de propager les manuels civiques, quelques-uns de ceux dont il dénonçait alors le zèle à propager les candidatures de l'empire.

Le mot d'ordre, parti du centre, s'est révélé par l'universalité des réponses. Il est arrivé que les instituteurs de chaque département, à peu d'exceptions près, avaient, par une spontanéité singulière, indiqué les mêmes livres.

Mais, si le gouvernement n'est pour rien dans le choix de ces livres, la discussion est libre à leur égard. Si, de plus, ces livres violent la neutralité prescrite par la loi, on n'a pas seulement le droit, on a le devoir de les combattre[2]. Ce n'est pas manquer à la loi; c'est l'observer que de les repousser. Les parents sont donc

[1] *Journal officiel* du 27 décembre 1882.

[2] C'est ce qu'a très fortement fait observer Mgr l'évêque de Clermont, dans sa lettre du 11 février au ministre des cultes : « ... Si la législation laisse les instituteurs publics *libres* de choisir les livres d'enseignement, cette liberté du choix ne peut pas assurément être au préjudice de la neutralité religieuse de l'école, et encore moins au détriment de la liberté de conscience des parents et des enfants... »

dans leur droit, en refusant d'envoyer leurs enfants à des écoles où ces livres sont admis. Les commissions scolaires sont dans leur droit, en déclarant valables les excuses qui se fondent sur un pareil refus. Les catholiques sont dans leur droit, prêtres et laïques, en organisant des écoles où ces livres ne paraissent point. Les évêques sont dans leur droit, en condamnant des ouvrages qui, offensants pour la foi religieuse, blessent en même temps les garanties légales.

Nos gouvernants ne l'entendent pas ainsi, et ce recours à la loi les exaspère d'autant plus qu'il les démasque. Ils invoquaient la liberté, et il leur faut, du premier coup, avouer qu'ils ne peuvent la supporter. Ils se disaient étrangers au choix des livres de classe, et ces livres, qu'ils déclaraient ne pouvoir interdire, ils prétendent les imposer; ils avaient reconnu le droit d'organiser des écoles privées, et ils qualifient de rébellion l'exercice de ce droit. Ils avaient proclamé l'autorité des commissions scolaires, et cette autorité, qu'ils eussent préservée de toute entrave si elle se fût exercée contre les consciences, ils l'attaquent parce qu'elle les protège. Ils défèrent au conseil d'État avec les mandements des évêques contre les manuels civiques, les jugements des commissions qui reconnaissent aux familles le droit de repousser ces manuels, et, pour bien montrer ce qu'ils pensent de l'indépendance de l'assemblée à laquelle ils s'adressent, sans même attendre ses décisions et au risque de les déshonorer d'avance en les supposant déjà prises, ils révoquent, avant toute condamnation [1], les maires qui ont présidé les commissions, et suspendent le traitement des desservants qui ont obéi à leurs évêques.

IV

Il faut dire quelques mots des mesures dirigées contre les desservants. On peut assurer qu'elles vont se multiplier sous l'empire de la lutte engagée contre l'enseignement libre; mais il y a déjà plusieurs années que le gouvernement, contre tout droit, en a pris l'initiative.

Ce n'est pas une des moindres indignités de ce temps que de voir des sectaires pour qui tout se résout en questions d'argent, qui, incapables de fonder une institution, de diminuer un impôt, de soulager une misère, de mettre debout une réforme, passent leur temps à requérir, à demander, à quémander, sous un titre

[1] La condamnation est venue depuis. Le conseil d'État a confirmé l'attente des ministres, en annulant les décisions de la commission scolaire de Lavaur.

quelconque, indemnités, pensions, parcours gratuits, etc., des allocations pécuniaires, qui, à l'affût de toutes les spéculations, engagés dans des opérations ou des trafics dont ils se reprochent les uns aux autres, avec un égal cynisme, les mensonges, les hontes et les gains, ne rêvent que places et profits, ce n'est pas, disons-nous, une des moindres indignités de ce temps que de voir ces hommes s'abattre sur de pauvres desservants et leur disputer l'obole que ceux-ci partagent avec les malheureux de leur paroisse.

Aucune loi n'autorise ces suppressions de traitements. Mis en demeure devant le Sénat d'alléguer un texte à l'appui de leur usurpation, les ministres n'ont pu en présenter aucun. Comme le leur a très bien dit M. Batbie[1], après avoir dissous les communautés religieuses en vertu de lois prétendues existantes, ils ont dépouillé les desservants en vertu de lois qui n'existent pas.

Arbitraire qui, une fois entré sur un point dans les pratiques d'un gouvernement, devient promptement une habitude et s'étend à tous les domaines. L'armée en a fait récemment l'épreuve. La mise en retrait d'emploi prononcée contre de valeureux officiers, coupables d'être des Fils de France, part de la même prétention que la suppression du traitement de l'humble enfant du peuple qui dessert nos paroisses. C'est l'abandon de tous les droits à « la discrétion » du gouvernement, suivant le mot d'un ministre qui était digne de donner la formule, ayant commis l'acte. Mais, dans la sphère religieuse, l'audacieuse maxime prend un caractère à part. Elle tend à introduire, sans éclat, sans discussion, sans vote, une véritable constitution civile du clergé.

Qu'est-ce en effet que ce droit de supprimer ou de suspendre, malgré l'évêque, le traitement du desservant, sinon l'autorité de l'évêque usurpée par le préfet? Qu'est-ce que cette ingérence du pouvoir civil, sinon la liberté du ministère ecclésiastique anéantie? Si le préfet peut faire destituer le desservant, c'est du préfet que celui-ci dépend et non de l'évêque. L'Église nationale est instituée.

De quelque nom que ce pouvoir se couvre, par quelque main qu'il s'exerce, l'usurpation est la même et la liberté ne subsiste plus. Mais, en réalité, ce n'est ni le ministre ni le préfet, ce n'est pas même le maire, qui prononcent sur le sort du desservant; c'est ce qu'ils appellent « l'opinion publique »; cette opinion publique à laquelle ils sacrifient, dans l'armée, les officiers; dans l'enseignement, les établissements libres; dans l'ordre judiciaire, les magistrats; dans l'ordre religieux, le clergé paroissial aussi bien que les congrégations.

[1] *Journal officiel* du 1er décembre 1882.

En 93, il était de mode d'invoquer les sections. Les sections représentaient alors l'opinion publique : « Qu'est-ce que les sections, s'écriait Lanjuinais? c'est le centième des votants de chaque section, représentant les quatre-vingt-dix-neuf autres centièmes qui n'osent se montrer; c'est une nouvelle aristocratie élevée sur les débris de l'ancienne et qui n'est l'aristocratie ni de la science ni de la vertu. »

Se figure-t-on ce qu'est « l'opinion publique » dans un village? S'imagine-t-on par quels moyens et de quels éléments se forment ces manifestations dont s'arment les préfets pour frapper un desservant?

M. Bert a souvent dit que le moment était venu de faire de l'école, dans chaque commune, ce qu'étaient autrefois, selon lui, l'église et le château. Nous voyons ici une des applications du système. L'instituteur est devenu ce que, en 1850, M. Thiers ne voulait pas qu'il fût, l'*anticuré;* sous le mensonge de la neutralité, on le pousse à se poser comme l'ennemi du prêtre. C'est de la maison d'école, c'est de l'instituteur ou de l'institutrice que partent généralement les dénonciations contre le presbytère, et, moins l'instituteur ou l'institutrice sont recommandables, plus leurs accusations sont fréquentes et calomnieuses.

Ces dénonciations portent sur tout; ridicules ou odieuses, elles sont ce qu'il plaît au délateur d'inventer; quelquefois, comme pour le divorce, c'est une simple incompatibilité d'humeur qu'on invoque. On a bientôt fait de racoler des signatures. Il y a dans chaque village des garnements à qui personne ne voudrait confier son honneur ni sa bourse; mais ces garnements sont conseillers municipaux, membres des comités républicains, électeurs influents. Ils ont contribué à faire nommer le député. Ils sont toujours prêts à tomber sur le curé; les vertus qu'il prêche, les exemples qu'il donne sont pour eux autant d'insultes personnelles; ils vont trouver le préfet. Si le préfet est tiède, ils le menacent du député; si le député regimbe, ils le menacent d'un compétiteur.

En voilà assez pour stimuler tous ces courages. Ne sait-on pas ce que peuvent les comités sur leurs élus? Ne sont-ce pas les républicains eux-mêmes qui se sont chargés de nous révéler leur influence? Entendez M. Léon Say vous dire tout ce qu'ils ont amené de bouleversements et de destitutions dans l'administration des finances; M. Andrieux vous raconter comment les comités harcèlent les députés qui, à leur tour, harcèlent et renversent les ministres.

Ce sont là les puissances devant lesquelles s'anéantissent ces hommes qui reprochent aux religieux de faire abnégation de leur

volonté; qui prétendent défendre contre un Vincent de Paul ou un la Salle, contre un Lacordaire ou un Ravignan, la personnalité et la dignité humaines!

Saisi d'une plainte contre un desservant, le préfet ne se demande pas si la plainte est fondée, si les plaignants sont dignes de créance, si la paroisse réclame réellement un changement. Il ne voit que les embarras dont il est menacé, les exigences des comités, le courroux du député, sa propre destitution; ce qu'il veut, c'est se tirer d'affaire, et, sans plus de scrupules, il met l'évêque en demeure de révoquer le desservant ou de le déplacer.

Mais l'évêque s'inspire d'autres mobiles. Il a souci du bon droit de ses prêtres, de leur honneur, de leur avenir; tout disposé aux concessions qu'avoue la justice, il ne se résigne pas à frapper sans motifs. Comment consentirait-il à un changement qui paraîtrait consacrer une calomnie? Quelle situation pourtant lui est faite! On supprimera le traitement du prêtre que l'évêque n'aura pas condamné. S'il le déplace, il livre son honneur; s'il le maintient, il le laisse sans pain.

Ce ne sont point là des fables ou des exagérations. Nous parlons de ce que nous savons. On peut, à la tribune, colorer d'explications emphatiques ces basses menées de la peur et de la force. En fait, c'est ainsi que les choses se passent trop souvent.

Nous disions que ce régime ne peut vivre avec la loi. Ce n'était pas dire assez. Les droits mêmes qu'il a usurpés ne lui suffisent pas. Il lui faut sans cesse dépasser ses propres envahissements et manquer à ses engagements. Le ministre des cultes avait formellement répudié devant le Sénat la prétention de supprimer d'office le traitement des desservants. Quoi! prendre une telle décision sur le simple rapport d'un préfet, sans en avoir préalablement référé à l'évêque! Jamais le ministre n'y avait songé; on lui faisait injure en lui imputant pareille pensée. « Nous nous adressons directement à l'évêque, affirmait M. Fallières, c'est le chef hiérarchique, c'est le défenseur naturel, légal, du desservant en faute; nous lui signalons la conduite de ce desservant, et nous le mettons ainsi en demeure de prendre ses renseignements, de faire son enquête; ensuite nous attendons sa réponse[1]... » Faible garantie, quand le pouvoir civil est résolu d'avance à ne pas tenir compte de la réponse. Mais, si faible qu'elle soit, la garantie n'a pas même été respectée par le gouvernement.

Quelques semaines plus tard, le préfet de la Haute-Loire, sans souci de cette autorité hiérarchique qu'avait invoquée son ministre,

[1] *Journal officiel* du 1er décembre 1882.

sans consulter l'évêque, adressait directement aux curés de son département une circulaire pour les menacer des rigueurs de son administration, et sur quel motif fondait-il cette étrange menace? Sur la part que les curés pourraient prendre à l'organisation des *Écoles catholiques libres :* « Je dois vous rappeler, leur écrivait-il, qu'il est du devoir de tout ministre d'un culte reconnu par l'État, de ne prendre aucune part à la propagande des comités organisant la résistance à des lois d'État [1]. »

Ainsi les lois de l'État reconnaissant les écoles libres, c'est résister à ces lois que de fonder ou de favoriser ces écoles. On se révolte contre la loi quand on use des droits qu'elle confère.

A-t-on blâmé ce préfet? L'a-t-on désavoué? Lui a-t-on fait remarquer qu'il manquait lui-même à la loi, en traitant de rebelles ceux qui la mettaient en pratique? Lui a-t-on fait comprendre qu'il avait infligé un démenti à son ministre, en méconnaissant l'ordre hiérarchique que celui-ci avait promis d'observer? On ne nous l'a pas dit; mais ce que chacun a pu voir, c'est qu'à la suite des préfets, le gouvernement est venu lui-même violer à la fois la loi et sa parole.

Dans une lettre écrite au nom du ministre, lettre dont l'inconvenante rédaction [2] fait supposer que son auteur préfère à la gloire scientifique qui a illustré son nom les souvenirs révolutionnaires qui l'ont rendu fameux, le directeur général des cultes a signifié à l'évêque d'Annecy, sans enquête préalable de la part de ce prélat, qu'il avait supprimé le traitement de dix desservants et d'un curé de son diocèse : « Cette première mesure disciplinaire, ajoutait-il, est prise sans préjudice de toutes celles auxquelles il y aura lieu de recourir à l'égard de ceux qui se sont rendus volontairement complices des actes de désobéissance aux lois de l'État, dont vous vous êtes fait l'auteur principal. »

Il n'y a que les contempteurs habituels de la loi pour en rappeler les dispositions en un pareil langage. Ces lois qu'il invoque, le représentant du ministre les viole dans la lettre même où il les invoque. Il cite le curé de Viuz-la-Chiesaz parmi les prêtres dont le traitement est supprimé. Or, de l'aveu du ministre des cultes, parlant au Sénat, la situation des curés est distincte de celle des desservants, et le gouvernement ne se reconnaît pas vis-à-vis des premiers le droit qu'il s'attribue arbitrairement contre les seconds.

[1] 14 février 1882. — Circulaire de M. R. Allain-Targé aux curés du département de la Haute-Loire.

[2] « Du ton de cette lettre, écrivait le *Parlement,* nous ne dirons rien, sinon qu'il est regrettable de voir les agents de l'État emprunter à l'intolérance radicale une de ses plus fâcheuses habitudes : l'impolitesse. »

C'est quelques jours après cette distinction faite par le ministre lui-même que le directeur général des cultes vient, en son nom, la détruire et qu'il enveloppe dans une rigueur commune curés et desservants.

Est-ce tout? Non. — Ce gouvernement ne se contente pas d'attendre les dénonciations des comités; il ne lui suffit pas de se faire le docile et honteux instrument des animosités et des vengeances locales. Il va lui-même les chercher, les solliciter, les encourager; il provoque les maires à la délation; il leur enjoint d'épier, de surprendre, de noter les paroles, les gestes, l'attitude du curé et de ses paroissiens, et de lui en faire un rapport[1]. Envoyées clandestinement, comme tout ce qui est inavouable, ces instructions ont été divulguées par d'honnêtes magistrats qu'elles avaient indignés; ceux-ci se garderont de les appliquer. Mais les autres... Quel usage en vont-ils faire, et quelle responsabilité pèsera sur les administrateurs qui n'ont pas craint d'aller remuer, dans les bas-fonds de chaque village, ces instincts de violence, ces soupçons, ces trahisons, ces viles et sourdes calomnies, tristes et ordinaires présages des grands attentats[2]!

La persécution religieuse est la conséquence forcée de ce système, et avec elle la suppression du budget des cultes. Cette suppression ne se fera point avec éclat; elle ne sera pas l'objet d'une déclaration officielle, mais elle résultera hypocritement des suppressions individuelles prononcées contre les ministres de l'Église.

On ne peut empêcher, en effet, que, dans chaque paroisse, le

[1] Voy. notamment les circulaires des sous-préfets d'Issoire et d'un des arrondissements du département de l'Hérault, circulaires datées du 22 février, et divulguées, la première, par la *Gazette d'Auvergne*, la seconde, par l'*Éclair*, de Montpellier.

[2] Citons, non pas à titre d'exception, mais comme exemple de ce qui se passe à l'heure présente dans les diocèses de France, le passage suivant d'une lettre de Mgr l'évêque de Saint-Dié au ministre des cultes, lettre dans laquelle le prélat proteste contre les suppressions de traitement, arbitrairement et injustement infligées à huit de ses prêtres : « De mémoire d'homme, on n'a rien vu dans les Vosges de comparable à ce qui se pratique aujourd'hui; *les dénonciateurs sont partout et assiègent chaque presbytère*, ils accusent et calomnient à leur aise; car ils frappent en secret des victimes qui ne peuvent se défendre. Ce qui rend cette situation plus pénible encore, c'est la jurisprudence suivie depuis quelque temps par le ministère des cultes; ainsi huit prêtres viennent d'être condamnés à des peines graves, *sans avoir été mis en demeure de se justifier, sans savoir même qu'ils étaient dénoncés...* » — 12 mars 1883. — C'est ainsi que le ministère tient les promesses faites au Sénat par M. Fallières : chaque jour les feuilles publiques enregistrent de nouvelles suppressions de traitement, prononcées contre les curés.

curé ne soit, en matière religieuse, le guide naturel des familles catholiques. C'est à lui qu'elles demandent conseil sur les livres qu'il convient de laisser aux mains de leurs enfants, sur les écoles dignes de leur inspirer confiance. Autrefois, sous l'empire de la loi de 1850, la bonne intelligence régnait généralement entre le prêtre et l'instituteur. A la veille de la rentrée d'octobre, le curé ne manquait pas d'annoncer à ses paroissiens la réouverture des classes; il engageait les parents à envoyer, dès le premier jour, leurs enfants à l'école, et nulle recommandation ne valait pour le maître cette parole tombée du haut de la chaire.

Il est évident que cette parole, le curé ne peut plus la dire en faveur des écoles publiques. Mais le silence même lui est-il possible? Quand les familles l'interrogent, peut-il ne pas leur répondre, et s'il voit entre les mains des enfants quelque ouvrage contraire à leur foi, s'il apprend que dans l'école l'enseignement est hostile à la religion, peut-il ne pas avertir les parents? Peut-il ne pas leur faire un devoir d'arracher leurs enfants à des leçons qui les perdraient? C'est le cri de sa conscience, c'est la première de ses obligations; s'il y manquait, il encourrait le mépris de ceux-là mêmes qui se font ses accusateurs. Mais, comme ces livres sont partout répandus, partout le curé devra les signaler aux familles; partout dès lors se dresseront contre lui les dénonciations des comités et, à leur suite, les vengeances du gouvernement.

L'enseignement d'État, tel qu'il est compris et appliqué par la république, porte donc avec lui la spoliation de l'Église. C'est l'abolition inavouée, mais réelle, du Concordat. On voudra ôter aux ministres du culte les moyens de vivre, espérant par là les faire taire.

L'enfant terrible du parti s'est encore chargé, sur ce point, de révéler le programme : « Vous avez parfaitement raison, écrivait dernièrement M. Paul Bert à une feuille de l'Allier, en rappelant que le gouvernement a le droit de supprimer, sans autre formalité, tous les traitements des desservants, si bien qu'on pourrait ainsi, par mesures individuelles et justifiées par des faits, arriver à la *suppression presque totale du budget des cultes*. Quant aux curés et évêques, c'est autre chose. Mais avouez que ces gaillards-là choisissent bien leur moment, alors qu'une loi dont *je suis le rapporteur* va bientôt permettre de les punir comme de simples desservants... »

Il n'y a point à se plaindre de ce langage. Il éclaire. C'est un personnage officiel, c'est un ancien ministre des cultes, c'est le rapporteur de la loi du 28 mars qui s'exprime de la sorte. Cela peint l'*enseignement neutre* sous la république.

V

Étrange contradiction, si quelque chose pouvait surprendre de la part des sectaires qui pèsent sur notre pays! Ont-ils assez déclamé contre la tyrannie des évêques? Ont-ils assez répété que « le bas clergé », suivant leur expression, était à la merci de ses chefs et que la mission de la république était de l'émanciper! Ils reprochent en ce moment aux évêques de ne pas se prêter assez facilement au changement des desservants, et ils leur contestaient autrefois le droit de les changer. Ils veulent aujourd'hui que le desservant soit à tout instant déplacé au gré du pouvoir civil, et ils demandaient, en 1848, qu'il ne le fût jamais au gré de l'évêque.

La Chambre des députés et, après elle, le Sénat ont tenu, cette année, à inscrire dans le budget des cultes le traitement des desservants sous le nom d'*allocation*, afin d'en établir le caractère temporaire et révocable. Ce fut aussi dans la discussion du budget des cultes que les membres de la gauche, en 1850, introduisirent la pensée de transformer la situation du desservant. Mais alors ce n'était pas pour le déclarer révocable, c'était au contraire pour le rendre inamovibile.

L'amendement présenté et soutenu par M. Jules Favre était ainsi conçu :

« Le gouvernement présentera, dans le plus bref délai possible, un projet de loi destiné à rétablir l'inamovibilité des desservants et des succursalistes... »

Il s'agissait, disait-on alors, de « faire cesser l'état de dépendance et de servitude du clergé »; loin d'alléguer contre lui les articles organiques, qui déterminaient le caractère révocable du titre des desservants, on les écartait, on ne les voulait pas admettre dans le débat et c'était la gauche qui venait rappeler elle-même que « le Saint-Siège n'avait jamais reconnu les articles organiques », que ces articles vis-à-vis du pape étaient « le néant ».

Que nous sommes loin de cette argumentation! Et combien la surprise augmente quand, regardant les noms des représentants qui appuyèrent à cette époque l'inamovibilité des desservants, on retrouve beaucoup de ceux qui sont aujourd'hui les plus ardents à les vouloir toujours amovibles. 132 votants avaient adopté cette proposition que repoussèrent 433 voix, et parmi ces 132 votants on remarquait MM. Carnot, Maigne, Noël-Parfait, Schoelcher, Ronjat, Saint-Romme, Testelin, etc.

Demandez-leur aujourd'hui, demandez à ces mêmes hommes, ce qu'ils pensent de l'inamovibilité des desservants. C'est qu'au-

jourd'hui, comme alors, sous des formes diverses et souvent opposées, ils n'ont en vue qu'une chose : faire invasion dans le domaine religieux et soumettre au pouvoir civil les lois et les règlements de l'Église. Aussi s'appliquent-elles à la tentative présente, les paroles qu'en son grand langage le rapporteur du budget de 1850, Berryer, adressait à une proposition en apparence contraire.

« Vous parlez de liberté, disait-il aux auteurs de l'amendement; mais respectez celle qui émane, je ne dirai pas seulement de la constitution écrite, mais de la constitution naturelle de toute société humaine; respectez la première et la plus auguste de toutes les libertés, la liberté de l'Église, c'est-à-dire la liberté de la conscience même.

« Qu'est-ce que l'Église? C'est la société des hommes liés par leur conscience devant Dieu. C'est ce qu'il y a de plus noble, de plus pur, qui constitue la société que nous appellons Église. L'étymologie, le sens, la consécration du mot, indiquent que cette société, par son caractère, par sa nature, par son objet, est au-dessus de toute autre société; ses libertés, elle les revendique; c'est son domaine, et dans son domaine elle doit être libre, libre au-dessus de vos attaques; vous devez la respecter. »

Et, rappelant à ce parti, qui se défendait de vouloir recommencer les violences de 93, le premier acte législatif d'où ces violences étaient sorties, Berryer continuait :

« Oui, il fut un jour, en France, où une assemblée de législateurs crut ne pas violer les principes, en intervenant dans le gouvernement de l'Église; oui, il fut un jour où une réunion de législateurs voulut faire la constitution de cette société spirituelle. Eh bien, vous avez vu les résultats déplorables de la constitution civile; vous avez vu les victimes, vous avez horreur des conséquences affreuses du combat qui s'est livré. Quand les hommes qui portaient dans leur cœur et dans leur conscience les droits de l'Église ont voulu résister à la violation de ces droits, violation émanée d'une assemblée politique, vous avez vu quelle a été l'issue sanglante de ces luttes; vous en avez horreur, vous ne voulez pas les renouveler... Je vous crois; mais je vous dis que vous faites invasion dans le domaine de la société spirituelle quand vous voulez régler sa discipline, et que ce règlement ne vous appartient pas [1]. »

[1] Assemblée législative, séance du 2 avril 1850. — V. *Discours parlementaires* de Berryer, t. IV, p. 401. — Librairie Didier.

VI

Faut-il croire cependant que les hommes qui occupent aujourd'hui le pouvoir triompheront dans leur entreprise? L'espèrent-ils bien eux-mêmes? Ont-ils cette présomption de penser qu'ils arriveront, dans leur insigne faiblesse, à dominer cette puissance qui a lassé l'effort des plus grands potentats?

Cette Église que ni l'empire romain, ni les Césars d'Allemagne, ni la révolution française, ni le génie de Napoléon, n'ont pu vaincre; cette Église avec laquelle le chancelier de fer, après avoir juré de la dompter, a voulu faire la paix, à qui l'Angleterre adresse ses hommages et envoie ses délégués, dont la Russie, après tant de persécutions effroyables et stériles, redemande les évêques, que la république américaine voit d'un regard satisfait et tranquille multiplier ses œuvres et ses fondations sur son immense territoire; cette Église dont les plus redoutées puissances ont senti le concours nécessaire pour surmonter leurs propres difficultés, se sont-ils vraiment imaginé qu'ils en auraient raison, eux ces ministres de hasard, ces parvenus de la misère publique, qui, après cinq ans d'essais et de promesses, en sont encore à répéter, avec une jactance chaque jour renouvelée et chaque jour démentie, qu'ils vont enfin constituer un gouvernement!

Sans doute, ils pourront porter à l'ordre religieux des coups redoutables; ils pourront multiplier les entraves, amasser les iniquités, accumuler les ruines, renouveler même des horreurs dont le retour semblait impossible : car la pente est glissante sur la voie où ils se sont engagés; ils ont fait un saut dans des ténèbres, où les attendent peut-être de sinistres défilés et de sanglantes surprises.

Mais, de quelques violences que leur lâcheté soit capable, ils ne rencontreront pas les défaillances qu'ont trouvées leurs devanciers. Si rares qu'aient été autrefois les transfuges, plus rares encore ils seraient aujourd'hui. Outre que dans la société ecclésiastique et chrétienne les rangs sont plus serrés, les prétextes de séparation moins fréquents, la foi plus active et les mœurs plus sévères, les exemples de la première révolution sont là pour apprendre à ceux qui seraient tentés de faiblir qu'à s'incliner devant de pareils maîtres, on ne gagne que la honte, et que cette honte, à quelque extrémité qu'elle ait pu descendre, ne sauve pas la vie.

Déjà, sur beaucoup de points, les persécuteurs peuvent voir que, loin d'ébranler les croyances, ils les ont ranimées. S'ils étaient capables de quelque réflexion, ils devraient être frappés, sinon

comme hommes, du moins comme politiques, de ce qui se passe dans les campagnes. Quand on sait combien le paysan craint de se compromettre, d'engager sa signature, de livrer son nom à l'autorité, comment ne pas être surpris du courage et de l'ensemble avec lesquels, dans un grand nombre de communes rurales, les pères de famille ont pétitionné, réclamé, protesté pour que l'instituteur continuât d'enseigner le catéchisme à leurs enfants? Quelle révolution a dû se faire dans leur âme, quelle angoisse, quelle irritation ils ont dû éprouver pour s'être décidés à une pareille démarche? Et, ce premier pas fait, cette initiative douloureusement et résolument prise, de quels sentiments doivent-ils être animés pour le gouvernement qui les y a contraints?

Ce n'est pas seulement dans ces régions que le parti, en visant la religion, s'est blessé lui-même. S'il a pour complices toutes les mauvaises passions, il a contre lui tous les grands instincts. L'indignation qu'ont soulevée ses actes a créé des alliés à ses victimes; bien des esprits, qui n'étaient pas chrétiens ou croyaient ne plus l'être, se sont étonnés de se sentir ramenés vers le vieux culte, en contemplant cet acharnement de la sottise, de la corruption et de la violence contre la faiblesse, le dévouement et la vertu. Les sectaires avaient dit par la voix de leur plus retentissant interprète : « Le cléricalisme c'est l'ennemi! » et ils s'étaient flattés, dans cette lutte contre un seul adversaire, de ne rencontrer que la faveur ou l'indifférence des intérêts qu'ils auraient épargnés. Ils n'avaient pas prévu que la religion ne connaît point de frontières, et qu'elle touche, dans tous les camps et dans tous les rangs, aux fibres les plus délicates et les plus nobles de l'âme. La révolte des plus libres intelligences les a détrompés; dans la fureur effarée que leur causait l'humiliation de tels désaveux, ils en sont venus à envelopper dans leur accusation de cléricalisme tout ce qui a constitué jusqu'ici la force, l'autorité, l'éclat, l'activité d'un peuple, l'armée, la magistrature, le barreau, les académies, tout, jusqu'à la haute finance et aux grandes compagnies de chemins de fer et d'industrie; en sorte qu'après avoir dit : « Le *cléricalisme c'est l'ennemi!* » ils arrivent à confesser que *tout est cléricalisme.*

Ne dirait-on pas en effet qu'une fatalité souveraine a obligé ces hommes, au moment où ils prétendaient soulever la société contre la foi religieuse, à prouver eux-mêmes à la société qu'elle ne pouvait s'en passer? Y a-t-il une liberté, un principe, un intérêt qu'ils n'aient dû frapper pour atteindre l'Église?

La liberté de conscience! Que devient-elle quand le père est contraint de livrer son fils, qui croit en Dieu, à un maître qui ne

croit à rien? La liberté de conscience! Plaisante rencontre en un si grave sujet! Il a fallu que le théâtre lui-même vînt la défendre contre eux, et ce sont des acteurs de féerie qui ont dû apprendre à ces stupides oppresseurs le respect du vendredi saint[1]! La justice! Elle réclamait, comme la première de ses garanties, le maintien du serment dans son intégrité; ils le lui ont refusé, ils veulent abolir le serment, parce que dans le serment il y a l'idée de Dieu. Les assemblées électives! elles avaient jusqu'ici le droit d'autoriser les dépenses spéciales à leur région: droit élémentaire, droit consacré par la loi de 1871 sur les conseils généraux. Ce droit, ils l'ont mis à néant; les mêmes hommes, qui veulent l'autonomie de la commune, ont rendu le préfet maître d'imposer au département la construction d'une école, même dans les communes qui en sont déjà pourvues, parce que, dans cette école nouvelle, on ne parlera point de Dieu, et un des leurs à dû leur dire : « Ah! messieurs, si la république devait être cela, si les droits des citoyens devaient être remis entre les mains des agents de l'administration, en vérité, elle ne serait pas défendable! [2] »

Les pauvres, les malades, les infirmes n'ont pas échappé à cette aveugle rage. Vainement les voix les moins suspectes ont établi l'indispensable nécessité de garder aux pauvres le service des sœurs de Saint-Vincent de Paul; vainement elles ont montré que l'aumône, exclusivement confiée à des mains mercenaires et à des inspirations politiques, serait l'instrument de la partialité, de l'injustice et de fraudes abominables. Vainement les médecins les plus compétents, invoquant non la religion (plusieurs déclaraient n'y pas croire), mais leur expérience professionnelle, ont dévoilé les négligences, les abus, les crimes des infirmiers laïques, et réclamé, au nom de l'humanité, le retour des religieuses dans les hôpitaux. Les religieuses pourraient rappeler Dieu aux malades ou aux pauvres; on leur défend de les approcher. Et la liberté d'association! Ils l'avaient demandée à grands cris; ils avaient juré, étant dans l'opposition, qu'ils la voulaient pour tout le monde. A peine au pouvoir, ils la répudient parce que les congrégations en pourraient profiter, et ils ne reconnaissent plus comme républicain l'éloquent orateur qui, fidèle à ses promesses, les adjure de tenir

[1] «... Nous pensions que l'usage établi dans tous les théâtres de Paris serait également suivi au Châtelet le vendredi saint. — Nous ne pouvons admettre que le Conseil municipal nous impose une obligation aussi arbitraire et entièrement contraire à la liberté de conscience, dont il est si souvent parlé dans les délibérations du conseil... » — Lettre des artistes du Châtelet au directeur de ce théâtre. — Mars 1883.

[2] *Journal officiel* du 24 décembre 1882. Discours de M. Goblet.

les leurs! Irez-vous leur parler de l'influence extérieure de la France, de son prestige en Orient, de la nécessité de lui conserver au loin, pour son ascendant, pour son commerce, pour la sécurité de ses nationaux, cette clientèle catholique que l'Autriche, l'Italie, l'Allemagne elle-même aspirent à lui enlever? Que vaut à leurs yeux l'opinion des marins, des voyageurs, des diplomates unanimes pour défendre ce grand intérêt? Les crédits pour les missions religieuses sont rejetés. Tombe le drapeau de la France plutôt que de s'élever à côté de la croix!

Il n'est pas jusqu'à l'art, jusqu'à la musique, dont ils n'aient, sous cette infernale obsession, repoussé les instances. Les plus illustres compositeurs ont pris en main la cause des maîtrises, comme « la cause de la probité musicale » ; ils ont dit qu'à leur école s'étaient formés les plus grands génies et qu'il les fallait « défendre et sauver, sous peine d'assister à la ruine et au déclin du grand art en musique [1] ». Des rangs mêmes du parti un homme s'est levé, ennemi de l'Église, athée déclaré, bien fait par conséquent pour dissiper leurs scrupules. Il a essayé, au nom seul de la musique, de les attendrir en faveur des maîtrises. L'athée lui-même a échoué. Les maîtrises ont été condamnées parce qu'on y chante les louanges de Dieu.

Condamnez donc aussi les écrits qui ont immortalisé notre langue, déchirez les toiles de nos musées, détruisez les chefs-d'œuvre de nos sculpteurs, démolissez nos cathédrales. Quand vous aurez dévasté la terre, il vous restera encore à voiler les cieux, car ils parlent de Dieu. *Cæli enarrant gloriam Dei.*

Ainsi, dans cet acharnement contre les consciences, ils vont se heurter à tous les droits, à tous les intérêts, à toutes les douleurs, à toutes les délicatesses, à toutes les aspirations des sociétés civilisées. Quelles forces conservent-ils? quelles alliances, quels appuis peuvent-ils espérer? Ébranlé par leurs propres destructions, couvert de décombres, le terrain tremble et se resserre sous leurs pas. Envahis de toutes parts, ils sont obligés de disputer pied à pied l'espace au torrent des passions soulevées par leurs exemples. Chaque gage qu'ils leur ont donné n'a fait que les rendre plus exigeantes; chaque droit immolé, chaque iniquité commise, n'ont fait qu'enfler leur déshonneur, sans grossir leurs rangs. Incapables d'assurer l'existence d'un ministère, ils ont tellement abaissé le pouvoir qu'ils en ont inspiré la répugnance à ceux qu'en avait jusque-là dévoré l'ambition; ils l'ont réduit à de telles besognes, qu'on le

[1] Voy. la lettre de M. Gounod, lue au Sénat par M. Lambert de Sainte-Croix. *Journal officiel* du 24 décembre 1882.

redoute comme une flétrissure et que, pour l'occuper, les tares deviennent des titres. Placés entre des factions qui, se réclamant à l'envi du nom de la république, se dénient outrageusement les unes aux autres le droit de la représenter, et ne retrouvent leur accord que pour insulter celle d'entre elles qui a saisi le gouvernement, ils n'ont même pas pour se protéger la garantie d'une loi fondamentale. Ils se retranchent derrière une constitution qu'ils déclarent impraticable; ils l'ont mise en interdit, suivant l'expression de l'un d'entre eux [1], comme ces bâtiments lézardés dont on ferme l'accès de peur qu'ils ne s'écroulent. C'est de là qu'ils voient se dresser contre eux les fureurs de ces foules dont ils ont surexcité les convoitises, aggravé la misère et tué les croyances.

Sans renoncer à leurs préventions, sans abjurer leurs déplorables haines, retenant de leur incrédulité cette conclusion qu'il n'y a pas de frein moral et que tout bonheur doit, à tout prix, s'épuiser en ce monde, les foules ne se contentent plus du mot d'ordre : « Le cléricalisme, c'est l'ennemi ! » Elles en démêlent l'artifice, elles ont percé la ruse égoïste et grossière de ceux qui ne les poussaient contre l'Église que pour se donner à eux-mêmes le loisir de faire en paix leur fortune. C'est contre ceux-ci qu'elles se retournent; c'est à eux que, déshéritées de toute autre espérance, elles demandent compte de leurs engagements. Déjà elles les voient, surpris et inquiets, chercher par quelle nouvelle imposture ils pourront les tromper, quelles proies ils pourront leur jeter pour échapper à leurs atteintes, essayer de les diviser par des concessions isolées, livrer la propriété d'autrui pour sauver leur gouvernement, flatter les socialistes pour se défendre contre les anarchistes... Vaines capitulations! Lâchetés inutiles! Il leur faudra successivement sacrifier tous les principes, et, ces principes sacrifiés, ils n'auront rien gagné, rien établi, ni rien sauvé.

Leur impuissance définitive vengera la vérité, et proclamera, une fois de plus, l'immortel empire de ces lois morales qu'ils auront cru détruire.

Charles de Lacombe.

[1] « Il s'agira de savoir si, étant donné que pendant seize ou dix-huit mois, la Constitution de la république française aura été frappée d'interdit par une des deux Chambres, cette situation peut durer plus longtemps sans porter un dommage considérable à la république... » Discours de M. Clémenceau, *Journal officiel* du 6 mars 1883.

DE L'EXPRESSION DES YEUX

DANS LA STATUAIRE

Lorsqu'au Louvre, dans la *salle Civile* du musée égyptien, au premier étage, on s'arrête devant le *Scribe* placé sous une vitrine, au milieu de la salle, on est frappé de plusieurs impressions.

La tête entière semble appartenir à un type d'Europe. Les lèvres, serrées, sont minces; le crâne, développé et large, ressemble à un crâne de race caucasique. Son *indice* doit être considérable[1]. Le corps, assis avec les jambes croisées à la manière des Orientaux, est d'un excellent modèle, malgré des épaules trop hautes, comme dans toutes les statues égyptiennes. Dans la main gauche est une bande de papyrus, sur lequel la main droite, armée d'un style, va écrire. Le visage parle, les yeux fixés en avant attendent et interrogent celui qui dicte. Aucune autre statue peut-être n'est plus expressive, plus agissante dans son immobilité. Elle est en calcaire et peinte en rouge brique un peu effacé.

Voici comment le vicomte Em. de Rougé en décrit les yeux. « Dans un morceau de quartz blanc opaque est incrustée une prunelle de cristal de roche bien transparent, au centre est planté un petit bouton métallique. Tout l'œil est enchâssé dans une feuille de bronze qui remplace les paupières et les cils[2]. » M. George Perrot, en citant cet extrait de M. de Rougé, ajoute : « Grâce à cet artifice (dans la composition des yeux), la figure prend une réalité singulière. L'artiste grec lui-même n'a jamais rien fait d'aussi vivant : c'est qu'il a tout d'abord adopté le parti de renoncer à rendre la chaleur et l'éclat de l'œil. Son point de départ n'a pas été le même que celui du sculpteur memphite; il a compris autrement la sta-

[1] En anthropologie, on appelle *indice céphalique* la capacité crânienne qui fait supposer le degré d'intelligence. La forme, ici, est intermédiaire entre le crâne *brachycéphale* et le *dolichocéphale*.

[2] *Notice sur les monuments égyptiens*, par le vicomte de Rougé, 1879.

tuaire; et là où son prédécesseur égyptien tenait à mettre, comme le fait le peintre, une couleur, il s'est contenté de reproduire le caractère général de la forme, en l'élevant au plus haut degré de noblesse et de pureté qu'elle fût susceptible d'atteindre. Ce n'est pas le lieu de comparer ici les deux systèmes; mais, étant donné le principe de l'art que nous étudions et le but qu'il poursuit, il convient de rendre justice à ces vieux maîtres contemporains des Pyramides; il faut reconnaître qu'ils ont produit des œuvres qui, dans leur genre, n'ont pas été surpassées même par les plus habiles et les plus puissants portraitistes modernes. Le sculpteur égyptien, plus tard, a cessé de vouloir peindre l'œil. Dès l'ancien empire, l'interprétation à laquelle il s'est arrêté pour rendre l'effet de cet organe dans les figures en pierre dure est la même que celle de l'art grec. Voyez la statue de Chéphren : le ciseau s'est contenté d'indiquer avec fermeté le contour des paupières et la saillie du globe ; il n'a point cherché à dessiner la prunelle et à faire briller la pupille; dans toutes les statues royales qui nous sont parvenues, on ne trouve pas trace d'efforts qui auraient été tentés pour obtenir l'illusion de la vie, soit par quelques coups de pinceau, soit par l'insertion de matières colorées [1]. »

I

Cette page devait être placée ici, pour servir d'entrée à la question que nous voulons examiner. Au fond, il ne faut pas exagérer le mérite de l'artifice égyptien. Le regard, même dans *le Scribe*, n'est pas exprimé, parce que rien ne peut le rendre : nous essayerons de dire notre opinion sur ce point, en indiquant les procédés divers que l'art a employés pour représenter les yeux. Mais auparavant, et afin d'être compris, il nous faut décrire un peu l'œil, en quelques mots nécessaires.

C'est un globe contenu dans la cavité osseuse de l'orbite et appuyé en arrière sur un coussinet de graisse, qui, étant élastique, lui permet de se mouvoir au moyen de six muscles qui le dirigent dans tous les sens. Seule visible au dehors, la partie antérieure est embrassée par les paupières [2], voiles eux-mêmes mobiles,

[1] *Histoire de l'Art dans l'antiquité,* par Georges Perrot, t. Ier. L'*Égypte,* p. 648.

[2] Le volume de l'œil est à peu près le même chez tout le monde. S'il paraît être plus ou moins gros, cela tient à l'ouverture variable des paupières. Le coussinet graisseux qui le supporte varie aussi, indépendamment même de l'embonpoint général, et lorsqu'il est plus fort, il rend l'œil saillant, le fait sortir de la tête.

et forme une courbe sur laquelle on distingue trois parties : la plus large, nommée la *sclérotique* [1], entoure l'œil comme d'une zone, est d'un blanc de lait; c'est *le blanc de l'œil*. Elle constitue la coque enveloppante qui renferme le cristallin, des liquides, des membranes indispensables à la vision. A peu près au centre de cette surface blanche est la *cornée* [2], qui est un peu plus en saillie et qui, d'ailleurs, s'unit si intimement à la sclérotique, que l'on ne peut l'en distinguer que parce qu'elle tranche sur le blanc qui l'entoure, et parce qu'étant transparente, elle laisse apercevoir ce qui est derrière. Ce qui est derrière est une autre membrane nommée *iris*, par comparaison avec les couleurs de l'arc-en-ciel; et au milieu de l'iris est un trou nommé la *pupille*. L'iris, sorte d'écran, est variablement teinté de bleu chez les blonds, de marron chez les bruns, et s'aperçoit à travers la transparence parfaite de la cornée. La pupille, qui n'est pas une chose, mais un trou, est toujours noire comme le fond de l'œil, lequel est tapissé du pigment de la *choroïde* [3]. De tous les rayons lumineux qui arrivent sur l'œil, les seuls utiles et employés pour la vue sont ceux qui traversent la pupille et parviennent à la rétine, qui se continue avec le cerveau par le nerf optique. La direction du regard est donc donnée par celle de la pupille et de la cornée [4].

Telles sont les parties de l'œil. La peinture marque le blanc, donne à l'iris sa nuance, depuis le bleu clair jusqu'au brun foncé, et met du noir sur la pupille. Elle peut donc représenter l'œil tel qu'il est, et l'a toujours fait, ainsi qu'on le voit dans les fresques de Pompéi, dans des portraits égyptiens du temps des Ptolémées. Mais la statuaire ne le peut pas, au moins d'une manière satisfaisante, et dans son impuissance elle a eu recours à des *trompe-l'œil*, tantôt en enchâssant un œil artificiel entre les paupières, tantôt en se servant de la couleur.

Le *Scribe* n'est pas la seule statue, au Louvre, qui ait des yeux artificiels. Sur le palier des salles, entre les colonnes, on trouve un homme assis, dont les yeux sont exactement pareils à ceux du *Scribe*. Comme on en approche aisément, on reconnaît que ses yeux, enchâssés dans une bordure de bronze qui les assujettit, ont

[1] De σκληρός, *dur*; nommée aussi la *cornée opaque*.

[2] De κέρας, *corne*; nommée aussi *cornée transparente*.

[3] La choroïde n'ayant pas de pigment noir chez les albinos, on voit chez eux, en transparent, la rétine, qui est rose.

[4] Très souvent, et ordinairement, on donne le nom de *prunelle* à l'ensemble de la cornée, de l'iris et de la pupille. C'est une confusion et un tort ; il faut adopter les noms des anatomistes, qui, seuls, connaissent ces parties, et réserver le mot de prunelle pour le point noir, ou mieux le supprimer et le remplacer par celui de pupille, qui vient du latin *pupilla*.

le blanc formé par du quartz, et que dans le milieu de ce quartz est placé un cristal transparent qui représente la cornée. On ne voit pas, au centre du cristal, le petit *bouton métallique* signalé par M. de Rougé chez le *Scribe*[1]. Cette statue (qui porte le n° 106) doit remonter au temps de la cinquième ou de la sixième dynastie. Son style indique qu'elle est très ancienne, et dans son voisinage plusieurs autres statues de même genre, en pierre calcaire, n'en diffèrent que parce que les yeux artificiels sont remplacés par une peinture noire et blanche. L'une d'elles, même, mérite une mention particulière. Encore en calcaire et barbouillée de rouge brique, elle offre nettement trois teintes : celle du blanc, celle de l'iris et celle de la pupille, bien indiquée par un point foncé, au centre de la cornée et de l'iris. Ce dessin complet de l'œil, avec ses trois nuances, est ici très remarquable, et nous semble un fait ou un exemple exceptionnel. La statue porte le n° A, 102.

On croit que le *Scribe*, trouvé dans le tombeau de Skem-Ka, à Memphis, remonte à la cinquième ou à la sixième dynastie. L'inscription placée au-dessous des statues précédentes les fait dater de l'une ou l'autre de ces mêmes époques, ce qui, d'après la table chronologique de Mariette, donne 3950 à 3700 ans avant Jésus-Christ.

Dans le même vestibule, sont trois autres statues, debout, plus grandes, en calcaire, dont le type paraît être encore plus ancien. Les cornées sont marquées par une tache noire, entourée de blanc; les sourcils sont tracés en noir, et autour des paupières s'étend une teinte verte qui doit être d'origine, et est l'équivalent de la bordure de bronze qui encadre les yeux artificiels. L'inscription placée au-dessous de ces figures dit qu'elles remontent *au moins à six mille ans*.

Dans la salle *des monuments funéraires*, on voit trois statues en bois, que leur inscription reporte à trente siècles. Leurs yeux sont, comme dans les statues ci-dessus, peints en blanc et en noir.

Cette même disposition se retrouve dans des statuettes en bois ou en bronze, enfermées dans des armoires. L'une en bois de cèdre est remarquable. Sur la cheminée de la *salle des Dieux*, on voit, en bronze, la déesse Isis allaitant Horus, dont les yeux ont une dorure à la place du blanc, et le bronze redonne la teinte noire au milieu. Une statuette de la déesse Sekhet est pareille.

Les deux nuances de l'œil existent sur le couvercle de plusieurs

[1] Ce bouton métallique manque également chez *le Scribe*. Les yeux artificiels d'Égypte n'avaient que deux parties ou teintes : le blanc et le cristal transparent. Ils n'indiquaient pas la pupille, qui est le point noir placé derrière le cristal (ou la cornée).

canopes[1], et sur les *figurines funéraires*, dont le Louvre possède une quantité prodigieuse, en terre cuite émaillée, en albâtre, et coloriées en jaune, en bleu, etc.

Sur le couvercle en bois ou en cartonnage des cercueils, la tête qui est vers le haut a tantôt des yeux rapportés, en émail bleu et blanc, tantôt des yeux peints. Et toutes les figures innombrables d'hommes et d'animaux, peintes à l'intérieur ou en dehors des cercueils, ont les yeux de même.

Dans la vitrine J de la *salle des Dieux*, sont des échantillons d'yeux artificiels, en porcelaine blanche plutôt qu'en quartz, avec un émail bleu au centre, et enchâssés dans une bordure de bronze, sorte d'armature qui, par une languette, se fixait à la tempe. Quelques-uns sont logés dans un cône de bronze, qui était tout prêt à être placé dans l'orbite creux d'une statue et servait à les y maintenir.

Par conséquent, toutes nos collections du Louvre démontrent qu'à l'époque memphite, au temps de l'ancien empire, la statuaire, en Égypte, a employé deux procédés pour représenter les yeux. Tantôt, elle peignait l'œil sur les statues, tantôt elle y mettait des pièces artificielles. Dans les deux cas, elle employait ordinairement deux teintes : on ne voit au Louvre qu'une seule statue (A. 40) où il y en ait trois. Si l'œil était artificiel, on faisait le blanc avec du quartz ou de la porcelaine, et on plaçait au milieu un cristal transparent ou un émail foncé, qui, tous les deux, désignaient la cornée et tenaient la place de l'iris et de la pupille. En l'absence de pièces artificielles, on peignait l'œil; et, probablement, on mettait une teinte verdâtre ou foncée sous les paupières. Les femmes d'Égypte, pour s'embellir, se peignaient l'entourage des yeux. L'armoire D, de la *salle Civile*, montre, parmi divers objets de toilette, « des étuis en bois ou en terre émaillée, servant à contenir les ingrédients usités, le *noir d'antimoine* destiné aux yeux, et des aiguilles en bois, pierre ou ivoire, terminées en massue et ayant la forme convenable pour ne pas blesser les paupières dans cette délicate opération »[2]. La même coutume, qui paraît avoir toujours été suivie en Orient, persiste de nos jours dans les mêmes régions. Dans ces pays du soleil, on croit que cela donne plus de profondeur et d'intensité au regard.

[1] Les *canopes* sont les vases (albâtre ou calcaire) dans lesquels on enfermait les viscères ou parties intérieures du corps, au moment de l'embaumement. Souvent le couvercle a une tête humaine, dont les yeux sont peints.

[2] Catalogue de Rougé.

II

Bien que nous ayons le dessein de suivre une marche historique dans l'exposé de notre sujet, et que l'Assyrie dût être placée avant la Grèce, nous voulons opposer de suite l'usage grec à celui de la vallée de Memphis.

La Grèce a donné à ses statues des yeux unis, arrondis, sans autre indication que celle du globe et des paupières. Elle s'est enfermée dans cette règle aux deux grandes époques de son art. Sur le fronton du temple de Jupiter Panhellénique, à Égine, les figures ont des yeux pleins [1]; ils ont le même caractère au temple de Jupiter à Olympie [2], et sur tous les antiques grecs conservés ou dont on a des reproductions. Cependant Phidias, Scopas, Praxitèle, Lysippe, avaient autour d'eux de grands peintres, qui ne manquaient pas de figurer les yeux dans leurs tableaux et leurs portraits. Il a donc fallu un motif puissant sorti de l'essence même de l'art, pour décider la statuaire grecque, si incomparablement habile, à donner à l'œil une surface unie.

Ce motif a dû être l'impossibilité de rendre les yeux et le regard. Le peintre lui-même, avec la couleur, n'y parvient pas. Il nous montre les traits du visage, la physionomie, le sourire qui est déjà une chose si délicate, mais il ne met dans les yeux qu'un certain regard fixe et imparfait. Comme il est loin de la vérité! Voyez un homme animé lorsqu'il parle; déjà ses yeux s'harmonisent avec sa voix, avec ses gestes, ses lèvres. On sent qu'il y a, entre sa rétine et son cerveau, un échange, une communication sûre, rapide. Considérez deux personnes dans un entretien intime et secret, leurs yeux parlent plus que leurs voix, disent presque tout; et si ces personnes viennent à être séparées contre leur désir, leurs regards, s'envoient un langage qui dit et brave tout. Que chacun descende en ses souvenirs et revoie ce qu'il a vu, ces effluves rapides, puissants, qui partent des yeux et pénètrent avec une grâce molle et exquise dans l'attendrissement, ou renversent et brisent dans la colère et la haine. Tout cela est dans le regard, et mille choses impossibles à dire que chacun de nous a saisies, a senties. Il est riche, grand, puissant comme l'âme, le regard; il est l'âme presque tout entière, mobile, profond comme elle! Voilà pourquoi on ne peut pas l'exprimer, le traduire; pourquoi les *Vénus*, les *Apollons*,

[1] *Combat des Troyens autour du corps de Patrocle,* de 550 à 530 avant Jésus-Christ. École d'Egine.

[2] Dans les têtes conservées, cinquième siècle avant Jésus-Christ. École d'Athènes et de Phidias.

les *Dianes*, les *Jupiters* ont les yeux unis, ternes, morts. Quand tout est si beau dans ces formes gracieuses ou superbes, dans ces beaux corps qui sont l'exemple de ce que la création a de plus parfait, qui représentent l'homme, ce roi et presque ce maître du monde, pourquoi n'y trouve-t-on que des yeux sans vie, des fenêtres closes qui ne s'ouvrent pas sur l'âme? Sans doute, cette omission du regard n'est pas un oubli. Héritiers de l'Égypte par la Phénicie, la Chaldée, l'Assyrie, les Grecs ont refondu toute chose avec leur merveilleux génie, qui a changé ce qu'il a reçu en or pur. Ils ont exprimé la forme aussi belle que si leurs dieux artistes venaient de la créer; ils ont mis de l'idée dans les mouvements des membres, de la pensée dans la chair des corps nus : mais devant le spectacle des yeux, ils se sont arrêtés, ne pouvant rendre ce qui est à la fois admirable et intraduisible. Avec leur nature exquise, privilégiée entre toutes, ayant le culte de l'art autant que celui de la divinité, ces deux grands dons qui sont le privilège de l'homme et font sa gloire et sa grandeur, ils ont senti qu'ils ne réussiraient pas, et qu'il valait mieux ne point essayer.

Y a-t-il d'autres motifs? On pourrait dire que beaucoup de statues étaient si grandes, placées si haut, que l'on ne pouvait en voir les visages [1]. Mais combien d'autres n'avaient que des proportions ordinaires, puisqu'il y en avait partout, dans tous les lieux publics, dans les places, dans les carrefours. On a pu s'assurer plus tard de leur nombre prodigieux, lorsque la Grèce, vaincue et tributaire, eut asservi à son tour ses vainqueurs par un amour immodéré de l'art et par le besoin d'en posséder les chefs-d'œuvre. On vit un consul romain produire plus de deux mille statues sur un seul théâtre. Après que les deux Lucullus eurent enlevé au moins trois mille statues de marbre ou d'airain, il en restait un pareil nombre dans chacune des villes d'Athènes, d'Olympie, de Delphes. Paul-Emile fit marcher à son triomphe deux cent cinquante chariots qui en étaient pleins; Néron se faisait suivre dans ses voyages par des statues grecques, et l'orateur Hortensius, rival de Cicéron, agissait de même pour un sphinx que lui avait livré Verrès [2].

Un autre motif plus vraisemblable a dû naître de l'habitude de

[1] Celle de *Minerve Promachos* (de Phidias), sur l'Acropole d'Athènes, avait, avec sa base, 70 pieds. — Celle de *Jupiter*, à Olympie, avait 17 mètres. — Celle du *Soleil Apollon*, à Rhodes (colosse de Rhodes), avait 60 coudées. — Les deux statues de Phidias étaient, on le sait, en or et en ivoire. Les Grecs avaient su assouplir l'ivoire et l'employer en feuilles. On croit savoir que Périclès fit délivrer à Phidias 30 talents d'or attique, qui servirent à faire la *Minerve*.

[2] Pline, *Histoire naturelle*, liv. XXXIV.

représenter l'homme au repos, ainsi que les dieux. L'art grec, s'attachant à la forme plutôt qu'à l'action des personnages, s'est enfermé dans une immobilité empreinte de grâce et de grandeur. La beauté des formes, les proportions du corps humain dans ses élégances et dans sa force, lui suffisaient, et comme il préférait et avait adopté le nu, l'œil du spectateur parcourant les belles surfaces et les contours, s'arrêtait moins sur une partie du visage. L'expression était dans la statue elle-même, dans le charme de sa beauté, dans l'idéal qui s'en exhalait souvent, et on ne la recherchait point particulièrement dans les yeux[1].

Cependant, en admettant que ces remarques soient justes et puissent ressortir de la nature de l'art tel qu'il a été conçu en Grèce, on ne saurait se dissimuler que la statuaire, peut-être, doit essayer autre chose. Qui même oserait dire que la *Vénus de Milo* et autres statues admirables perdraient et ne gagneraient pas à montrer dans les yeux plus que ces globes unis, atones et presque morts? Si, d'ailleurs, on ne peut pas exprimer le regard vrai, ce miroir merveilleux et fidèle de notre émotion et de notre pensée, est-il impossible de dire au moins quelle est la direction du regard et *où il va?* Dans les yeux unis, on ne trouve rien. Et cette direction importe, si l'on veut comprendre le personnage qui est représenté. Il faut donc l'indiquer; il faut montrer exactement dans quel sens regarde la figure, afin de deviner l'action. Or, en statuaire, le seul moyen d'obtenir cet effet est de marquer une des parties de l'œil, au moins la cornée qui est la plus facile à tracer. C'est pour cela que l'œil artificiel en des statues d'Égypte, la peinture sur d'autres, produisent quelque chose de plus ou moins parlant. Ce point de vue offre de l'intérêt, et c'est à lui que nous voulons nous attacher dans l'examen que nous poursuivons.

III

Nous avons indiqué que, même en Égypte, avant la fin de l'empire, on faisait les yeux unis. Les statues de rois, de dieux, de

[1] Winckelmann n'énonce aucun regret sur l'uniforme surface des yeux dans l'art grec. Dans ces yeux, il découvre toutes les pensées que lui inspirent son enthousiasme et son culte. Il insiste sur un enfoncement du globe oculaire, qui, en s'effaçant un peu au-dessous de l'os de l'orbite, recevrait ainsi plus d'expression chez les *Vénus*, l'*Apollon du Belvédère*, etc. Qu'y a-t-il de vrai dans cette remarque? Les purs antiques grecs sont rares. Les *Vénus* que nous possédons, celle de Milo, si authentique et si pure, ne semblent pas justifier cette vue particulière de l'auteur de l'*Histoire de l'art chez les anciens*.

sphinx, déposées au rez-de-chaussée du musée égyptien, au Louvre, le démontrent.

La Chaldée, qui est venue dans le temps après l'Égypte et a appris à son école, a reçu d'elle probablement l'usage des yeux pleins. Parmi les statues ou fragments apportés par M. de Sarzec, on trouve deux têtes en granit vert, dans la salle, et deux petites têtes en calcaire d'un fort bon style dans les vitrines. Toutes ont les yeux unis.

Mais si, autour de ces figures, on étudie les produits assyriens placés dans la même salle [1], on découvre une nouveauté. Et ce n'est pas sans surprise, puisque les Assyriens ont appris leur art des Chaldéens. Peut-être le savant M. Perrot, dans le second volume de son très remarquable ouvrage sur l'*Histoire de l'art dans l'antiquité*, établira-t-il l'espace chronologique qui est entre les produits chaldéens et ceux d'Assyrie de notre musée [2]. Ce qui est certain, c'est que les Assyriens, travaillant sur la pierre, le granit, l'albâtre ou le marbre, ont dessiné, en de nombreuses statues ou bas-reliefs, les cornées sur les yeux de tous les personnages, hommes et chevaux. Il y a là un progrès, non au point de vue d'un art exquis ou raffiné comme l'était celui de la Grèce, mais eu égard à la marche qui devait être suivie à partir de ce moment jusqu'à nous, on le verra plus loin.

Ainsi le sculpteur de Ninive, de Korsabad, a tracé avec le ciseau, très nettement, un cercle qui dessine la cornée sur l'œil. Il a eu même le soin de rendre la cornée un peu plus saillante que le reste du globe, ce qui est dans la vraie forme de l'œil, en abaissant circulairement la sclérotique. Et ce dessin sculpté n'est pas dans nos produits assyriens un effet de grattage ou de réparation après coup. Il se montre uniformément sur les quatre grands taureaux de granit placés aux portes intérieures; sur d'énormes bas-reliefs en granit, appliqués contre les murs, les uns avec un seul personnage retenant un lion sous le bras, les autres avec plusieurs personnages; sur des fragments, où l'on voit des têtes, des sortes de médaillons; et de plus sur de nombreux bas-reliefs,

[1] Au Louvre, *Musée assyrien*, en face le *Musée égyptien*.

[2] Une nouvelle recherche nous apprend que les huit statues Chaldéennes du Louvre (en granit vert et privées de leur têtes), sont de seize siècles avant Jésus-Christ. Les deux têtes isolées, également en granit et avec les yeux unis, sont du même style et doivent être de la même époque, qui correspond à la dix-huitième dynastie égyptienne, et au commencement du *nouvel Empire*. Nos statues et têtes de Chaldée sont donc plus anciennes de neuf, de huit ou de six siècles que tous nos monuments Assyriens, dont les plus récents ne remontent pas au-delà de deux siècles avant la grande école grecque d'Egine.

où sont des hommes, des chars, des chevaux placés sur deux, trois, quatre rangs : sur toutes ces figures, posées en apparat ou mêlées à des scènes de la vie, la cornée est nettement dessinée au ciseau ou à la pointe, et il est incontestable que l'artiste assyrien a eu l'intention et l'habitude de la représenter dans la forme de l'œil [1]. Il existe même, dans la dernière fenêtre de la salle, un autre bas-relief curieux. On y voit un homme debout, ayant une tête d'aigle (ou d'épervier) vue de profil. L'œil offre non seulement un cercle pour la cornée, mais un second plus étroit, inscrit dans le premier, et qui marque la place de la pupille. Cet usage existait-il aussi en Assyrie? Une seule figure le montre dans notre musée, et sur une tête d'animal; c'est un exemple exceptionnel de ce qui sera plus tard une règle dans la statuaire romaine.

Après les monuments assyriens, on trouve, au Louvre, la *salle de la Phénicie*. Sur un très beau sarcophage en basalte, désigné comme étant celui du roi de Sidon Esmunazar, et découvert à Saïda, on voit, aux yeux de la tête du couvercle, un sillon cornéen assez léger, mais très net. Et un autre sarcophage en granit rose le présente également, tandis que sur plusieurs en marbre blanc il n'y en a pas.

Si l'on recherche ce que l'art a produit en des pays qui ont dû recevoir leur enseignement de la Phénicie, on trouve des résultats mêlés et divers, ce qui tient à ce que ces pays ont reçu successivement, ou même ensemble, plusieurs courants de civilisation. En Cypre, on voit manifestement des produits grecs à côté d'autres phéniciens. Une grande statue en pierre, rapportée d'Idalium par M. Rey, ainsi que trois autres plus petites, offrant comme elle le type phénicien, et une cinquième qui a plutôt le caractère grec, ont toutes les yeux pleins. Sur un grand tombeau étrusque [2], les deux figures couchées ont au milieu de l'œil une fossette noire, qui désigne la cornée. Parmi des bas-reliefs, apportés de Palmyre, par M. Wadington, l'un offre, sur deux têtes vues de face, une disposition remarquable et nouvelle. Les yeux ont deux sillons ou cercles, un pour la cornée, l'autre pour la pupille. Cette manière de faire va devenir une règle dans la statuaire romaine, et il nous paraît, à cause de cela, certain que ce bas-relief est du temps où les Romains étaient maîtres de la Syrie. On peut faire la même

[1] Les monuments du palais du roi Sargon, à Korsabad, sont du huitième siècle; ceux de Sardanapale, à Ninive, du sixième; ceux du palais de Nemrod, du dixième.

[2] Ce monument, dit aussi *lydien*, est en terre cuite; les yeux sont très obliques, à la manière des Chinois, et les pieds de l'homme sont chaussés de brodequins à pointes recourbées.

remarque pour un lit funéraire trouvé à Salonique, en Macédoine, où deux époux sont couchés à la manière étrusque. Les yeux ont un trou à la place de la pupille et un cercle autour.

IV

En Grèce, à dater de la domination d'Alexandre, l'art commence à perdre de sa grandeur. Une école *néo-attique* produisit encore des chefs-d'œuvre, mais d'un goût moins pur [1]. Après la conquête par les Romains, les artistes grecs, déjà attirés à Rome, y affluèrent comme vers le centre de la richesse et de la gloire. Alors s'établit une école gréco-romaine, qui, insensiblement, devint romaine, bien que desservie par les affranchis ou les artistes helléniques. Dans cette nouvelle période, la figuration des yeux éprouva un changement; l'art adopta une manière qui, bientôt, se substitua à la forme grecque des yeux.

A Ninive et à Babylone, les statuaires ont tracé la cornée sur le devant de l'œil, et ce fut un progrès, puisque l'usage en est resté. A Rome, on fit un pas nouveau, en marquant en outre la place de la pupille, et ce fut encore un progrès, puisque, devant les modèles de la Grèce, la postérité a conservé et maintenu le procédé romain.

On sait que la pupille, trou noir au milieu de l'iris, est pour tout le monde visible à travers la cornée. L'iris lui-même, teinté diversement et que le peintre nous montre dans ses portraits, en bleu, gris, vert ou brun, échappe au statuaire; mais comme la pupille est à son centre, il peut la marquer avec la pointe, de même que la cornée. On le fit à Rome, et l'on put ainsi indiquer la direction du regard et montrer *où il va*. On y parvint au moyen de deux procédés. Tantôt on ajouta au cercle de la cornée un second cercle plus étroit, placé au milieu du premier. Tantôt, dessinant le cercle cornéen seul, on creusa à l'endroit du petit cercle un trou qui simula la pupille. Et ces deux procédés, usités à Rome, entrent en partage encore aujourd'hui parmi les artistes, avec la manière grecque. Lorsque le second cercle est creusé avec la pointe et converti en trou, on laisse ordinairement un éclat du marbre (qu'on retrouve dans le bronze), adhérant en haut au bord du trou, de la grosseur d'un grain de blé, de la forme d'un pépin de raisin, et qui descend plus ou moins dans le creux de la pupille. Ce point, assez difficile à décrire, sera saisi tout de suite

[1] Parmi eux, on peut ranger l'*Hercule Farnèse*, la *Vénus de Médicis*, le *Lutteur Borghèse*, le *Germanicus* de Cléomène : ces deux derniers au Louvre.

par ceux qui regardent un buste [1]. Plus tard, nous y reviendrons un peu.

Beaucoup de statues romaines ont les yeux pleins. Les deux manières de représenter l'œil ont été suivies ensemble. Peut-être a-t-on conservé et préféré la forme grecque pour les figures d'apparat, et, graduellement, pour les bustes surtout, on adopta les marques de la cornée et de la pupille. Si nous ne nous trompons pas, la désignation de ces parties peut servir à fixer la date des figures, ce qui est souvent très difficile. Le procédé romain est, à notre avis, un signe d'une époque romaine. Au Louvre, dans l'*Hercule* et le *Télèphe*, la statue d'Hercule a les yeux unis, et le petit Télèphe, aussi bien que la biche qui l'a nourri, ont un cercle avec un trou. Dans une autre salle grecque [2], l'*Amour au repos*, très jolie statue, offre également un trou à la pupille et un cercle à la cornée. L'inscription du socle porte : *Fin de l'époque grecque*, ce qui veut dire époque gréco-romaine. Et encore la *Vénus marine* [3] a un trou pupillaire. A la vérité, la tête est plus moderne que la statue, et a été rapportée. En ces mêmes salles de sculpture grecque, on voit plusieurs bustes avec creux et cercles, et tout fait croire qu'ils sont mal placés et devraient être mis dans le département romain.

A Rome, les statues furent très variées. Il y en avait déjà sous les rois, exécutées par les artistes étrusques, alors célèbres. Celles que l'on fit vers la fin de la république avaient ordinairement les yeux unis [4]. Plus on avança sous l'empire, plus on prit l'habitude de marquer les parties de l'œil. Nous donnerons plus loin la proportion entre les deux manières, pour ce que nous possédons au Louvre.

On variait dans les dimensions et le costume ; les unes étaient nues et imitées de celles d'Achille qui, en Grèce, étaient debout, une lance à la main : on les appelait *Achilléennes*. D'autres, ressemblantes au personnage, étaient nommées *Iconiques*. Beaucoup étaient revêtues de la toge, plusieurs avaient une cuirasse ; et Jules César dictateur eut le premier l'honneur d'en avoir une dans une statue placée, de son vivant, devant le temple de Janus [5].

[1] Il est la *lumière* et l'équivalent du point blanc que les peintres marquent sur les yeux des portraits, ou encore le *point lumineux*.

[2] Celle du *Gladiateur*.

[3] Dans une salle voisine, n° 155.

[4] Au Louvre, une de *Sylla*, une ou deux de *Jules César*, une d'*Auguste* et six bustes de ce dernier.

[5] La cuirasse se nommait aussi *thorax*, et elle est d'origine romaine dans la statuaire, ainsi que le dit Pline, qui était très au courant de toutes

Souvent la dimension était plus grande que nature, même dans des cas où la figure ne devait pas être placée sur une colonne. Alors on les disait *augustes*, de *auctæ*, augmentées. Néron fit élever, par l'artiste Zénodore, une statue colossale de sa personne, qui avait 120 pieds, et que, après sa mort, on dédia au soleil (Suétone).

Au Louvre, on compte soixante-deux statues environ dans le département de la sculpture romaine. Sur ce nombre, quatre ont les deux cercles; treize ont le cercle cornéen avec un trou pupillaire; quarante-cinq ont l'œil plein. Parmi ces dernières, beaucoup sont en toge, en costume guerrier, et sont des figures d'apparat; plusieurs sont des femmes impératrices ou de famille impériale, et l'on comprend que l'on ait préféré leur donner des yeux à la grecque, par respect de la tradition classique. Cependant six belles statues de femmes ont la marque du trou et du cercle cornéen, ce qui montre que l'usage en était bien établi. De ce nombre, le groupe de *Sabine et Hadrien*, représentés en Mars et Vénus [1].

Au reste, une réflexion pénible s'impose au visiteur et à l'artiste. Peu de statues ont été conservées et sauvées entières. La plupart ont subi des réparations, et l'administration de notre musée les indique avec autant de franchise que d'autorité. Dans ses inscriptions, souvent elle dit : *la tête a été rapportée; la tête est antique mais n'appartient pas à la statue; elle est rapportée, mais est celle de la statue...* Comment se défendre d'une incertitude? Un doute pénible, inévitable, porte sur les identités. Dans le beau groupe ci-dessus, la tête de Sabine a été rapportée.

Pour les bustes, heureusement, le doute existe moins. Leur dimension même les a préservés de la ruine et de la barbarie qui a détruit plus d'antiques que le temps n'en a fait périr [2]. Comme ils appartiennent aux figures iconiques ou ressemblantes, qu'ils ont été faits à Rome, on peut constater assez exactement la proportion des procédés que l'on y employait.

Sur cent deux bustes, presque tous en marbre, quelques-uns

ces choses. Six empereurs ont, au Louvre, des statues de ce genre; on voit sur la poitrine des bas-reliefs repoussés, des têtes de Méduse, des Victoires, etc.

[1] M. Ravaisson est porté à croire que notre *Vénus de Milo* était placée à côté d'un *Mars* (du genre du *Mars Borghèse*), comme Sabine est près d'Hadrien. En tout cas, les marques de l'œil dans ce groupe le font classer dans les œuvres romaines.

[2] Sous Néron, dans une émeute, on défendit la Capitole, en jetant des statues sur le peuple. — Le château Saint-Ange, construit par Hadrien, qui voulait y placer son tombeau, était rempli d'objets d'art assemblés par

en bronze, disposés surtout dans les grandes salles [1], on en trouve deux seulement qui ont les deux cercles sans trou; huit qui ont le trou pupillaire seul; quatre-vingt-trois qui ont, à la fois, un trou et le cercle cornéen; les autres ont les yeux pleins [2].

Ces chiffres montrent qu'il n'y a pas eu à Rome un usage unique; et de plus, que dans leur volonté certaine d'exprimer les yeux, les artistes ont donné la préférence au trou pupillaire entouré du cercle de la cornée. Pour le moment, cela nous suffit; nous allons quitter l'âge héroïque et classique de la statuaire, pour rechercher ce qu'elle est devenue à une époque d'oubli et de détresse; nous la verrons ensuite renaître dans la seconde moitié du quinzième siècle; enfin, nous la suivrons dans ce petit et même sujet qui nous occupe, pour savoir ce que le temps, la réflexion et le goût ont fait adopter, soit comme une habitude, soit comme une méthode, dans la représentation des yeux [3].

V

En même temps qu'il créait une grande architecture, le moyen âge a donné un caractère nouveau à la statuaire. Ignorant l'antiquité dont il avait à peine aperçu quelques œuvres, s'inspirant plutôt de l'art byzantin, qui, alors, pénétrait en Occident, il a

cet empereur artiste. Quand les Goths assiégèrent ce fort, dans la prise de Rome, on précipita sur eux les statues et tout ce que l'on avait sous la main.

[1] Au Louvre, salles de la *Paix*, de *Septime Sévère*, des *Antonins*, d'*Auguste*.

[2] Les six bustes d'Auguste ont les yeux unis; sept de Commode, six de Septime Sévère, cinq de Caracalla ont le cercle de la cornée et le trou de la pupille. — Un buste de Tibère et un de Néron ont ce même caractère, tandis que leurs statues ont des yeux pleins, ce qui montre la différence que l'on mettait entre un buste et une figure d'apparat. — Le nombre des bustes romains qui existent partout est prodigieux. A certaines époques, le sénat décréta que tout citoyen eût chez lui une image de l'empereur. On connaissait le plâtre et son emploi, mais le marbre est si commun en Italie, que l'on s'en servait de préférence.

[3] Nous ne devons pas omettre que, à Rome, quelquefois et *par exception*, on a employé le procédé des yeux artificiels. Winckelmann décrit une tête d'Antinoüs trouvée à Mondragone, près Frascati, dont le blanc de l'œil était fait d'une lame d'argent, la cornée en marbre *palombino*, et au centre de cette cornée, était implantée une pierre précieuse à deux nuances pour représenter l'iris et la pupille. Le même historien de l'art dit que, en un certain nombre de têtes, il a vu, au milieu de l'œil, un trou, *comme fait avec un trépan*, qui servait à placer un œil rapporté. — On voit, au Louvre, un grand buste d'Antinoüs (n° 126), dont les cavités orbitaires sont vides, et prêtes à recevoir un œil artificiel. C'est un travail romain.

travaillé sur la pierre avec ses *imagiers* qui, quelquefois, se contentaient du nom de maçons; et comme il voulait orner ses cathédrales, il a mis des statues partout, contre les piliers des voûtes, au dedans, au dehors, dans des niches dont les dimensions déterminaient la hauteur et presque la forme des figures. Son intention étant chrétienne, il n'a pas représenté les chairs nues qui, en Grèce, trouvaient un vêtement dans leur beauté; il a couvert les corps minces de tuniques étroites, tombant à plis serrés; il a laissé les membres au repos; il a joint les mains, abaissé les yeux, et avec ces moyens naturels et simples, il a donné à ses statues, à celles qui sont droites dans les églises et à celles qui sont allongées sur les tombeaux, des attitudes de respect, de soumission, de vénération, et a exprimé ainsi les vertus morales qui sont l'essence et la gloire de la religion; et l'on a pu dire, en vérité, que l'art du moyen âge a été un *art chrétien*. La Grèce qui s'est servie du précieux airain, du marbre nu ou enveloppé de flottantes draperies, représentait, même dans les temples, la beauté et la force qu'elle adorait autant que ses dieux. Avec de la pierre, des vêtements longs, serrés, qui donnent au corps un aspect mystique, le moyen âge a obtenu ce que l'on ne soupçonnait pas. Et cette époque, que l'on a dite déshéritée et pauvre, est parvenue, presque sans enseignement, par des moyens ingrats, à exprimer avec vérité et charme les pensées délicates et profondes de notre nature. S'il en a été ainsi, c'est parce que l'art a sa source dans l'âme. Pour traduire les sentiments intérieurs, il lui suffit de la foi et d'une ardente croyance. Sous le ciel de l'Ionie et et de l'Attique, le culte des formes et de la beauté s'est emparé de l'homme. Dans nos climats sombres où la vie est concentrée, l'esprit s'est donné à une religion austère qu'il a aimée avec passion, et il y a puisé la source d'un art nouveau et puissant.

Par des procédés simples, le moyen âge a fait de l'expression, en abaissant les paupières, en joignant les mains... Dans notre monde si rempli de banalités et de légèretés, on offre la main souvent sans franchise; parfois elle en serre une autre avec mensonge, et cependant cette main est une partie noble de nous-même. Les premiers peuples l'ont senti. En Égypte, on plaçait la main droite à plat dans sa main gauche, en signe de respect [1], et cette coutume a été suivie en Mésopotamie. Huit tronçons de statues en granit vert, rapportées de Chaldée par M. de Sarzec, ont les mains disposées de cette façon, les pouces s'entourant, les autres doigts pliés. Et sur deux grands bas-reliefs assyriens, trois personnages ont la

[1] *L'Égypte*, par Georges Perrot.

même pose exactement. Ayant appris que cet usage existait chez des nations primitives, que l'on réfléchisse sur ce que le moyen âge a trouvé. Il a joint les mains aussi, les mettant au-devant de la poitrine aussi, mais avec les doigts unis et allongés. Et avec ce signe bien simple, il a dit : pardon, prière, vénération, adoration. Regardez les figures couchées sur les tombes, agenouillées sur la pierre des tombeaux, soit les chevaliers armés, les seigneurs, les rois même; soit les abbesses ou les châtelaines, depuis le douzième siècle jusqu'au dix-septième, est-ce qu'elles n'expriment pas la prière et l'amour, par la seule union de leurs mains? Est-ce que cette pose des mains n'est pas un petit poème délicat et naïf, placé comme un épisode dans l'immense poème des cathédrales? Et cette expression, conçue par le moyen âge, est si vraie, si humaine, que la Renaissance, qui l'a reçue en héritage, l'a consacrée en lui donnans accès dans la grande peinture. Dans leurs tableaux, Raphaël, Léonard de Vinci, Titien, Memling, Van Dyck, les vieux maîtres italiens, français, flamands, espagnols, ont mis des mains jointes en adoration devant l'enfant Jésus, devant la sainte Vierge. Quand on étudie les musées à ce point de vue, limité mais plein de charme, on reconnaît que cette pose des mains, avec doigts allongés et devant le corps, est bien plus souvent employée que celle où les doigts sont entre-croisés. Cette seconde manière, qui paraît être moins ancienne, a aussi un effet saisissant, par exemple, dans le tableau exquis de Millet, l'*Angelus*, dans la statue de la vierge de Domrémy, où M. Chapu a ainsi croisé les doigts à *Jeanne* agenouillée.

Eu égard à la figuration des yeux, quel parti ont pris les artistes du moyen âge? On fit alors beaucoup de statues en bois qui, étant dorées et peintes, montraient le dessin de l'œil. Une statue en bois de saint Louis (ouvrage du treizième siècle) offre du blanc et une tache noire au centre. Même des rétables en pierre étaient peints. Sur l'un du quatorzième siècle, on voit distinctement le blanc, le noir de la pupille et la couleur de l'iris [1]. On trouve même des statues et des statuettes avec des yeux artificiels.

Dès le onzième siècle, on a creusé dans l'œil un trou pour la pupille. On voit un trou pupillaire sur les figures des chapiteaux et des colonnes d'un grand nombre d'églises, datant du douzième et du treizième siècle [2]. Toutefois, on trouve souvent des yeux

[1] Ce rétable a appartenu à Philippe le Hardi, duc de Bourgogne (musée *des arts décoratifs*).

[2] *Eglise de la Madeleine* de Vézelay (Yonne), du onzième siècle. — *Notre-Dame du port*, à Clermont d'Auvergne, douzième siècle. — *Eglise de Saint-Nectaire*, douzième siècle. — Tympan de l'*église de Moissac*, douzième siècle.

pleins en même temps que des creux, ce qui s'explique tant par la multiplicité des artistes employés à travailler de si nombreuses figures, que par une hésitation sur la règle à suivre. A Chartres, sur l'un des grands piliers, il y a deux très belles et longues statues, presque juxtaposées, un saint et une sainte : l'homme a les yeux pleins, la femme les a creusés. A Notre-Dame de Paris, les yeux unis sont d'un emploi plus général, sur les statues isolées, dans les beaux tympans de la façade *ouest* ou des portes. A la vérité, presque toutes ces figures, autrefois mutilées, ont été réparées, et avec une habileté telle que l'on a de la peine à discerner celles qui sont nouvelles. Mais sur des bas-reliefs certainement anciens, encastrés à l'extérieur dans le mur *septentrional*, les yeux sont pleins et unis.

Il semble qu'à partir de la deuxième moitié du douzième siècle, et dans le treizième, cette dernière manière de faire les yeux est dominante. Nous venons de dire que cela est à Notre-Dame de Paris ; il en est de même à Chartres, à Sens, à Reims, à Amiens[1] ; et cela devient plus général encore au quatorzième siècle. C'est donc dans le temps compris entre la fin du onzième siècle et la moitié du treizième, que l'on fit les yeux avec une pupille creuse. Mais, pour cette dernière date, cela est incontestable, et, de la manière romaine, on n'emprunta alors que le trou pupillaire seul, sans l'entourer du cercle de la cornée.

VI

La Renaissance a eu lieu dans la seconde moitié du quinzième siècle. Déjà préparée en Italie par la culture des lettres, elle éclata, pour ainsi dire, quand le reflux de la civilisation gréco-byzantine, chassée de Constantinople, s'étendit sur la Péninsule, et bientôt gagna la France et le reste de l'Europe. L'art, sous cette influence, fit des pas de géant. Retrempés dans les œuvres antiques, les

— De la *cathédrale d'Angoulême*, douzième siècle. — Le *Cloître de Sainte-Trophime*, à Arles, douzième siècle

Ces indications ont été prises, avec d'autres qui vont suivre, au musée de sculpture comparée, en formation au Trocadéro, et qui sera précieux pour l'art français.

[1] Dont les cathédrales ne se terminent que dans le treizième siècle ou même le quatorzième. A Amiens, deux statues de tombeau en bronze du treizième ont les yeux unis ; de même à la cathédrale de Saint-Denis, pour une statue en marbre de *Marguerite de Courtenay*, femme de Charles de Valois ; pour une statue funéraire de *Charles V* (à Souvigny, Allier) ; pour les grandes figures *du puits de Moïse*, à la Grande-Chartreuse de Dijon, etc.

architectes, les peintres, les sculpteurs retrouvèrent et parcoururent l'entier domaine de l'art. Séduits par la beauté des formes grecques et romaines, ils délaissèrent les naïvetés mystiques du moyen âge, pour revenir à une sorte de paganisme, vers lequel on se précipita à Florence, à Rome, à Venise [1].

Toutefois, au-dessous de cet éblouissement produit par le culte de la forme, redevenue triomphante, on conserva une part de l'influence chrétienne du moyen âge. La mythologie ne régna plus seule dans le choix des sujets; des images d'anges, de saints, de vierges remplacèrent souvent celle des demi-dieux, des héros et des nymphes antiques; des tableaux, des statues, que l'on se remit à tailler dans le marbre, exprimèrent la chasteté, la pudeur et des vertus que les anciens avaient paru ignorer. Il devint visible qu'un sentiment nouveau avait traversé l'art, que la religion l'inspirait profondément, que partout en lui pénétrait un spiritualisme plus élevé et plus pur que ne l'avait été celui de Socrate et de Platon, contemporains de Phidias.

Le petit sujet qui nous occupe est étroit, bien limité, et n'a qu'une portée restreinte sur la statuaire. Cependant il intéresse comme tout ce qui tient à l'art; il attire l'attention, même au seul point de vue historique, parce que l'histoire est le reflet de notre pensée. Pour les yeux, que fera la Renaissance? Ses artistes, très habiles de la main, doués d'un goût remarquable, surtout dans l'école de Florence, quel parti prendront-ils devant ce qu'ils voient, les chefs-d'œuvre grecs qui séduisent jusqu'à la passion Michel-Ange Buonarotti, les figures romaines, moins nobles et moins pures, mais qui, retrouvées en plus grand nombre, excitent aussi l'admiration? La Renaissance a hésité; elle n'a pas suivi pour les yeux un usage exclusif. Elle a copié, imité les deux manières que nous connaissons : l'œil uni, l'œil avec dessin; et peut-être, cependant, elle a plus adopté la forme romaine. Et à dater de ce moment, tout l'art moderne a continué de se partager dans la représentation des yeux, car nous sommes les disciples de cette époque, comme elle l'a été de l'antiquité. Le partage a existé et s'est maintenu, non seulement pour les sujets nouveaux ou actuels, mais pour les figures allégoriques et d'apparat; et l'indécision entre les

[1] Venise avait déjà eu des communications avec l'orient gréco-byzantin, ainsi que l'atteste le style de *son église Saint-Marc*. Après la prise de Byzance, au treizième siècle, elle lui enleva les quatre grands chevaux de bronze, placés au-dessus du portail de Saint-Marc, et qui sont d'un travail romain, comme le prouvent les grands trous des yeux. Napoléon Ier, vainqueur de la république, emmena ses chevaux à Paris, mais la paix de 1815 les fit restituer à Venise, qui les possède encore.

deux manières a été telle, que le même artiste et le plus grand, Michel-Ange, a fait des statues à l'œil plein et d'autres avec le cercle et le trou pupillaire. Cela est donc absolument certain pour l'Italie, et nous en donnons en note la preuve par l'énumération d'œuvres diverses [1].

En France, à la même époque, la statuaire eut aussi un grand éclat, favorisée avec tous les autres arts par les Valois, François Ier, Catherine de Médicis. Nos grands artistes se conduisirent comme les Italiens. Si Jean Goujon a donné des yeux pleins à la *Diane* (du château d'Anet), il creuse un trou pupillaire profond à ses superbes nymphes de la fontaine des Innocents. Au buste de Henri III, Germain Pilon met un cercle seul; dans ceux de Henri II et de Charles IX, il met en plus un petit trou à la pupille, et aux trois belles statues du monument funéraire de Henri II et de Catherine de Médicis il fait des yeux pleins et unis [2].

En France encore, durant le dix-septième siècle qui succéda à l'époque finissante de la Renaissance, l'incertitude et l'hésitation dans la manière de représenter les yeux persistèrent. Des artistes furent fidèles à l'usage grec, notre Puget, par exemple; d'autres préférèrent la manière romaine, même en toute espèce de sujets et de figures. D'une façon générale, l'indication des parties de l'œil fut plus répandue, et le plus souvent on adopta le trou pupillaire avec le cercle de la cornée. Comme précédemment d'ailleurs, le même statuaire changea de procédés dans les figures sortant de ses mains. Nous donnons encore en note des citations qui justifient ces remarques [3]. Les statuaires Coustou et Coysevox ont presque

[1] 1° Figures qui ont les deux cercles aux yeux, sans trou pupillaire. Buste en marbre de *Philippe Strozzi*, par Benedetto di Majano. — Le *David vainqueur*, par Verrocchio. — Buste de *Baptiste Lorenzi*, par Michel-Ange. — Buste de *Jérémie*, par Donatello. — 2° Figures ayant un trou pupillaire. Bas-relief en marbre de la *Vierge et l'enfant Jésus*, par Mino da Fiesole (au Louvre, du quinzième siècle, collection Timbal). — Le *Saint Georges* de Donatello. — *Tête de David*, par Michel-Ange. — Du même, le fameux *Moïse*, *Adonis mourant* et *Bacchus avec jeune Satyre*; — Buste de *Pierre de Médicis*, par Mino da Fiesole. — 3° Figures qui ont les yeux pleins : *Cupidon accroupi*, par Michel-Ange. — *Tombeau de Laurent de Médicis* (il Pensieroso), par le même, etc., etc.

[2] Au Louvre, dans le *musée de la Renaissance*, une statue funéraire de *de Thou*, par Anguier; un *Louis XIV enfant*, bronze, par le même; *quatre grandes figures* de bronze, autour du tombeau de Henri de Longueville, ont un cercle pour la cornée et un trou à la pupille. — Tandis que Le Prieur met des yeux pleins à *trois grandes statues de bronze* pour le tombeau d'Anne de Montmorency, et aux *quatre figures des nations enchaînées*, etc., etc.

[3] La *Sculpture moderne française*, au Louvre, est distribuée en partie dans le musée de ce nom et dans celui de la Renaissance. 1° Statues qui ont les

toujours figuré les yeux. Dans le grand tombeau (par Coysevox) de Mazarin, trois statues allégoriques et le cardinal ont les deux cercles, celui de la pupille un peu creusé. Une belle statue d'*Adélaïde de Savoie*, en Diane, a les yeux de même, ainsi qu'une *Amphitrite*.

Un grand nombre de bustes sont déposés dans ces salles; de trente-cinq à quarante. Très peu ont les yeux pleins. Quatorze ont les deux cercles; et autant ont un cercle avec le trou pupillaire. Presque tous les bustes de Houdon ont la pupille creusée d'un large trou.

On se demande, avec autant d'intérêt que de curiosité, quel est l'usage suivi par nos artistes contemporains. Si la statuaire française a un peu perdu de son éclat au dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième, elle s'est relevée aujourd'hui de manière à occuper à peu près sans contestation le premier rang en Europe. Par le nombre des artistes, par la qualité des œuvres, par l'élégance, la grâce des formes, aussi bien que par l'élévation et la force, elle s'est placée, sans innover et en restant fidèle au grand art, au-dessus de la peinture sa rivale, dont l'agitation un peu inquiète semble rechercher des voies nouvelles, et, malgré des exceptions illustres, s'égare un peu dans une fantaisie portée parfois jusqu'au désordre.

Les statues des contemporains qui nous ont quittés sont placées dans les salles *Chaudet* et *Rude*, au Louvre. Celles des artistes qui font encore notre gloire présente sont au Luxembourg.

Dans ce dernier musée, sur quatre-vingts et quelques figures (en y comprenant les bustes), on en compte trente-trois qui ont les yeux pleins et unis; trente-sept avec des indications à l'œil. En plus, quatre statues ne comptent pas parce que leurs yeux sont fermés. Sur les trente-sept qui ont une marque, quatre ont les deux cercles sans trou; vingt ont un trou pupillaire seul; dix ont le trou avec un cercle autour; enfin, trois ont la place de la cornée

yeux unis : les *Quatre saisons*, par Legros; *Alexandre et Diogène*, par Puget (encore le cheval et un chien ont les deux cercles); *Atlas*, par Théodon. — *Milon de Crotone*, par Puget; — *Hercule et Atlas*, par Michel Anguier; — *Phaéton*, par Théodon. — 2° Figures ayant les deux cercles : *Polyphème*, par Van-Clèves; — la *Charité*, par Legros; — *Marie Leczinska*, reine de France, vêtue à l'antique, par Coustou; — *Ulysse*, par Bousseau; — *Bas-relief* de réception à l'Académie, par Coustou; — *Titan foudroyé*, par Dumont; — l'*Amour*, par Boisot; — *Adonis après la chasse*, par Coustou. — 3° Figures ayant un cercle avec un trou pupillaire : *Psyché*, par Pajou; — l'*Amour*, par Tessaërt; — *Neptune calmant les flots*, par Adam; — l'*Amour*, par Falconet, etc.

déprimée, abaissée, ce qui est une manière nouvelle. Nous donnons en note seulement quelques noms d'œuvres et d'artistes [1].

Il est facile à chacun d'étendre ses observations, même hors de nos musées, et de constater combien le procédé de marquer les parties de l'œil a pris de l'extension. Des artistes, qui ne le faisaient pas, s'y décident l'année suivante, ainsi qu'on peut le vérifier aux expositions annuelles. M. Guillaume paraît rester fidèle à la forme grecque, tandis que Carpeaux, qui donne à ses statues de l'action et des mouvements très prononcés, a pris de bonne heure le parti de creuser un trou à la pupille, comme dans le groupe de la *Danse*, devant la façade de l'Opéra, dans les quatre statues qui soutiennent la sphère céleste, d'une fontaine de l'Observatoire.

Si, enfin, l'on examine et compare les bustes des *académiciens français*, bustes qui tous sont modernes et plusieurs récents, on se fera une idée de la proportion qui existe entre les méthodes diverses.

Sur cinquante-huit bustes [2], vingt-huit ont les yeux unis; trente ont une marque à l'œil, les uns deux cercles, d'autres un cercle et un trou, d'autres un trou pupillaire seulement. Ces chiffres ont une signification d'autant plus grande, pour indiquer la prédominance de l'usage actuel, que l'intention de l'État et même de l'art qui lui a obéi ayant été de représenter des personnages d'élite dont l'image sera un souvenir pour la postérité, on devait être disposé à suivre une tradition classique. On voit que les yeux avec dessin sont au moins aussi nombreux; et parmi ceux qui les ont ainsi, plusieurs académiciens sont costumés à l'antique.

[1] 1° Statues ayant les yeux unis : *Psyché*, par Azelin; — *Jeune fille de Mégare*, par Barrias; — *Ganymède*, par Barthélemy; — *un Amour coupant ses ailes*, par Bonnassieux; — la *Méditation*, par le même; — la *Vérité*, par Cavelier; — *Leucothoé et Bacchus*, par Dumont; — *Vainqueur au combat de coqs*, par Falguière; — *Anacréon*; le *Faucheur*; les *Gracques et leur mère*, par Guillaume. — 2° Statues ayant un trou pupillaire et un cercle, ou au moins un trou pupillaire : la *Pythie de Delphes*, par Bourgeois; — l'*Élégie*, par Caillé; — *Tête de jeune femme*, par Clésinger; — *Mercure inventant le Caducée*, par Chapu; le *Messager d'amour*, par Delaplanche; — *Ève après le péché*, par le même: — *Saint Jean enfant* (bronze), par Dubois; *Chanteur florentin* (bronze), par le même; — *Saint Benoît*, par Etex; *Velléda*, par Maindron; — l'*Age de fer*, par Lamson. — 3° Cornée déprimée : *Jeanne d'Arc à Domrémy*, par Chapu; peut-être l'*Age de fer*, etc.

[2] Placés en bas, ou dans l'escalier, ou dans la pièce qui précède la salle des séances ordinaires des académies, au palais de l'Institut.

VII

Il ne sera pas inutile de résumer ici notre exposé et de conclure.

Les yeux, étrangers à la statue et rapportés comme ils le sont dans le *Scribe*, sont un moyen imparfait, qui ne relève pas de la vraie statuaire, et rentre dans le métier et la fabrication, puisque l'on fait tous les jours en fabrique, pour les poupées et les jouets de nos enfants, des yeux artificiels, bien réussis et plus parfaits que ceux de l'ancienne Égypte. C'est une méthode de début que l'art veut et doit abandonner, en se perfectionnant. Il en est absolument de même pour l'usage de peindre l'œil sur les figures.

La forme lisse et unie laisse quelque chose à désirer. Dans ces délicieuses statues grecques, on ne voit pas suffisamment l'action du personnage, qui n'est indiquée que par la pose générale, par l'inclinaison du cou, de la tête. Le regard est si peu indiqué, tous les yeux sont si bien pareils, que l'on pourrait les transposer d'une statue à l'autre sans que le spectateur y trouvât de l'inconvénient, ou s'en aperçût. Une telle manière est donc insuffisante, et ce qui tend à le faire croire, d'ailleurs, est le persévérant effort que les sculpteurs ont fait, depuis l'époque romaine, pour représenter l'œil. On a voulu arriver à mieux. Y est-on parvenu? Là est la question.

Pour le savoir et répondre à cette question, il faut se rappeler la description de l'œil, telle que nous l'avons donnée au début, et y ajouter son usage. Il sert à la vision, à la vue, et reçoit les rayons lumineux qui frappent sa surface, recueillant, au fond de l'œil, sur la rétine ceux qui ont traversé ensemble la cornée et la pupille. Parmi les rayons, ceux qui arrivent sur la cornée sont *utilisables;* sont *utilisés* ceux seulement qui, passant à travers la pupille, pénètrent jusqu'à la rétine et au nerf optique. Par conséquent, le rayon visuel est sur une ligne qui va de la cornée au nerf optique. Cette ligne est le *chemin de la vue*. Donc, si l'on veut faire dire à une statue *où va son regard*, il faut marquer la place de sa cornée et de sa pupille. A la rigueur, une seule des deux marques suffit, et en dessinant la cornée par un trait net et visible, les artistes de Ninive et de Babylone ont réalisé un progrès. Toutefois, l'on peut essayer, ainsi qu'on l'a fait, de tracer avec deux points toute la ligne du rayon visuel. Si on le tente, la question de l'art intervient, et d'après ce qui a été exécuté très souvent, on aperçoit qu'il y a là un point difficile, demandant une main légère avec du goût. Dans le trait de la cornée, il faut appuyer peu; si l'on creuse un trou pour la pupille, il faut que ce trou ait juste le degré convenable.

Une visite attentive au musée du Luxembourg et aux salles

Chaudet et *Rude*, au Louvre, permet de voir que, en général, on marque trop les deux points, que les yeux de plusieurs fort belles statues sont, à cause de cela, désagréables à voir. On ne saurait mettre ici sur telles de ces œuvres des noms qui causeraient un déplaisir à des artistes vivants. On préfère ne désigner que des statues dont les auteurs ont disparu. En voici quatre. Le *Spartacus*, de Foyatier; le *Caton d'Utique*, de Roman et Rude; la *Jeanne d'Arc*, de Rude; le *Désespoir*, de Perraud ; plusieurs bustes de Houdon. Mais, avec plaisir, on citera des figures sur lesquelles la marque des yeux est réussie : une *Psyché*, de Pajou; une *Bacchante*, du même; un *Ganymède*, de Julien; le *Pêcheur dansant la tarentelle* et le *Vendangeur improvisant*, de Duret, tous deux en bronze; la seconde a peut-être plutôt un estompage qu'une marque à la cornée. On peut y joindre encore : le *David*, de Mercié (bronze); une *Bacchante*, de Marcellin; *Saint Jean enfant*, de Dubois (bronze); et du même, *Chanteur florentin*. Le beau groupe *Gloria victis*, de Mercié.

Ces noms qui précèdent, d'œuvres et d'artistes, indiquent le nombre et l'importance des statues qui reçoivent à présent la marque et le dessin de l'œil. M. Chapu a fait une innovation : point de creux pour la pupille ni de cercle, mais un abaissement uniforme avec légère dépression de la cornée entière. Ce procédé montre la direction du regard et ne déplaît pas. On le voit dans la *Jeanne d'Arc à Domrémy*, dans la *Jeunesse* [1]; et M. Lanson vient de l'imiter un peu dans son beau groupe de l'*Age de fer*. Pour être juste, il faut dire que sur la statue de la *Victoire*, en bronze, Cortot, mort en 1843, avait déjà employé cette manière.

Non seulement, on a différé pour le choix des procédés, mais on a varié dans l'exécution de chacun d'eux. On voit des trous de pupille étroits; d'autres, larges, profonds. Dans ses bustes, Houdon creuse d'abord toute la largeur de la cornée, puis fait un second trou au fond.

Enfin, il faut dire un mot de cet *éclat* que nous avons signalé, ayant la grosseur et la forme d'un pépin de raisin ou d'un grain d'orge, qui, sur tant de têtes, s'avance dans la cavité de la pupille. A Rome, cet éclat ou cette languette de marbre, de bronze, était déjà en usage; aujourd'hui, on la voit souvent, trop souvent, parce c'est désagréable. Que représente cet éclat? Est-il l'équivalent de la *lumière* que les peintres mettent dans leurs portraits, sous l'aspect d'une tache blanche, d'un *point blanc sur l'œil?* Cela

[1] Du monument funéraire pour les élèves de l'École des beaux-arts, morts pendant la guerre de 1870-1871.

paraît certain, cet usage est même antique. On rencontre le point blanc sur les peintures d'Herculanum. Et, au rapport de Pline, on en trouve la marque sur une pierre gravée qui représente Hiéron de Syracuse.

Lorsqu'un peintre fait un portrait, le visage copié reçoit *un jour*, qui, sur la cornée, polie comme une glace, renvoie un reflet. C'est ce reflet que les peintres rendent par un point blanc. Mais ce reflet de couleur est sans réalité objective dans l'œil, de sorte que le statuaire pourrait s'abstenir de le copier. Même pour le peintre, ce reflet manque si le jour ne tombe pas sur la cornée. Et il n'est pas nécessaire de le marquer; beaucoup de portraits, d'excellents tableaux, ne l'indiquent pas : que l'on fasse cette remarque dans un musée. De plus, si le peintre l'indique, il le met toujours sur le haut de la cornée, au-dessus de la pupille (que l'on visite encore les musées pour vérifier cela); et au contraire, le statuaire place son éclat dans le creux pupillaire dont il comble une partie. Là, il n'est donc pas à sa place; et il faut ajouter qu'il est inutile. Un buste, une statue, n'ont pas besoin d'une *lumière* disant au spectateur dans quel sens on doit les regarder. Le spectateur les considère par où il veut, et n'a besoin d'aucun signe. Et enfin, dans presque toutes les figures où il existe, cet éclat, sur les marbres, les bronzes, fait un mauvais effet, est désagréable.

La modification de M. Chapu évite ces difficultés, ces embarras, et à ce seul point de vue même, elle a un avantage et mérite d'être imitée.

Si pourtant, on préfère le procédé d'un trou à la place de la pupille (en omettant l'éclat), on a un bon résultat en creusant une cavité point trop large, un peu profonde, en proportion de la figure, de manière que le bord circulaire du trou projette une ombre qui le rend noir, comme il l'est dans notre œil. Cet effet est obtenu et satisfaisant dans beaucoup de statuettes charmantes, en terre cuite, que l'on voit exposées à Paris, partout. Il est bien rendu également dans des statues modernes, et il l'est déjà dans les nymphes de Jean Goujon. Les anciens eux-mêmes ont réussi dans le *procédé du trou pupillaire*. Que l'on examine le bas-relief célèbre de la *Mort de Méléagre*[1]. Les douze personnages, disposés sur la grande face, ont un creux qui indique bien la direction du regard. Cette marque doit fixer la date du sarcophage à l'époque romaine ou gréco-romaine, et montre une fois de plus que, en art, on peut toujours consulter les anciens.

Dr Debrou.

[1] Au Louvre, département de la sculpture grecque, salle du Gladiateur.

LE BOIS DE LA BOULAYE[1]

XV

VISITE ÉLECTORALE

On se taisait au vieux manoir, on se taisait au château neuf, on se taisait dans la maison du régisseur. Il y avait en l'air comme un pressentiment d'orage. Pépita, pour la première fois, trouvait les journées longues, et commençait à reconnaître qu'il est possible de s'ennuyer à la campagne. Elle regardait son bouquet de bruyères. Elle attendait le dimanche avec un mélange de crainte et d'impatience. Les conférences du baron Durand et d'Ernest Dubois étaient courtes et n'avaient pour objet que les intérêts immédiats de la propriété. Un matin, cependant, M. Dubois parla des élections prochaines, dont le jour venait d'être fixé au second dimanche qui devait suivre. Le baron eut un léger tressaillement, auquel M. Dubois ne prit pas garde.

— J'espère, dit M. Dubois, qu'il n'y aura pas ici beaucoup d'agitation ni de changement, quoique ce soit toujours un moment de crise. Et j'avoue que je redoute un peu l'instituteur.

— L'avez-vous vu? demanda le baron.

— Une seule fois, pour des affaires de mairie. Il n'y a pas de danger qu'on le rencontre à l'église.

— C'est vrai, je n'avais pas remarqué qu'il n'y va pas.

— Il se croirait perdu. Il a des principes, comme vous, monsieur le baron, seulement ce ne sont pas les mêmes. Un de ses principes pourra bien être de trahir le marquis.

— Est-ce que vous pensez qu'il aurait de l'influence?

— Quand on flatte les passions jalouses, on en a toujours.

Le mot fut désagréable à entendre au baron, qui reprit :

— Au surplus, cela ne nous regarde pas, puisque nous ne sommes pas encore électeurs, et nous pouvons dormir sur les deux oreilles.

— Mais vous savez que vous pourriez être élu du conseil, quoique n'étant pas encore électeur?

— C'est très singulier.

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 février, 10 et 25 mars 1883.

— Pas trop, monsieur le baron, et je souhaiterais que nos institutions n'eussent rien de plus déraisonnable. Puisque les électeurs sont souverains, il est bien juste qu'ils donnent leur confiance à qui leur plaît. Ils pourraient vous nommer sénateur, s'il leur en prenait fantaisie.

— Oh! sénateur, mon cher ami...

— Pas encore, mais l'un mène à l'autre.

— Vous croyez?

— C'est une filière. Il s'agit donc de savoir, et j'ai besoin d'en être informé, si vous désirez commencer?...

— Quel est votre avis, mon cher Dubois?

— Mon avis est que ce serait très honorable, en même temps qu'utile pour vos propriétés.

— Ah! oui, utile... on me l'avait déjà dit.

— Et très utile aussi au marquis de Périgny, — ou à son fils, — d'être d'accord avec le plus riche propriétaire de la commune. Je vous ai conté l'autre jour qu'il en avait laissé transparaître clairement le vœu.

— Je l'avais oublié. Mais est-ce qu'il est bien nécessaire..... que je tâche d'être utile au marquis?

— Ah! monsieur le baron, cela nous mènerait sur un terrain glissant... où je suis prêt à vous prier de me suivre.

— Non, non, de grâce, ne parlons pas de cela.

— Je me tairai d'autant plus volontiers que ce serait prématuré. Il faut attendre le retour de M. Raoul, qui ne peut pas manquer de revenir vite, pour les élections. C'est bien de lui qu'il s'agit, n'est-il pas vrai?

— Ne parlons pas de cela, vous dis-je.

— A merveille, mais pensons-y, nous en parlerons plus tard. Pour le moment, il ne s'agit que de décider si, oui ou non, vous approuvez qu'on mette votre nom sur la liste du marquis.

— Oui ou non! Rien que cela! Est-ce que j'aurais à écrire quelque chose?

— Pas une ligne.

— Ou à faire des démarches?

— Aucune.

— Ou des dépenses?

— Cela n'en vaudrait que mieux, mais n'est pas nécessaire.

— Si je ne me compromets en rien, et si je ne dépense rien, il me semble que je puis... vous laisser faire.

— C'est tout ce que je vous demandais, monsieur le baron. Vous comprenez que j'avais besoin de votre autorisation verbale. Vous serez libre de me désavouer suivant l'événement.

On voit que la droiture de M. Dubois arrivait exactement au même résultat que la duplicité de Jules Lechat, ce qui tendrait à prouver qu'il n'y a pas à regarder de trop près aux sauces préparées et mêlées dans cette casserole qui s'appelle une urne électorale. Satisfait même de ce qu'il avait obtenu, M. Dubois ajouta, sans se douter qu'il était encore presqu'un plagiaire de Jules :

— Plus un mot à ce sujet, monsieur le baron. C'est la sagesse. Si le marquis triomphe, vous triomphez avec lui, et, s'il est battu, vous ne l'êtes pas, puisque vous n'aurez pas pris part à la lutte. Et voulez-vous que je vous offre un pari? Avant le grand jour vous aurez sa visite ou celle de son fils!...

— Je ne parie jamais, dit M. Durand.

M. Dubois se retira. Le baron était tout fier d'être si heureusement sorti d'une situation délicate. Il était content de lui. Il constatait aussi, ce n'était pas un de ses moindres contentements, que l'instituteur avait été discret.

Le dimanche vint. Les habitants du château neuf étaient rendus à l'église avant ceux du vieux manoir. Ceux-ci passèrent bientôt par le milieu de la nef. Le marquis eut pour M. Durand un salut presque souriant, bien plus gracieux que celui du précédent jour du Seigneur. « C'est au moins un sourire électoral », pensa M. Dubois, qui en eut sa part. La marquise, qui marchait plus péniblement encore et dont la souffrance contractait un peu le visage, fixa un long regard sur Pépita, qui rougit en baissant les yeux. Ce regard eut le temps de passer d'un caractère sévère à une expression plus adoucie et plus bienveillante, mais Pépita n'avait vu que l'expression sévère. Inez, qui observait attentivement, avait tout vu. Valentine soutenait sa mère du côté opposé. Elle ne regarda que furtivement et ne fut pas remarquée. Raoul ne parut pas. Il en résulta deux choses : la première, que la chaise de Pépita ne changea pas de place; la seconde, que la jeune fille, en s'y prosternant, vint à penser au petit manège qu'elle aurait peut-être renouvelé sans se le reprocher, et dont elle avait maintenant du scrupule.

Il y avait encore l'épreuve de la sortie. Cette fois, ce fut Pépita qui prolongea sa prière en se cachant des mains le visage, et voulut attendre le roulement de la carriole. Elle avait peur d'un nouveau regard de la marquise. Elle eut beau attendre, elle se trouva face à face, à la porte de l'église, avec le marquis, qui attendait aussi. Le temps était beau, et il n'était pas monté dans la carriole.

A la campagne, ce moment de la sortie de l'église a toujours, entre voisins, une importance assez considérable. On se recherche, on s'aborde, — quand on ne s'évite pas. Il y a, entre voisins, tant de sujets de froissements, de jalousies, sinon de querelles et de

procès ! Il y a les inégalités de rang et de fortune; il y a la chasse, les routes, les servitudes, les limites, les enclaves; il y a les compétitions de toutes sortes, depuis le jardinier qu'on s'enlève jusqu'à la mairie qu'on se dispute; il y a les élections et les bois de la Boulaye. Il y a les bouderies, les rancunes, les griefs réciproques. Il y a, blessure incurable! les alliances sollicitées d'un côté et repoussées de l'autre. Entre le château neuf et le vieux manoir, il pouvait y avoir de tout cela.

Cependant, chacun se rend, à la même heure, dans le saint lieu. Chacun ouvre le même livre, à la même page. Chacun a récité la même oraison : Mon Dieu, pardonnez-moi comme je pardonne! Chacun a lu, — et il se trouvait que c'était précisément l'office du jour, — la touchante exhortation de saint Pierre : « Mes bien-aimés, qu'il y ait entre vous tous une parfaite union, une bonté compatissante, une amitié de frères, une affection pleine de tendresse, une douceur qui gagne le cœur. » Puis, passant du disciple au maître, chacun a lu : « Lorsque vous présenterez votre don à l'autel, si vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous, laissez là votre don devant l'autel et allez vous réconcilier avec votre frère, après quoi vous reviendrez offrir votre don. » Chacun a entendu le pasteur commenter ces paroles sublimes. On sort, on s'écarte, on s'évite, chacun rentre à son foyer avec ses rancunes, et l'on va peut-être mettre la dernière main à l'aigre mémoire qui guidera la plaidoirie.

Le marquis n'avait pas évité M. Durand. Il lui adressa, d'un ton affable, quelques mots d'une courtoisie assez banale. Il fut plus empressé auprès de M. Dubois et lui offrit la main, en disant :

— Monsieur, j'attends mon fils demain. Il n'oubliera pas qu'il vous doit une visite.

C'est à ce moment que parurent Inez et Pépita. Elles n'avaient pas entendu, mais elles virent le serrement de main.

Le marquis se découvrit et s'inclina.

— Mademoiselle, dit-il, voici un soleil qui peut vous rappeler celui de votre beau pays. Permettez-moi d'avoir conservé présente une charmante image, entrevue, un soir d'orage, sous les rayons de la lune.

Pépita resta stupéfaite, et le marquis s'éloigna.

L'école primaire était située devant l'église. L'instituteur fumait à sa fenêtre et observait. Il fut inquiet du rapprochement constaté. « Bah! pensa-t-il, j'y mettrai bon ordre, et le marquis perdra ses frais. Pourvu que cet imbécile de baron de rencontre me laisse faire, comme il me l'a promis, je saurai bien les rendre irréconciliables. »

On avait repris la route du château neuf. Le baron, très partagé,

cheminait en silence. Il s'était vu salué en même temps par le marquis et par l'instituteur, et son ambition hésitait. On sait la béatitude de vanité naïve du soldat qui allait répétant : « L'empereur m'a parlé. » Ce n'était pas sous la même impression vaniteuse que Pépita troublée se répétait aussi : Le marquis m'a parlé. Elle fut encore plus excitée quand M. Dubois, croyant que le propos avait été entendu, rappela que la visite prochaine de Raoul venait de lui être annoncée.

— En vérité? Quand viendra-t-il? s'écria Pépita.

— Je ne sais, répondit M. Dubois. Il sera de retour demain, et je gage qu'il ne tardera guère.

— Mais alors, dit Inez, qui s'échappait après s'être si longtemps contenue, c'est très significatif.

— Prenez garde, reprit M. Dubois, les élections peuvent suffire à expliquer bien des choses. Tant que je n'aurai pas eu la visite de M. Raoul, je conseille aux imaginations d'être calmes.

C'est toujours un bon conseil. Il est souvent plus facile de le donner que de le suivre. Quand Pépita, en remontant dans sa chambre, retrouva le bouquet de bruyères, quand elle pensa que Raoul arrivait le lendemain, quand elle revint à comparer les paroles galantes du marquis et le regard sévère de la marquise, je ne suis pas certain que son imagination fût très calme. Celle d'Inez trottait aussi. Dans l'après-midi, les deux amies se promenèrent longtemps seules. Elles étaient excusables de n'avoir pas la même science que M. Dubois sur ce que peut l'ambition d'être élu, par des paysans, membre d'une municipalité de village, et elles cherchaient ailleurs l'explication des avances du marquis. Ailleurs? Il n'était pas malaisé de dire où. Inez ne se jugeait plus tenue d'être discrète, ou n'était plus capable de l'être. Elle crut bien s'attacher aussi à calmer l'imagination de Pépita. Le moyen employé manquait d'efficacité, puisque la conversation roula presque constamment sur les agréments de Raoul de Périgny, sur ses mérites, tant vantés par la sœur Félicité, sur le bonheur qu'on aurait à causer du Pérou avec lui, sans préjudice des considérations providentielles et des présages étourdis de la petite Pauline. Inez, qui avait vu la seconde manière, n'était même pas d'accord avec Pépita sur le caractère sévère du regard de la marquise. Elle déclara qu'à partir du lendemain elle ne quitterait plus sa maison entre les repas, de crainte de manquer la visite de Raoul, et c'est ainsi que, docile aux conseils de son mari, elle calmait l'imagination de Pépita.

Le lendemain donc, elle commença l'exécution de sa promesse, bien qu'assurément elle n'attendît pas Raoul ce jour-là. Pépita était venue la chercher, et ne combattit pas trop son refus de sortir.

Assurément aussi, elle ne supposait pas que Raoul pût venir si tôt, ce qui permit qu'elle restât près de son amie. M. Dubois, dans son cabinet, continuait son roman. Les deux amies étaient à la fenêtre et contemplaient le paysage. Elles entendirent, dans la direction de la grand'route, le retentissement distinct d'un galop. Elles ne se communiquèrent aucune réflexion, mais chacune d'elles se dit tout bas : Si c'était lui! Le bruit s'éteignit, et elles se crurent déçues. Elles regardaient cependant l'extrémité de l'avenue. Un cavalier y apparut, au détour du bois de la Boulaye, et se rapprochait lentement. Elles reconnurent le cheval alezan. Quelle est l'allure qui convenait à la circonstance? C'était bien le pas, qui permet la réflexion, la préparation du discours, qui ne témoigne pas un trop vif empressement. Il y a des démarches qui demandent à être entreprises avec fougue et, pour ainsi dire, à bride abattue. Raoul de Périgny n'en était pas là. Il ne savait même pas au juste ce qu'il venait faire. Il ne savait pas s'il souhaitait plus ou s'il craignait davantage de rencontrer Pépita, et ce n'est pas elle qu'il venait demander.

Avant de pouvoir distinguer leurs traits, il vit deux femmes à une fenêtre du chalet et ce fut pour lui une émotion. L'une d'elles disparut presque aussitôt. Il ne se trompa pas dans sa conjecture. C'était bien Pépita qui, émue elle-même, quittait l'appui de la croisée. Un sentiment de modestie l'emportait sur la curiosité, sur d'autres sentiments peut-être. Quant à Inez, elle était résolue à ne pas quitter son poste d'observation. Le mot n'est pas suffisant. Elle voulait se montrer, elle voulait être vue de près, afin d'avoir le droit de prendre sa part de la visite. Ce n'était certes pas coquetterie, et ce n'était pas non plus simple curiosité de femme. C'était sollicitude de mère, je veux dire de mère adoptive.

Raoul arriva devant le chalet; l'étage était peu élevé, le cheval de haute taille. Le jeune homme était presque au niveau de la jeune femme, et les chalets n'ont pas de concierges. Raoul fut naturellement amené à demander à Inez, d'une voix assez mal assurée, si M. Dubois était au logis et pouvait le recevoir. La réponse fut affirmative. Raoul mit aussitôt pied à terre et attacha son cheval à un arbre, puis il entra.

Pour la première fois, Pépita avait entendu la voix de Raoul, et cette voix lui parut douce. Inez descendit à la hâte, et remonta en introduisant le visiteur dans le cabinet de M. Dubois.

— Je vous laisse, dit-elle. Mais, mon ami, quand vous aurez fini vos affaires, s'il reste quelques moments à M. de Périgny, je vous prie en grâce de m'appeler. Je serai si heureuse d'avoir des nouvelles de mon pays!

— Madame, dit Raoul, je n'ai aucune affaire à traiter et je vous supplie de rester.

— Non, monsieur, reprit Inez, ce serait indiscret puisque vous demandiez M. Dubois. J'espère seulement que vous voudrez bien comprendre et excuser mon désir.

Cela fut dit avec une grâce qui assurément n'avait pas besoin de pardon et eût appelé plutôt une réponse galante. Sans l'attendre, Inez referma la porte et retourna près de la jeune fille.

— Il me semble, dit celle-ci, que je devrais rentrer au château.

— Garde-toi bien de le faire, mon enfant, répondit Inez. Les fenêtres sont ouvertes, il pourrait te voir et ce serait une espèce de fuite. Puis ton père pourrait t'interroger.

Les deux raisons parurent convaincantes à Pépita. Elle n'avait aucune envie de fuir, et se souciait moins encore d'être interrogée. Elle prit un livre, qu'elle ne lut pas. Inez s'accouda de nouveau à la croisée, mais ne tarda pas à la quitter brusquement, pour s'asseoir en saisissant à son tour un livre, qu'elle ne lut pas davantage.

— J'entendais les voix, dit-elle. Ce serait une indiscrétion coupable, et peut-être une imprudence.

Ainsi deux filles d'Ève, dont la curiosité était si vivement excitée, n'écoutaient pas, de peur d'entendre.

Qu'auraient-elles entendu? Peu de chose, et elles eussent été déçues. Il ne s'échangeait que des paroles de simple politesse. La pluie et le beau temps furent mis à contribution, dans leurs rapports avec la récolte prochaine, et les deux amies n'étaient pas en disposition de prendre un ardent intérêt à l'agriculture. Raoul parla de sa tournée de famille, abrégée par l'annonce des élections municipales, dont ce fut l'occasion naturelle de dire négligemment quelques mots. Il dit que son père s'étant décidé à se retirer de la mairie pour lui céder la place, c'était lui qui se trouvait un prétendant improvisé. Si ces derniers mots avaient été entendus seuls des deux amies, il est à croire qu'elles leur auraient attribué un autre sens. Elles auraient été médiocrement flattées de ceux qui suivirent. Personnellement, il n'y tenait en aucune façon et ne se présentait que pour obéir à son père. Il ajouta qu'il ne prévoyait d'ailleurs aucune lutte sérieuse dans la paisible commune, qu'on parlait cependant d'une intrigue du nouvel instituteur, et que, pour la déjouer, le marquis se proposait de mettre sur sa liste le nom du baron Durand. C'était ce qu'il était chargé de lui faire connaître, tout en rendant à M. Dubois sa bonne visite. M. Dubois ne fut pas embarrassé de répondre qu'il avait eu exactement la même pensée, et qu'il y avait déjà préparé le baron Durand, lequel acquiesçait, à la condition qu'on ne lui demandât aucune démarche. Raoul ne

prétendait à rien de plus, — parole qui eût encore été malsonnante à l'oreille des deux amies. Il se leva, en homme dont la mission est terminée.

— Je n'oublie pas, dit-il cependant, que Mme Dubois m'a permis de lui offrir mes respectueux hommages.

— Ah! oui, je l'oubliais, dit M. Dubois. Elle a envie que vous lui parliez de son pays. Suivez-moi dans notre petit salon, qui est un peu plus décent que ce cabinet.

Pour la justification de M. Dubois, on doit remarquer qu'il ignorait la présence de Pépita, et ne l'aurait même pas soupçonnée. C'était l'heure où la jeune fille était ordinairement à son piano. Rien n'était donc plus éloigné de sa pensée que la préméditation d'un guet-apens. S'il avait pu l'avoir, il y aurait renoncé, car il venait d'acquérir la conviction que la visite de Raoul était purement électorale.

Suivi de Raoul, il ouvrit la porte du petit salon.

— Ma chère amie, dit-il, je vous présente M. le comte de Périgny, qui n'a pas voulu se retirer...

A ce moment il s'interrompit stupéfait. Il venait de voir se dresser debout, d'un mouvement de sursaut, Pépita toute rougissante et les yeux baissés.

C'était bien un guet-apens, dont le sort seul était coupable. Inez était-elle cependant d'une innocence absolue? N'aurait-elle pas mieux fait de laisser s'éloigner Pépita, comme ç'avait été l'inspiration de la jeune fille? Et Pépita elle-même n'avait-elle pas été persuadée un peu facilement? Était-il sage de rester si près de Raoul, si près, qu'elle pouvait l'entendre? Avait-il été sage de s'enfermer au chalet, de s'y montrer de loin à la fenêtre? Qu'attendait-elle, qu'écoutait-elle quand son regard plongeait vers l'extrémité de l'avenue? Enfin, il n'est pas démontré que Raoul, en s'acquittant si correctement, en fils docile, de la commission de son père, n'eût pas entrevu la chance d'une rencontre fortuite qui pouvait se changer en piège, et le piège pouvait n'être pas seulement dangereux pour lui. L'innocence absolue n'est le partage que des anges, et la pudeur n'est déjà plus l'innocence. Des quatre personnages dont la respiration était suspendue, le moins coupable, en réalité, était celui qui l'était le plus en apparence, M. Dubois.

Il y eut un instant de profond embarras. Le silence ne pouvait guère être rompu que d'une manière vulgaire.

— Monsieur, donnez-vous la peine de vous asseoir, — fut la platitude, prononcée avec embarras, par laquelle Inez commença l'entretien.

XVI

AVANT LA BATAILLE

Raoul s'assit près d'Inez. Pépita retomba, plutôt qu'elle ne s'assit, sur son fauteuil. M. Dubois resta debout, aspirant l'air à la fenêtre.

— Votre cheval, dit-il, semble s'impatienter... Il est très joli, votre cheval.

C'était encore une platitude, doublée d'une impolitesse. Il est peu séant de déclarer à un visiteur que son cheval s'impatiente.

— Il est surtout doux et bon, dit Raoul. Pendant mon absence, il n'était monté que par ma sœur.

— Ah! mademoiselle votre sœur, s'empressa de dire Inez, saisissant l'occasion qui lui était offerte, elle est bien jeune, et elle a un genre de beauté qui inspire le respect en même temps que la sympathie. On n'entend que son éloge dans toutes les bouches.

La diversion était heureuse. Raoul n'aimait rien autant que d'entendre vanter sa sœur, sinon la vanter lui-même.

— Ce n'est pas moi, reprit-il d'un ton qui avait déjà plus d'aisance, qui contredirai jamais l'éloge de ma sœur. Je lui dois le peu que je vaux, je lui dois même la vie, qu'elle m'a sauvée par sa présence d'esprit et son courage, dans des circonstances bien terribles.

— En vérité, Monsieur?

— Oui, pendant la guerre. Ce serait trop long à vous conter.

— Cela nous intéresserait beaucoup.

— Une autre fois..... Vous n'étiez pas en France pendant la guerre, madame?

— Non, je n'y suis venue que deux ans après, quand M. Dubois m'a enlevée à mon pays. Est-il vrai, monsieur, que vous en arrivez?

— Presqu'en droite ligne. J'y ai bien peu séjourné, assez pour en avoir conservé une image enchanteresse..... dont l'impression se ravive ici, madame.

Cela devenait galant..... pour Mme Dubois, au moins. Elle n'était pas seule. Il se trouva que le regard de Raoul rencontra celui de Pépita, en sorte que c'était peut-être galant aussi..... pour la jeune fille. Il faut dire, à la suprême louange d'Inez, qu'elle ne fut pas jalouse de ce regard détourné, ce qui, de la part d'une femme, approche du sublime.

— Excusez une folie, reprit Inez. J'ai entendu un niais demander à un voyageur, qui arrivait, disait-on, des îles, s'il avait connu certaine cousine. Le voyageur venait des Philippines, et la cousine était à la Havane. Je crains d'être aussi niaise. Cependant auriez-vous, par hasard, vu à Lima M. Rodriguez y Etcheveria?

— Certainement, j'ai dîné avec lui chez le ministre de France. J'étais près de lui à table, et nous avons beaucoup causé. Un homme très distingué, dont la conversation était pour moi fort instructive, et j'aime à m'instruire en courant. Mais, madame, j'étais vaguement frappé d'une ressemblance, je ne me trompe pas?...

— Nullement, dit Inez, dont les yeux s'étaient enflammés. Je suis sa fille...

— En effet, je me souviens qu'il m'a dit avoir une fille mariée à Paris. Paris est bien grand pour vous y chercher, plus grand que Chauvry, et je ne comprends pas que je ne vous aie pas plus tôt reconnue.

On juge si l'entretien s'anima. On ne sera pas surpris de l'intérêt qu'y prenait Pépita silencieuse. Inez tâcha de rappeler les souvenirs du voyageur sur les divers convives du ministre de France, souvenirs qui n'avaient pas tous la même précision.

— Après le dîner, dit Raoul, j'ai encore causé longuement avec un homme jeune et plein d'esprit. Son nom m'échappe... Attendez cependant..., je crois que j'y suis. N'est-ce pas M. Brazos y Corrientes?

— Le frère de ma mère! s'écria Pépita, impuissante à se maîtriser davantage.

Ce fut sa première parole. On pardonnera que ce ne fût pas la dernière. Pépita se trouva mêlée à l'entretien qui s'anima de plus en plus en se prolongeant. Raoul s'oubliait. Je crois qu'il ne pensait plus aux élections municipales. On entendit un hennissement, c'était bien le cheval alezan qui, cette fois, s'impatientait. C'était un avertissement.

Raoul courut à la fenêtre, qu'avait quittée M. Dubois pour prendre part à la conversation, tout en observant. Le cheval hennit encore, joyeux de s'être détaché; puis, se rapprochant du chalet, redressa son museau allongé en fixant sur Raoul ses grands yeux qui étaient un appel. Raoul put le caresser de la main.

— Je te comprends, dit-il tout haut. Je comprends ton reproche, ajouta-t-il intérieurement. Je voudrais être aussi libre que toi.

Il se retourna. La pendule sonnait six heures.

— Ah! mon Dieu! s'écria-t-il, il faut que je vous quitte, madame. Je reviendrai... je l'espère, du moins..., pardon, je reviendrai certainement vous voir..., je ne sais plus ce que je dis.

Il serra la main de M. Dubois, il baisa celle que lui tendait Inez, il s'inclina profondément devant Pépita, indécis, retenant son bras. Il n'osa pas et elle n'osa pas.

Il descendit, saisit la bride et sauta lestement sur son fidèle alezan, qui hennit encore et partit au galop. Il leva les yeux. Les deux amies étaient à la fenêtre et M. Dubois derrière elles. Il salua

et ne se retourna plus. Il venait de penser que sa mère avait dit : « Jamais ! »

L'occident commençait à s'empourprer. Les oiseaux chantaient leurs chants du soir. A travers leurs mélodies, on entendait siffler les merles moqueurs.

Raoul n'avait pas entièrement disparu quand un homme se montra de l'autre côté de l'avenue, sortant du château. C'était le baron Durand qui, après avoir suffisamment contemplé ses registres, s'ennuyait et cherchait sa fille. Pépita se sentit troublée.

— Je vais à sa rencontre, dit M. Dubois. Suivez-moi avec les enfants. Je lui raconterai à ma manière la visite de M. Raoul, celle qui m'était ou qui lui était destinée. Vous n'avez pas à parler de l'autre.

Ce fut un grand soulagement pour Pépita. M. Dubois rejoignit en effet le baron Durand. Prenant des airs mystérieux, à voix basse et comme s'il avait craint d'être entendu par les merles :

— Tout est arrangé, monsieur le baron, dit-il.

— Quoi donc, mon cher ami?

— Pour les élections. Je viens d'avoir, dans mon cabinet, une courte visite de M. Raoul. C'est lui qui galope là-bas. Le marquis se retire décidément, on nomme à sa place M. Raoul, et vous serez sur la même liste.

— Sans que j'aie rien à faire?

— Ni à dépenser, monsieur le baron. Et surtout, rien à dire. Vous vous tiendrez tout à fait étranger à ce qui se passe, comme si cela ne vous regardait pas.

— C'est facile.

— Et le résultat n'en sera que plus glorieux pour vous. Si vous m'en croyez, vous n'en soufflerez pas un mot devant ces dames. Les femmes sont bavardes et pourraient tout gâter. C'est du mystère qu'il nous faut.

— Oui, oui, mon ami, du mystère. Ainsi vous pensez que la visite de M. Raoul n'avait pas d'autre but?

— Aucun autre, monsieur le baron. Et il a été pressé de repartir dès que ça été convenu.

Cette affirmation de M. Dubois me semble établir combien une histoire peut n'être pas véridique sans être mensongère. Il y a des témoins qui tiennent assez passablement le serment de ne dire que la vérité. Il n'en est guère qui tiennent celui de dire toute la vérité.

— Et la poignée de main du marquis, hier, continua M. Durand, n'avait pas non plus d'autre signification?

— C'est très problable. Je ne suis pas dans son cœur. Voyez-vous, monsieur le baron, jusqu'aux élections, tout est suspendu

et tout sera ruse. Attendons huit jours, et déjà moins, vous aurez peut-être plus de voix que M. Raoul.

— Vous croyez? moi qui suis si peu connu!

M. Dubois craignit d'être impoli en répondant : C'est pour cela!

L'avant-garde des enfants arrivait en gambadant. Inez et Pépita suivaient. Il ne fut plus question de la visite de Raoul.

La première personne que Raoul vit en rentrant au vieux manoir fut la marquise. Elle était sur le perron, étendue dans un de ces abris en osier tressé qui sont une sorte de guérite mobile. Elle respirait l'air tiède du soir devant le soleil couchant.

— D'où viens-tu? demanda-t-elle.

— J'avais besoin de promener mon cheval, dit Raoul embarrassé.

— Ce n'est pas répondre, mon ami.

— J'avais aussi une commission de mon père, au sujet des élections. N'exigez pas, ma mère, qu'on vous raconte en détail les démarches qu'il faudra faire, si l'on veut réussir. Vous pourriez ne pas les approuver toutes.

— Il faut réussir, cependant. Je ne supporterais pas l'humiliation d'être battue par ce misérable maître d'école qu'on nous a imposé, et qui trahit ton père, j'en suis sûre. J'ai appris qu'il tient des conciliabules à la Pomme d'Or, avec tous les rebuts de la commune, une société digne de lui.

— Vous voyez comme vous vous animez, ma mère. Vous vous rendriez malade, et c'est pour cela que je vous supplie de me permettre de vous parler le moins possible de cette lutte, qui est inévitable. Je suis revenu exprès, en toute hâte, et je n'ai pas perdu un jour, puisque j'ai commencé aujourd'hui mes courses.

La marquise craignit bien qu'il n'y eût un autre motif aux réticences de Raoul. Elle reprit :

— J'ai à peine eu le temps de te voir ce matin et de te parler de ta tournée. Comment as-tu trouvé Natalie de Merville?

— Je vous avoue, ma mère, que j'ai fait peu d'attention à elle.

— Tu as eu tort. Je t'avais engagé à être attentif, au contraire.

— S'il faut vous le dire, ma mère, une poupée assez insignifiante, qui ressemble à toutes les jeunes filles.

— A quoi veux-tu qu'elle ressemble?

— Très blonde, et je n'aime pas les blondes.

— Tu n'aimes donc pas Valentine?

— Oh! Valentine, je l'aime trop pour m'apercevoir de la couleur de ses cheveux. C'est une sœur, et les sœurs ont le droit d'être blondes. D'ailleurs, découvrez-moi une femme qui la vaille, et je vous promets de n'être pas difficile sur la nuance.

— Quel enfantillage! Natalie a vingt ans...

— Un avantage un peu vulgaire, qu'elle n'est pas seule à posséder... toutes les femmes l'ont eu.

— Elle aura de la fortune...

— Ce n'est pas assez.

— Ah! tu trouves qu'elle n'aura pas assez de fortune?

— Je vous jure, ma mère, que ce n'est pas ce que j'entendais.

— Elle est très douce et très modeste.

— Je n'ai aucune raison d'en douter.

— Elle aura des terres dans notre voisinage.

— Si vous pensez, ma mère, que ce soit un motif déterminant...

— Je ne dis pas cela, interrompit vivement la marquise, qui regretta d'avoir employé cet argument. C'est une convenance de plus.

— Oui, de plus, — quand il y en a d'autres.

— Il y en a beaucoup d'autres. Natalie n'a pas été élevée dans les distractions et le luxe de Paris...

Si la bonne marquise faisait ici une allusion à Pépita, on sait combien elle se trompait. Elle n'était pas tenue de connaître ce qu'avaient été les distractions et le luxe de l'intérieur de l'oncle Durand. Elle était sous l'impression de ce qu'on lui avait conté des somptueux ameublements du château neuf. Elle ajouta :

— Natalie a tous les goûts de la campagne...

— Pas du côté poétique, ma mère, dit Raoul en souriant. Figurez-vous que nous nous sommes trouvés seuls un moment, au bord d'une futaie, par une belle soirée comme celle-ci. La vue était charmante, — pas celle de Mlle Natalie, je vous assure, — et il y avait des arbres magnifiques. Moi qui ai parcouru les forêts du nouveau monde, et qui n'en admire pas moins nos jolis paysages de France, je me serais senti en humeur de rêverie si l'ingénue y avait tant soit peu prêté. Une belle occasion, convenez-en, de commencer... cette correspondance des âmes qui s'achève au théâtre par-devant notaire. Nous étions sous un chêne superbe qu'on viendrait voir de loin, un chêne de cinq cents ans. C'est un spectacle à la fois pour les yeux et pour la pensée, je me laissais aller à je ne sais quel hymne d'enthousiasme...

— Tu avais raison, Raoul.

— Devinez ce qu'elle a trouvé à me répondre? « C'est singulier, a-t-elle dit en propres termes, mon père l'estime 500 francs, juste 1 franc par an. » Ma foi je n'ai pas pu continuer mon hymne.

— C'était de l'embarras, mon cher ami.

— Embarras prolongé! Je me suis amusé à lui demander alors combien le chêne débité produirait de stères de bois de chauffage.

— Tu étais méchant.

— Pas du tout, l'ingénue savait son affaire, « Trente-sept »,

a-t-elle répondu de sa plus douce voix de jeune fille, et sans embarras, je vous assure. Elle m'a plongé dans un autre genre d'admiration. Voilà une femme pratique ! Mais je la laisse bien à sa science forestière. Elle peut abattre le chêne et le débiter, à son aise, en bois de chauffage, ce n'est pas moi qui me réchaufferai à ce feu-là.

La marquise était fort déconcertée. Elle essaya encore d'excuser l'embarras de la jeune fille, et de faire au moins une retraite honorable.

— Elle a répété ce qu'elle avait entendu, dit-elle.

— Oh ! je n'en doute pas, ma mère. Ce n'est pas elle qui a mesuré ni expertisé, et je ne la crois pas encore de cette force.

— Tu aurais tort de la juger sur une parole, même maladroite. Je t'assure qu'elle a beaucoup de mérite, il y aurait eu là de grandes convenances... et elle est de ton rang, ajouta la marquise, en dirigeant sur Raoul un regard pénétrant.

Le mot fut visiblement désagréable à Raoul, qui remonta le perron en jetant aussi son mot :

— N'insistez pas, ma bonne mère, vous me forceriez de vous dire que je l'ai trouvée sotte et laide.

Il eût été difficile à la marquise de continuer la défense de la jeune fille et de conserver des illusions sur le résultat d'une tournée qui, dans sa pensée, n'avait pas eu d'autre but que la rencontre de Natalie de Merville. La déception était complète, ce qui, outre le regret de renoncer à la chose souhaitée, cause toujours une amère impression de dépit. La marquise accusait la rencontre préalable de Pépita. Elle n'avait peut-être pas tort. Le cœur de la jeunesse a des propriétés d'optique très étranges. Quand une image s'y est reflétée, s'y est fixée, elle acquiert une transparence bien perfide. Plus elle est séduisante, plus elle enlaidit les autres images, aperçues à travers. Si Raoul, au retour de ses voyages, avait retrouvé Samuel Meyer au château neuf, s'il n'avait pas vu Pépita à l'église, peut-être aurait-il eu d'autres yeux pour Natalie de Merville. Peut-être, aimant tant sa sœur, il en aurait conclu qu'il aimait les blondes. Peut-être se fût-il borné à constater l'heureuse mémoire de Natalie, qui, en répétant des chiffres articulés devant elle, ne songeait assurément pas, non plus que son père, à renverser le vieux chêne. Peut-être ne l'eût-il trouvée ni sotte ni laide, peut-être ne l'était-elle pas ! Mais il l'avait aperçue à travers la dangereuse transparence de la trop séduisante image de Pépita !

Il alla rendre compte à son père, simplement et en peu de mots, de sa commission auprès de M. Dubois. Le marquis fut satisfait du résultat et n'adressa pas d'autres questions. Raoul était impatient d'être plus expansif avec sa sœur, mais l'heure du repas de famille était venue. Il s'efforça d'être gai pendant la soirée. Il eut à narrer

encore bien des détails de sa tournée, mêlés à des souvenirs, qui étaient loin d'être épuisés, de voyages plus lointains. Ce ne fut que lorsque ses parents se furent retirés que, resté seul avec Valentine, il lui raconta les incidents de sa visite au chalet. Un voyage autour d'un cœur a des péripéties plus émouvantes qu'un voyage autour du monde. Valentine écoutait avec une sympathie inquiète. L'accent de la voix, l'accent, bien moins trompeur que la parole, ne lui laissait aucun doute sur la vivacité d'un sentiment né si récemment, et si puissant déjà. Elle le comprenait, elle était sensible elle-même aux charmes de la jeune fille, et elle n'avouait pas tout ce qu'y ajoutait de séduction l'enthousiasme de la sœur Félicité. Pourquoi ne pas le dire, puisque c'est la vie réelle ? Elle aurait pu être insensible, pour elle-même, au prestige de l'opulence, elle ne l'était pas pour son frère. Même au point de vue de l'orgueil du nom, si c'est un préjugé, la reconstitution, en quelque sorte providentielle, de la terre de Périgny ne méritait-elle pas le sacrifice d'un autre préjugé? C'était ce que pensait Valentine, ce qu'inclinait à penser l'orgueil du marquis, — ce qu'il était difficile de faire penser à l'orgueil plus obstiné de la marquise.

— Elle a dit jamais! répétait Raoul.

— Surtout, dit Valentine, ne rappelle pas ce mot. Elle peut l'avoir oublié.

— Oh! le mot me revient encore. Ma mère n'oublie jamais!

— Qui sait? Elle ne l'a plus prononcé devant moi. En outre, hier, comme tu n'étais pas là, elle a parlé de Mlle Durand... avec bienveillance.

— Comment cela? et tu ne me le disais pas?

— Quand t'ai-je vu seul? En revenant de l'église dans la voiture, — ton père n'y était pas monté, — elle m'a dit :

— Cette jeune fille est vraiment belle, et elle me plairait. Quel dommage!

— C'est tout?

— Tu ne trouves pas que c'est beaucoup?

— Et qu'as-tu répondu?

— Rien. Je me serais bien gardée de répondre, elle aurait pu dire encore : Jamais!

— Tu es plus habile que moi, Valentine. Je n'ai d'espoir qu'en toi, je me fie entièrement à toi. Que dois-je faire?

— Rien, pour le moment, que t'occuper de ton élection. Notre crise électorale, cette tempête dans un verre d'eau, doit tout arrêter, et va passionner ma mère. J'ai le pressentiment qu'il en sortira quelque chose de décisif, pour une autre crise. De bon ou de mauvais? En vérité, je ne sais.

XVII

LES ÉLECTIONS

Toutes les communes de France étaient en proie, en même temps, à cette fièvre aux accès périodiques, qui a des degrés divers d'intensité, de violence.

A Chauvry, la lutte, jusqu'au dernier jour, fut sournoise. Les agents du maître d'école étaient mystérieux. Il n'y avait pas d'affiches, autres que l'affiche officielle de convocation apposée à la mairie, ni de professions de foi. On ne pérorait qu'à huis clos, au café de la Pomme d'Or, où ne se serait pas montré le marquis, non plus que son fils. Quelques rumeurs pourtant avaient inquiété le vieux manoir, mais l'on y manquait d'expérience. Dans le passé, l'on s'était abstenu de toute démarche. Raoul crut à propos de faire des visites aux notables de la commune. Il en avait deux excellents prétextes : son récent retour au pays, et l'annonce de la résolution prise par le marquis de se retirer de la mairie. Il fut bien accueilli et encouragé partout. Seulement il ignorait que les visites électorales n'ont d'efficacité qu'auprès de ceux qui les reçoivent, et deviennent, pour ceux qui ont été omis, un grief impardonné. Les privilèges n'ont jamais plu qu'aux privilégiés. Chacun eût voulu être considéré comme un notable et avoir la poignée de main de Raoul. Le plus mince électeur voit dans sa carte le témoignage de l'égalité des rangs, et proteste contre l'inégalité des attentions. Raoul fit donc une faute. Il pécha par omission. Il eût agi plus prudemment en ne visitant personne, afin d'éviter les comparaisons. Les petits, et c'est toujours le plus grand nombre, pensèrent qu'il était fier, qu'ils étaient dédaignés, et n'en furent que mieux disposés à écouter les agents de Lechat. Celui-ci, plus habile, s'il avait omis quelqu'un, aurait omis les notables. Plus habile aussi, sans s'en douter, dans son inertie, le baron Durand n'avait visité personne.

Au vieux manoir, on ne songeait pas davantage aux bulletins imprimés. Le soir, Valentine, de sa blanche main, recopiait des bulletins manuscrits qui portaient la liste du marquis. Il n'avait pas été difficile de la composer, puisqu'elle comprenait tous les anciens conseillers, sauf le marquis que remplaçait son fils, et un défunt que remplaçait M. Durand. Mais une véritable difficulté était de décider dans quel ordre seraient disposés les noms. Ce fut la délibération de toute une soirée. La marquise supportait impatiemment qu'on donnât à M. Durand, à un ancien négociant, le titre de baron, sous lequel elle n'avait jamais pu se résoudre à le

nommer. Il fut objecté que ce serait offenser M. Durand que d'omettre son titre plus ou moins authentique, et que ce n'était pas le jour des offenses. La marquise céda devant l'évidence. Ce fut un premier sacrifice fait à l'intérêt électoral. Peut-être, dans des replis bien cachés, l'arrière-pensée d'un autre intérêt avait-il aidé, sans que la marquise en eût conscience, à triompher de ses résistances. Ce point réglé, il fallait décider quel nom serait inscrit en tête de la liste. Il semblait bien que ce dût être le nom de Périgny, qui était comme l'emblème, l'enseigne, le drapeau de la liste. Mais Raoul était le plus jeune de tous les candidats, et d'ailleurs convenait-il bien de juxtaposer, en temps de république, deux candidats affublés de titres, le comte de Périgny suivi du baron Durand? Ce n'était pas la seule raison pour laquelle la marquise répugnait à cette juxtaposition. On s'avisa, comme il arrive souvent pour sortir de semblables embarras, d'essayer de l'ordre alphabétique. Le baron Durand se trouvait figurer au premier rang, et le comte de Périgny au dernier. Il y eut de vives protestations. Cependant, Valentine fit l'observation que le dernier rang est presque autant en évidence que le premier, qu'il est parfois le plus honorable, et que le curé marche en queue de la procession. L'observation fut goûtée, d'autant plus qu'elle résolvait la question, délicate aussi et non encore abordée, des rangs intermédiaires. L'ordre alphabétique prévalut, avec une unanimité déjà rare chez quatre délibérants, et Valentine, le lendemain, put commencer ses copies.

On ne pensait pas à une distribution générale. Seulement, la veille de l'élection, on remettrait des bulletins aux gens de la maison et de la ferme, au curé, aux personnes les plus sûres, et parmi les plus sûres étaient naturellement les conseillers sortants, avertis déjà par le marquis. A cela se bornèrent les manœuvres électorales du vieux manoir. C'était peu. Le cantonnier, dispensé de casser des pierres sous prétexte de convalescence, avait été plus actif. Jules Lechat resta dans la coulisse. Il vit plusieurs fois le marquis, pour des affaires de mairie. Il fut très patelin, exprima de vifs regrets sur la résolution de retraite, promit son dévouement au successeur, qui ne pouvait être autre que M. Raoul, et ne marchanda pas l'obséquieuse appellation de « monsieur le marquis. »

Les jours s'écoulèrent vite, et enfin se leva le soleil de la grande journée. Le scrutin s'ouvrait à huit heures. Le marquis et ses collègues du conseil s'étaient partagé la corvée de présider les opérations, que lui-même devait inaugurer. Accompagné de Raoul, il se rendit donc, quelques minutes d'avance, à la mairie. Il fut très surpris de trouver à la porte le cantonnier, qui tenait d'une main un

épais faisceau de bulletins imprimés, de l'autre en offrait un à chaque électeur qui se présentait, et il y avait déjà une certaine affluence. A l'aspect du marquis, le distributeur parut hésiter entre la pudeur d'une exception et l'impertinence. L'impertinence prévalut; elle était peut-être un devoir professionnel; il était payé pour n'omettre personne. Le marquis et son fils reçurent donc chacun un bulletin, le lurent en gravissant les degrés, et se regardèrent en silence. C'est ainsi qu'ils apprirent le complot. Raoul de Périgny voyait le nom du père de Pépita en tête de la liste hostile.

Le visage du marquis ne manifesta aucune émotion. Il prit place au fauteuil. Au coup de huit heures, il déclara les opérations ouvertes, donna lecture du décret de convocation et de l'instruction préfectorale, puis, se faisant inscrire le premier, introduisit gravement son bulletin plié, — ce n'était pas le présent du cantonnier, — par la fente de cette tirelire carrée de bois qu'une licence poétique et classique continue d'appeler une urne. Il n'avait rien changé à son vote. Mais Raoul, dont la physionomie était moins calme, saisit une plume, et, d'un mouvement de colère, biffa sur son bulletin, avant de le replier pour le tendre à son père, le nom du baron Durand. Il y avait, dans ce mouvement, autre chose que de la colère. Raoul comprenait bien que c'était tout son rêve, tout son avenir qu'il venait d'effacer d'un trait rapide.

Il se précipita hors de la salle. Elle était déjà remplie des affidés de la Pomme d'Or, complices et bénéficiaires de l'intrigue, qui se succédaient en tendant leurs bulletins avec une sorte d'arrogance. Jules Lechat, qui, comme le baron Durand, n'était pas électeur, faute de résidence suffisante, ne se montrait pas dans la salle. Il n'était pas loin; il y eut des ricanements à la sortie de Raoul. Celui-ci avait repris le chemin du vieux manoir. Le long des buissons de la route, il entendait aussi les merles siffleurs.

Il courut à la chambre de Valentine.

— C'est fini, dit-il d'une voix contractée, et je n'ai qu'à me remettre en voyage. Ce pays-ci n'est plus habitable pour moi.

Et il raconta le complot qui venait de se dévoiler. Malgré les ressources de son esprit, Valentine n'apercevait en effet aucun recours possible.

— Tu as raison, dit-elle, c'est fini. Il faut avoir bon courage.

— Oh! le courage ne me manquera pas, reprit Raoul, à la condition de m'éloigner. Mais te quitter encore, ma chère Valentine, toi près de qui je voudrais passer désormais ma vie, sans me plaindre du sort, c'est cela qui me désole!

Ici Raoul, dont les nerfs avaient été violemment tendus, eut un attendrissement qu'il ne put maîtriser. Il s'assit, et deux grosses

larmes, qu'il n'essuyait même pas, se fixèrent en perles sur ses joues. Un homme ne peut pas pleurer devant un homme. Un homme qui pleure devant une femme donne un spectacle bien pathétique, — quand il n'est pas ridicule, et certes il n'y avait rien de risible dans l'émotion dont une sœur était le seul témoin. Devant Pépita, Raoul n'aurait pas pleuré.

Valentine eut plus d'empire sur elle-même. Elle déposa un baiser sur le front de son frère, et ce fut elle qui, de la main, essuya doucement les deux larmes.

— Merci, dit Raoul en se redressant. Oh! que ne peux-tu vivre avec moi, tous deux bien cachés dans quelque solitude, — pourvu que ce ne soit pas ici!...

— Tu sais bien, mon ami, que c'est impossible.

— Je le sais. Je ne veux cependant pas la revoir, et elle sera dans une heure à l'église. Je serai parti, je serai malade, tout ce que tu voudras...

— Y songes-tu? On t'a vu, toi, on commenterait ton absence, et ce ne serait pas du courage.

— C'est vrai. Je la reverrai encore une fois, la dernière...

Pendant ce temps, les bulletins continuaient de pleuvoir dans la boîte qui est quelquefois celle de Pandore, mais au fond de laquelle il n'y avait pas à penser qu'on pût trouver l'espérance.

La marquise, qui n'était pas levée, fit appeler sa fille.

— Faut-il l'instruire? demanda Valentine.

— Oui, répondit Raoul. J'aime mieux qu'elle soit instruite par toi. Il faut bien d'ailleurs qu'elle le soit avant de la revoir. Qui sait? Elle aurait pu lui sourire. — Ou peut-être, ajouta Raoul amèrement, ce sera une nouvelle agréable à ma mère.

Valentine se rendit auprès de la marquise, qui la dispensa de chercher des transitions, en lui disant aussitôt :

— Sait-on quelque chose de la mairie?

— Oui, ma mère, dit Valentine, et quelque chose de bien inattendu. Raoul en revient. Vous n'aviez pas tort de craindre une trahison de l'instituteur, mais il paraît... que M. Durand en est complice.

— Ce n'est pas inattendu pour moi, reprit simplement la marquise. Qui se ressemble s'assemble. C'est dans l'ordre. Et comment ton frère prend-il cela? J'espère qu'il n'est jamais allé au château neuf?

— Jamais, ma mère. Et il sent bien qu'il ne peut jamais y aller.

— Alors, mon enfant, le mal n'est pas grand.

Valentine fut étonnée du calme de sa mère. Elle le fut bien davantage quand la marquise ajouta :

— Quel dommage! Cette jeune fille est charmante, et j'aurais été

capable de lui faire aujourd'hui des grâces. Je préfère ne pas la voir. Je suis très fatiguée et n'irai pas à l'église.

De l'aventure, on n'attela pas la carriole. Le marquis devait, de la mairie, gagner directement l'église. Valentine et son frère s'y rendirent à pied. Ils parlèrent peu. Valentine, en racontant l'entretien qu'elle avait eu avec sa mère, dit bien, elle aussi, la vérité, non pas toute la vérité. Elle crut inutile de reproduire la fin du dialogue, et de faire savoir à Raoul que sa mère avait répété : Quel dommage!

Ce jour-là il n'y eut échange d'aucun regard ni aucune courtoisie à la sortie. Pépita ignora pendant tout l'office si Raoul de Périgny y assistait. Arrivé avant elle et blotti au fond de son banc, il fut constamment caché par le pilier. Il n'apparut un moment qu'en s'esquivant, avec son père et sa sœur, par une porte latérale. Pépita très troublée, ne comprit pas. Inez et M. Dubois ne comprenaient pas encore. Le baron Durand comprenait déjà peut-être.

Les anxiétés, de natures très diverses, furent vives toute la journée. Le marquis ne retourna pas à la mairie, non plus que Raoul. A six heures, le scrutin étant clos, la boîte aux mystères fut ouverte, et le dépouillement commença, devant les frères et amis. Le baron Durand, qui figurait en tête des deux listes, était nommé à l'unanimité moins une voix, celle de Raoul.

Aussitôt s'éleva une formidable acclamation de triomphe, qui fut répétée sur la place de la mairie et aux fenêtres de la Pomme d'Or. Un drapeau fut arboré au balcon, et, précédée d'un autre drapeau, la fanfare, qui se tenait toute prête et où Jules Lechat, qui jouait du cornet à piston, savait entretenir un autre genre d'harmonie, s'ébranla dans la direction du château neuf. Les pompiers suivaient, ainsi qu'une troupe de marmots, de badauds et de buveurs attardés. Il y en avait, dans le nombre, qui avaient voté pour la liste du marquis, et qui n'en triomphaient pas moins que les autres. Jules commanda et obtint à grand'peine le silence en approchant du château. Il rangea sa troupe sur la terrasse, devant les fenêtres fermées et faiblement éclairées du salon.

On y était assez morne. Le baron Durand était perplexe et Pépita rêveuse. On entendit un bruit vague de pas et de voix. Tout à coup, la *Marseillaise* retentit avec une effroyable cacophonie. La Fanfare de Chauvry n'avait pas pu, sous le règne du marquis, répéter souvent l'hymne du sang impur, et l'obscurité empêchait la musique notée de venir en aide à l'insuffisance de la mémoire. Une aubade que dirigeait Jules Lechat ne pouvait cependant commencer décemment que par là. Ce fut bien un autre tapage quand, au refrain, les voix se mirent de la partie. Les citoyens, qui

n'étaient pas plus sûrs de leur mémoire que les virtuoses, ne savaient guère que crier : Aux armes! à se rompre la poitrine.

Le baron Durand, de tempérament peu belliqueux, n'avait jamais professé le moindre goût pour l'hymne guerrier, et se demandait avec inquiétude ce que cela voulait dire. Moins craintif et plus sagace, M. Dubois, qui avait eu quelque soupçon de la manœuvre de Lechat, était consterné. Il alla, bien que retenu par le baron Durand, ouvrir la fenêtre. Ce fut le signal de nouvelles clameurs. « Vive le baron Durand! » criaient les uns. « Vive monsieur le maire! » vociféraient les autres, dictant déjà le choix qui s'imposait au futur conseil. Et comme il n'y a guère de mouvements populaires qui se privent de la satisfaction peu généreuse d'outrager les vaincus, des voix aiguës jetaient distinctement au échos les cris de : « A bas le marquis! A bas les curés! A bas la calotte! » que recouvraient de nouvelles salves de : « Vive le baron Durand! »

Puis cuivres et gosiers éraillés reprenaient en chœur le vacarme approximatif de la *Marseillaise*.

On juge si les impressions d'Inez, si celles de Pépita surtout étaient de nature suave!

Suivant le rituel démocratique, c'eût été, pour le baron Durand, le moment de se montrer au balcon et de pérorer. Il n'était pas orateur ni doué de courage civique. Maussade et ennuyé, il ne bougea pas. La foule se lassa de l'acclamer et commença les murmures. Lechat, improvisant une députation avec le porte-drapeau et quelques acolytes, gravit les marches du perron, pénétra au milieu du salon et chercha l'élu pour débiter une harangue. Mais l'élu avait jugé prudent de disparaître. La situation devenait difficile et ridicule, pour Lechat lui-même. M. Dubois reçut la députation qui fut dispensée du discours, et ce fut lui qui dut pérorer un peu. Il dit que M. Durand était indisposé, et que le bruit ne pouvait que l'incommoder davantage. Il remercia, au nom du baron, les électeurs de leurs votes et de leur manifestation spontanée. On sait que les manifestations sont toujours spontanées, ce sont deux mots qui s'appellent l'un l'autre. Le baron Durand ne manquerait pas d'aller les remercier lui-même dès qu'il serait en état de le faire. Pour le moment M. Dubois suppliait le cortège de se retirer sans bruit.

C'eût bien été l'avis de Lechat. Ses acolytes profitaient de l'occasion pour inspecter, avec une admiration étonnée, le somptueux ameublement du salon, qu'ils trouvaient peu démocratique. M. Dubois prit l'instituteur à part et lui dit à l'oreille :

— Vous vous êtes trompé, je crois, monsieur. Le baron Durand ne peut pas être votre homme.

— Je ne me suis pas trompé, répondit Lechat. Le tour est fait. Je n'ai plus besoin de lui.

M. Dubois rendit dans son cœur justice aux talents de l'instituteur et fut presque honteux de les avoir méconnus. Mais il fallait éloigner la foule. Le rituel eût encore exigé une ample distribution de bouteilles. Le buffet était bien maigrement garni. Les clefs de la cave étaient au chalet, Inez n'aurait pas été en humeur de les aller chercher, et quelle douleur c'eût été pour le baron de prodiguer les bons vins de Samuel Meyer, auxquels il ne touchait pas lui-même, afin d'abreuver ces gosiers qui se séchaient depuis une demi-heure en abreuvant les sillons de sang impur!

Le moins qu'on pût leur verser était assurément une harangue. Ce fut Lechat qui dut se montrer au balcon en retournant, avec des variantes, celle qu'il n'avait pas prononcée devant le baron. Il fut éloquent, entraînant, et sa péroraison, modulée sur l'air favori, fut : En route, citoyens! Les cuivres éclatèrent d'eux-mêmes, bien qu'avec un ensemble douteux, et Jules s'empressa de pousser vers le perron le porte-drapeau. Comme il repassait devant Pépita, il s'inclina profondément et dit :

— Bonne chance, mademoiselle.

Puis, la troupe se remit en marche. Les voix ne faisaient déjà plus chorus et l'enthousiasme s'éteignait graduellement. C'est un genre de flamme, différente en cela du feu ordinaire, qu'il faut arroser pour l'entretenir et la raviver. Or on avait négligé de l'arroser. Les propos furent médiocrement bienveillants pour le glorieux élu.

— C'était bien la peine de nous égosiller, disait l'un. Il n'est seulement pas venu nous remercier.

— Et il n'est pas plus malade que moi, disait un autre. Je l'avais vu rôder à cinq heures autour de la mairie.

— Et il ne nous a pas offert un verre!

— C'était de peur de trinquer avec nous. Il est plus fier que le marquis.

— Et en voilà un démocrate, avec ses fauteuils tout d'or. C'est bien plus simple chez le marquis.

— Et ce n'est pas le marquis qui nous aurait laissés nous en retourner sans avoir dit deux mots d'amitié à sa cave.

— Ni sans trinquer avec nous.

— On ne voit pas plus la couleur de son argent que celle de son vin.

— On disait bien que c'est un cancre.

— Ma foi, si c'était à refaire, je voterais pour le marquis.

— Moi j'ai voté pour le marquis, mais le cancre était sur la

même liste. Comment cela s'est-il fait? Je n'y comprends rien. Il faut qu'il soit bien intrigant.

L'honnête manifestant était assurément excusable de ne pas comprendre. Il ignorait qu'on ne demande pas aux électeurs de comprendre, on leur demande de voter.

Les cuivres eux-mêmes, essoufflés, s'étaient tus. On arriva au carrefour d'où se détachait un chemin de traverse qui conduisait au vieux manoir. Le drapeau s'arrêta, la foule se rassembla en se resserrant. Un carrefour, c'est bien souvent une hésitation et un dilemme.

« Allons chez le marquis! » cria une voix stridente. « Oui, non », firent entendre d'autres cris. Ce fut une délibération populaire, si l'on peut donner le nom de délibération à ces tumultes de la place publique. Non seulement on n'était pas d'accord sur la route à prendre, on ne l'était pas sur l'inspiration. Il s'agissait, pour les uns, d'un charivari; d'un hommage pour les autres. Cependant le drapeau s'engagea dans le chemin de traverse, et toute la foule suivit. Les meneurs allaient au charivari, et les traînards à l'hommage.

L'instituteur avait fait d'inutiles efforts pour arrêter le mouvement. Il était secrétaire de la mairie, et le marquis, dont il connaissait l'énergie, était encore maire. Une insolence grossière de subordonné n'était pas sans risques, et la protection du baron Durand ne lui paraissait pas un appui solide. Mais il était déjà débordé, on ne l'écoutait plus. Comme d'autres tribuns plus fameux, lui aussi pouvait se dire : « Il faut bien que je les suive, puisque je suis leur chef. » Et muet, anxieux, il suivait.

A mesure qu'on approchait du vieux manoir, les impressions se mêlaient et se modifiaient. On ne perd pas aisément en un jour les habitudes d'un demi-siècle de respect. L'éclat du soleil levant du baron Durand n'était pas tel qu'il effaçât la majesté du soleil couchant du marquis. Les traînards gagnaient du terrain sur les meneurs, et il y avait des conversions étranges. Les virtuoses étaient eux-mêmes très divisés. Oseraient-ils entonner l'hymne hostile sous les fenêtres du marquis, organisateur et président d'honneur de la Fanfare, avec les instruments qu'il avait donnés? Les pompiers se souvenaient aussi que le marquis était leur président d'honneur, qu'ils l'avaient vu, plus d'une fois, payer de sa personne et leur donner l'exemple du dévouement. On cheminait toujours, et ce fut silencieusement que la colonne déboucha sur l'esplanade du vieux manoir, sans savoir ce qu'elle venait faire.

La marquise reposait depuis longtemps. Le marquis, Valentine et Raoul prolongeaient la soirée, assis sur le perron. Le ciel resplendissait d'étoiles. Une brise légère balançait à peine le feuillage des grands chênes. Cette brise, qui venait du côté du château neuf,

n'avait rien laissé perdre de la partie bruyante de la manifestation, pendant laquelle l'épagneul du marquis, aboyant, hurlant avec colère, n'avait pu être calmé. Puis la nature avait repris son imposant silence.

Dix heures sonnèrent lentement à l'église du village.

— C'est la fin d'une belle journée, dit gravement le marquis, d'un accent qui n'était pas exempt d'amertume.

— Le soir d'une belle vie, dit Valentine, mais la fin d'une journée affreuse.

— Oui, dans notre petit coin obscur, reprit le marquis, où nous étions trop heureux. Mais pourquoi serions-nous privilégiés? Pauvre France! Je suis sûr que c'est partout la même orgie.

Je crois bien que la manifestation aurait protesté contre ce dernier mot, mais elle ne l'entendait pas.

— N'importe, continua le marquis, je regrette Samuel Meyer. Il n'était pas gênant. Ce n'était pas sous ses fenêtres qu'on aurait vociféré cet horrible chant... et je n'étais pas exposé à rencontrer M. Meyer à l'église.

— Je pense bien, dit Valentine, qu'on n'y verra plus... son successeur.

— On y verra sa fille! s'écria le marquis.

— Et ce sera pire, dit Raoul d'un ton sombre. Au moins Samuel Meyer n'avait pas de fille.

Il y eut une pause, et le marquis reprit :

— Si j'étais plus jeune, je déserterais ce pays. Mais où irais-je, à mon âge?

— Ceci ressemble à un conseil, dit Raoul.

— Je n'y songeais pas, mais tu peux le prendre pour un conseil, si tu veux le suivre jusqu'au bout. Oui, va te marier dans quelque province bien reculée, au fond de la Bretagne par exemple, où l'on n'a peut-être pas encore perdu tout respect, quoique cette gangrène de Paris gagne partout.

— Je ne pense pas à me marier, mon père.

— Tu aurais tort. Il faudra bien savoir oublier un caprice. C'est devenu un devoir d'honneur.

— N'oublie pas qui veut, mon père.

— Pardon, la volonté peut aller jusque-là, comme jusqu'à oublier les injures. Tu ne connaîtras personne, et au moins tu ne seras pas entouré d'ingrats. Quand je n'y serai plus, ce ne sera pas long, tu vendras cette masure, le peu qui me reste de la terre de mes pères. Mais je te défends de la vendre à cet homme. Je te défends de lui vendre jamais le bois de la Boulaye, quelque prix qu'il t'en offre, et le couvrît-il d'or, ce qu'il ne fera pas, il est trop avare. Quand

tu ne garderais de mon héritage que le bois de la Boulaye, garde-le, comme une épine aux flancs de cet homme. Ce sera ma vengeance.

On remarquera que le marquis venait de parler de l'oubli des injures. Il s'était animé, et continua :

— J'ai eu bien tort de croire une alliance possible avec lui. Il ne m'inspirait aucune confiance, et une trahison de sa part ne m'étonne pas. Elle m'étonne encore moins de ce misérable instituteur, je l'attendais. Elle m'étonne de la part de M. Dubois, dont la physionomie a été bien trompeuse, et de la part de ces deux étrangères.

— Oh ! mon père, s'écrièrent à la fois Valentine et Raoul, ne les accusez pas...

Mais à ce moment l'épagneul, qui était couché aux pieds du marquis, se dressait, le poil hérissé, grondait, bientôt aboyait et bondissait vers le détour du chemin où commençait à déboucher la tête de la colonne. Raoul s'élança dans la même direction, le marquis le rappela impérieusement, rappelant aussi son chien.

— Ceci ne regarde que moi, dit-il. Qu'on me laisse seul.

Et il s'avança lentement au-devant de la troupe des assaillants. Naturellement il connaissait tous les visages.

— C'est vous, mes amis, dit-il avec beaucoup de calme. De grâce, qui vous amène ici, à pareille heure? Vous avez fait peur à mon chien.

L'épagneul lui-même ne grondait plus et recevait des caresses. Il n'y avait pas eu d'orateur désigné pour prendre la parole, et la question embarrassait. Au lieu d'y répondre, on se confondait en salutations respectueuses. « Monsieur le marquis », disaient les uns, « Monsieur le maire, disaient les autres, nous n'avons aucune mauvaise intention, nous étions en promenade. Nous sommes venus, comme cela, saluer Monsieur le marquis avant de rentrer.

— N'arrivez-vous pas du château neuf?

— Pour ne pas mentir, M. le marquis, c'est la vérité.

Le marquis n'y comprenait rien. Il avisa un des hommes du village sur lesquels il avait cru pouvoir compter le plus, le caporal de ses pompiers, et ce fut pour lui une impression pénible. *Tu quoque*, avait dit César à Brutus.

— Toi aussi, Guillaume, dit le marquis, tu t'es retourné contre moi?

— Moi, Monsieur le marquis, s'écria Guillaume, jamais. J'ai voté pour M. Raoul.

— Moi aussi, moi aussi, fut-il dit de toutes parts. Tout le monde voulait avoir voté pour M. Raoul.

— Qu'alliez-vous donc faire au château neuf? demanda le marquis.

Les circonstances avaient désigné un orateur, et un orateur en casque. Guillaume raconta d'une manière pittoresque l'histoire de

la manifestation organisée par Jules Lechat. Il se moqua fort de M. Durand, qui s'était caché en faisant le malade.

Le marquis s'informa de son secrétaire de la mairie. On le chercha. Il s'était esquivé, comme le baron Durand, entraînant les plus purs de ses affidés.

Valentine et Raoul s'étaient rapprochés, bientôt mêlés à la foule, et recevaient leur part d'hommages. Le marquis s'excusa de ne pas faire entrer les manifestants au manoir, par égard pour le repos de la marquise, mais les conduisit à la ferme, manda ses gens et fit apporter des bouteilles. Valentine remplissait les verres, on but, on trinqua.

— Mes amis, dit le marquis, je vous remercie, et je ne reproche à personne..... à aucun électeur, ce qui s'est fait aujourd'hui. Il n'en est pas moins vrai que je cesse d'être votre maire, — et qu'on n'a pas voulu de mon fils. Vous permettrez que j'y sois sensible. Je souhaite que mon successeur rende plus de services à la commune que je n'ai pu lui en rendre. Il n'aura pas plus de dévouement.

On baissa la tête, et le caporal lui-même ne trouva pas de réplique. Le marquis se retira, suivi de ses enfants, et la colonne s'ébranla en silence. Il y avait dans ses rangs, bien des chuchotements. Quand elle fut un peu loin, il y eut un prélude de la Fanfare, et quoique le piston manquât, plus d'ensemble dans l'exécution que sur la terrasse du château neuf. Pour être agréables au marquis, les virtuoses avaient appris le vieil air facile de : *Vive Henri IV!* qu'ils s'étaient proposé d'aller jouer au manoir le jour de sa fête. Ce devait être une surprise. C'en fut bien une, quand le marquis entendit que la troupe, partie du village au son de la *Marseillaise*, y rentrait au son de : *Vive Henri IV!*

Ainsi finit la manifestation de Chauvry. Il y avait une chose ignorée des manifestants, ignorée au vieux manoir, ignorée au château neuf, et que Lechat venait d'avoir le cruel dépit d'apprendre au café de la Pomme d'Or. Dans la précipitation mise à lui annoncer le triomphe du baron Durand, ses agents avaient considéré ce triomphe comme le succès de toute sa liste. La colonne était partie pendant que les scrutateurs pointaient et additionnaient encore les suffrages qui s'étaient portés sur d'autres noms. Or les voix s'étaient tellement partagées qu'aucun candidat ne réunissait la majorité exigée par la loi pour un premier scrutin. Tout était donc à recommencer à huitaine, — sauf en ce qui concernait le siège unique si glorieusement conquis par le baron Durand.

Mais, quel que fût le résultat d'un second tour de scrutin, il était clair que la rupture était d'ores et déjà complète, irrévocable entre la château neuf et le vieux manoir, et que, déçu, au moins inquiet

sur d'autres points, Lechat, sous ce rapport, avait atteint le but de ses manœuvres.

En fuyant l'assaut de la députation, le baron Durand s'était enfermé au verrou dans sa chambre. Pépita ne chercha même pas à lui souhaiter le bonsoir. Elle avait besoin de pleurer dans la sienne. Elle comprenait peu l'intrigue.

Elle avait entendu crier : « Vive le baron Durand! A bas le marquis! » Cela lui suffisait. D'ailleurs, Inez, en se retirant, l'avait embrassée avec une effusion inaccoutumée. Elle ne lui avait pas dit : « Bonne chance », mais : « Tâche d'avoir du courage, ma pauvre enfant. Mon amitié te restera, c'est bien peu de chose pour consoler d'une pareille peine. » M. Dubois avait été plus décourageant encore, s'il est possible. Il avait dit d'un ton nerveux qui ne lui était pas habituel : « Tous mes rêves sont renversés, Mademoiselle, et ce seront bientôt des adieux. Je ne pourrais plus rien pour vous. »

Il ne ménageait peut-être pas assez la douleur de la jeune fille. Il était exaspéré par une souffrance personnelle. Il se contenait depuis un quart d'heure, et la souffrance criait. En regagnant le chalet avec Inez, il lui dit :

— Vous concevez, ma chère amie, que nous ne pouvons plus rester ici.

— Nous abandonnerions Pépita, quand elle va être si malheureuse?

— Qu'y faire? C'est une question d'honneur pour moi, et l'honneur ne transige pas. Avoir été dupé par la sotte vanité de M. Durand, passe encore, quoique cela dût suffire pour ne pas me permettre de le servir plus longtemps. Il a un régisseur tout trouvé, Jules Lechat, qui le mènera loin, et ne tarderait pas à me faire renvoyer. Voulez-vous que j'attende qu'il nous chasse?

— Je ne réfléchissais pas à cela. Oui, ce serait possible.

— Dites certain. Jules Lechat ne peut pas me supporter à côté de M. Durand. Il a nécessairement besoin de ma place. Je la lui cède. Il s'y fera, en grattant, des émoluments d'intendant de grande maison. Ce n'est pas difficile, et je parie qu'il se contentera d'appointements encore moindres que les miens, ce qui achèvera la conquête de M. Durand. Il aspirera bien plus haut encore.

— A quoi donc?

— Vous ne le devinez pas, ma chère amie?

— Vous m'effrayez, dites donc...

— A devenir le gendre de M. Durand.

— Mais c'est horrible, cette hypothèse!

— Horrible, d'accord. Mais c'est clair comme le jour. M. Durand est dans l'engrenage, il y passera tout entier. Songez que l'autre lui offrira de prendre sa fille sans dot. Rien que cela....

— De grâce, restons pour empêcher de pareilles infamies.

— Comment les empêcher? D'ailleurs, je vous dis qu'après-demain l'on me chassera si je ne me retire pas demain, comme j'y suis résolu, et dès le matin, avant que ces deux hommes ne se soient revus pour comploter notre expulsion.

— Ah! mon Dieu, mon Dieu! Ma tête se perd...

— Et tout cela, pour moi, ne serait rien encore.

— Comment, ne serait rien encore? Que voulez-vous de plus?

— Ne voyez-vous pas qu'aux yeux de M. Raoul je suis un complice et que j'ai l'air de l'avoir trahi?

— Vous pourriez vous expliquer...

— Il me ferait fermer sa porte.

— Lui écrire...

— Il ne lirait pas ma lettre, ou ne me croirait pas. Et il aurait raison de ne pas me croire, si je restais honoré... ou déshonoré de la confiance de M. Durand.

Il était difficile de réfuter ce dernier argument. Inez le sentit et garda le silence. M. Dubois ajouta :

— Je n'ai qu'un moyen d'être cru : celui que j'emploie.

M. Dubois était arrivé à la porte du chalet. Inez, sur la pointe du pied, alla voir les enfants, qui sommeillaient paisiblement. « Heureux âge, se dit-elle. La pauvre Pépita ne dormira pas aussi bien. C'est cependant ma fille qui a commencé ce beau rêve évanoui! »

Elle pensa au bouquet de bruyères. Au même moment, Pépita tenait dans ses mains le bouquet, dont elle détachait le lien. Il se détachait de son cœur bien autre chose, non point une image, mais l'espérance. Elle ouvrit sa croisée. Le parfum enivrant des roses montait de cette terrasse qui venait d'être souillée. Elle contemplait la voûte constellée, sans que ses yeux encore secs pussent se fixer sur aucune étoile. Tant de lumières, dont aucune n'était un phare, lui semblaient une ironie. Elle aurait préféré l'épaisse obscurité d'une nuit sans flambeau. Tout à coup elle pensa, son émotion avait à peine pris garde au mot, que M. Dubois avait parlé d'adieux. Une chouette passa, en la frôlant presque de son aile et en poussant un cri sinistre. « Oh! perdre encore Inez, ce serait trop!... » dit-elle. Ce fut alors qu'elle pleura, et d'un mouvement convulsif, elle jeta parmi les roses les bruyères dispersées.

Alfred de Courcy.

La suite prochainement.

L'ORATOIRE A L'ACADÉMIE

Le 8 juin dernier, Mgr Perraud, de l'Oratoire, évêque d'Autun, a été élu de l'Académie française. Si l'Académie a survécu à tous les bouleversements politiques et sociaux qui ont travaillé la France, c'est qu'elle peut être regardée comme un des principaux organes de l'âme de la patrie. Elle disparaissant, ne disparaîtraient-elles pas aussi ces grandes choses qui font de la France un pays à part : le culte de l'idéal, l'amour du beau, la fidélité aux causes généreuses, la passion de ce qui est désintéressé et sincère? La docte compagnie, en ouvrant ses rangs à un évêque, reste bien d'accord avec elle-même. Mais, à l'heure présente, cette élection est très significative. C'est un hommage rendu à l'épiscopat français, représenté par un de ses membres les plus justement estimés; c'est une marque de respect donnée à l'Église catholique : orateur, écrivain, Mgr Perraud sait-il moins bien manier la plume ou porter la parole, parce qu'il est évêque? L'Académie, — un bon juge, il faut en convenir, — ne le croit pas. Elle affirme une fois de plus la reconnaissance des lettres et des arts pour l'Église, en priant l'un de ses évêques de venir prendre séance au milieu de l'élite de l'esprit français.

Avec notre clergé national, c'est aussi l'Oratoire qui reçoit une grande part de l'honneur fait à l'évêque d'Autun. En parcourant l'histoire de l'Académie, on rencontre plus d'un nom qui, de près ou de loin, tient à cette congrégation. Je voudrais, ici, revenir sur ce passé littéraire d'un corps religieux dont Mgr Perraud a illustré la renaissance. Cette étude prouvera, une fois de plus, que la religion catholique et le sacerdoce ne sont hostiles à aucun des progrès, à aucune des grandeurs de notre pays.

I

L'Académie française fut fondée en 1635; un Oratorien y entrait dès 1637 : c'était Nicolas Bourbon le Jeune. Singulière figure, bien intéressante, et qu'un érudit, M. René Kerviler, a récem-

ment mise en lumière [1]. Disciple de Passerat, qu'il eut pour professeur de rhétorique, Bourbon tient un rang honorable parmi ces maîtres ès arts qui donnèrent tant d'éclat aux commencements du grand siècle. La langue savante, c'était le latin. La littérature s'attardait encore dans l'idiome de Cicéron et de Virgile. Il ne faut pas trop s'en plaindre. De ces périodes, de ces cadences, bientôt sortira la langue saine, franche, originale, mâle et ferme, qui, avec Descartes, Corneille, Pascal et Bossuet, s'épanouira sur le siècle de Louis XIV.

Le principal mérite de Bourbon fut d'écrire de beaux vers latins. Ses classes à peine terminées, on lui confia une chaire de rhétorique au collège des Grassins, qu'il quitta pour entrer au collège d'Harcourt. C'est pendant l'intervalle de ses leçons que Bourbon composait ses poésies latines : elles coururent bientôt par toute la France, et le professeur, presque novice encore, passa d'un bond à la plus éclatante célébrité.

Sa verve poétique lui attira pourtant plus d'un ennui. Lors de la réformation de l'Université par Henri IV, le Parlement avait supprimé un certain droit de *landit*, que les régents prélevaient sur leurs écoliers. « Ce salaire, que les écoliers donnoient à leurs maîtres, dit Ménage, se payoit à trois diverses fois : 1° au commencement de l'année, on leur donnoit 1 escu ou un demi pour les toiles qu'on attachoit aux fenestres afin de rompre le vent; 2° on leur donnoit aussi trois semaines ou un mois après la saint Remy, pour les chandelles, 3 ou 4 escus d'or, lesquels on attachoit au bout d'un cierge blanc; 3° 6 ou 7 écus vers la saison du *landit* (foire célèbre, dit Batterel, qui se tient à Saint-Denis le lendemain de la saint Barnabé); lesquels on fichoit dans un citron, qu'on fichoit dans un verre de crystal, et on appelloit *frippe-landi* et *croque-chandelles*, ceux qui ne donnoient rien [2]. » Cette suppression du *landit* causa beaucoup de trouble dans l'Université : il y eut des factieux parmi les professeurs. Bourbon fut du nombre, et, bravant la toute-puissance d'Edmond Richer, que le roi avait chargé d'appliquer les réformes, il publia une satire violente : *Indignatio Valeriana*. Richer en référa au Parlement, qui fit emprisonner le poète. La leçon ne fut point perdue. Au sortir des verrous, Bourbon dit adieu à la muse satirique que Mathurin Régnier lui avait appris à connaître.

Ce qui mit le comble à sa renommée, ce furent ses imprécations

[1] Voyez aussi le savant *Essai de bibliographie oratorienne*, publié par le P. Ingold : Ier fascicule, p. 19 et 20.

[2] *Origines de la langue française*, 1694, chez Jean Anisson, p. 432.

contre l'assassin de Henri IV : *Dirae in parricidam*, qu'il dédia au cardinal Du Perron. « Ils emportent le prix par-dessus tous les autres de ce temps faits sur la mort du Roy, si que M. le cardinal du Perron, après les avoir veus, dit que tout le monde avoit perdu à la mort du Roy, fors Borbonius qui avoit gagné de la réputation[1]. » Le cardinal devint dès lors le protecteur de Bourbon, et en 1611, il le fit nommer lecteur royal en langue grecque, à la place de Georges Critton, helléniste des plus distingués.

Bourbon ne fut point inférieur à la nouvelle tâche qui lui incombait, et il éclipsa bientôt ses prédécesseurs. Quelques-unes des harangues latines qu'il prononçait à la rentrée des cours ont été publiées. Pendant huit ans, Bourbon occupa sa chaire avec honneur. Mais sa santé était fort ébranlée : des névralgies douloureuses lui causaient d'incessantes insomnies, et en 1619, il quitta sa chaire de grec qu'il céda au célèbre Valens. Le 1er mars 1620, le P. Bertin écrivait de Rome au P. de Bérulle : « Nous avons appris avec beaucoup de consolation l'entrée de M. Bourbon en la congrégation. » C'est, en effet, à l'Oratoire naissant que Bourbon venait demander le silence et le repos, sous une règle douce et paternelle : il avait quarante-six ans.

Les débuts de l'Oratoire ne laissaient guère présager l'importance que prendrait le nouvel institut. Le 11 novembre 1611, six prêtres se réunissaient pour vivre en commun : l'oraison, le matin, le repas pris ensemble, pendant lequel on fait la lecture. Telle est la source de ce grand fleuve qui a traversé, et non sans gloire, l'Église de France, pendant deux siècles. Un saint prêtre, le P. Cotton, jésuite et confesseur de Henri IV, apporte aux six Oratoriens le témoignage de ses sympathies et sa bénédiction. Saint François de Sales dit « qu'il n'y a rien de plus saint et de plus utile à l'Église de Dieu que cette congrégation ». Bourbon y entrait, alors que le P. de Bérulle voyait les maisons oratoriennes se multiplier dans les divers diocèses, et affluer dans ses noviciats des hommes pieux et zélés, qui devaient, comme le dit la bulle d'institution du pape Paul V, « remplir avec toute la perfection possible les devoirs de la vie sacerdotale ». Bourbon apportait à l'Oratoire un des éléments qui formeront un jour sa vie propre : *la science*. A l'hôtel du Petit-Bourbon, il pouvait rencontrer Bence, Gibieuf, Bourgoing, Condren, Métézeau, sans parler du P. de Bérulle : dans chacune de ces figures de prêtres, il semble qu'on voit apparaître les vertus qu'exigeait alors la situation de l'Eglise : la piété, le don de diriger les âmes, la science théologique,

[1] *Journal de l'Estoile*, cité par M. Kervilar, p. 20.

l'amour de l'Écriture, la prédication sérieuse. Bourbon complète la physionomie de l'Oratoire, qui, avec lui, accueille les belles-lettres.

Un mot résume sa vie : *Deo vivens et amicis*, dit de lui un de ses panégyristes : il vivait pour Dieu et pour ses amis. Il avait bien promis de renoncer à la poésie; mais comment dire adieu à la muse? En 1623, il écrivait de fort beaux vers latins, en tête de l'édition des *Grandeurs de Jésus*, du cardinal de Bérulle. Plus tard, la mort de Scévole de Sainte-Marthe inspirait encore son talent dans un morceau d'une facture toute virgilienne. Ces vers rappelèrent à la renommée le poète qui s'était enseveli dans la retraite, et le chapitre de Langres lui offrit un canonicat. Bourbon l'accepta, mais en restant Oratorien; il prit alors le collet, signe distinctif de la congrégation. Il disait même à ce sujet, en faisant allusion à sa robe de professeur, « qu'il ne lui avait pas fallu faire un grand chemin pour devenir un père de l'Oratoire : il n'avait eu qu'à transporter ses manchettes au collet de son pourpoint [1] ». C'est alors, en 1630, que Robert Jara et J.-B. Voisson, avocat royal, à Angers, obtinrent du savant chanoine l'autorisation de publier toutes ses œuvres, qu'un des Sainte-Marthe présentait au public par ce curieux sonnet :

Superbe antiquité, mère de tant d'esprits
Dont on voit l'excellence et l'éclat en l'histoire,
Et pour lesquels tu fais, alors qu'on veut te croire,
Tous ces titres d'honneur dont tu nous a surpris;

Enfin d'autres objets leur disputent ce prix :
Mon roy par sa valeur efface leur mémoire,
Et ce divin Bourbon en ses rares escrits
Fait voir que son esprit vaut bien mieux que leur gloire.

Cessez donc désormais de célébrer leurs noms :
Ces honneurs sont mieux deuz à ces deux grands Bourbons
Qu'à ces faux demi-dieux tant d'attraits et de charmes,

Et pour n'en douter point, demande à l'univers,
Les triomphes que l'un s'est acquis par les armes,
Et la gloire que l'autre emporte par ses vers [2].

Bourbon était à Langres lorsque éclata entre lui et Balzac une brouille, qui se rattache à l'histoire littéraire de ce temps.

Balzac revient en honneur de nos jours, et il le mérite. Il est un des ouvriers qui, dès l'aube, travaillèrent au champ que d'autres

[1] *Menagiana*, t. I, p. 315.
[2] Cité par M. Kerviler, p. 44.

devaient moissonner. Notre langue se débrouillait péniblement, lorsqu'il prit la plume : il sut en proscrire les termes qui ne convenaient point et assouplir assez la prose française pour qu'elle eût l'harmonie et le nombre que Malherbe donnait à la poésie. Eut-il trop de recherche, trop d'apprêt, trop de préoccupation pour la forme? Peut-être; mais la Bruyère n'a été que juste quand il disait : « Ronsard et Balzac ont eu, chacun dans leur genre, assez de bon et de mauvais pour former après eux de très grands hommes en vers et en prose [1]. »

Balzac, suivant l'expression de Bautru, était *attractif d'injures*. Il avait conscience de son talent; il exagérait ses mérites littéraires et souffrait difficilement la contradiction. Un jour qu'on parlait de la santé de Balzac devant le cardinal la Valette : « Comment est-ce, reprit Bautru, qu'il pourrait se bien porter? Il ne fait que parler de lui-même, et à chaque fois qu'il en parle, il met le chapeau à la main; cela l'enrhume. » Quand Balzac publia ses Lettres, il fut élevé à la royauté de tous les beaux esprits. Mais la critique protesta par la plume d'un jeune Feuillant, dom André de Saint-Denys, qui fit paraître une petite brochure assez mordante : *Conformité de l'éloquence de M. de Balzac avec celle des plus grands personnages du temps passé et du présent*..... Le prieur Ogier, prédicateur célèbre, que Balzac appelait *les délices de sa retraite*, publia une *Apologie pour M. de Balzac*. Dom Goulu, général des Feuillants, intervint alors pour défendre son jeune religieux et lança un *factum* lourd et grossier, sous ce titre : *Lettres de Philarque à Ariste*. A cette occasion, Bourbon écrivit à Balzac, avec qui il était lié d'une vieille amitié, une lettre remplie des plus grands éloges. Trois ans après, dans la deuxième édition de ses œuvres, Balzac fit paraître cette lettre qui ressuscitait une querelle presque éteinte et contre un ennemi mort. Bourbon prit la chose à cœur et, de 1630 à 1636, il publia contre Balzac trois pièces latines, dont le titre commun est : *Apologeticae commentationes ad Phylarcum*. « Toutes les trois, dit Batterel, contiennent une satire des plus mordantes de l'esprit et des ouvrages de Balzac, et sont écrites avec une pureté, une élégance et une force d'expression admirable [2]. » Un ami commun, M. Guyet, prieur de Saint-Ondrade, à Bordeaux, essaya, mais vainement, de rapprocher les deux auteurs. Il tâchait d'excuser le P. Bourbon sur *son humeur bilieuse et mélancolique*. « Non, répondait Balzac, il a beau faire des vœux et des sacrifices (allusion à sa double qualité de poète et de prêtre de l'Oratoire) :

[1] *Des ouvrages de l'esprit.*
[2] Batterel, *Mém. domest.*, t. II, p. 5.

Nil vota furentem
Nil delubra juvant... [1]

« Il se plaint à tort de la rate et des autres parties inférieures; c'est accuser des innocents; le mal sans doute vient de plus haut, et le cerveau est cause de tout ce désordre. La connoissance que j'en ai m'oblige d'en avoir compassion et d'excuser en un docteur de soixante ans une friponnerie qui ne seroit pas pardonnable à un écolier de dix-huit. Mais j'adoucis ma douleur le plus que je puis; je ne deviens pas ennemi tout d'un coup... J'honore encore la mémoire de notre amitié passée et ne puis en vouloir à une personne qui m'a été chère. (Lettre du 25 septembre 1630.) » Jadis, en effet, Balzac avait été un des grands admirateurs de notre poète. Il lui écrivait de Rome, le 25 mars 1621 : « Il est certain que je ne monte jamais au mont Palatin, ni au Capitole, que je n'y change d'esprit. Cet air m'inspire quelque chose de grand et de généreux que je n'avois point auparavant. Si je rêve deux heures au bord du Tibre, je suis aussi savant que si j'avois estudié huit jours, et c'est un de mes estonnemens qu'en estant si éloigné, vous fassiez de si beaux vers et si proches de la majesté de ceux de Virgile. »

Même irrité contre Bourbon, Balzac avait le courage de proclamer le talent de son ancien ami : il le cite (22 avril 1637) comme « un grand connaisseur en fait de latin ». La réconciliation se fit enfin par l'entremise de Chapelain, à qui Bourbon avait demandé de commencer les premières démarches en son nom. Balzac, de son côté, lui écrivait : « Je suis résolu de me dépouiller de toutes les fâcheuses passions, tant pour le salut de mon âme que pour le repos de ma vie... c'est pourquoi je veux rendre à l'avenir le bien pour le mal, et commencer par M. Bourbon... Ce n'est ni le poète ni l'orateur que je recherche; c'est mon prochain, avec lequel je veux me réconcilier. » L'un et l'autre s'y prêtèrent de bonne grâce et ils en consacrèrent la mémoire dans une pièce de vers latins.

Bourbon était revenu de Langres à Paris, où l'attendaient des honneurs qu'il n'eût osé espérer. Richelieu lui demanda en effet quelques inscriptions latines pour être mises sous les portraits de sa galerie. Pendant trois ans, Bourbon vécut dans la familiarité du cardinal qui le prit en grande estime. Plus d'un nuage troubla cependant cette sorte d'intimité. Le cardinal avait, pour le buste de Montluc, composé cet éloge : *Multa fecit, plura scripsit, vir tamen magnus fuit.* Il voulut avoir le jugement de Bourbon sur cette inscription et le lui fit demander par M. de

[1] *Énéide*, IV, 65.

Sancy, évêque de Saint-Malo, mais en défendant qu'on en désignât l'auteur. « Voilà, dit Bourbon, du latin de bréviaire; s'il y avait à la fin un *Alleluia*, cela pourrait servir d'une bonne antienne à *Magnificat*. » — « Il a raison, dit Richelieu; aussi est-ce un prêtre qui l'a fait. » Mais la pension ordinaire ne fut point, cette année-là, payée à Bourbon [1]. En 1637, Richelieu le nomma à l'Académie française, à la place de Jean Bardin, qui s'était noyé en voulant sauver M. d'Humières. Bourbon ne se croyait point digne d'entrer dans la savante compagnie, et il avouait à un de ses amis intimes, Claude de Mesmes, comte d'Avaux, « qu'il se sentait ignorant dans la langue française, peu habile dans la latine et hors d'état d'apprendre quelque chose de nouveau à l'âge où il était ». Balzac n'estimait guère mieux la valeur littéraire de l'Oratorien, devenu membre de l'*Académie française*. « Que vous semble, écrivait-il à Chapelain, le 6 novembre 1637, du choix qu'on a fait de notre nouveau confrère avec lequel je viens de me réconcilier? Croyez-vous qu'il rende de grands services à l'Académie et que ce soit un instrument propre pour travailler avec nous autres messieurs au défrichement de notre langue? Je vous ai autrefois montré de ses lettres françaises, qui sont écrites du style des Bardes et des Druides; et si vous croyez que s'escrimer des *apices* du droit, que l'*officine* d'un artisan, et que l'*impéritie* de son art et autres semblables dépouilles des vieux romans soient de grandes richesses en France, il a de quoi en remplir le Louvre, l'Académie et la Bastille [2]. »

Sept ans après, le P. Bourbon mourut à la maison de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré, dans cette petite cellule, où, selon Ménage, quatre personnes seulement pouvaient entrer. C'était là que Bourbon recevait les lettrés de son temps : véritable cercle, dont un tout semblable, chez Conrart, avait donné naissance à l'Académie. Sa mort fut pleurée, et on publia en un volume : *Tumulus Borbonii*, les vers latins et français qui célébrèrent sa mémoire.

Colletet, dans le quatrain suivant, résume tous les éloges qu'on lui donna :

> Bourbon, dans ses beaux vers qui forcent le destin,
> Porta si haut l'honneur du grec et du latin,
> Que Pindare confesse et que Virgile avoue
> Qu'il a fait rougir Thèbe et fait pâlir Mantoue.
>
> (*Parnasse français*, p. 214.)

Ses longues insomnies inspirèrent assez heureusement quel-

[1] Bibliothèque nationale, Fonds français, Adry 25681.
[2] Balzac, *Œuvres*, in-folio, t. I, p. 736.

ques-uns de ses panégyristes. On a gardé le souvenir d'un distique où M. Guyet le fait ainsi parler, au moment où il va mourir.

O bene, ait, tandem dormio; vita, vale!

« O joie! je vais enfin dormir : vie, adieu! » Un contemporain de Bourbon, Scarron, a exprimé le même sentiment. Lui aussi, en proie à de violentes souffrances, aspirait à trouver un peu de repos dans la mort, et il composait ainsi son épitaphe :

Celui qui cy maintenant dort
Fit plus pitié que d'envie
Et souffrit mille fois la mort
Avant que de perdre la vie.
Passant, ne fais ici de bruit,
Garde bien que tu ne l'éveille (*sic*),
Car voici la première nuit
Que le pauvre Scarron sommeille [1].

Bourbon était d'humeur assez paisible, excepté quand il rencontrait de faux érudits. Guy Patin, qui le soigna dans sa dernière maladie, cite de lui une parole qui montre une grande connaissance des hommes : « *Il n'est rien de tel que d'être impudent; car ce sont les impudents qui gouvernent le monde* [2]. » Dans les *Mémoires* [3], de Bruys, il est raconté plaisamment comment Bourbon confondit un jour, chez le chancelier Séguier, un professeur de l'Université de Paris, l'ex-Jésuite Mont-Maur. Ce Mont-Maur, du reste d'assez mauvaise réputation, avait une très grande mémoire, mais peu de jugement. On fit sur lui cette épigramme, qui est tout à fait dans les goûts de l'époque :

Sous cette casaque noire
Repose bien doucement
Mont-Maur, d'heureuse mémoire,
Attendant le jugement.

Tel fut le P. Bourbon. Il avait, suivant Ménage [4], le sceptre poétique de son temps, qui passa à Madelenet. Santeuil, Huet, Commire, Vavasseur, la Rue, perpétueront, durant tout le dix-septième siècle, cette race d'esprits amoureux d'Horace et de Virgile, et dont

[1] *Œuvres de Scarron*, 7 vol in-8. Paris, 1786, t. I, p. 141.
[2] Kerviler, *op. laudat.*, p. 60.
[3] *Mémoires historiques, critiques et littéraires* de Bruys, p. 300. 2e vol., édition, 1751.
[4] *Menagiana*, I, *loc. cit.*

l'influence sur l'histoire littéraire de la France est peut-être plus féconde qu'on ne le pense vulgairement : Corneille ne traduisait-il point en vers français les poésies du P. de la Rue?

II

Dans l'Introduction qui précède ses *Mémoires domestiques*, Batterel s'exprime ainsi : « Je fais honneur à la congrégation de divers particuliers élevés chez elle, et qui ne sont pas morts dans son sein... Mais, qu'on y fasse attention, nous avons droit de les suivre hors de l'Oratoire et de les revendiquer comme nôtres en tout ce qu'ils ont de bon. N'est-ce pas l'Oratoire qui les a formés à la piété et aux bonnes lettres, par l'institution qu'il leur a donnée, par l'amour du travail, le goût de l'étude, le discernement de bons livres et tant d'heureuses semences pour les sciences et pour la vertu qu'ils y ont prises?... Dedans ou dehors, ils sont à nous, par l'esprit, le goût, les principes qu'ils ont reçus de nous [1]. » Ces paroles ne sont point sans une certaine fierté. Batterel a raison, et c'est en m'appropriant sa pensée que je présenterai à nos lecteurs le second Oratorien qui ait été de l'Académie : *Jacques Esprit.*

Plus d'une fois la critique littéraire s'est occupée d'Esprit. Sainte-Beuve le cite, çà et là, dans son *Histoire de Port-Royal;* Victor Cousin, dans son livre sur *Mme de Sablé*, lui a consacré quelques pages d'un assez vif intérêt, mais où les erreurs abondent. Il me sera peut-être donné aujourd'hui de fixer d'une manière définitive les traits de ce « personnage mobile et divers » qu'il est difficile « de suivre parmi tous ses changements [2] ». La source principale où je puiserai, c'est Batterel, auteur exact, curieux, d'une précision minutieuse, d'une conscience scrupuleuse, quand il s'agit d'une date ou d'un fait, et qui, porté vers le jansénisme, n'oublie pourtant jamais de relater ce qui contrarie ses préférences et ses goûts.

Jacques Esprit naquit à Béziers, le 22 octobre 1611, quelques années avant Pellisson, son compatriote. Après avoir fait d'excellentes études, il entra à l'Oratoire, le 16 septembre 1629 [3]. Ses deux années d'*Institution* ou de noviciat terminées, il fut envoyé au collège de Troyes, pour y enseigner la rhétorique. L'Oratoire, contrairement à la pensée première du cardinal de Bérulle, avait

[1] Batterel, *Archives nationales*, M. 220, C.
[2] Cousin, *Mme de Sablé*. p. 118, in-8°; édit., 1877.
[3] Première erreur de Cousin, qui fait entrer Esprit à l'Oratoire, après diverses aventures dans le monde.

été forcé d'ouvrir des maisons d'éducation. Entre les pères Jésuites et l'Université, qui, comme on l'a vu plus haut, essayait la réformation opérée par Henri IV, la nouvelle congrégation se fit bientôt connaître par les heureuses innovations qu'elle apporta dans la conduite de la jeunesse. L'étude de l'histoire, surtout de l'histoire de France, l'enseignement de la langue française, une discipline paternelle, valurent à l'Oratoire, comme éducateur, une réputation méritée. Jacques Esprit appartient à cette première génération de professeurs oratoriens qui fondèrent ces collèges fameux : Dieppe, Juilly, Troyes, Angers, le Mans.

Esprit professa quatre ou cinq ans à Troyes. Il s'appliqua, disent les *Mémoires*, à étudier les poètes latins, l'histoire de France, celle de l'Église, et à lire les philosophes. Plus tard, Esprit n'oublia point le collège où il avait goûté les premières joies du professorat. Il gardait, sans doute, un souvenir reconnaissant à ces heures de jeunesse si tôt passées, mais si bien remplies, quand l'enthousiasme emporte l'âme, quand la classe est trop fugitive, et que, au sortir d'un commerce intime avec les maîtres de la pensée, on a conscience de voir l'âme de ses élèves s'ouvrir à ces beautés qu'on leur révèle. Devenu conseiller du roi, Jacques Esprit, en 1658, donnait au collège de Troyes un legs de 1500 livres de rente, pour la fondation d'un catéchisme.

A la fin de l'année 1634, le P. de Condren, deuxième général de l'Oratoire, le fit venir au séminaire Saint-Magloire, dont la réputation allait grandissant. Esprit devait s'y préparer aux saints ordres et se perfectionner dans l'étude des lettres et des sciences. Mais ce séjour fut fatal à sa vocation. « De belle taille, le visage agréable, les yeux noirs, pleins de feu, il avait l'esprit juste et délié, l'imagination vive, beaucoup de facilité pour bien écrire et bien parler. Il savait railler avec finesse et conter avec tant d'agrément et de politesse qu'il était toujours sûr de plaire à ceux qui l'écoutaient [1]. » Cette réunion de qualités si rares devint pour le jeune Oratorien une tentation à laquelle il succomba. Il se produisit dans le monde, qui l'accueillit avec faveur. Il fréquentait les hôtels de Rambouillet, de la Rochefoucauld, de Liancourt, de Montausier, etc. Bientôt, dans les ruelles les plus fameuses, dans les salons les plus choisis, il ne fut bruit que de M. Esprit, de l'Oratoire. Il sut gagner l'affection de Mme de Rambouillet, celle-là même qui voulait *débrutaliser* la France. Société charmante, trop peu connue, qui a été calomniée, je ne dirai point par Molière, mais par Boileau, dont les arrêts, heureusement, ne sont plus aujourd'hui considérés comme des

[1] Batterel, *loc. cit.*, p. 172.

jugements sans appel. Benserade, Boisrobert, Chapelain, Godeau, Balzac, Voiture, Scudéri, Coustard, Conrart, le duc de Montausier, le comte d'Avaux, Rotrou, Cospéans, Corneille, la Rochefoucauld, se réunissent chez la duchesse de Longueville, chez Mme de Rambouillet ou chez Mme de Sablé. Mme de Sévigné s'y fait apprécier; la jeunesse de Bossuet s'y illumine d'un premier rayon; les victoires de Condé y éveillent des chants de triomphe; et si *Polyeucte* n'a point gain de cause devant quelques incrédules, en revanche, *le Cid* est admiré et, malgré les colères de Richelieu, applaudi.

Avec les ressources de sa riche nature, on comprend qu'Esprit ait conquis tous les suffrages de cette brillante compagnie. Ce fut surtout Mme de Rambouillet qui le tint en estime : elle lui trouvait un tour admirable, et comme Esprit n'avait encore pu se débarrasser de certains provincialismes, Mme de Rambouillet prit à cœur de le corriger de son accent méridional, et, dit Batterel, « elle lui faisait la guerre quand il lui échappait quelques méchants mots ».

La réputation du jeune Oratorien lui ouvrit l'entrée de la maison du chancelier Pierre Séguier, à qui il sut plaire. Il se mit à composer de petits ouvrages en vers et en prose à la louange de ce magistrat. Un jour qu'Esprit se trouvait à l'hôtel de Condé, Séguier lui dit : « J'ai de l'inclination pour vous et je suis touché de votre mérite; je veux que vous soyez près de moi; j'aurai soin de votre fortune[1]. » « Il n'en fallait pas tant, ajoute Batterel, pour lui faire aimer le monde, qui l'aimait tant. Il nous quitta donc, n'étant pas engagé dans les ordres sacrés, pour s'attacher à M. Séguier. » Ce devait être en 1638.

En 1639, Esprit entra à l'Académie française, comme successeur de Philippe Habert, qu'une explosion venait de frapper au siège d'Emerick, en Hainaut. Au même jour, La Mothe le Vayer était aussi reçu. Jacques Esprit ne parut point indigne de succéder au fameux commissaire de l'artillerie. Voiture le tenait en grande estime, et, parlant d'Esprit, il écrivait, le 5 juin 1641, à M. de Chavigny : « Voyez jusqu'où va le bruit de ma faveur et du crédit que j'ay auprès de vous. M. Esprit, qui va à la cour... a cru avoir besoin que je vous le recommandasse, et moi, qui suis vain, j'ay mieux aimé me résoudre de l'entreprendre que de luy dire que je ne l'osai faire. C'est en vérité, monsieur, un des plus aimables hommes du monde, qui a l'âme et l'esprit faits comme vous les aimez, fort bon, fort sage, fort sçavant, grand théologien et grand philosophe[2]. »

[1] Batterel, p. 173. Nouvelle erreur de M. Cousin (*loc. cit.*).
[2] Voiture, *Œuvres complètes*, chez Michel Guignart, 1713, t. I, p. 251.

Esprit fut bien traité par le chancelier. Sous ce toit hospitalier, il rencontrait d'autres gens de qualité et amis des lettres, La Chambre, Cérisy. Tallemant des Réaux, qui est dur pour Séguier, n'est pas moins injuste pour son protégé Esprit : « Il ne sçait rien, et n'avoit que quelques paraphrases de psaumes assez médiocres. Là il intriguoit assez, servoit qui il pouvoit et parloit plus hardiment que les autres beaux esprits de la maison [1]. » Séguier lui confiait les plus importantes affaires, et se trouvait bien du jugement, du tact et de la délicatesse de son commensal. Il lui donna 500 écus, pour le délivrer des soucis d'avenir, et les revenus d'une abbaye de 2000 livres, près de Troyes. Esprit passa ainsi quelques années paisibles et pendant lesquelles il voyait sa réputation grandir.

Balzac, dans sa lettre du 28 mai 1640 à Chapelain, dit de lui et de deux de ses frères qui étaient aussi à Paris, « qu'il les aime, les estime et les honore parfaitement »; et, le 1er juin 1640, il écrit encore : « Je ne me connoîtrois pas en esprit, si je n'estimois pas extraordinairement ces messieurs qui portent ce nom par excellence... Notre M. Esprit de Verteuil et le vôtre de Paris verront un jour que je ne me contente pas d'un ressentiment secret, mais que je professe ma gratitude [2] ». Le souci d'être mêlé aux affaires les plus graves n'empêchait point Esprit de se livrer aux nobles amitiés qui l'avaient entouré et à l'étude des belles-lettres. Il voyait souvent les ducs de Montausier et de la Rochefoucauld. On lisait ensemble les ouvrages nouveaux; on les jugeait, et de cette critique dépendait la fortune des auteurs et de leurs livres.

Cousin a publié plusieurs lettres du duc de la Rochefoucauld à Esprit.

Entre l'indépendance des écrivains du dix-huitième siècle, qui ne relèvent que de l'opinion, et ces attaches qui faisaient des auteurs du dix-septième siècle comme des hôtes habitués de tel hôtel seigneurial, qui oserait choisir?

Bassompierre, quoique emprisonné à la Bastille, pouvait recevoir des visites. Il désira voir Esprit, dont il avait entendu parler. Un jour le duc de la Rochefoucauld le lui amena, et après une conversation de trois heures : « Allez, monsieur, lui dit le maréchal, en lui serrant tendrement les mains, vous êtes seigneur à bien juste titre de la terre dont vous portez le nom. » Esprit, alors, avait aussi ses entrées chez le prince de Conti, chez sa sœur la duchesse de Longueville, chez la duchesse de Noailles, les com-

[1] Tallemant des Réaux, t. IV, p. 277, édition Monmerqué et Paris.
[2] Cité par Batterel.

tesses de Brienne et de Grignan, dont les maisons étaient les rendez-vous des lettrés de ce temps. Enfin, Esprit fut présenté à la reine mère, Anne d'Autriche, qui, en 1644, le fit conseiller d'État et lui donna 1000 écus de pension [1].

Il pouvait donc espérer de longs jours, tranquille et honoré au foyer de Séguier, quand il tomba en disgrâce, pour lui avoir caché le mariage secret de sa fille, Mme de Coislin, avec Guy de Laval, fils de la duchesse de Sablé.

La souffrance rapproche de Dieu. Ce coup subit réveilla dans le cœur d'Esprit les principes d'une foi qui s'était comme engourdie au milieu de la prospérité. Il sentit les dangers du monde et rentra à Saint-Magloire, pour *travailler à son âme*, selon la belle expression de Mme de Sévigné. C'était en 1644.

Cousin dit, dans la *Marquise de Sablé* (p. 118) : « Mme de Longueville avait emmené Esprit avec elle à Münster, puis il se mit dans l'Oratoire, puis il en sortit, puis il se maria. Mme de Longueville le plaça auprès de ses neveux, les petits princes de Conti. Tour à tour on l'appela l'abbé Esprit et monsieur Esprit... Vers 1660, Esprit était dans l'intimité de Mme de Sablé, et très janséniste. Personne plus que lui ne s'occupa de maximes et de pensées. Il en faisait en prose, il en faisait même en vers; et, en 1669, il a dédié à Montausier, alors gouverneur du Dauphin, des *Maximes politiques mises en vers par M. l'abbé Esprit.* » Ici, comme souvent, Cousin se trompe. Son érudition, qui n'était pas toujours de première source, n'a consulté que des renseignements d'un ordre inférieur. Tout ce que j'ai dit jusqu'ici prouve évidemment que Jacques Esprit n'a point vécu comme le fait vivre Cousin : l'éminent écrivain n'a pas moins tort quand il attribue à notre académicien l'ouvrage cité plus haut. Jacques Esprit eut, en effet, quatre frères ; il était l'aîné de tous, et, par son crédit, il contribua à les établir honorablement. Le premier fut *Thomas Esprit*, qui mourut prêtre de l'Oratoire, à Niort (*Nécrologe oratorien*), le 15 décembre 1671. Ordonné prêtre en 1649, il remplissait à Saint-Magloire les fonctions de proviseur. Ce fut à lui qu'on attribua la *Première provinciale*, à cause, sans doute, de ses rapports avec Port-Royal. M. de Péréfixe l'avait député aux religieuses, au mois de janvier 1664, pour les amener à signer une formule mitigée dont le prélat se voulait bien contenter. Les *Relations de Port-Royal* (in-4°, p. 54 à 64) font jouer à ce digne prêtre un rôle ridicule dans cette affaire. « Car, dit Batterel, il n'est pas à présumer qu'on leur ait envoyé, pour les ramener,

[1] Batterel, p. 174 et 175.

des imbéciles et des raisonneurs plus capables de les entretenir, par leur faiblesse, dans l'idée d'un vain triomphe que de les désabuser de leurs préventions. »

Le second des quatre frères fut premier médecin de Gaston d'Orléans; et le troisième, juge-mage de Limoux, en Languedoc. Le quatrième frère, François Esprit, entra dans les ordres. Après un poème qu'il avait dédié au roi, il devint abbé de Combe-Longue, aussi en Languedoc. C'est à lui que revient la paternité du livre, indiqué par Cousin, ainsi que celle d'une ode fort longue au cardinal Mazarin, sur la paix des Pyrénées [1]. Ces *Maximes* parurent en 1669; Jacques Esprit était alors marié, et il n'est pas croyable qu'il eût gardé le titre d'abbé.

Pendant cette retraite à Saint-Magloire, Esprit était fort visité par ses anciens amis; le duc de la Rochefoucauld l'allait prendre pour l'emmener dîner et ensuite à la promenade [2]. De cette époque date surtout sa liaison avec le prince de Conti. Désabusé de la vie mondaine, Esprit n'usa de son influence que pour le bien; et quand il se fut converti, le prince de Conti répétait souvent que les entretiens de l'ancien Oratorien avaient contribué à son changement. Mais le séjour de Saint-Magloire devint intolérable à la santé du pieux solitaire, et les médecins lui ordonnèrent de le quitter. C'est, sans doute, à cette retraite à Saint-Magloire que Sarrazin fait allusion, en le traitant encore de père de l'Oratoire, dans le sonnet qu'il lui a adressé parce qu'il avait pris parti pour les *Jobelins*, contre le sonnet de Voiture :

Monsieur Esprit de l'Oratoire,
Vous agissez en homme saint,
De couronner avecque gloire
Job de mille tourments atteint [3].

Le prince de Conti voulut se l'attacher; il lui donna un appartement en son hôtel, avec 1000 écus de pension. Il le fit aussi son intendant dans le comté de Pézenas, qui lui avait été donné en engagement par la maison de Montmorency. C'est vers cette époque qu'Esprit se maria avec Madeleine Bostaine. Il était si en faveur auprès de Conti, qu'il le suivit en Languedoc, lorsque ce prince eut été nommé gouverneur de cette importante province. Conti lui assigna à son mariage 40 000 livres sur le comté de

[1] Il était alors précepteur de l'abbé de Fiesque. — Cf. *Recueil de vers publiés par la Fontaine*, t. III.

[2] Batterel.

[3] *Œuvres de Sarrazin*, t. II, p. 215, édition 1685, in-12.

Pézenas; et la duchesse de Longueville, 15 000. Mais quand, touché de repentir, Conti se fut résolu à une vie sérieusement chrétienne, il répara les dommages que ses troupes, en 1651, avaient causés en Guyenne. Ces restitutions absorbèrent presque toute la fortune du royal converti. Esprit crut qu'il ne pouvait garder ce que le prince n'avait pu donner, et il rendit les 40 000 livres qu'il avait reçues en pur don pour son mariage [1]. Ce beau trait de probité met à néant toutes les accusations que Daniel Cosnac, dans ses *Mémoires*, accumule avec tant de passion contre Esprit. En tout cas, il accrut dans l'âme de Conti ses sentiments d'estime et de confiance pour un si loyal serviteur. A son lit de mort, il voulut avoir Esprit à ses côtés; et comme le mal ne lui permettait pas de s'appliquer à une recherche exacte de ses péchés : « Vous qui connaissez mes défauts et mes mauvaises qualités, lui dit-il, aidez-moi à m'en ressouvenir, afin que je m'en accuse. » Puis le prince se confessa à l'abbé de Cyron, et mourut le soir du même jour dans les bras d'Esprit, le 21 avril 1666, à l'âge de trente-six ans.

Celui-ci perdait un protecteur dévoué. Désireux d'imiter, dans sa vie et dans sa mort, un si saint modèle, il demanda congé à la princesse de Conti, qui lui fit don de 1000 écus en plus de ses honoraires. Il se retira à Béziers, heureux de retrouver la vie de famille auprès de sa femme et de ses trois filles qu'il élevait dans la crainte de Dieu.

Mais sa piété ne lui ôtait rien de son enjouement. Pendant qu'il était à Saint-Magloire, passant un jour devant la chambre du P. de Saint-Pé, il le trouva à genoux sur son prie-Dieu. Esprit aussitôt, avec un ton de componction, récita au digne prêtre ce quatrain impromptu :

Parmi tant de péchés divers
Qui troublent votre conscience,
Et dont vous faites pénitence,
N'oubliez pas vos méchants vers.

Le P. de Saint-Pé avait composé des cantiques spirituels dont la poésie était inférieure à l'intention; et, *à la faveur d'une bonne étrenne*, il les faisait chanter sur le Pont-Neuf par le Savoyard, comme une diversion aux chansons obscènes, par lesquelles ce dernier achetait les aumônes des passants [2].

Jacques Esprit a laissé un livre, qui n'est point encore oublié : *la Fausseté des vertus humaines*. Plusieurs ouvrages manuscrits qu'il avait composés ont disparu : entre autres des *Paraphrases de*

[1] Batterel, p. 176.
[2] *Ibid.*

quelques psaumes, et le *Portrait de l'amour-propre*, dédié au cardinal Richelieu, ainsi qu'un *Traité de la comédie* [1].

L'intimité qui unissait Esprit et la Rochefoucauld a fait supposer, et non sans raison, qu'il avait pris part à la rédaction des *Maximes*. Cousin cite plusieurs lettres, où la Rochefoucauld s'en remet de ses œuvres au jugement d'Esprit, dans l'attitude d'un disciple qui attend l'arrêt de son maître [2]. Quand son ouvrage parut, Esprit était mort.

Cousin a été sévère dans son appréciation. Il ne reconnaît au livre d'Esprit ni style ni originalité. Tout au plus lui accorde-t-il « quelque érudition ».

Je ne voudrais point dire que l'idée inspiratrice du livre appartînt complètement à Esprit; elle relève plutôt des *Pensées* de Pascal. Surtout, elle enveloppe, comme d'une atmosphère morale, les écrivains de ce temps, qui, plus ou moins, — Bossuet et Bourdaloue exceptés, — se laissent imprégner par les doctrines du jansénisme. Qu'est-ce que le livre des *Maximes*, sinon un chant de triomphe en l'honneur de l'amour-propre de l'homme, toujours égoïste et calculateur, même alors qu'il met en pratique les plus nobles vertus? Esprit développe la même thèse. Sans doute, il ne donne point à sa pensée cette forme ciselée, qui laisse à chaque *Maxime* de la Rochefoucauld la pureté d'un diamant de la plus belle eau. Il est étranger à la patience laborieuse de cet artiste qui polit et affine. Pourtant le livre d'Esprit est bien écrit : les négligences y sont rares; il dit bien ce qu'il veut dire, avec un tour heureux, une phrase ample et solide, qui va se développant, çà et là, à travers les plus délicates nuances de la pensée. On pourrait lui reprocher d'avoir multiplié les préfaces, car chaque vertu a la sienne.

L'auteur suppose que nous ne pouvons avoir que deux fins dernières : Dieu et nous-mêmes. Si la charité ne nous dirige point vers Dieu, la cupidité nous inspirera toutes choses pour nous-mêmes. Où Esprit va trop loin, c'est quand il montre les hommes agissant dans la pratique comme s'ils étaient leur fin dernière. Les actions les plus louables sont dès lors comme gâtées par la passion secrète de l'amour-propre. Comment ne point mépriser les hommes? Comment ne point se mettre en défiance contre tout le prochain? Esprit a tort encore quand, pour soutenir sa thèse, il ne parle

[1] Batterel, p. 178. — C'est à tort qu'on lui attribue la traduction du *Panégyrique de Trajan*; elle parut, en 1677, sous le nom de *l'abbé Esprit*; à cette date, notre académicien était marié. C'est donc son frère qui doit être l'auteur de cette traduction, estimée par Saci.

[2] Si entre eux il y a un disciple et un maître, le disciple serait la Rochefoucauld. (*La Marquise de Sablé*, p. 119.)

que des vertus humaines, sans rien dire des vertus chrétiennes. L'impuissance des unes doit, dans son sentiment, prouver la nécessité des autres, que l'on ne peut obtenir sans le secours de la grâce. Il n'en reste pas moins une impression pénible de voir l'humanité si misérable. Alceste aurait raison, si la plupart des qualités apparentes ne sont que des vices déguisés, ou si les actions vertueuses pèchent par les vues d'intérêt et d'amour-propre qui en sont le principe ou la fin.

Heureusement, Esprit s'élève vers des régions plus hautes que la Rochefoucauld, et il termine son livre par ces belles paroles qu'il emprunte à Platon : « Si nous ne naissons point vertueux, si nous ne le devenons point par l'éducation qu'on nous donne, ni par notre étude et notre industrie, à qui pouvons-nous nous adresser plus justement pour obtenir un don aussi rare que la vertu, qu'à Dieu qui étant la source de tous les biens, l'est, sans doute, de celui qui est le plus grand de tous. »

Dans sa fameuse *Liste*, Chapelain n'a point été assez équitable, quand il écrit d'Esprit : « Son fort est dans la théologie et il a peu de fonds hors de là. Pour de l'imagination et du style, il en a beaucoup et écrit élégamment en prose et en vers français. »

L'abbé Colbert, depuis archevêque de Rouen, qui lui succéda à l'Académie française, le 30 octobre 1678, disait en y prenant séance : « Vous avez mal rempli, messieurs, la place du sçavant homme que vous avez perdu, et qui, par la politesse de ses écrits, a si bien soutenu l'honneur qu'il avoit d'estre un des membres de cette sçavante académie [1]. » L'ouvrage d'Esprit avait fait fortune. En 1690, Mme de Sévigné écrit à sa fille : « J'ai entendu louer excessivement, à votre *mystique* (Corbinelli), le livre de la *Fausseté des vertus humaines;* il l'avoit vu en manuscrit; il étoit ami de M. Esprit, et le consultoit sur ses ouvrages. Il vous a dit mille fois que ce livre étoit excellent; mais vous ne l'écoutiez pas, non plus que les louanges de Rochon. L'heure de ces deux goûts n'étoit point encore venue; il y a des temps pour tout. Je lirois bien volontiers ce livre sur sa parole [2]. »

Jacques Esprit mourut à Béziers, avec une parfaite résignation à la volonté de Dieu, le 6 septembre 1678; il laissait la réputation d'un homme de bien et d'un écrivain distingué.

[1] *Recueil des Harangues*, t. I, p. 551.
[2] *Lettres, IX*, p. 441-442, édition Régnier.

III

Le 26 mars 1868, le P. Gratry disait à l'Académie française : « Messieurs, ce n'est pas mon humble personne, c'est le clergé de France, ce sont les souvenirs de la Sorbonne et de l'Oratoire que vous avez entendu honorer en daignant m'appeler au fauteuil qu'occupait Massillon. » En vain M. Vitet, qui le recevait, lui affirmait-il que l'Académie, tout en tenant en haute estime les traditions et les souvenirs, n'entendait donner une preuve de sa sympathie qu'à l'écrivain. L'Oratorien n'avait point tout à fait tort quand il renouait la tradition par laquelle il se rattachait au passé littéraire de l'ancien Oratoire.

Depuis Esprit, l'Académie avait vu passer dans son enceinte plusieurs des membres de la célèbre congrégation. Il est vrai qu'au moment où ils devenaient académiciens, ils avaient quitté l'Oratoire : toutefois ils en gardaient la marque, l'esprit et le caractère [1]. Tels furent Bignon, Houtteville, Massillon, Mongault, Renaudot, Hénault, Terrasson, Foncemagne, Surian, dont le successeur d'Alembert a écrit un si bel éloge. A son entrée à l'Institut de France, le P. Gratry recueillait cet héritage glorieux. S'il le renouvelait de sa brillante renommée, encore n'aurait-il pu s'écrier comme Alfred de Vigny :

> J'ai fait illustre un nom qu'on m'a transmis sans gloire,
> Qu'il soit ancien, qu'importe? Il n'aura de mémoire,
> Que du jour seulement où mon front l'a porté [2].

La vie extérieure du P. Gratry est brève à raconter. Il naît à Lille, en 1805, d'une mère âgée de dix-sept ans, « qu'on eût prise pour une sœur aînée [3]. » Après une année de préparation, il

[1] Il ne sera pas hors de propos de rappeler que l'Académie, sous l'ancien régime, n'ouvrait point ses portes à des religieux. « L'Académie, dit le *Journal de Trévoux* (juin 1719, p. 1023), s'est fait une règle de ne recevoir dans son corps aucun religieux, ni personne qui s'est attaché à une communauté, quelque mérite qu'elle puisse avoir. Cette règle l'avait empêchée de donner au P. Massillon une marque de son estime qu'elle vient de donner avec plaisir à l'évêque de Clermont. On ne doutait pas qu'il la méritât. »

L'Académie nouvelle a rompu avec cette règle sévère, dont Sainte-Beuve pourtant réclamait l'application, lors de l'élection du P. Lacordaire. Parce que son habit était une *liberté*, le Dominicain passa.

[2] Poésies complètes : *l'Esprit pur*.

[3] Discours de M. Saint-René Taillandier, successeur du P. Gratry, lors de sa réception.

entre en 1825 à l'École polytechnique. Au mois de mai 1827, il se joint à l'abbé Bautain, à Strasbourg; il est ordonné prêtre. Il devient, en 1841, directeur du collège Stanislas, et, en 1846, aumônier de l'École normale supérieure. Il s'unit aux PP. Pététot et H. de Valroger, en 1852, pour reconstituer l'Oratoire; il est nommé, en 1863, professeur de morale évangélique, en Sorbonne; il est reçu académicien, en 1867, et, le 7 février 1872, il meurt à Montreux, entre les bras de ses disciples, le P. Adolphe Perraud, aujourd'hui évêque d'Autun, et de son frère, le P. Charles Perraud.

Ce n'est point l'heure encore d'écrire la biographie intime du P. Gratry. Il faut attendre qu'un plus grand apaisement entoure sa tombe et sa mémoire. Mon désir serait, aujourd'hui, de donner une simple esquisse de cette belle figure que Léon XIII a peinte tout entière, en disant : « Le P. Gratry fut un noble cœur et un grand esprit [1]. » Penseur original, métaphysicien hardi, creusant l'idée avec patience et vigueur, l'œil de l'âme perçant et ouvert sur les larges horizons de l'infini, prompt à tous les enthousiasmes, facile aux émotions généreuses, ami tendre et dévoué; d'une confiance qui dégénérait parfois en naïveté; écrivain de race, poète au sens que Platon donne à ce mot, vibrant toujours sous l'inspiration d'une pensée venue de haut; d'une sympathie qui allait à outes les misères et morales et physiques; vrai prêtre, n'ayant qu'une seule préoccupation, le règne de Dieu en ce monde : tel a été le P. Gratry. Que son cœur, toujours jeune et ardent, l'ait jeté parfois, dans certaines œuvres, au-delà des bornes de la prudence; que son imagination, emportée par je ne sais quel élan poétique, se soit aventurée dans des systèmes plus brillants que solides; que sa foi n'ait pu se défendre de certains entraînements que connut aussi Fénelon; il n'importe. Savant, philosophe, Gratry restera, suivant la belle expression de M. Nisard, « le père qui a enfanté tant d'âmes à la vie supérieure, le maître qui a préparé tant d'ouvriers et armé tant de bras pour la moisson [2] ».

Gratry a lui-même, dans ses *Mémoires*, raconté les crises dont fut traversée sa jeunesse, et comment, dans une nuit d'insomnie, simple élève d'un lycée de Paris, il eut la vue claire du but de son existence : au sortir d'une vision mystérieuse, il voue ses forces d'intelligence, ses énergies de cœur au service de la vérité. Il tint parole. Depuis le jour où, quittant l'École polytechnique, il renonçait à un brillant avenir pour se faire humble professeur de gram-

[1] Dans une audience donnée à l'évêque d'Autun. Cf. *Lettre sur l'étude de la philosophie*, de Mgr Perraud, 29 janvier 1880.

[2] Réponse à M. Saint-René Taillandier.

maire, sous M. Bautain, jusqu'à l'heure où il s'enfermait dans la petite cellule de la rue du Regard, le P. Gratry n'a cessé de se dépenser au service d'une pensée grande et généreuse. De longues années durant, il se prépare : dans le silence, il médite et il prie; il scrute les mystères de l'âme; il étudie les lois et de la raison et de l'histoire. Comme un soldat, dans cette sorte de veillée d'armes qui précède le combat, il affile son glaive; et, quand l'heure sonne, il est prêt pour les luttes victorieuses. Ce qui l'indigne, c'est le sophisme; ce qui l'irrite, c'est le mensonge qui s'attaque aux âmes. Puis du culte de l'idée spéculative, il va, comme Malebranche, à la morale. Je lui appliquerais volontiers ce vers du poète moderne : lorsqu'il écrit, le P. Gratry

Fait en priant le tour des misères du monde [1].

C'est qu'en effet pour le pieux Oratorien, écrire et prier ne sont qu'une seule fonction; l'un complète l'autre. Il croit à la présence réelle et personnelle de Dieu; avant de prendre sa plume, il se met à genoux; il appelle la lumière, l'émotion chaude, l'éloquence qui embrase. Elles lui sont données. Parfois il renouvelait le duel de Jacob contre l'ange. On le voyait, devant son bureau, au pied du crucifix, passer des heures entières, dans une opiniâtre supplication. Voilà le secret de son style, limpide et coloré, chaleureux et vivant, qui bondit à la manière d'un torrent de feu, correct pourtant, dans son enthousiaste originalité. A chaque instant, dans sa correspondance, ces mots reparaissent : *la prière ardente*, qu'il nomme quelque part « l'exercice de l'amour, la rentrée de l'homme en son centre, la rentrée de ce centre en Dieu [2] ».

Gratry fut surtout un *initiateur*, ou plutôt un *excitateur*. Son influence sur quelques âmes d'élite n'a, de nos jours, été dépassée par nulle autre. Je ne citerai que deux de ses disciples : Alfred Tonnellé — dont la vie si riche d'espoirs féconds fut moissonnée prématurément — et Henri Perreyve que le P. Gratry appelait « une des plus belles créations de Dieu en ce siècle ». Il obéissait à sa véritable vocation, lorsqu'il entrait à l'Oratoire. Il avait son idéal : l'accord de la science et de la foi. « Monseigneur, disait-il, un jour, en 1864, à l'évêque d'Orléans, ne vous semble-t-il pas qu'il y a une chose que Dieu demande à la France depuis cinquante ans et qu'il ne peut obtenir? — Il me semble, et selon vous, cette chose, quelle est-elle? — C'est l'Association intellectuelle pour la défense de la vérité. — Oui, reprit l'évêque, depuis cinquante

[1] *La Prière pour tous*, dans les *Feuilles d'automne*.
[2] *Méditations inédites*, 1874, in-12, p. 191.

ans, Dieu demande à la France cette association et ne peut l'obtenir; non seulement je répète vos paroles, mais je les souligne. — Dieu la demanda d'abord au groupe de M. de Lamennais, continuait le P. Gratry, il y avait du génie, mais aussi de l'orgueil. Ce premier plan manqué, Dieu en conçut un moins beau, et il fit le groupe de M. Bautain, puis celui de l'abbé d'Alzon. L'Oratoire est le dernier, à ma connaissance... Réussira-t-il? » L'avenir répondra... Mais l'Oratoire n'oublie point ce qu'il doit au P. Gratry, qui « sur cette tige frêle et incertaine » a versé quelques rayons vivifiants.

Le P. Gratry avait comme auditeurs de ses conférences, à la rue du Regard, MM. Vitet, Montalembert, Guizot. Ils le pressèrent de se présenter à l'Académie française. M. Guizot surtout travailla avec le plus de zèle au succès de sa candidature. Gratry succédait à M. de Barante. Son discours de réception lui coûta beaucoup de peine. « Décidément, disait-il, je n'ai point la vocation du discours académique. » C'est qu'il avait affaire à des juges délicats, MM. de Montalembert et Vitet : impitoyablement, ils retranchaient tout ce qui leur paraissait des hors-d'œuvre; et ceux-ci ne manquaient point, le P. Gratry se laissant aller à développer quelques-unes de ses idées favorites sur la Révolution et sur les lois de l'histoire : « Homélie politique, disait M. Vitet... » On me permettra d'en citer un fragment qui n'a point été imprimé. Le P. Gratry, à l'horizon de l'avenir, évoque le siècle bienheureux qu'il rêve pour la France, fait de liberté, de justice et d'évangile pratique. « C'est alors, s'écrie-t-il, que les immenses forces humaines toujours étouffées jusqu'ici dans la lutte seront centuplées par l'union ; chaque effort, au lieu d'être brisé par un effort contraire, sera multiplié par la force de tous. Laissez-moi le redire : ce qui est vraiment magnifique, c'est que les hommes puissent prévoir et vouloir ce glorieux avenir, et qu'il soit assuré si nous osons vouloir et croire. Assurément, le moindre de ces progrès est impossible, si nous nous séparons de l'Evangile, si nous nous éloignons de Dieu. Laissez, par exemple, grandir cette sorte d'espèce humaine nouvelle, inférieure, dégradée, mutilée de l'idée de Dieu, qui cherche en ces jours étranges à se propager parmi nous; alors nous n'irons point par la science à la liberté; nous irons aux ténèbres et par les ténèbres à la servitude [1]. » Hélas! ces paroles devaient donc être si tôt réalisées, et la vision de grandeur

[1] En marge, dans le manuscrit, Montalembert a écrit : « Sainte-Beuve, Mérimée... Il faut définir mieux, et développer, et ajouter que ces matérialistes sont les plus sûrs instruments de servitude, nés pour être sénateurs et préfets. » Combien cela est-il encore plus vrai aujourd'hui!...

nationale, qui hantait sans cesse l'âme du P. Gratry, faire place à tant de tristesses et de déshonneurs!

Des fameuses *Lettres* qu'il écrivit à l'époque du Concile et qui causèrent un si douloureux et si légitime émoi, je ne dirai qu'un mot. Le P. Gratry se crut engagé par un devoir de conscience à faire connaître toute sa pensée, coûte que coûte, avant la *définition*, qu'avec plusieurs évêques il jugeait inopportune. Au plus fort de la polémique, voici pourtant ce qu'il disait à une âme qu'il dirigeait : « Rappelez-vous que si je combats l'infaillibilité personnelle du pape, ce n'est pas pour vous laisser croire, si peu que ce soit, à ma propre infaillibilité. *L'Esprit-Saint seul est infaillible et ce que le Concile aura décidé sera la vérité.* » Après le Concile, épuisé par une lutte qui lui avait valu tant de déboires, il disait simplement à un de ses confrères : « J'ai bien vu que si je publiais mes *Lettres*, ce serait le déshonneur, la ruine, peut-être même la mort, *car on peut mourir de cela* [1]. »

Il en mourut, en effet, mais après s'être honoré par une rétractation que chacun connaît. Il écrivait à un académicien de ses amis : « Que feraient aujourd'hui saint François de Sales, saint Vincent de Paul, Fénelon et Bossuet?... Aucun d'eux n'aurait un instant la pensée de se séparer de l'Eglise.

« Cette pensée, vous êtes bien assuré que je ne l'ai pas; et si je l'avais, vous m'arrêteriez dans son exécution... Voilà ce dont je suis heureux.

« Cela ne veut pas dire que je n'ai pas commis d'erreurs dans ma polémique. J'en ai commis sans doute sur ce sujet et sur d'autres; mais dès que je connais une erreur, je l'efface et ne m'en sens pas humilié [2]. »

Dans la *Revue des Deux-Mondes* (15 novembre 1882), M. Renan parle du P. Gratry. L'autobiographie de l'auteur de *la Vie de Jésus* est curieuse. Elle manifeste la crainte qu'il a de son nouveau confrère, M. Pailleron, et de M. l'abbé Huvelin. Il fait des avances au spirituel auteur comique qui mettrait son personnage en scène : il veut défendre son lit de mort contre le saint prêtre dont les bénédictions ont consolé et illuminé l'agonie de M. Littré... Et

[1] On me permettra de rappeler la déclaration dont le P. Gratry a fait précéder chacune de ses *Lettres* : « Il est bien entendu, dit-il, que cet écrit, comme tous mes autres ouvrages, ne représente que l'opinion de son auteur et n'engage en rien l'Oratoire. »

[2] *Le P. Gratry, ses derniers jours, son testament spirituel*, par le P. Adolphe Perraud, p. 47. On peut affirmer que ces pages, consacrées à une mémoire aimée, sont des meilleures qui soient sorties de la plume du successeur de M. Barbier, à l'Académie française.

voici comme il juge le P. Gratry : « C'était un homme de cœur, un écrivain *assez habile;* mais *le fond était nul.* » M. Renan a bonne mémoire; il n'a point oublié cette décisive réfutation de la *Vie de Jésus*, et qui a pour titre : « *les Sophistes et la critique* ». J'ignore si la postérité relira M. Renan, quoiqu'il ne m'en coûte nullement de rendre hommage à sa vaste érudition et à son rare talent d'écrivain. Mais j'affirme que ces pages : *l'Automne*, *l'Hiver*, tel fragment des *Méditations* resteront dans la mémoire des lettrés, comme aujourd'hui on revient encore aux *Méditations chrétiennes* de Malebranche. Et si on comparait la théorie de l'art d'écrire que M. Renan expose comme sienne avec celle du P. Gratry, il serait facile de tirer cette conclusion : l'un, en pratiquant « *les faux-fuyants littéraires exigés en vue d'une vérité supérieure, par les nécessités d'une phrase bien équilibrée* », se moque de nous, quand il nous affirme qu'il a « *toujours été le moins littéraire des hommes* »; que « la *vanité de l'homme de lettres n'est pas son fait* ». L'autre, au contraire, a la théorie des maîtres : avec Pascal, Bossuet, Fénelon, la Bruyère, il veut être lu, parce qu'il ne se sert « de la parole que pour la pensée, et de la pensée que pour la vérité et la vertu [1] ».

Le fond était nul, chez le P. Gratry! A relire ces œuvres magistrales qui s'appellent la *Logique*, la *Connaissance de Dieu*, la *Connaissance de l'âme*, on se convainc que le P. Gratry est un des plus puissants esprits de ce temps.

On comprend le dédain de M. Renan pour une œuvre philosophique où la *sophistique* est expressément distinguée de la philosophie et rigoureusement excommuniée. « Rien de plus net, disait M. Vitet au P. Gratry, en le recevant à l'Académie, rien de plus net, de plus démonstratif que vos *Lettres* ou plutôt votre étude sur la *Sophistique contemporaine*. Elle met à néant ces nouveautés, ces prétendues réformes des lois de la logique qui fatalement mènent à l'athéisme. »

Après avoir ainsi déblayé le terrain, le P. Gratry y a élevé un monument vraiment grandiose, bien qu'inachevé, et d'une originalité toute séduisante. Il a déterminé d'abord la nature de la philosophie qui est « un effort vers la sagesse », en d'autres termes : « le travail de la raison vers la lumière et la vertu »; — son but, qui n'est point purement spéculatif : car elle a pour mission non seulement « d'éclairer l'esprit, mais encore d'échauffer le cœur et de fortifier la volonté »; — son étendue, qui embrasse « la région de l'intelligible que la raison humaine peut parvenir à con-

[1] *Lettre de Fénelon à l'Académie française.*

naître par la lumière naturelle », c'est-à-dire l'ensemble des vérités absolues et nécessaires; — sa limite enfin, qui est Dieu vu directement, en lui-même. Mais si, par ses seules forces, l'esprit humain ne peut pénétrer dans ce domaine, il est du moins capable de l'entrevoir, d'en démontrer même l'existence et de faire ainsi « la préface humaine de l'Évangile ». C'est ce que le P. Gratry s'est attaché à établir, comme une vérité aussi certaine qu'importante.

Avec quelle précision et quelle clarté n'a-t-il point analysé les deux procédés de la raison : le *procédé syllogistique*, qui d'une idée générale déduit les idées particulières qu'elle renferme; et le *procédé dialectique*, qui s'élève du particulier au général, du fini à l'infini! Comme ce dernier procédé est moins bien connu que l'autre, le P. Gratry a pris un soin tout particulier de le mettre en lumière et de montrer qu'il a la même rigueur scientifique que le procédé syllogistique. A l'aide de ce puissant instrument, le philosophe s'élève à la connaissance des lois en tout ordre de choses; il atteint Dieu lui-même, à la condition de chercher la vérité, non pas seulement avec son esprit, mais aussi avec son cœur, avec son âme tout entière.

Oui, c'est bien avec son âme entière que le P. Gratry a exploré les plus hautes régions de la philosophie : Dieu, l'âme, les sociétés humaines. Aussi, à côté de quelques hypothèses qui peuvent n'être qu'ingénieuses, a-t-il rencontré partout des aperçus pleins de justesse et de profondeur [1].

Sans doute, Gratry n'a point fait école. Il n'a pas été un *maître;* il a été un *père*, ce qui vaut mieux. Les idées qu'il a comme semées germeront longtemps encore, et porteront de fécondes moissons. *Ouvrier de lumière*, selon une de ses expressions aimées, il a agrandi tous les domaines qu'il a éclairés. Ce n'est point seulement, — noble métier, qu'il respectait, — sur des textes, sur des inscriptions qu'il a travaillé; le champ de son activité confine à de plus larges horizons, à tout ce qu'il y a de plus grand et de plus beau ici-bas : les âmes.

C'est escorté de tous ces souvenirs que Mgr Perraud apparaîtra à l'Académie. Quoique invisibles, ils seront présents à cette fête et, le dirai-je? à ce triomphe, les amis de sa jeunesse, et surtout ce Père qu'il a béni à ses derniers moments [2]. De ces années lointaines déjà de l'École normale, il lui reviendra au cœur plus d'une émotion disparue. Il retrouvera sur ces bancs plusieurs des anciens maîtres qui l'initiaient à la vie intellectuelle, — entre autres, M. Jules

[1] Voy., *passim*, la *Logique*, la *Connaissance de Dieu*, la *Connaissance de l'âme*, les *Sophistes et la Critique*.

[2] Cf. *les Derniers jours du P. Gratry*.

Simon, ce vrai libéral, — tandis que l'abbé Gratry lui faisait connaître et aimer l'Évangile. Dans Mgr Perraud, l'ancien, comme le nouvel Oratoire, peut reconnaître un de ses fils les plus fidèles aux traditions de la famille. Jadis il en écrivait l'histoire[1] : il l'a continuée. Des Oratoriens d'autrefois, qu'il a fréquentés, avant de les peindre, il a pris la piété forte, l'amour du travail, le souci de rehausser le sacerdoce catholique par l'apanage des vertus sérieuses et de la science. D'une érudition loyale, il a, pendant huit ans, en Sorbonne, captivé un auditoire qui allait grandissant. Le sujet qu'il traitait demandait autant de délicatesse que de sûreté dans le jugement : l'*Histoire du protestantisme en France*. Il a su, au milieu de sa périlleuse exploration, concilier l'amour de la vérité avec les exigences de la foi la plus scrupuleuse.

En dehors et au-dessus des partis, évêque avant tout, et, à ce titre, soucieux des intérêts éternels des âmes, il demeure cependant préoccupé des besoins de son pays. Aussi sa *parole* est-elle bien *la parole de l'heure présente*[2]. Courageux et doux, il appartient à cette grande école de respect dont parle Guizot, sans ménagement pour l'erreur, toujours courtois dans la polémique, parce qu'il espère vaincre les préjugés et les malentendus coalisés contre l'Église. Ajoutez l'art de bien dire, un style ferme et mesuré, et qui, peu à peu, mais sûrement, amène l'émotion.

Qui donc nommait l'Oratoire la plus française des congrégations? Le nouvel académicien ne ment point à cette noble qualité : son style, son cœur, sa vie de prêtre et d'évêque, tout, en lui, est éminemment *français*.

Paul LALLEMAND.

[1] *L'Oratoire de France au dix-septième et au dix-neuvième siècle*. Paris, 1865.
[2] *Les Paroles de l'heure présente*. Paris, 1872.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Mars en carême et Pâques en mars. La mi-carême de 1883. Le banquet de la presse à Victor Hugo. Cuisiniers, à vos sauces! Une fin de carême agitée. Rentrée en scène des troupes révolutionnaires. Sujet de tableau pour un peintre de M Grévy. L'émeute de Louis-le-Grand. Le meeting des marchands de vin. Supplément aux droits de l'homme. Le droit au mouillage et à l'empoisonnement. — Le conseil municipal et le théâtre du Châtelet. Laïcisation de la *Queue du chat;* avortement de cette grande manifestation. Gobin, apôtre et confesseur de la liberté de conscience Odéon : *Formosa,* par M. Vacquerie, tragédie romantique. Opéra : *Henry VIII,* par M. Saint-Saëns. Théâtre-Français : reprise des *Effrontés;* les changements apportés à la pièce. Hippolyte Rolle. — Les petits salons : MM. Cl. Monet et Renoir. Exposition des dessins de Bida. Vente de la collection Narichkine.

I

Si le carnaval a été bref cette année et si le carême a vite coupé court aux réceptions, aux dîners et aux bals, rien n'aura empêché de renouer, après Pâques, la chaîne sitôt brisée, au grand regret des obstinés du plaisir qui ont encore le cœur à la danse.

Aucune personne vivante, pas même le général Schramm, qui a quatre-vingt-quatorze ans, et M. Chevreul, qui va en avoir quatre-vingt-dix-sept, ne peut se vanter d'avoir jamais vu Pâques faire son entrée d'aussi bonne heure que cette année, et aucune non plus, pas même la petite-fille de M. Grévy, dont l'avènement vient, disent les trompettes de la Renommée, de valoir une distribution de dragées aux jeunes citoyennes des écoles laïques, ne saurait espérer de revoir pareil phénomène. Si nous sommes fort habitués à rencontrer mars en carême, comme dit le proverbe, nous ne l'étions point à rencontrer Pâques en mars. Joignez à cette date prématurée une recrudescence tardive de l'hiver, qui s'est avisé de revenir sur ses pas lorsqu'on le croyait déjà bien loin et de nous envoyer sa première neige quelques jours à peine avant le dimanche des Rameaux, et vous comprendrez que rien ne s'oppose à la reprise des fêtes, — du moins pour le Parisien pur sang, habitué à vivre et à danser au milieu des troubles comme la salamandre au milieu des flammes.

Si la promenade de Longchamps existait encore, bizarre eût été l'effet produit par ce grand déballage des toilettes de printemps fait sous des rafales de bise, et très riche la moisson de rhumes, de coryzas, de bronchites et de fluxions de poitrines récoltées par ces élégantes héroïques qui frissonnent en lisant les *Annales de la Propagation de la Foi*, mais qui seraient capables d'affronter le martyre en souriant pour montrer un chapeau neuf de la bonne faiseuse ; que le supplice de la cangue fait frémir, mais qui se mettent d'elles-mêmes, tous les jours et tout le jour, au supplice du corset. Il y a longtemps, par bonheur, que Longchamps a été remplacé par le grand prix de la ville de Paris, et que cette exhibition en masse des toilettes inédites de la saison d'été, ce concours, ce *steeple-chase* de modistes en délire se trouve reculé de plus de six semaines.

Jadis, lorsqu'on pratiquait sérieusement le carême, avec jeûne et abstinence, en se privant non seulement de viande, mais d'œufs, de lait et de beurre, la mi-carême était une date inconnue. C'est surtout depuis qu'on ne jeûne plus et qu'on ne s'abstient guères, que le besoin s'est fait sentir de couper à moitié chemin, par une oasis, cette voie, devenue si peu aride, qui va du mercredi des Cendres à Pâques. Plus on se dispensait du carême, plus ce jour de relâche s'implantait dans les habitudes. Rien de neuf, d'ailleurs, dans la mi-carême de 1883, sinon que les brasseries s'étaient jointes cette fois aux halles, marchés et lavoirs pour descendre dans la rue. Les blanchisseuses semblent avoir vu d'un œil chagrin les intruses qui venaient leur faire concurrence, et on assure même que les dames de la halle, vertueuses à leur façon et en leur langage, ont apostrophé en style de Mme Angot, et couvert avec la foule de huées et des sifflets une cargaison de filles de brasserie outrageusement décolletées que se promenaient en guise d'enseignes vivantes, dans un char à verdure et à bannières.

Et les marchands de vin n'auront-ils pas aussi leur char l'an prochain? En attendant, ils ont eu leur meeting. Mais, comme diraient nos pères, n'anticipons pas sur les événements.

L'avant-veille de la mi-carême, la *presse* avait rendu à Victor Hugo, pour célébrer l'entrée du poète dans sa quatre-vingt-deuxième année, son banquet de l'an dernier. M. Camille Doucet, qui n'est point de la presse, mais qui est secrétaire perpétuel de l'Académie et, en outre, président de la Société des auteurs dramatiques; ensuite M. About, président de la Société des gens de lettres et redacteur en chef du *XIXe Siècle*, puis M. Got, doyen de la Comédie-Française, ont prononcé des discours. Après avoir été comparé au Mont-Blanc, comme il convenait, le Maître a répondu

par quelques mots dont la simplicité m'a ravi et que les futurs éditeurs des grands écrivains de la France recueilleront peut-être un jour dans ses œuvres complètes :

« Je suis ému ; je vous offre cette émotion. Vous êtes tous ici mes confrères, mais dans ce mot il y a *frères*. Je vous demande la permission de me rasseoir, ému et reconnaissant. »

La découverte du Maître semble avoir frappé d'admiration tous les convives. Ils se regardaient, émus eux-mêmes, et leurs regards disaient clairement : « C'est bien vrai. Dans *confrères* il y a *frères*, comme dans *parapluie* il y a *pluie* et comme dans *tire-bottes* il y a *bottes*. Peut-être en y réfléchissant l'aurions-nous trouvé nous-mêmes. Mais nous n'y avions jamais réfléchi. »

A propos du même anniversaire, la rédaction de la *Science culinaire*, organe de l'Union universelle pour le progrès de l'art cher à Brillat-Savarin, a envoyé à Victor Hugo l'adresse suivante, qu'elle a communiquée aux feuilles publiques, car il ne faut pas laisser de si belles choses sous le boisseau :

« Cher maître,

« L'Union universelle pour le progrès de l'art culinaire est composée d'artistes français ou de race latine, dispersés dans le monde pour civiliser l'art de bien vivre. A travers les mers et les monts, et malgré la distance qui nous sépare, nous formons un seul cœur pour faire vibrer au milieu de vous et retentir dans toute l'humanité : Vive Victor Hugo ! »

Suivent les signatures des délégués des sections de New-York, Chicago, Saint-Louis, San-Francisco (Amérique), Paris, Madrid, Odessa, Saint-Pétersbourg et Londres.

Il n'est pas un mot de cette adresse épique qui ne mérite d'être pesé avec recueillement. Une observation néanmoins. C'est très beau, des cuisiniers de race latine qui *vibrent* au nom de Victor Hugo. Mais des cuisiniers de n'importe quelle race qui font de bonne cuisine et ne font pas d'adresses, c'est bien plus beau encore. Dieu nous garde à jamais des ragoûts du cuisinier politique ! Voltaire répondait au perruquier maître André, qui lui avait envoyé sa tragédie du *Tremblement de terre de Lisbonne :* « Faites des perruques, mon ami, faites des perruques. » J'ignore la réponse du Maître à ces artistes culinaires en rupture de casseroles, mais je connais, sans qu'on me l'ait dit, celle de sa cuisinière : « Ils auraient bien mieux fait de m'envoyer tout simplement une dinde truffée. » Cette réflexion est marquée au coin du bon sens, et Brillat-Savarin l'eût certainement approuvée : « Voilà donc, se fût écrié ce grand homme en gémissant, où en est tombée la cuisine française ! Quelle décadence ! Quelle humiliation pour la patrie de Vatel, de Carême et de Grimod

de la Reynière! Des cuisiniers français qui s'égarent jusqu'à rédiger des manifestes! A vos sauces, malheureux! Ne voyez-vous pas que la mayonnaise va tourner? La cuisine n'est-elle point un art assez grand, assez complet pour remplir toute la tête et tout le cœur d'un homme? Tout cuisinier qui prend la plume pour autre chose que pour écrire un menu ou pour formuler une recette est un malheureux indigne de fabriquer un coulis pour un honnête homme et qui mériterait d'être déporté dans l'office de Louise Michel. Cuisiniers de race latine, vous me faites de la peine! Je suis mécontent de vous! Ne songez plus désormais qu'à « civiliser l'art de bien vivre » et laissez la politique aux gâte-sauces! »

La dernière partie du temps quadragésimal a été fort agitée. Huit jours après la mi-carême, les forces révolutionnaires essayaient de reprendre possession de la rue, jouaient à la petite guerre avec les gardiens de la paix sur l'esplanade des Invalides, s'essayaient à marcher sur l'Élysée, cassaient quelques vitres et pillaient quelques boutiques de boulangers, sous les plis du drapeau noir et derrière les jupes de la *grande citoyenne* Louise Michel. Depuis la première révolution, depuis les journées d'octobre et Théroigne de Méricourt, le peuple avait perdu l'habitude de se laisser conduire par une femme. En 1848 et en 1871 on a vu bien des femmes dans ses rangs aux jours d'émeute et d'agitation; elles n'y manquent jamais. On les a même vues quelquefois en avant, sonnant la charge de leurs voix aiguës, frappant les premiers coups, déchaînant les instincts féroces de la populace en y ajoutant je ne sais quel piment d'excitation obscène. Mais c'étaient là des cas accidentels, tandis qu'aujourd'hui les anarchistes semblent parfaitement subir la direction, dans la rue comme dans les réunions publiques, de la vierge du pétrole. Louise Michel n'est plus jeune et n'a jamais été belle, on peut le dire sans manquer à la galanterie, dont cette femme forte fait assurément bon marché. Elle se soucie bien des bouquets à Chloris! Sa chasteté farouche met un abîme entre elle et Théroigne. Elle n'a jamais été la maîtresse ni d'un prince ni du député Populus. Son cœur est tout entier à la révolution et à la revanche, — c'est ce qui fait sa force particulière, — et elle domine ceux qui se rallient à son panache rouge par le seul ascendant d'un esprit plus ferme, d'une instruction plus sérieuse, d'une haine plus ardente et plus soutenue.

Un détail de cette émeute avortée nous a paru digne d'être transmis aux générations futures. On a raconté partout que le président de la république se trouvait dans le jardin de l'Élysée au moment où la manifestation se dirigeait en tumulte sur le palais, et qu'à cette vue il rentra précipitamment, prit son chapeau et

alla se mêler incognito aux curieux rangés sur le trottoir. Tandis que les sergents de ville, aidés par un omnibus qui se trouvait là à souhait et qui servit cette fois de barricade en faveur de l'ordre, contrairement à l'usage constant des omnibus et des barricades, ils ne se doutaient guère sans doute que le chef de l'État, dont ils défendaient le domicile, les regardait faire avec bonhomie, perdu dans les rangs des badauds. Le trait est caractéristique, et si jamais un peintre entreprend de représenter M. Grévy dans l'exercice de ses fonctions, que ce soit sous la figure, non d'Hercule terrassant l'hydre ou de Neptune disant son *Quos ego*, mais d'un bourgeois débonnaire regardant l'émeute assaillir sa maison et devisant avec ses voisins, les mains dans ses poches, pendant que les gardiens de la paix se collètent avec les émeutiers.

Les émotions du 9 mars ont failli renaître le 11 sur la place de l'Hôtel-de-Ville (attendez au moins qu'il soit terminé!) puis le 18, date glorieuse et sacrée pour les *compagnons* anarchistes. Mais les précautions sérieuses prises par la police les ont réduits à renfermer dans l'enceinte des réunions publiques et des banquets l'expression de leurs vœux pour le retour de la Commune. Ces deux journées n'auront pas été entièrement perdues néanmoins, puisque dans la première s'est révélée Mlle Fernande d'Erlincourt, la Louise Michel de l'avenir. Le surlendemain, les *compagnons* de la première cour du lycée Louis-le-Grand, échauffés par l'atmosphère ambiante, faisaient, eux aussi, leur journée, en saccageant les dortoirs, en éventrant les matelas, en mettant à mal les traversins, en pulvérisant les pots à eau et les vases de nuit, en cassant les vitres et les becs de gaz, absolument comme dans les révolutions ordinaires, et en criant : Vive la police! à l'entrée des gardiens de la paix, comme les émeutiers de la rue crient : Vive la ligne! Il a fallu l'intervention de la force armée pour réduire les rebelles. L'Université a dû faire appel au bras séculier. Trois cents jeunes gens jetés dans la rue, pendant quinze jours ont battu le pavé, écrit aux journaux et tenu des conciliabules dans les cafés du quartier latin. Moins heureux que les héros de la Commune, ils n'ont pas obtenu l'amnistie plénière; mais, après les vacances de Pâques, la porte noire du vieux collège de Clermont s'est rouverte devant ceux qui se montraient disposés à profiter de la leçon, en acceptant à l'avenir, sans murmurer, les haricots universitaires et les maîtres d'étude qui ne badinent pas. Telle est la fin ordinaire des révolutions : après avoir cassé les vitres et les avoir payées, il faut se remettre à manger les mêmes haricots et subir les mêmes *pions* que devant.

Il serait ridicule de grossir l'incident outre mesure. Les révoltes

de collège ne datent pas d'aujourd'hui : de tout temps, les grands garçons de rhétorique, de philosophie et des cours préparatoires à qui les moustaches commencent à pousser, ont été durs au frein et prompts à affirmer leur dignité virile. Mais on peut dire, je crois, qu'elles furent rarement aussi fréquentes, aussi répétées. Les causes immédiates sont toujours les mêmes; les causes générales varient de nature et d'intensité. A certains moments, les vents qui soufflent sont tous des vents de fronde. Après tout, ces jeunes gens ont leurs droits de l'homme, aussi bien que nous; ils sont, comme nous, les fils des immortels principes et de la glorieuse révolution. La grande ombre de Danton les contemple. Ils entreront dans la carrière quand leurs aînés n'y seront plus. Pour qui ces ignobles entraves? comme dit l'hymne national et sacré, provocation perpétuelle à la révolte contre la tyrannie. Rhétoriciens et philosophes, pour vous, ah! quel outrage! Sous la troisième république, alors que le gouvernement glorifie les géants de 93, alors qu'on a élu le major Labordère sénateur, uniquement pour avoir soutenu que les soldats eux-mêmes ont droit de n'en faire qu'à leur guise, c'est vous, vous seuls, qu'on ose méditer de rendre à l'antique esclavage!... Aux armes, citoyens!

Et puis, pour tout dire, cela leur avait si bien réussi pour les vacances des jours gras! Il avait suffi de la menace d'une démonstration pour amener le ministre d'alors à résipiscence. Comment résister à un pareil encouragement? On leur cède une première fois, et la seconde on les jette brutalement à la porte sans crier gare : ce n'est plus de jeu, et comment voulez-vous qu'ils s'y reconnaissent? Il faudrait mettre un peu plus de suite dans ses idées.

Il n'a manqué à la révolte de Louis-le-Grand, pour être complète, que quelques charges de cavalerie et une ou deux cartouches de dynamite. La dynamite, en attendant la panclastite, dernière découverte de la science, qui nous promet de bien beaux jours, à nous ou à nos enfants, a subi une éclipse momentanée en France comme en Russie. Elle avait émigré en Angleterre, où l'explosion de Londres a montré à nos voisins que les fenians, tout Irlandais qu'ils soient, ont une culture scientifique égale à celle des nihilistes russes et des anarchistes français.

La fin de ce carême tourmenté a été signalée encore par une agitation d'une autre sorte, moins menaçante en apparence, mais que, pour notre part, nous ne trouvons pas beaucoup moins effrontée que les réunions publiques où l'on réclame le retour triomphal de la Commune. Ce n'est pas la liberté du pétrole ni de la dynamite qu'ont réclamée les débitants de vin réunis le mercredi saint au Cirque d'hiver, mais la liberté de l'empoisonnement. Les

opérations du laboratoire municipal et la publication sommaire des analyses auxquelles il se livre sur leurs produits frelatés gênent ces estimables commerçants dans leur petite industrie. Il n'est même pas nécessaire qu'on aille jusqu'à l'empêcher, il suffit qu'on en signale les résultats pour exciter leur indignation véhémente. Ils ne se défendent pas, ils prennent l'offensive. Ce qu'ils font, ils sont en droit de le faire et on n'est pas en droit de le leur reprocher, ni même de le dire sans reproche, car cela suffit pour les déconsidérer. Jamais on ne vit s'afficher prétention plus stupéfiante avec un cynisme plus candide et plus inconscient. Il faut que les marchands de vin se sentent bien sûrs de leur force pour n'avoir pas reculé devant cette manifestation.

Ils en sont tellement sûrs, qu'ils ne craignent pas de réclamer pour avocats les personnages les plus en vue du parti républicain. Jadis ils s'adressaient à M. Gambetta, tout simplement, pour présider leur banquet. M. Gambetta est mort; ils l'ont remplacé dans leur meeting par M. Lockroy, qui a accepté ce périlleux honneur sans hésiter, ou du moins sans avoir l'air d'hésiter. Le président du syndicat et l'un des orateurs ont dit des gros mots aux chimistes. Le premier les a appelés des *assoiffés de réclames*, et le second s'est élevé avec une vivacité extrême contre l'institution du laboratoire qui, « au lieu de protéger la corporation, la tracasse dans des proportions intolérables. » Pourquoi devrait-elle protéger les marchands de vin? L'orateur a oublié de le dire. Il nous semble, à nous, que ce n'est pas précisément pour cela qu'elle a été fondée, mais pour protéger le public.

Quant à M. Lockroy, il s'est élevé jusqu'au lyrisme en parlant des clients qui lui avaient confié la défense de leurs intérêts. Après avoir flétri le drapeau blanc, « cet ignoble symbole de l'anarchie, » il a déclaré que le cabaret est le forum du peuple, et que c'est là qu'on a préparé la résistance au 16 et au 24 mai : nous nous en doutions déjà, mais on ne nous l'avait pas avoué encore. « Ce n'est point chez vous, a-t-il dit à son auditoire, que s'abreuvent ces associations mystérieuses qui attendent un mot d'ordre de Rome ou du Gesù. » Il est bien vrai que, même avant leur dispersion, les Jésuites n'avaient point l'habitude d'aller boire le vin blanc chez le marchand de vins du coin : j'ose croire que M. Constans lui-même ne les en soupçonnait pas; cependant ils ne peuvent que savoir gré à M. Lockroy de le reconnaître. Entrant alors de plus en plus dans la voie des aveux, M. Lockroy a proclamé ses clients les piliers de la république, ses collaborateurs assidus, ses plus précieux auxiliaires, et dans un mouvement oratoire qui a électrisé l'assistance, il s'est écrié : « C'est chez vous que la liberté a trouvé

un asile (tous mes compliments à la liberté). Notre impartialité est acquise à tous, mais vous avez droit à notre sympathie. Nous vous écoutons, persuadés que vous ne pouvez demander rien que de juste, rien que de nécessaire à vos intérêts, — rien que d'utile aux intérêts de la France. »

Vous le voyez, c'est une apothéose à laquelle il n'a manqué que les flammes de Bengale. Les autres ont droit à l'impartialité; les débitants de vin à la *sympathie*, au *respect*. Leurs intérêts se confondent avec ceux de la France. Nous ne le lui avons pas fait dire. Si un réactionnaire comme vous ou moi eût rédigé ce discours, on l'eut accusé d'être un plaisantin et, dans sa rage aveugle contre la république, d'avoir écrit une parodie excessive et sans vraisemblance.

« Continuez de réclamer énergiquement le droit au travail », a conclu M. Lockroy. On sait quel est le genre de travail dont il s'agissait dans l'espèce et le droit que réclament ces messieurs : celui de mouiller leur vin (aimable euphémisme!) et de se livrer dans le secret de la cave à leurs petites opérations intimes, sans être dérangés par des chimistes indiscrets. Prétendrait-on inscrire désormais le droit au vol et à l'empoisonnement parmi les droits de l'homme, ou, du moins, du marchand de vin?

Voilà un discours qui aurait eu bien besoin de subir lui-même une petite opération de *mouillage*. Mais ce n'est pas dans son vin que M. Lockroy a envie de mettre de l'eau, c'est simplement dans celui des autres. Si ses clients lui envoient, pour le remercier, quelques paniers choisis de leur marchandise, j'espère du moins qu'ils ne pousseront pas la malice jusqu'à leur appliquer, au préalable, ses théories sur « le droit au travail ».

Qui sait si les épiciers, pris d'émulation, ne vont pas organiser maintenant leur meeting et s'adresser à M. Clémenceau pour plaider le droit de se livrer eux aussi à leurs petites manipulations, de mettre de la chicorée et du maïs dans le café, du plâtre dans le sucre, de l'amidon dans le miel, de la gélatine dans les confitures? Mais il ne faut pas que les épiciers se fassent illusion : ils ne sont point une puissance comme les marchands de vin; jamais ils ne seront considérés comme les soutiens et les chevaliers de la république, et ce n'est pas chez eux qu'on a préparé la résistance au 16 mai. Ce n'est pas chez eux, non plus, que se font les élections. Entre le consommateur et eux le cœur de M. Lockroy pourrait balancer; il n'a pas balancé entre le consommateur et le marchand de vin.

II

Le conseil municipal de Paris, avec le goût exquis qu'on lui connaît, avait préparé, pour le Vendredi saint, une manifestation qui devait porter le dernier coup au catholicisme. En louant, l'an dernier, le théâtre municipal du Châtelet à un nouveau directeur, il avait eu soin de stipuler formellement dans le cahier des charges que celui-ci serait tenu de jouer le vendredi avant Pâques, comme les autres jours, et il se reposait sur la foi des traités, méditant peut-être d'achever la démonstration en allant occuper en masse la première galerie du théâtre et en s'installant au buffet dans les entr'actes, pour y manger ostensiblement du jambon. Mais le directeur ayant négligé d'insérer lui-même cette clause dans les engagements de ses acteurs, ceux-ci ont réclamé le bénéfice d'une tradition qui, depuis l'origine du théâtre, n'a jamais souffert d'interruption que sous la Terreur. Le Vendredi saint est le seul jour de l'année où ce rocher de Sisyphe, qu'ils recommencent à rouler tous les soirs, reste un moment immobile et les laisse respirer : ils y tiennent. Tel comédien qui n'a jamais fait la distinction du gras et du maigre se considérerait comme déshonoré de jouer le Vendredi saint. Telle comédienne, à peu près incapable de distinguer le christianisme du mahométisme, comprenant la morale à la façon de Nana, et peut-être juive par-dessus le marché, a l'instinct qu'elle commettrait une profanation à jouer ce jour-là. On a pu sourire en voyant Gobin, Claudia et les autres interprètes de *la Queue du chat* invoquer la liberté de conscience, et s'étonner que le Conseil en parle tant et la respecte si peu. Mais ne faut-il pas rire tout à fait du Conseil qui s'est mis dans le cas de se faire donner des leçons de liberté de conscience par Gobin?

La lettre par laquelle le directeur du Châtelet transmettait piteusement au pavillon de Flore le refus de ses acteurs, en offrant de remplacer la représentation par un concert entièrement et sérieusement laïque, a excité, comme on peut croire, la comique fureur des membres les plus avancés du Conseil. On parlait d'enlever le privilège au directeur, d'envoyer les comédiens au For-l'Evêque ou à Mazas, tout au moins de leur faire un procès et de les condamner par autorité de justice à jouer *la Queue du chat*. Il était malheureusement un peu tard, ce qui semble prouver que ce coup de Jarnac a été machiné par les Jésuites.

— Si nous jouions la pièce nous-mêmes? dit M. Cattiaux.

— J'y avais pensé, fit M. Hovelaque. Mais il y a des rôles de femmes.

— Et le ballet, ajouta M. Sigismond Lacroix, qui n'était pas encore élu député.

— J'avoue, dit M. Cattiaux avec mélancolie, quelle que soit l'ardeur de mon zèle contre les superstitions cléricales, que je ne me sens point les aptitudes nécessaires pour le ballet. Je jouerais encore bien le rôle du roi, car il reçoit des coups de pied tout le temps, mais je suis obligé de me récuser devant un rôle de danseuse.

— Hélas! et nous aussi, firent ses collègues avec accablement.

Et voilà comment la laïcisation du Vendredi saint a été manquée en partie. Il y a bien eu les banquets gras, organisés par les trois grandes confréries de libres-penseurs : la *Fédération des groupes de la libre-pensée*, l'*Union de la propagande anticléricale* et la *Ligue anticléricale*, mais là aussi il a fallu en rabattre : la démonstration a manqué d'entrain, la presse a été froide et les charcutiers espéraient mieux.

Peu de jours auparavant, l'Odéon avait donné la première représentation de *Formosa*, drame en quatre actes, en vers, par M. Auguste Vacquerie. *Formosa* n'est autre que *Warwick le faiseur de rois*, pièce reçue à correction par la Comédie-Française il y a vingt-cinq à trente ans. Elle a dormi dans les cartons pendant plus d'un quart de siècle, et lorsqu'elle en est sortie, c'est pour passer l'eau. Elle n'avait point vieilli pendant ce long sommeil, et ni l'Odéon ni M. Vacquerie lui-même n'ont eu à se repentir de cette exhumation.

Le sujet peut se résumer en quelques lignes. La scène se passe à Londres, vers 1470, au milieu de la lutte des maisons d'York et de Lancastre, mais le cadre historique tient fort peu de place ici. La fille orpheline du comte d'Essex, Formosa, aime le duc Jean, l'un des prétendants au trône, qu'elle croit digne d'elle. Celui-ci, apprenant qu'elle est aimée de Warwick, sacrifie lâchement l'amour à l'ambition et, afin de s'assurer le puissant concours du faiseur de rois, demande la main de sa nièce. Il ne recueille pas le fruit de sa trahison. Formosa, qui a d'abord refusé d'y croire, est bien forcée de se rendre à l'évidence. Elle déclare alors à Warwick qu'elle est prête à l'accueillir, à la condition qu'il exclura le traître du trône au profit de son compétiteur. Mais, au dernier moment, ne pouvant s'empêcher d'aimer encore celui qu'elle méprise, elle s'empoisonne, tandis que le peuple amassé dans la rue crie : *Vive Jean II*, et Warwick, éperdu, se précipite à la fenêtre en jetant à la foule ces mots, qui sont le châtiment de la perfidie meurtrière du duc : « Criez *Vive Henri VI!* »

Loin de reprocher à l'auteur la simplicité de cette intrigue, il faut l'en louer, au contraire, car c'est à elle que la pièce doit sa

clarté parfaite et elle ajoute à sa vigueur dramatique, loin de lui rien enlever. Le drame est de ceux qui vont droit au dénouement, par un chemin rapide, déblayé de complications et même d'épisodes, sans s'arrêter, sans jeter un regard à droite ni à gauche, sans se laisser détourner un moment du but. Tous les actes sont courts, et chacun d'eux se formule et se condense, pour ainsi dire, en une grande scène. Le premier est consacré à l'exposition, et l'on y a particulièrement applaudi le récit où Warwick apprend à Sword, son confident, comment est né son amour pour Formosa, en la voyant défendre avec vaillance le cercueil de son père contre les insultes de la populace :

... On parlait déjà de briser en morceaux
La bière et de traîner le cadavre aux ruisseaux;
Épouvantés devant la colère qui monte,
Prêtre et valets fuyaient. Mais la fille du comte,
Qui conduisait le deuil, et qu'un voile aux plis longs
Enveloppait de noir de la tête aux talons,
Laissant les hommes fuir, resta près de la bière,
Droite, la défendant contre la ville entière,
Dédaigneuse de vivre, et ce fut sombre à voir,
Ce cadavre gardé par ce grand spectre noir.
Mais la foule hésita quelques instants à peine.
Alors, voulant qu'on vît son mépris et sa haine,
Elle arracha son voile et, pâle, l'œil en feu,
Pour les insulter tous à la fois dans leur dieu,
Tourna sur moi sa face indignée — et si belle
Que j'en souffris. J'étais arrivé tout près d'elle.
J'arrêtai mon cheval et je la saluai.
Et ceux par qui le mort venait d'être hué
Se découvrirent tous, et laissèrent le père
A la fille; et, tombant à genoux sur la terre,
Celle chez qui la peur ne savait pas entrer
Ne vit plus que son père et se mit à pleurer.

Depuis lors, il a l'âme obsédée de cette jeune fille pâle, et son unique idée est d'être aimé par elle.

Au deuxième acte, l'action s'engage et se noue. Jean, informé de cet amour par Sword, qu'il a surpris dans son rôle d'espion à la porte de Formosa et qu'il a gagné en lui promettant le poste du capitaine de la Tour, demande, en tacticien habile, la main d'Helen, nièce de Warwick, et on juge avec quel empressement celui-ci, qui croyait l'avoir pour rival à l'amour de Formosa, accueille sa demande. Helen elle-même est enchantée; c'est encore une enfant qui ne sait rien de la vie ni de l'amour. Dans le débordement de sa joie, elle fait part de la grande nouvelle à son amie Formosa,

qui se trouve être liée avec elle sans que Warwick s'en doutât. L'explosion d'incrédulité, puis d'indignation, de jalousie, de colère, tout le tumulte d'émotions violentes qui se heurtent dans l'âme de la fille d'Essex sont rendus avec une puissance qu'accroît encore le contraste des deux natures, de la passion de l'une avec l'ingénuité de l'autre. Mais cette première scène n'est que la préface de la suivante et s'efface devant elle. Warwick est entré à la fin de l'entretien des deux jeunes filles, et resté seul avec Formosa, il lui déclare son amour. Qu'elle ne pense plus à Jean, puisque Jean ne pense plus à elle. Ceux que l'ambition a mordus au cœur lui sacrifient tout le reste. Il est prêt à faire du duc Jean un roi d'Angleterre et se croira plus heureux que lui s'il a l'amour de Formosa. Mais elle, indignée d'être un objet de trafic, accable de son mépris celui qui l'a achetée comme celui qui l'a vendue :

. . . . . Et moi ?
Qu'est-ce que je deviens dans ce marché de honte ?
Ma fierté, ma douleur, ma fureur, rien ne compte.
Et vous avez réglé cette affaire entre vous,
Tranquillement, faisant les parts selon vos goûts,
Sans moi, sans avoir fait la remarque futile
Que mon consentement était peut-être utile,
Et qu'il eût été bon de s'informer avant
S'il me convenait d'être un esclave qu'on vend.

Elle trouve que le comte et le duc se valent à peu près, et ne voit pas pourquoi elle préférerait l'un à l'autre. Mais en le quittant, elle se ravise, et l'adieu définitif qui mettait fin à la pièce se change en un autre mot auquel l'acte suivant demeure suspendu. Eh bien, dit-elle,

. . . . . S'il s'est fait de ma vie un jeu,
Si son ambition sans mémoire et sans âme
Me méconnaît et dit : Qu'est-ce que cette femme ?
Si son bonheur consiste à me faire souffrir,
Si, lorsqu'il me verra sangloter et mourir,
Pour arriver au but où son orgueil l'emporte,
Ce gentilhomme foule aux pieds mon âme morte,
Si c'est possible.....
— Alors ?
— Alors, comte, à ce soir !

Warwick n'a garde de manquer au rendez-vous. Il a été devancé par le duc Jean, qui, informé de l'entrevue, voudrait y assister incognito, afin de savoir par lui-même à quoi s'en tenir sur le succès de son stratagème. Il obtient d'une soubrette, dont le fiancé

fait partie de sa maison, qu'elle le cache derrière une draperie. Formosa surprend ce secret, et elle se promet de feindre si bien, dans son entrevue avec Warwick, qu'elle excitera sa jalousie pour peu qu'il garde au cœur un reste de fierté et d'amour. Mais en vain les paroles de Warwick deviennent de plus en plus enflammées; en vain Formosa, recouvrant son désespoir d'un sourire, semble les accueillir et les encourager, la tenture qu'elle épie avec angoisse ne remue pas. Faudra-t-il dire en propres termes à Warwick qu'elle l'aime, et cela même suffira-t-il? Elle va le prononcer, ce mot qui lui brûle la bouche. Déjà elle l'a sur les lèvres, et le rideau ne bouge pas. Alors elle s'élance et l'écarte d'un geste furieux, en criant : « Lâche, tu paraîtras! » Le coup de théâtre est fort dramatique et a fait éclater la salle en applaudissements. Au fond, c'est la scène d'Orgon caché sous la table pendant la déclaration de Tartuffe à Elmire, mais tournée au tragique. Puisque l'intrigue de *Mithridate*, comme on l'a remarqué bien des fois, ressemble à celle de l'*Avare*, la grande scène de *Formosa* peut bien rappeler celle du *Tartuffe*. Tout est dans la manière de présenter les choses.

Le duc paraît, en effet, le front bas, les dents serrées, et Formosa, le couvrant de son mépris :

> Ah! ce que je disais ne t'a pas fait sortir!
> Attends (*à Warwick*). Vous haïssez ce duc. Je suis bien vaine
> Que votre amour ait pu contraindre votre haine
> A faire roi celui qui vous plairait mieux mort.
> Mais je n'exige pas un si pénible effort;
> Au contraire. Voici ma main. Je vous la donne
> Le jour où vous aurez replacé la couronne
> Sur le front d'Henri six.

Et elle jette cet adieu au duc écrasé :

> . . . . . Votre félonie
> Ne sera même pas payée, et pour tout prix
> Vous vous contenterez, prince, de mon mépris.

Quelles que soient les observations de détail qu'on y puisse faire, et elles seraient assez nombreuses, ce deuxième et ce troisième acte sont d'une belle allure et d'un grand souffle dramatique. Le dernier, qui est fort court, ne les vaut point. L'action, au lieu de continuer dans le sens de l'évolution indiquée à la fin de l'acte précédent, revient sur ses pas; la scène d'indignation avec le duc Jean recommence, et cette fois elle se dénoue par cette banale

fiole de poison que le drame romantique a empruntée à la tragédie classique, mais dont il a fait une *dame-jeanne*.

> Livre-moi! Tu fais bien, puisque la somme est forte,
> Mais demande à Warwick s'il voudra d'une morte.

Telle est cette pièce de *Formosa*, qui va probablement tenir l'affiche de l'Odéon jusqu'aux vacances du théâtre. Le succès qu'elle a remporté n'est pas douteux et il est fort légitime. Seulement était-ce bien la peine de passer toute sa vie à cribler Racine et la tragédie d'épigrammes irrévérencieuses pour arriver à écrire une tragédie soi-même, car toute la critique l'a remarqué et cela saute aux yeux, *Formosa* n'est ni plus ni moins qu'une tragédie. Elle l'est, non seulement par des analogies d'allure et de procédés, parce que l'exposition se fait par deux *confidents*, parce qu'on y trouve un grand récit, — le récit de Théramène, — la tirade, ce qu'on appelait autrefois *le couplet*, et jusqu'à un songe, mais surtout parce qu'elle fait abstraction du cadre pittoresque et de tous les détails accessoires pour se consacrer exclusivement à analyser, à peindre, à mettre en jeu et en lutte les passions du cœur. C'est là tout à fait la conception idéale du genre, et dans notre théâtre classique, de Corneille à Luce de Lancival, à Raynouard, à Arnault, on aurait peine à trouver un poète qui s'y soit plus strictement conformé, tant il a éliminé sans pitié, du moins à partir de son deuxième acte, tout ce qui ne tient pas à l'essence même de l'action! Si *Formosa* était d'hier, on pourrait y voir une conversion; si elle est de sa jeunesse, elle prouve, à moins qu'il ne l'ait refaite, qu'il est arrivé, en dépit de ses théories extravagantes et par le seul instinct du théâtre, à la vieille conception dramatique tant bafouée par lui. *Formosa* est beaucoup plus près de Racine que de Shakespeare. Dans une pièce fameuse et souvent citée, M. Vacquerie a écrit :

> Shakespeare est un chêne,
> Racine est un pieu.

Ailleurs il l'a comparé à une bûche, métaphore du même genre et du même goût. Un ultra-romantique de l'avenir, s'il ne connaissait de M. Vacquerie que *Formosa*, pourrait lui appliquer aussi justement la même image, car *Formosa* est un arbre d'une frondaison moins luxuriante encore que celle de *Britannicus*. Les seules différences qu'on puisse noter, c'est d'abord le style, puis c'est l'introduction, à doses d'ailleurs très légères, d'un élément familier, dans les rôles d'Helen et de Sword, un sbire qui ne fait guère que passer et ne sert point à grand'chose; sans parler de

l'allumeur, qui se borne à traverser la scène en fredonnant un refrain, et qui ne sert à rien du tout. Ces scènes familières ne se trouvent guère que dans le premier acte, avant que l'action ne soit engagée, et pour s'expliquer en particulier celle de l'allumeur, inutile jusqu'à l'enfantillage, il faut croire que, dans le plan primitif, elle se rattachait à l'action par des liens ou des conséquences qui ont ensuite disparu et qui auraient dû entraîner sa suppression à lui-même.

La vraie différence est dans la versification, brisée, rompue, hérissée, au moins dans les scènes ordinaires (car dans les grandes scènes elle s'élève et devient d'une structure toute classique), d'enjambements qui en rendent le rhythme difficilement perceptible à l'oreille, d'incidentes, de participes présents, d'ablatifs absolus. Il est certain que Racine n'eût jamais écrit :

. . . . . Les villages
Seront tout neufs, ayant lieu de se rebâtir,

ni même :

C'est vrai, c'est pendant votre absence
Qu'un bon hasard m'a fait faire sa connaissance.

Mais à côté de cette mauvaise prose rimée, il est beaucoup plus de vers pareils à ceux que j'ai cités. Tantôt on y sent, dans les tournures, dans les images, dans les apostrophes, dans de courts accès de lyrisme, l'imitation de Victor Hugo, dont M. Vacquerie est le plus fervent disciple, malgré non seulement la disproportion, mais la diversité des deux talents, bien autrement riche, abondant, sonore, éclatant chez le Maître, plus sec, plus nerveux, plus concis chez le disciple — et tantôt comme une réminiscence de Corneille, je n'ose dire de Racine. Vous y rencontrerez même des vers que vous croiriez pris dans leurs ouvrages :

Et pour tout prix
Vous vous contenterez, prince, de mon mépris.
— Oh! que contre un regard on est mal affermi!

Ce sont là tout à fait des vers de tragédie. N'est-ce pas par le sentiment secret de ce mélange que M. Vacquerie avait d'abord, dit-on, intitulé *Formosa* « tragédie romantique »? Romantique, je le veux bien, mais presque uniquement, encore une fois, par la physionomie du vers, et nullement par l'attirail pittoresque, par le coloris flamboyant, par la pompe de la mise en scène, par l'étalage de la couleur locale. Il suffirait d'effacer une douzaine d'alexandrins et d'en redresser une cinquantaine d'autres pour en faire une

tragédie pure, où le système abstrait du genre pourrait même sembler poussé à l'extrême. Et voilà comment, après avoir bafoué la tragédie, on se trouve conduit à écrire une tragédie dès qu'on sent le besoin de déblayer une action de tous les éléments parasites, de concentrer l'intérêt sur les passions en jeu, de développer des situations simples, logiques et fortes, de mettre en scène les sentiments généraux de l'âme humaine plutôt que les particularités et les costumes d'une époque.

Il est rare qu'une bonne pièce soit mal jouée. *Formosa* l'est presque aussi bien qu'elle eût pu l'être au Théâtre-Français, par Chelles, par Porel, qui n'a malheureusement qu'un rôle épisodique et très court, surtout par M. Paul Mounet, qui a l'énergie de son frère sans en avoir les inégalités, et par Mlle Tessandier, qui a appris à régler son jeu sans le refroidir et dont les progrès sont visibles à chaque création nouvelle.

L'opéra de M. Saint-Saëns, *Henry VIII*, représenté le 3 mars, donne lieu à des réflexions d'un genre analogue à celles que nous venons de faire, comme nous le verrons tout à l'heure. L'auteur jouait là une grosse partie : il ne l'a certainement pas perdue, mais nous n'oserions dire pourtant qu'il l'ait complètement gagnée. M. Saint-Saëns a été un enfant prodige, comme Mozart; il passe pour l'un des maîtres de la jeune école; c'est un pianiste et un organiste de premier ordre; il est arrivé à l'Institut, il a écrit des symphonies d'un style très savant. Mais jusqu'à présent il n'avait point réussi au théâtre. Ni la *Princesse jaune* à l'Opéra-Comique, ni le *Timbre d'argent* au Théâtre-Lyrique, ni *Etienne Marcel*, joué à Lyon, n'avaient pu se maintenir longtemps sur l'affiche, et la question était de savoir si à toutes ses qualités M. Saint-Saëns joignait celle de musicien dramatique.

La partie était d'autant plus hasardeuse que le sujet n'est point sympathique. Ce Barbe-Bleue couronné, despote, égoïste et fourbe, luxurieux et cruel, qui joignait aux mœurs d'un sultan les prétentions d'un bel esprit et même celles d'un théologien, n'a aucun côté par où il puisse prendre le spectateur. Shakespeare lui-même n'en a tiré qu'une de ses plus médiocres tragédies. Je viens de relire cette pièce, qui se ressent tout entière de la gêne du poète, obligé de représenter sous les yeux d'Elisabeth et par son ordre le meurtrier de sa mère, sans oublier pourtant qu'elle devait le jour à ce meurtrier, et celle dont sa mère avait pris la place sur le trône. Il n'a pas craint d'y peindre Catherine d'Aragon sous les traits les plus touchants; ce rôle et celui du cardinal Wolsey, au moment de la transformation opérée en lui par sa chute, sont les seuls où l'on retrouve la grande touche de Shakespeare. Jamais

peut-être il n'a tracé un caractère plus indécis que celui du tyran ombrageux qui était si bien fait cependant pour inspirer son génie. Quant à Anne de Boleyn, elle apparaît à peine. Shakespeare s'est rejeté sur les épisodes, sur la pompe du spectacle, sur les défilés, sur l'apothéose d'Elisabeth, dont le pompeux horoscope occupe la fin de l'œuvre, mais tiré par l'équivoque Cranmer, ce qui en diminue beaucoup la valeur.

Les auteurs du livret français, MM. Armand Silvestre et Léonce Détroyat, n'avaient aucune de ces précautions à prendre, et ils ont pu représenter Henry et Anne de Boleyn sous les traits qui leur convenaient. Ils ont pris peu de chose à Shakespeare et ne se rencontrent guère avec lui, — non sans des différences notables, — que dans la scène du synode et les lamentations de Catherine d'Aragon. A la lutte de la répudiation ils ont ajouté un élément dramatique par la lettre compromettante pour Anne qui se trouve entre les mains de Catherine, et, à côté du divorce, ils n'ont pas oublié la proclamation du schisme, qui pouvait fournir matière à un beau finale.

Avant M. Saint-Saëns, Henry VIII avait déjà inspiré l'opéra de Donizetti, *Anna Bolena*. Seulement, dans cette œuvre, l'axe de l'action se trouve placé entre le deuxième et le troisième mariage; c'est Anne qui, au lieu d'arriver au trône, va être sacrifiée à son tour, et c'est à elle, par conséquent, que vont l'intérêt et la sympathie, à l'encontre de ce qui se passe dans l'opéra actuel. Au fond, la plupart des personnages sont les mêmes, malgré la différence des noms. Le don Gomez de M. Saint-Saëns n'est autre que le Percy de Donizetti, comme lui ténor et amoureux dédaigné. Le confident basse est identique dans les deux ouvrages, qu'il s'appelle Rochefort ou Norfolk. Le roi est toujours, naturellement, le principal personnage, tout en ayant un peu moins d'importance dans Donizetti, où Anne se trouve, au contraire, poussée au premier plan. Mais M. Saint-Saëns a ajouté un rôle et il en a supprimé un autre. Il a supprimé le travesti classique, le jeune amoureux contralto (Smeton), complètement étranger à l'action proprement dite, — en attribuant à la perfide Anna la voix que celui-ci laissait disponible et qui, au lieu d'exprimer l'amour dans la bouche d'un homme, exprime l'ambition et la cupidité dans la bouche d'une femme. Il a ajouté ce qu'on appelle au théâtre un *Brogni*, tentative malheureuse, car si le cardinal de *la Juive* est passablement ennuyeux, le légat de *Henry VIII* est franchement insupportable, ce qui est d'ailleurs, au théâtre, le sort assez ordinaire des basses profondes, quoique Meyerbeer ait montré qu'il n'est pas impossible d'écrire de beaux rôles pour elles.

Inutile de poursuivre la comparaison dans le détail : elle serait

puérile, car on se doute assez que M. Saint-Saëns et Donizetti, même dans l'*Anna Bolena*, une de ses partitions les plus complètes et qui marque une évolution de son talent, ne sauraient avoir beaucoup de points de contact. Bornons-nous à deux ou trois remarques générales, toutes à l'avantage de notre compositeur : tandis que Donizetti tourne et élude les difficultés, par exemple le jugement du tribunal, dont il se borne à mettre le récit dans la bouche d'un confident, M. Saint-Saëns les attaque de front; et tandis que le premier fait sur un opéra anglais de la musique italienne, avec les traits et les fioritures indispensables, mais aussi avec les qualités de charme et de suavité qu'on lui connaît, le second s'efforce, surtout dans les ensembles, — et notamment dans une partie des chœurs du synode, où les masses chorales plaquent des accords solennels à la manière du *God save the Queen*, — de faire de la musique empreinte de couleur locale, ayant le caractère britannique.

Après un prélude d'un assez beau caractère, mais court et sans grande importance, la toile se lève et laisse voir une salle du palais où don Gomez, ambassadeur d'Espagne, dépeint au duc de Norfolk son bonheur d'être rapproché d'Anne de Boleyn, qu'il a connue à la cour de France et qu'il aime. Une romance et un duetto commencent à rassurer le public qui redoutait l'absence de toute mélodie; il se sent plus tranquille encore après l'air du roi : *Qui donc commande quand il aime?* d'une expression à la fois languissante et passionnée, d'un caractère très chantant, d'une forme arrêtée et régulière. Catherine adresse au roi, en faveur de Buckingham, qu'il vient de faire condamner à mort, des supplications d'un accent pathétique et déchirant, mais il demeure inflexible et laisse même entrevoir à Catherine, épouvantée, ses projets de divorce. L'orchestre expressif, sans fracas, ajoute à la scène un accompagnement dramatique.

Au moment où Henry VIII présente à la cour Anne de Boleyn, comme nouvelle dame d'honneur et marquise de Pembroke, on entend au dehors la marche funèbre du cortège qui conduit Buckingham au supplice. Les seigneurs regardent consternés; Catherine s'agenouille en pleurant; le roi, tout entier à son amour, se rapproche d'Anne, dont la joie se mélange de trouble et de terreur. L'idée est scénique, mais elle a été rendue sans puissance : la marche funèbre est maigre, le *De profundis* dépourvu de caractère et d'expression.

Le deuxième acte se passe dans le beau décor des jardins de Richmond, et la perle musicale de cet acte est le grand duo d'amour entre Henry et Anne. Le commencement m'a semblé un peu confus, mais l'expression va s'accentuant de plus en plus, et

toute la dernière partie est charmante, avec une orchestration exquise et, par moments, un petit caractère gothique et naïf, trop peu prononcé pour paraître en désaccord avec les deux personnages, mais dont le léger archaïsme donne plus de saveur au morceau. A partir du moment où Anne, voyant qu'elle sera reine, « cède au pouvoir qui l'enivre, » la musique fait passer en nous les sentiments divers qu'elle éprouve : la tentation, l'éblouissement, la fascination, l'entraînement irrésistible qui oublie tout le reste.

Le duo de la scène suivante, ou plutôt le dialogue et l'altercation des deux reines ont le tort de rappeler la dispute de Clairette et de Mlle Lange dans la *Fille de Mme Angot*. La situation prête à rire et la musique n'est pas suffisante pour combattre cette impression. L'acte est interrompu par le ballet de rigueur, un ballet où, sur des airs britanniques un peu disparates, se dansent des pas insulaires, sans en excepter la gigue traditionnelle. Tenez-moi pour suspect, j'y consens, lorsque je parle de ballet, mais en vérité, celui-ci m'a paru interminable, avec ses six reprises, — il en a même sept sur la partition. Quoique le chorégraphe ait introduit dans son œuvre un personnage de bouffon, dans l'intention sans doute d'être neuf, on y souhaiterait cependant plus d'originalité, en même temps que plus de légèreté et de verve. Quand cessera-t-on de rapetasser, avec des modifications insignifiantes, ces deux motifs déplorablement surannés de l'amoureux courant après une fleur et de la bergère se laissant prendre dans une écharpe?

Le troisième acte se divise en deux tableaux, dont le premier se passe chez le roi et le second dans la salle du synode. Le légat s'était déjà présenté à l'acte précédent, avant le ballet, et Henry avait répondu sans façon :

> De l'écouter demain nous aurons le loisir.
> Madame, en attendant, soyons tout au plaisir.

Et là-dessus, les danses avaient commencé. Il se présente de nouveau et il est encore éconduit. Mais il revient à la charge une troisième fois : « Qu'il entre donc! » s'écrie le roi. Sans doute les auteurs ont voulu montrer par là les dispositions orgueilleuses du souverain à l'égard de l'envoyé du pape, mais ils ont dépassé la mesure. L'impatience qu'on éprouve de cette double répétition rejaillit sur le légat et sur son air. Avant qu'il ait chanté on est déjà las de lui. Qu'est-ce donc après? Le roi coupe court en le laissant seul, mais le légat en profite pour se retourner vers le parterre et lui débiter un grand monologue : *Fatal orgueil des rois!* d'un effet tellement soporifique qu'il suffirait à justifier la fuite irrévérencieuse d'Henry VIII, et que les auditeurs en masse, à la

première représentation, se sont mis à l'imiter de leur mieux, en tournant le dos à la scène. Impossible de se méprendre à cette manifestation. Dès la représentation suivante, le grand air avait disparu. Aujourd'hui le légat est moins ennuyeux, mais il est plus insignifiant. Au lieu de retrancher simplement le morceau, que n'a-t-on pu retrancher le rôle!

Le synode s'ouvre par une marche solennelle, suivie d'une prière générale qui, sans être d'un très profond sentiment religieux, ne manque pourtant pas d'une certaine grandeur. On a comparé ce tableau au premier acte de l'*Africaine* : c'est surtout par la mise en scène qu'ils se ressemblent; mais, au point de vue musical, on pouvait faire un rapprochement plus juste. Ces réponses des masses chorales aux *soli* de l'archevêque font penser à la prière en canon du cinquième acte de *Robert le diable*. Des deux côtés, c'est également une basse qui fait la demande, et le chœur qui répond suivant les rhythmes liturgiques. Le réquisitoire du roi et la défense de la reine sont beaucoup moins heureux; la reine surtout parle trop longtemps. Enfin, comme Balthazar au deuxième acte de la *Favorite*, le légat arrive avec la bulle du Saint-Père et excommunie le souverain. Celui-ci ordonne de faire entrer le peuple et proclame le schisme. Finale en accords plaqués, qui n'est pas sans force ni sans éclat, mais où il faudrait cependant plus de mouvement et d'animation.

A l'acte suivant, Anne de Boleyn est reine. Le premier tableau nous introduit chez elle, où nous la voyons présider à la répétition d'un divertissement qui doit être dansé pour la fête du roi. Sur l'air de ce menuet se déroulent les récitatifs de deux courtisans, qui nous apprennent que Catherine est mourante et que le roi commence déjà à soupçonner Anne. Nous ne voyons à noter dans ce premier tableau que la mélodie expressive, d'un accent si vrai et si pénétrant, de don Gomez répétant à Henry les paroles de Catherine : *O mon roi, bien qu'étant par vous délaissée*.

Le second tableau nous transporte au château de Kimbolth, résidence de Catherine d'Aragon, dans une salle garnie d'une haute et riche cheminée, dont le cordon de sculpture a été exécuté par le décorateur avec un art et un relief qui donnent absolument l'illusion de la réalité. Au dehors, on entend un chœur populaire célébrant la fête du roi. A ces accents joyeux, Catherine répond par une romance mélancolique :

> Je ne te reverrai jamais,
> O douce terre où je suis née!

Ce *lamento* est écrit sur une succession de mesures différentes,

à cinq, trois et quatre temps, dont l'alternance produit un effet remarquable de tristesse, de plainte, d'affaissement, de découragement. On sent que l'âme de la pauvre reine est brisée comme le rhythme de sa romance.

Mais la page la plus magistrale de l'acte, comme de toute la partition, est le quatuor de la dernière scène. Pour le faire comprendre, il est nécessaire d'expliquer sommairement la situation. Catherine a entre les mains une lettre qui peut perdre sa rivale, car elle y a exprimé son amour pour don Gomez, à une époque où le souverain n'avait pas encore jeté les yeux sur elle. Celle-ci vient la voir en secret et s'efforce de la gagner par des paroles obséquieuses, mais elle trahit trop vite le but intéressé de sa démarche, et Catherine d'Aragon, non contente de lui refuser la lettre, menace de la donner au roi. En ce moment entre Henry VIII, accompagné de don Gomez. Ce monarque, inquiet et soupçonneux, survient toujours ainsi, au moment où on l'attend le moins, comme s'il écoutait aux portes, et les librettistes ne se sont préoccupés suffisamment ni de varier ni de motiver ses interventions. Son apparition produit sur Anne l'effet de la tête de Méduse. Il s'approche de Catherine : « J'ai été sans merci pour vous, madame, lui dit-il; je reconnais maintenant que je fus lâche et fou de vous délaisser ainsi pour une créature infâme, dont le cœur n'est que trahison. Je sais que vous en avez la preuve, et je viens vous la demander. » Un combat terrible s'élève dans l'âme de Catherine. Pour achever de la décider, le roi cherche à exciter sa jalousie en feignant de croire, puisqu'elle ne répond rien, qu'il avait tort de soupçonner Anne. Il prodigue à celle-ci les protestations de l'amour le plus passionné, auxquelles s'entrelacent les chants de fête du dehors.

C'est alors qu'éclate le quatuor : lutte dans le cœur de Catherine entre la jalousie, le désir de la vengeance et le sentiment chrétien du pardon; effroi d'Anne qui se croit perdue, ne pouvant espérer que celle à qui elle a fait tant de mal aura la grandeur d'âme de l'épargner; trouble profond de don Gomez, pendant que le roi répète d'une façon plus pressante ses protestations d'amour à Anne de Boleyn, tout en épiant Catherine et en se demandant comme les deux autres : « Va-t-elle parler? » Enfin la générosité triomphe, et Catherine jette la lettre au feu, mais Henry garde ses soupçons et les exprime dans les deux vers qui terminent la pièce et qui nous font entrevoir à l'horizon la hache du bourreau.

La comparaison avec le quatuor de *Rigoletto* s'impose d'elle-même et elle a été faite par tous les critiques. Seulement dans celui-ci, le ténor et le contralto tiennent la partie amoureuse et gaie, tandis que la partie tragique est chantée par le baryton et

surtout le soprano. Ici, au contraire, c'est le baryton qui soupire les chants amoureux, et les trois autres, avec des nuances diverses, tiennent la partie tragique. La toile tombe sur l'effet énorme produit par ce quatuor, qui a assuré la victoire.

Cette victoire, tout au moins relative, au profit de quelle école doit-elle être inscrite? M. Saint-Saëns est-il dans *Henry VIII* un wagnérien déterminé comme jadis, ou un wagnérien repentant? Il nous semble que c'est un éclectique, et que son ouvrage a justement les qualités et les défauts que comporte cette épithète. Le rôle plus considérable et plus vivant donné à l'orchestre, l'emploi fréquent du procédé qui consiste à ramener çà et là, dans le tissu harmonique de la partition, un motif instrumental déjà entendu auparavant, l'importance accordée à la déclamation, qui ne se borne même pas aux récitatifs et se fait sa place jusque dans les morceaux de chant, telle est la part de l'influence wagnérienne. En ouvrant la partition et en ne trouvant en tête, au lieu de la table thématique des morceaux, que l'indication des scènes, vous pourriez même croire que *Henry VIII* se rattache complètement à l'école antimélodique qui veut faire d'un opéra une sorte de récitatif continu. Mais ce n'est là qu'un sacrifice aux apparences, et *Henry VIII*, on l'a vu, n'en renferme pas moins des romances, des airs, des cavatines, des *ariosos*, des duos, des quatuors et autres ensembles, bref, des morceaux d'une forme parfaitement arrêtée, d'un caractère déterminé nettement, où la mélodie prend corps et s'épanouit. Loin de lui reprocher d'avoir cédé aux besoins du genre et d'avoir senti qu'on ne fait pas un opéra d'après les principes d'une symphonie, nous souhaiterions plutôt qu'il y eût cédé davantage. *Henry VIII* ne promet pas aux chanteurs de salon une récolte aussi abondante que le *Tribut de Zamora* et *Françoise de Rimini*, par exemple, et l'on n'en pourrait détacher qu'une dizaine de morceaux tout au plus, y compris les duos, pour en composer son bouquet dans l'anthologie des opéras contemporains. Encore, comme je l'ai dit, la déclamation se fait-elle sa part dans ces morceaux. En revanche on trouverait, en dehors de ces fleurs mélodiques, bien des phrases musicales mêlées au tissu de la partition.

Deux qualités, en outre, me semblent principalement à louer dans *Henry VIII* : la couleur locale, dont j'ai déjà dit un mot, c'est-à-dire la préoccupation de conformer le caractère de la musique au milieu où se déroule l'action, et la clarté parfaite, dont il faut savoir d'autant plus de gré à M. Saint-Saëns que ce n'est point là, d'ordinaire, sa qualité maîtresse, au moins pour des profanes comme nous. Ne parlons pas de sa science : elle est hors de tout débat; mais la science d'un compositeur ne doit s'apprécier que

d'après ses résultats. Si l'inspiration était dans *Henry VIII* à la hauteur de la science, ce serait un chef-d'œuvre. Malheureusement, elle n'a pas toujours secondé l'effort ni répondu à l'appel de l'habile compositeur. En définitive, cet opéra est un beau *travail musical*, mais (sauf les morceaux signalés) un peu froid. M. Saint-Saëns a encore un effort à faire pour arriver à un succès véritable.

Lassalle prête au rôle d'Henry VIII l'éclat de sa voix métallique, et son habileté consommée de chanteur. Le personnage de Catherine est moins amplement taillé, mais non moins heureusement caractérisé au point de vue musical. Mlle Krauss le joue avec la dignité d'une reine et la résignation d'une martyre; elle le chante avec toute son intelligence dramatique, et chaque fois que la situation le demande, avec l'âme et le feu, le sentiment pathétique et profond qu'on lui connaît. La voix de Mlle Richard (Anne de Boleyn) est fort belle, mais son jeu d'une exagération fâcheuse. Rien à dire des autres.

Le Théâtre-Français n'a pas représenté de pièce inédite, mais il a repris *les Effrontés* de M. Emile Augier, un ouvrage qui fit si grand bruit en 1861, que l'auteur se crut obligé de lui donner une suite, comme Beaumarchais à son *Barbier de Séville*. Nous devons d'autant plus nous arrêter un moment à cette reprise que, dans une certaine mesure, elle était presque une nouveauté. M. Augier, en effet, n'est pas de ces auteurs superbes qui, lorsqu'ils ont lancé une œuvre dans la circulation, la considèrent comme ayant reçu sa forme définitive et s'interdisent d'y revenir. Au contraire, il a la passion de remanier ses pièces. Il a déjà transformé son *Aventurière* de la façon la plus heureuse, sans parler des *Lionnes pauvres*, du *Mariage d'Olympe*, de la *Contagion*. Les changements qu'il a introduits dans *les Effrontés* n'ont pas, à beaucoup près la même importance que pour *l'Aventurière*, mais ils ne sont pourtant pas sans signification. Ils portent principalement sur le troisième acte et sur le rôle de Giboyer. On se rappelle sa grande conversation politique et sociale, pendant deux scènes consécutives, avec le marquis et Vernouillet, auxquels vient ensuite s'adjoindre Charrier, conversation où il développe ses théories sur les appétits sans contrepoids, sur les convoitises brutales qu'on a déchaînées et qu'on ne peut plus retenir, sur l'ancien régime qui, avec tous ses défauts, « était plus près de la civilisation que le nôtre, parce qu'il avait au moins une chimère à mettre au-dessus de la richesse », sur la nécessité de créer une nouvelle aristocratie en dehors de la fortune pour organiser la résistance contre la force des choses, en établissant le règne de l'intelligence. On se rappelle surtout le passage fameux qui commence ainsi : « Voyons,

Monsieur le marquis, franchement, est-ce une société ce que nous avons depuis 89? — Non, non, non. — Qu'est-ce donc que c'est? — Une mêlée de tous les égoïsmes, une curée de toutes les convoitises, une ripaille dans la forêt de Bondy... Les plus hardis font main basse sur les vivres, et les autres les flagornent pour avoir les miettes. » Tout cela a disparu d'un seul coup de ciseaux, remplacé par une simple boutade sans portée de ce bohème cynique et philosophe qui a fait tant de chemin depuis 1861 qu'il en a senti le besoin d'être plus retenu dans ses propos. Si la pièce a vieilli par certains côtés, car l'invasion des financiers dans le journalisme politique est loin d'être aujourd'hui une nouveauté et une exception comme en 1861, ce n'est certainement point à cette page. Ne se pourrait-il pas, au contraire, que l'auteur eût été un peu embarrassé de la retrouver trop jeune, — plus jeune, plus vivante, plus actuelle, plus aristophanesque, puisqu'on a souvent prononcé le mot à propos de cette comédie, qu'il ne l'avait voulu faire? Mais en la retranchant il l'a soulignée.

En revanche, M. Augier avait cousu à sa pièce non pas un nouveau dénouement, mais un nouveau *mot de la fin*. Le texte primitif se termine par ces mots de Vernouillet : « Si j'ai jamais un fils, il me fera peut-être payer ses dettes ; il ne me fera jamais payer les miennes. » trait spirituel et piquant, mais qui sent le vaudeville plus que la grande comédie. Voici la version nouvelle qu'ont entendue, le premier soir, les spectateurs de la reprise : « Je vous ferai sénateur quand je serai ministre, disait Vernouillet à Charrier. — Quel aplomb ! » s'écriait Sergine. Et le marquis concluait : « Pourquoi pas? Nos pères avaient perdu le respect, nous avons perdu le mépris. Voilà pourquoi l'empire du monde est aux effrontés. » *Nous avons perdu le mépris*, mot excellent, mot de comédie profond. Il est resté, mais, après la première, l'auteur a été effrayé du succès de son *Pourquoi pas?* On avait tellement ri, tellement applaudi, que le mot équivalait à une allusion sanglante. Aussi le lendemain avait-il été pris à partie par les journaux officieux, scandalisés d'une telle audace. Dès la deuxième représentation, le *Pourquoi pas?* a disparu. Là encore la suppression a souligné ce qu'elle croyait effacer.

Les vrais effrontés étaient-ils, ce soir-là, devant le trou du souffleur, et, pour un observateur curieux, la vraie comédie se jouait-elle entre la rampe et le manteau d'Arlequin? En regardant ce brave Vernouillet, qui baisse un moment la tête parce qu'il a eu une petite affaire véreuse dont il est sorti acquitté, malgré un *considérant* quelque peu désagréable, et ce Giboyer qui se prend pour un roué parce qu'il compte quarante-huit heures de voiture

par jour au patron et qu'il fabrique une fausse correspondance de Saint-Pétersbourg pour son journal, quitte à la démentir le lendemain, les Vernouillet des loges et des fauteuils d'orchestre souriaient dans leurs moustaches et les Giboyers montés en grade traitaient ces prétendus effrontés de naïfs. En 1861, il paraît que l'idéal pour un bohème de la presse était d'arriver à gagner 500 fr. par mois. Le monde a marché depuis lors, et il ne se contente plus à si peu de frais aujourd'hui.

On voit que cette reprise des *Effrontés* a été un petit événement en son genre. MM. Got et Delaunay sont rentrés en possession des rôles qu'ils avaient joués à l'origine. Malgré l'amoindrissement de Giboyer, Got le joue toujours avec la même supériorité et le même relief. On se récriait déjà sur la jeunesse de M. Delaunay dans le personnage d'Henri Charrier, il y a vingt-deux ans; aujourd'hui il s'y montre plus jeune encore, presque trop jeune. Barré est un Charrier excellent. M. Thiron manque de distinction aristocratique, mais non d'esprit et de finesse, dans le rôle du marquis d'Auberive.

Ne quittons point les théâtres sans quelques mots d'adieu à un homme qui tint, sous le gouvernement de juillet et sous l'empire, une large place dans la critique dramatique, mais qui avait pris si complètement sa retraite depuis près de trente ans que tout le monde le croyait mort. Hippolyte Rolle avait débuté dans la presse en 1826 et signé en 1830 la protestation contre les ordonnances. Avant de passer au *Constitutionnel*, puis au *Moniteur*, il rendait compte des théâtres au *National*, où sa signature X avait fini par être à peu près aussi fameuse et aussi redoutée que le J.-J. des *Débats*. Mais Rolle n'était pas un critique à la façon de J. Janin, dont la fantaisie prolixe, les échappées, les digressions, les confidences intimes horripilaient son goût sévère et gourmé. C'est lui qui, en 1841, adressa la spirituelle et sanglante riposte que l'on sait à l'étrange feuilleton où Janin avait cru devoir faire part au public, avec une fatuité exubérante et naïve, de son bonheur conjugal et des éclatants témoignages de sympathie qu'il avait reçus à cette occasion. Il lui donna cette leçon de tact et de modestie sur le ton de rabat-joie et de pince-sans-rire qui était dans sa nature.

On sait que, par un phénomène singulier, les journaux les plus avancés en politique étaient justement, sur le terrain littéraire, les plus opiniâtrément fidèles aux formes du passé. Rolle représentait, au *National*, la critique classique dans toute sa sévérité. Il avait le style correct et sec, la malice menue, la plaisanterie froide et pincée. C'était une sorte de Gustave Planche au petit pied, d'une allure plus vive, plus spirituelle, avec moins de prétentions à la

grande critique. Il est un de ceux qui ont le plus nettement résisté aux drames de Victor Hugo. Il détestait les romantiques, qui le lui rendaient bien. Avec lui disparaît l'un des derniers représentants de ce fameux feuilleton du lundi, auquel un bien petit nombre de journaux sont demeurés fidèles. C'était la belle époque de la critique dramatique. En ce temps-là, elle tenait ses assises une fois la semaine : jour solennel, jour attendu, jour redouté où l'auteur et le comédien, où la pièce et la représentation comparaissaient à la fois devant tous les juges, qui rendaient leurs arrêts à la même heure, après avoir pris le temps de les méditer et de les rédiger. On avait, d'un seul coup, ce jour-là, Jules Janin, Fiorentino, Théophile Gautier, Paul de Saint-Victor, H. Rolle. Maintenant, le lecteur ne veut pas attendre : il lui faut, dès huit heures du matin, le compte-rendu d'une pièce dont la représentation n'était pas terminée à minuit. Les habitudes américaines et la fièvre d'informations rapides, qui ont fait du journalisme la proie du *reporter*, ont presque tué le feuilleton du lundi, l'un des derniers asiles de la critique, où Rolle avait su conquérir une bonne place, sinon par l'éclat du talent, du moins par sa compétence et par sa tenue.

III

En attendant l'ouverture prochaine de l'Exposition des beaux-arts, les petits Salons ne chôment pas. Un nouveau local s'est ouvert récemment boulevard de la Madeleine, où viennent de se succéder trois peintres dont la notoriété ne s'est pas encore élevée à la gloire, il s'en faut même de beaucoup, mais qui ont cependant leurs croyants et leur public : M. Boudin, peintre de plages mondaines et de marines; M. Claude Monet, peintre de marine et de paysage; M. Renoir, peintre de portraits et de genre. Ne cherchez aucun de ces trois noms dans Vapereau.

J'avoue n'être point allé voir le premier. Je me suis dédommagé avec les deux autres, dont on me permettra, toutefois, de parler rapidement. M. Monet ne manque pas de finesse dans les tons et de légèreté dans la touche, mais il se contente souvent à trop peu de frais. Beaucoup de ses tableaux ne sont que de simples pochades, des ébauches confuses et mal débrouillées; quelques-uns, comme le *Boulevard des Capucines*, sont un véritable chaos de taches en délire où je défie qui que ce soit de se reconnaître. Ces taches sont les derniers vestiges de l'*impressionnisme*, une maladie qui sévit sur les jeunes peintres et qui se manifeste par des plaques incohérentes et désordonnées de toutes les couleurs. Au lieu de s'aliter jusqu'à guérison, le malade *impressionniste* offre ce symp-

tôme spécial, qu'il s'exhibe, au contraire, avec orgueil, prétendant que ces taches sont les marques d'une santé robuste. Il est encouragé dans cette aberration par un certain nombre de complaisants, d'infirmes ou d'excentriques. Il en est qui sont incurables; d'autres s'en tirent heureusement, grâce à la vigueur de leur constitution. En général, on reste et on se proclame impressionniste tant qu'on ne sait pas peindre; on cesse de l'être dès que l'on commence à connaître son métier à fond. Si nous regardons le *Boulevard des Capucines* et aussi le *Paysage à Vétheuil*, la *Gorge de Varangeville*, M. Claude Monet nous semble encore bien malade; mais devant la *Vue prise à Rouen*, la *Marée basse à Pourville*, le *Moulin* et le *Canal à Zaandam*, la *Seine à Argenteuil* et bien d'autres encore, nous sommes tenté de croire qu'il est complètement guéri et qu'il n'a admis ces premiers tableaux dans son exposition que comme des spécimens de son ancienne maladie, et pour mieux faire ressortir ses progrès. M. Monet rend surtout à merveille les effets de brouillard et de brume; il rend très bien aussi l'humidité de la falaise que vient de battre la vague écumante. Il a le secret des lointains vaporeux, la science de l'air et de l'espace. Réduite de moitié, son exposition n'eût mérité que des éloges.

Celle de M. Renoir n'est guère moins inégale, mais elle offre plus d'intérêt par le choix et la variété des sujets. La figure humaine, à peu près inconnue de M. Monet, tient au contraire la plus large place sur ses toiles. Mais il présente des caractères analogues : comme lui il cherche la nuance, le reflet, la pénétration réciproque des teintes et des objets, qu'il baigne dans l'atmosphère ambiante jusqu'à en effacer, pour ainsi dire, les contours. La *Petite Bohémienne* se confond presque avec les feuillages qui lui servent de fond, et l'on se demande si elle n'est pas une plante elle-même, comme l'Hermia de Laprade. Il est telle étude de femme nue au coloris blafard et surtout tel paysage rudimentaire, sans ombre de perspective, à peine dégrossi, qu'il eût fallu se garder de montrer aux ennemis de l'impressionnisme si l'on tenait à les convertir. Mais les *Pêcheurs de moules*, la *Femme à l'éventail*, le curieux *Dîner à Chatou*, la collection de *Têtes d'enfants*, qu'il a réuni sur la même toile, bien que reproduisant encore une note analogue et se rattachant à la même école, offrent des qualités de justesse délicate, de vérité, de fraîcheur et d'esprit dans la touche qui ne nous laissent point indifférent. M. Renoir rend avec un charme particulier les carnations fraîches et tendres des visages enfantins; il a des touches moelleuses et grasses qui font vivre ces minois chiffonnés aux grands yeux humides, à la bouche de fraise, aux cheveux flottants et soyeux, aux chairs grasses et molles; il n'y

manque que plus de précision dans le dessin, plus de fermeté et de choix dans les lignes. Ces dernières qualités même ne lui font pas défaut dans certains sujets, particulièrement dans ceux où il n'a pas à poursuivre l'effet de plein air, par exemple dans le portrait de Mlle Jeanne Samary, dans la *Loge*, dans son couple de *Danseurs parisiens*. Il ne s'agit plus là d'impressionnisme; c'est de la peinture solide et de l'excellente peinture.

Si nous avions les dates de chaque tableau, il eût été curieux d'y suivre les développements de l'auteur et d'y constater comme il se détache de l'*impressionnisme* à mesure qu'il progresse. C'est le phénomène bien simple qu'on peut constater chaque année à l'exposition des indépendants. Dès que l'*indépendant* le plus farouche est devenu maître enfin de son instrument, il s'humanise, se dégage du groupe et passe à l'ennemi, je veux dire au salon des Champs-Élysées. M. Renoir paraît manquer d'invention, mais il y a en lui l'étoffe d'un praticien sérieux, dans son domaine restreint de la peinture d'après le modèle. Je ne lui donne pas longtemps pour rompre ses derniers liens avec la petite école dont il fut jadis le plus bel ornement et qu'il néglige déjà depuis quelques années.

L'exposition de M. Bida, au cercle de la place Vendôme, n'a rien de commun avec l'impressionnisme. Près de deux cents dessins ont été réunis par l'éminent artiste, les uns déjà connus, les autres inédits. Ses trente-deux compositions pour les œuvres de Molière tiendront dignement leur place à côté des élégantes et des nobles vignettes dont il a illustré Alfred de Musset et André Chénier. J'y signale particulièrement celle des *Femmes savantes*, avec son Trissotin à l'air finaud et cuistre à la fois. Oh! ce Molière, quelle source intarissable et toujours nouvelle, non seulement de recherches, de notes, de notices et de commentaires, mais de poésie et d'œuvres d'art! Loin de se ralentir, le mouvement s'accroît d'année en année. Depuis que M. Paul Lacroix a publié, en 1876, son *Iconographie molièresque*, qui remplit tout un gros volume, le catalogue n'a cessé de se grossir. Cette année, par exemple, pour ne point remonter plus haut, voici la maison Hachette qui a commandé à M. Bida ses dessins; voici la librairie Lemonnyer, inaugurant, par la publication de l'*Etourdi*, une édition monumentale grand in-quarto, avec les magnifiques planches de M. Jacques Leman, un artiste érudit et lettré, qui a fait de Molière et du dix-septième siècle l'étude de toute sa vie; voici enfin la Librairie des bibliophiles, qui termine, par la publication du huitième volume, ce beau Molière où, grâce aux spirituelles et savoureuses compositions de M. Louis Leloir, gravées par Léopold Flameng, l'illustration est digne de la typographie. N'est-ce pas à la dernière exposition des

aquarellistes que nous avions déjà vu la vignette finale, où M. Leloir a représenté la Muse de Molière, planant d'un mouvement libre et familièrement hardi sur la table de travail devant laquelle est assis le *contemplateur*, et dirigeant sa plume?

La plupart des autres compositions de M. Bida, en dehors des portraits, se divisent en deux catégories : les sujets bibliques et les sujets orientaux. Encore ces deux catégories pourraient-elles se réduire à la dernière. L'Orient est la vraie patrie de M. Bida, nul n'en comprend mieux la gravité austère et solennelle. On retrouvera là le savant dessinateur des *Évangiles*. En dehors de la Bible et de l'Orient, je ne vois guère qu'une composition à signaler : *le grand Condé à Rocroy*, appartenant au duc d'Aumale, mais c'est tout un tableau d'histoire. « Le prince fléchit le genou, dit Bossuet, et dans le champ de bataille, il rend au Dieu des armées la gloire qu'il lui envoyait. » L'artiste a choisi ce moment : les soldats ont mis pied à terre et se sont agenouillés devant leurs chevaux; le jeune vainqueur, l'épée à la main, s'incline devant Celui qui donne la victoire. M. Bida n'a jamais touché au pinceau, excepté pour l'aquarelle; mais avec du noir et du blanc il s'est fait une palette qui n'a presque rien à envier à celle des peintres pour la variété des expressions et des effets, et qui sait parcourir toute la gamme des rayons et des ombres, en passant par les plus discrètes, les plus douces, les plus mystérieuses demi-teintes. Ses nombreuses copies d'après Raphaël, Titien, Véronèse, Rubens, Holbein, André del Sarte, Masaccio, etc., témoignent de son admiration pour les maîtres, de ses goûts élevés et de ses études sérieuses. Qui croirait que ce dessinateur correct, calme et précis, à l'exécution patiente et sage, attentive jusqu'au scrupule, est sorti de l'atelier d'Eugène Delacroix? Que lui manque-t-il? Rien, sinon d'être un peu moins parfait. On lui souhaiterait parfois un certain abandon, dût-il aller jusqu'à la négligence. Mais voyez combien il est difficile de contenter la critique! Quand elle rencontre un défaut, elle s'en plaint; quand elle n'en rencontre pas, elle en réclame. Non, il est plus juste de faire honneur à cet excellent artiste de sa probité sévère et presque religieuse, de signaler comme un mérite éclatant, dans son œuvre, l'absence de tout relâchement et de toute défaillance.

Les 3 et 4 avril, la magnifique salle ouverte rue de Sèze, par M. Georges Petit, expert, à peine libre de l'exposition des aquarellistes, s'est rouverte pour la collection Narichkine, tandis qu'à l'hôtel Drouot, on vendait la galerie Aguado. Un riche catalogue, illustré de dix-sept eaux-fortes, conservera le souvenir des principaux chefs-d'œuvre de ce cabinet :

Dans l'école hollandaise, la plus riche de toutes, les deux Gérard Dow, *la Vieille femme à sa fenêtre* et surtout *la Marchande de poisson*, l'un des bijoux les plus finement ouvrés de cet incomparable miniaturiste; le *Portrait de femme* d'Ad. Van Ostade, peint avec une fermeté et un soin merveilleux qui en font une grande peinture dans un petit cadre; *la Dégustation* de Terburg, un de ces riens délicieux qui ne valent que par le fini de l'exécution; *la Consultation* de Pieter de Hooch, qui a poussé si loin, mais nulle part plus loin que dans ce charmant petit tableau, la science des secrets les plus intimes et les plus charmants du clair-obscur; la *Vieille femme*, de Rembrandt, œuvre saisissante par l'intensité de la vie, la chaleur de la coloration et les prodiges de la facture; une belle *Chasse sous bois* d'Adrien van de Velde, le dernier et le plus illustre de la dynastie artistique de ce nom; enfin la *Récolte des foins* de Ph. Wouvermans, un petit tableau de la qualité la plus précieuse, dont la coloration nacrée appelle naturellement la qualification de *perle*.

Dans l'école flamande, la toile où Rubens a réuni quatre têtes de nègres, peintes avec une aisance et une largeur de touche, avec une puissance et une harmonie de tons qui en font tout l'intérêt.

Dans l'école allemande, le sévère portrait du sénateur Muffel, dont la figure énergique et pensive, à l'expression concentrée et pénétrante, arrête les plus inattentifs au passage, et où le pinceau d'Albert Dürer a toute la fermeté, tout la précision de son burin.

Dans l'école française, ce fameux *Serment d'amour* de Fragonard, si souvent gravé; le *Colin-Maillard* de Lancret, une des compositions les plus nourries et les plus spirituelles de ce petit maître; la *Mare*, vigoureuse étude de Théodore Rousseau; deux solides et lumineux Decamps; deux Troyon, qui comptent tous deux, surtout l'*Abreuvoir*, parmi ses œuvres les plus fines et les plus justement renommées.

J'en passe, et beaucoup, mais ces indications suffisent pour donner le caractère de la galerie Narichkine, formée par des choix intelligents dans toutes les grandes ventes qui ont eu lieu depuis vingt ans, et dont elle vient elle-même de grossir la liste. Aucune toile de vastes proportions, aucune peinture héroïque : de petits tableaux intimes, faits par leurs dimensions comme par leurs sujets pour des appartements privés, mais tous d'une authenticité absolue, presque tous d'une qualité rare, ayant leur état civil et leurs actes de service parfaitement établis. Hélas! les plus modestes de ces tableautins se sont vendus à des prix absolument inabordables pour la bourse d'un chroniqueur.

Victor Fournel.

REVUE DES SCIENCES

Météorologie : L'hiver tardif de 1883. — Les froids de mars. — Températures analogues du mois de mars depuis la fin du dernier siècle. — Astronomie : Une petite comète au large. — Les pierres tombées du ciel. — Chute d'une météorite en Italie. — Explosions et secousses. — Observations du P. Denza et du professeur Bombicci. — Chimie : Une nouvelle substance explosive. — La Panclastite. — Préparation et usages. — Puissance de destruction. — Applications probables. — Électricité : Une singulière pile. — Travaux publics. — Un projet de M. A. Dumont. — Augmentation du débit du Rhône. — Création de réserves dans les lacs de Genève, du Bourget et d'Annecy. — Au Canada : Une construction originale. — Le Palais de glace de Montréal.

L'hiver est fini ; ce n'est pas à dire que nous n'aurons pas encore des gelées ; mais évidemment les surprises désagréables sont passées ; singulier hiver que celui de 1882-1883 ! Il avait été doux, bénin et tout à fait accommodant, quand brusquement, au moment de nous quitter pour jamais, il est devenu cruel et nous a frappés de rigueurs exceptionnelles ; du 7 au 15 mars, le froid a été très vif et la neige est tombée en abondance dans toute la France, dans le Midi, jusqu'en Algérie ; les arbres, chargés de fleurs, ont été gravement atteints dans le Midi, et les pertes seront grandes. Le phénomène a été général : neige et température très basses à Cannes, Nice, Naples, Alger, Tripoli. Voici quelques températures minimum relevées un peu partout : Paris, — 6° ; Parc Saint-Maur, — 7° ; Belfort, — 13°,2 ; Bordeaux, — 5°,2 ; Rome, — 4° ; Nancy, — 9° ; Nice, — 5° ; Marseille, — 5° ; Naples, — 1° ; Lyon, — 6°,2 ; Rochefort, — 5°,5 ; Perpignan, — 2°,3. Cette période de froid a coïncidé avec la plus forte marée de l'année et avec l'arrivée d'ouragans.

Le plus grand froid de l'hiver 1882-1883 est survenu le 11 mars. Le thermomètre de Montsouris a marqué — 6°. Pendant le mois de février, la température minimum avait été de — 1°,4 ; en janvier, de — 4°,5 ; en décembre, de — 2°,3. D'après M. Renou, l'ensemble des trois mois, décembre, janvier, février, forme une saison dont la température moyenne est de deux degrés plus chaude que d'ordinaire ; toutefois, l'hiver 1883 n'a pas atteint la température moyenne de l'hiver 1876-1877, qui offrit un excès de plus de 4° sur la température nor-

male; l'hiver 1876-1877 est l'hiver le plus chaud que nous connaissions. Le mois de janvier a eu une température de 2°,5 en excès sur la moyenne, les deux premiers jours de l'année ont été remarquablement chauds, plus chauds encore que certains jours de juillet; le 1er janvier, le thermomètre a marqué 9°,9 au plus bas et 14°,8 au plus haut.

Ces anomalies de température surviennent quelquefois, et l'on connaît d'assez nombreux hivers tardifs. M. Marié Davy a fait remarquer que c'est la cinquième fois depuis la fin du siècle dernier que la plus basse température de l'hiver tombe au mois de mars. En 1795-1796, le minimum de température est survenu à Paris le 7 mars; il a été de 8°. En 1806-1807, le minimum a été relevé le 12 mars; il a été de 3°,9; le thermomètre est descendu seize fois au-dessous de zéro en mars 1807. En 1824-1825, le minimum s'est présenté le 17 mars : — 5°. La température la plus basse de l'hiver, de 1862-1863, est survenue le 1er mars : — 2°,5.

Ces froids tardifs de mars sont anormaux évidemment, mais en cherchant bien, on pourrait sans doute les rapporter à une période assez limitée; il est vraisemblable qu'ils résultent d'une situation générale qui doit se reproduire périodiquement. Ainsi, pour ne citer que les températures très tranchées de mars en 1796, 1807, 1825, 1863, 1883, on est frappé des intervalles de temps qui les séparent; la période est d'environ neuf à dix ans; il est probable qu'aux années qui ne figurent pas dans ce cycle, on trouverait en cherchant bien des anomalies moins prononcées et qui, pour cette raison, ont échappé aux statistiques. Quoi qu'il en soit, il était bon de consigner ici des chiffres intéressants qui pourront servir à l'avenir de termes de comparaison.

Signalons pour mémoire une petite comète, la première de l'année. Le 23 février dernier, les astronomes américains MM. Brooks et Swift, parcouraient à l'aide d'un chercheur la constellation de Pégase délivrée du clair de lune; ils aperçurent une petite comète. Elle était déjà passée au périhélie et elle s'éloignait du Soleil et de la Terre. Son éclat alors assez faible, a été en diminuant très rapidement. En février, cet astre offrait l'éclat d'une étoile de 6e grandeur, petite nébulosité brillant avec une queue de 16′ de longueur. Maintenant, son éclat n'est plus que celui d'une étoile de 8e grandeur. Laissons-la s'en aller, après l'avoir saluée au passage.

Le P. Denza a transmis à M. Daubrée des détails intéressants sur la chute d'une météorite à Alfianello, territoire de Brescia, Italie: ces informations ont été elles-mêmes communiquées au P. Denza par M. Bombicci, professeur à l'université de Bologne. Le 16 février dernier, à 2 h. 43m de l'après-midi, une forte détonation se fit entendre sur beaucoup de points à la fois, dans la province de Brescia, dans

les provinces voisines de Crémone, de Vérone, de Mantoue, de Plaisance et de Parme. La détonation fut épouvantable dans la commune d'Alfianello, arrondissement de Verolanuova, province de Brescia.

C'était une météorite qui éclatait à quelques centaines de mètres au-dessus d'Alfianello. Un paysan la vit tomber dans la direction de nord-est à sud-ouest, ou plus exactement de nord-nord-est à sud-sud-ouest, à la distance de 150 mètres environ. Quand la masse pénétra dans le sol, il se produisit, dit-on, par suite de la transmission du choc, un mouvement sussultoire, comme celui d'un tremblement de terre, et qui fut ressenti dans les endroits environnants ; on vit osciller les fils télégraphiques et les carreaux des fenêtres. Le témoin tomba évanoui, sans doute sous l'influence de la secousse et peut-être aussi de l'épouvante.

Avant que la météorite heurtât le sol, on aperçut comme une commotion dans les nuages légers dont le ciel était couvert, et l'on entendit, aussitôt après, un bruit prolongé, comparable à celui d'un train de chemin de fer marchant rapidement sur les rails.

On ne vit aucune lumière, mais le bolide a dû être accompagné, comme d'habitude, d'une légère vapeur, produite par la volatilisation de la substance fondue à la surface; car quelques-uns de ceux qui le virent tomber le comparèrent à une cheminée se précipitant du haut du ciel et surmontée de son panache de fumée. La météorite tomba à 300 mètres environ au sud-ouest d'Alfianello, dans un champ de la propriété dite Forsera, appartenant aux frères Bonetta. Elle pénétra dans le sol obliquement, à peu près dans la même direction qu'on l'avait vue s'avancer dans l'air, de l'orient à l'occident, et s'y enfonça à environ 1^m, 50. Au-dessus de la météorite s'ouvrait un trou d'environ 1 mètre de profondeur.

Le laboureur dont nous avons parlé, avec deux autres paysans qui survinrent, furent les premiers à toucher la pierre qui venait de tomber, et la trouvèrent encore un peu chaude.

Il convient de remarquer que les faits qui accompagnèrent la chute de la météorite d'Alfianello ont une grande analogie avec ceux qui se produisirent lors de la chute de la météorite tombée en 1856 à Trenzano, dans cette même province de Brescia.

La météorite tomba entière, mais elle fut presque aussitôt réduite en menus morceaux par le fermier de la propriété, et ces morceaux furent dispersés parmi la foule qui était accourue sur le lieu de l'événement.

La forme était ovoïde, mais un peu aplatie au centre; la partie inférieure était plus large et convexe, présentant la forme d'un chaudron; la partie supérieure était tronquée. La surface était recouverte de la croûte noirâtre habituelle et parsemée de petites cavités, appe-

lées *piézoglyptes*, tantôt séparées, tantôt groupées ensemble, si bien que ceux qui étaient accourus crurent voir dans certaines parties l'empreinte d'une main, en d'autres, celle d'un pied de chèvre.

Quant aux dimensions et au poids de la météorite, les appréciations sont diverses. D'après le témoignage de quelques-uns, sa hauteur eût été de $0^{m},75$, sa plus grande largeur de $0^{m},60$, et son volume d'environ $0^{mc},025$. Selon quelques-uns, son poids aurait été de 50 kilogrammes; selon d'autres, de 100 kilogrammes, ou de 200 kilogrammes, ou même de 250 kilogrammes. Il paraît toutefois très probable que son poids véritable n'était pas au-dessous de 200 kilogrammes. Ce qu'il y a de plus certain, c'est que le professeur Bombicci en emporta plus de 25 kilogrammes à Bologne, pour en doter la riche collection de météorites qu'il a réunies au musée de minéralogie de l'Université de cette ville; qu'il en reste à peu près 40 kilogrammes ramassés par d'autres personnes; que l'échantillon le plus considérable pèse $13^{k},5$ et se trouve chez MM. Ferrari; que la municipalité d'Alfianello envoya un échantillon de 3 kilogrammes à l'Athenæum de Brescia; enfin que deux morceaux, de plus de 12 kilogrammes chacun, furent jetés dans l'eau d'un torrent et s'y perdirent, sans parler d'une quantité considérable d'autres petits fragments, distribués çà et là, et dont le P. Denza en possède quatre, ayant un poids total de 39 grammes, le plus gros pesant 30 grammes.

Par sa structure, la météorite d'Alfianello appartient, selon le professeur Bombicci, au groupe des *sporadosidères-oligosidères* et se rapproche du type *aumalite*, se montrant pour ainsi dire identique à la météorite de New-Concord (Ohio).

La substance est finement granulaire, d'un gris cendré; du reste, dans les surfaces polies, elle apparaît finement grenue et bréchiforme, avec des éléments offrant diverses gradations de couleur. De nombreux grains métalliques y sont disséminés; on y trouve de petits nids dans lesquels on voit le fer et peut-être une de ses combinaisons à éclat métalloïde. Le poids spécifique total est de 3,47 à 3,50.

On remarquera qu'il s'en est fallu de peu que la météorite ne tombât sur un paysan. Les pierres qui tombent du ciel pourraient bien causer mort d'homme. On a longtemps craint le voisinage des comètes; le danger n'est certes pas grand de ce côté, mais nous n'oserions pas dire qu'un jour une personne ne sera pas atteinte par ces véritables obus extra-terrestres.

On s'est beaucoup occupé, depuis quelques semaines, d'un nouveau composé explosif qui mérite, en effet, l'attention; nous faisons allusion à la *Panclastite*, qui vient de deux mots grecs qui signifient : « Je brise tout ». Son inventeur, M. Turpin, est un chimiste distingué, lauréat

de l'Académie des sciences, auquel on doit les couleurs inoffensives à l'éosine. Il a cherché aussi un explosif nouveau dans un but humanitaire, comme il avait déjà fait pour les couleurs, afin de mettre les ouvriers à l'abri des dangers que présente le maniement de la nitroglycérine.

La panclastite est le plus simple des explosifs ; elle n'a aucun rapport avec les substances détonantes déjà connues ; l'invention est absolument originale. On obtient la panclastite en mélangeant tout bonnement du peroxyde d'azote, de l'hypoazotide liquide avec du pétrole ou de l'essence minérale ou du sulfure de carbone ou de l'huile, etc. En principe, dit l'inventeur lui-même, la panclastite se compose de deux liquides solubles l'un dans l'autre, inoffensifs, pris isolément, et qu'il suffit de mélanger ensemble comme de l'eau et du vin pour obtenir immédiatement, sans autre opération, ni réaction, ni brassage, un explosif plus puissant et plus instantané que la nitroglycérine pure. De ces deux liquides l'un joue le rôle de comburant, c'est l'acide hypoazotique ; l'autre le rôle de combustible, c'est le pétrole, le sulfure de carbone, etc.

Cette nouvelle classe d'explosifs jouit de propriétés remarquables ; les effets sont foudroyants ; il n'est si énorme quartier de roche dont une faible charge de panclastite n'ait raison. Dans des expériences faites à Cherbourg où l'on fit sauter un rocher schisteux mélangé de quartz et une maçonnerie de moellons avec mortier de chaux et de granit coulé en ciment, maçonnerie ayant vingt ans de date, les effets furent tels, que l'ingénieur chargé du rapport sur les expériences déclara que « le mélange Turpin est à la dynamite ce que cette dernière est à la poudre à canon ».

Tous les mélanges de M. Turpin enfermés dans une cartouche peuvent, selon les proportions et la nature du combustible, détonner soit directement par le choc, soit indirectement par l'explosion d'une amorce fulminante. A l'air libre, ils brûlent paisiblement avec une flamme très éclairante.

D'après l'auteur, le mélange le moins sensible n'éclate pas sous le choc d'un poids de fer de 6 kilogrammes tombant de 4 mètres de haut ; le mélange le plus sensible éclate par son propre poids en tombant de 1 à 2 mètres sur un sol dur.

La panclastite peut être employée à l'état liquide ou absorbée par du sable, comme l'est la nitroglycérine dans la dynamite ; elle est en tout cas enfermée dans des flacons de verre ou dans des cartouches en métal. Les flacons de verre, analogues à des bouteilles d'eau de mélisse, renferment 100 grammes ; les cartouches cylindriques en ferblanc contiennent 250 à 1000 grammes. L'amorce est placée extérieurement et communique avec une mèche de longueur convenable.

Les avantages du nouvel explosif consistent, dans sa puissance d'abord, mais surtout en ce qu'il peut être transporté sans danger ; on peut en effet isoler les deux liquides et n'opérer le mélange que sur place; dès lors, on expédie l'hypoazotide d'une part et le pétrole de l'autre par batellerie ou par chemin de fer comme de simples produits chimiques. Le nouvel explosif ne serait pas non plus susceptible de congélation comme la nitroglycérine.

Théoriquement on s'explique très facilement l'action du nouveau mélange. L'hypoazotide, liquide jaunâtre bouillant à 22° est un oxydant énergique, et sa décomposition s'effectue avec un dégagement de chaleur. Quand on le mélange avec une substance organique, dans des proportions telles, que l'oxygène qu'il renferme soit en quantité suffisante pour brûler complètement les éléments combustibles de cette substance, la préparation obtenue se conduit comme les explosifs à base de composés organiques nitrés ; au contact d'un corps en combustion, elle s'enflamme et brûle régulièrement en une flamme plus ou moins éclairante, tandis que sous l'action d'une amorce, elle donne lieu à une explosion presque toujours fort énergique. Si la proportion n'est plus celle qui correspond à l'utilisation de tout l'oxygène, le mélange perd en sensibilité ; on peut ainsi varier la sensibilité du composé de façon à le plier à tous les usages soit militaires, soit industriels.

Il pourrait donc bien se faire, conformément aux vues de M. Turpin que l'on ait mis la main sur un explosif très puissant et facile à manipuler. L'avenir nous renseignera plus complètement sur les avantages ou les inconvénients de la panclastite : on poursuit en ce moment des expériences au ministère de la guerre.

Où s'arrêtera l'imagination des inventeurs ? M. le docteur Coiffier (du Puy) vient de réaliser une pile électrique... comment dirions-nous bien... une pile électrique... à l'urine. La composition de chaque élément est très simple, un vase extérieur en grès, à l'intérieur un cylindre en zinc, au milieu un prisme de charbon de cornues, dans les intervalles, entre le vase et le zinc, et entre le vase et le charbon de la terre imbibée d'urine. Voilà bien une pile de médecin ! La force électro-motrice de cet élément est de 0 Volt. 76 et l'intensité est de 0 Ampère 0146. Le cylindre de zinc mesure 32 centimètres de hauteur et 15 de circonférence. La résistance est assez considérable : elle est de 52 Ohm. Le débit en 24 heures est de 632 Coulombs. Cette pile, selon l'inventeur serait très constante ; au bout de 26 jours de fonctionnement, elle avait la même intensité qu'aux premières minutes. Il est probable que la dépolarisation se fait facilement ; l'hydrogène s'en allant dans la terre. Toutes les piles faites avec de la terre sont constantes.

M. Coiffier estime que chaque élément de la pile fonctionnant continuellement ne dépense pas plus de 70 centimes par an. Il propose sa pile pour charger les accumulateurs; sa manipulation facile, son entretien commode, l'absence des produits chimiques, la rendraient surtout aptes aux usages domestiques. L'inventeur fait remarquer qu'on pourrait de même utiliser ainsi à produire de l'électricité la décomposition des matières organiques. Il propose en conséquence de ne rien laisser perdre des liquides humains et d'en tirer parti pour générer l'électricité sans la plus petite dépense. C'est un point de vue nouveau. Il est clair que l'on peut faire des piles comme la pile Bagration avec de la terre et du sel ammoniac ou de la terre et du sel marin; on peut en faire avec tout ce que l'on voudra; il y a génération d'électricité du moment où il y a action chimique; le tout est de savoir si réellement la quantité de l'électricité obtenue sera suffisante pour être industriellement utilisée, même dans les applications restreintes aux usages domestiques. Il est vrai que les accumulateurs permettent aujourd'hui d'emmagasiner de très petites quantités d'électricité et par conséquent donnent le moyen d'accumuler des actions chimiques en quelque sorte infinitésimales. Il y a cependant une limite en pratique et c'est ce point qu'il serait bon d'élucider; des essais devraient être tentés dans cette direction. Dans tous les cas, si singulière qu'elle soit, la pile de M. Coiffier mérite d'être expérimentée sur une échelle un peu considérable et l'expérience est bien facile à faire.

M. A. Dumont, ingénieur en chef des ponts et chaussées vient de reprendre et de compléter un projet déjà indiqué en 1843, par M. Vallée, inspecteur général; il s'agirait d'augmenter par un artifice, le volume d'eau du Rhône, ce qui permettrait d'en employer une partie pour les irrigations. Il y a longtemps qu'on parle du canal d'irrigation du Rhône; mais jusqu'ici on a beaucoup discuté, et l'on ne s'est pas résolu encore à l'exécution; on craint la pénurie d'eau pour la navigation. M. Dumont, pour faire tomber jusqu'à la plus petite objection a eu l'idée de créer des réserves dans les lacs de Genève, du Bourget, d'Annecy.

Le lac de Genève a une superficie de 600 millions de mètres carrés; il se gonfle en été par l'arrivée des eaux de la fonte des neiges et des glaces; le niveau atteint son maximum du 16 juillet au 29 septembre et son minimum du 18 décembre au 3 mai. La différence du volume du lac du plus bas au plus haut est de 1 770 millions de mètres cubes. En régularisant et retenant les eaux, on pourrait faire passer le débit du Rhône à Lyon de 260 mètres par seconde à 520 mètres cubes.

D'autre part, les deux lacs du Bourget et d'Annecy présentent de

nouvelles variations de hauteur considérables, de $1^m,60$ pour le Bourget, de 0^m70 pour Annecy. Ce qui permettrait de ce chef une réserve de 70 millions de mètres cubes, qui, répartis sur les deux mois de pénurie du Rhône représentent un volume constant de plus de 13 mètres cubes par seconde.

Les travaux seraient peu coûteux et peu difficiles; on ne voit pas pourquoi on ne les réaliserait pas. Le premier projet de M. Dumont fut déclaré d'utilité publique en 1879, et le canal d'irrigation devait emprunter au fleuve seulement 35 mètres cubes. Rien n'empêcherait maintenant de porter l'emprunt à 60 mètres cubes sans nuire à la navigation; on pourrait irriguer 45 000 hectares de terre et submerger en hiver 50 000 hectares de vignes sur les deux flancs de la vallée de Condrieu jusqu'à Béziers.

L'été vient avec ses températures clémentes, c'est le moment de parler des régions glacées. M. R. Mauzaize, correspondant du journal français le *Génie civil*, vient d'écrire de Montréal que les habitants de la ville pour varier leurs plaisirs, toujours nombreux pendant la saison rigoureuse, s'étaient amusés à édifier une véritable palais de glace; après les fêtes, les bals, les concerts, les courses, la construction du monument et son inauguration! La Russie avait déjà pris les devants depuis longtemps; mais je ne sais trop si le palais de Montréal ne dépasse pas tout ce qui a été fait jusqu'ici. L'architecte de ce singulier monument est M. Hutchinson.

Le palais de glace est un édifice carré de 27 mètres de côté, formé d'une enceinte extérieure et d'une tour carrée au centre; aux quatre angles extérieurs sont aussi des tours carrées qui rappellent des bastions moyen âge. Les murs verticaux tout en blocs de glace ont environ 12 mètres de hauteur; les quatre tours d'angles ont 25 mètres de haut et la tour centrale environ 30 mètres; les tours sont encore surmontées de hauts clochers en branches de sapins et le toit de l'édifice est formé de sapins garnis de leurs branches et recouvert d'une couche assez épaisse de feuillage vert.

La construction a été faite avec des blocs de 90, 30 et 25 centimètres, provenant du Saint-Laurent. Pour découper les blocs dans la voûte de glace qui recouvre la rivière, on s'est servi d'une herse traînée par des chevaux et dont les dents tracent des sillons que l'on approfondit en faisant repasser la herse plusieurs fois dans les mêmes empreintes. Quand on a dessiné ainsi une sorte de damier sur la surface du fleuve en traits profonds de 3 centimètres, il suffit de quelques coups secs pour détacher les blocs. On les transporte à pied d'œuvre et on les utilise comme de la pierre ordinaire. En guise de mortier, on emploie tout simplement de l'eau qui en se congélant soude tous les

blocs, de sorte que le monument ne forme bientôt plus qu'un monolithe aux parois transparentes comme du cristal. Pendant la journée, malgré les créneaux et les découpures, l'uniformité de ton et l'absence d'ombres ne fait pas valoir l'édifice, mais le soir, aux lumières, l'effet est absolument féerique.

C'est au commencement du carnaval que le palais a été inauguré. M. Mauzaize raconte que la fête avait attiré plus de 50 000 personnes ; les clubs de raquettes, au nombre de plus de 700 membres, avec leur costume de laine blanche et la ceinture aux couleurs de chaque société avaient organisé un défilé aux lanternes, aux fusées et aux feux de bengale. L'effet en fut saisissant; le palais était éclairé par douze puissants foyers électriques, et la lumière scintillait à travers les murs qui s'irisaient de couleurs chatoyantes.

Le palais de Montréal n'aura duré qu'un hiver ; mais les matériaux n'en seront pas perdus; il a servi de lieu de réunion et de cercle de patinage; on va le démolir maintenant et ses matériaux iront s'entasser dans les glacières des bars voisins. Les Canadiens en se désaltérant pendant les chaleurs de l'été se rappelleront avec plaisir les fêtes d'inauguration du palais de glace de 1883.

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

9 avril 1883.

Il y a dans l'histoire de la république une loi qu'on peut toujours vérifier : c'est que, si les républicains ne sont jamais contents de la république existante, ils n'ont pas davantage l'heur de contenter le peuple ou de se contenter les uns les autres. Rien d'illusoire comme leur espérance de garder, celui-ci mieux que celui-là, leur popularité passagère. On a vu tour à tour M. Gambetta conspué, M. Clémenceau répudié. M. Lissagaray avait imprimé à M. Lullier la flétrissure; il en a bientôt été marqué lui-même. M. Yves Guyot a été r ssé cruellement. Voici M. Rochefort disgracié : ce satanique railleur qui amusait tant la populace en se moquant de tout avec une égale insolence, de M. Jules Ferry comme de Dieu ou du Pape, n'est plus qu'un suspect; les anarchistes l'excommunient; ils l'ont même bafoué, dans un de leurs clubs. Quant au citoyen Joffrin, sa gloire et son autorité, à lui aussi, commencent à décroître; en vain, pour plaire au peuple, aura-t-il émis avec une crânerie héroïque, devant le conseil municipal, le vœu de réorganiser à Paris la garde nationale; les sévères justiciers du parti démocratique ne l'en ont pas moins censuré comme une sorte de « modérantiste »; témoin cette sentence : « Les révolutionnaires blâment le citoyen Joffrin de s'être séparé, en l'injuriant, de la fraction la plus militante du parti. » Ce sont là d'assez beaux exemples de la fraternité qui lie nos républicains les plus purs. Est-ce seulement devant la foule qu'ils se querellent? Est-ce seulement dans la salle Ragache ou dans celle de l'Alcazar, qu'ils s'imputent les uns aux autres le crime de trahir la république? Non, certes. La concorde n'est pas plus sûre ni plus durable, parmi les plus doctes et les plus sages, à l'Élysée même, dans ce ministère qui se disait si modestement un gouvernement « fort ». Personne n'ignore plus que déjà la dispute y règne et qu'on s'y menace déjà d'ostracisme. M. Jules Ferry a eu, paraît-il, à mori-

géner M. Tirard; M. Tirard est taxé d'incapacité par M. Raynal : de dépit, M. Tirard part en voyage; il s'en est allé promener en Algérie sa tristesse et son inquiétude. Puis, un conflit s'élève entre M. Jules Ferry et le général Thibaudin : l'un a dans son camp M. Waldeck-Rousseau et M. Challemel-Lacour, sans compter les mânes de M. Gambetta; l'autre a M. Grévy ou plutôt M. Wilson. Leur dissentiment se règle; il s'opère entre eux un accord provisoire. Mais il reste indubitable pour tout le monde que, tôt au tard, ce ministère divisé se démembrera. Quoi! il n'a fallu que quelques semaines pour briser une telle union, pour troubler une telle unité! Et pourtant tout favorise l'ordre et la paix, au gré de ce gouvernement « fort » : les princes ne sont plus dans l'armée; les émeutiers du 9 et du 11 mars ont été terrifiés; les députés sont dans leurs provinces. Il ne manquait vraiment à la félicité du ministère qu'un peu de bonne harmonie. Eh bien! c'est une vertu qu'il ne possède pas et les naïfs seuls pouvaient l'en croire doué; elle est si peu républicaine!

Il ne faudrait pas s'imaginer que, si M. Jules Ferry et M. Raynal veulent se séparer de M. Tirard, ce soit parce qu'il administre mal nos finances et parce qu'il aggrave dans son budget l'état déjà si précaire de la fortune publique. Pour les clairvoyants, ce budget continue la ruine commencée par la prodigalité de nos gouvernants républicains et par leur impéritie. M. Tirard déclare que le déficit est de 47 millions pour l'année 1882. Le déficit! La république est donc obligée d'en avertir les contribuables! Elle est obligée de le proférer, ce mot qui paraissait si odieux jadis à ses austères calculateurs, à ses honnêtes économistes! Mais M. Tirard se trompe : le déficit est réellement de 193 millions; car, depuis 1879, les comptes sont fictifs : on n'a augmenté les recettes que pour l'apparence; on a prélevé, d'année en année, la plupart des excédents du budget sur ceux des années précédentes. Ce déficit alarme-t-il la prudence de M. Tirard? Estime-t-il nécessaire d'être plus ménager de l'argent de la France? Nullement. M. Tirard ne veut pas s'aliéner les républicains qui professent que dépenser à outrance, dépenser ce qu'on n'a pas avec ce qu'on a, ce n'est pas appauvrir un pays, c'est l'enrichir. Et puis, il faut laisser à la république l'honneur d'accomplir les prodiges rêvés par le génie de M. de Freycinet et par celui de M. Jules Ferry dans leurs plans fameux. L'un n'a-t-il pas mis en train une dépense de cinq, six, sept, huit milliards, et l'autre une dépense de 716 millions? Est-ce que la république n'a pas besoin de ces milliards et de ces millions pour sa politique électorale et pour sa politique scolaire? Donc, M. Tirard ne diminuera pas d'un centime les dépenses. Au contraire. Il les accroît de

53 millions et demi, tout en reconnaissant que les recettes se sont amoindries de 100 millions en 1882, qu'il faudra restreindre l'amortissement, qu'il y aura 70 millions qu'on ne pourra pas rembourser parmi les 170 millions dont on avait annoncé le remboursement aux obligataires du Trésor, et, enfin, qu'on devra emprunter 300 millions. C'est dans ces conditions si peu rassurantes que M. Tirard présente son budget : 3 103 441 193 francs pour les dépenses; 3 103 700 843 francs pour les recettes; l'excédent des recettes sera de 259 650 francs, chiffre minuscule parmi ces chiffres formidables, somme ridiculement faible avec laquelle on ne pourra pourvoir à l'imprévu, si un hasard ou un accident quelconque dérange un seul des calculs exacts de M. Tirard; que le rendement d'un seul impôt soit inférieur à la supputation si mathématique qu'il en fait, et l'excédent se change en déficit. Ce n'est pas tout. M. Tirard ne nous présente qu'un budget incomplet, le budget ordinaire sans le budget extraordinaire : supposez que le traité qui se négocie entre le ministre des travaux publics et les grandes compagnies des chemins de fer ne puisse pas se conclure, il faudra que M. Tirard remanie le budget ordinaire après avoir recomposé son budget extraordinaire. Quelle incurie ou quelle impuissance! Quel esprit d'aventure! Quel désordre dans toutes ces combinaisons financières de la république! Après des calamités effroyables, de 1871 à 1876, les monarchistes qui gouvernent la France sous le nom plus ou moins incertain de la république, réparent les brèches de la guerre; ils paient la rançon de la patrie vaincue; ils créent les impôts que la nécessité réclame, et la France en supporte l'obligation accablante sans en souffrir; ils laissent des finances prospères. Les républicains viennent gouverner la république et, abusant de la richesse du pays, sacrifiant les ressources de l'avenir à des entreprises fantasmagoriques, abandonnant ceci à la dilapidation, livrant cela à la curée, ils gaspillent l'argent de la France; nos finances sont aujourd'hui à la gêne, en péril. La dette publique, en 1876, était évaluée à 748 258 058 francs; on l'évalue, en 1883, à 1 milliard 360 millions 882 160 francs. Le budget ordinaire, en 1876, était de 2 milliards 680 millions; il est de 3 milliards 103 millions, pour 1884. Cette comparaison est suffisamment significative, ce semble. Oh! M. Léon Say a eu bien raison de dire, dans le discours qu'il a prononcé au banquet de la Chambre de commerce de Lyon : « Nous ne devons pas nous dissimuler qu'au point de vue budgétaire, nous sommes dans une situation anormale; notre budget n'est pas un budget définitif. » Mais quand, avec un dogmatisme si bénin, il a préconisé dans ce discours « la politique des intérêts », il a été bien naïf de se plaindre que

cette politique fût trop peu pratiquée par les républicains. « La politique des intérêts, » ils la pratiquent à l'envi, avec un art souverain. Seulement, c'est pour eux-mêmes, non pour l'État; c'est chacun au plus grand bénéfice de sa clientèle et de sa personne...

Nos intérêts militaires! l'intérêt national! les politiciens de la république n'en ont pas davantage le noble souci, le soin généreux. La querelle de M. Jules Ferry et du général Thibaudin en est un bien éloquent et bien triste témoignage. On avait jugé utiles à l'instruction de la cavalerie une reconnaissance de la frontière, entre Montmédy et Lunéville, puis « un exercice de cadres de division », entre Lunéville et Épinal. Le ministère a délibéré; il approuve cet ordre et le général Thibaudin le communique aux commandants des corps d'armée, le 12 mars, dans une circulaire où il détermine le temps et indique le terrain de ces manœuvres successives. C'est M. le général de Galliffet qui commandera. Mais quoi! les radicaux s'indignent. Ils abhorrent ce général, coupable d'avoir sabré ou fusillé si vivement les champions de la Commune; ils détestent également en lui l'ami de M. Gambetta. En vain, tout marquis qu'il est et tout impérialiste qu'il fut, a-t-il salué de son épée la république et s'en est-il déclaré le serviteur loyal. Ils le dénoncent au général Thibaudin comme un autre Monk, un autre Pavia, qu'il faut se garder d'investir d'un commandement si considérable. Ils adjurent, ils somment leur Bayard de retirer son ordre, et leur Bayard, ce chevalier sans peur et sans reproche de la défection comme de l'arbitraire, promet de leur obéir. M. Jules Ferry en est informé. Débat acharné dans le conseil des ministres; lutte homérique, deux ou trois jours durant. M. Jules Ferry, M. Waldeck-Rousseau et M. Challemel-Lacour, ont assailli le général Thibaudin, lequel ne fut jamais si valeureux ni si ferme; ils voudraient bien, les ingrats, expulser de l'Élysée ce soldat naguère si bon au métier de proscripteur; mais le général Thibaudin a dans le conseil des ministres un protecteur, le président de la république; on capitule : la reconnaissance que devait conduire M. le général de Galliffet et la manœuvre qu'il devait diriger ensuite n'auront pas lieu; c'est décidé. Le général Thibaudin rature, dans sa circulaire du 4 avril, ce qu'il prescrivait par sa circulaire du 12 mars. M. le général de Galliffet aura en guise de consolation l'honneur d'inspecter l'école de Saumur; il présidera même, assure-t-on, aux manœuvres qui se feront, selon le procédé habituel depuis deux ans, au camp de Châlons et autour de Chartres. Quelle transaction! Une haine toute personnelle et politique prévaut contre l'intérêt de l'armée, contre l'intérêt de la patrie. M. le général de Galliffet a beau servir sous le drapeau avec vigueur, avec activité, avec

intelligence; on méconnaît ses services, parce qu'il a sévi contre la Commune et parce qu'on le croit capable de réprimer une autre insurrection! Il y a une région qui, depuis la bataille de Rocroy jusqu'à celle de Sedan, est pour la France comme le théâtre sanglant de ses destinées; il importe que notre cavalerie s'y instruise, comme celle des Allemands s'instruit elle-même dans les campagnes de l'Alsace-Lorraine. Eh bien! non, notre cavalerie ne s'y instruira pas; elle n'en aura pas le droit, quoiqu'elle en ait le devoir. Et pourquoi? Parce que c'est M. le général de Galliffet qui l'y commanderait... Ah! si c'était le major Labordère ou l'ancien capitaine Laisant! les radicaux le permettraient bien... Voilà les misérables raisons qui ont dicté aux radicaux et à leur ministre de la guerre ce décret que M. Jules Ferry, M. Waldeck-Rousseau et M. Challemel-Lacour ont eu la honte de sanctionner en s'y résignant. Il aura été ainsi démontré que la république a un ministre de la guerre plus docile aux radicaux que respectueux de ses collègues : l'armée, en obéissant au général Thibaudin, obéit aux Laisant et aux Labordère; elle devient ou peut devenir demain un instrument de domination pour le parti même qui la désorganise. Il aura été démontré aussi que la république subordonne l'intérêt de l'armée à celui de ses factions et qu'elle est de moins en moins propre à la tâche suprême, celle de la défense nationale. Elle devait préparer virilement la France à toutes les surprises, à tous les assauts; elle devait la sauvegarder : elle la trahit d'avance par son incurie!

M. Jules Ferry aura sa part dans cette responsabilité, devant l'armée et la patrie. Plaise à Dieu qu'elle ne soit pas trop grande et que, le jour où il en sentira la charge, ce ne soit pas la mauvaise fortune de la France qui la lui rende trop pesante! Il a voulu, il a osé s'associer au général Thibaudin pour un coup de main déshonorant; son complice le force à regretter le choix qu'il en a fait, il le punit de ce choix par une indignité nouvelle : c'est logique, c'est juste. M. Jules Ferry porte jusque dans son ministère de l'instruction publique la peine de cette néfaste association. Que le général Thibaudin, rivalisant avec M. Jules Ferry dans sa « guerre au cléricalisme », supprime, à la chapelle des Invalides, une messe, la messe dite de l'état-major, c'est un exploit, une victoire, dont M. Jules Ferry ne saurait qu'être honnêtement jaloux. Mais le général Thibaudin n'avait-il pas décidé, sans consulter M. Jules Ferry ni respecter la loi, que les jeunes gens qui se destinent à l'enseignement ne pourraient contracter leur engagement décennal qu'à la condition de produire le brevet de capacité? C'était illicite et irrégulier. Le général Thibaudin

n'outrepassait pas seulement la loi du 16 juin 1881. Il usurpait sur les pouvoirs du ministre de l'instruction publique; il ôtait aux recteurs une de leurs attributions, en leur retirant le droit de valider eux-mêmes l'engagement décennal pris entre leurs mains. En outre, dans son audace étourdie, le général Thibaudin s'obligeait à enrôler quand même les élèves des écoles normales, pour le plaisir d'enrégimenter les novices des congrégations. M. Jules Ferry a dû corriger cette décision licencieuse du général Thibaudin; la circulaire où celui-ci la notifiait a été annulée. En vérité, M. Jules Ferry a bien assez des embarras et des périls où sa politique scolaire a mis l'État; il a bien assez du trouble profond qu'il a causé dans toute la nation par l'apostolat des instituteurs à qui sa pédagogie républicaine et impie a offert les manuels de MM. Paul Bert et autres. Des centaines de prêtres privés de leur traitement et des évêques traduits devant le conseil d'Etat, pour avoir averti les familles que ces livres qui nient Dieu sont interdits aux chrétiens par l'Eglise; le gouvernement de la république provoquant le Pape à un conflit par cet acte d'hostilité directe; des instituteurs s'érigeant en petit concile pour anathématiser les évêques, au nom de l'Etat; une foule de ces instituteurs forcés aux luttes les plus pénibles avec les pères qui brûlent les manuels ou avec les enfants qui les déchirent; un certain nombre de maîtres châtiés pour avoir refusé de lire ou de commenter les manuels à leurs élèves; les débats de la commission scolaire agitant tout le village; les maires et leurs conseillers municipaux se poursuivant les uns les autres devant les tribunaux pour les griefs que leur fournissent ces débats; des écoles dépeuplées : voilà le spectacle que M. Jules Ferry a sous les yeux; et de ce mal il est le premier auteur. Il a dit, l'autre jour, aux sociétés savantes, dans une de ces harangues emphatiques dont sa faconde a l'habitude, que l'Etat doit être « le gardien de l'idéal » en restant le « tuteur des hautes études ». Nous voudrions bien savoir s'il peut y avoir un « idéal » dans une république dont les citoyens ne croient ni à l'âme, ni à Dieu, ni à un autre monde et à l'infini, ni à cette perfection qu'un Platon lui-même appelait ἡ ὁμοίωσις τῷ θεῷ, « la ressemblance à Dieu ». Mais quand il serait vrai qu'avec l'athéisme et le matérialisme patronnés par l'Etat, l'État pourrait encore avoir sérieusement cette belle fonction de « gardien de l'idéal », est-ce qu'il n'a pas d'abord à garder la paix civile en gardant la paix religieuse? Et M. Jules Ferry, qu'on voudrait ne pas confondre avec M. Paul Bert, n'a-t-il pas maintenant conscience d'avoir troublé l'une en troublant l'autre? Ne constate-t-il pas que la neutralité qu'il avait jurée est partout violée dans les écoles par des instituteurs

devenus les disciples fanatiques de M. Paul Bert? Il les avait laissés libres de désigner eux-mêmes le manuel qui instruirait leurs élèves. L'expérience en a été fâcheuse. Il a dû le reconnaître, si nous interprétons bien cette phrase du discours qu'il a prononcé à la dernière séance du Congrès pédagogique : « Je voudrais que tous les manuels d'enseignement civique inscrits par les commissions départementales sur la liste des livres qui peuvent être introduits dans les écoles publiques fussent envoyés et soumis directement au ministre de l'instruction publique. » M. Jules Ferry aura changé l'autorité du manuel. Aura-t-il changé la tyrannie de la doctrine et du professeur? On aura tel ou tel manuel consacré, estampillé, recommandé, commandé même; ce sera une sorte de catéchisme d'État, sans cesse retouché, toujours imposé. Mais M. Jules Ferry osera-t-il expurger le manuel de M. Paul Bert? Et M. Paul Bert, succédant à M. Jules Ferry comme ministre de l'instruction publique, ne se hâtera-t-il pas de restituer à son manuel la pureté du texte primitif? Sous une autre forme, ne sera-ce pas toujours la même question, la même difficulté, le même danger, tant que la république prétendra inculquer aux générations ses principes et les asservir à son culte par les mêmes leçons de civisme et de morale?

Un jour viendra où il faudra qu'au fond de son cœur M. Jules Ferry complète ses aveux, les étende et les élève. Ce jour-là, il gémira peut-être douloureusement de la fatalité qui empêche presque toujours l'homme, surtout l'homme d'État, de réparer sa faute à l'heure où il aperçoit enfin la vérité. Oui, ce jour-là, la France saura que, si la république a désorganisé l'armée, affaibli à l'extérieur comme à l'intérieur la patrie, ruiné ses finances, détendu ou rompu tous les ressorts de l'Etat, ameuté la plèbe socialiste, soulevé la canaille révolutionnaire, ce n'est pas sous l'empire du cléricalisme, ce n'est pas par les décrets et par les actes des cléricaux. En attendant, M. Jules Ferry peut se confier orgueilleusement à sa force, tant qu'il lui plaira, et triompher de la puissance avec laquelle il dompte ici les anarchistes ou écrase là les catholiques, ces deux classes d'ennemis qu'il assimile si volontiers les uns aux autres et qu'il frappe du même mépris hautain, impitoyable. Sauf la perfidie du général Thibaudin, rien ne l'inquiète maintenant, rien ne l'ennuie, rien ne lui fait froncer le sourcil. Les conseils généraux ont presque tous fini leur session. Les scandales y ont été rares; peu de violences, peu d'émoi. Il faut bien dire que les ministres et leurs partisans y ont affecté beaucoup de douceur; ils y ont pris les précautions de la prudence la plus scrupuleuse pour n'y susciter aucune querelle; la plupart se sont même abstenus de parler; on a vite expédié

les affaires. C'est qu'ils craignaient les propositions, les efforts, les menées des « révisionnistes ». Or les utopistes et les ambitieux démocrates qui devaient réclamer dans les conseils généraux la révision des lois constitutionnelles de 1875, n'y ont été ni si hardis ni si nombreux qu'on le conjecturait. Les césariens, les acolytes du prince Napoléon, se sont joints à eux; plusieurs même, comme M. le baron de Soubeyran et M. Maurice Richard, ont bien voulu émettre les premiers le vœu radical de la révision, en demandant, comme les Barodet et les Marcou, la convocation immédiate d'une Assemblée constituante. Mais vainement. On ne compte que quatre ou cinq conseils généraux qui aient agréé ce vœu. Les préfets de M. Waldeck-Rousseau ont partout invoqué vertueusement la légalité, pour interdire un tel vote, un tel débat : la république a toujours ce genre de probité, de sévérité, quand l'intérêt de ses gouvernants l'exige... Voilà donc pour M. Jules Ferry une raison de plus de se rassurer. Il doit lui sembler que, quand il se sera débarrassé du général Thibaudin comme la mort l'a débarrassé de M. Gambetta, il n'aura plus qu'à se reposer et à contempler l'avenir avec sérénité. Qu'il prenne garde cependant. M. Gambetta lui-même, dans le temps le plus radieux de sa gloire, n'a pu maintenir sous son sceptre cette majorité versatile et tumultueuse de la Chambre; M. de Freycinet, si doucereux, si complaisant, ne l'a pas pu davantage sous son caducée. La foule est-elle plus constante? Est-elle devenue si sage qu'on puisse espérer d'elle qu'elle va fixer enfin les destinées de la république? Non. Un mouvement d'illusions vagues et de rêves avides emporte de plus en plus cette démocratie à la recherche de « la vraie république. » A Paris, elle remplace M. Gambetta par M. Sigismond Lacroix; en province, le comte Rampon par M. Chalamet; et partout, dans les élections partielles, c'est la même tendance, la même progression : le radical est préféré au républicain, ou l'intransigeant au radical. Écoutez M. Germain et M. Malric : l'un refuse de présenter de nouveau sa candidature de conseiller général; l'autre a donné sa démission de député; celui-là déclare qu'il répugne aux promesses chimériques ou odieuses sans lesquelles, dit-il, on ne peut plus satisfaire les électeurs ; celui-ci écrit qu'il ne veut plus « voter constamment pour la galerie, n'avoir que la préoccupation de ne pas déplaire aux énergumènes »... Oui, M. Jules Ferry devra se rappeler l'histoire de ces trente ans et les vérités qu'elle a proclamées : si le suffrage universel, incapable de prévoir et de prévenir les catastrophes, peut supporter longtemps un gouvernement qui les prépare, il est brusque, et, dès le premier malheur, dès la première souffrance, il condamne ce gouvernement, il l'abandonne ou le

rejette, sans même considérer le lendemain; et, d'autre part, si le suffrage universel est la force la plus propre par ses instincts à créer une république, c'est aussi la force la plus propre par ses erreurs et par ses excès à la détruire. Vérités qui peuvent servir de prophéties et que, nous autres conservateurs, nous ne pourrons ni ne devrons toujours entendre, les bras croisés...

Que, longtemps ou non, la république ait encore pour soi en France le suffrage universel, il n'en est pas moins certain qu'en Europe elle ne l'a pas ou ne l'a plus : seule l'Allemagne, avec une faveur toute sardonique, lui garde le suffrage que M. de Bismarck lui accorda si généreusement par on sait quelle lettre adressée à M. d'Arnim. Pas une alliance, pas une amitié, plus d'égards mêmes! La France doit hélas! à la république d'être partout discréditée, négligée, oubliée aujourd'hui, ou bien suspectée, méprisée, menacée. Même dans cette Afrique à demi sauvage, à peine connue, où la France pouvait se croire libre de développer sa puissance et d'aventurer sa fortune, tout l'avertit qu'on la surveille avec une jalousie irritable et qu'on veut borner ses conquêtes, arrêter ses entreprises. En Egypte, l'Angleterre continue de déposséder peu à peu la France de sa vieille autorité, de sa force et même de ses droits : tout ce que l'Angleterre partageait jadis avec la France au Caire et à Alexandrie, elle s'en empare désormais pour sa propre domination, sans déguisement aucun. L'Italie empêche, en maintenant à Tunis ses capitulations avec celles de l'Angleterre, que l'état de la Tunisie ne change réellement sous nos lois, malgré tant de sacrifices coûteux autant que périlleux. Sur la frontière du Maroc, on dispute à la France, avec une âpreté plus ou moins hostile, la liberté du lendemain : jamais la susceptibilité de l'Espagne n'y fut plus ombrageuse; jamais l'influence de l'Angleterre n'y fut plus active. La rivalité de l'Angleterre ne se contente pas d'épier notre politique à Madagascar, elle y entrave nos desseins. Il n'est pas jusqu'au Congo où la malveillance de l'étranger ne poursuive la France et où les petites nations, aussi bien que les grandes, n'osent lui mesurer l'espace et ne veuillent qu'elle retire le drapeau de M. Savorgnan de Brazza. L'Angleterre négocie à Lisbonne pour préciser la souveraineté du Portugal sur les territoires adjacents aux rives du Congo, vers son embouchure. Pourquoi cette négociation? Est-ce que, dans tous les traités signés par le Portugal et l'Angleterre, il n'est pas déclaré que celle-ci ne prétendait « invalider en rien les droits de la couronne de Portugal sur les territoires de Catbinda et de Molembo »? Et, par ces traités, l'Angleterre s'est-elle jamais réservé autre chose pour son commerce qu'un droit « de communication non restreinte » avec le littoral, « *au un-*

restringed intercourse » ? On peut se demander si, en daignant y « reconnaître » solennellement « la juridiction du Portugal dans certaines limites géographiques », comme a dit lord Granville au Parlement, l'Angleterre ne veut pas se ménager et se procurer l'avantage d'établir son pavillon à l'embouchure du Congo, de ce fleuve déjà parcouru au loin par nos marins et déjà bordé de postes français. Quant à l'Europe, il n'y est bruit que du traité qui unirait dorénavant l'Italie à l'Allemagne et à l'Autriche. Est-ce un traité formel ou simplement une convention verbale? Peu importe. M. Mancini a bien rayé de son discours, dans une édition spéciale, le mot d'alliance qu'il a prononcé à la tribune; mais, ce mot, l'Italie l'a entendu, et les journaux de Berlin, en même temps que les journaux de Rome, affirment qu'écrit ou non, ce traité est si bien une nécessité du présent, une garantie si naturelle et si obligatoire de « la paix européenne », qu'on ne peut pas virtuellement douter de l'union de l'Italie avec les deux empires. Avons-nous besoin de montrer quelle ambition pousse l'Italie dans cette alliance? Qui ne voit quelle nation M. de Bismarck achève d'isoler, en attachant ainsi à l'Allemagne par les liens si peu mystérieux d'un intérêt commun les deux peuples que la France, en 1870, espérait avoir comme alliés? Et qui ne sent, parmi nous, contre qui l'Italie, aux côtés de l'Allemagne et de l'Autriche, tourne la pointe de son épée?

A sa manière, Léon XIII avertit également la république; mais l'avertissement qu'il lui donne est bienfaisant et doux : il l'avertit, par l'exemple d'un grand acte, qu'il est un pacificateur, qu'il a pour toute politique la volonté sage et sainte de pacifier le monde et que si, le méconnaissant, la république persiste à manquer envers lui, envers le catholicisme, à tous les devoirs de la paix, elle ne fera que se nuire encore davantage, en Europe. On se souvient que, le 16 janvier, 1873, Pie IX avait séparé du diocèse de Lausanne le canton de Genève, pour ériger à Genève un vicariat apostolique dont il conféra le titre à Mgr Mermillod, alors curé de Genève et déjà évêque d'Hébron *in partibus infidelium*. Le conseil fédéral avait protesté; le gouvernement de Genève, avec sa rage calviniste et sa fureur radicale, avait menacé de bannissement et d'expropriation Mgr Mermillod. Le 17 février, Mgr Mermillod étai expulsé du territoire de la Suisse. Bientôt le gouvernement de Genève confisquait l'église fondée par Mgr Mermillod ve l'argent des catholiques et il institua un évêché dit « national », dont M. Herzog, disciple bavarois de M. H. Loyson, est l'administrateur. Ce gouvernement, si tyrannique dans la turbulence de sa démocratie, exagéra encore son intolérance : il a interdit à tout prêtre le droit de porter une soutane en public; M. Herzog

lui-même, avec son catholicisme travesti, n'a pu obtenir la faveur de résider dans le canton. Ce conflit qui a troublé une partie de la Suisse, Léon XIII l'apaise aujourd'hui. Par une décision toute conciliante, il a préconisé « évêque de Lausanne et de Genève » Mgr Mermillod; il supprime le vicariat apostolique de Genève : le bref de 1819 redevient la règle pour les quatre cantons de Fribourg, de Vaud, de Neufchâtel et de Genève. Le Pape avait prononcé, dans le consistoire du 13 mars, ces mots qui sont un si sincère témoignage de son cœur : « Nous avons la confiance que l'évêque que nous venons de choisir ira rétablir la paix dans son diocèse, et nous avons le vif désir que la paix s'étende à toute la confédération suisse. » Inspiré de cet esprit même, Mgr Mermillod s'est hâté d'adresser au conseil fédéral cette déclaration, dans une lettre où il lui annonçait expressément la fin de son ancien vicariat apostolique : « Les pouvoirs fédéraux et cantonaux peuvent avoir foi dans le loyal patriotisme avec lequel je veux seconder les vues pacificatrices de Léon XIII et m'acquitter de la mission qu'il me confie. » Il reste que le conseil fédéral révoque la sentence d'exil. Il ne peut le refuser, et cela d'autant moins qu'il a négocié avec Léon XIII cet acte heureux de pacification. Les cantons de Fribourg, de Neufchâtel et de Vaud sanctionnent cet acte. Celui seul de Genève, où M. Carteret souffle toujours la guerre, résiste bruyamment. Mais l'illogisme est vraiment singulier : on a expulsé Mgr Mermillod, parce qu'il était vicaire apostolique de Genève; maintenant qu'il ne l'est plus, on prétend lui tenir fermée encore la porte de la patrie! Et puis, empêcher les catholiques qui forment aujourd'hui à Genève, en dehors de l'État, une communauté libre, de reconnaître un évêque et de l'avoir à Fribourg; les en empêcher, malgré la Constitution qui garantit à tous les citoyens la liberté des cultes, c'est une prétention trop forte. Sans doute, la paix religieuse est un bien dont les radicaux ne veulent pas que l'Etat jouisse; car c'est en excitant les haines religieuses qu'ils gagnent le plus aisément leur popularité; c'est la guerre religieuse qui leur fournit leur moyen le plus sûr d'occuper et de garder le pouvoir. Mais le conseil fédéral doit avoir plus de prudence et d'équité : il ne voudra pas que le canton de Genève perpétue cette agitation et entretienne ce mal au détriment de toute la Suisse. Et tôt, ou tard, il faudra bien qu'à moins d'un aveuglement mortel, la république française imite la république helvétique... Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON

PENDANT LE SIÈGE

RÉFLEXIONS POLITIQUES ET MORALES

A l'heure où les passions politiques livrent à notre magistrature un véritable assaut, lorsqu'on multiplie les combinaisons législatives pour achever sa destruction, il nous a paru intéressant de remettre en lumière une des plus nobles figures dont elle se soit enorgueillie.

Le premier président Gilardin a occupé dans la magistrature française non seulement de grandes fonctions, mais une grande place. La hauteur du caractère, le dévouement sous toutes les formes à la justice et au pays, le goût des travaux philosophiques et littéraires, l'art de bien dire et de bien écrire, l'ardente passion surtout de bien faire, voilà les traits dominants et inoubliables de sa vie, et voilà les exemples que pendant quarante ans, il a donnés aux magistrats qui l'entouraient. D'autres diront si l'exemple était suivi; bornons-nous à souhaiter que les mêmes vertus se retrouvent et se perpétuent au sein de la magistrature nouvelle qu'on nous réserve et que l'étranger ne nous envie pas encore...

La cour de Lyon revendique comme une part de son honneur la mémoire de celui qui a si longtemps partagé, puis dirigé ses travaux, et aujourd'hui son fils, membre à son tour de cette grande compagnie, enrichit ce patrimoine commun de sa famille judiciaire, en publiant une série d'ouvrages importants laissés à sa piété filiale. En dehors des traités scientifiques, dont nous apprécierons la valeur, M. Gilardin fils a bien voulu nous communiquer un écrit d'un cadre plus restreint et qui, à raison de sa forme originale, à raison surtout des circonstances qui l'ont inspiré, nous a paru de nature à exciter un réel intérêt.

Ces *réflexions politiques et morales pendant le siège* nous reportent à de douloureux souvenirs. — On oublie vite en

France, et le passé ne laisse que de bien fugitifs enseignements. Il est sage cependant, pour les esprits sérieux, de scruter les causes de nos malheurs publics; or voici un magistrat qui, au milieu des cruels déchirements de son pays, au moment de ses suprêmes angoisses, va pénétrer les origines mêmes de nos désastres, qui va en demander compte à nos mœurs, à notre éducation nationale, à nos habitudes sociales et privées, à nos institutions politiques. On pourra, sur divers points peut-être, ne pas partager les appréciations de M. Gilardin; mais alors même qu'on serait tenté de faire quelques réserves, et que chacun, suivant la loi de nature, serait enclin à rejeter loin de soi la moindre part individuelle d'une responsabilité collective, il faudra admirer encore cette fermeté d'âme du philosophe, cette hauteur calme et sereine où s'élève sa pensée pendant que le canon tonne, cette austère recherche de la vérité poursuivant dans la restauration du principe moral le salut d'une société chancelante, et l'on songera que la main qui traçait ces pages au retour du champ de bataille, portait une heure avant le brancard de l'infirmier...

M. Gilardin avait été appelé depuis moins de deux ans à la tête de la Cour de Paris, quand nous eûmes à subir le double fléau de l'invasion et de la révolution. Il n'est pas un membre de la magistrature et du barreau qui ne se rappelle avec quel éclat il avait pris possession de ce siège, conquérant tout le monde par sa parole entraînante, retenant tous les respects par sa gravité digne et simple, et toutes les affections par sa bienveillance toujours accueillante.

« Qui ne le voit encore, disait M. le procureur général au « moment de sa retraite, sur ce siège courageusement occupé « jusqu'à la dernière heure, impassible et attentif, écoutant la « plume à la main, et dans son regard, dont l'austère fermeté « eût suffi à contenir tous les écarts, s'il eût pu s'en produire, « laissant glisser un rayon de bonté qui encourageait les humbles, « ou la flamme admiratrice dont les plus hauts étaient flattés?

« Jurisconsulte dans la véritable acception du mot, M. Gilardin « éclairait l'interprétation des textes par l'élévation de sa pensée « philosophique et la justesse de ses considérations morales; « l'élan et la vigueur de son intelligence le portaient naturel- « lement à prendre toutes choses par leurs sommets. A ses yeux, « la décision d'une cour souveraine ne devait pas être seulement « le terme d'un litige, mais aussi un enseignement de doctrine « pour le palais et une leçon morale pour le dehors... »

Le portrait serait achevé s'il n'y manquait un trait. M. Gi-

lardin confessait volontiers son amour pour la parole; il regardait l'art de bien dire comme l'habituel compagnon de l'art de bien faire; il aimait le barreau, notre cher berceau et notre asile à tous, « cette austère école du respect, » disait-il; c'est là qu'il avait obtenu ses premiers succès; c'est là qu'il s'était révélé orateur, aux côtés de Paul Sauzet. Orateur, il l'était en effet, et un grand magistrat, qui fut longtemps son collègue, a pu louer à bon escient « cette voix éloquente, véritable parure d'une cour « de justice à ses jours solennels, cette parole savamment facile, « sévèrement ornée, élégante et sage à la fois. »

Vinrent les jours de deuil; partout s'organisaient les ambulances; les travaux judiciaires étaient suspendus; le Palais de Justice s'ouvrit aux blessés du champ de bataille comme il s'ouvre d'habitude aux blessés de la vie : « Peut-on parler de l'ambu- « lance du Palais sans rappeler, en nommant M. le premier « président Gilardin, celui qui en était l'âme et la vie? Comment « oublier la simplicité austère et tendre avec laquelle, bravant « ses propres souffrances, oubliant jusqu'à ses angoisses pater- « nelles, il faisait à ces pauvres soldats les honneurs de notre « maison? Les jours de bataille, l'ambulance sortait, comme on « disait alors... On allait au bruit du canon... Partout, c'était « le premier président qui marchait en avant, comme à l'au- « dience, mais en tenue de guerre, *in procinctu*, en grandes « guêtres, la croix rouge au bras, portant le brancard, allant « toujours, avec une bravoure naïve, droit devant lui. Baissez- « vous donc, monsieur, lui disait à Champigny un de nos méde- « cins militaires... »

Celui qui, en 1871, rendait ce touchant hommage à notre premier président, se connaît en courage; c'est M. le bâtonnier Rousse...

Tel fut le magistrat; nous voudrions dire encore, en cette insuffisante notice, ce qu'est l'écrivain.

M. Gilardin n'a pas seulement prononcé de belles harangues judiciaires, telles que ses discours sur le sentiment du devoir, sur les traditions, sur l'altération de l'idée de la justice par les sectes de notre temps; ses discours d'installation, son allocution au banquet des avocats pour la cinquantaine de Marie, sa harangue à M. Dufaure pour le remercier du rétablissement de la messe du Saint-Esprit, sont demeurés comme des modèles. Il a en outre publié de son vivant plusieurs ouvrages importants sur *le droit de punir*, sur *la philosophie de l'histoire*, sur *le surnaturel et le mysticisme*, sur *le rôle politique du Parlement*. Il a laissé surtout des œuvres inédites considérables : nous pou-

vons citer notamment ses études très intéressantes sur *la société française et la démocratie*, sur *la souveraineté nationale et le suffrage universel*, une critique de l'ouvrage anglais de Sumner-Maine sur l'ancien droit, un traité sur *la perfectibilité humaine*, une étude médico-légale sur la folie, des recueils de pensées, etc. Mais il convient de s'arrêter à un ouvrage de philosophie qui est assurément l'œuvre capitale du premier président, et qui présente une grande valeur scientifique. La mort a surpris M. Gilardin avant que ce grand travail fût entièrement terminé; mais grâce aux matériaux réunis et aux notes préparées, son fils a pu l'achever et le publier [1].

En étudiant les nombreux systèmes, tant anciens que modernes, sur la science de l'âme, M. Gilardin a été frappé de leur inconsistance, de leurs variations, de leurs contradictions. En faisant à chacun d'eux la part de la vérité et de l'erreur, il s'est attaché à en rectifier les bases, à les réduire à des notions plus exactes et plus simples, à les ramener à l'unité et à donner enfin à la psychologie, à l'aide de la méthode expérimentale, le caractère de toute vraie science, la fixité et la certitude. Sa doctrine repose sur deux théories fondamentales, la théorie de la volonté et la théorie de la sensibilité. Les fonctions de l'âme sont de deux sortes, actives ou passives; active, elle veut; passive, elle sent.

La volonté considérée comme la puissance essentielle et comme l'unique faculté de l'âme, comme la base même de la personnalité et de l'unité psychologique, c'est la théorie de Maine de Biran. M. Gilardin l'adopte, mais il la juge incomplète et il entend la féconder par une alliance avec la théorie des deux sens proposée par le P. Gratry. La sensibilité de l'âme, se confondant avec la passiveté, ne comprend pas seulement les impressions et les notions qui viennent de la nature extérieure, mais encore celles qui proviennent d'une autre source, du monde intellectuel et moral. Elle a ainsi une double origine et s'exerce au moyen de deux sens, un *sens externe* et un *sens interne* ou *divin*, par lesquels l'âme communique d'un côté avec le monde physique, et de l'autre avec le monde métaphysique ou avec Dieu. Telle est, dans sa froide et concise formule, la forte doctrine qui ressort de cette vaste étude et qui s'inspire aux sources les plus pures du spiritualisme chrétien.

C'est sur ces sommets de la pensée, dans ces sphères élevées de la philosophie et de la religion, que M. Gilardin aimait à se

[1] *Considérations sur les divers systèmes de psychologie*, Pedone-Lauriel, éditeur.

recueillir ; à la philosophie, qu'il regardait comme la source de toute science, il demandait le principe de la justice qu'il distribuait ; à la religion, il empruntait les règles du devoir qui ont gouverné sa vie.

Rappelons en terminant quelques mots d'un discours qu'il prononçait en janvier 1849 devant la cour de Montpellier :

« Permettez-moi, disait-il, d'invoquer un souvenir de Rome. Près « de la voie Appienne, la république avait élevé un temple à « l'Honneur et à la Probité. Magistrats, voilà mon culte politique. « Sous le gouvernement que je sers, plus encore sous une répu- « blique française que sous tout autre, l'incomparable prestige « des idées de probité et d'honneur doit, selon moi, donner au « pouvoir sa force, à la vie publique sa valeur, à chacun sa « règle. »

Peut-être un pareil langage est-il encore bon à méditer?...

A. Choppin d'Arnouville.

L'ennemi cerne Paris. La canonnade gronde nuit et jour. Ce n'est plus l'aspect connu de la capitale du plaisir et de la politique. Paris ressemble aujourd'hui à un camp. Sauf un reste languissant de circulation, on ne voit dans les rues que soldats, gardes nationaux, militaires de tout uniforme, qui passent graves et d'un pas mesuré. Aux carrefours, des groupes discourant à demi-voix sur les nouvelles du moment et sur la conduite des opérations de la guerre. Au logis, le foyer est froid et désert. On a éloigné les êtres chéris qu'il fallait mettre à l'abri du péril ; on demeure seul avec le vide et le silence. Plus de lettres des proches et des amis, le cœur est privé d'aliment et ouvert à toutes les inquiétudes. On songe à la part du désastre général qui vous attend, les uns à la position compromise, les autres à la fortune diminuée ou perdue. Les complications effroyables de la durée du siège se dressent devant vous, et une tristesse noire vous saisit, qui se cache de son mieux, parce qu'il faut ne laisser paraître que son courage.

Quelque atteint qu'on puisse être par les événements, ils sont si sanglants et si tragiques, ils jettent si inopinément en face de ce qu'on aurait pris, il y a six semaines, pour autant d'absurdes impossibilités, la république, la faim, l'humiliation de la patrie ; ils

semblent faire une telle question si notre France de l'histoire pourra encore exister demain, que l'on s'oublie, que l'on se croit à peine le droit de ressentir sa souffrance particulière. A quoi d'autre se livrer, si l'on ne tient pas une arme, qu'à laisser saigner son patriotisme. La tête dans les mains, on médite, peut-être comme le vaincu de Mantnurnes, en attendant le dernier coup. Un amer besoin vous presse de réfléchir sur la catastrophe qui accable le pays et de chercher quelles ont pu en être les causes.

Abandonnons-nous au cours de ces réflexions. Puisqu'on ne saurait échapper à sa consternation et à son deuil, l'unique ressource est de s'en occuper, de s'en nourrir, d'y plonger éperdument sa pensée, en tâchant d'en tirer autre chose que ce qui navre, ce qui désole, ce qui meurtrit.

*
* *

Les causes prochaines de l'affreuse calamité du pays, qui pourrait les ignorer? Elles sont patentes à tous les yeux. Elles se résument dans la guerre mal préparée, mal déclarée et mal conduite. Une série de fautes dont le poids pèse d'une manière inexorable sur la politique a fait tous nos malheurs. On les voit si clairement se suivre, s'aggraver les unes par les autres et amener la situation où nous sommes, qu'une démonstration de théorème géométrique ne serait pas plus parfaite, et que la chute de l'empire, il faut bien le dire à la décharge d'un coup de main populaire, n'a été que le cas logique et constitutionnel de responsabilité reconnu à l'instant même par la conscience du pays.

Toutes ces propositions se détachent effectivement en pleine lumière et rendent raison des événements : c'est l'inqualifiable aveuglement d'un gouvernement qui entreprend la guerre la plus formidable, sans savoir au juste quelles sont ses forces militaires et sans connaître le moins du monde celles de l'ennemi; c'est l'impéritie d'un commandement supérieur qui dès l'abord a fait naître, par un plan de campagne indécis et par l'éparpillement de la ligne d'attaque, des chances presque inévitables de défaite; c'est l'inhabileté de chefs militaires du second ordre qui se sont laissés surprendre ou qui ont accepté un combat trop évidemment disproportionné; c'est enfin la tactique pitoyable à laquelle est due la capitulation de Sedan, ce pendant dépassé de Sadowa, cet affront le plus lamentable qu'aient jamais eu à subir les armes de la France. Nous rappelons les faits en nous épargnant la douleur d'y mettre des noms. Voilà en quelques traits l'explication de notre

désastre. Voilà comment en quelques semaines, au milieu d'une prospérité inouïe, un empire s'est effondré, et comment, en proie à l'invasion de près d'un million de soldats, un pays qui aurait pu mettre bien plus d'un million de soldats sur pied se trouve à deux doigts de sa perte.

Mais si derrière les causes immédiates il y en a presque toujours d'autres plus profondes qui soient nécessaires à découvrir pour avoir l'intelligence complète des grands événements, il convient d'entrer dans cette recherche et de voir si la nation, par elle-même ou par des tendances quelconques de son gouvernement, n'aurait pas été pour quelque chose, peut-être pour beaucoup, dans les épreuves cruelles qui lui sont infligées.

Puisqu'il s'agit de guerre, c'est au soldat qu'il faut d'abord regarder. Qu'était chez nous le soldat? Était-on sûr qu'il dut tenir au feu? Etait-il rompu à la discipline? Avait-il l'esprit et les vertus militaires? Abstraction faite du nombre, était-il ce qu'on devait attendre pour la continuation des gloires de notre drapeau? Il est dur d'avoir à se demander cela en France, et pourtant ce point s'offre comme le premier qu'on ne puisse se dispenser de considérer.

Les révélations, si l'on prend garde à l'ensemble des faits, seraient fort diverses. Ici le soldat a combattu un contre quatre, en faisant front courageusement à l'ennemi et en prouvant que l'héroïsme n'a pas dégénéré dans nos armées. Ailleurs la scène aurait été toute différente : un voile serait à jeter, pour l'honneur du nom français, sur d'indignes combattants que n'aurait pu électriser la vue du drapeau et qui lâchement auraient fui, jetant leurs armes. Ces trahisons du devoir, tranchons le mot, ces crimes militaires, auraient-ils été en petit nombre? Ne seraient-ce que des exceptions qui ne mériteraient pas de compter? C'est ce que nous saurons quand d'autres moments auront permis de recueillir l'histoire véridique de la campagne. Toujours est-il que la France n'était pas habituée à enregistrer de pareils manquements, qu'ils peuvent avoir la valeur d'un symptôme, et que leur constatation acquerrait plus de gravité par ce que nous entendons raconter de beaucoup d'actes étranges d'indiscipline. Hâtons-nous d'observer que, depuis l'appel des gardes mobiles des départements, depuis que cette saine et vaillante jeunesse des champs est venue donner à la défense nationale un appui si nécessaire, la compression du patriotisme ambiant et l'entraînement de l'exemple ont raffermi, chez les douteux, le sentiment militaire. Croyons, nous ne demandons pas mieux, que toutes les dispositions sont celles du courage et du devoir. Ne jugeons notre armée, nous y consentons,

que par les intrépides régiments de Metz et par les garnisons héroïques de Strasbourg, de Bitche, de Phalsbourg, de Toul et de Verdun. Que le monde n'ait pas à retirer au soldat français sa haute opinion et son estime. Il n'en est pas moins vrai que quelque altération du soldat a pu être remarquée du côté de la religion du drapeau ou de la discipline, et que cette remarque aura plus tard à faire apprécier, par des hommes d'État attentifs, les circonstances du dedans ou du dehors de la vie militaire propres à l'expliquer.

Ce qui est sauf, ce qui demeure sans tache, éprouvons-en une satisfaction patriotique, c'est l'honneur de nos officiers. En eux vivent toujours les fortes et brillantes traditions de l'esprit militaire. L'idéal élevé du drapeau, le fier sentiment de l'ancienne chevalerie, quelque chose du gentilhomme la main sur le pommeau de son épée et de la vigueur romaine du décurion, le stoïcisme accompli du devoir militaire, c'est par ces qualités que les officiers français se distinguent. Grâce à eux principalement, la profession des armes en reçoit une sorte de poétisation éclatante et de représentation du culte de la patrie qui en fait, au titre d'une préséance noblement consentie par nos mœurs, la première des professions. Tout indique que, dans la guerre actuelle, nos officiers ont gardé le lustre de ces belles qualités. Nous sommes persuadé que les récits des divers combats, quand on les aura avec leurs détails, ne feront que mettre plus au jour les immenses services rendus par tous ces chefs intermédiaires qui, placés plus près du soldat, l'animent, l'enlèvent, lui communiquent leur élan et sont les inspirateurs directs de sa bravoure, de son mépris du danger et de la mort, de ses vertus du champ de bataille. Là, bien certainement, la patrie continuera de ne trouver place qu'à son juste orgueil.

Si nous remontons maintenant jusqu'à la tête de l'armée, que dire de ses généraux? La réponse sera plus difficile. Pour juger un certain nombre d'entre eux en complète connaissance de cause, des informations plus exactes que celles que nous possédons seraient nécessaires. Cependant l'opinion n'a pas attendu, et la sentence qu'elle a cru pouvoir prononcer non sans apparence de motifs, il faut en convenir, est assez sévère. S'agirait-il de généraux de cour, qui auraient dû leurs grades à la faveur et qu'elle aurait trop dispensés de la justification des mérites? A supposer qu'il y en ait eu de ceux-là, cette fortune des favoris n'aurait été, à tout prendre, qu'un épisode assez ordinaire de l'histoire des monarchies. Pensez de ces généraux ce que vous voudrez, ce ne serait pas une appréciation à étendre à d'autres. Mais non, en dehors de la catégorie dont nous parlons, l'opinion généralise sa censure. Son grief pénible à reproduire contre des chefs militaires,

dignes d'ailleurs d'une grande estime personnelle, c'est qu'ils auraient été au-dessous de leur mission, qu'ils auraient manqué d'une notable partie des connaissances qu'elle exige. Attachons-nous à préciser sur ce point le sentiment public. A tort ou à raison, on croit que les chefs supérieurs de notre armée ont négligé les études générales que l'art de la guerre nécessite plus que jamais dans un temps où les armements ont changé et où se sont produits des procédés d'attaque ou de défense inusités, des combinaisons stratégiques toutes nouvelles. Ils auraient dormi du sommeil d'Épiménide sur le système à peine modifié de l'ancienne guerre. Topographie si importante du théâtre d'évolution des armées, art de profiter des reliefs et des parties boisées ou bâties du terrain, selon la nature des nouvelles armes, dispositions à prendre pour pouvoir suivre les moindres mouvements de l'ennemi, emploi des procédés de la science pour établir entre les troupes une correspondance instantanée qui imprime l'unité à leur action, il semble qu'à tous ces égards on se soit laissé arriérer, et qu'on ait marché la tête pleine d'une sorte de sublime indifférence. Les allégations iraient même plus loin. Est-ce que les sciences stratégiques ont été assez cultivées? A-t-on recherché les acquisitions de l'esprit qui, dans quelque ordre de travaux que ce soit, élèvent la philosophie de la connaissance au-dessus de la routine du métier? Les facultés ont-elles acquis de la sorte le puissant essor sans lequel il ne peut y avoir de véritable homme de guerre? Car enfin la guerre n'est pas l'affaire d'un caporal de reîtres. Si l'on a reconnu de tout temps qu'elle avait son génie, qu'il lui fallait l'intuition rapide qui tâte, dans un moment donné, le secret de la force ou de la faiblesse des masses d'hommes mises en présence et devine le mécanisme de la victoire, si c'est d'art et de science que la stratégie et la tactique se composent, sans attendre des Alexandre, des César, des Turenne, des Napoléon, que la nature ne donne pas tous les jours, on doit bien réclamer de ceux à qui sont confiées les grandes épées de commandement les labeurs de l'esprit qui initient à l'art et procurent la science. Du bagage scientifique, on devra en mettre plus que jamais, croyons-le bien, dans les bagages militaires. Or, de ce côté, on a trouvé prise à des conjectures peu favorables contre beaucoup de nos généraux. Quand on les a comparés aux généraux de l'Allemagne, chez qui le savoir est si étendu et qui ont surabondamment montré le parti pratique à en tirer sur le champ de bataille, quand on les a rapprochés surtout de ce de Moltke, érudit obstiné, académicien émérite ès sciences et arts militaires, penché méditativement comme un silencieux joueur sur l'échiquier de la guerre, il a été

difficile de se dérober à la conviction qu'ils pouvaient éprouver un désavantage marqué. En songeant aux uns et aux autres, on a pu avoir l'idée d'un concours trop inégal entre simples amateurs et véritables artistes de la guerre. Nous chercherions en vain à le taire devant l'affirmation unanime de l'opinion : l'infériorité de nos généraux, voilà une de nos grandes plaies. Voilà, dans la fatale campagne des derniers jours de l'empire, une des explications les plus accréditées de nos échecs. Mettons hors de cause, bien entendu, les chefs; il y en aura plus d'un qui auront jeté de glorieux reflets sur le drapeau de la défense nationale. Mais, après cet entier hommage rendu et cette demi-consolation patriotique retrouvée, sachons nous placer en face de la triste vérité, scrutons-la, tirons-en les déductions, les enseignements qui nous importent.

D'où vient qu'il en a été ainsi? Pourquoi les sciences militaires ont-elles trouvé si peu de studieux adeptes parmi ceux dont le soin devait être de s'y adonner? Comment s'est-il fait que l'on s'en soit trop tenu à l'ordinaire du métier, à l'horizon borné des connaissances professionnelles, à la floraison commune de l'esprit troupier, au rôle sans éclat de la médiocrité?

De quelque réserve de langage que l'on soit jaloux, on ne peut s'empêcher de dire que le blâme ne saurait être épargné ici au pouvoir. C'était à lui d'entretenir, au moyen des règles qui devaient gouverner l'avancement militaire, la pratique des fortes et hautes études. Si tout le monde avait été bien convaincu qu'en donnant une étendue brillante à son instruction, on se faisait un titre certain pour conquérir des grades, l'ambition naturelle de s'élever aurait fait le reste. Voici en effet ce qui arrive, dès qu'il est de notoriété que le talent emporte les positions, et qu'aux mérites exceptionnels appartiennent de droit les premiers postes. Ce beau fait se produit que l'émulation connaît un double aiguillon. On ne cède pas seulement au motif intéressé d'avancer sa carrière : on écoute au fond de soi les sollicitations d'un instinct plus généreux; on tend, fût-ce par une inspiration inconsciente, à ce qui peut élever au-dessus de la foule, à ce qui fait les hommes d'élite, à ce qui dirige vers les lointains entrevus et séduisants de la renommée et de la gloire; et, grâce au concours largement ouvert dans un pays où ne manquent ni les vocations heureuses, ni le secours des traditions, ni la facilité des voies de s'instruire, une brillante lignée d'hommes vraiment destinés aux positions supérieures peut être promise sans interruption à la patrie. Il appartenait au gouvernement de seconder dans l'armée un mouvement si important vers l'instruction. Il devait faire en sorte que la décadence des larges études ne devînt point, parmi nous, une dégé-

nérescence du génie militaire. Pour avoir oublié ces soins, il a gravement failli, et quelqu'une des sanctions de sa responsabilité a pu se lire entre les lignes à jamais maudites de la capitulation de Sedan.

En cherchant bien toutefois, on trouverait plus d'un coupable. Le pays lui-même ne serait pas à absoudre de sa pénurie en hommes supérieurs, si par ses mœurs générales il avait contribué à l'amener.

Ici serait peut-être à recueillir le mot encore le plus vrai de la situation. Pour qui voudra envisager d'un ferme coup d'œil la France présente, force sera de convenir, quoi que puisse coûter l'aveu, que nos mœurs se sont peu prêtées à l'éclosion des vocations pleines et viriles. Ce qui fait que les esprits ne se livrent plus aux patients travaux qui fondent les vrais mérites, et, en quelque genre que ce soit, créent la supériorité, c'est qu'une certaine disposition morale s'est retirée de nous. L'homme ne s'estime plus ce qu'il vaut, vu dans les hauteurs pures et désintéressées de sa nature. Il ne vise plus tant au mérite qu'il ne se rabat sur le succès. La course au clocher qu'il entreprend pour parvenir veut s'épargner la longueur du temps et les aspérités du chemin. Pourquoi préparer et mûrir l'avenir par des travaux répartis sur un grand nombre d'années? Pourquoi employer à l'œuvre successivement les facultés si inventives de la jeunesse et l'âge de la virilité si disposé au classement méthodique et régulier des connaissances? Pourquoi ces soins prolongés qui font acquérir à l'esprit la vigueur, la fécondité, la richesse, la trempe, le ressort, l'étendue, qui forment le génie, en un mot, car c'est une erreur de croire que le génie n'ait pas à sortir du travail? Pourquoi tout cela, quand c'est non de demain mais d'aujourd'hui qu'il s'agit, quand réussir est le seul programme, quand on veut cueillir le fruit tout de suite, au risque de sa verdeur et de son âpreté. Imagine-t-on ce que cette hâte effrénée, cette impatience de jouir, cette appétence exclusive du succès, entraînent de déformation des caractères? Qu'on juge de ce que peut, à la longue, laisser de vaillant et d'élevé dans l'homme l'habitude de ne pas compter avec lui-même pour grandir intellectuellement et moralement, et de ne compter qu'avec les circonstances extérieures pour se faufiler par le trajet le plus court à une position convoitée. La fierté du front, la généreuse indépendance du caractère, la mâle sincérité, la résolution inflexible du devoir, la susceptibilité exquise d'une conscience ennemie de ce qui est bas et honteux, ces splendides attributs humains cèdent la place aux inconsciences, aux tiédeurs, aux souplesses versatiles d'un esprit jaloux de plaire et appliqué à démêler en tout la chance

la plus profitable; finalement, une certaine empreinte reste qui sent la dégénérescence et la servilité. Supposez que les caractères dont nous parlons se rencontrent communément et que les mœurs en reçoivent leur physionomie principale, quelle société aurez-vous? Hélas! celle, ni bonne ni mauvaise, que nous avons sous les yeux. On ne pourra pas précisément dire que la vertu y soit reniée. Seulement elle y est confessée dans les nuages du ciel et suspendue à une hauteur infinie au-dessus des têtes comme un idéal irréalisable; son culte est reconnu, mais avec dispense facile et plénière de la pratique. Dans cette molle atmosphère de la vie sociale, les hommes prennent volontiers le pli de la frivolité et du plaisir, s'abandonnent aux aises commodes de la médiocrité pour tout ce qui ne touche pas aux places ou à la fortune, et entretiennent les habitudes relâchées d'un milieu qui les rapetisse. La taille a baissé; rien de grand ne tend à dépasser la mesure commune. Voilà le fait, voilà pourquoi les hommes supérieurs ne se montrent plus. Et l'état militaire est tellement un champ de développement des plus nobles parties de la nature humaine, qu'il est d'expérience, ce que prouverait toute l'histoire, que, quand le mot de défaillance est à prononcer contre une société, c'est dans les armées qu'éclatent, çà et là, les premiers et les plus irrécusables symptômes des viriles énergies qui sont tombées.

De l'armée, l'attention se reporte ainsi sur nos mœurs, sur l'état général du pays, pour y trouver le sujet de sérieuses méditations.

∴

Voulons-nous enrayer le mouvement qui nous précipite? Voulons-nous rendre ses anciens titres à cette société française qui fut l'honneur du monde civilisé? Voulons-nous, il faut en venir à cette question, ne pas périr, car ce serait périr, je suppose, que de descendre au rang d'une puissance secondaire qui ne compterait presque plus dans les conseils de l'Europe, et sur laquelle demeurerait irréparablement empreint le stigmate ignominieux du vaincu? Ne cherchons point la recette de nous relever auprès des empiriques de constitution politique, qui ont déjà fait tant de mal et qui en feraient plus encore. L'erreur de presque toutes les écoles, de presque tous les partis, a été de croire que les formes politiques renfermaient la vie entière de la société. Elles ont sans doute leur importance relative, qui est fort grande, et il n'est pas indifférent, à coup sûr, pour le corps social, quand on attend de lui un effort vigoureux de régénération, d'être en république ou en

monarchie. Mais au sein d'une nation déprimée et affaiblie, le jeu des causes morales domine tout; l'office des formes politiques n'est que de leur venir en aide. Si cela est vrai, comme on n'en peut guère douter, nous aurions avant tout à nous enquérir du mal qui aurait envahi notre société et par lequel sa force menacerait de décliner, sa vitalité de s'éteindre.

Or, il y a en elle un vice mis à nu pour tous les sages observateurs. Il se révèle avec une évidence propre à convaincre que toutes les dernières crises de notre existence nationale sont venues de lui. Désignons-le, et on verra tout de suite combien il est malaisé d'y porter remède : ce vice, ce mal qui nous ronge, c'est le mépris des lois.

Que penser d'une société où les institutions publiques seraient démantelées de prestige et de respect, où le lien de l'obéissance civile ne tiendrait plus guère pour un grand nombre qu'à la présence de la force, et où chacun, au lieu de se soumettre de bon cœur aux lois, se ferait le querelleur sans merci et sans fin du pouvoir dont elles émanent? Ne devra-t-on pas dire qu'une telle société est en permanence sur le bord d'une émeute ou d'une révolution, ou pour employer des termes encore plus exacts, qu'elle représente moins un état réglé qu'une émeute continuelle. Eh bien, cette société désorientée de son premier principe, la foi à la loi, on entreprendrait en vain de le nier, c'est la nôtre. En France, tout ce que nous voyons des tristes suites qui se manifestent non seulement par une périodicité funeste de révolutions, mais encore par nos échecs militaires et par des coups si grièvement portés à notre grandeur nationale, ne fait que dériver de cette cause générale que parmi nous les institutions et les lois n'ont pas titre, pour ainsi dire, et sont de toute part exposées à l'indifférence, à la désaffection, à la désobéissance, au mépris. Le vrai politique, sachant que la société repose sur les conditions d'un ordre moral, ne s'y trompera pas. Il verra très clairement que, sous les divers gouvernements que nous avons eus depuis plus de soixante ans, les institutions et les lois avaient en général une portée libérale et protectrice, mais que ce sont les institutions et les lois, abstraction faite de leur bonté plus ou moins grande, auxquelles nous n'avons jamais su nous attacher. République ou empire, l'ordre moral veut que la chaîne toujours sacrée d'un devoir relie l'obéissance du sujet à l'autorité du souverain. La loi n'est que la formule de ce devoir. Mépriser la loi, c'est tout simplement tenir le devoir en mépris. Que cette malignité ait eu une fois l'entrée de la conscience, elle s'attaque insensiblement à tout dans la vie privée comme dans la vie publique; elle mine toute nature de relations; elle discrédite

de proche en proche ces autres lois qui s'appellent probité, honneur, délicatesse, vertu, fidélité, charité, dévouement; tranchons le mot, elle énerve l'homme tout entier; et, sans que nous en soyons là sans doute, tant s'en faut, car nous avons dans nos mœurs plus de parties ébréchées que ruinées, logiquement c'est le même dissolvant qui ferait le mauvais fils, le mauvais frère, le mauvais époux, le mauvais travailleur, le mauvais riche, le mauvais pauvre, le mauvais serviteur, le mauvais soldat, le mauvais citoyen.

Comment! on croira qu'un peuple pourrait, par des habitudes invétérées, devenir réfractaire à l'autorité des institutions et des lois, et qu'il serait possible encore aux citoyens de garder, comme hommes, une intacte moralité? J'attends le moraliste équivoque qui nous fera cette distinction entre l'homme et le citoyen. Pauvres esprits qui pourraient penser que l'homme, créé par Dieu pour vivre toujours sous l'empire d'une règle, ne se met pas en révolte contre son destin et ne se dépravе pas, lorsqu'il s'accoutume à refuser son respect à celles de ces règles qui, comme les lois, lui sont le plus positivement exprimées, et en présence desquelles, sans ambiguïté possible, subsiste sa responsabilité de tous les instants.

Niera-t-on que le manque de respect envers la loi soit, comme nous l'avons annoncé, le trait caractéristique de notre société française? Nous demanderions qu'on voulût bien en juger par comparaison. Un rapprochement fort instructif serait à faire entre la France et les nations voisines, notamment l'Angleterre.

Qu'on voie combien l'Anglais, malgré l'indomptable essor de personnalité de la race anglo-saxonne, plie docilement sous le commandement de la loi, et compose de son respect des institutions son pieux amour de la patrie. Les Anglais n'ont pas changé depuis le temps où Burke écrivait : « Nous avons pour nos institutions civiles le respect que la nature nous indique pour les individus, à raison de leur âge ou de leurs ancêtres. » Il n'est pas besoin de contrainte extérieure pour que, en Angleterre, on obéisse sur-le-champ à l'injonction faite au nom de la loi. La baguette levée du constable, un geste y suffit. Si l'officier de la loi rencontrait une résistance, tous les passants se joindraient à lui pour la faire cesser. On sent que, dans cette saine et vigoureuse société, la loi tire du fond des esprits qui la révèrent comme une religion civile sa force invincible et inéluctable. Le respect de la loi y est porté si loin, que la loi a beau être défectueuse et affectée de vices qui en rendent la pratique gênante, onéreuse, tyrannique, l'Anglais ne veut pas la changer : elle est sa loi, il tient étroitement à elle comme à son bien, il l'honore et il se fait gloire de s'y conformer;

il serait plutôt tenté de contester ses imperfections que de souhaiter trop haut son perfectionnement. Par exemple, il supporte l'organisation judiciaire la plus incommode. Il prend son parti d'un droit civil obscur, noyé dans d'énormes volumes in-folio de collections de jurisprudence, et demeurant une énigme pour tout autre que l'avocat ou le juge qui ont pâli à en faire l'étude. Nos codes d'un usage si facile et d'une si précieuse simplicité ne lui donnent pas la moindre envie de recéper ses épines juridiques. On s'en tirera comme on pourra. Tout le monde n'est pas de la force d'O'Connel, qui se vantait de pouvoir conduire un char attelé de quatre chevaux à travers le dédale de la légalité. Que les Samuel Romilly, les Brougham et autres jurisconsultes de renom y trouvent l'occasion de magnifiques revenus, et que l'Anglais, réduit à des procès aussi enchevêtrés que dispendieux, y sue à la peine, tout semble pour le mieux afin que les lois de la vieille Angleterre, que tout bon Anglais doit respecter et chérir, ne soient pas reniées. Et pourtant le pays où la loi est entourée de cette confiance, où elle apparaît comme une arche sainte et vénérée, est celui où l'inégalité sociale marque le plus, où tranche le plus dur contraste de l'extrême opulence avec l'extrême misère, où le règne de l'aristocratie aurait pu déposer dans les mœurs des ferments plus inquiets, plus jaloux, et où il semble que la loi aurait été plus exposée à perdre l'attraction sympathique qui lui vient surtout de ce qu'elle se pose sur les têtes comme un niveau d'équité. Tels étant les sentiments du peuple anglais, ne soyons pas surpris qu'ils entretiennent un État bien ordonné, dans lequel les lois spontanément obéies n'ont pas de difficulté à régir tous les rapports des citoyens.

Cent fois on a représenté combien nos mœurs différaient, sous ce rapport, de celles de l'Angleterre. Il serait oiseux de s'y appesantir par le détail. Qu'il nous suffise d'observer que chez nous le paroissien discute impitoyablement son curé; l'habitant de la commune, son maire; le soldat, son officier; l'employé, son chef; le commis, son patron; le serviteur, son maître; que la disposition d'esprit constante des Français est celle d'un antagonisme à mille faces contre l'autorité, de quelque manière que celle-ci se produise; et qu'avant tout la manie de regimber, l'opposition sans merci, s'exercent, dans la sphère la plus large, contre les dépositaires du pouvoir. Suivez d'un peu près la conversation d'un Français, vous ne serez pas longtemps à découvrir qu'elle tourne, par le premier sentier venu, au dénigrement de quelque supérieur, et que c'est là ce qui en fait l'agrément favori, le sel préféré, le plus naïf épanouissement. Quel miracle ne serait-ce pas qu'au milieu de semblables habitudes, les pouvoirs publics

étant si communément attaqués et honnis, les lois pussent échapper à d'insatiables fantaisies de critique, et ne fussent pas destituées du respect qui est à la fois leur parure extérieure et leur principal appui!

Nos institutions nouvelles, ont contribué beaucoup, ne craignons pas de l'affirmer, à l'affaiblissement du respect pour la loi. Jamais temps ne firent mieux voir combien, pour la stabilité sociale, les mœurs ont besoin d'ajouter leur vertu à celle des institutions publiques.

Il y a pour les peuples deux manières d'user de la liberté. L'une est de pratiquer la liberté sous l'égide d'une morale publique qui retient chacun attaché au devoir, qui consacre les hiérarchies dans la famille, dans le monde, dans l'État, et qui, en mettant les citoyens d'accord sur les sentiments et les vérités propres à produire les mérites de l'honneur, de l'équité et du bien dans les actions, range tout au sein de la paix, de l'activité féconde et de l'ordre. La liberté, s'appuyant ainsi sur les bonnes mœurs, est le plus inestimable bienfait dont une nation puisse jouir. Mais la liberté sans les bonnes mœurs n'a plus les mêmes effets. Cette autre manière d'en user peut être, à des degrés différents selon les circonstances, fort pernicieuse.

Cela se comprend. La liberté, dit très bien M. Le Play, « n'est pas un de ces principes fondamentaux qui, comme la religion, la propriété et la famille, élèvent, par une force qui leur est propre, les peuples à la vertu[1] ». Elle n'est pas autre chose que l'homme livré à lui-même et pouvant agir au gré de ses penchants, sans rencontrer dans l'organisation de l'autorité publique des entraves. S'il faut la définir en deux mots, c'est la plus haute puissance de l'individu. Elle est un grand bien quand l'individu est bon, mais quelles sont les suites quand il est mauvais? Qu'arrive-t-il si l'homme, au lieu d'être animé d'une volonté droite, cadrant avec les nécessités de l'ordre, cède à des instincts déréglés qui peuvent engendrer dans la cité la discorde, le choc violent, la désagrégation des forces sociales, l'anarchie? Remarquez que la liberté donne mille moyens aux sentiments qui peuvent troubler l'ordre de se faire jour, soit par le large champ ouvert à l'activité individuelle, soit par le rôle des pouvoirs publics ôtant les précautions et les garanties du bien. Sous ce double courant des faits, d'une part, l'individu exaltant les passions qui l'arrachent aux liens des pures et saintes idées du devoir, d'autre part, la puissance publique faisant tomber devant lui toutes les barrières, il est manifeste que l'esprit du mal peut

[1] *La Réforme sociale*, t. II, p. 182.

prendre possession de la société, et que la liberté sert alors directement aux ravages. Ne calomnions jamais la liberté, mais n'ayons pas non plus pour elle, comme si la licence ne pouvait venir à sa suite, un engouement aveugle et ridicule. Tout dépend du bon usage qu'on est capable d'en faire. La liberté, sans les bonnes mœurs, serait plus nuisible qu'utile; elle trouverait dans les profondeurs viciées de la nature humaine une inclination nécessaire vers le désordre; elle deviendrait, tout esprit philosophique tirera sans hésiter cette conclusion, une puissance coalisée du mal.

Pour en revenir à ce qui nous touche, nous avons vu le principe de liberté servir d'auxiliaire à des tendances regrettables de nos mœurs. Il a dû arriver alors que l'État souffrît à la fois et des mœurs et du mauvais emploi de la liberté. Examinons sincèrement ce qu'ont été parmi nous la tribune et la presse. L'assertion qui précède sera entièrement justifiée.

La tribune, ardemment aimée par notre nation curieuse de combats et prompte aux séductions de l'éloquence, est l'école même de nos mœurs publiques. Tout le monde en France a les yeux sur elle. Nulle autre préoccupation ne le dispute à celle dont elle est l'objet. On se précipite sur le compte rendu des séances législatives. Pendant que quelques-uns y cherchent l'exposition raisonnée des motifs, des principes, du but de la loi, presque tous y veulent assister à un spectacle de la lutte des partis. Les passions qui se heurtent, les savantes attaques des uns, les habiles défenses des autres, les objurgations véhémentes, les insinuations, les défis, l'à-propos hardi des interruptions, les ripostes acérées, les rumeurs diverses qui agitent l'Assemblée, l'applaudissement chaleureux, le rire aiguisé d'ironie, la protestation courroucée, le tumulte enfin dans lequel la délibération se perd, tout ce tableau animé et palpitant d'une vie violente est mis chaque matin sous les regards du Français. Notre plaisir est de suivre les mouvements de cette rencontre des partis, de juger des bons et des mauvais coups, de nous émouvoir aux alternatives de la bataille. De là pourrait sortir un enseignement plein de moralité et de grandeur, si la lutte des partis se passait avec dignité au-dessous de la constitution loyalement jurée. Les principes de justice, du sein desquels doit s'élever l'œuvre du législateur, trouveraient d'éminents interprètes qui rallieraient aisément les esprits, et qui prépareraient la puissance morale des lois par la persuasion de la sagesse dont elles auraient été le fruit. Le débat ne porterait guère que sur des points secondaires d'application, ce qui n'offrirait pas aux passions un bien vif aliment, ou que sur les intérêts généraux de la politique, ce qui ne ferait que tenir en perpétuel éveil les grands sentiments d'honneur et de

patriotisme que de bonnes institutions ne doivent pas laisser sommeiller dans les âmes. Quelle ne serait pas sur les mœurs l'efficacité d'une tribune du haut de laquelle on n'entendrait que ce langage? Quelle heureuse éducation ne donnerait-elle pas au pays? Combien ne répandrait-elle pas de maximes, de convictions, de dispositions de l'esprit public propres à affermir l'ordre, et à cimenter entre les citoyens une solidarité garante de la paix?

Mais, est-ce là ce qu'a fait parmi nous la tribune? N'a-t-elle pas fait le contraire? Ce que sans cesse nous y avons vu, c'est la chose qui pouvait le plus troubler les idées d'une nation et nuire au respect des lois : la lutte révolutionnaire. Je me demande si on pouvait mieux s'y prendre pour fausser les sentiments que les citoyens doivent porter à la loi, que de poser sur quelque proposition de loi, sur quelque débat que ce fut, l'éternelle question de parti, de ne se décider en rien que par un motif révolutionnaire, de faire à tout ce qui venait du pouvoir une opposition sans trêve et sans mesure, et de jeter ainsi à pleines mains dans le berceau des lois les serpents de la méfiance, de la haine et du mépris[1]. Comment une nation verrait-elle dans ses lois l'invulnérable autorité que la confiance accorde et d'où naît le respect, si tous les jours la tribune lui apprend à les tenir pour suspectes et les injurie? Joignez à cela le ton même de la discussion parlementaire qui a dû s'altérer, du moment que c'était la passion révolutionnaire qui marchait au combat. Plus de ces calmes délibérations dont la dignité répond à la destination des lois. Une dispute aigre et tournant aux personnalités ne les a que trop souvent remplacées, en faisant à l'honneur une obligation de se tenir perpétuellement sur ses gardes, et en soulevant le cliquetis des armes derrière l'enceinte politique où ne devaient se rencontrer que l'idée contre l'idée, la parole contre la parole. C'est ainsi que la tribune, infidèle pour ainsi dire à sa mission, a desservi la cause des lois, qui était si bien la sienne. Mais ce sont nos mœurs qu'il faut en accuser plus qu'elle. Nos mœurs en ont été l'occasion, nos mœurs qui nous inculquent des goûts de dénigrement et de querelle, des instincts permanents d'opposition, des manies révolutionnaires, et qui malheureusement nous ont trouvés divisés en plusieurs partis

[1] On n'a pas cessé de faire ce qui se faisait sous le gouvernement de la Restauration. Armand Carrel retraçait ainsi avec vérité l'esprit de la lutte politique : « Toute la politique, pour les journaux comme pour l'opposition dans les Chambres, consistait à toujours vouloir ce que les hommes de la Restauration ne voulaient pas, à repousser tout bienfait offert par eux, comme cachant une trahison secrète; en un mot, à leur rendre tout gouvernement impossible. » (Arm. Carrel, *National* du 5 septembre 1830.)

acharnés à se supplanter les uns les autres à la tête du gouvernement.

Et la presse? A-t-elle mérité du pays, elle dont l'office aurait pu être de reproduire dans nos sociétés modernes, avec une bien autre étendue et avec un procédé merveilleux de fonctionnement, l'institution morale de la censure, comme dans le monde antique? A Dieu ne plaise que je me porte l'adversaire de la presse, non plus que de la tribune dont je parlais tout à l'heure. Ces organes d'un peuple libre sont estimables par-dessus tout pour ceux qui savent mettre à la dignité humaine son prix. Ayons la tribune, afin que la nation fasse elle-même ses lois, gère elle-même ses affaires. Ayons la presse, afin que la pensée de la nation s'exprime sous toutes les formes et à tout instant, et que le gouvernement invisible de l'opinion passe dans l'action extérieure des pouvoirs publics de la société. En dehors de ces deux institutions, le gouvernement risquerait trop de n'être qu'oppressive tyrannie. Mais à la presse aussi il faut demander si elle nous a bien présenté ce qu'on attendait d'elle, et c'est ici que les bons citoyens ont profondément à déplorer la manière dont nos mœurs ont fait employer à contresens ce qui devait être un instrument du bien public. Ceci n'est pas à dire seulement des dernières années, c'est bien plus haut qu'il y aurait à remonter. Toujours s'est placée en première ligne l'influence de la même cause : la poursuite d'un but révolutionnaire. La presse a fait une guerre à mort au pouvoir, voilà quel a été, en prenant la situation générale, son objectif. Éclairer les esprits, dénoncer les abus, tenir le gouvernement dans la bonne route, faire de la publicité la démonstration quotidienne et la garantie de la marche des choses en conformité des lois, assainir enfin partout la société par des jets vigoureux des lumière, ce ministère qui lui appartenait, la presse ne s'en est que médiocrement souciée : elle a vaqué de préférence à d'autres soins. Comme elle était en quête des abus, principalement pour s'en faire un moyen d'agression contre le gouvernement, elle a trouvé que la récolte des abus imaginaires était aussi bonne que celle des abus réels [1]. On l'a vue chargeant toujours le tableau, forçant la proportion de choses, conjecturant le mal plutôt que le bien, ne supposant au pouvoir que des torts et s'appliquant, avec un art infini et nouveau de conjuration politique, à décrier sans relâche les institutions. Sous les coups renouvelés chaque jour de ce bélier dirigé contre l'autorité, qu'a dû devenir l'autorité? Une ruine. La

[1] Tam ficti pravique tenax quam nuntia veri.
(Virgile, *Énéide*, lib. IV, vers. 188.)

relation naturelle entre les citoyens et le pouvoir a été altérée, les habitudes de l'obéissance civile se sont perverties, les lois ont perdu une partie de leur nerf et de leur prestige. Par un juste sentiment des besoins de la position où elle s'était retranchée, la presse a réclamé des immunités sans limite. Il fallait bien qu'elle cherchât à se mettre au-dessus des lois, puisque son effort s'était tourné contre les lois mêmes, et que, tous les jours, elle en minait dans le cœur des citoyens la puissance. Moins avide de domination révolutionnaire, elle aurait été moins postulante d'extrême liberté. Voulant davantage l'ordre, elle aurait mieux accepté des règles. S'inspirant d'un patriotisme sans prévention de parti, elle aurait compris combien l'intérêt général du respect des lois était lié à sa propre discipline.

Il est surtout dans nos mœurs nouvelles une presse spéciale, celle qu'on nomme la petite presse, qui a exercé au détriment des sources du respect une action singulièrement démoralisatrice. Naguère quelques-uns pensaient que la petite presse allait être un utile dérivatif de la grande. Ils doivent être aujourd'hui bien revenus de leur erreur. Loin que cette seconde presse ait changé la direction des esprits, en faisant oublier la politique pour l'anecdote, pour les malices légères de la plume, pour l'aliment frivole offert à l'amusement des lecteurs, la politique n'a fait que lui devoir un nouvel et formidable engin de guerre. La petite presse a été une mitrailleuse qui semait les balles, tandis que la grosse presse lançait un boulet. A tout prendre, le boulet difficile à pointer passe par-dessus la tête, mais la mitrailleuse, qui vomit ses balles multipliées, élargit sa surface d'atteinte et frappe de nombreuses victimes. Il est arrivé que la petite presse, dont le succès pouvait venir de l'usage mordant de la personnalité, n'a pas eu de plus belle spéculation à faire que d'installer la personnalité en plein monde politique. Elle n'y a pas manqué. La politique en a décuplé son mal et ses ravages. Telle discussion sérieuse dans les grands journaux pouvait n'émouvoir que faiblement un lecteur même prévenu. De toute façon, elle avait un correctif dans la contradiction qui allait lui être opposée. Mais, par les mille artifices d'une rédaction qui semblait ne viser qu'à être un élégant badinage d'esprit, par l'épigramme, par l'allusion, par l'insinuation fine, par le sarcasme joyeux, par toute la grenaille qui remplissait sa fronde, la petite presse a été complètement maîtresse du terrain. Elle a diffamé à couvert, genre le plus redoutable de diffamation, et elle a fait servir les grâces de l'esprit à diffamer, ce qui lui a ménagé des complices parmi tout ce public si nombreux en France que gagnent quelques pages spirituelles et que le rire entraîne. D'un sujet à

l'autre la petite presse a porté le même procédé de dérision. Sur son chemin, elle n'a presque rien épargné. A y bien voir, elle a répandu jusque sur la morale une teinte moqueuse. Elle a notamment composé une sorte de flatteuse importance à une classe dégradée de courtisanes dont elle recueillait gaiement la chronique, sans souci des hontes, des impuretés et des flétrissures. Qui donc d'honnête et de sensé pourrait ne pas voir combien par de telles habitudes de publicité a été servie une opposition s'attaquant à tout et a été tué le respect? Est-il possible qu'une nation conserve le goût de l'ordre et l'amour des lois, quand tous les matins on lui propose agréablement l'amnistie du vice et on lui infuse l'esprit de raillerie et d'insulte universelle?

C'est ainsi que les institutions de liberté, détournées de leur usage légitime, ont concouru à augmenter le désordre. La liberté politique a aidé involontairement à la perte du respect.

Eh bien! que faire? Où chercher le remède? Comment ranimer les défaillances? Comment rendre à une grande nation qui vient de fléchir les mœurs qui pourront la relever? Comment rappeler surtout ce respect des lois qui nous a fui et qui, nous manquant, a tellement rompu le faisceau de la puissance nationale?

Premier Président Gilardin.

La suite prochainement.

LA FRANCE EN AFRIQUE[1]

III. — GABON ET CONGO

I

La France ne possède actuellement dans l'Afrique équatoriale que les territoires peu étendus formant l'établissement du Gabon, acquis, en 1842, de deux petits rois nègres, moyennant quelques marchandises sans valeur. En 1849, le village de Libreville fut fondé sur un plateau et peuplé d'esclaves saisis à bord d'un navire négrier. Tels sont les modestes débuts d'une colonie qui paraît appelée à un magnifique avenir, si l'on sait tirer parti des découvertes récentes de M. Savorgnan de Brazza.

Au point de vue géographique, le nom de Gabon désigne un estuaire d'une largeur moyenne de 15 kilomètres, sur une longueur de 46 kilomètres, et une profondeur variant de 6 à 12 mètres; il peut donc abriter des flottes considérables. Malgré les bancs qui en rendent l'entrée assez difficile et les violents courants de marée qui s'y font sentir, cette rade rivalise avec celle de Dakar.

L'aspect de la côte est enchanteur. « Ce qui, dès l'arrivée, frappe le regard, écrit M. l'enseigne de vaisseau Catteloup[2], c'est une végétation vivace, ardente et, pour ainsi dire, échevelée. Les palmiers, les bananiers, les fromagers, les manguiers, les bambous, enchevêtrés les uns dans les autres, heurtent leurs feuillages dans une confusion qui n'est pas sans grâce; et, pendant que les lianes, qui couvrent leurs troncs, complètent ce chaos de verdure, des buissons aux bras épineux plongent leurs racines jusque dans l'eau du rivage. Une flore puissante, tapissant le fourré qu'elle embaume ou grimpant à la cime des arbres, corrige ce que la forêt pourrait avoir de monotone. Çà et là, de larges taches rouges, qu'on prendrait volontiers pour de gigantesques étincelles, percent brutalement le paysage; c'est le *grand flamboyant*, qui jette autour de lui ses fleurs enflammées. Un monde d'oiseaux, que le soleil habille,

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 janvier et 25 février 1883.
[2] *Revue militaire et coloniale*, t. XLIII, 1874.

suivant la pittoresque expression des nègres, s'agite bruyamment dans les massifs, picorant à l'envi les mangues, les bananes et les ananas. »

Malheureusement ce beau pays est très malsain, non que la température y soit élevée, car elle dépasse rarement 32 degrés centigrades, mais elle fatigue le corps humain par sa constante uniformité et surtout par l'humidité extraordinaire de l'atmosphère. Aussi le personnel européen, réduit au strict nécessaire, habite-t-il un ponton mouillé dans la rade qui sert, à la fois, de caserne et d'hôpital ; une trentaine de laptots, ou matelots sénégalais, séjournent seuls à Libreville. Un aviso assure les communications de ce microscopique chef-lieu avec les factoreries établies sur les cours d'eau voisins, et un transport le relie à la colonie du Sénégal.

Grâce à la simplicité de son organisme administratif, le budget de l'établissement du Gabon ne dépasse pas la modeste somme de 112 000 francs, dont 20 000 servent à subventionner la mission catholique. La douane, représentée par un quartier-maître de la marine, ne perçoit de droits qu'à l'exportation, et rapporte 50 000 francs; il reste donc 62 000 francs à la charge de la métropole. On voit que le budget ne serait pas loin de s'équilibrer, si l'on prélevait, comme dans les établissements similaires anglais, un droit d'entrée sur les marchandises importées.

La mission catholique est digne, à tous égards, de l'intérêt que lui porte le gouvernement. C'est une création de Mgr Bessier ; ce respectable prélat, qui réside depuis trente ans au Gabon, ne craint pas, sous ce climat meurtrier, de donner aux nègres l'exemple du travail manuel le plus pénible. Il élève plus de deux cents jeunes gens appartenant aux tribus environnantes, et leur enseigne tous les métiers dans des ateliers parfaitement organisés.

L'estuaire du Gabon reçoit les eaux de trois petits fleuves : le Cohit, le Como et le Ramboé. Le premier n'est pas navigable, mais les navires de faible tonnage peuvent remonter les deux autres jusqu'à une centaine de kilomètres au-dessus de leur embouchure. A l'entrée du Como est établie une mission protestante américaine, dont l'action sur les indigènes n'est naturellement pas favorable à l'influence française. Ces trois fleuves paraissent prendre leurs sources dans la chaîne des monts de Cristal, qui se développe parallèlement à la côte dont elle est séparée par une distance de 200 kilomètres environ; une exploration complète de eurs cours est encore à faire, et pourrait avoir une heureuse action sur le développement de notre établissement.

Limitée aux bassins des trois maigres affluents du Gabon, la colonie serait condamnée à de bien modestes destinées, si elle ne

comprenait dans ses dépendances le delta de l'Ogôoué. De ses sources, situées par 3 degrés de latitude sud, ce fleuve important décrit, comme le Sénégal, une courbe dont le sommet effleure l'équateur et se jette à la mer par plusieurs bouches près du cap Lopez. Il reçoit plusieurs rivières inexplorées et traverse des régions fertiles et boisées, où abondent l'arbre à caoutchouc et l'ébénier; l'éléphant y fournit un ivoire estimé. L'Ogôoué serait une artère commerciale d'une grande valeur, s'il n'était, sur deux points de son cours, coupé de cataractes que les pirogues indigènes franchissent, non sans danger. Les explorateurs affirment que l'on pourrait, par des travaux faciles et peu coûteux, les rendre beaucoup moins périlleuses.

Plusieurs factoreries se sont établies dans le delta de l'Ogôoué; les plus florissantes sont anglaises ou allemandes; mais tout leur trafic se fait sous la protection de la France. La maison Hatton et Cookson, de Liverpool, a pu réaliser, en 1882, un million net de bénéfice. Ses vapeurs remontent le fleuve jusqu'au village de Lopé, au pied de la première cataracte; de là ses agents, pour la plupart gabonais, se répandent chez les peuplades environnantes et y échangent directement, contre les produits du pays, les marchandises européennes, cotonnades anglaises, fils de cuivre, eaux-de-vie, armes, tabac, etc.

Les populations voisines de la côte se divisent en quatre races : les *Pongoués* ou *Gabonais*, les *Boulous*, les *Fans* ou *Pahouins* et les *Bakalais*.

Les Pongoués sont les plus anciens habitants du littoral, et formaient jadis un peuple viril et puissant: c'est de leurs chefs, les rois Denis et Louis, que la France acquit les territoires qui furent le point de départ de la colonie. Le commerce des esclaves les avait enrichis; mais, faussant leur intelligence et dépravant leurs mœurs, il leur fit contracter des habitudes de paresse et de débauche; condamnés par leurs vices à disparaître, ils ne sont plus guère aujourd'hui que trois ou quatre mille. Les efforts des missionnaires et des autorités coloniales n'ont pu parvenir à les régénérer par le travail; en revanche, leur intelligence cauteleuse les rend éminemment aptes au commerce, et c'est parmi eux que les négociants européens recrutent les traitants qui leur servent d'interprètes et d'intermédiaires auprès des sauvages de l'intérieur. La langue pongoué est, en effet, la plus répandue dans le bassin de l'Ogôoué.

Les Boulous ne diffèrent pas sensiblement des Gabonais, avec lesquels on les confond facilement.

Les Fans ou Pahouins offrent des caractères physiques et moraux très distincts des précédents. L'amiral Fleuriot de Langle et le marquis de Compiègne les croient originaires de contrées très éloi-

gnées; par migrations successives, irrésistibles, ils se sont avancés peu à peu du centre de l'Afrique vers les côtes occidentales, refoulant ou écrasant les populations primitives. Ils n'ont pas d'esclaves et mangent leurs prisonniers, parfois même les cadavres de leurs compatriotes. Habiles à forger le fer, ils confectionnent eux-mêmes leurs armes. Il serait impossible d'évaluer leur nombre; ils couvrent d'immenses espaces, et le flot envahissant monte toujours. Il est évident que nous devrons compter avec ce peuple doué d'une puissante vitalité, car, avant peu, il se sera substitué à toutes les autres races dans cette partie de l'Afrique. Le pliera-t-on plus facilement que le Gabonais aux travaux de l'agriculture? C'est possible; en tout cas, il serait urgent de le tenter avant qu'il ne soit abruti par les vices d'une demi-civilisation,

Les Bakalais servaient naguère d'intermédiaires entre les Pongoués et les Pahouins; ils ont une grande analogie avec ces derniers. Ils sont fixés aujourd'hui sur les rives de l'Ogôoué, en aval de Lopé.

En remontant vers l'intérieur, le long de l'Ogôoué, on rencontre successivement : les *Osyebas*, hameau de la grande famille des Fans, les *Okotas*, les *Obambas*, les *Atzanas*, les *Umbétés*, enfin les *Batékés*, qui s'étendent sur le plateau entre le haut du fleuve et le Congo. Jadis, par une sorte de convention tacite, chacun de ces peuples monopolisait le commerce dans la région qu'il occupait, en sorte que les pirogues de l'un ne pouvaient pénétrer sur le territoire de l'autre. On conçoit combien cette obligation de rompre charge était préjudiciable aux intérêts du commerce et aux entreprises des explorateurs; elle donnait lieu à d'interminables négociations sans cesse renouvelées pour l'organisation des moyens de transport. M. de Brazza est parvenu à réformer cet abus; il a obtenu pour toutes les barques portant pavillon français la libre navigation du fleuve dans tout son parcours.

A partir du cap Lopez, la côte se prolonge vers le sud-est, presque en ligne droite, et sans échancrure remarquable jusqu'à l'estuaire du Zaïre ou Congo. D'après les documents officiels, la domination française s'arrête à Punta-Pedra, petit promontoire situé par 2° 30′ de latitude entre les fleuves Settecama et Nyanga. Un peu au sud de cette frontière, on remarque l'embouchure du Kouilo ou Quilliou, obstruée, s'il faut en croire certains voyageurs, par une barre toujours blanche d'écume; cependant le vapeur *Tornado* le franchit sans accident, en 1871. Ce fleuve, presque inexploré, est le plus important de ces parages après le Congo et l'Ogôoué; mais M. de Rouvre, ancien agent des factoreries françaises de la côte, affirme qu'à une certaine distance vers l'intérieur, il est resserré dans un étroit défilé où se forment de violents rapides.

Plus au sud encore se trouve l'importante mission de Landana, à l'entrée du petit fleuve Chiloango. Plusieurs factoreries européennes, dont une française, sont établies sur ce cours d'eau; elles font annuellement pour une dizaine de millions d'affaires. La mission fut fondée, en 1873, dans un vallon fertile, par le R. P. Duparquet, vice-préfet apostolique de la province du Congo. Les débuts furent très difficiles : il fallut se défendre, à la fois, contre la barbarie des noirs et contre les intrigues malveillantes de certains résidents européens, notamment des Portugais. Les indigènes voulaient expulser les missionnaires, sous prétexte qu'ils étaient cause d'une sécheresse exceptionnelle dont souffraient leurs cultures; par un bonheur providentiel, au moment même où ces sauvages allaient recourir à la violence, il tomba une forte averse qui les calma. Dans les premiers temps, le R. P. Duparquet avait imaginé d'acheter des esclaves et de les établir sur sa propriété, en leur donnant des cabanes, des terrains d'une culture facile, et en pourvoyant à tous leurs besoins; mais ces malheureux, insensibles à tant de charité, s'enfuirent après avoir dérobé tout ce qui se trouvait à leur portée. Dès lors les missionnaires s'adressèrent aux enfants pour les instruire; il fallut aussi les acheter, car les indigènes réclamaient le salaire du temps que leurs fils passaient à l'école. Nous recommandons cette idée ingénieuse à nos partisans de la gratuité. Le succès est, d'ailleurs, complet; la mission comprend aujourd'hui une chapelle, un presbytère, un petit bâtiment pour les classes, des plantations appropriées au climat; cent vingt élèves environ y partagent leur temps entre l'étude et les travaux agricoles; tous parlent français et possèdent une bonne instruction élémentaire. Nul doute que les bons pères ne parviennent avec le temps à exercer une influence salutaire sur ces sauvages populations.

L'embouchure du Congo, où nous arrêterons cette rapide étude géographique, est située par 6 degrés de latitude; elle mesure plus de 11 kilomètres de largeur; la profondeur est de 200 mètres au milieu. Le courant violent du fleuve empêche la formation d'une barre, et jusqu'à plusieurs milles au large, ses eaux se distinguent encore par leur coloration de celles de la mer. Remontons le cours de ce puissant fleuve; bientôt des îles couvertes de palétuviers et peuplées d'hippopotames divisent son lit en plusieurs bras, dont le plus important n'a pas moins de 6 kilomètres de largeur; les rives sont d'abord couvertes d'une végétation gigantesque et impénétrable, mais bientôt apparaissent au loin des sommets de montagnes dénudées qui, se rapprochant, resserrent de plus en plus la vallée, et finissent par former un infranchissable barrage; c'est la cataracte de Yellala, limite de la navigation sur le bas Zaïre. Le premier navire

qui vint se heurter contre cet obstacle fut le vapeur français *Tornado*.

La zone de terres bordant le littoral que nous venons de décrire est fertile, bien arrosée, et produit, presque sans culture, le maïs, le manioc, les arachides. Les plaines basses sont favorables à la canne à sucre; d'autres contrées nourrissent le cotonnier, le caféier, le tabac et le ricin. Les forêts rappellent celles d'Amérique; les savanes sont couvertes, pendant la saison des pluies, d'herbes serrées et dures atteignant 7 pieds de haut, qui jaunissent dès qu'arrive la sécheresse; les indigènes y mettent alors le feu pour détruire les serpents et les insectes malfaisants.

La température oscille entre 25 et 35 degrés centigrades à l'ombre. L'année se divise en deux saisons : celle des pluies, de septembre à avril; et la saison sèche, de mai en août; pendant cette dernière, le ciel reste presque constamment couvert. La première est la plus pernicieuse aux Européens, par suite des émanations que produit l'eau en tombant sur un sol brûlant [1]. Le vent du large souffle de dix heures du matin à une heure assez avancée de la soirée avec une intensité variable, suivant la saison; la brise de terre ne se lève que la nuit. Les coups de vent sévissent presque toujours du nord-est avec un dégagement considérable d'électricité.

Tout le pays, du Settecama au Zaïre [2], est habité par une même race, qui paraît appartenir à la grande famille Caffre ou Bantou; bien qu'elle se serve d'un idiome unique, la langue *fiotte*, elle se divise en deux tribus : les *Loangos*, au nord, et les *Cabindos*, au sud. Les caractères physiques généraux sont les mêmes chez tous les individus : peau noire, de nuance un peu moins foncée à la paume des mains et à la plante des pieds; yeux bruns et ouverts, bouche de grandeur moyenne avec lèvres épaisses, nez épaté, oreille un peu grande, front fuyant, visage ovale. La chevelure est épaisse et laineuse, généralement coupée courte ou rasée; la barbe n'apparaît qu'à un âge avancée, noire d'abord, jaune roux ensuite, et enfin blanche. Le corps est bien pris et fortement musclé; la taille est moyenne.

Au point de vue politique, la plus grande partie de cette région dépend du royaume de Cacongo, qui s'étend fort loin dans l'intérieur. Le dernier roi est mort depuis plusieurs années, et son successeur devrait être, d'après les lois du pays, un de ses neveux; mais un obstacle assez bizarre s'oppose à l'intronisation du nouveau souverain. On s'est aperçu qu'il manque au cadavre royal des dents

[1] De Rouvre, *Bulletin de la Société de géographie.*
[2] *Ibid.*

et quelques ongles; or les usages ne permettent pas l'enterrement d'un mort incomplet, et, d'autre part, les funérailles doivent précéder l'ouverture de la succession. En attendant que les dents et les ongles se retrouvent, le pouvoir appartient, par intérim, au fils du défunt, qui est fortement soupçonné de n'être pas étranger à leur disparition. Le royaume est divisé en provinces administrées par des gouverneurs appelés *Mambouks*; en outre, quatre fiefs sont attribués à des membres de familles princières portant le titre de *Ma*. En réalité, les liens qui rattachaient jadis entre elles les diverses parties de ce vaste empire sont fort relâchés.

Il existait autrefois sur la rive droite du Zaïre un autre royaume assez puissant, nommé N'Goyo; mais, dans ces derniers temps, il s'est morcelé entre plusieurs petits potentats, dont le plus important paraît être la princesse de Moanda.

Jusqu'en 1857, la traite des esclaves fut le seul commerce florissant sur cette côte, et les Portugais s'y livraient avec une telle âpreté, que don Alphonse Ier, roi du Congo, au sud du Zaïre, crut devoir protester [1]. Il écrivit, le 6 juin 1826, au roi Jean II de Portugal, pour se plaindre de ce que les négriers lui enlevaient tous ses sujets, sans respecter les chefs, ni même ses propres parents, en sorte que son royaume se dépeuplait rapidement, et il ajoutait : « C'est pourquoi nous ne demandons rien autre chose pour ces royaumes, sinon des prêtres et quelques personnes pour enseigner dans les écoles : en fait de marchandises, nous n'avons besoin que de vin et de farine pour le saint sacrifice de la messe, aussi nous prions Votre Altesse qu'elle veuille bien ordonner à ses facteurs de n'envoyer plus ici ni marchands ni marchandises, parce que notre volonté est qu'il n'y ait plus dans ces royaumes ni commerce ni exploitation d'esclaves. Pour les raisons indiquées plus haut, nous prions Votre Altesse de ne le point prendre en mal, car nous n'avons point d'autre remède à apporter à un état de choses si déplorable. » La cour du Portugal resta sourde aux supplications du saint roi du Congo, et il fallut les croisières anglaises pour mettre fin à ce honteux trafic.

Dans les années qui suivirent l'abolition de la traite, les côtes de l'Afrique équatoriale n'étant plus fréquentées, les indigènes, privés de toutes relations commerciales, en vinrent à regretter l'ancien temps. C'est alors qu'un armateur de Marseille, M. Régis, conçut l'idée d'une opération qui fut des plus fructueuses. Il rachetait les nègres détenus en esclavage par leurs compatriotes, et les embarquait à destination d'Amérique, en les affranchissant. C'était, si l'on

[1] R. P. Duparquet, lettres à M. le vice-amiral Ribourt.

veut, une traite déguisée, mais elle n'avait pas l'odieux de l'ancien trafic. Les noirs étaient bien soignés à bord, aussi la mortalité ne s'élevait-elle, en moyenne, qu'à 2 pour 100 pendant la traversée; arrivés aux Antilles, ils étaient libres, et pouvaient, s'ils le désiraient, rentrer en Afrique; mais ils se gardaient bien de retourner à leur existence sauvage et misérable et préféraient devenir, dans nos colonies, sous un régime paternel, des ouvriers laborieux. Le R. P. Duparquet estime à vingt mille le nombre des nègres ainsi transportés chaque année par les navires de la maison Régis. En somme, cette émigration volontaire ramenait un peu de vie commerciale sur la côte, et tout le monde y gagnait : acheteurs, vendus et vendeurs. Les principaux comptoirs où se traitaient ces opérations étaient Banane et Loango.

La marine française protégeait ouvertement les établissements de l'armateur marseillais et purgeait en même temps l'embouchure du Congo des pirates qui l'infestaient alors. C'est sous son égide que fut fondée, en 1859, la première factorerie hollandaise, service que ses agents oublièrent bientôt pour combattre avec acharnement l'influence de la France. Aujourd'hui trois négociants d'une grande énergie, MM. Daumas, Conquy et Lartigue, représentent dignement le commerce français sur cette côte. Leurs comptoirs luttent avec avantage contre ceux de la compagnie hollandaise et de la maison Hatton et Cookson, de Liverpool.

Telle est la situation actuelle du littoral africain, entre l'Ogôoué et le Congo. Pour connaître l'intérieur, il nous faut suivre l'illustre explorateur Savorgnan de Brazza, qui seul, jusqu'à ce jour, en a pénétré les mystères.

II

De 1875 à 1878, tandis que Stanley passait comme une flèche à travers l'Afrique équatoriale, de Zanzibar au Congo, M. Savorgnan de Brazza explorait péniblement le haut Ogôoué et les plateaux qui séparent son bassin de celui du Zaïre. Nous avons exposé alors dans cette Revue[1] les péripéties et les résultats géographiques de cette longue exploration. Nous avons dit comment, à force de patience et d'habileté, il surmonta les résistances obstinées des peuplades riveraines de l'Ogôoué, qui, peu d'années auparavant, faisaient reculer de Compiègne et Marche; nous l'avons montré ensuite, parvenu à la limite de la navigation sur ce fleuve, le quittant pour se diriger à pied vers l'est, découvrant l'Alima, et livrant sur ses

[1] Savorgnan de Brazza, *Une nouvelle expédition dans l'Afrique équatoriale.* — 25 février 1879.

eaux un véritable combat naval aux Apfourous, les mêmes sauvages qui avaient tenté de barrer le passage à Stanley, puis, toujours dans la même direction, atteignant les bords de la Licona, rivière aussi large et aussi profonde que la précédente. Ne se doutant pas qu'il venait de rencontrer, l'un après l'autre, deux des principaux affluents du Congo, il rentra en Europe, affaibli, malade, ayant épuisé vivres et munitions, sans chaussures, presque sans vêtements; il avait dépassé la limite des forces humaines, et ses découvertes lui assuraient un rang distingué parmi les pionniers de la science géographique. Ce fut alors que, Romain d'origine, il sollicita des lettres de naturalisation, et la France fut fière d'admettre au nombre de ses enfants ce jeune homme qui se posait, du premier coup, en émule des Livingstone, des Cameron et des Stanley.

A peine M. de Brazza prit-il le temps de rétablir sa santé fort ébranlée par les fatigues et les privations de la première campagne; dès son arrivée en Europe, il sollicita une nouvelle mission pour l'Afrique équatoriale; comme tous les explorateurs de race, il se sentait dévoré du désir de retourner au théâtre de ses premiers exploits. D'ailleurs, il avait hâte d'assurer à sa nouvelle patrie le bénéfice de ses premières découvertes et d'établir son droit de priorité et d'occupation sur le point le plus rapproché de l'Atlantique, où le Congo devient navigable. Il se mit à la disposition du comité français de l'Association internationale africaine pour choisir l'emplacement de deux stations hospitalières et scientifiques sur l'Ogôoué et le Zaïre; le parlement vota une subvention de 100 000 francs pour ce second voyage.

Il partit le 27 décembre 1879, avec deux Européens, laissant derrière lui son ancien compagnon, le docteur Ballay, qui devait le rejoindre plus tard avec des marchandises et deux vapeurs démontables destinés à naviguer sur l'Alima et le Congo. Il parvint assez facilement, au confluent de l'Ogôoué et de la rivière Passa, dans un pays salubre, fertile, habité par une population pacifique, et y fonda la première station qu'il nomma Franceville. Ce point, d'où, à son premier voyage, il s'était lancé à l'aventure vers l'est, est en communication fluviale avec le Gabon, sur un parcours de 815 kilomètres; d'autre part, 120 kilomètres le séparent de l'endroit où l'Alima devient navigable.

Espérant que le docteur Ballay ne tarderait pas à débarquer au Gabon avec son matériel, il fit partir pour Lopé, sous la direction du mécanicien Michaud, quarante-quatre pirogues montées par sept cent quarante indigènes; c'était la première fois qu'un tel convoi parcourait librement tout le cours de l'Ogôoué! En lui livrant passage, les populations riveraines abandonnaient leurs monopoles

séculaires, événement d'une importance capitale pour l'avenir commercial du pays.

Laissant pour garder le poste de Franceville son second compagnon européen, le quartier-maître Noguez, M. de Brazza se mit en route pour le Congo. Au sol argileux du bassin de l'Ogôoué, à ses humides vallées enfouies sous d'épaisses forêts, à ses collines couvertes de hautes herbes succède, d'abord, un terrain légèrement accidenté, sablonneux et déboisé, où, çà et là, quelques rares palmiers dénotent la présence d'un village. Dès lors, et jusqu'aux rives de l'Alima, le pays appartient aux Batékés, sauvages qui jouissent chez leurs voisins d'une réputation exagérée de cannibalisme; mais une plaie bien réelle de ces pays, c'est l'esclavage : à chaque pas, on rencontre des convois de malheureux conduits, la fourche au cou, aux marchés de la côte.

Au-delà du Lékété, petit affluent de l'Alima, on traverse le plateau des Achicouyas, élevé d'environ 800 mètres, et séparé de celui des Abomas par la rivière Mpama. L'expédition fut très bien accueillie par les Achicouyas, plus propres et mieux vêtus que les Batékés; les habitants des villages qu'elle traversait l'escortaient avec des cris de joie, foulant aux pieds les champs de maïs, de manioc, de tabac et d'arachides qui couvrent le plateau. La même réception lui fut faite par les Abomas, dont le territoire est moins cultivé, et qui s'adonnent principalement à la navigation, au commerce des esclaves et à la fabrication d'étoffes très fines en fibres de palmier. Ces noirs sont les plus beaux et les plus courageux que l'on rencontre du Gabon au Congo.

Déjà M. de Brazza venait de parcourir près de 500 kilomètres en pays inconnu, et il approchait du pays de ces terribles Oubandjis ou Apfourous, qui, deux ans auparavant, avaient tenté de se venger sur lui des trente-deux combats que Stanley leur avait livrés sur le Congo; il aurait pu, cette fois, les châtier de leur mauvais accueil, mais il sentait que, pour la sécurité future de ses établissements sur le grand fleuve africain, il valait mieux s'efforcer de calmer des susceptibilités peut-être trop fondées. Cette conduite sage et pacifique ne tarda pas à porter ses fruits; bientôt, en effet, il reçut la visite d'un chef envoyé par le roi Makoko, dont les États s'étendent sur les rives du Zaïre, immédiatement au-dessus des cataractes. Cet ambassadeur lui adressa la parole en ces termes : « Makoko connaît depuis longtemps le grand chef blanc de l'Ogôoué; il sait que ses terribles fusils n'ont jamais servi à l'attaque, et que la paix et l'abondance accompagnent ses pas. Il me charge de te porter la parole de paix et de guider son ami. »

La dynastie des Makoko est fort ancienne, car ce nom était connu

sur la côte dès le quinzième siècle ; Bartolomeo Diaz et Cada Mosto le citent comme étant celui d'un des plus grands potentats de l'Afrique équatoriale; on le retrouve mentionné sur les cartes du seizième siècle. Les chefs des deux rives sont feudataires de ce monarque et reçoivent de lui leur investiture, qui leur confère la prérogative de s'asseoir sur une peau de tigre et celle de porter un collier de cuivre. Bien qu'affaiblie par l'attribution de fiefs à divers membres de la famille royale, la puissance de Makoko est encore considérable, et son influence, d'un caractère religieux, s'étend sur de vastes territoires.

Sous la conduite de son nouveau guide, M. de Brazza descendit en radeau la rivière Léfini, puis traversa en deux jours un plateau inhabité et brûlé par le soleil. Il commençait à se croire égaré, lorsque soudain, à ses pieds, se déroula un de ces spectacles magiques qui font oublier aux voyageurs toutes les fatigues endurées : une immense nappe d'eau d'un éclat argenté se développait en avant d'un sombre rideau de hautes montagnes : c'était le Congo qui, descendant du nord-est, coulait paisible et silencieux. Sur les rives, on apercevait les barques des Oubandjis, nommés aussi, et à juste titre, *Alhialoumos*, c'est-à-dire marins du grand fleuve; en effet, ces sauvages naissent, vivent et meurent avec leurs familles sur d'immenses pirogues qui leur servent à transporter l'ivoire et les marchandises entre le haut Alima et les cataractes. Avant d'aborder ces farouches colporteurs, jaloux de leurs monopoles et surexcités par leurs récents combats, il fallait leur adresser des propositions pacifiques; le chef de l'expédition française leur envoya donc par un messager une cartouche et un drapeau tricolore, les invitant à choisir entre ces emblèmes, l'un de la guerre sans merci, l'autre d'une paix durable et avantageuse pour leur commerce. Puis, afin de leur laisser le temps de la réflexion, il se dirigea vers la capitale de Makoko.

Le palais du roi des Batékés se compose d'un certain nombre de grandes cases défendues p r une palissade contre la curiosité du public. A l'entrée de cette enceinte, pendent deux cloches que les visiteurs doivent faire résonner avant de passer outre. Cette formalité accomplie, M. de Brazza fut introduit, escorté de ses hommes revêtus de leurs meilleurs habits et portant leurs fusils le canon dirigé vers la terre, suivant le cérémonial usité. Aussitôt de nombreux serviteurs vinrent étendre des tapis, puis une peau de lion, attribut de la royauté, et disposèrent un beau plat de cuivre de fabrication portugaise sur lequel Sa Majesté devait poser ses pieds; un grand dais en étoffe rouge abritait ce trône original. Quant au voyageur français, il s'était accommodé un siège avec les ballots renfermant

les cadeaux destinés au roi. Ces préparatifs terminés, Makoko parut, précédé de son grand féticheur, entouré de ses femmes, et suivi de ses principaux officiers. Il s'étendit sur la peau de lion, accoudé sur des coussins; les femmes et les enfants s'accroupirent autour de lui. Alors le grand féticheur s'avança gravement et s'agenouilla devant le monarque, en plaçant ses mains dans les mains royales, puis il en fit autant devant Brazza. Tous les assistants imitèrent ce cérémonial de présentation, et l'entretien commença. Makoko exprima sa satisfaction de recevoir le fils du grand chef blanc de l'Occident, dont les actes sont ceux d'un homme sage; aussi l'accueillait-il avec bienveillance, voulant qu'il puisse dire, en rentrant dans son pays, comment Makoko sait recevoir les blancs venant chez lui, non en guerriers, mais en hommes de paix.

Pendant les vingt-cinq jours passés dans la capitale des Batékés, M. de Brazza n'eut qu'à se louer de l'hospitalité royale; la reine favorite elle-même lui apportait ses provisions de chaque jour, et les chefs rivalisaient de zèle pour le combler de cadeaux. N'ayant, jusqu'alors, connu les Européens que par la traite et les coups de fusil de Stanley, Makoko ne se lassait point de féliciter son hôte de sa conduite réservée. « Sans redouter la guerre plus que les blancs, lui disait-il, nous préférons la paix. J'ai interrogé l'âme d'un grand sage, de mon quatrième ancêtre, et, convaincu que nous n'aurions pas à lutter comme deux ennemis, j'ai résolu d'assurer complètement la paix, en devenant l'ami de celui qui m'inspirait confiance. »

Charmé de ces bonnes dispositions, M. de Brazza en profita pour persuader à son hôte de se placer sous le protectorat de la France, qui le garantirait désormais contre toute agression de la part des autres Européens. En échange de cette protection, Makoko concéda un territoire, au choix de l'explorateur, sur la rive droite du Congo. Un traité fut conclu dans ce sens, en grande cérémonie, le 10 septembre 1882, dans une assemblée générale de tous les chefs Batékés. Le roi mit un peu de terre dans une petite boîte, et le grand féticheur la remit à l'explorateur, en prononçant ces paroles : « Prends cette terre et porte-la au grand chef des Français; elle lui rappellera que nous lui appartenons. » M. de Brazza répondit, en arborant le drapeau français devant le palais de Makoko : « Voici le signe d'amitié et de protection que je vous laisse. La France est partout où flotte cet emblème de paix, et elle fait respecter les droits de tous ceux qui s'en couvrent. » Depuis lors, le roi des Batékés fait hisser chaque matin et rentrer chaque soir nos couleurs nationales, ainsi qu'il avait vu les voyageurs le faire pendant leur séjour dans sa capitale.

Cet important résultat obtenu, M. de Brazza partit pour Ngan-

chouno, sur le Zaïre, où il devait traiter de la paix avec les chefs Oubandjis. La mauvaise volonté du chef de ce village fit échouer les premières tentatives, et il fallut toute la patience et l'habileté du jeune explorateur pour renouer les négociations. Il eut enfin la satisfaction de voir arriver au rendez-vous une nombreuse flottille de grandes pirogues creusées dans un seul tronc d'arbre et pouvant porter chacune jusqu'à cent hommes; toutes les tribus Oubandjis voulaient être représentées à ce palabre d'où devait sortir la paix ou la guerre. Quarante chefs, revêtus de leurs plus beaux costumes, se réunirent en une assemblée imposante; M. de Brazza prit la parole au milieu d'un profond silence : « Vous savez tous, leur dit-il, que, dans le haut Alima, nous ne nous sommes servi de nos armes que pour notre défense. Nous eussions pu forcer le passage; en renonçant à la lutte, nous vous avons donné des gages de nos intentions pacifiques. Aujourd'hui, nous désirons fonder un village sur le haut Alima et un autre sur le Congo, dans le but d'y échanger les marchandises européennes contre les produits africains. Votre intérêt, comme le nôtre, est de conclure la paix si nécessaire au développement des relations commerciales. »

Un chef Oubandji s'avança gravement et répondit : « Tu vois cet îlot; il semble placé là pour nous mettre en garde contre les promesses des blancs, car il nous rappellera toujours qu'ici le sang des nôtres a été versé par le premier blanc que nous ayons vu. Un des siens, qui est resté dans notre pays, te dira le nombre de ses morts et de ses blessés; moi, je te dirai que nos ennemis n'ont échappé à notre vengeance qu'en descendant le fleuve comme le vent; mais qu'ils n'essayent pas de le remonter. »

Vivement impressionné par l'énergie de cette protestation, M. de Brazza fit ressortir qu'il était étranger à cette agression et que son amitié en préviendrait le retour. Après une longue discussion, il parvint à convaincre les Oubandjis, et la paix fut conclue avec une solennité pittoresque. En face de l'îlot fatal, on creusa un grand trou dans lequel chaque chef vint déposer, l'un une balle, un autre une pierre à fusil, un troisième y vida sa poire à poudre; à leur tour, les Français jetèrent quelques cartouches dans le même trou; puis on y planta un arbre à croissance rapide dont les racines furent recouvertes de terre, et l'un des Apfourous prononça ces paroles : « Nous enterrons la guerre si profondément, que ni nous ni nos enfants ne pourront la déterrer, et l'arbre qui poussera ici témoignera de l'alliance entre les blancs et les noirs. » — « Et nous aussi, ajouta M. de Brazza, nous enterrons la guerre; puisse la paix durer tant que cet arbre ne produira ni balles, ni cartouches, ni poudre. » Les nouveaux amis échangèrent ensuite une

poire à poudre vide contre un drapeau tricolore; tous les chefs voulurent en avoir un qu'ils frottèrent contre le premier, et bientôt la flottille oubandji se trouva pavoisée aux couleurs françaises. Ce n'est pas dans le pays des arbres de la liberté qu'on peut sourire de cette cérémonie symbolique.

L'expédition s'embarqua ensuite dans une grande pirogue et descendit le Congo. Après avoir longtemps roulé ses eaux entre des berges élevées, distantes de 800 à 2000 mètres, le fleuve s'élargit tout d'un coup, divisé en plusieurs bras par de nombreuses îles, et bientôt apparaît cette sorte de lac que le voyageur américain a nommé Stanley-Pool, et que les indigènes appellent Ncouna. Sur la rive droite, se trouve Ntamo, le dernier village avant les cataractes; c'est la clef du Zaïre supérieur, et M. de Brazza voulait la mettre au pouvoir de la France, non pour fermer cette grande artère commerciale, mais pour en assurer la neutralité. Les chefs des villages environnants, tous feudataires de Makoko, furent convoqués à un grand palabre, où l'explorateur déclara qu'avec l'assentiment de leur souverain, il prenait possession du territoire situé sur la rive droite du Congo, entre les rivières Djoué et Impila; aussitôt un acte fut dressé et signé, le pavillon tricolore flotta sur tous les villages compris dans la nouvelle possession française, et un poste fut établi à Ntamo, que la Société de géographie de Paris décida par un vote solennel de désigner désormais sous le nom de Brazzaville. Ainsi un seul Européen, escorté de dix tirailleurs sénégalais, après avoir parcouru 700 kilomètres en pays inexploré, sans tirer un coup de fusil, prenait possession d'un vaste territoire admirablement situé pour commander la navigation du plus grand fleuve d'Afrique après le Nil!

Le sergent sénégalais Malamine fut laissé avec trois laptots à la garde du drapeau français, et le reste de la petite troupe put songer au retour. Elle s'engagea, le long de la rive droite du Congo, dans un pays accidenté, où les villages sont perchés sur des monticules d'au moins 150 mètres de haut. A mesure qu'elle avançait vers la mer, elle trouvait des populations moins sympathiques. Le voisinage de mines de cuivre et de plomb en exploitation rendait les indigènes très défiants. Dans une halte près d'un village, les habitants essayèrent de voler les bagages, tandis que, par leurs danses et leurs chants, ils détournaient l'attention des voyageurs. M. de Brazza dut recourir à l'intimidation; il saisit son fusil Winchester, et envoya quelques balles dans un arbre voisin en manière d'avertissement; aussitôt les objets dérobés se retrouvèrent comme par enchantement. En même temps que croissait l'hostilité des noirs, les marchandises d'origine européenne se montraient plus

abondantes; chose triste à dire, sur cette terre africaine, les sauvages sont d'autant plus inhospitaliers et redoutables qu'ils ont de plus fréquentes relations avec les blancs.

Enfin, en longeant le Zaïre, M. de Brazza rencontra Stanley; le hasard mettait ainsi en présence, sur le théâtre de leurs exploits, ces deux hommes, vivantes antithèses : la rapidité et la lenteur, la hardiesse et la prudence, la faiblesse des moyens et l'abondance des ressources. L'accueil fait au Français par l'Américain fut franchement cordial, et ils oublièrent un moment toute pensée de rivalité sur ce terrain de lutte où chacun avait si remarquablement déployé ses éminentes qualités personnelles à la poursuite d'un but commun : la civilisation de l'Afrique équatoriale.

De l'embouchure du Congo, M. de Brazza regagna par mer le Gabon, où une cruelle déception l'attendait : le docteur Ballay, qu'il croyait sur le haut Ogôoué, n'était pas encore arrivé! Il ne savait qu'en penser et se croyait oublié. Cependant les hommes, laissés dans les deux postes nouvellement fondés, Franceville et Brazzaville, l'un à 800, l'autre à 1200 lieues dans l'intérieur, comptaient sur un prompt ravitaillement. Pouvait-il les abandonner? Il ne le pensa pas, et, oubliant ses fatigues, il repartit courageusement une troisième fois avec deux marins français et quelques ouvriers indigènes.

En franchissant la cataracte de Bôoné, la pirogue où se trouvait M. de Brazza chavira, et le bain forcé qu'il prit alors lui donna la dysenterie; en outre, il se blessa sérieusement au pied gauche sur une pointe de roche. N'ayant plus ni médicaments ni trousse de chirurgie, il prit son couteau et entailla la chair à un centimètre d'épaisseur pour enlever tout ce qui, autour de la plaie, menaçait de s'envenimer. Ce trait d'énergie peint l'homme. Ayant atteint Franceville en février 1881, il dut y rester deux mois inactif pour soigner sa blessure.

Le quartier-maître Noguez, à qui, l'année précédente, il avait confié la garde de cette station, avait bien utilisé son temps. Une centaine d'indigènes, hommes, femmes et enfants, déjà habitués au travail, étaient groupés autour du poste; des maisons d'habitation, des caves, des magasins avaient été construits. Les plantations de légumes, de goyaviers, d'orangers, de caféiers, les chèvres, les moutons, les porcs, tout prospérait et, désormais, le personnel pouvait vivre des ressources mêmes de l'établissement. Enfin, les relations avec les voisins étaient excellentes.

Aussitôt remis sur pied, le vaillant explorateur s'occupa de la construction d'une route provisoire pour faciliter le transport du matériel entre Franceville et le confluent de l'Obia et de la Lékiba, affluents de l'Alima; c'était le point choisi pour le lancement des

vapeurs démontés qu'amenait le docteur Ballay. Il s'agissait de franchir 120 kilomètres, en pays heureusement peu accidenté. Quatre cents travailleurs indigènes furent requis et embrigadés en défricheurs et terrassiers sous la direction des matelots français et des Gabonais ; on ouvrit promptement et on nivela tant bien que mal une large tranchée à travers la forêt, peu épaisse, d'ailleurs. Mais le plus difficile était d'organiser sur la nouvelle route le service des transports. Il fallait encore rompre avec les usages du pays et obtenir que, au lieu de changer les porteurs dans chaque village, les gens de l'Alima vinssent jusqu'à Franceville, ce qui ne leur était jamais arrivé; on y parvint après de nombreux et interminables palabres. Entre temps, des ravitaillements étaient expédiés au petit poste de Brazzaville.

Enfin, le 27 septembre 1881, M. Mizon, enseigne de vaisseau, détaché au service de l'Association internationale africaine, vint prendre le commandement de la station de Franceville. M. de Brazza, malade sur les bords de l'Alima, ne put le rejoindre que le 10 octobre. Quant au docteur Ballay, il n'avait pu quitter le Gabon, retenu par les réparations qu'exigeaient les machines défectueuses de ses vapeurs démontables, et l'on prévoyait qu'il serait obligé de retourner en France.

Laissant à M. Mizon le soin de continuer son œuvre, M. de Brazza entreprit de gagner la côte, en suivant une route complètement inexplorée. Marchant vers le sud-est, puis droit au sud, il reconnut successivement les sources du Lékéti et de la M'paka ou M'pama, affluents de l'Alima et du Zaïre. Le 8 février 1882, il rencontra un mince filet d'eau coulant vers le nord-ouest : c'était la source de l'Ogôoué. « Cette découverte, écrit notre explorateur, me fit une vive impression ; mon esprit fatigué, surexcité par la fièvre, embrassa en quelques instants le passé, le présent et l'avenir de l'œuvre à laquelle j'avais donné fortune, jeunesse et santé. » Un mois plus tard, il arrivait sur les bords du Niari, joli petit fleuve de 80 à 90 mètres de largeur, qui se jette dans l'Océan, sous le nom de Quilliou. Sa source est voisine de celle du Djoué, affluent du Congo.

Riche en mines de cuivre et de plomb, le bassin du Niari est séparé de celui du Zaïre par cette chaîne de montagnes que l'expédition avait traversée péniblement à la fin de son second voyage. La vallée, assez large, plate, semée, çà et là, de petites cultures, se dirige vers l'ouest entre deux plateaux de hauteur et de nature différentes. M. de Brazza parcourut une centaine de kilomètres le long de la rive gauche, puis, voyant que le cours du fleuve inclinait au nord, il le quitta pour continuer sa route vers la côte. Comme il l'avait déjà remarqué sur les bords du Congo, à mesure

qu'il s'approchait des établissements européens, il trouvait des populations plus inhospitalières. Dans un village, les habitants s'emparèrent de deux de ses hommes qui s'étaient un peu écartés du convoi et les lui ramenèrent en exigeant une récompense : « Là-bas, lui disaient-ils, en montrant la direction du Zaïre, le blanc paye quand on lui ramène ses esclaves, pourquoi ne payerait-il pas ici? » Bientôt les indigènes en viennent à lui refuser l'eau, le feu, jusqu'à une place pour se reposer. Tandis qu'il s'efforce de faire entendre raison au chef, un de ses hommes reçoit une balle dans le bras; un combat va fatalement s'engager dans les plus mauvaises conditions. En vain, M. de Brazza reprend un fusil dont un de ses Sénégalais vient de s'emparer et le rend au chef; celui-ci saisit l'arme, le vise, le manque; les balles sifflent de tous côtés, et six hommes de l'escorte sont blessés avant que la petite troupe ait pu s'abriter et battre en retraite. Après avoir marché toute la nuit sous une pluie diluvienne, on atteint, au jour, le sommet d'une montagne qui domine le petit fleuve Loundima ou Lœma; dans la vallée sont groupés plusieurs villages dont les habitants ramassent le minerai de cuivre à fleur de terre. En continuant sa route vers l'ouest, l'expédition traverse le pays des Bassoundis, et, le 17 avril 1882, elle atteint la mission catholique de Landana, où les soins les plus empressés lui sont prodigués. M. de Brazza était alors dans le plus triste état de santé, et il lui fallut plusieurs jours de repos avant de pouvoir s'embarquer sur le paquebot qui le ramena en Europe.

III

Il n'est pas facile, sur ces notions encore un peu vagues, d'apprécier quel peut être l'avenir réservé à la colonie française dont M. de Brazza entreprend la création; nous devons donc nous contenter d'ajouter à l'exposé des faits quelques considérations générales.

Le bassin du Congo rivalise, pour l'étendue, avec celui du Nil, et lui est certainement supérieur au double point de vue de la fécondité du sol et de la densité des populations; tous les voyageurs qui ont traversé l'Afrique équatoriale, Cameron, Stanley, Wismann, sont d'accord à ce sujet. On estime entre 1200 et 1500 kilomètres la longueur totale des voies navigables comprenant le grand fleuve et ses affluents. Le Zaïre lui-même n'offre aucun obstacle à la navigation depuis un point assez voisin de ses sources jusqu'à Stanley-Pool, et la plupart des rivières qui lui portent le tribut de leurs eaux sont larges et profondes. En revanche, depuis Stanley-Pool, à 500 kilomètres de la côte, jusqu'à Vivi, sur une longueur d'environ 300 kilomètres, on ne compte pas moins de trente-deux chutes ou

cataractes, presque toutes infranchissables. Cet immense bassin deviendrait promptement une des contrées les plus riches du globe, s'il ne lui manquait une communication commode avec l'Océan.

Frappé de cette idée, Stanley résolut, après son grand voyage, de corriger cette faute de la nature, mais il n'eut pas la pensée de chercher la solution du problème en dehors de la vallée du Zaïre; la longue série d'obstacles que nous venons de mentionner ne le rebuta pas, et il crut pouvoir les vaincre à coups de millions. Il fit partager sa confiance par le roi des Belges, président de l'Association internationale africaine, et, muni de ressources considérables, il se mit à l'œuvre; son plan était des plus simples : ne pouvant faire sauter les barrières rocheuses qui obstruent le lit du fleuve, à cause de la trop grande différence du niveau des plans d'eau au-dessus et au-dessous des cataractes, il se proposa d'ouvrir une route latérale traversant ravins et montagnes. L'exécution de cette entreprise sera longue et dispendieuse : la région traversée par la route est aride et peu habitée; les rares indigènes que l'on y trouve se refusent à tout travail, et il faut amener des ouvriers de Zanzibar, en contournant l'Afrique par le sud; les ânes et les mulets employés aux transports doivent être importés d'Europe ainsi que leur nourriture. Le relief très accusé du sol oppose aussi des difficultés considérables : les montagnes entre lesquelles le fleuve s'élance de chute en chute sont profondément ravinées par les torrents qui se forment pendant la saison des pluies; il faut frayer un passage à travers d'énormes blocs de rochers et jeter de nombreux ponts sur de véritables gouffres. Et peut-on assurer que la chaussée construite si péniblement résistera longtemps à l'érosion des eaux qui, pendant l'hivernage, se précipitent vers le fleuve du haut des montagnes?

Tandis qu'avec une persistance admirable, Stanley engloutissait ainsi dans la vallée du Zaïre les millions du roi des Belges, M. de Brazza découvrait, comme nous l'avons vu, une voie plus longue, mais moins hérissée d'obstacles : partant de la magnifique rade française du Gabon, elle remonte le cours de l'Ogôoué, sans autres difficultés que deux rapides, franchissables avec les pirogues du pays; de Franceville, on traverse, sur une longueur de 120 kilomètres, un plateau fertile et faiblement ondulé, sur lequel il sera facile de poser un chemin de fer Decauville, et l'on gagne la rivière Alima, navigable jusqu'à son confluent avec le Congo, au-dessus des cataractes.

Bien que cette route paraisse déjà préférable à celle de Stanley, elle n'est pas le dernier mot des découvertes de M. de Brazza. La vallée du Niari ou Quilliou offre une voie plus directe et peut-être plus facile; les sources de ce fleuve sont très rapprochées de celle du Djoué, qui se jette dans le Zaïre, près de Brazzaville, et, en cet

endroit, une coupure bien accusée fait communiquer les deux bassins. Cette ligne, presque directe de la côte à Stanley-Pool, est probablement le meilleur tracé pour le chemin de fer qui reliera un jour le haut Congo à la mer; un de ses avantages sera de desservir les mines de cuivre et de plomb de la vallée du Niari.

Nous appellerions volontiers l'attention des futurs explorateurs de ces régions sur une troisième voie qui, pour le moment, ne peut être indiquée que d'une manière tout à fait hypothétique. Au sommet de sa courbe vers le nord, l'Ogôoué reçoit un affluent de droite, l'Ivindo, dont les sources, évidemment situées à une certaine distance dans l'est, doivent être voisines de celles de la grande rivière Licona, découverte par M. de Brazza vers la fin de son premier voyage; si ces deux cours d'eau ne sont séparés que par un plateau peu accidenté et de médiocre étendue, cette ligne de communication serait encore la plus courte de toutes, car, depuis l'embouchure de l'Ogooué, elle ne s'écarte pas sensiblement de l'Equateur.

De nouvelles études feront connaître sans doute quelle est la plus avantageuse de ces diverses routes pour atteindre le haut Congo; mais il importe, dès à présent, d'occuper les points stratégiques qui les commandent. Ce sont d'abord les postes de Franceville et de Brazzaville, puis l'endroit où aboutit la route de M. de Brazza sur l'Alima, enfin deux positions à choisir sur le Niari, près de son embouchure et de ses sources. Ces stations seraient défendues par un petit nombre de tirailleurs sénégalais ou algériens, et commandées par des Européens, qui s'efforceraient d'étendre autour d'eux l'influence française, de faire comprendre aux indigènes l'avantage des relations directes avec les comptoirs de la côte, et de les amener, sans lutte, à renoncer aux monopoles qui entravent le commerce et aux jalousies locales qui engendrent trop souvent des guerres sanglantes.

L'entreprise tentée par la France au nord du Congo n'est pas sans analogie avec celle du haut Sénégal, mais elle présente, par rapport à celle-ci, de sérieux avantages : le groupement des indigènes sans nationalité formée; l'absence de toute influence religieuse hostile aux Européens; un plus vaste débouché vers l'intérieur; des richesses naturelles plus nombreuses et plus immédiatement exploitables; l'existence sur la route projetée de populations stables, pacifiques, adonnées à la culture; une main-d'œuvre abondante pour les futurs travaux; des voies navigables plus étendues et plus rapprochées l'une de l'autre.

Lorsqu'il s'est agi de ratifier le traité de protectorat conclu entre M. de Brazza et le roi Makoko, on s'est demandé si d'autres puissances n'auraient pas à faire valoir sur ces contrées des droits de

priorité. Les journaux portugais ont, tout d'abord, publié d'assez vives réclamations, mais les traités passés jadis entre Sa Majesté Très-Fidèle et les autres souverains de l'Europe ne mentionnent que les territoires situés jusqu'à la hauteur du parallèle de 5° 12' sud ; le poste de Brazzaville, ainsi que le cours entier du Niari, se trouvent en dehors de ces limites.

Au point de vue de nos projets sur le Congo, la rivalité dont Stanley s'est fait l'instrument peut-être inconscient est plus redoutable en ce qu'elle n'est définie, ni dans son origine ni dans son but. Nous reconnaissons volontiers que la conception humanitaire de l'Association internationale africaine fait le plus grand honneur au roi des Belges. Frappé de l'état de barbarie dans lequel sont plongées les populations de l'Afrique, ému des maux résultant de la traite des esclaves, Sa Majesté Léopold voulut réunir en un faisceau puissant les efforts séparés des nations civilisées, pour faire pénétrer au centre même du continent noir les lumières de la civilisation. Un pressant appel fut adressé à toutes les bonnes volontés, et, avec les fonds recueillis par souscriptions, on créa, pour les explorateurs de diverses provenances, des stations hospitalières, centres de ravitaillement et bases d'opération pour pénétrer dans l'inconnu. C'est ainsi que la section française, présidée par l'universel M. F. de Lesseps, fonda, dans l'Est, la station de Condoa, où réside actuellement encore le capitaine Bloyet, et, dans l'Ouest, comme nous l'avons vu, les postes de Franceville et de Brazzaville. Encouragée par son libéral souverain, heureuse de trouver enfin un aliment à son activité longtemps confinée dans des frontières trop étroites, la jeunesse flamande se prodigua vaillamment. Les officiers les plus distingués de l'armée belge briguèrent l'honneur d'aller mourir sur les rives des grands lacs et du Zaïre pour la grande cause de la civilisation ; les applaudissements de l'Europe n'ont pas fait défaut à cette inépuisable pépinière d'héroïques dévouements.

Après sa mémorable traversée de l'Afrique équatoriale, Stanley s'enrôla dans la glorieuse phalange de l'Association internationale africaine, mais avec l'arrière-pensée de détourner au profit de son ambition personnelle les immenses ressources dont elle disposait. Dès lors, le but philanthropique originaire fut un peu perdu de vue : la Belgique se rappela qu'elle était riche, non seulement en élans généreux, mais encore en produits industriels manquant de débouchés. Elle se laissa éblouir par les plans grandioses de l'aventurier américain qui offrait de lui ouvrir le Zaïre, et c'est sous cette inspiration que se constitua le comité d'études du haut Congo, distinct de l'Association internationale africaine, mais né de son sein. Certes l'Afrique est assez vaste pour que toutes les ambitions puissent s'y

développer à l'aise, et nous applaudirions volontiers aux entreprises de Stanley, si son humeur jalouse ne prétendait exclure toute concurrence du bassin de ce fleuve sur lequel il s'attribue des droits de propriété aussi ridicules qu'exorbitants. La Belgique se défend de vouloir fonder une colonie; le comité des études du haut Congo n'est qu'une société commerciale et ne peut faire acte de souveraineté; ni l'Angleterre ni les États-Unis ne prennent parti dans cette affaire; c'est donc Stanley, tout seul, en son nom personnel, qui voudrait dominer en maître sur une contrée presque aussi étendue que l'Europe!

Malgré l'évidente absurdité de cette prétention, elle n'en est pas moins dangereuse, à cause des moyens déloyaux mis en œuvre pour écarter toute compétition des eaux du Congo. Peu après la fondation du poste de Brazzaville, l'explorateur américain partit pour Stanley-Pool, avec quatre Européens et soixante-dix Zanzibarites. Suivant les instructions laissées par M. de Brazza, le sergent Malamine vint à la rencontre de Stanley, avec des moutons et des vivres qu'il lui offrit en signe de bienvenue. Stanley essaya de corrompre ce fidèle serviteur; puis, irrité de ses refus, il s'efforça, par intimidation, de déterminer les indigènes à l'expulser du pays; ceux-ci dédaignant ses menaces et arborant le drapeau français, il dut renoncer à s'établir sur la rive droite du fleuve. On sait quels furent ses efforts pendant son dernier séjour en Europe, pour discréditer M. de Brazza et empêcher la ratification de son traité avec Makoko. L'attitude de la presse française tout entière fut, dans ces circonstances, admirable de patriotisme et de dignité; et, grâce à elle, notre jeune compatriote sortit vainqueur de cette épreuve. Mais on doit craindre qu'un tel échec n'ait stimulé la jalousie de Stanley, et que, devançant son rival sur le Congo, il n'emploie ses puissants moyens d'action à la ruine de nos intérêts, fort mal défendus, il faut le reconnaître, pendant l'absence de M. de Brazza. N'a-t-on pas commis la faute, peut-être irréparable, de faire évacuer Brazzaville, sous prétexte que ce poste était difficile à ravitailler?

Nous ne parlerons que pour mémoire des protestations de la Hollande, qui n'ont aucune valeur, puisqu'elles n'ont d'autre base que l'existence sur la côte de comptoirs commerciaux sans caractère officiel. On parle aussi en ce moment d'une expédition autrichienne ayant le Congo pour objectif; cette nouvelle entreprise ne peut nous porter ombrage; il y a place pour tous les pavillons sur les eaux du grand fleuve. D'ailleurs, cet empressement de toutes les nationalités à profiter des immenses débouchés nouvellement ouverts au commerce européen nous prouve combien il est urgent de prendre position; naturellement les premiers arrivés seront les mieux placés.

La France a déjà perdu un temps précieux, grâce au régime parlementaire dont elle jouit et au désordre administratif où elle est plongée. Il a fallu faire ratifier par les deux Chambres le traité conclu avec Makoko, et leur faire voter ensuite les crédits nécessaires pour une nouvelle expédition plus importante que les précédentes. La répartition de ces crédits entre quatre départements, trois crises ministérielles successives, les vacances pendant près d'un mois des ministères des affaires étrangères et de la marine, furent encore des causes de retard bien regrettables. Mais c'est surtout l'inertie routinière des bureaux qu'il est difficile de vaincre; habituée à une réglementation excessive, l'administration française, dès qu'elle doit sortir de l'ornière banale, se trouve tout à fait désorientée; les entreprises coloniales, n'étant pas de celles qui peuvent se classer dans des casiers étiquetés, avortent souvent par la faute des bureaucrates déroutés et troublés par leurs péripéties imprévues.

Cependant, grâce à l'énergie et à l'activité de M. de Brazza, les obstacles ont pu être surmontés après six mois d'efforts souvent pénibles. Nommé lieutenant de vaisseau et commissaire de la république, il se trouve enfin investi de pouvoirs étendus. Son personnel est considérable : un enseigne de vaisseau, un ancien officier de cavalerie et un ingénieur constituent l'état-major; une trentaine d'Européens, recrutés dans des milieux un peu trop disparates, des mécaniciens et des ouvriers de la marine, des tirailleurs algériens et des laptots sénégalais, forment une petite troupe d'élite largement suffisante. Le matériel maritime comprend, outre une canonnière déjà en mission sur la côte, un vapeur acheté en Angleterre, qui pourra tenir la mer, un petit remorqueur de 16 mètres de long pour le bas Ogôoué, et deux navires démontables, en construction à Saint-Denis, sur les chantiers de M. Claparède. Ces derniers doivent naviguer sur le haut Ogôoué, l'Alima et le Congo. L'expédition est largement pourvue d'armes et de munitions d'anciens modèles, cédées par le ministère de la guerre, de marchandises, de provisions de toutes sortes. Le roi Makoko n'est pas oublié dans ces préparatifs; on lui destine de magnifiques cadeaux, entre autres, un tapis de peluche, avec son nom brodé en or, et un grand baldaquin rouge.

Nous ne saurions indiquer d'avance le plan de campagne de M. de Brazza; sans doute, il se laissera guider par les circonstances et par la situation où il retrouvera le pays qu'il a quitté depuis plus de dix mois; Dieu veuille que les retards imposés par les causes énumérées plus haut ne lui soient pas trop préjudiciables et n'aient pas compromis l'œuvre à laquelle il s'est dévoué!

Son premier soin sera naturellement de ravitailler Franceville; de là, il établira des moyens de communication sûrs et commodes

avec l'Alima; puis il créera un nouveau poste sur cette rivière et y lancera ses vapeurs démontables; pendant ce temps, il réoccupera en toute hâte Brazzaville, si maladroitement abandonné.

Les premières opérations commerciales de la nouvelle colonie seront des plus simples et se borneront à l'échange des marchandises européennes contre les produits naturels du pays : caoutchouc, ébène, ivoire, etc. Mais, dès que l'influence française sera consolidée, il y aura lieu de provoquer la production de nouveaux éléments de trafic par la culture de denrées appropriées au sol et au climat. Il semble, à en croire les rapports de M. de Brazza et les résultats obtenus par la mission de Landana, que les populations de cette région s'adonnent beaucoup plus volontiers aux travaux agricoles que celles du Sénégal et même du Gabon. En supprimant l'esclavage, on pourra sans doute développer le travail libre, et cette transformation ne sera pas entravée par les préjugés religieux. Le succès de l'œuvre colonisatrice dépend, en grande partie, de l'action sociale exercée dès le début sur les indigènes; si l'on ne cherche à fonder la nouvelle société sur une base résolument chrétienne, le contact des Européens, loin de moraliser les sauvages, ne fera que greffer de nouveaux vices sur leur barbarie primitive; dès lors, l'histoire nous l'apprend, l'hostilité se perpétuera entre les diverses races, le fléau de la dépopulation sévira dans des proportions sans cesse croissantes, et la source même de la prospérité sera pour jamais tarie.

Nous espérons que M. de Brazza ne perdra pas de vue les principes qui font la force des colonisateurs comme Dupleix; il possède au plus haut degré les qualités maîtresses avec lesquelles on enfante de grandes œuvres : l'énergie et l'habileté; plus heureux que l'illustre gouverneur de l'Inde française, il emporte les vœux unanimes d'un grand peuple qui a foi en son génie. Tout semble donc indiquer qu'une page glorieuse lui est réservée dans l'histoire coloniale de la France.

Avant de clore cette étude, revenons à la pensée qui nous l'a inspirée : « Ou la France deviendra une grande puissance africaine, ou elle ne sera dans un siècle ou deux qu'une puissance européenne secondaire. »

Trois solutions, ainsi qu'on l'a vu, s'imposent aux méditations de nos hommes d'État, avec des caractères très différents. On pourrait se demander quelle est la plus conforme au génie de la nation; à notre avis, aucune ne doit être négligée, et notre race est assez vigoureuse encore pour supporter le fardeau des trois entreprises, à la condition de ne pas les enfermer dans les termes rigoureux d'une

même formule. Qu'on laisse chaque colonie libre de se développer suivant son propre tempérament. Tous les enfants ne doivent pas s'élever de la même manière, et ce qui convient à l'un peut être funeste à l'autre ; ainsi en est-il des colonies, auxquelles il serait absurde d'imposer un régime identique, combiné laborieusement dans les bureaux de la mère patrie.

Mais, du moins, nos trois possessions africaines pourront-elles, dans un avenir plus au moins éloigné, se tendre la main, se prêter un mutuel appui, se fusionner en un seul et vaste empire dont toutes les parties seraient en communication économique et facile? Au premier abord, on ne peut que répondre négativement à cette question. L'Algérie est séparée du Sénégal par l'immense et inhabitable Sahara, infesté de bandits ; entre le Sénégal et le Gabon s'étend la Guinée septentrionale, divisée en plusieurs royaumes nègres, et dont la côte est bordée de comptoirs appartenant à presque toutes les nations maritimes de l'Europe.

Mais le cours des siècles amène bien des transformations, et, de nos jours, les distances qui semblaient infranchissables disparaissent comme par enchantement ; c'est la forme la plus saisissante du progrès moderne. Déjà l'on peut entrevoir que le Niger deviendra le trait d'union entre les contrées que nous considérons. Le chemin de fer transsaharien, domptant le grand désert, reculera les frontières de l'Algérie jusqu'aux rives du grand fleuve soudanien, vers lequel s'avance déjà la ligne ferrée du haut Sénégal. Qui pourrait affirmer qu'un jour ne viendra pas où la locomotive circulera librement d'Alger à Saint-Louis, comme elle va de San-Francisco à New-York ? Les difficultés à surmonter ne sont pas beaucoup plus grandes. D'autre part, en descendant le Niger jusqu'à son embouchure, on arrive bien près du Gabon ; et savons-nous si les explorations de cette vaste région inconnue s'étendant à l'est du golfe de Bénin ne feront pas découvrir de nouvelles voies fluviales dont nous ne soupçonnons pas l'existence ?

Le plus grand obstacle à l'extension de la domination française dans l'Afrique occidentale est certainement la rivalité de l'Angleterre. Outre qu'elle possède d'importants établissements dans le voisinage des nôtres et que son influence est aujourd'hui prépondérante sur le bas Niger, elle cherche d'instinct, par tous les moyens possibles, à entraver les efforts que nous faisons de ce côté. Disciple du trop fameux Palmerston, lord Granville, qui personnifie actuellement la politique britannique, estime que la puissance des nations est chose relative, et que la faiblesse de la France fait la force de l'Angleterre ; c'est en vertu de ce principe que cet homme d'État nous suscite sans relâche des difficultés en Tunisie, sur la côte de la

Guinée, à Madasgascar, aux Nouvelles-Hébrides, au Tong-King, partout où la France veut étendre sa domination. Le devoir de nos gouvernants est de ne pas céder à l'intimidation : il faut, sans s'émouvoir, laisser protester la perfide Albion; elle ne passera pas facilement de la parole aux actes.

Mais un tel plan, on ne saurait trop le répéter, ne peut s'exécuter que par une politique coloniale énergique, persistante, basée sur les grands principes de la civilisation chrétienne. Si, dans ces contrées où règnent la barbarie païenne et le fanatisme musulman, la France se mettait résolument à la tête d'un grand mouvement de propagande catholique, elle acquerrait par cela seul une force considérable pour lutter contre les influences rivales. Les congrégations qu'elle dédaigne et qu'elle persécute lui seraient d'un précieux secours pour neutraliser les agissements politiques des missionnaires anglicans.

Après les prêtres, les meilleurs instruments de civilisation sont les commerçants, qui invitent les populations indigènes au travail, en leur offrant d'échanger les marchandises manufacturées contre les produits de leur sol. La France subit en ce moment une crise douloureuse, provoquée en partie par la fermeture des anciens débouchés de son industrie. Malheureusement cette cause a un caractère permanent; on ne peut espérer que les États-Unis d'Amérique s'arrêtent dans la voie du progrès industriel et redeviennent tributaires de l'Europe; les ouvriers d'Angleterre et d'Allemagne n'oublieront plus les enseignements puisés dans les expositions universelles et ne cesseront de produire aussi bien et plus économiquement les articles de luxe dont la France avait jadis le lucratif monopole. Le seul moyen de conjurer la ruine de nos exportations est donc d'ouvrir de nouveaux marchés et d'encourager les entreprises commerciales d'outre-mer, en les guidant vers les voies où elles peuvent s'engager avec profit.

L'Afrique est placée aux portes de la France, à quelques milles de Marseille et de Bordeaux; c'est évidemment de ce côté que doivent se porter de préférence nos efforts et nos capitaux.

Ce n'est pas dans les rues de Paris, comme s'obstinent à le croire les gouvernements révolutionnaires, que peuvent se résoudre les questions sociales; il faut revenir aux glorieuses traditions des Richelieu, des Colbert, des Louis XVI, et, renonçant aux énervantes et stériles agitations de la politique intérieure, appliquer la vive intelligence et l'exubérante activité du peuple français au développement des colonies; il y va de la grandeur future et du salut de la France.

Vicomte H. de Bizemont.

MONTALEMBERT

ET LAMENNAIS[1]

Au mois de novembre 1830, quatre mois après une révolution qui avait paru un moment confondre dans une ruine commune le trône et l'autel, un mois après la création du journal l'*Avenir*, Charles de Montalembert entrait dans le cabinet de l'abbé de Lamennais.

« J'accourais, dit-il, pour prendre part à son œuvre, avec l'ardeur de mes vingt ans, du fond de l'Irlande, où je venais de voir O'Connell à la tête d'un peuple dont l'invincible fidélité à la foi catholique avait lassé trois siècles de persécution, et dont l'émancipation religieuse venait d'être conquise par la presse libre et la libre parole [2]. »

Quelques laïques entouraient Lamennais, associés à son dessein de régénérer l'opinion catholique en France et d'en sceller l'union avec le progrès libéral. A côté du maître, apparaissait, dans l'éclat et le charme de la jeunesse, un prêtre de taille élancée, tout à la fois fier et modeste, c'était Lacordaire.

« Je les voyais tous les deux pour la première fois. Ébloui et dominé par l'un, je me sentis plus doucement attiré vers l'autre [3]. »

[1] Mgr Ricard, prélat de la maison de Sa Sainteté, professeur de dogme à la Faculté de théologie d'Aix, a entrepris, chez l'éditeur Plon, une série d'études sur l'*école Menaisienne*, dont les trois premiers volumes parus traitent, avec une rare distinction de pensée et de style, de Lamennais (1 vol.), de *Gerbet* et de *Salinis* (1 vol.) et de *Lacordaire* (1 vol.). Le quatrième et dernier volume traitera de *Montalembert*. Le savant professeur, dont l'enseignement est si justement goûté à Aix et à Marseille, a bien voulu détacher de ce volume en préparation, un important chapitre que nous sommes heureux d'offrir en primeur aux lecteurs du *Correspondant*. Le sujet qu'y aborde Mgr Ricard est d'une actualité saisissante, qui n'échappera à personne. Les détails inédits, dont cet article abonde, achèveront de mettre en lumière un chapitre jusqu'ici mal connu de l'existence de notre grand Montalembert.

[2] Montalembert, *Œuvres complètes*, t. IX, p. 399.

[3] *Ibid.*, p. 400.

Dès Sainte-Barbe d'ailleurs, le grand lutteur catholique le fascinait et, comme Lacordaire, il avait beau lutter contre l'entraînement du plus intime de son âme vers cet étrange séducteur, dont le système philosophique lui semblait faux, dont il trouvait les opinions politiques exagérées, et que cependant il trouvait sublime, au point de s'écrier : « Je ne sais si Bossuet et Massillon ont jamais rien fait de si beau ! »

La lecture des deux premiers numéros de l'*Avenir* l'avait jeté dans une admiration éperdue. « L'*Avenir* m'enchante, écrit-il à Cornudet, si l'on y veut de moi, j'abandonne tout. » Le 26 octobre, il n'y tient plus : « Tout ce que je sais, tout ce que je pense, je le mets à vos pieds. »

C'est à Lamennais qu'il adresse cette offre chevaleresque. Il fait plus. Sans attendre une réponse, il accourt, et le 5 novembre, en sortant de sa première entrevue avec le maître, il est transporté. Déjà, il s'était essayé dans le *Correspondant;* Mais l'*Avenir*, avec sa flamboyante devise : Dieu et Liberté! s'annonce pour inaugurer une polémique bien autrement ardente et tranchée. Là sa plume sera un glaive. Il a trouvé sa voie, disons mieux, son terrain et son champ de bataille.

I

On a dit que l'histoire du journal *l'Avenir* est « le roman du journalisme. » L'expression est vraie, à condition de l'entendre dans le sens de ces romans héroïques où nos aïeux chantaient les batailles des héros de ces temps antiques où les éléments encore neufs et bruts des nationalités diverses, civilisées ou barbares, entraient en fusion sous le regard et les bénédictions de l'Église. L'*Avenir*, sa naissance, sa carrière, sa fin, ce fut le drame du journalisme et, dans la vie de Montalembert, le principal épisode de sa mission chevaleresque.

Entre deux hommes, type parfait l'un et l'autre du caractère français, l'un — Lamennais — semblable à une comète troublant l'atmosphère et y répandant d'abord un éclat étincelant, mais traînant ensuite le désordre, la souffrance et enfin les ténèbres; l'autre — Lacordaire — pareil à une étoile sûre et fidèle, éclairant la voie véritable, et répandant jusqu'au bout une bienfaisante lumière [1], entre ces deux hommes, Montalembert, revenant d'Ir-

[1] Oliphant, *Mem. of comte de Montalembert*, t. I, p. 115.

lande, la tête encore remplie du rôle et de l'œuvre d'O'Connell, dans l'ardeur de sa vingtième année, prend sa place, et la flamme jaillit aussitôt, brillante et brûlante. L'épée qu'il manie, rapide, va droit au but, avec des jaillissements d'étincelles. Ces passes d'armes donnent le vertige, on est haletant. Aujourd'hui encore, sous cette lave refroidie, figée dans les pages mortes du livre, on devine le volcan qui a passé par là, avec ses ardeurs, ses incendies, ses lueurs dans la nuit. « Il n'écrit pas, il parle, et il nous semble, en le lisant, voir ce jeune visage, les yeux animés, les cheveux flottants, fendant l'air d'une course rapide comme l'emportement de sa pensée et l'ardeur de sa foi [1]. »

Mais, disent quelques-uns, il se trompe plus d'une fois, il exagère, il n'a pas assez fouillé le vieux sol théologique, avant d'entreprendre cette aventureuse campagne... Bientôt, vous entendrez tonner sur la tête de ces preux trop hardis, les foudres du Vatican. — Eh! pour Dieu, je le sais bien! Mais, de bonne foi, parce qu'un guerrier est tombé au champ d'honneur, en s'aventurant trop dans les avant-gardes, sur sa tombe inscrirez-vous une accusation de félonie? Si Roland s'était tenu plus proche de Charlemagne, il n'aurait pas péri, c'est vrai : pour cela, trouverez-vous que la vallée où repose son corps percé de mille traits est sans gloire? Roland fut peut-être un imprudent, il n'en demeure pas moins un héros, et, entre les timides déjà réfugiés au cœur de la France, tandis qu'il se bat au val des Pyrénées, je sais bien qui mon cœur salue le premier. Qui donc me reprocherait de m'incliner, de préférence aux prudents, devant les morts de Roncevaux?

Ah! il exagère!... il se trompe!... il s'égare!... Mais, dites donc tout, ô zoïles, et finissons-en avec ces critiques de hiboux, vous savez, cet oiseau de nuit, laid, rechigné, qui n'a jamais qu'un œil ouvert, et encore à demi. Lorsqu'il exagère, tout est toujours, chez lui, noble, généreux, magnanime, profondément imbu de l'essence même de l'esprit chevaleresque. S'il se trompe, c'est toujours pour pencher du côté du malheur. Si son jugement s'égare, c'est toujours sous l'influence de la pitié, de la charité, d'une noble tendresse pour ceux qui souffrent. Aucune injustice, aucune oppression, aucun mal n'est jamais épargné. Son erreur, sa faute, son crime, si l'on veut, ou plutôt, sa faiblesse, c'est de ne point aimer les causes triomphantes, et d'être enclin à abandonner les vainqueurs. Généreuse faiblesse, et peu commune en ce temps et en ce monde!

[1] Oliphant, *Mem. of comte de Montalembert*, t. I, p. 115.

Le premier cri de guerre de Charles de Montalembert, dans l'*Avenir*, fut son article sur la révolution de Pologne. En l'entendant, les compagnons d'armes se retournèrent du côté d'où partait cette éloquence déjà virile, et celui qu'ils appelaient leur maître et leur père sourit, fier de cette vaillante recrue.

Quant à lui, dans la première ivresse de cette mêlée, comme un soldat, dont la responsabilité est couverte par l'autorité du génie et de la gloire de son général, il se précipitait, le cœur ardent et la conscience tranquille.

Le monde à changer, toutes les nationalités catholiques à rétablir, la république du moyen âge, moins l'empereur, à réédifier par la liberté à peu près illimitée de la presse, avec le Pape au sommet, arbitre souverain entre les peuples de la terre et dictateur pacifique connaissant des querelles de peuple à peuple et de peuple à gouvernement, l'héroïque Pologne à tirer de son grand tombeau, la plaintive Irlande à consoler et à relever, le schisme d'Orient à pacifier [1], etc. : qu'est-ce que tout cela, dans un temps de révolution comme 1830, qu'est-ce pour ce fils des croisés?

C'est alors que parurent ces trois lettres sur le catholicisme en Irlande, restées dans toutes les mémoires comme le bill d'accusation le plus écrasant qui pût être dressé contre la trois fois séculaire oppression de l'Angleterre [2]. C'est alors surtout que son âme, blessée dans sa tendresse fraternelle, laissa tomber ces pages émues sur les sépultures du mont Valérien, menacées de destruction, en haine des missionnaires qui avaient planté leur tente sur ce rocher stérile. Or, sur le mont Valérien, dans ce cimetière du Calvaire que tout Paris vénérait, reposait, sinon en entier, la dépouille mortelle d'Elise, du moins le cœur de cette angélique sœur, tant aimée et tant pleurée. Une ordonnance, contresignée Mérilhou, ordonnance rendue le jour de Noël, dix-huit cent trente années après la naissance du Fils de Dieu, vient déraciner sa croix dans un lieu désert.

Ah! s'écrie Montalembert [3], hommes venus avec l'orage et que l'orage ne respectera point, elle vous était donc bien à charge cette croix qui, du haut du Calvaire, planait à la fois sur Saint-Cloud et sur Neuilly, sur les vaincus et sur les vainqueurs! Elle vous importunait donc rudement, cette pieuse ardeur des fidèles qui enveloppaient la montagne dans les replis de leur foule nombreuse, et qui couraient

[1] Nettement, *Histoire de la littérature française sous le gouvernement de juillet*, t. I, 322.

[2] Foisset, *loc. cit.*, p. 66.

[3] 11 janvier 1831.

pour y pleurer sur une poussière aimée! Ah! malheureux, que vous sert d'affliger ainsi les catholiques? Croyez-vous désarmer ainsi la fureur républicaine? Quand vous leur aurez jeté pour pâture la foi des peuples et la croix de Dieu, qu'y gagnerez-vous? Un peu plus de leur mépris et la perte de notre attachement, qui n'attendait qu'un mot de vous pour vous être acquis, un mot qui nous eût faits libres, et qui vous eût faits grands. Et vous, catholiques, voilà ceux qui réclament votre docile obéissance! Regardez-les, ils mettent à l'encan le temple où vous allez prier. Ecoutez-les, ils crient : Tu ne dormiras point à côté de ceux que tu as aimés!

On nous a souvent reproché, à nous catholiques, d'invoquer la liberté et on nous a bien des fois jeté à la face un insultant défi d'en appeler à cette fille du Calvaire, comme si la liberté n'était pas le premier héritage que les disciples du Christ, plus que qui que ce soit, bien mieux, seuls et uniques dans les fastes de l'histoire, ont le droit de revendiquer comme un bien propre. Eh! que serait le monde sans nous? Lorsque notre chef a conquis sa délivrance, qu'était donc le monde, si brillant pourtant à cette heure, si glorieux, à l'apogée de la civilisation, telle que les hommes la peuvent créer? Écoutez donc ces bruits de chaînes, si nombreux, si universels, que le monde romain tremble rien qu'en les entendant! Écoutez ces longues lamentations de toute une multitude, courbée sous le fouet d'une poignée de tyrans! Or ces esclaves, ces ilotes, ce vil bétail humain, ce sont nos pères, nos pères délivrés par le Christ, seul rédempteur, seul apôtre, seul fondateur de la liberté religieuse et civile!

La liberté doit donc être chrétienne. Lui donner un autre caractère, c'est un contre-sens historique. L'inscrire sur la porte de nos temples, et vouloir fermer ces temples, c'est le comble de l'ingratitude et de la déraison!

Montalembert l'avait compris. Sous l'empire de cette conviction ardente, on se figure s'il dut bondir en assistant à la hideuse dévastation de Saint-Germain l'Auxerrois, au sac de l'Archevêché, à toutes ces explosions sacrilèges d'une haine idiote et sauvage. Comme le fils qui voit assassiner sa mère, il poussa un cri, un cri passionné de désespoir :

Il s'est trouvé dans le monde, s'écrie-t-il avec un accent d'indicible douleur, un peuple, qui s'est proclamé le pontife de la civilisation, le libérateur des nations, le maître de l'avenir : et ce peuple a brisé la croix... Notre cœur se soulève à la pensée de cet affront, et nous nous écrions, avec un généreux compagnon de nos luttes et de

nos croyances : « Remplacez ces croix d'or par des croix de bois, afin qu'il y ait quelque chose entre Paris et le ciel, pour en détourner la foudre ! »

Est-ce bien un demi-siècle qui nous sépare du jour où ce cri fut poussé? Sont-elles d'hier, ces paroles, ou d'aujourd'hui? On entend ce que je veux dire, et, puisque la situation est la même, pire peut-être depuis que la croix a servi de cible, sur la poitrine d'un martyr, pour fusiller à bout portant l'archevêque de Paris, pourquoi, nous qui croyons et aimons encore, n'adopterions-nous pas, pour notre cri de bataille, cette exclamation qui sortit, le 21 février 1831, du cœur de Montalembert :

S'il nous eût été donné de vivre au temps où Jésus vint sur la terre et de ne le voir qu'un moment, nous aurions choisi celui où il marchait, couronné d'épines et tombant de fatigue, vers le Calvaire; de même, nous remercions Dieu de ce qu'il a placé le court instant de notre vie mortelle à une époque où sa religion sainte est tombée dans le malheur et l'abaissement... Nous ramassons avec amour les débris de sa croix, pour lui jurer un culte éternel. On l'a brisée sur nos temples, nous la mettons dans le sanctuaire de nos cœurs, et là, nous ne l'oublierons jamais. De la terre où on nous l'a détruite, nous la replaçons dans le Ciel, et là nous lisons encore une fois, autour d'elle cette parole divine : *In hoc signo vinces!*

II

Je voudrais pouvoir suivre toute cette carrière d'un an et plus, durant laquelle les épreuves de l'Eglise et les attentats à la liberté religieuse arrachèrent tant de cris éloquents à l'âme du jeune croyant. Mais il faut se hâter, de peur d'être tenté de ne jamais finir. D'ailleurs, quelques-uns de ces accents, nous les retrouverons plus tard, lorsqu'une vue rétrospective nous ramènera vers l'*Avenir* de 1831, pour parler de l'Irlande, de la Pologne et de la liberté d'enseignement.

Toutefois, je ne puis quitter le journaliste de l'*Avenir* sans noter un épisode grave, qui se présente à moi avec tout l'intérêt, et aussi avec tous les périls de l'actualité : je veux dire l'attitude des légitimistes au lendemain de la révolution de Juillet.

Lamennais, toujours impérieux, ne comprenant pas les résistances, venait de fulminer contre les légitimistes un acte d'excom-

munication d'une violence inouïe. Le 18 février 1831, un article magistral, motivé dans les termes les plus sévères, adjurait les catholiques de France de rompre pour toujours « avec les hommes qui sacrifient leur Dieu à leur roi ».

L'effet fut effrayant. Tandis que les légitimistes ralliés à l'école Menaisienne se taisaient, de la part des autres, ce fut une explosion de colère et un débordement comme l'esprit de parti peut seul en créer. Montalembert intervint. Avec sa nature loyale et son caractère chevaleresque, il osa parler après le maître, pour expliquer sa pensée. Au comité de rédaction, on se refusait à cet apparent désaveu. Lacordaire seul le goûtait. On en référa à Lamenais, pour lors retiré à Juilly. Il fit quelques corrections, et l'article parut, le 16 mars 1831. Il est intitulé : *A ceux qui aiment ce qui fut.*

Je ne sais si Montalembert a jamais écrit une œuvre plus sensée, plus noble, plus vraiment éloquente. Il s'adresse aux démissionnaires de l'armée, de la marine, de la magistrature, aux royalistes retirés sous la tente comme Achille et boudant à Louis-Philippe, tandis que la France agonisait. Quelle franchise cordiale, et quelle liberté chrétienne de langage! Qu'on en juge :

Nous ne nous donnons pas à vous pour les partisans de vos croyances politiques, pour les néophytes de ce culte de la légitimité des rois, que vous professez sans tenir compte de la légitimité des peuples; mais, nous le disons, dans notre simplicité et dans notre bonne foi, si vous saviez combien nous respectons les affections malheureuses, combien nous vénérons le long enthousiasme de votre fidélité, combien surtout la foi qui nous est commune avec vous excite notre sympathie, vous regretteriez les dissentiments qui nous séparent; vous reconnaîtriez, en nous, des enfants d'un même père, des chrétiens qui gémissent de ne pouvoir être unis avec d'autres chrétiens dans toutes leurs pensées, et cherchent à les rassembler tous dans une unité plus haute que celle qui peut être dissoute par les événements de la terre.

Il ajoutait avec une courageuse franchise :

Nous n'éprouvons pas cette sympathie pour des regrets de courtisans, des dépits de fonctionnaires, des mortifications d'amour-propre ou d'ambition qui ne savent enfanter que des conspirations de salon et de misérables échaffourées. Mais nous l'éprouvons vive et profonde pour l'attachement désintéressé de ces royalistes de province, de ces populations rurales, qui n'ont jamais vu la cour, qui n'ont jamais rien reçu d'elle, qui n'ont rien gagné à son retour, qui n'ont rien perdu par sa chute... et qui sont restés inébranlables dans leur affec-

tion, dans la tristesse de leur regret, dans le culte de la croyance héréditaire qu'ils conservent comme un patrimoine sacré. Nous les respectons, et il nous a fallu toute la profondeur de notre foi dans les desseins éternels de Dieu, pour ne pas être entraînés par un sentiment trop vif vers des hommes dont l'honneur est si pur !

Les légitimistes reprochaient aux hommes de l'*Avenir* leur horreur pour les opinions gallicanes et leur libéralisme.

Eh ! leur dit Montalembert, qu'a-t-il fait pour le trône, ce gallicanisme qui vivait de son salaire et s'étalait à son ombre?

Au reproche d'aimer la liberté, il répondait :

Mais, vous-même, quel refuge avez-vous, si ce n'est elle? Dieu, en brisant l'idole de vos cœurs, vous a ouvert le temple de la liberté, et malgré vous, et à votre insu, vous vous êtes jetés dans son sanctuaire, et il ne vous reste plus d'autre asile; toutes les libertés que nous réclamons d'une voix forte et altière, vous les invoquez en secret, et vous en usez les premiers, à mesure qu'elles se laissent conquérir.

Il concluait — avec une sagesse patriotique qui devançait son âge et que la fatale histoire de notre temps n'a que trop prouvée[1] — par une adjuration qui, si elle eût été entendue, aurait épargné au pays bien des troubles et rallié sur le terrain de la défense nationale toutes les forces vives de la nation :

Royalistes sincères, noblesse de France, propriétaires fonciers, nous vous exhortons ardemment, sachez user des innombrables avantages de votre position. Sachez exercer l'influence légitime qui vous appartient sur les masses populaires; avouez hautement cette prétention, que des restrictions législatives pourront en vain vous contester. Rattachez-vous, par votre désintéressement et par votre dévouement aux intérêts de tous, les populations qui vous entourent. Ne méconnaissez pas la double popularité dont vous êtes appelés à jouir : la puissante popularité de la défaveur officielle, et la sainte popularité de la vertu !... Entrez donc avec confiance et courage dans la vie publique. Courez vous enrôler dans les rangs de la garde nationale, demandez des armes à la patrie, et jurez de ne pas les déposer lorsque votre Dieu sera insulté; remplissez avec cela le devoir sacré d'électeur, et donnez au pays des mandataires qui sachent comprendre la véritable union de l'ordre et de la liberté. Appelés à participer à la souveraineté nationale, sachez en user avec le recueillement et la conscience que la

[1] Mme Craven, *Étude sur le comte de Montalembert*, p. 35.

France vous demande. Faites, en un mot, ce que firent vos pères, faites avec nous, avec tous les hommes de bonne foi, *une ligue du bien public*, devant laquelle viendront se briser à la fois toutes les attaques de l'impiété et tous les pièges du pouvoir[1] !

III

C'était le 19 septembre 1831. La Chambre des pairs est au complet, les tribunes regorgent de monde. A la barre, trois prévenus. L'un d'eux, le plus jeune, vêtu de noir, se lève, et, à l'interrogatoire du chancelier, M. Pasquier, qui, lui adressant les questions d'usage, lui a demandé ses nom, prénoms, âge et qualité, il répond :

— Charles, comte de Montalembert, âgé de vingt et un ans, maître d'école et pair de France.

Puis il se rassit, calme, et ses deux compagnons, Lacordaire et de Coux, prirent tous deux cette qualité de *maître d'école*, qui les amenait à la barre de la Chambre haute.

[1] C'est à cet article et à quelques autres actes semblables de sa vie, que Montalembert faisait allusion, lorsque, sur le soir de son existence, recueillant ses œuvres, pour les publier ensemble, il écrivit, dans le magnifique avant-propos qui précède cette précieuse collection, si importante pour l'histoire de l'apologétique chrétienne au dix-neuvième siècle :

« Au premier rang de ceux qui auraient à se plaindre de moi, s'ils ne se sentaient désarmés autant par l'antiquité de nos dissentiments que par le sincère et durable accord de nos douleurs et de nos convictions actuelles, je devrais placer les orateurs et les écrivains du parti légitimiste. Si ces volumes leur tombent sous la main, qu'ils me pardonnent les pensées et les expressions qui les affligèrent ! Qu'ils veuillent bien les croire exclusivement dictées par le sentiment qui me dominait au début de ma carrière, par la nécessité impérieuse de dégager la cause catholique de toute solidarité temporelle, de toute alliance politique, même de celle qu'une longue communauté de gloire et de malheur, que des traditions séculaires et sacrées, rendaient si naturelle et si honorable avec la royauté du vieux droit.

« On voudra bien admettre que l'opinion légitimiste, il y a vingt et trente ans, était loin d'être unanime à arborer les principes de liberté politique et religieuse qui font aujourd'hui sa force et son honneur. Elle n'avait point encore fourni à l'indépendance de l'Église, au gouvernement parlementaire, leurs plus éloquents, leurs plus intrépides, leurs plus glorieux champions. Depuis lors, appelée à reprendre son rang dans deux assemblées souveraines, elle y a montré un dévouement aussi éclairé que sincère à toutes les libertés. Aujourd'hui, d'ailleurs, qui pourrait me soupçonner d'un sentiment autre que celui de la plus respectueuse sympathie pour le parti qui a eu l'honneur de recruter presque seul la poignée de héros et de martyrs dont le sang a coulé sous les murs de Lorette, pour la sainte faiblesse de l'Église, pour la liberté des âmes, pour le droit violé par un brigandage royal ? »

J'ai raconté déjà [1] comment Lacordaire et Montalembert, liés entre eux par une amitié touchante, aimant ensemble la religion et la liberté, avaient fait ensemble le projet d'ouvrir à leurs risques et périls une première école libre, de se faire hardiment arrêter et juger, sachant bien qu'en faisant condamner dans leur personne l'illégalité, ils feraient condamner dans la loi l'injustice. J'ai dit aussi ce que fut le discours de Lacordaire.

Quand Montalembert se leva, la Chambre devint attentive. Elle souriait, suivant la spirituelle expression de M. de Broglie [2], comme un aïeul sourit à la vivacité généreuse et mutine du dernier enfant de sa race. Les tribunes ne dissimulaient qu'avec peine leur sympathie attendrie, à la vue de ce jeune homme de vingt ans, orphelin de la veille, vêtu de noir en signe de la mort de son père qui, en mourant, le faisait pair de France et ne lui laissait pas même le temps de finir son droit pour l'exercer.

Je ne suis qu'un enfant, dit-il au milieu du plus religieux silence, et je me sens si jeune, si inexpérimenté, si obscur, que, pour m'encourager, il ne me faut rien moins que la pensée de la grande cause dont je suis ici l'humble défenseur. Aussi, ai-je, pour me soutenir devant vous, et le souvenir des paroles prononcées pour cette même cause, dans cette même enceinte, par mon père, et la conviction que c'est ici une question de vie et de mort pour la majorité des Français, pour vingt-cinq millions de mes coreligionnaires; et le cri unanime de la France pour la liberté de l'enseignement; et les vœux unanimes de ces quinze mille Français dont nous avons nous-même déposé les pétitions à l'autre Chambre; et les droits des milliers de familles dont les rejetons germaient là où l'arbitraire n'a plus laissé que des déserts : en un mot, l'image d'un passé cruel à réparer, d'un avenir incalculable à assurer, et par-dessus tout, le nom que je porte, ce nom qui est grand comme le monde, le nom de catholique...

Le *Moniteur*, auquel j'emprunte ce discours, note ici, d'après les indications de ses sténographes, qu'un *mouvement prolongé* interrompit à ce moment le jeune pair. Mouvement de surprise, bien plus que de faveur, sur ces bancs où siégeaient, comme juges, tous les vieux débris de nos révolutions, et en majorité les fils de ceux qui avaient acclamé Voltaire.

Il y avait quatorze siècles que pareille déclaration n'avait offensé des oreilles hostiles. Quand les préteurs de Rome siégeaient sur

[1] Voir le 3e volume de mes études sur l'*École Menaisienne*, consacré à Lacordaire.

[2] Discours à l'Académie française, février 1863.

leur tribunal, et que des patriciens comparaissaient devant eux, sous l'inculpation d'appartenir à la secte infâme du crucifié, ceux-ci n'hésitaient pas de revendiquer hautement ce qu'ils considéraient comme leur plus beau titre de noblesse, et, oubliant leur patriciat avec le nom pourtant bien illustre des aïeux, ils répondaient aux préteurs, qui les interrogeaient sur leur nom :

— *Christianus*, je me nomme chrétien!

Montalembert se souvint de ses ancêtres, les vieux chrétiens de Rome, et comme eux, à la grande surprise de ses juges, il revendiqua son nom de *catholique*.

— Catholique!... Mais, qu'est-ce donc que cela, un catholique? se demandaient ces fils de Voltaire, stupéfaits de la hardiesse de ce fils des croisés. « On connaissait des légitimistes, des orléanistes, des bonapartistes, des républicains, et parmi eux il pouvait se trouver des catholiques; mais, des catholiques proprement dits, des catholiques avant tout, des catholiques sans autre dénomination, l'on ne savait ce que c'était, l'on n'en soupçonnait pas l'existence possible [1]. »

Catholiques, poursuivit le noble champion de la liberté civile et religieuse, nous sommes las de prostituer à la créature de la Convention et de l'Empire ce que nous aimons le plus au monde. Nous vous redemandons nos enfants; nous vous redemandons leur honneur, leur pureté, leur foi, leur vertu. Vous n'oseriez refuser à des juifs, à des protestants, le fruit de leur amour; vous n'oseriez rester sourds aux cris de leurs cœurs. Pourquoi faut-il que nous catholiques nous soyons sans refuge et sans secours? Vos lois nous proclament la majorité du peuple français : ah! pour Dieu, ôtez-nous ce vain titre et rendez-nous à ce prix les libertés que nul n'a le droit de contester à la minorité la plus chétive!

Puis, au milieu de l'émotion générale, tandis que les tribunes approuvaient tout haut, et que les pairs, de plus en plus attentifs, se taisaient dans un morne silence, il s'écria :

Eh bien! notre patience s'est lassée; nous avons trouvé que c'était trop longtemps se jouer de nous, trop longtemps nous assujettir à un régime plus exécrable, plus perfide que celui de Julien l'Apostat. Lui, le plus cruel et le plus adroit persécuteur de notre religion, excluait, il est vrai, les chrétiens des écoles publiques; mais il ne songea jamais à fermer les leurs. Jamais il ne les précipita de force dans les écoles païennes, pour les y dépouiller à son aise de leurs mœurs et de leur foi.

[1] Foisset, *loc. cit.*, p. 81.

Cette allusion directe, cette accusation formelle contre « le doute contagieux, et l'impiété froide et tenace » des établissements officiels, déjà dénoncés par l'*Avenir* dans un réquisitoire écrasant de Lamennais, produisit l'effet d'une déposition en justice. L'accusé devenait accusateur. Il apportait à la tribune le propre témoignage de son expérience de jeune homme, d'étudiant, de collégien, sortant, dit-il, de courir « l'horrible chance d'acheter un peu de science au prix de la foi de ses pères, au prix de tout ce qu'il y avait de pureté et de fraîcheur dans son âme, d'honneur et de vertu dans son cœur. »

De deux choses l'une, continua-t-il avec la saisissante éloquence d'une impitoyable logique, de deux choses l'une : ou nous avons pour nous la vérité et le droit, et alors vous devez au moins les respecter; ou nous ne sommes que des êtres égarés, impuissants, trahis par la destinée et par l'avenir, alors pourquoi accélérer notre dernier soupir, pourquoi conjurer par votre despotisme contre notre agonie? Ah! si notre foi doit mourir, souffrez du moins que nous lui choisissions un tombeau et que ce tombeau soit la liberté du monde! C'est notre foi qui, la première, a levé la noble bannière sous laquelle le genre humain est aujourd'hui en bataille. C'est bien la moindre chose qu'elle puisse s'en servir comme d'un linceul.

Après de tels accents, Montalembert pouvait perdre son procès à la Chambre des pairs, il en avait assuré le gain devant un tribunal plus puissant et plus solennel, celui de l'opinion publique. Aussi, ce fut au milieu du saisissement de l'enthousiasme et de l'émotion générale qu'il acheva sa harangue :

Pairs de France, souffrez que je vous le dise avec une franchise héréditaire : ne soyez pas infidèles à votre noble mission et, dans ce moment même, dites à la France que vous avez beaucoup fait pour elle et pour la liberté.

Puis il conclut avec cette modestie et cette ardeur qui devaient lui faire, au sortir de ce discours, un nom immortel :

J'en ai dit assez, nobles pairs, pour vous prouver que ma foi religieuse m'a surtout guidé dans cette entreprise; j'en ai dit assez, je l'espère, sinon pour me justifier, du moins pour expliquer ce qu'il peut y avoir d'étrange dans cette tentative d'un écolier de vingt ans. Je me féliciterai toute ma vie d'avoir pu consacrer ces premiers accents de ma voix à demander pour ma patrie la seule liberté qui puisse la raffermir et la régénérer. Je me féliciterai également d'avoir

pu rendre témoignage dans ma jeunesse au Dieu de mon enfance. C'est à lui que je recommande le succès de ma cause, de ma sainte et glorieuse cause. Je la dis glorieuse, car elle est celle de mon pays; je la dis sainte, car elle est celle de mon Dieu.

Il se rassit, tremblant d'émotion à côté de Lacordaire, et couvert de gloire devant l'Église et la France. Le parti catholique avait trouvé son Démosthène, tandis que la chaire chrétienne allait revoir Bossuet.

Quel beau moment! Quelle heure! « Ce moment rapide fut et demeura l'un des plus féconds de notre siècle! » En s'exprimant ainsi, M. de Falloux a fixé une date de notre histoire, la plus glorieuse peut-être de toutes, dans les annales de l'école menaisienne.

Quand il sortit, le chef de cette école le reçut dans ses bras et mouilla des pleurs d'une paternelle fierté ce front maintenant sacré par le génie de l'éloquence.

Sur les instances de Lamennais, Montalembert partit, chargé de conquérir des sympathies et des adhésions à l'*Avenir*. On était au mois d'octobre 1831. Cette tournée fut un triomphe. Montalembert l'a dit lui-même, dans ses notes intimes, « cette ovation d'un mois a été l'instant le plus brillant de sa jeunesse. » De Lyon à Marseille, ce fut un long *Hosanna*. Le jeune apôtre de la liberté de l'Eglise trouvait partout des cœurs pour l'acclamer, des bras pour le presser dans l'étreinte enthousiaste d'une fraternelle admiration.

Notre grand évêque, Eugène de Mazenod, lui fit, à Marseille, un accueil sans exemple. Ce grand cœur d'apôtre, déjà blanchi dans les fatigues du prosélytisme, avait compris le jeune missionnaire de la liberté religieuse. Tandis que bon nombre d'évêques se cachaient ou se montraient hostiles à la propagande lamennaisienne, lui la prenait ouvertement sous son égide; et, quand les prêtres de Marseille, en 1831, acclamaient la venue de Montalembert, Mgr de Mazenod était à leur tête et chantait plus haut qu'eux tous l'*Hosanna* [1].

Charles de Montalembert s'en revenait, heureux et saintement fier, de sa mission, repassant dans sa mémoire le récit qu'il en ferait

[1] La correspondance de Lamennais abonde en documents qui établissent le zélé dévouement de Mgr de Mazenod. J'ai raconté, dans mon volume sur *Lamennais*, comment ce digne prélat fut le seul évêque de France qui donna une lettre de recommandation aux trois pèlerins de Rome. Que de fois, dans les dernières années de sa belle vie, ne l'avons-nous pas entendu s'écrier avec un accent de profonde émotion : « Au lieu d'écrire, j'aurais dû les accompagner moi-même à Rome! Ce qui s'est passé n'aurait pas eu lieu! »

au Maître, quand, arrivé à Vienne, il trouva une lettre de Lamennais, l'avisant que l'*Avenir* allait cesser tout à coup et l'invitant à partir, avec Lacordaire et lui, pour Rome. « Tout l'espoir de sa jeunesse lui était subitement ravi. Toute une année de travaux et de succès, tout l'enchantement du voyage qu'il venait de faire s'abîmait sous ses pieds; il était comme enseveli dans son triomphe[1]. »

Le 10 novembre, il rentrait navré à Paris, et, le 24 novembre, il reprenait le chemin de Lyon, pour entreprendre cette odyssée douloureuse qui devait inaugurer la seconde phase des rapports de Montalembert avec Lamennais, s'obstinant dans une révolte dont le jeune disciple ne se consola jamais.

IV

Un jour, à Sainte-Pélagie, tandis qu'il y était prisonnier, Lamennais songeait. Ce n'était plus le vaillant de 1830. Dix années avaient passé sur ce front jadis si glorieux, et maintenant si seul, où les rides de la vieillesse se creusaient à côté d'autres sillons douloureux. La chaleur, sous les toits de la prison, était étouffante, et le vieillard en était manifestement accablé. Sa pensée alors s'en alla errer sur les grèves d'Armorique, où court la brise marine. Il revit la Bretagne, Saint-Malo, les rivages aimés. Sa jeunesse passa, comme un mirage, sous le regard de son âme. L'émotion le domina. Un sanglot monta du cœur aux lèvres. Il se rapprocha vivement de la table grossière devant laquelle il était assis, et, comme un goëland qui s'abat sur un récif, il coucha son rêve sur la feuille blanche à portée de sa main :

La mer scintillait au soleil, chaque goutte d'eau reflétait, comme une pointe de diamant, une lumière blanche et pure que l'œil supportait à peine.

Du village déserté, hommes, femmes, enfants arrivaient en foule sur les dunes, où, mêlé au thym, l'œillet sauvage, aux fleurs violettes, exhalait son parfum de giroflée.

Munis de paniers, de légers filets, de pelles et de longs bâtons ornés d'un crochet de fer, ils attendaient que la marée laissât à découvert la vaste grève et ses rochers, pour recueillir le riche butin préparé par la Providence, le lançon argenté qui glisse dans le sable humide, les crabes voraces et les homards aux larges pinces, et la crevette, et la moule nacrée, et les coquillages de toute sorte.

[1] Foisset, *loc. cit.*, p. 34.

Vers le soir, à l'heure où le flux accourt comme un fleuve gonflé par les pluies, la troupe joyeuse regagnait le village. Mais tous n'y revinrent pas.

Plongée dans les songes de son cœur, une jeune fille s'était oubliée sur un rocher lointain. Lorsqu'elle sortit de sa rêverie, le flot déjà serrait le clocher de ses nœuds mobiles, et montait, montait toujours. Personne sur la grève, point de secours possible.

Que se passa-t-il alors dans l'âme de la vierge? Nul ne le sait : c'est resté un secret entre elle et Dieu.

Le lendemain, on retrouva son corps. Elle avait noué aux algues pendantes ses longs cheveux noirs, sans doute pour n'être pas emportée par la houle, pour reposer dans la terre bénite, près des siens.

Une croix de bois marque dans le cimetière le lieu où elle dort. Souvent l'une de celles qui furent ses compagnes, agenouillée sur le gazon, prie pour elle, et, le cœur ému de souvenirs tristes, s'en va, le front baissé, en essuyant ses pleurs [1].

On a saisi l'attristante allégorie. A cette heure encore, le prêtre tombé, qui l'écrivait, se souvenait de la croix, de la terre bénite où les chrétiens aiment à reposer, après leur mort, près de ceux qu'ils ont aimés. Il espérait encore au fond de l'âme et il songeait, ne l'osant dire que sous le voile de l'allégorie, à ses anciens compagnons, à ses frères, à ses fils, maintenant bien loin de lui, qu'il entendrait peut-être, du fond de sa fosse, venir s'agenouiller, avec des tristesses dans l'âme et des larmes dans les yeux, sur la tombe de celui qui fut leur maître et leur père.

Ah! la triste chose! C'est notre gloire, c'est aussi notre châtiment, à nous, enfants de l'unité catholique, surtout si nous avons pénétré dans le sanctuaire, de ne pouvoir trouver de repos ni d'asile nulle part, quand nous sortons des rangs, en face de l'ennemi. Si le déserteur ose encore lever la tête après ce que tous appelleront son apostasie, il sera peut-être adulé par des ennemis déclarés de cette Église, au sein de laquelle il est né, et que, au fond du cœur, malgré sa désobéissance, il préfère à tout [2].

Sans doute, le foyer paternel a parfois ses rigueurs, la loi y est souvent sévère, et les froissements y sont douloureux. Mais, du foyer paternel passer au camp ennemi, entendre parler de son père avec les rudesses de l'ignorance hostile, s'associer aux railleries qui poursuivent la vie et les actions de ceux qui vécurent près de

[1] Cette charmante composition inédite nous a été révélée par M. Forgues dans ses *Notes et Souvenirs*, p. 107.

[2] Oliphant, *Mém.*, t. I, p. 260.

nous et mangèrent à la même table, ah! quelle horrible chose pour cet homme, si, en perdant les suprêmes délicatesses du sacerdoce, il a conservé au cœur quelque chose de l'homme. Ceux qui lui tendent la main, en lui proposant un pacte d'union contre ce qu'il a aimé et servi, ne lui rappellent-ils pas ce pacte d'amitié que Pilate proposa à Hérode, au prix du sang!

On a cherché le secret des mystères d'obstination de Lamennais au sein de la révolte. Eh! le voilà!... Ange tombé des cieux, il s'en souvenait encore, et ce souvenir le tuait. Hors de sa place, sorti des rangs, il s'animait, comme l'archange rebelle, contre ce qu'il avait aimé. Puis, comme rien n'est comparable à la colère d'un cœur contre l'objet de son amour, il en arrive à ces profondeurs de la haine qui confinent au désespoir.

V

« Je vais commencer une vie nouvelle... Nous nous rejoindrons, je l'espère, là-haut, mais nous marcherons par deux voies sur la terre. »

C'est dans ces termes, tout à la fois découragés et résolus, que le maître notifia au disciple le pas fatal qui venait de mettre un abîme entre la première et la seconde phase de son existence.

« Mon père, répond aussitôt Montalembert, mon bien-aimé père, qu'ai-je fait pour mériter un changement si subit et si cruel?... Vous savez bien que ce n'est pas seulement le génie que j'ai admiré en vous, mais votre cœur surtout, que j'ai aimé, votre cœur, si tendre, si aimant, si bon, si cruellement blessé et percé de coups [1]! »

Quelle heure dans la vie de Charles!

Lui-même l'a dit. Au lendemain de la condamnation, il était « hésitant et troublé. » Mais [2] il s'est calomnié lui-même, quand, dans son admirable livre sur Lacordaire, il a tant insisté sur l'influence qu'exerça cet illustre ami sur sa soumission publique aux actes du Saint-Siège condamnant Lamennais.

Sans doute, Montalembert écrivit à ce moment bien des lettres regrettables. Il eut tort de traduire et de revêtir de son style merveilleux les déclamations d'Adam Mechiewicz, dans les *Pèlerins polonais*, qu'il a fait disparaître des œuvres complètes. Il parut résister longtemps aux instances maternelles de Mme Swetchine et aux adjurations de l'amitié, l'exhortant avec une touchante éloquence à s'éloigner du prêtre rebelle. J'ai raconté déjà tout cela

[1] Forgues, *Notes et Souvenirs*, p. 98.

[2] Ce que je vais dire n'a jamais été révélé jusqu'ici. J'en dois la connaissance et les preuves à Mme de Montalembert.

dans mon livre sur Lacordaire. Mais il aimait Lamennais d'un amour incomparable, comme ni Lacordaire ni Gerbet lui-même ne l'aimèrent jamais. Orphelin, il l'aimait comme son père. Disciple, il le vénérait comme son maître. A son tour, il se sentait aimé entre tous : c'était le fils de la prédilection, le disciple préféré.

Et ici qu'on me permette de révéler un détail touchant, que nul n'a connu jusqu'à présent. Lamennais était pauvre. Au lendemain de sa condamnation surtout, quand toutes les ressources furent épuisées, prêtre interdit, il n'avait plus de quoi subvenir aux besoins de sa modeste subsistance. De son côté, Montalembert n'était pas riche, à ce moment surtout de sa vie. Pair de France, obligé de satisfaire aux exigences matérielles de son rang, il s'imposa avec la touchante abnégation d'un fils qui nourrit son père, une sorte de dîme filiale sur son humble revenu. Chaque mois, il prélevait le dixième de ce revenu et le remettait avec les précautions d'une délicatesse infinie à celui qu'il regardait comme « la conscience la plus désintéressée qui fût au monde [1]. »

Et maintenant, que le monde juge comme il voudra son silence, que Lacordaire et Mme Swetchine s'imaginent avoir à le convertir; bien plus, que l'Église elle-même blâme ses trop longs délais, pour lui, il n'a qu'une pensée, qu'un but, qu'une ambition : rester près de Lamennais pour l'empêcher de se perdre, et le sauver à force de tendresse. Tel, au sein de la tourmente, quand le navire, qui fait eau de toutes parts, va sombrer dans les abîmes béants, un jeune marin, de qui cette barque fut comme la terre natale, s'attache désespérément aux dernières planches qui semblent tenir encore, et ne se jette dans le canot sauveur qu'après avoir senti tout disparaître sous ses pieds.

Puis, tandis que ses anciens compagnons l'appellent avec des cris répétés, Montalembert, obstiné à sauver le génie en révolte, le conjure, avec des accents déchirants dont il laisse ignorer la généreuse éloquence aux anciens amis, de ne point renoncer à son sacerdoce; il l'exhorte au silence quand il le voit prêt à laisser tomber sur l'Église une parole de rébellion [2]; il le supplie de se soumettre [3], l'adjure de ne pas publier les *Paroles d'un croyant* [4], et, quand l'ouvrage a paru, le dénonce à l'auteur lui-même avec la sincérité la plus généreuse [5]. Puis, quand le Pape a parlé, coup sur coup, le 15 et le 19 juillet, il le presse, avec des accents pénétrants, de se soumettre.

[1] Forgues, *Notes et Souvenirs*, p. 100.
[2] Lettre du 22 juillet 1833.
[3] Lettre du 22 novembre 1833.
[4] Lettre du 9 avril 1834.
[5] Lettre du 2 juin 1834.

De son côté, Lamennais, semblable à cette lionne du désert à qui l'on veut ravir son lionceau, enlaçait le jeune disciple dans un réseau de tendresses passionnées et d'étreintes ardentes. Quand on publiera — si on la publie jamais — toute cette correspondance, encore inédite, que des mains jalouses détiennent de part et d'autre avec tant de soin, on verra comment le maître essayait de peser de toute la puissance de son génie sur son jeune disciple. Lorsqu'on lit les lettres inédites du chef de l'école menaisienne au plus aimé des disciples de cette école, il s'en exhale, même de celles qui furent écrites après la chute définitive, une tendresse suave, pénétrante, qui devait exercer, ce semble, une irrésistible fascination sur le cœur aimant et sur l'admiration sans bornes de Montalembert à l'égard de celui qu'il ne se lassait pas de nommer « son bien-aimé père ».

Mais un jour, au moment même où il croyait avoir fait quelques progrès dans cette âme altière, il découvrit avec épouvante le vide qui s'y était opéré.

« Mes réflexions, lui écrit froidement l'abbé de Lamennais, m'ont amené à de très grands doutes sur plusieurs points du catholicisme, et, par suite, j'ai renoncé à toute fonction sacerdotale. »

Le 4 septembre 1834, il répond à cette navrante communication dans des termes suppliants qui se heurtèrent à un refus glacial.

C'est à Pise, durant ce séjour auprès d'Albert et d'Alexandrine, que le *Récit d'une sœur* a immortalisé, que les dernières illusions de Charles tombèrent.

Un ancien rédacteur de l'*Avenir*, entraîné dans les conséquences de certaines prémisses posées par le journal, avait écrit à Lamennais : « Le christianisme ne me semble plus qu'une forme morte ou mourante. » Et M. Féli avait répondu froidement : « Je suis entièrement de votre avis! »

Alors, épouvanté, perdant toute espérance, après s'être agenouillé et avoir longtemps prié avec des larmes, Charles de Montalembert se rendit à l'évidence. Entre le maître et lui s'était creusé un abîme sans fond. Il ne lui restait plus qu'à se jeter dans les bras de l'Église, « comme un enfant effrayé dans les bras de sa mère[1]. » Le 8 décembre 1834, il envoyait au cardinal Pacca un acte public d'adhésion aux deux encycliques.

A deux ans de là, deux jeunes voyageurs, mariés de la veille, s'arrêtaient dans une auberge de Suisse, sur le chemin qui mène à Rome.

— Ma chère amie, dit l'heureux époux, souffrez que je vous

[1] Foisset, *loc. cit.*, p. 103.

laisse seule en face de ces merveilles de la nature, pour moi, j'ai un grave devoir à accomplir.

Il s'enferma dans l'auberge, et passa de longues heures à écrire longuement, fièvreusement, ne s'interrompant que pour essuyer les larmes qui obscurcissaient sa vue. Quand il eut fini, la nuit était close, et ce fut avec des frémissements dans la voix qu'il lut à sa compagne ce qu'il venait d'écrire.

— Je vais à Rome, y disait-il en substance, je verrai le père commun des fidèles. Autorisez-moi à lui parler de vous, comme je lui parlerai de moi-même.

La lettre, on l'a compris, était signée *Charles de Montalembert* et la suscription portait *à M. Féli de Lamennais*. Elle marquait toutes les étapes de son itinéraire à travers l'Italie.

Les jeunes époux continuèrent leur voyage. Dès qu'ils arrivaient à une des étapes fixées, lui courait à la poste, anxieux, et en revenait, chaque fois, triste, mais sans consentir à perdre espoir.

« Nous arrivâmes ainsi jusqu'à Rome, m'a raconté la noble survivante de ce voyage, et là, tous les jours, à l'arrivée du courrier de France, mon mari courait à la recherche de la lettre qui n'arriva pas. »

Maintenant tout est fini!.... C'est Lamennais qui a rompu le premier!... Montalembert n'entendra plus parler de lui que par des tiers, jusqu'au jour où, apprenant la mort désolée de son ancien chef, il cacha son beau visage entre ses mains et pleura amèrement sur cette mort sans croix et sans Dieu!...

Mgr Ant. Ricard,
Prélat de la maison de Sa Sainteté.

LE BOIS DE LA BOULAYE[1]

XVIII

LE LENDEMAIN

Dès qu'il fut levé, M. Dubois écrivit à Raoul une lettre courte et ferme où il protestait sur son honneur qu'il avait été trompé. Il en donnait aussitôt la preuve en annonçant la résolution qu'il allait mettre immédiatement à exécution. C'étaient donc des adieux. Il remerciait de l'accueil bienveillant qu'il avait reçu. Il ajoutait, avec quelque fierté, qu'il n'avait pas perdu le droit de joindre à ses regrets ses hommages respectueux pour M. le marquis et Mme la marquise.

Il lui plaisait de se fermer la retraite dès en commençant la journée. Il sortit, cherchant le jardinier pour le prier d'aller porter la lettre, et le rencontra sortant lui-même, non point en tenue de travail.

— Cela se trouve bien, dit Baptiste. Vous me voyez en route pour le château.

Quand l'honnête Baptiste nommait simplement le château, il s'agissait toujours du vieux manoir.

— Qu'allez-vous y faire? demanda M. Dubois étonné, qui ne pouvait croire à un message de M. Durand, et craignait d'en soupçonner un de Pépita.

— Dame, monsieur, la place est vacante, je vais prier M. le marquis de me reprendre, n'importe à quelles conditions. Après ce qui s'est passé hier, je ne resterai pas ici un jour et je ne toucherai plus au jardin.

— Vous êtes un brave homme, mon ami, je fais comme vous.

— Vous demandez aussi d'être employé au château?

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 février, 10 et 25 mars, et 10 avril 1883.

— Pas tout à fait, mais je quitte le pays, et par la même raison.

— Ça m'étonnait tant de vous, aussi! Vous ne saviez donc pas que monsieur s'entendait avec le maître d'école? Je les avais vus causer ensemble.

— Vous auriez dû me le dire, Baptiste.

— Dame, monsieur, ce n'est pas mon métier de rapporter, et je pensais que vous étiez plus savant que moi.

— Je ne savais rien.

— Eh bien, puisque vous partez, rien que cela me ferait partir. Je ne restais que pour vous, et pour cette bonne Mlle Pépita, comme on l'appelle : un drôle de nom. C'est elle qui ne sera pas heureuse, si votre dame s'en va aussi, et vos enfants, qui sont si gentils.

— Vous comprenez, mon ami, que je ne les laisse pas derrière moi.

— C'est juste. Je ne sais pas ce que je dis. Tout cela m'a dérangé la cervelle. C'est la faute au maître d'école, tout ce qui arrive. Il ne faut pas plus d'une chenille sur un rosier pour qu'il y en ait bientôt mille. Et le pire, pour cette pauvre demoiselle, c'est qu'on va être brouillé à mort avec le château. Ça aurait pourtant fait une jolie paire, sans compter que les terres se touchent.

Il ne convint pas à M. Dubois de prolonger l'entretien sur ce sujet. Il prit congé du messager, en lui souhaitant de réussir, et alla droit au château neuf. Le baron Durand n'était pas encore levé. Il lui fit dire qu'il avait à lui parler pour affaire urgente. Il craignait d'être prévenu par le maître d'école. En attendant, il se promena de long en large sur la terrasse, en constatant les dégradations des corbeilles. Il remarqua et reconnut les bruyères éparses. C'était bien sous la fenêtre de Pépita. Il en eut une impression douloureuse. Il eut à faire un effort sur lui-même pour ne pas se sentir ébranlé. Il est si triste d'ajouter, par un acte de sa volonté, à des douleurs imméritées, d'éteindre la mèche qui fume encore! Pourtant les motifs qui lui dictaient sa résolution n'avaient pas cessé d'être impérieux, et la lettre qui l'annonçait était heureusement partie.

On vint l'avertir que le baron le priait de monter dans sa chambre. Il eut à passer devant celle de Pépita.

La porte s'entrebâilla. La jeune fille apparut, pâle, les cheveux flottants, ses grands yeux noirs suppliants.

— Je vous en conjure, dit-elle, ne m'abandonnez pas!

Et elle referma la porte. M. Dubois entra dans la chambre du baron. Celui-ci avait aussi sur le visage des traces de grande fatigue. Il était en robe de chambre, et son lit était en désordre.

— Mon cher Ernest, dit-il d'une voix agitée, qu'est-ce qui vous amène de si bon matin? Est-ce que cette émeute n'est pas encore finie?

— Je n'en sais rien, et peu m'importe désormais, répondit froidement M. Dubois. J'ai à vous faire part d'une chose plus importante, au moins pour moi... et d'abord d'une autre qui a de l'intérêt pour vous. Votre jardinier vous quitte décidément.

— Comment? je venais de lui donner de l'augmentation. Est-ce qu'il en demande encore une autre? Il est insatiable.

A travers tous ses troubles, l'instinct de lésine se réveillait chez le baron. C'était peut-être heureux pour rétablir l'équilibre de ses facultés.

— Vous lui offririez vainement de doubler ses gages, dit M. Dubois, vous ne le retiendriez pas. Il s'en va pour gagner moins, au contraire.

— Il s'en va pour gagner moins? Il perd la tête.

— Pas la mémoire ni le cœur. Il retourne servir le marquis.

— Ah! oui, le marquis... Il doit être bien irrité, n'est-ce pas?

— Qui, monsieur? Le marquis, ou le jardinier?

— Je voulais dire... le marquis.

— Je n'en sais rien. Je ne l'ai pas vu et ne compte pas le revoir. Mais le jardinier n'était pas content.

— Si c'est son idée de s'en aller. Eh bien, est-ce que je ne pourrais pas faire l'économie d'un jardinier?

— Et d'un régisseur encore plus.

— Que voulez-vous dire, mon cher Ernest? Je vous trouve bien froid.

— Je veux dire qu'il est plus difficile de cultiver un jardin sans jardinier que de gérer, sans régisseur, une fortune aussi limpide que la vôtre.

— N'est-ce pas qu'elle est bien limpide?

— Et je me flatte, monsieur, en me retirant, de vous la remettre en bon état.

— Je ne vous comprends pas, mon cher Ernest, dit en tressaillant le baron qui, jusqu'à ce moment, n'avait en effet rien compris. Vous plaisantez?.....

— Je ne plaisante pas, je vous annonce que je me retire, et c'est une décision.....

M. Dubois hésita. Il pensait tout à coup à Pépita qui était si près. Il prononça cependant le mot : « C'est une décision irrévocable. »

— Vous me désolez, mon cher ami, c'est impossible. Quand j'ai de tels soucis, quand j'ai tant besoin de vos conseils!....

— Je n'ai plus qu'un seul conseil à vous donner, et vous ne le suivrez probablement pas : c'est d'économiser le traitement d'un régisseur. Vous entendez admirablement les affaires, bien mieux que moi. Vous n'avez pas eu besoin de moi pour faire votre fortune, et vous n'en aurez pas besoin pour la conserver. Souvenez-vous seulement que tous les régisseurs ne sont pas des conservateurs.

— C'est donc sérieux? Est-ce que je vous ai offensé sans le savoir? Je vous ai toujours témoigné une entière confiance, bien méritée.....

— Vraiment! Je vous rends grâce. Une confiance si entière que vous vous cachiez de moi pour comploter avec le maître d'école.

— Comment savez-vous cela?

— Je ne le sais pas depuis longtemps.

— Ah! ces maudites élections! Je voudrais bien qu'elles fussent à refaire.

— Et moi aussi.

— Mais c'est vous, mon cher Ernest, qui m'avez mis en tête cette idée d'être maire.....

— Il ne manquait plus que cela! C'est moi qui vous ai conseillé de vous allier avec tout ce qu'il y a de pis dans la commune..... avec ce maître d'école..... pour exclure M. Raoul, quand je vous proposais au contraire une alliance avec M. Raoul, une alliance étroite, entendez-vous? qui, dans ma pensée, en présageait une autre, plus étroite..... d'où dépendait le bonheur de votre fille.....

— Mais tout cela peut encore s'arranger.

— Il est bien temps! Ah! vous n'avez pas voulu que votre fille fût la marquise de Périgny! Tâchez qu'elle consente à être Mme Lechat. Ce sera bien glorieux pour M. le baron Durand de Chauvry!

Ce dernier trait était cruellement pénétrant. Il resta enfoncé dans le cœur du baron, qui en perdit la parole.

— A quelle heure, reprit M. Dubois, désirez-vous que je vous apporte mes comptes? Ils sont tout prêts, j'ai passé une partie de la nuit à les mettre en ordre.

— Rien ne presse, dit M. Durand presque égaré.

— Pardon, c'est pressant, nous avons à faire nos malles et serons partis aujourd'hui même.

— Mais non, mais non, c'est impossible, je vais expédier Pépita auprès de votre femme, tout pourra s'arranger. Voyons, mon cher Dubois, je vous promets..... une augmentation..... »

C'était, aux yeux de M. Durand, le comble des moyens de séduction. Seulement, il s'adressait mal. En recouvrant la parole, il avait un peu perdu la tête.

— C'en est trop! s'écria M. Dubois avec colère. Je ne vous ai pas permis de m'insulter ainsi. Je vous enverrai vos comptes et la somme assez ronde que j'ai en caisse. Vous ne me reverrez plus.

Il se retourna. L'unique domestique entrait, annonçant que le maître d'école était dans le vestibule, demandant à parler à M. le baron.

— Mon successeur! dit M. Dubois. Du moins, je l'ai prévenu.

Il sortit à pas précipités. Il repassa devant la chambre de Pépita. La porte était encore entrebâillée. Il revit le visage pâle et les grands yeux noirs suppliants. Il ne s'arrêta pas. Au bas de l'escalier, il coudoya le maître d'école.

— Qu'y a-t-il de nouveau? dit celui-ci d'une voix pateline.

— Rien, répondit sèchement M. Dubois, sinon que vous montez et que je descends.

Il courut au chalet. Inez était levée.

— Ma chère amie, dit M. Dubois, le plus dur est fait. Maintenant hâtons-nous de préparer nos malles. Je voudrais être déjà parti.

— Où allons-nous, mon ami? demanda doucement Inez.

— C'est vrai, je n'y pensais pas, reprit M. Dubois. Quand on n'a pas de domicile, on va à Paris. Il y a des hôtels.

Il s'enferma dans sa chambre, et commença par ranger presque machinalement les feuillets du roman interrompu.

— Où et comment le finirai-je? se dit-il. Ah! l'imagination! Elle n'atteint jamais les poignantes émotions de la vie réelle!

On a deviné combien l'instituteur, déjà peu fier du succès de son équipée, fut déconcerté en rentrant au café de la Pomme d'Or, pour y apprendre les déceptions du scrutin. Les habitués qui n'avaient pas suivi la manifestation étaient bien plus consternés que triomphants. Les déserteurs apportaient, comme tous les déserteurs, des nouvelles alarmantes, et ce fut bien autre chose quand la fanfare traversa la place en faisant retentir l'air de : « Vive Henri IV! » Les élections étaient à recommencer, dans des conditions devenues très défavorables. Plus de mystère possible, et le drapeau du baron Durand avait singulièrement perdu de son prestige.

Le pire de la disgrâce était que si Lechat sentait son crédit politique fort ébranlé, il y avait un autre crédit qui l'était davantage encore. Déjà Mme l'hôtesse récapitulait à son comptoir les consommations et les heures de billard qui n'avaient pas d'autre hypothèque que la parole du maître d'école. Le total dépassait 1000 francs, sans compter la pension personnelle de l'instituteur qui était en retard de l'acquitter depuis plusieurs mois. Séance tenante,

la note générale était mise sous les yeux de Lechat, avec accompagnement d'une intimation plus péremptoire que respectueuse. Ce n'était pas tout. Lechat avait la confusion de réfléchir que le cantonnier, que les autres agents, que l'imprimeur n'étaient pas payés. Ce n'était rien encore. Pour continuer la lutte, il fallait, de toute nécessité, continuer, fortifier même les moyens. Il y avait à prévoir des consommations doubles ou triples. Mme l'hôtesse, qui se reprochait d'avoir été imprudente, était très excitée. Elle avait un billet à payer le lendemain. C'est la règle, un fournisseur pressant a toujours un billet à payer le lendemain. Bref, elle exigeait aigrement qu'on lui apportât de l'argent avant midi, de l'argent pour le passé, de l'argent pour l'avenir, ou elle ne ferait plus crédit à personne, et elle pratiquerait une saisie sur le traitement de l'instituteur.

On voit que le dévouement à la sainte cause démocratique n'allait pas, chez l'honnête hôtesse de la Pomme d'Or, jusqu'au sacrifice de ses intérêts.

L'instituteur s'en tira comme il put, par des promesses. Il n'avait pas autre chose dans son porte-monnaie, et il aurait achevé sa déconfiture politique en essayant de faire boursiller les frères et amis. Le quart d'heure prolongé de Rabelais lui fut amer. La nuit ne put pas lui apporter d'autre conseil que celui d'aller implorer l'assistance du baron Durand, et de se poser à son tour en créancier. Ce fut la raison pour laquelle, le lendemain matin, Jules Lechat, au lieu de faire sa classe et d'enseigner aux marmots les principes de la pure morale laïque selon le catéchisme officiel, s'achemina vers le château neuf.

Il fut introduit auprès du baron, qu'il trouva très ému et peu en disposition d'accueillir des félicitations. Il le congratula cependant sur son beau triomphe, et, tout en s'excusant du bruit, expliqua bien le caractère d'ovation spontanée sur lequel il était resté quelque trouble dans l'esprit timide du baron. Naturellement il s'abstint de raconter la seconde station qu'avait faite la procession au reposoir du vieux manoir. Il fallut bien arriver à l'aveu que les élections n'avaient pas eu un résultat complet. Ce n'était que partie remise, et Lechat eut l'art de présenter la chose comme d'autant plus flatteuse pour le baron, seul élu, et à l'unanimité. Cette acclamation populaire faisait de lui le seul maire possible, et le désignait même pour les prochaines élections politiques. Un siège au Sénat était vacant... A force de flatteries, le maître d'école ramena une certaine sérénité sur les traits du baron, qui en oubliait l'imminent départ de M. Dubois. Hélas! il fallait conclure, et, malgré tout l'artifice insinuant des transitions, la rhétorique du maître d'école

n'abordait pas sans inquiétude les grands effets pathétiques ou métalliques de la péroraison.

— Vous comprenez, dit-il, monsieur le baron, bientôt monsieur le maire, — en attendant monsieur le sénateur, — que tout cela ne se fait pas... sans quelques petits frais.

— Comment? s'écria M. Durand dès ce premier mot. Vous m'aviez promis que je n'aurais aucune dépense.

— Aussi n'en avez-vous eu aucune, et, si vous n'aviez pas réussi, on ne vous aurait rien réclamé. M. le marquis, que vous avez si bien battu sur son propre terrain qu'il croyait si solide, aurait tout payé. C'est toujours le gagnant qui paye les frais.

— C'est le contraire dans les procès, monsieur Lechat. Quand j'ai gagné des procès, et, Dieu merci, je les gagne d'ordinaire, j'ai toujours fait payer les frais à l'adversaire.

— Pas les honoraires de vos avocats, monsieur le baron, reprit l'instituteur avec un fin sourire. Je ne réclame pas d'honoraires, rassurez-vous, quoique j'aie eu à prononcer bien des plaidoyers... Seulement... j'ai fait quelques avances... et il est bien juste... que vous ne les laissiez pas à la charge de votre avocat.

Malgré l'habileté de cette nouvelle plaidoirie, le visage du baron resta grave.

— Voyons, dit-il, quelles avances avez-vous faites?

— D'abord l'imprimeur, pour les bulletins.

— Il n'y avait qu'à ne pas les imprimer.

— Sans doute, mais ç'aurait été se priver d'un moyen de succès. Le marquis n'avait pas fait imprimer les siens.

— Vous voyez bien.

— Je vois que vous l'avez battu.

— Et après?

— Vous comprenez, monsieur le baron, que les bulletins ne se placent pas tout seuls dans la main des électeurs. Il faut des distributeurs, des agents dévoués.

— Tout cela doit coûter fort peu.

— Pardon, le dévouement coûte cher, et il est juste en proportion du prix qu'on y met.

— Et après?

— Après... il fait bien chaud, et les électeurs ont soif. Puis c'est au café qu'on se réunit, qu'on cause et qu'on entend vanter le baron Durand.

— Je ne comprends pas.

— Eh bien, si on laissait les électeurs payer la consommation...

— C'est à moi de payer la consommation des autres, maintenant?

— Pour réussir, monsieur le baron.

— Mais, monsieur, cela s'appelle en bon français de la corruption électorale, et il y a des lois pour réprimer ces scandales! Je ne veux pas devoir mon élection à de pareils moyens. On pourrait dire que le baron Durand s'est fait nommer en payant à boire! Pour qui me prenez-vous, monsieur?

Lechat commençait d'avoir l'oreille basse. Il ne s'attendait pas à ce scrupule de vertu. C'est l'arme de résistance et de défense la plus redoutable de l'avarice. Quand un homme a déclaré que sa conscience ne lui permet pas de faire une dépense, il n'est pas facile de percer cette cuirasse.

Il reprit avec embarras :

— Il me semble que c'est encore moins à moi... à payer pour vous..., et j'ai payé, monsieur le baron.

Il y avait bien ici une petite capitulation de la conscience du maître d'école. Il était excusable de se souvenir de l'adage : Qui cautionne paye.

Le baron fut moins embarrassé pour répliquer :

— Il fallait vous faire nommer vous-même, monsieur. Je ne vous avais donné aucune autorisation de payer pour moi. Grâce à Dieu, je sais payer mes dettes, mais pas celles des autres.

— Ainsi, dit Lechat, vous laisseriez à ma charge personnelle les frais de votre élection? Cela ne vous fera pas honneur dans la commune. C'est comme hier soir, on a déjà murmuré de n'avoir pas connu les vins de votre cave.

— Il ne manquait plus que cela! J'aurais dû servir du chambertin et du château-margaux à tous ces braillards!

— Ces braillards votent, monsieur le baron, et voteront dimanche. Tout n'est pas fini, et vous ne serez pas nommé maire.

Ceci devenait un marché, une affaire, et parut adoucir un peu la vertu farouche du baron.

— Voyons, dit-il, j'aurais dû commencer par vous demander votre facture, pour l'examiner. J'aime les comptes corrects, avec les pièces à l'appui, et peut-être..., si ce n'était pas trop élevé...

— Sans doute, vous avez bien raison, il faut toujours examiner. Aussi j'ai établi un compte approximatif... en deux parties... d'abord les dépenses déjà faites... et ensuite celles qui restent à faire, jusqu'à dimanche... pour réussir.

— Montrez-moi cela.

Lechat tira de sa poche un papier qu'il présenta timidement. On ne sait pas bien lequel des deux interlocuteurs était le plus anxieux. Lorsque les nerfs ont été tendus longtemps, il se prépare une crise qui est, suivant les occurrences, un accès d'attendrissement

ou un accès de colère. Parfois la crise éclate sur un incident futile en lui-même. Parfois la colère, se détournant de l'objet qui la causait, va en frapper un qui lui était étranger. Bien des gens se sont mis en courroux contre leurs enfants, parce qu'ils étaient irrités contre un domestique, ou réciproquement. La foudre a des caprices. Souvent, épargnant la cime qui l'attirait, elle tombe sur l'humble arbuste. Un chiffre sur une feuille de papier pourrait sembler inoffensif, et le maître d'école avait une attitude bien humble. Ce fut pourtant l'explosion de la foudre.

— 3000 francs! s'écria le baron Durand, dont les yeux étaient enflammés et la voix stridente. Vous osez me réclamer 3000 francs! Voilà le cas que je fais de votre papier. Il ne porte pas ma signature.

Et M. Durand émietta en mille morceaux le devis de sa gloire future.

Le maître d'école se redressa :

— Vous me bravez !... essaya-t-il de dire.

— Assez, interrompit le baron en lui montrant la porte. 3000 francs! J'aurais pour ce prix une paire de chevaux.

— Qui ne vous mèneront pas au Sénat ni à la mairie.

— Assez, vous dis-je. 3000 francs! Pour m'avoir brouillé avec mes meilleurs amis, avec M. Dubois, avec le marquis de Périgny! Si c'est une prétention, adressez-vous à mon régisseur, mais débarrassez-moi vite de votre présence.

L'instituteur sortit. Le baron retomba en s'affaissant sur son fauteuil. Il venait de penser qu'il n'avait plus de régisseur...

Lechat était à bon droit ulcéré. Il aspirait à la vengeance. Elle ne lui était pas facile. S'il se retournait vers le marquis, il risquait d'être éconduit plus violemment encore. Aucune vengeance d'ailleurs ne pouvait lui donner le millier de francs dont il avait un si impérieux besoin, avant midi, pour calmer son hôtesse de la Pomme d'Or, qui allait l'expulser de sa chambre et saisir son traitement. Et il avait manqué sa classe, ce que devait savoir déjà toute la commune par le vagabondage des marmots. Et le marquis était toujours maire, et Lechat n'oserait pas se remontrer au secrétariat de la mairie, d'où il pourrait aussi être chassé... Il venait bien d'être chassé par le baron Durand. Et il y avait une autre échéance vulgaire et bientôt pressante qui risquait aussi d'être en souffrance, celle du déjeuner. Je suis tenté de plaindre Jules Lechat. C'était le triste lendemain d'un triomphe.

Pendant ce temps, le jardinier Baptiste était arrivé au vieux manoir. Ce ne fut pas sans rencontrer, dans les champs et par les chemins, des habitants du village. Il connaissait tout le monde, il

jasa, il apprit ce qu'avec une certaine pompe on appelle la situation électorale. Il en eut une vive joie. Il fut ému en passant devant son ancienne maison, assez délabrée, bien moins jolie que celle qu'avait construite l'architecte de Samuel Meyer, mais qui lui rappelait tant de souvenirs et où étaient nés ses enfants. Il craignait un peu l'accueil du marquis, il aurait souhaité de se mettre d'abord sous les auspices de Valentine, qu'il savait matinale. Combien de fois n'avait-elle pas causé avec lui au jardin, en présidant au choix et à la disposition des fleurs! Devant le perron, il se trouva en face de Raoul. Il ne l'avait pas vu depuis le retour du grand voyage et il y eut une double effusion, non sans quelque gêne de part et d'autre.

— Qu'est-ce qui t'amène un jour comme celui-ci? demanda Raoul.

— D'abord, monsieur Raoul, je suis chargé d'une lettre pour vous.

Et il tendit le message de M. Dubois.

Raoul le prit; il ne connaissait pas l'écriture et se sentit troublé.

— Une lettre du château neuf? dit-il; c'est étrange.

— Ce n'est pas tout à fait du château neuf; c'est de M. Dubois, et je sais ce qu'il y a dedans.

— En vérité? M. Dubois te fait ses confidences?

Raoul pensa judicieusement qu'une lettre dont le messager connaissait le contenu ne devait pas avoir une extrême importance, et l'ouvrit avec moins d'émotion; il en eut cependant en la lisant.

— Cela ne m'étonne pas de lui, dit-il. C'est un honnête homme.

— Ah! monsieur Raoul! Et sa femme! Il n'y a pas meilleur! C'est cette pauvre Mlle Pépita, comme on l'appelle, qui aura du chagrin!

— Tu crois?

— Dame! tout ce qu'il y a de bon s'en va, excepté elle, qui est, peut-être, encore meilleure que les autres. Quand elle venait causer avec moi au jardin, c'était comme Mlle Valentine.

— Rien que cela!

— Et puis, je m'étais mis dans la tête, excusez-moi, monsieur Raoul, puisque c'est fini, qu'elle ferait juste votre affaire.

— Tais-toi. Pourquoi t'étais-tu mis cela dans la tête?

Ce n'était pas un commandement très impérieux de se taire. Aussi Baptiste continua :

— Dame! monsieur Raoul, si jolie, il n'y en a pas deux comme elle, et si riche, et les terres qui se touchent. Depuis quinze jours, quand elle venait au jardin et qu'elle était seule, elle me question-

nait toujours sur le château, et je ne me gênais pas pour lui parler de vous, puisque je voyais que ça lui faisait tant de plaisir.

— Tais-toi, Baptiste !

— Et ce n'était pas pour lui dire du mal de vous, au moins!

— Je te crois.

— Un jour même, ma foi, ça est parti. Un jardinier, vous savez, ça parle de fleurs. Je lui cueillais un bouquet, je lui ai dit : Mademoiselle, si j'étais M. Raoul, je sais bien ce que je ferais; je cueillerais un bouquet aussi pour vous l'offrir, un bouquet de noce.

— Et qu'est-ce qu'elle t'a répondu?

— Elle a fait comme vous, monsieur Raoul. Elle m'a dit de me taire, mais elle m'a laissé parler.

— Je vais, dit Raoul d'une voix plus brève, te donner une réponse pour M. Dubois. Tu n'as pas autre chose à me dire?

— Pardon, je n'ai pas seulement commencé. Je fais comme M. Dubois, je quitte le service de M. Durand. Je ne peux pas rester là, à cause de cette maudite journée d'hier, et je serais bien content... si M. le marquis me reprenait.

— Cela ne me regarde pas. Je m'en vais moi-même.

— Comment, vous vous en allez?

— Oui, je me remets en voyage dès ce soir.

— Ce n'est pas possible, monsieur Raoul! Et les élections du conseil?

— Hé bien, c'est peut-être à cause des élections.

— Les élections de dimanche?

— Oui, d'hier.

— Mais non; de dimanche prochain.

— Que veux-tu dire?

— Je vois que vous ne savez rien. Je ne savais rien moi-même il y a une demi-heure. C'est tout à recommencer.

Là-dessus, Baptiste raconta ce qu'il avait appris. Ainsi qu'il arrive souvent, personne n'avait averti le marquis, chacun pensant qu'il était informé. Lechat, dont c'eût été le devoir professionnel, avait eu d'autres soins. Raoul, très étonné, courut avertir son père et Valentine de l'aventure. On oublia Baptiste, qui, comme s'il était déjà de la maison, alla travailler au jardin, où il va sans dire qu'il blâma tout ce qui avait été fait en son absence.

Le marquis ordonna d'atteler la carriole et se rendit avec Raoul à la mairie, où il eut la pleine confirmation de la nouvelle. Dans le village, chacun protestait qu'il serait vengé le dimanche suivant. Raoul avait montré la lettre de M. Dubois. Le marquis en fut si touché, qu'il voulut l'en remercier aussitôt, en revenant par le chalet. Valentine apercevant Baptiste au jardin y était descendue. Elle eut

une nouvelle édition, revue et augmentée, des mérites de Pépita, et du rêve dont l'évanouissement causait tant de peine à Baptiste. Celui-ci ajouta :

— Je suis si content de me voir ici, au milieu de mes plates-bandes, que j'ai encore de l'espoir. Il y a quelque chose qui me dit que, si le maître d'école partait et si M. Dubois ne partait pas, ça pourrait repousser de bouture.

C'était peut-être la pensée de Valentine, mais elle l'aurait exprimée autrement.

XIX

LES AUDIENCES DU CHALET

Lechat a été laissé dans l'horreur d'une situation sans issue. C'est une triste ressource que la fuite : c'eût été peut-être la seule ; il ne l'avait même pas. Sa bourse était si plate, qu'il n'avait pas les moyens de payer le chemin de fer jusqu'à Paris, et comment d'ailleurs y vivre? Il avait des protecteurs avec l'appui desquels il eût espéré obtenir un déplacement. Il fallait les voir, faire des démarches, attendre, se montrer au chef-lieu, à Versailles. C'était une mauvaise recommandation de déserter son poste en fuyant devant des dettes criardes ; il fallait de l'argent et il fallait déjeuner.

Il avait à passer à la porte de M. Dubois. Chassé du château, oserait-il entrer au chalet? Éperdu, il tenta cette chance suprême. Après tout, le baron Durand lui avait dit de s'adresser à son régisseur ; c'était une sorte d'introduction, et la faim donne de l'audace.

M. Dubois rassemblait ses effets et son linge. On peut juger de quel visage il reçut cette visite inattendue, qu'il croyait insolente.

— Vous venez déjà prendre ma place? s'écria-t-il. Vous êtes bien impatient. Je ne vous demande que quelques heures.

L'instituteur ne pouvait pas comprendre, et resta confondu.

— C'est de la part de M. le baron Durand, dit-il d'une voix humble, que je viens présenter une requête à son régisseur.

— Je ne le suis plus, et dispensez-moi des explications. Elles pourraient être dures pour vous.

— Je répète que c'est de la part de M. le baron Durand...

— Assez, monsieur, je n'ai rien à voir aux affaires de M. Durand. Je vous répète, moi, de repasser dans quelques heures, quand cette maison sera vide. J'ai le droit d'y être encore respecté.

Lechat était éconduit de nouveau. A ce moment, M. Dubois, qui avait évité de le regarder et lui avait parlé le dos tourné, le regarda. Il fut frappé de son attitude piteuse, qui n'était assurément pas

celle de l'insolence, et de son visage désolé; il vit que l'instituteur s'essuyait les yeux.

— Il y a donc, dit-il d'une voix adoucie, des choses que j'ignore?

— Il y a, monsieur, répondit Jules, que je suis un malheureux sans asile, et que je n'avais un dernier espoir qu'en vous.

Il fallut bien entrer en explications. M. Dubois apprit beaucoup de détails déjà connus des lecteurs de ce récit, et notamment les déceptions du scrutin, dont le reste était en grande partie la conséquence. Il pensa aussitôt qu'il pourrait bien ne pas achever ses malles, du moins avant huit jours. Il eut de la peine à réprimer un sourire quand il apprit l'exaspération de M. Durand, causée par une demande d'argent, et il dit :

— Vous vous êtes mépris, monsieur, en faisant appel à la bourse de cet homme. Vous avez eu tort de ne pas vous mieux renseigner.

— J'ai eu surtout tort de ne pas réussir, répondit Jules d'un ton sombre.

— C'est assez juste, reprit M. Dubois.

Ce n'était pas précisément de leçons qu'avait besoin Lechat. Il aurait pu intervertir les rôles de la fable, et c'est le maître d'école qui aurait dit :

Hé, mon ami, tire-moi du danger,
Tu feras après ta harangue.

Le danger était le manque d'argent, et l'instituteur ne se noyait pas moins, pour reconnaître qu'il avait eu tort de s'aventurer sur les bords escarpés de la bourse du baron Durand. La question était de savoir si M. Dubois consentirait à lui tendre la perche.

Il y a un adage de droit romain qui porte qu'une cause honteuse, *turpis causa*, ne peut donner aucun effet à une obligation. Assurément M. Dubois trouvait fort honteuse la cause de la créance qu'avait cautionnée Jules au nom du baron Durand, mais il ne trouvait pas moins honteux que le baron refusât d'y faire honneur, si l'on peut employer un pareil mot en pareil endroit. Il comprenait, en outre, l'immense intérêt d'éloigner Lechat au plus vite. Peut-être aussi n'était-il pas insensible à la curiosité de pénétrer, pour son instruction, dans les sales manipulations de la cuisine électorale du maître d'école. Il condescendit donc à écouter Jules, qui eut à reconstruire de mémoire le compte édifiant mis en pièces par la colère de M. Durand. Il n'y avait plus à s'occuper des prévisions de l'avenir, le passé seul était en litige. M. Dubois pensa que, fût-il lui-même désavoué, ce ne serait pas payer trop cher l'éloignement de Lechat que de l'acheter au prix d'un millier de francs. D'ailleurs il tenait la caisse, ce qui est

un grand avantage pour n'être pas désavoué, et il n'avait pas encore rendu ses comptes. Il lui semblait piquant d'y inscrire, pour dernier article de dépense et comme trait de Parthe, les frais de l'élection du baron Durand que celui-ci avait refusé d'acquitter.

C'eût été, au surplus, pour M. Durand un bien moindre chagrin d'accepter en grommelant une dépense inscrite, réduisant d'autant le solde qui lui rentrait, que d'avoir à débourser. Le résultat est exactement le même, les impressions sont très différentes, même pour des tempéraments moins saturés de lésine que celui du baron Durand.

M. Dubois allait donc ouvrir sa caisse, quand il réfléchit que relever Lechat de sa prostration, sans avoir de garanties de son départ, serait une générosité trop voisine de la duperie.

— Voulez-vous, dit-il, vous engager à quitter Chauvry aujourd'hui même, et pour n'y pas revenir?

— J'y suis résolu.

— Vous allez me l'écrire. Moi je vous donnerai un mot, m'obligeant à régler toutes ces notes, aussitôt après votre départ.

L'instituteur parut de nouveau consterné.

— C'est peu de confiance, dit-il. Et vous ne pensez pas à mes dettes personnelles... et à mes besoins pressants de l'heure actuelle.

— Combien vous faudrait-il pour cela?

— Au moins... trois cents francs.

— Cela ne regarde plus M. Durand. Je vais vous les prêter... personnellement. Vous allez m'en signer un reçu. Vous me les rembourserez quand vous le pourrez... ou quand vous le voudrez, monsieur.

Lechat était dans l'étau de la nécessité; il n'avait pas le choix. Il subit tout ce qui lui était imposé; il signa la promesse, il signa le reçu, il emporta l'engagement conditionnel et il emporta les trois cents francs de M. Dubois. Il ne remercia pas. Je ne suis pas certain qu'il dût remercier; il ne l'aurait pu faire que des lèvres. Vainqueur la veille, il était bien vaincu, bien terrassé. M. Dubois était vengé; il acquérait sur le maître d'école la supériorité si lourdement pesante du bienfaiteur et du créancier. Cette supériorité-là valait plus de trois cents francs.

Comme Lechat, les yeux baissés, refermait la porte du chalet, il y vit s'arrêter la carriole qui contenait le marquis et Raoul. Il salua et s'éloigna d'un pas précipité. De l'autre côté, un homme sortait du château neuf, et se dirigeait aussi vers le chalet. C'était le baron Durand. Un quart d'heure auparavant, une jeune fille avait suivi seule la même route. C'était Pépita qui cherchait M. Dubois, et qui, ne le trouvant pas libre, s'était enfermée avec Inez. Un quart

d'heure après, une autre jeune fille, cheminant seule aussi, venait encore chercher M. Dubois. C'était Valentine.

J'aime à constater la puissance d'une pure renommée de bienveillance, de loyauté, de droiture. Un homme sans nom, sans fortune, sans situation officielle, sans racines dans un pays où il était si nouveau venu, exerçant la modeste fonction de régisseur d'un propriétaire obscur et sauvage, cet homme qui était occupé à faire ses malles pour disparaître, il était recherché de tous côtés, par le marquis de Périgny comme par M. Durand, par Valentine comme par Jules Lechat, par Raoul comme par Pépita. Tous voyaient en lui le bon conseil, le salut, la Providence. Il avait un prestige, celui d'une physionomie heureuse qui attirait la confiance; une auréole, celle de la pureté d'une vie qu'aucune malveillance n'aurait essayé de ternir.

M. Dubois, dans le prétoire de ce chalet qu'il s'apprêtait à quitter, avait donc à donner des audiences successives. Le marquis et Raoul prenaient la place de Lechat; l'accueil fut plus empressé. M. Dubois se confondait en remerciements sur l'honneur que lui faisait le marquis, et en excuses sur le désordre de sa chambre.

— C'est nous, dit le marquis, qui avons à vous témoigner notre reconnaissance de ce qu'il y a eu de si délicat dans votre détermination, sur laquelle nous vous supplions de revenir. Vous ignoriez sans doute l'état des choses.

— Je viens, en effet, répondit M. Dubois, de l'apprendre, il y a un moment, de l'ex-secrétaire de votre mairie.

— L'ex-secrétaire?

— Oui, lisez plutôt.

M. Dubois tendit la promesse écrite de Lechat, que le marquis lut avidement, puis passa sous les yeux de son fils.

— C'est merveilleux, mon cher monsieur Dubois! s'écria le marquis. Vous avez remporté une belle victoire!

— Facile, dit en souriant M. Dubois. Le malheureux, sans argent et sans crédit, était déjà par terre. Je l'ai relevé, au contraire, pour qu'il pût fuir.

— Alors, vous nous restez, comme mon fils, qui voulait partir aussi?

— Permettez, monsieur le marquis. Si j'étais électeur, ce serait un devoir...

— Tu vois bien, Raoul, interrompit le marquis.

— Je ne le suis pas, continua M. Dubois, et j'ai donné hier la triste mesure de mon influence. Vous comprenez d'ailleurs que si j'en avais une, mon devoir serait de la mettre au service de M. Durand, ou de me retirer, comme je le fais. Je ne puis pas le combattre.

Il était malaisé de répliquer. Le marquis le sentit. Après un silence, il reprit cependant :

— Mais vous avez bien éloigné l'instituteur?

— J'éloignais, répondit M. Dubois, le mauvais génie de M. Durand. On a toujours ce droit, et puis M. Durand m'avait montré l'exemple.

Le marquis ne put pas comprendre ce dernier mot, qu'il entendit mal. Il était distrait. Il répéta :

— Oui, le mauvais génie. Et c'est vous, monsieur, qui êtes le bon génie. Je souhaite pour lui, — et pour nous —, que vous ne l'abandonniez pas.

— C'est difficile, monsieur le marquis, après l'éclat qui a eu lieu, car ma résolution lui est annoncée. Je serai obligé de le revoir, à l'occasion de mes comptes. Si mon départ était retardé seulement d'un jour, j'aurais l'honneur de vous présenter chez vous mes respects... ou mes adieux...

— J'emporte l'espérance que ce ne seront pas des adieux, reprit le marquis.

— J'emporte aussi une espérance, dit Raoul qui n'avait pas encore prononcé une parole, puisque le mauvais génie va partir... et que le bon génie restera.

Le marquis et son fils se retirèrent, en serrant avec une vive effusion la main de M. Dubois. Celui-ci les reconduisit à leur voiture et demeura pensif sur le seuil. Il hésitait s'il ne retournerait pas au château neuf, pour avoir au sujet de Lechat une explication immédiate. La voiture s'était à peine ébranlée que Valentine apparut, cherchant à se cacher derrière une haie. Mais elle avait été vue. Le marquis commanda d'arrêter et descendit pour se diriger vers sa fille.

— Ma chère enfant, s'écria-t-il, que viens-tu faire ici?

— Mon père, dit-elle, je ne pensais pas vous y trouver. C'est une idée que j'ai eue tout à coup. Je venais prier M. Dubois de ne pas partir.

— Une bonne inspiration, mon enfant. Tu seras plus puissante que nous.

On se retourna. M. Dubois était pétrifié sur le seuil. Le marquis, entre son fils et sa fille, se rapprocha du chalet, et M. Dubois dut s'avancer à leur rencontre.

— Voici, dit le marquis, ma fille qui vient joindre ses instances aux nôtres. — As-tu, ajouta-t-il en s'adressant à Valentine, à parler en particulier à M. Dubois?

— Non, répondit-elle, pourvu qu'il me promette de ne pas quitter le pays sans m'avoir revue.

— Je vous le promets, dit M. Dubois en s'inclinant.

— Il suffit, reprit Valentine. Maintenant, mon père, je suis prête à rentrer au château avec vous.

Elle monta dans la voiture, qui ne s'arrêta plus. Mais pendant ce court colloque, Raoul regardait la façade du chalet. Les fenêtres étaient fermées. Il crut voir trembler des rideaux. Il crut reconnaître Inez. Il crut même apercevoir le pâle visage de Pépita. Ce n'était pas une illusion.

M. Dubois venait de s'engager par une promesse. Cela résolvait implicitement une autre question restée indécise. Ne partant pas le jour même, il devait revoir le baron Durand. Il s'achemina lentement vers le château neuf, et n'eut pas à l'atteindre. Après deux tentatives de sortie, repoussées par l'aspect de la carriole du marquis, M. Durand en avait tenté une troisième, et ce fut à mi-route qu'eut lieu le choc. Il ne paraissait pas devoir être sanglant, puisque M. Durand tendait les bras.

— Hé, mon cher ami, dit-il, j'allais chez vous, et je vous remercie d'avoir fait la moitié du chemin. C'est comme cela dans les affaires. Quand on a un différend entre honnêtes gens, chacun fait de son côté la moitié du chemin, et l'on se serre la main.

Cela disant, le baron Durand étreignit les mains de M. Dubois, qui aurait eu mauvaise grâce à se défendre. Puis il continua :

— Savez-vous, mon cher ami, que vous avez été bien vif, pour un petit malentendu? Mais c'est fini, et vous ne pensez plus à vous en aller. J'ai au contraire besoin de vous, pour arranger tout cela au mieux, avec le marquis. Il sort de chez vous. Il doit vous avoir dit bien du mal de moi?

— Il ne vous a même pas nommé.

Le baron Durand fut étonné, et, je crois, déconcerté. La vanité préfère la médisance au silence. Il reprit :

— Vous auriez été content de moi si vous aviez vu comme j'ai mis à la porte ce maître d'école. Croiriez-vous, mon cher ami, qu'il avait l'impertinence de me réclamer... vous ne devineriez jamais la somme. 3000 francs, oui 3000 francs, pour payer à boire à ses dignes acolytes. Le prix d'une belle paire de chevaux! Est-ce que je ne ferais pas mieux d'avoir des chevaux?

— Assurément.

— Seulement, il cherchera peut-être à se venger, et j'ai un peu peur de lui.

— Rassurez-vous, il quitte aujourd'hui le pays.

— Il quitte le pays! répéta le baron Durand d'un accent joyeux. Alors il n'est plus à craindre. Quel bon débarras! C'est un drôle. Qu'il aille se faire pendre ailleurs. Il n'aura que ce qu'il mérite.

On voit que le baron Durand se rassurait en effet. Il injuriait le vaincu, il aurait eu la férocité des poltrons. Il ajouta, son visage se rassérénant de plus en plus :

— J'ai réfléchi, mon cher Ernest, que puisque j'étais aussi sur la liste du marquis, et qu'on ne connaît pas les votants, je peux soutenir que j'ai été nommé en qualité d'ami du marquis. Comme ça se trouve bien que je n'aie pas reçu hier ces braillards de *Marseillaise*, et que je ne leur aie pas même donné à boire! Je me serais compromis. Hé, hé, j'ai été plus fin qu'eux. Vous n'avez pas présenté la chose au marquis de cette manière?

C'était la finesse de l'ancien négociant qui se réveillait. Les malhonnêtes gens frelatent ou déguisent la marchandise; les honnêtes gens, — en affaires, — se contentent de la parer. Le baron Durand la déguisait bien un peu; la droiture de M. Dubois n'aurait pas inventé cette explication complaisante du succès de l'élu, et il ne put s'empêcher de dire :

— Si la liste de Lechat avait passé tout entière, auriez-vous pris l'attitude d'ami du marquis? Ce qu'on vous reproche, c'est d'avoir accepté l'appui de l'instituteur.

— Ne me parlez plus de ce misérable, dit le baron Durand. Faites bien savoir au marquis que je serais enchanté d'être son collègue ou celui de M. Raoul, et qu'il n'aurait jamais à se plaindre de moi. Nous recauserons de tout cela plus à loisir. L'heure du déjeuner s'approche, et nous allons nous mettre à table comme si de rien n'était.

En effet, le premier son tintait, et l'appel de cette cloche forçait M. Dubois à penser à un détail assez important auquel il n'avait pas songé. Les émotions ne suspendent pas les lois de la nature physique. On ne faisait pas de cuisine au chalet, et les enfants au moins, étrangers aux émotions, devaient avoir faim. Si l'on avait continué de bouder le baron Durand, où aurait-on déjeuné? On n'aurait eu que la ressource de la Pomme d'Or, où Inez ne se serait pas trouvée en bonne compagnie. M. Dubois comprit donc la nécessité d'aller chercher sa femme et ses enfants.

Il rentra au chalet, alla droit à la chambre d'Inez, et y trouva Pépita. Depuis plus d'une heure, les deux amies l'attendaient, en proie aux anxiétés les plus poignantes. En écartant légèrement les rideaux, et certes c'était une curiosité permise, elles avaient pu observer tous les visiteurs, dont chacun était un mystère, et un mystère impénétrable. Elles avaient vu, avec étonnement, se montrer jusque Valentine! Il devait se traiter des choses bien graves, et elles ne savaient rien, ne soupçonnaient rien. Les enfants, qui n'avaient pas eu leurs leçons, étaient nerveux, pleu-

reurs, importuns de questions, et ils augmentaient l'agitation.

— Enfin! quelles nouvelles? s'écrièrent ensemble les deux amies à l'aspect de M. Dubois.

— Vous ne partez pas, ajouta Pépita. Ah! dites-moi vite que vous ne partez pas, je vous en supplie.

Il eût été cruel d'avoir à la désespérer. M. Dubois s'empressa de répondre :

— Non, nous ne partons pas... du moins encore.

— Ne dites pas encore, reprit Pépita. Puisque vous ne partez pas aujourd'hui, vous ne partirez pas, je m'attacherais plutôt à la robe d'Inez; vous seriez obligé de m'emmener avec elle.

— Calmez-vous, de grâce, mademoiselle. J'ai la tête si troublée... que je ne saurais vous donner beaucoup d'explications et n'en aurais pas le temps.

— Les enfants ont faim, dit la mère de famille, comment les ferons-nous déjeuner?

— Au château, avec nous, dans un moment; rien de changé aujourd'hui.

— Dieu soit béni! s'écria Pépita, je n'en demande pas davantage.

On s'apprêta bien à la hâte, on laissa les chambres dans le désordre d'un déménagement commencé, et l'on s'achemina ensemble vers le château neuf.

M. Dubois dit quelques mots sommaires de la situation, en recommandant d'être à table aussi naturel qu'on le pourrait. Ce fut bien moins difficile qu'on ne l'eût pensé. Le baron Durand était en belle humeur, et l'on ne l'avait jamais vu aussi épanoui. Il était débarrassé de son mauvais génie. Maintenant qu'il ne le craignait plus, il était fier de l'avoir congédié si vertement, et sans qu'il lui en coûtât rien. Il croyait avoir, à la fois, fait un acte de grand courage et une économie de 3000 francs, deux satisfactions bien douces. Il était fier jusque de sa lâcheté de la veille, qui avait été de l'habileté. Il était délivré d'une autre oppression, de la menace du départ de M. Dubois et d'Inez, si nécessaires à son existence; il espérait bien conquérir les bonnes grâces du marquis, dont la visite empressée au chalet était d'un heureux présage. Enfin, le résultat demeurait acquis, quoi que l'on pût dire des moyens, il était élu, et à l'unanimité. Ce n'était plus lui qui avait à s'appuyer sur l'influence du marquis, c'était le marquis de Périgny qui avait à caresser le baron Durand pour se le rendre favorable dans le conseil. Le marquis ou son fils y entrerait sans doute, mais par la petite porte d'un second scrutin disputé, et non point avec l'acclamation du baron Durand. Et tout cela, le baron Durand l'avait obtenu sans bourse délier, sans seulement diminuer l'approvi-

sionnement de sa cave. Franchement il avait bien des motifs d'être fier de lui. Il n'était pas le premier élu dont le résultat avait rendu la mémoire peu scrupuleuse à l'endroit des moyens. L'opinion publique elle-même est indulgente pour le succès. Elle absout volontiers les victorieux.

Le baron Durand eut donc un entrain inusité. Les enfants, délivrés, eux aussi, d'une contrainte, babillaient, et leur mère se gardait bien de les faire taire. On était certain qu'ils ne parleraient pas des élections. A voir l'espèce de gaieté qui régnait, on ne se serait pas douté que les situations fussent aussi critiques. Pépita, cependant, demeurait soucieuse. Ce qui suffisait à l'apaisement de son père ne suffisait pas au sien.

XX

SUR UN ARBRE PERCHÉ

Cette matinée avait été, comme on le voit, bien agitée. Il n'y eut rien de particulièrement remarquable pendant le reste de la journée. Au vieux manoir, il fut seulement décidé que le marquis se représenterait en personne aux élections municipales. Raoul, afin de garder une plus entière liberté, refusait absolument de maintenir sa candidature.

Tout était encore une fois suspendu, et il semblait que la semaine dût s'écouler sans événements. M. Dubois, d'humeur ordinairement enjouée, était grave et presque triste. Il était habitué aux manies du baron Durand, qu'il s'amusait à combattre l'une par l'autre. Il les pardonnait comme des faiblesses, comme des infirmités, en raison du grand fonds de loyauté qu'il se plaisait à reconnaître à l'ancien négociant. Elles n'excluaient pas l'estime. C'était cette estime qui venait d'être altérée, et alors que restait-il au baron Durand? Puis, M. Dubois, par un mouvement violent de dignité personnelle, avait été amené à la brusque résolution de se chercher une autre existence. Il en avait ajourné l'exécution, il n'y avait pas renoncé. Il se demandait encore, non plus sous l'excitation d'une colère, mais plus froidement, si le souci de sa dignité lui permettait de demeurer l'hôte, le commensal et le complaisant salarié de ce personnage bizarre qu'il avait cessé d'estimer. Il roulait donc des projets.

Quand une glace a été brisée, soit celle qui est une merveille de l'industrie, soit celle qu'étend à la surface d'un lac un abaissement de la température, l'art et la nature elle-même sont impuissants à effacer les traces de la rupture. Toutes les habiletés de l'industrie,

toutes les intensités de la gelée auront beau resserrer et recoller les morceaux, les fentes seront apparentes et porteront témoignage de l'accident qui a détruit le poli du miroir.

Inez remarquait avec inquiétude qu'il passait des nuages sur le front de son mari. Je crois qu'elle devinait les causes de la préoccupation de M. Dubois. Elle n'osait pas l'interroger.

De tous les personnages de cette histoire, le plus allègre semblait être devenu le baron Durand. Ce n'était pas du calme. Il s'agitait, il riait bruyamment, il faisait danser les enfants sur ses genoux, il leur promettait de leur rapporter des bonbons et des joujoux la première fois qu'il irait à Paris. Il s'informait si Pépita n'avait pas besoin de robes neuves. Pépita répondait qu'elle n'avait besoin de rien. On n'avait jamais vu ainsi le baron Durand. Lui aussi devait rouler des projets. L'explosion eut lieu le samedi, à la visite matinale du régisseur, et ne fut pas provoquée.

— Hé bien, mon cher Ernest, s'écria-t-il, qu'augurez-vous pour demain? Le marquis sera nommé, n'est-ce pas?

— Je le pense, dit M. Dubois. L'intrigue a été dissoute par les mésaventures de l'instituteur, et je ne suppose pas qu'il y ait d'opposition sérieuse. Mais j'ai été tellement trompé dimanche dernier...

— Ne parlez donc plus de cela, mon cher ami, c'est de l'histoire ancienne, et vous êtes trop rancunier. Ce n'est pas ma faute, apparemment, si l'on a voulu me nommer, et je puis me vanter de n'avoir rien dépensé pour cela.

— Ce n'est peut-être pas certain.

— Comment, ce n'est pas certain? Pas un centime, je vous le jure. Voyez-vous, mon cher ami, quand je serai le collègue du marquis, ce sera le moment de se montrer, et de bien faire les choses. Je serais d'avis que demain la fanfare revînt donner une aubade au château...

— Auquel, monsieur?

La question déconcerta le baron Durand, qui reprit avec embarras :

— Auquel, auquel, mon ami, mais naturellement au mien, puisque c'est moi qui ferais les frais.

— Puisque ce serait le marquis qui serait nommé, il pourrait sembler plus naturel d'aller le féliciter.

— Je n'en suis pas moins le premier élu, et l'on me doit une réparation. Je vous charge d'organiser et de préparer cela. Je payerai ce qu'il faudra. A propos, mes charbonnages du Nord vont toujours bien?

— Ils ont continué de monter.

— Je le savais. Vous concevez que je ne veux pas servir à ces

braves gens les bons vins de Samuel Meyer. Je les réserve pour un grand dîner, donné à tous les conseillers, le dimanche suivant. N'est-ce pas une bonne idée? Le marquis ne pourra pas refuser, je l'aurai à ma droite...

— Sa place serait à la droite de Mlle Pépita.

— Vous croyez? c'est qu'il pourrait s'imaginer...

— Et quand il s'imaginerait?

— Ne mêlons pas tout cela, je vous en prie. Vous me brouilleriez les idées, et je renoncerais plutôt à tout. Ce n'est pas le moment, quand je fais de grandes dépenses... Plus tard, une autre année, s'il faut absolument parler de cela, et si ma fille a la sottise de vouloir se marier...

— Une sottise assez commune, qu'a eue sa mère.

— C'est bien différent, c'était moi qui gagnais de l'argent, et elle n'a pas fait une mauvaise affaire. Voyez donc quelle mauvaise affaire ce serait! Je n'étais pas destiné à être marquis, c'est vrai, et ne me croyais même pas destiné à être le baron Durand... de Chauvry. Nous verrons plus tard... et comprenez bien, mon cher ami, que si cela devait venir, il faudrait laisser M. Raoul s'engager et s'amouracher le plus possible, parce que,... vous comprenez bien...

— Je ne comprends pas.

Le baron Durand baissa la voix en ajoutant finement :

— Parce qu'il ne serait pas exigeant pour la dot.

M. Dubois ne répondit pas. Il aurait craint de s'emporter. Le baron Durand n'aurait cependant pas mérité le brevet d'invention de ce calcul, qu'on a vu employer en maintes circonstances.

— Laissons donc cela, continua le baron Durand. Où en étais-je? Ah oui, je vous prie d'aller au village, et d'acheter une vingtaine de bouteilles à la Pomme d'Or. C'est bien assez, n'est-ce pas? Ce sera drôle que je devienne un client de la Pomme d'Or. Et je payerai mieux que ce drôle de maître d'école. Vous ferez bien de répandre en même temps le bruit de mon projet.

— Quel projet?

— Pour le grand dîner des conseillers, afin que j'aie l'avance sur le marquis.

— Est-ce tout?

— Comment, si c'est tout? Nous ne sommes qu'au commencement. Quand je suis lancé, il n'est pas facile de m'arrêter.

M. Dubois pensa que le baron Durand ne se lançait pas souvent. Celui-ci continua :

— Puisque j'économise 3000 francs sur l'instituteur, je vous prie de m'acheter une paire de beaux chevaux, pour atteler à mon

landau. Je veux les avoir le plus tôt possible, afin d'aller inviter en cérémonie le marquis et toute sa famille.

— Il vous faut aussi un cocher.

— Sans doute, il me faut un cocher.

— Et un valet de pied.

— Est-ce bien nécessaire à la campagne?

— On peut s'en passer.

— Je me passerai du valet de pied. Voilà une économie. Ce n'est pas tout. Ce sera bientôt l'ouverture de la chasse, et je n'ai pas oublié ce que vous m'avez dit. Vous m'acheterez des fusils et des chiens.

— Des chiens d'arrêt ou des chiens courants?

— Est-ce que tous les chiens ne courent pas? Je n'y entends rien, vous achèterez tout ce qui conviendra pour avoir une belle chasse, à laquelle je puisse inviter le marquis et son fils.

— Alors il vous faut aussi un garde.

— Est-ce bien nécessaire à la campagne?

— Plus qu'à la ville, monsieur le baron.

— C'est vrai, vous me faites perdre la tête. Eh bien, vous m'aurez un garde. Quel dommage que je ne puisse pas faire repeindre avant dimanche les panneaux de mon landau! J'irai à Paris lundi, et je verrai si le carrossier ne pourrait pas m'envoyer des ouvriers.

— Est-ce tout, monsieur le baron?

— Vous trouvez que ce n'est pas encore assez?

— Je vous ai dit ce qui vous manquera.

— Quoi donc?

— Un gendre.

— Encore, mon cher Ernest? On ne fait pas tout la même année. Il sera temps d'y penser l'année prochaine.

— C'est très bien pour vous, monsieur le baron, mais si ces jeunes gens s'avisaient d'y penser plus tôt, ce qui ne serait pas très étonnant? Si par exemple M. Raoul me faisait des allusions, que devrais-je dire? Devrais-je le décourager?

Il était assez habile de poser la question de cette manière. Dans les dispositions où était le baron Durand, il lui était difficile de répondre : oui. C'eût été une seconde fois briser les vitres avec le marquis, avec M. Dubois peut-être, et adieu le grand dîner des conseillers!

— Ah! peste, dit-il, je n'avais pas réfléchi à cela. Il faudrait... non pas le décourager, lui donner des espérances au contraire, mais sans m'engager en rien, de façon à ce que je fusse toujours libre de me retourner, suivant les circonstances...

— Comme vous m'avez fait faire avec le marquis pour votre

élection? Je n'accepte plus des mandats de ce genre, monsieur le baron.

— Allons, Ernest, vous allez encore vous fâcher, vous voyez bien que vous avez eu tort de parler de cela. Je ne peux cependant pas jeter ma fille à la tête du premier venu. Il n'a pas le sou, M. Raoul, il a père et mère, et qu'est-ce qu'il apporterait à ma fille?

— Il lui apporterait au moins... le bois de la Boulaye, sans que vous eussiez à le payer.

— C'est très juste. Si vous croyez que je n'y pense pas? Songez donc, mon cher ami, ce que n'ont pu obtenir tous les millions de Samuel Meyer... Je prolongerais mon avenue, et je poserais ma grande grille d'honneur, qui se rouille sous un hangar, avec ma couronne et mes armes... Croyez-vous qu'en employant beaucoup de terrassiers et d'ouvriers, et en les faisant travailler jour et nuit, il serait possible d'inaugurer ma grille... pour le dîner des conseillers?

— Ah! mon Dieu, dans huit jours? Vous voilà plus pressé que moi, monsieur le baron. C'est difficile. Mais, avec de l'argent, rien n'est impossible.

— Je n'en manque pas. Je pourrais ne donner le dîner que dans quinze jours.

— Je vous demande un mois. Il vaudrait mieux n'inaugurer la grille que le jour de la noce.

— Encore la noce. Vous êtes insupportable, mon cher Ernest. Ce sont les noces qui coûtent trop cher, à cause de cet usage ridicule de donner des dots. Sans cela, certainement... Qu'êtes-vous d'avis que je devrai donner à ma fille, si elle a vraiment la fantaisie de se marier? Vous concevez que si M. Raoul n'apporte que son mauvais bois de la Boulaye, qui ne vaut rien, il n'a pas le droit d'être exigeant.

— Pour l'honneur du baron Durand... de Chauvry, il faudrait cependant une somme ronde.

— Qu'appelez-vous une somme ronde? Est-ce que vous iriez jusqu'à..., jusqu'à 100 000 francs?

— 100 000 francs, monsieur le baron, c'est une bagatelle. Ce sont les dots des petites gens. Je ne vous tiens pas quitte à moins d'un million.

— Un million! grand Dieu, monsieur Dubois, où le prendrais-je? Vous voulez donc me mettre sur la paille? et une année comme celle-ci! Vous m'avez bouleversé. Je n'achète plus de chevaux, entendez-vous, ni de fusils, ni de chiens, et je ne veux pas de cocher, de garde, de tous ces nouveaux parasites. Je vis bien comme je suis, et ma fille n'a aucun besoin de se marier.

— Et vous saurez vous passer du bois de la Boulaye !

— Hé bien, oui, je saurai m'en passer, c'est ce maudit bois qui a déjà fait tout le mal.

— A moins, ajouta négligemment M. Dubois, que je ne découvre un moyen... de vous faire donner un million à votre fille... sans qu'il vous en coûte rien.

— Que dites-vous là, mon cher Ernest? Ce serait l'idéal.

— Oui, un million, il le faut absolument, sur le contrat. Il n'y a que cela qui soit digne de vous. On n'en voit pas encore beaucoup, de dots d'un million. On en parlerait dans les journaux. Le baron... de Chauvry vient de donner un million en dot à sa fille.

— Pourvu que ce ne soit que sur le contrat... Je vous sais bien ingénieux, mon cher Ernest. Vraiment, vous croiriez...

— J'ai une idée. Cela mérite que j'y réfléchisse un peu, avant de vous la soumettre toute formulée. Ainsi, nous suspendons l'achat des chevaux? Je ne pourrais d'ailleurs pas m'en occuper aujourd'hui.

— Oui, attendons lundi, et réfléchissez à votre idée. Il n'y a qu'une seule chose qui presse.

— Laquelle?

— Vous savez bien, les vingt bouteilles de vin de la Pomme d'Or. Il faut que je les aie demain, à cause de la fanfare. Mais dix bouteilles suffiront, je pense. Attendez pour tout le reste.

On voit que M. Durand ne s'oubliait pas. De son bel élan de magnificence il n'était demeuré que la dépense risquée de dix bouteilles de vin frelaté. On serait tenté de croire que M. Dubois avait eu tort de ne pas le laisser s'engager davantage dans la voie des prodigalités. M. Dubois connaissait son homme. Au moment du payement, ce beau feu aurait pu être déjà éteint, et faire place à une irritation qui aurait ajourné indéfiniment des sacrifices plus importants. Puis cette ostentation subite qui semblait avoir pour but d'écraser, aux yeux des habitants de la commune et des élus du lendemain, la simplicité du marquis de Périgny, n'était pas pour plaire à Raoul ni pour ramener ses parents à des dispositions plus favorables au baron Durand. On le connaissait parcimonieux. C'est un défaut plus aisément pardonné que l'insolence du parvenu, et le marquis aurait mieux aimé abriter encore M. Durand dans sa carriole que d'accepter, pour aller dîner au château neuf avec des paysans, l'hospitalité du landau de Samuel Meyer. M. Dubois était donc sage. Il avait fait miroiter devant les vanités du baron Durand l'avenue prolongée, la grille et jusqu'à cette perspective glorieuse d'une dot d'un million donnée à sa fille. Quant au problème si séduisant dont la solution restait à chercher, de donner

ce million sans qu'il en coûtât rien, on peut douter que M. Dubois eût lui-même des idées bien arrêtées. C'était plutôt un moyen de tenir le baron en haleine.

L'entretien finit là. Dans l'après-midi, M. Dubois se rendit au village et acheta les dix bouteilles. Il était déjà dans les bonnes grâces de l'hôtesse de la Pomme d'Or, lui ayant exactement soldé les notes inquiétantes du fugitif. Payez et vous serez considéré, dit le proverbe. Même en ce lieu, M. Dubois avait hérité de la considération qu'avait perdu Lechat; on ne parlait qu'avec mépris du maître d'école en racontant sur son compte des anecdotes peu édifiantes. M. Dubois sut que l'intrigue hostile au marquis était entièrement dissoute, et qu'on ne faisait aucun doute de la réélection en masse de l'ancien conseil. Il ne remarquait du reste dans le village aucun symptôme d'agitation. Il se garda bien de mettre en circulation des suggestions, soit sur une aubade, soit sur le futur dîner des conseillers. Il voulut cependant voir ce qui se passait à la mairie. Il y trouva Raoul de Périgny, qui achevait quelques préparatifs, en suppléant le secrétaire en fuite. L'accueil fut très cordial, bien qu'un peu gêné. Raoul s'apprêtait à sortir.

— Retournez-vous au chalet? demanda-t-il. Je vous y reconduirais, à moins qu'au contraire vous ne veniez voir mes parents.

— Excusez-moi, dit M. Dubois. Je suis en retard de présenter mes respects à M. votre père, après la visite dont il m'a honoré. Comme il n'y avait rien de nouveau, je préférais attendre que cette semaine fût passée.

— Je le comprends, reprit Raoul. Hé bien, dirigeons-nous de votre côté.

Ils traversèrent, en se parlant peu, le village, où le fait seul qu'ils fussent ensemble produisit un excellent effet. Ils n'avaient assurément pas prémédité cette innocente manœuvre, mais, en temps d'élections, tout se remarque, tout est commenté, et l'on ne corrige pas son chien sans que les malins ne soupçonnent une malice. Ils arrivèrent sur la grand'route déserte. Le cantonnier cassait ses pierres la tête nue, ce qui le dispensait de saluer, et ne s'interrompit pas. Ils s'approchèrent de lui. Ceci pouvait bien être une manœuvre.

— Mon ami, dit Raoul, le maître d'école vous a-t-il payé?

— Il est parti en me redevant 10 francs, répondit d'un ton sombre le fonctionnaire.

Raoul porta la main à sa poche, M. Dubois en fit autant, en soutenant que cela regardait le baron Durand.

— Malheureusement, dit Raoul avec amertume, vous pourriez avoir raison. Mais il me plairait d'acquitter cette dette.

Les deux pièces étaient tirées, sous les yeux du cantonnier, et le résultat de la dispute fut que toutes deux lui furent remises. C'était un homme de principes. Le lendemain il n'en protesta pas moins en votant pour la liste du maître d'école, afin d'apaiser sa conscience; seulement il s'abstint de propagande, ce dont il convient de lui savoir gré.

Raoul et M. Dubois reprirent leur marche.

— Enfin, dit Raoul, demain je serai libre. Pour faire, à la vérité, un assez triste usage de ma liberté. Cette semaine a été longue. Je n'aurais pas prévu, quand je rentrais dans ma famille avec tant de joie, que ce serait pour m'en éloigner sitôt.

— Vous éloigner? s'écria M. Dubois. Douteriez-vous de ce qui se passera demain?

— C'est après-demain, reprit Raoul, qui me préoccupe personnellement davantage. Non, je crois bien qu'un affront sera épargné à la vieillesse de mon père... et aux sentiments passionnés de ma mère. Mais que resterais-je faire ici? Je sentirais trop le poids de l'oisiveté. Vous êtes heureux, M. Dubois, d'avoir une vie toute réglée, des occupations définies, des devoirs tracés, ce que je vous envie. Vous avez une femme que vous me permettrez de dire charmante, des enfants qui sont des bijoux. Quand je les ai aperçus la première fois, au bord de cette route, je n'ai pas pu m'empêcher de descendre de cheval pour embrasser ces chérubins égarés. J'ai même eu l'enfantillage de cueillir avec eux des fleurettes. Que voulez-vous? J'arrivais. J'en étais à la poésie champêtre. Il y a de cela trois semaines, ou trois siècles.

— Les fleurettes ont été conservées, monsieur.

— Oui, elles sont de celles qui ne se flétrissent pas. Et vraiment, cette fillette mutine les a gardées? Prenez garde, monsieur, elle pourra vous donner, dans dix ans, des sollicitudes de père.

— Elles ont été offertes, à votre insu et de votre part, à une jeune fille pour qui j'ai aussi des sollicitudes qui ne seraient pas plus tendres..., si elles étaient paternelles.

Il y eut un silence. Raoul reprit :

— Encore un intérêt bien puissant dans votre vie, auquel je comprends qu'on se dévoue. Moi, je suis inutile. Quel dommage que ma pauvre mère ne m'ait pas permis de tenir une épée! C'était mon goût et ma vocation. J'ai accueilli un moment un autre rêve Il s'est vite évanoui.

— Il pourrait renaître.

— Non, c'est impossible. Vous ne connaissez pas ma mère.

— Vous me connaissez bien peu, monsieur. Je crois que vous pourriez me faire l'honneur de me témoigner de la confiance.

— Je le sais, monsieur. Mais il y a des choses dont il vaut mieux ne pas parler.

On arrivait au détour du bois de la Boulaye. Un homme apparaissait par intervalles à travers les clairières du bois, marchant, s'arrêtant, se retournant.

— Voilà, dit Raoul, un maraudeur qui ne se cache guère. Il ne fera pas grand tort aux broussailles de mon bois de la Boulaye. D'ailleurs, ajouta-t-il en souriant, c'est un électeur, et jusqu'à demain, respect à l'électeur. Ne le voyons pas.

— Ce n'est pas un électeur, répondit M. Dubois. Vous ne reconnaissez pas le maraudeur?

— Non vraiment.

— C'est le baron Durand. Il est là, s'absorbant dans une de ses passions les plus violentes. Pour la centième fois, il trace son avenue et il plante sa grille.

C'était en effet le baron Durand. Sorti seul pour se promener, il n'avait pas résisté à la fascination du bois de la Boulaye; il avait franchi les limites qu'il interdisait aux enfants de franchir. Il avait fait bien pis, coupé des jalons, brisé des branchages qui gênaient la vue. Il regardait, en marchant à reculons, la façade du château, il comptait les pas, il tâchait d'enfoncer des jalons dans la terre durcie, parmi les bruyères. Il se livrait, avec autant de maladresse que de passion, à cette besogne de géomètre. Il y eut un pli de terrain où le bois, plus épais, dérobait la vue du château, mais où se trouvait un vieux chêne rabougri et branchu, qui était voisin de la route. C'était le véritable observatoire. Le baron Durand, quoique fort inhabile à cet exercice d'agilité, tenta l'escalade et demeura en contemplation. Il était assurément en flagrant délit de maraudage, et le garde du marquis, s'il l'avait surpris, aurait dû lui dresser procès-verbal.

— Raison de plus pour ne pas le voir, dit Raoul.

— Au contraire, dit M. Dubois, allons droit à lui. Ce sera au moins amusant, et vous aurez une belle occasion d'être indulgent.

M. Dubois entraîna Raoul, et tous deux, cachés par les broussailles, se dirigèrent rapidement vers le délinquant en évitant les clairières. Le baron Durand entendit bruire le feuillage, et, espérant que ce n'était pas lui qu'on cherchait, croyant à d'autres maraudeurs, il resta perché. Le cœur lui battait, le bruit se rapprochait toujours. Ce fut dans cette position aérienne que le baron Durand, conseiller municipal élu de la commune de Chauvry et père de Pépita, reçut la première visite de Raoul de Périgny.

M. Dubois partit d'un éclat de rire; c'était bien l'effet le plus naturel de la situation. Je crois bien que, si un éclat de rire peut

être réfléchi ailleurs qu'au théâtre, où il est une des grandes difficultés de l'art, c'était aussi la démonstration la plus habile.

— Monsieur le baron, dit M. Dubois, vous plaît-il de descendre pour recevoir ici la visite d'un bon voisin qui ne vous rencontrerait pas chez vous?

Le baron Durand n'aurait pas mieux demandé que de descendre, et surtout que d'être descendu. Contrairement à ce qui a lieu pour les mâts de cocagne, et aussi pour toutes les cimes du pouvoir et de la fortune, la descente des échelons d'un arbre est plus difficile que l'ascension, par la raison qu'on ne les voit pas, et M. Durand était excusable d'être maladroit à cette voltige. Il manqua plusieurs fois le point d'appui et faillit se laisser choir. Il était couvert de confusion et balbutiait des excuses.

M. Dubois riait encore de bon cœur. Raoul avait de la peine à ne pas suivre cet exemple, conséquemment il était bien près d'être désarmé. Je ne sais pas cependant s'il aurait souhaité que sa mère vît le baron Durand en cet équipage penaud.

— J'en ai fait plus d'une fois autant pour chercher des nids, dit Raoul afin de dire quelque chose, mais ce n'est plus la saison.

— Ni pour moi la saison de grimper, n'est-ce pas? dit M. Durand.

— Monsieur le baron, demanda M. Dubois, que faisiez-vous donc là-haut?

M. Dubois ne l'ignorait pas, et ce n'était peut-être pas généreux. Il lui plaisait de forcer le baron Durand à s'expliquer sur sa passion, devant le témoin qui pouvait la satisfaire.

— Mon cher Ernest, fut-il répondu, c'est votre faute.

— C'est ma faute si vous vous êtes déchiré les vêtements?

— Hé oui. Ne m'avez-vous pas reparlé ce matin même de ce bois de la Boulaye, dont j'avais pris mon parti de me passer... quoiqu'il interrompe assurément mon avenue d'une manière fâcheuse, M. Raoul est trop juste pour ne pas le reconnaître. En me promenant seul, j'ai eu tout à coup l'idée... de vérifier la perspective. Ce n'est pas un grand crime, n'est-ce pas, monsieur Raoul?

— Non, certes, monsieur.

— J'ai trouvé un obstacle qui me bouchait la vue, et, ma foi, un obstacle, j'ai toujours remarqué cela dans les affaires, on est tenté de le surmonter.

— Vous avez raison, dit M. Dubois redevenant grave. Quand on a un but, l'obstacle ne doit jamais décourager. Il excite au contraire, il appelle l'effort correspondant. Il n'y a qu'une seule chose à considérer dans la vie, c'est si le but mérite l'effort. N'est-ce pas votre avis, monsieur Raoul?

Raoul ne riait plus et ne répondit pas. Le baron Durand reprit :

— Entre bons voisins, on doit pouvoir arranger ces affaires de convenances..... réciproques, par des échanges. Je voudrais avoir des terres à la convenance de M. le marquis, je serais très empressé à les lui offrir. Les prés de la Breuille, par exemple, ou d'autres terres à son choix. Qu'en penseriez-vous, monsieur Raoul?

— J'en parlerai à mon père.

On avait ainsi devisé en regagnant la route, et l'aventure plaisante avait tourné au sérieux. L'ancien négociant, fidèle à son instinct, s'applaudissait d'avoir ouvert une négociation. Sans une déchirure à ses vêtements, qui était un témoignage embarrassant, on aurait oublié l'ascension de l'arbre. Le baron Durand eut encore une inspiration de génie et s'en fit une transition.

— Je ne puis pas, dit-il, vous reconduire sur la grand'route dans cet état. Seriez-vous assez bon, monsieur Raoul, pour m'accompagner jusqu'au château, où je serais si heureux d'avoir l'honneur de vous recevoir?

Ce fut M. Dubois qui répondit :

— Sans doute, monsieur le baron, nous vous suivons.

Et Raoul suivit.

Quand on déboucha sur l'avenue, Inez, Pépita et les enfants apparurent à moins de deux cents pas, et il n'y avait pas de broussailles qui interceptassent la vue.

— Ah! mon Dieu, s'écria le baron Durand en s'arrêtant stupéfait, avez-vous une épingle?

XXI

L'ÉPINGLE

Si Raoul et M. Dubois étaient dépourvus du précieux ustensile, les buissons du bois de la Boulaye n'étaient pas sans épines. Le baron Durand rentra précipitamment dans le bois avant d'avoir été reconnu. Raoul, comme entraîné par la fatalité, continua de marcher lentement, à la rencontre de Pépita. La petite Pauline s'élança joyeusement vers lui et lui tendit les joues. Le souvenir d'un premier baiser ne lui en faisait pas redouter un second, que Raoul ne lui refusa pas. La vérité est qu'Inez ne l'avait pas rappelée.

On comprend facilement que Pépita fut moins vive dans ses démonstrations, ce qui tendrait à établir une grande différence entre les lois morales et les lois physiques. Dans les choses du cœur, l'élan n'est pas toujours proportionné à l'impulsion.

Depuis le commencement de la semaine, il avait été bien souvent question de Raoul dans les entretiens intimes et les promenades

des deux amies. Quel sujet plus intéressant auraient-elles pu traiter? Inez avait remarqué avec chagrin, car il lui restait peu d'espérance, combien était profondément atteinte l'imagination de la jeune fille. On pourrait être surpris de la rapidité de ce ravage, on cessera cependant de s'en étonner si l'on réfléchit à ce qu'avait été l'existence de Pépita et si l'on se souvient que Dieu n'a pas fait pour la seule amitié le cœur de la femme. Elle était d'une nature ardente qui avait été constamment comprimée. Sevrée de toutes les distractions du monde, elle n'avait pas pu disperser, éparpiller en quelque sorte ce qui fermentait en elle d'aspirations contenues. Elle ne connaissait pas un jeune homme. Le bal, que réprouvent les moralistes austères et qui a ses dangers, plus pour la vanité que pour le cœur, a cet avantage de l'éparpillement. La chaudière n'éclate pas quand les vapeurs qui s'y condensent trouvent à s'échapper par plusieurs issues. Dans la situation où était Pépita, le premier jeune homme qu'elle rencontrerait sur son chemin pouvait déterminer l'explosion, fût-il moins digne d'elle que Raoul de Périgny. Or qu'on pense à tous les prestiges qu'avait Raoul pour la fille de M. Durand, au faisceau de tant de circonstances qui semblaient providentielles, aux complaisantes suggestions de la sœur Félicité, aux encouragements d'Inez, au témoignage des yeux sur les avantages extérieurs, aux regards échangés sous l'œil de Dieu. Non, il n'y avait rien d'étonnant à ce qu'en si peu de temps Raoul fût devenu la séduisante personnification de l'idéal rêvé.

Et le rêve semblait déjà évanoui! Une misérable intrigue d'élection municipale, à laquelle Pépita ne pouvait rien comprendre, sinon qu'elle avait exaspéré le marquis contre son père, interdisait les rapprochements, menaçait d'éloigner du pays Raoul, d'éloigner même Inez, et que resterait-il à Pépita? Son père seul, son père, qu'intérieurement elle accuserait d'avoir repoussé le bonheur qui venait sourire devant elle.

C'était triste, et Inez, assombrie elle-même, n'apportait pas de consolations. M. Dubois, d'ordinaire si ouvert, dans les yeux de qui l'on était habitué à voir le rayonnement communicatif du contentement de la vie calme et pure, était taciturne et s'enfermait dans sa chambre; l'espèce de gaieté intempestive du baron Durand, au milieu de ces tristesses, ressemblait à un sarcasme et avait quelque chose de provoquant. Et il y avait en l'air une nouvelle crise aiguë qui devait éclater dimanche, et encore par des votes de paysans inconnus. Dimanche! Ce jour-là Pépita reverrait Raoul à l'église. Et quand Pépita faisait avec Inez cette promenade qui pouvait être la dernière, dimanche, c'était demain. La jeune fille

venait d'en hasarder en soupirant l'observation, quand se montrait l'apparition inattendue de Raoul, ramené par M. Dubois, et quand la petite Pauline allait étourdiment se jeter dans les bras du revenant. Il y eut des saluts embarrassés.

— Vous n'avez pas rencontré M. Durand? demanda Inez.

— Pardon, s'empressa de dire M. Dubois, nous étions ensemble. Il lui est arrivé un petit accident.....

— Un accident? s'écria Pépita.

— Oh! rassurez-vous, mademoiselle, un accident de vêtements, qui réclamerait le secours urgent d'une épingle, en attendant celui d'une aiguille.

— J'aurais l'un et l'autre à lui offrir, dit Inez.

— Sans doute, reprit M. Dubois, mais le lieu ne serait pas favorable, ni le moment opportun, M. Durand nous rejoindra tout à l'heure. Je crois qu'il préfère nous suivre d'un peu loin.

— Et comment lui est arrivé cet accident?

— Vous ne devineriez jamais, ma chère amie. En descendant d'un arbre.

— Vous plaisantez. M. Durand descendait d'un arbre?

— C'est la vérité. Un nouveau chapitre de l'histoire universelle des passions humaines. Mais je commets une indiscrétion. De grâce, ne lui posez aucune question. Ce doit demeurer mystérieux. Il y a là un problème..... dont la solution encore obscure pourra dépendre de monsieur Raoul.

— Je vous demande pardon, dit Raoul, dont le regard détourné se fixant sur Pépita, la fit rougir. Aucune solution ne dépend de moi.

Ce dernier mot était peut-être moins inintelligible que le reste. Les deux amies saisirent mal le lien qui existait entre un arbre, une épingle et les passions humaines. On voit à travers quels méandres la pensée peut être conduite, par la déchirure d'un vêtement.

On passa devant le chalet, où Inez proposa d'entrer.

— Du tout, dit M. Dubois. La visite de monsieur Raoul est destinée au château.

Pépita s'arrêta interdite, interrogeant alternativement du regard Inez, M. Dubois, peut-être Raoul.

— Que dois-je faire? dit-elle.

— Encore un problème, dit M. Dubois, et la solution de celui-ci peut dépendre de M. Raoul. Puis s'adressant à Raoul, il ajouta :

— Avez-vous à parler en particulier à M. Durand?

— Je n'aurais assurément, répondit-il, pas osé demander, mademoiselle, mais puisqu'un heureux hasard.....

En ce moment on entendit la voix de M. Durand qui accourait

essoufflé. Il avait obtenu d'un buisson un secours provisoire, strictement suffisant, bien que d'ordinaire les épines causent plus d'offenses qu'elles n'en réparent. Il ne voulait pas perdre l'honneur, dont il se glorifiait d'avance, de recevoir chez lui la visite de M. Raoul de Périgny, honneur que, s'il ne se hâtait, allait lui ravir M. Dubois. En l'attendant, M. Dubois dit à Pépita :

— Ceci résout la question. Vous allez accompagner votre père. Inez et moi nous rentrons. J'ai des affaires qui me retiendront au chalet jusqu'au dîner.

Ce fut donc privé de l'assistance de M. Dubois que le baron Durand, entre Pépita et Raoul, continua de se rapprocher du château et finalement entra dans le salon qu'avait si somptueusement meublé Samuel Meyer. Il était difficile qu'il ne se retirât pas pour réparer le désordre de sa toilette, en sorte qu'il dut laisser seuls, quelques instants, les jeunes gens. Ce qui encore, dans l'ordre de la causalité, fut un effet indirect, mais nécessaire, de l'ascension du baron Durand. Or, que purent se dire Raoul et Pépita, laissés sans témoins? Au théâtre, on représenterait Raoul s'empressant de profiter du moment pour une déclaration brûlante, Pépita, émue, se défendant mal et finissant par tendre une main que baiserait Raoul en fléchissant le genou, tandis que les battants de la porte du fond s'ouvrant, le baron Durand apparaîtrait en Géronte, pour maudire, dans un drame, ou pour bénir, dans une comédie, les téméraires surpris. Mais Raoul de Périgny n'était point un amoureux de théâtre ni un téméraire, et il ne fit aucune déclaration passionnée. Les yeux, même en se détournant, avaient plus d'éloquence que les paroles. Pépita qui, à l'église, et alors qu'elle pouvait être surveillée, avait insensiblement avancé sa chaise, juste de ce qu'il fallait pour voir et pour être vue, la reculait maintenant par une suite de petits mouvements non moins imperceptibles. Il est vrai qu'elle ne se mettait pas hors de la portée du regard. Ce fut elle qui rompit la première le silence. La phrase était banale, moins pourtant que n'eût été une observation sur la température.

— Comment va Mlle Valentine? demanda-t-elle.

C'était bien une manière de s'adresser au cœur de Raoul.

— Je vous remercie, dit celui-ci, de me parler de ma sœur. Elle est pour moi l'objet d'un véritable culte. Vous ne sauriez croire ce que son âme renferme de trésors de dévouement... et de tendresse.

— Je les devine, monsieur, reprit Pépita; j'ai moi-même comme une sœur aînée... que ma plus grande douleur a été d'être menacée de perdre.

— Je pense, mademoiselle, que vous êtes entièrement rassurée à cet égard?

— Il s'en faut bien ; je tremble encore. Vous, du moins, vous êtes à l'abri de ce chagrin.

— Vous vous trompez. Il y a des circonstances dans la vie où le devoir peut être de s'éloigner... de ce qu'on aime le plus.

La jeune fille rougit.

— Quand on peut s'éloigner, dit-elle. Il y en a d'autres... où le devoir le plus pénible est de rester... Si j'osais, monsieur, je vous prierais d'exprimer à Mlle Valentine les sentiments de respectueuse sympathie qu'elle m'inspire... et que je ne suis probablement pas destinée à lui exprimer jamais moi-même.

— Je n'y manquerai pas. Je puis vous dire... que l'attrait serait réciproque.

— Oh ! je ne m'en flatte pas.

— Ma sœur aussi... a deviné bien des choses...

On ne sait pas ce que serait devenu l'entretien en se prolongeant, mais Géronte avait eu le temps de se rendre plus présentable, et il fut un interrupteur fâcheux, quoiqu'il ne surprît pas des téméraires.

— Me voici ! s'écria-t-il. Monsieur Raoul, je suis extrêmement reconnaissant, extrêmement fier de vous recevoir chez moi. Il n'y a qu'une chose qui me rendrait encore plus fier, d'y recevoir M. le marquis. Dites-lui que je lui suis entièrement dévoué, et que je suis innocent des sottises de ce misérable maître d'école, dont, Dieu merci, la commune est débarrassée. Il aurait voulu me compromettre avec M. le marquis, comme si ce n'était pas à lui, le digne représentant de la plus ancienne famille du pays, que je dois tous les respects ! Et mes idées politiques, puisque j'ai l'occasion de vous le déclarer, monsieur Raoul, sont les mêmes que les vôtres. Je suis du parti des honnêtes gens, entendez bien, du parti des gens qui vont à la messe, où je vous reverrai demain et où je saluerai M. le marquis. Demain tout sera remis en ordre, et M. le marquis pourra compter sur moi, dans le conseil, pour le bien de la commune. J'ai le projet d'inviter à dîner tous les conseillers le dimanche suivant, et M. le marquis me fera bien l'honneur d'accepter mon invitation, ainsi que vous, monsieur Raoul. Et puis, vous savez, si M. le marquis avait envie des prés de la Breuille, je suis bon voisin, et un échange serait facile.

Le baron Durand était si loquace, que Pépita et Raoul n'eurent presque plus un mot à placer. L'heure gagnait, et Raoul ne tarda pas à reprendre le chemin du vieux manoir.

— Merci encore et à demain, dit le baron Durand. Présentez tous mes respects à M. le marquis... et à Mme la marquise.

Raoul aurait préféré qu'on ne lui rappelât pas sa mère, au mo-

ment où il s'inclinait en prenant congé de Pépita, et celle-ci n'osa pas répéter : à demain.

Quand Raoul eut disparu, M. Durand remonta dans son cabinet où il dut contempler son registre, et Pépita sortit. Elle erra autour du château. Quand elle fut sous les fenêtres de sa chambre, elle s'arrêta, en se baissant, devant les massifs de rosiers. Ce n'étaient pas des roses qu'elle cueillait ; elle recherchait, elle ramassait les brins de bruyère du bois de la Boulaye. Elle recomposait son bouquet, parce qu'elle reconstruisait une espérance.

Raoul, dans une sorte d'étourdissement, marchait à grands pas. Il était sorti du manoir pour faire une besogne de secrétaire de mairie qui s'était singulièrement transformée. Il craignait d'être blâmé, il craignait de se blâmer lui-même. Pépita lui avait paru plus attrayante que jamais, et il sentait se modifier ses impressions à l'égard du baron Durand. Il le jugeait, sans doute, un personnage de fort médiocre valeur et assez ridicule, mais point méchant, facile à influencer, et ne méritant pas l'irritation qui avait dressé une barrière infranchissable. Il se demandait ce qu'il rapporterait au château de sa tournée improvisée, et s'il ne ferait pas sagement de taire sa visite, au moins jusqu'au lendemain. Il trouva Valentine sur le perron ; pour elle, il n'avait pas de secrets, et il lui raconta, non les incidents plaisants, déjà oubliés, mais les incidents sérieux de sa promenade. C'était l'accent de sa voix qui leur donnait un caractère particulièrement sérieux. Valentine trancha la question : elle fut d'avis qu'il se tût jusqu'au lendemain.

Le lendemain fut donc un jour encore bien solennel, dans le village de Chauvry et dans les deux châteaux fatalement condamnés à être hostiles, tant que n'interviendrait pas un traité d'alliance. La première épreuve était la rencontre à l'église. Elle fut... ce qu'elle avait été le dimanche précédent, si l'on peut appeler cela une rencontre. La marquise brilla encore par son absence ; le marquis et ses enfants entrèrent et sortirent par la porte latérale. Il n'y eut échange ni d'une parole ni d'un regard. La bouderie systématique continuait, malgré la visite de la veille. Pépita, dont cette visite avait vivement surexcité l'imagination en ramenant l'espérance, dut croire et crut que tout était définitivement perdu. M. Dubois eut la même persuasion. Il n'accusait pas Raoul, qui sans doute avait parlé, qui sans doute s'était heurté à l'invincible opposition de sa mère. Il s'accusait lui-même, il se reprochait d'avoir saisi une occasion d'engager davantage Raoul et de l'attirer dans une sorte de piège, l'occasion aussi d'appeler sur lui la bienveillance personnelle du baron Durand ; il s'était flatté d'avoir mieux réussi. Pendant la soirée de la veille, le baron avait fort vanté Raoul

en déclarant que ce jeune homme était charmant, et l'on juge dans quel sentiment Pépita entendit l'appréciation paternelle qui ne s'était pas encore exprimée devant elle. Quand il s'agit du bonheur d'autrui, peut-on se reprocher de n'avoir pas négligé une chance suprême? C'était bien le bonheur de Pépita qui était l'ardente poursuite de M. Dubois. Il lui était douloureux d'y renoncer, et il roulait de nouveau pour lui-même des projets de départ.

Quant au baron Durand, après les avances qu'il avait faites à Raoul et la déférence témoignée pour le marquis, il se trouvait offensé de cette bouderie persévérante. Il eût été en disposition, si Lechat avait été là, et s'il n'avait pas fallu payer les dettes, de prêter l'oreille aux suggestions du maître d'école. La vérité m'oblige à dire qu'il pensait plus au dîner manqué des conseillers et au bois de la Boulaye qu'au bonheur de sa fille.

La journée fut morne. M. Dubois s'enferma dans sa chambre demeurée en désordre, où il essaya de se remettre au travail. Il se relut, mécontent de qu'il avait écrit. Il biffa beaucoup, il écrivit peu. Il cherchait un autre dénouement. Quand le jour baissa, il alla déclarer brusquement à Inez qu'on dînerait sans lui. Il voulait aller assister au dépouillement du scrutin, qui se fermait à sept heures.

Il se rendit en effet à la mairie et y trouva Raoul, amené par la même curiosité. L'accueil fut plein de cordialité. Ce n'était pas le moment des conversations. Les scrutateurs, médiocrement lettrés, procédaient à leurs opérations avec une grave lenteur. L'assistance était peu nombreuse, la lutte ne passionnait plus. La lutte existait cependant, et le résultat sembla un moment indécis. Les frères et amis de la Pomme d'Or n'avaient pas désarmé. Raoul et M. Dubois, silencieux, immobiles, se regardèrent plusieurs fois avec une anxiété qui plongeait bien au delà des bulletins. Dans tous les scrutins disputés, il y a des alternatives émouvantes. On a beau remuer et mêler les bulletins, il se présente des séries, les unes, simples effets du hasard, les autres, provenant de ce que chacun des partis a plus ou moins massé ses troupes et que les amis marchent ensemble. Ces séries paraissent tour à tour balancer la victoire. Bientôt cependant elle se prononça, et sans conteste. Tout l'ancien conseil était réélu; le marquis, en tête de liste, avait une majorité assez imposante, quoique bien loin de l'unanimité acquise au baron Durand, mais on ne pensait plus à celui-ci.

On n'entendit aucune acclamation. Le village était parfaitement calme, personne n'ayant commandé ni préparé une manifestation spontanée. Ni les pompiers ni la fanfare n'étaient réunis, on ne se

disposait à aucune aubade, et le baron Durand en était pour ses dix bouteilles de vin bleu.

Il y eut une détente sur les traits de Raoul, qui exhala un long soupir comprimé.

— C'est fini, dit-il. Au moins je n'ai pas à rapporter un affront à mon père, ni à ma mère qui en aurait été encore plus ulcérée. Il n'en est pas moins vrai que ce pays se perd comme les autres, et qu'il n'y a plus rien à y faire pour moi. Je le quitterai avec moins de regret.

— Vous y pensez encore? demanda M. Dubois.

— Plus que jamais. Je vous connais depuis bien peu de temps, monsieur. Croyez-moi, vous serez un de mes regrets. En ma qualité de voyageur, je dois être blasé sur les adieux. Pas sur tous... Les plus pénibles sont ceux qu'on évite d'adresser, et je ne vous adresse pas les miens, quoique peut-être je ne sois pas destiné à vous revoir.

— En vérité?

— Parlons d'autre chose. M. Durand va se trouver le collègue de mon père, dans le parlement de cette bourgade. Quelle attitude pensez-vous qu'il prendra? Et quel homme est-ce en définitive?

Il n'est pas bien démontré que ce fût parler d'autre chose. M. Dubois répondit :

— Je lui dois des égards... professionnels. Cependant je me croirais permis de vous tracer son portrait, si c'était utile, comme je l'ai espéré...

— Vraiment, vous l'avez espéré?

— Je l'espérais encore tout à l'heure.

— Vous ne connaissez pas ma mère. Nous sommes mal ici pour causer. Je vous ai fait la conduite hier, et j'ai eu tort. Voulez-vous me rendre la politesse? Vous ne risquerez pas de surprendre mon père sur un arbre.

M. Dubois jugea qu'indépendamment de la courtoisie, qui ne permettait guère de refuser, il était plus intéressant de continuer cette conversation que de rapporter en toute hâte au château neuf le résultat du scrutin. Il suivit donc Raoul dans la direction du vieux manoir.

— Je ne vous apprendrai rien, dit-il, en avouant que M. Durand est un homme qui a des originalités... et des faiblesses. Il a été, dans les affaires, très habile, avec une parfaite loyauté.

— C'est beaucoup.

— Et très heureux. Sa fortune, honorablement acquise, est très considérable, et très sûre.

— Je ne songe pas à en demander le chiffre.

— Sans doute. C'est un gros chiffre, et, si la fortune suffisait au bonheur, sa fille pourrait être très heureuse. Du moins rien ne l'empêcherait de faire son choix, et quoique M. Durand soit... comment dirai-je? fort regardant en matière d'argent...

— Est-ce bien l'expression juste?

— Dispensez-moi d'employer celle qui vous vient sur les lèvres, il ne contrarierait pas le choix de sa fille, si ce choix flattait sa vanité, ce qui est sa seconde faiblesse. C'est pour cela que j'avais espéré... Je ne vous apprendrai rien non plus en vous disant que sa fille est attrayante.

— Trop, monsieur.

— Pas trop, puisque les qualités de l'âme ont plus de charme encore. Ma femme, que je ne me donnerai pas le ridicule de vanter, l'aime passionnément, et elle est bon juge. C'est pour entourer cette jeune fille, c'eût été pour travailler à préparer son bonheur, que nous sommes ici. Pensez-vous, monsieur, que je me sente fait pour être l'obscur régisseur d'un avare?

M. Dubois, si résolu à se contenir, s'était exalté.

— J'avais deviné votre dévouement, dit Raoul très ému. Il est une des raisons de la sympathie très vive que vous m'avez inspirée.

— Hé bien, reprit M. Dubois, moi j'ai deviné que vous seriez digne de cette jeune fille, et, quoiqu'elle ne me l'ait pas dit, j'ai compris qu'elle l'a deviné aussi. Ne faites donc pas un coup de tête, monsieur, et ne quittez pas ce pays, pour une misérable querelle d'élection qui vient de s'apaiser. Sachez attendre, s'il faut attendre. Moi je vous réponds de M. Durand. Pourvu qu'on flatte sa vanité, il sera le plus respectueux, le plus humble des collègues de votre père. Une idée, faites de lui un adjoint, l'adjoint de M. le marquis, il exultera. Vous n'avez pas de fortune, si je compare votre fortune à la sienne, mais vous avez le bois de la Boulaye. Donnez-lui son avenue prolongée et sa grille, il ne vous en demandera pas davantage. Il ne veut pas doter sa fille? Je prétends qu'il payera un million à sa fille ce bois de la Boulaye que vous lui donnerez à lui-même. Vous avez un autre moyen facile d'achever de le séduire.

— Lequel?

— Appelez-le monsieur le baron une seule fois... J'ai remarqué que vous n'êtes pas diplomate.

— Non, je ne le suis pas.

— Trouveriez-vous plus facile de l'appeler mon père? Il le faudrait bien, cependant. Vous seriez alors dispensé de lui donner son titre, et je vous déclare que, si vous saviez le ménager, vous auriez en lui le plus débonnaire et le plus complaisant des beaux-pères. Mais pour l'amour de Dieu, pas de folies, ne brisez pas votre

vie, qui peut être si belle, et ne risquez pas de briser un cœur.

— Et qui fléchira ma mère?

— Votre sœur a été créée pour cela.

— Elle y a échoué.

— Faudra-t-il donc que je m'en mêle?

— Ah! monsieur, vous êtes un magicien!

— J'essayerai. Laissez-moi le temps de chercher les occasions. Il est déjà entendu que vous ne partez pas.

On était arrivé au détour du sentier qui conduisait au château neuf, et M. Dubois prenait congé.

— On a dû me garder à dîner, dit Raoul. Voulez-vous être assez bon pour partager ce repas modeste?

M. Dubois réfléchit un instant.

— Au fait, s'écria-t-il, je ne sais pas comment j'aurais dîné, ma femme me pardonnera. Je continue de vous suivre, à la condition que vous suiviez mes conseils.

La marquise, dans sa guérite d'osier, était seule sur le perron.

— Hé bien, dit-elle, qu'ont fait ces ingrats?

— Un acte de repentir, s'empressa de répondre M. Dubois. A une grande majorité ils ont renommé M. le marquis, et après lui tous les membres de l'ancien conseil.

— Va vite en informer ton père, dit la marquise en s'adressant à Raoul. Il doit être dans le jardin, avec Valentine.

M. Dubois se trouva seul, en face de la marquise.

— C'est un jour de pardon, dit-il, madame la marquise. Vous ne voudrez pas maintenir un ordre d'exil, et il dépend de vous que ce soit un jour de complète joie autour de vous.

— Qu'entendez-vous par là, monsieur?

— J'entends que votre fils va s'exiler vers la Chine ou l'Afrique, que vous ne le reverrez plus, qu'il sera désespéré, qu'il ira mourir obscurément sur quelque plage et qu'avec lui s'éteindra le nom des Périgny, si vous n'absolvez pas l'élan de son cœur.

Je ne sais en vérité si, dans l'improvisation de cette véhémente apostrophe, M. Dubois n'avait pas rencontré la gradation des sentiments de la marquise. L'exil d'un fils chéri, qu'elle ne reverrait plus, son désespoir, sa mort, c'étaient assurément pour une mère des hypothèses bien cruelles; Valentine les avait déjà inutilement présentées sans vaincre une obstination dont le principe était l'orgueil du nom. M. Dubois, plus habile, venait de s'attaquer à cette passion même. La marquise avait été la dernière héritière de la branche aînée de la famille. C'était pour ne pas changer de nom que, trente ans plus tôt, elle avait épousé un parent éloigné. Elle avait un fils unique, dernier représentant à son tour de ce nom,

glorieux entre tous aux yeux de la marquise, et ce nom était menacé de s'éteindre! Elle n'avait pas pensé à cela. Puis, l'on remarquera que M. Dubois n'avait pas parlé de consentir, il avait parlé de pardonner et d'absoudre. Le pardon peut être une condescendance de l'orgueil, sans l'humilier. Le pardon est une supériorité qui s'abaisse un moment pour se redresser plus haut encore. Combien l'homme qui pardonne est plus grand que celui qui a voulu être inflexible!

— De quel droit, dit la marquise troublée d'une attaque aussi vive, me tenez-vous un pareil langage?

— Du droit... d'une subite inspiration du ciel, madame la marquise. Je vous jure qu'il y a cinq minutes je ne m'attendais pas à le tenir. Vous pouvez m'imposer silence. Moi aussi je m'exilerai, et vous ne me reverrez plus. Mais, plus heureux que M. Raoul, quoique mon nom ne mérite pas d'être perpétué, j'emporterai ce qui lui manque, une femme aimée, et ce qui vous manquera, madame, un fils. Je suis prêt à partir.

— Ne partez pas, monsieur... Je reconnais que cette jeune fille est charmante... Êtes-vous seulement autorisé à l'offrir à mon fils?

— Autorisé... par l'affection que je lui porte. Elle est digne de votre fils, madame, et elle l'aime.

— Et son père? Il est très intéressé... sait-il combien peu nous sommes riches?

— Pour quoi comptez-vous, madame, les mérites de votre fils, le bonheur de sa fille, — et le nom de Périgny? Je réponds de tout. Une fortune énorme, et très honorable, je vous le jure, — une dot d'un million, — la terre de Chauvry reconstituée, — le nom de Périgny perpétué, — et votre fils heureux. N'est-ce pas, madame, que vous pardonnerez?

Valentine se rapprochait. M. Dubois, s'oubliant, parlait un peu haut. Elle entendit les derniers mots. Elle s'arrêta, la respiration suspendue. Le cœur lui battait violemment. Il y eut un silence. La nuit était venue, nuit encore constellée. La nature était dans un calme profond. La lune se levait à l'horizon. Elle dorait le front d'un honnête homme, que Valentine contemplait avec respect. A travers le feuillage sillonné de rayons, M. Dubois aperçut aussi la robe claire et le beau visage de Valentine. Tous deux hésitèrent, l'un s'il appellerait le secours d'un ange, l'autre si, comme le général qui marche sans ordres à la voix du canon, elle apporterait ce secours. Tous deux s'abstinrent et restèrent immobiles. Combien de temps dura cette angoisse de la bienveillance, angoisse ignorée de Raoul et de Pépita? moins d'une minute peut-être.

— Vous êtes un charmeur, dit lentement la marquise. Dieu

veuille bénir mon fils de vous avoir rencontré! Pas un mot de notre conversation, jusqu'à ce que vous m'ayez revue. Vous reviendrez demain, à dix heures. J'aurai réfléchi.

— Merci, répondit M. Dubois. C'est plus qu'une espérance.

La marquise ne contesta pas cette appréciation. Valentine avait été au moment de faire irruption, en se jetant dans les bras de sa mère. C'eût été une faute. Elle aurait semblé avoir écouté, et sa mère, croyant à un complot, aurait pu être irritée. Il valait mieux laisser M. Dubois continuer son œuvre. Valentine s'éloigna donc sans bruit de quelques pas, puis revint en s'accompagnant d'une chanson, pour s'annoncer.

— Pas un mot, répéta la marquise.

Valentine s'avança, se composa la voix la plus naturelle, et voici en quels termes elle interrompit le dialogue qui avait remué tant de passions :

— Monsieur, mon frère vous attend avec mon père dans la salle à manger.

— Viens-y aussi avec moi, dit la marquise, qui, pour plus de sûreté de son secret, voulut assister au repas.

Le dîner réchauffé, auquel ne prenaient part que Raoul et M. Dubois, était en effet servi et fut lestement dépêché. On n'y parla que de choses banales. Le sujet des élections était déjà épuisé. M. Dubois, à qui chacun fit bonne mine, avait hâte de se remettre en route. En serrant sur le perron la main de Raoul, il lui dit à l'oreille : « Attendez-moi, tout va bien. » Valentine avait trouvé l'occasion de glisser aussi à l'oreille de M. Dubois ces mots : « Merci, j'ai entendu. »

M. Dubois gagna le château neuf d'un pas rapide. Il raconta, du ton le plus simple, le résultat du scrutin, la rencontre de Raoul et la circonstance qui l'avait fait dîner au vieux manoir. M. Durand était d'assez bonne humeur, quoiqu'il regrettât l'aubade et ses dix bouteilles. Il était, en définitive, le collègue du marquis. Mais, chemin faisant, M. Dubois avait été envahi d'un grand trouble. Il s'était vu entraîné, par deux fois, à promettre une dot d'un million, et comment arracherait-il un million au baron Durand? Il ne pouvait cependant pas se présenter décemment, le lendemain, à dix heures, devant la marquise, sans lui apporter ce million, dont il ne possédait pas la plus légère garantie. Jamais homme n'avait eu plus besoin de trouver sous son oreiller, à son réveil, un million, à peine d'être ridicule et précipité de tous ses rêves. Dans le cœur de M. Dubois, que venait d'enflammer un succès inespéré, ce fut au moins un coup d'épingle.

XXII

UN MILLION, S'IL VOUS PLAIT.

Le lendemain, dès qu'il fut levé, M. Dubois courut à la recherche ou plutôt à l'assaut de son million. S'il ne l'avait pas trouvé sous son oreiller, il croyait bien cependant avoir trouvé un fil conducteur. Le baron Durand ne tarda guère à le défier ironiquement. Il était resté très frappé de ce séduisant problème d'un million qui ne lui coûterait rien.

— Hé bien, mon cher Ernest, demanda-t-il, m'apportez-vous ce fameux million!

— Vous l'apporter, monsieur le baron? dit M. Dubois. C'est vous qui devez le donner. Ce n'est pas à moi, apparemment, à doter votre fille. Si je l'offrais, convenez que vous n'accepteriez pas.

— D'accord, je veux bien le donner, pourvu, comme ç'a été convenu, qu'il ne m'en coûte rien. Ah! monsieur le beau parleur, vous croyez que je vous ai oublié! C'est le moment de faire résonner autre chose que des paroles, et de montrer votre génie.

— Vous avez une terrible mémoire, monsieur le baron. Vous voulez donc, vraiment, que j'aie découvert la pierre philosophale?

— Ce n'est pas moi qui l'ai promis.

— Pour m'aider, il faut qu'à votre tour vous me fassiez une promesse... conditionnelle.

— Conditionnelle, soit.

— Ce million, qui ne vous coûtera rien...

— C'est la condition *sine qua non.*

— Vous le donnerez en dot à Pépita, en m'autorisant à choisir le mari qui lui convient.

— Ah! c'est vous qui choisirez?

— Pas sans la consulter, et vous devinez peut-être que je n'irai pas bien loin.

— Je devine plus facilement que le reste.

— Ainsi, Raoul de Périgny, par exemple, ne vous déplairait pas?

— Comment? Il est charmant, ce jeune homme.

— Et votre fille sera comtesse, en attendant qu'elle soit marquise. Et, sur son million, elle payera tous les frais de la noce.

— A merveille! Comme dans la chanson : Quel plaisir d'aller à la noce...

— Surtout quand il n'en coûte rien. Et elle vous fera cadeau d'une paire de chevaux, plus, entendez-moi bien, un autre cadeau cent fois plus précieux...

— Lequel?

— Le bois de la Boulaye, que vous aurez par-dessus le marché, gratis...

— J'aurai gratis le bois de la Boulaye!

— Oui, et si bien gratis, que Pépita payera les terrassiers et prolongera votre avenue pour la noce, et posera votre grille...

— Avec mes armes et ma couronne....

— Sans doute. C'est dommage, je crains qu'on ne soit obligé d'abattre un certain chêne historique, où il ne se perche pas que des corbeaux...

— Voulez-vous vous taire, mauvais plaisant? Soyez sérieux.

— Ne regrettez pas cette aventure, monsieur le baron. Sans elle, nous n'en serions pas aux choses sérieuses. Et ce n'est pas tout. Pépita se chargera de votre dépense de maison, Pépita vous nourrira et nourrira vos chevaux, et vous ferez l'économie de ce que vous payez tous les mois à Inez...

— C'est à merveille.

— Sans compter une autre économie, que je dirai plus tard..... Décidément, je suis trop généreux, et je fais bien plus que tenir ma promesse, puisque je vous apporte tant d'économies. Allons, c'est convenu, marché conclu, n'est-ce pas?

Et M. Dubois tendit sa main. Le baron Durand leva la sienne et la tint en suspens.

— C'est toujours conditionnel? dit-il.

— Eh oui, monsieur le baron. Frappez.

Et la main du baron Durand retomba bruyamment sur celle de M. Dubois.

— Convenez, s'écria celui-ci, que vous seriez bien déconcerté, maintenant, si je n'avais pas mon million. Pas d'alliance avec le marquis, pas de chevaux, pas de landau, pas de grille ni d'avenue, et vous continueriez de payer vos dépenses. Je suis sûr que, pour tout cela, vous donneriez volontiers le million vous-même.

— Ne vous moquez pas de moi, mon cher Ernest, dit le baron inquiet.

— Vous exigez donc que j'aie trouvé la pierre philosophale?

— C'est vous qui vous y êtes engagé.

— Eh bien, cette pierre n'est pas d'or, elle est de charbon ou de diamant, ce qui revient au même. Les savants ont découvert que la houille et le diamant sont composés des mêmes éléments. Ce n'est pas de l'alchimie, c'est de la chimie. J'ai appris cela pour être bachelier. Il ne s'agit que de la concentration de plus ou moins de carbone.

— Je ne comprends pas où vous voulez en venir.

— Attendez. A vos charbonnages du Nord. Vous avez cent actions, n'est-ce pas?

— Oui, je n'en ai malheureusement que cent.

— Je ne vous plains pas. Une circulaire, que j'ai lue hier à propos, annonce que le capital va être doublé. Il vous sera offert cent actions nouvelles, que vous aurez le droit de refuser.

— Comment, les refuser? Je ferais une insigne sottise.

— Ce n'est pas la question. Au lieu de les refuser, vous m'autorisez à les prendre pour Pépita. Elles vaudront dix mille francs chacune, et voilà juste mon million trouvé. Vous garderez vos cent actions, pas une de moins, en sorte qu'il ne vous en aura rien coûté.

Le baron Durand demeura étourdi du raisonnement. Il soupçonnait bien quelque sophisme, qu'il ne voyait pas clairement.

— Mais, mon cher Ernest, dit-il, il me semble... que j'aurais eu deux cents actions.

— Il ne s'agit pas, monsieur le baron, de ce que vous auriez eu, il s'agit de ce que vous avez. Vous ne tirerez pas un titre de votre portefeuille, ni un écu de votre caisse. Les cent actions qui seront la dot de Pépita ne vous auront pas coûté un centime. Ainsi j'ai tenu ma promesse, j'ai rempli la condition, et le marché est conclu. Je cours chercher M. Raoul. Si je vous le ramène pour le déjeuner, je vous le présente comme gendre.

— Attendez donc, vous êtes bien pressé.

— Sans doute, le temps presse. Il faut que dès demain les terrassiers soient à la besogne, dans votre bois de la Boulaye.

— Dans mon bois de la Boulaye...

— Oui, que vous aurez gratis, et vous ne paierez pas la dépense.

— Si vous allez chez le marquis, pensez au dîner des conseillers.

— Pour dimanche? C'est juste. Je vais faire l'invitation de votre part. Vous aurez même la marquise.

— J'aurais à ma table la marquise de Périgny?

— A votre droite, monsieur le baron, et vous lui offrirez le bras.

— Allez vite, mon cher ami, je ne vous retiens pas, et tâchez de ramener M. Raoul.

Le mot de la fin était décisif, et M. Dubois ne se fit pas prier pour sortir avec cet engagement. Le baron Durand, très agité, ouvrit ses tiroirs, ses registres, son portefeuille, et relut ses additions. Il était distrait. Le bois de la Boulaye, plus encore peut-être l'image de la marquise s'appuyant sur son bras lui trottaient par la tête. Fort heureusement, sous ces préoccupations, il ne s'avisa pas d'une observation bien simple, à savoir que ses actions, doublées

en nombre, perdraient juste, à moins de hausse nouvelle, la moitié de leur valeur, ce qui diminuait singulièrement le mérite de la trouvaille de M. Dubois, ramenait les additions en arrière, et eût pu mettre en péril la dot de Pépita. Ce chagrin lui fut épargné. Il en eut un autre assez cuisant en réfléchissant qu'il aurait eu deux cents actions! Il feuilleta tous ses titres, se demandant s'il n'en pourrait pas substituer d'autres à ceux qui lui feraient défaut.

« Y a-t-il là, se disait-il, des valeurs que je puisse écouler à un gendre? Non, je n'en vois pas, elles sont toutes bonnes. »

Comme il se livrait à cette édifiante vérification, on frappa légèrement à sa porte. C'était Pépita, qui, suivant son usage, venait lui souhaiter le bonjour après la sortie de M. Dubois. Le baron Durand cacha précipitamment ses papiers. Il supposait sa fille bien plus au courant de la situation qu'elle ne l'était en réalité.

— Eh bien, mon enfant, dit-il, tu ne vaux pas mieux que les autres. Tu veux donc courir les grandes aventures?

— Quelles aventures, mon père? répondit Pépita étonnée.

— Allons donc, ne fais pas la niaise, tu me comprends bien.

— Je vous proteste, mon père...

— Pas de protestations. C'est comme cela que sans ma permission et sans me consulter, tu te mets d'intelligence avec un jeune homme pour former des complots contre ma bourse?

— Moi, mon père, jamais! Quel est le menteur qui a pu vous dire une pareille chose?

— Le menteur, c'est M. Dubois.

— M. Dubois? répéta la jeune fille. Ah! c'est trop fort!

Elle fondit en larmes. Elle se croyait trahie par l'homme en qui elle avait placé une confiance illimitée, — ce qui est une des plus grandes amertumes de la vie.

— Tu pleures, reprit le baron Durand. Si c'est une invention de Dubois, on peut encore arranger les choses, et je ne te forcerai pas de te marier malgré toi.

Le baron Durand pensait à rattraper ses cent actions, mais en même temps il pensait au bois de la Boulaye, qui lui échappait.

— Je n'y comprends rien, dit Pépita.

— Oui, pourvu que Dubois, qui paraissait si pressé, ne soit pas parti. Je vais envoyer au chalet afin de le retenir. Car s'il est parti, ce sera bien embarrassant.

— Parti pour où?

— Parti pour le château du marquis, d'où il prétendait ramener M. Raoul déjeuner avec nous. Mais puisque cela te fait pleurer, nous nous passerons de M. Raoul.

— Ce n'est pas cela qui me fait pleurer, mon père.

— Qu'est-ce donc? Ah! ça, mon enfant, je vois qu'il faut parler clairement. Oui ou non, veux-tu épouser M. Raoul?

La question était, en effet, aussi claire qu'inattendue.

— Comment, mon père, dit Pépita, vous croyez... vous consentiriez...

— Je croyais que tu étais d'accord avec lui. C'est donc Dubois, ce faiseur de romans, qui a imaginé celui-là, à lui tout seul?

— Pas à lui tout seul.

— Tu en conviens? Eh bien, réponds à ma question.

— Il me semble, mon père, que je n'aurais à répondre... que si la demande était faite... par un autre que vous.

— Mais s'il vient déjeuner tout à l'heure, ce sera l'équivalent d'une demande.

— Alors je répondrai.

— Tu es insupportable. Il serait bien temps de répondre NON, pour me brouiller à jamais avec le marquis. Je vais vite tâcher de rappeler Dubois...

— Oh! ne le rappelez pas, mon père.

— Tu répondras donc OUI?

Pépita baissa ses yeux mouillés, et dit :

— Si vous y consentez, OUI, mon père.

— Voilà qui est entendu, reprit le baron Durand. Qu'il est donc difficile d'arracher à une fille le mot qu'elle a le plus envie de prononcer! Tu vois bien que j'avais raison de te dire que tu veux courir les grandes aventures. Je laisse aller Dubois. Il n'y a plus qu'à savoir s'il ramènera M. Raoul.

— Ce n'est pas plus certain que cela?

— Comment veux-tu que je le sache mieux que toi? Dubois est si drôle depuis huit jours. S'il ne ramène pas M. Raoul, ce sera une affaire manquée, et il faudra bien que tu te consoles, comme je me consolerai.

Le baron Durand venait de penser encore à ses cent actions des charbonnages du Nord. Pépita n'aurait pas eu cette consolation, et la question si claire de son père aboutissait à une obscurité bien anxieuse. N'ayant pas d'autres lumières à tirer du baron Durand, Pépita se retira. Elle courut au chalet, où M. Dubois n'avait pas reparu. Il était donc bien sur la route du vieux manoir. Elle conta tout à Inez, qui savait fort peu de chose, et dont l'anxiété ne fut pas moins vive. C'était le moment où M. Dubois était en conférence avec la marquise!

Inez remarqua que la toilette de Pépita était bien négligée. Elle voulut l'accompagner au château, l'aider, la parer un peu. Les enfants suivirent et restèrent à jouer sur l'esplanade. La toilette

achevée, les deux amies se mirent à la fenêtre. Elles regardaient le sentier qui, à travers des champs et des haies, conduisait du vieux manoir au château neuf. La vue s'y étendait au loin. Elles ne se parlaient pas, et l'heure s'avançait. Elles tressaillirent en voyant un homme seul qui leur parut être M. Dubois. Quand la forme devint plus distincte, elles reconnurent que c'était une illusion. Elles tressaillirent encore en apercevant deux hommes qui se rapprochaient ensemble, et que cacha bientôt une haie. Elles les guettaient à l'extrémité de la haie. L'attente fut longue, et vaine. Ils ne reparurent plus. Puis deux autres hommes, après s'être montrés, furent pareillement cachés. Cette fois, les cœurs des deux amies ne battirent pas en vain. Quand les formes reparurent plus rapprochées, il n'y avait plus à douter, c'était bien M. Dubois qui amenait Raoul. M. Dubois avait remporté sur la marquise la dernière victoire.

Mon histoire finit ici. Je n'ai aucun goût pour décrire les assiduités de cette période enchantée où des jeunes gens qui s'aiment viennent d'acquérir le droit de se le dire.

Docile à la leçon qu'il avait reçue, Raoul aborda M. Durand en l'appelant monsieur le baron, ce qui acheva de lui assurer les bonnes grâces du futur beau-père. Les terrassiers furent à l'ouvrage le lendemain, et le chêne historique qui eût rappelé un souvenir ridicule tomba sous la cognée. On attela au landau des chevaux de labour de la ferme pour le conduire en toute hâte au carrossier. Le baron Durand, muni du précieux croquis de ses armoiries, profita de l'occasion et prit place dans la voiture, ce qui épargnait le prix de son transport, si ce n'était pas une épargne de temps. Il avait bien quelques affaires à Paris, quand ce n'eût été que de s'acheter à la Belle Jardinière un habit de cérémonie qu'il ne possédait pas. Il eut une excellente raison de l'acheter tout fait, indépendamment d'un autre motif que l'on connaît : il avait un impérieux besoin de cet habit pour le dîner des conseillers municipaux. Le soir, au guichet de la gare, il commença d'être magnanime. Il demanda un billet de première classe à haute voix. Il regardait autour de lui, il lui semblait qu'il était l'objet de l'attention et de l'envie. Il arbora le billet à son chapeau, suivant en cela l'exemple de beaucoup d'autres, et, à l'arrivée à la station de Chauvry, il était bien fier de le remettre aux employés. La vérité m'oblige pourtant à dire qu'il avait encore fait, aux dépens de son estomac, l'économie du dîner à Paris.

Pépita ne conquit pas seulement la bienveillance de la marquise, ce fut bientôt de l'enthousiasme. Au dimanche suivant, on n'évita

pas de se rencontrer à l'entrée ni à la sortie de l'église. Les politesses les plus expressives furent échangées, et, pendant l'office divin, Pépita ne se gêna pas pour avancer sa chaise de manière à tourner l'obstacle du pilier. Le dîner des conseillers eut lieu le soir, c'était en quelque sorte la présentation officielle à la commune de la future châtelaine. La marquise, dont la santé, comme celle de beaucoup de femmes, était un peu aux ordres de sa volonté, ne manqua pas à cette fête. Elle s'amusait des manières rustiques des convives, éblouis du luxe du service, et des manières presque aussi gauches et non moins respectueuses à son égard de l'amphitryon. M. Jourdain n'eut jamais des poses plus réussies que celles du baron Durand inaugurant sa cravate blanche et son habit, sur lequel s'étalait la large étoile de la Légion d'Honneur, et ayant à son bras la marquise. Le baron Durand aurait désiré utiliser, pour la circonstance, les dix bouteilles de la Pomme d'Or, mais Inez s'était chargée de tout, et la cave de Samuel Meyer fut mise à contribution. Au dessert, il y eut des toasts bruyants, et le baron Durand fut acclamé adjoint au maire. Puis, pour la première fois depuis l'acquisition du château neuf, on alluma les lampes du billard, et deux graves conseillers s'escrimèrent devant la galerie. Quand la partie fut terminée, on vit se lever le baron Durand, l'air inquiet. Sans attendre que ses convives se fussent retirés, il alla éteindre les lampes du billard qui ne faisaient plus qu'une consommation d'huile inutile.

Trois semaines se passèrent rapidement. M. Dubois avait assurément tous les droits du monde à être l'un des témoins désignés de Pépita. Il était difficile de trouver un second témoin. Les sentiments de famille du baron Durand ne pouvaient le déterminer à rechercher l'oncle Durand dans sa retraite de Saint-Flour. Sur l'avis de M. Dubois, l'honneur fut dévolu au doyen des conseillers, qui avait une secrète tristesse de n'être pas adjoint, et qui, amplement consolé, eut aussi son allégresse et sa gloriole pour le reste de sa vie.

Vint donc le jour où le landau, repeint aux armoiries du baron Durand, traîné par deux beaux chevaux, conduit par un cocher enrubanné et suivi de la vieille carriole du marquis, ramena les mariés de l'église, et s'engagea par la grille d'honneur, dans l'avenue prolongée, à travers le bois de la Boulaye. La petite Pauline, elle aussi, était singulièrement fière.

— Je disais bien, répétait-elle, que ce serait le mari de Pépita.

On ne la grondait plus.

Les carrosses avaient roulé devant le cantonnier, qui ne se retourna pas jusqu'à ce qu'ils l'eussent dépassé. Alors il se

releva, laissa tomber son outil, alluma une pipe et dit en se parlant à lui-même :

— Et moi je casse toujours des pierres !

Sur la table du repas de noce était un magnifique bouquet confectionné par Baptiste. Il y avait un autre bouquet, celui des pauvres bruyères, qui avaient un jour été rejetées, puis qu'une espérance vivace avait de nouveau recueillies.

Après le repas, l'on se dispersa en divers groupes dans le parc. M. Dubois se promena quelques moments avec le baron Durand.

— C'est le moment, lui dit-il, de vous expliquer l'économie que je vous ai promise. Vous n'aurez plus besoin de moi.

— Comment, mon cher Ernest, s'écria le baron Durand, vous êtes plus que jamais notre ami.

— Votre ami, je l'espère, mais je cesse d'être votre régisseur. Pour diriger votre fortune mobilière et vos placements, vous êtes cent fois plus habile que moi. Quant à votre terre, vous avez votre gendre, plus habile que moi aussi aux choses de la campagne, et il est indispensable de lui donner cet intérêt. Quant à votre maison, vous avez votre fille, et vous n'aurez même plus de dépenses de maison, puisqu'il a été convenu que c'est Pépita qui se charge de tout. Franchement, il serait inconvenant que ma femme continuât de tenir le ménage. Vous voyez que ni elle ni moi ne vous sommes plus bons à rien, et que je volerais mes appointements.

Le baron Durand réfléchit; il reconnaissait que l'argumentation ne manquait pas de justesse.

— Mais ma fille, dit-il, serait désolée de perdre la société d'Inez.

— Oh ! sur ce point, reprit M. Dubois, rassurez-vous. Une jeune femme heureuse a vite oublié une amie. Je vous prie de ne rien dire de notre résolution. Nous désirons éviter les adieux. Elle est inébranlable et j'avais le devoir de vous l'annoncer. Nous serions désormais inutiles. — Nous pourrions être importuns bientôt. — Nous serons partis demain... en vous disant pourtant : au revoir !...

Le baron Durand n'insista pas. Il était sensible à l'économie des appointements du régisseur.

Alfred de Courcy.

FANNY KEMBLE

RÉMINISCENCES DE L'AGE MÛR

Pour un public anglais, le nom inscrit en tête de cette étude n'a pas besoin de commentaire. Les célèbres artistes qui l'ont porté, mistress Siddons, ses frères, ses neveux, ont occupé la scène pendant près d'un siècle, non seulement applaudis, mais honorés pour la dignité de leur conduite, par les générations successives. Fanny Kemble a noblement suivi les traditions de sa famille. Nous avons rapporté, à cette même place, les commencements d'une sorte d'autobiographie tirée de sa correspondance et de ses notes supplémentaires, qui comprenait alors les débuts de son existence de jeune fille, de jeune poète, de jeune tragédienne. Cette première partie, qui parut, il y a environ trois ans, sous le titre d'*Années de jeunesse*, est continuée aujourd'hui, par Fanny Kemble, sous la même forme, à partir de l'époque de son mariage, qu'elle annonçait alors par ces lignes d'une briève simplicité : « Le 7 juin 1834, j'épousai à Philadelphie M. Pierre Butler, de cette ville. »

Le roman réel d'une irréprochable jeunesse n'aurait probablement pas reçu de continuation, s'il avait suivi le cours ordinaire des choses, c'est-à-dire si la vie privée s'était écoulée paisiblement, ainsi que l'espérait Fanny Kemble, en contractant cette union qui l'enlevait au théâtre, pour lequel elle n'avait pas de goût, et lui assurait une fortune indépendante. Comme il en est arrivé autrement, la nouveauté de l'existence qu'elle a volontairement choisie, les agitations qui l'ont troublée et leurs tristes conséquences, donnent à cette seconde partie un intérêt qui n'est pas moindre que celui de la première. Nous y retrouvons la même personnalité, vaillante, fière, active, toujours douée de la même vivacité d'impression, de la même fraîcheur de sentiments. C'est encore ce style élégant et ferme qui décrit et raconte, et qui trace des aperçus et des portraits de la société anglaise d'une observation fine et sagace.

Tel est, en résumé, le caractère de cette nouvelle publication qui a été accueillie en Angleterre avec une faveur facile à comprendre, si l'on veut bien jeter un coup d'œil sur les fragments que nous allons en détacher.

I

Des chagrins et des déceptions que laissent soupçonner de demi-confidences, nous n'en dirons pas plus que Fanny Kemble elle-même, en nous permettant seulement de lire entre les lignes. Ce ne fut pas immédiatement, mais après quelques années orageuses, que l'incompatibilité d'humeur entre le planteur du Sud et la jeune artiste anglaise amena le divorce, facile à obtenir en Amérique. M. Butler avait des vues intéressées et pratiques. Fanny Kemble ne les comprenait pas et se refusait à les accepter. Peut-être, dans ces dissentiments, eut-elle quelques torts de caractère, torts excusables, si l'on considère qu'ils venaient d'une âme passionnée pour tout ce qui regardait le droit et la justice.

Ces nuages, qui devaient aller grossissant, n'apparaissent pas encore dans les premières lettres de Fanny Kemble à ses amis d'Europe. Sa correspondante, la plus active et la plus infatigable, est l'amie à qui elle s'adresse aux initiales H. S., miss Harriett Saint-Léger, dont les lettres n'ont pas été conservées. H. S., qui aime à traiter les questions de morale et de théologie, interroge sans cesse son amie sur ses sentiments, à la façon des casuistes, et celle-ci lui répond avec une franchise qui est à la fois, chez elle, une qualité et un défaut. Le début de cette correspondance ne peut encore en faire présager la suite.

Vous serez bien aise, écrit-elle à miss Saint-Léger, d'apprendre que je suis calme et heureuse, et que tout mon être jouit de cet état de tranquillité sereine et de cette vie parfaitement uniforme qui, après l'excitation violente des années précédentes, est à la fois agréable et salutaire. Il me semble, depuis que j'ai quitté le théâtre, qu'une seule année d'autrefois pourrait en valoir trois de celles d'aujourd'hui, au point de vue de l'agitation et de la fatigue physique. Maintenant la saison du repos est arrivée, et l'avenir, jusqu'au tombeau, ne me présente plus que des images paisibles. Dieu seul peut connaître les événements qui troubleraient ce riant avenir. L'unique point noir à l'horizon nous viendrait du Sud. La famille dans laquelle je suis entrée est propriétaire d'un grand nombre d'esclaves. Notre fortune présente et future est fondée sur des plantations considérables en Géorgie, mais l'expérience de tous les jours, aussi bien que notre foi dans la justice

de Dieu, nous défend de compter sur la durée du régime abusif par lequel toute une race d'hommes est tenue par une autre race dans un esclavage abject, aussi bien au moral qu'au physique... Je crois qu'il ne se passera pas beaucoup d'années avant que ce cri de l'humanité ne monte de la terre jusqu'au ciel... *Amen!* de tout mon cœur!

Ce *point noir* dont elle a comme le pressentiment, ses propres convictions, non partagées par son entourage, le feront apparaître, et il devait grandir lorsque Fanny Kemble allait voir de plus près le mal qu'elle voulait extirper. Au retour d'un voyage à Londres, elle passait des douceurs de la civilisation à toutes les rigueurs de l'état sauvage, en se rendant en Géorgie, où se trouvaient les terres de son mari. Nous reviendrons un peu plus tard sur quelques incidents de ce séjour en Angleterre, mais, pour le moment, nous ne voulons pas quitter l'Amérique avant d'avoir extrait des lettres de Fanny Kemble quelques passages qui sont un tableau rétrospectif de certaines portions du vaste continent, il y a près d'un demi-siècle. La rudesse des mœurs et des formes devait y surprendre une jeune femme accoutumée à tous les raffinements de l'ancien monde; aussi, à défaut d'une société polie dont elle ressentait l'absence très vivement, s'efforçait-elle d'employer son temps d'une manière utile, en s'occupant du bien-être et du perfectionnement moral de ses voisins et de ses serviteurs. Elle raconte plaisamment toutes ses déceptions à cet égard. D'abord la maison qu'elle habite, Butler-Place, n'a rien des intérieurs confortables de son propre pays. Le lieu lui-même, ainsi qu'elle le décrit, était, à l'époque de son mariage, « l'abomination de la désolation, triste dans l'été, lugubre dans l'hiver ». Alors, à 6 milles de Philadelphie, il en est maintenant un des plus charmants faubourgs. Elle songe à se faire, une fois par semaine, l'institutrice des enfants du village, mais les parents n'ont garde de les lui envoyer; l'école leur suffit. Lors de l'anniversaire de l'indépendance des États-Unis, si généralement populaire, elle invite tous les habitants des environs à une fête champêtre, mais les paysans sont presque tous *quakers* et semblent n'y être venus que par politesse; ils paraissent s'ennuyer beaucoup et regretter de perdre une belle journée de travail. La plupart appartiennent aux sociétés de tempérance, en sorte que le vin et la bière, qui les eussent un peu égayés, sont refusés par eux avec une sorte d'affectation. Mais ce qui chagrine le plus Fanny Kemble, bien qu'elle prenne toutes ces contrariétés assez gaiement, c'est la difficulté de trouver des domestiques qui *daignent* la servir. Les pauvres même n'acceptent pas volontiers qu'elle leur fasse des

visites ou des charités, toujours par suite de cette prétention à l'égalité qui est le principe de leur constitution. Il est vrai qu'il y a chez eux moins de pauvres qu'ailleurs.

Dans le courant de l'hiver de 1838, il fut décidé que la jeune femme et ses petits enfants se rendraient en Géorgie, pour résider au milieu des plantations. Ce voyage amena chez elle un grand désenchantement. Il fallut faire 300 lieues dans les conditions les plus pénibles. La première partie du trajet fut assez facile, bien que les lignes de chemins de fer manquassent en bien des endroits et que les *steamboats* dussent casser la glace des lacs pour avancer, mais c'est en pénétrant dans la Caroline du Nord que les difficultés s'accrurent et que le récit devient des plus pittoresques.

Ce pays, écrit la voyageuse, ressemble à une de ces régions désolées par les maléfices d'un méchant sorcier, ainsi qu'on le voit dans les vieux contes. Rien ne vit ou ne se meut dans cette solitude empestée, et les rayons même du soleil se glissent comme des fantômes livides à travers ces bois marécageux. Il semble impossible que l'industrie humaine puisse ici faire son œuvre, et que rien d'utile puisse croître dans ce sol limoneux. Par endroits, c'est une *jungle* sauvage et touffue qui sert d'abri à une foule de reptiles venimeux. Ailleurs, c'est une succession d'étangs noirâtres exhalant de chaudes vapeurs sous le sombre couvert de noirs cyprès. C'est un lieu maudit, enfin... Il faut attendre l'hiver pour y faire des coupes de bois. L'été, qui sème de fleurs les autres contrées, produit dans ces marais pestilentiels une telle quantité de serpents à sonnettes que personne n'ose s'y hasarder. Je me disais avec effroi que, malgré la rapidité des chemins de fer, quand l'été viendrait dessécher ces eaux stagnantes et cette végétation empoisonnée, nous ne pourrions échapper au danger de ces exhalaisons malsaines.

Après avoir dépassé ce triste endroit, nous entrons dans un pays un peu plus riant. Cependant, il ne s'y trouve pas une habitation passable. Çà et là, à de grands intervalles, quelques misérables cahutes de nègres entourent une pauvre maison... Vers quatre heures, en approchant de Roanoke, le pays devient plus cultivé... Deux ou trois petits bâtiments en planches de sapin forment les dépendances de la station du chemin de fer. Au bord du grand étang, une vieille maison horriblement sale passe pour une auberge; il faut rester dans cet affreux trou à attendre l'arrivée du train...

Le train arrivé, les voyageurs doivent le quitter bientôt pour faire en voiture une partie de la route.

Je n'oublierai jamais, reprend Fanny Kemble, les horreurs de ce voyage au milieu de la nuit. La route, faite de pièces de bois, traversant des marais et parfois entièrement couverte d'eau, était si rude et si inégale qu'il fallait un vrai miracle pour y faire passer des voitures. A chaque instant, je m'attendais à verser dans un de ces marécages, et c'est ainsi que nous avons pataugé toute une longue nuit. Jamais le jour ne me parut si bienvenu que quand il éclaira ces marais de la Caroline du Nord.

A la fin d'une journée si pénible, au milieu du froid, du vent, ne trouvant pour abri que des auberges dépourvues de tout, il fallut de nouveau s'arrêter pour attendre un train en retard, et qui n'en était encore qu'à sa troisième apparition dans ce pays sauvage. Enfin, avec elle, nous traversons Charleston, où elle se repose pendant quelques jours. L'aspect de la ville lui plaît, parce qu'il lui rappelle un peu les cités de l'Europe, mais c'est là qu'elle commence à ressentir plus vivement l'horreur que lui inspire l'esclavage : « Ce sont des êtres inconscients, dit-elle, en parlant des esclaves ; mais leur paresse, leur saleté, leur incroyable stupidité et leur bonne humeur inaltérable, sont assez pour rendre fou quiconque les étudie. » Voilà pourquoi elle entreprend cette campagne qui devait lui coûter son bonheur domestique. Elle veut apporter à ces pauvres déshérités des secours matériels et des lumières et, en même temps, inspirer à leurs maîtres des sentiments philanthropiques. « J'ai écrit contre l'esclavage un long et virulent factum que j'aurais voulu publier, mais j'ai dû m'en abstenir, de crainte que nos compatriotes ne vinssent mettre le feu à la maison, selon leur habitude envers tous ceux qui réclament les droits des malheureux nègres. » Ce n'était pas encore le moment des tentatives *abolitionnistes*. A peine si le mot était inventé à Butler-Island, où se trouvaient les grandes cultures de coton et de riz auxquelles on employait les esclaves pour lesquels Fanny Kemble se sentait émue d'une si grande compassion. La propagande libératrice, qui devait se trouver appuyée plus tard par la force des armes, n'était encore que le rêve d'une jeune femme trop généreuse. Les nègres eux-mêmes ne songeaient pas à leur émancipation et vivaient au jour le jour, insouciants plutôt que résignés. La moindre chose suffisait pour les rendre heureux. L'arrivée de leur nouvelle maîtresse fut pour eux un grand événement. Après les premiers détails, elle ajoute :

Lorsque dans la journée, espérant n'être pas aperçue, j'essayai d'aller

prendre un peu d'exercice, je me trouvai de nouveau enveloppée comme dans une nuée de ces noirs serviteurs. Ils m'entouraient en poussant des acclamations; ils me contemplaient, caressaient de la main mon manteau de velours, montrant tout à la fois une joie sauvage et une avide curiosité. Je fus obligée de renoncer à ma promenade... La porte de ma chambre était à peine entr'ouverte qu'aussitôt une foule de visages curieux s'y précipitaient avec ardeur, guettant le moindre mouvement de moi ou de mes enfants.

La première impression qu'elle reçut du pays qu'elle allait habiter ne laissait pas que d'être assez mélancolique. Elle ne cache pas la surprise peu agréable qu'elle éprouve en se trouvant transplantée dans une vaste solitude, où sa maison, plus que rustique, était située au milieu des rizières et, par conséquent, entourée d'eau stagnante. A droite et à gauche s'étendaient les forêts et les marais de la Géorgie, « où les Peaux-Rouges avaient à peine cessé de se cacher, et dont les serpents à sonnettes et les alligators, qui partageaient avec eux ces sauvages retraites, avaient maintenant la libre disposition du sol, si tant est que l'on puisse donner le nom de *sol* à une eau vaseuse ou une boue liquide, une éponge à peine séchée de terrains d'alluvions, recevant continuellement le courant bourbeux de l'Altamaha ».

Que faire en un pareil gîte, sinon de donner cours à des pensées que nulle distraction ne vient interrompre? Il est impossible de ne pas *songer*, mais, pour Fanny Kemble, la rêverie et l'action se tiennent de près. A cette nature active, la quiétude même du paradis ne représente qu'un état peu souhaitable, « sans désirs, sans espérances, sans mouvement, sans but! » Si elle peut travailler à améliorer le sort des esclaves, elle aura trouvé l'emploi de son temps et de ses facultés. Elle exprime ainsi les sentiments qui l'agitent :

Vous savez, écrit-elle à une amie, à quel point je m'étais sentie humiliée quand, pour la première fois, j'abordai le théâtre. Cette existence, aujourd'hui, me paraît glorieuse, comparée à ma destinée présente qui est de vivre du travail des autres, surtout quand ces *autres* ne sont que des femmes comme moi... Combien je me sens misérable, entourée de ce peuple qui souffre pour m'enrichir! Chaque jour me fait mieux comprendre l'injustice du principe et la cruauté de la pratique... Mais la justice et la liberté ne peuvent être mentionnées ici qu'à portes fermées et à voix basse... Ainsi je lutte contre cette étrange existence, et, parfois, je m'en sens comme écrasée!

Elle conçoit le projet d'acheter quelques terres dans l'Alabama,

et d'y faire travailler des esclaves en les payant, de manière qu'ils puissent se racheter et devenir propriétaires : « Mon idée était folle, dit-elle, et ma nouvelle famille jugea que c'était une *folie dangereuse.* » Toutes les idées de ce genre qu'elle voulait mettre à exécution n'étaient pourtant que prématurées. Malgré cette ardeur quelque peu intempestive, il est à remarquer que, à l'apparition, plus tard, du livre de Mrs Beecher-Stowe, Fanny Kemble, par une prudente réserve, refusa de s'associer aux manifestations qu'avait provoquées cet éloquent appel à l'émancipation des noirs, et ce ne fut même qu'au commencement de la guerre de Sécession qu'elle se décida à publier son *Voyage en Géorgie*, notes écrites sur place trente ans auparavant, et propres à éclairer les questions alors si discutées.

Après plus d'une année passée à Butler-Island, où ses vaines tentatives n'avaient eu d'autres résultats que de provoquer des troubles à l'intérieur, Fanny Kemble retourna à Philadelphie, où une existence des plus monotones ne pouvait suffire à sa haute intelligence et à ses habitudes de sociabilité. A part quelques personnes distinguées qu'elle voyait rarement, entre autres le célèbre Dr Channing, elle ne trouvait guère à qui parler et n'avait d'autres distractions que les soins à donner à ses deux petites filles. Alors sa pensée se reportait vers ceux qui étaient au-delà des mers. Elle les voyait, écrit-elle, « comme s'ils étaient morts, parce que le temps et la distance qui les séparaient d'elle rendaient vague et incertaine jusqu'à la pensée de leur propre existence... »

Le plus inutile des tourments, dit-elle, c'est celui que vous cause l'amour que l'on a pour les absents... Être lié par des chaînes invisibles aux deux extrémités de la terre, et souffrir constamment par la pensée de la distance qui vous sépare, est une condition si pénible, que la correspondance même est une peine plus qu'un plaisir. L'idée que tant d'existences avec lesquelles je me sens si étroitement unie s'écoulent loin de moi et vainement pour moi, m'empêche de jouir de la vie et détourne sans cesse mes pensées et mes regards de la route que je dois parcourir. Si je pouvais croire que ce fût bon et bien et ne dût pas chagriner ceux qui m'aiment, il me semble que je me résoudrais à ne penser à eux pas plus que s'ils étaient morts et à ne plus entretenir, dans toute son amertume, par cette communication si imparfaite des lettres, le sentiment cruel de la séparation.

Ces réflexions douloureuses lui étaient inspirées par la nouvelle de la maladie de sa mère, bientôt suivie de celle de sa mort,

en 1838. A cette époque, les lettres n'arrivaient qu'une fois par mois, et la traversée durait de trente à quarante jours. Tel avait été le voyage de Fanny Kemble, l'année auparavant, pendant lequel le vaisseau qui la transportait avait essuyé une terrible tempête; mais, en peu d'années, la navigation était devenue plus facile; les steamboats faisaient le trajet en quinze jours. C'était un progrès qui semblait alors merveilleux; et, en 1841, Fanny Kemble, apprenant que son père était gravement malade, s'embarquait pour l'Angleterre, avec ses enfants. Comme elle ne devait plus retourner en Géorgie, où sa présence était regardée comme fâcheuse, il lui était permis de faire ce voyage.

II

Fanny Kemble retrouvait à Londres la vie du monde et les relations d'amitié qui lui manquaient en Amérique. Ses lettres se ressentent de la disposition nouvelle où son esprit s'abandonnait après une si longue disette de jouissances intellectuelles. Comme nous n'avons pas rapporté les détails du séjour précédent, les dix mois qu'elle a passés en Angleterre, c'est à cette première époque, 1837, que nous retournons un moment, pour rappeler ici, d'après elle, quelques passages d'un intérêt rétrospectif. Il s'agit, d'abord, de la reine Victoria :

La mort du pauvre vieux roi, écrit-elle à une amie américaine, et l'avènement de cette jeune personne, sa nièce, est déjà une vieille histoire, même pour vous, qui êtes si loin. C'était le premier grand événement politique arrivé avant la fin de la saison de Londres. La position de cette pauvre jeune créature est certainement des plus intéressantes. Se trouver, à dix-huit ans, chargée d'une si grande responsabilité... Pauvre petite reine d'Angleterre !

Assistant à la séance du Parlement où la reine parut pour la première fois, Fanny Kemble fait, en ces termes, le portrait de la jeune souveraine :

La sereine douceur de son visage candide et son regard également doux et sérieux donnaient de la dignité à son apparence juvénile, tandis que la petitesse de sa taille ajoutait encore à l'extrême jeunesse de sa gracieuse personne, toute mince, malgré ses formes arrondies et ses mains et ses bras finement modelés. La voix de la reine est exquise. Je n'ai jamais rien entendu de plus musical que ces mots distincts : « Mylords and gentlemen », qui rompaient le silence

solennel de l'illustre assemblée dont tous les regards étaient fixés sur cette fine fleur de royauté. L'énonciation était aussi parfaite que l'intonation était mélodieuse, et je doute qu'il soit possible d'entendre notre royale langue anglaise prononcée plus agréablement que par la bouche de la reine d'Angleterre.

Il y a du charme dans ces expressions qui rendent au mieux cette sorte d'adoration que les Anglais ont pour leurs princes; le portrait, du reste, était ressemblant à cette époque. Fanny Kemble est un peintre excellent, et d'autres portraits de personnages contemporains s'offrent sous sa plume avec une piquante originalité. C'est encore à ce premier voyage qu'elle ébauchait quelques traits de la physionomie spirituelle de Sydney Smith, le clergyman humoriste qui devint un de ses amis les plus dévoués :

Il ne me plut pas, dit-elle, la première fois que je le rencontrai chez les Rogers ; et, même, à l'heure présente, l'idée qu'il est un homme d'Église me cause encore une sorte de malaise... J'ai pour l'habit qu'il porte une vénération presque superstitieuse, qui se trouve quelque peu froissée par la liberté de ses manières... Ses bons mots, ses plaisantes saillies, ont été souvent rapportés, mais ce que rien ne saurait rendre, c'est la tournure originale qu'il savait leur donner, le perpétuel entrain comique qui l'animait quand il était dans l'intimité.

Fanny Kemble reconnaît que le poète Rogers, au contraire, ne pouvait s'empêcher de lancer des traits méchants, bien qu'il n'eût pas un mauvais cœur. Malgré ces défauts de caractère, elle faisait grand cas de l'amitié que celui-là aussi lui conserva jusqu'à un âge fort avancé. Elle n'est pas, généralement, très sévère dans ses jugements. Il est, cependant, une personne qu'elle ne peut traiter avec indulgence : c'est la vieille lady Holland, et, en cela, elle est d'accord avec tous ceux qui eurent à souffrir des excentricités déplaisantes de l'altière grande dame. On ne tolérait la conduite de ce tyran de la société d'alors que par égard pour lord Holland et les hôtes distingués dont il aimait à s'entourer. Pendant bien des années, Holland-House fut le rendez-vous de la meilleure compagnie, qui se retrouvait là dans une atmosphère intellectuelle exquise et raffinée. On peut dire que les salons de cette demeure quasi royale, remplie des merveilles de l'art et des souvenirs du passé, ont offert, dans la première moitié du dix-neuvième siècle, le pendant, en Angleterre, de ce qu'avait été, en France, l'hôtel de Rambouillet, au dix-septième. Cet attrait ne séduisit pas Fanny Kemble, et elle sut résister aux avances singulières que lui faisait lady Holland pour l'attirer chez elle, soit qu'elle ne voulût pas être

considérée comme ce qu'on appelait alors une *lionne* dans la société, soit par une antipathie invincible pour la redoutable lady. Ce devait être un sacrifice, quand on voit que tous les commensaux de l'illustre maison étaient de ses amis, mais, du moins, pouvait-elle les rencontrer ailleurs. La mort de lord Holland fit cesser des réunions dont il était le centre et l'attraction. Sa veuve demeura assez délaissée, n'ayant conservé auprès d'elle qu'un ou deux amis habitués à ses bizarreries.

Une autre puissance des salons de cette époque, dont Fanny Kemble décrit d'une manière amusante le caractère original, c'est mistress Grote, la femme du célèbre historien de la Grèce. Cette étrange personne, que M. de Tocqueville regardait comme « une des femmes les plus distinguées et les plus excentriques de la société anglaise », était alors (en 1841) une sorte d'Égérie du parti radical, dont les membres les plus éminents se réunissaient chez elle :

Ni jeune ni belle, écrit Fanny Kemble, elle dominait ce groupe d'hommes remarquables par leur talent et, pour la plupart, presque païens, si bien que Sydney Smith prétendait qu'il s'attendait à voir, dans son salon, élever un autel à *Zeus*. Grote, à la Chambre des communes, prononçait des discours aussi habiles et bien composés qu'éloquemment débités, dont on attribuait, en grande partie, la rédaction à sa femme, qui possédait un tel talent de discussion, joint à un ton si dictatorial, que, parfois, elle semblait rejeter dans l'ombre son mari, homme modeste et de manières réservées. Quand je fis la connaissance de mistress Grote, les personnages politiques qui fréquentaient le plus assidûment sa maison étaient Roebuck, Leader, Trelawney, l'ami de lord Byron, sir William Molesworth... plus radicaux alors qu'ils ne le furent par la suite. Après eux, le principal élément de sa société était formé de musiciens et de compositeurs. Son amour pour la musique, et l'accueil plein de cordialité qu'elle faisait à tous les artistes étrangers, attirait chez elle les plus illustres parmi eux; et Liszt, Mme Pauline Viardot, Dessauer, Thalberg, Jenny Lind, Mendelssohn, étaient ses hôtes les plus assidus... Souvent Mendelssohn allait faire un séjour à la modeste maison de campagne qu'elle possédait près de Burnham-Beeches. C'est là qu'il trouva, au milieu des chênes magnifiques qui l'environnaient, les principales inspirations du *Songe d'une nuit d'été*... Il nous en avait déjà joué l'ouverture chez mon père, la première fois qu'il vint en Angleterre, n'ayant pas encore vingt et un ans.

Fanny Kemble nous fait voir mistress Grote se promenant à la

campagne, avec des allures masculines, un costume court, une grande canne à la main. Elle avait une forte voix et traitait impérieusement ses hôtes, mais, si la forme était singulière, le fond était excellent.

Elle était très grande de taille, ajoute-t-elle, lourdement charpentée, avec de hautes épaules, des pieds et des mains pourtant très bien faits. Son visage était celui d'un homme. Elle s'habillait aussi d'une manière étrange. Je me souviens qu'étant à une soirée, Sydney Smith, assis auprès de moi, s'écria en voyant entrer mistress Grote coiffée d'un turban rose : « Je comprends maintenant d'où vient le mot *grotesque !* » Ce malicieux esprit définissait ainsi le goût qu'il avait pour elle et pour son mari, en disant : « Je les aime également tous les deux; lui parce qu'il ressemble à une femme, et elle parce qu'elle est le modèle d'un parfait gentleman. »

Mistress Grote encourageait les arts, et se montrait elle-même artiste en jouant admirablement du violoncelle. Lorsque Fanny Elssler vint à Londres, mistress Grote, qui se laissait facilement aller à l'engouement, mit tout son cœur à vouloir la patronner pour l'introduire dans la bonne compagnie et, selon son expression, faire d'elle « une honnête femme ». Fanny Kemble assure qu'elle échoua dans cette entreprise. A propos de Fanny Elssler, citons un passage du livre où le talent des danseuses célèbres à cette époque est finement apprécié.

Taglioni était la grâce même, le génie incarné du mouvement rhythmique... La musique de Chopin me fait toujours penser à la danse de Taglioni, et, chose singulière! j'ai entendu dire que Chopin s'en était inspiré plus d'une fois. La danse de Taglioni est, en effet, une inspiration poétique. Fanny Elssler, qui lui était inférieure, ainsi qu'à Carlotta Grisi, en légèreté, en grâce, en sentiment, et qui a moins de vigueur et d'élasticité que Cerrito, les surpassait toutes pour l'expression dramatique. C'était une artiste puissante, mais n'est-il pas douloureux de penser à ce que cette profession a de triste! Mélange forcé de tous les éléments de la dégradation et de la misère morales avec une perception exquise de la beauté, de la grâce, du raffinement, elle produit l'impression d'une sorte de monstruosité, d'une déformation de ce qu'il y a de plus élevé dans la nature humaine, qui vous remplit d'une sorte de pitié et de regret poignant. Pauvres âmes! admirées et méprisées, flattées et perdues!

Ces dernières lignes pourront paraître sévères à qui ne considère que superficiellement une profession qui charme les yeux et

les oreilles, mais Fanny Kemble, bien qu'artiste elle-même, ne transige jamais avec la vérité. Nous savons le peu d'estime qu'elle professe pour l'état que la plupart des membres de sa famille ont, comme elle, rehaussé par la dignité du caractère. Elle ne manque pas une occasion d'en montrer les côtés attaquables, sans tomber dans le lieu commun. Sa propre expérience lui donne le droit d'en parler avec autorité, en laissant apercevoir, cependant, qu'une sorte d'orgueilleuse personnalité lui inspire des pensées telles que celle-ci : « Peu de choses m'ont plus impatientée que d'avoir plu à la foule uniquement parce que je prétendais être, non pas *moi*, mais une Juliette ou une Belvidera quelconque. Peut-être étais-je jalouse de mes rôles. » Ce sentiment, si singulier qu'il puisse paraître au premier abord, justifie également la peine qu'elle éprouve en voyant les siens si éloignés de le comprendre, que son père, Charles Kemble, ne peut se consoler d'être forcé par l'âge et une surdité précoce d'abandonner la scène. « Je ne puis, écrit-elle, me décider à admettre que l'art ait des droits absolus, ainsi qu'on l'affirme généralement quand on vient vous dire que Shakespeare ayant écrit pour le théâtre, il faut bien que ses pièces soient représentées. C'est un puissant argument, et pourtant!... »

Admiratrice passionnée de Shakespeare, on voit Fanny Kemble hésiter devant ce dilemme embarrassant, ainsi que le ferait tout spectateur impartial à qui l'on demanderait s'il sacrifierait à la morale ou au préjugé les génies dramatiques qui ont fait la gloire des nations civilisées. Cette question, nous la laissons indécise, nous contentant de rapporter les réflexions d'une grande artiste, à la fois juge et partie dans cet éternel procès. Le résout-elle en publiant les *Études sur Shakespeare*, empreintes de cette éloquente passion qui lui faisait oublier jusqu'aux ennuis matériels auxquels il faut se soumettre pour arriver à l'interprétation des chefs-d'œuvre? L'amertume de ses réflexions à ce sujet venait aussi du chagrin de voir sa sœur Adélaïde embrasser par vocation une carrière où elle-même n'était entrée que par esprit de sacrifice. La jeune cantatrice débutait avec succès sur les scènes lyriques d'Allemagne et d'Italie, avant d'être applaudie sur celles de Londres, qu'un brillant mariage devait bientôt lui faire abandonner. De retour en Angleterre, Fanny Kemble raconte qu'elle l'entendit pour la première fois chanter en public à un concert donné à Stafford-House, au profit des Polonais, et que là son émotion fut si grande, qu'elle craignit de se donner en spectacle, et se cachait dans un coin du salon lorsqu'elle fut aperçue par Mlle Rachel, qui paraissait dans cette même matinée. Notre grande tragédienne lui témoigna une sympathie dont elle fut très touchée, et l'emmena

avec elle dans une pièce à part, où elle se reposait en attendant le moment de paraître. Il nous semble intéressant de rapporter ici le jugement de Fanny Kemble sur Rachel :

Sans être d'une beauté régulière, écrivait-elle alors, le visage de Mlle Rachel a une expression singulièrement belle et tragique. Il est d'un ovale allongé, et les contours en sont aussi finement dessinés que ceux d'une statue antique. Le front est plutôt étroit et peu élevé. Les yeux sont petits, enfoncés, noirs, presque terribles, et les sourcils droits, nobles, beaux de forme, mais pas très mobiles... J'ai été transportée de son jeu dans *Hermione*, quoiqu'il me semble que certaines parties du rôle l'emportent sur l'ensemble de la composition. Ce en quoi elle est supérieure à aucun des acteurs que j'aie jamais vus, c'est dans l'accent avec lequel elle rend le mépris et la haine combinés avec une sorte d'ironie amère. Sa réplique à Andromaque est, en ce genre, ce que je puis concevoir de plus parfait. On y sent la jouissance âpre et froide de l'humiliation d'une rivale, une incomparable puissance de torturer une âme, tranquillement, sans pitié, en enfonçant le trait jusqu'au fond avec une satisfaction cruelle. Il est singulier qu'une femme si jeune excelle surtout dans la répresentation de cet ordre de sentiments, tandis que dans l'expression tendre de l'amour et de la douleur elle n'a pas la même supériorité. Il m'est difficile de la juger dès à présent, quant à ce dernier point, Hermione ou Émilie, n'étant pas des rôles tendres.

Après avoir vu Mlle Rachel à une autre époque, ajoute en note Fanny Kemble, elle m'a laissé l'impression du plus grand génie dramatique que j'aie jamais rencontré, à l'exception de Kean — qui n'était pas plus grand qu'elle. Les qualités que j'ai indiquées, comme prédominantes chez elle, sont, en effet, celles qui m'ont le plus frappée, mais elle exprimait aussi bien la tendresse, quoique plus rarement, comme, par exemple, dans l'accent pathétique qu'elle mettait à cette simple exclamation : « O mon cher Curiace », qui précède les imprécations de Camille, des *Horaces*, et aussi dans toute la dernière scène de *Marie Stuart*, où elle surpassait Mme Ristori en tendresse émue autant qu'elle lui était supérieure en puissance dans celle où elle défie Élisabeth. Quant à la comparaison entre elle et cette belle et charmante actrice contemporaine, Mme Sarah Bernhardt, je ne l'admets pas un instant...

Il est facile de voir que ces dernières lignes sont ajoutées aujourd'hui comme un corrélatif aux jugements d'une autre époque, à laquelle nous revenons pour retrouver encore quelques mots sur Mlle Rachel. C'est à l'occasion d'une réapparition tardive de

Mme Pasta, se montrant à son déclin sur la même scène où Giulia Grisi brillait du plus vif éclat.

Mme Pasta, écrit Fanny Kemble, n'était pas belle. Des gens même dont le goût ne serait pas très exercé auraient pu la trouver presque laide, mais elle avait cette qualité indéfinissable que les peintres admirent plus que toutes les autres, le *style*, une puissance et une douceur d'expression, une noblesse et une grâce dans le geste et dans l'attitude, à mon avis, incomparables. Elle n'était pas belle, assurément, mais elle était *superbe*, et jamais on n'eût su trouver en elle la plus légère trace de vulgarité. Mme Grisi était d'une beauté presque parfaite. L'harmonie de sa tête et de son buste, la régularité de ses traits, rappelaient les modèles les plus purs de l'art antique. C'était le visage et la taille d'une divinité grecque; et sa voix, son chant, le charme de sa personne, étaient bien faits pour attirer l'admiration de tous, qu'elle a si longtemps conservée... Une autre femme, Rachel, cette sublime artiste, dont les traits et toute la personne, sous l'influence transformatrice de l'art dramatique le plus consommé, étaient les interprètes parfaits de ses parfaites créations tragiques, Rachel avait parfois une expression vulgaire qui frappait dans un visage beaucoup plus expressif et plus intelligent, quoique moins noble, que celui de Giulia Grisi.

Ailleurs encore, Fanny Kemble raconte une scène où elle figurait elle-même et que nous regretterions d'omettre, puisque ce qui touche à l'art dramatique doit nécessairement tenir une certaine place dans cette étude. Là aussi nous retrouvons notre grande tragédienne.

D'une taille élégante, elle est un peu trop maigre pour les idées de beauté, mais non pour la dignité et la grâce. L'étroitesse de sa poitrine et son manque de souffle, ainsi que sa pâleur, indiqueraient une tendance à la phthisie pulmonaire, et cependant sa voix, la plus grave et la mieux timbrée qui soit jamais sortie des lèvres d'une femme, bien qu'elle manque d'éclat et de sonorité, est, peut-être, de tous ses dons naturels le plus extraordinaire... Je n'oublierai jamais le son de cette voix quand je l'entendis pour la première fois, un soir que je jouais en petit comité, chez lady Ellesmere, mon rôle habituel de Julia, dans la pièce du *Bossu*. La salle était obscure et la scène seule éclairée, en sorte que je ne pouvais rien distinguer du public, composé de cette société aristocratique peu démonstrative, en général. Dans la scène où la folle héroïne, saisie de remords, laisse échapper de sa main tremblante la lettre du comte de Rochdale, des profondeurs de la salle j'entendis sortir une voix pleine et voilée que je crois entendre encore

après tant d'années, et qui s'écriait tout près de moi : « Ah! bien! très bien! »

Nous rappelons ce souvenir, si précieux à Fanny Kemble, comme un témoignage que de vrais connaisseurs admiraient en elle un talent qui était, en quelque sorte, comme un de ces héritages de famille dont on préfère ne pas se servir. Voici, encore une fois, comment elle s'exprime, en écrivant à une de ses amies d'Amérique, à propos de la profession à laquelle elle semble vouée fatalement.

Vous me demandez si j'aurais le désir de rentrer au théâtre? Non! cent fois non! Ma nature, il est vrai, me semble dramatique. Je ne puis parler sans gesticuler plus encore que les Italiens. J'aime l'excitation que l'on éprouve en remplissant un rôle quelconque, c'est-à-dire que je goûte fort le plaisir de représenter des caractères intéressants placés dans des situations intéressantes, et de donner l'expression vraie à des sentiments vrais, de réaliser enfin des créations imaginaires nobles et belles. J'aime surtout à déclamer les vers de Shakespeare... Mais le théâtre n'est pas seulement cela. Il est autre chose encore, et c'est cette *autre chose* qui, non seulement ne m'est pas agréable, mais qui m'est odieuse et m'a toujours paru telle.

Si nous relevons, presqu'aussi souvent qu'elles se présentent, ces réflexions sur le théâtre, qui constituent des impressions toutes personnelles, c'est qu'elles donnent la mesure du sacrifice accompli par Fanny Kemble chaque fois qu'elle dut rentrer dans la carrière. Cette obligation ne lui fut pas imposée durant les deux années de son séjour en Angleterre, où elle put se livrer sans trop de soucis aux joies de la famille et aux distractions du monde. Il y a plaisir à la suivre encore quelque temps avant de lui voir reprendre sa chaîne.

III

Fanny Kemble, dans les lignes suivantes, fait bien comprendre ce qu'avait été pour elle la privation de tous liens sociaux en Amérique en comparant le genre de vie qu'elle y avait mené avec celui qu'elle retrouvait en Angleterre.

Être placée, dit-elle, durant plusieurs années en dehors de toute société. — Être laissée, jour après jour, dans la solitude la plus absolue, sans entendre de musique, sans voir le moindre objet d'art, sans ouïr un seul mot de conversation, non pas intellectuelle et brillante, mais sérieuse ou intéressante. — Passer un temps considérable

sans échanger une pensée ou même un mot avec d'autres qu'avec des domestiques. — Pendant des heures entières, errer seule, à cheval, dans des lieux déserts. — S'asseoir seule à table et rester la soirée à écouter le balancier monotone de la pendule ou à parcourir dans l'obscurité les sombres allées d'un jardin. — Mener enfin une telle vie durant des années et se trouver tout à coup jetée au milieu du tourbillon du monde, de cette sorte de *Maëlstrom* social où je suis actuellement, c'est sûrement une forte épreuve pour une personne d'un caractère comme le mien, et même, je le crois, pour des natures plus calmes et mieux équilibrées que la mienne.

Cette sorte d'exaltation, que décrit Fanny Kemble, ne serait comprise ni par les tempéraments médiocres, ni par les *désabusés*, sur qui les circonstances extérieures n'ont plus d'action, mais pour une âme ardente comme celle-ci, accessible à toutes les influence du dehors, en même temps que sa vive imagination embrassait tout ce qui est du domaine de l'intelligence, on conçoit aisément qu'elle se laissât entraîner par ce courant du monde qui lui offrait tant d'intérêts divers.

Il y avait, d'abord, des souvenirs d'un passé qui ne remontait qu'à un petit nombre d'années, mais que le changement si complet d'état et de lieu, durant ce laps de temps, pouvait lui faire paraître bien plus éloigné. Elle en ressentit vivement l'atteinte la première fois qu'elle reprit, chez lady Francis Egerton, le rôle dont on a déjà parlé dans cette pièce du *Bossu*, de Sheridan Knowles, drame qui n'a rien de commun avec le célèbre mélodrame de Paul Féval. L'émotion qu'elle avoue avoir éprouvée, en se rappelant les représentations qui, dans sa jeunesse, avaient lieu à Oatlands, n'était pas celle d'un début ou d'une réapparition. Il s'y mêlait des pensées rétrospectives dont on peut deviner la nature, par l'allusion qui est faite à un sentiment, très pur malgré son intensité, qu'elle a laissé soupçonner dans la première partie de son autobiographie. Aux représentations suivantes, elle reprit toute sa fermeté, et ne revient sur les détails de ces soirées théâtrales que pour les comparer au temps où, artiste de profession, elle rentrait chez elle avant minuit, et se couchait après avoir pris une « honnête tasse de thé », régime bien différent, dit-elle, des « soupers à trois heures du matin, arrosés de vin de Champagne », qui suivent les spectacles de société.

Elle leur préférait encore le séjour à la campagne, jouissant vivement de la nature sous tous ses aspects et des courses à cheval si nécessaires à sa santé. A Hastings ou dans le pays de Galles, chez ses anciennes amies, ses correspondantes si actives,

H. S. et D. W, aux Beeches, chez la vieille lady Dacre, qu'elle appelait tendrement du nom de *Granny* (bonne-maman), elle se reposait paisiblement; mais ailleurs, chez Mrs Grote ou chez les Lansdowne, à Bowood, elle retrouvait le mouvement, la discussion animée entre gens d'esprit, ces nobles joutes de la parole dont il est si difficile de se passer quand on y a été accoutumé. Et quelle société que celle qui réunissait Rogers, Moore, Macaulay, Babbage, le sculpteur Westmacott, Charles Gréville, et, ajoute-t-elle, des femmes spirituelles et sans prétentions!

Là, elle restait, par goût, une partie de la journée dans sa chambre, aimant la solitude pendant de longues heures, et charmée ensuite de passer la soirée au milieu d'une nombreuse compagnie.

Quand elle descendait de chez elle à l'heure du dîner, à Bowood, elle était toujours surprise de retrouver Macaulay à la place où elle l'avait laissé le matin, debout devant la cheminée, parlant toujours, répondant toujours à toutes les questions que chacun lui adressait, et déployant toujours éloquemment des merveilles de connaissances.

Je l'écoutais, dit-elle, jusqu'à ce que je fusse comme épuisée de sa propre fatigue... En approchant du salon, sa voix forte et déclamatoire se faisait entendre comme le courant incessant d'une fontaine. Il restait là, du matin au soir, semblable à un champion dans la lice, acceptant les défis de tous les combattants et y ripostant sans relâche. Il n'y eut jamais une telle puissance de parole, et comme la puissance aussi de sa voix dominait celle de ses adversaires, il avait sur eux un grand avantage. Les fureurs feintes ou réelles de Sydney Smith sur cette production inépuisable étaient très comiques. Rogers, au contraire, ne l'acceptait pas de bonne grâce... Macaulay, c'est le Dictionnaire de Bayle, continué jusqu'à nos jours et dégagé de toutes superfluités. Jamais un tel *Niagara* de documents n'est sorti des lèvres humaines en flots si abondants.

Nous avons nommé Charles Gréville; ce n'est pas un inconnu en France où il était, dans ses fréquentes visites, aussi bien accueilli sur le champ de courses que dans les salons élégants; mais en Angleterre, sa réputation, comme homme d'esprit et de bonne compagnie qui s'étendait des cercles aristocratiques jusqu'aux classes moins brillantes de la société, a été à la fois confirmée et contestée par l'apparition assez récente de ses mémoires. Nous laissons parler Fanny Kemble, à son sujet :

Charles Gréville, écrit-elle lors de ses premières rencontres avec lui, était alors un très jeune homme, à qui sa fortune et sa position dans

le monde ôtèrent de trop bonne heure toute ambition. Il dépensa ses talents dans de misérables intrigues de société et les excitations du *turf*. Très recherché dans la meilleure compagnie, son bon sens, son excellent jugement, sa connaissance du monde, son tact parfait, combinés avec son bon caractère et la chaleur de son amitié, le rendaient, en quelque sorte, l'arbitre de la société. Les hommes le consultaient sur leurs affaires d'honneur, et les femmes pour leurs différends entre elles, de même que les uns et les autres pour leurs affaires de cœur. Il était le confident de tous les secrets... La publication de son journal a choqué la société de Londres et peiné les amis qui y ont trouvé la révélation d'un caractère qu'ils n'avaient pas soupçonné.

Sa sœur Adélaïde allait donner des concerts en Allemagne, et, pour cette tournée, elle était accompagnée de sa famille et de quelques amis. C'étaient ses derniers engagements dramatiques, car, déjà fiancée à M. Edward Sartoris, elle devait, à son retour, faire ses adieux à Covent-Garden. Liszt, ayant les mêmes engagements, était aussi de la partie.

A cette époque (1842), écrit Fanny Kemble, Liszt, encore bien jeune, avait déjà atteint toute sa célébrité. Il était extrêmement beau; ses traits finement dessinés et l'expression de sa physionomie, surtout quand elle était inspirée, avaient une singulière séduction... Quant à son jeu, je le comparais aux bottes de sept lieues, car, quand il parcourait le clavier, il semblait qu'il eût plus de dix doigts et des doigts d'une longueur infinie... Liszt a été regardé comme un prodige de trop bonne heure, et il a trop abusé de l'engouement général pour pouvoir se faire une réputation durable. Arrivé de prime abord au sommet, il ne pouvait plus que descendre. Son génie, sa jeunesse, sa beauté, le charme de ses manières et de sa conversation, le rendaient à la fois l'idole de la société et du monde artistique, et, brillant de l'éclat de tous ses dons naturels et du succès qui les avait couronnés, c'était une resplendissante créature... Je ne le revis plus que dans l'été de 1870, à Munich, durant une répétition de *Rheingold*, de Wagner. L'âge et l'habit ecclésiastique n'avaient produit que peu de changements dans sa personne, toujours si distinguée, mais sa conversation sur l'art, sur la littérature et sur la musique de Wagner, était empreinte d'une telle réserve, que, en cela, l'abbé Liszt ne ressemblait plus au Liszt de 1842.

Suivent, à ce propos, quelques appréciations du talent de plusieurs grands musiciens qu'elle a connus : « Le jeu de Talberg, dit-elle, bien que d'une perfection exquise et délicate, manquait de chaleur... Moschelès, plus véritablement musicien que les deux pré-

cédents, était aussi excellent professeur... Chopin, une exception, pour rendre sa propre musique, était aussi original comme exécutant que comme compositeur... Mendelssohn, non pour l'exécution mais pour le génie créateur, ne saurait pas plus être comparé à Liszt que la lumière du soleil et des étoiles à celle d'un feu d'artifice. »

IV

Au mois de novembre, ces heureux touristes revenaient à Londres, où Adélaïde Kemble devait chanter l'opéra à Covent-Garden, pour relever, momentanément, la fortune du théâtre que dirigeait Charles Kemble. Il y avait malheureusement engagé ce qui lui restait d'économies, après avoir perdu le reste dans la Banque des États-Unis. Fanny Kemble, de son côté, venait au secours de son père, en plaçant, en son nom, une somme assez considérable dans une banque américaine d'apparence plus solide; mais, malgré l'aide de ses enfants, l'infortuné directeur ne parvint pas à se relever. Quoi qu'il en soit de ces soucis d'argent toujours renaissants, ce dernier hiver que passa en Angleterre Fanny Kemble, avant de retourner en Amérique, lui offrit encore d'agréables distractions. Sur l'ordre de la reine, elle fut présentée à la cour. Elle raconte que, de toute cette cérémonie, elle n'a, dans son trouble, distingué qu'une douce main blanche qu'elle a baisée en faisant une profonde révérence, et aperçu, dans le même mouvement, qu'une paire de belles jambes en fins bas de soie, qu'elle se plaît à attribuer au prince Albert.

Cette présentation exigeait de grands frais de toilette, et Fanny Kemble avoue que, pour payer la note de la couturière, elle dut avoir recours à sa plume. Elle traduisit donc, pour Covent-Garden, en l'arrangeant, la pièce française de *Mlle de Belle-Isle*, qui, « malgré quelques parties défectueuses, dit-elle, a des situations très émouvantes et est un des drames les mieux *charpentés* que l'on ait vus à la scène depuis longtemps. La pièce fournissait des rôles importants à presque tous les acteurs de la troupe ».

On se souvient que Fanny Kemble avait été amenée en Angleterre par l'annonce que son père était dangereusement malade. Elle dut y prolonger son séjour pour la même cause. Le chagrin qu'éprouvait cet homme si passionné pour son art en voyant les mauvaises affaires de son théâtre l'avait entièrement abattu. Sa fille le représente ainsi en termes touchants :

Il souffre moins depuis quelques jours, dit-elle, mais il se plaint d'une plus grande faiblesse et quitte à peine son canapé, sur lequel il

reste étendu, les yeux fermés, et absorbé, sans doute, dans de pénibles réflexions. Quoiqu'il ne me parle ni ne me regarde, il aime à m'avoir auprès de lui et, comme le dit Horace Twiss, « à entendre le bruit des ciseaux qui tombent de temps en temps », et qui rompt le silence. Il éprouve, enfin, quelque bien, rien qu'à me savoir là.

Charles Kemble, ayant enfin renoncé à la scène et au métier dangereux de directeur de théâtre, reprit courage pour donner des conférences dramatiques, ce qu'en Angleterre on appelle des *lectures*, qui furent très suivies et assez lucratives. Rassurée sur ce point, au mois de mai 1843, Fanny Kemble s'embarquait de nouveau pour l'Amérique, ayant jusque-là reculé son départ, tant elle redoutait l'épreuve qui allait mettre fin à une union mal assortie. Un passage d'une de ces lettres laisse deviner ses pensées douloureuses.

Il me semble, écrivait-elle, que d'acquérir la conviction de l'indignité de ceux que nous aimions doit être pire que de les perdre par la mort, car, alors, nous pouvons les croire dans le sein de Dieu. Cependant chaque fardeau qui pèse sur la créature humaine semblerait impossible à supporter, si Celui qui le lui inflige ne le proportionnait à ses forces et ne la rendait capable de marcher en avant sans en être écrasée.

L'accent religieux se retrouve si fréquemment dans les lettres de Fanny Kemble que nous aurions eu souvent l'occasion de le faire ressortir, si nous ne nous étions encore attaché qu'à peindre deux faces de son existence, solitaire et philanthropique en Amérique, active et mondaine en Angleterre. Pour suivre le développement de la pensée religieuse, il faudrait reproduire une grande partie de sa correspondance avec l'amie H. S., sorte de direction spirituelle, au sens protestant. Celle-ci interroge; Fanny Kemble répond avec sincérité et dans un esprit plus large. Le défaut d'espace nous interdit un trop grand nombre de ces citations, bien que ce soit, à vrai dire, par des citations nombreuses qu'un lecteur peut juger le mieux soit un livre, soit un caractère. Nous nous bornerons à quelques passages propres à donner une idée de cet esprit original toujours en quête de la vérité, toujours en éveil sur les questions de psychologie ou d'esthétique. Il y a plaisir à lire dans une âme, alors que, soumise à cet examen, elle ne découvre rien que de beau et de bien.

Avec une grande idée de la liberté humaine, Fanny Kemble ne doit pas se montrer intolérante, mais, comme la plupart des protestants anglais, il lui reste des préjugés dont elle n'a pas appro-

fondi la valeur. Elle se défend, d'ailleurs, de toute idée de propagande : « Si mon système médical, écrit-elle, guérit mon corps et que ma doctrine religieuse sauve mon âme, c'est tout ce que je demande, et je vous laisse, vous et vos semblables, vous traiter selon vos idées et vos convictions. » Ce n'est donc point sur un ton dogmatique qu'elle traite, dans ses lettres, les questions religieuses, mais il y règne une foi véritable, un amour de Dieu et de sa loi, qui doivent toucher et convaincre les plus prévenus. Prenons pour exemple un de ces passages où l'élévation du sentiment répond aux pensées que toute créature n'a pu s'empêcher de concevoir en sondant le plus redoutable des mystères.

J'ai reçu un coup terrible d'une lettre d'Henry Gréville (le frère de Charles), m'annonçant la mort de Mendelssohn. Je ne puis dire combien je suis affligée qu'un être si grand, si bon, soit enlevé si soudainement à un monde où tout s'appauvrit. Je deviens comme stupide de douleur quand je pense à la disparition de ce brillant génie dont la perte doit être un deuil général. Il était, en effet, le seul homme de génie qui m'ait semblé posséder toutes les conditions morales qui doivent accompagner un tel titre et en accomplir toutes les obligations. O Dieu! qu'est-ce donc que cette triste vie? Que de douleurs nous y assiègent, et cependant... cependant ce ne sont là que des accidents, puisque le soleil continue à éclairer le monde, et puisque toute beauté, toute consolation, toute vertu, abondent dans la nature et dans l'humanité, et se reproduisent incessamment.

De tout temps, Fanny Kemble a exercé son intelligence sur des sujets d'une nature infiniment sérieuse, ce qui ne l'empêchait pas de l'appliquer aussi à des matières moins abstraites, et de mêler, dans ses lettres à sa doctorale amie, une foule de questions auxquelles elle donnait un tour léger et plaisant. Avec son infatigable correspondante, miss Harriett Saint-Léger, elle craint parfois d'être en retard, ce qui lui serait bien permis tant elle est accablée d'affaires. Aussi lui dit-elle gaiement que, dans le ciel, elle espère que l'on recevra des lettres, mais que l'on ne sera pas obligé d'y répondre, et elle cite à ce propos Klopstock, qui écrivait à sa femme Meta, qu'il croyait bien en paradis, « mais il n'a pas dit, ajoute-t-elle, si elle lui a répondu ».

Nous avons donné plus haut quelques sérieuses pensées sur l'*autre vie*. En voici que Fanny Kemble regardera comme matérialistes, en ce qu'elles touchent à sa vive passion pour la nature, passion qui éclate à la vue d'une fleur ou d'un beau paysage. C'est ainsi qu'elle écrit : « On m'a donné aujourd'hui une fleur magni-

fique, et, pendant que je reste en admiration devant elle, elle me paraît comme un ange qui m'apporterait quelque consolation. »

Je crois, dit-elle encore, que la matière prédomine en moi, car la vue, les sons du monde extérieur m'ont toujours donné mes plus grands plaisirs. En cueillant les premières violettes du printemps, l'autre matin, il me semblait que je les *aimais* plus que mes semblables. Je crois qu'à ma mort il ne passera qu'*une moitié* de mon âme dans une existence spirituelle, tandis que *l'autre moitié* ira se confondre dans le vent qui souffle, dans les arbres qui croissent, dans les eaux qui coulent, dans tout ce monde formé d'éléments matériels.

Il n'est pas surprenant qu'une âme d'artiste et une imagination de poète soient touchées des beautés de la création. Fanny Kemble le sent et l'expose avec tout son cœur et toute son éloquence, et elle a souvent trouvé, dans les jouissances même que lui donnait cette faculté de s'emparer de la nature, une sorte de compensation à bien des maux. On peut croire qu'une si grande susceptibilité de ses organes a constitué une partie de sa force morale.

Peu après son retour d'Amérique, Fanny Kemble partait de nouveau à la fin de décembre 1845, pour aller retrouver sa sœur établie à Rome. Bien qu'elle eût toujours désiré voir l'Italie, elle entreprenait ce voyage dans une disposition d'esprit qui, au dernier moment, lui ôtait son entrain ordinaire.

Je suis mortellement triste, écrivait-elle, et je me sens comme si je me séparais de tout le monde sans savoir où je vais. Tout me paraît vague, incertain, indéfini, sauf le chagrin qui me suivra partout comme un compagnon inséparable de ma vie... Mais, en dépit de la tristesse intérieure, j'ai souvent des heures de vives jouissances qui n'ont rien à faire avec le bonheur, la paix ou l'espérance. J'ai des éclairs rapides, de subites lueurs d'un plaisir parfait, et la faculté d'en jouir semble indestructible dans ma nature... Quelle que soit l'amertume du fond de mon cœur, il y reste encore une mobile surface de sensibilité qui réfléchit avec délices chaque rayon de la lumière et chaque forme de la beauté.

Plus tard, elle reprend encore :

Ce n'est ni le souvenir, ni l'association des idées, ni la réflexion qui me feraient trouver du plaisir à visiter l'Italie, mais simplement la vivacité avec laquelle mes sens s'emparent de tout ce qu'ils peuvent goûter de la vraie beauté qui, dans ces contrées

du Midi, rattache le présent aux vestiges du passé. Vous savez combien ma nature est portée à sentir vivement, et, en vérité, je jouis si passionnément des choses purement matérielles, que l'idée de quitter ce cher corps par lequel je vois, j'entends, je touche, je goûte avec un plaisir si infini, cette idée, dis-je, m'est assez pénible. Décidément, mon esprit est d'une infériorité assez humiliante à l'égard de mon corps, lequel est, à tout prendre, une machine assez bonne. Il m'arrive parfois de chercher à me rendre compte de l'immortalité, car j'ai beaucoup plus souffert des défauts de mon esprit, que de ce *corps corruptible*, dont parle saint Paul.

En un autre endroit, elle s'écrie, d'une manière tout humoristique : « Combien j'aime la beauté ! » Combien je me délecte dans la beauté de quelqu'un que j'aime ! Combien je suis reconnaissante de n'être pas très belle ! Mon amour pour moi-même n'aurait plus connu de bornes ! »

De ce séjour à Rome, Fanny Kemble ne rend pas un compte très détaillé, l'ayant décrit dans l'ouvrage mêlé de prose et de poésie qu'elle a intitulé : *Une année de consolation*. Le salon de sa sœur, Mme Sartoris, recevait la meilleure compagnie de Rome, mais elle jouit davantage encore des belles solitudes de Tivoli.

Quelque temps après son retour, recevant de son beau-frère la nouvelle qu'il était question de réformes libérales de la part du gouvernement papal, elle écrivait : « Je ne puis m'empêcher de penser à cette terre bien-aimée se relevant glorieusement une fois encore pour de nobles destinées, et j'y pense jusqu'à me sentir poète. »

L'indépendance d'esprit qu'annoncent ces réflexions est souvent l'indice de la force du caractère. Chez les natures supérieures, elle conduit à l'action, et il en était ainsi pour la courageuse artiste, qui allait avoir besoin de toute son énergie pour se remettre à l'œuvre.

V

A son retour d'Italie, Fanny Kemble, ne devant plus compter que sur elle-même, se résolut à reprendre la carrière théâtrale, malgré des circonstances moins favorables qu'à son début, alors qu'elle avait la jeunesse, l'espoir dans l'avenir, et l'appui de sa famille. Après dix années d'interruption, elle allait reparaître dans des rôles nouveaux, ne voulant plus se montrer dans ceux de Juliette et d'Ophélie, devenus trop jeunes pour elle, et, détail infime, elle allait être forcée de mettre du *rouge*, pour la première

fois, se refusant pourtant à y ajouter du blanc, comme c'est l'usage au théâtre, ne voulant pas, selon son expression, passer pour un *sépulcre blanchi*, « mais, ajoute-t-elle, la démarche que je fais m'est tellement pénible, que tous les petits ennuis et les petites misères perdent leur amertume en comparaison. *A quelque chose* — à beaucoup de choses — *malheur est bon!* »

L'idée seule de rentrer au théâtre la met dans un état nerveux inexprimable, dont elle triomphe par la pensée qu'elle est encore capable de travailler et de se suffire à elle-même : « Quoiqu'on puisse lutter contre le chagrin tout seul, le chagrin et l'inactivité combinés sont trop pour les forces humaines », dit-elle, et elle complète par une image sensible l'idée qu'elle nous donne de son besoin d'activité. Elle dit, en plaisantant, qu'elle n'a jamais vu son *bon ange*, mais qu'elle se le représente comme étant une sorte de machine à vapeur spirituelle, de force à la soutenir. On peut juger, en effet, des travaux qu'elle imposait à la *machine* humaine par le détail d'une de ses journées.

J'ai joué, hier au soir, le rôle de Julia pour la première fois au théâtre depuis treize ans. Je me suis levée ce matin avec un gros rhume et un grand mal de gorge, conséquences du froid et de la fatigue. J'ai été à la répétition après déjeuner — répété lady Macbeth et Juliana de *la Lune de miel*, un rôle où il faut danser! — écrit à trois directeurs de théâtre qui m'offrent des engagements, à mon père, pour lui rendre compte de la représentation, et à plusieurs amis — corrigé quarante pages de mon journal d'Italie (qu'un éditeur généreux venait de lui acheter) — préparé tous mes costumes pour demain — reçu plusieurs visites, entre autres celle du docteur quej'avais fait appeler pour mon rhume, et, finalement... j'aurais désiré n'avoir pas tant à faire.

Une année se passa ainsi dans un labeur incessant, entremêlé de quelques jours de repos chez des amis. Ses affaires pécuniaires n'étaient pas aussi brillantes qu'elles auraient pu l'être, faute de savoir faire des traités avantageux, mais elle se montrait, d'ailleurs, fort satisfaite de ses succès dramatiques. Elle avait refusé de reparaître à Londres avant d'être certaine d'y être bien accueillie. Toutefois, une représentation à bénéfice l'attira à Covent-Garden, où elle obtint un véritable triomphe, ce qui la conduisit à y donner ensuite une série de représentations. La reine Victoria désira l'entendre, mais Fanny Kemble se vit forcée de refuser de jouer devant elle le rôle d'Antigone, qui lui était demandé, par des raisons personnelles qu'elle explique en racontant l'effet que lui avait

produit à elle-même la tragédie de Sophocle, avec chœurs de Mendelssohn :

C'était la première fois que j'entendais une note de Mendelssohn depuis sa mort, et son effet sur mes nerfs fut tel, que je crus que l'émotion m'obligerait à sortir de la salle. La pièce grecque était donnée dans la forme antique. Bien que la traduction littérale en français de la belle vieille tragédie fût à la fois maigre et pompeuse, je comprenais cependant toute la puissance de la divine langue grecque. Cette représentation ressemblait étrangement à celle d'un théâtre de marionnettes, et cependant son caractère austère et tragique me causa une impression profonde. Ce ne peut être, pourtant, qu'une curiosité archéologique, qui n'a d'autre intérêt que de vous reporter au temps qu'elle reproduit, et je crois qu'elle n'est pas faite pour des spectateurs modernes, à moins qu'ils ne soient poètes ou antiquaires. Quant à la belle musique de Mendelssohn, elle est si bien appropriée à l'esprit de l'antique tragédie, que tout le monde doit, en l'écoutant, ressentir quelque chose de la profonde terreur du drame lui-même.

Lorsque Fanny Kemble reçut les ordres de la reine, elle était sous l'empire de cette émotion, et craignait de ne pouvoir y résister en déclamant un rôle qu'elle n'eut jamais lieu d'aborder ; mais son refus, sans doute par suite d'un malentendu, fut regardé comme un manque de respect et attribué peut-être à des vivacités de caractère dont Fanny Kemble ne se défend pas quand elle dit d'elle-même :

Je crois que ce n'est qu'au premier moment où je m'aperçois d'un tort ou d'une injustice que je deviens déraisonnable et exagérée dans mon langage, mais vous savez que l'impétuosité est le vice de ma nature... qui se révolte contre l'ombre même d'un blâme. Pourtant, si le reproche est juste, je l'accepte intérieurement tout en paraissant me défendre.

Ailleurs, c'est sa franchise dont elle donne l'éclatant témoignage, en disant : « Malgré le proverbe : *Toute vérité n'est pas bonne à dire*, je crois que toute vérité doit toujours être dite. » *La vérité*, pour elle, c'est comme un sens qui ferait partie de son être, et nous comprenons qu'il est des occasions où la rigueur de ce principe dut parfois choquer son prochain. Cependant ne la croyons pas *tout d'une pièce*, si nous nous en rapportons à des pensées telles que celle-ci, où se trouvent des nuances assez délicates :

Vous me dites que ne le *tact* vous semble pas constituer une absence de sincérité. Je suis de votre avis, mais entendez bien que

je n'affirme rien, car j'ai rarement rencontré une personne douée d'un tact parfait, qui me parût entièrement sincère. J'ai toujours pensé qu'où l'amour, la charité, abondent, la vérité pouvait et devait surabonder aussi sans offenser personne. Le tact me paraît être une élégance morale, un raffinement, plutôt qu'une vertu ; c'est, à mon avis, une certaine habileté remplaçant la sensibilité et la bienveillance.

La plupart des jugements de Fanny Kemble sur les écrits ou sur les personnes sont marqués au coin de cette sincérité un peu sévère qui va au fond des choses, pour les dépouiller de tout alliage quand elles sont troubles, ou pour les mettre en leur jour quand elles sont pures et belles. C'est ce qui nous porte si souvent à recueillir en toute confiance les pensées éparses dans les lettres ou dans les notes qui en sont la continuation. L'esprit en est plutôt philosophique, si ce mot peut s'appliquer à l'esprit d'une femme qui jette sur le papier les réflexions que lui inspirent des lectures du caractère le plus divers. Un des livres qui la frappent le plus, et elle y revient plusieurs fois, c'est le *Wilhelm Meister*, de Gœthe. Citons encore quelques passages de son appréciation :

Les ouvrages de Gœthe ont sur ma foi religieuse une action pénible et terrifiante... ils me prouvent, cependant, ainsi que la vie l'enseigne également, la nécessité d'une ferme croyance en quelque chose de meilleur, si on ne veut pas se laisser abattre et mourir rien que du sentiment de ce que l'on a souffert, de ce que l'on souffre et de ce que l'on souffrira encore...

La longueur et la fréquence de ces citations pourraient peut-être faire supposer que nous avons donné en substance la plus grande partie des lettres et des notes complémentaires que contient l'ouvrage. Il n'en est rien, cependant. Nous n'en avons extrait que les passages qui, mieux que l'analyse ou la critique, devaient donner l'idée d'un esprit et d'un caractère véritablement supérieurs. Notre tâche est à peu près terminée, mais il nous reste encore à dire un mot de cette phase, qui n'a été qu'indiquée plus haut, durant laquelle Fanny Kemble, rentrée momentanément au théâtre, y dévouait toutes ses facultés, sans cesser absolument ses relations avec le monde et ses amis. Après de rapides et fatigantes tournées en province, ayant enfin affronté le redoutable public de Londres, elle s'étend un peu plus qu'auparavant sur l'effet de ces représentations à Covent-Garden.

Je oue lady Macbeth, lundi, écrit-elle, la reine Katherine, mercredi,

et Desdémona, vendredi ; j'ai, pour ce dernier rôle, un costume exact et magnifique. Vous savez que j'ai toujours fort soigné mes costumes. Celui de Desdémona sera noir et or, selon la mode des grandes dames vénitiennes, et ressemblera à un portrait du Titien... La dernière scène est terrible... Les *Desdémona* que j'ai toujours vues sur notre théâtre m'ont paru accepter trop facilement d'être cruellement assassinées. Sur la scène italienne, elles courent par toute la chambre pour échapper à la mort, mais rien n'indique ce jeu de scène dans Shakespeare. Toutefois, comme je pense que je n'aimerais pas non plus à être assassinée, je me mets, au dernier moment, à genoux sur mon lit et je jette mes bras, avec terreur, autour du cou d'Othello, ayant d'abord prié M. Macready d'excuser cette liberté. C'est ainsi que j'interprète le dernier appel à la pitié de son meurtrier que fait la pauvre créature... J'ai bien joué le rôle de Desdémona tout entier, ajoute-t-elle plus tard, et j'ai été contente de moi, ce qui, vous le savez, ne m'arrive pas souvent.

Fanny Kemble redoutait d'autant plus ce rôle, qu'elle avait entendu dire autour d'elle que Macready jouait presqu'au naturel celui d'Othello. Emporté par sa fougue et le caractère qu'il devait donner au terrible More, il devenait d'une violence dangereuse. Bien qu'elle le tienne en grande estime, elle ne paraît pas avoir eu beaucoup à se louer de ses rapports avec le grand tragédien, dont l'humeur était brusque et irritable, mais qu'elle représente, d'ailleurs, comme un parfait honnête homme. Son jugement est, de tout point, confirmé par le témoignage de Macready lui-même, ainsi qu'on peut le voir dans son autobiographie dont nous avons rendu compte, à cette même place, lorsqu'elle parut en Angleterre. L'art, chez lui comme chez Fanny Kemble, était toujours pris au sérieux, bien qu'ils fussent l'un et l'autre entrés par contrainte dans la carrière dramatique. Tous deux apportaient à l'exercice de leur profession ce goût de la perfection, cette ardeur pour l'étude des maîtres qui fait, en quelque sorte, partie de la conscience. Shakespeare était leur dieu, et en pénétrant son génie pour le faire comprendre à leurs contemporains, ils s'élevaient avec lui dans ces régions supérieures où les belles intelligences se sentent dans leur élément. Celle de Fanny Kemble n'admet jamais rien de bas ou de médiocre. Si la scène lui présente quelques-unes de ces plaisanteries ou de ces images auxquelles, chez nous, un reste d'esprit gaulois prête une saveur épicée, elle est révoltée, non comme une prude anglaise, mais comme une honnête femme qui déteste l'équivoque, et peut-être aussi parce que de pareils spectacles rabaissent à la fois l'art et l'artiste... Mlle Déjazet, dans un vaudeville scabreux, *Vert-Vert*, la fait rougir de honte : « Son intelligence, son esprit,

son talent comme actrice, sont incomparables, écrit-elle, mais, si je n'en avais pas été témoin, je n'aurais pu croire qu'une telle représentation fût tolérée ici, et non seulement tolérée, mais applaudie avec enthousiasme. Mlle Déjazet *enlève* son public en se montrant l'actrice la plus indécente que j'aie jamais vue dans la plus indécente des pièces. » Elle a ajouté plus tard : « Les opérettes d'Offenbach n'existaient pas encore. »

Ce n'est pas qu'elle n'aimât la gaieté, ainsi qu'elle le déclare elle-même :

Mon humeur habituelle est plutôt sérieuse, mais mon rire et mes plaisanteries ne sont pas toujours en contradiction avec le fond de mon âme... Je regarde un bon rire comme donnant à la fois plaisir et profit. De bonnes bêtises, drôlement dites, ne sont pas plus à dédaigner que des choses sensées bien exprimées, et j'estime un esprit plaisant presque autant qu'un esprit sérieux. Dieu merci! ils ne sont pas incompatibles, mais je crois que la frivolité absurde de notre société est un mal profond. Un peuple qui emploie tout ce qu'il a de facultés, de loisir et d'énergie à la recherche de vains plaisirs, ce peuple s'écarte de son devoir, de son but et, en même temps, il ne s'amuse pas davantage... Cette frivolité m'a vivement frappée en arrivant d'Amérique...

Cependant cette société anglaise, malgré les travers qu'elle lui reproche, avait un tel attrait pour Fanny Kemble, qu'il devait vivement lui coûter de s'en séparer quand elle prit la résolution de retourner en Amérique pour y faire de ces conférences qui lui permissent de quitter le théâtre. Elle ne pouvait pas entrer en concurrence avec son père en Angleterre, mais les manuscrits qu'elle tenait de lui et sa propre expérience la mettaient à même d'ouvrir ces sortes de cours de déclamation dans le nouveau monde, où ils devaient avoir un succès éclatant.

Avant de prendre congé de Fanny Kemble, jetons encore un coup d'œil sur quelques aperçus politiques, sans grande importance, peut-être, mais qui empruntent leur intérêt à la nature de l'esprit qui les commente et aux circonstances qui les provoquent. Il s'agit de la révolution de Février 1848. L'Angleterre éprouvait le contre-coup des événements qui venaient de se passer en France. Ils étaient l'objet de toutes les réflexions, de tous les commentaires, et même une sourde agitation commençait à se faire sentir chez le peuple anglais. Les dernières pages de ces volumes sont un reflet des sentiments contradictoires qui agitaient les esprits.

Vous n'avez pas d'idée, écrit Fanny Kemble, de l'état de perturbation

et d'excitation où l'on est à Londres, à l'occasion des événements de Paris. Les rues sont remplies de marchands de journaux qui vocifèrent les mots de « révolution! république! massacres! etc. »; la perte de la malle de cette nuit, entre Calais et Douvres, est doublement fâcheuse, à cause de l'anxiété où l'on est en attendant les nouvelles... Henry Gréville est parmi les *terroristes*, c'est-à-dire les *terrifiés*, et croit à tout ce qu'il y a de pire, mais je viens de voir sa mère, et lady Charlotte dit que Charles est, au contraire, plein d'enthousiasme dans son admiration pour la conduite du peuple français, *quand même!*

Suivent de nombreux détails sur l'arrivée des principaux personnages obligés d'aller chercher un refuge en Angleterre, où les plus considérables n'eurent pour adoucir vingt-deux années d'exil que les témoignages d'intérêt et de respect qui leur furent prodigués sur cette terre hospitalière.

A propos de l'Irlande, Fanny Kemble, ainsi qu'à l'égard de ses nègres, élevait la voix pour des revendications généreuses. Elle revient sur ce sujet toujours présent, lorsqu'en 1848 les soulèvements des populations lui donnaient d'autant plus d'actualité.

L'Irlande, dit-elle, est notre côté faible, et nous aurons à expier, à son égard, la négligence, la cruauté, l'injustice, trop longtemps prolongées. Ce sera à cause d'elle que nous recevrons notre part du châtiment infligé aujourd'hui à toutes les nations!

Nous terminons par cet élan généreux, qui est la confirmation d'un caractère que ni les années ni les épreuves ne font dévier de sa droiture naturelle. Telle nous avons vu Fanny Kemble, jeune fille, jeune femme, dans la famille, sur le théâtre, dans le monde, en Amérique comme en Europe, telle nous la laissons mûrie par l'expérience, mais non changée au fond, conservant toujours une austère franchise, une énergie qui brave la vieillesse, un esprit que le temps n'a point altéré. La dernière d'une race en possession depuis plus d'un siècle de la faveur et de l'estime du public, Fanny Kemble, dont la belle nature était si riche en dons de toutes sortes, nous a paru mériter une étude longue et attentive. En la laissant parler le plus souvent, nous avons pensé offrir au lecteur ce qu'il aime aujourd'hui, la révélation d'un caractère assez en dehors des moules de convention, pour qu'il prît plaisir à voir, dans des rôles si divers, la femme du monde, la mère de famille, l'actrice applaudie, la bonne chrétienne. A l'assemblage de toutes ces qualités, nullement incompatibles, ainsi qu'elle l'a prouvé, Fanny Kemble a joint le don d'écrire, la vivacité de l'imagination, le

sens critique au plus haut degré, qualités que la traduction est impuissante à rendre dans leur mouvement et dans leur éclat.

Ainsi que la première partie de ses souvenirs, Fanny Kemble clôt celle-ci par les lignes suivantes :

Dans l'été de 1848, je retournai en Amérique où ma bonne fortune, due au succès de mes lectures publiques, me permit de réaliser l'espérance, si longtemps caressée, d'acheter un petit cottage et quelques acres de terre dans le beau et bien-aimé voisinage de Lennox.

Nous avons déjà dit ailleurs que Fanny Kemble est revenue plus tard en Angleterre, où sa vieillesse s'écoule auprès de ses enfants et des amis qui lui sont restés. *Ces années penchantes*, selon l'heureuse expression de M. Sainte-Beuve, lui accordent encore le temps d'employer l'activité de son esprit à des travaux littéraires, ainsi qu'en témoignent ses études sur Shakespeare, dont peu d'écrivains seraient mieux qu'elle en état d'apprécier le génie. Nous ne pensons pas qu'elle reprenne de nouveau la plume au point où elle l'a laissée à la seconde partie de ses mémoires. L'œuvre semble terminée, puisqu'elle comprend cette phase de l'existence dont les souvenirs, qu'ils soient doux ou amers, laissent encore assez de traces dans la pensée pour qu'un charme entraînant vous porte à les raviver et à les recueillir.

C. Louis Régis.

LE LUXEMBOURG

(1300-1882)

RÉCITS ET CONFIDENCES SUR UN VIEUX PALAIS[1]

L'auteur de ce livre intéressant et piquant est certainement celui qui était le plus capable de l'écrire. Après avoir vécu dans l'intimité du chancelier Pasquier, dont il était le secrétaire, il est devenu l'archiviste même du Sénat; et après avoir consacré à la mémoire de son protecteur, de son maître, un livre dont le succès a été consacré par l'estime des lettrés et les suffrages de l'Académie, il retrace, dans ce style aisé, familier, sans prétention, mais non sans charme, propre aux hommes d'esprit qui, comme lui, ont beaucoup vu, beaucoup lu, beaucoup écouté, beaucoup retenu, et appris l'art de parler, et celui plus difficile encore de se taire, dans des postes si propices à l'observation philosophique des hommes et des événements, l'histoire ou plutôt la chronique de ce palais de Marie de Médicis, de la grande Mademoiselle et du comte de Provence, devenu le palais de la Chambre des pairs, puis celui du Sénat.

Le sujet, on le voit, est de ceux qui devaient tenter un esprit curieux et sérieux, très apte à sentir et à traduire toutes les impressions de ce drame, de cette tragi-comédie aux cent actes divers : l'histoire de ce palais, féconde, plus que toute autre, en éloquences et en ironies, en contrastes et en leçons.

Avant de nous présenter et de mettre en mouvement les acteurs, l'auteur a consciencieusement, minutieusement, fidèlement reconstitué le théâtre. Il a soigneusement dégagé de ses vicissitudes d'origine et de formation la physionomie caractéristique qui a résisté aux atteintes du temps, de ce quartier de la montagne Sainte-Geneviève, au milieu duquel devait s'élever le palais de Marie de Médicis.

Négligeant non sans regret cette première esquisse et les transfor-

[1] *Le Luxembourg* (1300-1882), *récits et confidences sur un vieux palais*, par Louis Favre. — Paris, Paul Ollendorff, in-8°.

mations accomplies dans l'état des lieux sous les règnes de Louis IX et de Philippe-Auguste, nous arrivons au seizième siècle et à cet hôtel de Piney-Luxembourg, dont le palais de Marie de Médicis devait garder le nom.

Vers le milieu du seizième siècle, Robert de Harlay de Sancy, fatigué d'habiter « au milieu des cloaques de Paris », acheta des jardins situés sur le chemin conduisant au bourg de Vaugirard, et il s'y fit bâtir un hôtel.

Il y vécut peu d'années, car un arrêt de la cour des aides, de 1564, adjugea sa maison « bâtie de neuf » à sa veuve, Jacqueline de Marainvillers.

En 1583, celle-ci revendit à son tour l'immeuble et ses dépendances à Henri de Luxembourg, duc de Piney, prince de Tingry, et dernier mâle de cette illustre et ancienne maison.

Le nouveau propriétaire rebâtit, restaura, transforma l'habitation. Il agrandit l'enclos, acheta plusieurs jardins du voisinage, et fit enfin une si belle demeure, « que chacun venoit la voir ». Marie de Médicis l'avait souvent admirée; souvent elle avait fait arrêter son carrosse à l'entrée de cette route d'Issy, dont les enclos dominaient Paris, et qui était le grand chemin conduisant aux provinces du centre de la France. Plus d'une fois elle avait songé à bâtir, sur ce mont, un palais qui porterait son nom, des jardins qui lui rappelleraient ceux de Florence.

Aussi longtemps qu'Henri IV vécut, elle n'eut pas loisir de réaliser son projet ; tant de travaux occupaient le roi, absorbaient les finances; mais en 1612, deux années après la prise de possession de la régence, pendant que se discutaient, entre la France et l'Espagne, les clauses des contrats de mariage qui devaient unir Louis XIII avec l'infante Anne, fille de Philippe III, et la princesse Élisabeth, sœur du roi, avec le prince des Asturies, qui fut plus tard Philippe IV, elle résolut de le mettre à exécution.

Marie de Médicis était grande, forte, massive, avec de gros yeux à fleur de tête, sans beauté, en somme, sans la grâce qui en tient lieu, sans l'esprit qui rend jusqu'à la laideur attrayante. Mais elle avait hérité de ce goût des arts, des fêtes, des pompes ingénieuses, qui est dans le sang des Médicis. Il lui sera beaucoup pardonné à cause de cela. La postérité a oublié les torts de son humeur acariâtre et revêche, en considération des malheurs qui les ont expiés. Elle se souviendra seulement, à l'honneur de sa mémoire, « qu'elle a bâti le Luxembourg et l'hôpital de la Charité, construit l'aqueduc d'Arcueil, commandé à Rubens cette splendide collection de tableaux qui représentent les principaux faits de sa vie et de celle d'Henri IV, qu'elle a nommé Philippe de Champagne directeur de sa galerie, pensionné Malherbe et le cavalier Marin ».

C'est le 4 avril 1612 que Marie de Médicis acheta, moyennant 90 000 livres tournois, l'hôtel de Piney-Luxembourg et ses dépendances, le pavillon de la ferme appelée ferme du Bourg, le parc tenant,

d'une part, à MM. les Chartreux et à la ferme de l'Hôtel-Dieu de Paris, la petite maison sise devant ledit hôtel du Luxembourg avec son jardin, aboutissant des deux côtés sur les rues de Vaugirard et de Garancière, etc.

L'année suivante, la reine, dont le plan était arrêté, fait de nombreuses acquisitions et négocie des échanges. Elle ajoute au domaine la ferme ou pressoir de l'Hôtel-Dieu, qui se trouvait près la porte d'Enfer. Elle l'arrondit encore d'une partie du grand cloître des Chartreux, depuis la porte du monastère jusqu'au-devant du monastère des Carmélites du faubourg Saint-Jacques et le long de la rue d'Enfer. L'enclos tracé, les terrains aménagés en 1615, Marie de Médicis fit raser tous les bâtiments acquis et chargea l'architecte Jacques de Brosse de construire, sur le type du palais Pitti, dans lequel elle était née, sa nouvelle résidence, dont les travaux furent poussés avec assez d'activité pour qu'en 1620, en grande partie achevée, elle put être habitée.

La magnificence des jardins, dessinés aussi par de Brosse, répondait à la belle ordonnance des bâtiments. Ces jardins s'étendaient du boulevard Saint-Michel actuel jusqu'à la rue Madame, qui fut construite, plus tard, sur des terrains aliénés du Luxembourg, en 1784, par Monsieur, depuis Louis XVIII. Dès l'an 1613, c'est-à-dire deux ans avant de faire commencer les travaux, Marie de Médicis avait fait construire à Arcueil, sous la direction de Jacques de Brosse, un aqueduc destiné à conduire au Luxembourg les eaux de Rongis et des sources avoisinantes.

L'aqueduc a 3500 mètres de long et 24 mètres de hauteur. Il est souterrain, sauf dans le val de la Bièvre, où il a vingt-quatre arcades. Les eaux sont reçues dans un château d'eau situé à droite de la grille d'entrée de l'Observatoire, et se dirigent ensuite, en partie, dans des réservoirs voisins de la fontaine dite de Médicis, et construite aussi par Jacques de Brosse... Presque au même moment, Marie de Médicis faisait bâtir sur les terrains dépendant de son palais, dans la rue de Vaugirard, l'hôtel du petit Luxembourg, qu'elle réservait pour les grands officiers de sa maison, et qu'elle attribua plus tard au cardinal de Richelieu.

Tous ces travaux étaient achevés en 1624. Mais, dans l'intervalle de la conception à l'exécution de ce beau dessein, que d'événements s'étaient écoulés qui en avaient troublé le triomphe et empoisonnèrent bientôt les courtes délices de la possession, par Marie de Médicis, de ce palais rival du Louvre, où elle avait réalisé son rêve favori! En 1617 (30 novembre), Richelieu, d'abord son serviteur, puis son implacable ennemi, prend pour la première fois possession du ministèrd. En 1617, le maréchal d'Ancre, Concini, qui avait fixé sa demeure non loin du

Luxembourg, à ce n° 10 de la rue de Tournon, devenu la caserne de la garde républicaine, est assassiné dans les circonstances dramatiques que l'on sait (24 avril). La reine, disgraciée, se réfugie à Blois, asile bientôt changé en prison, d'où elle s'évade en 1619, pour ne revenir à la cour qu'à la fin de 1620, après trois années d'exil. Elle y trouvait Richelieu triomphant, de Luynes tout-puissant, son fils le roi Louis XIII partagé entre les inspirations supérieures qu'il recevait d'un ministre de génie et des influences subalternes, auxquelles s'associait trop facilement sa jeune femme Anne d'Autriche (qu'il avait épousée en novembre 1615) : influences dont, pour son malheur, Marie de Médicis allait bientôt aussi essayer de profiter, dans le but de reprendre un ascendant qu'elle ne devait plus recouvrer. Du moins elle put, pendant quelques années, intermède à peu près tranquille de sa vie si traversée, goûter la consolation d'habiter enfin son palais et de l'embellir par le pinceau de Rubens, retraçant pour elle, dans une suite de vingt-trois tableaux à la fois allégoriques et historiques, ces glorieux épisodes du passé, qu'elle se plaisait à regarder pour échapper aux humiliations du présent et aux craintes de l'avenir. Le roi régnait en effet, mais Richelieu depuis 1624 gouvernait, et elle allait engager contre lui une lutte inégale d'où la reine et la mère en elle devaient sortir meurtries. C'est au petit et au grand Luxembourg, et à l'hôtel Concini où le roi habitait parfois, que se noua l'intrigue de cette tragi-comédie politique qui porte en histoire le nom de *Journée des Dupes*. Le dénouement éclata à Versailles, puis à Compiègne, par le triomphe définitif du cardinal et l'irrémédiable défaite de la reine mère (1631) ; et Marie de Médicis, réfugiée tour à tour à Bruxelles, en Angleterre, enfin à Cologne, où elle mourut pauvre et délaissée (3 juillet 1642), ne devait plus revoir ni Paris ni le Luxembourg. Elle l'avait, en quittant la France, donné à son fils Gaston, duc d'Orléans. Richelieu, qui ne tarda pas à suivre sa victime dans la tombe (4 décembre 1642), avait légué à Marie de Vignerod, duchesse d'Aiguillon, sa nièce, l'hôtel du petit Luxembourg, devenu aussi un palais. Le 14 mai 1643, le roi Louis XIII mourait lui-même. Le lendemain, Anne d'Autriche s'installait au Louvre, avec le titre de régente, au nom de son fils âgé de cinq ans, et Gaston prenait possession du palais du Luxembourg qui changeait de nom par son ordre et s'appelait « palais d'Orléans ».

Il l'habitait peu, séjournant avec prédilection à Blois, tandis que sa fille, Mademoiselle de Montpensier, celle qui devait être la toujours romanesque, un jour héroïque, Mademoiselle, préférait le Luxembourg, qui lui était échu en partage. Elle y admit cependant, en vertu d'un acte particulier, en 1660, à la mort de son père Gaston, sa belle-mère, Marguerite de Lorraine, devenue Madame douairière ; et dès ce moment, le palais de Marie de Médicis, animé par les ébats d'une prin-

cesse spirituelle et fantasque, qui ne songeait qu'à divertir son ennui et celui de ses trois sœurs, fort dignes d'elle, devint un théâtre d'intrigue et de galanterie, que traverse un instant la gracieuse la Vallière, fille du maître d'hôtel de Gaston d'Orléans. M. Favre a raconté avec beaucoup d'agrément les vicissitudes, plus dignes de la chronique que de l'histoire, de cette petite cour du Luxembourg, de 1660 à 1693, date de la mort de la princesse qui, malgré tout son esprit et tout son cœur, avait été la dupe et la victime du trop fameux Lauzun.

Sa liaison, du moins, avec l'homme indigne d'elle dont elle s'était éprise, avait gardé jusqu'au bout quelque chose des belles galanteries, des folies héroïques de la Fronde. Il était réservé à ce palais, qui avait été le théâtre du roman héroïque de Mademoiselle, de devenir bientôt après celui du roman vulgaire de la duchesse de Berry, trop digne fille du régent. C'était un propre neveu de Lauzun, élevé par lui dans cet art cynique de dominer par l'insolence, le comte de Riom, cadet de Gascogne comme son oncle, arrivé comme lui par l'amour aux privilèges du mariage secret, qui s'était chargé de tirer de l'étrange choix d'une princesse spirituelle mais dépravée tout ce qui en pouvait résulter, non certes comme fleurs de sentiment, mais comme faveurs positives et profits, et gains de vanité et d'argent.

Ces mots, qui forment la langue courante et en ont chassé les mots disgraciés d'honneur et de vertu, nous indiquent que nous sommes arrivés à cette époque de renouvellement et de décadence où commence l'empire de l'opinion, de la publicité, de la banque et de la Bourse, mais où finit l'empire des anciennes mœurs qui avaient trempé, dans leur simplicité et leur martialité, tant de grandes races désormais abâtardies.

Le Luxembourg, sous un gouvernement tombé de Louis XIV à Louis XV, de Richelieu à Law et à d'Argenson, de la politique à la police, du sceptre à la quenouille, sous une décadence de mœurs tombée des Guiche et des Lauzun aux Riom et aux Richelieu, et du règne glorieux de l'amour héroïque à la honteuse servitude de l'amour vulgaire, le Luxembourg partage ces déclins de l'ancien orgueil, ces éclipses de l'ancienne gloire; il est scandaleux et impopulaire avec les orgies de ses salons profanés, les promenades nocturnes de ses jardins fermés au public, par une dernière pudeur du rang. Après la mort de la duchesse de Berry et du régent, foudroyés par l'apoplexie, qui clôt brusquement les vies de plaisir comme les vies de travail, et qui balaye rapidement les hontes de cette seconde minorité royale, si différente de la première, il passe à la fantasque reine douairière d'Espagne, autre princesse d'Orléans, autre fille du régent, qui y habite depuis son retour en France jusqu'à sa mort en 1742.

De la Régence à Louis XVI, le Luxembourg traverse une phase tran-

quille, privée, presque bourgeoise, presque patriarcale. On y est toujours galant, mais dans le bon sens du mot, c'est-à-dire dans le sens des belles façons et de ces raffinements de politesse et de sentiment qui ne coûtent rien à la décence. On y est sage, on y est heureux. Aussi le palais n'a-t-il, pour ainsi dire, pendant ce demi-siècle, pas d'histoire, et il ne rappelle au chroniqueur que des souvenirs littéraires, académiques. Ils se rapportent, non plus au palais, mais aux appartements du palais, où habitaient, en vertu d'une concession viagère, des personnages qui avaient appartenu à la maison et à l'intimité des maîtres princiers du Luxembourg. C'est le temps de l'habitation d'hôtes tels que la marquise de Caylus, nièce de Mme de Maintenon, ancienne dame de la duchesse de Berry, et de cet aimable et spirituel abbé de Choisy, fils de la confidente de Mlle de Montpensier.

Mme de Caylus, l'abbé de Choisy, avaient de petites maisons attenant aux basses-cours et écuries du palais. Ces basses-cours se trouvaient dans la partie du jardin, qui fait aujourd'hui face à la rue de Vaugirard et du théâtre de l'Odéon. En 1866, au moment de l'ouverture des nouvelles rues et du remaniement du jardin, il existait encore, presque à l'entrée, sur le côté gauche du jardin tombant à la fontaine Médicis, une charmante petite maison couverte de lierre et de rosiers grimpants, véritable nid caché sous la verdure, et qui était le dernier reste de l'Hermitage. Elle servait alors d'habitation à M. de Gisors, architecte du palais, et fut démolie pour l'ouverture de la rue Médicis.

Le petit Luxembourg avait eu, pendant quelques années, une existence indépendante de celle du grand palais. Devenu, après Richelieu, la propriété de sa nièce, la duchesse d'Aiguillon, il était passé, à titre d'hérédité, comme faisant partie de la succession de Claire-Clémence de Maillé-Brézé (nièce du cardinal), à l'excentrique prince Henri-Jules de Bourbon-Condé, puis à sa veuve, Anne, princesse palatine de Bavière. C'est elle qui fit construire de l'autre côté de la rue de Vaugirard, à l'angle de la rue Garancière, un hôtel pour ses officiers, ses écuries et ses remises, occupé aujourd'hui par les dépendances du petit Luxembourg et les établissements de la grande maison d'imprimerie et de librairie Eugène Plon et Ce.

En 1778, le petit palais devient une annexe et une dépendance du grand, et l'un et l'autre, donnés en apanage, par édit de 1779, par le roi Louis XVI à son frère, Monsieur, comte de Provence, servent de résidence au prince et à sa petite cour, jusqu'à la fameuse évasion en compagnie du fidèle d'Avaray, qui permit au futur Louis XVIII de gagner la frontière, tandis que le malheureux roi son frère était arrêté à Varennes. Dès 1782 l'architecte Chalgrin avait été chargé par Monsieur de mettre à exécution un plan d'embellissements du palais et des jardins, dont les opérations préliminaires seules furent

réalisées. En vertu d'une autorisation royale, le prince aliéna une partie considérable des jardins situés à l'ouest confinant, au cul-de-sac de Notre-Dame des Champs (aujourd'hui rue de Fleurus), et 22 500 mètres environ sur 109 000 mètres aliénés furent affectés à des percements de rues qui commencèrent le nouveau quartier demeuré longtemps à l'état embryonnaire, pour se développer sous le premier et surtout sous le second empire. Peu de temps après l'évasion de Monsieur, en avril 1791, si curieusement racontée par son maître d'hôtel Arnault, de l'Académie française, dans ses *Souvenirs d'un sexagénaire*, le palais du Luxembourg et ses dépendances reçurent des destinations révolutionnaires. Le palais proprement dit devint une maison d'arrêt; le couvent des Filles du Calvaire, son proche voisin, un quartier de cavalerie; et on installa au bout des jardins, dans le couvent de Saint-Bruno, supprimé, une manufacture d'armes.

L'histoire du Luxembourg, prison révolutionnaire, est racontée par M. Favre en homme bien informé; il a lu les historiens qui ont puisé aux sources, il y a puisé lui-même. Après MM. Wallon, Campardon et Claretie, il a feuilleté les registres d'écrou; il a parcouru les relations publiées après thermidor dans l'*Almanach des prisons* et l'*Histoire des prisons*, récits qu'il ne faut lire en effet qu'avec une certaine méfiance, que l'historien du Luxembourg exagère un peu, suivant nous. Un des prisonniers les plus intéressants du Luxembourg à cette époque, moins à cause de lui qu'à cause de sa femme, c'est Camille Desmoulins, type éternel du révolutionnaire lettré, avocat ou journaliste, et dont la vie, avec ses enthousiasmes et ses déceptions, est si pleine de leçons. Il avait connu au jardin du Luxembourg celle qui devait, après huit ans d'épreuves, devenir sa femme. C'est à Saint-Sulpice qu'il s'était marié, sous la bénédiction de l'abbé Bérardier, son ancien maître. C'est à la mairie du quartier où il avait si longtemps habité lui-même, la rue de l'Odéon, qu'il avait eu pour témoins Brissot, qu'il devait contribuer à faire guillotiner; Robespierre, qui devait le faire guillotiner; et pour convive, ce parent, ce légiste de Guise, Fouquier, qui devait, après avoir mendié leur protection, requérir leur condamnation. C'est là aussi qu'il avait porté triomphalement son fils Horace à ce baptême civique qui excluait l'autre. C'est au Luxembourg, devenu une prison, qu'il devait passer le mois d'agonie qui précéda pour lui la mort, où la touchante Lucile, les cheveux dénoués, folle de désespoir, devait demander et obtenir la faveur de le suivre. Quel roman et quelle histoire en huit années et en quelques lignes!

Il est intéressant, avec M. Favre pour guide, de reconstituer la physionomie du théâtre et de retrouver, à travers les changements contemporains, la place, à défaut du décor, des scènes principales de ce drame de la prison au Luxembourg.

Les grandes portes donnant sur la rue étaient closes; des gardiens se tenaient sous le porche, dans la loge qui existe encore; nul ne pénétrait sans montrer son laissez-passer; un détachement de gendarmes occupait le local réservé encore aujourd'hui à cette destination. Des sentinelles gardaient toutes les issues. A l'entrée du pavillon central, dans le vestibule, se trouvait une escouade de guichetiers. La prison était partout : dans les galeries, dans les couloirs, dans les caves, au rez-de-chaussée, au premier étage, jusque dans les combles. Au second étage se trouvaient les chambres pour les prisonniers au secret. C'est là que furent placés Danton, Fabre d'Églantine, Hérault de Séchelles, Momoro.

Avant 1870 on retrouvait encore dans les couloirs, dans certains combles du second étage, des inscriptions tracées par les prisonniers de 1793, tantôt sur les murs, tantôt sur les poutres ou pièces de bois soutenant les toitures. Quand la préfecture de la Seine, chassée de l'Hôtel de Ville par les incendies de la Commune, vint occuper le Luxembourg, elle envahit tous les étages, et les souvenirs disparurent. D'après la tradition et les indices recueillis, Camille Desmoulins fut enfermé au second étage dans le pavillon de droite, une première fois dans une des chambres entresolées, plus tard dans une pièce située au-dessus du cabinet occupé aujourd'hui par le président du Sénat et prenant jour sur l'allée des platanes. C'est là que, la veille de son exécution, il vit Mme Duplessis; c'est de là qu'il écrivait à Lucile :

« ... Ma destinée ramène, dans ma prison, mes yeux sur ce jardin où je passai huit années de ma vie à te voir. Un coin de vue sur le Luxembourg me rappelle une foule de souvenirs de nos amours. Je suis au secret; mais jamais je n'ai été par la pensée, par l'imagination, presque par le toucher, plus près de toi, de ta mère, de mon petit Horace. Je ne t'écris ce premier billet que pour te demander des choses de première nécessité. Mais je vais passer tout le temps de ma prison à t'écrire, car je n'ai pas besoin de prendre ma plume pour autre chose et pour ma défense. Ma justification est tout entière dans mes huit volumes républicains. C'est un bon oreiller sur lequel ma conscience s'endort dans l'attente du tribunal et de la postérité. Envoie-moi un pot à l'eau, le verre où il y a un C et un D, nos deux noms, une paire de draps, un livre in-12 que j'ai acheté, il y a quelques jours, à Charpentier, et dans lequel il y a des pages en blanc, mises exprès pour recevoir des notes. *Ce livre roule sur l'immortalité de l'âme; j'ai besoin de me persuader qu'il y a un Dieu plus juste que les hommes, et que je ne puis manquer de le revoir...* »

Nous avons hâte d'arriver à la seconde moitié du volume, de beaucoup la plus intéressante, parce qu'elle est la plus fraîche et la plus neuve de détails. Jusqu'à la révolution, M. Favre n'a pu consulter que les livres, et il a tiré de leur témoignage le meilleur parti possible. A partir de l'Empire et de la Restauration, il a pu encore consulter les témoignages vivants, recevoir les confidences de témoins et d'acteurs des scènes qu'il raconte. C'est ainsi que sur un certain nombre de points de détail, ce chroniqueur bien informé, qui a pu entendre dans le salon du chancelier Pasquier et celui de la comtesse de Boigne

bien des illustrations volontiers expansives sur le passé, apporte à l'histoire elle-même une contribution modeste mais non sans valeur. Alors, par exemple, il écrit :

J'ai entendu conter au chancelier Pasquier, que, traversant la Cité le jour où on jugeait Fouquier-Tinville et voyant une foule amassée devant le Palais, il avait suivi le flot des curieux et était parvenu jusque dans la salle du tribunal au moment même où on interrogeait et où on jugeait le fameux accusateur public : « Son attitude, disait-il, était celle d'un homme étonné, surpris, confondu de la situation qui lui était faite. Il répondait à tout : « Mais j'ai obéi ; je ne pouvais pas me refuser à obéir. » Volontiers, il aurait réclamé une couronne civique. »

Ces croquis d'après nature ont une saveur que rien ne remplace. Et nous voudrions pouvoir citer encore le récit, d'après le chancelier Pasquier, à ce moment, c'est-à-dire le 10 thermidor, où la mort de Robespierre lui sauva la vie : ex-conseiller au Parlement, prisonnier avec sa femme à Saint-Lazare, d'où il avait vu sortir son beau-frère pour être compris dans cette dernière fournée que le bourreau lui-même voulut épargner, le récit, disons-nous, de ses impressions de mise en liberté, d'enivrement du grand air, de volupté de la sécurité triomphante. Il y a là des traits de vie et de vérité humaine que rien ne remplace. « Le soir, brisés d'émotions, rompus de fatigue, nous arrivâmes chez des braves gens qui nous donnèrent l'hospitalité. Pour la première fois depuis tant de mois, après tant d'heures d'insomnie, nous eûmes *le bonheur de dormir.* »

Le 5 brumaire an IV (27 octobre 1795), des deux pouvoirs législatifs, créés par la Constitution de l'an III, le conseil des Anciens prit possession du local des Tuileries que venait d'abandonner la Convention, le conseil des Cinq-Cents alla s'établir dans la salle du Manège, situé sur la terrasse des Feuillants (rue de Rivoli actuelle), où avaient précédemment siégé les Assemblées constituante et législative. Il y resta jusqu'au 2 pluviôse an VI (21 janvier 1798), et alla s'installer ensuite définitivement au Palais-Bourbon. Le palais du Luxembourg fut affecté à la résidence officielle du Directoire. A chaque membre des trois pouvoirs fut allouée une indemnité, qui ne pouvait être refusée ; les députés des Cinq-Cents recevaient 28 francs par jour ; les Anciens, 33 francs. Les Chambres communiquaient entre elles par l'intermédiaire solennel de messagers d'État. La loi leur imposait pour les séances un costume théâtral, où les souvenirs antiques se mêlaient aux couleurs modernes. Pour les Cinq-Cents, tunique ou toge de laine blanche, manteau écarlate, toque de velours bleu, écharpe en ceinture ; pour les Anciens, le chapeau empanaché et l'écharpe en sautoir sur un costume plus sévère que celui des Cinq-Cents. Les Directeurs touchaient un traitement de

150 000 francs par an; ils étaient gardés par une troupe d'élite de cent quarante hommes à pied et de cent quarante hommes à cheval; ils communiquaient avec les Chambres par des messagers d'État. Leur costume était le chef-d'œuvre du mauvais goût du temps: habit-manteau nacarat brodé d'or, veste blanche brodée, écharpe bleue à franges d'or, l'épée, le chapeau rond à panache tricolore; dans les grandes cérémonies, l'habit-manteau bleu et par-dessus un manteau nacarat!

Le Directoire vint s'installer au palais du Luxembourg le 4 brumaire. M. Favre a heureusement cité, pour les détails caractéristiques de cette prise de possession, les mémoires de La Revellière-Lépeaux, à la fois publics et clandestins, imprimés et secrets, relégués, paraît-il, pour cause de franchise inopportune, dans les greniers d'un héritier timoré. C'est d'après l'exemplaire des bibliothèques publiques, qu'on ne peut mettre sous le boisseau, que les citations sont faites.

Dès le matin, Rewbel, Barras, Letourneur et La Revellière se rendirent dans le lieu des séances du Comité de salut public. De là ils s'acheminèrent dans la même voiture, vers le petit Luxembourg, entourés, aux termes de la constitution, de la garde qui leur avait été affectée.

Ils y trouvèrent les appartements complètement nus, tout avait été pillé, rasé, dévasté; les carreaux manquaient aux fenêtres. Ils choisirent, pour délibérer le premier jour, un des salons du rez-de-chaussée du petit Luxembourg, et le concierge Dupont fut obligé de prêter un ameublement lui appartenant et qui se composait d'une table boiteuse et de quatre chaises. Il dut même, le temps étant très froid, donner quelques bûches de bois pour faire du feu. Ce ne fut qu'après quatre ou cinq mois qu'ils purent se procurer l'indispensable.

Un détail curieux et décisif. Le Directoire représentait le pouvoir exécutif. Mais comme ce pouvoir avait cinq têtes, aucune mesure ne pouvait être prise qu'à la majorité et après délibération. De sorte qu'on délibérait sur tout, qu'on délibérait sans cesse. Écoutons La Revellière sur cette obligation, cette corvée, ce supplice de la délibération à jet continu. « Les séances, dit-il, commençaient à huit heures du matin. Elles étaient levées à quatre heures de l'après-midi. A huit heures du soir, elles recommençaient *jusqu'à quatre heures du matin*, et cela dura six mois! »

M. L. Favre, qui a très heureusement tiré parti de ces confidences de La Revellière-Lépeaux, inconnues du public, pour tracer un tableau curieux de l'intérieur bourgeois et patriarcal de cet inventeur du culte des théophilanthropes, à la physionomie duquel la correspondance de Ducis ajoute aussi des traits intéressants, nous donne les renseignements suivants sur l'installation du Directoire au Luxembourg.

Le grand palais n'était pas plus habitable que le petit Luxembourg. Il

fallait pourtant se loger. Quatre directeurs, La Revellière, Rewbel, Letourneur et Carnot choisirent le petit Luxembourg; Barras fixa sa résidence dans la partie du grand palais qui touche au musée actuel, et qui est affectée aujourd'hui aux appartements de grande réception du président du Sénat. Les dépendances se trouvaient dans une galerie qui réunissait les deux palais, qui a été démolie, et dont on a décidé récemment la reconstruction.

Cette installation ne pouvait être que provisoire. Le Directoire arrêta de suite les plans des travaux à exécuter pour la rendre définitive. Les rez-de-chaussée étaient moisis d'humidité; les caves n'existaient pas; on en établit dans toute l'étendue des bâtiments. On fit de nouvelles distributions dans l'intérieur du palais. On disposa des salles pour les audiences.

Le jardin eut sa part de transformation; il fut agrandi aux dépens du clos des Chartreux. On commença la grande avenue qui a été coupée, sous le dernier Empire, pour l'ouverture de nouvelles rues, et qui se prolongeait jusqu'à l'Observatoire.

C'est là, dans ce palais, que siégea le gouvernement du Directoire qui devait durer quatre années. Treize directeurs s'y succédèrent; La Revellière-Lépeaux, Rewbel, Barras, Carnot, Barthélemy, Merlin de Douai, François de Neufchâteau, Treilhard, Sieyès, Gohier, Roger-Ducos et Moulins.

C'est au Luxembourg que se noue ce gouvernement directorial, qui ressemble à une intrigue. C'est là aussi qu'elle se dénouera. C'est au Luxembourg qu'éclate le coup d'État de fructidor, que le Directoire se décime lui-même, faisant arrêter par sa garde, dans le palais même, le directeur Barthélemy, tandis que le directeur Carnot s'échappe par le jardin. C'est du Luxembourg que part le message justificatif du coup d'État adressé aux Anciens, siégeant à l'École de médecine, et aux Cinq-Cents siégeant à l'Odéon. C'est au Luxembourg, devenu le palais du Consulat, que, le 20 brumaire, après le renversement du gouvernement directorial, vinrent s'installer Bonaparte, Sieyès et Roger Ducos. Le soir même, Joséphine venait s'établir aussi au petit Luxembourg. En vertu de la constitution nouvelle, Sieyès et Roger Ducos ayant été nommés sénateurs, les consuls Bonaparte, Cambacérès et Lebrun, prirent résidence aux Tuileries, où Bonaparte s'installa définitivement, avec sa famille, le 19 février 1800. Lebrun fut logé au pavillon de Flore. Cambacérès, en homme avisé, se fit donner un hôtel place du Carrousel, qu'il devait garder jusqu'en 1814. Le Sénat, le Tribunat, le Corps législatif, le Conseil d'État, composaient alors le mécanisme gouvernemental, imaginé par Sieyès, bientôt simplifié. Le Sénat siéga au Luxembourg; il comprenait quatre-vingts membres élus par le Sénat sur une liste de candidats présentés par le Corps législatif, le Tribunat et le premier Consul. Le sénateur était inéligible à toute fonction publique. Il élisait, sur les listes départementales de

présentation, les législateurs, les tribuns, les consuls, les juges de cassation. Il maintenait ou annulait les actes qui lui étaient déférés comme inconstitutionnels par le Tribunat ou le gouvernement. Les lois ne pouvaient être promulguées que lorsque le projet avait été proposé par le gouvernement, communiqué au Tribunat, décrété par le Corps législatif. Les sénateurs recevaient un traitement de 25 000 francs.

Le cadre déjà dépassé d'un article sommaire ne nous permet pas de citer, et nous devons nous borner à signaler, au lecteur curieux d'anecdotes, la double scène de la confidence étrange que Volney reçut un jour très involontairement de Joséphine, et de l'arrestation du propre ministre de la police, Fouché, en 1810, par un de ses agents. M. Favre donne comme garants de ces révélations piquantes des contemporains, l'un illustre, l'autre notable, dont il le tenait; et il faut bien, pour échapper au doute dont il ne sait pas se défendre peut-être entièrement lui-même, la caution de telles autorités. Le Sénat de la Constitution de l'an VIII avait aussi un costume qu'il décréta dans les termes suivants :

Le Sénat, considérant le costume nécessaire à la dignité des séances, arrête : le costume des membres du Sénat consiste dans une robe de croisé de soie couleur bleu national, ouverte par devant, à manches larges et à plis. L'ouverture de la robe et l'extrémité des manches seront bordées en velours cramoisi, d'une nuance assortie au fond de la robe. Cette bordure aura quatre doigts de largeur. Il y aura une toque de même étoffe relevée par des ganses d'or, qui se rattacheront sur le sommet à un bouton d'or. Cette toque sera de couleur bleu de ciel.

C'est de la même époque que date la création plus sérieuse de la bibliothèque dont le premier fond fut formé par une collection prélevée dans les dépôts littéraires de Paris; il faillit même un moment s'accroître de celui de l'Arsenal.

Nous arrivons, avec la période contemporaine, aux épisodes les plus curieux, les plus animés, les plus dramatiques de l'histoire du palais du Luxembourg, à ceux où l'abondance de renseignements et la finesse d'observation, qui n'est pas sans malice, de l'historien, ont pu se déployer à leur aise. Mais nous arrivons en même temps aux limites imposées à cet article. Ce n'est pas sans un regret tempéré par la pensée que notre but n'est pas d'épuiser, ni même de déflorer le sujet, mais surtout de donner au public l'envie de lire l'ouvrage, et de lui expliquer en quoi il mérite d'être lu. C'est pour nous conformer à ce devoir que nous finissons, en signalant le récit des procès célèbres, dont la Chambre des pairs fut saisie en sa qualité de haute cour de justice : procès du maréchal Ney, procès de Louvel, procès des mi-

nistres, où M. de Martignac fut si éloquent et M. de Montalivet si courageux; procès de Fieschi, procès de Barbès, procès du prince Louis-Napoléon, procès du duc de Praslin. L'ancien secrétaire du chancelier Pasquier, sur toutes ces affaires, donne des détails nouveaux, tour à tour touchants et piquants. Pour l'histoire du palais depuis 1848, il a pu joindre ses impressions et ses souvenirs personnels aux confidences qu'il a reçues. Il apporte dans sa déposition la saveur d'un témoin honnête, sincère, impartial, excellant à peindre ce qu'il a vu. Le chapitre qui termine le livre, après l'histoire du Luxembourg sous la république, l'Empire et la Commune, est non seulement un morceau d'histoire, mais un morceau de philosophie historique des plus remarquables. La physionomie de Versailles sous la Commune et pendant le règne, on peut le dire, puisqu'elle était souveraine, de l'Assemblée nationale de 1871 est peinte non plus avec le pinceau de l'historien politique, mais avec celui, plus souple et plus familier, de l'historien de mœurs; et tous ceux qui ont assisté à ce spectacle, qui ont vu passer les originaux des portraits, qui ont fait partie, en qualité de témoins, du tableau lui-même, éprouvent un plaisir singulier à lire ces pages dont leurs propres souvenirs attestent la justesse. Ils ferment le livre avec l'émotion qui s'attache au récit des temps où l'on a vécu, et une reconnaissance mêlée d'estime et de sympathie pour l'écrivain qui a su si bien pratiquer les préceptes de la sagesse et de l'art, en disant tout ce qu'il convient de dire, tout ce qu'il importe de savoir, en le disant avec une bonhomie spirituelle, et cette belle humeur d'expérience et de philosophie, qui fait fi des moralités pédantesques, et pense qu'un discret sourire, quand on arrive au terme de tant de vicissitudes, de tant d'événements, est la meilleure des leçons.

M. de Lescure.

REVUE CRITIQUE

I. *Essai sur la poésie philosophique en Grèce,* par M. Guillaume Bréton. 1 vol. — *Essai sur les arguments du matérialisme dans Lucrèce,* par M. Royer. 1 vol. — *Essai sur la vie et les œuvres de Lucien,* par M. Maurice Croiset. 1 vol. — II. *Les doctrines négatives dans leurs rapports avec l'existence de Dieu,* par M. l'abbé Jouve. 1 vol. — III. *La Ferme du Choquard,* par M. V. Cherbuliez. 1 vol. — *Criquette,* par M. Ludovic Halévy. 1 vol. — *Petits côtés d'un grand drame,* par M. Adolphe Badin. 1 vol.

I

Les recherches sur la Grèce et sur Rome antiques ne sont pas, de nos jours, aussi nombreuses qu'autrefois. Il en paraît encore toutefois de temps en temps, venant pour la plupart, comme cela est assez naturel, d'écrivains universitaires, étant ou ayant été originairement des thèses. C'est là ce qui leur donne un intérêt particulier à nos yeux : elles permettent de juger, dans une certaine mesure, des idées en faveur dans le corps enseignant. Tel est le titre qu'ont à notre attention quelques travaux de ce genre, dont nous voulons dire un mot aujourd'hui.

L'un des plus récents a pour sujet la poésie philosophique en Grèce, vers le commencement du cinquième siècle avant Jésus-Christ, et, en particulier, les vers de Xénophane, de Parménide et d'Empédocle [1]. Ces trois poètes philosophes, ou ces trois philosophes poètes, comme on voudra, étaient panthéistes, on le sait, mais de nuances différentes, et concevaient le *Dieu-Tout* chacun à leur manière. Ce que s'est proposé le jeune auteur de cette étude — jeune, son style et son aplomb le disent — n'est pas, tant s'en faut la réfutation de cette vieille et maladive théorie de l'abdication humaine; ce n'est pas non plus la restitution du système propre de chacun de ces trois chefs d'école : Bayle, autrefois, Victor Cousin, de nos jours, les Allemands surtout n'ont rien laissé à faire sur ce point. Ce n'est pas à un de ces laborieux

[1] *Essai sur la poésie philosophique en Grèce, Xénophane, Parménide, Empédocle,* par Guillaume Bréton, in-8°. Librairie Hachette.

travaux de critique et d'érudition que s'est livré M. Bréton; son étude n'est point un essai de caractérisation du panthéisme grec chez ses trois principaux maîtres : c'en serait plutôt l'exégèse poétique, — à moins que ce n'en soit la glorification doctrinale. L'intérêt sympathique avec lequel l'auteur en suit les évolutions, ses conclusions surtout ne permettent guère de douter que ce n'ait été là son but principal. « Qu'est-ce au fond, dit-il en effet, que cette doctrine si vieille, que tout penseur, que tout poète voit ouverte devant lui comme un abîme dont la profondeur l'attire? C'est le renoncement à l'individualité, c'est-à-dire au relatif, à la limite, en vue de l'Être, c'est-à-dire de l'absolu. » L'individualité, la personnalité propre, qu'est-ce que cela? Notre normalien en fait bon marché et trouve tout simple de s'abdiquer en vue des compensations que le panthéisme présente : « N'est-il pas naturel et légitime, s'écrie-t-il, que l'homme — supérieur à la série des êtres qui a en lui son but et son terme, inférieur à ceux dont il entrevoit et envie la perfection — veuille se rattacher aux uns et aux autres, pour bien marquer sa place dans l'univers? Grâce à ses efforts, il est parvenu à se recréer lui-même : il a substitué à la nature qu'il a reçue, la nature qu'il s'est faite. Il s'est marqué dans le monde une place à part, d'où il domine les êtres encore asservis aux lois inférieures de la matière, d'où il envie le sort des dieux, supérieurs au changement... C'est à la poésie qu'est dévolue cette tâche sublime de retremper l'humanité aux sources intarissables de la vie... »

Rien donc ne saurait être plus profond, rien ne saurait être plus poétique que cette doctrine qui a inspiré les trois philosophes dont il s'agit. Mais chacun l'a comprise à sa façon... « Le Dieu d'Empédocle ne se confond ni avec le *Dieu-Substance* de Xénophane, ni avec le *Dieu-Pensée* de Parménide. Et pourtant il participe à la nature de l'un et de l'autre. Il est partout présent dans le monde, non pas comme la vie, mais comme la cause de la vie... De quelque façon qu'on le considère, le Dieu d'Empédocle est toujours une puissance d'amour qui tend à réunir les Êtres dans une Unité supérieure, et qui, quand elle les a réunis, entretient entre eux une harmonieuse concorde... Cette philosophie d'Empédocle est à la fois celle qui satisfait le mieux l'esprit et le cœur. Elle unit la poésie profonde et sombre de l'Unité à la poésie brillante de la Multiplicité. L'extase y trouve sa place aussi bien que la mélancolie. Son univers est en même temps le plus poétique et le plus vrai. »

Faut-il voir là l'expression enthousiaste d'une conviction propre et d'un sentiment personnel, où l'exposition brillamment rajeunie du vieux panthéisme des Grecs? Un peu plus de clarté à cet égard n'eût pas été de trop. *Un poco più di lume.*

M. Royer, professeur à la faculté des lettres de Dijon est autrement net à l'endroit d'une autre doctrine philosophique de l'antiquité, le *matérialisme romain*, dont il vient de publier une étude critique très remarquable et qui ne manque malheureusement point d'actualité [1]. Le matérialisme est aussi une des maladies morales de notre temps, et si cet état mental n'a pas été, comme à Rome, chanté par un grand poète, il est au moins prôné et défendu tous les jours par les mêmes arguments. Ces arguments sont spécieux, il faut le reconnaître, puisque, bien qu'ils aient été réfutés mille fois, comme on le lit partout, ils reparaissent toujours et gardent toujours, auprès de certains esprits, le même prestige. « On aurait tort de dédaigner le matérialisme, dit M. Royer : c'est un système extrêmement sérieux,... ses arguments sont redoutables, non parce qu'ils sont ingénieux, mais parce qu'ils sont humains et comme enracinés dans notre nature. » Les circonstances, les événements publics et les situations générales qu'ils amènent en augmentent souvent la puissance. La décadence de la république à Rome, explique l'empire qu'y prit le matérialisme et la passion sincère avec laquelle Lucrèce en proclama poétiquement les principes. « Or notre temps ressemble à beaucoup d'égards, au temps de Lucrèce, ajoute M. Royer. Le spiritualisme traverse une crise provoquée par l'ébranlement des croyances religieuses; le matérialisme, au contraire, forme des alliances redoutables avec les passions anarchiques. Pour surcroît d'inquiétude, la science quelquefois semble venir au secours du matérialisme et confirmer ses théories par des faits nouveaux : de là l'importance croissante de Lucrèce. »

Reprendre à nouveau l'examen des raisons de fond et de circonstances qui ont conduit le poète latin à embrasser la doctrine matérialiste, à s'en éprendre, à s'en griser, si l'on ose ainsi dire; en montrer la faiblesse réelle, les contradictions assez fréquentes et les dangers de plus d'une sorte, dans les conjonctures présentes, est donc une tâche intelligente et généreuse. L'auteur l'a remplie avec un talent très distingué. Sans vouloir, comme il le dit, réfuter en thèse générale le matérialisme et lui opposer le spiritualisme, il a très nettement montré combien leur antagonisme est sérieux, combien, aux yeux d'une saine raison, l'un est supérieur à l'autre, et combien la foi que le dernier demande est, en somme, moins énorme que celle que le premier réclame, et coûte moins à la raison. « Dès l'antiquité, remarque M. Royer, l'observation et la réflexion faisaient pencher la balance en faveur du spiritualisme; la science moderne qui a jeté des poids dans les deux plateaux, n'a pas rétabli l'équilibre, encore

[1] *Essai sur les arguments du matérialisme dans Lucrèce*, in-8° Paris, librairie Douville.

moins déplacé la prépondérance. Quoiqu'on annonce la ruine prochaine des vieilles doctrines, il est encore, il est plus que jamais raisonnable de croire à ces propositions traditionnelles, que l'humanité répète depuis son enfance : « Il y a un Dieu, c'est-à-dire, la cause première douée de volonté et d'intelligence est une personne; — il y a une loi morale, c'est-à-dire l'autorité qui commande le bien est au-dessus de la nature; — l'homme a une âme, c'est-à-dire, nous vivons dans d'autres conditions et pour un autre but que les animaux. »

Ces vérités ne sont pas suffisantes, selon nous, ni pour satisfaire l'individu, ni pour assurer l'existence de la société; nous sommes heureux, toutefois, de les entendre ainsi proclamer.

Très différent, mais non sans rapport du reste avec l'étude précédente est le savant travail de M. Croiset, professeur à la faculté des lettres de Montpellier, sur Lucien de Samosate, le célèbre auteur des *Dialogues des morts* [1]. Lucrèce, s'il eût vécu de son temps et eût été plus connu à Athènes, aurait certainement passé par ses mains, comme les autres philosophes, et figurerait dans la fameuse farce où il met tous le faiseurs de systèmes à l'encan. Le matérialisme, en effet, pas plus que le spiritualisme, ne trouva grâce aux yeux de ce sceptique qui, prévenu contre tout idéal, ne voyait que charlatanisme dans ce témoignage, de quelque intensité et de quelque nature qu'il fût, d'une aspiration supérieure. Lucien n'est donc pas plus à prendre pour guide dans l'étude du deuxième siècle que ne le serait, pour celle du dix-huitième, Voltaire, auquel on l'a si souvent comparé. Il n'en est pas moins, pour un pareil travail, d'une immense ressource, disons mieux, d'une indispensable nécessité. Mais il faut, pour s'en servir, le voir tel qu'il est, bien examiner ce que valent les renseigements qu'il fournit. L'ouvrage de M. Croiset répond, ce nous semble, à tout ce qu'on peut désirer à cet égard. C'est le plus complet, même le seul complet que nous ayons sur cet écrivain. La critique s'est occupée séparément de plusieurs de ses écrits, et à des points de vue particuliers; mais d'appréciations d'ensemble, nous n'en connaissons point en notre langue. Son caractère et son influence ont fait l'objet de quelques articles ou de quelques thèses, mais plus ingénieuses que véritablement solides. Quant à sa biographie, on n'a guère essayé nulle part de l'écrire. Sur ce point, comme sur les autres, M. Croiset a fait plus et mieux que ses devanciers. C'est par un aperçu de cette vie peu connue, que s'ouvre son volume, et c'est à l'auteur lui-même qu'il a dû

[1] *Essai sur la vie et les œuvres de Lucien,* par Maurice Croiset. 1 vol. in-8. Librairie Hachette.

emprunter le peu qu'il nous en apprend, les écrivains anciens ne nous en disant presque rien.

Ce Syrien, de sang phénicien peut-être, devenant un des plus spirituels et des plus purs écrivains de la littérature grecque est déjà en lui-même un sujet d'observation assez curieux entre ceux que présente son temps. Ce temps est celui de la seconde période des lettres grecques, sorte de regain un peu tardif mais très abondant et d'une certaine sève encore, que favorisa le règne des Antonins, et qui eut son centre de production à Alexandrie, ainsi que l'a montré M. Auguste Couat, dans un savant travail dont nous avons parlé ici (25 novembre 1882), mais qui fleurit d'abord sur le vieux sol d'Athènes. C'est vers cette ville que, pour des motifs finement analysés par M. Croiset, Lucien se sentit, de bonne heure, attiré; c'est elle qui fut le théâtre de ses brillants succès — théâtre, oui, et presque au sens propre; car la plupart de ses écrits furent sujets de lectures publiques, plusieurs fois répétées. Athènes, la flâneuse et spirituelle cité, n'avait pas de journaux, comme nous, pour occuper ses loisirs, dans l'intervalle des représentations théâtrales. Les lectures, — quelque chose comme ce que nous appelons aujourd'hui les « Conférences » lui en tenaient lieu. C'est de cela que vivaient les philosophes et les sophistes, et c'est aussi dans ce genre de communication avec le public lettré que Lucien se fit, avec une fortune considérable, une réputation qui le conduisit aux emplois publics et une renommée qui ne devait pas s'éteindre. Il faut lire, pour comprendre tout cela, le curieux tableau que M. Croiset nous trace de la situation politique que Rome avait faite à la Grèce et de l'état où s'y trouvaient les esprits. Dans la tranquillité et la liberté relative dont elle jouissait, la population athénienne avait conservé le goût des lettres. « Les Athéniens du second siècle, dit l'auteur, avaient, comme leurs ancêtres, la réputation d'être bons juges dans les choses de l'esprit. C'est là ce qui fixa Lucien parmi eux, quand il abandonna la profession de sophiste et d'avocat qu'il avait exercée dans différentes villes et se fit décidément « conférencier ». Nul théâtre ne lui convenait mieux. A Athènes, comme partout, mais plus que partout, au second siècle, on aimait à entendre professer la morale. « Cette société oisive et molle se plaisait à entendre gourmander le vice et recommander la vertu; cela l'aidait à passer le temps et lui procurait l'illusion agréable d'un bon emploi de la vie, dit M. Croiset. L'entraînement de la mode aurait donc vraisemblablement poussé Lucien vers la morale un jour ou l'autre, alors même que son instinct eût hésité! Mais le fait est qu'il n'eut pas besoin d'y être sollicité du dehors, la vocation l'excitait assez. Toutes ses qualités, sans parler de ses défauts, le faisaient aller dans cette direction. Son bon sens vif et moqueur y découvrait de loin mille occasions sédui-

santes de paraître; nulle nécessité d'étude préalable ni de longue méditation; il suffisait de voir et d'entendre. Puis une autre tentation encore, non moins forte pour un tempérament satirique : celle de la moquerie facile et brillante; des hardiesses par lesquelles on se fait valoir tout en rendant service à la vérité, l'espoir d'étonner le public, de surprendre son attention et ensuite de le mettre dans son parti : par conséquent tout un rôle en perspective, aussi satisfaisant pour son amour-propre que conforme à ses aptitudes naturelles. »

Ce rôle, Lucien le remplit pendant de longues années : il a été l'origine de la plus grande partie de ses ouvrages, dont il varia la forme, tantôt avec préméditation pour en renouveler l'attrait, tantôt par le fait des circonstances. Les plus connus, les *Dialogues des morts*, sont, avec les *Dialogues des dieux*, une variété d'un genre pratiqué de toute antiquité par les philosophes et qu'a immortalisé Platon; l'occasion a, pour la plupart, fait les autres ce qu'ils sont, c'est-à-dire des œuvres de polémique, quelque chose comme nos articles de journaux. La vie de Lucien à Athènes fut à peu près celle du journaliste chez nous. C'était cette même manière d'écrire au jour le jour et de saisir les circonstances pour en profiter, d'attaquer, de répliquer, et surtout de faire rire aux dépens de l'adversaire. Il faut donc considérer ses œuvres, dans l'ensemble, comme un de ces recueils que les rois vieillissants de la presse font aujourd'hui de leurs improvisations quotidiennes, et par lesquels ils couronnent leur carrière de journalistes. C'est gai, spirituel, moqueur et censé, dans une certaine mesure; mais quelle valeur cela a-t-il, au fond, comme renseignement sur les hommes et les choses? Qu'en peut-on tirer pour la connaissance et l'intelligence du temps? Voilà ce que s'est demandé M. Croiset et ce qu'il a cherché à préciser. Sa pensée, ce nous semble, est que, considérés à ce point de vue, les écrits de Lucien ne sont pas d'une grande ressource, ou du moins qu'on ne saurait s'en servir qu'avec une grande réserve et sans en contrôler sévèrement les données. C'était un esprit essentiellement négatif. Sa critique ne reposait sur aucun principe. On chercherait en vain chez lui une théorie quelconque; il y a partout absence de vues générales. M. Croiset se moque agréablement de ceux qui ont voulu voir un traité sur l'art d'écrire l'histoire dans les pages qu'on a de lui sur les devoirs de l'historien, et en ont fait matières de mémoires académiques. Quant au rapprochement qu'on a voulu établir entre Voltaire et lui, c'est un lien commun sans fondement sérieux. La différence entre ces deux écrivains est surtout dans la passion qui animait l'un et qui manquait à l'autre. « Il n'y a dans la polémique de Lucien, dit M. Croiset, ni trace d'intérêt, ni préjugé de secte, ni passion mauvaise contre qui que ce soit; ce qui l'anime, c'est le sentiment qu'il a de la grossièreté des superstitions entassées par une longue habitude sur

l'esprit humain. Ses moqueries sont, avant tout, une satisfaction qu'il donne à sa raison impatiente et révoltée. » On se serait donc trompé en le rangeant parmi les ennemis déclarés des chrétiens; il n'aurait pas eu plus d'éloignement pour eux que pour les adhérents des sectes qui pullulaient alors dans l'empire et avec lesquels il les confondait sans doute. Lorsqu'il lui est arrivé une fois d'en parler directement, dans le récit *de la Mort de Peregrinus*, il le fait avec bienveillance, constatant les sentiments de solidarité, de tendresse charitable, de dévouement fraternel qui animaient leurs communautés, au moins dans la Palestine, où le philosophe les visita.

Lucien sort très sensiblement diminué de cette étude, mais le mal n'est pas grand. La Renaissance incrédule avait exagéré son importance. Il ne faut pas accorder trop de considération aux écrivains de cette sorte. Nous comprenons et goûtons les satiriques chez qui il y a de l'idée et du cœur; mais des ricaneurs nous ne faisons nul cas. Aussi pourrait-on, croyons-nous, non seulement modifier, mais réduire encore la part qui est faite à cet écrivain dans notre enseignement classique.

II

Chose étrange et qui témoigne bien, sinon de l'incurabilité de l'esprit humain, au moins de la facilité de ses rechutes, ces systèmes philosophiques dont Lucien se moquait, il y aura tantôt dix-huit cents ans, ces sectes qu'il mettait plaisamment aux enchères, reparaissent de tous côtés, aussi peu fondées en véritables et solides raisons et souvent aussi ridicules qu'autrefois. Le rire et le sarcasme ont pu en faire justice auprès de l'indifférente société athénienne; mais pour nous, chrétiens, qui voyons le mal qu'elles produisent et en souffrons, il nous convient de le combattre par d'autres armes. C'est ce qui se fait, en ce moment, avec ardeur par la parole et par la plume, dans la chaire et dans la presse.

Nombreux déjà sont les ouvrages inspirés par le besoin de repousser cette invasion renaissante des fausses doctrines. Une faveur particulière nous permet d'en annoncer, dès aujourd'hui, un autre sur le point de paraître et qui sera, croyons-nous, remarqué autant par le point de vue nouveau sous lequel l'auteur envisage les systèmes qu'il combat, que par la lucidité et la vigueur de son argumentation. *Les Doctrines négatives*[1], tel doit être le titre de ce livre, qui n'est, du reste, que le prélude d'un traité complet destiné à une publication ultérieure.

Ce titre montre immédiatement le côté par lequel l'auteur attaque

[1] *Les Doctrines négatives, considérées dans leurs rapports avec le dogme de l'existence de Dieu*, par Ath.-Lucien Jouve, aumônier du lycée de Châteauroux, membre de plusieurs sociétés savantes. Bray et Retaux, éditeurs.

la vieille hydre du sophisme, dont les têtes se relèvent avec une feinte apparence de rajeunissement. Il n'y a, au fond, que négation et partout qu'impuissance à rien fonder, dans les écoles qui font bruit aujourd'hui; car l'athéisme en est le point de départ avoué ou le terme inévitable et l'athéisme est stérile. M. l'abbé Jouve les aborde et les scrute toutes : le scepticisme, le panthéisme, le matérialisme, le positivisme et jusqu'au *monisme*, la dernière venue, mais non la plus nouvelle et la moins ridicule. Ce n'en est pas encore, l'auteur nous en prévient, une réfutation raisonnée et scientifique. « Nous nous appliquerons uniquement ici, dit-il, à découvrir l'idée fondamentale, le vice essentiel et caractéristique des doctrines négatives considérées dans leurs rapports avec le dogme de l'existence de Dieu. Nous envisagerons un à un, dans leur base logique et leurs procédés dialectiques plus ou moins ingénieux, chacun des systèmes énumérés plus haut, et qui représentent chaque stade de la raison indépendante. De cette façon, et avant d'entrer dans le cœur de nos études, nous aurons fait connaître au lecteur sous leurs formes les plus vivantes et les plus actuelles, des théories que nous aurons bientôt à discuter scientifiquement; nous aurons porté à sa connaissance les adversaires redoutables contre lesquels nous entreprenons courageusement de défendre la première et la plus fondamentale de toutes les vérités. »

Parmi ces systèmes, il en est un que nous n'avons pas nommé et qui inspire, dans une certaine mesure, respect et sympathie. C'est le spiritualisme rationaliste. Or, à y regarder de près, cette doctrine n'est pas moins négative que les autres, et c'est précisément parce qu'elle peut davantage faire illusion, qu'il est important d'en montrer la nature réelle et la portée logique. C'est ce que fait tout d'abord M. Jouve, mais avec tous les égards que commandent l'élévation d'esprit et la conviction sérieuse des nombreux adeptes qu'elle compte en ce moment.

« En plaçant à la tête des doctrines négatives le spiritualisme rationaliste, nous ne prétendons pas, dit-il, qu'il y ait entre ses représentants et le reste des incrédules une entière parité d'idées et de conceptions. Dieu nous garde, non seulement d'écrire, mais de penser jamais une si absurde et si odieuse iniquité! Il y a entre eux et l'impie qui nie Dieu un intervalle immense; et les esprits éminents, les cœurs sincères, les intelligences d'élite qui appartiennent à cette école, savent assez la haute admiration que professent à leur endroit les chrétiens de notre époque, pour ne pas prendre le change sur les paroles de l'un d'entre eux. Une doctrine qui a eu pour représentants des hommes tels que Royer-Collard, Maine de Biran [1], Cousin, Jouf-

[1] On sait que Maine de Biran s'était dégagé définitivement de l'erreur

froy, Damiron, Charles de Rémusat, Émile Saisset, Adolphe Garnier, Albert Lemoine, Amédée Jacques, Ernest Bersot (nous ne tenons pas compte des nuances), et qui compte encore parmi ses défenseurs les plus illustres MM. Jules Simon, Ravaisson, Caro [1], Lachelier, Frank, Barthélemy Saint-Hilaire, Charles Lévêque, Paul Janet, Francisque Bouillier, Alfred Fouillée, Émile Charles, etc., a droit sans doute à des égards particuliers; et s'il est un temps où la critique du philosophe doive revêtir *la forme courtoise d'un débat entre gens honorables qui, en dehors des idées où le désaccord se produit, ont droit à leur mutuelle estime*, c'est évidemment quand elle en vient à discuter les opinions d'une si brillante école, à déplorer les faiblesses et les inconséquences d'un philosophisme remarquable par la hauteur des idées qu'il représente, autant que pernicieux dans son principe et les applications qu'on en peut faire.

« Qui n'admirerait les efforts courageux tentés, dans ces derniers temps, par la plupart des spiritualistes séparés contre les systèmes matérialistes aujourd'hui en faveur? Qui n'a lu, avec un vif intérêt, ces éloquentes réfutations parues tout récemment et émanées de la plume d'un de leurs plus habiles? réfutations savantes devenues populaires dès l'instant de leur apparition; réfutations victorieuses qui ont magnifiquement vengé les doctrines spiritualistes des audaces d'une critique passionnée et sans honte, et qui dureront par delà les agitations de la polémique contemporaine, pour apprendre aux générations futures les aberrations et les aveuglements de l'heure présente.

« Mais ni le talent, ni la célébrité n'excusent de l'erreur, et, ces réserves faites, nous demeurons convaincu que là où la foi au christianisme n'existe pas, il y a place pour toutes les défaillances et pour toutes les négations. C'est le cas du rationalisme. »

La place nous manque pour ajouter la démonstration de l'auteur, si concise qu'elle soit. Nous tenons toutefois à en citer du moins la conclusion vive et pressante.

« Ainsi la longue suite d'erreurs qui s'étale sous nos yeux, et dont ne sont pas exempts les plus grands représentants de l'école rationaliste contemporaine, ne fait que confirmer, d'une manière complète, l'impuissance radicale de la philosophie séparée de la foi à diriger l'humanité dans les voies de la vérité, à fonder autre chose que l'anarchie doctrinale et le doute absolu. Ainsi c'est un fait acquis par la

rationaliste dans les dernières années de sa vie. Ses œuvres posthumes portent l'empreinte de cette conversion autour de laquelle on avait essayé, par des procédés plus ou moins avouables, de faire le silence.

[1] M. Caro appartient à l'extrême droite rationaliste; peut-être même est-il un philosophe chrétien, que certains souvenirs d'école tiennent encore éloigné d'une profession de foi plus précise et plus nette.

faiblesse reconnue du principe sur lequel s'appuie la théorie rationaliste, par l'inconséquence de ses conclusions, par l'histoire publique des idées avant l'avénement de l'Évangile, par l'histoire des aberrations de la raison depuis dix-huit siècles, par le spectacle de plus en plus instructif et navrant des choses de ce temps, que le pur et vrai spiritualisme est inséparable de la pure et vraie foi religieuse ; qu'il y a pour lui une sérieuse obligation de renoncer au préjugé irrationnel impossible qui le retient loin de la vérité totale, un strict devoir de s'unir et de se confondre avec la philosophie chrétienne, s'il ne veut pas être emporté et submergé par le flot négatif. »

Force nous est de nous arrêter ici. Ces citations, nous eussions aimé à les continuer et à mettre encore d'avance sous les yeux de nos lecteurs quelques-unes des pages de M. l'abbé Jouve, celles notamment où il rabat les prétentions qu'ont le positivisme et le monisme à être quelque chose par eux-mêmes, et montrer « qu'il n'y a, entre ces systèmes et le matérialisme dogmatique aucune différence appréciable. » Mais il vaut mieux réserver à une lecture complète ces discussions qui perdraient du reste à être réduites et mutilées, et ont droit à l'attention de tous les hommes que préoccupe le salut des âmes et celui de la société.

III

A en juger par ce qu'il a publié depuis qu'il est de l'Académie, on aurait pu croire que M. Victor Cherbuliez avait renoncé au roman. Mais l'y voici revenu, soit qu'il ait éprouvé quelque déception dans ses aspirations au renom de publiciste, soit qu'il ait tenu à montrer qu'il serait capable, lui aussi, de briller dans le réalisme où versent de plus en plus nos romanciers. Son dernier ouvrage, *la Ferme du Choquard*[1] nous le montre, du moins, en marche de ce côté. Que nous sommes loin ici des sphères aristocratiques, de la haute société où l'auteur du *Comte Kostia*, de *Miss Rovel*, de *Ladislas Robski*, etc., se plaisait à nous conduire. Sans doute, il s'en était déjà écarté çà et là ; mais il touche, cette fois, aux « couches » glorifiées par M. Gambetta... presque aux « repaires » dont les hôtes inquiétaient, vers la fin, ses desseins ambitieux. De la grande ferme briarde, petit royaume agricole, où le drame se déroule, nous passons souvent à l'auberge du bourg, moitié café et moitié cabaret, dont la tenue, en somme, est celle d'un bouge et le propriétaire un ignoble gredin.

Nous avons parlé de drame : il n'y en a pas ici, au moins à prendre le mot dans le sens rigoureux et classique, c'est-à-dire que la passion n'y pose pas, dès le début, un problème vers lequel tout

[1] 1 vol. in-12. Librairie Hachette.

converge et qui conduit, en brisant des obstacles conjurés, à un inévitable dénouement. L'intérêt, et il y en a, n'est pas tant dans la marche de l'action elle-même, qui pourrait s'arrêter plus tôt ou se prolonger davantage, et ne va pas vite, en somme, que dans la conception et la peinture des personnages mis en scène. Ils ne sont que trois, au premier plan : la fermière, son fils et la fille du cabaretier. Celle-ci est le centre de gravitation, on le présume bien; ce qu'on ne soupçonnerait point, en revanche, c'est son caractère, ou plutôt le genre de passion qui s'empare d'elle, passion étrange chez une femme de son âge, mais bien dans l'esprit de ce temps. Aleth Guépie, « une rousse délicieuse, au teint éblouissant, aux yeux couleur d'émeraude », avait reçu, grâce à sa marraine, Anglaise sentimentale et fantaisiste, une éducation au-dessus de sa condition et de sa fortune et dont elle avait pensé, dès le premier jour, à tirer parti; car elle se savait jolie: un peintre, qui avait croqué son portrait dans le cabaret de son père, le lui avait laissé suffisamment entendre; les regards des jeunes gens le lui avaient dit assez clairement aussi, et plus clairement encore, à la pension, la jalousie de ses compagnes. Celles-ci étaient des filles de riches fermiers de la Brie, dont les mères avaient voiture et qui devaient en avoir également un jour. — « Et moi aussi, j'irai en voiture! » s'était dit Aleth. Et la fille du cabaretier se renouvelait ce serment à elle-même chaque fois que les filles de fermiers lui infligeaient quelque mortification. Ainsi, à mesure qu'elle grandissait, son cœur, au lieu de s'ouvrir, se resserrait; au lieu de sentiments tendres, se remplissait de jalousie et d'ambition. Lorsque, dans tout son épanouissement, elle quitta le pensionnat, ces sentiments y avaient pour jamais tué tous les autres.

Est-ce là un type invraisemblable? Oh! non; la famille sans religion et l'école sans Dieu sont appelées à en produire beaucoup de pareils. S'élever, briller est bien certes dans la nature de la femme, et, quand à ces dispositions non corrigées ou non contenues se joint, chez elle, une vive intelligence, elle va vite et loin. La fille du cabaretier, bien douée sous ce dernier rapport, arrive au but du premier coup. Étonnant, mais naturel, est l'art avec lequel elle parvient à se faire épouser par le fermier du Choquard, malgré la résistance de la mère du jeune homme, une maîtresse femme pourtant qui, veuve depuis vingt ans, mène et fait prospérer ce petit État rural. — « La reine mère, » — comme dit M. Cherbuliez, dernier et admirable vestige de cette génération de femmes énergiques et sensées qui faisaient autrefois les belles et honnêtes fortunes que leurs fils mangent aujourd'hui, mais qui, mère néanmoins, se laisse vaincre et finit par céder.

Pour avoir été trop heureux, ce premier succès devient funeste à celle qui l'a obtenu. L'ambitieuse Aleth s'abuse sur l'empire de sa

beauté et l'habileté de ses intrigues. De fermière du Choquard, au bout de moins de deux ans, elle se laisse prendre un jour à la pensée de devenir marquise et maîtresse du château voisin de Montaillé, dont le jeune propriétaire fut l'un des témoins de son mariage et qui lui semble s'être, depuis lors, épris d'elle et contenir de moins en moins la passion qu'elle lui inspire. Ce n'est pas précisément l'aristocratique et élégant Raoul qui la séduit : cette femme n'a pas les communes faiblesses de son sexe; c'est la vanité qui lui a monté au cerveau. La vue du château, dans l'avenue duquel elle était entrée un jour où il n'y avait personne, l'avait éblouie. « Une soudaine révolution se faisait dans ses pensées; la mesure des choses et du possible changeait subitement. Elle prenait en pitié ses étonnements, ses extases d'autrefois devant les rustiques richesses de la ferme du Choquard. Ce qui lui avait paru grand lui paraissait étriqué et mesquin; ce qui lui avait semblé merveilleux lui semblait méprisable. Qu'est-ce qu'une grande ferme? Qu'était-ce que ce monde étroit où s'agitaient les Lantareux et les Cambois? Il n'y avait d'admirable qu'un grand château et un grand marquis... En sortant de sa rêverie, elle crut démêler, sur la terrasse, des formes vagues qui se mouvaient : ce devaient être des marquis et des marquises. Elle aurait bien voulu les considérer de plus près, les marquises surtout. Elle cherchait à se les représenter, elle les composait à l'image et sur le patron de ce château, belles, nobles, imposantes, majestueuses, pleines de pompe et de morgue, disant des choses étonnantes, avec de grands airs de, tête et des gestes solennels. Quoiqu'elle n'eût jamais été au théâtre elle en faisait des princesses d'opéra : elle ne savait pas que les vraies marquises ne diffèrent des bourgeoises, quand toutefois elles s'en distinguent, que par l'exquis dans le simple, par l'aisance parfaite avec laquelle elles vont et viennent dans la vie, comme dans un endroit qui leur est connu depuis des siècles, où elles se sentent comme chez elles. »

Elle ne voyait pas assurément, quant à elle, le moyen de s'élever jusqu'à cette sphère rayonnante, mais les yeux dont la regardait le marquis lui semblaient rendre tout possible. La santé de son mari qui s'altérait, n'était-ce pas déjà un symptôme favorable? Son illusion passe à l'état d'ivresse. Mais, dans son inexpérience de la vie, elle juge de tous les hommes par le fils de la fermière qu'elle a fasciné. Or Raoul de Montaillé était trop de ce grand monde où elle se croyait appelée du droit de la beauté, pour se laisser prendre au même piège. Tandis qu'elle se compromet pour lui de façon à ne plus pouvoir retourner à la ferme du Choquard, elle apprend qu'il vient de signer un riche et noble mariage. Sa tête s'égare. N'osant rentrer chez elle, elle court affolée chez son père, d'aubergiste devenu meunier, qui la repousse

durement, non parce qu'il la trouve indigne de pitié, mais parce qu'il ne pourra plus l'exploiter. Éperdue, chancelante, sans regards, elle s'enfuit, trébuche sur la passerelle et se noie, volontairement ou par accident, on ne sait.

Voilà, dépouillé de tous les incidents secondaires et réduit à ses éléments principaux, le nouveau roman de M. Cherbuliez. Il est pris, ce nous semble, et c'est là ce qui le distingue des précédents dans un coin bien observé des mœurs présentes. N'y a-t-il pas, en fait ou en puissance, plus d'une Aleth Guépie dans nos lycées de filles? Un sentiment inquiet des perturbations qu'éprouvent, de nos jours, les cerveaux féminins respire manifestement dans cette œuvre. Là est, pour nous, son principal titre à l'attention, *la Ferme du Choquard*, au point de vue littéraire, n'en a pas de nouveaux; c'est toujours ce style artistement soigné et quelque peu composite, cette diction toujours en souci de bonne tenue, comme ces femmes venues de l'étranger, qui se croient obligées, pour conquérir leur naturalisation mondaine, d'être constamment en toilette, oubliant, ou plutôt ignorant que, comme l'a dit l'auteur, en parlant des vraies marquises, ce qui distingue le français c'est « l'exquis dans le simple ».

L'auteur de l'*Abbé Constantin* est, à l'inverse de M. Cherbuliez, retourné, dans *Criquette* [1], à ce monde un peu bohême des gens de théâtre — de moins polis diraient des cabotins — hors duquel il avait fait une excursion heureuse et avait trouvé un terrain plus neuf que celui où il est revenu.

On a, depuis sa première apothéose par Michelet, bien des fois glorifié le *gamin de Paris* dans le roman ainsi qu'au théâtre. Avec la différence de sexe, c'est ici le même thème. Criquette est, en effet, un enfant du peuple rencontré au sortir de l'école et protégé contre les mauvais traitements de ses compagnes par un petit pâtissier de quelques années plus âgé qu'elle, et qui, lorsqu'elle perd bientôt sa mère, la fait entrer pour figurer dans des pantomimes, à un théâtre du boulevard à la porte duquel il vendait des brioches avant d'y devenir acteur. Il en résulte, de part et d'autre, un attachement presque fraternel. Arrachée de ces parages dangereux au moment où elle grandit, Criquette est placée dans un pensionnat religieux par une aventurière qui l'adopte par calcul, afin d'arriver, grâce à elle, à sa beauté et à sa vertu, à se poser dans la haute bourgeoisie de province. Mais la jolie et sage pensionnaire qu'on veut marier à un sot a gardé le souvenir de son premier protecteur. Elle s'échappe et va le rejoindre en province, où elle remonte avec lui sur les planches, devient une étoile

[1] 1 vol. in-12. Calmann Lévy, édit.

de premier ordre, où, malgré sa beauté et ses succès, elle se voit délaissée pour quelque infime figurante. La guerre, qui la surprend, en ce moment, dans une ville des bords de la Loire, lui offre, dans les secours à porter aux blessés, une diversion qu'elle embrasse avec ardeur et où elle prodigue sans réserve une vie désenchantée, qu'elle use en peu de jours, au milieu des ambulances, par d'admirables mais imprudents excès de dévouement.

Nous voilà bien loin du simple et gracieux récit de l'*Abbé Constantin*, et des excellentes et piquantes figures qu'il fait passer sous nos yeux. Excepté Criquette et son protecteur au début, les êtres qui arrivent successivement en scène ici n'ont rien d'autrement sympathique. Cette *prima donna* sur le retour avec son boïard moustachu, ce vieil *impresario* de province qui dit avoir joué aux Français parce qu'il a avancé un siège à Cinna dans la scène avec Auguste, cette caméristé qui a fait ses foins et, ne le pouvant pas elle-même, tâche d'arriver par sa pupile à la considération, ne manquent pas de vérité peut-être, mais sont d'un répertoire bien usé. Le personnage de Criquette a seul de la fraîcheur, mais n'est-il pas trop idéalisé?

Cette triste histoire de l'invasion, qui fait le dénouement de *Criquette*, nous remet en mémoire un volume dont nous n'avons pu trouver encore le moyen de parler, mais dont nous voulons saisir cette occasion de dire au moins un mot, dans la crainte de ne pas en rencontrer une autre. Ce volume a pour titre : *Petits côtés d'un grand drame* [1]. « Épisodes de la dernière guerre » eût mieux valu, à tous égards, selon nous. C'est, en effet, l'esquisse de quelques figures, le tableau de certaines scènes, le récit de certains faits qui, pour n'être pas historiques, dans le sens rigoureux du mot, n'en reflètent pas moins avec une rare vérité la face douloureuse du temps. Aucun personnage, comme aucun des acteurs réels de ce « grand drame », pour parler comme l'auteur, ne se montre ici à découvert, mais on les sent derrière le rideau. Ce qui se passe sous nos yeux, ce sont les fatales suites de l'incapacité criminelle des uns et du brutal triomphe des autres. Des victimes, voilà ce que nous voyons. Elles sont touchantes dans leurs angoisses, leurs détresses, leur résignation courageuse, leur dignité devant le vainqueur insolent, aux frontières écrasées comme au centre effaré. Que de dévouements éclatent, que d'héroïsmes brillent dans cette accumulation de catastrophes! Il n'y a pas là cependant que des larmes refoulées, des colères frémissantes, de silencieuses indignations. Çà et là, des incidents à demi comiques

[1] *Petits côtés d'un grand drame*, par Adolphe Badin. 1 vol. in-12. Calmann Lévy, édit.

en contraste avec la tristesse générale de la situation, des rencontres d'une mystérieuse et piquante curiosité éveillent le sourire et font, sur l'esprit, l'effet d'un rayon de soleil glissant sur la nature au milieu d'un orage. Peu de lectures produisent des émotions plus vives, plus délicates et plus variées que celle des *Petits côtés d'un grand drame*.

P. Douhaire.

LA COMÉDIE A LA COUR : LES THÉATRES DE SOCIÉTÉ ROYALE PENDANT LE SIÈCLE DERNIER

Par Adolphe Jullien [1].

La comédie de société, si fort à la mode encore aujourd'hui, n'est guère née en France qu'avec le dix-huitième siècle; mais elle prit en quelques années le plus rapide essor. Combien de théâtres d'amateurs surgirent en un clin d'œil à Paris, surtout après la paix de 1748, qui conquirent très vite une réelle importance; et combien dont on pourrait retracer les annales, plus amusantes souvent que celles de véritables théâtres! « La fureur incroyable de jouer la comédie, écrivait Bachaumont, gagne journellement; et malgré le ridicule dont l'immortel auteur de *la Métromanie* a couvert tous les histrions bourgeois, il n'est pas de procureur qui, dans sa bastide, ne veuille avoir des tréteaux et une troupe. » Ce fut une rage, une fureur, une folie que le théâtre de société au siècle dernier, surtout pendant la seconde moitié du siècle. Et la raison de cette mode universelle, de cet engouement irrésistible, c'est le double besoin inné chez la femme de se produire et de se divertir. Où donc aurait-elle trouvé meilleure occasion de se distraire et de se montrer mieux encore que dans les théâtres, si ce n'est sur le théâtre, sur la scène où elle joue, où elle est elle-même le spectacle?

Cet aspect si attrayant et si nouveau du siècle dernier a vivement frappé M. Adolphe Jullien, un des écrivains qui possèdent le mieux le dix-huitième siècle et qui semblent y avoir vécu tant ils en connaissent à fond les goûts, le monde et les mœurs, — faut-il rappeler aux lecteurs du *Correspondant* ses pages si vivantes sur les différents séjours de Mozart à Paris, sur les débuts de Sacchini à notre Opéra, sur Marie-Antoinette musicienne? — et il a entrepris d'étudier en historien, en philosophe, en curieux indiscret, ce goût théâtral du dix-huitième siècle au sommet de la société française, à la cour. Cette mode de la comédie d'amateurs, en somme, avait pris naissance dans les divertis-

[1] Un vol. in-4° carré, avec chromolithographie, eaux-fortes, gravures sur bois, etc., d'après des tableaux et portraits originaux du temps; chez Firmin Didot.

sements royaux, et ce n'était qu'un diminutif des magnifiques ballets imaginés par Benserade, Molière et Lulli, et dans lesquels le roi et les princes du sang se faisaient gloire et plaisir de chanter, déclamer et baller. La comédie de société était descendue de la cour à la ville; vers la fin du siècle, elle remonta de la ville à la cour.

La Comédie à la cour : les théâtres de société royale pendant le siècle dernier, tel est le titre du magnifique ouvrage que M. Adolphe Jullien vient de faire paraître à la librairie Firmin Didot, et qui se divise en trois parties : la duchesse du Maine et les grandes nuits de Sceaux, Mme de Pompadour et le théâtre des Petits Cabinets, le théâtre de Marie-Antoinette à Trianon. Trois théâtres seulement; les trois seuls qui fussent de société royale. Car M. Adolphe Jullien entend très justement par ces mots non pas les théâtres de société que des grands seigneurs, voire des princes du sang, avaient installés dans leurs hôtels ou petites maisons pour y donner spectacle à leurs amis, mais les théâtres de la cour même, où spectateurs et acteurs étaient tous de la cour; où l'interprète principal, où le chef de la troupe, était la femme la plus en vue du royaume : une princesse du sang d'abord, ensuite une favorite, et pour finir, la reine en personne.

Mais avant d'aller plus loin, laissons M. Adolphe Jullien expliquer lui-même en excellents termes, dans son *Introduction*, les points de ressemblance et les différences essentielles de ces trois théâtres examinés au point de vue le plus général. Le morceau vaut d'être cité.

« ... Au-dessus de ces actrices improvisées, de toute classe et de tout rang, au-dessus de tant de comédiennes de salon éprises de leur métier volontaire au point d'y mettre plus d'ardeur et de sérieux que les actrices de profession, au-dessus de Mme d'Amblimont et de Mme de Montesson, au-dessus des sœurs Verrières et de Madeleine Guimard, au-dessus de la comtesse de la Marck et de la marquise de Crest, brillent, à des époques très distinctes, trois troupes dramatiques qui donnent comme la synthèse du théâtre et de la société au début, au milieu, à la fin du siècle dernier. Ces trois théâtres d'amateurs n'occupent pas seulement une place à part parce qu'ils s'organisent dans des conditions sans pareilles par le caprice ou la volonté de femmes exceptionnelles, placées toutes trois — par la naissance, la fortune ou l'alliance — au sommet de la société française; mais aussi parce qu'ils réunissent dès le début les plus grands noms de France, parce qu'ils représentent comme les pôles sur lesquels tourne le monde théâtral du dix-huitième siècle.

« La duchesse du Maine à Sceaux, Mme de Pompadour à Versailles, Marie-Antoinette à Trianon : — telles sont les trois grandes figures, la princesse, la favorite et la reine, autour desquelles gravite, à un moment donné, toute la cour de France enfiévrée de comédie, aux pieds

desquelles les auteurs déposent leurs œuvres et les princes leur fierté, pour un sourire desquelles toutes et tous se font comédiens, chanteurs, ballerins. Par quel jeu du hasard ces compagnies dramatiques, absolument uniques par l'éclat des spectateurs et des acteurs et qu'on ne peut dès lors comparer à aucune autre, s'échelonnent-elles de période en période, de façon à mieux faire ressortir les différences existant entre elles comme entre les mœurs, dont elles sont le reflet? Qu'on le remarque bien : non seulement elles sont séparées l'une de l'autre par un temps à peu près égal, une trentaine d'années environ, mais chacune d'elles brille précisément à quelque époque critique de ce siècle dont elles semblent marquer les étapes vers la ruine finale. Elles permettent donc de rapprocher et de comparer les distractions favorites de l'entourage royal sous les règnes de Louis le Grand, de Louis le Bien-Aimé et Louis le Désiré; elles fixent enfin aux regards curieux de la postérité l'aspect vrai de la cour de France à la veille de la Régence, au lendemain de la paix d'Aix-la-Chapelle, à l'approche de la Révolution.

« Entre ces diverses sociétés, assemblées, la première pour encenser une princesse insatiable d'adulation, la seconde pour affermir le crédit d'une femme sur le cœur hésitant du roi, la troisième enfin pour distraire une reine fatiguée par l'étiquette et lasse d'honneurs, la confusion n'est pas plus possible qu'elle ne pourrait se produire entre les motifs qui provoquèrent la réunion même de tous ces personnages, dans le but avouable de s'amuser, dans l'idée secrète de flatter une femme toute-puissante en servant, ici sa politique amoureuse, là ses goûts de retraite ou de grandeur. Ce sont trois mondes distincts, aussi distincts que les époques où ils vécurent et qui adoptèrent le même moyen, qui les amusait, pour arriver à des buts divers; mais l'identité même des ressources employées pour se distraire et se pousser en faveur laisse encore place à de curieuses différences pour qui n'observe pas superficiellement les choses, pour qui étudiera de près ces annales de théâtre et ne se contentera pas d'en retenir des titres de pièces ou des noms d'acteurs.

« La société française se reflète tout entière dans ces grands personnages, chez lesquels, en raison même de leur rang élevé, qualités et défauts semblent être vus au verre grossissant. L'esprit y brille incomparable; la grâce et la galanterie, innées en nous et si fort vantées de tout temps, s'y font remarquer à chaque pas, et aussi l'imperturbable enjouement d'une société policée jusqu'aux confins de la corruption. Mais si cet enjouement frise l'insouciance, si cette galanterie masculine touche à la débauche et cette grâce féminine à la faiblesse, si l'esprit dépasse parfois les limites de la bienséance; si, enfin, chacune des brillantes qualités du siècle menace ici de verser dans un défaut, pis encore, dans un vice; au moins rencontre-t-on dans ces sociétés, si

semblables en leurs dissemblances, deux grandes qualités qui ne varient ni ne s'atténuent jamais avec le temps, qui sont aussi vivaces à la fin qu'aux premiers jours du siècle, deux qualités qui relèvent singulièrement ce monde léger parce qu'elles ont un côté sérieux : — le goût des lettres et des créations dramatiques, le culte des beaux-arts dans toutes leurs branches, mais surtout la passion du théâtre et de la musique, ces deux engouements, ces deux triomphes de la femme au siècle dernier. »

Ce qui frappe à première vue, en suivant le récit si bien coupé, si rempli de faits nouveaux et curieux, de M. Adolphe Jullien, c'est le changement que vingt ou trente années d'intervalle amenèrent, par deux fois, dans un divertissement identique, à cette même cour de France, en raison du changement supérieur des tendances et des mœurs. Avec la duchesse du Maine et sous Louis XIV, ces jeux poétiques, ces délassements dramatiques gardent une rigueur d'étiquette, une pompe, une solennité qui devaient singulièrement glacer ces fêtes interminables. Avec Mme de Pompadour, le cérémonial est déjà tempéré par l'intimité qui naît de répétitions assidues; et dans cette compagnie organisée exactement comme une troupe d'acteurs de métier, on fait véritablement assaut de talent: tout ce monde a la rage et la passion du théâtre. Avec Marie-Antoinette, enfin, plus aucune étiquette; et la reine est la première à s'en délivrer pour s'amuser en bourgeoise avec ses amis.

Et, comme les époques, les héroïnes diffèrent. La duchesse du Maine joue la comédie, afin de tuer le temps qui l'ennuie et de forcer le sommeil qui la fuit. Altière, absolue, exigeant tout des autres et ne donnant rien d'elle-même, elle tient tout le monde éveillé, ne pouvant pas dormir, et ne se lasse jamais de louanges hyperboliques. Madame de Pompadour agit par politique et déploie aux yeux du maître toutes les grâces de la femme : elle est chanteuse habile, adorable comédienne, et tient beaucoup à ses succès de théâtre. Marie-Antoinette, au contraire, ne montre aucune prétention; elle joue avec sa nature aimable et simple, et pour fuir le cérémonial royal qui l'obsède, elle demande avant tout à ses amis, acteurs et spectateurs, d'oublier qu'elle est la reine. Et quel bon cœur! « Mes petits spectacles de Trianon me paraissent devoir être exceptés des règles du service ordinaire, écrit-elle un jour. Quant à l'homme que vous tenez en prison pour le dégât commis, je vous demande de le faire relâcher... et puisque le roi dit que c'est mon coupable, je lui fais grâce. »

Le bel ouvrage de M. Adolphe Jullien, si complet dans toutes ses parties, devra intéresser bien des classes de lecteurs : les gens épris d'histoire et les historiens de profession, par le soin qu'il a mis à approfondir cette étude sur la société du siècle dernier; les amateurs

de théâtre, par le récit détaillé de ces représentations dramatiques; les curieux du siècle dernier, par quantité d'anecdotes nouvelles et d'aperçus ingénieux; enfin, les collectionneurs de beaux livres et de portraits, par le luxe apporté dans l'édition. Chromolithographie, eaux-fortes, gravures en taille-douce et sur bois, rien n'a été épargné pour donner à ce livre le caractère le plus riche et surtout le plus exact : autant de portraits et de tableaux reproduits, autant d'œuvres d'art, inédites pour la plupart, poursuivies jusqu'en province, et prêtées de grand cœur par des collectionneurs qui ne pouvaient rien refuser à un auteur et à un éditeur tels que M. Adolphe Jullien et M. Firmin Didot. Comme œuvre d'art, cet ouvrage est certainement une des plus belles choses qu'on ait jamais faites sur le dix-huitième siècle : on en demeure ébloui.

Une phrase nous a frappé dans l'avant-propos de M. Adolphe Jullien : « Hors des documents originaux et manuscrits, autant que possible, on ne fait pas de l'histoire, on improvise un roman. » C'est exact, mais il faut ajouter que l'histoire, ainsi comprise, a tout l'intérêt passionnant d'un roman vrai.

Louis Joubert.

Nos lecteurs n'ont pas oublié l'article sur la *franc-maçonnerie et le gouvernement de la république* que le *Correspondant* a publié au mois de novembre dernier. Nous retrouvons aujourd'hui cette étude fort développée et appuyée de nombreux documents dans un volume que M. Claudio Jannet vient de faire paraître pour faire suite au grand ouvrage de feu le P. Deschamps sur les *Sociétés secrètes et la Société* [1].

La part prise par la maçonnerie dans les agitations politiques de notre époque est un fait incontestable. Le discours prononcé par le prince impérial de Prusse à l'inauguration du temple de la grande loge *Royal-yonk*, le 20 janvier de cette année, et qui a causé une si grande émotion dans les rangs des protestants orthodoxes, en serait au besoin une nouvelle preuve. La maçonnerie et les autres sociétés secrètes n'ont-elles pas joué un rôle semblable dans la révolution de 1789 et les révolutions du commencement de ce siècle : c'est la thèse du P. Deschamps, et M. Claudio Jannet a recueilli dans ce volume un grand nombre de témoignages qui la confirment. Ce sont notamment les récits de Diamilla-Muller, l'intermédiaire secret de Mazzini avec Victor-Emmanuel et Napoléon III, au sujet desquels notre collaborateur M. Auguste Bouillier a publié ici même des études si remarquées.

[1] Ce nouveau volume, ainsi que les deux volumes des *Sociétés secrètes et la Société* de feu le P. Deschamps, qui arrivent en ce moment à leur sixième édition, se publie en même temps à Avignon chez MM. Séguin, et à Paris chez M. Oudin, 51, rue Bonaparte.

Ce sont les mémoires du prince de Metternich, qui contiennent de si étranges révélations sur les menées révolutionnaires de la France dès 1817 et sur la place que tenaient les Bonaparte dans les projets des sectes à partir de 1830. D'autres chapitres ont pour objet les relations de la Prusse avec l'Italie et avec Napoléon III. Ils corroborent pleinement le récit de M. le duc de Broglie sur la *politique impériale* après Sadowa, récit que le prince Napoléon a, sans aucune autre preuve que ses allégations, essayé de contester.

Mais l'intérêt principal de ce volume est dans les nombreux documents que l'auteur a recueillis à des sources absolument authentiques sur l'action soit de la maçonnerie et des sociétés secrètes sorties de son sein, soit sur celle de la secte socialiste, qui après avoir pris corps dans l'Internationale se manifeste aujourd'hui par les attentats universels des anarchistes. « On commettrait une erreur en voyant uniquement l'action des sociétés secrètes dans les événements contemporains. M. Claudio Jannet déclare formellement que ce serait exagérer la portée de ses études, mais il n'en est pas moins certain que le monde moderne est travaillé par des agents et par des forces inconnues aux siècles passés. La vérité se trouve dans ces paroles de Léon XIII que l'auteur a prises pour épigraphe : « Aujourd'hui « l'incrédulité et la corruption, qui sont la première source de tout « désordre civil et moral, ne dérivent pas seulement de l'ignorance et « de l'assouvissement des passions, mais véritablement elles sont « plutôt le fruit de cette guerre implacable et féroce que les sectes ont « déclarée à Jésus-Christ et à son Église dans le but impie de l'anéantir « et de la détruire, si c'était possible. Aujourd'hui, en effet, c'est par « un dessein prémédité, avec une résolution ferme et arrêtée et par « toutes sortes de moyens, que l'on attaque les vérités de la foi, « que l'on propage les plus criminelles doctrines et que l'on fomente « les plus vils appétits. »

La maçonnerie n'a cependant pas le même caractère antichrétien dans les pays protestants ou au moins dans les pays anglo-saxons que chez les nations catholiques. M. Claudio Jannet en explique les raisons par une série de considérations historiques et sociales qu'il faut lire dans tous leurs développements. Une partie de ce volume, et ce n'est pas la moins neuve, est consacrée à l'étude de la maçonnerie en Angleterre, aux Etats-Unis, au Canada, dans l'Amérique du Sud. Nous en recommandons la lecture à toutes les personnes qui suivent avec attention le mouvement des idées et de la politique dans le monde. Le chapitre relatif aux sociétés secrètes irlandaises a été particulièrement remarqué de l'autre côté du détroit et aux intérêts d'actualité tout spécial, car c'est l'ensemble de la question irlandaise qui y est traité.

ŒUVRES ORATOIRES DE Mgr PERRAUD

Le 19 avril, l'Académie française a ouvert ses portes à Mgr Perraud, évêque d'Autun. L'éminent prélat, qui fut l'un des plus brillants élèves de l'École normale et qui occupa avec une si grande distinction la chaire d'histoire ecclésiastique à la Sorbonne, avait déjà publié plusieurs ouvrages remarquables notamment : *Etudes sur l'Irlande contemporaine* et *Histoire de l'Oratoire*, mais il n'avait pas encore réuni ses *Œuvres complètes pastorales et oratoires*, dont le premier volume vient de paraître à la librairie Oudin (51, rue Bonaparte) et que nous nous empressons de signaler à nos lecteurs.

Le court extrait qu'on va lire d'une remarquable étude publiée il y a quelques jours dans un de nos recueils périodiques, nous a paru résumer très exactement le caractère des écrits du nouvel académicien, aussi, ne pouvons-nous mieux faire que de le citer textuellement :

« Mgr Perraud aime et cultive les classiques : il leur doit sans doute cette forme pure et châtiée, cette ordonnance sévère du livre, cette large méthode qui caractérisent ses œuvres.

« Ce qui domine en lui, c'est la faculté historique, la faculté de généralisation ; il a ce coup d'œil supérieur qui embrasse en un instant une époque, ces aperçus larges, ces horizons baignés de lumière où se complaît l'âme du lecteur. D'ailleurs, il n'écrit pas seulement pour raconter, mais aussi pour prouver; sa plume ne se contente pas d'exposer, elle combat, et il la met au service de la vérité : il argumente, il use de la dialectique la plus serrée et en même temps il parsème ses mandements des fleurs les plus gracieuses de la symbolique chrétienne.

« Convaincre et charmer, telle pourrait être sa devise, et voilà l'impression que j'ai ressentie en parcourant le recueil de ses discours. Quelqu'un s'étonnait un jour qu'on eût reçu Prévost-Paradol à l'Académie française, et observait que son bagage littéraire n'était pas bien gros : « Les diamants ne pèsent jamais lourd, répliqua le comte « de *** ». Mgr Perraud nous a déjà donné de nombreux diamants chrétiens de la plus belle eau, et la mine semble inépuisable. »

LES PREMIERS JANSÉNISTES. — PORT-ROYAL

Par Mgr Ant. Ricard, prélat de la Maison de Sa Sainteté, professeur de dogme à la Faculté de théologie d'Aix [1].

Après ses consciencieuses études sur *Lamennais* et l'*école Meraisienne*, Mgr Ricard, professeur à la Faculté de théologie d'Aix, vient d'attaquer une mine nouvelle qui sera tout aussi féconde que la

[1] Un vol. in-8, chez Plon.

première. L'histoire du jansénisme est, en effet, un champ où, même après tout ce qui a été écrit, même après le volumineux ouvrage de Sainte-Beuve sur Port-Royal, il y a encore place pour une abondante moisson.

Le mystère dont les premiers adeptes de cette secte nouvelle aimaient à s'entourer, l'habileté avec laquelle ils savaient masquer leur stratégie, l'ambiguïté de leur langage, devaient être autant de stimulants pour un chercheur aussi infatigable que Mgr Ricard.

Nous n'avons pas à insister sur l'importance d'un tel sujet. Le jansénisme est peut-être, après la Réforme, l'hérésie qui a causé le plus de ruines au sein de l'Église, celle qui, grâce aux dehors de pureté et d'austérité dont savaient se parer ses habiles sectateurs, a trompé le plus grand nombre d'hommes de bonne foi. Leur influence fut néfaste pour le siècle suivant. Leurs perpétuelles chicanes, leurs soumissions hypocrites ne contribuèrent pas peu à relâcher les liens qui rattachaient l'Église de France à la Papauté, à préparer le règne des philosophes et la vogue de leurs doctrines déistes, pour aboutir plus tard à la *Constitution civile du clergé.*

Ne voit-on pas, à cette époque, les plus fougueux *assermentés* se donner comme de fervents jansénistes, et l'abbé Grégoire, dans les *Ruines de Port-Royal*, ériger les solitaires de la fameuse abbaye en précurseurs de la révolution?

Aujourd'hui encore, après le naufrage sans gloire de la prétendue *Eglise nationale* et de sa *Constitution civile*, le jansénisme n'est pas entièrement mort, comme on pourrait le croire. Quelques épaves ont pu échapper aux flots des révolutions et parvenir jusqu'à nous.

Il existe encore à Paris plus de deux mille jansénistes ayant une direction et une organisation, possédant même une bibliothèque secrète à la rue Le Clerc. Chaque année, le jour anniversaire de la destruction de Port-Royal, on les voit se former en pèlerinage, et, comme les Juifs, venir pleurer sur les ruines de ce qui fut pour eux un temple et un berceau.

Et peut-être la sphère de leur action n'est-elle pas aussi restreinte que leur petit nombre semblerait le faire supposer. Dans ces derniers temps, ils ont trouvé d'ardents apologistes au sein de l'école rationaliste. Les études de Sainte-Beuve sur Port-Royal ont été la source de ce courant que nous voyons grandir et s'étendre chaque jour.

Dans un ouvrage récent sur la littérature française au dix-septième siècle, M. Paul Albert, professeur au Collège de France, n'appelle-t-il pas les jansénistes et les protestants, « la plus pure, la plus intelligente, la plus laborieuse partie de la nation? » Nous ne voulons pas nous arrêter à réfuter ces théories; nous tenons seulement à constater une tendance qui porte ces écrivains à juger des doctrines par la beauté littéraire dont on les a revêtues. Et encore, en dehors de Pascal, nous ne voyons pas quels grands littérateurs abrita Port-Royal! Le jansénisme avait la phrase longue; le grand Arnauld en a donné des preuves à satiété.

L'ouvrage de Mgr Ricard est donc une œuvre d'actualité; nous ne saurions trop insister sur ce point. En nous faisant assister à la naissance de la secte, en nous dépeignant avec un pinceau de maître les lieux qui furent les témoins de ses premiers combats, il nous fera bien mieux comprendre les ramifications qui s'étendent jusqu'à nous. Si à l'importance du sujet nous ajoutons le charme d'un récit clair, vivant et dramatique, les anecdotes inédites ou peu connues qui se pressent, alertes et choisies, sous une plume féconde, et la finesse d'un esprit qui sait toujours distinguer ce qui est de nature à intéresser et instruire, on trouvera plaisir et profit à pareille lecture.

L'éditeur Auguste Ghio vient d'avoir l'utile inspiration de publier une *réimpression conforme au texte original du Journal de la Belgique de l'année* 1815. Ce journal, publié sous le contrôle du gouvernement hollandais, était, nous dit l'éditeur, l'organe des alliés.

Le *Journal de la Belgique* était quotidien, il a paru pendant toute l'année 1815. La collection complète comprend 365 numéros et un grand nombre de documents politiques et militaires formant 22 suppléments.

Rien de plus intéressant et de plus curieux à la fois que ce journal d'une époque mémorable, qui nous montre au jour le jour, avec leur physionomie propre et sous les impressions du moment, les importants événements que cette année vit se dérouler.

Outre la valeur historique qu'elle emprunte aux renseignements précieux qu'elle renferme et qu'on ne trouve dans aucun auteur, la réimpression du *Journal de la Belgique* de 1815 offre un attrait tout particulier par la fidélité de la reproduction.

Le papier, fabriqué exprès, sera du même format et de même aspect que celui de l'original. L'impression sera faite à l'aide de caractères fondus spécialement sur les types originaux; en un mot, ce sera la reproduction parfaite de l'original.

La publication comprendra 73 séries de 5 numéros avec couverture, à 50 centimes la série. Il paraît une série par semaine, depuis le 1er avril.

*
* *

Au moment où l'ex-maréchal Bazaine rentre en scène après dix années d'oubli, en publiant un volume appelé à un grand retentissement, nous signalons à l'attention de nos lecteurs la belle édition du célèbre procès du maréchal Bazaine, publiée par l'éditeur Auguste Ghio, qui renferme, outre le compte-rendu *in extenso* du procès, le réquisitoire complet du général Pourcet, commissaire du gouvernement, et une carte des opérations militaires autour de Metz, dressée d'après les levés des officiers du corps d'état-major.

Le volume renferme en outre une table analytique du procès, une table alphabétique des témoins entendus et de tous les personnages cités au cours du procès, et enfin une bibliographie des ouvrages à consulter sur l'histoire de l'armée du Rhin et du siège de Metz.

CHRONIQUE POLITIQUE

24 avril 1883.

Voici pour la France, parmi tous les maux de la république, un malheur que la fortune ne saurait achever sans en faire une catastrophe : la France n'est plus seulement isolée en Europe; elle est menacée aussi bien qu'isolée; elle sera désormais comme à la discrétion de trois puissances unies par les soins de M. de Bismarck pour la terrasser ou pour la tenir étroitement reléguée dans l'inaction, dans le silence, à cette même place où plusieurs fois elle avait été la reine du monde; l'Allemagne, qui s'était allié l'Autriche, vient de s'allier l'Italie, et, avec leur assistance, elle devient libre ou d'humilier la France jusqu'à l'écrasement, ou de la déchirer d'une nouvelle blessure, ou d'annuler en Europe le peu d'autorité que la France y gardait encore et de régler çà et là, de l'Orient à l'Occident, tel ou tel litige des convoitises européennes, sans la France ou malgré elle. On connaît trop la logique et l'art terrible de M. de Bismarck pour douter que la Triple alliance ne lui serve à l'un ou l'autre de ces desseins, selon le choix de sa volonté, tour à tour si brusque ou si patiente, et selon le jeu des événements qui pourront la seconder. Quoi qu'il advienne parmi ces dispositions de M. de Bismarck et ces préparatifs de l'avenir, où la Providence, elle aussi, a sa mystérieuse et suprême liberté, il y a aujourd'hui trois choses certaines pour la France, il faut le constater tristement et virilement : la France, qui n'avait en face de soi que l'Allemagne au lendemain de 1870, a maintenant devant soi l'Allemagne commandant, en vertu d'un traité quelconque, à l'Autriche et à l'Italie; l'Europe n'est plus, avec la Russie et avec l'Angleterre, assez forte ou assez bienveillante pour s'interposer entre l'Allemagne et la France, comme en 1875 ; la république, qui n'a pas consommé encore, dans sa politique intérieure, son travail de désorganisation et de ruine, est si bien à l'extrémité de ses erreurs diplomatiques et de ses fautes nationales qu'une de plus et la patrie est compromise. Ce sont de graves avertissements. Ceux-

là seuls n'en sentiraient aucun trouble qui n'auraient dans leur patriotisme ni clairvoyance ni mémoire!

On n'en peut pas plus douter après le discours prononcé par M. Tisza, à Pesth, dans la Chambre des députés, qu'après le discours prononcé par M. Mancini, à Rome, devant le Sénat : il y a réellement une Triple alliance, nouée par l'Allemagne avec l'Autriche et complétée par l'Italie. M. Tisza ne l'avoue que discrètement; il mêle à la vérité le plus qu'il peut d'équivoque, avec une douceur habile qui veut ménager l'inquiétude de la France. Au contraire, l'aveu de M. Mancini est explicite et insistant; M. Mancini en étale toute la certitude avec une hardiesse qu'un ministre italien ne pouvait avoir qu'à la condition d'être confiant à l'excès dans la protection de M. de Bismarck et violemment désireux, absolument sûr de satisfaire sa nation. Quelle est la forme du pacte conclu? Est-ce une convention verbale? Est-ce un traité signé par les trois puissances? Sont-ce des traités signés séparément et successivement avec l'Autriche, l'un par l'Allemagne, l'autre par l'Italie? Peu importe, si les intentions sont identiques, les promesses précises, les obligations communes. Faut-il croire, selon la vague phraséologie des commentateurs officieux, que les trois puissances ne s'unissent qu'honnêtement, archanges de l'humanité, pour maintenir la paix de l'Europe. Cette paix, la France ne la menace pas plus du haut des Alpes que des Vosges, ni davantage sur les rives du Danube. Et cependant, des trois puissances qui s'unissent ainsi pour sauvegarder la paix de l'Europe, deux ont des armées aux portes de la France, deux ont avec la France une inimitié hier toute sanglante encore ou bien une rivalité hier encore criarde et querelleuse. Prétendra-t-on que la Triple alliance soit simplement défensive? Mais l'histoire témoigne que toute alliance défensive devient offensive tôt ou tard, selon que la diplomatie des alliés veut et sait se forger une raison nécessaire; il suffit qu'un des coalisés provoque une attaque avec la dextérité d'un Cavour ou d'un Bismarck; l'auteur d'une guerre n'est pas toujours celui qui la déclare. Si la Triple alliance n'a rien d'agressif contre la France, est-ce pourtant à dire que, dans toutes les affaires internationales où la France aura un débat avec l'une des trois puissances, les deux autres se joindront toujours à celle-ci pour contraindre la France à céder? Evidemment, quelle que soit l'hypothèse, la France a quelque chose à craindre de la Triple alliance : si ce n'est pas pour son existence, c'est pour sa dignité; si ce n'est pas pour son territoire, c'est pour ses intérêts ou pour ses principes. Des divers avantages que l'Allemagne se procure par la Triple alliance, pas un qu'elle n'acquière pour mieux nuire à notre patrie. Si.

c'est la paix, on isole la France à l'ouest, on contient la Russie à l'est; on les paralyse ensemble. Si c'est la guerre, on a l'Autriche et l'Italie pour diviser les forces de la France et de la Russie. L'Autriche est délivrée de ses tracas à Trieste, dans le Trentin; elle a sa liberté d'action en Orient, sur cette route de Salonique où M. de Bismarck la pousse avec tant de sollicitude. Quant à l'Italie, de quel côté a-t-elle pu recevoir une promesse, dans ce partage d'espérances et de garanties auquel préside M. de Bismarck? De quel côté son ambition se retourne-t-elle?... On le devine... C'est seulement du côté où M. de Bismarck pourrait appeler les armes du roi Humbert... Nos journaux républicains auront donc beau vouloir que la France reste indifférente, comme si la Triple alliance n'était qu'un acte platonique. C'est impossible. Il y a là une coalition qui n'est redoutable que pour elle en Europe. Ah! si c'était sous le règne de la monarchie qu'une Triple alliance, hérissée de tant de périls, enfermât ainsi la France entre ses frontières et la réduisît à s'annihiler pour ne pas périr, quelles clameurs n'élèveraient pas les tribuns de la gauche contre la monarchie! Comme ils tonneraient contre l'impéritie traîtresse de son gouvernement!

M. Mancini a parlé de la Triple alliance avec un emphatique orgueil. Il a vanté superbement l'autorité que l'Italie, en s'associant à l'Allemagne et à l'Autriche, revêt devant l'Europe. Il a laissé entendre que ce n'est pas une vaine gloire qu'elle retirerait de leur amitié. Il a récriminé contre la France, en rappelant qu'elle a heurté à Tunis certains droits de l'Italie. Enfin, il a déclaré que l'Italie ne permettrait à aucune nation d'envahir de ses colonies le bassin de la Méditerranée, et, bien que cette parole comminatoire pût et dût s'adresser plutôt à la nation qui, non contente de posséder Malte et Gibraltar, s'est établie naguère à Chypre et domine aujourd'hui en Egypte, M. Mancini a uniquement voulu l'appliquer à la France. Ce langage n'a eu dans toute l'Europe qu'une interprétation : l'Italie, appuyée à l'Allemagne et à l'Autriche, est hostile à la France; le discours de M. Mancini ne l'atteste pas seulement, il le prouve. Personne ne se l'est dissimulé à Paris, même parmi ceux de ces démocrates, impérialistes ou républicains, qui s'étaient imaginé qu'en élevant de ses mains la grandeur de l'Italie, la France créait une puissance amie de la sienne, une puissance fraternelle dont elle aurait l'aide et le secours dans toutes les perturbations de l'Europe. Ceux-là, tardivement désabusés, veulent bien confesser aujourd'hui leur imprévoyance, tandis que la France expie leur faute. Manifestement, tout ce que M. Mancini a dit d'un ton si déclamatoire, en louant l'Italie d'avoir avec l'Allemagne et l'Autriche « une union intime », il ne l'a dit

qu'encouragé à cette jactance par M. de Bismarck lui-même; et, ce qui a le plus de gravité peut-être, ce n'est pas que l'Italie ait fait ce que son ministre des affaires étrangères dit si haut, c'est qu'il le dise. A-t-il surtout voulu consoler la fierté de l'Italie irritée de tous les dédains qui l'ont obligée d'attendre, à Vienne, l'honneur qu'elle y quêtait, l'honneur d'être admise dans l'alliance des deux empires? Ou bien le discours de M. Mancini lui a-t-il été dicté par M. de Bismarck pour annoncer, quoiqu'un peu moins brutalement qu'il n'en a lui-même l'habitude, un de ces coups qu'il aime tant à prophétiser à l'incrédulité de l'Europe, pour étonner et troubler ceux qu'il veut frapper? Il se peut que l'Italie s'illusionne moins qu'on ne pense sur les biens qu'on lui offre; il se peut qu'elle essaie de tromper son impatience. Depuis dix ans, elle ne sait à quoi prendre son avidité parmi tout ce qu'elle convoite. Elle ne se donne même pas le temps d'affermir son unité, de consolider sa monarchie, de maîtriser ses factions, de refaire ses finances et de finir ses réformes militaires. Elle porte partout, à l'horizon, ses âpres désirs, ses bruyantes revendications. Tantôt c'est la Corse, la Savoie et Nice qu'elle veut reconquérir; tantôt c'est Trieste et le Trentin; c'est Malte qu'elle souhaite; c'est à l'Albanie qu'elle rêve; c'est la Tripolitaine qu'elle désire; c'est la Tunisie, qu'elle nous reproche de lui avoir dérobée. Elle n'a cessé de gémir de n'avoir rien obtenu au congrès de Berlin. Mais est-elle sûre de n'être pas frustrée dans la Triple alliance? La proie qu'on lui montre, la saisira-t-elle? Elle garantit à l'Allemagne et à l'Autriche la possession des territoires qu'elles se sont acquis, celle de notre Alsace-Lorraine, celle de la Bosnie et de l'Herzégovine. L'Autriche lui garantit-elle la possession de cette Rome où François-Joseph n'a pas voulu venir, parce qu'il lui répugnait d'y consacrer par un tel acte l'usurpation de Victor-Emmanuel, la conquête de la capitale chrétienne? Mais, à supposer même qu'on lui accorde tout ce qu'elle demande et que la victoire le lui mette entre les mains, il resterait à savoir si son intérêt veut qu'elle affaiblisse la France et qu'elle aide si bien l'Allemagne à élargir la puissance de l'Autriche dans la vallée du Danube. Le jour où la France, de nouveau vaincue et mutilée, serait incapable de tirer l'épée et où l'Allemagne s'annexerait les provinces allemandes de l'Autriche devenue un empire oriental, l'Italie elle-même serait à la merci de l'Allemagne. Malheur à l'Italie, ce jour-là! Quand ces fauves Germains qui marchent toujours vers les pays du soleil, verront de Trieste, sur les flots bleus, le chemin de Venise et que, du haut des Alpes, ils contempleront ces plaines où les légendes de leurs pères leur ont appris à piller d'avance tant de richesses, tant de délices, malheur à l'Italie,

qui n'aura plus personne, pas même la Papauté, pour la défendre!

Après onze années de paix, la république se voit contrainte de reconnaître qu'elle n'a pas un ami, pas un allié dans le monde, et que ses voisins s'unissent pour l'isoler, pour la menacer. Autant dire que, dans cet espace de onze années, elle n'a rien fait pour améliorer la destinée de la France. Pourquoi? Pourquoi sa faiblesse et cet abandon? C'est qu'elle a un gouvernement qui n'a su ni gagner ni retenir les sympathies des puissances, un gouvernement qui n'a devant l'étranger ni force ni prestige, un gouvernement d'agitateurs et d'incapables qui stérilise ou ruine la France. De plus, c'est qu'elle n'a pas su se créer la grande armée qu'elle devrait avoir. C'est aussi qu'elle n'a pas plus de diplomatie que de diplomates; c'est que son ministère des affaires étrangères est comme livré à la dérision de l'Europe depuis 1879. Mais la raison capitale, c'est qu'aucune nation ne croit une alliance possible avec un gouvernement si mobile, si variable, si impropre à des engagements fermes et à de longs desseins, si peu sûr du lendemain, si sujet à tous les changements d'institutions comme à tous les changements de personnes, et dont la politique n'a pas plus de vues certaines que d'efforts continus et de procédés constants. Cette république n'a pas même eu pour l'avenir de la France une idée, un programme, un plan. Que d'abord, après 1871, elle laissât la France respirer, se reposer, réorganiser ses forces, dans une paix profonde, à l'écart de tous les démêlés européens, elle le devait. Mais il fallait choisir, sinon les alliances dont on pouvait se munir immédiatement, du moins les amitiés dont la France aurait besoin, et, ces amitiés, il fallait les mériter, il fallait les conserver. Seules, celles de la Russie et de l'Autriche pouvaient être un jour activement, efficacement, les auxiliaires de notre fortune renaissante, et le chef-d'œuvre eût été, pour la France, que ni l'une ni l'autre ne s'attachât désormais à l'Allemagne. Il y avait trois combinaisons à former avec elles, pour l'heure favorable. La France pouvait vouloir, soit s'assurer contre l'Allemagne l'alliance de la Russie et la neutralité de l'Autriche, soit s'assurer l'alliance de l'Autriche et la neutralité de la Russie, ou bien rester neutre elle-même pendant une guerre de l'Autriche et de la Russie avec l'Allemagne. Ces combinaisons étaient difficiles; elles traçaient au moins une politique. Pouvait-on concevoir un projet meilleur avec d'autres éléments? Nous l'ignorons. Ce qui n'est pas douteux, c'est que, depuis 1879, la république régit nos affaires étrangères sans visée, sans méthode, sans préférence, à l'aventure, à l'aveugle. Le maréchal de Mac-Mahon et ses ministres avaient cultivé l'amitié de la Russie et de l'Autriche, sans se priver de celle de l'Angleterre; ils avaient réservé à la

France la possibilité plus ou moins lointaine d'une de ces trois entreprises; cette possibilité, la république l'a dissipée. On se rappelle comment M. Gambetta et son parti ménagèrent la Russie. Dès que la république eut comme président M. Grévy et comme hommes d'État des radicaux ou des modérés asservis aux radicaux, la cour de Vienne, désespérant de la France, crut n'avoir plus de raison d'attendre; M. de Bismarck put, avec ses propositions, venir et triompher; l'Autriche résignée fit avec l'Allemagne le pacte qui a réglé toute sa politique et plus d'à-demi celle de l'Europe, depuis 1879. Quant à l'Angleterre et à l'Italie, la république qui se flattait de leur alliance comme d'une association naturelle que leur amour commun de la liberté leur défendait de dissoudre, comment a-t-elle gardé leur amitié? On le voit en Tunisie, en Égypte. Elle s'est presque brouillée avec l'une et elle s'est aliéné l'autre : l'Angleterre n'est guère pour la France une amie plus qu'une alliée; l'Italie est une ennemie. Et de ce dénument de la France, de cet isolement où elle n'est qu'entourée et comme cernée de menaces, comment la république se console-t-elle? En répétant avec l'accent de la joie, quasi comme un chant républicain, les paroles des journalistes allemands qui lui promettent que l'Allemagne égorgera la France, si jamais la France, lasse de dépérir honteusement sous le régime dont M. de Bismarck a démontré l'excellence à M. d'Arnim, redevient une monarchie... On apprendrait à nos patriotes républicains que l'Allemagne a signé avec l'Autriche et l'Italie un traité pour maintenir la république en France, comme la Prusse et la Russie, en 1762, pour maintenir en Pologne la république qui devait leur faciliter par son anarchie on se rappelle quel partage, nos patriotes républicains applaudiraient encore...

Peut-être l'Allemagne et l'Autriche agissent-elles déjà de concert avec l'Italie dans la conférence de Constantinople où devait être nommé le gouverneur du Liban, en remplacement de ce Rustem-Pacha dont les pouvoirs expiraient hier. La France voulait un autre gouverneur que Rustem-Pacha, qui est odieux aux Maronites et à nos nationaux; elle avait inconsidérément adopté comme candidat un jeune prince myrdite, dépourvu d'instruction non moins que d'autorité, Prenk-Bid Doda, qui ne connaît ni les populations du Liban ni leur langue, et qui n'avait d'autre mérite que celui d'être pour l'Autriche un serviteur plus ou moins inconscient, docile et dévoué. L'Italie avait d'abord prétendu laisser en place Rustem-Pacha, un fonctionnaire vicieux dont la Turquie elle-même reconnaît l'indignité, mais qui est Italien d'origine. Grâce à des dissentiments habiles et à d'ingénieux délais, on n'a pas pu faire le choix définitif pour la date indiquée; la Turquie renouvelle par

prorogation les pouvoirs de Rustem-Pacha, qui plaît à l'Italie et qui ne déplaît pas à l'Angleterre. Il y a eu dans cette conférence toute une comédie diplomatique dont M. Challemel-Lacour paraît n'avoir pas même soupçonné l'intrigue; la France en est la dupe : cet insuccès diminuera son crédit parmi les populations du Liban. Que la république affaiblisse encore par son irréligion, par sa haine de nos congrégations et de nos missionnaires, la protection que la France exerce sur les catholiques du Liban, et c'est toute une clientèle que la France y perdra un jour ou l'autre, au profit de l'Italie et de l'Autriche, au profit même de l'Angleterre. Plus loin, comme si une fatalité acharnée poursuivait partout en ce moment le drapeau de la France pour lui disputer l'espace et l'avenir, nos intérêts et notre honneur sont en danger au Tonkin et au Congo. Le roi Tu-Duc n'a certes pas respecté le traité de 1874, et les pirates de l'Annam infestent les rives du fleuve Rouge. Il a fallu que le commandant Rivière, avec ses marins et le peu de troupes qui sont sous ses ordres, occupât Nam-Dinh comme Hanoï et Haïphong; par un coup de main héroïque, il s'est emparé de la vaste citadelle de Nam-Dinh, le 27 mars. Y pourra-t-on, y devra-t-on maintenir le pavillon de la France? Est-il vrai que M. Bourée, ministre de la France à Pékin, a reconnu la suzeraineté de la Chine sur l'Annam par un traité que M. Challemel-Lacour doit déchirer? Ecouterons-nous l'Angleterre qui murmure et gronde, jalouse de nous voir pénétrer dans l'Indo-Chine par cette grande voie du fleuve Rouge? Avons-nous à craindre une guerre avec la Chine? Faut-il que la France conquière le Tonkin, ce pays si salubre et si riche qu'elle pourrait peupler de ses colons, tandis qu'elle peut seulement exploiter la Cochinchine? Faut-il n'y établir que son protectorat et se contenter d'y occuper deux ou trois points? Les renseignements nécessaires manquent à quiconque voudrait aujourd'hui en décider dans le Parlement. Le gouvernement en est seul capable, pour peu qu'il sache ce qu'il peut vouloir et comment il doit agir : il en aura toute la responsabilité. Il l'aura aussi sur ces bords du Congo, où l'avant-garde de M. Savorgnan de Brazza a pris la petite ville de Punta-Negra, aux confins du territoire portugais. On dit que Stanley, l'explorateur américain, attend avec les tribus qu'il a soudoyées la poignée de Français dont M. Savorgnan de Brazza est accompagné. Seront-ils massacrés? Ou quelles difficultés le mauvais vouloir de certaines puissances soulèvera-t-il sur les pas de notre envoyé? Ces questions sont inquiétantes aujourd'hui. Elles compliquent toutes celles que le génie implacable de M. de Bismarck se plaît à poser, en Europe, pour le tourment de la France.

Ce n'est pas l'heure de disséminer nos forces et de gaspiller nos ressources; ce n'est pas l'heure de multiplier nos discordes : la république devrait le reconnaître et la Chambre y devra songer. Voici nos députés revenus au Palais-Bourbon. Ils y retrouvent un ministère affaibli déjà sans avoir rien fait. Les querelles de M. Jules Ferry et de M. Thibaudin, de M. Tirard et de M. Raynal ne sont un mystère pour personne. M. de Freycinet, qui prête au bruit de toutes ces disputes ministérielles une oreille aussi attentive qu'aux propos bienveillants de M. Wilson, a relevé un peu la tête, avec un effarement agréable. Il n'est guère probable que ce ministère, ébranlé par ses dissensions, reste intact jusqu'au mois d'août; M. Léon Say passera peut-être par la brèche; il s'y évertuera du moins. Qui sait même si, avec une majorité si capricieuse et qui aime tant à s'agiter dans le vide, si un incident ne suffira pas pour le renverser d'un coup, soudainement, presque sans qu'on l'ait voulu? Elle peut supporter de grands scandales; le plus petit peut la révolter. Elle peut sanctionner de grandes fautes; la plus légère peut l'indigner. Tel est son tempérament, et les occasions ne lui manqueront pas pour exercer sa patience. Il n'est pas sûr que, les députés siégeant, M. Jules Ferry eût osé si aisément nommer un Cazot président de la Cour de cassation. « Cazot! Cazot, président de la Cour de cassation! » Ce cri ironique, cette exclamation d'un étonnement mêlé de mépris et d'envie, a résonné dans ces couloirs de la Chambre où ce ne sont pas les plus austères qui ont le verbe le plus haut et où règne si peu le respect de la magistrature. Cazot! oui, Cazot! c'est un répétiteur de droit qui a vécu obscur, un quart de siècle, à Toulouse, parmi des étudiants dont il était moins le maître que le commensal et dont les couplets célébraient son nom gaiement à travers les carrefours; il finit, jacobin de cabinet, par gagner dans la foule, sinon des clients, du moins quelques électeurs. C'est un ami et un favori de Pipe-en-Bois, qui l'amena un jour parmi la bohème de héros et de tribuns recrutée pour le service sacré de la défense nationale; il fuma dans les bureaux de M. Gambetta, en ce temps de batailles. C'est un politicien qui ne devint député qu'à la faveur de cette fonction et sénateur que par la grâce de M. Gambetta : il devint même son ministre soumis. C'est le garde des sceaux qui, en fouillant la jurisprudence des révolutionnaires et des Césars, découvrit des lois pour justifier les décrets de M. Jules Ferry et violer, avec ces décrets, la justice : il put ainsi outrager la sainteté qu'il n'avait jamais connue, attaquer la propriété qu'il ne connaissait pas encore. C'est le président fameux du tribunal des conflits : Cazot juge y donna raison à Cazot avocat et ministre, à Cazot délinquant. C'est un

légiste qui n'a d'autre pratique que celle dont il a eu besoin pour être le subtil administrateur d'une société anonyme qui exploita les mines d'Alais. Mais quoi! la république, qui s'est accoutumée à subordonner tout, science, vertu, dignité, au titre de « bon républicain », avait-elle tant à s'enquérir des vrais mérites d'un président de la Cour de cassation? Avait-elle à peser dans sa balance les mérites de M. Larombière avec ceux d'un Cazot? Et n'a-t-elle pas attribué cette fonction de président, cette fonction d'un de Sèze, d'un Portalis, à un homme digne, sinon de la Cour de cassation, au moins d'elle-même? La république n'a pas de « bégueulerie », selon un mot de M. Gambetta que M. Cazot ne renierait pas. Quand la république confie à un Thibaudin la loyale épée de la France, est-ce qu'elle ne peut pas, avec un égal souci de son honneur, ériger un Cazot en arbitre suprême de la justice?...

Parmi les lois nombreuses que nos députés se sont empressés d'enregistrer au tableau de leur ordre du jour, un prophète malveillant pourrait en citer beaucoup qui y seront encore inscrites quand le soleil d'août invitera nos législateurs à chercher loin de Paris un peu d'ombrage et de silence. Ne prophétisons pas; attendons. Rival de M. de Bismarck dans son socialisme d'État, M. Waldeck-Rousseau prépare une loi pour les associations ouvrières, pendant que M. Jules Ferry se dispose à bâtir, avec 50 millions empruntés au Crédit Foncier, de petits logements, de petites cités pour les ouvriers. Nous verrons ces édits, ces plans. La Chambre commence à discuter la loi qui doit reléguer à la Guyane et en Océanie les incorrigibles récidivistes que M. Gambetta jugeait suffisant d'expulser, pour purifier la république en épurant Paris. Il est vrai que la politique révolutionnaire a ses récidivistes comme le crime : à ceux-là M. Gambetta n'a pas pris garde. Efficace ou non, cette loi sera coûteuse. Or on sait qu'il importe enfin à la république de compter un peu plus scrupuleusement les millions qu'elle dépense. Il a fallu avouer que, pendant le mois de mars, le rendement de l'impôt a été inférieur de 6 800 000 francs au chiffre que M. Tirard avait calculé dans le budget de 1883; pour le trimestre, le total des recettes aura diminué de 5 100 000 francs. L'alarme s'est enfin mise parmi les prodigues et les insouciants ministres qui, pour la plus grande gloire de la république et pour la plus grande satisfaction de leurs électeurs, jettent l'argent de la France par leurs fenêtres. Théâtralement, subitement, M. Tirard est venu annoncer à la Chambre, dès la première heure de la session, qu'il fallait convertir la rente, en réduisant le 5 pour 100 à 4 1/2. Il y a quinze jours qu'à la Bourse, cette nouvelle, colportée diversement par certains familiers des ministres, servait d'enjeu à un agiotage

extraordinaire. Qu'est-ce donc qui oblige la république à mécontenter les rentiers à qui elle impose cette perte? C'est que le gouvernement, à force de gaspillage, à force de travaux improductifs et d'entreprises chimériques, ruine l'État et que cette ruine ne peut plus se cacher; lui-même s'effraie du déficit : dans le budget de 1882, ce déficit est de 47 millions, à en croire M. Tirard, et de 167 millions, à en croire des économistes qui savent mieux additionner que lui; dans le budget de 1883, le déficit sera de 150 millions, au minimum. Eh bien! en convertissant la rente, M. Tirard compte opérer un bénéfice de 34 084 583 francs : il versera cette somme dans le budget, pour amoindrir le déficit. C'est une goutte d'eau répandue dans un gouffre. Assurément, l'État a le droit de réaliser cette économie, il en a le devoir; il est regrettable qu'il ne l'ait pas voulu plus tôt, il y a quelques années, quand l'industrie et le commerce prospéraient encore, quand les plus-values étaient abondantes, quand on doutait un peu moins de sa sagesse et de son équité. Mais réduire la rente n'est rien, s'il ne réduit pas sa dépense. Qu'est-ce qu'économiser par an 34 084 583 francs' si, par an, on dissipe des centaines de millions qu'on n'a même pas dans le Trésor et si, malgré la pénurie croissante de nos finances, on continue de demander des milliards pour les œuvres énormes, luxueuses; en partie superflues et en partie fantasmagoriques de MM. de Freycinet et Jules Ferry? Il restera aux rentiers et aux agriculteurs deux griefs inexpiables : les uns se diront qu'on a réduit leur petite fortune dans un moment où la gêne est presque générale et qu'on l'a réduite parce que cette république si follement dépensière ne sait plus où prendre l'argent; les autres se diront que la république, qui avait promis d'employer son premier bénéfice, celui de la conversion de la rente, à un dégrèvement des impôts dont l'agriculture est accablée, manque à cette solennelle promesse. Tant pis pour la république! Soit. Mais hélas! tant pis aussi pour tant de pauvres gens qu'elle a leurrés! Tant pis pour le pays qui va subir cette perturbation financière, sans que l'État lui-même en retire un profit appréciable! Et, ce qui est surtout douloureux pour quiconque regarde l'Europe, c'est qu'à l'heure d'une crise nationale où l'État appauvri par la république aurait besoin de toute sa richesse et de tout son crédit pour la défense de la patrie, il y aurait peut-être dans le monde plus d'une voix railleuse qui crierait à l'histoire : « Tant pis pour la France! »

Nous avons eu, parmi toutes ces tristesses, la joie de saluer au Palais Mazarin un successeur de ces grands chrétiens, de ces illustres serviteurs du catholicisme, Mgr Dupanloup, le P. Lacordaire, le P. Gratry, dont les mémoires nous sont si chères ici et dont

l'Académie a voulu comme consacrer, à l'envi de l'Eglise, l'immortalité. Mgr Perraud, évêque d'Autun, a été reçu par l'Académie, le 19 avril. Les parrains qui l'accompagnaient étaient bien les témoins les plus dignes d'attester ses origines : l'un, M. Désiré Nisard, qui représentait avec tant d'honneur cette Université dont Mgr Perraud a été l'un des meilleurs élèves, à l'École normale, et l'un des meilleurs maîtres, dans un de ses collèges; l'autre, M. de Falloux, qui représentait si glorieusement ces catholiques dont il a été le champion courageux, sagace, infatigable, dans tant de combats livrés pour la liberté religieuse et pour la paix sociale, depuis le jour où il a fait la loi de 1850 jusqu'à celui où M. Jules Ferry a fait ses décrets. D'autres diront quels mérites d'écrivain et d'orateur l'Académie récompensait en Mgr Perraud : ces mérites, ils éclataient dans le discours même qu'à cette séance il a prononcé devant elle avec une modestie si vraie et si pure, où l'homme semblait mettre toute la pudeur de son esprit et le prêtre toute la chasteté de son âme. D'autres diront donc tout ce qui distingue ce talent sévère et doux, qui s'élève volontiers et qui garde la mesure, qui a la tradition de l'art sobre avec l'abondance du savoir, qui a jusqu'à l'excellence le goût du tempéré, le sens du judicieux, et qui néanmoins, sous la trame serrée du raisonnement, laisse sentir toute l'émotion d'un cœur profondément vibrant. Cette élection académique avait été plus que juste en soi; l'Académie n'a pas toujours le bonheur d'un choix si légitime. Mais ce qu'il nous plaît surtout de constater, c'est qu'elle a expressément voulu rester fidèle à un usage qui devient de plus en plus, dans le cours révolutionnaire de ce siècle, un acte de noble et sage résistance. Oui, l'Académie a voulu que l'Eglise fût présente dans cette enceinte décorée par l'Église elle-même de tant de noms impérissables, parmi tous ces monuments éternels du génie français qui sont aussi ceux de l'Église comme ceux de l'humanité. L'Académie s'est rappelé qu'elle doit à l'Église une reconnaissance qui a d'autres titres que le souvenir de Richelieu. Le plus sceptique historien de l'Angleterre, Gibbon, a pu écrire ces mots : « Les évêques ont créé la France. » L'Académie n'ignore pas, comme tel ou tel ministre républicain de l'instruction publique, qu'ils ont autant aidé la vieille France à créer sa langue et les chefs-d'œuvre de sa littérature qu'à créer sa nationalité. Par-dessus tout, l'Académie a voulu marquer la place de la religion dans la société, dans la patrie, en appelant parmi tant de personnages venus de toutes les extrémités de la patrie et de la société un de ces évêques persiflés, outragés, persécutés même par les maîtres et par les valets de la république régnante. Cette inten-

tion de l'Académie, M. Camille Rousset l'a nettement manifestée dans tout le discours par lequel il répondait à Mgr Perraud. Remercions-en M. Camille Rousset, remercions-en l'Académie. Grâce à Dieu, cet hommage rendu à la religion par l'élite intellectuelle de la France a sa valeur pour la foule elle-même; il y a là une protestation non moins utile que généreuse, une de ces protestations qui retentissent dans les consciences et dont l'Académie, nous en avons l'espoir, ne perdra pas l'habitude, quel que soit le despotisme civique ou philosophique qui prétende opprimer la France en passant.

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

MÉMOIRES

DE LA DUCHESSE DE TOURZEL

I

L'histoire de Marie-Antoinette et de Louis XVI a été faite déjà bien des fois, et souvent avec une éloquence digne de ce sujet plein d'une grandeur et d'un attrait tragiques, fécond pour la terreur, l'admiration et la pitié. Et pourtant elle est toujours à refaire. Il semble que jamais ne doivent être épuisées les émotions et les leçons que ranime chaque témoignage nouveau. On sait ou l'on croit savoir aujourd'hui tout ce qu'il est possible de savoir sur l'histoire publique de ces infortunés souverains. Mais leur histoire intime, celle qui ajoute à l'histoire publique des particularités caractéristiques, qui permet d'approcher de plus près, en quelque sorte, des personnages et de les mieux connaître, est toujours ouverte. Les dépositions s'ajoutent aux dépositions, sans parvenir à rassasier une pieuse curiosité, sans parvenir à égaler l'abondance des informations aux vicissitudes d'une destinée encore mystérieuse sur plus d'un point. Nous pouvons deviner tout ce que Louis XIV et Marie-Antoinette ont souffert, nous ne le saurons jamais; nous ne saurons jamais, comme l'a dit Chateaubriand, ce que le cœur du roi et de la reine de France, de 1789 à 1793, a pu contenir de douleurs, ce que leurs yeux ont pu contenir de larmes.

De là l'attrait et le succès éternellement assurés à tout document nouveau, publié sur Marie-Antoinette et Louis XVI, surtout lorsque les renseignements fournis empruntent au caractère et à la situation

[1] Nous écrivons cet article d'après les bonnes feuilles des *Mémoires de la duchesse de Tourzel*, que M. le duc des Cars publie en 2 vol. in-8°, chez MM. E. Plon et Cie.

des témoins une autorité qui appelle et justifie la confiance. C'est le cas pour les Mémoires de Hue et de Cléry sur Louis XVI ; pour les Mémoires de Weber et de Mme Campan sur Marie-Antoinette. Ce sera, à plus juste titre encore, le cas pour les *Mémoires de Mme la duchesse de Tourzel*, gouvernante des enfants de France, depuis 1789 jusqu'à cette séparation du Temple, qui fit si cruellement cesser ses fonctions.

Elle y avait été précédée par la princesse de Rohan-Guéménée et par la duchesse de Polignac. Cette dernière, qui fut l'amie et la confidente des jours heureux, n'a pas laissé de Mémoires, et on n'en trouve pas même l'embryon dans le volume de pâles réminiscences qui a été publié sous le nom de la comtesse Diane, sa belle-sœur. Sans que nous puissions pénétrer les causes de son silence, il n'est pas téméraire de penser qu'elle recula devant des souvenirs qui étaient sans doute mêlés pour elle de plus d'un regret et peut-être de quelques remords. Non pas qu'elle eût personnellement de fautes à se reprocher. C'était une âme douce et faible, qui n'avait par elle-même ni orgueil ni ambition, et se fût contentée d'aimer et d'être aimée; mais les prétentions et les intrigues de son entourage ne furent pas sans favoriser l'injustice de l'impopularité de la reine, et sans exercer une influence funeste sur sa destinée. Elle le devinait peut-être, car, plus d'une fois, elle avait pensé à se retirer. Elle le comprit mieux lorsque les premiers événements de la Révolution la contraignirent à se séparer de la reine, auprès de laquelle sa présence eût été dangereuse pour toutes deux. Elle le comprit mieux encore et d'une façon terrible lorsque, apprenant en exil la nouvelle de la mort de la reine, elle succomba à l'épreuve, et tomba, pour ne plus se relever, foudroyée par le contre-coup de la catastrophe du 16 octobre.

Mme de Tourzel était une autre femme, autrement trempée pour la douleur, le dévouement et la vertu. Élevée à l'école du malheur, elle avait profité de ses leçons. Ce n'était pas une confidente de Racine, mais une confidente de Corneille. Elle fut des amis de la dernière heure et des courtisans du malheur. Elle connut la prison, et l'échafaud ne l'eût pas effrayée. Elle fut, sous les yeux d'une admirable mère, la gouvernante, l'institutrice des premières années du Dauphin, la seconde mère de Louis XVII, dont l'esprit, le courage et les grâces précoces annonçaient un héros, promettaient un roi, et qui ne fut qu'un martyr.

Mais cette rapide esquisse morale, ce premier coup d'œil et ce premier hommage à Mme la duchesse de Tourzel, ne suffisent pas même à la présentation au public d'une si noble et si vertueuse personne. Le lecteur veut la mieux connaître, et nous remplissons un premier

devoir envers lui, en empruntant les détails nécessaires à la *Notice* de M. le marquis de la Ferronnays, qui s'est fait le très digne introducteur, sur la scène de la publicité, de l'auteur de ces *Mémoires*, où l'on sent mieux qu'un talent, un caractère. Ce caractère, honneur de son sexe et de sa maison, quelques traits de la vie de Mme de Tourzel suffiront à en donner la mesure.

II

Louise-Élisabeth-Félicité-Françoise-Armande-Anne-Marie-Joséphine de Croy-Havré naquit à Paris, le 11 juin 1749.

Elle était le cinquième enfant et la quatrième fille de Louis-Ferdinand-Joseph de Croy, duc d'Havré, prince et maréchal héréditaire du saint-empire, marquis de Vailly, comte de Fontenay, châtelain héréditaire de Mons, grand d'Espagne, etc., tué au combat de Filingshausen, en 1761, et de Marie-Louise-Cunégonde de Montmorency-Luxembourg.

Les autres enfants, issus du même mariage, furent Joseph-Anne-Auguste-Maximilien de Croy, duc d'Havré, mort en 1839, à quatre-vingt-seize ans; Marie-Anne-Christine-Joséphine, comtesse de Rougé, morte à Paris en 1788; Emmanuelle-Louise-Gabrielle-Joséphine-Cunégonde, religieuse de la Visitation; enfin, Marie-Charlotte-Joséphine-Sabine, marquise de Vérac.

Louise-Élisabeth-Félicité, auteur des *Mémoires* qui nous occupent, épousa, le 8 avril 1764, Louis-François du Bouchet de Sourches, premier marquis de Tourzel, grand prévôt de France [1]. De cette union naquirent cinq enfants, quatre filles : la duchesse de Charost, la comtesse François de Sainte-Aldegonde, la comtesse Louis de Sainte-Aldegonde, la comtesse de Béarn.

Cette dernière est l'auteur de ces intéressants et touchants *Souvenirs de quarante ans*, publiés en 1861, qui ont été comme les avant-courriers des *Mémoires* maternels et offrent, avec ces derniers, quelques parties communes, notamment le récit des massacres de Septembre, auxquels elle échappa miraculeusement comme sa mère, après avoir opposé aux mêmes dangers le même courage.

Pauline de Tourzel, comtesse de Béarn, ne se maria qu'en 1796. De 1789 à 1796, elle fut donc la compagne inséparable de sa mère, et assista, comme elle, aux événements que toutes deux devaient raconter après les avoir vus, et, on peut le dire, vécus et soufferts, au poste de l'honneur et du devoir, du danger et du dévouement.

[1] Son frère, le comte de Montsoreau, eut deux filles : l'une épousa le duc de Blacas, l'autre, le comte Auguste de la Ferronnays.

Le cinquième enfant de Mme de Tourzel fut Charles-Louis-Yves du Bouchet de Sourches, deuxième marquis de Tourzel et dernier grand prévôt de France.

Il eut de son mariage avec Mlle Augustine de Pons, dernière du nom, qu'il épousa en 1796, et qui a laissé, elle aussi, quelques pages de souvenirs sur la Terreur, cinq enfants : Auguste, duchesse des Cars; Léonie, duchesse de Lorges; Hélène, comtesse d'Hunolstein; Roger, mort en bas âge; et Olivier, duc de Tourzel. Ce dernier épousa Anastasie de Crussol d'Uzès, dont il eut un fils, qui mourut à l'âge de huit ans. Son père lui survécut fort peu, et à sa mort les papiers de la famille de Tourzel, ainsi que les précieux souvenirs de la captivité de la famille royale, passèrent à Mme la duchesse des Cars, morte en 1870. Le manuscrit original des *Mémoires* et le curieux portrait dont nous aurons bientôt à parler sont ainsi devenus la propriété de M. le duc des Cars, petit-fils de Mme de Tourzel.

Ces quelques détails préliminaires indispensables donnés d'après l'auteur très compétent de l'*Introduction* qui précède le volume, nous revenons sans partage à notre héroïne, le mot n'est pas trop fort, et nous suivrons son histoire depuis son mariage jusqu'à son entrée en fonctions. Nous n'aurons pas grand'chose à en dire, par une pénurie de renseignements toute à son éloge. La sagesse, la vertu, le bonheur, n'ont pas d'histoire, ne font pas parler d'eux. Mme de Tourzel partagea son temps entre Paris, ou plutôt Versailles et le magnifique château de Sourches que son beau-père venait de faire construire près du Mans. Il y vivait au milieu des siens avec la dignité patriarcale des anciennes mœurs, dont le culte paraissait, avec raison, à une partie de la noblesse de province, effrayée de la corruption de la noblesse de cour, la meilleure protestation et peut-être le meilleur préservatif contre l'invasion des nouvelles passions et des idées nouvelles. On n'a pas assez remarqué, séduit par l'attrait des salons, ce mouvement de retraite, cette sorte de Fronde sévère d'une partie de la noblesse de province, inquiétée par de trop justes pressentiments, se retranchant dans la vie de famille et la vie de château, et cherchant à retremper à ses sources : la résidence au château patrimonial, la participation aux travaux et aux plaisirs champêtres, la charité et l'exemple, l'autorité de l'aristocratie. C'était le temps où circulait partout, comme un mot d'ordre, ce mot d'un des Broglie, qui pouvait servir de devise à cette réaction de la tradition contre la nouveauté, de la noblesse indépendante contre la noblesse de cour, des vieilles mœurs et des vieilles fois contre la morale de sentiment et la politique philosophique : *Aimez vos femmes et vos châteaux*. Les de Sourches, quoique remplissant avec une sorte d'austère ponctualité les devoirs d'une charge qui

imposait au grand prévôt chargé de la police de l'hôtel du roi, l'obligation de le suivre dans tous ses déplacements de chasse ou de villégiature, se tenaient à l'écart pendant les intervalles de ces fonctions; et on peut dire de cette famille, comme de quelques autres, à leur honneur, qu'elles protestèrent par leur absence, autant que cela fut possible, contre les scandales de la fin du règne de Louis XV et se retranchèrent dans ces traditions et ces souvenirs du grand siècle, dont un des membres de cette famille de race curieuse et observatrice avait pris, comme Saint-Simon et Dangeau, l'habitude de tenir note, habitude dont nous sommes loin de nous plaindre, puisque nous leur devons ces très intéressants *Mémoires du marquis de Sourches*, libéralement mis depuis une année en cours de publication par la famille.

Pour cette famille vouée au culte des grandes religions du passé, on comprend quel fut l'effet du règne réparateur de Louis XVI, succédant à un règne corrupteur et sur plus d'un point presque révolutionnaire par les conséquences. L'honnêteté, la bonté, la piété et la grâce montaient sur le trône avec ce roi et cette reine de vingt ans, avides de mériter la popularité, et ne voulant la devoir qu'à la pratique et à l'exemple de ces vertus publiques et privées trop longtemps négligées. Ce fut un beau jour non seulement pour leur âme, mais pour bien des âmes en France, que celui de cette restauration au milieu des palais témoins de tant de spectacles différents, des devoirs et des bonheurs domestiques. Bien des cœurs oppressés respirèrent enfin à l'aise. Bien des larmes de joie et d'espérance saluèrent cette renaissance des lis redevenus les justes emblèmes de la royauté sans reproche. Bien des nobles boudeurs, d'illustres disgraciés reparurent à Versailles, heureux de faire leur cour à un roi et à une reine honnêtes gens, et de n'avoir pas à passer, en rougissant, devant le seuil des favorites. Mme de Tourzel montra plus volontiers et plus souvent à la cour son visage et celui de sa fille Pauline. Un grand malheur, une grande pitié, une grande reconnaissance, ne tardèrent pas à resserrer les liens encore un peu flottants qui rattachaient les deux nobles et charmantes femmes à la cour. Un accident imprévu, un terrible malheur, allaient faire l'une veuve, l'autre orpheline. C'était à Fontainebleau, au mois de novembre 1786. Le cheval du grand prévôt de France, toujours à son poste à la suite du roi, s'étant emporté sous les futaies pendant une chasse à courre, menée énergiquement, car on sait que Louis XVI apportait au plaisir de la chasse l'âpreté de son tempérament sanguin, et y secouait rudement l'obésité naissante, lui fracassa la tête contre une branche d'arbre qui faisait obstacle à son passage.

On devine, à cette nouvelle bientôt partout répandue avec la rapi-

dité des mauvaises nouvelles, quel fut l'émoi universel. Le roi ordonna le transport du blessé dans la maison d'un garde, où il reçut pendant huit jours les soins des médecins de la cour. Louis XVI, dans cette circonstance, fit preuve d'une bonté, d'une sensibilité, qui étaient sincères chez lui, et qui provoquaient la sympathie, quand la rudesse née de sa timidité n'en refoulait pas brusquement l'expression. Pour la reine, elle fut ce qu'elle était naturellement et ne prenait pas sur elle de dissimuler, bonne et charmante avec cette grâce d'élan, d'attitude, cet art de trouver des mots délicats, qui paraient sa bonté et conquéraient à jamais la gratitude de ceux qui l'approchaient. Tant d'efforts, tant de vœux, furent malheureusement impuissants. M. de Tourzel succomba, après une semaine d'agonie, à ses blessures. A l'un de ces moments douloureux et décisifs où les âmes donnent toute leur mesure, voici, selon son biographe, quelle fut la conduite, quelles furent les paroles de sa malheureuse et courageuse veuve. « M. de Tourzel expira. Sa veuve, aussitôt en proie à un transport de douleur, s'écria, en jetant son fils sur le corps inanimé de son père : « J'ai tout perdu, il ne me reste plus « qu'un seul espoir en ce monde, c'est que vous soyez aussi vertueux « que l'homme dont vous embrassez le cadavre. » De telles paroles, dans un tel moment, disent avec plus d'éloquence que ne pourraient le faire les récits de la tradition, combien avait été heureuse cette union si cruellement brisée. »

Le roi, qui estimait justement M. de Tourzel, la reine, qui avait appris à connaître et à juger, dans cette circonstance, sa digne veuve, multiplièrent les occasions de témoigner leur bienveillance à une famille si douloureusement éprouvée et victime, dans la personne de son chef, d'un accident survenu à leur service, et occasionné par ce service. Ils recherchaient toutes les occasions de faveurs réparatrices et consolatrices; et c'est ainsi que Louis XVI investit sur-le-champ le fils du grand prévôt de la survivance de sa charge, bien qu'il n'eût pas atteint l'âge de la majorité. Le roi motiva l'exception, par une réponse des plus honorables pour la famille, aux objections qui lui étaient faites à cet égard : « Les Sourches ne sont point mineurs, dit-il; la mort de M. de Tourzel me touche beaucoup. Bon père de famille, sage, religieux et fidèle, il laisse, jeune, une réputation intacte et des affaires en bon ordre : bonne leçon pour tant d'autres qui n'en laissent que de mauvaises ! » « Une semblable oraison funèbre, dit avec raison, en rapportant ces paroles, l'auteur de la *Notice* que nous analysons, est à la fois un honneur pour celui qui l'a inspirée et pour le prince capable d'apprécier ainsi la noblesse du caractère de ses serviteurs. »

Le nouveau et précoce grand prévôt de France se montra digne

de l'exception dont il était l'objet, et en justifia la faveur par un constant dévouement et d'utiles services rendus, jusqu'à l'heure où il ne fut plus possible de lui en rendre aucun, au maître dont il avait obtenu, avant de la mériter, la confiance. Pour sa mère et sa sœur, leur deuil et leur goût les avaient confinées dans une retraite d'où elles ne devaient sortir qu'à l'appel de la reine, cherchant, après le départ de la duchesse de Polignac, la femme de mérite et de vertu capable d'accepter une charge qui était plus que jamais un honneur, parce qu'elle était surtout un devoir et un danger. Marie-Antoinette avait été bien inspirée. Les bons choix viennent du cœur. Elle trouva la digne compagne, la digne confidente, la digne amie de l'adversité, dans celle qui, sans les circonstances qui ne lui permettaient pas de refuser, et le caractère qui ne la laissait pas hésiter devant un appel au dévouement, n'eût jamais accepté. Mais c'était moins la reine qui l'appelait que la mère, et la reine était malheureuse, et la mère avait besoin d'elle. Mme de Tourzel accourut. Il ne s'agissait plus pour elle, comme pour Mme de Polignac, que nous nous souvenons d'avoir vue ainsi représentée, dans un tableau de Prudhon, à l'Exposition de l'œuvre de ce peintre, de veiller, au milieu d'une atmosphère de prospérité et de sécurité, gracieusement enveloppée de voiles brodés d'or, sur le sommeil d'un enfant royal souriant à des songes heureux. Il s'agissait de défendre, contre la fatalité de son sort, un Dauphin dont des sujets révoltés menaçaient la couronne. Il s'agissait de l'élever pour ses devoirs de roi, sans être sûre qu'il régnerait jamais. Deux dates disent tout mieux que toutes les paroles. Mme de Tourzel entra en fonctions la veille de la prise de la Bastille; et les veilles inquiètes, les fatales nuits du commencement d'octobre 89, furent ses premières veilles.

« Madame, lui dit gracieusement et tristement Marie-Antoinette, lorsque pour la première fois Mme de Tourzel se présenta devant elle en qualité de gouvernante des enfants de France, j'avais confié mes enfants à l'amitié, je les confie maintenant à la vertu. »

Toute la différence des temps et des caractères est dans ces quelques mots.

Nous passons, pour le moment, sur cette période de quatre ans, dont les *Mémoires* de Mme de Tourzel sont l'histoire au jour le jour, et nous continuons d'esquisser sa vie, qui, après avoir tenu tout entière dans l'accomplissement de ses devoirs, fut entièrement consacrée à la religion de ses souvenirs, de ses regrets et à ces œuvres de charité et de piété qui sont l'unique consolation des âmes fortes.

Après le 9 thermidor, Mme de Tourzel, qui avait échappé, ainsi que sa famille, à l'échafaud de ses augustes maîtres, après avoir

fait tout ce qu'il fallait pour les y suivre, se retira dans sa terre d'Abondant, près de Dreux. Elle y vécut jusqu'à la Restauration, absorbée dans ses devoirs de famille, ses souvenirs et ses regrets, allant chaque jour porter les larmes et les fleurs de sa fidélité au monument expiatoire qu'elle avait élevé sous les ombrages de son parc, à Louis XVI, à Marie-Antoinette, et à ce charmant enfant moissonné dans sa fleur par la Révolution, dont elle avait formé pour les vertus du trône l'âme qui devait être prématurément flétrie par le supplice de la prison.

« Dès les premiers jours de la Restauration, dit M. le marquis de la Ferronnays, auquel nous devons laisser le dernier mot dans cette courte esquisse biographique, qu'il a si dignement tracée, le roi Louis XVIII, qui avait déjà attaché, à la personne de Mme la Dauphine, Mlle de Tourzel, devenue la comtesse de Béarn, songea à récompenser le dévouement dont la gouvernante des enfants de France avait entouré ses malheureux parents. Il lui conféra, en 1816, le titre héréditaire de duchesse, destiné à s'éteindre trop promptement dans la personne de son petit-fils, Olivier, duc de Tourzel; son fils était mort en 1815. Enfin, le 15 mai 1832, la duchess ede Tourzel terminait, à son tour, cette longue carrière que tant de douleurs avaient traversée; elle était âgée de quatre-vingt-deux ans. Son corps, rapporté à Abondant, y fut inhumé dans l'église; et sur la pierre qui recouvre ses restes mortels fut gravée une épitaphe, composée par son petit-gendre, le duc des Cars. »

III

Nous connaissons maintenant l'auteur des *Mémoires*, nous savons qu'il est de bonne race; de la race de ces témoins qu'il faut croire, parce que, comme le dit Pascal, ils sont capables de se faire tuer pour la vérité.

Nous allons parcourir son œuvre, en nous arrêtant de préférence aux passages qui se rapportent à des événements dont Mme de Tourzel a été le témoin oculaire ou auriculaire. Il y a profit à comparer sa déposition à celle de Mme Campan, par exemple, à la sincérité de laquelle Mme de Tourzel et ses éditeurs ont rendu un hommage qui a son prix. Mais ce qu'ils ne pouvaient dire, et ce que nous dirons, c'est que le témoignage de Mme Campan, dont les versions ont un peu trop reflété les vicissitudes de sa vie, demeure toujours affecté d'une certaine infériorité qui tient au caractère et au rôle de la personne. Femme de chambre et lectrice de la reine, puis institutrice et éducatrice à la mode du Consulat, première

directrice de la maison d'Écouen, Mme Campan est toujours demeurée un peu femme de chambre, un peu institutrice. Avec Mme de Tourzel, nous avons un tout autre ton. Elle est chez elle dans les palais. L'air de Versailles lui est naturel. On sent tout de suite qu'on a affaire à une grande dame. Et en constatant la différence, nous ne faisons allusion, bien entendu, qu'à la qualité morale du personnage. Elle dit ce qu'elle a vu, sans phrases, sans roman, avec la simplicité d'une personne dont la place est sur la scène du drame et non dans la coulisse. Elle ne se vante pas, ne se targue pas de sa position, ne cherche pas à nous en faire accroire, ne grandit pas son rôle, n'arguë pas des confidences qu'elle n'a pas reçues, ne cherche pas à interpréter ce qu'elle ne comprend pas, s'efface même visiblement plutôt qu'elle ne s'affiche. La discrétion impersonnelle de son récit en est le trait le plus frappant. Et on le remarque dès l'abord, non sans quelque émotion et beaucoup d'estime, lorsque, par exemple, elle commence par l'histoire des journées d'octobre, l'histoire de ses propres journées, à elle, de dévouement et de sacrifice.

Une personne si modeste pour elle-même devait bien voir. Aucune fumée d'ambition ne troublait la justesse et n'écourtait la portée de son observation. Dès le premier jour, elle se rendra et nous rendra très bien compte, par exemple, d'une des causes principales de ces hésitations, de ces perplexités, de ces contradictions tant reprochées à Louis XVI, et qui ne furent pas toujours la faute de son caractère naturellement indécis.

Je m'établis à Versailles les premiers jours d'août 1789. Le roi et la reine ne pouvaient voir sans effroi les décrets désorganisateurs de l'Assemblée se succéder avec une rapidité effrayante. La plupart des domestiques de la famille royale étaient gagnés par les factieux, en étaient les espions et leur rendaient le compte le plus exact de tout ce qu'on y faisait, de ceux qui y étaient admis et des diverses impressions qu'elle éprouvait. D'autres personnes, qui désiraient conserver à la fois leur influence politique et leur attachement pour Leurs Majestés, jetaient dans l'esprit de celle-ci des inquiétudes continuelles, sous prétexte de leur rendre compte de ce qui se passait, les empêchant ainsi de prendre un parti décisif, en leur mettant perpétuellement sous les yeux les inconvénients qui en pourraient résulter.

C'est ainsi que le roi, toujours perplexe, non par crainte, mais à force de chercher le meilleur moyen d'éviter le danger, et surtout, ce qu'on n'a pas assez remarqué, d'éviter un conflit et d'épargner le sang de ses ennemis, finissait pas sacrifier inutilement ses amis, et laissait passer à la fois l'occasion de la victoire et celle

même du salut. Le mouvement des 5 et 6 octobre, mouvement tout factice d'ailleurs, et qui ne pouvait invoquer à sa décharge la sincérité des passions qui l'avaient provoqué et la réalité des griefs qui lui servaient de prétexte, était absolument, de sa nature, un mouvement insurrectionnel, menaçant pour la sécurité de la famille royale et de l'Assemblée elle-même. Il devait être réprimé, n'ayant pas été prévenu. On le pouvait, en le faisant à propos, et sans grand sacrifice. Il suffisait de garder, comme le proposait M. de Narbonne-Frieslar, les ponts de Sèvres et de Saint-Cloud, et de refouler et balayer au besoin (on y eût réussi en tirant à poudre seulement) l'invasion de la populace parisienne. On ne le fit pas ; on s'exposa à toutes les horreurs d'un assaut nocturne. On sacrifia même, en leur interdisant le droit de légitime défense, les malheureux gardes du corps. On réduisit le roi au seul courage de la patience, la reine au seul courage de la dignité. On exposa l'un à tout souffrir, l'autre à tout braver. On se montra dès le premier jour résigné à tout. Et c'est ainsi qu'on permit de tout oser, et que, dès le premier jour, tout fut perdu, tout, sauf l'honneur, et cela, il faut bien le dire, grâce à la reine, grâce à une femme, qui seule montra, le 6 octobre, le courage d'un homme. Tous les témoins de ces jours sinistres l'ont dit, et Rivarol, par exemple, en termes d'une incomparable éloquence. Mme de Tourzel le répète, et sa déposition est précieuse, parce qu'elle se connaissait en courage.

« La reine, dit-elle, montra dans cette journée cette grandeur d'âme et ce courage qui l'ont toujours caractérisée. Sa contenance était noble et digne ; son visage calme ; et quoiqu'elle ne pût se faire d'illusion sur tout ce qu'elle avait à redouter, personne n'y put apercevoir la plus légère trace d'inquiétude ; elle rassurait chacun, pensait à tout, et s'occupait beaucoup plus de ce qui lui était cher que de sa propre personne.

« Cette princesse était convenue avec moi, qu'au moindre bruit je conduirais ses enfants chez elle ; mais elle fit dire, à onze heures du soir, que si l'on avait de l'inquiétude je les menasse, au contraire, chez le roi. Elle venait d'être avertie des dangers personnels qu'elle pouvait courir dans son appartement, et on l'avait engagée à passer la nuit dans celui du roi ; mais elle s'y refusa positivement : « J'aime « mieux, dit-elle, m'exposer à quelque danger, s'il y en a à courir, et « les éloigner de la personne du roi et de mes enfants. » Ce fut le motif du changement de l'ordre qu'elle m'avait donné d'abord. »

On comprend et on admire mieux une telle décision, quand on se souvient qu'elle eut à peine le temps de passer une robe et de se sauver chez le roi, quand sa chambre fut assaillie. Elle n'en fût pas sortie vivante sans le dévouement des gardes du corps et surtout de

MM. de Beaurepaire et de Miomandre Sainte-Marie, qui défendirent la porte attaquée et payèrent d'une blessure chaque seconde gagnée pour le salut de la reine.

« Pendant que se passait cette horrible scène, M. de Sainte-Aulaire, chef de brigade des gardes du corps, et de service auprès de Mgr le Dauphin, entra dans la chambre de ce jeune prince et m'avertit que le château était investi. Je me levai précipitamment et je portai sur-le-champ Mgr le Dauphin chez le roi, qui était alors avec la reine. Le danger qu'elle venait de courir n'avait point altéré son courage, son visage était triste mais calme. Ne voyant pas avec moi Madame, que je n'avais eu que le temps de faire avertir, elle descendit chez elle par un petit escalier intérieur qui y communiquait par mon appartement, et y trouvant mes filles qui y avaient passé la nuit, elle les rassura, leur dit de monter chez le roi, et y conduisit Madame avec une fermeté et une dignité remarquables en un pareil moment. »

Ce ne fut pas le seul où la reine se montra supérieure à toute crainte et sans la moindre défaillance, au milieu de tant de défaillances qui l'environnaient. On connaît la scène historique du balcon de la cour de Marbre, où elle se montra à la populace entourée de ses enfants. « Point d'enfants ! » cria-t-on. Et la menace d'une telle injonction était trop claire. Nul de ceux qui l'avaient vue n'avait pu jamais oublier l'air dont la reine repoussa ses enfants dans la chambre et se montra seule, désarmée de toute protection, volontairement dépouillée de l'inviolabilité suprême, celle de la mère, et arracha, par la fermeté de sa contenance, des applaudissements à la foule venue pour l'insulter, et au milieu de laquelle maint assassin apprêtait son arme qu'il ne put qu'incliner.

Tout est de ce ton, de cet accent des choses vues, vécues, dans le récit fait par Mme de Tourzel, du retour de la famille royale à Paris et de son installation précaire dans les Tuileries, démeublées et ouvertes à la bise. Veut-on une note caractéristique? En voici une qui ne peut émaner que d'un témoin. Il s'agit des cris continuels de *Vive le roi!* proférés par une foule qui célébrait moins le retour du souverain que son propre triomphe. « Ces cris étaient plus bruyants que touchants, et avaient quelque chose de violent et de pénible à entendre. »

Il est naturel de rechercher dans les confidences de la gouvernante des enfants de France, des révélations sur le caractère de ces jeunes princes, surtout du Dauphin, qu'elle avait charge particulière d'élever. Madame, déjà âgée alors de dix ans, échappait forcément par là à sa surveillance, qui n'était plus exclusive, et que partageaient ses divers maîtres.

Mme de Tourzel, à tout instant, s'interrompt pour égayer le fond

sombre de son grave récit par quelque trait d'intelligence ou d'énergie précoces, par quelque saillie ou repartie heureuse de cet enfant si bien doué, unique joie de cet intérieur désolé, suprême espérance de tant d'affligés. Elle ajoute ainsi plus d'une touche délicate et vivante au portrait si bien tracé par M. de Beauchesne, et complète, sur plus d'un point, son ouvrage. Nous regrettons que les bornes de cette analyse nous interdisent ces citations anecdotiques; mais nous ne pouvons nous empêcher de citer une remarque caractéristique de Mme de Tourzel sur un petit mystère d'affection, ou plutôt de prédilection, que nous avions toujours soupçonné. Il s'agit de la préférence du roi pour Madame, qui balançait celle de la reine pour le Dauphin.

Rien n'était plus touchant, dit Mme Tourzel, que de voir cette princesse entourée de deux enfants charmants. L'un, trop jeune encore pour sentir le malheur qui le menaçait, portait sur son visage l'empreinte du bonheur et de la gaieté; la jeune princesse, dans un âge où l'on n'aurait dû connaître que ces deux sentiments, commençait déjà la carrière de douleur qu'elle a parcourue avec tant de courage, de douceur et de sensibilité. Le roi avait pour celle-ci une prédilection toute particulière; et quoiqu'il ne fût pas démonstratif, il ne laissait échapper aucune occasion de faire apercevoir la tendresse qu'il lui portait. La reine, qui n'en avait pas moins pour elle, se croyait obligée d'user de sévérité à son égard. On lui avait donné de fausses impressions sur le caractère de Madame, qu'on croyait fière et d'un esprit si dissipé, qu'on ne pouvait sans inconvénients lui laisser voir des jeunes personnes de son âge.

Je n'ai jamais pu concevoir ce qui avait pu donner lieu à cette opinion. Cette jeune princesse était, au contraire, bonne, affable, timide, et avait même besoin qu'on lui inspirât de la confiance. Il lui eût été plus utile de voir un peu plus de monde, que d'être toujours seule dans son appartement, avec ses femmes et la jeune personne à qui la reine avait permis de partager ses études et ses jeux. Privée si jeune de tout appui, livrée à elle-même dans une cruelle captivité, elle seule a fait son éducation; le malheur a été son instituteur, et n'a heureusement pas altéré les grandes qualités que les circonstances l'ont mise à portée de développer dans tout le cours de sa vie.

Mme de Tourzel raconte en détail cette vie claustrale de la royauté aux Tuileries, de la fin de 1789 à celle de 1790. Louis XVI et Marie-Antoinette y vivaient d'une vie domestique, monotone, et sans autres événements que les bruits et les contre-coups du drame extérieur, qui s'agitait en dehors d'eux, bien qu'il y fût sans cesse question d'eux. Ils régnaient, si c'est régner que vivre dans un palais sur-

veillé, au milieu de gardiens impérieux et de serviteurs impuissants ou suspects. Mais c'est l'Assemblée qui gouvernait, gouvernée elle-même par les clubs. Marie-Antoinette, absorbée par des calculs, des craintes et des espérances, qui blanchissaient ses tempes d'une neige précoce, écrivait tout le temps qu'elle n'était pas forcée de donner à des simulacres de représentation où elle parlait si facilement et si noblement, prise ou non à l'improviste, le langage de son rang. Elle écrivait dans un petit cabinet solitaire; elle écrivait à M. de Mercy, à son frère; elle cherchait à ourdir des trames libératrices. Et elle frémissait aussi en songeant au sort fatal des imprudents et des dévoués qui faisaient à de stériles tentatives le sacrifice héroïque de leur vie et de leur silence. Le marquis de Favras fut de ceux-là, se réservant à eux-mêmes le désaveu en cas d'échec, et, en cas de succès, résignés à se contenter de l'honneur. Nous essayerons un jour de faire entrer la pleine lumière dans cette mystérieuse affaire, cherchant, à travers les pièces du procès et les correspondances de quelques-uns de ceux qui y ont pris part, à démêler l'histoire et le roman de cette conspiration dont Favras fut encore plus la victime que le héros. Nous nous bornerons aujourd'hui à noter, sans toucher aucun fil secret, l'impression profonde de découragement et de regret causée au château par la mort de l'infortuné marquis.

« Le roi et la reine, dit Mme de Tourzel, furent profondément affectés de la condamnation de M. de Favras. Je fus témoin de leur douleur, et je ne puis encore penser à l'état où je vis la reine quand elle apprit que M. de Favras n'existait plus. »

Les deux hommes avec lesquels, pendant cette période, le roi et la reine avaient des relations officielles, obligées, presque quotidiennes, sont le commandant général de la garde nationale, le marquis de la Fayette, et le maire de Paris, M. Bailly. Mme de Tourzel, qui partage à leur égard les sentiments de ses maîtres, n'en parle pas avec une grande bienveillance, et il ne faut pas s'en étonner. C'est le contraire qui serait étonnant. Nous ne dirons rien du premier, et nous ne ferons même allusion au second que parce que, moins par ses actes que par ses manques perpétuels de tact et de convenance, singuliers chez un homme éclairé et honnête, mais que son élévation avait enivré, il fut trop souvent désagréable à la reine, qui sentait et ressentait toutes choses avec une délicatesse aiguisée par une cruelle expérience. Mme de Tourzel en cite sans amertume, se souvenant, sans doute, avec une charité chrétienne, de ses malheurs et de sa mort stoïque, des traits étonnants, par exemple, celui de la distribution des médailles frappées par la ville de Paris en commémoration du retour (et quel retour!) du roi dans sa capitale. La médaille remise par Bailly au roi était

d'or; celle de la reine, d'argent; et celle du Dauphin, de cuivre. Un tel présent, avec de telles distinctions, et les souvenirs qu'il évoquait ne pouvait être reçu qu'avec répugnance, et le maire de Paris fut le seul à ne pas le comprendre. La seconde moitié de l'année 1790 fut plus heureuse pour la famille royale que la première. Sa captivité fut moins étroite, moins morne; au lieu d'avoir les Tuileries, elle eut Saint-Cloud pour prison. Le mouvement de réconciliation entre la nation et le roi, qui devait aboutir à ce suprême rapprochement national, objet de tant d'illusions généreuses, de la Fédération, rendit aux rapports de l'Assemblée et de la famille royale quelque chose de l'ancienne confiance, de l'ancien respect. Marie-Antoinette se laissa elle-même gagner à cette détente générale, et elle goûta à Saint-Cloud, au milieu de la mélancolie du souvenir d'autres séjours, si différent de celui-là, qu'elle y avait faits, quelques moments d'apaisement, sinon d'espérance, attendris plus encore qu'assombris par d'involontaires pressentiments, quand elle voyait sa cour réduite à quelques amies fidèles, comme la duchesse de Fitz James et la princesse de Tarente, et sa garde composée, en grande partie, des anciens gardes-françaises, révoltés et enrégimentés dans la garde nationale. Mme de Tourzel raconte avec quelques détails nouveaux, les fêtes de la Fédération, et exprime le regret qu'à ce moment le roi, fort d'un regain de popularité qui lui eût permis de triompher de tout obstacle, n'ait pas, comme on le lui conseillait, saisi cette occasion unique, et à peu près sûre du succès, de l'aveu de Barnave, de reprendre les rênes du gouvernement, et d'imposer à la révolution les limites qu'elle ne devait pas franchir, ou plutôt de faire et de clore la révolution à son profit. « Le roi, conclut Mme de Tourzel, consulta probablement son conseil. Les hommes qui le composaient n'avaient pas assez d'énergie pour oser risquer une pareille démarche, et ils l'en auront sûrement détourné, sous le prétexte des dangers qu'elle pouvait entraîner. La suite des événements donna malheureusement lieu de se repentir de n'avoir pas saisi cette occasion ».

Insistant de nouveau, quelques pages plus loin, sur le regret de cette occasion unique, manquée fatalement, de prendre, par un voyage triomphal, dans les départements, la nation pour juge entre l'Assemblée et le roi, Mme de Tourzel invoque le témoignage de Barnave, donné par lui dans des circonstances bien différentes.

L'Assemblée était inquiète du parti qu'allait prendre le roi; et se voyant perdue si le roi quittait Paris, il n'y avait pas de moyens qu'elle n'employât pour gagner les fédérés. Je n'ai pu douter de ces craintes après le propos que tint Barnave dans la voiture du roi, au retour du

malheureux voyage de Varennes. Il parlait avec Mme Élisabeth des événements de la révolution, et notamment de la Fédération; et sur ce que cette princesse parlait des vues qu'avait eues l'Assemblée en la décrétant : « Ah ! madame, s'écria-t-il, ne vous plaignez pas de cette époque, car si le roi en eût su profiter, nous étions tous perdus. » On peut juger de l'impression que produisit un aveu aussi remarquable dans des cœurs aussi profondément affligés que ceux de la famille royale dans la position où elle se trouvait en ce moment.

Combien Louis XVI dut aussi regretter alors de n'avoir pas cédé aux instances de M. de la Tour-du-Pin, ministre de la guerre pendant l'été de 1790, qui le pressait de profiter des facilités de son séjour à Saint-Cloud, pour gagner, sous la protection de plusieurs régiments fidèles, une ville forte, où il eût pu organiser la résistance légale aux empiétements de l'Assemblée, qu'il eût pu obliger à venir siéger en dehors des excitations parisiennes, qu'il eût pu obliger, par la dissolution, à renouveler auprès de ses électeurs les mandats dont elle avait abusé. Il est certain qu'un tel voyage, qu'un appel à la nation dans des conditions aussi favorables, eussent eu une toute autre issue que le voyage entrepris plus tard, avec les caractères suspects de la fuite, à un moment inopportun, dans un pays en effervescence, alors que M. de Bouillé avait perdu la confiance des départements traversés, et perdu même son autorité sur l'armée.

Louis XVI, qui ne comptait pas assez sur lui-même, compta-t-il un moment sur Mirabeau, gagné à la cour? On pourrait le croire, d'après le passage suivant des *Mémoires* de Mme de Tourzel. Il s'agit de l'attitude impartiale et raisonnable de Mirabeau dans l'affaire de la motion de Chapelier contre les émigrés, et nous trouvons, dans le témoignage de Mme de Tourzel, la trace de l'impression produite à la cour par cette évolution imprévue du tribun, et des soupçons d'empoisonnement qui coururent lors d'une mort trop subite, trop redoutée des uns, trop souhaitée des autres, pour avoir paru naturelle.

...Chacun fut étonné du discours de Mirabeau. On ignorait qu'il fût entré dans le parti du roi, et qu'il lui eût promis de rétablir la monarchie et de lui rendre son autorité. Il est difficile d'en douter, quand on a entendu, comme moi, le roi dire à la reine, le jour de sa mort : « Ne vous réjouissez pas, madame, de la mort de Mirabeau. Nous faisons une perte plus grande que vous ne pensez. » Je n'ai su aucun des projets de Mirabeau ni des conditions qu'il avait faites avec le roi; mais ce qu'il y a de certain, c'est que les factieux furent si

épouvantés de la seule idée qu'il pût abandonner leur parti, et d'avoir à redouter un adversaire si dangereux, qu'il paraît constant qu'ils le firent empoisonner.

Mme de Tourzel raconte en témoin la fameuse échauffourée des Tuileries, le 18 avril 1791, et la scène scandaleuse de cet affront public fait à la volonté du roi, de cet attentat séditieux contre sa liberté. Ce fut, comme on sait, l'épreuve décisive, celle qui triompha de la patience du roi, fit déborder la coupe d'amertume et la lui fit rejeter. On sait que le roi et la reine, qui voulaient aller passer la quinzaine de Pâques à Saint-Cloud, en furent empêchés par une sédition moitié soldatesque, moitié populaire, qui les obligea de quitter leurs voitures, et de rentrer dans leur palais, rudoyés, insultés et humiliés. Mme de Tourzel, brutalisée par l'émeute, eut grand'peine à rentrer à son poste, et elle n'y parvint qu'en engageant avec la foule un colloque dans son langage, et en opposant courageusement résistance à résistance. Elle fait à ce propos une remarque caractéristique, et dont toute l'histoire de la Révolution confirme la justesse : « J'ai toujours observé que lorsque l'on avait le malheur de se trouver au milieu d'un peuple ameuté, on en tirait meilleur parti en lui parlant avec une contenance ferme et assurée qu'en lui laissant apercevoir la plus légère trace de frayeur. »

Nous arrivons aux événements de la Révolution à propos desquels le témoignage d'un témoin comme Mme de Tourzel emprunte à sa situation et à son caractère une importance et une autorité particulières, et nous arrivons aussi à la partie la plus intéressante et la plus neuve des *Mémoires*. Nous terminons donc notre travail d'analyse et d'appréciation par la déposition de Mme de Tourzel en ce qui touche le voyage de Varennes où elle accompagna le roi, les scènes du 20 juin et du 10 août, auxquelles elle assista. Sa déposition sur les massacres de Septembre, auxquels elle échappa, plus heureuse en cela que sa compagne la princesse de Lamballe, a surtout un intérêt personnel, celui même du drame auquel elle fut mêlée, et dont elle sortit vivante par une faveur réservée à peu de ses victimes. Mais il y a plus que cela, il y a un intérêt politique et historique de premier ordre dans les détails que donne Mme de Tourzel sur le Dauphin qu'elle connaissait si bien, et sur la mort, selon elle incontestable, qui termina le martyre du Temple. Le champ de nos dernières observations ainsi circonscrit, nous passons au récit vraiment curieux, touchant et neuf, même après tant d'autres, que les *Mémoires* de Mme de Tourzel font du voyage de délivrance et de résistance arrêté à Varennes par la fatalité des

circonstances, et plus encore par la faute de mesures mal prises, encore aggravée par l'impéritie des auxiliaires d'un plan compliqué comme une pièce de mécanique, et dont la rupture du plus petit ressort compromettait le succès.

IV

Le départ pour Montmédy avait été résolu. Les préparatifs de cette évasion hasardeuse des Tuileries, sous l'œil soupçonneux de serviteurs achetés et de gardiens hostiles, touchaient à leur fin. Un scrupule de bienveillance de la part de la reine faillit empêcher Mme de Tourzel d'être associée à cette suprême tentative. Elle s'en fût difficilement consolée, et écarta avec une sorte de généreuse susceptibilité les objections de Marie-Antoinette.

...Le chagrin que j'éprouvais des insultes journalières qu'essuyait la famille royale, et mon inquiétude des malheurs qui devaient en être la conséquence, rendaient pénible la convalescence de la maladie que je venais d'éprouver. La reine, qui avait eu la bonté de venir me voir plusieurs fois, vint chez moi, un matin de très bonne heure, pour m'engager d'aller aux eaux de Plombières. « Il est probable, me dit-elle, que nous serons obligés de quitter Paris, et vous êtes bien faible pour nous suivre. » L'idée d'abandonner Mgr le Dauphin et Madame, au milieu des dangers qu'ils pouvaient courir, me fit une peine extrême, et me redonna assez de force pour espérer d'être, sous peu de jours, en état de les suivre. Je ne pouvais, d'ailleurs, comme je le dis à la reine, aller aux eaux sans faire découvrir leur départ, ayant dit publiquement, à quelqu'un qui m'en avait donné le conseil, que la mort seule me ferait abandonner Mgr le Dauphin. J'ajoutai que j'espérais que le ciel me donnerait d'ici là les forces dont j'aurais besoin, mais que, dans le cas contraire, je ne quitterais pas mon appartement. « A quels dangers ne vous exposez-vous pas? reprit la reine avec vivacité. — Si j'étais né homme, répondis-je, Votre Majesté ne m'aurait pas empêchée de monter à la tranchée. Je me sens digne d'être la fille d'un père qui a perdu la vie pour le service de son roi et de sa patrie. Que Votre Majesté ne s'embarrasse pas de moi; si j'étais malade, je resterais dans la première auberge au risque de ce qui pourrait m'arriver; mais qu'elle soit persuadée que je resterais à Paris, si je ne me sentais pas assez de force pour soutenir la route et causer le moindre retard au voyage. »

Mme de Tourzel insiste sur ces préliminaires avec un soin jaloux, désireuse qu'elle est de réfuter le reproche injuste que lui ont fait

M. de Bouillé, dans ses *Mémoires*, et l'abbé Royou, dans son *Histoire de France*, d'avoir empêché, par son opiniâtreté à être du voyage, la reine de prendre dans sa voiture un officier dont le concours eût été plus utile que le sien. Mme de Tourzel devait maintenir son droit, qui tenait à son devoir, de ne pas quitter les enfants de France. L'unique objection qui lui fut faite portait sur sa santé, et tomba devant son énergique réponse. Elle ne prit donc, dans la voiture royale, la place de personne, et personne n'avait le droit d'y prendre la sienne.

Nous n'avons plus la place nécessaire pour citer, et nous devons nous borner à relever, dans la *Relation* de Mme de Tourzel, les traits nouveaux qu'elle ajoute à ce que nous savons déjà de ce malheureux voyage, d'après les récits apologétiques de MM. de Bouillé, de Goguelat, de Choiseul, et les pièces de l'enquête publiées par M. Bimbenet. Disons seulement tout de suite que, sans incriminer le moins du monde leur dévouement, Mme de Tourzel accuse nettement MM. de Choiseul, de Goguelat et de Bouillé, de l'avortement de l'entreprise, et fait retomber sur eux la responsabilité des retards, des contre-ordres arbitraires, des malentendus, des fautes contre la prévoyance et le sang-froid qui causèrent cet insuccès.

Elle nous montre, et nous ne pouvons sans émotion lire ces détails, le Dauphin enthousiasmé de la pensée d'aller dans une ville de guerre, où il commanderait son régiment, et plein de l'histoire d'Henri IV, dont il se nourrissait à ce moment, se jetant en bas du lit au moment du départ, en murmurant : « Vite, vite, dépêchons-nous, qu'on me donne mon sabre, mes bottes et partons. » Elle le montre encore se résignant avec peine, avec une moue demi-riante, demi-fâchée, au déguisement de petite fille dont on l'affuble, et se promettant bien de se montrer homme à la première occasion. Elle continue :

...Nous descendîmes dans l'entresol de la reine, où le roi s'était rendu de son côté. Leurs Majestés me dirent qu'elles seraient suivies par trois gardes du corps, dont l'un donnerait le bras à la reine pour la conduire à pied à la voiture ; que les deux autres conduiraient la voiture de voyage qui devait attendre le roi à quelque distance de la barrière (car toute la famille royale sortait à pied, à l'exception de Mgr le Dauphin et de Madame). Le roi ajouta que je ne saurais qu'en chemin les détails du voyage, pour diminuer l'embarras de mes réponses, si j'avais le malheur d'être arrêtée ; et il me donna ensuite un billet signé de sa main, pour prouver en cas d'accident, que c'était par ses ordres que j'emmenais Mgr le Dauphin et Madame. Il me donna de plus la permission d'emmener avec moi M. de Gouvion, si nous le rencon-

trions, dans le cas où il s'engagerait à favoriser le départ de Leurs Majestés. J'avais aussi marqué deux pièces d'or, l'une pour donner à un garde national, si le hasard nous en faisait rencontrer, en lui ajoutant la promesse de faire sa fortune et de lui donner une bonne somme d'argent lorsqu'il me reproduirait une pièce pareille à celle que je gardais pour la confronter avec la sienne.

Tout semble d'abord favoriser l'évasion; Mme de Tourzel et les enfants de France descendent par l'appartement de M. de Villequier où il n'y avait pas de sentinelle. Ils passent par une porte peu fréquentée et montent dans une vieille voiture, ressemblant à un fiacre, que conduit le comte de Fersen. Pour donner au roi le temps d'arriver, on fait une promenade sur les quais et on revient, par la rue Saint-Honoré, attendre la famille royale vis-à-vis la maison appelée alors l'hôtel de Gaillarbois. Pendant cette longue attente, ce siècle de trois quarts d'heure, tandis que M. de Fersen joue son rôle à merveille, siffle, cause avec un camarade, cocher de fiacre, qui s'est mis en station un moment non loin de lui, lui offre du tabac dans sa tabatière, M. de la Fayette passe, suivi à peu de distance du maire Bailly, et Mme de Tourzel, à chacune de ces alertes, cache le Dauphin sous ses jupes. Enfin Mme Élisabeth arrive; puis c'est le roi, au coucher duquel ont assisté M. de la Fayette et Bailly, qui s'est mis au lit devant eux, puis s'est relevé, habillé, a mis une perruque, et vient enfin, tout suant, rejoindre la voiture. La reine vient la dernière, suivant qu'il était convenu, et les prisonniers des Tuileries cédant à une sorte d'enivrement de liberté, se congratulent, se félicitent, sur tous ces favorables et décevants auspices.

La reine n'en devait sortir (des Tuileries) qu'après le roi et l'extrême attachement qu'il lui portait se démontra vivement dans cette circonstance par la manière dont il exprimait son inquiétude. Dès qu'elle fut montée dans la voiture, il la serra entre ses bras, l'embrassait et lui répétait : « Que je suis content de vous voir arrivée! » Chacun s'embrassa; toute la famille royale me fit le même honneur; et convaincus que nous avions franchi l'obstacle le plus difficile à surmonter, nous commençâmes à espérer que le ciel favoriserait notre voyage.

Le roi était sorti des Tuileries sans encombre, grâce à sa perruque, et surtout à sa ressemblance avec le chevalier de Coigny, dont il avait fait son Sosie, et qui, depuis quinze jours, sortait tous les soirs par la même porte des Tuileries, accoutumant les factionnaires à ne plus se préoccuper de ce passage devenu habituel.

Ce chevalier de Coigny, ajoute Mme de Tourzel, n'était pas seule-

ment un serviteur fidèle et dévoué, c'était un conseiller avisé. Et il est fâcheux que le roi, par un scrupule généreux de réparation envers les gardes du corps qui avaient tant souffert, ait préféré à trois autres compagnons plus expérimentés, trois gardes du corps dont le courage et le dévouement ne sont pas en question, mais que M. d'Agoult, ignorant de la mission qui leur était réservée, désigna un peu au hasard. On lui demandait de braves gens à prendre dans un corps où tout le monde était brave. Il fit son choix sans application particulière, et désigna MM. du Moustier, de Maldan et de Valori. M. de Coigny, qui était dans le secret du voyage, avait ouvert à ce propos un avis fort sage, qui malheureusement ne fut pas suivi.

Si on l'eût fait, il y a tout lieu de croire que le voyage eût réussi. « Personne, dit-il au roi, ne rend plus de justice que moi à la bravoure et à la fidélité de MM. les gardes du corps. Mais, dans une occasion aussi importante, il faut employer des personnes qui aient l'habitude des voyages et qui aient été dans l'occasion de prendre des partis décisifs. Priol, commandant de la gendarmerie, homme de tête, et qui a l'habitude de la surveillance, vous serait d'une grande ressource, ainsi qu'un maître de poste retiré, qui connaît parfaitement toutes les routes du royaume, qui est plein d'intelligence et d'un attachement sans bornes à la personne de Votre Majesté. » Il en nomma un troisième dont j'ai oublié le nom et l'état.

Mme de Tourzel constate que, dans les préparatifs du voyage, on avait tout prévu et minutieusement, hormis, comme il arrive souvent par trop d'attention même, l'imprévu. Tout était réglé à la minute près. Or il n'y a que l'imprévu qui arrive; et si on n'a pas fait sa part au hasard, il la prend et la prend de telle sorte que les plus sages combinaisons sont déjouées. Les courriers, manquant d'ordres supplémentaires en cas d'obstacles ou en cas de retard, n'étaient point autorisés à agir *ad libitum*, ce qu'ils ne manquèrent pas de faire pourtant, la nécessité ou l'excès de zèle l'emportant sur tous les scrupules. On perdit, par la force des choses, un temps précieux dès le départ, et cela par la nuit la plus courte et la plus claire de l'année. Le coucher et le lever du roi firent perdre trois quarts d'heure. M. de Fersen, dans les meilleures intentions du monde, sacrifia une demi-heure à attendre les gardes du corps. A la barrière, nouveau retard causé par la noce d'un commis, la foule allant et venant, au milieu du bruit des curieux et des fenêtres illuminées. Les chevaux de la voiture du roi s'abattirent deux fois entre Nintré et Châlons. Il fallut une heure pour raccommoder les traits brisés. Ci : deux heures et demie de retard sur des prévisions cal-

culées à la minute d'après l'itinéraire récent de la baronne de Korff dont Mme de Tourzel avait pris le nom et le passeport, et qui était censée retourner par où elle était venue.

Mme de Tourzel affirme, contrairement à ce qui a été dit, que le roi ne s'arrêta nulle part pour dîner et ne mangea que dans la voiture, et que cette voiture, dont on avait blâmé la magnificence, n'avait rien de particulièrement fait pour éveiller l'attention, à ce point que Mme de Korff y avait fait le voyage de Paris à Montmédy par la même route, sans qu'on lui demandât une seule fois son passeport. Ici se place un épisode bien caractéristique et tout à fait neuf raconté par Mme de Tourzel.

Quand la barrière fut passée, le roi, commençant à bien augurer du voyage, se mit à causer de ses projets. Il commençait à aller à Montmédy pour aviser au parti qu'il croirait convenable, bien résolu de ne sortir du royaume que dans le cas où les circonstances exigeraient qu'il traversât quelques villes frontières pour arriver plus promptement à celle de France, où il comptait fixer son séjour, ne voulant pas même s'arrêter un instant en pays étranger.

« Me voilà donc, disait ce bon prince, hors de cette ville de Paris, où j'ai été abreuvé de tant d'amertumes. *Soyez bien persuadé qu'une fois le cul sur la selle, je serai bien différent de ce que vous m'avez vu jusqu'à présent.* » Il nous lut ensuite le mémoire qu'il avait laissé pour être porté à l'Assemblée; et il jouissait d'avance du bonheur qu'il espérait faire goûter à la France du retour des princes, ses frères, et de ses fidèles serviteurs et de la possibilité de rétablir la religion et de réparer les maux que ses sanctions forcées auraient pu lui causer. Regardant ensuite sa montre qui marquait huit heures : « La Fayette, dit-il, est présentement bien embarrassé de sa personne. »

Ces illusions, ces espérances, cette joie de la délivrance, où il entrait, comme on voit, un peu de malice, furent de courte durée.

Le retard des deux heures et demie que nous avons noté était à lui seul une cause suffisante d'insuccès, si elle n'était neutralisée par la patience et la prévoyance et l'initiative des chefs de détachement destinés à faire escorte au roi à partir de Pont-de-Sommevelle, et particulièrement du chef de ce détachement même, chargé de communiquer le mouvement à tous les autres. Or, au lieu d'attendre et de se tenir en communication permanente avec ses collègues, M. de Choiseul, chargé du commandement à Pont-de-Sommevelle, perdit la tête, conclut d'un retard de deux heures, à l'ajournement du projet et prit sur lui de donner la nouvelle de cette renonciation supposée, de telle sorte que tous les corps d'escorte, hormis celui de

mots : *Blanchis par le malheur.* Blanchis en quelques mois, en quelques nuits, de fièvre, d'insomnie, de désespoir.

Car ils n'étaient pas encore blancs en 1791, au moment où elle fait fixer au pastel, plus caressant que le pinceau pour les coquetteries suprêmes, les traits de son visage dans sa dernière beauté. Ce portrait, du peintre Kucharsky, commencé en 1791 pour Mme de Tourzel, interrompu par le voyage de Varennes, repris au commencement de 1792, est brutalement arrêté par le 10 août et retrouvé trois ans après, en 1795, grâce à un singulier hasard, qui récompensa enfin les démarches et les recherches du marquis de Tourzel. Dans ce portrait bien caractéristique, que le burin de Flameng a reproduit, et que le public trouvera en tête du premier volume des *Mémoires*, la tête seule est achevée. Seule, elle vit et éclaire encore, d'un rayonnement discret de lampe qui s'épuise, les fonds à peine estompés et le corps et les vêtements réduits aux lignes rudimentaires. C'est une tête vivante sur le corps ou plutôt l'absence de corps d'une ombre. On ne saurait exprimer l'émotion qu'on ressent à la vue de ce portrait où le visage seul est vivant, qui est réduit à une tête! Cette tête est encore admirablement belle. La suprême espérance de la délivrance prochaine luit dans les yeux et rit sur ces lèvres fines. La vive arête du nez busqué, aux narines frémissantes, ajoute un trait de noblesse et de fierté à tous ces traits de grâce. La chevelure poudrée est relevée en auréole autour du front et des tempes, et retombe en boucles irrégulières sur les épaules. La coiffure, à peine indiquée, la couronne d'un bouillonnement de gaze sur lequel tremble un marabout. Portrait ressemblant, portrait charmant, d'un attrait indéfinissable, irrésistible, où se sont concentrées, à l'insu peut-être du peintre et d'autant plus heureusement, toutes les poésies mélancoliques de la veille des jours suprêmes. Sa description est une transition toute naturelle à l'histoire, si nous pouvions avoir le courage de la raconter, de ces scènes du 20 juin, du 10 août, où la reine, l'épouse, la mère, épuisèrent à la fois dans Marie-Antoinette les angoisses de ce triple titre, et où son cœur saigna jusqu'à la rendre désormais pâle comme la mort de cette triple blessure.

Au 20 juin, comme au 10 août, comme au 6 octobre, le courage et la dignité, sans être le privilège des femmes de la famille royale, fut leur avantage; elles le déployèrent : Mme Elisabeth et la reine à un degré actif, avec des délicatesses de générosité et de dévouement supérieures, certainement, à ces patiences et à ces résignations du roi, dont le dernier effort est l'impassibilité, qui ressemble trop à l'insensibilité. On admire encore plus qu'on ne les plaint la reine et Mme Elisabeth, on plaint le roi plus encore qu'on ne l'admire.

Telle est l'impression sincère qui se dégage du récit de Mme de Tourzel, d'autant mieux qu'elle est, on le devine, celle qu'elle ressent elle-même. Mais il est temps de clore ces aperçus. Nous ne suivrons pas le roi et la famille royale des Tuileries en flammes, le 10 août, à l'Assemblée, d'où, malgré tant d'efforts, tant de sacrifices de tout genre (Mme de Tourzel déclare (p. 203 du tome II) avoir été chargée par le roi de remettre à M. de la Chèze 800 000 francs, peu de temps avant le 10 août, destinés à lui assurer, dans le côté gauche, des appuis et des concours qui lui firent cyniquement banqueroute), le roi sortit déchu de son autorité, et moralement destitué de la vie elle-même, qu'il ne s'agissait plus que de lui ôter avec quelque apparence de légalité. Nous ne suivrons pas non plus Mme de Tourzel et sa fille Pauline séparées de leur maîtresse, et quittant cette prison du Temple dont, par une singulière contradiction, l'architecte Palloy, le démolisseur et l'exploiteur de la Bastille, avait été chargé de préparer l'installation, pour aller avec la princesse de Lamballe dans cette prison de la Force, d'où la princesse ne devait pas sortir vivante. Nous signalons au lecteur, sans pouvoir lui en donner le moindre avant-goût, les détails curieux et émouvants de cet épisode, et nous arrivons, obligés là encore de nous en tenir à des généralités, faute de l'espace nécessaire pour entrer dans les détails, à l'événement qui nous semble emprunter aux fonctions de Mme de Tourzel et à son témoignage une confirmation décisive, faite pour rejeter à jamais dans le mépris public les romans usurpateurs qui ont trop longtemps spéculé sur le plus noble mais le plus crédule des sentiments, la pitié.

Nous voulons parler de la mort du malheureux Dauphin, du malheureux Louis XVII au Temple. On a lu encore, dans ces derniers temps, les factums qui, profitant du mystère inséparable de cette agonie et de cette mort dans une prison, sans autre témoin que des geôliers, sans autre garantie que leur témoignage et celui des médecins, ont essayé de taxer Louis XVIII d'usurpation, Marie-Thérèse de France de complicité et d'éveiller l'intérêt sur les infortunes du Dauphin miraculeusement sauvé du Temple, remplacé dans la tombe par un cadavre d'enfant du même âge, et repoussé du sein de sa propre famille.

Mme de Tourzel, qui était certainement la personne en France, après sa mère, qui connaissait le mieux le jeune prince dont elle avait été la gouvernante de 1789 à 1792, n'avait pas l'ombre d'une hésitation, d'un scrupule, à l'endroit de la mort trop certaine, trop authentique, trop inévitable du malheureux enfant, dont la constitution active, avide de mouvement et de grand air, devait nécessairement, fatalement s'atrophier au Temple. Admise, dès le lendemain

mots : *Blanchis par le malheur.* Blanchis en quelques mois, en quelques nuits, de fièvre, d'insomnie, de désespoir.

Car ils n'étaient pas encore blancs en 1791, au moment où elle fait fixer au pastel, plus caressant que le pinceau pour les coquetteries suprêmes, les traits de son visage dans sa dernière beauté. Ce portrait, du peintre Kucharsky, commencé en 1791 pour Mme de Tourzel, interrompu par le voyage de Varennes, repris au commencement de 1792, est brutalement arrêté par le 10 août et retrouvé trois ans après, en 1795, grâce à un singulier hasard, qui récompensa enfin les démarches et les recherches du marquis de Tourzel. Dans ce portrait bien caractéristique, que le burin de Flameng a reproduit, et que le public trouvera en tête du premier volume des *Mémoires*, la tête seule est achevée. Seule, elle vit et éclaire encore, d'un rayonnement discret de lampe qui s'épuise, les fonds à peine estompés et le corps et les vêtements réduits aux lignes rudimentaires. C'est une tête vivante sur le corps ou plutôt l'absence de corps d'une ombre. On ne saurait exprimer l'émotion qu'on ressent à la vue de ce portrait où le visage seul est vivant, qui est réduit à une tête! Cette tête est encore admirablement belle. La suprême espérance de la délivrance prochaine luit dans les yeux et rit sur ces lèvres fines. La vive arête du nez busqué, aux narines frémissantes, ajoute un trait de noblesse et de fierté à tous ces traits de grâce. La chevelure poudrée est relevée en auréole autour du front et des tempes, et retombe en boucles irrégulières sur les épaules. La coiffure, à peine indiquée, la couronne d'un bouillonnement de gaze sur lequel tremble un marabout. Portrait ressemblant, portrait charmant, d'un attrait indéfinissable, irrésistible, où se sont concentrées, à l'insu peut-être du peintre et d'autant plus heureusement, toutes les poésies mélancoliques de la veille des jours suprêmes. Sa description est une transition toute naturelle à l'histoire, si nous pouvions avoir le courage de la raconter, de ces scènes du 20 juin, du 10 août, où la reine, l'épouse, la mère, épuisèrent à la fois dans Marie-Antoinette les angoisses de ce triple titre, et où son cœur saigna jusqu'à la rendre désormais pâle comme la mort de cette triple blessure.

Au 20 juin, comme au 10 août, comme au 6 octobre, le courage et la dignité, sans être le privilège des femmes de la famille royale, fut leur avantage; elles le déployèrent : Mme Elisabeth et la reine à un degré actif, avec des délicatesses de générosité et de dévouement supérieures, certainement, à ces patiences et à ces résignations du roi, dont le dernier effort est l'impassibilité, qui ressemble trop à l'insensibilité. On admire encore plus qu'on ne les plaint la reine et Mme Elisabeth, on plaint le roi plus encore qu'on ne l'admire.

Telle est l'impression sincère qui se dégage du récit de Mme de Tourzel, d'autant mieux qu'elle est, on le devine, celle qu'elle ressent elle-même. Mais il est temps de clore ces aperçus. Nous ne suivrons pas le roi et la famille royale des Tuileries en flammes, le 10 août, à l'Assemblée, d'où, malgré tant d'efforts, tant de sacrifices de tout genre (Mme de Tourzel déclare (p. 203 du tome II) avoir été chargée par le roi de remettre à M. de la Chèze 800 000 francs, peu de temps avant le 10 août, destinés à lui assurer, dans le côté gauche, des appuis et des concours qui lui firent cyniquement banqueroute), le roi sortit déchu de son autorité, et moralement destitué de la vie elle-même, qu'il ne s'agissait plus que de lui ôter avec quelque apparence de légalité. Nous ne suivrons pas non plus Mme de Tourzel et sa fille Pauline séparées de leur maîtresse, et quittant cette prison du Temple dont, par une singulière contradiction, l'architecte Palloy, le démolisseur et l'exploiteur de la Bastille, avait été chargé de préparer l'installation, pour aller avec la princesse de Lamballe dans cette prison de la Force, d'où la princesse ne devait pas sortir vivante. Nous signalons au lecteur, sans pouvoir lui en donner le moindre avant-goût, les détails curieux et émouvants de cet épisode, et nous arrivons, obligés là encore de nous en tenir à des généralités, faute de l'espace nécessaire pour entrer dans les détails, à l'événement qui nous semble emprunter aux fonctions de Mme de Tourzel et à son témoignage une confirmation décisive, faite pour rejeter à jamais dans le mépris public les romans usurpateurs qui ont trop longtemps spéculé sur le plus noble mais le plus crédule des sentiments, la pitié.

Nous voulons parler de la mort du malheureux Dauphin, du malheureux Louis XVII au Temple. On a lu encore, dans ces derniers temps, les factums qui, profitant du mystère inséparable de cette agonie et de cette mort dans une prison, sans autre témoin que des geôliers, sans autre garantie que leur témoignage et celui des médecins, ont essayé de taxer Louis XVIII d'usurpation, Marie-Thérèse de France de complicité et d'éveiller l'intérêt sur les infortunes du Dauphin miraculeusement sauvé du Temple, remplacé dans la tombe par un cadavre d'enfant du même âge, et repoussé du sein de sa propre famille.

Mme de Tourzel, qui était certainement la personne en France, après sa mère, qui connaissait le mieux le jeune prince dont elle avait été la gouvernante de 1789 à 1792, n'avait pas l'ombre d'une hésitation, d'un scrupule, à l'endroit de la mort trop certaine, trop authentique, trop inévitable du malheureux enfant, dont la constitution active, avide de mouvement et de grand air, devait nécessairement, fatalement s'atrophier au Temple. Admise, dès le lendemain

de thermidor, à visiter la fille de Louis XVI, encore prisonnière au Temple, à la voir et à l'entretenir sans témoins, à interroger les gardiens présents à l'agonie, les médecins présents à l'autopsie, Mme de Tourzel ne put garder non plus qu'aucun d'eux un doute, un soupçon sur la réalité de la mort de Louis XVII au Temple, et sur l'identité du cadavre enseveli, avec le corps de l'infortuné martyr. Elle a consacré à l'exposé de ses recherches, à ses preuves, toute la fin de ses *Mémoires*, croyant en cela avec raison, rendre un hommage nécessaire à la vérité, en même temps qu'un hommage à la sincérité des princes, et surtout de la princesse dont la mémoire est au-dessus de doutes injurieux. Aucun de ces Louis XVII apocryphes, dont le nombre suffirait à établir l'imposture, n'a d'ailleurs osé affronter la présence de la duchesse d'Angoulême, ni celle de la duchesse de Tourzel, et de braver dans ce qu'elles ont de plus auguste et de plus touchant la voix du sang et la voix du cœur. Mme de Tourzel est morte dans l'espoir de retrouver au ciel, parmi les anges, cet enfant royal, innocente victime des révolutions, qui ne porta que la couronne du martyre, et cet espoir aujourd'hui exaucé ajoute, dans la dernière partie de ses *Mémoires*, une sorte de majesté religieuse à la sincérité et à la simplicité historiques qui respiraient dans les premières. Il est impossible de ne pas ouvrir avec respect et de ne pas fermer avec attendrissement ce témoignage, sur les plus terribles événements de notre histoire, d'une femme d'un courage viril, d'une piété profonde et d'une haute vertu.

M. de Lescure.

PENDANT LE SIÈGE

RÉFLEXIONS POLITIQUES ET MORALES[1]

Refaire les mœurs n'est pas une entreprise légère ni de courte haleine. Ce n'est point par l'invention d'un topique qu'on peut se flatter d'en venir à bout. Comme il s'agit d'opérer sur tous, ce sont des forces sociales qu'il faudrait mettre en jeu, et cela sans exception d'aucune, tant l'œuvre est vaste et a de difficulté. L'important serait que chacun déjà s'y prêtât, car, dans nos sociétés s'appartenant à elles-mêmes, ce n'est guère que par une sorte de concert et de bonne volonté générale qu'une force sociale quelconque peut se déployer.

Sous ce rapport, il est permis de penser que les événements qui ont fait nos plaies portent déjà en eux le commencement d'une action médicatrice. Allez, une volonté sourde de justice s'agite dans les profondeurs des choses. Rarement le malheur est stérile. La douleur purifie. La Providence ouvre secrètement derrière l'épreuve les voies à la renaissance de la prospérité et du bien. Le premier élément sur lequel il y ait lieu de compter pour notre régénération devenue nécessaire, c'est, si nous savons ne pas en dissiper le profit, l'impression même de la catastrophe nationale qui nous a frappés. Un coup si pénétrant est de ceux qui portent jusqu'aux dernières fibres de la conscience. Avec la clairvoyance subite que donne une leçon renfermée dans de si accablants événements, plus d'un a nettement aperçu des vérités couvertes jusque-là par le mouvement fastueux de la vie sociale, ou auxquelles une condescendance trop grande pour les mœurs régnantes nous rendait inattentifs. Le tonnerre a dû réveiller les plus endormis. Que chacun de nous en fasse de bonne foi sur son propre cœur l'expérience. N'avons-nous pas senti monter en nous un jugement plus sérieux, qui empruntait comme de religieuses lueurs, et qui se dégageait des

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 avril 1883.

frivolités, du fond d'irréflexion, du train aveugle de la vie ordinaire? N'avons-nous pas vu avec plus de lucidité les hommes et les choses? Les principes qui doivent diriger l'homme et la société ne nous ont-ils pas mieux apparu, et n'avons-nous pas eu l'idée plus claire de leur désaccord avec la réalité? La sensation de l'abîme ne nous a-t-elle pas plus fortement appris où était le danger? Avec le deuil de nos familles, le bouleversement de nos existences, la mort peut-être en face de nous, les transes du jour et les angoisses du lendemain, toutes ces émotions personnelles s'ajoutant au sentiment des malheurs et des humiliations de la patrie, ne sommes-nous pas dans un de ces moments où la plainte funèbre des choses porte conseil et où toutes les illusions s'évanouissent? N'est-il pas vrai que c'est là pour tout un peuple une scène de la passion, que les voiles du temple se sont déchirés, que tout à coup, selon le langage du livre sacré, ceux qui étaient plongés dans le sommeil de la mort ont ressuscité et se sont mis de nouveau à parcourir la ville? Un souffle vivifiant a certainement passé sur les âmes. Nous avions besoin, nous le comprenons aujourd'hui, que le jour se fît sur toutes les parties de l'homme ou de la société qui n'étaient pas suffisamment rapportées aux purs principes des mœurs. Nous voici moins de faiblesse, plus de virilité. La vertu peut reprendre sur nous plus d'empire. Si nous ne manquons pas du courage d'avouer et de maintenir des sentiments qui nous sont revenus, nous avons en nous une grâce de régénération qui est immédiate, et qui peut être la plus puissante de toutes les causes du rétablissement des mœurs. C'est à elle de nous donner l'efficacité que peuvent avoir toutes les autres.

Dans nos institutions, dans nos lois, partout, jusque dans nos arts et notre littérature, que le principe moral retrouve une place mieux accordée et, s'il se peut, plus entière. Comme les Athéniens mettant leur flotte à la mer, c'est la statue de Pallas que nous avons à redorer.

C'est en saturant la nation d'esprit révolutionnaire qu'on en est venu à ébranler toutes les bases de l'obéissance et à rendre moins impulsive la notion générale du devoir. La première immoralité à laver, c'est la théorie de l'insurrection. Rien n'est plus urgent que de restituer sur ce point à la notion altérée du devoir social l'empire sur les consciences qui doit lui appartenir. Ce retour au vrai ne serait pas de tant de difficulté, si les honnêtes gens de tous les partis consentaient à faire cause commune, et si l'opinion s'employait à propager un sentiment qui s'éveille de lui-même dans tout cœur ami du bien. Des doctrines pernicieuses qu'ont favorisées les chutes successives de gouvernement qui ont été en France,

comme on l'a fort bien dit, la grande école d'immoralité ouverte par les événements, auront besoin, il faut le reconnaître, d'être combattues. Une saine philosophie s'y consacrera. Elle aura principalement à réfuter les maximes antisociales du *Contrat social* de Rousseau, qui, en faisant de chaque citoyen un petit souverain isolé, le rendent arbitre du gouvernement, et lui mettent en tête des fantaisies de renversement politique où se jouerait l'exercice permis de sa toute-puissance. C'est sur ce fond malsain d'idées que la France a vécu depuis un siècle; elle en a encore l'esprit malheureusement obsédé, elle continue d'en éprouver le vertige. Il faudra tâcher de déraciner ces mauvaises croyances philosophiques. A leur place, il s'agira de faire accepter des doctrines émanant d'une philosophie plus religieuse, d'une raison plus pure. On aura à rapporter la souveraineté à sa véritable source qui est Dieu, et à établir quelles inductions en résultent pour les devoirs de la créature humaine dans les divers états de la famille et de la société où Dieu la fait naître. La vérité aura ainsi à regagner ses droits contre l'erreur. Ce n'est pas, sans doute, du jour au lendemain que la lutte philosophique pourra se dénouer : quand une doctrine vicieuse a pris possession des intelligences, elle est comme ces inondations qui couvrent un grand territoire et qui ne se retirent que lentement, laissant encore longtemps, çà et là, des parties stagnantes, des flaques boueuses, où l'éclat du ciel ne peut se réfléchir. Mais ce résultat trop tardif de la controverse philosophique ne sera pas à attendre. Ce qui peut prendre les devants, c'est l'intuition toute naturelle du vrai, c'est le mouvement instinctif de toutes les consciences droites. Il n'en faudrait pas davantage pour flétrir, pour ruiner l'odieuse morale des conspirateurs et des révolutionnaires. Une protestation vigoureuse de l'honnêteté publique pourrait y suffire.

Pendant que, chez nous, la république reparaît, avec une origine violente qui reproduit dans notre histoire l'action du peuple à la façon de Rousseau et le procédé perpétuel de l'insurrection, mais qui peut être la conséquence plus vénielle de la crise où était jeté le pays, il n'est pas sans intérêt de regarder de l'autre côté de l'Atlantique. Bien des gens de ceux qui acclament aujourd'hui le plus fort la république ne seraient pas sans surprise et sans désappointement de voir quelles doctrines de philosophie politique sont professées, avec l'éclat de la notabilité et du talent, dans le pays républicain par excellence, aux États-Unis d'Amérique. Dernièrement a paru un livre remarquable de Brownson, sur les théories élevées de la société et du gouvernement. Ce républicain du nouveau monde, sage et éminent esprit, y prend à partie Rous-

seau, ainsi que les autres sectateurs du dogme de la souveraineté du peuple. Il démontre combien est controuvé et imposteur ce dogme prétendu qui transporte à l'homme une souveraineté ne pouvant exister primitivement qu'en Dieu. Il n'y va pas ensuite de main morte pour flageller en qualité de traîtres, pour déclarer coupables d'un des crimes les plus monstrueux envers la société, les soldats de l'insurrection, les rebelles que des ovations aussi immorales qu'insensées ont trop longtemps fêtés en Amérique et en Europe, comme « de vrais patriotes, des amants de la liberté, des champions du peuple ». Quel progrès ne serait-ce pas, et combien pour l'avancement de nos mœurs n'y aurait-il pas à s'en réjouir, que la république, si elle doit s'établir en France, composât son fonds de premier établissement des sentiments et des doctrines proclamés par le publiciste distingué de la république américaine? Mais aussi, quel découragement ne serait pas près de nous gagner ou quelle matière du moins à réflexion, s'il fallait reconnaître que rien n'est plus opposé à ces sages principes que les vues philosophiques par lesquelles ceux qui aspiraient à fonder chez nous la république ont été dirigés.

Nous ne saurions quitter ce sujet sans remarquer combien la conduite du gouvernement actuel dénote la puissance des déplorables habitudes qui nous retiennent toujours dans des voies de trop de faveur pour l'insurrection, tandis que le respect de la volonté nationale devrait être absolument notre règle. Des événements se précipitant comme le torrent de la fatalité ont mis au pouvoir, des hommes qui se sont appelés le gouvernement de la défense nationale. Jamais, sous la charge du pouvoir, ne s'est trouvé mandat patriotique plus beau, plus fait pour leur rallier, dans des jours de détresse, la cité ou, ne marchandons pas les mots, la nation tout entière. Que cette création d'un pouvoir exceptionnel eût néanmoins paru plus légitime et eût été plus belle, plus promise à une place flatteuse dans l'histoire, si le mandat né des circonstances avait su se limiter, si le gouvernement nouveau avait consacré à la défense nationale toute son âme avec son unique activité, s'il n'avait voulu être un gouvernement que pour ramasser en un centre héroïque les forces éparses de la France et les jeter contre l'ennemi, et si, du premier moment, il avait réservé scrupuleusement au pays ce qui est l'apanage inaliénable du pays, le droit de constituer lui seul la forme de son gouvernement. Quel acte de conscience se fût placé à côté de l'acte de patriotisme et de courage! Que la postérité eût applaudi! Que la république, conçue peut-être en ce premier moment, eût fait plus tard une franche et noble entrée dans le monde!

Tout le désarroi des esprits, jugeons-le par cette situation où la déférence du pouvoir envers la nation est écartée, où les coryphées de la révolution universelle apportent leur conception spéciale du peuple, leur régime brutal de la force, leurs procédés lestement dédaigneux du droit, leurs façons tyranniques de républicanisme et de liberté, et où l'organisation ancienne tombe de jour en jour démolie par des décrets, l'insurrection atteignant à un très grand nombre de ses fins, sans que la France, que cela concerne apparemment, soit le moins du monde consultée. On voit par là tout le chemin que nous avons encore à faire pour détrôner l'immorale théorie d'un certain peuple et du droit d'insurrection.

La France ne recouvrera son repos et sa grandeur, nous en sommes convaincu, que quand l'idée de révolution aura été bannie de son esprit. A ce signe certain, à ce signe seulement, on reconnaîtra le règne reconquis de l'idée morale.

*
* *

Dans nos lois, avons-nous dit, il y aura à augmenter, tant qu'on pourra, la part du principe moral. Selon nous, il y aurait surtout à le faire dans l'organisation du suffrage universel, dans celle de l'éducation nationale et dans celle de la famille.

Moraliser le suffrage universel est l'unique moyen d'honorer et même de faire vivre chez nous cette importante institution qui réalise mieux que toute autre la théorie de la souveraineté nationale, et qui apparaît comme la seule base vraiment logique du droit politique.

Autant, livrée sans règle à elle-même et réduite au principe brut du nombre, elle choque le bon sens et crée de dangers, autant, ramenée à des conditions morales, elle peut être bienfaisante, tutélaire, et devenir la plus sûre garantie de la paix publique.

Qu'il lui faille des règles, il serait puéril d'y insister, puisqu'on ne pourrait même le concevoir sans elles. D'emblée on vous accorde que l'institution doit exclure l'enfant, de même que la femme, et ne saisir que l'homme d'un âge déterminé. L'objet des règles du suffrage universel est de traduire en pratique le droit que chaque individu a au gouvernement de son pays, en subordonnant ce droit à des conditions de lumières et de moralité propres à en assurer l'utile exercice. Ce n'est point par une autre raison que le scrutin est fermé aux mineurs et à une certaine catégorie de condamnés. Or la question est de savoir si la prudence de ces règles ne devrait pas être poussée plus loin, et s'il pourrait y avoir une altération sérieuse du principe du suffrage universel à adopter

de nouveaux règlements qui rendraient le suffrage plus éclairé et plus moral encore. L'intérêt qu'il y aurait à ce surcroît de réglementation ne paraîtra pas douteux, pour peu qu'on considère combien des comices populaires dominés par l'ignorance et les mauvaises passions peuvent entraîner un cortège d'anarchie et de maux. Ce qu'il importerait particulièrement de remarquer, ce serait à quel point une république française y serait intéressée. Les motifs en sautent aux yeux. Il n'y a pas de publiciste digne de ce nom qui n'ait signalé l'écueil des institutions républicaines dans les classes inférieures, où le sentiment démocratique se convertit aisément en instinct de démagogie. Ces classes que tantôt excite la souffrance, que tantôt égarent de dangereux meneurs, soit orgueil du nombre, soit illusion de l'égoïsme, sont portées à ne voir la patrie qu'en elles-mêmes. Par une bizarre métamorphose des idées de liberté, elles rêvent une sorte de république despotique qui serait constituée uniquement à leur avantage. C'est par ces aristocrates à rebours que, surtout chez nous, la démocratie est incessamment menacée. Notre première république a péri par le jacobinisme, la seconde a fini de même après la résurrection d'un parti jacobin, la troisième n'aurait qu'à méditer cette instructive nécrologie pour savoir comment se faire des chances de plus longue durée. Le procédé qui, sous ce rapport, parerait à l'intrusion de la démagogie et contribuerait à asseoir, en France, sur de fermes fondements une république honnête, modérée, gardienne de tous les droits, et rachetant les préventions historiques qui sont un des principaux obstacles à son établissement, ce procédé, disons-nous, dépendrait en entier d'une sage organisation du suffrage universel. Si l'on pouvait placer le vote populaire sous des règles qui assurassent aux influences conservatrices de la société un jeu sûr et prépondérant, le problème du suffrage universel et celui de la république seraient en même temps résolus, car tous deux consistent également à trouver le moyen de neutraliser l'esprit révolutionnaire et anarchique.

Deux peuples seulement, les États-Unis d'Amérique et la France, pratiquent le suffrage universel pur et sans restriction. Encore la France ne l'a-t-elle connu d'une manière suivie que depuis le dernier empire, qui en avait inauguré par un coup d'État le retour. La république de 1848 avait été plus prudente. Après les barricades de Juin, elle avait senti le besoin d'amender le suffrage universel dans un sens conservateur. Aujourd'hui que l'empire est renversé et que la république est revenue, il semble normal qu'elle revienne avec les choses prises au point de départ du coup d'État napoléonien, c'est-à-dire avec le suffrage universel tel que la loi

célèbre du 31 mai l'avait réglementé. Le pays serait certes heureux de ce renouement de la situation, car s'il y avait un côté qui lui eût agréé dans les institutions républicaines, et s'il y en avait un qui lui eût répugné plus tard dans les institutions impériales, c'était incontestablement celui-là. En France, tous les hommes qui raisonnent et qui n'ont pas le fétichisme extravagant de ce qu'une certaine école appelle le peuple, pensent de même sur la limitation qu'en principe le suffrage universel doit recevoir.

Notre pays aurait, à ce sujet, à se mettre singulièrement en garde contre l'exemple toujours allégué des États-Unis. D'abord, l'état des deux peuples est tout différent. Le grand peuple américain est préservé, pour assez longtemps, à ce qu'on peut croire, des dangers que fait naître chez nous la démagogie. Avec le désert à coloniser il a un exutoire infaillible de toutes les passions impatientes qui s'élancent vers la propriété. L'heureux peuple, il peut donner des terres à qui en veut, pendant que chez nous la terre, cette forme la plus aimée et la plus estimée de la richesse, est regardée d'un œil envieux et hostile par l'homme qui ne possède rien. Ensuite nous n'accepterions pas volontiers les produits du suffrage universel comme on les voit aux États-Unis, où, de l'aveu de tous les écrivains, l'élection écarte systématiquement les hommes de talent et de valeur pour se fixer sur des hommes médiocres. Des institutions fonctionnant de la sorte n'auraient pas chez nous chance de s'acclimater. Il y a en France plus qu'ailleurs une aristocratie de l'esprit qui entendra toujours demeurer en partage de la puissance et qu'il y aurait imprudence à éconduire. L'opinion la réclame et ne saurait s'en passer. L'opinion, ce ne serait pas encore assez dire, le juste orgueil national soutient cette aristocratie de l'esprit qui, plus sûrement que nos armées, fait de nous les dominateurs de l'Europe. En France, le public, ce suffragant innombrable et de tous les instants, ne tolérerait pas longtemps que le suffrage universel donnât à nos institutions une couleur terne, vulgaire, effacée, et que l'éclat de notre civilisation ne s'annonçât pas dans ceux qui en sont les agents publics, les représentants officiels, les ministres extérieurs. Des institutions de privilège pour la médiocrité tomberaient bientôt sous la disgrâce et la risée universelles; le génie français aurait conduit leurs funérailles. De l'Amérique à la France on ne saurait donc raisonner. Le suffrage universel pur peut avoir, en Amérique, une valeur et un succès qui lui seraient absolument refusés en France.

Relativement aux modifications du suffrage universel, il s'est soulevé beaucoup de questions que nous ne saurions avoir ici l'intention d'approfondir. Nous nous en tiendrons sur ce sujet à

quelques rapides exposés de vues qui nous paraissent principales. Nous croyons que le législateur, jaloux d'accroître les garanties morales du suffrage, aurait à porter son étude sur ces trois points : le suffrage à deux degrés, le cens, le vote multiple du père de famille.

Que les partisans radicaux et outrés de la démocratie ne veuillent pas du suffrage à deux degrés, on le comprend. Leur principe, c'est le gouvernement direct par le peuple. Comme toute délégation leur fait regretter le sacrifice du principe qui leur est si cher, il va sans dire qu'ils doivent repousser la double délégation de la volonté politique du citoyen par un suffrage échelonné à deux degrés. Selon ces théoriciens extrêmes, le suffrage est un droit naturel, et ce droit se définit par une participation effective de chacun à l'exercice de l'autorité. A peine est-il besoin d'observer que la science politique réprouve des données si fausses, dont, en Amérique même, le crédit commence à baisser. Comment reconnaîtrait-elle au suffrage politique cette nature et cette portée? Peut-elle accorder un premier venu, fût-il le plus stupide et le plus dépravé des hommes, d'être un agent nécessaire du gouvernement de son pays? La nature n'appelle pas les crétins à être les pasteurs des races humaines; la nature institue l'autorité de la raison, et ce que la raison enseigne, le voici. C'est que le suffrage constitue une fonction, un mandat public, et que la loi doit veiller à ce que cette fonction, ce mandat, s'exercent de la manière la plus profitable au bien du pays. Que le suffrage universel s'universalise, rien de plus légitime : une présomption de sagesse et de justice, présomption la plus haute qui puisse humainement s'obtenir, ressort de la délibération du plus grand nombre, et la force du nombre est ainsi donnée pour sanction heureuse à la loi. Mais le mandat du suffrage n'en conserve pas moins son caractère, il est déféré au nom de la société dans l'intérêt de la société, et toutes les conditions qui peuvent s'y joindre, sans altérer d'une manière essentielle l'universalité du suffrage, pour faire en sorte que le suffrage soit un acte éclairé et moral, sont dès lors évidemment à rechercher par le législateur. Or le suffrage à deux degrés est une réglementation qui contribue à procurer ces garanties. S'il y a en législation du suffrage une vérité susceptible d'une démonstration sans réplique, c'est, à coup sûr, celle-ci.

Demandez à un citoyen, comme on le fait aujourd'hui, d'élire directement un représentant à l'Assemblée législative. Il fait partie d'une circonscription électorale de trente ou quarante mille de ses concitoyens. On lui propose des candidatures qui, la plupart du temps, sont celles de gens qu'il ne connaît pas; il entend leurs

noms pour la première fois; il n'est pas même sûr de les orthographier sur un bulletin de vote avec exactitude; il ne sait que par ouï-dire, par des rumeurs de cabale ou de parti, ce que sont ces candidats, quels sont leurs antécédents, leurs titres à la confiance et à l'estime; il ne peut juger d'eux que par le chiffon de papier d'une profession de foi. N'est-il pas vrai que ce citoyen, hors d'état de réfléchir son choix, ne saura le plus souvent ce qu'il fait, n'émettra qu'un vote d'ignorance et de hasard, et ne sera qu'un jouet aveugle dans la main d'un parti?

Supposez au contraire que ce même électeur n'ait qu'à choisir, dans le cercle de ses relations locales, parmi les gens qu'il connaît bien, et dont toute la vie privée ou publique est étalée sous ses yeux, un électeur du second degré : tout change. Cette fois, il agira en pleine connaissance de cause, et l'élément le plus précieux, le plus utile à la chose publique, sera introduit dans son vote : la considération de l'honorabilité de l'élu. En effet, le sentiment d'honneur qui domine nos mœurs publiques empêchera généralement le suffrage de se porter sur des hommes qui ne se recommanderaient pas par une existence civile irréprochable. On peut même dire que le suffrage irait chercher, sous ce rapport, les plus dignes, et ce serait beaucoup, car on obtiendrait de la sorte un corps d'électeurs du second degré qui aurait été principalement le produit d'une pensée morale. Il est facile de s'expliquer que ce second corps électoral procéderait ensuite à la nomination du représentant politique sciemment, et dans les circonstances les mieux ménagées pour une délibération sérieuse. En un mot, de la manière dont les masses populaires auraient émis leur suffrage, elles auraient fait la seule chose qu'on pût raisonnablement attendre d'elles : passer une procuration éclairée. Incapables, à raison de leur milieu, de déférer elles-mêmes directement le mandat politique, elles auraient choisi pour le faire à leur place des concitoyens méritant leur confiance. Vivre de confiance est, comme Burke l'a très bien remarqué, la loi providentielle de la classe de la société qui est la moins pourvue de lumières. En pure théorie, ces propositions se justifient tellement, qu'on ne voit pas quelles objections il serait possible d'y faire. Certainement, elles tendraient à mettre dans le suffrage plus d'intelligence et de moralité qu'il n'y en a aujourd'hui, et tout n'y serait pas livré à l'action hasardeuse, vague, passionnée, aveugle, violente des partis. Ce pourrait être aussi dans la cité un classement qui aurait son importance que la formation d'un second corps de l'électorat attestant pour chacun de ses membres une flatteuse investiture de confiance et d'estime, et construisant, dans l'exacte acception des mots, — une sorte d'aris-

tocratie populaire. Compromise par l'antagonisme actuel des classes, la cohésion sociale ne laisserait pas que d'y gagner.

Malheureusement, les institutions ne se jugent plus aujourd'hui par des raisons intrinsèques prises des principes, mais par le pronostic emprunté des avantages qu'auraient à en retirer les divers partis. On se demande à qui profiterait la réglementation nouvelle, et si elle n'aurait pas pour effet d'ouvrir le suffrage universel à la pénétration plus profonde des influences ou de la bourgeoisie, ou de la grande propriété, ou des anciens partis monarchistes. Avec plus de prétention à l'habileté que de simple loyauté et de bonne foi, une question stratégique de parti se substitue ainsi à ce qui devrait être uniquement une question de principe. Quand sortirons-nous, en France, de cette maudite école de la légitimité du succès, qui fait que l'on attaque le pouvoir avec tout ce qui peut lui faire brèche, ou que l'on s'y cantonne avec tout ce qui peut le défendre, en rejetant sans scrupule à l'arrière-plan la vérité des doctrines? Quand cesserons-nous de traiter les institutions comme d'empiriques moyens d'être les plus forts, au lieu de voir en elles des organes de raison, de justice, de bien social? Traduisons la question d'un seul mot, quand l'honnêteté publique prendra-t-elle enfin le dessus?

Venons-en au cens.

Bien des préjugés s'élèvent contre lui. C'est un vaincu qui expie rudement le souvenir de ses victoires anciennes. Sous la monarchie de Louis-Philippe, le cens trônait. Il était l'unique condition du droit de suffrage. D'un petit peuple de censitaires d'environ deux cent quarante mille citoyens, il avait fait le peuple politique d'une nation de trente-six millions d'habitants. C'était évidemment parquer le gouvernement dans l'oligarchie resserrée de la fortune. On se rappelle quels débats passionnèrent les dernières années de la royauté constitutionnelle, les capacités voulant se faire à côté du cens une place qui leur était chaudement disputée. La lutte était ainsi engagée sur un terrain étroit entre le cens et ce qu'on appelait les capacités, sans qu'on songeât le moins du monde à la majorité de la nation, quand la révolution de 1848 vint faire apparaître tout à coup, comme un Briarée inattendu, le suffrage universel, allongeant ses bras de près de dix millions d'électeurs. Confus, honteux de sa défaite, le cens n'osa plus se montrer. On le considéra comme d'ancien régime, on l'identifia avec la monarchie tombée, on ne consentit à lui donner aucun rang dans les nouvelles institutions. Il fut comme ces personnages qu'une révolution chasse de la scène, et qui semblent n'avoir rien de mieux à faire que de se laisser momentanément oublier.

Cependant il eût été bon de se demander si le cens n'avait pas en lui une vertu conservatrice que les commotions de la société allaient rendre plus nécessaire que jamais, et si, en changeant son usage, en le faisant rouage accessoire de pivot principal qu'il était, d'excellents effets ne pouvaient pas en être obtenus. Les perturbations redoutables qui suivirent, et la nécessité bientôt reconnue de la loi du 31 mai, démontrèrent l'imprudence qu'on avait eue de ne pas tempérer dès l'abord le principe du suffrage universel par quelque mode conservateur. Le cens gardait d'ailleurs dans le monde, empressons-nous de l'observer, une bonne position qui devait le protéger contre un injuste décri. On le trouvait en Belgique, en Italie, en Portugal, en Prusse, en Angleterre et même dans quelques États de l'Union américaine. Il n'y avait donc pas à lui contester d'être parfaitement compatible avec des institutions de liberté. Le préjugé qui, en France, le poursuivait, explicable par la réaction de 1848, pouvait s'atténuer à mesure qu'on s'éloignerait de la date révolutionnaire et qu'un vrai discernement politique pourrait mieux s'exercer. Aujourd'hui sommes-nous arrivés à ce moment plus calme qui rendrait l'examen du législateur plus libre? Sans un fonds positif d'espoir, nous croyons utile de protester contre ce qui est, à notre avis, une erreur déposée avec ténacité dans les esprits.

Quelle raison y aurait-il, qu'on veuille bien le considérer, de répudier le cens, s'il n'était admis que comme partie secondaire du système, si le principe fondamental du suffrage universel demeurait toujours parfaitement respecté, si enfin un élément purement accessoire de cens n'avait pour objet que de garantir l'exercice plus intelligent et plus moral du droit de suffrage? Ne serait-ce pas une étrange prétention de vouloir que le suffrage, pour la plus grande gloire de son universalité, restât ignorant et vicieux? Qu'on examine bien et sans prévention le cens, on verra que c'est un admirable instrument d'enquête sur l'individu. Il fournit le moyen par excellence de s'assurer que le droit de suffrage sera exercé en connaissance de cause et hors des impulsions qui ne tendraient qu'au renversement de la société. Le cens signifie en effet ces deux choses : acquisition d'un certain capital qui intéresse à la conservation de la société, acquisition d'un certain niveau intellectuel et moral dont ordinairement le capital s'accompagne. Là où frappe le cens, vous pouvez affirmer, en thèse générale, que se rencontrent les qualités élémentaires du suffrage politique, l'intérêt à l'ordre, l'instruction et la moralité. Faites descendre le cens assez bas pour qu'il cesse de pouvoir être regardé comme un privilège de la fortune; qu'il aille même au-dessous de la quotité qui dénoterait

l'aisance; qu'il atteigne à cette limite extrême où se révèle la production embryonnaire en quelque sorte du capital par les habitudes de l'épargne : tel est le point où il convient de le fixer. Voilà, selon nous, la frontière la plus reconnaissable de la moralité : c'est l'épargne. Partout où le travailleur met en réserve une partie de l'argent gagné, il fait du renoncement, il surmonte ses instincts, il écoute une sage prévoyance, il suit une pensée morale. L'épargne ou le capital qui en est provenu est le signe irrécusable, en général, des habitudes de moralité. Lors donc que le cens serait mesuré à la quotité du faible capital qui indiquerait la pratique de l'épargne, il ne rejetterait en dehors du suffrage politique que le résidu de la population dans lequel il y aurait à la fois absence d'intérêt à la paix publique, présomption naturelle d'un manque de lumières, et pas de trace apparente d'habitudes morales. Quoi de mieux justifié qu'une pareille élimination !

Mais j'entends les objections. Ce serait attenter à la beauté, à la grandeur, à la justice du suffrage universel, basé sur l'égalité du droit de tous les citoyens, que de renvoyer les malheureux, d'infliger à la pauvreté une sorte de mort civile, de retirer injurieusement la faculté du vote à l'homme des classes laborieuses qui, hors d'état de faire des économies, ne trouve qu'à peine dans son salaire quotidien son pain et celui de sa famille. Le suffrage ainsi mutilé cesserait, dira-t-on, d'être universel. Nullement. Avec l'organisation du suffrage à deux degrés, le cens pourrait n'être exigé que comme une justification d'aptitude des électeurs du second degré. Tous les citoyens voteraient au premier degré sans condition de cens; l'urne du suffrage universel ne mentirait pas à sa légende; la loi n'aurait fait qu'instituer un système spécial d'expression des suffrages qui assurerait une intervention plus décidée aux forces conservatrices de la société. Cette réglementation, au surplus, ne serait pas nouvelle. Un mode de ce genre existe en Prusse, où, sur bien des points, nous ne ferions pas mal d'aller chercher des exemples, s'il est vrai que la grandeur à laquelle une nation s'élève soit, comme on l'a toujours pensé, le signe de la sagesse de ses institutions.

L'histoire, qui fait tout varier au gré des passions et des circonstances, tandis que la science occupe le centre immobile du vrai, étend parfois aux principes la vicissitude des événements. Une époque croit en finir avec certains principes, une autre en reprend l'affirmation délaissée. Pour nous, nous sommes persuadé qu'on verra un jour le cens, préconisé autrefois par Aristote, retrouver faveur et redevenir l'un des premiers axiomes de la science.

Dès à présent, il est intéressant de constater que l'introduction

prudente du cens corrigerait dans le suffrage universel le défaut principal qu'y ont signalé d'excellents esprits. Lord John Russell a touché du doigt avec infiniment de sagacité le point faible de l'institution. Ce qui a l'air d'un paradoxe, et ce qui est pourtant d'une exacte vérité, le suffrage universel ne donne pas une représentation totale et fidèle de la pensée de la nation. Pourquoi cela? Parce que les extrêmes seulement s'y combattent, le suffrage universel étant assujetti ou à l'influence de la grande propriété ou à celle de la multitude démocratique. Effectivement, il n'y a guère que l'une ou l'autre de ces deux puissances qui aient le don de mouvoir d'une manière décisive les lourdes masses du scrutin. La démocratie tend par sa nature à la collision du plus grand nombre contre le petit, à l'antagonisme du pauvre et du riche. Une seule force peut être assez répandue et couvrir assez des parties du théâtre de la lutte pour se mesurer contre le Léviathan de la masse populaire : c'est la force qui occupe le sol par la grande propriété et qui crée autour d'elle une foule de ramifications, d'influences, de clientèles, d'existences dépendantes. Réduite à ces deux belligérants, la guerre tourne, suivant l'étoile de chacun, à de grands coups alternatifs dont la société éprouve constamment un dommage révolutionnaire. Notre histoire des derniers temps en fait foi. Nous avons été vite jetés de la république dans l'empire, et bientôt rejetés de l'empire dans la république. Si la démocratie américaine n'a pas encore connu de ces soubresauts révolutionnaires au fond desquels les deux causes du prolétariat et de la richesse se débattent plus que les apparences ne le feraient croire, elle le doit, nous l'avons déjà dit, à la vaste réserve de ses territoires de colonisation, et aussi à la forme heureuse de confédération qui maintient dans chacun de ses États une force du dehors garante de la paix. Mais ce n'est là, tout bien considéré, qu'une heureuse exception. Comme la démocratie du suffrage universel fomente inévitablement l'inimitié du pauvre contre le riche, elle fait dépendre la paix de la société du frein que cette inimitié consent à s'imposer, tant que les sentiments de l'honnête et du juste continuent d'être les plus forts, et il ne faut pas oublier que chaque jour ces sentiments sont affaiblis autour de nous par plus de convoitises ardentes et d'audacieux sophismes. Qui médite sur cette situation pleine d'incertitude et de péril ne peut manquer d'être frappé de l'aphorisme si profond de Bossuet, que ce sont les classes moyennes, « qui tiennent tout en respect dans les gouvernements libres ». Le Stagirite avait déjà fait ressortir la vertu d'équilibre et de stabilité attachée au rôle des classes moyennes. C'est évidemment là que le législateur aurait à cher-

cher, à l'aide du cens, un point d'appui, afin d'empêcher dans le suffrage universel le jeu formidable de bascule entre l'argent et le nombre, entre le prolétariat et la richesse. Toute sa prévoyance devrait tendre à faire prédominer l'action de la classe moyenne, non de la classe moyenne au sens où ces mots sont entendus aujourd'hui, quand on les applique à une bourgeoisie contre laquelle se sont amassés plus que de raison peut-être des griefs politiques, mais de la classe moyenne au sens plus réellement démocratique, quand on parle de ceux qui possèdent quelque chose, entre les uns qui possèdent beaucoup et les autres qui ne possèdent rien. Que l'on attribue à toute cette région intermédiaire et largement populaire du petit capital une faculté spéciale de représentation et un pied décidé dans l'État : l'avenir de la république en France nous semble à ce prix.

Nulle part encore on n'a pu trouver une garantie efficace de la liberté en dehors des petits ou moyens détenteurs de la richesse. Si Athènes fut la seule des cités grecques qui, malgré tous ses troubles, ne se vit pas déchirée par la guerre sociale, c'est que la petite Attique comptait environ dix mille propriétaires. Pourquoi l'Angleterre est-elle, au dire des politiques, la nation dont le gouvernement résiste le plus à toute crise d'instabilité, et pourtant est-elle aussi la nation la mieux en possession d'une large liberté qui ne tourne pas à la licence? Avec les bons observateurs, on doit en faire entièrement hommage à sa race honnête, sensée, active de petits propriétaires ruraux et tenanciers du sol, auxquels les institutions ont eu la sagesse d'assigner une grande part de l'action politique ou sociale, presque dans toutes les régions de la vie publique. Ce sont eux qui mènent le poll, qui siègent au jury, qui administrent et font la police, qui président aux workhouses, aux routes, aux écoles, et que, à vrai dire, on rencontre partout où se fait sentir la présence de la loi et de l'autorité. Là réside, sous la haute majesté du Parlement, l'esprit vital, conservateur, tout-puissant des institutions britanniques. Pour qui cherche de bonne foi l'ancre de stabilité des gouvernements libres, soit en monarchie, soit en république, cet enseignement de toute l'histoire ne devrait pas être perdu. Il faudrait savoir comprendre que l'accès à la propriété ou le capital, dans quelque humble proportion que ce soit, est le répondant naturel de l'intelligence, de l'attachement à l'ordre, des bonnes habitudes morales, et que dès lors le cens est un poids qui n'est pas de trop pour régler les oscillations du balancier dans le grand beffroi du suffrage universel qui peut sonner des heures d'un réveil si subit et si lugubre.

On a proposé dans ces derniers temps une autre modification du suffrage universel, qui aurait aussi pour objet d'y développer les influences morales. Quoique l'idée ait eu peu de succès, elle ne devrait pas être si péremptoirement écartée. Nous voulons parler du vote multiple du père de famille. Il s'agirait d'attribuer au père de famille, outre son suffrage, autant de suffrages qu'il aurait d'enfants mâles mineurs. Les enfants mâles seraient, on le comprend, les seuls qui compteraient, à cause du droit commun qui tient en dehors du suffrage universel le sexe féminin.

Disons d'abord que le cumul de suffrage ne serait pas une nouveauté. Il existe en Angleterre, où, jusqu'au maximum de six, le suffrage se multiplie autant de fois que le citoyen paye une quotité déterminée d'impôt ou de loyer. On en trouve aussi en Écosse une application particulièrement remarquable : le propriétaire écossais résidant sur son bien jouit d'un suffrage double. La loi a pensé que, dans ce cas, le suffrage devait valoir davantage, par la raison qu'il était celui d'un citoyen ayant les salutaires et saintes attaches d'un foyer stable de famille et qu'il se recommandait d'une moralité supérieure. C'est, à propos de suffrage, un exemple des heureux emprunts que le législateur peut faire au principe moral.

Le suffrage universel formerait de même avec le principe moral une alliance fort utile, si le vote multiple du père de famille était accordé.

Il faut qu'une pareille concession ait en sa faveur une bien haute présomption de sagesse, car elle serait également facile à justifier au point de vue des différentes théories sur lesquelles on fait reposer le droit de suffrage.

Veut-on, avec l'école radicale, que le suffrage soit un droit qui vienne de la nature et non de la loi, et que l'on possède par cela seul qu'on existe? Ce droit compte donc dans la cité sitôt que l'individu y prend naissance, et la statistique du suffrage universel cesserait d'être exacte si, à partir de ce moment, la numération ne le comprenait pas dans le chiffre total des droits de suffrage des citoyens. Étant donné le droit, il faut qu'il s'exerce. Qu'importe la minorité? Elle ne s'oppose pas à cet exercice, puisque les droits de l'enfant mineur peuvent toujours être exercés, d'après la loi commune, par son père qui le représente. Pourquoi ne permettrait-on pas au père de voter pour son enfant? Pourquoi excepterait-on le droit de suffrage de la règle qui concerne tous les autres droits du mineur? Est-ce qu'il importe moins à celui-ci que la société, dans laquelle il a sa place, soit défendue par l'usage judicieux du vote politique contre les tendances fâcheuses du pouvoir ou contre les périlleuses éventualités de l'anarchie, que d'avoir la jouissance

intacte de tel ou tel droit civil, de pouvoir encaisser une créance ou éviter une prescription? Ne suffit-il point qu'il n'y ait pas d'impossibilité à la réception d'un suffrage constituant le droit naturel et en quelque sorte sacré d'un individu, pour que ce suffrage doive être reçu selon le mode que la loi commune autorise? La logique voudrait donc que le père de famille eût à voter d'abord pour lui, au titre de son droit propre, puis pour chacun de ses fils mineurs dont il serait le représentant : autant de suffrages que de droits et de personnes, autant d'unités qui devraient évidemment entrer dans le dénombrement total du suffrage universel.

Suppose-t-on maintenant, ce qui pour les penseurs politiques est la vraie doctrine, que le suffrage soit un mandat public conféré équitablement par la société à tous ses membres pour décréter au mieux la constitution et les lois? On aboutira à la même conclusion. L'équité exigera en effet que ce mandat, attribué à tous à raison de l'intérêt que chacun a à la bonne administration de la société, ne soit supprimé et perdu pour personne. Le père de famille qui a trois fils mineurs représente les intérêts de quatre membres de la cité, et doit corrélativement pouvoir user de quatre suffrages.

Ajoutons à tout ceci que ce suffrage multiple serait basé, d'ailleurs, sur d'autres considérations qui mériteraient d'être pesées par un sage législateur. Le vote du père de famille est guidé ordinairement par les inspirations morales dont la famille est le berceau, et il a une bien autre valeur politique que le vote du simple célibataire. Une présomption naturelle, qui est infaillible dans la majorité des cas, doit le faire réputer plus réfléchi, plus prudent, plus conforme aux lois de la conscience, plus utile au pays. Le célibataire penche toujours davantage vers les partis aventureux de la politique, et comme il est généralement plus jeune, l'inexpérience de la jeunesse le livre à beaucoup d'impulsions inconsidérément subies. Ménager un avantage aux pères de famille dans le recensement du suffrage universel serait donc bonifier le résultat du suffrage. Cet avantage n'aurait rien au surplus de la nature inique d'un privilège, si l'on veut bien considérer que la famille qui perpétue la cité doit influer plus sur les destinées sociales que la personne du célibataire ou de l'homme sans enfants. Les républiques antiques avaient compris cette harmonie juridique de la famille et de la société. A Lacédémone, l'homme qui ne se mariait pas était privé du droit de suffrage. Qui sait si une ordonnance, comme celle du vote multiple dont nous nous occupons, ne pourrait même pas conduire quelque jour à faire paraître moins utopique l'extension du droit de suffrage aux femmes? Nous sommes fort loin de prendre sous notre patro-

nage cette réclamation qui échauffe sérieusement aujourd'hui beaucoup de têtes américaines, et le mieux sera sans doute de la laisser faire encore un long séjour dans les limbes jusqu'à l'avènement de quelque messie du socialisme. Mais les objections très sensées qui s'élèvent contre l'attribution directe du droit de suffrage aux femmes ne militeraient pas également contre la délégation de ce suffrage au mari. Au fond, on peut se demander s'il y aurait à être plus choqué de voir le mari investi pour sa femme et pour lui d'un double suffrage, que de voir le propriétaire écossais gratifié d'un double vote, quand, par son habitation, il s'unit de plus près à sa terre. Retranchons, toutefois, les témérités. Ne soyons ni raisonneurs à l'excès, ni novateurs à outrance, ni moralistes jusqu'à l'abus. Disons simplement que la réglementation qui accorderait le suffrage multiple au père de famille aurait pour elle le principe de l'institution interprétée comme on le voudra, et qu'elle pourrait être un bien, car elle porterait dans le suffrage universel ce qu'on ne saurait y faire trop pénétrer, des tendances modératrices, des influences morales.

Tous ces problèmes que nous venons d'effleurer n'étaient pas inutiles à regarder en passant. La question du suffrage universel est la grande question du siècle[1]. Elle peut porter dans ses flancs un redoutable inconnu pour les nations qui négligeraient de lui donner quelqu'une des solutions prudentes que nous avons indiquées. En France, elle va prendre un nouveau degré d'importance, quand la nation, toute troublée par une révolution et par la guerre, ne peut qu'éprouver en elle la plus active fermentation des passions démagogiques. Mais, si quelque inquiétude peut se faire jour, d'un autre côté l'heure de quelque désillusion est arrivée, et les esprits commencent à ne plus tenir si obséquieusement pour articles de foi les perfections du suffrage universel. La pratique a rabattu de l'engouement de la théorie. C'est l'Amérique qui avait reçu des livres de Locke et de Rousseau le grand principe, et qui, par son exemple, l'avait accrédité dans le monde. Sans cesser d'être inébranlablement attachée au suffrage universel et de

[1] L'auteur a traité plus tard cette question d'une manière plus complète dans plusieurs articles qui ont été publiés par la *Gazette des tribunaux*, les 22 avril 1872, 1er mai et 29 décembre 1873. Le système de réglementation qu'il y a proposé est celui-ci : élections à deux degrés; électeurs primaires de canton répartis en trois catégories selon le chiffre des impôts directs, chaque catégorie nommant un nombre égal d'électeurs du second degré, à raison d'un électeur par tant d'habitants. Conditions générales de l'électorat : vingt-cinq ans d'âge et deux ans de domicile; élection par arrondissement, prohibition des mandats impératifs.

le considérer comme le fondement de la démocratie, elle n'en est plus à se taire sur ses défauts. Ce n'est pas un portrait fort édifiant et fort gracieux que celui qu'on y fait des démagogues trouvant dans le vote populaire l'instrument qu'il leur faut pour se hisser au pouvoir et en appesantir autour d'eux le poids d'une manière passablement oppressive. Brownson, que nous demandons la permission de citer encore une fois, convient d'assez bonne grâce que, d'après les démonstrations de l'expérience, « le suffrage universel est bien moins propre à garantir la liberté et l'indépendance de chacun qu'on ne le croit généralement ». Voilà qui est catégorique. Beaucoup de nos Européens auraient à confesser la déroute des imaginations de leur libéralisme devant de pareilles déclarations. Le suffrage universel impuissant à garantir la liberté et l'indépendance, ce serait à n'y pas croire, si l'expérience contemporaine n'avait pas prononcé, et si ce n'était pas un Américain bon républicain qui parlât. Nous prenons acte de ces jugements portés au-delà des mers. Nous y voyons un enseignement fort opportun pour le moment prochain où il s'agira d'adapter le vote populaire à la nouvelle constitution du pays. En nous inspirant de ce qui se passe à l'étranger, nous comprendrons que nous avons moins que jamais à nous endormir dans l'opinion que le suffrage universel, réduit à la brutale et indistincte expression du nombre, puisse donner un organe parfait à notre démocratie. On sera ainsi mieux en disposition de rechercher si des modifications du genre de celles que nous présentions tout à l'heure ne devraient pas être apportées au principe, pour qu'il exprimât distinctement des volontés intelligentes et morales, et sût garantir la vraie liberté. Assurément, rien ne pourrait mieux rallier au gouvernement qui va se fonder des adhésions indécises, ni lui mieux valoir la confiance du pays que des précautions mises dans la loi, en vue de dégrossir judicieusement le nombre et de prévenir l'ascendant de la démagogie.

Premier Président GILARDIN.

La fin prochainement.

LA CHANOINESSE D'AMBREMONT

I

« Où allons-nous? Et qu'est-ce qu'une chanoinesse? » Ces deux questions étaient adressées au comte Rodolphe de Sorville, par son ami Henri de Mesle, lieutenant d'état-major en permission, tandis qu'une rapide calèche les emmenait l'un et l'autre de la gare de ***, à travers les plaines monotones du Berry, et les conduisait à une destination inconnue à l'un d'eux.

J'appelle destination *inconnue* un lieu que nos yeux n'ont jamais entrevu, qu'aucun récit ne nous a fait connaître, et que notre imagination n'a pas pris la peine de se figurer.

— Où nous allons, mon cher ami? répondit gaiement et malicieusement le comte Rodolphe. Dans un vieux château du Berry qu'on appelle le château d'Ambremont; habité par une chanoinesse qu'on appelle la *comtesse Gabrielle d'Ambremont*. Ce que c'est qu'un château, vous le savez à peu près; ce que c'est qu'une chanoinesse, je vais essayer de vous l'apprendre.

— Laissez-moi vous avouer avant toutes choses, mon cher Rodolphe, que j'ai des préjugés invincibles contre toutes les vieilles filles, déguisées sous un titre quelconque (je ne parle pas de votre tante). Quant à celles qui portent modestement ou glorieusement, je n'y tiens pas, la qualification de *mademoiselle*, sachez qu'à vingt ans, je les fais danser; qu'à vingt-cinq, je les honore; et qu'à trente ans, je les respecte assez pour ne pas les compromettre et me compromettre moi-même, et qu'en conséquence, je ne leur parle plus; c'est un vœu, et vous allez peut-être m'obliger à y manquer. A la vérité, votre tante est chanoinesse...

— Et d'un âge à ne pas vous compromettre, croyez-le bien. Voulez-vous que je vous fasse sa description?

— La description d'une chanoinesse? Oh! c'est inutile; je la vois d'ici : grande, maigre, austère, dévote!... Naturellement je ne parle pas de votre tante.

— Décidément, j'aime autant que vous en jugiez par vous-même; vous ne me croiriez pas; et, de parti pris, vous ne trouveriez pas mon portrait ressemblant. Mais, au fait, je m'étonne que vous

n'ayez pas eu de chanoinesses dans votre famille. Vous devriez savoir par tradition que celles du temps passé étaient fort agréables; que leurs couvents n'étaient pas bien fermés, ni leur règle bien austère; et qu'à moins de remonter à saint Romarie, leur fondateur...

— J'ai eu probablement des chanoinesses dans ma famille, répliqua négligemment Henri de Mesle, en appuyant sa tête sur les coussins moelleux de la voiture, pour suivre des yeux la dernière bouffée de l'excellent cigare qu'il tenait dans sa main droite; j'ai eu certainement des chanoinesses dans ma famille, avant ou après le déluge, et je pourrais en tirer vanité aussi bien que de tous mes ancêtres dont la gloire a disparu : mais, à vrai dire, mon père ne m'en a jamais parlé. Et quant à mon grand-père, qui était mon seul lien avec le passé, il a disparu lui-même depuis longtemps, et il a eu grand soin d'emporter au tombeau le bien de ses aïeux, avec les souvenirs et les traditions de sa famille. Il y tenait si peu, à ce que j'ai ouï dire, qu'en vendant le château de ses pères et son mobilier, il a abandonné à l'acquéreur jusqu'aux portraits qui en faisaient l'ornement. Vous voyez, mon cher ami, que des chanoinesses de ma famille je n'ai conservé pas même l'*image!*

— Mais, à ce propos, j'oubliais de vous demander qui nous allons trouver dans le château de la vôtre, et quel cadre nous allons contempler autour de ce portrait? Car, après tout, je me la figure comme une antique peinture attachée à la muraille...

— Il y a du vrai dans ce que vous dites, s'écria Rodolphe en éclatant de rire; ma tante est très paresseuse, et quitte rarement son fauteuil. Représentez-vous-la donc, si vous voulez, dans un angle de la cheminée; un peu plus loin, *le commandeur*, que j'appelle ainsi, parce qu'il serait au moins commandeur de l'ordre de Malte, si le ciel était juste et si la révolution n'avait pas eu lieu, et parce qu'il est, en effet, chef d'escadron en retraite, ou commandant. C'est le plus proche voisin de ma tante, et il est un peu son cousin : un vieux garçon entre deux âges, mais un bel homme, ma foi! avec ses moustaches grisonnantes et ses cheveux panachés. Un peu plus loin, vous verrez un métier à tapisserie; et, assise à ce métier, une demoiselle d'environ trente ans...

— Ciel! une demoiselle de compagnie?

— A peu près, il y a deux sœurs, et il y en a toujours une qui tient compagnie à ma tante. Leur père s'appelle M. Chavarel; il a fait sa fortune, lui ou son père, dans une industrie quelconque, et il est venu l'amoindrir, en se donnant le luxe d'une terre, dont il ne tire presque rien et qu'il améliore sans cesse : ses deux filles sont à marier; il a un fils...

— Quelle dot? murmura Henri de Mesle.

— Oh! ce n'est pas assez beau pour vous! Et puis, je vous l'ai dit, les deux sœurs ont environ trente ans, et vous êtes destiné à faire un mariage d'inclination.

— Moi, jamais!

— Vous vous trompez, mon cher ami, et la preuve, c'est que vous valez beaucoup mieux que moi qui, en apparence, vaut mieux que vous; or, moi, je ne ferai jamais un mariage d'inclination.

— Parce que vous êtes riche.

— Oui, parce que je suis riche, je n'épouserai jamais qu'une héritière, et probablement une femme qui me sera antipathique!

— C'est bien la peine! Vous avez 60 000 livres de rente, plus peut-être... et vous hériterez de votre tante, n'est-ce pas?

— Je crois bien! Mais je ne veux pas lire dans l'avenir; j'adore ma tante, vous en êtes persuadé, j'espère? et, en attendant, que j'aie 100 000 livres de rente, je cherche une femme qui en ait 200 000, uniquement pour être à mon aise, et pour ne lui rien refuser : n'est-ce pas un bon calcul?

— Effrayant! vous ne serez jamais accusé d'être sentimental... au fond, je soupçonne que vous avez des dettes?... Mais vraiment je commence à croire que je vaux mieux que vous, Rodolphe; moi qui n'ai que la cape et l'épée, et pas une seule tante à succession.

En ce moment la voiture venait de franchir la grille d'un parc.

— Bon! s'écria Henri de Mesle, en jetant par-dessus la portière le bout de son cigare mal éteint, nous arrivons!

Et se penchant à moitié hors de la voiture :

— Un bois sans feuilles pour avenue! s'écria-t-il, un brouillard de novembre, des oiseaux qui se taisent, des chiens qui aboient, des domestiques qui accourent sur le perron, un vieux château flanqué de tours, des fossés sans eau : voilà l'habitation. Reste à voir la chanoinesse.

II

LES NOTES D'UN LIEUTENANT

J'ai suivi les pas de Rodolphe. Ma première impression, en entrant dans l'appartement, a été, je l'avoue, une sensation de bien-être, une atmosphère chaude, entretenue par un grand feu pétillant : circonstance agréable pour un homme littéralement gelé.

Chose curieuse! le premier coup d'œil que j'ai jeté dans ce salon m'a montré tous les objets en place, tels que Rodolphe me les avait dépeints; la chanoinesse à droite de la cheminée, à demi couchée dans son fauteuil; le commandeur, assis à quelques pas d'elle; la

demoiselle à son métier, dans l'embrasure d'une fenêtre. J'avoue que, pour la chanoinesse, je m'étais absolument trompé dans le portrait que je m'en étais fait à moi-même. Elle est blonde, elle a le visage rond et le teint assez frais; elle n'est pas maigre, enfin une beauté de plus de quarante ans.

Quand nous sommes entrés, elle a jeté un cri, s'est soulevée, et la bande de tapisserie qu'elle tenait dans ses mains a glissé jusqu'à terre :

— Ah! mon Dieu, mon cher ami, est-ce toi? (de l'air de la plus grande surprise, et comme si elle ne nous avait pas envoyé chercher à la station du chemin de fer).

Rodolphe s'est précipité à ses genoux, lui a saisi et baisé les deux mains avec une tendresse... traître!

— Quoi, ma tante, est-ce que vous ne nous attendiez pas?

— Si fait, certainement, je vous attendais... Mais vous arrivez un quart d'heure avant l'heure habituelle. Dieu! que je suis aise de te voir!

Elle a l'air d'adorer son neveu; je crois bien, un grand blond, mince, frêle, fantastique, et qui s'appelle Rodolphe! Moi, qui suis brun et robuste, je ne m'attendais pas à un aussi bon accueil: eh! bien, je me trompais.

— Ma tante, il faut que je vous présente mon ami, Henri de Mesle, que m'avez permis de vous amener.

— Ah! monsieur de Mesle, je suis ravie de vous voir!

J'ai cru qu'elle me prenait pour un neveu, et qu'elle allait aussi m'embrasser; mais non, elle s'est contentée de me donner la main avec effusion. Elle paraît excessivement bienveillante.

Les présentations ont continué :

— Cher commandeur, s'est écrié Rodolphe, enchanté de vous retrouver! Votre santé me paraît parfaite.

Il lui a secoué la main; à quoi le commandeur a répondu assez froidement : j'ai remarqué cela.

— J'ai l'honneur de vous présenter M. de Mesle, mon ami.

Inclination de tête très accentuée et très solennelle de la part du commandeur. (Décidément cet homme est glacial; j'aime mieux le commandeur du *Festin de Pierre*).

— M. de Mesle, lieutenant d'état-major, a repris Rodolphe, en appuyant sur mon grade et ma qualité.

Le commandeur a relevé instantanément la tête, l'a rejetée en arrière, et m'a envisagé avec une fixité de regard qui m'a presque embarrassé : il a une belle figure militaire, cet homme-là!

— Vous appartenez à l'état-major, monsieur? m'a-t-il dit d'une voix sonore et vibrante. Nous sommes donc un peu parents...

Depuis quand êtes-vous en service actif? quelle campagne avez-vous faite?

Avant de me donner le temps de répondre, il m'a entraîné auprès d'une fenêtre, et m'a immédiatement entretenu d'affaires militaires. Nous sommes devenus tout de suite les meilleurs amis du monde. Notre colloque a été interrompu par un domestique qui apportait un plateau.

La chanoinesse m'a interpellé de l'autre bout du salon :

— Je suis sûre que vous mourez de faim, monsieur de Mesle?

Je n'avais pas, à vrai dire, la moindre faim, ayant solidement déjeuné le matin à la gare d'Orléans; mais, par contenance, je me suis approché de la table d'où Rodolphe me tendait un verre de malaga.

— Cher commandeur, j'aurais dû commencer par vous offrir...

— Mille grâces, monsieur de Sorville, je ne prends jamais rien entre mes repas. (Le commandeur est un homme à principes.)

La voix douce de la chanoinesse s'élève en ce moment :

— Ma chère Olympe, est-ce que vous ne goûtez pas aujourd'hui? (La demoiselle s'appelle Olympe.)

— Je vous remercie, madame, je n'ai pas faim.

Un ton ferme, un peu bref; je me fais l'idée de la personne sans avoir vu son visage; encore une personne à principes.

— Quoi, mademoiselle, s'écrie Rodolphe, de l'accent le plus engageant, vous nous tenez rigueur? Nous ne vous faisons pas peur, mon ami et moi, j'espère?...

— Non, monsieur. (Elle est terriblement arrêtée, cette demoiselle.)

— Mais, au fait, reprend Sorville, j'ai négligé toutes les formalités : ce n'est pas de la faute de de Mesle, qui meurt d'envie de vous être présenté.

Moi! pas le moins du monde, ce qui n'empêche pas mon ami de m'entraîner du côté de Mlle Olympe. Elle lève les yeux de dessus son métier; des yeux bruns, un peu durs, qui vous regardent fixement; elle n'est pas timide. Avec cela, elle a une certaine hauteur et ne permet pas, à ce que je vois, qu'on se moque d'elle.

— Mon meilleur ami, continue Sorville, pour qui je vous demande votre bienveillance.

Mlle Olympe se redresse avec fierté et me rend mon salut; elle n'est que justement polie. Dès ce moment, je suis classée dans son esprit. Rodolphe est mal dans ses papiers, et je suis son ami. Qu'elle pense de moi ce qu'elle voudra, je ne l'importunerai pas de mes assiduités. J'ai pris d'elle un aperçu : elle a le teint olivâtre,

les cheveux bruns comme les yeux, elle est mince ou maigre, si l'on veut; elle n'a pas l'air d'avoir trente ans bien certainement, je parierais qu'elle en est encore loin. Je crois que je pourrais faire son portrait sans la regarder une fois de plus.

Mais Rodolphe me ramène à la table du goûter. Il m'installe en face de la chanoinesse, qui savoure en ce moment une tasse de thé bouillant; et lui, s'empare du commandeur dont il cherche évidemment à gagner les bonnes grâces. Mme d'Ambremont veut immédiatement me persuader d'avaler, comme elle, du thé bien chaud, pour me remettre d'une course en voiture par un temps glacial; mais moi, qui déteste le thé par un préjugé de jeunesse, je proteste que le feu me suffit. Aussitôt elle sonne; et sur ce feu déjà trop ardent, elle fait jeter deux ou trois bûches; assis de profil à la cheminée, j'ai la joue gauche littéralement brûlée.

La conversation s'engage entre elle et moi. Après toutes les questions d'usage sur la santé de mon père et le nombre de mes frères et sœurs, questions promptement résolues, car je n'ai qu'une sœur *unique* et pas le moindre frère, elle m'en adresse une autre, et celle-là avec le plus grand intérêt du monde :

— Monsieur de Mesle, aimez-vous la campagne?

J'avoue qu'à cette question-là je n'étais pas préparé. Je ne vais jamais à la campagne, et je me suis toujours figuré que je la détestais : encore un de mes préjugés! Je balbutie donc quelques phrases de politesse.

— Vous n'aimez pas la campagne, interrompt vivement Mme d'Ambremont; comme vous allez vous ennuyer chez moi!

Je proteste, je m'embarrasse dans une phrase interminable; Rodolphe intervient à propos.

— Pas le moins du monde, ma tante. Quoi? s'ennuyer dans la saison des chasses! Nous avons de grands projets, et nous nous proposons, avec votre permission, de tout massacrer sur vos terres.

— Ah! justement j'ai eu ce matin une heure de conférence avec mon premier garde; je lui ai recommandé de se mettre à votre entière disposition.

— Grand merci, ma chère tante, y a-t-il encore beaucoup de gibier? Je suppose que votre chasse est bien gardée.

— Du gibier? je ne sais pas. Monsieur de Boisgenêt, y a-t-il encore du gibier. (Elle a eu une heure de conférence avec on premier garde, et elle ne sait pas s'il y a du gibier; elle est admirable, la chanoinesse.)

— Oui, madame, répond le commandeur, il y a beaucoup de gibier.

— Ah! tant mieux! Je sais qu'on a organisé une battue pour

demain. (Elle sait cela, c'est quelque chose.) Vous avez eu la bonté de vous en occuper, monsieur de Boisgenêt?

— Oui, madame, ce sera pour après-demain.

— Ah! c'est parfait. (Tout lui fait plaisir; elle a vraiment un très bon caractère.) Rodolphe, veux-tu une tasse de thé?

— Je crois bien, ma tante. (*Je crois bien :* il compte sur la tasse de thé comme sur l'héritage.)

Elle lui tend la tasse, et je vois une main très aristocratique. La chanoinesse a dû être jolie; j'ose dire qu'elle l'est encore; elle a du moins un visage très agréable. Elle ne paraît pas très grande; je ne sais pas si elle s'est levée une fois de son fauteuil depuis que nous sommes entrés, Rodolphe et moi. Ses cheveux sont soyeux et dorés; elle a des boucles assez courtes, c'est une vieille mode. Je constate qu'elle n'a pas un cheveu blanc; si, en voilà un qui paraît au soleil, il doit y en avoir d'autres. Elle porte un bonnet de dentelle qui les cache. Sa robe est foncée, c'est de bon goût.

Mais j'entends derrière moi le frôlement d'une autre robe : c'est Mlle Olympe qui sort sur la pointe du pied. Je l'aperçois au moment où elle disparaît derrière la porte; elle est grande, elle a une taille *élégante*, ce n'est pas le mot; *gracieuse* encore moins; *guindée*... oh! pas du tout! *Un peu raide*... c'est cela, mais élancée; une belle taille enfin, quoique maigre. Je la dessinerais de souvenir, si j'avais un crayon. Pourquoi est-elle sortie? Décidément nous lui déplaisons.

— Ah! voilà un rayon de soleil qui perce le brouillard. Il est quatre heures. Henri, pendant qu'il fait jour, voulez-vous faire un tour de parc, et donner un coup d'œil à la garenne?

J'accepte avec joie la proposition de Rodolphe, d'autant plus que je suis persuadé que la maîtresse de la maison meurt d'envie de reprendre sa tapisserie, et le commandeur son tranquille tête-à-tête, où évidemment il sera question de nous. Nous exécutons notre sortie, nous voilà dans le parc.

— Eh bien, Henri, qu'est-ce que vous dites de ma tante? elle est gracieuse, n'est-ce pas?

— Parfaitement.

— Et le commandeur?

— Il n'est pas gracieux, lui, mais je crois que *c'est un homme*, c'est-à-dire un caractère.

— Plus qu'un caractère : il a donné sa démission par fidélité à ses convictions; il a brisé sa carrière, et, comme bien d'autres, il s'en est repenti, ou plutôt il en a prodigieusement souffert. La fermeté qu'il affecte lui donne une apparence de raideur, à laquelle il ne faut pas attacher trop d'importance.

— Il a été très bien pour moi.

— Oh! c'est parce que vous êtes militaire, m'a répondu Rodolphe en rougissant un peu; il a un faible pour les hommes du métier.

— Mais expliquez-moi, Rodolphe, pourquoi Mlle Olympe vous a si mal reçu.

— Mlle Chavarel? elle ne supporte pas la raillerie, c'est une provinciale.

— Mais non, pas trop, elle a beaucoup de présence d'esprit.

— Ah! vraiment, et comment la trouvez-vous?

— D'abord elle n'a pas trente ans, j'en réponds.

— Je vous l'accorde, elle n'en a peut-être que vingt-huit; elle est dans cette catégorie des demoiselles que vous honorez; mais auxquelles vous adressez encore la parole, n'est-ce pas?

— Elle n'est pas encourageante avec ses yeux bruns un peu méchants.

— Méchants? c'est beaucoup dire... Vous préféreriez peut-être sa sœur, qui est blonde et sentimentale?

— Comme la chanoinesse?

— Ah! ma tante! elle est encore blonde, c'est vrai; mais sentimentale, non!

— Et pourquoi ne s'est-elle pas mariée?

— Précisément parce qu'elle n'était pas sentimentale. Peut-être aussi parce qu'elle chérissait d'instinct la maison paternelle, et qu'elle a mieux aimé vivre auprès de son père que de vivre avec un mari.

— Il y a là un beau côté.

— C'est selon : il y a quelquefois un peu d'égoïsme dans notre abnégation. Ma tante se trouvait bien là où elle était; elle n'a pas pris la peine de se déranger.

— Cynique que vous êtes! Vous savez dénaturer les meilleurs sentiments. Je parie que votre grand-père se trouvait isolé, et que sa fille n'a pas voulu l'abandonner à son isolement?

— Cela est encore vrai. M. d'Ambremont a perdu un fils qu'il adorait, et il a trouvé bon de garder sa seconde fille auprès de lui pour lui tenir compagnie.

— Et l'aînée?

— L'aînée était ma mère.

— Ah! pardon, mon cher Rodolphe.

Nous nous sommes enfoncés dans un parc assez monotone, un grand bois, des allées droites. Nous avons parcouru la garenne, et nous avons constaté avec un indicible plaisir que notre apparition faisait lever une multitude de lapins; nous avons projeté pour demain une chasse matinale; et puis nous sommes rentrés au château, où nous avons pris possession de nos appartements respectifs.

Ma chambre est tendue en perse; elle est très confortable, exposée au soleil levant, c'est mon fait. Ma malle y était installée avant moi; pour une que j'ai, Rodolphe en a trois; mais aussi n'ai-je pas le luxe de vêtements et de costumes différents qu'il va étaler aux yeux des habitués de ce château; tout cela pour dix ou quinze jours au plus; ma permission ne dépasse pas ce chiffre, et la sienne, du moins celle qu'il s'est donnée, n'ira pas au delà.

Rodolphe aime trop Paris; oui trop pour sa bourse et son bonheur futur, et si j'avais, comme lui, deux terres que je pusse habiter alternativement, la mienne et celle de ma tante, je crois que je prendrais goût à la campagne... surtout pendant la saison des chasses. C'est fièrement amusant la chasse, et je ne suis pas gâté sur ce plaisir.

Je crois que pour aujourd'hui j'en resterai là de mes notes et de mes réflexions. Je ne prendrais certainement pas la peine de les écrire, si ce n'était à cause de Blanche; elle m'en a tant prié, ma pauvre petite sœur. Sa vie n'est pas gaie, et elle est si gaie naturellement, si curieuse de tout ce qui est original, de tout ce qui lui parle de moi, surtout. Car elle a la sottise d'aimer son frère, la pauvre enfant, sans se douter qu'un jour ce frère aura d'autres affections, et que ses premières pensées ne seront plus pour elle. Pauvre petite, sans dot, sans avenir!... Je crois que je ne me marierai jamais!....

III

LES NOTES D'UN LIEUTENANT (*suite*).

Avant de relater sur mon carnet les incidents de la soirée, je tiens à constater que j'ai parfaitement dormi. Hier, à la dernière heure, Rodolphe a décidé que, après un voyage de cinq heures en chemin de fer et d'une heure en voiture, nous avions droit à la grasse matinée : il ne verra le jour qu'à dix heures; pour moi, je suis matinal, et je me suis levé entre sept et huit.

Je me suis élancé à la fenêtre; j'ai aperçu l'orient, rouge de ce beau soleil levant dont peu de personnes connaissent les effets, même au mois de novembre : « Les cieux racontent la gloire de Dieu. »

On devient bon à la campagne; on pense à ce grand Créateur qui a fait de si belles choses... Grâce à Dieu et grâce à toi, ma petite sœur, j'ai conservé mes habitudes chrétiennes; j'ai fait ma prière ce matin, je ne l'ai pas oubliée, comme cela m'arrive malheureusement quelquefois dans le tumulte du monde et de mes occupations. Je pensais à toi, Blanchette; je savais qu'à la même

heure tu priais pour l'absent. Mais on frappe à ma porte, c'est mon déjeuner du matin; un grand bol de café au lait, et quel lait! mousseux, crémeux, du lait comme on n'en voit pas dans notre Paris, falsifié. Et quelles beurrées!

Après ce petit repas, je retourne à la fenêtre, je l'ouvre : le soleil est déjà haut sur l'horizon; la matinée sera belle; quel air pur et vivifiant; ce serait absurde de rester dans sa chambre... Je me précipite sur l'escalier, je suis dehors. Les persiennes de la chambre de Rodolphe sont encore fermées : paresseux! En attendant qu'il se réveille, je vais faire un tour de parc.

Je suis rentré, ma petite sœur, je reprends mon carnet; j'écris mes notes; Où en étais-je!... il me reste à achever la journée d'hier et à te raconter la soirée. J'arrive à la soirée. Le dîner s'est très bien passé. Rodolphe était placé en face de sa tante; le commandeur, à la droite de celle-ci; moi, à sa gauche. Mlle Chavarel était à côté de Rodolphe. La conversation a été assez gaie. La chanoinesse a été fort aimable, le commandeur s'est déridé en ma faveur, car décidément j'ai fait sa conquête, je crois que ma franchise lui plaît.

Tu ne t'attends pas, n'est-ce pas? à ce que je te raconte la composition du repas. Tout ce que je puis te dire, c'est qu'on n'a pas mis les petits plats dans les grands en l'honneur de notre arrivée, comme dans certains dîners de province. La chanoinesse a un très bon ordinaire et d'excellents vins. J'ai remarqué une très belle argenterie, un peu massive, argenterie de famille, je suppose. La salle à manger est en forme de galerie; ses panneaux sont en bois de chêne sculpté, du bois qui a la sanction des âges. L'aspect en est sévère, et les chaises, à dossiers droits et garnies de velours rouge, me semblent dater du siècle de Louis XIII; les domestiques sont à peu près du même temps. La chanoinesse n'a que d'anciens serviteurs; elle a conservé ceux de son père, j'imagine.

On revient dans le salon : un valet de chambre apporte le café et la liqueur. C'est Mlle Olympe qui se charge de nous servir de sa main qui n'a rien de remarquable; elle ne cherche pas d'ailleurs à se faire valoir; c'est une tâche qu'elle accomplit, voilà tout.

Puis l'on se rassemble autour de la cheminée. Deux grandes lampes éclairent le salon, tendu de soie vert foncé; la chanoinesse aime les couleurs sombres. Au reste, elle cause de tout comme si elle n'avait jamais cessé d'habiter Paris, et j'ai appris qu'elle n'y passait pas six semaines par an. On parle de l'Opéra, et l'on conteste la dernière œuvre de Meyerbeer. Je suis parmi les frondeurs, avec d'autant plus de raison que je ne sais pas une note de musique. Rodolphe soutient, lui, que jamais musique plus savante,

plus travaillée, plus cadencée, n'a frappé ses oreilles. La chanoinesse, qui a déchiffré la partition, avoue qu'elle n'y a encore rien compris.

— Parlez-moi des *Huguenots*, profère le commandeur, avec emphase.

— Les *Huguenots*, répond Rodolphe, avec dédain; adressez-vous aux orgues de Barbarie.

— Mais, à propos, Sorville, m'écriai-je étourdiment, quelle est donc cette ravissante femme avec qui vous causiez l'autre soir, dans la loge de l'ambassadrice de.....; précisément le jour où l'on donnait l'*Africaine*. Il me semble que vous n'écoutiez pas beaucoup la musique ce jour-là?

— La comtesse Marianne Varenska, je suppose... Elle me parlait d'un opéra exécuté à Vienne l'hiver dernier; vous voyez que nous n'étions pas trop loin du sujet.

— Je n'ai jamais vu, repris-je, une plus jolie personne, plus élégante, plus distinguée. Est-elle Autrichienne?

— Non, elle est Polonaise et grande héritière en Gallicie : l'ambassadeur est son tuteur.

— Une grande héritière, j'en suis bien aise, car il me semble que vous n'êtes pas mal avec elle, et j'en augure...

Je me suis arrêté court, m'apercevant que je faisais fausse route; Rodolphe paraissait contrarié; il m'a répondu d'un ton sec :

— L'ambassadeur la destine à un de ses fils.

— Alors n'y pensons plus, dit le commandeur d'un ton légèrement sarcastique.

Nous prenons tous les trois le chemin du fumoir, où il n'est pas question le moins du monde de la comtesse Varenska, et nous rentrons dans le salon au bout d'une demi-heure. Le moment est venu d'organiser la soirée; Rodolphe est admirable pour cela : il fait dresser une table de jeu; chacun s'installe à sa guise. Lui et moi, nous faisons un bésigue; la chanoinesse reprend sa tapisserie, naturellement; le commandeur, sa place habituelle de l'autre côté de la table à ouvrage (une table ronde couverte d'un tapis et sur laquelle une lampe est placée). La chanoinesse y appuie son bras gauche, celui qui soutient sa tapisserie; le commandeur y appuie son bras droit, celui qui soutient son chapeau, car il est formaliste et toujours sur le pied d'un visiteur, quoique parent et ami. Mlle Olympe prend place à la même table, entre deux, du côté opposé à la cheminée, qui est toujours à l'état de brasier et inabordable, et je remarque à ce propos combien le chapeau du commandeur lui est utile pour le garantir de l'action du feu.

Mlle Olympe a, pour le soir, un ouvrage de broderie (broderie

de soie, je suppose), et je vois qu'elle a grand'peine à distinguer les nuances de ses écheveaux, ce que j'attribue à l'immense abat-jour qui éteint la lumière de chaque lampe et la rabat sur le tapis de l'appartement. Voilà tout ce que m'apprend un rapide coup d'œil jeté sur le côté; mais d'ailleurs Rodolphe joue si bruyamment, il fait tant d'exclamations et d'interjections, qu'il serait impossible de rien entendre de ce qui se passe à quelque distance. Il me semble, pourtant, que l'on parle autour de la table ronde. Par bonheur, Rodolphe se baisse pour chercher un jeton tombé à terre, ce qui me permet d'entendre les paroles suivantes :

— Olympe, il faut proposer à votre père de venir dîner demain ou après-demain. Il faut qu'il amène...

Le jeton est trouvé; au diable le jeton! Olympe allait répondre; elle a répondu, qu'a-t-elle dit? La chanoinesse a bien pu dire aussi quelque chose; une minute se passe et j'entends :

— C'est un homme admirable.

C'est la voix du commandeur, et il continue sur le même ton :

— J'ai pour lui une véritable vénération! (Pour qui?... Pour M. Chavarel?...)

— C'est une âme angélique, ajoute la chanoinesse avec un soupir. (Le père d'Olympe Chavarel, un ange?... Je le croyais surtout agriculteur.)

— Il viendra donc aussi, dit à son tour Mlle Chavarel.

Ce n'est pas M. Chavarel, qui ce peut-il être? A ce moment Rodolphe devient furieux, car j'ai gagné, bien à mon insu; il fait un bruit enragé et compte les points à haute voix, espérant qu'il s'est trompé. C'est fini, heureusement!

Notre partie de bésigue recommence, et Rodolphe qui est battu, me boude : tant mieux! Je pourrai suivre la conversation, sans trop d'indiscrétion, je pense.

— Son dernier prône m'a fait pleurer, reprend la chanoinesse avec componction.

Évidemment, ce n'est pas M. Chavarel, c'est un prêtre, le curé de la paroisse, sans doute.

Rodolphe me rappelle à l'ordre; il me demande à quoi je pense; il prend mon crayon et se charge de compter pour moi : quarante, quatre-vingts, cent, deux cents, cinq cents, mille, que sais-je? le voilà parti, je n'entends plus rien... Le compte est fini, et j'entends de l'autre côté :

— Pauvre femme!

C'est Mlle Chavarel qui profère cette exclamation; elle déplaît au commandeur qui se retourne vers Mlle Olympe :

— Pourquoi, mademoiselle, dites-vous : pauvre femme?

— Mais parce que je suppose qu'elle regrette beaucoup son mari.

— Vous supposez? Vous devez en être sûre. Une femme regrette toujours beaucoup son mari.

— Mais enfin si elle n'a pas été heureuse?

— Une femme est toujours heureuse; elle aurait tort de laisser croire qu'elle ne l'est pas.

— Comme les hommes sont cruels! Quoi! vous auriez refusé votre sympathie à Mme d'Alancy?

— Mme d'Alancy n'en aurait pas voulu, et elle aurait eu raison.

— Pourquoi, monsieur de Boisgenêt?

— Parce que le vrai mérite d'une femme est dans la manière dont elle supporte la souffrance, parce que sa vraie grandeur est dans le sacrifice et dans l'abnégation; c'est là ce qui lui donne droit à notre respect, et notre respect vaut mieux pour elle que notre sympathie.

— Ah! si l'on vous croyait, l'on ne se marierait jamais! s'est écriée tout naturellement Mlle Olympe.

La chanoinesse ouvrait de grands yeux pour écouter les belles sentences de M. de Boisgenêt; elle paraissait dans l'admiration de tout ce qu'il disait. Moi, pas. Mlle Olympe, non plus.

— Rodolphe, qu'est-ce que Mme d'Alancy?

— A propos de quoi?

— Je viens d'entendre prononcer son nom.

— C'est une nièce de ma tante.

— Nièce?

— A la mode de Bretagne; la fille de sa cousine germaine.

— Une jeune femme?

— Oui; veuve depuis un an.

Mais le commandeur se lève :

— Vous partez, monsieur de Boisgenêt, s'écrie Rodolphe; attendez au moins que nous ayons fini la partie; nous allons vous mettre en voiture.

— Quoi! vous partez déjà? dit la chanoinesse d'un ton de reproche.

— Mais il est neuf heures et demie, mon heure ordinaire.

— Aujourd'hui, ne pourriez-vous pas faire une exception en faveur de ces jeunes gens?

— Mais... ma sœur m'attend, et je ne voudrais pas déranger ses habitudes; elle se retire à dix heures.

— Pourquoi vous attend-elle?

— Oh! c'est un excès de précaution. Elle craint toujours qu'il ne m'arrive quelque accident en chemin, et elle se tient prête à envoyer à mon secours.

— J'espère, dit l'incorrigible Rodolphe, que vous arriverez *at*

home sans aventure; mais si vous étiez en danger, donnez un coup de sifflet et nous volons à votre secours!

Le commandeur donne la main à la chanoinesse; il salue gravement Mlle Olympe (je suis persuadé qu'ils se détestent l'un l'autre); nous descendons avec lui, Rodolphe et moi; nous le conduisons jusqu'à sa voiture qui stationne au bout du pont-levis, qu'il faut traverser à pied pour sortir du château. Cette voiture est un coupé, un petit coupé qui n'a rien de bien élégant. Le cheval, aux formes vigoureuses, un peu lourdes, doit servir au labour aussi bien qu'à la voiture. Mais le cocher est une espèce de bravo, un ancien soldat dont la moustache est retroussée en pointe des deux côtés. Avec cette figure-là sur le siège et un clair de lune admirable, il n'y a pas d'attaque nocturne à redouter.

Au moment de partir, le commandeur penche la tête à la portière :

— M. de Mesle et vous, Sorville, faites-moi tous deux le plaisir de venir déjeuner chez moi le jour de la chasse; ce sera le repos de la première étape.

Nous acceptons très volontiers. Le commandeur a une collection d'armes très remarquables, avec laquelle je serai bien aise de faire connaissance.

Le reste de la soirée se passe à feuilleter des albums et des journaux illustrés. J'étais persuadé qu'on se retirait de bonne heure et que la chanoinesse avait son bréviaire à dire; mais Rodolphe se moque de mon ignorance, et m'apprend tout bas que la dignité de chanoinesse est purement honorifique, et due à une décoration étrangère; qu'elle ne constitue pour sa tante aucune obligation, et la laisse libre même de se marier, si cela lui fait plaisir, mais ajoute-t-il tout bas en se penchant vers moi : « Il n'y a pas de danger! »

A dix heures et demie, nous avons la permission de nous retirer.

IV

LES NOTES D'UN LIEUTENANT (*suite*).

J'ai détaché les premiers feuillets de mon carnet, et je les ai fait jeter à la poste sous enveloppe; je t'ai déjà parlé de la matinée, ma petite Blanche, et je croyais en rester là pour aujourd'hui, parce que Sorville m'a proposé d'aller tirer quelques lapins dans la garenne; mais, comme il n'est jamais prêt et que j'ai un quart d'heure à rester tout seul dans ma chambre, je vais, en l'attendant, sortir le carnet de mon tiroir.

On déjeune ici à onze heures et demie, et la chanoinesse m'avait

dit avec son air gracieux : « Descendez après le second coup de cloche et vous arriverez à temps. »

Comme un étranger ne doit jamais se faire attendre, un militaire encore moins, je descends immédiatement après le second coup (ignorant, d'ailleurs, s'il y en avait un troisième); j'arrive au salon, personne! Je me promène pendant quelques minutes en long et en large, les mains dans mes poches; une porte s'ouvre : un vieux valet de chambre, un peu voûté, un vieux membre de la maison, arrive avec sa serviette sous le bras, et, dans les mains, un certain nombre de bûches, il les jette naturellement dans le feu; je m'y attendais, et je m'éloigne de la cheminée instinctivement. Il se relève alors, et me dit d'un air compatissant :

— Monsieur attend, j'en suis bien fâché, c'est toujours comme cela : je l'ai dit à madame, c'est fâcheux pour les étrangers. Et voilà M. Rodolphe, un jeune homme qui devrait faire les honneurs de la maison, et qui ne se presse pas de descendre!... Monsieur est matinal, lui, à la bonne heure; je vous ai vu dans le parc à huit heures. N'est-ce pas, monsieur, que c'est un bel endroit qu'Ambremont? une bien belle terre, et qui rapporte ses 40 000 livres de rente, sans compter les redevances... Et tout cela reviendra à M. Rodolphe... Mais Dieu nous conserve madame la comtesse, notre bonne maîtresse; car les choses changeront beaucoup après elle, j'en ai peur...

En fait d'originalité, je n'ai pas pu m'empêcher de remarquer ceci : c'est que le bonhomme qui craignait tant de survivre à sa maîtresse doit avoir au moins vingt ans de plus qu'elle!

— Si elle est aujourd'hui plus en retard qu'à l'ordinaire, a-t-il ajouté, excusez-la, monsieur : c'est le jour de Mlle de Boisgenêt. Elle n'est pas encore sortie de chez madame; et leur conférence est toujours longue, car elle lui parle des pauvres; c'est elle qui fait les aumônes de madame. Il n'y a pas de religieuses dans cette paroisse, monsieur : c'est Mlle de Boisgenêt qui est la sœur de Charité.

La sœur de Charité... comme il disait cela simplement ce bonhomme, et cependant quelle éloquence dans cette naïve expression : la sœur de Charité!... Tu aimerais cette Mlle de Boisgenêt, Blanchette! Après m'avoir bien recommandé de ne pas m'impatienter, le vieux valet de chambre sort par une porte; une autre s'ouvre : ce doit être Mme d'Ambremont... Non, c'est Mlle Olympe :

— Ah! monsieur de Mesle, vous êtes arrivé le premier... mais le troisième coup n'a pas sonné, n'est-ce pas?

— Non, mademoiselle, pas que je sache.

— A présent que nous sommes de vieilles connaissances, me

dit-elle, voulez-vous que je vous fasse voir la maison? Je parie que vous ne vous y retrouverez pas encore. Au nord, la salle à manger, vous la connaissez; en pendant, la salle de billard, à côté du salon; dans cette tour, l'établissement d'écriture de la comtesse : voyez comme c'est joli et confortable; et là-bas, la bibliothèque. Vous n'êtes pas entré dans la bibliothèque, je crois et vous ne seriez pas fâché, je pense, d'emporter quelques volumes dans votre chambre?

Je ne puis en croire mes yeux ni mes oreilles; ce n'est plus Mlle Olympe Chavarel; ce n'est plus la personne sérieuse et compassée de la veille; elle est tout à fait bonne enfant ce matin. A quoi cela tient-il? Je n'en sais rien. Nous entrons dans la bibliothèque : une superbe bibliothèque, un salon carré, et des canapés où l'on peut lire assis ou étendu.

— Quand vous voudrez lire ici même, me dit-elle, il ne tiendra qu'à vous. Qu'est-ce que vous voulez? des livres sérieux ou des livres gais? de l'histoire ou des romans? des Mémoires ou de la poésie? des livres français ou étrangers?... Des Mémoires, bien! vous êtes un homme d'avenir; vous voulez connaître et étudier les caractères, attendez, je vais monter à l'échelle et vous donner, quoi?...

— Mademoiselle, je voudrais vous épargner la peine...

— Du tout, j'en ai l'habitude, et je trouverai tout de suite ce que vous demandez. Des Mémoires sur la Fronde; parfait, j'y atteindrai bien.

Elle se hausse sur la pointe des pieds; décidément elle a une taille charmante.

— Mademoiselle, permettez-moi de vous donner la main pour descendre.

— J'accepte, car c'est un peu haut.

Elle me donne la main franchement, résolument, sans trembler. J'aurais mieux aimé la voir hésiter un peu.

Dong, dong, dong, le troisième coup. Voici la chanoinesse qui accourt tout essoufflée.

— Pardon, monsieur de Mesle; j'arrive à temps, n'est-ce pas? Comment vous portez-vous? Et Rodolphe?

— Il n'est pas encore prêt; madame peut déjeuner, dit le vieux valet de chambre, de ce ton particulier aux serviteurs qui ont vu grandir leurs maîtres.

— Alors mettons-nous à table; Rodolphe arrivera quand il pourra.

Il est arrivé au troisième plat.

V

On est au mercredi; c'est le jour de la grande battue : les notes de M. de Mesle sont interrompues depuis la vieille, le carnet languit au fond du tiroir, d'où il ne sera pas tiré de sitôt. Les plaisirs de la chasse, le mouvement, l'excitation, causés par une vie toute d'action, passée au grand air, ont jeté le jeune lieutenant dans un courant d'émotions nouvelles. La petite sœur est un peu oubliée : elle saura bien ramener l'attention sur elle; mais le moment n'est pas encore venu.

Ne comptons donc plus sur les renseignements que pourrait nous fournir le lieutenant de Mesle, et puisqu'il nous a rendu le service de nous introduire au château d'Ambremont, observons désormais les incidents qui d'eux-mêmes vont se dérouler devant nos yeux, et ne négligeons pas des détails dont il ne sera peut-être jamais instruit.

Ce même mercredi, vers deux heures de l'après-midi, un cheval s'arrêtait devant la porte du château; un cavalier en descendait, ce cavalier, c'était le commandeur de Boisgenêt.

Un domestique en livrée le reçut dans le vestibule et l'introduisit dans le salon :

— Mme la comtesse n'y est pas, dit-il; je crois qu'elle est dans la tour, occupée à faire son courrier. Monsieur le baron veut-il que je l'avertisse?

— C'est inutile, je vais frapper moi-même à la porte de la tour, et prévenir la comtesse que je suis là.

Toc, *toc*, deux coups discrets...

— Qui est-ce? entrez.

— C'est moi, madame; ne vous dérangez nullement, finissez ce que vous aviez à faire; je vous demanderai ensuite quelques moments d'audience.

— Entrez, entrez, monsieur de Boisgenêt.

— Vous écrivez?

— J'écris à ma nièce d'Alancy; mais qu'est-ce que cela fait? Aujourd'hui ou demain, rien ne presse.

— Je reste alors; car j'ai à vous parler d'affaires,

— Je suis surprise de vous voir, je vous croyais à la chasse.

— J'en ai pris ma part ce matin; mais vous comprenez que mon zèle n'est pas aussi grand que celui de ces messieurs : je les ai laissés repartir après le déjeuner. Quand vous saurez d'ailleurs ce qui m'amène, vous comprendrez que j'avais autre chose dans l'esprit que le plaisir de la chasse.

— Qu'est-ce que cela veut dire? Comme vous avez l'air sérieux!

— J'ai en effet à vous parler de choses très sérieuses; il s'agit de Rodolphe.

— Vous me faites peur!

— Je voudrais vous laisser ignorer tout ce que vous craignez d'apprendre; je voudrais pouvoir vous laisser toutes vos illusions : vous m'avez toujours accusé de sévérité, je vous ai toujours accusée de faiblesse; je crois pourtant que seul j'avais raison... Mais vous n'avez jamais voulu me croire.

— Vous?

— Oh! sur ce seul sujet! Sur d'autres vous m'avez accordé toute votre confiance, une confiance dont je suis jaloux, car je crois la mériter.

— Vous l'avez tout entière; mais parlez, puisqu'il le faut; ne me laissez pas en suspens.

— Et d'abord permettez-moi une question? Rodolphe vous a-t-il demandé de l'argent depuis son arrivée?... Répondez-moi en toute sincérité, vous en a-t-il demandé beaucoup? Je n'ai aucun droit à vous interroger; il s'agit de votre neveu; mais pour l'amour de vous-même, répondez-moi.

— Il m'a demandé 10 000 francs.

— Quand?

— Ce matin même. Il est venu me trouver chez moi; il m'a supplié de lui *prêter* cette somme; il en avait un besoin pressant, c'était une dette de jeu, une dette d'honneur, il m'a promis que ce serait pour la dernière fois.

— Et lui avez-vous donné cet argent?

— Non, pas encore, j'ai eu beau lui dire que je ne l'avais pas; que le revenu des terres arrivant toujours en retard, je serais peut-être obligée de l'emprunter, il a fallu le lui promettre et il l'emportera.

— Vous avez eu la faiblesse de promettre! Oh! si vous m'aviez consulté!

— Mais... une dette de jeu, une dette d'honneur. J'ai voulu éviter de plus grands inconvénients, un malheur peut-être...

— Rodolphe vous a trompé, ce n'est pas une dette de jeu; une dette de cette sorte se paye dans les vingt-quatre heures. Ce que vous lui donnez, c'est une avance; c'est un enjeu à mettre de nouveau sur le tapis vert.

— Il m'a donné sa parole qu'il ne jouerait plus.

— Combien de fois vous l'a-t-il donnée? Combien de sommes lui avez-vous remises depuis un an, depuis deux ans : récapitulez.

— 30 000, 40 000 francs peut-être.

— Une année presque entière de vos revenus! Et pendant que

vous vous gênez, que vous vous privez pour lui venir en aide, quel soulagement pensez-vous lui avoir procuré, quelles dettes croyez-vous lui avoir évitées?... Depuis deux ans, Rodolphe a emprunté 300 000 francs sur sa terre de Normandie!

La chanoinesse jeta un cri.

— 300 000 francs! en êtes-vous bien sûr?

— Vous croyez que j'exagère; mais j'ai apporté avec moi un témoignage irrécusable : une lettre de son oncle, du marquis de Sorville, que j'ai reçue ce matin. Laissez-moi vous la lire, vous la parcourrez vous-même ensuite, si vous le désirez.

« Mon cher Boisgenêt, j'apprends que mon neveu quitte Paris pour aller voir sa tante d'Ambremont; il est nécessaire que celle-ci soit prévenue de certaines particularités assez fâcheuses pour elle et pour moi, et j'ai compté sur vous pour lui apprendre, avec ménagement et selon l'occurrence, les tristes détails que je vais vous donner.

« Rodolphe joue plus que jamais un jeu d'enfer! Le reste va son train : les quatre chevaux à grandes guides, les paris au bois de Boulogne, le luxe et toutes ses folies! La seule chose qui me rassure un peu pour lui, c'est qu'il voit encore la bonne compagnie. Parviendrons-nous à le tirer du gouffre qui l'entraîne? je commence à en douter. J'ai fait tous les efforts dont je suis capable; j'ai fait appel à tous ses bons sentiments... d'autrefois, j'ai évoqué le souvenir de ses parents, j'ai touché toutes les cordes, aucune n'a répondu. Je n'ai pas même pu savoir la vérité quant au chiffre de ses dettes; il les dissimule autant qu'il peut. Je lui ai promis cependant d'arranger ses affaires, à la condition qu'il quitterait Paris pour longtemps; il a refusé net. Je ne désespérerais pas si je lui voyais quelque repentir de ses folies; si je découvrais en lui le désir sincère de s'acquitter de ce qu'il doit. J'ai été jeune, je suis indulgent pour la jeunesse; mon mariage m'a converti. Si le cœur de Rodolphe n'est pas vicié, comme je le crains, un mariage avec une femme raisonnable pourrait encore le sauver!

« Mais il n'est que temps. Songez que la terre de Sorville, que j'avais cédée à mon frère, est hypothéquée déjà la moitié de sa valeur, et que j'entrevois le moment où elle sortira de notre famille pour tomber aux mains des créanciers de mon neveu.

« Jugez de la douleur que j'éprouve, mon cher ami, en voyant le seul héritier de ma race dissiper le bien et peut-être l'honneur d'un nom sans tache. »

— Je supprime le reste, chère comtesse. Sorville me cite d'autres preuves à l'appui de ses tristes prévisions; je puis vous les épargner. Sorville ajoute cependant :

« Prévenez Mme d'Ambremont; avertissez-la, suppliez-la d'être ferme vis-à-vis de son neveu; sa propre fortune pourrait être engagée tôt ou tard. Si elle n'est pas sensible à cette considération, en ce qui la concerne, alléguez-lui l'intérêt de Rodolphe lui-même : il y a là une question d'avenir. Enfin prenez tous les moyens que vous suggérera votre prudence pour éviter les malheurs que je prévois... »

Vous n'ignorez plus maintenant quelles seraient pour Rodolphe les suites de votre faiblesse : écoutez-moi, Gabrielle!

A cette adjuration, Mme d'Ambremont releva sa tête penchée sous le poids des révélations qu'elle venait d'entendre; elle regarda le commandeur de Boisgenêt, assis en face d'elle, et s'aperçut qu'une vive émotion se peignait sur ce visage ordinairement si calme, sur ces beaux traits, empreints maintenant de douleur et d'anxiété. Il l'avait appelée Gabrielle; il ne lui donnait jamais ce nom familier que dans les occasions exceptionnelles, où il croyait devoir en appeler à tous les titres qu'il avait à sa confiance : ce nom était l'évocation de leurs souvenirs de jeunesse à l'un et à l'autre; d'une amitié de quarante ans, commencée avec l'existence, cimentée par la confiance de l'âge mûr. C'est pourquoi quand il lui dit : « Ecoutez-moi, Gabrielle, » elle attacha sur lui son regard attentif, anxieux aussi.

— Vous avez bien entendu, lui dit-il, le dernier paragraphe de la lettre de M. de Sorville : « Prévenez Mme d'Ambremont; cherchez tous les moyens que vous fournira votre prudence pour éviter les malheurs que je prévois. » J'ai cherché ce moyen, Gabrielle, et je n'en ai trouvé qu'un; j'ai passé la nuit tout entière à le chercher... Car cette lettre, je l'ai reçue hier; avant de vous la communiquer, j'avais à réfléchir beaucoup. Avez-vous toujours en moi la confiance que vous m'avez souvent témoignée? Avez-vous conservé pour moi l'amitié de votre jeunesse?

— En doutez-vous? lui dit-elle en lui tendant la main.

Il la prit et la pressa avec attendrissement.

— Eh bien, lui dit-il, je vais bien vous surprendre : je vais vous conseiller de vous marier.

— Moi, dit-elle, en retirant involontairement sa main qu'il tenait encore dans la sienne, vous n'y pensez pas?

— J'y pense, au contraire, extrêmement, lui répondit-il avec un faible sourire.

— Moi, me marier? répéta la chanoinesse avec consternation. Ce n'est pas possible! quelle folie, à mon âge!

— Cela pourtant s'est vu quelquefois.

— Me marier, et pourquoi?

— Parce que je n'ai pu trouver aucun autre moyen de vous protéger contre vous-même; je n'en ai pas trouvé d'autre pour sauver votre repos, votre fortune, que de mettre l'un et l'autre sous la garde d'un homme d'honneur qui, de l'un et de l'autre, devra répondre à vous-même.

— Vous m'effrayez! Je vous sais capable de m'inspirer des résolutions que je ne saurais prendre de moi-même, et c'est pourquoi je vous crains! Mais songez bien qu'il n'y a pas un homme que je voudrais épouser.

— Pas un! ah! Gabrielle...

— Cherchez vous-même : qui songeriez-vous à me proposer? En qui voulez-vous que je me confie? Hélas! ma vie est si douce! j'ai été si accoutumée à compter sur vous en toutes rencontres; où trouverai-je?

— Gabrielle, consentiriez-vous à changer cette amitié en affection? Consentiriez-vous à devenir Mme de Boisgenêt? Oh! ne vous troublez pas, ce n'est pas une déclaration que je vous fais. Je vous aime trop sérieusement pour céder à une émotion passagère que nos âges ne comportent plus. Je ne profanerai pas votre caractère et le mien, en évoquant des sentiments qui ne conviennent qu'à la jeunesse. C'est une affection douce, tranquille, profonde, que je vous offre; c'est mon bonheur que je vous demande; c'est surtout le vôtre que je voudrais assurer! Écoutez-moi bien, Gabrielle. Il y a des hommes de mon âge qui vous trouveraient encore charmante. Gardez-vous de ceux-là, défiez-vous d'un enthousiasme momentané; n'y cédez pas vous-même. Vous marier sous son empire ce serait folie; ce serait préparer votre malheur, prompt, irrémédiable! L'âge a laissé sur vous peu de traces; il vous atteint moins que d'autres, mais enfin il vous a changée; ou, si vous l'aimez mieux, il vous a transformée: c'est à cette transformation que je m'attache. Vous n'êtes plus ce que vous étiez à seize ans, à dix-huit, avec cette beauté radieuse, ces grâces incomparables de la jeunesse; avec cet attrait que vous ignoriez vous-même, cet attrait qui est lui-même son attrait, qui n'emprunte rien aux objets extérieurs, rien à l'art, rien à la parure, car il sort tout pur et tout candide des mains de Dieu et de la nature. Je vous ai aimée alors, aimée comme un fou, vous ne l'avez jamais su, vous ne deviez jamais le savoir! Cette crise dans ma vie a été courte; elle a été promptement conjurée; nous n'étions pas alors destinés l'un à l'autre. Ne croyez pas que le sentiment dont je vous parle ait grandi avec moi. Quand, aux jours de mon enfance et de mon extrême jeunesse, je vous voyais tous les jours; quand vous m'appeliez Paul et que je vous appelais Gabrielle; quand nos jeux, nos plaisirs, nos occupations,

nos travaux, tout était en commun; quand nous échangions nos pensées et nos paroles dans ce naïf tutoiement qui nous faisait croire que nous étions frère et sœur, ne pensez pas qu'alors mes yeux, habitués à vous voir, se soient arrêtés à vous contempler. Il a fallu trois ans d'absence pour qu'à mon retour je m'aperçusse de votre beauté. Il a fallu trois ans de séparation et la vie sévère des écoles entre vous et moi, entre les illusions de l'enfance et les réalités de la vie, pour me faire comprendre que vous n'étiez pas ma sœur. Je sortais de Saint-Cyr, j'apportais aux Bruyères ma première épaulette, et mon père, fier de la montrer, me mena dès le lendemain à Ambremont. Vous entrâtes dans le salon après nous, et j'éprouvai un embarras soudain, une émotion inexplicable. Je ne savais comment vous aborder ni comment vous interroger... Vous fûtes embarrassée à votre tour; mais, revenant la première, vous me tendîtes la main, et vous me dites :

« — Bonjour Paul, je suis bien contente de te revoir; j'ai été bien heureuse de tes succès.

« — Je te remercie, Gabrielle. »

C'est tout ce je pus vous répondre. Vous en souvenez-vous?

— Je m'en souviens.

— Les jours se succédèrent brillants, heureux. J'allais sans cesse à Ambremont, et si je vous parlais moins qu'autrefois, je vous regardais davantage. J'étais devenu plus timide. A quoi cela tenait-il? Timide, malgré cette épée qui pendait à mon côté, malgré cette épaulette que j'étais si fier de porter. M. d'Ambremont me retenait souvent à dîner : il faisait, en général, peu d'attention aux rares paroles que j'échangeais avec vous. Un soir pourtant, assis tous deux auprès d'une table où vous me montriez de vieux livres, autrefois parcourus ensemble, nous reprîmes le fil interrompu de notre liaison d'enfance dans une causerie interminable. Nous nous rappelâmes nos aventures joyeuses, nos gaietés folâtres. Combien de fois, ce soir-là, me dites-vous : « Paul, te souviens-tu? » Combien de fois m'écriai-je à mon tour : « Te rappelles-tu, Gabrielle? »

« M. d'Ambremont semblait mal à l'aise; il changeait de position à chaque instant sur le fauteuil qu'il occupait près de la cheminée, et son regard mécontent nous arrêta plus d'une fois au milieu de nos exclamations. Je ne compris pas ce que cela voulait dire. Je crus qu'il aspirait à se retirer, et que j'avais dépassé l'heure permise. Je m'en allai; et, par discrétion, je ne retournai pas à Ambremont le lendemain. Quand j'y revins le jour suivant, vous étiez seule dans le salon, une vive rougeur couvrit votre visage; et, quand j'approchai de vous, il me sembla que des larmes vous montèrent aux yeux : « Bonjour, mon cousin, me dites-vous, en bais-

sant les yeux jusqu'à terre : comment *vous portez-vous?* » Je restai consterné sans pouvoir répondre un seul mot. M. d'Ambremont entra, je le trouvai plus froid qu'à l'ordinaire. Il parla peu, vous étiez silencieuse et triste. Ce n'était donc pas vous, c'était votre père qui m'écartait... c'était lui qui... que lui avais-je fait? J'étouffais, je m'en allai le plus tôt possible. O Gabrielle! Je courus chez mon père. Je lui racontai ce qui s'était passé; je lui demandai ce que M. d'Ambremont pouvait avoir contre moi, ce que pouvait signifier le changement de votre accueil?...

« — Mais, mon garçon, me dit mon père un peu brusquement, en frappant de sa main sur mon épaule; il faut pourtant bien que tu te mettes dans la tête que tu ne seras jamais un bon parti pour Gabrielle d'Ambremont. Allons, laisse là tout cet enfantillage, oublie le passé : tu comprends bien que tu ne pourras pas la tutoyer devant son mari.

« Son mari!... Jamais je n'avais cru que je fusse un parti pour Mlle d'Ambremont; jamais encore je n'avais eu la pensée de l'épouser; je savais à peine si je l'aimais... Mais quand mon père prononça ce mot : *son mari*, je crus que la lame d'un poignard traversait mon cœur, et la douleur aiguë que je ressentis me révéla ce que j'ignorais. Ah! j'aurais dit adieu à Gabrielle sans chagrin, sans désespoir, parce que j'aurais cru en la quittant que je la retrouverais toujours ainsi! Mais ce mari que je n'avais pas prévu, et qui venait tout à coup se placer entre elle et moi, m'apprenait qu'elle pouvait m'être enlevée; que cette séparation pouvait être éternelle! Ce mari était-il trouvé? Le sort de Gabrielle était-il décidé? Était-ce pour me l'apprendre qu'elle-même m'avait dit *vous?* Je regardais mon père avec des yeux hagards qui voulaient et n'osaient l'interroger, il ne comprit pas ce que je lui demandais.

« — Je sais ce que c'est, me dit-il enfin, j'ai passé par là; cela passera aussi plus vite que tu ne penses. Allons! sois un homme! Chasse toutes ces pensées-là, et va faire un tour de jardin pour te remettre.

« Un tour de jardin! Je le parcourus cent fois, ce jardin, comme un fou, comme un forcené! Je me frappais la tête contre les arbres, je criais, je pleurais, j'appelais cent fois Gabrielle!... Mais au lieu d'elle, je retrouvais ce mari; il venait se placer entre elle et moi; et mon désespoir alors se changeant en fureur, je lui passais mon épée au travers du corps ou je le broyais dans mes mains! J'étais fou, Gabrielle, pardonnez-le-moi; j'offensais Dieu et la raison!

« Je ne rentrai pas à l'heure du dîner, mon père s'y attendait et ne s'en inquiéta pas, la nuit était venue depuis longtemps, la nuit noire et profonde... Je courus dans la direction d'Ambremont;

j'arrivai à la grille du parc, je me collai aux barreaux de cette grille, à travers laquelle j'apercevais le château comme une masse sombre, éclairée çà et là par les lumières qui brillaient aux fenêtres. Je savais où était alors Gabrielle; je vis les lumières passer de la salle à manger au salon; elles quittèrent le salon et passèrent dans les appartements; puis elles disparurent tout à fait, et tout retomba dans l'obscurité. C'était la mort, c'était le néant, je ne pouvais cependant me résoudre à partir. Au risque d'être pris pour un malfaiteur, j'escaladai le mur du parc à l'aide de quelques branches qui le dépassaient; je me laissai glisser à terre, et puis je me mis à parcourir les allées de ce parc, comme j'avais parcouru le jardin, retrouvant partout les souvenirs de Gabrielle et baisant les traces de ses pas. C'était un adieu, je le sentais; je ne croyais pas la revoir, je ne croyais pas revenir jamais à Ambremont, ni rentrer dans ce salon d'où le père m'avait banni par sa froideur, où la fille m'avait dit *vous!*

« La nuit était bien avancée lorsque je revins aux Bruyères; il était minuit peut-être. Je croyais pouvoir rentrer inaperçu, mais au bas de l'escalier de la maison, je rencontrai mon père; il était là qui m'attendait inquiet cette fois.

« — Puisque cela te fait tant de peine, mon pauvre garçon, me dit-il, en appuyant encore la main sur mon épaule, et l'y laissant reposer, je n'ai qu'un conseil à te donner : pars, et pars sans la revoir! Veux-tu passer en Afrique, je me charge de t'y faire envoyer le plus tôt possible; tu avanceras plus vite et l'odeur de la poudre te guérira.

« En Afrique! Je me jetai dans les bras de mon père pour le remercier d'avoir eu cette pensée qui me sauvait. Et je partis le lendemain sans vous avoir revue; vous en souvenez-vous, Gabrielle?

« — Sois un homme! m'avait répété mon père en me disant adieu. L'écho de ces paroles retentit bien souvent à mes oreilles avant de faire aucun effet sur mon cœur. Je passai par bien des phases de découragement et de chagrin avant de surmonter un sentiment sans espoir. A cette époque les pensées chrétiennes avaient peu de prise sur mon âme. J'avais perdu dans les écoles l'habitude des pratiques religieuses. J'avais oublié les promesses que j'avais faites à ma mère, à ma mère qui n'était plus! Ce ne fut donc pas la religion qui me guérit; elle aurait eu un baume pour ma blessure, un remède prompt et efficace. J'appelai le stoïcisme à mon secours, et je rassemblai toutes les forces de mon âme, pour être tout ce que mon père voulait que je fusse : un homme! Et je guéris, mais je souffris davantage.

« Oui, je guéris, Gabrielle, et le violent effort que je fis sur moi-

même me replaça tout à coup sur le terrain où je me trouvais trois ans auparavant. Je vous voyais alors à travers le nuage que donne l'habitude. Votre image me resta présente, mais je ne démêlais plus vos traits. Le rayon qui m'avait ébloui s'était évanoui avec l'espérance; il ne devait plus renaître même avec l'amitié.

« Ainsi le passé disparaissait peu à peu; je n'y voulais plus penser; je m'attachais à l'avenir : un instinct plus fort que toutes mes déceptions m'avertissait que je vous retrouverais un jour, que je vous reverrais sans crainte, que je pourrais vous aimer sans remords. Ainsi au moment où je renonçais à l'espérance, l'espérance me faisait vivre; mais vivre comme on vit à vingt ans, dans l'action, dans le mouvement, dans la lutte... mon père m'avait dit vrai; l'odeur de la poudre m'avait guéri!

« Je pris part à plusieurs expéditions; celle des Portes de Fer me valut la croix d'honneur. Mon père m'écrivit dans l'exaltation de la joie; à ma grande surprise, sa lettre en contenait une de M. d'Ambremont.

« Mon cher neveu, me disait votre père (il ne m'appelait pas « ainsi autrefois), j'ai voulu te féliciter comme ton père. Nous nous « sommes grandement réjouis, *ta cousine* et moi, de la gloire que « tu viens d'acquérir et de la récompense qui en est la suite. « Tu as pris le bon parti, en choisissant l'Afrique pour y faire ta « carrière; je n'ai donc qu'un conseil à te donner, c'est de persé- « vérer : c'est aussi l'avis de ton père. »

« C'était bien le mien aussi!

« En d'autres temps, la lettre de M. d'Ambremont m'aurait mortellement blessé. J'aurai cru découvrir dans le conseil qu'il me donnait un tout autre mobile que celui de l'intérêt qu'il semblait prendre à mon avancement, mais maintenant rien ne pouvait plus m'atteindre : j'avais porté mon cœur trop haut. (Pardonnez-moi Gabrielle; n'est-on pas convenu de dire que l'ambition est le mobile le plus élevé des aspirations humaines?) J'avais donc porté mon cœur trop haut pour qu'aucune déception pût l'atteindre, hormis celles qui se rapportaient à ma carrière, car j'avais résolu de la pousser jusqu'au bout, jusqu'au but le plus élevé qu'il soit permis à l'homme d'envisager. La Providence a coupé court à mes espérances. Si j'avais pu prévoir l'avenir, peut-être qu'un amer découragement se serait emparé de moi, peut-être me serais-je lassé plus tôt de lutter contre la destinée; mais j'étais alors plein de courage. Je renonçai à prendre un congé pour venir voir mon père; mon père que je ne devais plus retrouver. Cher et noble père! dans l'intérêt de mon repos, de ma carrière, il désirait mon éloignement; et moi, pour qui la terre d'Afrique avait cet aimant qu'elle exerce

sur tous ceux dont l'imagination s'éprend des grands spectacles de la nature, je m'élançai de nouveau à travers le désert, les roches gigantesques et les luttes sauvages, me répétant involontairement ces mots contenus dans la lettre de votre père : « Gabrielle s'est « grandement réjouie de la gloire que tu viens d'acquérir! »

« A la fin de cette même année, un coup de foudre vint me frapper, j'appris par le même courrier des nouvelles de la courte maladie et de la mort de mon père. O Gabrielle!... ce que je souffris, vous le savez, hélas! vous avez connu depuis la même douleur... Et cependant je puis vous dire que je ressentis alors tout ce que le regret a de plus poignant et de plus cruel. Mon père, que n'avais-je eu le courage de lui désobéir! Que n'avais-je prévu ce qui pouvait arriver en mon absence! Que ne m'étais-je embarqué pour la France six mois auparavant!... Ma sœur me disait dans la lettre fatale : « Ne viens pas; à quoi bon? Tu ne retrouveras ici « qu'un vide, qu'un deuil immense! J'ai du courage; je n'en aurais « plus s'il fallait te voir repartir encore!... »

« Bonne et sainte créature! Je la crus, je me conformai à ses désirs. Depuis, notre affection s'est resserrée, notre correspondance est devenue plus active : nous nous sentions orphelins. Quand je revins, j'étais capitaine; il y avait sept ans que j'avais quitté la France, sept ans s'étaient écoulés entre ma courte folie et le jour où je devais vous revoir. Hélas! le deuil aussi s'était étendu sur votre demeure. Votre frère n'était plus; votre père était au désespoir, et vous, Gabrielle, vous étiez chanoinesse; c'était assez témoigner que vous aviez résolu de vous consacrer à votre père. Nous nous revîmes sans embarras. Nos vêtements de deuil et surtout la tristesse qui était dans nos cœurs, nous rapprochèrent l'un de l'autre, en écartant tout ce qui est de pure convention : nous nous donnâmes la main, et dans l'effusion d'une même étreinte, nous nous apprîmes tout ce que nous avions souffert.

« Vous trouverez mon père bien changé, » me dites-vous les yeux remplis de larmes.

« Vous l'étiez beaucoup vous-même; une pâleur maladive avait remplacé le beau coloris de votre teint; votre regard était devenu triste et languissant; le mien trahit sans doute mes impressions, car vous me dites : « Vous me trouvez changée aussi, n'est-ce pas? « Mais songez qu'il n'y a pas six mois... et que mon père ne peut « pas reprendre à l'existence; sa vue me navre, et les efforts que je « fais pour le distraire et l'occuper me coûtent un peu, je l'avoue... « d'autant plus qu'ils n'aboutissent à rien. Ah! vous écriâtes-vous, « en me pressant encore une fois la main, que votre père nous « manque! »

« Vous ne pûtes achever et je fus gagné par votre émotion, au point de ne plus pouvoir moi-même recouvrer mon sang-froid. M. d'Ambremont entra; il m'ouvrit ses bras, je m'y jetai et j'éclatai en sanglots. Vous devez vous en souvenir?

« Je suis bien malheureux, mon pauvre enfant, me dit-il avec « un accent déchirant. Mon fils... à dix-sept ans... l'espoir de « ma maison, l'orgueil de ma vie! Il faut se courber sous les des- « seins de Dieu... mais le coup est rude, bien rude... Tu m'as « plaint, n'est-ce pas?... Et toi?... Ah! que ton père me manque!... « Mon vieil ami Boisgenêt... le seul dans lequel j'aurais pu verser « mon cœur... Tout m'est enlevé!... Mais non, Gabrielle me reste. « Sais-tu qu'elle a demandé la croix de chanoinesse, cette pauvre « enfant, pour avoir une contenance, et m'assurer qu'elle resterait « toujours auprès de moi. Ah! je n'en doutais pas; que devien- « drais-je sans ma fille?... »

« Vous vous jetâtes dans ses bras à votre tour, comme pour lui donner une nouvelle assurance; mais je compris que ces émotions vous tuaient, et quand je vous revis seule, je vous suppliai, au nom de notre amitié *fraternelle*, de vous conserver, de vous ménager, de vous guérir. Vous me le promîtes, et, dès ce moment, je vous vis reprendre courage.

« Je passai un mois aux Bruyères, et je puis dire que je le passai presque tout entier à Ambremont. Votre père m'y attirait sans cesse; mais je ne pouvais me faire aucune illusion : il m'attirait pour me parler de son fils, du chagrin qui le dévorait, puis il me parlait de mon père : sa vie était renfermée dans ses regrets.

« Je dus aller à Paris; j'en revins; mon congé s'était écoulé. Je repartis pour l'Afrique plus triste et moins malheureux que je ne l'étais le jour de ce fatal départ où se brisa l'illusion de mon cœur. Ne savais-je pas maintenant que je retrouverais Gabrielle là où je venais de lui dire adieu? Ne savais-je pas aussi que si je ne revenais pas, elle pourrait me regretter sans contrainte, et pleurer sans remords l'ami, le compagnon de sa jeunesse.

« J'aspirais maintenant au grade d'officier supérieur. Je n'avais rien perdu de l'ardeur avec laquelle j'avais jusque-là poursuivi ma carrière; je me disais toujours que je devais la faire tout entière en Afrique; mais, l'avouerai-je? un sentiment d'ennui indéfinissable se faisait jour dans mon cœur, à travers mes efforts pour le réprimer. Tout ce qui m'avait charmé, tout ce qui m'avait entraîné autrefois, la nouveauté des spectacles, ce ciel ardent, cette vie étrange, tout cela avait perdu son prix. J'aurais voulu ne pas me l'avouer à moi-même, j'étais las de l'Afrique. Mon père vivant, j'avais pu vivre sept ans loin de la France. Était-ce sa tombe qui

m'y attirait? Était-ce le désir d'être utile à ma sœur? Ma pensée n'allait pas plus loin. Ah! sans doute c'était le désir de retrouver ma terre natale, l'invincible attrait qui nous reporte vers la vraie France, alors même que nous habitons la terre où flotte son drapeau.

« Je passai encore quelques années en Afrique. Puis un de mes amis m'écrivit de Paris qu'un travail d'avancement se faisait au ministère de la guerre; que je pouvais passer chef d'escadron, au choix, dans un régiment de cavalerie de France, ou attendre qu'une vacance se produisît dans un des régiments de chasseurs d'Afrique, où j'avais conquis mes premiers grades. Mon parti fut pris bien vite, étonnamment vite! Ma nomination était certaine: j'allais être officier supérieur. J'avais donc accompli, dans une certaine mesure, mes résolutions, je demandai à rentrer en France.

« C'est à Paris que je vous vis cette fois. Votre père y passait une partie de l'hiver, plus de temps qu'autrefois; il cherchait à se rapprocher de ce petit-fils devenu le seul intérêt de son avenir. Il me parut sinon consolé, du moins plus courageux. Votre santé s'était rétablie; mais c'est alors que vous me parûtes entièrement transformée. Laissez-moi vous expliquer ce que j'entends par là. Votre première jeunesse s'était évanouie avec la douleur; à celle qui m'était apparue jadis si rayonnante en succédait une autre plus tranquille, plus durable. Un sourire paisible et habituel, un de ces sourires, qui naissent plutôt du calme et des harmonies de l'âme que d'aucun principe de joie intérieure, avait remplacé cet épanouissement qui rendait votre physionomie si communicative, si attrayante. Une réserve sans raideur et sans embarras succédait à la confiance naïve où l'extrême jeunesse met toute son âme, et la met pour ainsi dire à découvert. Votre teint avait perdu son éclat, sans que les nuances en fussent moins harmonieuses. Vos beaux cheveux blonds encadraient encore votre visage dans toute leur richesse, mais l'or qui les faisait briller s'était obscurci, ils avaient pris une couleur un peu cendrée, comme si le crêpe jeté sur votre existence y avait laissé sa trace. Toute votre personne enfin avait pris un caractère nouveau qui n'excitait plus l'enthousiasme, mais qui inspirait plus que jamais l'intérêt, l'affection.

« Telle je vous revis alors, telle vous m'apparaissez encore, toujours sérieuse à travers vos sourires; toujours souriante à travers votre sérieux. Tous vos goûts avaient changé comme votre personne, vos occupations étaient devenues sérieuses comme vos goûts, elles accompagnaient cette langueur qui vous est habituelle et qui est peut-être un charme de plus lorsqu'elle n'est pas le signe de l'oisiveté. Depuis, votre personne a changé sans doute. Les uns diront que vous avez changé en bien, dans ce renouvellement passager qu'apporte avec

soi l'automne de la vie; d'autres soutiendront impitoyablement que vous avez suivi la pente décroissante, à laquelle nous sommes tous condamnés : je ne saurais rien décider, car votre image transformée a pris possession de ma mémoire, à ce point que mes yeux prévenus ne pourraient se rendre témoignage du contraire. Telle je vous vis alors, telle je vous vois, telle je vous verrai toujours.

« A partir de ce moment, tous mes retours de garnison, tous mes congés me ramenèrent fréquemment auprès de vous, soit aux Bruyères, soit à Paris, jusqu'à l'époque où éclata la révolution qui brisa ma carrière. Je ne me repens pas, je ne me repentirai jamais d'avoir sacrifié mon avenir à la reconnaissance, au dévouement qui me liait à la famille déchue. L'honnête homme trouve dans le témoignage de sa conscience une compensation aux chagrins les plus amers. Vous comprenez ce sentiment mieux que personne : mieux que personne aussi vous comprendrez le regret qui vit au fond de mon cœur. C'est à partir de ce changement qui se fit dans mon existence que je pus vous consacrer ma vie.

« Votre père acceptait mes soins comme une chose naturelle, comme une chose due. J'étais heureux que mon affection pour vous lui apparût sous ce point de vue. L'amitié, la parenté, autorisaient ma présence continuelle à Ambremont. Pendant sa dernière maladie, je ne quittai pas votre toit. Et je me souviens que bien peu de jours avant son dernier jour, il me parla avec plus d'affection qu'à l'ordinaire, et me dit ces propres paroles : « Ma « pauvre fille va rester bien seule sur la terre; elle ne quittera pas « Ambremont, et je ne crois pas qu'elle se marie jamais. Promets-moi « de me remplacer auprès d'elle, de la conseiller, de l'encourager. « Ne l'abandonne pas ! sois un frère pour elle !... »

« Je pressai la main de votre père avec effusion, et mon regard lui promit tout ce qu'il me demandait. Pardonnez-moi de vous affliger par ce souvenir : mais, dites-moi, Gabrielle, si j'ai bien tenu ma promesse... et promettez-moi maintenant à votre tour de penser sérieusement à ce que je vous ai demandé. »

M. de Boisgenêt s'arrêta, et remit aux mains de Mme d'Ambremont un pli qu'il tenait dans les siennes depuis le commencement de son récit :

— Tous les détails que je viens de vous donner sont consignés dans cet écrit, lui dit-il; je ne croyais pas pouvoir me permettre de vous les apprendre de vive voix... les circonstances m'ont entraîné !... Toutefois relisez-les, consultez ces souvenirs; prenez le temps de réfléchir; et, quoique mon anxiété soit grande, j'attendrai... oui, j'attendrai tout le temps que vous mettrez à prendre votre résolution. Mais promettez-moi d'y penser.

— Je vous le promets.

— Et maintenant adieu, Gabrielle, et quoi que vous décidiez...

— Quoi que je décide?... Ah! vous aussi, promettez-moi!...

— Que voulez-vous que je vous promette?

— Promettez-moi de ne jamais m'abandonner!

— Jamais! murmura M. de Boisgenêt d'une voix étouffée, en appuyant sa main sur la porte qui s'entr'ouvrait...

Il se retourna encore un moment vers Gabrielle; puis il sortit précipitamment.

Appuyée sur la table où gisait encore sa lettre inachevée, la chanoinesse laissa tomber sa tête entre ses mains. Sa rêverie fut longue et profonde; elle durait encore lorsqu'un domestique entra brusquement. Mme d'Ambremont tressaillit.

— Qu'est-ce, que voulez-vous?

— Je viens prévenir madame qu'une voiture s'est arrêtée au pont-levis; une dame en est descendue...

— Qui? s'écria la comtesse d'un air contrarié. Qui ce peut-il être?

— J'ai cru reconnaître la nièce de madame, Mme la baronne d'Alancy.

— Ma nièce?

Mme d'Ambremont avait à peine quitté sa place pour aller à la rencontre de Mme d'Alancy, que celle-ci se trouvait dans ses bras.

VI

— Cécile, ma chère enfant, est-ce bien toi? cela peut-il être?

— C'est bien moi, chère tante.

— Mais pourquoi me surprendre ainsi? Je t'aurais envoyé chercher à la station.

— Ne m'avez-vous pas écrit que je pouvais arriver quand il me plairait, que tous les jours étaient bons... Je me suis bien gardée de vous causer le moindre embarras. J'ai pris tout simplement à la gare un omnibus qui m'a très bien amenée, moi, ma femme de chambre et mes bagages. Que je suis donc heureuse de vous embrasser!

— Et moi, chère Cécile!

— Oui, *heureuse*, chère tante, et c'est la première fois depuis un an que j'ai pu prononcer ce mot! J'ai quitté mon grand deuil pour ne pas vous attrister...

— Chère enfant, ne parlons pas en ce moment de ce qui t'afflige, déjà tes beaux yeux se remplissent de larmes... Viens donc auprès de moi retrouver un peu de bonheur, de tranquillité... Ta belle-mère est-elle toujours bonne pour toi?

— Bonne à se sacrifier en toutes choses. Ah! qu'elle est à plaindre! Elle n'avait d'autre affection ici-bas que mon mari. Maintenant elle répand sur tout ce qu'il a aimé la tendresse qu'elle lui portait.

— Elle t'aime donc comme si tu étais sa propre fille!... Mais que je te trouve belle, Cécile! un peu plus pâle qu'autrefois; mais la physionomie si calme, si pure, et ces yeux noirs veloutés que j'aime tant!

— Vous me gâtez, ma tante.

— Est-ce que tu as grandi encore? Non, c'est une illusion. Viens que je te conduise dans ton appartement; nous y causerons mieux; nous n'avons plus qu'une heure a être ensemble avant le dîner : les chasseurs sont rentrés, j'imagine.

— Les chasseurs! vous avez du monde, ma tante?

— Oh! Rodolphe et un de ses amis seulement; quant à mes bons voisins...

— Quoi! votre neveu est ici? Ah! ma tante, pourquoi ne m'avez-vous pas avertie?

— Il n'y a pas là de quoi t'effrayer. Es-tu devenue sauvage à ce point, Cécile, que tu puisses craindre de te trouver au milieu de ta famille?

— Mais je connais si peu M. de Sorville! Si vous m'aviez dit que vous l'attendiez...

— Rodolphe? mais je l'attends toujours; il vient quand bon lui semble; il sera ravi de te rencontrer ici, peux-tu en douter?

— Je vois si peu le monde, moins encore depuis que je suis veuve...

— Mais ce n'est pas le monde encore une fois; et, puisque ton cousin est ici, il faudra bien te résigner à le voir ainsi que mes plus proches voisins. Viens, montons, ma très chère, tu dois avoir besoin de te chauffer, de te reposer... Tu seras logée tout près de moi; en seras-tu bien fâchée?

VII

Le troisième coup a sonné, les habitants du château arrivent un à un, tous en retard. La chanoinesse elle-même n'est pas descendue la première au salon; un hôte étranger, un seul, l'y attendait : mais M. Chavarel n'est pas un étranger à Ambremont; il ne l'est même pas tout à fait pour nos lecteurs.

Grand, les épaules larges et fortes, la poitrine développée, le visage rouge comme l'ont tous ceux qui passent leur vie au grand air; des cheveux déjà gris, un air assuré, bienveillant, content de soi et des autres; toujours à son aise, chez lui, partout; le vrai type

du propriétaire de campagne, riche, influent, bourgeois, vêtu d'une longue redingote, de ces redingotes qu'on eût appelées autrefois *redingote à la propriétaire*, laquelle s'ouvrait largement sur un gilet à châle, une longue chaîne d'or, descendant du cou jusqu'à la poche de son gilet, tel était M. Chavarel, et tel il apparut aux regards étonnés de Mme d'Alancy, lorsque celle-ci fit son entrée dans le salon, appuyée sur le bras de sa tante.

M. Chavarel quitta la cheminée à laquelle il s'adossait, en causant avec sa fille Olympe, et s'avança vers Mme d'Ambremont d'un air familier, mais plein de déférence :

— Olympe vient de m'apprendre, madame la comtesse, lui dit-il en accompagnant ces paroles de deux ou trois saluts, que vous étiez en possession d'une nièce charmante dont je suis enchanté de faire la connaissance!...

— Monsieur Chavarel, mon excellent voisin, Cécile!...

— Madame la comtesse abrège les cérémonies de la présentation, fort à mon gré, madame... la baronne... je crois!...

— Oh! n'importe, monsieur.

— N'importe n'est pas le mot, et je ne me permettrai jamais, madame, de manquer aux règles de la politesse... Mais à propos de baron, notre voisin et ami, M. le baron de Boisgenêt, est fort en retard ce soir, un retard qui fait tort à son exactitude militaire.

— Mais oui, il est six heures et demie; il a eu à faire, je crois, répondit la chanoinesse.

— On a toujours à faire! qui est plus occupé que moi?... Vous voyez devant vous, madame la baronne, un simple propriétaire, chargé d'un faire-valoir considérable. Il y a des carrières plus brillantes. Je crois pourtant que l'homme des champs, l'agriculteur, n'est pas inutile à son pays, et que les améliorations, les expériences... Mais voilà ce cher baron de Boisgenêt, aussi solennel, aussi grave que s'il allait prendre part à un dîner ministériel!...

M. de Boisgenêt répondit avec distraction à la vigoureuse poignée de main que lui administra M. Chavarel; ses yeux se portèrent avec surprise sur Mme d'Alancy, dont il ne soupçonnait pas la présence à Ambremont.

— Ma nièce est arrivée il y a une heure, s'empressa de lui dire la chanoinesse. Je ne crois pas avoir besoin, Cécile, de te présenter M. de Boisgenêt, mon cousin et le tien?

— J'ai eu l'honneur de le voir autrefois chez mon père...

— Et moi, madame, celui de vous apercevoir de temps à autre dans le monde. Je n'ai jamais été assez heureux pour vous trouver chez vous depuis...

Mme d'Alancy baissa les yeux, et M. de Boisgenêt n'acheva pas.

— Voilà qui est bien solennel, reprit la chanoinesse. Vous pouvez vous appeler mon cousin et ma cousine, et mieux vaut le faire tout de suite et rompre le cérémonial.

En ce moment, les chasseurs firent leur entrée.

— La belle jeunesse! s'écria M. Chavarel.

— Il faut leur pardonner d'être en retard, reprit la chanoinesse, ils ont couru toute la journée à la recherche du gibier.

— Qui venait de lui-même s'offrir à nos exploits, répondit aussitôt Rodolphe de Sorville, car vous savez, ma tante, ajouta-t-il malicieusement, que c'est une battue que nous avons faite.

— Mais, monsieur Chavarel, quel bonheur de vous voir! comme vous êtes prospère, radieux! Et comment va l'exploitation?

— Admirablement, mon jeune marquis, mon jeune comte, veux-je dire, et je vous la ferai parcourir en tous sens; mais quel est, madame la comtesse, ce jeune inconnu qui s'abrite derrière notre héritier présomptif?

— Mon ami, M. de Mesle, s'écria Rodolphe, et qui sera charmé de faire votre connaissance.

— Et moi, la sienne. Est-ce la première fois, monsieur, que vous visitez nos contrées? Belle contrée agricole, terrain un peu pauvre et surtout favorable aux expériences. Vous avez, je n'en doute pas, des connaissances pratiques?

— Aucune, monsieur, je dois vous l'avouer, je suis militaire.

— L'un n'exclut pas l'autre; soldat et laboureur! *Ense et aratro.* On commence par l'épée, on finit par la charrue. Votre père a une terre, sans doute?

— Hélas! non, monsieur, mon père est Parisien, tout ce qu'il y a de plus Parisien!

— Eh bien! l'on se marie et l'on épouse... une terre. C'est là ce qui donne une situation solide, honorable et qui ouvre la porte à toutes les aspirations ambitieuses... quand on en a.

— Mais à propos, monsieur Chavarel, interrompit Rodolphe impétueusement, vous présentez-vous cette fois à la députation?

— Ah! ne m'en parlez pas! Ce n'est pas à moi, non ce ne serait pas à moi à en appeler aux suffrages des électeurs; voilà M. le baron de Boisgenêt, qui a bien d'autres titres que moi à les représenter. Mais ses opinions politiques trop connues sont malheureusement un obstacle invincible, je le crains!

— Je ne les renie pas, ni ne suis disposé à les renier. Ainsi, mon cher Chavarel, vous pouvez vous présenter sans scrupule; je ne vous barrerai pas le chemin. Qui aurait d'ailleurs plus de titres que vous à représenter les intérêts agricoles de notre département? Mon exploitation n'est qu'une babiole à côté de la vôtre.

— Ah! ne dites pas cela! mon cher ami; vous êtes cent fois plus habile que moi, vous n'agissez qu'à coup sûr; tout ce que vous entreprenez vous réussit.

— Il est vrai que je vous ai blâmé quelquefois de vous lancer dans des expériences trop hasardeuses; cela pourrait nuire aux intérêts du père de famille. Ainsi vous vous présentez aux élections?

— Rien n'est moins sûr. Il est vrai que le préfet m'a fait demander et m'a dit des choses très flatteuses, comme celles-ci, par exemple :

« Le gouvernement a besoin de vous, monsieur Chavarel; il sait qu'il peut compter sur vous, que vous ne voterez jamais en opposition avec lui. Vous serez donc candidat de l'empire.

« — Ah! que vous me rendez justice, monsieur le préfet, lui ai-je répondu. Je suis conservateur *quand même*, j'ai toujours voté pour le gouvernement, et je voterai toujours pour le gouvernement, quel qu'il soit.

« — C'est aller un peu trop loin.

« — Mes principes me l'ordonnent.

« — Comment, monsieur Chavarel, je vous croyais impérialiste?

« — Je le suis, monsieur le préfet, à la vie et à la mort. Mais si, par un malheur qui n'est pas à prévoir, l'empire venait à succomber..., eh bien, conservateur par principe et non par opinion, je resterais toujours conservateur, et je voterais pour le gouvernement qui lui succéderait; ma loyauté me fait un devoir de vous faire cette déclaration.

« — Ah! vraiment, monsieur Chavarel, il n'y a pas moyen de raisonner avec vous. » — Sur ce, monsieur le préfet s'est rejeté sur le dossier de son fauteuil, et s'est déclaré vaincu.

— Vous êtes brouillé avec lui?

— Au contraire.

— Alors vous vous présentez.

— Mais non, mais non, mon cher ami; je n'ai aucune ambition personnelle, et vous savez bien qu'un homme qui commence à s'occuper de politique devient absolument inutile à son pays. J'ai des occupations qui, je crois, lui profitent davantage.

— Ah! bravo, bravo, Chavarel, je suis tout à fait de votre avis.

— Mais voilà qu'on annonce le dîner interrompit la chanoinesse, en s'adressant à M. Chavarel, et je ne vous ai pas encore demandé des nouvelles de Mme Chavarel et de votre charmante Sylvie. Donnez-moi le bras, monsieur. M. de Boisgenêt conduira Mme d'Alancy. Olympe reste avec la jeunesse.

Ctesse DE MASSA.

La suite prochainement.

BOURDALOUE

D'APRÈS DES PUBLICATIONS RÉCENTES ET DES DOCUMENTS NOUVEAUX

On ne saurait jamais, en France, être importun, en venant parler de Bourdaloue. N'est-il pas, en effet, une des gloires les plus pures de l'éloquence française et de la chaire chrétienne? Il semble même que cette figure austère ait exercé sur les esprits de notre temps comme un attrait particulier. Sans parler des études magistrales de M. Nisard, des pénétrantes causeries de Sainte-Beuve, Bourdaloue occupe une large place dans les nombreux travaux dont l'éloquence de la chaire au dix-septième siècle a été l'objet depuis quelques années.

Il tient le premier rang dans l'histoire des prédicateurs de la cour qu'a retracée M. l'abbé Hurel [1]. M. Veuillot n'a pas craint de rapprocher Bourdaloue de Molière, et de porter contre le comédien, au nom du prédicateur, un jugement dont Bourdaloue lui-même eût désavoué l'injuste sévérité [2]. Récemment l'Académie française mettait au concours son éloge et couronnait un livre grave, œuvre délicate et savante d'un jeune écrivain, hélas! bientôt après frappé, dans toute la sève de la vie et du talent, par une mort prématurée [3]. Enfin, un Jésuite, le P. Lauras, vient de consacrer à Bourdaloue l'étude la plus considérable, au moins par l'étendue, dont il eût encore été l'objet.

On pouvait s'étonner, au moment surtout où de si violentes attaques se réveillent contre elle, où l'on voit se reproduire les accusations de Pascal, avec le talent de moins, que la Société de Jésus n'eût pas songé à étudier les œuvres de celui dont on a pu

[1] *Histoire de la prédication à la cour de Louis XIV.*
[2] *Molière et Bourdaloue,* par Louis Veuillot, 1877.
[3] M. Feugère.

dire « que sa vie était la meilleure réfutation des *Lettres provinciales* [1] ». Bourdaloue, au dix-septième siècle, le P. de Ravignan et le P. Olivain, au dix-neuvième, ne seront-ils pas toujours la meilleure défense qu'elle puisse opposer à ses détracteurs? Pour toute réponse à ceux qui niaient le mouvement, le philosophe de l'antiquité se levait et marchait : à ceux qui l'attaquent aujourd'hui, la Société de Jésus n'avait-elle pas le droit de rappeler que, si elle a pu avoir ses docteurs de morale captieuse ou relâchée, à toutes les époques aussi, elle a produit des esprits droits, des âmes héroïques et des cœurs purs?

Jusqu'ici on s'était plus particulièrement attaché au prédicateur, à l'écrivain : c'est surtout le prêtre, le religieux que le P. Lauras a voulu peindre. Il le suit dans sa vie pauvre, laborieuse, austère; dans son action sur les âmes et la société de son temps; à la cour, où Louis XIV lui doit en grande partie sa conversion; à Paris, où, pendant quarante ans, il prêche, réforme, console; dans son œuvre polémique, enfin, où, sans s'écarter jamais de l'orthodoxie la plus ferme, il sait garder toujours la mesure du vrai et de la charité. Le P. Lauras a eu l'heureuse fortune de puiser dans les Mémoires non encore imprimés alors [2] du marquis de Sourches, et dans les archives avant lui inexplorées de la Compagnie de Jésus; un moment même, il a cru saisir les manuscrits de Bourdaloue, aujourd'hui conservés en Angleterre. Ce trésor lui a échappé; mais, à défaut d'une source aussi précieuse, il a pu, du moins, retrouver quelques documents inédits qui éclairent et précisent sur certains points restés obscurs ce qu'on savait déjà du grand orateur. Le soin pris par le P. Lauras de fixer avec exactitude la date des sermons les plus célèbres, de les rapprocher des circonstances où ils ont été prononcés et de les replacer en quelque sorte dans leur cadre, jette une vive lumière sur la vie de Bourdaloue. Grâce à ce travail on peut désormais suivre, année par année, l'œuvre du prédicateur, les grandes directions de sa pensée et de sa parole, les progrès de son influence sur les principaux personnages de la ville et de la cour, et sur le roi lui-même. Il semble que nous savons aujourd'hui tout ce qu'on saura jamais de Bourdaloue, et nous voudrions essayer, à l'aide de ces divers travaux, de fixer les principaux traits de cette douce et sereine figure, non la plus éclatante, à coup sûr, d'un siècle qui en compte de si grandes, mais l'une des plus touchantes et des plus pures, des plus parfaitement saintes et chrétiennes.

[1] Sainte-Beuve.
[2] On vient d'en commencer la publication.

I

Le jour même où, avant de se réserver tout entier au troupeau qu'il devait nourrir de la parole de vie, Bossuet prêchait à Paris son dernier sermon, Bourdaloue y montait dans la chaire pour la première fois : coïncidence frappante, où semble se révéler quelque secret dessein de la Providence. C'était en décembre 1669 : l'évêque de Meaux était déjà dans tout l'éclat de sa gloire. Celui dont la parole allait bientôt captiver la faveur publique, au point de faire oublier Bossuet lui-même, n'était encore qu'un jeune homme obscur, dont les supérieurs avaient remarqué le talent et pressenti l'avenir, et qu'ils venaient de rappeler de la province et d'enlever à ses élèves pour le consacrer désormais tout entier à l'apostolat.

Louis Bourdaloue était né à Bourges le 27[1] août 1632, d'une famille noble et distinguée. Son père, conseiller au présidial, s'était fait remarquer par sa rare intégrité et par une grâce singulière à parler en public[2]. Un de ses ancêtres, Claude Bourdaloue, avait été en 1613 échevin de la ville de Bourges. Sa sœur était entrée par le mariage dans la famille des Chamillard. Le jeune Bourdaloue avait reçu de la nature une âme ardente, un esprit vif et prompt, un caractère à la fois sérieux et aimable. Entré en 1640 au collège des Jésuites de Bourges, il y obtint les plus grands succès : il remportait en seconde le premier prix de discours latin, et révélait une vive intelligence dans la représentation d'un drame funèbre en l'honneur du prince de Condé.

Sa vocation fut précoce : son père avait, lui-même, dans sa jeunesse, embrassé la carrière ecclésiastique et l'avait ensuite abandonnée : aussi crut-il devoir lutter quelque temps contre les projets de son fils; mais il cessa de les combattre dès qu'il eut éprouvé la fermeté de sa résolution, et le 10 novembre 1648, Bourdaloue entrait chez les Jésuites. Il venait d'avoir seize ans.

Il est rare qu'on ne conserve pas l'empreinte des premières années de la jeunesse. Élevé, comme Bossuet, dans une famille de magistrature, Bourdaloue en garda toujours certaines qualités d'esprit, que j'oserai appeler judiciaires; et quand les termes du palais ne reviendraient pas fréquemment dans sa bouche, je croirais encore que la vigueur de sa dialectique, l'équitable modération de son esprit, sa haute impartialité envers les doctrines et les passions de son temps, et, par-dessus tout, cette probité de

[1] Et non le 20 comme on l'a cru généralement.
[2] Le P. Bretonneau.

discussion qu'il sut toujours observer vis-à-vis de ses adversaires, comme vis-à-vis des âmes, il les doit à sa nature sans doute et au travail, mais aussi, pour une bonne part, aux exemples et aux leçons de son père.

Sa vie n'offre rien de remarquable, elle s'écoule tout entière, partagée entre les soins de la prédication et les devoirs du ministère sacerdotal. On le destina d'abord à l'enseignement : soumis à la sévère discipline de l'ordre, il professa successivement dans les maisons que les Jésuites possédaient alors à Eu, à Amiens, à Rennes et à Rouen. Suivant la tradition, un hasard aurait décidé de son avenir : appelé à l'improviste à remplacer un père atteint d'une indisposition subite, au milieu d'une retraite, il aurait révélé les ressources de son esprit et ses dispositions pour la parole publique. Le P. Lauras paraît douter de la vérité de cette anecdote souvent racontée. Ce qui est certain, c'est que, pendant une année de noviciat faite à Nancy, il fut chargé de prêcher le carême dans le village voisin de Malzeville. Il y obtint un tel succès, que les habitants l'en remercièrent avec larmes. Il avait trouvé sa voie : Et en 1669, un ordre de ses supérieurs l'allait chercher dans son obscurité laborieuse et l'appelait à Paris.

Il y arrivait à propos : Massillon venait à peine de naître, Mascaron allait être appelé à un évêché, et ne devait plus occuper la chaire qu'à de rares intervalles. Bossuet allait en descendre.

Bourdaloue avait-il pu connaître et étudier Bossuet? Question délicate d'histoire littéraire. Pendant que Bossuet prêchait à Metz et à Paris, Bourdaloue enseignait en province, et il semble que nulle part ils n'aient pu se rencontrer. Cependant il est difficile de croire que Bourdaloue ne le connût pas. Bien que Bossuet n'eût pas alors dans le sermon tout le succès auquel nous serions aujourd'hui tentés de croire, sa renommée était partout. Bourdaloue avait pu l'entendre dans un voyage à Paris; il avait certainement lu celles de ses *Oraisons funèbres* qui avaient alors été imprimées, et il est impossible que cette parole éloquente et inspirée, à la fois si passionnée et si raisonnable, si véhémente et si sereine, n'ait pas exercé une sérieuse influence sur le talent d'un jeune orateur. La publication des *Provinciales* venait de fixer la langue et de lui donner sa perfection : elle avait appris, à Bossuet lui-même, à retrancher de son style certaines étrangetés de langage et je ne quelle emphase qu'on retrouve parfois dans les œuvres de sa jeunesse. Ce fut à cette heure unique de notre histoire littéraire que parut Bourdaloue : ce fut à l'école de tels maîtres et dans la méditation de ces incomparables modèles que se forma son génie.

La réforme de l'Eglise et le mouvement de rénovation religieuse

avaient commencé en France avant Louis XIV ; on les voit poindre déjà sous Henri IV. C'est au lendemain de la mort de ce prince que se fonde l'Oratoire (1611), et que commence dans le clergé de France cette admirable et féconde émulation de la charité et de la science, des fortes études et des bonnes œuvres que personnifient, avec une simplicité si touchante, le cardinal de Bérulle et Saint-Vincent de Paul. Un souffle nouveau de piété et de ferveur semble faire sortir de terre les congrégations et les œuvres; et, pareille à un arbre renaissant, l'Église sent circuler dans tous ses rameaux une sève rajeunie. C'est l'époque où César de Bus forme les prêtres de la Doctrine chrétienne, où M. Olier fonde Saint-Sulpice, où M. Vincent organise les sœurs de la Charité, où la mère Angélique et Saint-Cyran restaurent Port-Royal. On laisse les livres de seconde main pour revenir aux sources, on reprend l'Évangile et les Pères; les Jésuites eux-mêmes s'associent à ce mouvement, et le P. Caussin, dans son livre de l'*Éloquence sacrée*, entreprend la réforme de la chaire. Ce renouvellement de la foi, cette ardeur à l'étude et aux œuvres, se communiquent du clergé à la société laïque; une rénovation religieuse sérieuse et sincère se produit alors dans les âmes. Ce fut dans ce double courant de travail et de charité que se forma la forte génération du dix-septième siècle et que se retrempa l'éloquence de la chaire : c'est de ce mouvement de ferveur pratique et de science restaurée que sont sortis Bossuet et Bourdaloue.

Génie précoce, Bossuet avait prêché à seize ans devant l'hôtel de Rambouillet, et avait connu de bonne heure les séductions du succès, péril redoutable pour un esprit moins vigoureux et pour une âme moins forte que la sienne. Sa fermeté en triompha, et ce fut dans le recueillement volontaire du canonicat de Metz qu'il conquit par quatre années du travail le plus sévère cette solidité de principes et de doctrine, cette profonde connaissance de l'Ecriture et des Pères, qui devaient donner une direction si ferme à sa vie et une si haute autorité à sa parole. Il l'a dit lui-même et il faut en croire un aussi grand maître : pour former le style, l'essentiel est d'avoir beaucoup appris et « pénétré le fond de tout ». Ce fut par une discipline analogue que Bourdaloue se prépara au difficile ministère de la parole publique. Dix-huit années de noviciat et d'enseignement, telle fut son initiation à la vie de l'apostolat : il avait professé tour à tour et approfondi la rhétorique, la philosophie, la théologie; il s'était familiarisé avec l'Écriture et les Pères : et, chose remarquable, il semble y avoir eu les mêmes prédilections que Bossuet. Tertullien et saint Cyprien, puis saint Jean Chrysostome, mais surtout Isaïe, saint Paul et saint Augustin, tels sont évidemment ses maîtres. Nul doute que ce ne soit dans le

commerce avec l'antiquité sacrée et profane, dans ces longues années de méditation en face de la vérité seule, qu'il acquit ce riche fond de doctrine, cette profonde connaissance du christianisme et de sa morale, cette sûreté de goût, auxquels il dut l'inépuisable fécondité de son génie, la beauté simple de ses plans, la sévère élégance et l'irréprochable perfection de sa parole.

II

Descartes a renouvelé la philosophie et les sciences. Boileau a été le législateur de la poésie : on a appelé Bourdaloue le « fondateur de l'éloquence chrétienne. »

L'éloge n'est qu'à moitié vrai : car Bossuet l'avait précédé dans cette voie. C'est à Bossuet et à Bourdaloue, mais à Bourdaloue plutôt encore peut-être qu'à Bossuet, que revient l'honneur d'avoir fondé en France l'éloquence de la chaire.

On ne se rendrait pas un compte exact de leur influence, si l'on ne se rappelait ce qu'avait été avant eux la prédication. Bien que déjà, au douzième siècle, saint Bernard eût prêché quelquefois en langue romane, et que Gerson, au quatorzième, eût composé des sermons en français, le latin était encore au seizième siècle la langue presque exclusive de la prédication. Ce n'est guère avant Henri IV que l'idiome national prend possession de la chaire avec Pierre de Besse et Séguiran. Sous Louis XIII encore, le prédicateur le plus illustre, le P. Lingendes, par défiance ou dédain d'une langue qui n'a pas conquis ses titres de noblesse, traduit en latin les sermons qu'il a prononcés en français. Le mouvement protestant, malgré la sérieuse réforme qu'il avait amenée dans l'Église catholique, n'y avait pas suscité, en France au moins, de grand orateur. Rien n'égale la pauvreté des sermons qui nous restent de la fin du seizième et du commencement du dix-septième siècle. En vain le concile de Trente avait rappelé les prédicateurs à la dignité de la parole chrétienne; leurs discours sont pleins de citations déplacées, de bouffonneries ridicules, parfois même d'images grossières et obscènes. A peine y peut-on relever quelques traits heureux au milieu du pédantisme scolastique : « Le sacré et le profane ne se quittaient point », dit la Bruyère, « ils s'étaient glissés ensemble jusque dans la chaire. » Les prédicateurs semblent moins se préoccuper de donner un fond solide à leurs instructions que de les parer de je ne sais quelle vaine érudition et quelle emphase sonore : ils citent les auteurs grecs ou latins de préférence à la Bible et à l'Évangile, Cicéron et Sénèque plutôt que les Pères de l'Église.

Saint François de Sales, malgré cette grâce naturelle de l'esprit et cette fleur d'imagination qui l'élèvent si haut au-dessus de ses contemporains, n'échappe pas toujours à la subtilité dans les idées et à la recherche dans le langage. C'est avec l'Oratoire et Port-Royal que la réforme commence : le retour à l'Écriture et aux Pères, la ferveur de la foi renaissante, ramènent le sérieux dans les idées, le naturel dans l'expression. La prédication cesse d'être un exercice scolastique et un puéril jeu d'esprit, pour redevenir un charitable enseignement et un généreux effort en faveur des âmes. On trouve déjà de véritables beautés, des pages sincères et émues dans les discours du P. Bourgoing et du P. Lejeune, de Lingendes et de Senault. Senault mérita de faire école et eut des disciples. Mais le mauvais goût n'avait pas encore disparu à l'époque de la Fronde et dans les années qui la suivirent. Malgré son incontestable talent et ses accents de haute éloquence, Mascaron n'est pas exempt d'enflure et de fausse rhétorique. Ce furent Bossuet et après lui Bourdaloue qui fixèrent définitivement dans la chaire française cette parole simple et grave, austère et pure, qui est la seule parure digne de l'enseignement chrétien.

Avec Louis XIV et après la Fronde, l'ordre semble rentrer dans les âmes comme dans l'État : le goût se forme et s'épure ; la société, rassurée et confiante, s'éprend chaque jour davantage des choses de l'esprit, et s'essaye avec ardeur aux discussions littéraires et aux controverses théologiques. Bien que le dix-septième siècle ait eu sa part de scepticisme et que plus d'un libre penseur, ou comme on disait alors d'un libertin, s'y cache parmi la foule qui applaudit à la révocation de l'édit de Nantes, la société était encore sincèrement et sérieusement chrétienne : sa foi s'était retrempée dans la science et dans la charité. Elle avait connu le doute de Descartes, méthode originale et profonde qui avait renouvelé la science ; elle ne connaissait ni la critique destructive, ni le rire satanique de Voltaire, ni la douloureuse impuissance de croire de Rousseau. Pascal avait traversé les tourments du doute, mais il en avait triomphé à force d'humilité. Le protestantisme avait, il est vrai, déchiré la grande unité chrétienne, mais personne n'eût osé nier publiquement la divinité de Jésus-Christ, et ce dogme respecté semblait encore au-dessus des attaques de l'incrédulité ! Ce qu'on allait alors chercher à l'église, ce n'était pas, comme aujourd'hui, la conviction et la foi, c'était moins la lumière de l'intelligence que l'édification de l'âme : de là le caractère de la prédication au dix-septième siècle ; elle n'est ni apologétique comme au dix-huitième, ni critique comme au dix-neuvième, elle est avant tout morale. Ne lui demandez ni la discussion profonde du

dogme ou la critique savante des textes, ni ces ménagements pour les âmes égarées et incrédules en quelque sorte malgré elles, qu'a connus de nos jours la chaire chrétienne : elle n'aura pour elles ni l'exquise tendresse ni l'ardente sympathie d'un Lacordaire ou d'un Ravignan. Si, pour rappeler une grande parole, le christianisme est profondément divin parce qu'il est profondément humain, c'est de nos jours seulement que la prédication s'est faite humaine, pour mieux toucher dans les âmes la fibre divine. Elle a voilé l'enfer et ses supplices, pour montrer le ciel et ses récompenses; laissé oublier la colère de Dieu, pour parler de sa miséricorde; proclamé le grand nombre des élus. L'austère discipline du dix-septième siècle ne connaît pas ces relâchements; c'est de haut que le prédicateur y parle aux âmes; c'est la vie chrétienne dans toute sa rigueur qu'il entend exiger d'elles; c'est au nom de la justice terrible de Dieu qu'il essaye de les arracher à leurs vices; il ne craint de leur montrer ni l'enfer et ses tourments, ni les difficultés du salut, et ce n'est qu'au petit nombre qu'il ose promettre le ciel.

Tel est Bourdaloue; il a, comme Bossuet, cette sérénité de la foi que Pascal a en vain cherchée; et, bien qu'il ait écrit quelque part que « l'incrédulité est la pire hérésie de son temps », c'est moins aux libertins qu'il s'adresse qu'aux croyants; ce n'est guère au scepticisme qu'il s'attaque, mais à ces passions communes qui, de tout temps, ont travaillé les âmes : l'orgueil et la volupté, l'ambition et l'avarice, les engagements du monde, l'oubli des devoirs qui sanctifient. Bossuet a été l'adversaire militant de l'hérésie, le sublime interprète du dogme, l'explorateur hardi et sûr des mystères : Bourdaloue a voulu être, et a été avant tout, le grand apôtre de la morale chrétienne.

III

Il avait trente-quatre ans, quand il se fit entendre pour la première fois dans la petite chapelle que les Jésuites possédaient alors au faubourg Saint-Antoine. On sait quel fut son succès; il ne parut dans la chaire que pour s'y établir en maître; bientôt la chapelle devint trop étroite pour contenir la foule; « la rage était d'y être et la presse y était à mourir[1]. » Tout ce que Paris comptait de plus distingué par l'esprit comme par la naissance, « tout ce qui était au monde », pour rappeler un mot de Mme de Sévigné, était à ses sermons.

[1] Mme de Sévigné.

La prédication tenait alors dans la vie une place bien plus large qu'aujourd'hui. La tribune politique n'existait pas; la société mondaine, avide de plaisirs et d'émotions, mais aussi d'éloquence et de beau langage, n'entendait guère qu'à l'église une parole digne d'elle. La religion, sans doute, l'y conduisait; mais aussi la curiosité et la mode. Elle aimait à s'y donner rendez-vous comme au théâtre, à commenter, le soir, dans les salons, ce qui avait été dit, le matin, dans la chaire. Des copistes s'installaient autour de l'orateur et revendaient à grand prix les reproductions du sermon. C'était à qui se les procurerait, à qui reconnaîtrait les portraits et soulignerait les allusions. Tout prédicateur en vogue avait ses partisans et même ses parieurs, qui discutaient ses qualités et ses défauts, comme ils eussent fait ceux d'un acteur célèbre. On comprend comment la prédication dégénérait trop souvent en un jeu d'esprit, en déclamation purement littéraire, et de quel péril était pour le prédicateur cette attention mondaine. Bourdaloue, et c'est à son éternel honneur, sut conquérir ses auditeurs sans les flatter; il les captiva, non en sacrifiant à leur mauvais goût ou en se montrant complaisant pour leurs faiblesses, mais en leur enseignant dans un langage grave une morale sévère. Cette réaction contre les habitudes et le goût du temps, loin de nuire à son succès, semble, au contraire, l'avoir servi, par une sorte d'effet de contraste. Sa parole n'avait pas seulement la puissance du simple et du vrai, elle en avait la nouveauté et l'attrait. La brillante société devant laquelle il parlait, reconnut et salua en lui le prédicateur qu'elle attendait. Le nom de Bourdaloue devint l'objet de toutes les conversations, de toutes les correspondances, et ces beaux esprits, que Bossuet avait laissés froids et presque indifférents, se prirent pour lui d'une admiration qui ne connut pas de bornes. On connaît, et le P. Lauras a reproduit en les groupant, les nombreux temoignages de cet enthousiasme général et durable qu'on rencontre dans les Mémoires des contemporains; il n'est pas moins attesté par les documents inédits tirés des archives de la Compagnie. « Dès six heures du matin, les valets se rendaient à l'église et gardaient les places de leurs maîtres pour le sermon de trois heures de l'après-midi [1]. » En 1677, Bourdaloue prêche le carême à Rouen; la foule est telle, que, malgré le refus du chapitre, le peuple déplace la chaire et la porte au centre de la nef pour mieux entendre l'orateur. En 1686, à Montpellier, on dut construire un amphithéâtre dans la cathédrale : il fallait arriver à huit heures pour avoir place au sermon, qui ne commençait qu'à dix

[1] Note inédite tirée des archives de la Société de Jésus.

heures et demie. En 1694, Bourdaloue va prêcher à Meaux, et Bossuet écrit : « Le P. Bourdaloue nous a fait un sermon qui a ravi notre peuple et tout le diocèse[1]. » Ainsi en fut-il tant qu'il prêcha.

L'ambition de tout prédicateur en renom était alors de prêcher à la cour : c'était le plus court chemin de la fortune comme de la gloire. Louis XIV ne dédaignait pas de désigner lui-même, sur les listes qu'on lui présentait, l'orateur qui serait admis à lui faire entendre la parole sainte. Bourdaloue n'attendit pas longtemps cette distinction, et, moins de deux ans après son arrivée à Paris, il obtenait, sans l'avoir recherchée, l'insigne faveur de la désignation royale.

Nul n'était plus propre à cette tâche. « Aussi droit en lui-même que pur dans ses sermons », le mot est de Saint-Simon, il inspirait le respect non moins que l'admiration. Il sut rester, même au Louvre, le ministre de la vérité ; il la présenta aux âmes sans l'exagérer ni l'amoindrir ; il ne craignit pas de s'adresser au grand Condé pour lui rappeler ses égarements, et devant Louis XIV, il osa parler de l'adultère !

C'est que Bourdaloue est avant tout un homme convaincu ; et ce qui donne à sa parole le mouvement et la chaleur, comme l'indépendance, c'est l'amour des âmes et le zèle sacerdotal pour leur salut. « Il faut que nous redevenions des apôtres, si nous voulons être des orateurs », a dit un prélat illustre, au commencement du siècle[2]. Bourdaloue n'avait pas à le redevenir, il n'avait pas cessé de l'être : chez lui, les préoccupations de la forme et les recherches de l'art ne sont que secondaires ; avant d'être orateur ou écrivain, il est prêtre ; étranger à toute pensée d'ambition comme à toute intrigue, ce qu'il cherche ce n'est pas la faveur, c'est l'édification ; ce n'est pas un évêché, c'est le bien des âmes.

Il faut rendre à Louis XIV cette justice, qu'il respecta toujours, même dans ses audaces, la liberté de la parole chrétienne. Il ne la supportait pas seulement, il l'aimait : comme tant d'hommes qui font le mal par entraînement tout en le condamnant par raison, il avait le goût de la vérité et se plaisait à l'entendre dans la chaire. « Il comprenait, dit Bossuet, le sérieux de la religion. » Au sermon, son attention ne se démentait pas ; il en imposait à toute la cour. Le P. Léon, l'abbé de Fromendières, Mascaron, avaient prêché devant lui avec autant d'indépendance que le firent jamais Bossuet et Bourdaloue. Le roi les avait écoutés sans se plaindre ; plus d'une fois même, il les remercia d'avoir osé lui tenir un langage sévère.

[1] Lettre à Mme de Luynes (4 août 1694).
[2] Le cardinal Maury.

On sait qu'un jour où les courtisans lui signalaient dans un sermon une hardiesse de censure qui ne l'avait pas ménagé, il se contenta de répondre avec autant de dignité que d'à-propos : « Messieurs, le prédicateur a fait son devoir, c'est à nous de faire le nôtre. »

S'il est de nos jours une vérité incontestée, presque un lieu commun, c'est l'adulation de Bossuet et de Bourdaloue pour Louis XIV. Lacordaire lui-même accuse Bossuet d'avoir ressenti, devant le roi, « le vertige de l'idolâtrie ». J'avoue qu'il me paraît y avoir au moins beaucoup d'exagération dans ce reproche. Le P. Lauras a consacré tout un livre à ce qu'il appelle « l'œuvre apostolique de Bourdaloue à la cour de Louis XIV ». Bourdaloue a prêché douze stations devant le roi et sa cour, sept fois l'Avent et cinq fois le Carême. Avant lui, Bossuet avait prêché deux stations dans la chapelle du Louvre; et, quoi qu'on en ait dit, ni l'un ni l'autre n'ont abaissé l'Évangile devant la majesté royale, ni ravalé « leur dignité jusqu'à faire servir au désir de plaire le ministère d'instruire [1] ». Bossuet avait pressenti de bonne heure les instincts licencieux et la volonté despotique de Louis XIV; il ne craint pas de lui enseigner qu'il n'y a point de plus profond obstacle à se commander soi-même que d'avoir autorité sur les autres, et que la puissance est semblable à « un vin fumeux qui fait sentir sa force aux plus sobres ». « Terrible pensée, s'écrie-t-il, de ne rien voir sur sa tête; de là naissent des vices inconnus, des monstres d'avarice, des raffinements de volupté, des délicatesses d'orgueil qui n'ont point de nom. Et qui les produit, chrétiens? *La grande puissance féconde en crimes.* » Et ailleurs : « Les princes devraient se faire les dieux des hommes, en procurant leur bien de tout leur pouvoir... mais ce ne sont pas des dieux, ce sont des idoles muettes qui ne parlent pas pour le bien des hommes; la terre est désolée, les pauvres gémissent, les innocents sont opprimés, l'idole est là qui hume l'encens, qui reçoit les adorations, qui voit tomber les victimes à ses pieds, et n'étend pas ses bras pour faire le bien... *O dieux de chair et de sang, dieux de terre et de poussière, vous mourrez comme des hommes!* » Est-ce là l'adulateur pris de vertige?

Il ne ménage pas davantage les courtisans auxquels il reproche de « corrompre la vertu, de déguiser et d'accréditer le vice, d'être des âmes viles et prostituées ». A cette cour mondaine, dont il compare l'agitation tumultueuse aux flots soulevés par la tempête, il rappelle la nécessité de la pénitence et « l'éminente dignité des pauvres dans l'Eglise ». Roi et princes, soldats illustres par leurs

[1] Bossuet, *Sermons.*

exploits, femmes célèbres par leur beauté, il les humilie tous devant les grandes leçons et les terribles responsabilités de la mort.

Bourdaloue s'élève moins haut peut-être, mais il pénètre davantage; il frappe moins les imaginations, mais il a plus de prise sur les âmes. Il parle à la cour comme il ferait partout, sans s'inquiéter de ce qu'on pourra dire; « il va droit son chemin [1] », et marche sur des charbons ardents; mais il est fort de sa doctrine et défie la critique par sa droiture. Il sait que la vérité de Dieu, comme sa charité ne fait point acception de personnes, et sans oublier jamais ce qu'il doit au roi dont il est le sujet, il se souvient, avant tout, des droits de Dieu, dont il est le ministre. Dès le premier jour où il parut dans la chaire du Louvre, il y porta cette alliance du conseil et de la louange, du respect de la majesté royale et de la liberté de la parole chrétienne, qui devait être jusqu'au bout la règle de sa prédication [2]. C'est par là que plus que personne il a contribué à la conversion du roi et à la réforme de sa vie; il n'est pas permis de douter que plusieurs de ses sermons aient porté coup et exercé une action directe sur les résolutions de Louis XIV.

Pour mesurer toute l'étendue des difficultés que Bourdaloue avait à vaincre, il faut se rappeler ce qu'était la cour au moment où il y commença sa prédication. Les maîtresses du roi y avaient rang, et ses bâtards y paraissaient à côté d'elles; Mme de Montespan était déjà en pleine faveur; et Mlle de la Vallière était encore là : c'était le temps des grandes prospérités et des grands scandales. Les désordres dont le roi donnait, depuis dix ans, le public exemple ne trouvaient dans son entourage que de trop nombreux imitateurs. Les gentilshommes, qui de tous les points du royaume affluaient à Versailles, y apportaient souvent beaucoup d'ignorance et de cupidité, des mœurs grossières et sensuelles; la plupart étaient pauvres et venaient chercher dans la faveur du roi ou dans les hasards du jeu les moyens de faire leur fortune. Chaque jour, des sommes énormes étaient exposées et perdues par les fils de famille. Des magistrats, des abbés même, ne dédaignaient pas de paraître à la cour pour y rechercher la faveur royale. Au milieu des pompes de la toute-puissance, le roi était vraiment un demi-dieu, entouré d'un culte idolâtre; et dans la série non interrompue des fêtes qui se succédaient pour le distraire, sous les dehors brillants d'une société élégante et spirituelle, mais passionnée et corrompue, se cachaient toutes les intrigues de la galanterie, toutes les fureurs du jeu et toutes les bassesses de l'ambition.

[1] Mme de Sévigné, Lettre du 5 mars 1683.
[2] Voy. le sermon pour le jour de la Toussaint (1671).

Étranger à tout calcul, ne connaissant pas les maîtresses royales, Bourdaloue ne songe qu'à évangéliser toutes ces âmes. Le sermon avait pris souvent, sous la régence et sous la Fronde, un caractère politique. Le premier soin de Bourdaloue est de bannir la politique de la chaire, pour n'y laisser place qu'à la morale. Comme Bossuet, d'ailleurs, il est au nombre des satisfaits et des admirateurs; il n'a pas, comme Fénelon, ses réserves sur le présent et le pressentiment douloureux de l'avenir. Pour lui, Louis XIV a reçu, « par droit de naissance, le plus florissant royaume de la terre... il tient de Dieu l'absolue puissance... il est l'image visible de Celui dont le caractère est d'être à la fois le Dieu des armées et le Dieu de la paix [1]. Il est le roi suscité et choisi pour des choses dont ses augustes ancêtres n'ont pas même osé former le dessein, et qui, pour triompher des ennemis de l'Eglise, fait des miracles de zèle, qu'à peine nous croyons en les voyant [2]. » Les guerres de religion sont pour Bourdaloue des guerres saintes [3]. Comme tout son siècle, il félicite Louis XIV de la révocation de l'édit de Nantes, et ne craint pas de faire appel au bras séculier pour la conversion des hérétiques. Tel était alors l'entraînement même des esprits les plus sensés et des âmes les plus douces.

Plein d'un respect religieux pour la majesté royale, il craindrait d'en affaiblir le prestige, en découvrant trop les fautes du prince. Il est rare qu'il s'adresse directement à Louis XIV. C'est sous une forme impersonnelle qu'il aime à lui faire parvenir les leçons qu'il lui destine. Mais il n'a pas d'autres ménagements pour ses désordres.

Le P. Lauras a étudié avec détail, et grâce à ses patientes recherches, on peut suivre, année par année, les progrès opérés par la parole de Bourdaloue dans cette œuvre de la conversion du roi, où il eut pour principaux collaborateurs Bossuet et Mme de Maintenon. Chaque année, vers le temps de Pâques, le remords s'éveillait dans le cœur de Louis XIV. Bourdaloue le savait et en profitait pour frapper de plus grands coups. C'est après la prédication de Bourdaloue, que, en 1674, Louis XIV envoie Mme de Montespan à Clagny; et quand la liaison un moment rompue vient à se renouer, Bourdaloue ne craint pas de parler ouvertement « de ces attachements opiniâtres, de ces restes de commerce qui ont bientôt rallumé le feu que la grâce de la pénitence avait éteint ». C'est après « une Passion merveilleuse [4] » du P. Bourdaloue, que Mlle de la

[1] Sermon sur la Nativité.
[2] Sermon pour le premier dimanche de l'Avent.
[3] Oraison funèbre du prince de Condé.
[4] Le mot est de Mme de Sévigné.

Vallière entre au Carmel (19 avril 1674)[1]. Le sermon sur la Résurrection plein d'allusions à la conduite du roi, soulève les murmures des courtisans. Le sermon sur le scandale vise directement le roi. « Si le scandale, absolument et en soi, est un si grand mal, que sera-ce du scandale causé par celui dont on doit attendre l'exemple?... Si donc celui qui, dans l'ordre de Dieu, a une obligation spéciale d'édifier les autres, est le premier à les scandaliser, ah! chrétiens, c'est ce qui met le comble à la malédiction du Fils de Dieu. C'est alors qu'il faut doublement s'écrier : Malheur à cet homme! » On retrouve les mêmes allusions tout aussi transparentes et directes dans le sermon sur la « fausse conscience ». Enfin, c'est au 24 mars 1680, au moment où l'influence de la duchesse de Fontanges commence à s'éteindre, où l'influence de Mme de Maintenon commence à grandir, au lendemain du procès des poisons, de la condamnation et de l'exécution de la Voisin, que se place le célèbre sermon sur l'Impureté. Le retentissement en fut si grand, qu'on alla jusqu'à demander à Bourdaloue des explications sur certains passages. Jamais peut-être Bourdaloue n'a été plus courageux et ne s'est montré moraliste plus profond qu'en parlant de l'impureté devant Louis XIV. Sans manquer jamais aux convenances, chacune de ses phrases contient une allusion ou un trait sous lequel l'auditeur peut mettre un nom. Sa parole, aussi chaste que forte, va droit aux grands seigneurs libertins et aux femmes galantes; elle n'épargne ni le roi publiquement adultère, ni M. de Lauzun, ni Mme de Longueville, ni Molière et ses comédies, ni la Fontaine et ses contes. Dans le même carême de 1680, à quelques jours seulement d'intervalle, les deux sermons sur la parfaite observation de la loi, et sur la conversion de sainte Madeleine, ébranlent le roi de plus en plus. Enfin, le sermon sur la Communion pascale amène le renvoi définitif de Mlle de Fontanges. A Mme de Maintenon, désormais, d'achever l'œuvre de Bourdaloue.

Décisive sur le roi, l'influence de Bourdaloue ne fut pas moins profonde sur son entourage. Il est plein de respect pour Marie-Thérèse, cette reine qui réunit dans son auguste personne tout l'éclat de la grandeur humaine et tout le mérite de la sainteté chrétienne. Mais sa parole, toujours respectueuse vis-à-vis des personnes royales, reprend toute sa liberté vis-à-vis de cette cour dont il a pénétré toutes les intrigues et dont il connaît tous les vices. « Il frappe comme un sourd et dit des vérités à bride abattue. — Sa voix fait trembler les courtisans... Jamais prédica-

[1] Le sermon sur la Passion dont parle Mme de Sévigné est du 23 mars précédent.

teur évangélique n'a prêché si hautement et si généreusement les vérités chrétiennes. » Ainsi parle Mme de Sévigné.

Avec quelle conscience, en effet, avec quel profond amour des âmes, Bourdaloue n'a-t-il pas fait descendre du haut de la chaire du Louvre les austères leçons de l'Évangile. Quels accents n'a-t-il pas trouvés pour y flétrir les trois grands vices qui y dominaient : la galanterie, l'ambition et l'avarice?

Bourdaloue est à la cour la vivante antithèse de Molière. Il faudrait un chapitre entier pour suivre dans tous ses détails la lutte sourde, mais continue, du religieux contre le comédien. Bourdaloue sait que les comédies de Molière enflamment les passions du roi et encouragent la galanterie : gardien sévère des mœurs, il poursuit avec une rigueur impitoyable les excitations du roman, du théâtre. « Paraît-il un livre malsain, capable de faire dans le cœur de mortelles impressions; il n'importe : c'est celui qu'on dévore avec une avide curiosité, c'est le livre du temps qu'il faut avoir lu. Un mari sensible au déshonneur de sa maison est le personnage qu'on joue sur le théâtre : une femme adroite à le tromper est l'héroïne que l'on y produit. » Il ne pardonne pas plus à Molière d'avoir écrit *Tartuffe*, qu'à Pascal d'avoir fait les *Provinciales;* il lui reproche de s'ériger en juge des consciences et en censeur des vices; il se refuse à croire à ses protestations, quand Molière affirme qu'il n'a jamais voulu attaquer la religion, mais seulement l'hypocrisie! Il l'accuse ouvertement « d'avoir fait concevoir des soupçons de la vraie piété par de malignes interprétations de la fausse; pour faire de l'hypocrisie une sorte de diversion dont le libertinage pût profiter ». On a tout récemment reproché à Bourdaloue d'avoir, dans cette lutte contre Molière, manqué tout ensemble à la justice et à la charité[1]. Ce jugement lui-même est-il bien équitable? Bourdaloue était là dans son rôle de prêtre, dans l'accomplissement rigoureux, sans doute, mais nécessaire à ses yeux du devoir évangélique. Quel qu'ait été le génie de Molière, on ne saurait méconnaître qu'il ait flatté servilement les passions de Louis XIV. La *Princesse d'Élide*, les *Plaisirs de l'Ile enchantée*, sont-ils autre chose que des complaisances regrettables pour un prince libertin? Le mal fait par le comédien, le prédicateur le combat et le répare. Par ses vers licencieux, Molière a contribué à jeter Mlle de la Vallière dans les bras de Louis XIV; par sa parole sévère, Bourdaloue a envoyé Mlle de la Vallière au Carmel, et détaché le roi des liens de Mme de Montespan et de Mlle de Fontanges.

La peinture de l'ambition est une des parties les plus fortes

[1] Gustave Merlet, *Études littéraires sur les classiques français*, 1882.

de l'œuvre de Bourdaloue. « Il sait que l'ambition est le vice de la cour, mais il ne laissera pas l'ambition prescrire contre l'Evangile; on s'en fait une vertu, ou si elle y passe pour un vice, on la regarde comme le vice des grandes âmes. » Les ambitieux ne songent qu'à pousser leur crédit « par brigue et par artifice », à en faire des commerces sordides et honteux. Bourdaloue leur rappelle que « l'avantage d'être quelque chose dans le monde n'est qu'un engagement à n'y être rien pour soi-même, afin d'y être tout pour les autres... et que cette grandeur à laquelle ils aspirent n'est qu'au prix d'un calice d'amertume et d'un baptême de sang!» Il s'élève avec force contre ce caractère de demi-divinité attribué à Louis, XIV et l'idolâtrie servile dont on l'entoure [1]; « et jusque dans ce centre du monde qui est la cour », il prêche le parfait détachement du monde et des richesses [2].

Un écrivain de nos jours [3] a reproché aux prédicateurs du dix-septième siècle, et en particulier à Bourdaloue, de s'être trop peu occupé du pauvre. Je ne connais guère de reproche plus injuste. On sait comment Bossuet a parlé du pauvre : nul, depuis les Pères de l'Église ne l'avait fait comme lui; mais s'il dépasse Bourdaloue par l'énergie de l'expression, il reste loin de lui pour la hardiesse des idées. Bourdaloue a le sentiment de l'humanité, et les grandeurs de Versailles ne lui cachent, pas plus qu'à Fénelon, la misère du peuple. Sous une forme discrète, mais non équivoque, et dont la réserve même n'est pas sans courage, il ose critiquer l'exemption d'impôts dont jouissent le clergé et la noblesse. Pour lui, l'aumône n'est pas une vertu surérogatoire, mais un précepte rigoureux, elle est « la dette du riche et la légitime du pauvre. » Il va jusqu'à comparer le refus de l'aumône à la spoliation de la propriété. Il montre Dieu « se substituant les pauvres, et faisant une imposition réelle sur les biens du riche ». Il n'a pas d'expression assez énergique pour rendre cette idée, que le riche en donnant au pauvre ne fait que rendre ce qui appartient à Dieu. « L'aumône, dit-il, n'est pas une charité pure, une charité gratuite, puisque vous ne donnez au pauvre que ce que vous avez reçu pour le pauvre et avec une obligation stricte de l'employer au profit du pauvre. » Et devant ces femmes frivoles qui ne songent qu'à leur parure, ces courtisans tout entiers à leurs intrigues et à leurs plaisirs, il s'écrie : « Que le pauvre pâtisse dans la disette, que le malade languisse sur la paille, que la veuve chargée d'enfants et

[1] « Ne faites pas des hommes vos divinités. »
[2] Sermon célèbre sur les richesses.
[3] M. Albert.

percée de leurs cris ressente toutes leurs douleurs et ne puisse répondre à leurs gémissements que par des larmes, comme ce sont des maux étrangers et qui n'approchent point de vous, pourvu que votre sensualité soit satisfaite, pourvu que votre corps ait toutes ses aises, vous êtes contents et vous ne pensez guère si les autres le doivent être : mais *Dieu y pense!* » Simples et belles paroles, dignes d'un Chrysostome ou d'un Vincent de Paul.

Bourdaloue aussi a su parler de la mort et d'une manière admirable. Il ne cherche pas, comme Bossuet, à frapper les imaginations et à peindre avec une inspiration biblique le néant de la vie et la grandeur terrible de l'éternité; il enseigne à la raison l'usage qu'elle doit faire de la pensée de la mort. Bourdaloue lui montre dans cette pensée « le remède le plus souverain pour amortir le feu de nos passions, la règle la plus infaillible pour conclure, dans nos délibérations, le moyen le plus efficace pour nous inspirer une sainte ferveur dans nos actions ». Il parle le mercredi des Cendres : « Souvenez-vous, dit-il à l'homme, souvenez-vous que vous n'êtes que poudre et que vous retournerez en poudre. Vos passions vous emportent, et souvent il vous semble que vous n'êtes pas maîtres de votre ambition et de votre cupidité : *memento*, souvenez-vous, et pensez ce que c'est que l'ambition et la cupidité d'un homme qui doit mourir. Vous délibérez sur une matière importante et vous ne savez à quoi vous résoudre : *memento*, souvenez-vous et pensez quelle résolution il convient de prendre à un homme qui doit mourir. Les exercices de la religion vous fatiguent et vous lassent, et vous vous acquittez négligemment de vos devoirs : *memento*, et pensez comme il importe à un homme qui doit mourir. » Et se tournant vers les plus illustres des ses auditeurs, peut-être, ainsi qu'on l'a remarqué, vers Louvois, son ancien élève, il ajoute : « Je n'ai qu'à adresser cet arrêt à tout ce qu'il y a dans cet auditoire d'âmes passionnées pour les obliger à n'avoir plus ces désirs vastes et sans mesure qui les tourmentent toujours et qu'on ne remplit jamais! Comme il ne faut qu'un grain de sable pour briser les flots de la mer, il ne faut que cette cendre qu'on nous met sur la tête pour rabattre toutes les enflures de notre cœur. » Je ne sais, chez aucun prédicateur chrétien, de pages à la fois plus simples et plus pénétrantes, plus propres à toucher les âmes et à les conquérir. Faut-il s'étonner que Mme de la Fayette, qui entendait ce jour-là [1] Bourdaloue pour la première fois, ait été transportée d'admiration. — « Ah! Bourdaloue, quelles divines vérités vous nous avez dites aujourd'hui sur la mort! » écrit ce même jour Mme de

[1] 13 mars 1670.

Sévigné. Et comme ces vérités allaient directement et aux grandes dames et aux courtisans et aux princes et au roi lui-même! On connaît les scandales de la cour, mais qui sait combien de telles paroles y ont purifié d'âmes, combien elles y ont guéri de vices et suscité de vertus?

Tel était Bourdaloue au Louvre, tel il se montra à Saint-Jacques-la-Boucherie, à Saint-Thomas, aux Carmélites, partout et toujours modéré et courageux. A la ville comme à la cour, il fut proclamé le prince des orateurs et le maître de la chaire. Les carrosses du roi l'attendaient au sortir du sermon pour le reconduire à la maison professe. Louis XIV voulut l'entendre jusqu'à douze fois. Il charmait Bayle lui-même; Boileau le proclama le plus grand des prédicateurs chrétiens; la Bruyère le compare à Cicéron. Pour Mme de Sévigné, « il passait toutes les merveilles passées, et personne n'avait prêché avant lui ».

IV

A ces austères enseignements, Bourdaloue ne craignit pas d'ajouter des portraits dont la malignité des auditeurs soulignait avec délices la parfaite ressemblance. Bientôt la finesse de ses allusions devint un des attraits les plus vifs de sa prédication. Tréville, Molière, la Fontaine, Boileau lui-même, son ami, ne furent pas épargnés. Sans doute, on lui en prêta, mais aussi bien des traits qui étaient alors transparents pour son auditoire nous échappent aujourd'hui, et il ne paraît pas douteux que cette liberté avec laquelle il choisissait des exemples à l'appui de ses maximes n'ait été une des causes de son succès. Sous le prédicateur austère se cachait un esprit fin, ayant le don de l'observation sagace et délicate, la profonde et exquise connaissance du monde. Molière traduit sur la scène et livre au ridicule les éternelles misères de l'âme humaine et les travers particuliers à son siècle. La Bruyère lui aussi a ses portraits, dont la curiosité contemporaine cherchait les modèles. L'un et l'autre sont des artistes qui n'observent que pour la bien peindre la société où ils vivent. Bourdaloue l'étudie en moraliste, avec la sévère attention du prêtre qui a charge d'âmes; et c'est en lui découvrant à elle-même ses propres faiblesses, qu'il arrive à la peindre. De tous les prédicateurs du dix-septième siècle il est certainement celui qui nous a laissé, de son temps, l'image la plus complète, la plus fidèle et la plus vivante.

Son œil pénétrant en a sondé toutes les plaies. Personne n'a parlé avec plus de force contre l'opulence hautaine et ignorante, contre la fausse conscience et l'honneur du monde; contre l'hypocrisie des

grands; contre ces magistrats et ces prêtres qui n'ont de leur profession que la robe. Sa parole descend avec une simplicité familière aux plus humbles détails de la vie : à la sobriété des repas, au payement des fournisseurs, au soin des domestiques. Il connaît ces maîtres qui, au lieu d'édifier leurs gens, en font les témoins et trop souvent, hélas! les complices de leurs désordres; ces femmes qui dissipent en toilettes ou perdent au jeu l'argent qui devait payer la pension de leurs enfants ou les dépenses de leur maison. Il a surpris le secret de ces promenades « changées en comédies publiques où l'on se dispose comme pour un bal » ; où, « au milieu de tant d'objets différents qui, tour à tour, et comme par des intentions réglées, passent sans cesse et repassent, les yeux ne sont frappés que par des parures mondaines et des attitudes provoquantes; où le hasard en apparence, mais un hasard bien ménagé fait de prétendues rencontres et de vrais rendez-vous ». C'est ainsi que, sans jamais manquer à la gravité de la chaire chrétienne, Bourdaloue atteint à la fine observation des mœurs et à la vive peinture de son temps et jusqu'à un art délicat de peindre qui parfois rappelle la Bruyère.

Un critique distingué écrivait, il y a quelques mois : « Bossuet a vu plus profondément dans l'homme; Bourdaloue, plus complètement; Massillon, plus finement[1]. » Le mot me semble plus piquant que juste. Bossuet a-t-il vu dans l'homme plus avant que Bourdaloue? Je ne sais. Quant à Massillon, si l'on veut dire que son style, sa pensée même, ont des délicatesses que Bourdaloue n'a jamais connues, je l'accorde, mais je nie que chez Massillon l'observation morale soit plus pénétrante et plus fine. Voir complètement, ce n'est pas seulement, il me semble, saisir les grandes lignes et les traits saillants, c'est aussi sonder toutes les profondeurs de l'âme, tous les replis des caractères et des passions. Bourdaloue y excelle. On ne peut relire son sermon sur la fausse conscience sans être forcé de proclamer qu'aucun moraliste n'a eu plus de pénétration. Il ne faut pas que l'austérité du langage voile la délicatesse de la pensée. Massillon est plus élégant, tranchons le mot, plus mondain; ses grâces presque païennes ont plus de charmes; il n'a pas plus de finesse.

La morale de Bourdaloue est sévère. Il ne proscrit pas seulement le duel et le jeu, ces deux plaies de l'époque, il réprouve la lecture des romans, il condamne même le théâtre qu'il appelle « une école d'impureté ». Et ce n'est pas contre Molière seul qu'il s'élève, il vise directement Corneille et Racine eux-mêmes : « Il est

[1] Brunetière, *Revue des Deux-Mondes*, du 1er janvier 1881.

vrai, leur langage est plus pur, plus étudié, plus châtié, mais vous savez si ce langage en ternit moins l'esprit et en corrompt moins le cœur; et s'il ne vaudrait pas mieux entendre les adultères de Jupiter et des autres divinités dont les excès exprimés ouvertement et sans réserve, blessant les oreilles, feraient moins d'impression sur l'âme[1]. » La tragédie ne trouve pas grâce devant lui, et *Amphitryon* lui semble moins dangereux qu'*Andromaque* ou *Polyeucte*.

Et pourtant j'aime à me figurer Bourdaloue comme un directeur judicieux et prudent, ferme et doux, ayant le don d'attirer les âmes et sachant mêler à la sévérité une bonne part de cette indulgence qui était au fond de son cœur. Qui n'a présente à l'esprit cette belle lettre de Mme de Sévigné, où elle nous le montre annonçant au maréchal de Grammont la mort de son fils. Le prêtre n'est pas moins ému que le vieux soldat. C'est lui qui pleure le premier. L'indulgence et la tendresse du cœur ont été, à n'en pas douter, au nombre des principales vertus de Bourdaloue; il a eu à un degré éminent ce qu'il y a de plus grand en ce monde, la bonté!

Selon le mot de l'Écriture, il aimait les âmes. Ce qu'il leur demande, c'est bien moins un raffinement de vertu ou une piété quintessenciée que la simple obéissance du devoir et l'exacte régularité de la vie. Il cherche moins à les arracher à elles-mêmes par un violent effort qu'à les guider prudemment dans la droite voie, à les préserver du mal, en leur apprenant à s'observer elles-mêmes. Sa morale n'est point celle des grands renoncements et des grands sacrifices, elle est celle de la fidèle soumission à toutes les exigences de la conscience et à toutes les prescriptions de l'Église. Il ne dit pas à ses auditeurs : quittez le monde pour le cloître, fuyez les dissipations pour vous recueillir dans une extatique adoration de Dieu. Rien d'excessif ni de mystique chez Bourdaloue; pour lui, la vie chrétienne doit être « laborieuse et agissante ». Il leur dit : le salut est possible dans toutes les conditions de la vie; il est possible dans le monde pour qui sait ne pas s'y asservir, se préserver de sa contagion ou s'en purifier, en puisant par la prière et les sacrements aux sources de la grâce. Il est possible même à la cour, pourvu qu'on y soit juste, honnête, sincère, chaste, exempt d'ambition et d'envie. « La vertu même, dit-il, qui est la règle de tout bien, n'est ni bonne ni honnête dès qu'elle est extrême; il faut être sage, mais il faut l'être avec sobriété, et qui l'est trop ne l'est point du tout, parce que la sagesse est essentiellement un état de raison et par conséquent de modération. »

[1] Sermon sur les divertissements du monde.

Ce que j'aime et admire surtout en lui, c'est qu'il est toujours pour l'esprit contre la lettre, pour le culte intérieur contre la vaine apparence, pour la piété solide et vraie contre les minuties de la dévotion, pour la sincérité contre le zèle. Il l'a dit en propres termes : « Avant que d'être dévot, je veux que vous soyez chrétien : le renversement et l'abus le plus monstrueux, c'est la dévotion sans le christianisme... *Un peu moins de pratiques et un peu plus de bonnes œuvres!* » Quel mot contre la religion pharisaïque! Et tout Bourdaloue est là!

V

On devine quel dut être, avec un pareil esprit de sagesse et de mesure, l'attitude de Bourdaloue au milieu des controverses théologiques et des querelles religieuses de son siècle.

Ce fut Louis XIV lui-même qui, après la révocation de l'édit de Nantes, voulut se priver de Bourdaloue, et le désigna pour aller dans le Midi évangéliser ce qu'on appelait alors « les nouveaux convertis ». Les courtisans « avait-il dit, entendront peut-être des sermons médiocres, mais les Languedociens apprendront une bonne doctrine et une bonne morale ». Bourdaloue arriva à Montpellier le 16 février 1686, pour y prêcher le Carême. Il s'attacha particulièrement à traiter les points sur lesquels les réformés se séparaient des orthodoxes : l'obéissance à l'Église, la présence réelle, la dévotion à la Vierge. Quelques-uns des sermons de cette station [1] sont au nombre des plus beaux qu'il ait prononcés. Comme Bossuet, comme presque tout son siècle, Bourdaloue demande, pour la destruction de l'hérésie, « un bras qui la dompte, et une tête qui la réfute. » Mais son grand bon sens, sa charité vraiment évangélique, l'éloignaient des violences. Son langage à Montpellier en est la preuve : « Malheur à moi, s'écrie-t-il, si un autre esprit que celui de la douceur et de la charité se mêlait jamais à ce qui est de mon ministère! Ce n'est pas toujours par les armes qu'on fait triompher la religion, et il est vrai même que par les armes seules la religion ne triomphe jamais pleinement. » Ce n'est pas par la force, dit-il, ailleurs, qu'on entraîne des esprits rebelles, et qu'on arrache d'eux une foi contrainte. « En matière de religion, tout doit être libre et pleinement volontaire; et Dieu réprouverait un culte où le cœur n'aurait point de part. » Aussi, pour convertir les hérétiques

[1] Notamment ceux sur les Cendres et la parole de Dieu.

compte-t-il moins sur les armes, et même sur la controverse que sur la douceur, sur l'exemple, sur la charité. « Édifions-les, dit-il, aimons-les, assistons-les, et sans tant discourir nous les convertirons [1]. » Voilà le vrai Bourdaloue, le fond de sa pensée et de son cœur; le reste n'est qu'influence du temps et du milieu.

A Montpellier, comme à Paris, une vive curiosité entoura sa chaire; il ne paraît pas cependant y avoir obtenu de grands résultats, ni même y avoir été admiré sans réserve [2]. Ce ne fut pas seulement à Montpellier qu'il combattit le protestantisme; la réfutation des doctrines protestantes occupe une large place dans son œuvre, et pourtant elle n'y figure, si j'ose dire, qu'à l'arrière-plan. Moraliste avant tout, c'est de préférence aux doctrines morales qu'il s'attaque, et, il n'y a pas à en douter, de toutes les erreurs qu'il s'efforce de combattre, celle qu'il a le plus constamment en vue, c'est le jansénisme. Le souvenir des *Provinciales* l'obsédait, et il n'eut rien plus à cœur que de réfuter, par sa parole comme par sa vie, les critiques que Pascal avait déversées sur les Jésuites. M. Feugère le remarque avec raison : « Il n'est peut-être pas un seul des reproches adressés aux Jésuites, par l'auteur des *Provinciales*, qui ne trouve sa réponse dans quelque passage des sermons [3]. » Bourdaloue s'est tellement approprié ce qu'il y a de juste et de vrai dans l'esprit du jansénisme, qu'il n'a pas de plus grands admirateurs que les amis de Port-Royal. Boileau le rapproche d'Arnauld, dans un vers célèbre, et Sainte-Beuve n'hésite pas à l'appeler le plus « janséniste des Jésuites ». Non seulement, en effet, Bourdaloue condamne formellement la doctrine *des opinions probables* et de la *rectitude d'intention*, mais tous ces tempéraments ingénieux que Pascal prête aux Jésuites, il les flétrit et les répudie. Le Jésuite des *Provinciales* s'était montré facile pour l'avare. Bourdaloue condamne l'usure et fait de l'aumône un précepte rigoureux. — Il absolvait la gourmandise, Bourdaloue prêche la tempérance chrétienne; — il apportait toute sorte d'adoucissements à la pénitence, Bourdaloue en rappelle la sévérité; — il dispensait même de l'amour de Dieu, Bourdaloue déclare « que quiconque n'aime pas le Seigneur Jésus est anathème ». On l'a justement remarqué : « Venu trente ans plus tôt, Bourdaloue rendait les *Provinciales* impossibles [4]. »

Il ne se borne pas, d'ailleurs, à une attitude purement défensive

[1] Oraison funèbre du prince de Condé.
[2] Voy. à cet égard les témoignages recueillis par le P. Lauras.
[3] M. Feugère, p. 215.
[4] M. Feugère.

en face du jansénisme; en même temps qu'il en réfute les accusations, il en attaque les erreurs. Le rigorisme excessif des jansénistes ne pouvait convenir à l'âme modérée en tout de Bourdaloue. Saisissant, avec sa finesse habituelle, le péril de leurs doctrines, il ne leur pardonnait pas d'exagérer les difficultés de la pénitence, au point de troubler les âmes faibles et d'écarter les libertines, en fournissant à leur mauvais vouloir de vains prétextes; d'éloigner les fidèles de la table sainte, en leur rendant la communion trop redoutable; ni surtout d'abuser des mystères de la prédestination et de la grâce, au point de décourager l'homme en le désespérant. Bourdaloue veut que, loin de rebuter les âmes par une sévérité outrée, le prêtre les prévienne et les touche « par la douceur de son zèle ». Sans nommer Arnaud, il s'élève avec énergie contre les doctrines de son célèbre livre, si funeste, dit-il, aux âmes tièdes qui se prévalent de ses maximes pour « s'excommunier elles-mêmes ». Enfin, il pose en principe, comme un point capital, que le salut est possible pour tout homme, et dans tout état de vie; que le chrétien n'a pas besoin de quitter le monde et de se faire solitaire, et qu'il peut se sauver dans les voies communes plus sûrement qu'à Port-Royal.

Comme il arrive dans toutes les réactions, Bourdaloue dépasse la mesure et se montre parfois trop sévère pour les jansénistes; il semble qu'il se croie en présence d'une erreur plus particulièrement dangereuse, et que le sentiment du péril qu'elle fait courir aux âmes l'échauffe plus qu'à l'ordinaire et diminue son habituelle charité. On connaît le portrait qu'il a tracé de Pascal et la vivacité avec laquelle il s'exprime au sujet des *Provinciales*, excès pardonnable si l'on songe à la violence des attaques auxquelles il ne faisait que répondre, et qui toutes, c'est Voltaire qui le dit, [1] « portaient sur un fondement faux ». « On invente, dit-il, on exagère, on empoisonne les choses, on ne les rapporte qu'à demi; on fait valoir ses préjugés comme des vérités incontestables; on débite cent faussetés; on confond le général avec le particulier; ce qu'on a mal dit, on le fait dire à tous, et ce que plusieurs ont bien dit, on ne le fait dire à personne. » Arnauld n'est pas mieux traité : du haut de la chaire, Bourdaloue trace de lui, et de main de maître (le mot est de Sainte-Beuve), un portrait en pied et ressemblant. Aussi Arnauld accuse-t-il « les emportements et le zèle amer de Bourdaloue ». Peut-être, en effet, Bourdaloue se montre-t-il parfois, dans ses critiques, amer jusqu'à l'injustice. Il aime à comparer les jansénistes aux pharisiens, à rapprocher leur rigorisme

[1] Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.

des sévères observances des scribes de la Judée. Sans doute, il a raison; et dans sa critique des doctrines sur la grâce, la prédestination, la pénitence, il apporte son esprit de sagesse et de ferme bon sens; il défend la solution sensée, raisonnable, humaine; aux subtilités des docteurs il oppose justement la simplicité de l'Évangile : « L'âme bien intentionnée ne fait pas tant la théologienne, la savante; elle fait ce que Dieu lui commande, et elle met en lui sa confiance : voilà à quoi elle s'en tient. » C'est là du vrai Bourdaloue, et du meilleur. Mais si, au point de vue catholique, le jansénisme fut une hérésie justement condamnée, s'il ne sut pas toujours se défendre assez des excès de l'esprit sectaire, on ne saurait pourtant oublier qu'il servit puissamment à la rénovation religieuse du dix-septième siècle, en restaurant la science chrétienne par le retour aux sources et aux grands monuments de la foi; en ranimant la vie chrétienne par le renouvellement de l'esprit intérieur et la ferveur sincère de l'âme. Sans s'en douter peut-être, Bourdaloue, lui-même, lui a dû beaucoup. Au point de vue purement moral et humain, on ne peut non plus méconnaître tout ce qu'a fait Port-Royal pour l'enseignement et les lettres; on ne saurait oublier surtout qu'il fut l'asile des plus grands caractères et des plus mâles vertus, un foyer d'opiniâtre recherche, de foi ardente, de vie sévère et pure; qu'il abrita, dans l'ardeur du travail solitaire et l'indépendance un peu hautaine peut-être mais respectable d'une conviction sincère, quelques-unes des âmes les plus hautes de ce temps; et que dans ce siècle si docile aux volontés du maître, il représente la protestation courageuse de la conscience contre le pouvoir tout-puissant.

Si le jansénisme blessait l'esprit de justice et de douceur de Bourdaloue, le quiétisme ne choquait pas moins son esprit sensé et pratique. « Il n'avait jamais pu, dit Saint-Simon, goûter ce qu'alors on nommait quiétisme. » Personne n'était moins fait que lui pour se laisser séduire à ces raffinements de piété et à ce mysticisme de l'extase qui égarèrent un instant l'âme exquise mais un peu chimérique de Fénelon. A la différence de la plupart des Jésuites [1], il se rangea donc du côté de Bossuet. Non certes que Bourdaloue se contente de cette piété tout extérieure et en quelque sorte officielle, qui accomplit avec une scrupuleuse régularité les pratiques commandées, mais où manque toute véritable ferveur et tout sérieux amour. Nul n'a condamné plus sévèrement la dévotion pharisaïque et recommandé davantage de vivifier les œuvres par l'esprit intérieur. « Ah! mesdames, s'écrie-t-il quelque part, voulez-

[1] Voy. le sermon *sur la prière,* prononcé à Saint-Eustache.

vous être chrétiennes, ne sortez jamais hors de vous-mêmes; c'est là que vous trouverez Dieu. » Mais en même temps, sa prudence, son bon sens le mettent en garde contre les périls de cette « oraison sublime », comme on disait alors, de ces mystiques ardeurs où certaines âmes croient recevoir des grâces particulières, alors qu'elles ne sont que les dupes des illusions de leur imagination ou des raffinements de leur orgueil, où les plus pures et les meilleures s'égarent et s'alanguissent dans les molles rêveries d'un amour sans ressort et sans vertu. Pour lui, l'oraison est avant tout un moyen de devenir meilleur; l'homme ne doit s'y abaisser devant Dieu qu'afin de se relever plus fort pour l'œuvre, et comme il le dit excellemment : « Toutes les extases ne sont pas comparables dans l'idée de Dieu à la moindre vertu acquise par le travail d'une humble prière [1]. »

Telle est la morale de Bourdaloue [2], simple et sensée, mêlée de sévérité et d'indulgence, mais pure de tout excès et vraiment faite à la mesure de l'homme. La loi qu'il prêchait est cette loi chrétienne qui « retient comme dans un juste équilibre tous les mouvements et toutes les affections de l'âme ». Ce mot d'un de ses sermons est l'abrégé de sa prédication comme de sa vie. S'il eût vécu parmi nous dans ce siècle où tant d'illusions perdues et de catastrophes publiques n'ont cessé d'accroître dans les âmes le besoin de la foi, et où les exigences croissantes du dogme et les malentendus au moins apparents de l'Église et de la société moderne n'ont fait qu'augmenter les difficultés de croire, il eût su demeurer par sa modération, par son esprit large et éclairé, le vrai ministre et l'apôtre efficace de la parole évangélique. Ce n'est pas lui, à coup sûr, qui, comme certains écrivains de nos jours, eût pris en quelque sorte plaisir à exterminer de l'Église des hommes qui en ont été la lumière et l'honneur, les Lacordaire, les Montalembert, les Gratry, les Cochin; il se fût abrité derrière eux; il les aurait eus pour maîtres ou pour amis. Sévère dans son orthodoxie, inflexible dans la défense de l'Église, il n'eût pas cherché à en rétrécir l'entrée par une logique à outrance; à fermer aux plus

[1] Sur la prière.

[2] Il ne paraît pas avoir jamais pris ouvertement parti sur la déclaration de 1682. Mais le P. Lauras s'est efforcé de démontrer que dans cette querelle il avait toujours été pour les droits de l'Église; la peine peut sembler superflue : l'œuvre entière de Bourdaloue, son esprit de soumission à l'Église ne permettraient pas de douter que Bourdaloue ne condamnât l'œuvre de l'assemblée du clergé. Les quelques notes éparses recueillies par le P. Lauras ne nous paraissent pas ajouter beaucoup à la démonstration qui se dégage sur ce point de toutes les tendances d'esprit de Bourdaloue.

nobles esprits l'accès de ce grand port des âmes qui doit rester largement ouvert à tous les hommes de cœur droit et de bonne volonté!

VI

En 1683, et en exécution d'une fondation pieuse, Bourdaloue eut à prononcer devant le grand Condé l'oraison funèbre de son père; il glissa sur la part que le prince avait prise aux troubles civils, et s'attacha surtout à son retour à la religion. « Cet endroit, dit Mme de Sévigné, manié par le P. Bourdaloue, composa le plus beau et le plus chrétien panégyrique qui eût jamais été prononcé [1]. » Il terminait par une exhortation directe à Condé présent. Laissons là, disait-il, ces exploits « dont l'univers entier a retenti, et dont il n'y a que lui-même qui ne soit pas étonné; ces prodiges de valeur qui ont fait taire devant lui toute la terre; ces journées glorieuses dans lesquelles il a tant de fois sauvé le royaume et l'État. Il est ici au pied des autels pour faire hommage de tout cela à sa religion, et il n'assiste à cette cérémonie funèbre que pour apprendre où doit aboutir enfin tout l'éclat de sa réputation... C'est pour ce fils et pour ce héros que nous faisons continuellement des vœux, et ces vœux, ô mon Dieu, sont trop justes, trop saints, trop ardents, pour n'être pas enfin exaucés de vous... Il a rempli la terre de son nom, et nous vous demandons que ce nom si comblé de gloire sur la terre soit encore écrit dans le ciel... Répandez donc sur sa personne la plénitude de vos lumières et de vos grâces! »

Quatre ans après, Condé était mort; il était mort dans toute la ferveur de la vie chrétienne, et après l'avoir touché de sa parole, après avoir été l'un des principaux instruments de son retour et de sa soumission à l'Église, Bourdaloue était appelé à le louer du haut de la chaire

Six semaines s'étaient à peine écoulées depuis que Bossuet avait prononcé à Notre-Dame son oraison funèbre; il s'était surpassé lui même [2], et sa parole était encore présente à tous les esprits; aussi la curiosité fut-elle vive, quand on apprit que Bourdaloue allait traiter à son tour, le même sujet. La société du temps, si avide, nous l'avons vu, des émotions et, disons le mot, des spectacles de la chaire, se plut à faire concourir, en quelque sorte, les deux orateurs, et prit plaisir à mettre en lutte et en parallèle ces deux grands génies.

[1] Lettre du 19 décembre 1683.
[2] Mme de Sévigné.

Tout autre se fût senti écrasé par la comparaison et d'avance se fût avoué vaincu. Il semble que, ce jour-là, Bourdaloue, malgré l'incontestable sincérité de sa modestie, ait accepté la lutte. Il sait à quel redoutable adversaire il se mesure, et il le rappelle avec humilité. Mais la grandeur du sujet le soulève, elle donne à sa pensée le mouvement, la chaleur, l'onction même; à sa langue, une force, une élégance, auxquelles elle n'a que rarement atteint; et par moments, la vigueur sobre de ses peintures le dispute à celles de son rival. Bossuet a voulu « pousser à bout la gloire humaine, détruire l'idole des ambitieux, et montrer que la piété est le tout de l'homme ». Bourdaloue, lui aussi, veut instruire ses auditeurs « et exciter leur piété par la vue même des grandeurs humaines et du terme fatal où elles aboutissent ». On le voit, c'est le même dessein; mais comme il est diversement rempli! Bossuet n'essaye pas de sa thèse une démonstration didactique, la fougue de sa pensée l'emporte dans la vive peinture de son héros, et il cherche la leçon morale dans un simple effet de contraste. Il n'exalte Condé et sa gloire, il ne montre en lui le grand capitaine, le grand esprit et le grand cœur que pour mieux faire ressortir le néant de la vie, pour rendre plus sensible le mérite de la conversion du prince, et la beauté de sa mort. Bourdaloue va au même but par une marche régulière : il montre que ce qui a fait la vraie grandeur et le salut de Condé, c'est qu'il a eu un cœur solide, un cœur droit, un cœur chrétien : un cœur solide, qui a su résister aux séductions de la gloire; un cœur droit, qui a su reconnaître ses désordres, confesser et réparer ses fautes; un cœur chrétien, qui lui a donné le goût de la vérité et enseigné à bien mourir. Bossuet avait glissé sur les égarements du prince. Bourdaloue s'y attache, au contraire, et s'y jette à corps perdu [1], pour montrer dans Condé tout l'effet de la droiture du cœur, et toute la beauté du repentir. Avec une émotion qui n'est pas sans grâce, il rappelle qu'un jour, il a osé adresser pour lui au Ciel une prière qui a été exaucée : « Je m'étais promis, Seigneur, ou plutôt je m'étais assuré de vous, que vous ne laisseriez pas ce grand homme, avec un cœur aussi droit que celui que je lui connaissais, dans la voie de la perdition et de la corruption du monde. Lui-même, dont la présence m'animait, en fut ému, et qui sait, ô mon Dieu, si, vous servant dès lors de mon faible organe, vous ne commençâtes pas, dans ce moment-là, à l'éclairer et à le toucher de vos divines lumières? Quoi qu'il en soit, mes vœux et mes souhaits n'ont point été vains; il vous a plu, Seigneur, de les exaucer, et j'ai eu la consolation de voir ma parole accomplie. »

[1] Mme de Sévigné.

Par ce touchant retour sur lui-même, Bourdaloue se rapprochait de Bossuet. Jamais peut-être il n'avait obtenu pareil triomphe. « L'auditoire était suspendu à tout ce qu'il disait, de telle sorte qu'on ne respirait pas [1]. » Il est clair que dans l'esprit des contemporains, Bossuet fut vaincu. Mme de Sévigné déclare, sans doute, que l'oraison funèbre de M. de Meaux « est fort belle et de main de maître ». Mais en osant comparer Turenne à Condé, en semblant faire pencher la balance en faveur du premier, Bossuet avait frappé les amours-propres, éveillé les susceptibilités et les ombrages de la cour. La maison de Bouillon était en disgrâce, et les courtisans ne pardonnaient pas à Bossuet d'avoir osé égaler un de ses membres au premier prince du sang. Bourdaloue eut l'adresse de faire proclamer par Turenne lui-même la supériorité de Condé, et son éloquence fut, cette fois, au moins servie par son habileté et par la grande faveur qui s'attachait alors à sa parole. Quoi qu'en ait dit et pensé son siècle, il n'a ni surpassé ni même égalé cette œuvre admirable où l'âme émue de Bossuet célèbre la mémoire du prince dont il a été l'ami. Ce n'est pas seulement Condé, c'est aussi Bossuet qui est « semblable à ces hautes montagnes dont la cime est au-dessus des nues et des tempêtes, et trouve sa sérénité dans sa hauteur ». Je ne sais quel souffle inspiré court à travers ces pages, depuis la peinture de Condé à Rocroi, jusqu'à ce suprême adieu, où la beauté du langage, comme de la pensée, s'élève à une perfection qui n'a jamais été surpassée; où, sous l'accent ému de l'orateur, l'âme frémit de ce tressaillement involontaire que le sublime seul fait éprouver.

Quel que soit le mérite de l'oraison funèbre de Bourdaloue, et il est grand, elle reste au-dessous de cet incomparable chef-d'œuvre. Mais elle supporte encore aujourd'hui le rapprochement : peut-être même, ainsi qu'on l'a remarqué, l'emporte-t-elle par un côté : elle est plus vraie.

VII

On raconte que ce jour même, au sortir de l'église où il était venu l'entendre, Bossuet ne put s'empêcher de dire : « Cet homme sera éternellement notre maître en tout. »

C'était le jugement des contemporains; à part Fénelon, qui ne l'aimait pas et nous a laissé de lui un portrait peu flatté, personne, alors, n'a mis en doute la primauté de Bourdaloue.

[1] Mme de Sévigné.

Médiocrement goûté à la ville comme sermonnaire, Bossuet ne l'avait pas été beaucoup mieux à la cour. La *Gazette de France*, si prodigue de louanges envers Bourdaloue, contient à peine pour Bossuet un mot d'éloge. L'abbé de Fromentières et le P. Leboux, le P. Senault et Mascaron, lui étaient ouvertement préférés. Mascaron, son rival, l'appelle le grand prélat dans la bouche duquel « la vérité est aussi belle que puissante ». Mme de Sévigné l'a peint d'un trait ineffaçable quand elle a dit de lui : « Bossuet se bat à outrance, tous ses sermons sont des combats à mort. » Mais chose étrange, cette éloquence inspirée, en tombant toute vivante du haut de la chaire, ne semble pas avoir porté alors dans les âmes l'émotion que la simple et froide lecture nous fait éprouver aujourd'hui.

A quoi donc attribuer l'ascendant incomparable pris par Bourdaloue sur la société de son temps? Ce n'est pas l'expliquer que de dire qu'il le dut tout entier à la ressemblance de ses portraits, à la hardiesse de ses censures. On ne peut pas plus l'attribuer à l'originalité de ses idées; il ne se gêne pas, en effet, pour faire de larges emprunts à ses prédécesseurs, notamment à Lingendes et à Senault. Sans doute, l'influence de la célèbre Compagnie n'y fut pas étrangère. « Les bons pères, dit Guy Patin, non sans malice, le prêchent à Paris comme un ange descendu du ciel. » Il y eut, dans la faveur pour Bourdaloue, une sorte de réaction contre les *Provinciales*. Mais, quelque froide que nous semble aujourd'hui sa parole, il n'est pas permis de douter que Bourdaloue n'ait été un grand orateur. Avoir su, du premier coup, imposer l'admiration à cette société d'élite où il comptait pour auditeurs Boileau et Lamoignon, Racine et Bossuet, Mme de Sévigné et Mme de la Fayette; l'avoir retenue pendant trente-cinq ans captive autour de sa chaire, dans un enthousiasme sans cesse grandissant; avoir forcé l'éloge des sceptiques eux-mêmes, désarmé l'envie et imposé à tous le respect : ce ne peut être l'œuvre que d'un talent supérieur et d'une grande âme.

C'est que Bourdaloue a donné deux grandes choses à la chaire française, la raison et le goût : la raison, dont la foi ne peut se passer pour satisfaire et toucher les âmes; le goût, que la vérité elle-même n'a pas le droit de dédaigner. La perfection dans le langage, la sagesse dans les doctrines, telles sont les qualités qui distinguent entre toutes le dix-septième siècle : c'étaient précisément celles de Bourdaloue. Balzac avait mis à la mode le culte de la forme, la recherche de la propriété et du fini dans l'expression; dans le sermon, Bossuet improvise, Bourdaloue écrit : « L'un n'a préparé que la charpente du discours, s'en remettant pour le reste à l'inspiration; l'autre apporte dans la chaire une com-

position achevée qu'il récite de mémoire. » De là, l'imperfection relative des sermons de Bossuet : à part certains passages, ce ne sont que de vigoureuses ébauches pleines, à la vérité, de chaleur et de mouvement, sillonnées d'éclairs de génie et de cris profonds partis de l'âme, mais inégales et quelquefois même incorrectes. Rien de semblable chez Bourdaloue, rien n'est livré au hasard de l'improvisation ; tout est arrêté dans une forme précise où, sans doute, les tressaillements de l'auditoire et les impressions de l'orateur ne jetteront plus de mouvements imprévus ou de soudaines lueurs, mais où tout est clair, ordonné, puissamment enchaîné, et où le goût le plus scrupuleux ne pourrait rien trouver à reprendre à la perfection du langage. Telle a été pour les contemporains l'une des supériorités de Bourdaloue sur Bossuet. Mais la vraie raison de son influence n'est pas là : elle est tout entière dans le caractère simple, accessible et par là vraiment nouveau de sa prédication. Comme autrefois Socrate pour la philosophie, Bourdaloue a fait descendre le sermon des hauteurs de la spéculation aux réalités de la vie commune. Esprit pratique, avant tout, il va droit à la réformation des mœurs, sans se perdre dans les abstractions de la métaphysique ou s'embarrasser dans les subtilités du dogme : il les néglige pour s'occuper uniquement de « l'édification des âmes [1] ». Bossuet plane sur les cimes, Bourdaloue ne quitte guère la terre ; mais le sublime a moins d'action sur la moyenne des esprits que le naturel et le vrai ; en tout cas, on s'en lasse plus vite. C'est par l'autorité d'une prédication pratique, sensée et convaincue, qu'il a eu vraiment prise sur ses contemporains. Pendant trente années, il a enseigné sans se lasser cette forte génération, où les passions violentes s'alliaient à une foi sincère, où les grands repentirs venaient réparer les grandes fautes ; pendant trente années, il lui a distribué cette nourriture spirituelle, sobre et saine, qui convenait à son tempérament et satisfaisait les besoins de son cœur. Nul plus que lui n'a excellé dans le ministère de l'exhortation morale, n'est descendu plus profondément dans les âmes pour signaler leurs frivoles prétextes ou leur vains délais, leurs faiblesses cachées ou leur secret orgueil, pour leur révéler à elles-mêmes leurs propres mystères, sans laisser aucun refuge à leur indécision ou à leur paresse. C'est là qu'il a été vraiment un maître et un grand maître : il a exercé dans la chaire et sur les consciences une influence analogue à celle que Boileau a eue sur les esprits et dans les lettres. Il a été par excellence un admirable directeur des âmes !

[1] Sermon sur la fréquente communion.

Q'on me permette un rapprochement qui, je le sais, étonnera plusieurs, les scandalisera même peut-être, et que pourtant je crois juste. Plus d'une fois, dans ce siècle, on a opposé Molière à Bourdaloue, signalé leur action différente sur Louis XIV, raconté leurs luttes à propos du *Tartuffe*. Et, en effet, quoi de moins semblable en apparence que le comédien licencieux et le prédicateur austère; que le flatteur complaisant des amours du roi et l'implacable censeur de ses vices? Et pourtant, avec de si profondes différences, ils ont comme un trait commun qui les rapproche, et dans lequel vient se fondre et comme se réconcilier leur diversité. Ce sont, chacun à leur manière, deux grands peintres de la nature humaine, deux grands moralistes; et ce qui les caractérise l'un et l'autre, ce sont précisément les mêmes qualités : le bon sens et le naturel, l'amour du vrai, la profonde connaissance de l'homme. L'un dans la chaire, l'autre sur le théâtre, ils accomplissent une œuvre analogue : ils chassent les marchands du temple. La réforme que Bourdaloue opère dans le sermon, Molière l'apporte dans la comédie, avec plus d'éclat seulement et de génie. L'un et l'autre purgent la chaire et la scène de l'amplification stérile, du style prétentieux et ampoulé, du pédantisme étroit et de la farce grossière, et y substituent définitivement le naturel, l'observation sincère et vraie, dans cette langue sobre et saine qui restera un éternel modèle. On put dire en entendant Bourdaloue : « Voilà le vrai sermon », comme on disait, en entendant Molière : « Voilà la bonne comédie[1] ».

Ce qui frappe le plus en lui c'est qu'il dit en tout le mot de la raison. Également éloigné des complaisances flétries par les *Provinciales* et des rigueurs du jansénisme, des subtilités de la casuistique et des exagérations où devait, après lui, tomber Massillon, Bourdaloue ne cache pas la justice de Dieu, mais il sait aussi montrer sa miséricorde. Ce n'est point par « l'autorité ni par l'habileté, ni même par la supériorité du génie » ; c'est par les *sages ménagements de la charité* qu'il veut s'insinuer dans les âmes[2], il les avertit et les éveille, il ne les décourage pas; il les frappe sans les foudroyer, et sans « rabattre un point de la sévérité évangélique »; il l'a dit lui-même, « il ne les renvoie pas sans espérance[3] », Dans les controverses ardentes de son siècle, il est toujours du parti du bon sens. Sa morale n'a rien de commun avec cette casuistique flétrie par Pascal et détestée par Bossuet; elle a horreur de

[1] Mot cité par M. Gustave Merlet : *Etudes littéraires sur les classiques français du dix-septième siècle*, p. 308.

[2] Sermon sur la grâce.

[3] Sermon sur l'impureté.

ces sentiers tortueux où s'égarent et périssent les âmes; simple et droite comme la vérité, elle reconnaît pour maître infaillible la conscience éclairée par la foi. S'il parle de la grâce, ce n'est point pour en définir la nature et entrer dans ces disputes qui mettaient les esprits en feu : il se borne à dire que : « Par ses divines opérations, notre liberté, sans rien perdre de son indifférence et de ses droits, est parfaitement soumise à l'empire de Dieu. » Ce qu'il enseigne aux âmes, c'est comment elles peuvent l'obtenir et doivent la recevoir. « Priez, parce que vous ne pouvez rien sans la grâce; veillez, parce que la grâce, toute-puissante qu'elle est, ne fait rien sans vous; voilà les deux points fixes et tout le précis de la théologie d'un chrétien [1]. » S'il se montre parfois sévère pour les jansénistes, il condamne Mme Guyon et le quiétisme sans violence. Dans la question de la fréquente communion, il évite avec sagesse les extrêmes; il parle aux protestants avec douceur. Bossuet a ses emportements de logique et de conduite; Bourdaloue garde en toute chose la réserve de l'esprit chrétien et la charité du prêtre.

« L'étude dans la prière, la profondeur de la vérité cherchée dans la retraite [2] », telle a été sa vie. C'est un solitaire qui s'enferme dans sa cellule, face à face avec la vérité chrétienne, pour s'en rendre maître en la méditant et la communiquer aux âmes. Ce n'est pas après une préparation légère ou une étude superficielle de son sujet qu'il aborde la chaire; il en a considéré toutes les faces, l'a scrutée dans tous les sens, et il doit, à la parfaite possession qu'il en a ainsi acquise, cette belle ordonnance, cette richesse d'aperçus, dans lesquelles il est demeuré sans rival. Sûr de lui-même et du but qu'il poursuit, plein des idées qu'il va produire, il trace son plan dès le début et le livre tout entier à l'auditeur. Il semble que ce premier dessin ait comme épuisé sa pensée; mais chaque partie reçoit à son tour de si riches développements, chaque idée est toujours si parfaitement à sa place, si heureusement enchaînée à l'ensemble, que l'attention se renouvelle sans cesse; l'esprit profite jusqu'au bout, non parfois sans une certaine satiété, mais sans effort. La Bruyère a beau reprocher à Bourdaloue la régularité géométrique de ses plans et leur symétrie un peu monotone, nul ne l'a égalé dans l'art d'approfondir un sujet, de le distribuer naturellement dans ses diverses parties, de le développer sans redites et sans recherche : il atteint, à cet égard, à la perfection.

Bien qu'il parlât presque toujours les yeux baissés, et que sa mémoire un peu ingrate le forçât quelquefois à recourir à son

[1] Sermon sur la grâce.
[2] L'abbé Gratry.

manuscrit, il avait, au dire des contemporains, l'attitude imposante, la voix forte et douce, la parole vive, le geste abondant, peut-être même un peu excessif, toutes les qualités extérieures dont l'orateur a besoin pour séduire et entraîner les foules. Tout cela s'est éteint avec lui; mais on sent encore à le lire, qu'il avait à un haut degré le tempérament oratoire. Rien ne le peint mieux que ce mot de Quintilien, qu'on lui a, d'ailleurs, souvent appliqué : *Est velut imperatoria virtus*. Il dispose ses arguments avec l'art consommé d'un général qui range ses troupes pour le combat. Son ordonnance est à la fois si simple et si savante, ses raisonnements se développent avec un ordre si serré, une trame si solide, une logique si vaillante, qu'il ressemble moins à un moraliste qui enseigne, qu'à un soldat qui marche à la conquête des âmes. « Silence! voici l'ennemi, dit le grand Condé, en le voyant se diriger vers la chaire. » — « Mordieu, il a raison! » s'écrie au milieu d'un sermon le maréchal de Grammont. D'autres ont eu plus d'imagination et d'éclat, plus de chaleur et d'onction; nul n'a poussé plus loin l'art de démontrer et de convaincre [1].

La pensée chez Bourdaloue est supérieure à l'expression; il ne sait pas lui donner le relief qui la détache; peut-être aussi ne le veut-il pas : il semble que pour mieux réfuter les accusations des *Provinciales*, il ait été s'instruire à Port-Royal et ait écouté les conseils de Saint-Cyran; il a emprunté les principaux traits de ce portrait idéal que l'illustre janséniste a tracé du prédicateur chrétien. Comme lui, il n'a pas été sévère seulement dans sa vie, il a mis son austérité et son humilité dans sa parole. Son goût est irréprochable : ni recherche ni enflure; son style est clair et simple, toujours naturel et exact; sa langue, nerveuse et forte, manque un peu de grâce et de souplesse. Comme Bossuet, il fait un heureux usage de l'Écriture sainte : familier avec les textes, il les cite à propos et les commente avec un esprit à la fois libre et sûr : jamais de ces explications forcées, si communes dans les sermons du siècle précédent. S'il n'évite pas toujours la subtilité, il ne tombe jamais dans la bizarrerie.

Toujours égal à lui-même, il ne s'élève pas à ces hauteurs où d'autres nous ravissent, et je ne sache aucune de ces pages qui surpasse beaucoup les autres et brille de cet éclat qui la grave dans toutes les mémoires. C'est une éloquence calme et sereine, saine et sobre, un peu froide même et un peu terne, que ne colore aucun éclat d'imagination, qu'aucun souffle puissant n'en-

[1] D'Aguesseau le recommande à son fils, comme l'auteur qu'on peut lire avec le plus de fruit, quand on se destine à parler pour prouver et pour convaincre.

traîne, mais qu'anime et nourrit constamment une sorte de raison passionnée. Il n'est pas de ces orateurs qui illuminent l'auditeur d'une flamme soudaine ou le subjuguent par l'irrésistible émotion du cœur. C'est par le progrès aussi insensible que sûr d'une dialectique puissante qu'il porte peu à peu la lumière et la distribue dans les âmes; ce n'est pas d'assaut qu'il les emporte, c'est par une méthode régulière qu'il fait le siège de leurs passions et de leurs vices; par l'invincible logique de la démonstration qu'il y fait pénétrer la vérité qui doit les transfigurer en les éclairant. Il serait sans contredit le premier des prédicateurs s'il ne lui manquait ce je ne sais quoi qui charme et qui ravit, l'émotion pénétrante, le cri profond parti de l'âme, le pathétique accent qui sort des entrailles et va remuer les dernières fibres du cœur. Il s'est peint lui-même, quand il a dit dans son sermon sur la Passion : « On vous a cent fois attendris, et moi je veux vous instruire. » Quoi que raconte Mme de Sévigné des émotions qu'elle éprouvait à l'entendre, quoi que dise Mme de Maintenon des larmes qu'il lui faisait verser, il éclaire plus qu'il n'échauffe, il instruit plus qu'il ne touche; il a gouverné les esprits et dirigé les consciences plus qu'il n'a remué les cœurs. On a dit de lui un mot aussi juste que délicat et charmant : « Il ne manque pas de chaleur, mais il emprunte sa chaleur à sa lumière [1]. »

VIII

Bourdaloue ne dut pas seulement son autorité à son éloquence et à sa haute raison, mais encore à la beauté de son caractère et à la sainteté de sa vie. L'homme en lui soutint et souleva l'orateur. Simple et bon, aimable et même gai, il avait su conquérir, par l'agrément de son esprit et la sûreté de son commerce, les amitiés les plus illustres; il était l'ami de Boileau et celui du président de Lamoignon. Mme de Sévigné le rencontre à Basville et lui trouve « l'esprit charmant et d'une facilité fort aimable ». Il fut toujours aussi dévoué aux intérêts des pauvres qu'il l'était au salut des grands. Il doit à son caractère d'être appelé au lit de mort des grands personnages, surtout des grands libertins et des grandes pécheresses : c'est lui qui assiste, à leurs derniers moments, Rohan et Pomenars, Colbert et Luxembourg, Mlle de Montpensier et Mlle de Fontanges. Sa direction était recherchée : ce n'est pas, comme François de Sales et Fénelon, par la correspondance qu'il l'exerce :

[1] Ernest Vinet.

à peine avons-nous de lui quelques lettres; c'est par l'action directe, par la confession. Dans la conduite des âmes, comme ailleurs, il évitait, dit un auteur du temps, toute singularité et toute affectation. En dehors de la prédication et de la direction, une part de sa vie était consacrée aux assemblées de charité; une autre, à la visite des hôpitaux, à l'évangélisation des pauvres, des domestiques, des malades, des prisonniers.

Quand il sentit sa fin approcher, il demanda à ses supérieurs, avec une humilité toute chrétienne, à se retirer en province; on ne le lui permit pas; il dut continuer son ministère et se consacrer jusqu'à la fin à la chaire et aux bonnes œuvres : « Il prêcha, il confessa, il consola, puis il mourut [1]. » Ce fut là toute sa vie.

Sa gloire est d'avoir été une grande âme en même temps qu'une grande parole; une âme vraiment chrétienne, simple et pure, tendre et forte, d'un commerce aimable et sûr autant que d'une charité pratique et efficace; raisonnable en tout, étranger à tous les excès, il a porté dans la morale cette supériorité de bon sens, j'allais dire de goût, que d'autres ont mise dans les lettres; admirable guide des consciences, appelé par les plus illustres personnages pour consoler leurs douleurs, soutenir leur courage, relever leurs faiblesses et les disposer à la mort; allant du chevet du maréchal de Luxembourg au lit d'un paysan ou d'un ouvrier; de la chaire de Notre-Dame à celle d'une humble et obscure chapelle; âme éprise et remplie des enseignements et des vertus du divin modèle, et qui n'a su et voulu savoir qu'une chose : passer, comme lui, en faisant le bien.

Certes Bossuet est plus grand : on a dit et on pouvait dire avec raison : « la langue de Bossuet », on ne dira jamais « la langue de Bourdaloue ». C'est le privilège du génie de commander à la parole, de la marquer du sceau de son originalité et de l'enrichir en la renouvelant; le génie ne se sert pas seulement de la langue, il s'en fait une. Bossuet a été plus qu'un grand orateur, il a été, j'ose le dire, un grand poète : il en a le vol audacieux, les images hardies, le feu de l'inspiration; et soit qu'il peigne la jeunesse de saint Bernard, qu'il raconte la mort d'Henriette d'Angleterre ou qu'il verse des larmes avec des prières sur le cercueil de Condé, je ne sais quel souffle le soulève à une hauteur où il surpasse Démosthène lui-même, et n'a plus que Dante et Homère pour égaux.

Bourdaloue n'a pas de ces coups d'aile; il n'a pas l'inspiration prophétique de Bossuet, ni cette goutte du miel de la Grèce, que

[1] Ernest Vinet.

le ciel de la Provence a versée sur les lèvres de Massillon; il n'a pas les grâces délicates, la suavité pénétrante, qui s'exhalent des quelques sermons que Fénelon nous a laissés. Au milieu de l'enflure qui dépare ses œuvres, Mascaron lui-même a des éclairs que n'a jamais eus Bourdaloue. Mais si Bourdaloue a des supérieurs pour l'éclat de la pensée et de l'expression, il n'a pas d'égaux pour la puissance de la méthode, la vigueur de la dialectique, la solidité de l'instruction chrétienne, la profonde connaissance du cœur humain; s'il demeure au-dessous de Bossuet, il est, à mes yeux, supérieur à Massillon. Bossuet est un plus grand orateur, Massillon un plus élégant écrivain; ni l'un ni l'autre ne l'égalent comme moraliste.

Par la sagesse de sa doctrine, par son goût pur et sévère, il a « arraché définitivement la chaire à la servitude des déclamateurs[1] », et donné au sermon sa forme définitive. Par son enseignement et plus encore par sa vie, il a démenti cette morale captieuse et relâchée que Pascal venait de flétrir. C'est par les lumières de la conscience, et non par les subtilités de la scolastique, qu'il a cherché à diriger les autres et à se conduire lui-même. Il n'a pas été seulement un grand prédicateur, mais un saint prêtre; il mérite à tous ces titres de ne pas être oublié; et par l'austère dignité de son caractère, comme par l'éloquente autorité de sa parole, il a droit de garder, dans la postérité, la mémoire vénérée d'un des hommes qui ont le mieux pratiqué dans leur vie, et fait pénétrer le plus profondément dans les âmes la divine morale de l'Évangile.

Adolphe Lair.

[1] Fénelon.

LES POÉSIES INÉDITES

DE

CATHERINE DE MÉDICIS[1]

III

LES CINQ ÉPITRES DE LA REINE MÈRE.

Le séjour de la reine d'Espagne sur la frontière française fut, ainsi que nous l'avons dit, consacré à des réjouissances publiques et à des conférences secrètes. Mais l'œuvre d'apaisement et de conciliation que Catherine de Médicis avait poursuivie en suggérant l'idée de l'entrevue de Bayonne n'était point accomplie. La cour d'Espagne avait rejeté les projets de mariage formés par la reine mère pour les Enfants de France; Catherine s'était vue obligée de défendre les actes de sa régence contre le duc d'Albe et contre sa propre fille, qui s'étaient constitués ses accusateurs et ses juges.

La reine mère avait toujours eu pour principe de céder à la violence, tout en se réservant de ressaisir à force d'habileté les avantages que la nécessité lui avait fait perdre; elle ne devait pas négliger, cette fois encore, de recourir à ce moyen détourné afin d'assurer le succès de ses desseins. Catherine de Médicis ne voulait point s'avouer vaincue; la défaite qu'elle venait de subir ne la décourageait pas : la cause politique qu'elle soutenait avait été perdue en première instance, mais elle comptait la voir triompher en dernier ressort. C'est à Philippe II lui-même qu'elle résolut d'en déférer le jugement.

On se souvient que le roi d'Espagne, déclinant les ouvertures que l'ambassadeur de France était chargé de lui faire au nom de son gouvernement, avait déjà formellement refusé de franchir la

[1] Voyez le *Correspondant* des 10 et 25 mars 1883.

frontière. Il s'agissait donc d'imaginer un stratagème assez efficace pour faire revenir le prince sur sa décision antérieure. La reine mère qui, comme le rapporte Brantôme, « *estoit fort inventrice en toutes choses* », crut l'avoir trouvé. Avant de se séparer, les deux reines s'étaient rendues ensemble à Cauterets, dont les eaux thermales avaient été prescrites à Élisabeth de France par les médecins. C'est ce moment que choisit Catherine pour tenter de prendre sa revanche. Le souvenir de la correspondance rimée de Louise de Savoie avec François Ier et Marguerite de Navarre, souvent feuilletée par la reine mère à la bibliothèque de Fontainebleau, lui fit concevoir une pensée qu'elle se proposa de mettre sans délai à exécution. Sous prétexte de satisfaire son affection maternelle et son goût pour la poésie, elle résolut d'adresser à Philippe II une *épître*, dans le but de renouer la trame des négociations précédemment rompues. Si le prince consentait à venir en France, Catherine de Médicis se flattait de l'amener facilement à entrer dans ses vues.

Le ton de la lettre en vers, adressée par Catherine au roi d'Espagne, ne ressemble nullement à celui de ses dépêches officielles ; elle apporte autant de soin à ne rien négliger pour arriver au résultat qu'elle se propose d'atteindre, mais les moyens employés sont d'un ordre bien différent. La reine mère, qui ne paraît occupée que de la pensée de donner à son gendre la meilleure impression de ses sentiments, se sert d'un mode tout spécial d'argumentation : elle affecte de ne parler que de la tendresse qu'elle porte à ses enfants et du regret qu'elle éprouve d'être séparée d'eux. Catherine de Médicis ne veut être ici que mère de famille, et ce point de vue spécial sous lequel elle se montre est, on en pourra juger, aussi nouveau que précieux pour l'histoire. « La royne mère, dit Brantôme, a toujours esté si prudente jusques-là qu'elle a voulu tousjours entretenir le roy d'Espagne comme son beau gendre, afin qu'il en traitast mieux sa belle et bonne fille, comme est la coustume des bonnes mères, *aussy affin qu'il ne nous vînt troubler la France et faire la guerre.* »

Avant de soumettre au lecteur le texte des Épîtres de la reine mère, nous croyons opportun d'exposer les raisons sur lesquelles se fonde son authenticité.

Les poésies de Catherine de Médicis sont insérées dans un manuscrit de 93 feuillets, de format in-folio *parvo*, portant le n° 883 du fonds français de la Bibliothèque nationale, et contenant de nombreuses pièces de vers, composées et copiées pendant le cours du seizième siècle. Sur le recto de la première page, on lit cette devise, inscrite au-dessus d'un monogramme :

Le Seigneur dans sa bonté
Me conserve en prospérité.

Le recueil commence par un ballet de Jehan de la Maisonneufve, portant pour titre : « *Loüanges du roy Charlles, Neufviesme de se nom. Les quatre hélemans* » (*sic*).

Parmi des sonnets, des stances et des dixains écrits sur des sujets fort différents, on rencontre, aux pages 30, 32, 33, 35 et 36, cinq *épîtres* en vers français, adressées, par Catherine de Médicis, à Philippe II et à sa fille Élisabeth de France, épouse de ce prince. M. A. Paulin Pâris ne doute point de l'authenticité de ces précieux documents historiques. « Je pense, dit-il en parlant des lettres en vers que contient le recueil, que ces épîtres sont les fruits de l'oisiveté des princesses de la maison de France *pendant les premières années du règne de Charles IX*. La poésie en est lâche et mal châtiée. Il paraît que ces dames, comme cela s'est pratiqué entre Louise de Savoie, Marguerite de Navarre et François Ier, se divertissaient à rimer leurs lettres, et *c'est à ce goût que nous devons, dans ce volume, plusieurs épîtres de Catherine de Médicis* [1]. »

Il est à remarquer qu'en tête de la pièce qui commence à la page 32 et qui porte pour titre : « *La royne à Madame isabel rayne despagne* », les trois derniers mots sont écrits par la reine mère, de sa propre main. M. Pâris fait observer très justement que le style de ces épîtres est souvent empreint du goût affecté qui régnait à la cour des derniers Valois. Malgré ce défaut et malgré une inexpérience évidente en matière de rhythme et de prosodie, ces lettres en vers n'en offrent pas moins un extrême intérêt. On y découvre parfois de grandes pensées, exprimées avec une vigueur ou avec une grâce qui trahissent un esprit d'une trempe peu commune. Voici le texte de l'épître de Catherine de Médicis à Philippe II :

[1] Voy. *les Manuscrits de la Bibliothèque du roi*, par M. A. Paulin Pâris, 7 vol. in-8°. Paris, 1848, t. VII, p. 87 et 88. M. Pâris décrit ainsi le volume portant le n° 883 du fonds français : « *Poésies... de Catherine de Médicis, d'Élisabeth de France, reine d'Espagne, etc., in-folio parvo, papier de 93 feuillets, lignes longues, seizième siècle. Anc. bibl. Mazarine, Sainte-Palaye, not.* 598. » Après avoir, dans le texte de l'ouvrage, déclaré, ainsi que nous venons de le citer, que l'authenticité des Épîtres de la reine mère lui semblait certaine, l'auteur répète encore cette affirmation à la *Table*, p. 467 ; on y lit, en effet, ces renvois aux divers passages qui concernent cette princesse : « *Médicis* (Catherine de), élégies et sonnets *pour elle*, p. 41 et 85 ; *ses poésies*, p. 87 et suivantes. » On voit, par cette distinction, combien le savant érudit est persuadé que les cinq lettres en vers, copiées sur les pages 30 à 36 du manuscrit en question, ont été composées *par* Catherine de Médicis.

I

LA ROYNE AU ROY D'ESPAGNE [1].

Les monts très haults haussent nostre désir
De vous y veoir, pour avoir le plaisir
De contempler ceste grande machine
Où l'on cognoist la puissance divine
Voyre et l'ouvrier, par l'ouvrage admirable,
Jugeroit veoir d'estre loüable.
La profondeur de cette eaue, qui destruict
Terre et rochers, et mène si grand bruict
Qu'à la souffrir défaillent nos oreilles,
Déclare assez que ce Dieu des merveilles
N'a son pareil au ciel ny à la terre.
En sa main grande il enclot et enserre
Ce monde rond et tout ce qu'il contient;
Il a tout faict, tout gouverne et maintient.
Chose n'y a tendante à la haulteur
Dont Il ne soit le Dieu et Créateur;
Chose n'y a si petite et si basse,
Dont Créateur il ne soit, par sa grâce.
Par Luy, pour Luy et en Luy tout est faict,
Bref, ce Dieu-là est un ouvrier parfaict.
Il est bien vray qu'en ce lieu nous apprend,
En regardant son ouvrage si grand,
De sa haulteur indicible loüer
Et pour seul Dieu Tout-Puissant l'advoüer;
Et en voyant la grande profondeur
Du *Gavre* [2] à-bas [3], cognoistre la laydeur
De nostre enfer et de nostre péché,
Qui tient le cueur [4] si très bas attaché
Que, si la main qui tout faict et tout forme,
Par son pouvoir nostre cueur ne réforme,
Il perd l'Espoir, indélectable [5] mont.
Mais la Bonté qui, jusques au parfond [6]

[1] Voy. *les Manuscrits de la Bibliothèque du roi,* par A. Paulin Pâris, 7 vol. in-8°. Paris, 1848. On lit à la p. 87, f° 30 du mss. n° 883, fonds français, *Épître de Catherine de Médicis au roi d'Espagne.* « Philippe II, ajoute M. Pâris, épousa en juin 1559 Élisabeth de France, qui mourut à la suite de couches à Madrid, le 3 octobre 1568. Dans cette lettre, Catherine décrit les eaux de Cauterets, où elle se trouvait alors avec sa fille; elle invite le prince à venir les rejoindre. »

[2] *Gavre,* gave, torrent.

[3] *A-bas,* en bas.

[4] *Cueur,* cœur.

[5] *Indélectable,* dont il ne peut plus savourer les délices.

[6] Au *parfond,* au plus profond.

D'enfer le veoit, l'en peult seule retyrer.
A cette main vous fault tousjours tyrer,
En ferme foy que de sa créature
Aura pitié, cognoissant sa nature.
Voylà, mon fils, la contemplation
Du *Cauteretz* [1], ce jour d'assention
Où nous voyons la divine Haultesse
Par ces haults monts, et de nous la bassesse.
En regardant le *Gavre* à-bas courir,
Puis la Bonté, prompte à nous secourir,
Voyons aux baings où l'on trouve santé,
Et où l'on veoit malades à planté [2],
En espérant que bien tost l'*extrémade*
S'y trouvera comme femme malade,
Où, pour mieulx dire, en fera plus de cent
Souffrir douleur par son œil transperçant [3].
C'est de ce lieu ce que je vous puys dire
Où, sans cesser, vous souhaitte et désire;
Mais vostre femme en doibt avoir l'office [4],
Car elle n'a plaisir ny exercice
Que de parler ou escrire de vous :
C'est le mestier qu'elle faict, devant tous
Et en secret, et si, n'y a montaigne
Qu'entretenir elle de vous se faigne [5],
Dedans les baings ne trouve guérison;
Cette eaue ne peult estaindre le tyson
De son amour, qu'elle dict raisonnable,
Tant que j'auroys son absence agréable
Pour le grand bien qu'elle aura de vous veoir.
Si elle vous ayme, elle faict son debvoir,
Et je m'accorde à son heureuse allée [6];

[1] Du *Cauteretz*, des montagnes des environs de Cauterets.

[2] *A planté*, en quantité, vieille locution française.

[3] Nous devons avouer qu'il nous a été impossible de trouver un sens satisfaisant à ces quatre vers dont nous avons fait néanmoins constater l'exactitude graphique par les philologues les plus compétents. Le mot *extrémade* n'a été rencontré par nous dans aucun lexique; Henri Estienne ne le signale point dans ses *Dialogues du langage françois italianizé*. Doit-on y voir une forme du mot *Estrémadure* défiguré ou mal copié, par lequel on désignait alors la province d'Estramadure, et Catherine, prenant la partie pour le tout, a-t-elle voulu parler ici de l'Espagne? Cette interprétation n'apporterait d'ailleurs aucune lumière au sens inexpliqué des trois autres vers. En espagnol *extremado* signifie « excès du bien ou du mal, *lo que es sumamente bueno o malo en su genero.* » Nous laisserons à de plus habiles le soin de trouver le mot de l'énigme.

[4] *L'office*, le bénéfice.

[5] *Se faigne*, se lasse.

[6] *Allée*, retour.

En vous voyant, demourra consolée,
Car rien que vous ne la peult secourir.
De jour en jour nous la voyons périr,
Qui, du départ m'a faict croistre l'envye,
Puisque, sans vous, mon fils, elle est sans vye.
Soyez luy donc vye et contantement
Tant que l'amour soit si égallement
En vos deux cueurs, pour jamais n'en partir.
Qu'un seul vouloir, un penser, un partir
Soit en vous deux, sans séparation :
En cela gist ma consolation.
Et puis, Amour, en vos cueurs triomphant
Par le doulx fruict d'un beau petit enfant,
Vous consolant, tous nous consolera ;
Dont à mon Dieu ma bouche parlera
En chant playsant, immortelle loüange,
Et ma tristesse en plaisir fera change.
Doncques, mon fils, *que j'ayme si très fort*
Que plus ne puys [1], au moins avant ma mort
Avecques moy suppliez ce bon Dieu
Que mère-grand' par vous soye en ce lieu [2].

Les instances de Catherine de Médicis demeurèrent vaines. Philippe II ne se rendit point à son invitation. Il trouvait sans doute plus aisé de faire connaître ses intentions par un mandataire, auquel il avait ordonné de ne céder sur aucun point, que de conserver lui-même son attitude de réserve impénétrable auprès d'une femme déjà célèbre, dans l'Europe entière, par les ressources infinies d'un esprit aussi adroit qu'insinuant.

Le délai fixé pour le séjour d'Élisabeth de Valois en France touchant à son terme, Charles IX et la reine mère accompagnèrent la jeune reine jusqu'à la Bidassoa, prirent congé d'elle et, longeant le littoral, rentrèrent en Gascogne, salués dans leur retraite par les canons de Fontarabie.

Catherine de Médicis emportait de son séjour à Bayonne un vif et profond sentiment d'amertume. Ses plans avaient été déjoués par Philippe II ; loin d'avoir effacé ou atténué leurs griefs réciproques, les deux cabinets avaient pu, sans conserver aucune

[1] Dans l'*Inventaire des meubles de Catherine de Médicis*, on trouve au n° 312 « *ung petit portraict du roy d'Espaigne taillé en cristal de roche* », et au n° 669 « *ung portraict peint sur toille du roi d'Espaigne à présent régnant, avec son* « *chassis.* »

[2] Élisabeth de France eut deux filles. L'aînée, née le 1er août 1566, fut l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, que les ligueurs voulaient marier au duc de Guise et élever au trône de France. Elle épousa l'archiduc Albert d'Autriche et mourut en 1633.

illusion, mesurer l'abîme qui séparait leurs politiques. Entre l'absolutisme fanatique du roi d'Espagne et les principes de tolérance parfois excessive dont le chancelier de L'Hospital s'était fait le représentant le plus autorisé, toute base d'entente sérieuse et durable avait été reconnue impossible. La France, gouvernée nominativement par un enfant de quinze ans et de fait par une femme étrangère, allait donc se trouver bientôt réduite à opter entre ces deux terribles éventualités : ou la guerre, si redoutable pour une nation divisée et ruinée par les dissensions civiles, ou l'effacement honteux du jeune prince devant l'ingérence arbitraire de Philippe II, qui conduisait fatalement à l'abdication de la maison de Valois et à l'asservissement du pays.

La gravité de la situation ne faisait cependant pas perdre de vue à Catherine de Médicis l'urgente nécessité de rétablir aussitôt des rapports officieux avec la cour d'Espagne. Les sentiments de famille, les liens si étroits du sang, qu'une mère est toujours en droit d'invoquer lorsqu'elle s'adresse à sa fille, formaient désormais le seul terrain sur lequel cette princesse pouvait se placer, au lendemain d'un désaccord assez sérieux entre les gouvernements français et espagnol pour menacer de compromettre, dans un avenir prochain, le maintien de leurs relations officielles.

Catherine de Médicis avait pris goût à ce genre de composition poétique épistolaire dont le tour familier lui permettait, en faisant valoir les ressources de son esprit, de dérober, sous le voile d'un spirituel badinage, les préoccupations politiques qui l'obsédaient. La langue française, qu'elle était arrivée à parler avec une remarquable facilité [1], avait d'ailleurs pour elle un charme tout particulier.

Le sujet de l'épître adressée par la reine mère à sa fille était beaucoup plus favorable à l'inspiration que celui de sa première lettre en vers à Philippe II. Le ton de l'élégie se trouvait indiqué et justifié cette fois par les déchirements que son cœur maternel avait ressentis en se séparant d'Élisabeth de France. Cédant au vif attrait qu'elle avait toujours éprouvé pour l'invention littéraire, Catherine de Médicis évoque les souvenirs classiques de ses études au couvent des *Murate*, qui peuvent lui venir en aide dans la tâche qu'elle s'est imposée; elle pèse, choisit avec soin les mots qui semblent les plus justes et les plus doux à son oreille

[1] Tous les auteurs contemporains l'attestent. La prononciation et l'orthographe de Catherine étaient seules restées défectueuses; cette princesse ne l'ignorait pas et confiait ses épitres à un copiste chargé d'atténuer les incorrections de ces manuscrits dont, malheureusement, les originaux ne sont point parvenus jusqu'à nous.

italienne, si sensible à l'harmonie et à la cadence des vers; elle cherche à s'assimiler ou à imiter les divers passages des historiens et des poètes anciens ou modernes dont sa mémoire lui retrace les beautés.

Habituée par la raison d'État à revêtir sa pensée d'une forme étudiée, destinée à en cacher le fond, la princesse arrive, sans beaucoup de peine, à s'approprier le style hyperbolique, adopté par les poètes du temps[1]. Cette préoccupation donne néanmoins à sa phrase une allure emphatique et quelque peu contrainte qui nuit parfois à la clarté du sens. Heureusement le naturel reprend souvent ses droits et s'incarne dans des vers tranchants et ciselés qui nous font apprécier la véritable personnalité littéraire de Catherine de Médicis. Nous n'en citerons qu'un exemple tiré de sa première épître à Élisabeth de France. La reine mère voit d'abord dans le trouble des éléments une marque de sympathie de la nature qui veut s'associer à son chagrin; puis, faisant un retour soudain sur elle-même, Catherine donne un libre cours à ses larmes et s'écrie :

. . . De tous maulx le pleurer est le moindre
Et le plus grand : celuy que l'on veult faindre.
Le pleur faict mal au cueur joyeulx et sain,
Mais, au dolent, il est quasi du pain!

Ce cri de douleur comprimée, dont la simplicité d'expression contribue encore à accroître la sombre énergie, nous révèle tout à coup les qualités de style les plus remarquables. Ceci n'est point de la prose rimée, c'est une pensée vraie, sentie, et traduite avec un réel talent de poète; mais il faut lire la pièce d'un bout à l'autre, afin de pouvoir porter sur l'ensemble un jugement solide.

II

LA ROYNE A MADAME « ISABEL, RAINE DESPAGNE ».

Pour nostre adieu, non dict[2] mais bien senty,
Le ciel ne s'est à pleurer consenty,
Car, en voyant la couverte[3] doulleur,
Il a couvert la pluye de chaleur.

[1] Elle se souvenait du précepte de Ronsard qui, dans son *Art poétique*, chapitre *des Alexandrins*, fait cette recommandation au poète : « Tu les feras donc les plus parfaitz que tu pourras et *ne te contenteras point, comme la plus grande part de ceux de nostre temps, qui pensent, comme j'ai dit, avoir accomply je ne sçay quoy de grand quand ils ont rymé de la prose en vers.* »

[2] *Non dict*, aucune des deux princesses n'ayant voulu prononcer ce mot cruel.

[3] *Couverte*, cachée.

Ne s'esmouvant à pleurer ne pleuvoir
Tant que sans pleurs nos cueurs il a peu veoir.
Mais maintenant que l'œil perd son objet
Qui le rendoit à pleurer non subject [1],
Le cueur, qui n'a la consolation
De ce regard plain de dilection [2],
Par grand regret s'est prins à s'estonner
Tant qu'il a faict esclairer et tonner,
Le ciel monstrant l'apostume crevée
Qui me rendoit à la porter grefvée [3].
A mes haults crys s'accorde le tonnerre;
Par mes souppirs le vent faict partout guerre,
Et ma complainte et lamentation
Contrainct la gresle à faire esmotion [4].
Le mal qui moins me tourmente et ennuye
C'est le pleurer, qui faict venir la pluye,
Car, de tous maulx le pleurer est le moindre,
Et le plus grand : celuy que l'on veult faindre.
Le pleur faict mal au cueur joyeulx et sain,
Mais au dolent, il est quasi du pain ;
Car, si le mal par le pleur n'est allégé,
A tout le moings il en est soulagé.
Or a le ciel faict déclaration
De la couverte et juste passion
Que j'ay sentie à ce département [5].
Dont, vous voyant, je n'avoys sentiment.
Mais maintenant que je ne vous veois plus
M'en vays à Dieu, luy dire le surplus,
Vous supplyant qu'Il vous soyt Tout-en-tout,
Comme vous sent en soy par chacun bout.

Élisabeth de Valois écrivit bientôt à sa mère une lettre que nous mettrons plus loin sous les yeux du lecteur, et par laquelle elle lui exprimait ses regrets ainsi que l'espérance qu'elle conservait de la revoir. Catherine de Médicis, dans une nouvelle épître, lui déclare que sa seule consolation sera désormais de songer au jour où elles pourront de nouveau se réunir. Nous remarquerons spécialement le passage suivant, où elle s'attache à retracer le contre-coup qu'elle ressent ou des chagrins ou du bonheur de sa fille :

. . . . . Vostre mal je sens

[1] *Subject*, sujet, disposé à pleurer.
[2] *Dilection*, affection.
[3] *Grefvée*, triste.
[4] *Esmotion*, irruption.
[5] *Département*, séparation.

Et vostre bien aussy me resjouit
Tant, que mon cueur du mal et bien jouit
Que vous portez de moy dedans le vostre [1] ! »

Signalons encore ces jolis vers sur la vie de famille qu'elle eût souhaité, dit-elle, pouvoir réaliser un jour auprès de ses enfants :

. . . . . Vos cueurs, je les tiens tant unys
Par vraye amour et de vertu garniz
Que ce n'est qu'ung; et avecques ces deux
Le mien loger à tout jamais je veulx,
Non pour garder l'un de l'autre approcher,
Mais leur servir d'un lien ferme et cher.

III

LA ROYNE A MADAME.

Vostre première escripture [2] par moy leue
M'a faict quitter la part qu'avois esleue
De fortement porter l'adieu sans larmes.
Mais, escoutant vos véritables termes [3]
Desquels Amour est fidelle tesmoing,
Voyant l'ennuy, le regret et le soing
Que vous portez de ce département [4],
Ayant de vous, non de moy, sentiment,
Vostre deuil, pleurs et vostre ennuy me fasche,
Vostre regret, regrette en toute place,
Car vous sçavez que celle qui n'est rien
Ne peult en soy sentir ne mal ne bien.
Mais en venant en vous, je me consens
De confesser que vostre mal je sens,
Et vostre bien aussi me resjouit
Tant, que mon cueur du mal et bien jouit
Que vous portez de moy dedans le vostre.
Or ne passez, ma fille, donc plus oultre;
Contentez-vous que le ciel, par pleuvoir,
Tonner, gresler, a faict nostre ennuy veoir.
Et, ceste nuict, la terre a fort tremblé,
Voyant tel mal dessus elle assemblé,

[1] Mme de Sévigné exprimera plus tard la même pensée, lorsqu'elle écrira, à Mme de Grignan, cette phrase restée célèbre : « *Ma fille, j'ai mal à votre poitrine.* »

[2] Pour *épistre*, c'est sans doute encore une erreur du copiste, qui s'inquiète peu du nombre de pieds du vers.

[3] *Vos véritables termes*, vos sincères protestations d'affection filiale.

[4] *Ce département*, ce départ.

Comme disant : « Je n'en puis plus porter [1] ! »
Mais aujourd'huy, pour me réconforter,
M'avez escript une si bonne epistre
Voyant l'espoir que commencez à tiltre [2]
De me reveoir, que je croy que la toylle
Vous munira bien tost de forte voyle
Pour, en ce lieu, vous faire retourner
Ou moy à vous incontinent mener.
Cet espoir-là, exposé fermement,
A essuyé mes yeulx joyeusement
Et de mon cueur a chassé la tristesse
En me faisant de vous reveoir promesse.
Ainsy vivray en espoir très contante,
Mais que soyez venue à vostre attante
C'est de reveoir celuy qu'aimer debvez,
Ce que bien faire, à mon gré, vous sçavez,
Et aussy tost que vostre œil et son œil
S'assembleront, je n'auray plus de deuil,
Car, de vos cueurs, je les tiens tant unys
Par vraye amour et de vertu garniz
Que ce n'est qu'ung; et avecques ces deux
Le mien loger à tout jamais je veulx,
Non pour garder l'un de l'autre approcher,
Mais leur servir d'un lien ferme et cher.
Si sçay-je bien ma force n'estre telle
Que puisse Amour rendre perpétuelle,
N'y y aider à la mettre au parfaire,
Par quoy me fault suplication faire
Au Tout-Puissant, qui est la vraye Amour,
En vos deux cueurs faire à jamais séjour.
Alors sera le mien d'ennuy délivré
Pour avecques [3] vous en Luy à jamais vivre.

Loin de paraître conserver le moindre souvenir des discussions et des reproches réciproques qui avaient parfois altéré les rapports des deux princesses pendant les conférences de Bayonne, Catherine de Médicis semble ne pouvoir se distraire un moment de la tristesse causée par l'absence de sa fille. Dans la lettre qui suit celle que nous venons de lire, elle s'accuse même d'accroître les regrets

[1] Singulier rapprochement. Ces mots : « Je n'en puis plus ! » que la reine mère met ici dans la bouche de la terre, furent les derniers prononcés par Catherine, en sortant de chez le cardinal de Bourbon, avant de se coucher sur le lit de douleur d'où elle ne devait plus se lever.

[2] *A tiltre*, à juste titre.

[3] Nouvelle erreur du copiste qui aurait dû au moins écrire *avec* et non *avecques*.

de la reine d'Espagne en retraçant ses angoisses maternelles. La péroraison de cette épître mérite une mention spéciale. Catherine supplie le Tout-Puissant de protéger Élisabeth de France, et répète à la jeune reine, en se l'appropriant, un mot célèbre de Blanche de Castille à saint Louis : la reine mère affirme qu'elle préférerait voir mourir sa fille que d'apprendre qu'elle s'est écartée des principes de la vertu chrétienne.

Ce trait montre d'abord Catherine de Médicis cherchant dans la lecture de l'histoire de France [1] des consolations pour les épreuves du présent et des leçons pour l'avenir. Il apporte en même temps un précieux témoignage de l'authenticité des poésies de la reine mère, dont la date même se trouve ainsi confirmée. Nous savons, en effet, par l'ambassadeur vénitien Correr, qu'en 1565 Catherine, passant par Carcassonne avant d'arriver à Bayonne, lut avec un extrême intérêt un vieux manuscrit dont il ne nomme point l'auteur, et qui, dit-il, contenait l'histoire des troubles du royaume à l'époque de la minorité de saint Louis, sous la régence de Blanche de Castille.

La reine avait été si frappée de l'analogie de sa situation avec celle de la mère du saint roi, que, quatre ans plus tard, elle ne put s'empêcher d'en entretenir le diplomate. Correr a laissé le récit suivant de son audience :

« Elle me disait un jour, écrit-il, que si ses malheurs fussent arrivés à elle seule parmi toutes les reines de France, elle se croirait la femme du monde la plus malheureuse; mais elle se consolait en se rappelant que toujours, pendant la minorité des rois, les grands remuent pour s'emparer des affaires, car ils ne peuvent souffrir d'être commandés par un autre que leur roi naturel. Elle ajoutait avoir lu à Carcassonne, *en venant à Bayonne*, une chronique manuscrite [2] où il était dit comment la mère du roi saint

[1] Ronsard nous apprend par les vers suivants que la reine mère se livrait assez fréquemment à ce genre d'études, qui offrait pour elle un attrait tout spécial :

Vous, royne, dont l'esprit prend plaisir, quelquefois,
De lire et d'escouter l'histoire des François.

(*Œuvres* de Ronsard, t. VII, p. 10. *Discours des misères de ce temps, à la royne mère du roy.*)

[2] Cette *chronique manuscrite,* lue par Catherine de Médicis à Carcassonne, n'était autre qu'une copie de l'*Histoire et chronique de saint Louis,* de Joinville. Nous en trouvons une preuve concluante dans ce fait que le mot célèbre de la reine Blanche à son fils, paraphrasé en vers par la reine mère et le passage relatif aux troubles qui désolèrent le royaume pendant la minorité de saint Louis, cité par elle à Correr, se suivent immédiatement dans l'ouvrage du sire de Joinville.

Louis, demeurée veuve avec un fils qui n'avait pas plus de onze ans, rencontra aussitôt l'opposition des grands du royaume, qui se soulevèrent afin de n'être pas gouvernés par une femme et surtout par une femme étrangère. Ceux-ci, pour réussir plus facilement dans leurs desseins, s'unirent avec les hérétiques albigeois lesquels, comme les huguenots, ne voulaient pas de prêtres, ni d'églises, ni d'autres choses semblables. Ils appelèrent à leur aide le roi d'Aragon, et il fut nécessaire d'en venir aux mains. Il plut à Dieu de donner la victoire au roi saint Louis. Toulouse, l'asile des rebelles, fut démantelée; enfin, à la persuasion de la reine, on fit la paix et plusieurs de leurs demandes furent accordées aux rebelles. Mais avec le temps, et d'après les conseils de la même reine, le roi, devenu grand, accabla ses ennemis de la vengeance qu'ils s'étaient attirée. Sa Majesté, en me racontant ces deux choses, les appliquait aux affaires d'aujourd'hui; elle se voyait étrangère, sans personne de confiance, avec un enfant de onze à douze ans, ayant contre elle les grands, soulevés sous prétexte de religion mais pour des causes uniquement politiques, et soutenus par la reine d'Angleterre et les Allemands. On était entré en campagne, Orléans avait été pris et démantelé comme Toulouse; la paix avait été faite d'après ses conseils, et cette paix était avantageuse pour les huguenots. Mais elle espérait reprendre, avec le temps, les avantages que les armes ne pouvaient pas lui donner sans une grande effusion de sang. Sur cela, je lui dis : « Madame, Vostre Majesté doit éprouver une grande consolation dans son cœur, puisque les choses présentes étant comme un miroir des choses anciennes, vous pouvez bien être sûre que la fin aussi ne sera pas dissemblable. » Alors elle se mit à rire beaucoup, ainsi qu'elle le fait toujours lorsqu'elle entend quelque chose qui lui est agréable, et elle me répondit : « Je ne voudrais pas que personne sût jamais que j'ai lu cette chronique, car on dirait que je me conduis d'après l'exemple de cette dame et reine qui s'appelait Blanche, et était fille d'un roi de Castille [1]. »

IV

LA ROYNE A MADAME.

Si vostre tant regretté despartir [2]
S'est faict de moy à force consentir,
Me remonstrant le grand plaisir qu'avoir
Vous espérois de vostre mary veoir,

[1] Recueil Tommaseo, *Relazione* di Giovanni Correr.
[2] *Despartir*, départ.

Tant qu'en pensant vostre contentement,
De mon ennuy couvrois le sentiment.
Puis je pensois qu'avec vous vostre père [1]
Peust achever ce voyage prospère.
Mais maintenant que le contraire veoy
Et que je suis sans vous et vous sans moy
Vous sans mary [2] sans père ne sans guide,
Je ne veoy plus ne raison ny cuyde [3]
Qui engarder m'y puisse de me plaindre,
Car vraye amour ne se sçait pas bien feindre.
Hélas! mais quoy, à qui ne à quelle oreille
Puis-je monstrer ma douleur non pareille?
Si c'est à un qui forte amour ignore,
Ma vraye amour ne luy diray encore;
Si c'est à un qui ait amour petite,
Ma vraye amour d'entendre il ne mérite.
Donc, n'y trouvant nulle autre amour esgalle,
Fors seulement la vostre filialle,
Je ne me puis garder de vous escrire;
Mon purgatoire est tropt cruel martyre.
O sotte main! O amour par trop folle!
Las! faut-il qu'ainsy ta fille tu consoles?
Diminuant ta forte passion
Donner lui veulx la désolation
Que tu luy dois, de ton pouvoir, oster?
Vault-il pas mieulx toute seulle gouster
L'amer morceau de ceste départie
Que luy laisser si très dure partie [4]?
Sçais-tu pas bien que, si son mal augmente,
Tu en seras doublement mal contante?
Sçais-tu pas bien qu'en accroissant son deuil
Tu en feras cent fois pleurer ton œil,
Et, qui pis est, vos larmes ne vos crys
Vos petits motz ne vos dolents escripts
Ne feront pas que la fortune change
Ne que, par pleurs, à vos vouloirs se range.
Vous ne ferez seulement qu'engravir [5]
Le deuil au cueur et le corps trop gémir.
Las! il est vray! Il faut que je confesse

[1] Ce mot ne peut être qu'une faute du copiste qui aurait dû écrire *frère* et non *père*, ainsi qu'il le fait à deux reprises dans le cours de cette épître, Henri II étant mort en 1559, avant le départ d'Élisabeth de France pour l'Espagne.

[2] Élisabeth ne devait rejoindre son époux qu'à Madrid.

[3] *Ny cuide*, et je n'en imagine pas.

[4] *Partie*, part.

[5] *Engravir*, aggraver.

Que rien ne sert cette nostre tristesse
Que d'offenser Celuy seul qui tout peult
Et qui, pour nous, mieulx que nous-mesmes veult.
En le voyant, fault essuyer nos larmes
Et faulte esser dolens et tristes termes [1],
En confessant que tout ce qu'Il nous donne
Il est très bien, puisque tout seul l'ordonne.
Si nous a-Il commandé le prier
Et ne deffend devant luy le cryer;
Doncques que pour vous, ma fille, je le prie,
Et du proffond de moy, à luy crye
Le supplyant vous estre mère et père
Mary, amy et qu'en un temps prospère,
Veuille changer cestuy, remply d'ennuys,
Et en clair jour tourner nos noires nuicts,
En apportant à mes yeulx la lumière
Et le plaisir de ma joye première
Par qui j'acquis le nom de mère heureuse
En me donnant fille très vertueuse :
Telle vous veulx, ou plustost vous veulx morte
Que de vous voir nommée d'autre sorte!
Or vivez donc, et Vertu vive en vous
Et en vous deulx vive le Tout-en-tous [2],
Qui, près et loing, heureuse vous tiendra
Quand, de luy seul, tout bon nous deviendra.
Je le requiers, de par son Crucifix!
Qu'avec ma fille il rameyne mon fils [3]
Et que tous deulx, en santé, plains de joye,
Avant mourir de mes deux yeux revoye!

L'épître que nous donnerons en dernier lieu est assurément, selon nous, la plus personnelle, la plus intéressante des œuvres poétiques de Catherine de Médicis. Le fond du sujet est aussi peu varié que celui des lettres de Mme de Sévigné : il s'agit toujours de la séparation de la reine mère et de sa fille. Mais, en comparant cette pièce de vers aux premières lettres rimées de cette princesse, on constate un progrès très remarquable. L'obscurité et la diffusion ont fait place à un tour aisé, à une délicatesse d'expression toute féminine, qui accusent chez l'auteur ce don rare et précieux : l'instinct de la forme littéraire.

Catherine suppose qu'elle vient de céder au sommeil, lorsque soudain le Dieu de l'amour maternel, troublant son repos, l'oblige, malgré la fatigue qui l'accable, à exaucer le vœu le plus cher de

[1] *Termes*, mots.
[2] Le Tout-Puissant, Dieu.
[3] Philippe II.

sa fille en lui adressant de ses nouvelles. La reine se lève, se rend de sa chambre à coucher dans son cabinet de travail, prend ce qui lui est nécessaire pour écrire et se recueille un moment avant de commencer sa lettre. Tout à coup un murmure s'élève, semblable à un gémissement. Sont-ce les soupirs de la brise du soir dans le feuillage? Catherine de Médicis ouvre la fenêtre, détache son *couvre-chef* pour mieux entendre, et se rend compte enfin des sons étranges et mystérieux qui frappent son oreille. C'est le chœur des voix plaintives de la nature; les fleurs des parterres, les arbres du rivage, s'unissent aux nymphes des eaux pour pleurer le départ de cette fille de France qui faisait naguère leur joie et leur orgueil. Ce chant de douleur rappelle à la reine mère le souvenir de son bonheur disparu; elle regagne ses appartements en dévorant ses larmes et prête à succomber sous le poids de sa tristesse :

V

LA ROYNE A MADAME.

Cuydant [1], au soir, en repoz sommeiller,
Amour me vint en colère esveiller,
Disant : « Escripts et prends la plume en main
Sans t'excuser ny attendre a demain.
Prendre ne peult ta fille en patience
Cette trop longue et fascheuse (*sic*) silence. »
Je respondis, quasi tout en dormant :
« J'ay tant escript [2] que je n'ay argument
Pour bien escrire, » et il me respond : « Ne cesse
Jusques à ce que la pouvre [3] princesse
Soit joincte au bien que tant elle désire;
Alors ta main reposera d'escrire.
Mais, jusques là, ta fille n'abandonne,
Et, par escript, quelque plaisir luy donne. »
Je me levay, estant de luy pressée,
Du papier prins, et ma plume ay dressée,
Et, en l'allée [4], auprès de ma fenestre
Me pourmenay, pour plus à mon ayse estre.
Puys, je m'assis et me prins à penser
Par quel endroict je pourrois commencer.
J'attendis peu que j'ouys un grand bruict

[1] *Cuydant*, pensant.

[2] On se souvient que Brantôme déclare avoir vu Catherine de Médicis écrire « *vingt pures lettres en une après-disnée.* »

[3] *Pouvre*, pauvre; on reconnaît ici l'accent italien de Catherine, trop souvent corrigé par le copiste.

[4] *En l'allée*, en se rendant dans son cabinet de travail.

D'un vent sortant et de feuille et de fruict[1],
Qui doulcement portoit à mon oreille
Un son piteux, qui me donna merveille[2].
Je me tournay et de çà et de là,
Pour mieux sçavoir le lieu d'où vient cela,
Mais je ne veis, arbres, branches ny feuilles
Qui doulcement d'un accord ne se deuillent;
Et, à leur son, les petites fontaines[3]
Ont respondu, comme esgales en peynes;
Avecques eulx la voix de la ryvière
Unie estoit, par si doulce manière
Que j'oyois[4] bien leur amoureuse voix,
Mais un seul mot entendre ne sçaurois.
Mon *couvre-chef*[5] je prins à destacher
Et mon oreille ouvrir et aprocher.
Là j'entendis un mot piteux et bas
Toutes les voix en ung disant : « Hélas!
« Hélas! Hélas! or l'avons-nous perdue!
« Las! dessus nous ne tourne plus sa veue
« Ceste Beauté, qui nous embellissoit,
« Ceste Vertu, qui nous resjouissoit.
« Ceste Doulceur adoulcissant nos fruicts,
« Or sommes nous, sans elle, tous destruicts! »
Si je sentis de telle créature[6]
Ung tel « *Hélas!* », croyez que ma nature
Ne peult[7] souffrir d'ouyir le demourant[8],
Mais m'en revins en ma chambre, courant,
Avecques eulx cryant : « Hélas! mon Dieu!
Ramène tost, en ce désolé lieu!

[1] *De fruict*, le feuillage et les fruits des arbres fruitiers plantés dans les jardins du palais. La scène se passe-t-elle au Louvre, et s'agit-il ici des *jardins du roy et de la royne*, qui s'étendaient entre les fossés et les salles du rez-de-chaussée habitées par Catherine de Médicis? Nous ne saurions l'affirmer. La cour, en revenant de Gascogne, s'arrêta quelque temps à Blois, puis repartit pour Moulins. Le reine mère et le roi ne rentrèrent à Paris qu'au commencement de l'année 1566, après une absence de deux années.

[2] *Qui me donna merveille*, qui m'étonna.

[3] *Les petites fontaines*, les sources ou les fontaines ménagées pour l'agrément des jardins royaux.

[4] *J'oyois*, je percevais les sons sans discerner les mots.

[5] L'ambassadeur vénitien, Lippomani, parle en ces termes de la coiffure et du *couvre-chef* de la reine mère : « Veste in abito vedovile, con i veli negri giù per le spalle che però non calano nella fronte, e, come esce fuori, porta sempre un capello di lana per di sopra. »

[6] *De telle créature*, des choses inanimées elles-mêmes.

[7] *Ne peult*, ne put.

[8] Le *demourant*, encore une intonation italienne, *demourant* pour demeurant, le reste.

Celle que tant œil et lèvre regrette
Et que reveoir incessamment souhaitte! »

Ici se terminent les épîtres de la reine mère. Afin de compléter l'idée qu'on peut se former de la correspondance en vers de Catherine de Médicis avec la reine d'Espagne, nous croyons devoir y joindre les deux réponses également en vers adressées par Élisabeth de France à sa mère. Bien que les lettres de cette princesse soient empreintes d'une certaine grâce qui n'est pas dépourvue de charme, on sent l'expression de ses idées entravée par les exigences d'une rigoureuse étiquette qui en arrête l'expansion. Sous cette enveloppe de tendresse étudiée se trahissent la contrainte et l'effroi, et l'on ne peut s'empêcher de songer à ce passage de Brantôme :

« Elle ne recevoit jamais lettres de la royne sa mère qu'elle ne tremblast et ne fut en alarmes qu'elle ne se courrouçast contre elle et luy dict quelque parole fascheuse... elle la craignoit tant qu'elle avoit cette appréhension [1]. »

I

MADAME A LA ROYNE [2].

Mes yeulx, craignant trop de larmes espandre,
Ont bien ozé sur ma bouche entreprendre

[1] Brantôme, *Dames illustres : De la royne d'Espagne, Élisabeth de France.*

[2] M. le marquis du Prat, qui a presque intégralement reproduit cette épître dans son *Histoire d'Élisabeth de Valois* (p. 78, 79), a cru qu'elle avait été écrite par la jeune reine en 1559, dès qu'elle eut quitté la France pour se rendre à Madrid auprès de Philippe II. Les détails que nous transmet Palma Cayet sur la tristesse et sur les inquiétudes enfantines de cette princesse alors âgée de quatorze ans suffiraient déjà pour révoquer en doute cette assertion. Le mot de *père* substitué à celui de *frère* par suite d'une erreur du copiste, ainsi que nous l'avons fait observer plus haut, a vraisemblablement porté M. du Prat à penser que ce document devait remonter à l'époque du mariage d'Élisabeth. Mais lorsqu'elle quitta la reine mère et François II à Poitiers, en décembre 1559, Henri II était déjà mort depuis six mois. Les derniers vers de l'épître d'Élisabeth,

Et jouyrez de mon parfaict désir
D'ensemble veoir *père*, mère et mary,

se trouveraient donc entièrement dénués de sens. Le passage où la reine parle de

. . . . . l'agréable plaisance
Et le plaisir de *reveoir* un mary,

prouve incontestablement qu'elle n'écrit point en 1559 ; elle n'eut point alors parlé en ces termes d'un prince qu'il ne s'agissait point de *revoir*, mais de voir pour la première fois et dont l'aspect lui causa tant de frayeur. Élisabeth, après l'entrevue de Bayonne, désirait, au contraire, ardemment re-

Luy défendant le parler et l'adieu,
Se despartant de tant regretté lieu.
Mais maintenant que l'œil est appaisé
Asseurez vous estre fort malaysé
Garder les mains à mon cueur satisfaire
Lequel ne peult de ce mal se deffaire
Sans un adieu et pitoyable harangue,
Là où la main me servira de langue
Pour déclarer la douleur trop amère
Que sent la fille à l'adieu de la mère,
Perdant du tout de parler la puissance
Tant empesché par trop grand'habondance
Des pleurs touts prêts dehors des yeux sortir,
A quoy, hélas! je n'osay consentir,
Craignant de vous la désolation
Disant l'adieu de séparation.
Or vous supplye avoir pour agréable
Que cest adieu, à la longue importable,
Vous puissiez lire et non pas escouter.
O dur morceau, malaysé à gouster
A vous et moy, car amour maternelle
Qui, sans finir, me sera éternelle
Ne peult ce mot du tout *adieu* souffrir!
Je ne vous peulx, Madame, rien offrir :
Je suis à vous et en vostre puissance ;
Asseurez vous que ceste obéissance
Que je vous doibs, si bien observeray
Que mon debvoir en cela je feray,
Vous suplyant très humblement, Madame,
Pour la santé de mon corps et mon âme,
M'entretenir en vostre bonne grâce,
Car, m'asseurant y avoir bonne place,
Malheur ne mal je ne puis recepvoir
Sinon celluy que j'ay pour ne vous veoir.
Or entendez, Madame, un grand tourment
Que j'ay senty en ce département,
Car deulx amours qui ne me furent qu'une,
Je sens en deulx, dont l'une m'importune
En me voulant présenter patience,
Me remettant l'agréable plaisance
Et le plaisir de reveoir un mary ;
Mais quoy, mon cueur encores tropt marry
Ne la veult point avoir ne recevoir,
Car cette amour de naturel debvoir

joindre un époux qu'elle chérissait, et ce désir est affirmé par l'épître de Catherine de Médicis à Philippe II.

Je sens si fort que, si l'autre j'accepte,
Aulcunes foys, soubdain je la rejecte.
Tantôt je sens mon œil plorer puys rire,
Mais la fin est toujours dure martyre
Qui durera, sans prendre fin ne cesse,
Jusques à tant que je reprenne adresse
Pour retourner vers vous en diligence.
Lors, oblyant la trop fascheuse absence,
Je recepvray la joye et le plaisir
Et jouiray de mon parfaict désir
D'ensemble veoir père [1], mère et mary :
Lors cessera mon cueur d'estre marry.
Donc, attendant ceste heureuse journée,
Je languiray, de mal environnée,
Ayant toujours de vous reveoir envye,
Supplyant Dieu vous conserver la vie.

II

MADAME A LA ROYNE [2].

A ce matin, Madame, j'ay receue
En grand plaisir vostre épistre, et bien leue,
Mais, me faisant souvenir de l'*Adieu*,
A tous ennuictz, certes, j'ay donné lieu,
Et si le ciel retarda de pleuveoir
Pour ne me veoir aux yeux la larme avoir,
Je vous diray pourquoy cela advint :
C'est qu'en l'*Adieu*, d'un *Dieu-gard* [3], me souvint.
Qui resserra mes pleurs ; mais nonobstant,
N'effaça, en mon cueur malcontant,
Le dur ennuy, qui à présent me tourmente.
Et entendez que, vous trouvant absente
Hier au soir, je me mis à me plaindre.
Lors Dieu voulust astres et ciel contraindre
Pour desclarer mon mal dur à porter.
Le vent cueillit, pour les vous transporter,
Les haults soupirs de mon deuil importable.
Voilà comment j'eus le ciel favorable
Ayant voullu le vent prompt et léger
En me servant vous estre messager,

[1] Toujours la même faute du copiste; on doit lire non pas *père*, mais *frère*.

[2] Cette épître répond à celle de Catherine qui commence par ces mots : « *Vostre première escripture par moy leue.* »

[3] *Dieu-gard'*, Dieu vous garde, exclamation de bienvenue qu'on avait coutume d'échanger en se revoyant, et par conséquent opposée à l'*adieu* qu'on disait en se séparant.

Faisant ouyr mes plaincts à vostre oreille
Où me contrainct ma douleur nompareille.
Or craignant trop que ma longue escripture
Vous feist sentir de nouveau la poincture
De vostre ennuy, si fort à supporter,
Je prie à Dieu, qui vous peult conforter,
Me faire veoir vostre centiesme année.
En attendant ceste heureuse journée
Que [1] le *Dieu-gard'* me fera autant ryre
Que cest *Adieu* me cause de martyre,
Je vous suplye estre de moy contante
Et me tenir la plus obéissante
Fille qui fust et qui jamais sera,
Tant qu'en ce corps l'âme demeurera.

Les vœux exprimés par Catherine de Médicis et par Élisabeth de Valois ne devaient point se réaliser. Trois ans après l'entrevue de Bayonne, le 3 octobre 1568, la jeune reine expirait à l'âge de vingt-trois ans, et sa dépouille mortelle, revêtue de l'habit des Clarisses, était inhumée à Madrid, dans l'église du monastère de ces religieuses.

La fin prématurée de cette princesse a donné lieu à des commentaires très divers. Écoutons d'abord Brantôme :

« La royne, dit-il, fit une très belle fin, et d'un courage fort constant, abandonnant ce monde et désirant fort l'autre. *On parle fort sinistrement de sa mort pour avoir esté advancée...* On dict qu'un Jésuite, fort homme de bien, un jour, en son sermon, parlant d'elle et louant ses rares vertus, charités et bontés, lui eschappa de dire que ç'avoit esté faict fort meschamment *de l'avoir faicte mourir et si innocemment;* dont il fut banny jusqu'au plus profond des Indes d'Espagne. *Cela est très vray à ce que l'on dict : il y a d'autres conjectures plus grandes qu'il faut taire.* Mais tant y a que c'estoit la meilleure princesse qui ayst esté de son temps et autant aymée de tout le monde [2]. »

Dans ce récit, Brantôme attribue la mort de la jeune reine à une vengeance secrète, et désigne clairement Philippe II comme l'instigateur du crime. Antonio Perez émet la même opinion. Il donne pour base à son argumentation un sentiment de jalousie conçu par ce prince contre sa femme sur de fausses apparences, par suite de l'aventure d'un certain marquis del Pozzo, amant d'une des filles de la reine, et qui aurait été surpris sortant des

[1] *Que*, où.

[2] Brantôme, *Dames illustres : De la royne d'Espagne, Élisabeth de France*, p. 183, 184.

appartements d'Élisabeth. Perez prétend que cette découverte coûta la vie à cette princesse. « Le roy moyenna, dit-il, que la duchesse d'Albe, première dame d'honneur de la royne, vieille matrone, et laquelle estoit sa gouvernante, vint un matin esveiller la royne et luy dire que les médecins trouvoient bon qu'elle prist une petite médecine pour se descharger un peu d'humeur, et qu'autrement elle ne sauroit sauver son fruict; ce qu'elle rejetta fort loing, disant qu'elle ne le pouvoit faire en l'estat de grossesse où elle estoit. La duchesse insistoit tousjours disant que ceste lune ne se pouvoit passer sans prendre cette médecine. puisque les médecins le trouvoient bon. Sur ces disputes, voilà entrer le roi avecque sa robe de chambre, qui ne couchoit pas loing de là, lequel s'estant enquis du sujet de la dispute, donna, du commencement, tort à la duchesse. Enfin, ayant oüy les raisons qu'elle alléguoit, commença à persuader la royne à mesme fin, laquelle résista longtemps et par raison et par refus tout à faict. Mais enfin le roy luy dict que, puisqu'il importoit à l'Estat, il falloit qu'elle passast par là, et, prenant le vase de sa main, le luy présenta et luy fict boire. Et, *dans trois ou quatre heures après*, elle se blessa d'un fils [1], qui avait tout le crasne de la teste bruslé et mourust quant après [2]. »

Ce témoignage serait accablant contre Philippe II, si l'on ne se souvenait qu'Antonio Perez, ministre disgracié de ce prince et son rival auprès d'Anne de Mendoça, princesse d'Éboli, doit inspirer peu de confiance, la haine qu'il porte au roi pouvant étouffer en lui tout discernement ou tout respect de la vérité. L'amour prétendu d'Élisabeth pour don Carlos n'est qu'une fable à laquelle l'examen sérieux de l'histoire ne permet de substituer qu'un sentiment d'affectueux et sympathique intérêt. Il est reconnu que la reine aima Philippe II jusqu'à lui sacrifier ses goûts, ses souvenirs et ses amitiés, et qu'elle brava constamment pour lui plaire la terreur que lui faisaient éprouver les remontrances de Catherine de Médicis. Les conjonctures mystérieuses et horribles dont fut entouré le trépas du prince héritier d'Espagne frappèrent vivement l'imagination d'Élisabeth de France, qui se trouvait alors enceinte et portèrent un coup funeste à sa santé.

Un document d'une autorité incontestable vient nous fournir le plus sérieux des témoignages à l'appui de la non-culpabilité de Philippe II. C'est une dépêche adressée à Catherine, le jour même de la mort de la reine, par M. de Fourquevault, ambassadeur de France à Madrid; les précieux détails consignés dans la lettre de ce diplomate

[1] L'assertion est fausse; c'était une fille.

[2] Voy. Bibliothèque nationale, mss. f. Dupuy, n° 661, p. 21.

opposent un démenti formel aux insinuations de Brantôme et d'Antonio Perez. « Il est advenu, Madame, écrit M. de Fourquevault, que les faiblesses et vomissements (de la reine) l'ont si estrangement pressée en trois jours, qu'il plut à Dieu la prendre cejourd'huy sur le poinct de midy, après avoir avorté d'une fille d'environ cinq moys, bien formée, laquelle a eu baptesme, et si le lien eust pu sortir de son corps, comme avoit fait ladicte fille, Sa Majesté n'en eust pas valu moins. Le roy son mary l'avoit visitée le matin, devant jour, auquel ladicte dame parlant en très sage et très chrestienne princesse, print congé de luy pour jamais en cette vie en langage que royne ne parla onc de meilleur cueur ny plus sainement, luy recordant en après Mesdames ses filles, l'amitié de Vos Majestés, la paix de vos royaumes et ses dames, avec autres paroles dignes d'admiration et *pour faire fendre le cueur d'un bon mary comme estoit le seigneur roy*, lequel respondit de mesme constance, ne pouvant croire qu'elle fust si près de sa fin, et luy accorda et promist toutes ses requestes et demandes; puis s'est retiré en sa chambre, *fort angoisseux et triste, selon qu'on m'a dict.* Ladicte dame s'estoit confessée et avoit faict son testament cette nuict, et, de bon matin, luy ont administré le sainct sacrement et la saincte onction, car elle les a demandés. Et m'ayant don Jean Manrique faict sçavoir cette extrémité seulement entre cinq et six heures, nous sommes allés chez elle incontinent, Mgr de Lignerolle et moy. Madicte dame nous a soudain recogneus et m'a dict : « Monsieur l'ambassadeur, vous me voyez en chemin de déloger bien tost de ce misérable monde pour un autre royaume plus agréable où j'espère estre auprès de mon Dieu, en gloire qui n'aura jamais fin. Je vous prie dire à la royne madame ma mère et au roy mon frère, que je les supplye prendre patiemment ma fin, et se contenter de ce qui me contente plus que ne soyt oncq bien ny prospérité que j'aye gousté en ce monde, c'est de m'en aller vers mon Créateur où j'espère avoir meilleur moyen de leur faire service et je prieray Dieu pour eulx et pour mes frères et sœurs qu'il les garde et maintienne très longuement en sa saincte protection. Vous les prierez de ma part qu'ils prévoyent à leur royaume afin que les hérésies qui y sont prennent fin, et de mon costé, je prie et prieray Dieu qu'il leur en donne le moyen et qu'ils prennent ma mort patiemment en croyant que je suis bien heureuse. » — « Je luy ay respondu que je m'assuroys, avec la grâce de Dieu, que Sa Majesté vivroit assez longuement pour, de son temps, voir le bon ordre que Vos Majestés sont après à mettre et donner, afin que, selon son désir, Dieu soyt servi en France. » Elle m'a faict response : « Non, non, monsieur l'ambassadeur; je désire bien qu'il

soyt ainsy, mais non de le voir, car j'ayme trop mieulx aller voir ce que j'espère et croy de voir bien tost. » Je luy ay, Madame, voulu donner courage, le moins mal que j'ai sceu. Elle m'a respondu que je verroys tantost comme elle tendroit à sa fin sans remède, d'une telle asseurance parmy la grâce que Dieu luy donnoit de mespriser le monde et ses grandeurs et d'avoir en luy et en Jésus-Christ toute son espérance, que jamais chose ne luy fust moindre soucy que de mourir au bout d'une prière. *Je luy ay demandé s'il luy souvenoit de me commander vous faire entendre quelque particularité.* Elle a respondu que non, que de vous supplyer de sa part, au nom de Dieu, de ne vous contrister point pour sa perte, car elle s'en alloit avec les bienheureulx, qui est tout le mieulx que Vostre Majesté et ceulx qui l'ayment lui pourroient désirer, auquel lieu vous attendra pour, *lorsque Dieu sera servy*, vous appeler, après vous avoir voullu tirer hors des misères et travaux que Vostre Majesté porte pour le bien du roy et de ses bons subjects, *me commandant escripre au roy que elle le supplye de se monstrer roy et maistre*, car il doibt cella à son royaume et aux siens, vous recommandant, Madame, les infantes à tous deux, et autres paroles que je n'ay sceu retenir d'extresme angoisse ou je (me) sentoys et que j'avois, par manière de dire, plus grand besoin de consolation que moyen de la donner à ladicte royne. Elle a tousjours parlé et respondu aux exhortations et prières dévotes dudict confesseur, jusques moins un demy quart d'heure de son trespas qu'elle a commencé de travailler d'un travail reposé qui l'a menée si doulcement que l'on n'a sceu juger du moment qu'elle a rendu son esprit, excepté qu'elle a ouvert ses deux yeulx clairs et luysants et me sembloyt qu'ils me commandoient encore quelque chose, car ils estoient tournés droict à moy. Cela fait, Madame, nous nous sommes retirés bien tost après, laissant tout le palais en pleurs, ensemble les processions et peuple de cette ville, qu'il n'y a grand ni petit qui n'en pleurent, et tous la regrettent pour la meilleure royne qu'ils aient jamais et n'y sçaurait avoir. Le roy son mary s'en est allé se retirer au monastère de Sainct-Hiéronyme [1]. »

M. de Fourquevault était resté dans la chambre de la reine depuis six heures du matin jusqu'à midi, et n'en sortit que lorsque cette princesse eut rendu le dernier soupir. Contrairement aux allégations d'Antonio Perez, qui prétend qu'Élisabeth mourut *trois ou quatre heures* après avoir pris un breuvage empoisonné, l'ambassadeur affirme que la maladie dura *trois jours* Perez

[1] *Bibliothèque nationale. Suppl. fr.* $\frac{225}{1}$, lettre 374, p. 1474.

se trompe également sur le sexe de l'enfant mort-né, et ce fait seul dénote une source d'informations bien peu sûre. Rien ne saurait être opposé à la narration fidèle qu'on vient de lire, rédigée heure par heure et même, pour ainsi dire, minute par minute par un témoin oculaire. L'insistance singulière avec laquelle Élisabeth prie l'ambassadeur de conjurer de nouveau Charles IX et Catherine de poursuivre sans relâche les rebelles dans leurs États constitue un de ces signes caractéristiques qui forment la meilleure preuve de la bonne foi du diplomate et de l'authenticité de son récit. Ce trait fait apparaître tout à coup en pleine lumière la figure de la compagne soumise de Philippe II, dont un diplomate vénitien avait dit : « Elle se montre désireuse de satisfaire le roi, *et elle ne veut que ce qu'il veut*[1]. » C'est bien en ce sens que cette princesse avait parlé à Bayonne, alors que le duc d'Albe écrivait à son maître : « La reine s'est montrée vraiment digne de vous, et aucun de vos ministres n'eût été capable de traiter la question avec autant d'adresse et d'autorité! » Le portrait tracé par M. de Fourquevaulx est d'une ressemblance frappante : c'est la véritable Élisabeth de France qu'il place devant nos yeux.

Si, avec de Thou, Ferreras, Strada et la plupart des auteurs du temps, la critique historique se prononce aujourd'hui presque unanimement en faveur de Philippe II, il n'est cependant pas sans intérêt de démontrer la persistance des soupçons que la mort d'Élisabeth de Valois avait fait naître à la cour de France et à l'étranger. Dans une audience accordée par Catherine de Médicis, le 6 janvier 1572, à Smith et à Killegrew, agents diplomatiques anglais, la reine mère ayant dénoncé un complot tramé par le duc d'Albe contre la vie de la reine leur maîtresse, Killegrew s'écria : « C'est dans leurs habitudes! Le capitaine Colburn, en revenant d'Espagne, ne vous avait-il pas dit, Madame, que la reine Elisabeth votre fille était perdue? »

Nous citerons encore un passage d'une lettre adressée à Catherine, le 16 septembre 1572, par Arnauld Du Ferrier, ambassadeur de Charles IX à Venise. C'était au lendemain de la Saint-Barthélemy : le roi et sa mère, abandonnant la politique du chancelier de L'Hospital, venaient de céder aux sinistres conseils que le duc d'Albe leur avait donnés à Bayonne, au nom de Philippe II. Dans un langage empreint d'une altière indépendance, le grand diplomate plaint la reine mère d'avoir vu son fils « *mettre si avant la main au sang de ses subjects,* » et ne lui laisse point ignorer les bruits accusateurs qui circulent parmi les Vénitiens. « Ils sont, ajoute Du Ferrier, si bien

[1] *Relazione di Spagna* di Giacomo Soranzo. Collection de Florence, p. 119.

fols et téméraires de dire que vous avez mieulx aymé ruyner le royaume en vous vengeant de l'amiral que l'augmenter *et que vous ressentir du mal de celuy qui a faict mourir vostre fille.* »

La réponse de Catherine de Médicis à Arnauld Du Ferrier est encore plus digne d'attention. Loin de s'élever, en effet, contre la fausseté de l'accusation formulée à Venise contre Philippe II par la voix populaire, cette princesse semble même, tout en exprimant quelques réserves, très portée à s'y associer. Elle déclare que l'état troublé du royaume a seul empêché Charles IX de tirer vengeance du crime dont sa sœur aurait été victime, et qu'il saisira la première occasion pour châtier le coupable. En somme, la certitude de l'innocence du roi d'Espagne ne s'est pas faite dans l'esprit de Catherine de Médicis : elle doute encore, ou du moins veut paraître douter :

« Pour le regard de ce que me mandez de *celluy qui a faict mourir ma fille, c'est chose qu'on ne tient point pour certaine ;* et, où [1] elle le seroit, le roi monsieur mon fils n'en pouvoit faire la vengeance en l'estat où son royaume estoit lors. Mais à présent qu'il est tout uny, *il aura assez de moyen et de force pour s'en ressentir quand l'occasion s'en présentera.* »

Le P. Hilarion de Coste et Marguerite de Valois, avec divers auteurs contemporains, rapportent que, au moment même de la mort de la reine d'Espagne, Catherine de Médicis aperçut un météore que ses préoccupations ordinaires d'astrologie lui firent considérer comme l'annonce d'un malheur prochain :

« La royne, dit de Coste, en eut le premier advis (de l'événement), et au moment qu'elle mourust (comme la royne Marguerite l'a escript dans ses *Mémoires*, et encore quelques historiens), par un gros rayon de feu qui passa et repassa devant ses yeux, et ne fust veu d'autre que d'elle qui le print pour un présage d'une grande affliction ; et portant incontinent sa pensée du costé qu'elle avoit le plus d'appréhensions et de crainte, elle proposa d'envoyer un courrier en Espagne pour avoir des nouvelles de sa fille. Depuis, quand le courrier de Philippe arriva dans la chambre de Sa Majesté, elle demanda à Lansac, en présence du cardinal de Lorraine et de Morvilliers, si sa fille la royne d'Espagne estoit morte, et, ne faisant point de response à cela, son silence lui osta la parole et la fit remettre sur le lict d'où elle ne faisoit que de sortir. Elle dissimula avec une invincible constance le sentiment de ce coup-là, n'en donnant point de connaissance ny au roy Charles ny aux princes qui vindrent là pour la consoler. Elle fit lire les lettres du roi d'Espagne, alla à la messe et, après le disner, s'enferma en son cabinet où elle

[1] Quand.

donna à la douleur les larmes qu'elle luy avoit refusées en public. »

Le chagrin de la reine mère fut-il sincère? Tout porte à le croire. Plusieurs pièces authentiques, confirmées par des faits, témoignent que Catherine était susceptible d'un amour maternel tendre et passionné. Ses lettres à Mme d'Humières prouvent de quelle sollicitude elle entourait ses enfants en bas âge. Nous avons vu Brantôme déclarer qu'entre ses filles, Élisabeth « *estoit sa bonne fille qu'elle aymoit par-dessus toutes* ». Lorsque la jeune reine est atteinte de la variole en 1561, sa mère s'empresse de lui envoyer de France tous les remèdes les plus propres à conjurer le mal et à effacer ses traces : « *Aylle ayst, pour set heure, la plus chère chause qui me souyt demeurayé* », écrit-elle à Philippe II en lui recommandant la santé d'Élisabeth.

Après l'entrevue de Bayonne, les épîtres de Catherine, ainsi que nous l'avons vu, n'ont qu'un seul objet, qu'un thème unique varié à l'infini : le chagrin que lui cause le départ d'Élisabeth. En 1566, peu de temps avant les premières couches de la reine d'Espagne, M. de Fourquevault avertit la reine mère que cette princesse ayant fait son testament, sur le conseil du duc d'Albe, il avait cru devoir lui rappeler de ne point oublier la famille royale de France dans ses dernières dispositions. Catherine répond aussitôt : « Je suis en peine de ce que vous m'escrivez du testament; il me semble que ce sont choses dont on ne doit pas affliger et *crucier* l'esprit d'une jeune femme en l'estat où est ladicte dame ma fille, veu mesmement qu'elle l'a déjà faict. Si c'est la coustume de ce pays, il faut y voir moins de soupçon, ce que je vous prie mettre en peine de sçavoir au vray et m'en avertir au plus tost, regardant tout ce que vous pourrez de la consoler et conforter, afin qu'avec plus de vigueur et espérance en la grâce de Nostre-Seigneur, elle puisse supporter ce qu'il en faut espérer de sa volonté. *Et que jour pour jour et à toutes occasions je sçache de ses nouvelles*[1]. »

Il est vrai qu'entre tous les enfants de France, Marguerite de Valois, si belle, si spirituelle, si lettrée, fut la seule pour laquelle la reine mère ne témoigna que du mépris et de l'aversion. Lors de la terrible nuit de la Saint-Barthélemy, malgré les pleurs de Claude de France, Catherine ordonna froidement à la reine de Navarre de regagner ses appartements, bien qu'elle sût parfaitement que des meurtriers étaient embusqués dans tous les corridors du Louvre[2]. Elle préférait sacrifier la vie de sa fille plutôt que de risquer de compromettre la réussite du complot, en la conservant

[1] *Lettres de Catherine de Médicis*, 1566. *A M. de Fourquevault.*

[2] *Mémoires de Marguerite de Valois.* Édition de M. Ludovic Lalanne (collection Jannet), p. 32 et 33.

auprès d'elle. Ces sentiments ne se modifièrent point dans la suite. Marguerite, devenue une étrangère pour Catherine de Médicis, ne fut même pas nommée dans son testament.

La reine mère paraît avoir été assez indifférente pour son dernier fils, François, duc d'Anjou, d'Alençon et de Brabant, mais on ne saurait contester l'affection aveugle qu'elle montra toujours pour Alexandre-Édouard de Valois, depuis Henri III. Tous les historiens ont retracé les efforts de cette princesse, afin de lui procurer une couronne étrangère et d'assurer ensuite son retour en France. Après la mort de Charles IX, elle lui annonce en ces termes le décès de son frère. « J'ay envoyé, dit-elle, M. de Chemerault vous aporter une piteuse nouvelle pour moy pour avoir veu ten [1] mourir de mes enfants, et prie à Dieu qui m'envoy la mort aven que ie an voy plus, car ie cuyde désespérer de voir un tel ayspectacle [2] et l'amitié qu'il (Charles IX) m'a monstrée alla fin, ne pouvant me laisser... Et après, me di à Dieu! et me prie de lambraser [3], qui me cuyda fair crever! [4] » Catherine supplie Henri de quitter au plus tôt la Pologne et venir prendre possession du trône : « Je meurs denvy de vous revoir, ajoute-t-elle, car rien ne me peut fayre consolation et noublier ce que iay perdu *que vostre présence, car vous sçavés combien ie vous ayme et quand ie pense que ne bougerés ieamès plus davèque nous, cela me faict prendre tout en patience... Se ie vous venès ha perdre, ie me fayrès enterrer avecques vous toute en vie!* [5] »

Il est beaucoup plus aisé d'admettre la bonne foi de ces protestations d'amour maternel que de produire des preuves de nature à les infirmer. Nous en conclurons donc que Catherine a aimé passionnément certains de ses enfants; mais elle les a aimés à sa manière, avec une affection mal raisonnée, peu réfléchie, offrant plutôt le caractère d'un entraînement naturel et d'un instinct que celui d'une tendresse prudente, solide, capable de conseil et de direction.

La mort d'Élisabeth de France fut assurément, après celle de Henri II, la plus vive douleur de la reine mère : la haine du fils préféré pour lequel elle s'était rendue coupable de si criminelles lâchetés lui réservait le plus cruel des châtiments.

Édouard Fremy,
Premier secrétaire d'ambassade.

La fin prochainement.

[1] *Ten*, tant.
[2] *Ayspectacle*, spectacle.
[3] *Lambraser*, l'embrasser.
[4] *Revue du dix-neuvième siècle*, t. VI, 1re livraison, 3 juillet 1836, p. 14.
[5] *Ibid.*

LE SALON DE 1883

En constatant la curiosité avec laquelle on attend chaque année le retour périodique de cette exhibition, en repassant toutes les controverses auxquelles a donné lieu son organisation, comme en voyant la fièvre avec laquelle, jeunes et vieux, insurgés et *institutaires*, se passionnent pour cette grosse question, il est permis de se demander si vraiment les expositions sont de quelque efficacité, si l'art y gagne ou s'il y perd, si ces agglomérations et ces entassements d'œuvres de toute sorte et de valeur inégale, la plupart du temps fort insuffisantes, élèvent l'art, le laissent stationnaire ou l'abaissent.

On peut répondre que les expositions sont excellentes en théorie, et mauvaises neuf fois sur dix dans la pratique. De la coupe aux lèvres, du principe à l'application, il y a loin.

Dans l'antiquité, les concours et les expositions étaient chose connue et fréquente; les Grecs avaient le goût des collections, des bibliothèques, des galeries de tableaux. L'art rayonnait et flamboyait à cette époque comme un soleil; c'était l'idole, le dieu auquel on eût tout sacrifié. La gloire militaire ne venait qu'en second. Apollon avait le pas sur Mars. Démétrius Poliorcète préférait renoncer à la prise de Rhodes plutôt que d'attaquer la ville par le côté où se trouvait, dans un monument, un fameux tableau de Protogène. Jamais ces barbares des premiers âges n'ont mis le feu au Louvre ou à la Sainte-Chapelle.

Non seulement les anciens amassaient dans leurs vastes et riches demeures de rares collections, mais les places publiques, les routes, les villes, les temples, Delphes, l'Acropole, Délos, peuplés de peintures et de statues, n'étaient autre chose que des expositions permanentes, incessamment grossies avec le temps, et dont le spectacle éternel était une élévation vers le beau et l'idéal.

Au dix-septième et au dix-huitième siècle, il y eut des expositions qui n'amenèrent point grand résultat : les artistes de l'*Académie* qu'en ce temps-là déjà on avait l'erreur de croire les plus forts et

les plus expérimentés avaient seuls le droit d'y figurer, et elles n'étaient l'occasion d'aucun concours. Quant aux prix décennaux de 1810 institués par Napoléon, et inspirés par une pensée fausse de grandeur solennelle, ils étaient incapables de produire aucune amélioration dans l'art. C'était une prétention folle que de jeter mesquinement en pâture aux artistes tous les dix ans deux ou trois prix, ainsi qu'une grâce ou une aumône. Plus les récompenses sont nombreuses, et plus l'émulation s'échauffe. Dans l'intérêt de l'art et de son développement, il faut donc entretenir l'émulation et l'attiser par des récompenses, ce qui revient à dire que les expositions sont indispensables. Elles sont utiles pour tirer l'artiste du néant ou de l'oubli, elles font connaître l'inconnu, révèlent des talents ignorés, encouragent les jeunes, talonnent les vieux, les forcent tous à ne pas trop se reposer sur leurs lauriers et permettent aux peintres et aux sculpteurs d'entreprendre avec courage des drames, des comédies ou des tragédies, leur en assurant d'avance la *représentation* sur une grande et large scène.

M. Beulé, dans ses *Causeries sur l'Art*, a traité supérieurement cette intéressante question des expositions, et je ne puis résister au désir de citer quelques lignes, où cet esprit fin, délicat et élevé, conclut de la façon la plus sage et la plus mesurée. « Il faut que l'art ait ses heures solennelles, comme l'Église a ses fêtes carillonnées qui réveillent les âmes tièdes et rassemblent le troupeau dispersé le reste de l'année. Il faut, par un coup subit, rappeler à la foule que l'amour du beau est une convenance chez un peuple civilisé, que c'est une dette qu'il est juste d'acquitter une fois par an... Si les expositions sont un mal, elles sont un mal nécessaire. Elles favorisent un certain abaissement dans l'art, mais elles font vivre l'art lui-même. C'est le propre de beaucoup d'institutions d'être d'abord mal appliquées, puis condamnées sur ce premier essai. N'est-il pas plus sage de s'efforcer de les mieux comprendre afin de renouveler l'expérience. Souvent des corrections légères amènent de profonds changements. Ne touchons donc point à l'exposition, mais seulement aux saints qu'on y entasse. Demander qu'il y en ait moins et de moins laids : c'est une grande audace, sans doute; le public se fera vite à une telle privation. »

Voilà en effet la seule solution pratique, l'unique remède : *Épurons!* On a déjà tant épuré : la magistrature, l'administration, l'université, l'armée; pourquoi n'épurerait-on pas un peu l'art? Faut-il renoncer d'avance à la douce espérance d'avoir jamais un petit Salon de cinq cents toiles triées sur le volet, pouvant se visiter en trois quarts d'heure sans dégoût, tristesse, torticolis ni fatigue? Je crains bien que oui. Les artistes sont féroces dès qu'on touche à

ces questions, et ils se défendent avec une rage tenace. Après avoir eu bien des tiraillements et bien des prises avec l'État, les voilà aujourd'hui libres, maîtres de leur destinée et ayant leurs coudées franches. Considérant peut-être un peu le palais de l'Industrie comme un bazar, un caravansérail, une foire où se fait le marché de la peinture, ne voyant dans les expositions annuelles qu'une occasion de produire et de faire valoir leurs ouvrages à un point de vue uniquement commercial, les artistes, depuis longtemps, n'arrivaient plus à s'entendre avec l'administration des Beaux-Arts. Cette dernière se refusant avec raison à tolérer de pareils abus, se voyant débordée, impuissante à faire son devoir, une scission a eu lieu, complète, — indispensable. Chacun se retrouve maintenant charbonnier chez soi. D'un côté les artistes, de l'autre l'État. Les artistes nous invitent chaque année à visiter au mois de mai une exposition colossale qui ne manque pas d'attrait sans doute, mais où, vu la médiocrité des trois quarts des œuvres qui la composent, nous avons beaucoup à laisser et très peu à prendre. Voilà pour le Salon. D'autre part, tous les trois ans, nous aurons une exposition d'œuvres réellement sérieuses et belles, ayant passé préalablement sous les fourches caudines d'un jury, sévère *mais juste*, et comprenant dans une récapitulation pleine du plus vif intérêt, tous les ouvrages saillants de nos artistes, exécutés depuis un certain nombre d'années. Voilà pour l'État. L'avenir et l'expérience nous montreront si, grâce à ce nouveau système, les vaches seront mieux gardées.

En attendant, passons en revue les œuvres du jour.

L'art décoratif, de haut style, à large envergure, est le plus noble, le plus difficile et le premier de tous. Ce genre majestueux et élevé est l'école du talent par excellence. C'est le plus apte à former les artistes, à les faire grands, et à maintenir le culte du beau; malheureusement il se fait de plus en plus rare en ce temps de mercantilisme et d'industrie.

Il convient de s'en occuper en première ligne.

Il est certain qu'il fleurit beaucoup moins sous la présidence de Jules Grévy qu'en Italie, sous Laurent *le Magnifique* et sous Léon X. La faute en est à notre époque où tout s'embourgeoise et se démocratise de plus en plus, où le grand art a un bonnet de coton, des pantoufles et les palmes d'officier d'Académie. On ne sait plus dépenser; Turcaret se double d'Harpagon.

On prend toujours bien l'argent dans la poche... des autres, mais on ne le jette plus par les fenêtres comme autrefois. On démolit les vieux et magnifiques hôtels pour rebâtir à la place des maisons à huit étages, des casernes de rapport, et alors, pourvu

que l'habitation soit confortable, l'ascenseur solide, les caves fraîches, et les plâtres secs, que l'eau et le gaz fonctionnent régulièrement, on n'a que faire de prodiguer aux murs l'or, le marbre, la couleur, les tapisseries, ou bien de peupler ses plafonds de fresques vaporeuses et aériennes.

Pour ma part, si j'avais châteaux en Espagne à décorer, je n'aimerais pas avoir au-dessus de ma tête la *Nuit* de M. Liphart. C'est de la mythologie bien banale. Une femme passe dans un char traîné par des hiboux, au milieu de nuages où sont accrochés les inévitables amours montrant çà et là leur nudité conventionnelle.

Les *nus* de M. Hans Mackart et de son école sont aussi des morceaux secs et incolores de pure fantaisie ; nous avions déjà pu le constater à la grande exposition de 1878 dans son *Entrée à Anvers de Charles-Quint* entouré de femmes en toilette de paradis terrestre. Sa nouvelle œuvre de cette année, l'*Été*, offre encore bien des défauts. Le dessin est élégant et correct, mais la scène est surchargée d'accessoires, alourdie par une ornementation inutile et de mauvais goût, et l'ensemble d'un aspect jaunâtre et désagréable de vieux cuir de Cordoue.

Quelle différence entre ces grandes toiles indigestes et le frais et printanier panneau de M. Albert Maignan ! Deux jeunes filles en blanc sont accoudées à une colonnade de marbre, à travers laquelle on aperçoit un paysage ensoleillé. La lumière est douce et belle, le ciel pur, les fleurs sentent bon, les deux femmes sont jolies ; n'est-ce pas assez pour qu'on s'arrête et qu'on regarde avec satisfaction?

Si nous passons du ciel d'avril de M. Maignan, de ses roses et de ses charmantes fillettes en mousseline frêle, au ciel gris et blafard et aux pauvresses de M. Gervex grelottant dans un bureau de bienfaisance, la transition sera brusque et saisissante sans doute, mais peu à peu, quand les yeux se seront accoutumés au jour terne et morose qui plane sur cette scène, nous trouverons la composition très belle et très touchante dans sa simplicité voulue et dans sa facture moderne, d'un pinceau si personnel. Tout est à sa place, et il règne un sentiment de mesure parfaite dans cette toile décorative destinée à la mairie du dix-neuvième arrondissement et qui fait suite aux tableaux que nous avons déjà vus les années précédentes. La tête de la petite fille debout, entre les mains de sa mère, est un bijou, toute la vitre du haut à travers laquelle on aperçoit un paysage neigeux de toits, est irréprochable d'exécution. Les attitudes sont vraies, les expressions cueillies au vol. Un pauvre placé à la porte de la salle XXIII, qui demanderait l'aumône à tous les visiteurs encore chauds de l'émotion que leur a produite le *Bureau de Bienfaisance*, ferait de gros bénéfices ;

tout le monde lui donnerait. C'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de l'œuvre de M. Gervex.

Quel motif a bien pu pousser M. Georges Bertrand à enluminer la gigantesque et étrange toile qu'il baptise : *Printemps qui passe?* J'aurais plutôt compris : *Folie qui passe...* Heureusement qu'elle passe, car si M. Bertrand devait donner une suite à ce papier peint exorbitant, ce serait à désespérer à tout jamais de l'auteur de *Patrie.*

Bien que le sujet adopté par M. Beroud n'ait pas grande consistance en lui-même, et qu'il ait été poussé au mètre carré avec un peu d'exagération, il n'en est pas moins vrai que l'auteur en a tiré un excellent parti et qu'il a mené à bien une œuvre ingénieuse et parfaite de forme. Il n'était pas aisé de nous intéresser avec des curieux visitant le Musée du Louvre : M. Beroud a triomphé de cette difficulté ; il a groupé habilement ses personnages, leur a donné des poses spirituellement saisies, a fait miroiter un parquet plus vrai que nature, a répandu dans son tableau ce jour spécial aux galeries vitrées éclairées par en haut, a développé une perspective très nette jusqu'au fond de la salle où rêvasse, accoudé, le gardien, dans une somnolence béate. Tout ces détails sont vus et rendus par un homme qui a de l'intelligence et du métier.

M. Giron a fait aussi une toile immense que ses proportions Himalayesques (!) placent forcément dans le genre décoratif, si toutefois on veut bien admettre comme sujet décoratif cette œuvre dont la donnée est d'un poncif bien rebattu. L'histoire n'est pas neuve! Elles étaient deux sœurs, presque du même âge, d'une famille modeste ; l'une, — la plus jolie, — s'est vendue à un prince Russe qui lui a meublé l'indispensable petit hôtel de l'avenue de Villiers, lui a donné chevaux, voiture, diamants ; et elle éclabousse l'*autre* qui est restée honnête, a épousé un ouvrier, dont elle a eu deux enfants. Et un jour, on ne sait comment, par hasard, la femme du peuple à pied a rencontré la demi-mondaine en voiture devant la Madeleine, et lui a fait les cornes devant tout le monde... Ce n'était pas le moyen de la ramener à de meilleurs sentiments. M. Giron, justement, traversait la chaussée, il fut témoin de cette scène qui le frappa. Ce fut le coup de foudre! L'idée d'un tableau moralisateur pour les masses germa aussitôt dans son esprit : il travailla pendant un an, sans relâche, afin d'avoir fini à temps, et aujourd'hui il doit avoir bien besoin de se reposer! Cependant, malgré la sécheresse des contours et la teinte uniformément grise de l'ensemble, il y a dans ce grand devoir de rhétorique des qualités d'exécution surprenantes et de bien jolis morceaux ; aussi est-ce grand dommage que M. Giron, avec une si maigre et si petite idée comme bagage,

soit monté sur de si grands chevaux. Il faut avoir, en art plus qu'en toute autre branche, le juste sentiment des proportions: on ne raconte pas l'histoire du Petit-Poucet en quarante volumes.

On doit savoir beaucoup de gré, de nos jours, aux artistes sincères et jaloux de leur dignité qui, en dépit de la guerre acharnée que l'on fait à Dieu et de l'œuvre haineuse de *vivisection* cléricale entreprise par les Paul Bert de toute espèce, ne craignent point d'aborder hardiment la peinture religieuse. La sévérité de pareils sujets éloigne malheureusement la majeure partie du public, même connaisseur, qui s'écrie avec ennui : « Encore un tableau d'Église! » et court aussitôt à la recherche de toiles moins austères. C'est pourquoi, tout en reconnaissant chez M. Morot une profonde conscience, tout en prenant bonne note de sa tentative assurément louable, tout en se plaisant à constater dans son œuvre quantité de parties scrupuleusement analysées au point de vue anatomique, il faut avouer néanmoins que son supplicié n'a jamais été un Christ. Il est bien sur la croix, il a bien une couronne d'épines, des clous aux mains, mais tous ces accessoires ne suffisent pas pour donner au premier modèle venu qui se trouvera avoir un beau *réseau veineux*, le masque agonisant d'un Dieu qui sauve un monde. Et puis, pourquoi M. Morot a-t-il ainsi écarté les jambes du Christ? S'il a cru trouver là un effet saisissant et nouveau, qu'il se détrompe! Pour atteindre le beau, il n'est pas besoin de tant chercher la petite bête. Ce qui fait la majesté poignante des Christs espagnols, ce n'est ni leurs contorsions, ni leurs membres saignants, c'est l'expression lumineuse de la tête et du regard où flotte quelque chose d'extraterrestre, le rayon d'en haut.

M. Lerolle, lui, plutôt que de crucifier Jésus comme M. Morot ou de lui donner les traits de M. Catulle Mendès, ainsi que M. Flandrin dans sa *Résurrection de la fille de Zaïre*, a préféré le prendre au berceau, et il a fait la *Crèche*, une œuvre naturaliste, pas chrétienne, mais saine et touchante, d'où se dégage une impression honnête et presque recueillie. M. Lerolle a commencé à se tailler un nom depuis quelque temps. S'inspirant avec mesure de Millet, il lui a emprunté cette poésie triste, mélancolique et pieuse en même temps, qui se dégage aux champs de l'immensité des cieux, de la plate monotonie des horizons lointains, des sillons fumants où la main du semeur jette la promesse du pain! Aussi suis-je heureux d'avoir à dire ici tout le bien que je pense de M. Lerolle en général, et même de son œuvre de cette année en particulier, bien que, je le répète, elle ne soit qu'une scène rustique et pastorale, à laquelle manque le souffle supérieur et inspiré.

Y a-t-il sur terre un peintre, un seul, qui n'ait pas essayé, au moins une fois dans sa vie, de tenter saint Antoine? — Je ne le crois pas. Le pauvre saint Antoine est un des serviteurs de Dieu les plus infortunés et les plus méritoires, car indépendamment des plaisanteries irrévérencieuses auxquelles il est populairement en butte à cause de son petit cochon, on le harcèle depuis des siècles par delà le tombeau avec une infatigable opiniâtreté. L'École flamande ne l'a pas épargné, elle a lancé contre lui tout un troupeau de gnomes grimaçants, de corbeaux à deux têtes, de fœtus hydropiques, de nains cynocéphales, de chouettes et d'araignées monstrueuses et velues. L'École française, se conformant à cet usage, a renchéri, et lui a coulé sous les yeux pendant qu'il faisait sa prière des escadrons entiers de dames, court-vêtues ou point, dans les attitudes les plus risquées, des jeunes, des vieilles, des blanches, des brunes, des rousses, « et des châtaines aussi » comme dans la chanson de Marlborough. Si le bon saint a su garder sa foi intacte jusqu'à ce jour, ce n'est certes pas la demoiselle au cachemire sang-de-bœuf de M. Carolus Duran qui sera capable de le mettre en état de péché. Ce tableau est lourd, épais, criard, et la scène est composée sans goût comme sans harmonie. Oh non! ce n'est point une tentation; j'aime à croire que les ascètes qui se retiraient dans des grottes, loin du monde, recevaient de plus troublantes visites; sans cela, en vérité, ils auraient gagné le paradis trop facilement!

M. Frappa n'a jamais eu la pensée de faire de la peinture religieuse, et c'est tant mieux pour lui comme pour nous. Non, il s'est simplement créé une spécialité en confectionnant chaque année des moines gras et farceurs qui ont des doigts comme des boudins blancs et qui prennent la vie « par le bon côté ». Cela passe une fois, mais à la longue cela devient insupportable. Si je parle de M. Frappa à côté de gens qui ne font point de l'art pour *rire un brin*, c'est qu'il a tenté saint Antoine lui aussi et d'une toute autre façon que M. Carolus Duran. Il met sur les épaules d'une commère, vêtue de satin blanc, la pourpre du cardinalat, il la coiffe du chapeau, et il espère que le pieux ermite, inaccessible aux séductions de la chair, faiblira devant la barrette. Il se trompe. Malgré tout, pardonnons à M. Frappa son erreur, en faveur de la touche spirituelle avec laquelle il a brossé cette fantaisie.

Saint Julien l'Hospitalier ne se retira point dans une caverne, « une spelunque » comme dit M. Leconte de Lisle qui se plaît à franciser les mots latins pour donner plus de pittoresque à son langage; il alla par le monde, mendiant sa vie, et s'il faut en croire ses historiens, il connut la faim, la soif..., voire la vermine! M. Adam Jean en abuse aussitôt pour le représenter tout nu sous des dehors

épouvantables, au milieu d'un désert. Pourquoi cette rigueur? Je vois d'ici M. Adam qui se rebiffe : « Était-il maigre, décharné, osseux?... connut-il la vermine... oui ou non? » Permettez... je ne peux pas établir d'une façon certaine que saint Julien ait eu cette triste... connaissance, mais, en tous cas, s'il l'a eue, — ce qui n'est pas prouvé, — tout le monde conviendra que ce n'est peut être pas ce qu'il a fait de mieux, et qu'il y avait certainement d'autres circonstances de sa vie plus propres à être fixées sur la toile. De deux choses l'une : si vous voulez interpréter et synthétiser toute l'existence d'un saint dans une scène quelconque de sa vie, ne me le montrez pas rongé de maladies de peau, même s'il l'était! et si c'est tout bonnement une étude de pouilleux qui vous allèche, n'appelez pas votre pouilleux saint Julien.

M. Ravaut n'est pas tombé dans cette recherche à plaisir du hideux, et une légende originale et touchante relative à saint Colomban l'a heureusement inspiré. Colomban voulant un jour catéchiser des matelots endurcis, ceux-ci le lièrent à une poutre et le jetèrent à la mer. Deux anges alors descendirent du ciel et tirèrent doucement l'épave jusqu'à la côte. M. Ravaut semble avoir été là quand c'est arrivé, tant il a su tirer parti du côté pittoresque de la scène. Les anges, ailes éployées comme deux grandes mouettes, volent en rasant la mer du bout de leurs pieds nus, et le saint, lié sur sa planche, glisse... glisse... miraculeusement remorqué par les blonds séraphins. C'est à mettre en regard de la page éloquente où Montalembert a si magistralement fixé, dans ses *Moines d'Occident*, la figure de l'apôtre.

Je suis sûr que la *Vision de saint François d'Assise* de M. Chartran, — un envoi de Rome — plaira également à tous ceux qu'intéressent les scènes religieuses largement traitées avec une part habilement concédée à la mise en scène. La tête stupéfiée du saint sort vigoureusement, et le petit joueur de biniou tout auréolé est d'une jolie diaphanéité lumineuse.

Enfin, quand j'aurai nommé avec plaisir le *Christ à la fontaine* de M. Pierre Lagarde, composition simple et correcte, d'une très bonne tenue, et avec déplaisir les deux larrons pantelants de M. J. Brunet, restés sur leurs gibets après la descente de croix du Sauveur, je serai quitte avec les peintres sortant de la moyenne et ayant abordé, sinon toujours avec succès, du moins avec une dose de talent très honorable, la grande peinture religieuse.

Parmi les tableaux regardés comme les œuvres maîtresses de ce Salon, on peut placer au premier rang, dans l'ordre purement idéaliste, la *Psyché* de M. J. Lefebvre. C'est peut-être la

meilleure toile qui soit sortie jusqu'à présent des pinceaux du maître, avec la *Vérité* qui est au Luxembourg. On trouve dans la délicate figure de M. Lefebvre la gracilité de la jeune fille unie à la rondeur indécise de l'enfance, à l'heure exquise et mystérieuse de la puberté. Avec sa blancheur florentine de blonde, ses cheveux d'or filé baignant son dos, ses bras maigrelets et son fin profil de camée, assise et haut perchée sur un roc, elle éclaire de toute la splendeur virginale de sa nudité ces sombres régions de l'Enfer. M. de Laprade reconnaîtrait en elle sa fille chérie, et elle a l'air de sortir d'une des pages de son beau poème. Victor Hugo l'appellerait : lumière ; elle trône, enfantine, sérieuse et chaste, pareille à une apparition de Béatrix à quinze ans.

Du « royaume de Pluton », comme il est dit en *style noble*, nous dégringolons brusquement sur la terre avec M. Bastien-Lepage ; après Psyché, la *Jeanne* ; des flots noirs du Styx nous tombons en plein potager..., ventre-à-choux ! si l'on veut bien me passer cette expression audacieuse. On se sent très embarrassé quand on doit formuler un jugement sur des francs-tireurs d'une puissante indépendance, tels que M. Bastien-Lepage. Au premier abord, sa *Cour au village* étonne, surprend, démonte ; les feuillages trop verts du premier plan papillotent désagréablement, les acteurs paraissent en bois découpé, la perspective semble douteuse, l'ensemble est fruste et commun. On s'arrête, on regarde, on cherche... et l'on finit par trouver. La scène est bien champêtre, l'horizon se recule, les tons se fondent dans une harmonie tranquille, la fillette écoute le gars qui pourtant se tait, mais dont l'attitude d'une gaucherie villageoise et naïve parle clairement. Il se dégage de la toile un sentiment vrai, une odeur de campagne, comme une entente intime et profonde entre les acteurs de cette humble scène et la nature qui les environne, les enveloppe, les pénètre, rustique, vigoureuse et saine comme eux. On est saisi et l'on s'éloigne avec la pensée que la *Cour au village* est décidément l'œuvre d'un homme de talent fort et convaincu, la production d'une conscience ardente.

M. Charles Cazin, lui, est un mystique et un concentré, artiste de haute valeur, penseur en même temps, qui semble faire de l'art pour lui tout seul dans une implacable exclusivité. Il ne se préoccupe ni de l'opinion, ni de la critique, ni des limites que pourraient lui imposer la vraisemblance ou la convention ; il va droit son chemin, avec entêtement, sans même se retourner. Il est de la même école, théoriquement, que M. Puvis de Chavannes, en ce sens qu'il prétend, comme lui, faire de la peinture *impersonnelle*, n'ayant ni âge ni date précise, n'étant d'aucune époque, pas plus du cinquième siècle que du dix-neuvième, ne se localisant pas davantage

sur tel point du globe que sur tel autre. « Le ciel que je brosse peut être gris ou bleu, mais il n'est pas pour cela hollandais, ni africain, c'est le *ciel*; l'arbre que je plante c'est l'*arbre* espèce; la campagne comme je la comprends, c'est la végétation terrestre une fois pour toutes, et je fixe sur la toile l'*homme* de tous les temps et de tous les pays, quel qu'il soit. »

Partant de cette donnée, M. Cazin écroule sur sa toile quelques pans de muraille, qu'il borde d'un immense fossé plein d'herbes, pose devant une femme en jupon et en caraco, seule et pensive, et groupe au premier plan des hommes en bourgeron de toile bleue, armés de pelles et de pioches. Le spectateur sans méfiance croit avoir sous les yeux des ouvriers travaillant, à Paris, dans les fortifications, et il tombe des nues quand, en ouvrant le livret, il lit ceci : « Judith sortant de Béthulie, et réfléchissant au dessein qu'elle a conçu de tuer Holopherne! » Mais, cela entendu et admis, il faut convenir que la toile énigmatique de M. Cazin est une des plus intéressantes du Salon. Le paysage est conçu largement et l'exécution en est magistrale; les groupes d'ouvriers, la Judith, la femme du peuple morte et serrant son enfant dans ses bras, tout cela est d'une poésie à la fois contenue et communicative.

M. Puvis de Chavannes, en fait de sobriété, dépasse la mesure, et dans son amour de la simplicité, il exagère. C'est un peintre de haut style chez qui les intentions sont toujours pures, mais que sa trop grande admiration pour les primitifs égare et hallucine. Tant mieux pour nous quand il fait les fresques de Sainte-Geneviève, ou *Ludus pro patria*, ce magistral carton; mais tant pis pour lui quand il fait le *Pauvre pêcheur*, comme il y a deux ans, ou bien le *Rêve*, comme aujourd'hui. Je n'ai pas encore compris. Peut-être y viendrai-je un jour. Il n'y a dans ce cauchemar ni idée ni exécution. Si on ne se trouvait en face d'un artiste consciencieux et honorable comme M. Puvis de Chavannes, on croirait à une gageure. Je me suis demandé un instant si je n'étais pas le jouet d'une mystification artistique, à tel point que j'y ai regardé à deux fois pour voir si le *Rêve* n'était pas signé de M. Villiers de l'Isle-Adam, et si ce n'était pas là le sommeil de Bonhomet, ce type si amusant de l'écrivain fantaisiste!

L'antiquité n'est déjà pas bien réjouissante par elle-même. M. Hector Leroux a une façon de la traiter qui la rend plus déplaisante encore. On ne sait pourquoi il s'obstine à toujours voir tout en blanc. C'est sec, pâle et froid en diable; l'*Ablution des Vestales* est pourtant préférable à l'autre toile qu'il a exposée. En revanche, il est difficile de voir quelque chose de plus mauvais que le berger de M. Lehoux aux prises avec un lion. C'est de la peinture capable

de tenter M. Bidel. M. Lehoux oublie trop qu'il a obtenu le premier prix du Salon. Médaille oblige.

Quand j'ai vu pour la première fois la *Charité* de M. Bouguereau, je me suis écrié : « Tiens! Marianne? Encore! » Je demande humblement pardon de mon erreur au savant membre de l'Institut, mais j'étais très excusable. En contemplant cette tête carrée, ce nez droit, ces yeux fixes et sans expression, ce front couronné d'épis d'or (sans doute pour souligner la prospérité du travail et l'abondance du pain), en distinguant ces petits garçons et ces petites filles demi-nus qui, dans une aimable promiscuité, se jouent autour d'elle, immédiatement je n'ai pu m'empêcher de croire à la reproduction — flattée sans doute — d'une bonne mère République s'écriant : « Laissez venir à moi les petits enfants! » entr'ouvrant sa tunique et découvrant sa poitrine pour leur donner à flots un lait *laïque et obligatoire*. Eh bien, je m'étais trompé. Ce n'est certainement pas une République, puisque c'est une Charité. M. Bouguereau sait admirablement dessiner. C'est parfait, il n'y a pas une faute, mais, mon Dieu, que tout cela est léché et pommadé! pourquoi donc s'obstiner à peindre au cold-cream et à la stéarine? Les chairs de M. Bouguereau ont l'air d'être modelées avec une cire vierge, à part. Chaque fois que je vois une toile de ce peintre, il me semble que j'ai un morceau de miel dans la bouche, — du miel de l'Hymette, c'est vrai, mais cela me tourne le cœur malgré moi. Et les attitudes, les expressions sont d'une préciosité, d'une mièvrerie énervantes! Rien de mâle; c'est de la peinture au nénuphar. Je préfère la *Nuit* de M. Bouguereau, à son tableau précédent, bien que ce soit encore une allégorie insupportablement guindée.

M. J.-Paul Laurens est aussi loin de donner tout ce qu'on a le droit d'attendre, d'exiger de lui. Ses deux nouvelles toiles n'ajouteront rien à sa gloire. Les *Murailles du Saint-Office* sont une étude insignifiante. Quant à la scène traitée au violet, rouge et brique, une *tierce* qu'affectionne spécialement le peintre, et dans laquelle un grand inquisiteur à tête de marron sculpté et au geste despotique est en train de « retourner » un pape débonnaire et cassé par les ans, elle n'offre d'intérêt ni dans la pensée ni dans la forme. C'est correct, comme ce que M. Laurens fait d'ordinaire, mais pas davantage. M. Luminais est dans le même cas; son envoi n'est que suffisant. Dans le temps, il avait pourtant obtenu un joli succès et remonté un peu le courant avec ses *Enervés de Jumièges*. Avec son *Roi franc* de cette année, que des moines vulgaires et bourrus tonsurent malgré lui, il va à la dérive. Encore plusieurs toiles comme celle-là, et... *mergitur*.

Mme Virginie Demont-Breton, nous réserve, au contraire, à chaque

Salon de très agréables surprises. C'est un des rares peintres qui savent voir juste et qui comprennent le bord de la mer. Une pêcheuse robuste et brunie a fait déshabiller ses quatre enfants sur la plage, à l'heure du bain. L'océan sous le soleil est d'une touche solide, et la scène entière est exécutée avec une sobriété et une sûreté de métier étonnantes chez une femme.

Quand on a vu les beaux enfants nus de Mme Breton s'ébattre pleins de santé sur le sable brûlant des grèves, on se sent plus triste et le cœur plus serré devant la *Malheureuse famille* de M. Pelez; c'est la misère noire dans sa grelottante réalité. Une pauvre femme et ses cinq petits sont là sur le pavé. Tous dorment, — ce qui est leur façon de dîner, à eux, — seule, la mère veille et pense... Cette composition, d'une tonalité sombre et mesurée se distingue par une puissante intensité d'expression. Peut-être seulement, en étant pointilleux, pourrait-on reprocher à M. Pelez d'avoir un peu trop conté, au long, ce simple fait divers de la pauvreté à Paris, et d'avoir appuyé trop fort en mettant cinq enfants, tous en bas âge, sur les bras de cette pauvre infortunée, déjà vieille et tarie. Elle n'aurait que deux enfants, son pauvre cœur de mère en serait brisé tout autant et elle ne serait pas moins pitoyable.

Alfred de Musset, âgé de huit à dix ans, se promenant un jour d'hiver dans les rues, vit sous un porche un pauvre petit mendiant qui dormait tranquille et gelé, la tête renversée, bouche mi-close. Ce spectacle le saisit; justement il avait dans sa poche une belle pièce de cent sous toute neuve qu'on lui avait donnée le matin même pour ses menues dépenses. Dans un exquis élan de charité où la sensibilité toute féminine du poète se révélait déjà, il s'avança sur la pointe des pieds, se pencha et déposa tout doucement sa pièce, — comme dans un tronc, — entre les lèvres du pauvret qui ne se réveilla même pas. Il est impossible, pour qui a lu cette touchante anecdote, de ne pas se la rappeller devant le petit pifferaro de M. Hébert qui dort éreinté, poings fermés et bouche entr'ouverte, d'un beau sommeil calme et pur d'enfant, serrant sur son cœur son humble violon.

Le petit souverain présomptif de M. Maignan n'a ni le temps ni l'envie de dormir. On l'a mis sur un trône où il disparaît tout entier parmi les coussins de soie et d'or, tant il est « gringalet »; des prélats, de hauts dignitaires du bas-empire s'inclinent jusqu'à terre en baisant le bord de sa pourpre, et il a très peur. Pauvre petit, je suis sûr qu'au lieu d'avoir une couronne et des honneurs, il aimerait bien mieux courir à son aise et aller jouer avec *Jean* et *Jacques*, les deux gros gamins joufflus de Mlle de Bashkircheff, une bonne toile pleine de vie, de santé et d'une large facture.

Les enfants de M. Lobrichon sont aussi de petits diables, un peu turbulents, qui se démènent comme des chevaux échappés et qu'on a plaisir à voir parce qu'ils sont pris sur le vif et exécutés honnêtement, sans prétention.

Le moyen âge, qui a déjà tant servi, servira encore. Il a fourni à M. Maillart l'occasion de nous donner une bonne page d'histoire. Nous assistons à la lecture faite en présence d'Étienne Marcel de la grande ordonnance de 1357 devant l'Hôtel de Ville, dite la *Maison aux Piliers*. La scène est pittoresquement groupée, il y a une recherche archéologique très intéressante dans le costume et dans l'architecture. Le seul reproche que l'on pourrait faire à M. Maillart, c'est d'avoir un peu insisté sur le rouge et le bleu. Ces deux couleurs sont la note dominante du tableau; mais c'est peu de chose et l'ensemble, sobrement conçu, est rendu avec distinction.

Du fond des champs Élysées, le doux et bénin M. de Florian, s'il est amateur de bonne peinture et s'il voit ce qui se passe ici-bas, doit maudire le jour où il a écrit ces vers :

La Vérité toute nue
Sortit tout à coup de son puits,
Chacun s'enfuyait à sa vue,

vers qui ont fait commettre à M. J. Garnier l'insanité qu'il expose. Les plaisanteries sur Basile ne sont pourtant plus de la première jeunesse et c'est un triste spectacle que celui d'un homme de talent attardé à de pareils enfantillages.

M. Le Blant, qui porte le nom d'un savant distingué dont les lecteurs du *Correspondant* ont pu apprécier les remarquables travaux, s'est fait, depuis plusieurs années, l'historien respectueux et fidèle des guerres de la Vendée. Nous connaissons tous de longue date ses gars aux longs cheveux et à guêtres de cuir qui « s'égaillent » parmi les ajoncs et les bruyères, ses chouans trapus maniant des faulx, ses paysages désolés, ses ciels sillonnés de grands nuages pommelés, et ses landes monotones. Son tableau, l'*Exécution de Charrette*, est dramatiquement traité. A gauche, les soldats sont rangés à l'extrémité de la place Viarmes, le peloton de service s'avance à pas lourds, les pavés sont trempés et miroitent sous la pluie. Au premier plan, un groupe de trois hommes : le général, la tête enveloppée d'un mouchoir, soutient un de ses compagnons d'armes qui sanglote sur sa poitrine. A deux pas, l'officier de peloton, découvert, annonce que l'heure est venue. Cette figure de l'officier, au point de vue de la composition, est assurément la principale du tableau, celle qui attire tout d'abord le regard;

Charrette, qui en est l'acteur par excellence, ne vient qu'en second; il tourne le dos au spectateur, et son visage, qu'on ne distingue que de profil perdu, est sacrifié; c'est là le seul reproche qu'on puisse adresser à M. Le Blant, qui est un peintre trop consciencieux et trop amoureux de son art pour s'en formaliser. Il y a toujours foule devant ce tableau. J'y ai vu, une de ces après-midi, parmi les curieux, un homme auquel personne ne faisait attention, grand, à moustache blonde couleur d'épi brûlé, à la tête énergique et militaire. Il regardait fixement, sans mot dire, en se mordant les lèvres. C'était le héros de Patay qui, en présence de la fin si tragiquement belle de son aïeul, comme autrefois Clovis au récit de la Passion, se disait sans doute en lui-même : « Que n'étais-je là avec mes zouaves ! »

Bien qu'il y ait loin de Charrette à Ulysse et que les sujets empruntés à l'antiquité plaisent généralement moins que les scènes tirées de l'histoire moderne, il n'en est pas moins vrai que l'*Astyanax* de M. Rochegrosse est également un des plus éclatants et des plus légitimes succès du Salon. Ce jeune homme a une façon de comprendre l'histoire au point de vue dramatique et pittoresque qui lui est absolument personnelle. Il a rejeté loin de lui toute convention et toute routine. Que de recherches dans l'agencement, dans l'accoutrement, dans le costume de ses guerriers! Une vraie trouvaille que ces casques en cuivre rouge, ces cuirasses lamées, ces tatouages et ces coquillages, mêlés aux touffes crêpues des chevelures où sont plantées hardiment de grandes plumes d'oiseaux. Avec quelle puissance de modelé sont traités le torse, la tête et le genou de la mère roidis dans une dernière poussée d'énergie sauvage ! Quel effroi dans l'œil dilaté du petit Astyanax qu'on emporte, et comme on sent qu'il appelle sa mère! A côté, les têtes coupées, les ruissellements de sang, les cadavres couchés à terre, les flammes de l'incendie, donnent au décor une couleur terriblement saisissante. La mise en scène est d'une vigueur et d'un débordement tout juvéniles, et M. Rochegrosse a dépensé là une somme d'énergie, de science et de métier qui font brillamment augurer de son avenir.

Certains opposent à M. Rochegrosse la grande toile où M. Scherrer nous représente *le commandant Beaurepaire sortant de Verdun avec les honneurs de la guerre;* elle ne manque pas sans doute d'un certain intérêt, mais la scène est théâtrale et froide. On dirait une figuration de troisième acte, un *clou* au Théâtre des Nations dans un drame patriotique à grand sepctacle, et encore, par le temps qui court, peut-on croire que les comédiens y mettraient plus de chaleur et d'entrain que les soldats de M. Scherrer, glacés dans des attitudes déclamatoires.

Sauf quelques exceptions, le *nu* cette année n'offre pas grand intérêt, et ce que nous en avons vu « du haut jusques en bas » ne nous tente guère plus que la peau de Tartuffe n'alléchait Dorine. Le *Silène* de M. Comerre est un paquet de grosses chairs blanches et bouffies étalées sur un fond de verdure; les faunes grimacent, les dryades se vautrent sur le gigantesque poussah à ventre ballonné et lui enfoncent du raisin dans la mâchoire, à bras tendus. Au point de vue même de la facture, cette toile n'est pas bien bonne, la vie manque, les poses sont voulues, cela sent l'atelier d'une lieue. Je préfère de beaucoup, à cette vilaine exhibition, la ravissante Japonaise rouge et or du même peintre, qui reste une délicieuse Parisienne en dépit de sa robe à ramages et de son éventail laqué.

La femme nue de M. Courtat, contemplant d'un air attendri deux pigeons qui se becquètent, est d'une bien plate mièvrerie; pourtant elle est moins mauvaise encore que la petite dame sur fond rose sale que M. Daux nous envoie chaque année.

Quel dommage que M. Henner, avec sa prestigieuse habileté de main et sa science énorme du modelé, soit un artiste absolument dénué d'imagination! Voilà dix ans qu'il ne trouve pas autre chose à nous donner qu'une femme vue à neuf heures du soir. Une année elle est debout, l'année suivante à genoux ou couchée, ou au bord d'une flaque, ou assise ; aujourd'hui elle lit, et M. Henner n'a même pas eu le courage de pousser jusqu'à complet achèvement cette toile de $1^{m},50$. Les jambes sont noyées et se perdent on ne sait où. C'est admirable de ton, de mystère et d'exécution, les chairs sont enveloppées dans un moelleux exquis, j'en conviens, mais cela n'a jamais que l'importance et la portée d'une excellente étude. M. Henner a aussi enfermé dans le béguin une jolie tête penchée de religieuse, qui est d'une facture pleine de grâce.

Le modèle de M. de Bukovac, qu'une femme de chambre dévouée épongeait et essuyait l'année dernière, se repose maintenant sur une peau d'ours noir en compagnie de deux tourterelles; c'est une bonne page d'une couleur intéressante. La femme couchée au bord de l'eau de M. Wencker, quoique d'une tonalité un peu pâle, est d'un dessin ferme et correct, et la jeune fille de M. Debat-Ponsan, qu'une négresse pétrit et masse d'une poigne vigoureuse, est un superbe morceau traité avec beaucoup d'éclat et de solidité.

L'Orient, qui s'use beaucoup, a peu de représentants cette année, et son soleil pâlit depuis quelque temps. M. Benjamin Constant, un de nos premiers orientalistes, assoit dans une rue de Tanger un Marocain drapé dans ses burnous, calme et plein d'une tranquillité fataliste. M. Pasini, qui donne un peu trop à ses charmants panneaux tournure de plaques de faïence, a vernissé une porte de mosquée d'un

pinceau délicat. M. Lazerges groupe quelques Arabes et Touaregs à l'entrée d'une maigre oasis, et M. Frère (Théodore) nous éclaire vivement un côté du Caire. A toutes ces vues exotiques, à toute cette nature tropicale et surchauffée, la plupart de nos peintres, et même des étrangers qui exposent chez nous et auxquels l'art français a donné des lettres de naturalisation, semblent préférer les sites verdoyants et pittoresques de nos campagnes, bretonnes ou normandes. Les champs ont leurs historiens et leurs conteurs fidèles. Voici d'abord M. L'Hermitte qui, d'un pinceau puissant et sûr, nous dit les moissonneurs sous le coup du soleil de midi, les femmes bottelant les blés, et la fileuse sous le manteau de la grande cheminée. M. Jules Breton, non plus, n'est pas un nouveau venu pour nous. Chacun se rappelle avec émotion ces belles filles de ferme dansant au clair de la lune, à la Saint-Jean, autour des grands feux de bois vert qui éclatent en sourdes détonations, et ces crépuscules où la nature est recueillie, l'animal triste, et l'homme rêveur. Cette année, M. Breton a exposé deux épisodes de même grandeur et rentrant dans le même ordre d'idées : le *Matin* et l'*Arc en ciel*. Le premier est d'un joli ton brumeux et voilé, mais le second reste bien incompréhensible. Les blés de M. Binet et la pièce d'eau de M. Nozal comptent parmi les meilleurs paysages du Salon. L'air et la lumière y flottent en pleine liberté.

M. Joseph Israels remplit les chaumières et les humbles intérieurs d'une ombre discrète qu'il semble avoir empruntée aux Flamands. La chambre ou il a placé une pauvre femme tenant son enfant sur ses genoux forme un tableau d'une tonalité douce et vigoureuse en même temps. Dans sa seconde toile, le même artiste nous montre un gars et une fillette traversant une prairie. Ils ont l'air de ne penser à rien. Le peintre a merveilleusement rendu l'expression morne, calme et un peu abêtie de ces gens simples dont la vie est purement végétative. Cependant, à la campagne grisâtre de M. Israels je préfère de beaucoup les prés gras et verdoyants de M. Pelouse ou la charmante rangée de peupliers au bord de laquelle M. Saunier fait jaser si poétiquement la Bièvre.

M. E. Adam, qui obtint un si réel succès de mélancolie l'an dernier avec l'*Automne*, a su se maintenir au même niveau avec la *Fille du passeur*. Il est impossible de n'être pas saisi par la clarté matinale qui enveloppe tout le paysage ; quant à la rivière, elle est rendue avec un art si étonnant qu'à la longue on croit la voir couler, plate, large, et lourde comme une grande nappe miroitante. Les nombreux touristes qui ont parcouru maintes fois les gorges de Franchard ont dû s'arrêter avec plaisir devant le coin de forêt de M. Lacroix. L'ensemble est frais, ombreux, avec de beaux rochers

tapissés de velours vert, d'une touche sombre et serrée à la façon de Courbet. Avec un bouquet de pins enveloppés d'une atmosphère vaporeuse et la mer à l'horizon, M. Français nous donne l'illusion d'un riant paysage d'Italie, et M. de Kniff, sous un ciel bas et gris à la Paul Potter, fait mugir un beau taureau pensif au milieu d'une mare. Enfin, il faut nommer la *Porteuse de cruches*, de M. Pearce, une des plus ravissantes toiles de cette exposition. Le paysage et les lointains sont la nature même, et rien qu'en regardant cette œuvre harmonieuse et fraîche, on sent sur ses tempes la bonne brise des champs. La *Joueuse de guitare* du même peintre est aussi une fantaisie pleine de charme.

Il faut un grand courage et ce « triple airain autour de la poitrine » dont parle Horace, pour oser affronter la mer; que de difficultés pour peindre la grande tapageuse sous tous ses aspects, pour la lancer sur les rocs, contre les falaises ou la base des phares qu'elle soufflette de ses larges lames, ou bien pour la faire mourir, paresseuse et bleue, le long des grèves parmi les coquillages nacrés, sur les pieds blancs des enfants et des belles baigneuses !

Dans un élan plein d'énergie, M. Renouf n'a pas craint de s'embarquer avec quatre hommes, dans une coque de noix, sur une mer en courroux. Le mouvement ascensionnel de la chaloupe franchissant la crête de la vague est superbe d'enlèvement et de *furia*. Les matelots tirent sur leurs avirons de toute la force de leurs muscles tendus. Le pilote à l'arrière tient la barre, impassible sous sa cape en toile goudronnée. L'attitude des marins, le déploiement des vagues énormes, le ciel noir, l'horizon chargé, tout cela est d'une audacieuse réalité et rend la scène avec puissance. Ne restez pas trop longtemps devant ce *Pilote :* l'œuvre est si saisissante que vous finiriez par avoir le mal de mer.

Si le tableau de M. Renouf épouvante, en communiquant la peur et le vertige, celui de M. Tattegrain attriste et serre à la gorge, comme un sanglot qui vous étrangle. Je cite textuellement la légende, car elle rend parfaitement le drame en vers simples et touchants :

La vague a pris le père, et dans l'eau, lentement,
Deux amis vont portant sa dépouille figée.
Ah! trois cœurs près du bord ont un gros serrement!
On veut prier pour lui. Pour faire plus grand'hâte
La femme a pris la croix, et couru. Son pied tâte
Le fond..... les sables mous l'empêchent d'avancer.....

M. Tattegrain a trouvé là un beau sujet, qu'il a traité d'une façon

brutale et émouvante. Bien des pauvres veuves de nos côtes pleureraient longtemps en regardant les *Deuillants!*

J'aime les femmes de M. Butin, qui n'ont pas peur de se mouiller et qui se mettent bravement à l'eau pour pousser la barque à flot, et c'est également un plaisir que d'aller voir sur la jetée le bateau de M. Jeanniot qui rentre, et les hâleurs qui tirent ferme sur le filin.

MM. Smith Hald, Boggs et Mesdag exécutent tous trois, d'une touche très ferme, de belles marines grises et claires d'une tonalité hollandaise. MM. Boudin, Grandsire, Flameng font flotter les bateaux marchands à large ventre dans les bassins de nos ports, ou nous les montrent à marée basse couchés sur le flanc parmi les détritus et la vase, comme de gros ivrognes; M. Luigi-Loir expose une descente du bateau-mouche, le soir, du côté d'Asnières, qui est d'une parfaite *modernité*, et M. Hawkins, avec une simple barquette amarrée sur une mer d'un calme plat, au bord d'une plage vide et déserte, a rendu de façon pénétrante un effet de tristesse et d'isolement.

La nature morte est un genre froid, ingrat et ennuyeux qui ne se relève et n'arrive à intéresser que par la chaleur et l'entrain de l'exécution. M. Blaise Desgoffes la traite avec la conscience d'un myope qui compterait des cheveux. C'est d'une perfection étonnante, je le veux bien, mais c'est le comble de la congélation et de la cristallisation dans l'art. Voyez ses raisins dans une coupe; je vous défie d'en manger un grain : ils sont en marbre et vous vous feriez voler les dents en éclats. N'aimez-vous pas mieux la manière de M. Vollon, qui est depuis longtemps sacré petit-fils de Chardin? Quelle vigueur et quelle solidité dans le quartier de bœuf posé sur une table de cuisine! Et, comme pour nous montrer son talent si personnel sous une double face, à côté de cette lourde pièce de résistance, avec quelle souplesse et quelle légèreté de pinceau n'a-t-il pas brossé de petits oiseaux morts, au ventre nuancé de gris et de rose, et qui s'échappent en cascade du panier où ils étaient enfermés! Le duveté des gorges, le hérissement des petites plumes, les jeux des teintes, tout cela est enlevé avec une grâce et une désinvolture merveilleuses. C'est de la peinture *soufflée*.

Regardons maintenant, au passage, la très belle table de M. Bergeret, chargée de crustacés de mer et d'eau douce; les langoustes de M. Tholer, d'une facture plus froide et plus sèche, et les asperges de M. Philippe Rousseau, qui auraient une récompense dans une exposition gastronomique; puis, après la bête morte, accordons un instant d'attention à la bête vivante. Un Salon de peinture, à ce point de vue, est une vraie ménagerie, et celui de cette année apparaît aussi complet et aussi *meublé* que le fut — voilà bien

longtemps de cela — l'arche de Noé. Il y en a pour tous les goûts. Aux chasseurs devant Nemrod, je recommande les chiens de M. de Penne et de M. Gélibert; aux éleveurs, la vache de M. Roll, un splendide morceau, gras et poilu, ainsi que les grands Durham, vautrés dans l'étable ensoleillée de M. Princeteau. Les sportsmen flatteront de la main les jolis petits chevaux de M. Goubie, d'une touche si fine et si serrée, et ne manqueront pas de remarquer aussi Mlle Élisa sur Étoile-du-Nord, qu'ils applaudissent tous les mardis à l'Hippodrome, très bonne étude due au pinceau délicat de M. Grandjean. Les poètes amoureux du chat et de ses poses d'une ondoyante féminité, comme Beaudelaire et Coppée, se plairont à voir les *Deux buveurs de sang* de M. Mouginot, qui lèchent le grand plat de leur langue rose, blottis sournoisement l'un contre l'autre ainsi que de vieux compères. Il suffit d'avoir un naturel doux et expansif pour aimer les moutons et les ânes, aussi suis-je assuré que tous mes lecteurs s'arrêteront devant les bons troupeaux bêlants de MM. Brissot, Vayson et Dupré, le chien de berger d'Hermann-Léon, et le petit ânon méditatif de M. Jadin. Quant aux lions de M. Lançon, j'ai découvert les tout pareils, avec bordure, pour 28 francs, à *Pygmalion* ou au *Colosse de Rhodes* — excellente occasion de carpettes.

Le pantalon rouge et les scènes de la vie militaire ont un attrait toujours nouveau pour le Français, *né Chauvin*, comme a dit... Boileau, et il s'arrête devant un tableau de soldats avec la même satisfaction qu'il se détourne de sa route ou de ses affaires pour suivre en marquant le pas la musique du régiment qui défile.

M. Castellani n'intéresse guère avec sa *Mort du prince Louis de Prusse;* c'est un grand morceau de panorama banal et voilà tout. Mais la *Bataille de Bapeaume* de M. Armand-Dumaresq est d'un beau mouvement qui attire et pénètre. Nous pouvons prendre rang parmi les élèves caporaux spirituellement enlevés par M. Jeanniot, faire notre volontariat d'un an dans la chambrée vernie et immaculée de M. Harmant, aller aux grandes manœuvres sous les ordres de M. Arus, faire la petite guerre en compagnie des joyeux soldats de M. Dupray, ou partir au clair de lune pour une marche lointaine à la suite des chasseurs à pied de M. Protais. Bien que nous ayons trouvé plaisir à accompagner le troupier français au milieu de ces étapes diverses, nous ne pouvons nous empêcher de regretter le mutisme de MM. Detaille et de Neuville, dont nous aurions souhaité entendre les sonneries de clairon! Ne nous feront-ils plus de saisissants tableaux depuis qu'ils se sont attelés à de lucratifs panoramas?

Dans le genre léger, badin ou doucement sentimental, nous

retrouvons les peintres qui plaisent aux dames fidèles à leur poste. M. Loustauneau fait roucouler deux fiancés du Gymnase dans un salon chinois où tous les objets sont bien rangés à leur place. Le *Charlatan* de M. Kœmmerer, quoiqu'un peu trop découpé à l'emporte-pièce, a cependant de jolis détails. Les *Politiciens* de M. Worms ne s'occupent ni de la Conversion ni de la Triple alliance, et se contentent d'être de charmants Espagnols d'opérette capables d'inspirer au maestro Lecocq de sémillants refrains à castagnettes. Il ne faut pas prendre non plus trop au sérieux les prédictions que nous fait en plein air la somnambule extra-lucide de M. Albert Artigue. N'y voyons qu'une très fine observation de types drôlement groupés. M. van Beers, qui a beaucoup de talent, — trop, — ne fait pas de fautes de dessin ; ses tableaux ont la décourageante perfection d'une photogravure en couleur, mais cela est d'un aigu et d'un *desséché* bien désagréable. On dirait que M. van Beers peint avec une lame de grattoir et une pointe d'aiguille, tellement l'exécution est d'une ténuité plate et glacée. La figure de sa femme en toilette jaune revenant des courses est jolie, mais pourquoi couper la tête du cocher juste au-dessus du faux-col? C'est de l'enfantillage pur. Ce procédé est déjà vieux et *n'épate* plus les bourgeois : les impressionnistes en ont tellement abusé qu'eux-mêmes n'en veulent plus.

M. Béraud est en grand progrès, et c'est justice de le dire. Il n'a rien fait encore qui vaille son *Intérieur de brasserie*. C'est parfait de justesse et d'humour, et traité d'une touche beaucoup plus solide qu'à l'ordinaire. Quant à la gracieuse pénitente qu'il nous montre dans un coin d'église, elle a si mignonne tenue, qu'on lui donnerait l'absolution rien que sur sa mine. En dehors du genre, la grande fantaisie a inspiré à M. Gustave Courtois une Japonaise exquise de ton, ravissante d'expression, pittoresque de costume, en un mot d'un ensemble tout à fait séduisant. M. Courtois est la preuve qu'on peut employer sa science et son *métier* à faire du très joli art.

Entre tous les autres genres condamnés à des haut et des bas, le portrait semble rester stationnaire, dans une bonne moyenne. Il y en a beaucoup au Salon, trois fois plus qu'on n'en devrait admettre : têtes de personnages célèbres, visages d'honnêtes gens; profils... perdus d'hommes politiques républicains, trois-quarts de financiers, bourgeoises modestes, mères de famille opulamment drapées de velours, généraux chamarrés, magistrats fourrés d'une hermine provisoirement inamovible, demoiselles prétentieuses qu'on a toutes les peines du monde à marier, jeunes messieurs en costume de chasse, peintres dans le libre exercice de leurs fonctions, brandissant un jeu de pinceaux assortis, poètes de l'avenir, accoudés,

soutenant dans leurs mains un front lourd de pensées, villageois au teint de brique et passés au bleu de lessive, médecins distraits, au cœur léger, qui tâtent le pouls de leurs malades, en ayant l'air de s'intéresser à leur santé, petits enfants insupportables aux traits tirés par la fatigue de la *pose*.

A tout seigneur, tout honneur! commençons par M. Bonnat. A force de vouloir faire nourri et solide, cet artiste finit par faire compact et massif. C'est lourd, raboteux, grumelé. L'absence complète d'accessoires, cette éternelle muraille noire et chocolat devant laquelle il pose ses modèles, droits comme des condamnés qu'on va exécuter, enlèvent à ses toiles tout charme et tout plaisir des yeux. M. Morton, ministre des États-Unis, n'a pas l'air bien content qu'on l'ait représenté tête nue... avec son parapluie à la main. Je comprends cela. Le velours bleu du second portrait de M. Bonnat est d'une belle facture miroitante. La dame en rouge de M. Carolus Duran, pas plus que le second tableau de ce peintre, n'est une *tentation*. L'attitude est maniérée, les rouges traités dans une gamme sanguinolente et criarde. Nous sommes loin, bien loin de la *Dame au gant*. Décidément ce que M. Carolus Duran fait le moins bien depuis quelque temps, c'est sa peinture. Heureusement qu'il a d'autres cordes à son arc.

Le portrait exposé par M. Aublet est le morceau très difficile d'un pianiste très fort. Le fait est qu'il y a un doigté brillant, fantastique et sûr dans cette *Symphonie en rouge majeur*. Le sujet comportait-il une si étourdissante virtuosité? La fillette en rose souffre de ce fond éclatant, et ses parents ne devront pas s'étonner si, à la longue, ils lui trouvent le teint un peu pâlot. Les deux femmes de M. Cabanel sont d'une touche fine et distinguée, surtout celle qui a des cheveux blancs; la seconde a des yeux bistrés qui paraissent soulignés de k'oll. Les petites filles de M. Sargent, jouant sous la protection et la garde de plusieurs potiches, ont l'élégance un peu grêle de l'école espagnole. Par instants, on se croirait à une vraie *première*, j'aperçois l'excellent pianiste Diemer par Schlesinger, le conférencier Lapommeraye par Maurice Blum, que les étrangers s'obstinent à prendre pour un Gaulois de M. Luminais, à cause de ses cheveux, la Krauss à laquelle Clairin a donné l'ampleur altière d'une reine de Saba, Mme Camescasse, de Falguières, qui semble penser que les rues de Paris ne sont plus sûres à partir de quatre heures du soir. Puis, à droite et à gauche, une très solide tête d'homme de M. Valadon, une jolie femme de M. Robert-Fleury dont la toilette ravirait *Etincelle*, le catéchiste des élégances; un superbe curé, bien vivant, de M. de la Lain; un portrait d'homme sobrement exécuté par Wencker; Mme L... G., traitée lar-

gement et avec une distinction très personnelle par M. Vernet-Leconte, un peintre qui ne fléchit pas sous le nom éclatant que ses épaules ont à porter; une exquise femme en paniers d'Edelfelt, d'un charme coquet et régence qui aurait inspiré un madrigal au chevalier de Boufflers; un enfant lourd et inélégant de M. Firmin-Girard, qui tient bêtement son fouet; un beau portrait de M. Puvis de Chavannes, dans sa note plate et lavée; une sérieuse étude de femme en satin noir de Roll, une autre en velours rouge solennellement posée par M. Cot: un portrait d'homme d'une facture distinguée de M. de Bengy, le neveu du Jésuite; une très lumineuse page pleine de sveltesse et de décision de Mlle Louise Abbema, enfin une ravissante jeune femme caressée dans une note sobre et discrète par M. Lehmann.

La République, comme le roi jadis, a ses peintres ordinaires et ses chevaliers, au palais de l'*Industrie*. On peut dire que ce sont les chevaliers de la triste figure, car ils ne brillent que par leur médiocrité, quand leur mauvaise foi ne les signale pas à la pitié publique.

La mort de M. Gambetta devait forcément servir de prétexte à plusieurs toiles pleurardes et prétendues patriotiques. M. Scott aurait mieux fait de consacrer son talent à autre chose qu'à la reproduction de ces funérailles qui furent scandaleusement solennelles. Il n'était pas nécessaire de nous faire assister à ce défilé une seconde fois.

Les *Libérateurs* de M. de Beaumetz se démènent beaucoup, font de grands gestes, mais ne délivreront jamais rien du tout. Ils se bornent à beugler la *Marseillaise*.

M. Mélingue est très renseigné sur l'origine de ce chant patriotique, « cette *scie*, comme on l'a dit spirituellement, inconsolable de n'être plus un couperet. » Il sait de source certaine que c'est aux bougies qu'elle fût composée, et il nous montre un Rouget de l'Isle pour théâtre de province, assis de trois quarts au piano, la jambe en arrière, les yeux au ciel, répandant sur les touches des torrents de sang impur.

Le Barra de M. Werts a dû jouer autrefois dans les fameuses pantomimes militaires données au Cirque, sous la direction de M. Hostein; quant aux représentants Carnot et Duquesnoy que M. Moreau de Tours nous montre à la bataille de Wattignies, les yeux leur sortent de la tête, et ils n'ont l'air que de fous furieux.

Enfin, pour terminer sur une note amusante, un peintre dont le nom me fuit, a fait une descente de peuple dans les souterrains de la Bastille au moment où l'on vient de prendre la forteresse. Il

y a là une victime, un « otage » à barbe blanche qui paraît bi-centenaire et qui fait tout son possible pour inspirer la compassion au public. Ce serait lugubre si ce n'était pas comique et réjouissant.

A côté de cette toile où l'histoire est si bien faussée, je voudrais en voir une autre racontant la mort et l'écharpement de M. de Launay, assassinat absolument historique, celui-là, et que nul n'a jamais cherché à nier. Cela complèterait la scène et la montrerait au moins sous ses deux faces.

Mais c'est assez de quelques lignes consacrées à ces médiocrités plates que j'ai réservées pour la fin, ne voulant pas faire mentir l'axiome : *In cauda venenum*. Je crois avoir passé en revue toutes les œuvres principales de l'Exposition de peinture, indiqué les points généraux, examiné les chefs, jugé sommairement l'ensemble des troupes. Si j'ai oublié de porter à l'ordre du jour quelques bons soldats qui le méritaient, si j'ai omis des boutons de guêtre, je prie qu'on me le pardonne, et je rentre modestement dans le rang.

*
* *

La sculpture a toujours été en France un art national. Cet « art blanc », dont la Grèce et l'Italie nous ont laissé d'impérissables modèles, s'est maintenu chez nous à une hauteur très honorable et n'a jamais été sujet aux fluctuations et aux inégalités de la peinture. Au contraire, c'est un fait remarquable que plus la peinture se démocratise et s'abaisse, plus la statuaire s'élève et s'idéalise; et cela est forcé : quand un plateau de la balance descend, l'autre monte inévitablement. Nous en avons cette année un frappant exemple : le Salon de peinture est d'une bonne moyenne, plutôt médiocre comme ensemble que satisfaisant; c'est une exposition bourgeoise et pot-au-feu, écumez-la et vous verrez ce qui restera : à peine une centaine de toiles ne présentant d'autre valeur que celle d'études consciencieuses et intéressantes. Rien qui surgisse et qui plane. Des ouvriers... mais pas d'œuvres! On ne peut pas, il est vrai, exiger le génie à chaque instant. La rareté même de ses manifestations en fait l'inestimable prix; cependant on a le droit de ne pas se contenter du talent tranquille et froid que dépensent aujourd'hui, chacun dans leur boutique et dans leur *partie*, nos peintres industriels. Il faut toujours demander plus à l'art; le *Quo non ascendam* devrait être perpétuellement sa flamboyante devise. La statuaire semble avoir adopté ce cri généreux, l'avoir gravé sur le socle de ses marbres; aussi, en 1883, comme les années précé-

dentes, gagne-t-elle en force et en élévation tout ce que la peinture faite à outrance et vulgarisée perd de jour en jour.

En première ligne s'impose le très remarquable groupe en marbre de M. Barrias, les *Dernières funérailles*, dont le plâtre obtint au Salon de 1878 la médaille d'honneur. Doit-on, à ce propos, donner la médaille d'honneur deux fois de suite à un même ouvrage, la première fois pour le plâtre, la seconde pour le marbre? Une discussion entre les artistes a surgi à ce sujet. Si la question est tranchée affirmativement, nul doute que M. Barrias ne réunisse tous les votes. Son œuvre est fort belle et empreinte d'un sentiment grandiose : Adam et Ève portent en terre le corps d'Abel; la scène est saisissante; M. Barrias ne lui a pas donné tournure d'enterrement civil, et il a su l'animer d'un beau souffle religieux. La douleur contenue du père, le chagrin débordant de la mère, la grâce juvénile du cadavre conservant encore l'apparence du sommeil, presque de la vie, toutes ces expressions et ces détails font des *Dernières funérailles* une œuvre de haute volée, qui restera.

M. Dalou, qui n'avait pas exposé depuis treize ans, et qui malheureusement s'est égaré trop longtemps dans des chemins tortueux où l'art n'avait rien à faire, se relève cette année et nous fait oublier un peu ses erreurs en exposant deux œuvres fortes, énergiques, où déborde une personnalité vigoureuse.

Dans la première, prenant pour épigraphe ces vers de Pierre Dupont :

La république règnera
Sur tous les peuples, et la terre
Dans la paix se reposera
De cinq ou six mille ans de guerre,

M. Dalou a pétri d'une main fébrile et enthousiasmée un haut-relief en plâtre destiné à la glorification, à la sublime béatification de la république, rêve insensé où les peuples s'embrassent en se donnant la main, où les épées se brisent dans les fourreaux, où les haines se fondent, où planent la Paix et la Concorde, où s'ouvre pour l'humanité un nouvel et radieux âge d'or. Comment M. Dalou peut-il croire à ce rêve apothéotique? Nous ne voudrions pas toucher à ses illusions, mais il nous semble qu'il les a déjà payées assez cher pour avoir plus le sentiment de la réalité. Quoi qu'il en soit, on ne peut refuser à ce morceau une flamme et une puissance digne d'être déployées sur un autre canevas.

Bien au-dessus de cette hallucination doit être placé le plâtre de haut-relief destiné à la Chambre, dans lequel nous voyons Mirabeau disant à M. de Dreux-Brézé le mot historique : « Nous sommes

ici par la volonté du peuple. » L'orateur est impérieusement posé, avec une recherche très heureuse dans l'expression et les attitudes des députés groupés derrière Mirabeau, debout ou assis sur leurs banquettes. La scène est pleine de mouvement et de vie; aussi ne nous répugne-t-il pas de constater chez M. Dalou un talent de premier ordre et pensons-nous que sa vraie voie l'appelle à trouver le succès dans l'étude du beau, loin des utopies d'une politique fausse et abaissée.

La troisième œuvre hors de pair est la *Biblis* de M. Suchet, que nous avons vue déjà en plâtre et qui gagne beaucoup au marbre. C'est d'une fraîcheur et d'une pureté délicieuses.

Citons ensuite au hasard la *Poverina* de M. Endrelin, un *Routier* de M. Tourgueneff, qui vaut autant, ma foi! que le *Porte-falot* de M. Frémiet, lourd et sans grâce en dépit du bien qu'on en peut dire, la *Vérité* de M. Lucien Palley, l'*Abandonnée* de M. Vital Cornu, *Peau-d'Ane* de M. Gravillon, un colossal *Remords* de M. Clément d'Astaguères, le *Martyre de saint Denis*, beau groupe de M. Fagel; puis toute une reproduction de visages connus : la Comédie-Française, représentée par Got et Delaunay, Albéric Second, l'amiral Charvet, le prince Giedroye tout chamarré, au ciseau duquel nous devons une belle tête du dernier czar sur son lit de mort; deux Chanzy, un, mort, grandeur nature, et couché, l'autre en bas-relief, buste; le baron Taylor, très finement saisi; Auber et Méhul, le général de Martimprey, Sainte-Claire Deville, si coulant dans les examens du baccalauréat. C'est lui qui disait au candidat : « Voyons, monsieur, ne vous troublez pas... vous connaissez bien la Russie?... ah! la Russie!... il doit y avoir des fleuves... des rivières...? pourriez-vous m'en citer un... ne vous troublez pas! je vois que vous le savez... c'est la peur qui vous paralyse. » Et comme l'élève restait muet, le professeur ajoutait en ânnonant : «... Mais si, vous savez bien?... il y a le V, v. v... le Vol... le Volg...

— Le Volga! s'écriait l'élève avec impétuosité.

Alors l'excellent homme : « Très bien..., le Volga, allons, cela suffit... vous savez votre affaire... seulement il ne faut pas avoir peur, cela ne vaut rien! » Malheureusement, on n'y gagnait pas grand'chose, parce que les deux autres examinateurs, connaissant son indulgente faiblesse, triplaient de sévérité.

Parmi les bons bustes, on remarque encore celui de M. Chevreul, l'illustre savant, d'une si verte vieillesse, et une très belle jeune femme décolletée de Franceschi. Puis, dans les coins où personne ne va, deux Gambetta, un Danton, qu'on dirait sculpté par Daumier, des Républiques coiffées de bonnets phrygiens, et dégringolant de Baudin en Thibaudin; enfin, nous échouons près du buffet,

où trône un Wilson en marbre, impassible comme son beau-père, et qu'on reconnaît immédiatement — à la griffe.

Voilà tout. — En somme, l'art de nos jours ressemble à tout le reste; il est en décadence, et pour lui appliquer un jugement porté l'autre jour au Sénat sur les finances et la diplomatie, il est, lui aussi, en déficit. Quand se relèvera-t-il? Quand brillera le rayon d'en haut qui a illuminé toutes les belles périodes de son histoire?

H. Léo.

REVUE DES SCIENCES

Chimie physiologique et statistique. — Documents pour la réhabilitation du cuivre. — Le cuivre comme préservatif des maladies infectieuses. — — L'enquête de M. le docteur Burq. — Immunités des ouvriers en cuivre contre le choléra et contre la fièvre typhoïde. — Enquête pour l'année 1882-1883. — Conclusions. — Industrie. — Les explosions de chaudière à vapeur. — La surchauffe de l'eau. — L'eau explosive — Action de l'air sur l'ébullition. — Moyen d'éviter les accidents. — Alimentation d'eau froide avant la reprise du travail. — Le thermo-manomètre — Physique : Liquéfaction de l'air. — L'oxygène et l'azote liquides. — Expériences de Cracovie. — Variétés. — Les gens qui voient les sons. — La couleur de la voix. — La musique en couleur. — Singulières facultés. — En Amérique : l'âge du papier comprimé. — Les poulies et les rails en papier.

Les chimistes, les physiologistes et les médecins contemporains continuent à réhabiliter le cuivre, si malmené jadis. Non seulement le cuivre serait extrêmement peu toxique pris à petite dose, mais encore il pourrait devenir un médicament précieux. M. le docteur Burq, le promoteur aujourd'hui célèbre de la métallothérapie, est l'un des premiers qui aient attiré l'attention sur le cuivre et sur ses vertus thérapeutiques. Il vient de communiquer à l'Académie des sciences des renseignements qui ne manquent pas d'intérêt sur l'immunité des ouvriers en cuivre pendant la récente épidémie de fièvre typhoïde. Nous croyons bon de faire connaître les principales conclusions de M. le docteur Burq.

Sans parler des faits particuliers, aujourd'hui très nombreux, qui ont été recueillis en France, en Suède, en Russie, en Espagne, en Italie, etc., et jusqu'à Bagdad et au Japon, l'immunité des ouvriers en cuivre a été officiellement constatée pour le choléra après l'épidémie de 1865-1866, d'abord à Paris à la suite d'une enquête exécutee par la préfecture de police, puis à Marseille, à Toulon, à la Seyne, à Aubagne, et une deuxième fois à Paris, après l'épidémie de 1873. (Voir le Rapport de MM. Vernois et Devergie au conseil d'hygiène, et de M. Pauchon à la Société des médecins de Marseille.)

Mais ce n'est pas seulement contre le choléra que l'immunité est acquise aux ouvriers de l'industrie du cuivre : il résulte d'une enquête très étendue faite par M. Burq sur l'épidémie de fièvre typhoïde qui a régné à Paris en 1876-1877 et y a fait 2462 victimes, que les ouvriers en cuivre n'y ont compté que pour 2 décès, au lieu de 50 au moins

qu'ils auraient dû avoir, et les instrumentistes de la garnison pour 3, dont 1 trompette qui venait de faire un congé de convalescence de trois mois; que la société modèle, dite du *Bon Accord*, composée de 3 à 400 tourneurs, monteurs et ciseleurs en bronze n'a jamais eu un seul décès, pas plus par la fièvre typhoïde que par le choléra, depuis l'année 1819, époque de sa fondation. La variole et la diphthérie ont fait tout aussi peu de victimes dans cette société. D'après les renseignements qui nous ont été transmis par le secrétaire actuel de cette société, M. Fournier, ciseleur, deux ouvriers ciseleurs seulement ont été atteints, l'un d'une angine couenneuse, et l'autre d'une variole. Ce dernier seul a succombé.

L'enquête sur la dernière épidémie de fièvre typhoïde à Paris a donné des résultats absolument conformes aux premiers. Grâce à l'obligeance des administrations de la Statistique municipale et de l'Assistance publique, M. Burq a pu consulter tous les documents qu'elles possèdent et poursuivre une enquête à domicile, malgré les difficultés nouvelles nées de la suppression du nom du décédé pour sauvegarder le secret médical. En voici le résumé :

L'épidémie de 1882-1883 a fait 2437 victimes (25 de moins qu'en (1876-1877), dont 1137 dans la population civile mâle de 14 ans et au-dessus, que le dernier recensement porte à 892 619 : soit donc 1, 3 décès sur 1000.

Il existe dans l'industrie parisienne un nombre d'ouvriers en cuivre de toutes les catégories qu'on ne saurait évaluer aujourd'hui, hommes et femmes, à moins de 40 000. Si donc, ces ouvriers ne sont pas plus épargnés que les autres, c'est 40 × 1,3 ou 52 décès qu'ils auraient dû avoir.

Les documents statistiques communiqués signalaient 5 polisseurs, 5 chaudronniers, 9 tourneurs, 1 mouleur, 6 monteurs, 1 estampeur, 2 ciseleurs, 3 lamineurs, 3 bijoutiers, 2 graveurs, et enfin 2 découpeurs : total, 39 décédés pouvant, à la rigueur, être suspectés de cuivrerie.

Ce chiffre de 39, quoique inférieur de 13 à la moyenne, dans lequel on ne compte ni fondeurs, ni fabricants d'instruments de musique en cuivre, ni opticiens, ni cuivriers proprement dits, qui occupent le haut de l'échelle de préservation par la quantité et la finesse des poussières qu'ils produisent, semble pouvoir, à première vue, être invoqué contre les propriétés préventives attribuées au cuivre; mais il résulte de l'enquête, dit M. Burq, que nous avons encore pu faire, grâce au fil conducteur mis en nos mains par la Statistique municipale, que, sur ces 39 polisseurs, chaudronniers, tourneurs, 13 n'auraient jamais exercé ou n'exerçaient plus la profession portée sur l'acte de décès, 15 polissaient, estampaient, tournaient, etc., tout autre chose

que le cuivre, n'avaient que des rapports de contact ou de voisinage avec le cuivre et ne faisaient aucune poussière; 1 chaudronnait tantôt le fer, tantôt le cuivre, et qu'en définitive la mortalité réelle des ouvriers en cuivre n'a été que de 3, savoir :

2 ciseleurs (préservation de deuxième degré), dont 1 avait compromis les droits qu'il pouvait avoir à la préservation par des chômages réitérés pour cause de maladie grave et par une hygiène déplorable, et 1 chaudronnier qui faisait surtout la baignoire, laquelle ne nécessite ni emboutissage ni martelage, et qui, de plus, travaillait dans un vaste atelier exceptionnellement aéré.

En définitive, M. Burq pose les conclusions suivantes :

L'immunité générale des ouvriers en cuivre, par rapport aux maladies infectieuses, nous paraît établie sur des observations incontestables.

Les preuves de cette immunité ont été données d'une manière officielle par l'enquête de la préfecture de police, qui a démontré que les ouvriers en cuivre de toutes les catégories n'avaient eu à leur compte, dans l'épidémie de choléra de 1865-1866, sur environ 10 000 morts, que 16 décès, dont plusieurs seraient à retrancher par suite des circonstances dans lesquelles ils se sont produits. (Rapport de M. Vernois au conseil d'hygiène, Paris, 1869.)

La petite épidémie de 1873 (570 décès) n'a fait que confirmer les observations antérieures: (Rapport de M. Devergie au conseil d'hygiène, Paris, 1876.)

Dans l'épidémie de choléra de 1865, qui fit de si grands ravages à Marseille, à Toulon et à la Seyne, les ouvriers en cuivre n'eurent ensemble, dans ces trois villes, que trois décès. Dans la ville d'Aubagne, située sur le chemin qu'a suivi invariablement le choléra pour se porter de Marseille sur Toulon et réciproquement, mais qui a une ceinture de fours à poterie, où des émaux de cuivre sont, nuit et jour, en fusion, toujours tous les habitants ont été épargnés et ceux des villes voisines infectées sont venus y chercher un refuge assuré contre l'épidémie. Dans les deux épidémies de fièvre thyphoïde qui ont régné à Paris, en 1876-1877, en 1882-1883, les ouvriers en cuivre n'ont compté que 4 victimes, tandis qu'ils auraient dû en compter au moins 100, si la mort avait sévi sur eux dans la même mesure que sur les autres.

Enfin, il résulte des renseignements donnés par la société du Bon Accord que dans l'espace de soixante-quatre années on ne compte parmi les membres de cette société qu'un seul cas de mort par maladie infectieuse (variole).

Ne ressort-il pas de ces résultats statistiques que l'organisme des ouvriers exposés à l'action du cuivre constitue pour les éléments

vivants d'où procèdent les maladies infectieuses, notamment le choléra et la fièvre typhoïde, un milieu de culture peu favorable à leur développement? Et n'est-on pas autorisé à en conclure que l'imprégnation cuprique pourrait être un moyen préservatif contre ces affections, pour le traitement desquelles l'administration des sels de cuivre pourrait constituer une ressource précieuse? Telle est la conclusion de M. Burq?

Concluons nous-mêmes : n'allons pas trop vite dans ces voies nouvelles, mais expérimentons. Il pourrait bien se faire effectivement que le cuivre modifiât complètement le milieu et le mit à l'abri des invasions de certains microbes.

La récente catastrophe de Marnaval a ramené l'attention sur les explosions de chaudières à vapeur. Depuis six mois, seulement en France et en Belgique, on a relevé six accidents très graves de chaudières. Et, fait à noter, c'est toujours à la reprise du travail que les explosions se sont produites. Il est vraisemblable que ces catastrophes sont dues à la surchauffe de l'eau pendant l'ébullition lente qui se produit aux arrêts de travail.

Lorsque de l'eau est débarrassée de l'air qu'elle renferme par l'ébullition, elle ne bout plus à 100 degrés, il faut la surchauffer jusqu'à 130 degrés pour qu'elle se vaporise ; mais alors la transformation en vapeur se fait brusquement et le vase dans lequel on a surchauffé le liquide se brise généralement en éclats. Tel doit être le mécanisme des explosions de chaudières à la reprise du travail. Le chauffeur laisse tomber ses feux après la journée; l'eau pendant la nuit bout doucement et perd son air. Le matin, le manomètre n'indique plus qu'une pression réduite de 1 1/2 à 2 atmosphères. Naturellement, le chauffeur qui a besoin de 6 atmosphères pousse ses feux. Or cela n'arrive pas toujours heureusement, mais si l'eau a été complètement purgée d'air, il est clair que l'on surchauffera sans que le manomètre indique une élévation de pression; puis, tout à coup brusquement, l'ébullition aura lieu et l'explosion pourra se produire.

Il serait bien facile d'éviter toute surchauffe et de se mettre à l'abri d'un péril trop méconnu. Il existe une relation entre la température de l'eau et la pression de la vapeur. Si la pression indiquée au manomètre ne correspond pas à la température de l'eau dans la chaudière, c'est que l'ébullition est arrêtée, on chauffe sans produire de vapeur, on prépare une explosion. Donc, à l'indication du manomètre, il faut absolument ajouter celle du thermomètre. Deux lectures pour une! Ce n'est vraiment pas trop exiger d'un chauffeur. Si les deux indications ne marchent pas parallèlement, il faut bien se garder d'activer le feu, il convient de l'éteindre au contraire; l'eau est devenue dangereuse!

M. le commandant Trève a indiqué tout récemment un mode opératoire rationnel, mais qu'il nous paraît possible de simplifier encore. C'est l'absence d'air qui rend explosive l'eau qui a bouilli longtemps à petit feu, il suffit pour tourner la difficulté de rendre à l'eau l'air qui lui manque avant la mise en marche. M. Trève propose en conséquence de faire déboucher par un tuyau installé dans toute la longueur de la chaudière et muni de petites ouvertures coniques de l'air comprimé extérieurement par une pompe à main. Avant de faire le feu, le chauffeur donne plusieurs coups de pompe, l'air chassé dans le tuyau s'échappe par les orifices au milieu de la masse liquide en rendant à l'eau ce qu'elle a perdu pendant la nuit.

Il y a un moyen bien plus simple d'arriver au même but, bien qu'un peu moins économique; il suffit d'introduire le matin dans la chaudière un peu d'eau froide, il faudra réchauffer l'eau refroidie, mais on aura ainsi apporté à la masse d'eau l'air qui lui manquait.

En résumé, on pourrait, ce nous semble, éviter toutes les explosions par surchauffe, en consultant le *thermo-manomètre* et en alimentant d'eau froide avant la reprise du travail.

On sait bien que MM. Cailletet et Pictet sont parvenus chacun de leur côté à liquéfier tous les gaz; ils ont obtenu, par la compression et par la réfrigération, de l'oxygène liquide, de l'azote liquide, etc. Depuis quelques années il a fallu modifier les anciennes idées qu'on se faisait sur certains gaz et biffer de la science les mots de *gaz permanents*. Tous les gaz peuvent être transformés en liquides. Dans leurs expériences, MM. Cailletet et Pictet n'avaient montré que des goutelettes liquides. Deux expérimentateurs polonais viennent de liquéfier l'oxygène et l'azote sous forme liquide permanente. On voit le liquide enfermé dans un tube résistant, comme on voit de l'alcool dans une fiole. Ce résultat est dû à MM. Wroblewski et Olszewski.

M. Wroblewski est professeur à l'université de Cracovie; il a été élève de notre École normale et il avait assisté aux expériences de M. Cailletet dans le laboratoire de M. Henri Deville. Il était bien préparé à poursuivre des recherches de cette nature et il a perfectionné l'outillage qu'il avait eu l'occasion de voir fonctionner. Pour liquéfier sous forme statique les gaz, il fallait augmenter encore le froid et la pression. Or, il y a un an, M. Cailletet montra que l'éthylène liquéfié bout sous la pression atmosphérique à la température de 105° au-dessous de zéro. L'éthylène comprimé et mis en ébullition dans le vide génère un froid intense de — 136°! Cent trente-six degrés au-dessous de zéro! A cette température, l'alcool se gèle, l'oxygène se liquéfie. Voici quelques chiffres relatifs à l'oxygène :

TEMPÉRATURES	PRESSIONS DE LIQUÉFACTION
131° 16	26 atm.
133° 4	24 atm.
135° 8	22, 5. atm.

L'oxygène liquide est incolore, transparent, il est très mobile. Le sulfure de carbone gèle vers — 116°, l'alcool devient visqueux vers — 129°, il se solidifie à — 130°, 5, et présente l'aspect d'un corps blanc. MM. Wroblewski et Olszewski ont de même liquifié l'azote et l'oxyde de carbone.

Sous l'influence d'un choc violent, l'œil perçoit, comme on sait, une infinité d'étincelles. J'en ai vu de toutes les couleurs, dit-on souvent en pareil cas. Il semblerait que certaines secousses imprimées au système nerveux sont de nature à déterminer des phénomènes lumineux. Cette remarque nous est suggérée par des faits très curieux qu'on ne peut guère expliquer que par des hallucinations ou par une hyperexcitabilité nerveuse telle, que les vibrations sonores soient susceptibles de provoquer des vibrations lumineuses. Il existe en effet des personnes qui ne peuvent entendre un son sans voir en même temps des couleurs. A la sensation auditive se joint toujours une sensation lumineuse et colorée.

Chaque son a sa couleur propre et ce son correspond à du rouge et cet autre à du vert; cette note est bleue, cette autre est jaune. Ce phénomène d'audition et de vision simultanées, le *colour hearing*, comme disent les Anglais, a été assez peu observé encore, mais il suffira peut-être de le signaler pour qu'il nous vienne de nouveaux cas soit de France, soit de l'étranger.

C'est un médecin de Vienne, M. le docteur Nussmaumer qui, le premier, a appelé l'attention sur ce phénomène de répercussion nerveuse. Un jour qu'étant enfant il s'amusait avec son frère à faire résonner un verre en le frappant avec une fourchette, il reconnut qu'il voyait des couleurs en même temps qu'il percevait le son, et si complètement, qu'à la couleur, il devinait, en se bouchant les oreilles, l'énergie du son produit par la fourchette. Son frère percevait les mêmes sensations lumineuses sous l'influence des sons et des bruits. Aux observations intéressantes de M. Nussmaumer vinrent se joindre bientôt les observations à peu près identiques d'un étudiant en médecine de Zurich. Ce jeune homme voyait des couleurs en même temps qu'il entendait. Les notes musicales se traduisaient par des couleurs déterminées; les notes hautes produisaient des couleurs claires, les notes basses des couleurs sombres. Plus récemment, un ophthalmologiste de Nantes, M. Pedrono, a pu constater les mêmes singularités chez un de ses amis. L'ami de M. Pedrono s'était si bien habitué à

cette double perception des sensations lumineuses et auditives, qu'il n'y prenait plus garde et ne l'avait même révélé à personne. Au début de l'affection, il cacha le fait pour ne pas être taxé d'originalité, et il n'y prit plus autrement garde. Un jour, cependant, plusieurs personnes s'amusaient à répéter, à tout propos, sous forme de plaisanterie, une expression banale, tirée d'une historiette quelconque : « Ceci, mais c'est beau comme un chien jaune ! » Et toujours tout était beau comme un chien jaune. Avez-vous remarqué sa voix, dit une des personnes présentes, elle est belle, belle comme un chien jaune ! — Mais pas du tout, interrompit vivement l'ami de M. Pedrono ; elle n'est pas jaune, sa voix, elle est parfaitement rouge ! »

L'observation avait été faite d'un ton si convaincu, que toute l'assistance se prit à rire. « Comment, demanda-t-on, une voix rouge ? Qu'est-ce que vous nous racontez là ? »

Il fallut s'expliquer. M. X... avoua la faculté singulière qu'il possédait de voir la couleur de la voix. Chacun, naturellement, voulut connaître la teinte de sa voix ! Le hasard voulut qu'il se trouvât parmi les assistants une voix à teinte jaune. C'était la plus belle !

D'après M. Pedrono, il n'existerait, chez son ami l'auditif-voyant, aucune lésion de l'œil ou de l'oreille ; l'ouïe est bonne, la vue parfaite, la santé générale excellente, et cependant la sensibilité chromatique du sujet est telle, que l'impression lumineuse devance peut-être l'impression sonore. Avant de s'être rendu compte de la qualité et de l'intensité d'un son, il l'a déjà vu, et il sait qu'il est rouge, bleu, jaune, etc. Chez ce sujet, il n'y a pas, comme chez l'étudiant de Zurich, de changement de teinte appréciable quand on change de ton. Une note dièze est seulement plus brillante qu'une note naturelle ; une note bémole est plus sombre. Cependant, le même morceau, exécuté sur des instruments différents, provoque des sensations très diverses. M. Pedrono raconte qu'une mélodie bretonne donnait à son ami la sensation du jaune quand on l'exécutait sur un saxophone, du rouge sur une clarinette, du bleu sur le piano. L'énergie du son correspond à l'intensité de la couleur. Les bruits retentissants font apparaître des teintes éclatantes. Les sons très aigus déterminent une sensation grisâtre qui passe au blanc brillant de l'argent quand ils deviennent intenses.

La voix humaine détermine des impressions multiples. Les voyelles *i* et *e* produisent les couleurs les plus vives ; *a*, *o*, des teintes moins accusées ; *u* une teinte foncée. Généralement, pour M. X., l'*e* donne du jaune, l'*o* du bleu foncé, l'*i* du rouge, de l'orange, l'*u* du noir. Les diphthongues amènent des associations de teinte ; *eu* est gris, *ei* est gris clair, *ue* violet. Pendant qu'on chante, le sujet voit surtout du jaune, du vert, du rouge et du bleu. M. X. *voit* tous les bruits, tous les sons, distingue toutes les voix, mais, fait singulier, il ne peut percevoir la sienne !

Quand on lui demande quelle est en définitive la forme sous laquelle il voit les sons, il répond que l'apparition colorée se fait sur l'objet vibrant. C'est le corps sonore qui se colore. Si l'on pince la corde d'une guitare, c'est cette corde qui se colore, si l'on touche un clavier, l'image chromatique surmonte les notes. « Le siège de la couleur, dit-il, me semble se trouver là où retentit surtout le son, perpendiculairement au-dessus de la personne qui chante et autour de sa tête; que je voie ou non la personne, l'impression reste la même; l'œil n'éprouve aucune sensation, car, les yeux fermés, je pense à la même couleur; il en est de même, si le son vient de la rue à travers des cloisons, des murailles, etc. Lorsque j'entends un chœur formé de voix nombreuses, il me semble qu'une foule de couleurs éclatent comme de petits points au-dessus des choristes; je ne les vois pas, mais je suis porté à les regarder et quelquefois en regardant je m'étonne de ne pas les voir. » Ces phénomènes sont vraiment curieux. Le moment n'est pas venu de chercher encore à les expliquer. Mais les faits sont là indiscutables; enregistrons-les, on en rendra compte plus tard s'il est possible.

Nous voici décidément en plein âge de papier comprimé; après l'âge de pierre, l'âge de fer, l'âge de bronze, l'âge de la pâte à papier. On tend en Amérique à remplacer les métaux et le bois par le papier comprimé. On construit des maisons en papier; nous avons déjà dit que l'on fabriquait des roues en papier.

M. Martinade d'Indianapolis a eu l'idée récente d'essayer de faire des poulies en papier. Les avantages seraient évidents d'après lui. Bon marché d'abord, économie sur les poulies en fonte; elles se briseraient moins, seraient plus légères et éviteraient le glissement des courroies, ce qui réduirait d'autant le travail consommé par les transmissions.

Enfin, on fabrique des rails en papier. Nos chemins de fer pourraient bien changer de nom et devenir des chemins de papier. Les nouveaux rails seraient moins coûteux et moins pesants que les rails en fer ou en acier et tout aussi résistants; ils seraient insensibles aux intempéries des saisons et présenteraient un coefficient d'adhérence supérieur à celui du fer ou de l'acier. La compagnie des chemins de fer de Chicago à Milwankee va essayer les nouveaux rails. Les wagons ont déjà leurs roues en papier. Roue, rails en papier; bientôt les wagons eux-mêmes sans doute! Nous le disions bien que nous entrions de plain-pied dans le siècle de la pâte à papier.

HENRI DE PARVILLE.

MÉLANGES

HISTOIRE DE GUSTAVE-ADOLPHE, ROI DE SUÈDE

par E. de Parieu, membre de l'Institut [1].

Il n'y a guère, dans les temps modernes de l'histoire européenne, d'époque plus marquante ni plus curieuse à étudier que celle de la guerre de Trente ans; et, dans cette grande et mémorable époque, divisée et coupée elle-même, pour ainsi dire, en plusieurs périodes, celle que Gustave-Adolphe remplit du bruit de son nom et de son génie, de la hardiesse de ses conceptions et de ses entreprises, de l'éclat de ses triomphes et de sa mort, est sans contredit celle qui offre le spectacle le plus saisissant et le plus digne de fixer l'attention. Une autre source d'intérêt, et non la moins puissante, y réside encore; c'est qu'en outre de la sympathie et de l'admiration qu'éveillent les hautes qualités du roi de Suède, et du prestige personnel qu'elles lui créent, les principaux événements de sa vie politique et de sa vie militaire sont étroitement liés à l'esprit et au système qui régissaient à la même époque, les destinées de la France, et qu'en lisant l'histoire de Gustave, nous lisons, dans une certaine mesure, notre propre histoire.

Aussi est-il naturel qu'un pareil sujet ait tenté les regards et les investigations d'un observateur aussi pénétrant et aussi sagace que M. de Parieu : depuis longtemps habitué à considérer les données et les problèmes de l'organisme social et politique d'une façon abstraite, et à en dégager rigoureusement les formules, de manière à les constituer réellement à l'état de science [2], il a voulu, cette fois, pour son plaisir et notre instruction, les voir agir et nous les montrer sous une forme toute concrète, en la personne d'un des plus grands hommes qui aient figuré sur la scène du monde.

La matière pourtant, dans le fond, était nouvelle; car, si le nom et les exploits de Gustave-Adolphe sont bien connus parmi nous; s'ils sont même inscrits sur l'un des plus beaux monuments de notre éloquence nationale, comme ceux « d'un conquérant, dont le nom redouté faisait encore trembler l'Allemagne [3] » au temps de Bossuet; toutefois l'éclat de cette brillante et lointaine auréole n'était jusqu'ici, à nos yeux,

[1] Didier, éditeur.

[2] *Principes de la science politique*, par M. E. de Parieu, 2e édition (Didier).

[3] *Oraison funèbre de la princesse Palatine.*

qu'un éclat réfléchi et incomplet, puisqu'il ne s'étendait guère au-delà des deux dernières années de la vie du grand capitaine. Le reste de son existence demeurait dans l'ombre, perdu dans les frimas et les brumes du Nord; à peine en surgissait-il çà et là quelques points vaguement lumineux au milieu de l'immensité de l'histoire générale.

Vers le milieu du dernier siècle, un instinct de prosélytisme religieux dicta au professeur Mauvillon, réfugié français en Hollande, la longue compilation historique qu'il publia sur le roi de Suède, ouvrage conçu selon les idées du temps, non exempt de l'esprit de secte, « traité », dit avec modération M. de Parieu, « d'une manière un peu prolixe, et en dehors de quelques aspects de la pensée et de l'érudition modernes ». En somme, une de ces œuvres qui, par les matériaux mêmes qu'elles fournissent, semblent plutôt, à ceux qui leur survivent, marquer une lacune que la remplir. Celle qu'avait laissée Mauvillon vient d'être comblée par un vrai livre qui n'utilise pas seulement les documents dont il s'était servi, mais qui les augmente et les complète définitivement, en puisant à pleines mains, avec la sûreté de discernement qui caractérise la critique moderne, aux sources originales; en nous offrant la substance et le résumé de tout ce qu'ont écrit jusqu'à ce jour sur Gustave-Adolphe les auteurs suédois, français et allemands (bon nombre de ceux-ci ont raconté des événements qui se sont passés dans leur patrie), depuis Arkenholz, Chemnitz et Kehvenhuller, jusqu'à Klopp, Fryxell, Droysen, Gfrœrer, Du Jarrys de la Roche et Cronholm. Les récits, les observations, les idées, les recherches de tous ces historiens, condensés en un seul volume, de moyenne étendue, en font une œuvre sérieuse, savamment composée, qui est à la fois du temps actuel par l'esprit libéral qui l'anime, et du temps passé par le goût de l'époque et du terroir où elle nous transporte; elle tient de la nature même du sujet et la façon dont il est traité, la saveur germanique et scandinave, dans une certaine mesure, et autant que la délicatesse du tempérament français peut la porter. C'est une qualité piquante qui relève les mérites de cette étude serrée, nette, concise et forte, à qui le patient génie de l'érudition donne tout le prestige de la couleur locale, et qui, par sa brièveté si pleine, correspond à celle même de la vie du héros, mort à trente-huit ans, auquel elle est consacrée.

Contrairement peut-être à ce que pourraient faire supposer les antécédents, les tendances et les goûts de l'auteur, l'élément militaire occupe, dans cette histoire, la place qui lui appartient, c'est-à-dire une grande place ou, pour mieux dire, presque toute la place; et, comme cette partie tient nécessairement le premier rang dans l'existence d'un monarque guerrier, c'est aussi celle qui a été l'objet de plus de soin dans l'ensemble et dans le détail, et où l'écrivain a fait

preuve d'une clarté d'exposition, d'une fermeté de jugement et de coup d'œil, et même d'une compétence technique que les gens du métier sauront mettre à profit. Après une étude préliminaire sur la situation respective des États scandinaves et allemands dans les premières années du dix-septième siècle, toute la carrière de Gustave-Adolphe se déroule en une série de tableaux aussi animés et vivants par la forme que solides par le fond. On voit tour à tour le jeune conquérant, poussé par l'ardeur de son ambition et de sa foi religieuse, débarquer sur la rive méridionale de la Baltique, s'avancer peu à peu et péniblement le long de ce vaste et ingrat littoral, pénétrer en Prusse, alors simple fief de la couronne de Pologne, pour prêter secours à l'électeur, son beau-frère, puis, attiré par l'alliance de la France et les subsides de Richelieu, donner tout à coup un immense et prodigieux essor à sa fortune; opérer sous les murs de Düben sa jonction avec l'électeur de Saxe, broyer les forces réunies de l'Empire dans le choc décisif de Leipzig, qui lui ouvre une large trouée au cœur de l'Allemagne. Mais, au lieu de marcher droit à Vienne, comme le lui conseille le sage Oxenstierna et comme il est libre de le faire, il se tourne vers Francfort et vers Mayence, où le portent une irrésistible envie de dominer le Rhin, et peut-être le besoin d'observer, d'un côté, la France, son alliée inquiète et défiante, et de surveiller, de l'autre, une base d'opérations qui s'étend de Dantzig aux confins de la Lorraine. La Bavière remue; il fond sur elle comme sur sa proie, et, après avoir effectué le fameux passage du Lech, où succombe Tilly, il entre dans Munich. Les retranchements de Nuremberg voient pour la première fois vaciller sa fortune, et enfin, allant au secours de l'électeur de Saxe, il expire victorieux dans les champs meurtriers et ensanglantés de Lützen. En l'espace de deux ans se succèdent les exploits de cette grande guerre, s'accomplissent toutes les péripéties de cette marche foudroyante et triomphale, et se termine, par un tragique dénouement, cette rapide et magnifique épopée militaire.

L'étude des campagnes et de la politique de Gustave-Adolphe fait naturellement songer aux conséquences qu'a eues, après lui, son intervention en Allemagne; l'œuvre et le dessein du roi de Suède, une certaine conformité, sinon de destinée, du moins de génie, de situation, d'intérêts et de tendances, évoquent irrésistiblement, aujourd'hui surtout, le souvenir de celui qui, en servant la même cause, a le plus profité des exemples et de l'héritage laissés par le conquérant scandinave. On voit bien qu'il s'agit de ce roi de Prusse, Frédéric II, qu'une plume aussi éloquente qu'autorisée vient de nous apprendre à mieux connaître [1], et non pas toujours à son avantage.

[1] *Frédéric II et Marie-Thérèse,* par M. le duc de Broglie, 2 vol. in-8°, Calmann Lévy.

Comme le remarque avec raison l'éminent historien de Gustave-Adolphe, « ce souverain que la France appelait à son aide contre l'ascendant du saint-empire romain, gouverné par la maison de Hapsbourg, était pour ainsi dire le premier précurseur de cet Empire protestant de l'Allemagne, que nos jours ont vu réaliser... Quel que fût le génie de Richelieu, il ne lui était pas donné de prévoir l'espèce de loi historique qui allait déprimer, à partir de la fin du dix-septième siècle, les nations méridionales contre lesquelles il luttait, au profit de celles du Nord, dont il obtenait les secours et aidait le développement. »

Faut-il donc imputer à blâme au roi Louis XIII et à son grand ministre d'avoir conclu une alliance commandée par les intérêts de la patrie aussi bien que par les circonstances de l'époque? M. de Parieu est loin de le penser; et tout homme de bon sens partagera son opinion. C'est en politique qu'il serait vrai de dire aussi qu'à chaque jour suffit sa peine. Comme l'art militaire, la politique travaille pour un espace de temps fort limité; elle ne saurait vivre de spéculations vagues et à long terme; elle cherche, avant tout, les résultats précis, certains et immédiats.

L'unique but du cardinal de Richelieu a été l'abaissement de la maison d'Autriche, et c'est à quoi il a employé les forces, la puissance et l'ambition de Gustave-Adolphe. Sans doute, aux heureux et grands résultats obtenus par les combinaisons diplomatiques du cardinal se sont mêlés des inconvénients dont la gravité est aujourd'hui plus manifeste et pour nous plus douloureuse que jamais. De la même source que le bien, le mal a découlé. Mais ce mal, si funeste et si étendu qu'il soit, au lieu d'avoir pris ce déplorable accroissement, serait déjà réparé, ou plutôt il ne serait même pas né, et aurait été étouffé dans son germe, par des moyens qui auraient varié selon les circonstances, si Richelieu avait toujours eu des successeurs dignes de lui; si l'aveuglement, l'inertie, l'imprévoyance, la maladresse, érigée en système, les idées fausses et les faux préjugés, n'avaient pas trop souvent remplacé son active sagacité et sa pénétration vigilante, sa prudence consommée, son dévouement, sa passion, son infatigable zèle pour la gloire du roi et la grandeur de la France.

E. DE MONZIE.

Nous avons sous les yeux la première livraison d'un recueil d'un caractère et d'une importance à part. Ce recueil, qui a pour titre : *Bulletin du comité d'histoire et d'archéologie du diocèse de Paris*[1], a été

[1] Librairie Poussielgue, frères.

fondé, il y a tout à l'heure un an, sous l'inspiration et le patronage de S. Em. le cardinal Guibert, par une société d'érudits ecclésiastiques et laïques, dans le but d'encourager, en leur offrant un cadre spécial et propre à les mettre mieux en lumière, les recherches que sollicite le passé de l'Église de Paris. Les travaux de l'abbé Lebœuf et des autres écrivains qui l'ont exploré, dans le dix-septième et le dix-huitième siècle, sont loin d'en avoir révélé toutes les richesses. Ce qui en avait été découvert alors s'est fort accru. L'érudition, d'ailleurs, plus avancée aujourd'hui qu'autrefois, se pique de plus d'exactitude et d'indépendance. Nombre de documents mieux étudiés ont eu pour résultat, en dehors de leur valeur propre, de modifier sensiblement la donnée des anciens. De là les nombreuses recherches faites dans cette direction et le besoin reconnu de leur donner une certaine coordination. Trois diocèses, ceux d'Auch, de Valence et de Dijon, ont déjà pris l'initiative de recueils analogues à celui que le diocèse de Paris inaugure aujourd'hui. Nous ne les connaissons encore que par leurs titres, mais, quel que soit leur intérêt, il est naturel de croire que ce dernier en offrira plus encore. Même en dehors de l'histoire politique qui en est prudemment écartée, l'histoire purement ecclésiastique du diocèse de Paris ouvre à l'érudition un champ plus vaste et plus riche que tout autre. Aussi S. Em. le cardinal Guibert n'a-t-il pas appelé que des ecclésiastiques à y coopérer; notre regretté collègue, le comte Franz de Champagny, pour n'en pas citer d'autres, avait été prié par lui d'en diriger la rédaction et commençait à s'en occuper quand la mort vint le frapper, il y a bientôt un an. Sa place n'est pas restée vide. Déjà la première livraison du *Bulletin d'histoire et d'archéologie* compte, à côté d'articles signés par des ecclésiastiques honorablement connus, des travaux d'écrivains séculiers dont le nom a, dans leur spécialité, une notoriété et une autorité incontestées : un essai sur la *topographie de l'ancien diocèse de Paris*, par M. Longnon, le savant auteur de la *Géographie de la Gaule au sixième siècle;* une étude sur le *Cimetière mérovingien de Montmartre*, par M. Rohaut de Fleury; un examen de la dissertation de Charles Kœler, sur le texte de la Vie latine de sainte Geneviève de Paris, par M. Anatole de Barthélemy, etc. Il en sera ainsi, on peut y compter, pour les livraisons à venir; car le comité directeur de l'œuvre ayant exclu les travaux purement théologiques qui pourraient prêter à des conflits d'opinions, tous les écrivains amateurs d'érudition religieuse s'empresseront de profiter des ressources de publicité que leur offre le *Bulletin d'archéologie et d'histoire*. La présence, au secrétariat, de M. l'abbé Delarc, dont l'aménité égale la compétence en ces matières, leur assure d'ailleurs un accueil cordial et empressé.

P. Douhaire.

CHRONIQUE POLITIQUE

9 mai 1883.

Un ancien qui passerait n'aurait pas un « caillou blanc », comme disait le poète latin, à jeter dans l'urne de la république; il n'est pas un jour heureux qu'on pût compter pour elle durant cette quinzaine; il n'est ni service qu'elle ait rendu à la France ni qu'elle se soit rendu à elle-même. Elle a décrété la conversion de la rente; elle l'opère : or un million et demi de rentiers se plaignent qu'elle réduise leur revenu, pour n'avoir pas voulu réduire sa dépense; ils n'oublieront pas aisément cet impôt des cinquante centimes. Sa politique devient plus radicale, plus oppressive; elle sacrifie davantage le droit, elle trouble davantage l'ordre et la paix; elle aggrave contre la magistrature ses menaces, contre l'Église ses coups. Au lendemain du jour où, recevant le nouveau premier président de la Cour d'appel de Paris, un des présidents de cette cour, M. Alexandre, protestait éloquemment qu' « il y a une chose à laquelle il est impossible de toucher sans que l'anarchie soit dans la république, c'est l'inamovibilité, » le ministre de la justice demandait que, des trois réformes judiciaires qu'il propose, la première dont on voulût bien s'occuper, à la Chambre, ce fût la suppression temporaire de l'inamovibilité. Est-ce ironie et jeu? Est-ce aveuglement? Contre le clergé, la république exagère si bien l'arbitraire et la violence qu'une témérité de plus, et ce serait peut-être la rupture entre l'Église et l'État, entre la république et la Papauté : quand, au mépris du Concordat, au mépris de la loi, la république décrète, en son Conseil d'État, qu'elle est libre de punir par la privation de leur traitement les évêques et les curés coupables de lui déplaire, il est manifeste et sensible que, d'un côté, la bravade ne peut guère se pousser plus loin, et que, de l'autre, la patience ne pourra guère se prolonger; les bornes sont presque atteintes.

La république aurait bien voulu ne pas faire la conversion de la

rente : à l'heure où elle la fait et pour les raisons qui la lui font faire, c'est une faute grave ; M. Gambetta doit en avoir gémi sous sa tombe. Mais tel est le sort de tout mauvais gouvernement qu'il y a des fautes qu'à la fin ils ne peuvent plus ne pas commettre : ils n'ont que le choix entre l'une ou l'autre. La conversion est un simple expédient : la république ne sait plus comment pourvoir à ses besoins et à ses caprices ; elle n'ose pas néanmoins tarir sa prodigalité, parce qu'elle n'ose pas diminuer la curée de ses politiciens ; voilà pourquoi elle prend aux rentiers leurs 34 millions ; mais ces 34 millions sont dévorés d'avance et le vide qu'ils remplissent est bien petit, dans le gouffre de ce déficit annuel qui est de 167 millions pour le budget ordinaire de 1882 et qui sera de 150 pour le budget ordinaire de 1883. La conversion a, certes, profité aux spéculateurs qui hantent le cabinet de tel ou tel ministre : pendant quelques semaines, ils ont agioté sûrement et ils se sont enrichis au détriment du public confiant et naïf, qui n'était pas plus dans les secrets de M. Tirard que de M. Wilson et de M. Grévy. A qui donc la conversion aura-t-elle également profité? Ce n'est pas aux contribuables : on n'allège pas d'un centime, avec ces 34 millions, les impôts qui pèsent sur eux. Malgré tant de promesses et de programmes, on ne dégrève pas plus l'impôt foncier qu'aucun des autres impôts dont la propriété rurale est accablée. Le paysan perd comme rentier sans regagner comme agriculteur. Ah! paysan républicain! tes députés t'auront bien payé de tes suffrages!... La rente nouvelle, celle du 4 1/2, n'aura même qu'une valeur incertaine, pendant toute la période qui s'écoulera entre cette conversion et celle qu'on annonce déjà. Il y a plus : cette valeur décroîtra forcément, puisque, forcément, la république empruntera pour 1884 ; M. Tirard a confessé la nécessité de cet emprunt. Eh bien! le titre qu'on créera, lors de cet emprunt, nuira par sa concurrence au 4 1/2 qu'on accorde maintenant aux rentiers en guise de consolation. Aussi M. Chesnelong l'a-t-il dit au Sénat avec une justesse absolue : faite dans ces conditions, faite à une époque d'embarras et d'appauvrissement, la conversion est illégitime, quoique légale ; elle n'est ni opportune ni fructueuse. La république décime sa dette, comme par désespoir, mais sans abandonner son habitude de s'endetter ; elle a de cette dîme tout l'odieux sans le bénéfice, et, par conséquent, sans l'excuse. M. Bocher, qui n'est pas seulement doué d'une éloquence si vibrante, mais qui a tant de probité dans la parole et qui met tant de clarté dans son argumentation, en a patriotiquement averti la république, tandis que M. de Freycinet, à l'envi de M. Léon Say, avait le courage de rester muet : il faut que la république se corrige de son faste ; il

faut qu'elle laisse là les plans de dépenses ruineuses que lui ont tracés M. de Freycinet et M. Jules Ferry; il faut qu'elle renonce à la politique de l'intérêt électoral pour la politique de l'intérêt national; il faut qu'elle supprime loyalement et sagement son budget extraordinaire; il faut que, désormais, pour le service des grands travaux, elle ne compte plus dans son budget ordinaire que des crédits dûment fournis par les ressources disponibles, par les ressources régulières; il faut qu'elle cesse d'épuiser la fortune de la France; il faut qu'elle garde à la France, pour le jour du danger, cette arme plus que jamais nécessaire, en ce siècle, à l'indépendance d'un peuple, à ses luttes, à ses victoires : « de libres et puissantes finances. » Sinon, ce ne serait plus seulement la banqueroute de la république en France; ce pourrait être, hélas! la faillite de la France en Europe, la faillite de sa vieille et glorieuse nationalité.

Est-ce tout? Non, malheureusement. La république semble ignorer tout ce que cette guerre religieuse à laquelle se plaît tant le génie de ses Jules Ferry et de ses Paul Bert, de ses Challemel-Lacour et de ses Jules Roche, peut aussi coûter à la force de la France. Le conseil d'État a prononcé la déclaration d'abus contre l'archevêque d'Albi et contre les évêques d'Annecy, de Langres, de Valence, de Viviers, qui ont publié le décret par lequel la Congrégation de l'Index condamne les manuels d'instruction dite « civique » de MM. Paul Bert, Compayré et autres. De quels abus a-t-il donc jugé coupables ces cinq prélats? Le premier, ce serait d'avoir signalé à leurs diocésains, par des mandements, une sentance qu'à la vérité le conseil d'État n'a pas enregistrée, mais que des centaines, des milliers de journaux ont mise sous les yeux de tout le monde. Les justiciers républicains du conseil d'État devraient savoir qu'une telle pénalité n'est pas moins dérisoire qu'inutile aujourd'hui; nous ne vivons pas au temps où un Bonaparte se flattait de pouvoir dérober à la connaissance du public un acte quelconque de la papauté, en ordonnant aux journaux de l'omettre et en forçant la chaire au silence. La république n'aurait-elle pas dû, sinon par amour de la liberté, au moins par un scrupule de bon sens, s'abstenir d'emprunter à des gouvernements qu'elle blâme et qu'elle maudit même avec tant de superbe un procédé tyrannique qui n'a plus la moindre efficacité? Le conseil d'État a bien voulu contenter de la déclaration d'abus sa sévère justice. Il n'a pas cru devoir, selon le souhait des radicaux, aviser le ministre des cultes de poursuivre les cinq prélats devant les tribunaux, en vertu des articles 207 et 208 du Code pénal : on les eût punis d'amende, d'emprisonnement ou même de bannissement, pour le crime d'avoir « sur des questions ou matières religieuses, entretenu

une correspondance avec une cour ou puissance étrangère, sans en avoir prévenu le ministre des cultes et sans en avoir obtenu l'autorisation du gouvernement ». Sans doute, le conseil d'État a estimé sophistique d'assimilier les cas : juridiquement, il ne lui a pas semblé que recevoir de Rome une sentence, ce fût entretenir une correspondance. Peut-être aussi a-t-il cru difficile et dangereuse cette application du Code pénal : car, ou bien il faudrait traduire journellement tous les évêques de France devant les tribunaux, ou bien il faudrait leur défendre d'avoir avec le pape aucune espèce de communication épistolaire pour les intérêts des catholiques et les besoins de l'Église. Donc rendons grâces au conseil d'Etat : il a été débonnaire! il a daigné ne pas outrer l'iniquité jusqu'à la fureur! Toutefois, il est bien étrange que le second abus dont il accuse les évêques, ce soit « le trouble apporté aux consciences » par leur menace de refuser les sacrements aux instituteurs et aux enfants qui auraient méprisé la sentence qu'ils leur notifient. Quoi! voilà un gouvernement qui se glorifie d'être athée; il supprime l'idée de Dieu dans l'école; il efface le nom de Dieu dans les livres; il loue et encourage le mariage contracté sans Dieu; il prive du secours de Dieu les malheureux qui meurent dans ses hôpitaux; il honore et préconise l'enterrement civil. Et ce même gouvernement prétendra protéger contre les évêques les âmes, non seulement des fidèles, mais des infidèles! Il sera contre les évêques le défenseur d'une foi qu'il ne respecte pas et qu'il viole à plaisir! Il leur reprochera de refuser des sacrements dont il n'est pas plus le maître qu'il n'en peut être le dispensateur, des sacrements dont il nie ou bafoue la divinité, des sacrements qu'il voudrait abolir comme des superstitions!... Certes, sa prétention est bien despotique; mais elle est encore plus burlesque dans son illogisme. Nous ne nous représentons pas sérieusement, en imagination, un Paul Bert contraignant un évêque à laisser communier un enfant, un Jules Ferry contraignant un évêque à donner sa bénédiction à des époux, un Quentin contraignant un évêque à donner l'extrême-onction à un malade...

Consulté par le ministre des cultes qui voulait « savoir » s'il pouvait retenir, « par voie disciplinaire », les traitements des évêques et des curés aussi bien que « les allocations » des desservants, le conseil d'État a émis l'avis « que le droit du gouvernement de suspendre ou supprimer les traitements ecclésiastiques par mesure disciplinaire est général et ne comporte ni distinction ni restriction. » Assurément, ce droit n'est pas inscrit dans le Concordat; il n'est pas même spécifié dans ces articles organiques si expressément faits, on se le rappelle, pour amplifier au profit du gouvernement ceux de ses pouvoirs que le Concordat lui paraissait

avoir trop restreints. C'est seulement en falsifiant le texte du Concordat que M. Flourens a pu, dans son rapport, en alléguer l'article 16 devant le conseil d'État. Selon cet article, « Sa Sainteté reconnaît au premier Consul les mêmes droits et prérogatives dont jouissait près d'elle l'ancien gouvernement. » Ces droits et prérogatives, c'étaient ceux dont la vieille monarchie jouissait, non pas en France, mais à Rome, devant la papauté, diplomatiquement. Que si les rédacteurs du Concordat avaient voulu et dû désigner ainsi les droits et prérogatives dont le roi jouissait en France, dans les rapports de l'État et de l'Église, l'article 16 aurait annulé tous les autres articles : le Concordat n'avait plus sa raison d'être. Bravement, honnêtement, M. Flourens a raturé les mots « près d'elle » et il leur a substitué les mots « en matière ecclésiastique ». Ingénieux moyen de jurisprudence et de persuasion dont M. Cazot a pu jadis lui enseigner l'emploi par son propre exemple, quand il remaniait si licencieusement le texte des « lois existantes! » Pas plus que le Concordat, aucune loi, aucun décret ne permet au gouvernement de saisir le temporel du clergé : M. Batbie l'a supérieurement prouvé au Sénat, dans la séance où il a demandé au ministre des cultes s'il prendrait comme règle cet illégal avis du conseil d'État. Les décrets de 1811 et de 1813 n'ont pas plus cette force que les précédents de 1832 et de 1861 n'ont cette autorité : il n'y eut dans ces précédents exceptionnels que des prétentions qui ne peuvent constituer un droit, que des excès de pouvoir qui ne peuvent servir de modèle. M. Paul Bert lui-même avait vainement fouillé dans l'arsenal de l'ancienne législation : il n'avait pu y trouver, pour le ministre des cultes, la permission de dépouiller de son traitement un évêque ou un curé; il avait convenu qu'il faudrait une loi spéciale, et, cette loi, il l'a proposée. Ainsi le conseil d'État aura été moins équitable, moins libéral, moins respectueux de l'histoire elle-même, que M. Paul Bert... Au surplus, quelle faculté anormale et quelle dangereuse facilité pour le gouvernement! Ce gouvernement a une dette (et elle est sacrée) envers le prêtre comme envers le magistrat, l'officier ou le professeur, dans le traitement qu'il a l'obligation de leur assurer; cette dette, il ne peut pas refuser de la payer au fonctionnaire; il ne le peut davantage pour le prêtre, puisque la dette est garantie à l'égard du prêtre par un Concordat qui est en même temps une loi et un acte diplomatique. Eh quoi! il procèdera contre le prêtre comme il ne procède contre aucun de ceux de ces fonctionnaires qu'il n'est pas libre de destituer à volonté, d'un signe! Il ne peut destituer un prêtre et il pourra lui ôter son traitement, son pain! C'est un privilège que la république s'arroge audacieusement contre le clergé, un privilège de confiscation, et nul

ne peut dire que, dorénavant, elle n'en pourra pas user, par un égal attentat, contre n'importe quel fonctionnaire plus ou moins inamovible. L'arbitraire ne se limite pas : il s'étend à tout, il dispose de tout.

On sait en quel honneur la république aura commis cette violation du droit. C'est pour quatre manuels que l'État n'a ni commandés ni recommandés, pour quatre manuels que M. Jules Ferry lui-même a presque désavoués publiquement, le jour où, à la Sorbonne, il a déclaré nécessaire de les soumettre à la censure de l'Université. Ces manuels qui ne sont ni un évangile ni un catéchisme de l'État, l'État punira les évêques qui les condamnent; il laisse aux instituteurs la liberté d'adopter ou non ces manuels et il ne laissera pas aux évêques la liberté de les réprouver! Ces livres, qui n'ont rien d'officiel, n'ont rien d'obligatoire, et on impose aux évêques l'obligation de les respecter si bien comme les livres saints de la république qu'ils ne peuvent les juger contraires à la foi du chrétien sans subir une amende, sans perdre leur traitement légal! Vraiment, la logique, du gouvernement républicain est stupéfiante pour un dialecticien. Elle ne l'est pas moins pour l'historien ou pour le politique. La république a jeté l'anathème à la monarchie, à l'empire, parce qu'à entendre ses tribuns, la monarchie et l'empire avaient tout opprimé, un jour l'État ou même l'Église, un jour la cité ou même la patrie; et l'idéal de la république, son mandat, son honneur, c'était de mettre la liberté partout où soit la monarchie, soit l'empire avait mis le despotisme : la république ne devait leur ressembler en rien, ne leur emprunter ni une seule de leurs lois tyranniques ni un seul de leurs exemples autoritaires. Eh bien! comment est-elle fidèle à son principe? Elle puise à plaisir dans leurs archives, dans leurs annales, tout ce qui lui paraît légaliser un coup de force, une expulsion, une confiscation. Elle n'a en propre ni de la monarchie ni de l'empire ce qu'ils avaient essentiellement de meilleur; elle leur prend le pire. Elle supprime dans le bien la différence, elle garde dans le mal l'identité; nonobstant, elle prétend valoir mieux et devoir exister. N'est-ce pas une étrange déraison? M. Martin-Feuillée, ministre des cultes, invoque l'ancien régime, oui l'ancien régime, pour s'attribuer le droit de saisir le temporel de l'Eglise « par mesure disciplinaire ». Veut-il donc rétablir la condition du clergé, telle qu'elle était sous l'ancien régime? En reprenant tous les pouvoirs que le roi exerçait sur le clergé, veut-il restaurer les privilèges accordés au clergé par le roi? Veut-il qu'il y ait une religion d'État? Veut-il que la république ait un président « très chrétien »? Veut-il que M. Grévy devienne pour la France « l'évêque du dehors »? La logique de l'histoire l'ordonnerait. Et

celle de la politique républicaine, qu'ordonne-t-elle? Est-ce d'avoir un conseil d'État qui soit tout, qui décide tout et qui fasse tout, un conseil d'État qui remplace tour à tour le tribunal ou le Parlement, un conseil d'État dont un « avis » suffira pour suppléer une loi? N'est-ce pas la doctrine même non seulement de l'arbitraire, mais de l'absolutisme, que le conseil d'État proclame, en disant, quand il veut justifier la saisie du temporel des évêques et des curés, que « l'État possède sur l'ensemble des services publics un droit supérieur de direction et de surveillance qui dérive de sa souveraineté », et que, « pour l'accomplissement de sa mission, le gouvernement est investi d'un pouvoir disciplinaire sur tous ceux qui, à un titre quelconque, sont rétribués sur les fonds du Trésor pour un service public? » Les républicains, avant de régner, ont-ils donc professé cette doctrine? Quels libéraux l'ont jamais professée? A quelle usurpation, à quel excès ne pourrait-on pas l'employer? Et la république ne pressent-elle pas, ne prévoit-elle pas quel usage pourrait faire demain d'une pareille formule un roi ou un empereur servi par un conseil d'État qui en maintiendrait complaisamment la tradition, qu'elle qu'en pût être l'application?

Désabusé au moins de son omnipotence laïque, M. de Bismarck apaise peu à peu la guerre religieuse qu'il avait provoquée; s'il ne s'est pas démuni encore de toutes les armes qu'il s'était forgées contre l'Église, il en est cependant plus d'une qu'il laisse inactive, il en est même plus d'une qu'il a laissé tomber de ses mains. Sera-ce pour la république une vaine leçon, un avertissement inutile? Ne sait-elle pas que les violences de cette guerre religieuse où elle succomberait elle-même sous la victoire qu'elle croirait être sa dernière victoire, sont non seulement un mal pour la France à l'intérieur, mais un mal à l'extérieur? Ne sait-elle pas enfin tout ce qu'elle ferait perdre à la France dans le monde, si elle forçait la papauté à lui retirer l'assistance de son amitié? Ne s'en aperçoit-elle donc pas dans cet Orient, dans ce Liban, même dans cette Tunisie où le catholicisme sert si utilement et si généreusement la France, en honorant son nom, en secondant son influence, et en lui gardant, à travers toutes les infortunes, un crédit tant de fois séculaire? Faudra-t-il que la république affaiblisse la France jusque dans son isolement? Certes, c'est bien assez d'être réduite à une impuissance si craintive et d'être entourée de menaces si hautaines; la France fût-elle même plus forte sous son bouclier, c'est bien assez d'être isolée, comme M. Challemel-Lacour, interrogé sur la triple alliance par M. le duc de Broglie, l'a dû tristement constater devant le Sénat. Cette triple alliance est un danger pour notre patrie, que ce danger soit diplomatique seulement ou militaire : il n'y a pas dans toute l'Eu-

rope un homme d'Etat qui ne le reconnaisse et M. le duc de Broglie a eu raison de vouloir que la république le reconnût elle-même publiquement, officiellement, par un discours de son ministre des affaires étrangères; la France a pu ainsi prendre acte de la responsabilité de la république et la république n'en sentira que mieux la nécessité de la prudence, de la circonspection, de la sagesse. Oh! il faut bien que le péril soit réel et soit grand, il faut que la république aveugle qui gouverne si confusément les destinées de la France ait de ce péril une perception bien nette. On en pouvait juger au ton humble, à l'air embarrassé, à la parole vague de M. Challemel-Lacour, dont la faconde est d'ordinaire si pleine de jactance et dont le langage est si volontiers hardi, acéré, tranchant. On en a pu juger aussi à la colère avec laquelle les journaux du parti républicain ont dénoncé M. le duc de Broglie comme un mauvais patriote, quasi comme un traître, pour avoir osé questionner M. Challemel-Lacour sur la triple alliance. On sait pourtant si l'éloquence de M. le duc de Broglie excelle dans ce genre et si le reproche de manquer de réserve et de mesure put jamais lui être adressé sans moquerie : il était certes plus qu'impossible de parler plus justement en politique et en diplomate, avec plus de délicatesse et avec plus d'adresse; il était plus qu'impossible de mieux discerner l'intérêt de la France, tout en distinguant la cause de la France et celle de la république. Ou le gouvernement de la république est bien faussement parlementaire, s'il faut s'interdire dans son Parlement un débat qui a paru nécessaire et qui a été libre dans ceux de l'Italie, de l'Angleterre et de l'empire austro-hongrois; ou ce gouvernement est bien peu viril, bien peu sûr de ses actes, bien peu maître de ses intentions et de ses déclarations, s'il ne peut ni supporter une discussion qui touche si gravement à l'intérêt national, ni faire face à une interrogation qui inquiète la patrie et qui doit l'inquiéter lui-même au fond de sa conscience. Faudra-t-il que la France, muette, inerte, impassible, ait dans les ministres de la république la confiance de l'abandon et de la servitude? Ou faudra-t-il que ces ministres confessent que leur faiblesse, leur incapacité, les fautes commises hier par la république et les fautes qu'elle commettra demain, les rendent incapables de répondre en public à un sénateur qui les interroge anxieusement sur le sort de la France?

Il est surtout puéril de dire qu'on compromet sa patrie parce qu'on pose une question qui pourrait devenir pour elle une question de vie et mort, et parce qu'en la posant, on veut ou bien la prévenir du danger et la mettre sur ses gardes, ou bien lui fournir l'occasion de se rassurer. Est-ce que, par hasard, un peuple menacé n'a de

meilleur moyen de se sauver que d'ignorer son péril et de fermer les oreilles et les yeux devant la nue qui gronde, devant le ciel qui s'illumine d'éclairs? Et puis, cette précaution timide, notre expérience des deux dernières années atteste-t-elle qu'elle a pu préserver la république d'une seule erreur et d'un seul tort, d'une seule mésaventure et d'un seul dommage? On a prié M. le duc de Broglie et ses amis de se taire, pendant que la république engageait la puissance et l'honneur de la France en Tunisie, pendant qu'elle négociait en Égypte et qu'elle laissait massacrer, sous le canon pacifique de nos vaisseaux, les Français et les chrétiens d'Alexandrie : M. le duc de Broglie et ses amis se sont tus. En est-il moins certain aujourd'hui que la république a facilité et comme achevé, par sa politique à Tunis et au Caire, l'isolement où la France est maintenant enfermée? N'est-ce pas à Tunis qu'elle s'est aliéné l'Italie? N'est-ce pas au Caire que l'amitié de l'Angleterre et de la France s'est sinon rompue, du moins dénouée? A quoi donc a servi pour la France le silence que la république imposait alors à M. le duc de Broglie et à ses amis comme une vertu patriotique, comme une obligation nationale? Le reproche de nuire par son indiscrétion à l'intérêt de la France et de le sacrifier même à un intérêt de parti est, après tout, un reproche bien impudent sur les lèvres de ces républicains qui, en 1877, pendant la période du 16 mai, invoquaient odieusement contre M. le maréchal de Mac-Mahon, contre M. le duc de Broglie et ses collègues, l'opinion de l'étranger, ses menaces et presque ses armes. M. Gambetta s'écriait que la dissolution de la Chambre, « c'est la guerre ». M. Jules Ferry en appelait sans honte à l'Italie et à l'Allemagne contre le gouvernement : il estimait légitime que ces deux puissances intervinssent de leurs conseils dans nos élections; il déclarait qu'on ne pouvait maintenir ce gouvernement sans attirer sur la France l'hostilité de l'Italie et celle de l'Allemagne. Les 363 marchaient à leur bataille électorale en mêlant les drapeaux de l'Italie et de l'Allemagne à l'étendard de leur parti. Et ce sont là les hommes qui incriminent le patriotisme de M. le duc de Broglie, le jour où, l'Allemagne et l'Italie formant avec l'Autriche une triple alliance contre cette France si souverainement régie et administrée par la république, il demande à Challemel-Lacour de vouloir bien renseigner la France sur un événement contre lequel la république s'était tant targuée de la protéger! Ils sont trop ombrageux, trop chatouilleux, vraiment, et quand même M. le duc de Broglie les eût accusés de favoriser par leurs fautes le dessein des puissances qui veulent isoler la France dans sa république, pour l'y faire périr de sa vie républicaine, il en aurait le droit, il en aurait même le devoir. Quoi!

pour épargner à ces ministres qui passent, en se désavouant l'un après l'autre, l'ennui d'une critique, la gêne d'un reproche, nous devrions nous taire, tout en les voyant ruiner notre nationalité elle-même? Est-ce que la république vaudrait mieux que la France? serait-elle un bien supérieur à celui de la patrie? Et les républicains se consoleraient-ils d'avance de tous les désastres, pourvu que la fatalité qui abattrait notre patrie permît à la république de continuer de régner sur les débris ensanglantés de la France?...

Voici la cinquième année que la république gouverne la France avec un pouvoir presque absolu. Financièrement, qu'a-t-elle fait de la France, depuis 1878? M. Bocher l'a rappelé. Nos finances, en 1878, étaient prospères. Il n'y avait pas de budget extraordinaire alors. Le budget ordinaire de 1875 avait fourni un excédent de 68 millions; celui de 1876, un excédent de 98 millions; celui de 1877, un excédent de 63 millions; celui de 1878, un excédent de 62 millions. Or, dès 1882, c'est le déficit, et l'on compte par centaines les millions qui manqueront au Trésor pour les années 1882, 1883, 1884. Le chiffre des dépenses, dans le budget de 1878, s'élevait à 2 781 000 000 francs; il s'élève, dans celui de 1883, à 3 103 000 000. En 1878, le fonds d'amortissement était de 154 millions; aujourd'hui, il n'est plus que de 100 millions. Enfin, dans le même intervalle, la république a augmenté de 33 millions le traitement de ses fonctionnaires et elle en est maintenant réduite à convertir la rente pour se procurer une somme équivalente. Cette comparaison financière de la république gouvernée par les conservateurs et de la république gouvernée par les radicaux, est suffisamment démonstrative. La comparaison diplomatique ne l'est pas moins, assurément. En 1878, il n'y avait pas de confédération formée sur nos frontières et pressant la France, ici aux Alpes, là aux Vosges. La France, toute faible que la fortune l'eût laissée en 1871, avait reconquis l'estime et presque le respect de l'Europe; bien que neutre, elle n'était pas isolée; elle était même libre de ses forces et libre de ses choix; elle avait, sinon des alliés, du moins des amis; elle n'avait pas d'ennemis, sauf l'ennemi qui l'avait vaincue. Quand, en 1875, l'Allemagne fit un geste pour la menacer, la Russie et l'Angleterre aidèrent la France à contenir la menace, à retenir le coup, et toute l'Europe était de cœur avec la France devant ce péril qui avait failli l'assaillir. M. de Bismarck dut attendre jusqu'en 1879 pour obtenir que l'Autriche s'associât à l'Allemagne par on sait quel pacte. En outre, si la république de M. Grévy a aujourd'hui des ambassadeurs qui, selon l'aveu de M. Challemel-Lacour, ne peuvent pas mieux l'informer que des journalistes, la république de M. le maréchal de Mac-Mahon en avait à Berlin, à Vienne,

à Londres, à Saint-Pétersbourg, qui rendaient à la France de grands services : l'histoire témoignera quelle fut la sagacité, quel fut le crédit de M. le vicomte de Gontaut-Biron, de M. le marquis de Vogüé, de M. le marquis d'Harcourt et de M. le général Leflò. Et maintenant... Mais non, nous ne répèterons pas le récit, nous ne recommencerons pas le tableau des humiliations et des misères nationales que la France a maintenant à subir, par la faute de la république; notre cœur en souffre trop, notre esprit en est trop las. M. le duc de Broglie l'a dit d'un mot à M. Challemel-Lacour, dans une vive et noble réplique : « Diplomatie et finances, en cinq ans, vous avez tout altéré et tout détruit ! »

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

LES FINANCES DE LA RÉPUBLIQUE

DEUXIÈME PARTIE

LA GESTION DES CHAMBRES

DEPUIS LE VOTE DE LA CONSTITUTION

LA PROGRESSION DES RECETTES ET LES ÉVALUATIONS DU BUDGET. — LES NOUVEAUX COMPTABLES ET LE RECOUVREMENT DES IMPOTS. — LES DÉGRÈVEMENTS.

I

Les deux tiers au moins des ressources du budget sont fournis par des taxes dont le produit varie suivant le nombre des consommateurs, les mouvements de la richesse et l'activité des affaires. Dès lors si la population augmente, si la richesse s'accroît, si les affaires sont actives, on doit nécessairement compter sur la progression des recettes. « Chez les nations modernes, dit M. Leroy-Beaulieu, où la population augmente et où l'aisance s'accroît par l'épargne, par l'accumulation des capitaux, par les inventions de la science et les progrès industriels, les impôts doivent donner, chaque année, un produit croissant. En France, la population grandit de 100 000 âmes tous les ans, et c'est bien peu : voilà donc 100 000 consommateurs nouveaux qui, à eux seuls, doivent faire hausser d'un trois-cent-soixantième, soit de 7 à 8 millions de francs, le rendement des impôts; mais c'est là la moindre cause de plus-value. Dans le même pays, l'épargne capitalise chaque année 2 milliards de francs

environ qui viennent grossir la richesse nationale et l'augmentent de plus d'un centième; voilà encore une seconde cause qui doit ajouter de 25 à 30 millions par an au produit des taxes. Enfin les progrès industriels et les découvertes de la science viennent aussi, chaque année, augmenter la productivité du travail national, et c'est encore une cause de développement des transports, des transactions, de la consommation, par conséquent du produit des droits dont les consommations, les transactions et les transports sont grevés. Que le rendement des taxes donne à peu près régulièrement une plus-value variant entre 70 et 120 millions de francs, c'est donc un phénomène naturel. »

Depuis sept années, en effet, la progression des recettes avait été constante et semblait justifier cette appréciation optimiste. Sur l'enregistrement, la plus-value était de 100 millions, de 12 millions sur le timbre, de 88 millions sur la douane, de 60 millions sur l'alcool, de 33 millions sur le tabac, de 32 millions sur la poste, de 14 millions sur l'impôt de 3 pour 100, de 20 millions sur d'autres taxes, soit en tout 359 millions; encore n'est-il pas tenu compte des excédents masqués par les réductions de tarifs. Enivrés de ces résultats, le gouvernement et les Chambres ont perdu leur sang-froid: ils ont préparé les budgets et géré les finances comme si la progression devait être sans limites. Mais voici que cette progression s'arrête, que les excédents escomptés disparaissent; en face de la dépense qui croît, les ressources fléchissent, le déficit apparaît et l'on entrevoit des embarras redoutables.

Si l'on étudie de plus près les augmentations signalées, on s'aperçoit que la plupart d'entre elles ne sont dues ni à l'augmentation normale de la population, ni à l'accroissement durable de la richesse, ni à l'activité féconde des affaires, qu'elles proviennent de circonstances passagères et que ces circonstances ayant cessé, les excédents devront disparaître. Ce n'est pas là ce que prétendent les ministres et mon appréciation me vaudra, de ce côté, quelque querelle. Je dois m'y résigner. Lorsque l'arithmétique est offensée dans les papiers officiels, lorsque la règle de deux et deux font quatre est violée, cela d'abord me chagrine et peu à peu me met hors de moi. Me voici donc saisissant la plume et bravant les foudres des officieux.

Pour l'enregistrement, quelle circonstance a produit l'énorme progression des recettes? Les officieux répondent : c'est la prospérité publique; moi je dis simplement : c'est l'augmentation de valeur de la propriété bâtie. Entre 1877 et 1883, le Crédit foncier constate une progression de 50 pour 100 sur la valeur des terrains et de 30 pour 100 sur la valeur des constructions; il la constate non

seulement dans les grandes villes, mais aussi dans les villes moyennes, dans les stations thermales, dans les stations de bains de mer, dans les stations hivernales, et cette hausse n'est pas surprenante. Par les travaux qu'il a entrepris, par l'effet de ses tarifs douaniers et de ses mesures fiscales, le gouvernement a précipité dans les villes une notable partie de la population des campagnes; de 1877 à 1882, en cinq années, les villes de 30 000 âmes et au-dessus ont reçu 561 869 émigrants; il a fallu loger tout ce monde; il a donc fallu construire des maisons nouvelles. On ne s'est même pas assez préoccupé des besoins des populations déplacées. Une sorte de fièvre a gagné les entrepreneurs et troublé leur jugement; ils se sont mis à construire sans consulter les ressources des nouveaux habitants. Tandis qu'à Paris et dans les grandes villes, quelques centaines de logements auraient suffi pour les familles habituées au grand luxe, les entrepreneurs ne songeaient qu'aux hôtels, aux édifices somptueux; ils négligeaient, au contraire, les habitations affectées à la population ouvrière. Quoi qu'il en soit, le nombre des constructions s'est fort accru. Ce mouvement subit a causé le renchérissement des terrains, des matériaux, de la main-d'œuvre. La valeur de la propriété urbaine s'est élevée, et les propriétaires de maisons qui se trouvaient en face de demandes plus nombreuses ont exigé des loyers plus forts. Les maisons anciennes ont participé à la plus-value générale. De là l'augmentation des droits de mutation prélevés sur les propriétés urbaines, soit dans les successions, soit au moment des ventes. De là aussi la progression d'autres droits d'enregistrement.

Pendant cette période si favorable au développement de la propriété urbaine, les gens de bourse et les spéculateurs étaient, à leur tour, frappés de vertige. On doublait, on triplait le capital des sociétés existantes; on multipliait les sociétés nouvelles; on portait à des taux insensés le prix des actions et des valeurs mobilières, de là une autre cause d'augmentation pour les droits d'enregistrement. Mais dans les entreprises financières pas plus que dans les autres, on ne saurait se passer de l'épargne, du travail et du temps. L'édifice improvisé par la spéculation manquait de ces fortes assises et il disparut emporté par le premier souffle de la tempête. La crise sur les valeurs mobilières se prolonge, et cette source de plus-value semble tarie pour longtemps.

Certains indices autorisent à penser qu'une crise analogue va sévir sur les propriétés urbaines. On sait que les propriétaires de constructions édifiées à grands frais ont dû hausser le prix de leurs loyers pour obtenir un revenu rémunérateur. Cette hausse a dépassé les ressources des locataires, les constructions neuves restent inoc-

cupées, et les propriétaires sont obligés de réduire leurs demandes. La baisse du revenu entraîne celle des prix de vente; la réaction commencée s'accentue tous les jours. Bref, cette source de plus-value menace de tarir comme la précédente.

Trouvera-t-on des compensations dans la plus-value de la propriété rurale? Cette propriété se trouve, au contraire, dans la situation la plus critique. Les droits de mutation s'affaissent avec les prix de vente des immeubles ruraux, les droits de succession avec leur revenu; depuis trois ans surtout, la crise agricole a précipité la chute; et comme les propriétés rurales apportent un contingent important aux revenus de l'enregistrement, ces produits ont fléchi en 1882 de plus de 15 millions comparativement aux produits de 1881. En ce qui concerne l'enregistrement, la situation se résume ainsi : il n'y a d'augmentation à espérer ni sur les valeurs mobilières ni sur la propriété urbaine, tandis qu'on doit redouter de fortes diminutions sur la propriété rurale.

Le droit de timbre a suivi surtout les variations constatées dans le taux des valeurs mobilières; il a progressé avec elles, puis il a légèrement fléchi en 1882. D'ici à quelques années, il serait imprudent de compter sur la progression des revenus du timbre.

Les droits de douane ont également fléchi en 1882, mais pendant les années antérieures leur progression avait été rapide. Cet accroissement n'était au surplus rien moins qu'un indice de prospérité; il portait sur les vins étrangers, sur les sucres étrangers et sur les denrées agricoles que l'étranger substitue aux produits du sol français dans notre consommation intérieure; il est certain que ces importations se développent au détriment de notre agriculture. La progression des droits de douanes s'accuse également sur les produits fabriqués; car l'étranger, tirant profit des coalitions et des grèves ainsi que des exigences croissantes de la main-d'œuvre, accapare une à une les industries qui enrichissaient la France. Sur cet article on peut s'attendre à des augmentations qui mesureront la décadence progressive de notre agriculture et de notre industrie [1].

[1] En 1873, les céréales et les vins n'entraient dans les importations que pour 257 891 000 francs. En 1882, les importations ont monté à 876 491 000 fr. soit en neuf ans une augmentation de 618 millions et demi.

L'importation des autres marchandises a subi de 1873 à 1882 une augmentation non moins inquiétante. En 1873, elle était de 3 296 988 000 francs. En 1882, elle est de 4 095 599 000 francs; soit en neuf années un accroissement de 798 millions de francs.

Quant aux objets fabriqués, ajoute le rapport officiel, on ne peut que

Sur l'alcool et le tabac, l'augmentation, qui a été considérable, tient à des mesures spéciales non moins qu'à des circonstances accidentelles.

Pour l'alcool, un fléau naturel, le phylloxera, a été, chose singulière, l'artisan principal des augmentations constatées. Depuis l'invasion du phylloxera, les vignobles de l'Hérault, de l'Aude, du Gers et des Charentes, qui produisaient les vins destinés à être transformés en alcool, ont vu leur production décroître; désormais les vins sont presque entièrement réservés à la consommation courante. La production des eaux-de-vie de vin a diminué de plus des neuf dixièmes. La presque totalité des alcools vendus sous le nom d'eaux-de-vie de vin sort en réalité des distilleries industrielles du Nord ou de l'étranger. Or les alcools introduits en France sont soumis aux droits par la douane, les alcools produits par les distilleries du Nord sont pris en charge par les contributions indirectes, le Trésor saisit à peu de chose près tous les droits qui proviennent de cette double origine; auparavant les eaux-de-vie de vin fabriquées non dans des usines, mais chez les propriétaires récoltants, échappaient en partie à la taxe. L'administration évaluait, en 1878, à 50 ou 60 millions le dommage causé par cette fraude; il est certain que les propriétaires ne brûlant plus leurs vins et ne produisant plus d'eaux-de-vie, cette eau-de-vie est remplacée, dans la consommation, par des alcools soumis à la taxe, et qu'une grande partie des droits précédemment soustraits rentre ainsi dans les caisses du Trésor : la fraude ne subsiste plus que dans le pays du cidre.

D'ailleurs, au moment même où le fléau redoublait de violence et où la production de l'eau-de-vie de vin cessait presque entièrement, le conseil d'Etat (celui qui a disparu en 1879) élaborait, en exécution d'une loi votée par l'Assemblée nationale, un règle-

constater la concurrence que les industries étrangères font à nos produits sur notre propre marché. En neuf années, l'augmentation a été de 288 733 000 francs, soit de 75 pour 100.

La décadence de nos industries est, au surplus, bien plus nettement accusée par les mouvements de nos exportations :

« Le chiffre pour lequel les fabrications figurent dans notre mouvement commercial de 1882 (1857 millions de francs) est encore inférieur de 171 millions à celui que l'on avait obtenu en 1873. Cette diminution porte principalement sur les industries parisiennes de la tabletterie, de la bimbelotterie, de la brosserie; l'Allemagne et l'Autriche, où la main-d'œuvre est beaucoup moins chère qu'en France, paraissent tendre à substituer leurs produits aux nôtres sur les marchés étrangers. » (Rapport officiel sur les mouvements de notre commerce extérieur pendant les douze mois de l'année 1882.)

ment sur les distilleries, dont la stricte exécution déjoue les fraudes autrefois tentées dans les distilleries industrielles. La mise à exécution du règlement a été immédiatement suivie d'une augmentation de 18 millions dans les droits sur l'alcool.

De même pour le tabac, la mise à exécution du règlement d'administration publique[1], abaissant les prix des tabacs sur les frontières exposées à la contrebande, a été suivie d'une augmentation subite dans la consommation et d'une progression marquée dans le produit des ventes. Les administrations des tabacs et des douanes avaient la naïveté de penser que les consommateurs de ce côté de la frontière s'approvisionneraient de tabac à 3 francs, tandis qu'à quelques pas d'eux, de l'autre côté de cette frontière, on vendait du tabac à 1 franc (le kilogramme). C'était faire la partie trop belle à la contrebande. Sous ce régime, des nuées de contrebandiers traversaient la frontière pour approvisionner les consommateurs français. La réduction des prix et l'extension des zones[2], combinées avec une surveillance rigoureuse, atténuèrent les résultats de la contrebande. Le produit de la vente des tabacs, auparavant stationnaire, s'est accru sensiblement pendant les années qui ont suivi celle où le règlement fut promulgué.

On peut signaler une autre cause d'augmentation pour tous les droits de consommation et notamment pour le tabac et l'alcool Les grands travaux ont attiré sur les chantiers beaucoup d'ouvriers étrangers et d'ouvriers agricoles. Ces derniers qui, dans les campagnes, consommaient peu d'alcool et de tabac, recevant de très gros salaires, en consomment infiniment davantage. Quant aux ouvriers étrangers, suivant leur nationalité, les uns consomment du tabac, les autres de l'alcool, d'autres enfin du tabac et de l'alcool. Le tribut prélevé par l'Etat sur le salaire de ces ouvriers ne laisse pas d'être important[3], et ce qui le prouve, c'est l'augmentation excessive, anormale de la consommation constatée dans les localités où s'ouvrent les chantiers. Ces causes diverses de plus-value ont produit maintenant tout leur effet. Le phylloxera semble arrivé à son maximum d'intensité, et désormais s'il progressait encore, la fabrication des eaux-de-vie de vin ayant disparu, ce serait au détriment des droits sur les vins bien plus qu'au bénéfice

[1] Ce règlement a été préparé par le conseil d'État remplacé en 1879.

[2] On appelle ainsi les circonscriptions dans lesquelles la régie est autorisée à vendre le tabac à prix réduit.

[3] On compte sur les chantiers des grands travaux environ quatre cent mille ouvriers étrangers, dont le salaire représente 2 millions par jour et pour l'année 600 millions, déduction faite du chômage. A 8 pour 100, cela donne une augmentation de 48 millions dans les droits de consommation.

des droits sur l'alcool. Les règlements sur les distilleries et sur les tabacs sont appliqués depuis quatre ans. Si le gouvernement a quelque bon sens, il réduira peu à peu les travaux et le nombre des ouvriers attachés à ces sortes d'ateliers nationaux. Déjà en 1882, le droit sur l'alcool a fléchi de 3 millions, et il est à croire que, d'ici à quelques années, on ne remarquera plus des variations aussi fortes dans la consommation des tabacs et des alcools.

Sur les télégraphes et les postes, l'augmentation obtenue est de 32 millions, mais pour réaliser cette plus-value il a fallu en dépenser 50 : déficit 18 millions. L'administration des finances sacrifierait volontiers des plus-values qui coûtent si cher au Trésor.

L'augmentation obtenue sur la taxe de 3 pour 100, qui frappe le revenu des valeurs mobilières, a été fort élevée relativement à l'importance du produit; mais il est bon de remarquer que la base adoptée pour la perception des droits, c'est le revenu constaté non pas dans l'année présente, mais pendant l'année antérieure; c'est pour cela que l'année 1882 offre encore une augmentation; à partir de 1883, la taxe ne pourra que diminuer ou rester stationnaire.

Résumons-nous. Sur l'enregistrement, sur le timbre, sur les principaux droits de consommation, c'est-à-dire sur la presque totalité des revenus variables, il serait sage de compter sur une diminution ou tout au moins sur un temps d'arrêt. S'il se présente encore des excédents, ils se concentreront sur les droits de douane dont la progression atteste les pertes de notre agriculture et de notre industrie.

Pour tenir compte des éventualités de réduction ou de pertes, le gouvernement montre-t-il quelque prudence dans la préparation du budget et surtout se garde-t-il d'enfler les recettes? Nullement. La république imite ces propriétaires qui font entrer dans le chiffre de leurs revenus ordinaires le pot-de-vin stipulé au renouvellement d'un bail, la rentrée inespérée d'une créance douteuse et d'autres ressources accidentelles; elle consolide, dans les prévisions du budget, des excédents qui ne devront plus se produire; elle abandonne, pour l'évaluation des ressources, les règles consacrées par des expériences répétées.

Pour le budget des recettes, la règle, en quelque sorte classique, consistait à adopter, comme base d'évaluation, les derniers résultats connus, ceux de l'exercice antérieur à la préparation du budget. Pour fixer les prévisions de recettes de 1883, on devait s'arrêter au chiffre des recettes effectuées pendant l'exercice 1881.

Cette règle fut formulée pour la première fois en 1822 [1], tous les

[1] Exposé des motifs de la loi de finance de 1823.

ministres de la Restauration l'observèrent et demeurèrent fidèles au mode d'évaluation adopté comme garantie de l'équilibre du budget. La monarchie de Juillet s'est conformée à cet usage; c'est à peine si, pendant toute la période de la monarchie constitutionnelle, on relève quelques dérogations à la règle établie. Les budgets des années 1849 et 1850 furent préparés dans des conditions telles, qu'il était impossible d'établir une comparaison entre les bases des évaluations de ces budgets et celles des budgets antérieurs. Mais dès 1851 on revint à la méthode ancienne pour établir les prévisions de recettes de 1852.

L'empire modifia le système; il inscrivait dans ses projets des recettes supérieures aux derniers résultats constatés; ces majorations lui procurèrent ce qu'elles donnent toujours, l'équilibre apparent au moment de la discussion du budget, suivi du déficit constaté au moment du règlement des comptes; aussi, de 1859 à 1865, dès que les idées de contrôle pénétrèrent dans le Corps législatif, les commissions de finances demandèrent qu'on renonçât aux évaluations fictives. Le budget de 1864 donna satisfaction aux désirs exprimés par le Corps législatif, et depuis cette époque, la règle posée par les financiers de la Restauration ne semble plus avoir été enfreinte. Jusqu'en 1883, elle avait servi de base à la préparation des budgets de la république; et, à ce moment, le ministre aurait dû se montrer d'autant plus circonspect, que la Chambre se révélait plus désordonnée et plus dépensière.

Un honnête négociant avait laissé en mourant un fils prodigue et de grands biens. Ses amis étaient attristés de voir se fondre entre des mains indignes la fortune amassée par un père prévoyant. Le tuteur consulta l'un d'eux sur les moyens de contenir l'étourdi et de limiter sa dépense. Le jeune homme n'ayant pas de parent connu, il ne pouvait être question de conseil judiciaire. L'ami représenta qu'on ferait bien de liquider le passé, de payer les dettes, d'évaluer les revenus avec réserve, et de placer sous les yeux du prodigue le chiffre amoindri de ses ressources, afin de lui faire sentir la nécessité de mieux proportionner sa dépense à la recette. Au lieu d'agréer ces conseils, le tuteur obéit à d'autres inspirations. Le revenu de notre prodigue provenait en grande partie de dividendes, c'est-à-dire de ressources variables. Jusque-là, dans le compte qu'il préparait chaque année pour son pupille, le tuteur limitait l'évaluation des ressources au chiffre des derniers dividendes encaissés, il entreprit désormais d'ajouter à ce chiffre une certaine somme qui exprimerait l'augmentation présumée de ces dividendes. Dès lors, assurait le tuteur, le pupille se sentirait plus au large et se renfermerait plus aisément dans les limites de son

budget. Tout le monde blâmait le tuteur, les amis du défunt hasardèrent des remontrances qui furent vaines, et le tuteur plaça sous les yeux de son pupille un compte où la recette était sensiblement grossie. Le résultat ne se fit pas attendre. Le prodigue, comptant sur un supplément de ressources, fit entrer dans ses prévisions un supplément de dépenses et ne mit plus de bornes à ses dissipations. Je rencontrai le tuteur hier; il m'avoua, confus, que son pupille était ruiné.

On ne sait pas encore si M. Say est confus; mais le Trésor à coup sûr ne sera pas enrichi par son innovation. Comment cet habile homme a-t-il pu croire que le moyen d'enrayer la dépense serait d'augmenter fictivement la recette? Comment n'a-t-il pas prévu que la conséquence du système serait non d'atténuer, mais de fortifier dans la majorité de la Chambre le penchant qui la pousse aux prodigalités? Le ministre se plaignait de ses excédents de recette. Pauvre ministre!... Ses successeurs n'auront plus le souci des excédents.

Non, M. Léon Say n'était pas si naïf. Il voulait présenter le budget de 1883 avec un excédent apparent de recette; s'il inscrivait dans la colonne des recettes les chiffres de 1881, il n'obtenait pas d'excédent, loin de là. Il imagina l'expédient pour combler le déficit, car il ne faut pas s'y tromper ni voir dans le procédé l'application d'une théorie ou d'un principe, l'innovation n'est qu'un expédient accepté comme tel par la commission du budget et la Chambre. Cependant, disait le rapporteur, c'est par les crédits supplémentaires que la prodigalité se manifeste, ce sont les plus-values qui suscitent les crédits supplémentaires. Or l'évaluation plus forte et plus exacte à la fois des recettes primitives du budget ramènera les plus-values à leurs proportions réelles, c'est-à-dire à des limites restreintes, et découragera les auteurs habituels de propositions de crédits supplémentaires. Le ministre des finances en aura aussi plus de force pour résister aux entraînements de la Chambre [1]. Ces prévisions ne se sont guère réalisées. Depuis qu'on a modifié la manière d'évaluer les recettes, le ministre n'a pas montré plus de résistance, et la Chambre a multiplié ces votes de dépenses qui nécessitent fatalement des suppléments de crédits.

M. Say a donc proposé d'établir les évaluations de recettes du budget de 1883, non pas d'après les recettes de l'exercice 1881, qui étaient connues, mais d'après les chiffres de 1882 qui, à ce moment, n'étaient connus de personne. Pour arriver empiriquement

[1] Rapport de M. Ribot sur le budget de 1883.

à déterminer ces chiffres de 1882, il se servait des résultats obtenus en 1881, et y ajoutait la plus-value d'une année calculée sur la moyenne des plus-values précédentes. Il est trop tard, confessait le rapporteur, pour repousser le mode d'évaluation proposé par M. Léon Say; on a tellement enflé les dépenses depuis quelques années, que, même avec ce relèvement de recettes, c'est à peine si l'excédent primitif du budget de 1883 est de 2 millions et demi sur un total de plus de 3 milliards[1].

Voilà qui est entendu. On ne parlera plus de théorie, on ne parlera plus de principe; il s'agissait de présenter le budget en équilibre; la Chambre ne voulait pas diminuer la dépense; elle redoutait de créer des impôts. M. Say a fictivement grossi la recette.

Eh bien, le désir ne justifiait pas l'abandon qu'on a fait de la règle établie, et d'obtenir un excédent fictif, il y aura plus d'un inconvénient à s'y soustraire. Supposons, par exemple, que le budget de 1882 ait été dressé suivant la formule adoptée pour 1883, au lieu du déficit actuel (70 millions), on aurait vu le déficit doublé. On aurait ajouté en effet 70 millions aux prévisions de recettes, ce qui, par une inévitable conséquence, aurait ajouté également 70 millions à la dépense; mais le supplément de recettes ne devant pas se réaliser, on aurait ainsi ajouté 70 millions au déficit.

Comment M. Say n'a-t-il pas compris que dans le nouveau système de pareils mécomptes sont inévitables? Il se jette dans des évaluations arbitraires, il recourt aux moyennes, il va recueillir dans le passé des chiffres qui n'ont point de rapport avec les réalités présentes; ensuite avec ces moyennes il présente au hasard les résultats du budget. Le ministre avait proposé de prendre pour base de ces évaluations la moyenne des augmentations des trois dernières années, puis la commission a dit cinq années, la Chambre s'est prononcée pour cinq années. Sous l'empire, un moment, on disait quinze années.

Pourquoi quinze années, pourquoi cinq années, pourquoi trois années? Quel rapport ont ces chiffres avec les résultats à prévoir? On se base sur des faits imaginaires, aussi voyez les conséquences. Pour préparer le budget de 1883, la commission du budget est partie de cette idée qu'en 1882 il devait y avoir un accroissement sur 1881, et que cet accroissement serait déterminé par l'accroissement moyen des cinq dernières années : voici des chiffres que la commission, se conformant à la règle adoptée, considérait comme acquis pour 1882; je les place en regard des chiffres obtenus;

[1] Rapport de M. Ribot sur le budget de 1883.

597 millions sur l'enregistrement; — la recette a été de 555 millions.

164 millions sur le timbre; — la recette a été de 155 millions.

284 millions sur la douane; — la recette a été de 263 millions.

150 millions sur les vins; — la recette a été de 147 millions.

278 millions sur les alcools et les bières; — la recette a été de 258 millions.

164 millions sur les sucres; — la recette a été de 140 millions.

93 millions sur le produit des transports; — la recette a été de 78 millions.

La commission comptait que, pour obtenir les recettes de 1882, il fallait ajouter 70 millions aux résultats de 1881, et les recettes réalisées en 1882 ont à peine dépassé les résultats de 1881.

En 1883, les faits montrent aussi ce que vaut le système. M. Say voulait en finir avec les gros excédents; sur ce point-là, il a pleine satisfaction, et le succès a peut-être dépassé son attente. Non seulement il n'est plus trace de plus-value dans les rentrées de l'impôt, mais les recettes n'arrivent plus à se rajuster avec les évaluations; M. Say laisse à ses successeurs, au lieu de recettes à défendre, de grosses insuffisances à couvrir. Les impôts indirects ont donné pour le mois de mars un produit inférieur de 6 800 000 francs aux évaluations budgétaires. Le premier trimestre présente déjà une diminution de 5 100 000 francs.

De quoi se plaignait-on, sous le régime antérieur? d'avoir à préparer le budget quinze mois d'avance? On arrivait ainsi à composer des budgets un peu factices, car on ne connaissait bien, quinze mois à l'avance, ni les besoins auxquels on aurait à faire face ni les ressources dont on pourrait disposer. Les recettes étaient calculées sur les résultats obtenus pendant l'avant-dernière année, ce qui pouvait occasionner un écart entre les prévisions et les réalisations. Pour les dépenses, même inconvénient : l'aperçu des dépenses était préparé quinze mois d'avance, et des ministères ne sont guère en état de préparer quinze mois à l'avance la nomenclature exacte de leurs besoins et le chiffre de leurs dépenses.

On voulait modifier ce système et obtenir une appréciation mieux raisonnée des besoins et des ressources : et là-dessus on proposait d'augmenter, de *majorer* la recette, sous le prétexte que les évaluations rectifiées se rapprocheraient davantage des résultats obtenus. Soit. Et la dépense? Oh! la dépense, personne ne proposait d'y toucher, on n'y changeait rien; elle resterait évaluée au chiffre résultant d'hypothèses et de conjectures. D'une part, on rapprochait la recette du niveau qu'elle devait atteindre; d'autre part, on laissait sciemment la dépense au-dessous du chiffre où elle

doit parvenir. Il aurait au moins fallu se montrer conséquent, se prononcer pour l'un ou pour l'autre système; garder notre système ancien, celui consacré par la tradition du pays qui rédige ses budgets longtemps à l'avance, et, dans ce cas, avoir la prudence de baser les recettes sur les derniers résultats connus, afin que les plus-values permissent de faire face aux dépenses supplémentaires; ou bien adopter franchement le système anglais qui présente le budget au moment même où l'exercice va s'ouvrir, et qui permet de calculer les recettes ou d'évaluer les dépenses, en tenant compte des plus-values et des augmentations probables ainsi que des diminutions à prévoir. Mais il fallait se garder d'accepter un système bâtard, dans lequel on est certain que les dépenses prévues seront dépassées, sans qu'on ait conservé de ressources pour y pourvoir. Ce système, on l'a nommé déjà, c'est le système du déficit.

Dans le discours qu'il a prononcé dans la séance du 27 juillet 1882, M. Say a protesté contre l'accusation de créer le déficit : « ... M'accuser de créer le déficit quand je n'augmente pas les dépenses, c'est singulier. Les dépenses sont les mêmes. J'ai cherché à y faire face avec les recettes calculées d'un certaine façon, et mon espérance constitue un déficit! Nous entrons dans l'ère des déficits!..... » Mais des exclamations ne sont pas des raisons, et je viens de montrer par des chiffres et de prouver par des faits que le système nouveau courait au-devant du déficit. C'est bien le déficit qu'il prépare, ou plutôt c'est le déficit qu'il aggrave; en 1882, le déficit est né de l'insuffisance de la dépense prévue comparativement à la dépense réelle; en 1883 la même cause subsiste et le déficit naîtra de plus de l'exagération de la recette prévue comparativement à la recette réelle.

Ce qu'il y a de piquant, c'est que M. Say, qui, dans ses prévisions, s'efforce de grossir fictivement les ressources, est le même M. Say, qui, dans ses articles ou dans ses brochures, sonne le glas des recettes et a le mieux marqué les causes de leur irrémédiable affaissement.

II

Depuis l'avènement des ministères républicains, la persécution a sévi dans les régies financières, comme elle sévissait dans tous les rangs de l'armée administrative. Des milliers d'employés ont été privés de leur pain, non pour avoir négligé leurs devoirs, mais parce que quelque républicain avait pris en goût leur place ou en aversion leur figure. Aussi bien la politique d'*épuration* qui poursuit ses exploits a provoqué dans l'administration avilie par un honteux régime la manie de l'espionnage et la fureur des dénon-

ciations. Toute institution employant un certain nombre d'hommes en renferme bien un qui, justement relégué dans les rangs inférieurs par la médiocrité de son intelligence, s'aigrit de son impuissance, et amasse dans l'ombre du fiel et de l'envie; la vraie république survenant, notre homme s'est proclamé républicain et s'est levé contre ses supérieurs; il était secrètement leur ennemi, il devient leur dénonciateur. Tout agent financier compte donc un ennemi et souvent des envieux qui considèrent comme un droit, sinon comme un devoir de prouver que ledit agent trahit la république et qu'il n'est que temps de le congédier. Sous le moindre prétexte, l'employé est rendu suspect; souvent même il n'est pas besoin de prétexte, les plaintes les plus fausses étant les mieux écoutées. C'est en vain que l'agent fait valoir ses notes antérieures, invoque ses travaux, parle de ses services; rien n'y fait s'il n'a pas le dévouement servile qui tient lieu d'intelligence ou de capacité. Si encore le préfet se bornait à surveiller la vie publique, les actes et les manifestations extérieurs; mais les actes de la vie privée n'échappent pas aux investigations républicaines. On ne laisse même plus à l'agent la liberté de sa table et le choix de ses convives. L'autorité suit d'un œil inquiet ses relations et ses connaissances. L'agent devient suspect s'il reçoit un suspect, suspect s'il aborde un suspect, suspect s'il salue un suspect, suspect s'il dîne ou soupe chez un suspect. Le receveur de Brives a été révoqué pour avoir visité un colonel suspect. Songez donc! La république serait compromise par une visite de politesse ou par un échange d'invitations à dîner. L'inquisition va plus loin; elle cherche à pénétrer le secret des consciences; pour le fonctionnaire, aller à la messe est devenu un crime; la manie policière suit les enfants à l'école et la femme à l'église. L'inspection des finances, dans ces notes de service où elle recherche des renseignements techniques, est stupéfaite de rencontrer des mentions comme celle-ci : « Cet agent fait étalage de sentiments républicains, mais ses filles vont au couvent et sa femme est dévote. » Avez-vous lu la circulaire du sous-secrétaire d'Etat Labuze qui ordonne aux préfets d'espionner jusque dans leur famille les plus modestes employés des régies financières. Vous êtes révoltés; pourquoi ce dégoût, cette émotion tardive? La circulaire Labuze ne renferme après tout que l'exposé théorique de la pratique quotidienne; elle prescrit seulement de généraliser des procédés dont l'emploi est révélé depuis longtemps par les feuilles de personnel et par les signalements. Labuze met dans la circulaire ce qu'il a trouvé dans les notes. Or Labuze lit dans les notes du préposé X..., non pas qu'il est intelligent, non pas qu'il est laborieux, non pas qu'il est actif, non pas qu'il pour-

suit les fraudeurs, — on s'occupe bien de ces détails, — il lit que le préposé X... a trois enfants, deux garçons qui vont à l'école laïque et une fille qui va chez la Sœur. Ce que Labuze ne lit pas, c'est que le père est veuf, c'est que la mère en mourant a obtenu de la bonne religieuse la promesse que celle-ci servirait de mère à l'enfant. Ce que Labuze ne voit pas, c'est que le serment est tenu, et que la Sœur prodigue à la pauvre petite des soins vraiment maternels; qu'importe! Le père est mal noté, et si quelqu'un demande son humble place, aujourd'hui ou demain le père sera révoqué. Le ministre n'est pas un méchant homme; seul, il serait ému des plaintes des victimes? — Mais Labuze, lui, n'est pas l'homme du ministre, il représente dans le ministère la *congrégation* radicale. La mission de Labuze, son unique mission, c'est de veiller à ce que la secte place des adhérents dans le plus grand nombre d'emplois : or, pour placer des adhérents, il est besoin de vacances; de là les circulaires, de là l'inquisition.

Les préfets auront-ils besoin de créer une police pour exécuter les prescriptions de Labuze? Les préfets sont accablés de délations; ils n'ont que la peine de recueillir ces délations et de les classer par dossiers. De tous les points de la république, les délateurs surgissent. Si Labuze leur ouvre les préfectures, les dénonciateurs s'y précipiteront à l'envi. C'est ainsi que le gouvernement proscrit l'élite des intelligences et qu'il livre à des incapables l'influence et l'action dans les affaires du pays. Dans l'administration des finances, il appelle au sommet de la hiérarchie des favoris sans titre ou, ce qui est pis encore, des candidats qui n'ont à produire que des titres honteux. Ces coups de caveçon assénés sur la corporation entière sont pénibles, surtout pour les petits employés; ceux-ci ont débuté et sont entrés dans la carrière parce qu'ils avaient à compter sur un avancement légitime : « Travaillez, leur disait-on, et vous obtiendrez la récompense de vos efforts. » Mais ils ont vu disparaître, proscrits par la république, les chefs sous lesquels ils ont débuté, et ceux qui les remplacent leur tiennent un autre langage : « Vous marquerez le pas, mon ami. Vous vous imaginiez que degré par degré on remontait la pente! Non, ce n'est pas cela; on s'élance d'un bond sur le premier échelon. Pour vous qui êtes en bas, vous y resterez. » Se fatiguer pour un avancement incertain dont on a tous les jours le regret de se voir injustement exclu, telle est la destinée des fonctionnaires grands ou petits de la troisième république française.

Il y a, dit M. Say, un commencement très inquiétant de désorganisation dans les régies financières [1]. M. Say l'attribue à l'institu-

[1] Article publié par M. Say dans le *Journal des économistes*.

tion du sous-secrétariat politique des finances, inauguré sous le ministère de M. Magnin, et continué sous celui de M. Tirard.

Je ne défendrai pas l'institution du sous-secrétariat politique; il annihile les directeurs généraux, il déplace les responsabilités; il met sous la main de la congrégation radicale tout un immense personnel; on chercherait en vain ses avantages pour les finances. Mais la désorganisation des régies ne date pas de M. Labuze [1], elle ne date même pas de M. Wilson. Ces personnages, le dernier surtout, ont perfectionné le système des épurations, mais ils ne l'ont pas inventé; ce système remonte à l'avènement des ministères républicains. Que M. Say cherche bien, il retrouvera dans sa mémoire le nom d'un ministre qui, en 1878, et sans le concours du sous-secrétariat politique *remplaçait en masse et comme par fournées, les agents les plus rapprochés des contribuables* [2]. Cependant si M. Say paraît s'être mépris en imputant au sous-secrétariat politique la désorganisation de la régie, il ne s'est pas trompé sur le fait lui-même; chaque jour la désorganisation progresse, elle s'affirme aujourd'hui par de nombreux témoignages. « On ne croit, dit l'ancien ministre, ni aux lois, ni aux règlements, ni aux scrupules administratifs. La correspondance des députés, non seulement avec les ministres, mais encore avec les directeurs et les chefs de tous les services, va tous les jours en augmentant. S'il ne s'agissait que de questions de personnes ce serait bien triste, mais on va plus loin, et la recommandation s'étend jusqu'aux contribuables mauvais payeurs. On recommande les gens pour leur faire obtenir une diminution de l'impôt, les patentés qui voudraient qu'on réduisît

[1] M. Labuze travaille à la désorganisation, mais seulement dans la mesure de ses facultés. Sa principale occupation consiste à découvrir les agents qui vont à la messe. Récemment un conservateur d'hypothèques est déplacé par l'administration, déplacé avec un avancement mérité par de bons services; mais dans la résidence qui lui est assignée, la congrégation radicale apprend d'un affidé que là-bas dans cette ville qu'il a quittée, on a vu ce conservateur à l'église. Aussitôt on s'émeut, on prévient le député qui lui-même prévient Labuze. Labuze oppose à la nomination son veto; le danger est conjuré, le conservateur n'ira pas dans sa nouvelle résidence. Quelque temps après, l'administration le nomme ailleurs; apparemment Labuze sommeillait, car il laisse le comptable s'acheminer vers sa destination; mais la congrégation, elle, ne dort jamais; le conservateur est signalé dans cette autre résidence; réclamation des radicaux, intervention du député qui réveille Labuze, nouveau veto du sous-secrétaire d'État. On n'installe pas le conservateur. Pendant tous ces débats, il a été remplacé dans son ancien poste, de sorte qu'il est aujourd'hui sans emploi. L'affaire en est là. L'administration voudrait bien ne pas s'associer à un acte odieux, mais cette fois Labuze veille.

[2] Article du *Journal des économistes*, par M. Léon Say.

leur patente et demandent que leur commerce soit assimilé. Ceux-là même qui sont chargés de faire les lois recommandent ceux qui ne veulent pas qu'on les leur applique. Mais où l'abus est porté le plus loin, c'est dans les demandes en remise d'amendes ou en abandon de procès-verbaux en matière de contraventions aux lois fiscales. Il y a des redevables contre lesquels les agents du recouvrement n'ont plus le courage de verbaliser, car ce serait s'attirer des inimitiés et s'exposer à des dénonciations. Aussi l'impôt indirect rentre-t-il fort mal... Les remises d'amende sont, comme les demandes de places, l'objet des recommandations les plus instantes... On a malheureusement une preuve certaine de la désorganisation... dans la statistique... En 1876 on constatait encore 13 270 contraventions aux droits de circulation sur les vins; en 1881, le nombre des contraventions constatées tombe à 6138. C'est la moitié. Les débitants de boissons... (ces grands électeurs des députés) échappent de plus en plus à l'action de la régie. En 1876, on constatait encore contre eux 17 308 contraventions, on n'en a plus constaté en 1881 que 5134; c'est une diminution de près de trois quarts. Le total général des constatations de contraventions en matière de boissons était de 46 842 en 1876, il est tombé à 18 586 en 1881 et encore il n'y a eu sur ce total que 16 277 procès-verbaux qui aient été suivis d'effet... Avec une rapidité de décroissance aussi accélérée, comme il ne reste plus que 18 386 constatations en totalité, on pourra renvoyer les agents de la surveillance au mois de juillet 1883, car ils n'auront plus rien à faire à partir de ce moment.

En réalité, il n'y a plus de répression, et la fraude devient de droit commun [1]. » Ces faits sont irrécusables, M. Say aurait pu en citer de semblables dans les autres régies financières, il aurait pu en citer surtout dans les forêts, dans les postes, dans toutes les administrations chargées de réprimer les délits ou de constater des contraventions. M. Léon Say ajoute qu'il faut « avoir passé par les affaires pour avoir une idée du nombre de gens dont la révocation est demandée par ceux qui veulent les remplacer ». Jamais, dit-il, « l'abus des recommandations n'a été poussé aussi loin que depuis quelques années, cela ressemble à l'ancien régime ». En vérité, il n'était pas besoin d'avoir *passé par les affaires* pour le voir; il suffisait d'avoir des yeux et de les ouvrir; la spécialité de certains hommes d'État consiste à découvrir et à nous signaler des abus qui, depuis des années, crèvent les yeux de tout le monde.

Eh oui, M. Say a raison, partout des agents ignorants sont subs-

[1] *Journal des économistes,* novembre 1882.

titués aux employés capables; partout la faveur prend le pas sur les droits acquis et les services rendus; partout la rentrée des impôts est compromise par les intérêts les plus vils de la politique. Sans doute il y avait eu de tout temps quelque favoritisme, mais loin de disparaître cette funeste habitude se propage et prend, sous la vraie république, des proportions colossales. Les promotions les plus récentes ne sont pas les moins scandaleuses. Il y a quelques semaines l'*Officiel* enregistrait la nomination d'un fonctionnaire qui, pour avoir été préfet quelques mois, était gratifié d'une trésorerie générale. Pouvez-vous me dire quels étaient ses titres? Je sais bien qu'aujourd'hui, pour gérer une trésorerie générale, le gouvernement n'exige pas de qualités éminentes : savoir lire, savoir signer et pas trop d'antécédents judiciaires. Tous les trésoriers généraux sont pourvus de fondés de pouvoir, et la plupart d'entre eux font, avec l'employé, un arrangement très simple : celui-ci fera la besogne, le titulaire touchera les remises. Il y a pourtant un inconvénient dans ces nominations fantaisistes; ces favoris interceptent l'avancement. Si la place n'avait pas été donnée à un préfet, elle aurait comblé les veux de quelque receveur des finances; le receveur aurait donné la sienne à un percepteur, le mouvement se serait propagé jusqu'au bas de l'échelle. Parbleu! voilà bien du bruit pour un préfet; mais ce préfet se nomme légion; on a mis d'anciens préfets dans les trésoreries de l'Aisne, de l'Ain, de l'Aude, de la Corrèze, du Gard, de l'Ille-et-Vilaine, de Loir-et-Cher, de Lot-et-Garonne, de Maine-et-Loire, de Meurthe-et-Moselle, de la Sarthe, de Tarn-et-Garonne, on en va mettre dans dix autres. Et quels préfets choisit-on pour ces postes lucratifs? Ces choix peuvent s'apprécier par les notes et par les signalements; oh! ce n'est pas sans raison que le gouvernement bannit ces préfets de la politique. On élimine les uns parce qu'ils manquent de tenue, parce que la vulgarité de leurs manières les empêche de représenter convenablement le pouvoir; on se débarrasse d'un autre parce que la violence de son caractère l'entraîne en mille querelles et lui met à dos tout son département; on éloigne ceux-là parce que la médiocrité de leur intelligence les rend impropres à la direction des services. C'est fort bien de nettoyer les préfectures, mais quel rôle fait-on jouer aux trésoreries générales?

Parmi les trésoriers généraux bien d'autres n'en valent pas mieux (au point de vue des titres), pour n'avoir pas été préfets. On rencontre sur la liste un petit escompteur, un ancien sous-préfet, huit anciens députés, quatre conseillers généraux, un conseiller d'arrondissement, des maires de petites communes, un entreposeur de tabacs, un agent d'affaires, un notaire de canton, un

architecte, deux marchands de vin, un marchand de nouveautés; par exemple, ce qui devient rare, c'est d'y trouver le nom d'un receveur des finances.

De même que les trésoreries générales, les perceptions de Paris ne se donnent plus par avancement régulier. On les donne à d'anciens préfets (car on en met partout), à des députés, à des journalistes et à M. Duhamel.

Les perceptions de grandes villes ne sont pas mieux pourvues. Récemment, on nommait à Lyon M. Agar. Celui-ci était de Cahors, ami d'enfance de M. Gambetta, et gérait une petite brasserie dans le chef-lieu qui a vu naître cet homme illustre; on le pourvoit tout d'abord d'une sinécure fructueuse, la direction de l'établissement thermal d'Aix; il fut doté ensuite de la trésorerie générale du Lot, position qu'il vient d'échanger contre une perception de la ville de Lyon [1].

[1] Je voudrais donner une idée de ce singulier personnel. Précisément, on m'apporte un numéro du journal *les Alpes républicaines* (1er avril 1883).

« Les percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Gap, voulant donner à leur trésorier général un témoignage de leur profonde sympathie et lui exprimer les regrets qu'ils ressentent de son départ, lui ont offert, mardi dernier, 26 mars, un dîner d'adieu.

« ... M. Vieux, percepteur à Gap, prononce ensuite les excellentes paroles qui suivent.

« M. le trésorier général,

« Si vos prédécesseurs, favoris des régimes despotiques dont la France « est si heureusement débarrassée, n'avaient le plus souvent pour les agents « placés sous leurs ordres qu'une regrettable indifférence, c'est qu'ils con- « sidéraient leur situation comme un privilège acquis de droit, soit à leur « naissance, soit à leur fortune. Pourtant ils n'avaient pas à justifier autre- « ment de la faveur dont ils étaient l'objet.

« Sous la république, au contraire, plus de privilège, et le gouvernement « réserve à juste titre une bonne partie des hautes situations financières « aux citoyens honorables qui ont rendu des services à leur pays.

« ... Nous garderons un souvenir profond... du virtuose qui savait si « bien nous charmer. »

Notez que ce discours s'adresse à un ex-banquier d'une toute petite ville, et que les services rendus à son pays consistent à avoir fait la banque d'une façon assez malheureuse.

Voici maintenant le discours du trésorier général :

« *Je ne vous parlerai pas politique.*

« Voulez-vous me permettre seulement de vous féliciter de vivre, d'exercer vos fonctions dans un pays où l'idée républicaine domine, où tous les sénateurs, députés, presque tous les conseillers généraux, sont républicains.

« ... Est-ce à dire, messieurs, que nous devions nous tenir en dehors de toute politique, ne pas avoir d'opinion ou la cacher, et nous abstenir d'apporter notre pierre à l'édification, à la consolidation de ce grand gouvernement du pays par le pays, qui est la garantie de la France et rétablit sa

Ces actes de favoritisme, la presse les signale dans les trésoriers généraux parce que les trésoreries sont des postes en vue; elle en pourrait citer dans toutes les régies financières. M. Wilson n'a pas craint de faire nommer à Versailles, en qualité de conservateur d'hypothèques, un ancien directeur d'enregistrement irrémédiablement ruiné, vivant d'escroqueries, perdu de dettes, sous le coup de plusieurs jugements et de traites protestées. Ce malheureux n'avait d'autre titre que la protection d'une personne qui avait marqué dans les clubs de 1848 par ses opinions extravagantes. Cependant M. Wilson exigea la nomination de ce triste comptable, dont la triste carrière vient de se dénouer devant la police correctionnelle. On sait ce que c'est qu'un conservateur d'hypothèques; on sait ce que doit être le conservateur de Versailles, qui dispose de la fortune d'un grand nombre de familles, qui peut par une erreur encourir d'énormes responsabilités. Pour ce poste de confiance, le cinquième ou le sixième de l'administration, celle-ci présentait un candidat très honorable; tel a été celui de M. Wilson.

Et ne croyez pas que la secte dédaigne de plus humbles emplois. L'administration les réservait autrefois pour des gendarmes en retraite ou des sous-officiers bien notés. La république a changé tout cela. Voulez-vous savoir qui on choisit et qui on nomme?

Il y avait dans la Loire-Inférieure, à Saint-Étienne-de-Corcoué, un buraliste envoyé là par le préfet. Son seul titre connu était son radicalisme. Ignorant et grossier, le buraliste provoquait des plaintes; sa probité même était soupçonnée, mais, couvert par la protection du préfet, il bravait le mépris public. Enfin, l'administration des contributions indirectes examina de plus près ses comptes et reconnut qu'en délivrant des expéditions, il en partageait tout doucement les profits avec le Trésor. Le buraliste a été destitué et, en dépit des soustractions, il n'est pas question de poursuites.

Faire son devoir, ce n'est plus un titre à l'avancement; il faut servir le député et le servir toujours, dans ses haines, dans ses

grandeur, non perdue mais un instant éclipsée? Non certes. Pour moi, je regarde comme un devoir à tout fonctionnaire de servir le gouvernement qui le paye.

« Il faut aussi qu'à l'occasion il (le percepteur) lui donne (au contribuable) même *des notions, que j'espère bien que la jeunesse actuelle apprendra à l'école*, sur les avantages, la nécessité de l'impôt. »

Et ce trésorier général, qui ne parle pas politique, continue en attestant par son propre langage la nécessité de l'instruction primaire non seulement pour les contribuables, mais aussi pour nos modernes trésoriers généraux.

vengeances, surtout dans la lutte électorale; lorsqu'il est couvert par cette protection, l'agent peut, lui aussi, tout oser et tout se permettre. Le sieur X..., percepteur, avait conquis l'amitié d'un député de la Savoie; il commet des malversations; aussitôt le député écrit au chef de service : « ... Je porte à M. X... un intérêt très légitime, et je suis tout disposé à le soutenir très énergiquement même au prix d'un conflit personnel... » Le protégé a beau être convaincu de détournements, le ministre ne tient pas compte des rapports du chef de service, du percepteur concussionnaire il fait un receveur particulier. Celui-ci changeant de poste ne change pas d'allures; il commet de nouveaux méfaits, soustrait 50 000 francs, et finalement échoue sur les bancs de la police correctionnelle. Depuis l'avènement des vrais républicains, l'État choisit et recrute des comptables auxquels les ministres qui les nomment refuseraient certainement de confier leur bourse.

Notez que ces comptables sont toujours des républicains avérés. Leurs notes signalent et leur dévouement à la bonne cause et l'activité de leur propagande. Ils sont dans leur résidence des sortes de potentats; importants, parlant haut, ils détrônent en peu de temps ce qu'on nomme en province le personnage influent; si le préfet, le sous-préfet, le député, apparaissent dans le voisinage, ils se font galamment leurs hôtes. Tel était le cas du percepteur de Saint-Bonnet-le-Château (Loire), dont la révocation récente a été motivée par un détournement dissimulé au moyen de mandats fictifs que le maire républicain avait signés de confiance...

Le sieur Paulin, receveur de contributions indirectes à Bourbon-l'Archambault, n'était pas seulement républicain, il était radical. Depuis sa nomination, qui remonte à 1877, il s'était fait l'agent le plus actif du radicalisme dans la ville et dans le canton. Non seulement Paulin avait la passion de la politique, il avait aussi celle du jeu. Les sommes qu'il perdait au jeu et que ses appointements n'auraient pu couvrir auraient dû depuis longtemps le faire suspecter. Ce fut seulement il y a quelques semaines, dans une vérification faite à l'improviste, que l'inspecteur découvrit dans la caisse du receveur radical un déficit important; on reconnut ensuite que Paulin avait l'habitude de s'approprier sur les droits perçus une somme assez ronde. Les gendarmes ont mis fin aux exploits de ce politicien, ils l'ont arrêté à Cusset, et déposé dans la maison d'arrêt de Moulins, où Paulin travaille activement à la réforme de la magistrature.

Aussi bien le résultat fatal de la désorganisation des services fut d'entraîner le recrutement de comptables malhonnêtes. Depuis les épurations, depuis qu'on exige des agents un certificat de civisme,

qui remplace la science et supplée à la probité, on n'entend plus parler que de sinistres financiers; partout on signale des vols, dans les services de l'Etat, des départements, des communes, des établissements publics. L'épidémie ne remonte pas haut, elle date de 1878, mais la contagion envahit peu à peu les services. Vous contestez le fait? Eh bien, les républicains ont à leur disposition les archives, qu'ils les fouillent, je les mets au défi de découvrir dans le passé, en aussi peu de temps, autant de déficits et de soustractions importantes.

A Saint-Quentin, l'hospice avait des rentes au porteur dont les titres se trouvaient dans la caisse; le receveur a vendu les titres et dérobé les fonds (206 000 francs), tandis que les administrateurs républicains signaient de confiance les relevés attestant que ces titres étaient dans la caisse. L'affaire est arrangée... pour les administrateurs; ce sont les pauvres qui payeront.

A Saint-Quentin encore, des détournements ont été commis à la caisse d'épargne; on reconnaît qu'ils dépassent 157 000 francs. Le conseil municipal exonère les directeurs de tout blâme, probablement aussi de toute responsabilité; cela promet pour les déposants.

A Tarare, la population a pu lire un matin cet avis affiché sur les murs : « Les habitants de Tarare sont informés qu'un détournement considérable a été constaté à la caisse d'épargne de Tarare. La ville est responsable de ce déficit... » Et il ne s'agit pas d'une bagatelle; le déficit atteint, paraît-il, le chiffre de 800 000 francs. Du reste, les déficits se succèdent à Tarare; on annonçait il y a quelques semaines la disparition d'un employé de la mairie, président du sou des écoles, connu pour son radicalisme, et qui est parti emportant la caisse de la Société.

Un autre déficit a été constaté à la caisse municipale de Villefranche, près Nice. Le receveur municipal se voyant découvert a tenté de se suicider. Et ce caissier, ces receveurs, ces comptables, étaient tous des radicaux, de fervents républicains, comme l'était aussi ce notaire de la Dordogne, convaincu de quatre cents faux, et condamné dans les dernières assises aux travaux forcés à perpétuité; comme l'étaient ces notaires du Loiret convaincus d'avoir détourné l'un, 500 000 francs, l'autre 600 000 francs; comme l'était le notaire de Moissac, qui vient de s'enfuir en laissant un passif de 5 millions. Déposants, méfiez-vous de l'enseigne radicale, et lorsqu'elle se déploie sur une caisse publique, croyez-moi, hâtez-vous de serrer votre bourse et de remporter votre argent.

A Joigny, dans une recette particulière, on a volé plus de 600 000 francs.

A Nice, à la trésorerie générale, le fondé de pouvoirs a soustrait près de 1 800 000 francs; il a été traduit devant la cour d'assises; mais, en dépit de ses aveux écrits, il a été acquitté, puis acclamé comme, à Moulins, Mivière. Ne vous hâtez pas trop d'accuser les jurés. Les 1 800 000 francs n'avaient pas disparu en un jour. Au début, le fondé de pouvoirs avait inscrit dans les comptes une dépense fictive de plus de 600 000 francs, à l'appui de laquelle il ne produisait aucune pièce. A la fin du mois, il expédia, comme toujours, au ministère le compte des dépenses et la liasse des pièces; mais il paraît bien que la liasse ne fut pas ouverte et que le compte ne fut pas lu, car cette dépense dont il était si simple de constater la fausseté, le ministère n'a pas su la voir, il l'a conservée plusieurs mois, et finalement c'est le trésorier général qui a découvert sur place les méfaits de son agent; le ministère n'avait conçu aucun soupçon des détournements dont il avait depuis six mois la preuve entre les mains. Le ministre se flatte d'avoir rendu son administration républicaine, peut-être aurait-il mieux valu qu'il la rendît clairvoyante. Pendant que cette administration sommeillait, le fondé de pouvoirs se livrait sans obstacle aux soustractions les plus variées. Cette facilité même fournit un thème heureux à la défense. « Messieurs les jurés, dit l'avocat, pouvez-vous croire à tant de négligence? Le subordonné n'était qu'un instrument; allez, on sacrifie un malheureux, dans cette affaire il y a de plus grands coupables! » Vous devinez les sornettes qui se débitent en pareil cas. Et le parquet? que pouvait dire l'avocat général? Vouliez-vous qu'il expliquât au jury que, sous la vraie république, le ministère des finances reçoit les dossiers de dépenses et les garde six mois sans y jeter les yeux? S'il avait fait un tel aveu, le fondé de pouvoirs aurait été condamné, mais le ministre des finances aurait fait triste figure. S'attaquer au ministre, y pensez-vous? les parquets républicains ne sont pas héroïques: l'avocat général n'expliqua rien, sa réplique fut faible, et le jury demeura convaincu que, dans cette affaire si limpide, il y avait du louche; les jurés ne sont pas infaillibles; de là le verdict d'acquittement. Le trésorier général s'est dépouillé de sa fortune; cela n'a pas suffi pour combler le déficit; jugez donc: 1 800 000 francs; Qu'a fait le ministère? Il a ordonné d'office un prélèvement de 8 0/0 sur tous les émoluments des trésoriers généraux, budgétaires ou extra-budgétaires, prélèvement que ceux-ci devront subir tant que le déficit de Nice ne sera pas comblé; mesure commode assurément, puisqu'elle tire d'embarras le ministre, mais procédé injuste aussi bien qu'arbitraire. Déterminons, s'il vous plaît, les responsabilités. Celle du trésorier général n'est point douteuse : il

doit répondre des actes de son fondé de pouvoirs; mais ce trésorier général, on le dépouille, on le ruine et on le révoque; qu'exigez-vous de plus, et faut-il demander sa tête parce qu'il a fait un choix malheureux? En dehors du trésorier général, qui rechercher et à qui s'en prendre? Vous répondez sans hésiter... au ministère, qui a pu dès l'origine arrêter les détournements; mais le ministère, c'est le ministre! Voyez-vous le ministre se présentant devant la Chambre et lui faisant cet aveu : J'ai rempli mes bureaux d'excellents républicains, mais je n'ai pas recruté des employés laborieux. Le fait est que mes employés républicains n'ouvrent pas les dossiers et ne lisent pas les comptes; — et donnant ces raisons pour avoir un crédit! Bien mieux valait s'arranger en famille.

D'ailleurs le ministre agit pour le déficit de Nice comme avait agi son prédécesseur pour le déficit de Joigny. A défaut du receveur de Joigny, hors d'état de rembourser les sommes détournées, la responsabilité de la perte incombait au trésorier général; on sait que les émoluments de ces hauts fonctionnaires n'ont été portés à un taux si élevé qu'en raison précisément de ces dangers et de ces pertes. Mais le trésorier général de l'Yonne, légalement responsable du déficit de Joigny, avait heureusement pour lui, sinon pour ses collègues, la protection de M. Wilson. De ce protégé, sous-préfet zélé de l'empire, M. Wilson avait fait un trésorier général d'Auxerre, et du trésorier général d'Auxerre, M. Wilson sut faire, en raison de la catastrophe de Joigny, le trésorier général d'Arras. Dans le Pas-de-Calais, les remises de la trésorerie sont deux fois et demie plus fortes que dans l'Yonne, mais la victime du vol de Joigny n'avait-elle pas droit à des compensations?

Cependant M. Wilson, un habile entre les habiles, s'arrangeait pour que son protégé ne fût pas trop victime. Arras devait payer les détournements de Joigny; or ces détournements ont été comblés[1] par les trésoriers généraux, qui, eux, n'avaient commis aucune faute, qui, eux, ne recevaient aucune compensation.

Ces comptables feront bien d'ouvrir dans leurs balances un compte intitulé : *Déficits dans divers départements*. Ils ont payé les détournements de Joigny, comme ils vont payer les détournements de Nice. Dans les deux incidents une seule chose diffère, le sort des titulaires constitués tous deux par la loi responsables des soustractions : pour avoir eu tous deux leur surveillance en défaut, l'un est ruiné, dépouillé, révoqué; l'autre a vu son traitement doublé; tout le monde n'a pas la fortune d'être protégé par l'heureux M. Wilson.

[1] Sinon en totalité, du moins en grande partie.

Je dis *heureux* et non sans motifs. Non seulement M. Wilson a été député, sous-secrétaire d'État, gendre de M. Grévy, président de la commission du budget, non seulement la fortune lui sourit, mais une famille, toute une famille prospère, dès que M. Wilson laisse tomber sur elle un regard bienveillant. L'ancien sous-préfet de l'empire avait obtenu la trésorerie d'Auxerre, puis la trésorerie d'Arras, puis l'exonération du vol de Joigny, quelque temps après, son beau-frère, imprimeur, obtenait à son tour, non pas une trésorerie, mais une grosse fourniture, l'impression des rôles pour plusieurs départements.

Avant l'entrée de M. Wilson aux finances, nul ne s'était occupé des impressions. Les chefs des services qui avaient besoin des imprimeurs commandaient les impressions comme bon leur semblait, c'est-à-dire aux imprimeurs qui travaillaient le mieux et à meilleur compte. Jamais, avant la république, aucun gouvernement n'avait eu l'idée de s'enquérir de l'opinion de ces fournisseurs; aujourd'hui on ne s'informe plus si l'imprimeur est habile ou s'il est consciencieux, le point est de savoir s'il est républicain; cela même ne suffit plus, on s'enquiert des relations de sa femme, on recherche si ses enfants vont au lycée ou au collège libre, et si ses amis ne s'égarent pas à l'église. On ne pèse pas sur les chefs de service, comment donc? Mais on leur demande les noms de leurs imprimeurs et discrètement on les informe que ceux-ci n'ont plus la confiance du gouvernement. C'est ainsi que presque partout les imprimeurs anciens ont fait place à des imprimeurs nouveaux. Au fond, M. Wilson se soucie comme vous et moi de l'opinion de ces braves gens, mais il a trouvé là un moyen d'accaparer pour ses compères et pour lui-même d'importantes fournitures, car M. Wilson en a pris pour lui-même, et un incident récent a mis ce fait en lumière, c'est que depuis longtemps les directeurs étaient invités à s'adresser pour leurs commandes à l'imprimerie dont M. Wilson était le commanditaire[1]. M. Wilson, mais c'est le Mécène de

[1] *La Petite France* et l'*Union libérale de Tours*, journaux de M. Wilson, ont prétendu que, par acte en date du 20 octobre 1882, M. Wilson avait, du consentement de son commandité, M. Arrault, cédé la part d'intérêt qu'il avait dans la société d'imprimerie, créé par acte du 26 avril 1881. Il est possible que M. Wilson ait pris la précaution de rédiger un acte qu'il pût opposer à ceux qui l'accuseraient de procurer des commandes à son imprimerie; mais cet acte, quel qu'il soit, laisse subsister l'acte du 26 avril 1881. En effet, s'il était vrai que la société Arrault et Cᵉ fût modifiée et qu'elle eût un autre commanditaire responsable à l'égard des créanciers de l'imprimerie, on trouverait au greffe du tribunal de commerce l'acte du 20 octobre 1882, comme on y trouve celui du 26 avril 1881. Or cet acte n'est pas au greffe : c'est le *Journal d'Indre-et-Loire* qui l'affirme, et son affirma-

l'industrie, voyez plutôt ! il s'intéresse à toutes. Tandis qu'il imprime à Tours des bordereaux pour le ministère des finances, il fabrique à Loches pour le ministère de la guerre des couvertures en caoutchouc [1].

Spéculer, s'enrichir, telle est sous la république l'unique passion des ministres, l'unique ambition des hommes d'État. Tu as changé de patrie, Verrès, et tu ne pilles plus la Sicile, mais tu exploites un autre domaine et tu mérites encore la brûlante apostrophe : *Pauvre tu es entré dans cette contrée riche, et tu en sors riche en la laissant pauvre.*

Que peuvent devenir les services qui ont sous les yeux ces exemples? Dans ces administrations jadis si probes, la république a jeté des semences qui germent et promettent une abondante moisson.

Il y a quelque temps la direction générale des contributions indirectes s'était aperçue que des fraudes étaient commises dans une fabrique de glucose; de grandes quantités de marchandises étaient livrées au commerce sans avoir acquitté les droits; ainsi chaque matin on enlevait en présence des employés plusieurs tonneaux de glucose, et ceux-ci, fermant les yeux, omettaient de les prendre en charge. On eut beau contester, l'instruction révéla que deux commis, détachés au Bourget pour surveiller la fabrique, avaient été corrompus.

Dans les magasins destinés à la vente des alcools et des vins, dans les distilleries, dans les brasseries, les commis de la régie détourneront de plus en plus leurs regards de fabrications, d'expéditions, d'opérations clandestines. L'administration voudra-t-elle sévir, elle se trouvera entravée par l'intervention d'un député qui protégera les fraudeurs, ou l'abstention d'un parquet qui négligera son devoir. Le parquet! mais c'est aux braconniers et aux frau-

tion n'a pas été démentie. S'il y a un fait bien établi, c'est d'abord que M. Wilson a un intérêt dans l'imprimerie Arrault, c'est ensuite que la direction générale a insisté auprès des directeurs pour substituer l'imprimerie Arrault aux anciens imprimeurs.

[1] Un journal républicain, *le Voltaire*, dit bien que M. Wilson a vendu sa fabrique depuis qu'il a été nommé président de la commission du budget, seulement une feuille de province, le *Journal d'Indre-et-Loire*, prend texte de cet article pour avancer que l'établissement industriel de Loches n'a pas été vendu par M. Wilson, mais seulement loué, et que « cette location est une fiction ». Le même journal ajoute qu'il en est de cette affaire comme de celle de l'imprimerie Arrault, dont M. Wilson, malgré les affirmations contraires de la *Petite France*, n'aurait « pas cessé un jour d'être le commanditaire, qui regorge de commandes du ministère des finances, et où tous les percepteurs sont impérieusement invités à faire faire leurs imprimés ». Je reproduis textuellement l'assertion du *Journal d'Indre-et-Loire*, qui n'a pas, que je sache, été démentie.

deurs que le parquet républicain prête maintenant son appui.

Récemment, à Illiers, arrondissement de Chartres, le juge de paix du canton, chassant sur une terre gardée, se trouva en présence d'un garde particulier, procès-verbal fut dressé contre le délinquant. L'affaire traîna longtemps; cependant, après de longs délais, le juge de paix comparut devant la première chambre de la cour d'appel. Devant la cour il s'avança la tête haute et produisit une lettre dans laquelle le procureur de la république de Chartres accusait le propriétaire de *froisser l'opinion publique*, parce que celui-ci faisait garder ses terres. Pour le chef du parquet, le coupable était le propriétaire et pas du tout le braconnier [1].

Le ministre peut noter l'incident du Bourget. Cet acte de corruption, qu'il ignore peut-être ou dont il méconnaît sans doute la gravité, inaugure une ère de vénalité pour les régies, qui sera pour les recettes une ère de décadence.

III

Une autre cause d'affaiblissement pour les recettes, c'est l'influence exercée par les députés radicaux sur la Chambre et sur la commission du budget.

En Algérie, dans les dernières années, la progression des dépenses a été très rapide, sans que les augmentations soient justifiées par aucune création utile; le budget algérien porte, comme le budget français, des traces de la passion politique, des préoccupations électorales et de l'avidité républicaine. Mais ce qui est spécial à notre colonie, c'est que la progression des recettes a été ouvertement entravée par l'influence du radicalisme et des députés algériens.

Certes, la France a été conduite sur la côte d'Afrique par les plus légitimes griefs. Une fois débarqués à Alger, la nécessité pour nous d'y rester n'était pas moins impérieuse. Si nous avions abandonné l'Afrique, ou bien l'Algérie, rendue à elle-même, serait redevenue, comme avant 1830, un nid de pirates inaccessible aux nations civilisées, et son voisinage avec les perfectionnements de la navigation à vapeur, aurait créé pour notre commerce une situation intolé-

[1] La lettre du procureur de la république serait à citer tout entière, j'en veux au moins citer un extrait.

« M. Mercier (le propriétaire) paraît réserver ses terres avec une rigueur qui a plus d'une fois froissé l'opinion publique. M. Mercier s'est montré un propriétaire bien rigoureux en n'acceptant pas l'offre de M. X. (le juge de paix), qui était en outre disposé à renoncer pour l'avenir à la chasse. On ne pouvait, en réalité, pousser plus loin la condescendance. » Ce qui fut établi devant la cour, c'est qu'au lieu de s'excuser, le juge de paix avait écrit au propriétaire une lettre insolente.

rable, ou bien la conquête, délaissée par nous, serait tombée entre les mains de nations plus soucieuses de la vie et des intérêts de leurs citoyens; la puissance française aurait reçu une atteinte peut-être mortelle et certainement irréparable.

Cette observation devait précéder l'énumération de nos sacrifices; seule, elle peut expliquer notre résignation à les subir.

Le premier et le plus cruel, celui qui ne pourra jamais trouver de compensation, c'est la perte de 350 000 soldats tombés en Algérie sous le feu des Arabes, ou moissonnés par la maladie à la fleur de l'âge.

Les sacrifices d'argent ont été grands, il est impossible de le méconnaître; et si les frais de l'expédition primitive ont été couverts par le trésor du dey, depuis 1830 les dépenses de l'Algérie ont grevé lourdement nos finances. Le dépouillement des budgets de 1830 à 1883 n'accuse, pour les recettes du Trésor effectuées en Algérie, qu'un chiffre total de 1200 millions. Pour cette même période, la dépense des services civils s'élève à 1400 millions, chiffre auquel il convient d'ajouter 3200 millions de dépenses militaires. Ainsi en 1883 l'Algérie nous coûte à peu près 3 400 000 000. En regard de ces sacrifices il convient, il est vrai, de placer le mouvement commercial, qui n'est pas sans importance, bien qu'il soit encore loin d'offrir une sérieuse compensation. Quant au domaine de l'État, immense en étendue, il restera longtemps plus coûteux que productif.

Il semble que les colons se fassent d'étranges illusions sur le chiffre de nos dépenses. On voit dans les procès-verbaux de leurs séances que les conseils généraux limitent à 25 millions la totalité des charges que la colonie nous impose; mais ils ne comprennent dans ce chiffre ni les garanties d'intérêt, ni une partie des dépenses des travaux publics, ni les dépenses de la justice, ni celles de l'instruction publique, ni celles des cultes, ni celles des finances, ni celles de la marine, ni celles de la guerre. Cette dépense totale est de 110 millions; si l'on en déduit les produits qui pour 1883 sont évalués à une trentaine de millions, on reconnaît que l'excédent annuel de dépenses est encore aujourd'hui de 80 millions [1]. Après cinquante années d'occupation, l'Algérie reste donc une charge pour la France. Il ne faut pas s'en étonner. Outre les frais de la conquête, il a fallu pour assurer la colonisation, entreprendre des

[1] Si l'on fait abstraction des dépenses militaires, l'écart s'amoindrit entre la recette et la dépense, mais il est encore de 12 millions. On conviendra qu'il est légitime d'ajouter à cette somme celles des dépenses militaires qui sont motivées par le séjour des troupes en Algérie : ce supplément est de 20 millions. L'excédent annuel de dépenses serait donc au moins de 32 millions, même en faisant abstraction des dépenses militaires.

travaux préparatoires, il a fallu mettre cette contrée autrefois si riche, mais désolée par treize siècles de barbarie, en état d'être habitée et cultivée avec profit. Quelque fertile qu'en soit le sol, quelque assuré que soit son avenir, une colonie peut bien rarement subvenir elle-même aux dépenses de premier établissement. La garantie de ses revenus futurs est, le plus souvent, une chimère. C'est la mère patrie qui doit entreprendre à ses frais les travaux de viabilité, routes et chemins de fer, d'allottissement des terres, d'aménagement des eaux, d'irrigation et de barrages, des ports et des phares, sans espérance de jamais rentrer directement dans ses dépenses. Hâtons-nous d'ajouter que la période des sacrifices ne sera pas indéfinie. Si l'on tient à savoir ce que l'Algérie peut devenir, on n'a qu'à se rappeler ce qu'elle fut autrefois. Sous les Romains, la population des provinces africaines, depuis Tanger jusqu'à Tripoli, paraît s'être élevée jusqu'à 30 millions d'habitants; elle ne déclina qu'à partir de l'invasion vandale. Sous cette domination des Romains, les provinces d'Afrique étaient couvertes d'un réseau de routes qui les sillonnaient en tous sens. Sétif, Cirtha, Lambèse, Hippone, Théonte, Carthage, étaient autant de carrefours où les voies romaines venaient se croiser. Dix routes passaient à Sétif, six à Cirtha, cinq à Lambèse, six à Hippone, sept à Théonte; du milieu de Carthage partaient six faisceaux qui, au sortir de ses murs, se ramifiaient dans toutes les directions. Les historiens attestent la fertilité des provinces africaines et la richesse des habitants.

L'Algérie semble encore éloignée du jour où renaîtra son ancienne prospérité, mais il est certain que depuis quelques années elle est en voie de progrès. Les importations et les exportations augmentent sensiblement chaque année. L'impôt des patentes, dont le tarif actuel est très faible, progresse d'une manière marquée par le développement normal des affaires. Le moment semblait donc venu d'appeler la colonie à participer dans la mesure de ses forces aux dépenses de la mère patrie.

Il y a huit ans déjà, le gouvernement avait proposé à l'Assemblée nationale un projet comprenant l'établissement en Algérie de trois des contributions directes, de la taxe des biens de main morte et des droits de succession; il avait également proposé de transformer les contributions arabes, en leur donnant la fixité des impôts de répartition. Les ressources nouvelles n'étaient d'ailleurs pas toutes destinées au Trésor français. Aux contributions directes devaient s'ajouter des centimes additionnels, afin d'alimenter les budgets départementaux et communaux. Les départements et les communes de l'Algérie ont vécu jusqu'ici d'une existence factice. Les ressources des communes sont extrêmement précaires, celles des

départements à peu près nulles. Les recettes du budget départemental consistent uniquement en subventions de l'État; dans les années d'épidémie, de disette ou de guerre, ces subventions, alimentées en partie par l'impôt arabe, subissent une diminution considérable. La situation financière des départements devient alors si difficile, que leurs budgets se règlent avec des déficits importants. Rien n'était donc plus urgent que de créer des ressources pour alimenter les budgets locaux. C'est là surtout ce qui avait déterminé le gouvernement général à soumettre aux pouvoirs publics ses projets financiers, projets appuyés par deux conseils généraux et par le conseil supérieur, beaucoup moins en vue de leur utilité pour la France que de la nécessité de satisfaire à des besoins locaux.

Le projet qui augmentait les revenus de l'Algérie fut donc présenté en 1875; il avait été bien étudié. Le gouvernement général inclinait de plus en plus vers l'application de la législation française. Il pensait qu'en matière fiscale comme en toute autre, il fallait adopter peu à peu le régime français. Sans doute, la présence de trois millions d'Arabes contient aujourd'hui les instincts séparatistes, et rejette entre les bras de la France 300 000 Européens de nationalités fort mêlées; mais la situation respective des races peut se modifier; on peut entrevoir l'époque où la race arabe ne sera ni la plus nombreuse ni peut-être la plus hostile. C'était donc une sage et patriotique pensée que de rattacher à la France la population coloniale par les mille liens qui naissent de la conformité du langage, des mœurs, des habitudes et des lois. Ces considérations firent adopter le projet par le conseil d'État. La commission du budget lui fit un accueil favorable, qui présageait celui de l'Assemblée nationale; mais celle-ci se sépara avant d'avoir pu le voter. Le gouvernement tomba entre les mains de républicains de plus en plus soumis à l'influence de la coterie radicale. Les députés algériens exigèrent le retrait d'un projet qui pouvait charger leurs électeurs de quelques taxes. Les contribuables français supporteront peu à peu les dépenses des budgets locaux de l'Algérie, comme ils supportent déjà une partie des dépenses inscrites pour l'Algérie dans le budget général.

Le retrait du projet de loi financier, proposé par le gouvernement général, prive l'État d'une ressource annuelle de plusieurs millions; mais qui pourrait aujourd'hui prévoir les conséquences de la prorogation de privilège accordée à la banque d'Algérie? Ne voyez-vous pas, disait le général Chanzy devant la section des finances, que cette banque indépendante serait la caisse indiquée d'une insurrection séparatiste? Et le gouverneur général ajoutait que

le billet de la banque de France introduit en Algérie deviendrait en peu d'années l'unique instrument des échanges, non pas seulement sur la plage africaine, mais aussi dans toutes les contrées de l'Orient. Étendez, disait-il, le domaine de notre billet de banque, et le progrès de notre crédit entraînera fatalement celui de notre influence politique et de nos relations commerciales. Cette réforme pacifique ne saurait susciter d'ombrages ou de complications, et cependant elle nous vaudra mieux que le gain de dix batailles, et mieux aussi que les expéditions lointaines et coûteuses dont la France a si rarement retiré des fruits. — La substitution de la banque de France à la banque d'Algérie présentait d'autres avantages; elle rattachait par un lien de plus la colonie à la métropole, et la faisait marcher d'un pas plus rapide dans la voie de l'assimilation, mais elle ne faisait nullement l'affaire de tous ceux qui s'étaient nantis d'actions de la banque d'Algérie; le général comptait sans les menées ténébreuses et les intrigues radicales. Le gouvernement républicain, qui d'abord avait soumis au conseil d'État (celui remplacé en 1879) un projet de décret pour lequel l'avis du conseil était nécessaire, éprouva des scrupules dès qu'il connut l'avis de la section. Tout à coup une loi lui parut indispensable, il rédigea un projet qui écartait pour longtemps la banque de France de l'Algérie, et qui prorogeait le privilège de la banque locale, puis il surprit le vote des Chambres avec le concours ou la connivence des députés algériens. L'imprévoyance et l'avidité radicales ont souvent pour les intérêts de la France les résultats que produirait la trahison.

IV

On sait que, dans le budget de 1875, dernière année de l'Assemblée nationale, la dépense montait à 2 626 000 000 fr. et que, fixée à ce chiffre par la loi de règlement, elle comprenait, outre les charges résultant de la guerre, une dotation de 200 millions pour l'amortissement. Dans le budget ordinaire de 1883, la dépense définitive atteindra au minimum 3 200 000 000 fr., et ce total ne comprendra qu'une moindre dotation pour l'amortissement [1]. L'excédent de dépense de 1883 sur 1875 ressort ainsi à 650 millions [2] pour le seul budget ordinaire. Ces 650 millions, qui les paye? — Vous, moi, les contribuables de la France entière. Ainsi, depuis

[1] 130 millions en 1883, au lieu de 200 millions en 1875.

[2] J'ai dit plus haut 500 *millions*, mais je n'avais parlé que des prévisions du budget ordinaire, et je n'avais pas tenu compte des crédits supplémentaires qui paraissent devoir s'élever au-dessus de 200 millions.

l'avènement de la vraie république, nos charges se sont accrues de 650 millions? — Sans doute. — Cependant lisez les journaux officieux, lisez les rapports de la commission du budget; depuis quelques années on ne parle que de dégrèvements; non seulement on en parle, mais on en cite le chiffre, 300 millions ou peu s'en faut; et M. Say, dans cet article auquel il a été fait tant d'emprunts, parle aussi des dégrèvements qu'a opérés la république, pour les blâmer, c'est vrai, mais enfin il en parle. Que prouve tout cela, sinon que, sous la république, le mot menteur acquitte la promesse trompeuse.

On a promis de dégrever, c'est certain. D'abord l'Assemblée nationale s'était engagée à supprimer un grand nombre des taxes établies, puis le gouvernement et les Chambres ont annoncé le dégrèvement avec fracas lorsque la situation financière leur eut livré des excédents de recette. Ont-ils tenu ce qu'ils avaient promis? Non, certes, car le terme de dégrèvement ne saurait s'appliquer à une réduction de tarif dont le résultat ordinaire est d'augmenter la consommation, de grossir les revenus du Trésor et par conséquent les déboursés des contribuables. Ces réductions sont peut-être habiles, peut-être fructueuses, je ne les discute pas, mais je constate que, dans leur ensemble, les contribuables payent, en 1883, 650 millions de plus qu'en 1865, et que c'est se moquer d'eux que de prétendre les avoir dégrevés. Car enfin, si j'ouvre le dictionnaire, je vois que le mot dégrever s'entend : *supprimer, réduire les charges;* serait-il vrai que sous la république les mots n'expriment plus ce qu'ils avaient signifié? Faut-il s'attendre à voir décréter la réforme non pas de nos impôts mais de notre langage?

Dans un établissement qui n'est connu que de trop de personnes, l'administration payait 75 centimes le litre, le vin destiné à son nombreux personnel; pour une consommation de 1000 hectolitres par an, ce prix faisait ressortir une charge annuelle de 75 000 fr. Il y a quelque temps, la direction jugeant le vin trop cher réduisit le prix d'achat par litre à 75 centimes, mais en même temps la ration lui ayant paru insuffisante, elle n'hésita pas à doubler cette ration quotidienne. Elle acheta donc désormais 2000 hectolitres de vin par année, ce qui élevait la dépense à 100 000 francs au lieu de 75 000. Le budget de l'établissement s'accrut ainsi de 25 000 fr. Cependant l'économe, désireux de se montrer agréable, se mit à vanter dans le compte de gestion les dégrèvements opérés par les soins du conseil. S'il avait loué le conseil d'avoir augmenté la ration, passe encore, mais le glorifier d'avoir réduit les charges alors qu'il les avait accrues, c'était un peu hardi. Je laisse à penser si l'on se moqua de notre économe, mais on croirait qu'il inspire les expo-

sés du ministère ou les rapports de la commission du budget.

La Chambre a remanié des tarifs et réduit des taxes, quel a été le but de ces modifications? Pourquoi a-t-elle réduit en 1878 le prix des timbres-poste et le coût des dépêches? Afin, disait le rapporteur, de multiplier les correspondances et d'accroître le produit des taxes télégraphiques et postales. Pourquoi a-t-on abaissé en 1879 le droit de timbre applicable aux effets de commerce? Afin, disait le rapporteur, d'augmenter le produit des droits de timbre sur les effets de commerce, en multipliant l'emploi de ces instruments de crédits. Quel prétexte a-t-on mis en avant pour réduire, en 1880, le droit sur les vins? Afin, disait le rapporteur, d'augmenter le produit des droits sur les vins, en développant la consommation de cette boisson salubre et fortifiante. Ce qui avait été dit en 1878 pour les timbres-poste, en 1879 pour les effets de commerce, en 1880 pour les boissons, on le répéta en 1881 pour les sucres. Je suis loin de désapprouver en principe, ces modérations de tarifs, qui, soit au point de vue économique, soit au point de vue financier, ont pu avoir leur utilité et leur raison d'être, mais les rapports de la commission du budget abusent de la naïveté des contribuables, lorsqu'ils leur présentent ces mesures comme des soulagements, lorsqu'ils leur affirment qu'on les a dégrevés de 19 millions sur la poste, de 18 millions sur le timbre, de 77 millions sur le sucre, de 71 millions sur les vins [1]... Notez qu'on obtient ces chiffres en appliquant le tarif nouveau à la consommation antérieure, au lieu d'appliquer, comme on devrait le faire, ce tarif nouveau à la consommation nouvelle. Que reste-t-il donc de ces dégrèvements tant vantés? La suppression de la taxe sur les savons, la suppression du droit sur la chicorée, la suppression de quelques centimes de patentes, la suppression du droit sur la petite vitesse, un soulagement partiel d'une soixantaine de millions à mettre en regard de plusieurs centaines de millions repris aux contribuables sur les autres branches de produits.

Après la guerre, lorsqu'il fallait restaurer les finances, refaire un budget, rétablir l'équilibre, afin de préserver la France du sort de la Pologne, on avait improvisé des impôts, imaginé hâtivement des taxes, mais les pouvoirs publics avaient pris l'engagement de supprimer, dès la première éclaircie de la situation financière, les aggravations d'impôts qui pesaient le plus lourdement sur la population. On avait été plus loin. L'article 1er de la loi du 30 décembre 1883 déclarait que les impôts nouveaux étaient établis seulement à titre extraordinaire et temporaire. Les Chambres répu-

[1] Ces chiffres sont accusés par le rapport sur le budget de 1882.

blicaines, qui ont hérité de finances prospères, n'ont même pas tenu l'engagement pris devant le pays par l'Assemblée nationale. Elles n'ont pas su profiter de leurs excédents pour éliminer du budget ces taxes mal combinées. En quelques années, le gouvernement a tout consommé, tout dissipé, tout gaspillé; désormais on parlera de déficit, on parlera de conversion, on parlera d'emprunts, il ne sera pas plus question pour les impôts de suppression totale que de réduction partielle.

Cependant puisque la république a fait étalage de ses dégrèvements, et que, tout en écrasant la masse des contribuables, elle a réellement soulagé un petit nombre d'entre eux, examinons si ceux dont le fardeau a été diminué étaient ceux auxquels le budget imposait les plus lourdes charges, et ceux par conséquent qui avaient droit à des modérations et à des réductions de tarifs. Que pense et que dit la majorité républicaine sur cette question de la répartition des impôts?

« Ouvrez le budget, vous y verrez que l'impôt direct, qui est celui qui est à peu près le plus également et le plus équitablement réparti, figure dans vos ressources pour une somme de 7 à 800 millions.

« Puis, à côté, vous voyez l'impôt indirect, qui, lui, contribue à cet équilibre pour 2 500 000 000; c'est-à-dire que l'impôt qui pèse sur la fortune, sur la capacité contributive du citoyen, figure à peine pour un tiers, et celui qui pèse sur ses besoins, sur la faim du travailleur, celui qui atteint l'ouvrier et le paysan dans les sources mêmes de la vie, celui-là figure pour les deux tiers dans vos budgets [1]. »

Ces paroles n'ont pas été dites à la légère, elles émanent de l'un des orateurs favoris de la majorité, de l'un de ses guides dans les matières économiques et financières. Elles résument fidèlement la doctrine qui rencontre le plus d'adeptes sur les bancs de la majorité. D'ailleurs, si vous prétendiez récuser ce témoignage, on pourrait l'étayer de celui de M. Gambetta.

Dès qu'il fut parvenu à la présidence de la commission du budget, M. Gambetta ne recula pas devant l'examen de notre régime fiscal. Il soumit à la commission un rapport, dans lequel il discutait les graves questions que ce régime soulève. M. Gambetta voulait bien accepter le système financier de l'Assemblée constituante, il en conservait tout au moins les bases fondamentales, mais il considérait que les transformations opérées depuis un siècle dans notre état social devaient nécessiter des modifica-

[1] *Journal officiel* du 26 juillet 1882.

tions dans le mode de répartition des impôts. Il estimait de plus que les lois fiscales votées d'urgence par l'Assemblée nationale, de 1871 à 1875, avaient modifié les proportions raisonnables établies à l'origine entre le contingent des contributions directes et celui des contributions indirectes; selon M. Gambetta, ces lois grevaient la consommation et la circulation de taxes qui entravent le commerce et l'industrie, et elles avaient accru d'une façon abusive les charges des classes laborieuses. En conséquence, M. Gambetta concluait à la réforme des impôts directs et des impôts indirects. L'impôt direct devait être proportionnel au revenu réel : la base progressive serait arbitraire. Or, suivant M. Gambetta, aucun de nos impôts directs, à l'exception de la taxe sur les valeurs mobilières, n'était réellement proportionnel au revenu vrai. M. Gambetta proposait donc d'assujettir les revenus de toute nature à un impôt exactement proportionnel. Dans ce but il répartissait ces revenus en cinq catégories ou cédules.

La cédule A, appelée cédule foncière, aurait compris les revenus de tous les fonds de terre.

La cédule B, dite immobilière, aurait été appliquée aux revenus des propriétés bâties : l'impôt des portes et fenêtres supprimé devait être réuni à l'impôt sur les maisons.

La cédule C, dite cédule industrielle et commerciale, aurait compris les revenus du commerce et des diverses industries.

La cédule D, dite cédule mobilière, s'adressait à tous les revenus des valeurs mobilières, y compris les arrérages des rentes françaises et étrangères, des rentes viagères ou pensions payées par l'État ou les particuliers, et les revenus mobiliers quelconques payés en exécution de contrats authentiques.

La cédule E, personnelle et d'habitation, s'appliquait à tous les revenus provenant des salaires, traitements et honoraires, ainsi qu'à la jouissance des effets mobiliers, objets d'art, parcs d'agrément et maisons d'habitation ne produisant pas de revenus. Cette taxe devait remplacer la contribution mobilière.

Après avoir indiqué les bases d'après lesquelles devait s'opérer la réforme des impôts directs, M. Gambetta s'occupait des contributions indirectes. Il ne contestait pas la nécessité absolue des contributions indirectes, mais il pensait que l'Assemblée nationale en avait exagéré le développement et avait dépassé la mesure, en leur faisant supporter les trois quarts ou les quatre cinquièmes du total des dépenses de l'Etat.

Le rapport, confessant qu'il était impossible d'abolir immédiatement tous les impôts dont la suppression serait désirable, émettait l'avis de commencer les dégrèvements par les taxes les plus oné-

reuses pour le commerce et l'industrie. Il proposait de consacrer à ces dégrèvements les économies qui pourraient être réalisées dans l'organisation nouvelle des services et le produit de la conversion de la rente 5 pour 100, d'y appliquer aussi les ressources nouvelles à provenir de la réforme des impôts directs et de la plus-value des recettes annuelles.

Bien entendu, le réformateur restait dans le vague, il s'abstenait de citer des chiffres et de préciser les moyens d'exécution ; il avait soin de présenter ses conclusions plutôt comme un thème d'études que comme des propositions nettement formulées. S'agissait-il de l'impôt foncier, il décidait que cet impôt deviendrait désormais proportionnel au revenu réel de tous les fonds de terre, mais il se gardait d'indiquer le moyen d'obtenir cette proportionnalité désirable : « Il n'est pas nécessaire pour passer d'un régime à un autre, de toucher dès à présent à la cote foncière. Il est possible de laisser à ceux qui nous succéderont le soin de résoudre tous les difficiles problèmes qui s'y rattachent ; spécialement, la transformation de l'impôt de répartition en impôt de qualité, la péréquation, la refonte du cadastre, le renouvellement des valeurs cadastrales... » Le rapport abandonnait également aux administrations futures le soin d'évaluer les propriétés bâties.

Le rapport demandait que les revenus de l'industrie et du commerce fussent imposés d'après la déclaration des contribuables, contrôlée par les agents de l'administration des contributions directes ; il n'admettait plus comme moyen de déterminer l'importance de la taxe des signes présomptifs tels que la profession. C'était parfait comme réclame électorale, et ce langage devait séduire une catégorie d'électeurs influents et nombreux. On disait, en effet, au patentable charmé, vous ne serez plus imposé en raison de votre profession, du local où vous l'exercez, du nombre de vos ouvriers, de la population de votre commune ; votre contribution désormais ne sera prélevée que sur vos bénéfices, et c'est vous, c'est vous-même qui accuserez le chiffre de ces bénéfices et de vos affaires. Seulement ce langage ne pouvait être sérieux. M. Gambetta n'a jamais approfondi ces questions, néanmoins il ne pouvait ignorer ou que le contrôle réservé aux agents serait illusoire et qu'il fallait renoncer à l'impôt des patentes, ou que le contrôle maintenu serait efficace, et que dès lors la loi conserverait à ces agents le droit de recourir à ces signes distinctifs que le rapport semblait écarter. M. Gambetta comptait sans doute les dissimuler sous d'autres noms, car, sur ce terrain de la ruse, il était passé maître, et son habileté a consisté à promettre sans cesse des réformes qu'il se gardait d'entreprendre et négligeait de réaliser.

En imposant les arrérages de la rente française, le projet de M. Gambetta rompait avec des traditions anciennes, manquait à des engagements répétés, portait au crédit de l'Etat une très grave atteinte, et cela à la veille des emprunts nécessités par les grands travaux; il aurait causé au Trésor un préjudice que le revenu donné par la taxe n'aurait pas compensé. — A la rigueur, le gouvernement français peut tenter de tirer quelques ressources d'un impôt sur la rente française, mais comment pourrait-il saisir les rentes étrangères? Quels moyens aurait-il de contraindre au payement de la taxe les gouvernements étrangers? Il y en avait bien un, c'était de refuser ou de retirer l'admission à la cote aux gouvernements qui n'auraient pas acquitté l'impôt, mais c'était d'abord s'exposer à de trop faciles représailles et provoquer, comme à plaisir, de dangereuses complications. Enfin, le rapport se taisait sur les moyens à employer pour rechercher et découvrir les salaires, les traitements, les honoraires, pour évaluer la jouissance des effets mobiliers, objets d'art, parcs d'agrément, châteaux ou maisons ne produisant pas de revenus.

En un mot, le plan financier de M. Gambetta ne le cédait en rien pour son incohérence au programme des travaux que nous avons décrit. Au surplus, ce plan n'avait pas d'autre but que de piper les naïfs, c'est pour les éblouir qu'il esquissait cet ensemble de réformes; du reste il ne fut pris au sérieux par personne, ni par la commission du budget, qui s'abstint d'en voter les conclusions, ni par la Chambre, qui dédaigna de les discuter, ni par l'auteur lui-même, qui n'insista nullement pour les faire adopter. M. Gambetta, qui, dans son rapport, faisait dépendre de la conversion de la rente l'exécution de son plan financier, secrètement combattait la conversion à outrance et réussit à l'empêcher. Ce simple fait donnera une idée de sa bonne foi. On publia le rapport, on annonça brusquement les réformes, on fit les élections; le but était rempli : ce fut tout.

Qu'on discute ou qu'on écarte les plans de M. Gambetta, un point est désormais acquis : l'état-major républicain ou radical trouve le contingent des contributions directes insuffisant dans notre budget, et la part des contributions indirectes excessive. En dépit des progrès de la science financière, les hommes d'Etat du régime actuel sont, en effet, demeurés sous l'empire de cette illusion que dans les impôts directs la loi reste maîtresse de l'incidence, c'est-à-dire qu'elle atteint toujours celui qu'elle veut frapper; ils s'imaginent que lorsque la loi établit un impôt direct, le contribuable qu'elle désigne supporte la taxe qui lui est demandée sans pouvoir, comme en matière de droits de consommation, rejeter le fardeau sur d'au-

tres épaules. C'est là, je le répète, une pure illusion. On reconnaîtra certainement que l'impôt des patentes offre tous les caractères d'un impôt direct : le fisc s'adresse directement au commerçant ou à l'industriel pour lui réclamer la taxe fixée; eh bien, cette taxe qui frappe directement le patentable, est-ce qu'elle reste à sa charge? Nullement. Le commerçant commence par mettre dans ses factures le montant de la patente avec les autres frais généraux, il se fait rembourser par l'acheteur de ses produits l'avance qu'il a faite au fisc, et c'est cet acheteur qui paye la patente, lorsqu'il va se pourvoir des objets vendus par l'industriel ou le commerçant.

Imbus de ce préjugé, les républicains ont décidé qu'il fallait modifier la proportion entre l'impôt direct et l'impôt indirect; ils l'ont décidé *a priori*, dominés par leurs préoccupations électorales, sans étude et sans enquête, peu soucieux de rechercher si, dans leur ensemble, les impôts sont équitablement répartis, si les diverses parties de la richesse publique contribuent aux besoins de l'Etat proportionnellement à leur importance, si une catégorie déterminée de contribuables n'est pas grevée outre mesure et gravement lésée, si l'égalité devant l'impôt, inscrite dans la constitution, n'est pas devenue une formule vaine, s'il existe aujourd'hui, comme avant 1789, dans le code de nos lois fiscales, des exceptions, des exemptions et des privilèges. La république aurait bien fait pourtant d'entreprendre cette étude, ses hommes d'Etat seraient plus éclairés et le ministre de l'agriculture ne porterait pas à la tribune de la Chambre ces affirmations audacieuses : « Les agriculteurs ne payent pas plus que les commerçants. Il y a, pour les habitants des villes, des impôts indirects qui rétablissent, et au delà, l'égalité de l'impôt. L'impôt foncier n'est que de 4 1/2 pour 100; il s'y ajoute des centimes additionnels, sans doute, mais les établissements industriels qui payent 11 pour 100 à l'Etat ont, de plus, d'autres impôts indirects. Il est très difficile de comparer exactement la proportion des impôts payés par l'agriculture et par le commerce, mais le commerce et l'industrie payent au moins 25 pour 100 [1]. » Ainsi, dans la répartition des charges, c'est l'industriel qui est la victime, c'est l'agriculteur qui est ménagé, et pour le prouver, le ministre rapproche le seul impôt foncier d'un tribut de 25 pour 100 que le fisc prélèverait sur le commerce et sur l'industrie. Il n'est pas surprenant qu'un médecin de la Réunion ne connaisse de la mère patrie ni le sol, ni les productions, ni l'agriculture, ni les lois fiscales; mais pourquoi la république a-t-elle fait de ce médecin un

[1] Discours de M. de Mahy, ministre de l'agriculture, à la Chambre des députés. (*Journal officiel* du 8 décembre 1882.)

ministre et spécialement un ministre de l'agriculture? — Comment, monsieur le ministre, vos bureaux ne vous ont pas appris qu'en sus de l'impôt foncier l'agriculteur supportait d'autres charges? Vous ignorez qu'il paye l'impôt des portes et fenêtres pour sa maison, la contribution mobilière pour son logement; vous ignorez qu'il paye les prestations; vous ignorez qu'il acquitte le droit de mutation quand il achète, le droit de succession quand il hérite, le droit de bail quand il afferme, le droit d'obligation quand il emprunte, le droit de consommation quand il consomme, le droit de timbre quand il contracte? Ah! monsieur le ministre, votre éducation a été hâtive, vos excursions en France ont été trop rapides; la propriété rurale ne vous est apparue que sous la forme d'aimables châtelains vous accueillant avec courtoisie, faisant de l'agriculture par distraction, et possédant, outre leurs grands domaines, un portefeuille très garni dont la plus-value les console de la baisse des fermages. Au lieu de plaindre ces hôtes charmants des pertes que leur faisait essuyer la crise agricole, peut-être n'avez-vous pas songé sans quelque amertume que ces privilégiés jouissaient pendant toute leur vie de la douce existence à laquelle le hasard d'un ministère vous avait associé en passant. Suivez-moi maintenant, sortez de ces châteaux, pénétrez dans les chaumières, vous n'y envierez plus le sort de la propriété agricole, vous y apprendrez que dans notre France on compte plus de 3 200 000 propriétés rurales appartenant, pour la plupart, à de simples cultivateurs, à des paysans qui les exploitent; c'est à ces paysans qu'il faudra penser lorsqu'il sera question de la propriété rurale. Surtout, avant de vous être renseigné, ne parlez plus des propriétaires, laissez-moi plutôt vous énumérer dans leur détail toutes les charges dont l'agriculture nationale est grevée sous la présidence de l'économe M. Grévy.

H. Le Trésor de la Rocque.

Mgr DUPANLOUP

ET

M. DE TALLEYRAND

M. l'abbé Lagrange, chanoine de Paris et vicaire général d'Orléans, à qui Mgr Dupanloup a légué ses papiers en souvenir d'une longue et fidèle amitié, s'est appliqué depuis quatre ans à écrire, d'après tous les documents authentiques, la vie du grand évêque, dont les deux premiers volumes ne tarderont pas à paraître.

En attendant, l'auteur, qui s'est signalé déjà par de remarquables travaux historiques, a bien voulu nous communiquer deux chapitres extrêmement curieux de son ouvrage. C'est le récit des relations de l'abbé Dupanloup avec le prince de Talleyrand, écrit par l'abbé lui-même, après la rétractation célèbre et la mort chrétienne de l'illustre diplomate.

C'est un point d'histoire qui a été souvent controversé et défiguré : le récit autorisé qu'en trace le témoin même de ces derniers jours de M. de Talleyrand écarte les légendes et fixe désormais la vérité à cet égard.

L'ABBÉ DUPANLOUP SUPÉRIEUR DU PETIT SÉMINAIRE DE SAINT-NICOLAS. CONVERSION DU PRINCE DE TALLEYRAND. — PRÉLIMINAIRES. (1838.)

L'année même où l'abbé Dupanloup commençait l'œuvre de son petit séminaire, un incident inattendu fixa sur lui un moment les regards de la France entière : la mission lui échut d'assister à ses

derniers moments un des hommes les plus considérables de ce temps-là, le célèbre prince de Talleyrand-Périgord, et il eut le bonheur de contribuer à sa réconciliation avec l'Église et à sa fin chrétienne. Comment cela se fit-il? Comment l'abbé Dupanloup fut-il amené à une intervention de cette nature, et quel en fut au vrai le résultat? Certes, l'œuvre était difficile autant qu'importante.

Nous n'avons pas à juger ici M. de Talleyrand : cette tâche appartient à l'histoire; ni même à rappeler quelle fut sa vie publique : qui de nos lecteurs pourrait l'avoir oubliée? Quoi que l'on puisse dire sur cet homme fameux, le prince de Talleyrand reste pour tous une des plus étonnantes figures de son époque. Diplomate de premier ordre, il mit la main aux plus grandes affaires. Ministre du Directoire, ministre de l'Empire, ministre de la Restauration, à laquelle, malgré son passé révolutionnaire, il a tant contribué; plénipotentiaire de la France au Congrès de Vienne, où il tint si haut notre drapeau en face de la coalition triomphante; ambassadeur du gouvernement de Juillet à une époque difficile et où il était nécessaire de regagner à la France isolée et suspectée les sympathies de l'Europe : M. de Talleyrand occupa pendant cinquante ans la scène du monde avec un éclat inouï. Mais s'il rendit à son pays d'incontestables services, qui ne sait quels furent aussi ses fautes et ses malheurs? Le premier de ces malheurs, et la source de tous les autres, ce fut son entrée dans l'Église, sans vocation : déserteur plus tard de cette Église et contempteur de ses plus grandes lois; entraîné par la Révolution, comme son siècle; intelligence supérieure, mais conscience faible; glorifié par quelques-uns, abhorré par d'autres; comblé dans sa longue vie, par une sorte d'ironie de la Providence, de toutes les prospérités : tel était cet homme extraordinaire. Agé de plus de quatre-vingts ans, sa mission délicate à Londres remplie, le prince, qui plus d'une fois, dans sa prodigieuse carrière, s'était éloigné des affaires ou avait laissé les affaires s'éloigner de lui, avait enfin songé à une retraite définitive. On remarqua beaucoup, comme indiquant un ordre d'idées auxquelles on le croyait trop étranger, les graves paroles qui terminaient sa lettre de démission au roi : « Mon grand âge, les infirmités qui en sont la suite naturelle, le repos qu'il conseille, les pensées qu'il suggère, rendent ma démarche bien simple, ne la justifient que trop, et en font même un devoir. » Retiré dans son hôtel de la rue Saint-Florentin, il occupait encore l'opinion publique, et on se demandait, avec des sentiments divers, mais également anxieux, quelle serait la mort d'un tel homme après une telle vie.

Il y a eu sur cette mort, sur la sincérité de cette conversion

dont l'abbé Dupanloup fut pour une grande part l'instrument, tant de bruits contradictoires, que nous devons ici à nos lecteurs un récit complet. Ce récit, l'abbé Dupanloup l'a écrit lui-même : nous ne ferons que le résumer ou le citer [1].

Nulle part, on le conçoit, les sollicitudes et les angoisses n'étaient plus vives qu'autour de M. de Talleyrand. Heureusement parmi tant de sujets de craindre, plusieurs indices permettaient aussi d'espérer. Cette vie s'achevait avec dignité et dans un calme qui eût pu effrayer s'il n'eût été moins indifférence que recueillement. De graves paroles, qui de temps en temps tombaient de ses lèvres, semblaient trahir de sa part à l'endroit de la religion et de l'éternité des préoccupations sérieuses. Aussi M. de Barante, dans l'éloge qu'il prononça de M. Talleyrand devant la Chambre des pairs, avait-il pu dire : « Il était homme d'un esprit trop grave, d'un jugement trop ferme, pour qu'une vie douce et imprévoyante pût lui suffire au bord de la tombe. Celui qui avait toujours voulu se rendre un compte exact et certain des situations publiques ne pouvait échapper à la nécessité de songer à lui-même... Sa forte raison pesait les questions suprêmes. » On en a du reste la preuve positive dans des notes intimes que M. de Talleyrand avait coutume d'écrire le soir, et qui ont été trouvées après sa mort dans son secrétaire. Ainsi, le 2 février 1837, jour anniversaire de sa naissance, âgé de quatre-vingt-trois ans, il écrivait les paroles que voici : « Voilà quatre-vingt-trois ans de passés!... Je ne sais si je suis satisfait quand je récapitule comment tant d'années se sont passées, comment je les ai remplies. Que d'agitations stériles! que de tentatives infructueuses! que de complications fâcheuses! que d'émotions exagérées! que de forces usées, de dons gaspillés, de malveillances inspirées, d'équilibre perdu, d'illusions détruites, de goûts épuisés! Quel résultat enfin que celui d'une fatigue morale et physique, d'un découragement complet pour l'avenir, et d'un profond dégoût du passé! »

« C'était, dit avec raison celui qui recueillit enfin le fruit du travail solitaire de cette conscience, éclater avec soi-même. Quand le passé et l'avenir attristent à ce point et manquent à la fois, quand on en est là dans la vie, on regarde plus haut, plus loin autour de soi ; on cherche à découvrir s'il ne reste rien sur la terre; s'il ne s'y rencontre pas quelque part des consolations possibles, longtemps oubliées peut-être, mais qui puissent enfin réparer les

[1] Les citations, dont nous n'indiquerons pas la source, sont tirées d'un récit inédit des derniers jours de M. de Talleyrand, écrit par l'abbé Dupanloup sous forme de lettre à un ami.

malheurs du passé, rendre le présent meilleur et sauver l'avenir; et si on en a eu le secret dans sa vie, on les cherche, après les avoir longtemps négligées, que sais-je? après les avoir indignement trahies peut-être et foulées aux pieds aux jours mauvais. »

Le même jour, M. de Talleyrand écrivait encore : « Une foule de gens ont le don ou l'insuffisance de ne jamais prendre connaissance d'eux-mêmes : je n'ai que trop le malheur ou la supériorité contraire. » Il ajoutait : « Elle augmente avec les années. »

« Ainsi cette conscience était demeurée profondément troublée et se livrait à elle-même une secrète mais terrible lutte; le mal y avait creusé un abîme, et qui l'eût observé de près eût pu entendre sortir du fond de cette vie si pleine, si dominante et si fière, la plainte désespérée d'une *fatigue morale* extrême et d'un universel et *profond dégoût*, et voir quelques éclairs passer sur ce front impassible. »

Bien des prières aussi se faisaient pour lui. Il le savait et s'en montrait touché : « J'ai des amis, aimait-il à dire, parmi les bonnes âmes. » « Les bonnes âmes ne veulent pas désespérer de moi. » Elles ne se contentaient pas de prier, elles faisaient quelquefois des tentatives directes auprès de lui. Un jour, 11 décembre 1835, deux lettres lui arrivèrent à la fois; la première se terminait par ces pressantes paroles : « ... Oui, je le dis du fond de mon triste cœur, que l'impitoyable mort a tant déchiré, mes peines cruelles seraient presque annulées si j'avais l'espérance d'avoir contribué à votre bonheur futur. La miséricorde de Dieu est prodigieuse, aucune faute n'est irrémissible, il ne faut que vouloir. Les longs jours qui vous sont accordés ont l'air d'attester le vœu du ciel... » Elle était signée : « Duchesse Mathieu de Montmorency. » Mme la duchesse Mathieu de Montmorency était la veuve de ce duc de Montmorency dont la mort subite, le vendredi saint, tandis qu'il adorait la croix, avait si fort ému les contemporains. L'abbé Dupanloup, dès ses premiers séjours à la Roche-Guyon, l'y avait rencontrée. L'autre lettre était écrite par une dame religieuse du Sacré-Cœur, que M. de Talleyrand avait connue autrefois dans le monde, et qu'il appelait sa vieille amie, Mme de Marbeuf. Cette dame avait glissé dans sa lettre une médaille de la sainte Vierge, qu'il porta depuis toujours sur lui : en retrouvant cette médaille dans sa bourse le lendemain de sa mort, une personne qui avait suivi de très près son retour ne put s'empêcher de s'écrier : « Il est certain que c'est depuis qu'il a porté cette médaille que ses pensées se sont tournées vers Dieu. »

Mais, plus que personne, l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen, désirait une fin chrétienne pour M. de Talleyrand. Coadjuteur du

cardinal de Périgord, l'oncle du prince, il avait vu fréquemment celui-ci à l'archevêché, où le prince venait alors régulièrement chaque semaine : plein d'égards et de respect pour le vénérable cardinal, qui avait su rester dans l'exil et qui se montrait sur le siège de Paris un modèle des vertus épiscopales; de même le cardinal traitait son neveu avec l'affection qu'inspirent les liens du sang et la réserve que commandait sa haute situation dans l'État : observant du reste sur l'irrégularité de sa position vis-à-vis de l'Eglise et ses malheurs passés un silence discret, mais significatif; ne jugeant pas pouvoir plus, dans les dispositions présentes du prince, et appelant de tous ses vœux pour lui l'heure de Dieu. En mourant, il avait en quelque sorte légué cette âme au coadjuteur et lui avait fait promettre de tout faire pour obtenir sa conversion. Depuis ce moment, Mgr de Quélen se considérait comme chargé devant Dieu de cette œuvre et n'eut pas de plus cher désir que de remplir le vœu de son vénérable prédécesseur et de donner à l'Eglise cette réparation et cette consolation. « On ne saura jamais qu'imparfaitement, a écrit l'abbé Dupanloup, tout ce que Mgr l'archevêque de Paris a fait pour sauver M. de Talleyrand. » On sait du moins que plus d'une fois il essaya auprès de lui des avances qui, pour n'avoir pas eu d'abord le succès espéré, n'en honorent pas moins infiniment son zèle épiscopal. Son premier effort fut une longue lettre, datée du 8 décembre 1823, dans laquelle il le pressait de toutes manières; mais le moment n'était pas venu, cette lettre ne reçut pas de réponse, et pendant douze ans Mgr de Quélen n'osa plus revenir à la charge; toutefois, pas un seul jour il ne perdait de vue ce grand intérêt; il priait et faisait prier, et il alla même, dans son zèle, jusqu'à offrir à Dieu sa vie pour la conversion du prince. Dans un des sanctuaires les plus vénérés de France, Notre-Dame de la Délivrande, se voit une belle statue de la sainte Vierge en argent; c'est un ex-voto offert par Mgr de Quélen pour remercier Dieu d'avoir exaucé ses désirs.

En 1835, celle qu'on appelait la princesse de Talleyrand, et que M. de Talleyrand, malgré tout ce qui aurait dû s'opposer à cette union, avait commis l'inexplicable faute d'épouser, mourut, après s'être réconciliée avec l'Église par l'entremise de l'archevêque de Paris. Cette mort simplifiait la situation du prince, et cet exemple pouvait le toucher. Mgr de Quélen crut l'occasion favorable pour faire une nouvelle tentative auprès de lui, et lui écrivit la lettre suivante :

« 12 décembre 1835. Mon Prince, une dame que vous reconnaîtrez facilement sans qu'il soit besoin que je la désigne sous les noms que lui accorde la loi civile, mais qu'il n'est pas permis

canoniquement de lui donner, vient de mourir rue de Bourbon, 87, après m'avoir exprimé le désir d'être réconciliée avec Dieu, après avoir demandé en présence de témoins pardon des scandales qu'elle avait pu causer, après avoir reçu les sacrements de l'Église. Le Seigneur, toujours plein de miséricorde envers ceux qui reviennent à lui dans la sincérité de leur cœur, a daigné se servir de mon ministère pour offrir à cette âme le secours de sa grâce avant de l'appeler à son jugement. Puisse cette nouvelle, mon Prince, devenir pour vous comme elle est pour nous un sujet de consolation et d'espérance! Quelle joie pour le ciel et pour la terre, quel bonheur pour vous, si, averti par le coup que la mort vient de frapper presque à votre porte, vous vous hâtiez de mettre à profit les instants désormais bien courts qui vous restent pour régler aussi les affaires de votre éternité!

« Vous n'ignorez pas, cher Prince, quels sont les devoirs que m'imposent et le titre de pasteur et le souvenir de ce vénérable cardinal qui m'a légué pour vous en particulier toute sa sollicitude et toute sa tendresse. C'est afin de les remplir, ces devoirs, sans en rien retrancher, que je saisis cette grave circonstance, pour vous supplier de penser, de travailler sans délai, au salut de votre âme, qui, maintenant, à votre âge, avec ses infirmités, périclite à toute heure. C'est pour cela que je renouvelle les instances que je vous adressais, il y a douze ans, à pareille époque, dans une lettre du 8 décembre 1823, dont la minute retirée des décombres de l'archevêché m'a été rapportée.

« Je vous en conjure donc, mon Prince, au nom de Jésus-Christ, notre frère, notre pasteur, notre rédempteur, notre Dieu; au nom de la très sainte et immaculée Vierge Marie, sa mère, refuge assuré des plus grands pécheurs et que vous avez appris à invoquer dès votre jeunesse; au nom de l'Eglise catholique, qui vous ouvre ses bras maternels; au nom du Souverain Pontife, qui, m'accordant pour vous les plus amples facultés, m'a autorisé à vous faire connaître sa peine et son affliction, et combien il serait consolé de votre retour; au nom du cardinal de Périgord auquel il est impossible que vous ne souhaitiez pas d'être réuni; au nom de votre famille à laquelle j'appartiens depuis le lien sacré qui m'a associé à l'un de ses plus illustres chefs; au nom de vos vrais amis, dont j'ose me dire un des premiers; ajouterai-je, au nom de mes tribulations et de mes épreuves, endurées, offertes sans cesse pour vous : revenez, revenez promptement, sincèrement, à votre foi, à votre cœur, à votre conscience. Le juge est à la porte; vous arriverez devant son tribunal, après une course longue, pénible, orageuse; accordez-vous avec une conscience qui réclame, pendant

qu'il en est temps encore, tandis que vous êtes encore dans la voie, avant la fin du jour qui est sur son déclin; ne vous exposez pas à tomber coupable entre les mains du Dieu vivant, et à passer de là dans celles des exécuteurs de ses éternelles vengeances.

« Ambassadeur de Jésus-Christ auprès des âmes de mon diocèse: spécialement délégué du Saint-Siège auprès de la vôtre; muni de pleins pouvoirs, chargé par office de vous porter des paroles de conciliation; je n'ai pas besoin, mon Prince, de vous tracer ici les conditions de la paix que vous fait offrir le Roi tout-puissant et miséricordieux de l'univers; vous les connaissez aussi bien que personne; vous savez aussi que, moins vous serez réservé, plus il sera généreux. »

Cette lettre ne resta pas sans réponse: le même jour, l'archevêque reçut la lettre suivante :

« Monseigneur, le respect filial que vous conservez à celui qui vous aimait paternellement vient encore de se manifester dans une circonstance qui me touche particulièrement. J'aurais désiré vous parler moi-même du prix que j'attache à votre bienveillance, mais une indisposition prolongée ne me permet pas de sortir; je demande à Mme de Dino de vous porter cette lettre, et d'entrer avec vous, Monseigneur, dans quelques explications qui vous prouveront, je l'espère, le sincère attachement, le respect et la haute considération dont je vous prie d'agréer l'hommage.

« Le prince de Talleyrand. »

Mme de Dino était la nièce du prince [1].

Le lendemain 13, M. de Talleyrand écrivit de nouveau à l'archevêque :

« Monseigneur, les souffrances que j'ai éprouvées depuis quelques jours se bornent actuellement à un simple rhume; aussitôt qu'il me permettra de sortir, et ce sera probablement dans le courant de la semaine, j'aurai l'honneur de passer chez vous, Monseigneur, pour vous remercier de l'intérêt que vous me témoignez de nouveau dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire hier.

« J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, avec un respectueux attachement,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« Le prince de Talleyrand. »

[1] La duchesse de Dino était une princesse de Courlande. Elle avait épousé Edmond de Talleyrand-Périgord, duc de Dino, lequel est devenu, après la mort de son père, duc de Talleyrand.

Ces deux lettres, sans être décisives, étaient consolantes pour l'archevêque. La première était d'un langage affectueux, confiant, reconnaissant même. Ces paroles de la seconde, *l'intérêt que vous me témoignez de nouveau*, rappelaient évidemment le souvenir d'un intérêt semblable, déjà témoigné : la grande et pressante lettre du 8 décembre 1823 n'était donc pas oubliée. Il serait permis de reconnaître là un nouvel indice du travail intérieur qui se faisait déjà silencieusement, avons-nous dit, chez M. de Talleyrand. On voit, du reste, que l'archevêque s'était déjà concerté avec le Saint-Père sur ce qu'il y aurait à faire dans le cas si délicat de M. de Talleyrand. Sa position n'était pas simple : la part qu'il avait prise à la Constitution civile du clergé, et surtout, nonobstant le bref de sécularisation, donné par Pie VII, son mariage deux fois sacrilège, rendaient indispensable vis-à-vis de l'Église une réparation solennelle, pour que les sacrements et la sépulture ecclésiastique eussent pu lui être canoniquement accordés. Les règles de l'Église sur ce point sont précises; et qui pourrait les trouver trop rigoureuses? Peut-on désarmer l'Église d'un droit qui est la seule sanction extérieure de son autorité et de ses lois, et presque la seule garantie de sa dignité morale contre les révoltes de ses enfants ou les attaques de ses ennemis? C'est plus qu'un droit, c'est un devoir; mais un devoir que l'Église aime à remplir avec toute la douceur et tous les ménagements possibles pour les coupables. M. de Talleyrand ne se rendait peut-être pas un compte exact de cette situation : l'éloignement des temps, les grands événements qui étaient survenus et qui avaient effacé tant de choses, les grands rôles qu'il avait joués, une certaine légèreté d'esprit, un certain thème qu'il s'était fait, l'étourdissement du monde et des affaires, l'insouciance de l'âge, l'indifférence religieuse, contribuaient à lui faire illusion. A la consultation adressée à Rome, dès 1835, par l'archevêque, le cardinal Lambruschini avait répondu :

« ... Dans la prévision du cas spirituel dont vous parlez, Sa Sainteté accorde toutes les plus amples facultés sans restriction. Pour faire usage des facultés qui vous sont déléguées, il sera nécessaire avant tout le repentir (*sic*) et une réparation suffisante, dont il est redevable à l'Église et aux fidèles. J'ai dit *suffisante* parce qu'il ne faut pas confondre le cas de l'ancien évêque dont nous parlons avec celui de Grégoire. Ce dernier était schismatique, et l'autre ne l'est pas; il a été réduit par un acte de l'Eglise à la communion laïque. Cette différence ne sera pas perdue de vue par Votre Grandeur, à la charité, discrétion et prudence de laquelle on s'en rapporte entièrement pour le mode extérieur de réparation que vous jugerez à propos, même *per verba generalia*, d'exiger. »

On voit ici, tout à la fois, la fermeté et la charité de la cour de Rome. L'archevêque de Paris était inflexiblement résolu à ne pas s'écarter de ces principes, et c'est dans ce sens qu'il avait adressé, dès le mois de janvier 1836, à M. le curé de la Madeleine, des instructions précises en prévision de toutes les hypothèses.

Voici cette lettre :

« Paris, 12 janvier 1836.

« Monsieur le curé,

« Quoique à l'article de la mort (et il ne peut être ici question que de ce moment), tout prêtre ait le pouvoir d'absoudre de toute espèce de faute et de relever de toute espèce de censure, vous savez cependant que l'Église qui, dans sa grande indulgence, lui accorde, pour cet instant, des pouvoirs aussi étendus, lui défend d'en user envers certaines personnes, si ces personnes n'ont fait, *avant tout*, une réparation des scandales qu'elles ont donnés. Sans cette réparation, elles n'ont droit ni aux secours de la religion ni aux suffrages de l'Église après leur mort.

« Vous devez donc exiger d'abord et *avant tout le repentir et une réparation suffisante dont il est redevable à l'Église et aux fidèles.*

« Quant au mode de la réparation à exiger, voici ce que vous avez à faire :

« Vous trouverez ci-joint sous ce pli, scellé de mon sceau, un écrit où est rédigée la formule de réparation que j'ai arrêtée de concert avec les théologiens habiles, les hommes pieux et sages, je puis dire encore les amis les plus dévoués au malade, que j'ai appelés en cette circonstance. Vous lui lirez cette formule en présence de témoins. L'adhésion que le malade y donnera par sa signature sera une réparation suffisante, après laquelle, si le temps presse et qu'il ne soit pas possible de me consulter, on pourra commencer à entendre sa confession et donner l'absolution *in articulo mortis* seulement.

« Si le malade *ne peut* signer, ou *si le temps lui manquait* pour le faire, une adhésion verbale *clairement exprimée*, ou *par des signes non équivoques*, en présence de témoins, suffirait; mais alors vous exigerez, même avant toute administration, que les témoins affirment *par écrit* la dite adhésion. »

Telles étaient les conditions auxquelles le prince devait se soumettre préalablement à la réception des sacrements; et elles lui furent parfaitement expliquées. Un jour, en effet, comme il commençait à se faire chez lui ce travail intérieur que nous avons indiqué, il lui échappa de dire : « Mais enfin que me veut-on? Que demande-t-on de moi? » Ces paroles ayant été rapportées à l'ar-

chevêque, il remit à la personne qui les lui transmettait la formule dressée par lui, et qui exposait au prince les termes positifs, quoique modérés, par lesquels il devait satisfaire à l'Église et rétracter suffisamment les deux principaux scandales de sa vie. « C'est le moins, écrivait l'archevêque; c'est la plus simple, la plus bénigne expression de ce que l'Église a le droit d'exiger en semblable occurrence. Plus serait sans doute désirable; moins ne saurait être admis. Ceci suffirait absolument pour nous épargner à tous bien des embarras, et à moi bien des chagrins. Le cardinal de Périgord n'aurait été ni plus sévère ni plus indulgent. » Il ajoutait : « Ceci n'est encore que pour faciliter ce que nous désirons : la rencontre et le divin embrassement de la justice et de la paix, de la vérité et de la miséricorde. Cela et puis mourir sur-le-champ, si le Seigneur veut accepter ce prix d'une mission accomplie, si délicate et si désirable. »

Et lorsque l'abbé Dupanloup, deux ans plus tard, se trouva mis en rapport avec le prince de Talleyrand, l'archevêque lui donna une copie de ces mêmes instructions. Il y tenait si fort, que, quand M. de Talleyrand se décida à lui faire remettre spontanément la déclaration dont nous aurons à parler, ne la jugeant pas suffisante, il ne l'accepta pas. Nous insistons et nous insisterons sur ces détails importants qui montrent ce qu'il faut penser des écrivains légers, et sans compétence théologique du reste, qui ont voulu prétendre que, pour l'archevêque de Paris et pour l'abbé Dupanloup, il ne s'agissait ici ni de théologie ni de droit canonique, mais simplement d'une « œuvre de tact mondain où il fallait savoir duper, à la fois, le monde et le ciel [1]. » L'histoire n'accepte pas ces jugements dénués de toute convenance et de tout sérieux. Non, il s'agissait d'amener le prince à l'acte le plus grave et le plus décisif, qui était de faire publiquement sa paix avec l'Église avant de la faire avec Dieu. Et c'est pour obtenir ce miracle de grâce que Mgr l'archevêque ne cessait de prier et de faire prier.

L'a-t-il obtenu?

L'ABBÉ DUPANLOUP, SUPÉRIEUR DU PETIT SÉMINAIRE DE SAINT-NICOLAS (SUITE). — CONVERSION DE M. DE TALLEYRAND. (1838.)

Dans un discours prononcé à l'Assemblée constituante, en 1791, sur la grave question de l'enseignement, M. de Talleyrand avait dit, à propos de l'éducation des jeunes filles : « La présence d'une

[1] M. Renan, *Revue des Deux-Mondes*, novembre 1880.

jeune fille purifie le lieu qu'elle habite, et l'innocence commande à ce qui l'entoure le repentir ou la vertu. » Il devait éprouver lui-même la vérité de cette parole. La Providence plaça près de lui, à la fin de sa vie, précisément une jeune fille dont la piété, à ce moment où son âme se tournait vers de graves pensées, lui fit une de ces impressions douces et pénétrantes auxquelles l'homme résiste difficilement. C'était Mlle Pauline de Périgord, fille de Mme la duchesse de Dino, et petite-nièce de M. de Talleyrand. Le prince lui vit faire sa première communion à Londres, et il en fut si vivement frappé, qu'il ne put s'empêcher de dire cette autre remarquable parole : « Que la piété d'une jeune fille est une chose touchante, et que l'incrédulité, chez les femmes surtout, est contre nature! » A Paris, cette jeune fille avait pour confesseur l'abbé Dupanloup. Ce nom parvint ainsi à ses oreilles, et ce qu'il en entendait dire, ce qu'il pouvait constater lui-même de la sagesse et de l'efficacité de sa direction, lui inspira le désir de faire sa connaissance. On fit donc parvenir à l'abbé Dupanloup, pour le 2 février 1838, jour anniversaire de la naissance du prince, une invitation. Cette invitation, il crut devoir la décliner, en s'excusant sur ce que depuis qu'il était supérieur du petit séminaire il n'avait jamais dîné au dehors. M. de Talleyrand, en l'apprenant, dit ces paroles singulières : « Ce refus m'étonne ; on m'avait dit que l'abbé Dupanloup était un homme d'esprit. Il aurait dû comprendre de quelle importance était son entrée dans cette maison. » On crut voir là un indice de plus des pensées secrètes du prince ; aussi, quelque temps après, une nouvelle invitation ayant été faite à l'abbé Dupanloup, il crut cette fois, sur le conseil formel de Mgr de Quélen, devoir l'accepter. Laissons-le ici parler lui-même :

« Faut-il vous dire toutes mes pensées en y allant, mes craintes, mes espérances, mes dispositions?... J'étais sérieusement contrarié, triste même, de me trouver, sans trop savoir comment, condamné à ces relations, comprenant d'ailleurs l'importance et craignant l'inutilité de ma démarche... Faut-il vous l'avouer même? J'étais comme tout le monde, croyant très peu à la bonne foi du prince de Talleyrand, sachant son habileté et n'en ayant aucune, trouvant cela embarrassant, et cependant obligé, par le devoir de mon ministère et par ma conscience, à le subir ; mais, en revanche, décidé à marcher droit et à ne pas accepter un rôle, en supposant qu'on m'en eût préparé un. Je franchis le seuil de l'hôtel de M. de Talleyrand dans ces dispositions, me confiant d'ailleurs à Dieu, qui savait ma droiture, et lui demandant de me faire éviter l'extrême rigueur qui eût été inconvenante et coupable vis-à-vis de la bonne foi, d'un retour sincère, mais lui demandant

aussi d'épargner à mon ministère le malheur de la plus petite faiblesse. »

Cette première entrevue mérite qu'on s'y arrête; nous lui en emprunterons le détail :

« J'entrai enfin..., le prince me reçut avec une extrême bienveillance; il était assis dans un de ces grands fauteuils, longs et larges, où il se tenait habituellement : c'est de là qu'il dominait tout ce qui l'entourait, si absolument et si poliment toutefois, de son regard élevé, de sa parole brève, rare, spirituelle et si accentuée. Je trouvai dans ce salon beaucoup plus de monde que je n'avais prévu. J'arrivai cependant jusqu'à lui. Après l'échange des premiers témoignages de mon respect et de sa bienveillance, on me présenta, il m'offrit lui-même un fauteuil près de lui : je crus devoir accepter simplement et prendre cette place sans cérémonie.

« La conversation s'engagea : quoique parfaitement respectueux au dehors, comme il convenait, je n'éprouvais au dedans qu'un profond sentiment de compassion et de tristesse à la vue de ce vieillard, mais sans trouble ni embarras; M. de Talleyrand ne m'en a jamais inspiré. On m'a dit depuis que c'était l'homme qui imposait le plus, et que de tant d'hommes supérieurs de la cour impériale, c'était le seul qui embarrassât quelquefois l'empereur par son esprit, par la hauteur, la promptitude et la justesse de ses vues, par la froideur et la vivacité de ses reparties, par sa constante impassibilité. Je fus heureux d'ignorer ces choses, et voilà pourquoi je n'ai jamais été embarrassé devant lui un seul instant... Ses soins pour moi furent constants pendant tout le dîner; c'était presque toujours à moi qu'il semblait adresser la parole; je lui répondis avec d'autant plus de simplicité et de confiance que la bienveillance pour moi était universelle, manifestement réfléchie, attentive... Le dîner fini, il reprit sa place au salon et aussi la conversation qui, pendant une heure, fut très animée. On ne parla que de Saint-Sulpice, du séminaire, des anciens sulpiciens qui avaient été ses maîtres, des plus forts théologiens de cette Société et de ce temps, de M. Emery spécialement, dont il louait avec une grande effusion de cœur la haute vertu et l'admirable conduite dans des circonstances difficiles. Le beau mot de Fénelon mourant, à Louis XIV : « Je ne connais rien de plus apostolique ni de plus vénérable que Saint-Sulpice », fut cité plusieurs fois; il rappelait les beaux souvenirs de l'Église de France, ses jours d'épreuves, toujours pour elle les plus glorieux, qui l'amenèrent comme naturellement à faire un magnifique et touchant éloge du vénérable Pie VII. Je ne pus, en sortant, m'empêcher de me dire à moi-même : Voilà bien une des plus édifiantes conversations qui se

soient tenues dans Paris; il ne manquait vraiment qu'une croix sur cette poitrine pour me persuader que je conversais avec un des plus vénérables évêques de France. »

C'étaient là d'excellents préliminaires, mais des préliminaires seulement. M. de Talleyrand devait traiter cette négociation à sa manière, avec sa lenteur et sa circonspection accoutumée; mais il importait souverainement que le prêtre avec qui il l'entamait ne la fît pas échouer. Il n'y avait pas là une seule faute à faire. Non seulement il fallait ne blesser en rien un tel appréciateur de toutes les convenances, même sacerdotales; mais, pour gagner jusqu'au bout sa confiance, que de précautions étaient nécessaires, que de ménagements, que de délicatesses, qui sont un devoir sacré pour les ministres de Dieu, car Dieu les a lui-même pour les âmes. C'est-à-dire qu'il fallait ce qu'il y avait précisément dans l'abbé Dupanloup, toutes les vertus du prêtre, avec un tact parfait et un sentiment des nuances exquis. Sa prudence, sa mesure, comme son zèle, furent admirables.

Peu de jours après, le 3 mars, le prince de Talleyrand eut occasion de prononcer à l'Académie des sciences morales et politiques un discours qui fut fort remarqué, et qui était comme son adieu au public. On fut frappé de voir cet homme qu'on croyait, qu'on disait mourant, en si pleine possession encore de ses merveilleuses facultés; mais ceux-là seulement qui regardaient plus loin que les apparences purent apprécier toute la portée des paroles par lesquelles il s'était complu à faire l'éloge de la théologie et surtout de la droiture et de la bonne foi politique, lui que tant de gens se représentaient comme le type du politique sans conscience, et à proclamer la religion du devoir. En relisant la veille ce dernier mot : « Voilà, avait-il dit, qui plaira à l'abbé Dupanloup. » Et lorsque celui-ci, auquel il s'était empressé d'en envoyer un exemplaire, ainsi qu'à l'archevêque de Paris, se présenta chez lui, conduit par la jeune fille que le prince appelait son ange, pour l'en remercier : « Eh bien, monsieur l'abbé, lui dit-il, j'ai parlé du devoir dans mon discours à l'Académie... J'ai voulu le faire en cette occasion. » Les réponses de l'abbé Dupanloup exprimèrent la consolation, il n'osait dire encore les espérances que ces graves paroles avaient données à l'archevêque et à lui-même. « J'ai fait l'éloge de la théologie, ajouta le prince; ce que j'ai dit est certain, et je suis bien aise de l'avoir fait remarquer. » La conversation, raconte l'abbé Dupanloup, continua très gravement sur ces matières. Il revint de nouveau à l'éloge de l'ancienne Eglise de France, puis aux Sulpiciens... Les immenses événements qui avaient traversé sa vie n'avaient pu effacer ce souvenir, et un homme assurément

digne de toute confiance, le comte A. de Noailles, qui l'accompagnait à Vienne en 1815, lui avait entendu dire alors ces propres paroles : « Quand je suis triste, je pense à Saint-Sulpice; malgré bien des choses, c'est encore le meilleur et le plus heureux temps de ma vie. »

La conversation se soutint ainsi, puis devint plus sérieuse, et prit même à la fin une teinte de mélancolie touchante, quand il en vint, lui qui n'aimait pas à se plaindre, à parler de sa santé, dans laquelle il avait depuis quelques jours éprouvé quelques atteintes : « Je suis vieux, monsieur l'abbé, dit-il, je suis bien vieux!... Cette saison est bien mauvaise..., je vais mal..., oui, cela va mal. »

Malgré le silence qui suivit ces paroles, l'abbé Dupanloup n'osa pourtant point faire un pas en avant. Seulement, M. de Talleyrand, ayant lui-même rompu le silence par ces mots : « Comment avez-vous trouvé Mme de Dino? » il répondit : « Bien souffrante, mon Prince, mais plus occupée de vous que d'elle. » « C'est vrai, » dit le prince. Encouragé par ce mot, l'abbé ajouta : « J'ai trouvé Mme de Dino et sa fille bien profondément, bien sérieusement occupées de vous. » Le prince le regarda avec une expression reconnaissante et attendrie, sans répondre une seule parole.

A ce moment, l'abbé se leva pour se retirer. « J'aurais eu tort, dit-il, d'aller plus vite, car pour qui le connaissait bien, il paraît qu'il y aurait eu plus que de la maladresse à le pousser trop violemment dans cette voie; il fallait, au contraire, laisser à ses différentes impressions le temps de se développer, et rien ne se faisait vite chez lui; il avait une confiance infinie dans le temps qui lui a été fidèle jusque dans la mort. J'ai appris depuis qu'il m'avait su un gré extrême de ma réserve. » Cette réserve était gardée autour de lui par ceux mêmes qui, désirant le plus ardemment sa conversion, observant avec tendresse et respect le travail secret de sa conscience, et recueillant ses moindres paroles, savaient néanmoins dissimuler leur joie, de peur que leur émotion ne parût un essai d'influence sur le prince, qui n'en admettait pas.

Cependant l'abbé Dupanloup ne pouvait pas se tenir toujours aux avenues de cette âme. Le prince parlait de lui avec grande estime, le voyait avec plaisir, le redemandait souvent. Il crut devoir essayer enfin, quoique avec beaucoup de ménagement encore, une tentative plus directe, en lui offrant, comme remerciement pour le présent qu'il lui avait fait de son discours à l'Académie, *le Christianisme présenté aux hommes du monde, extrait des œuvres de Fénelon*. La lettre suivante accompagnait cet hommage :

« Prince, Mlle Pauline de Périgord m'assure que je ne serai pas

trop indiscret si je prends la liberté de vous offrir l'hommage d'un travail fort simple et fort humble, mais auquel le nom de Fénelon a donné quelque prix et peut-être un succès utile, et l'extrême bonté que vous avez eue pour moi il y a quelque temps m'encouragerait encore à cette indiscrétion.

« Il est bien vrai que quelques pages rares, et pourtant trop nombreuses, sont de moi dans ces six volumes; mais ce n'est pas là ce que j'oserais vous présenter en échange du discours prononcé à l'Académie, et dont vous avez bien voulu me destiner un exemplaire : c'est par Fénelon que j'essaie d'acquitter ma reconnaissance, et de vous rendre quelque chose de ce plaisir si délicat que j'ai éprouvé en lisant ces quelques pages, dont il ne m'est permis de parler ici qu'avec une respectueuse réserve : c'est donc à la faveur et comme à l'abri d'un si grand nom que j'ose me présenter à votre indulgente bonté.

« Ce qui ajoute à ma confiance, Prince, c'est que le génie, les vertus, le caractère sacré de l'archevêque de Cambrai, et surtout ses malheurs et son admirable retour, donnent à sa vie quelque chose d'incomparable et d'achevé, à sa parole une force, une douceur irrésistible, à sa mémoire enfin je ne sais quoi de vénérable et d'attendrissant. Oserai-je vous le dire encore en toute simplicité? Fénelon fut comme vous élève de Saint-Sulpice, il en conserva toute sa vie le souvenir, et, mourant, il écrivait à Louis XIV : « Je ne connais rien de plus apostolique et de plus vénérable que Saint-Sulpice. » Lorsque j'ai retrouvé dans votre discours cette profonde et aimable reconnaissance de Fénelon pour ceux qui avaient élevé sa jeunesse cléricale, lorsque je vous ai entendu, à son exemple, vous faire une joie des souvenirs de Saint-Sulpice et louer avec effusion de cœur les maîtres vénérables de vos premières années, lorsque parmi tous les souvenirs d'une vie si traversée, les beaux jours de l'ancienne Église de France, que vous avez vue briller et s'évanouir, sont vos souvenirs les plus profonds, les plus familiers et les plus chers, enfant ignoré de Saint-Sulpice et admirateur obscur de Fénelon, je me suis senti ému, et j'ai eu la confiance qu'un livre protégé par un si grand nom serait bien accueilli de vous.

« Il le sera peut-être aussi présenté par les mains de cette enfant, véritable ange de grâce et de piété, dont les soins, la tendresse et l'innocence entourent votre vieillesse : sa noble simplicité, son angélique candeur, vous rappellent ce pieux et auguste vieillard dont le nom et les vertus sont pour vous un héritage si cher : homme saint et véritablement apostolique qui nous bénissait tous avec une majesté si douce, que l'Eglise de Paris a vu vieillir

dans la longue et laborieuse carrière du *devoir*, qu'elle a vu mourir dans la paix des justes, et dont la mémoire sera à jamais en bénédiction. — Lundi, 26 mars 1838. »

Le lecteur sentira les délicatesses et les habiletés de cette lettre. Mais comment serait-elle accueillie? Le billet suivant, de Mme de Dino, vint bientôt le lui apprendre et calmer ses inquiétudes :

« Je ne veux pas perdre une minute pour vous dire, monsieur l'abbé, que votre admirable lettre a provoqué une grande conversation entre mon oncle et moi. J'en espère de bons résultats et je viens en réjouir votre bon cœur. J'en suis encore si émue, que ma main tremble. »

En effet, la lettre de l'abbé Dupanloup avait si fort touché M. de Talleyrand, que Mme la duchesse de Dino étant venue dans sa chambre, comme il la tenait encore à la main, il la lui fit relire tout haut, et dans la grave conversation qui suivit cette lecture, il était allé jusqu'à dire : « Si je tombais sérieusement malade, je demanderais un prêtre : pensez-vous que l'abbé Dupanloup viendrait avec plaisir? — Je n'en doute pas, avait répondu Mme de Dino; mais, pour qu'il pût vous être utile, il faudrait que vous fussiez rentré dans l'ordre commun dont vous êtes malheureusement sorti. — Oui, oui, avait-il repris, j'ai quelque chose à faire vis-à-vis de Dieu; je le sais, et il y a même longtemps que j'y songe. » Et après que Mme de Dino, à qui l'archevêque avait bien expliqué la situation, lui eut dit clairement ce qu'on souhaitait de lui : « Eh bien! dit-il, puisque j'ai quelque chose à faire de plus, je ne dois pas tarder, je ne veux pas que jamais on attribue ce que je ferai à la faiblesse de l'âge : je le dois faire dans le mois même de mon discours à l'Académie. »

Quelques jours après, l'abbé Dupanloup recevait la lettre suivante :

« Tous les souvenirs que vous invoquez, monsieur l'abbé, me sont en effet bien chers, et je vous remercie d'avoir deviné la place qu'ils ont conservée dans ma pensée et dans mon cœur. Mais, pour me faire apprécier dignement l'ouvrage que vous avez bien voulu m'envoyer par mon jeune ange gardien, il suffisait, monsieur l'abbé, qu'il vînt de vous. J'y ai cherché tout de suite les pages dont vous parlez trop modestement. et j'y ai remarqué avec une satisfaction particulière le passage suivant : *Cet homme extraordinaire sembla apporter ici ce coup d'œil invincible qui le faisait triompher dans les batailles, lorsque, jugeant que l'impiété et l'anarchie étaient sœurs, il les fit taire toutes deux à la fois devant sa redoutable épée*, etc. J'espère avoir bientôt, monsieur l'abbé, le plaisir de vous renouveler moi-même tous mes remercie-

ments et l'expression de mes sentiments les plus distingués. — Paris, 29 mars 1838.

« Le prince de TALLEYRAND. »

Sur ces entrefaites le prince étant venu à perdre son frère, l'abbé Dupanloup vint lui faire ses compliments de condoléance, et eut avec lui une troisième conversation, si remarquable au point de vue du travail intérieur qu'elle révèle chez M. de Talleyrand, que nous ne ferons pas difficulté de la citer. « Je fus surtout frappé, dit l'abbé Dupanloup, de la fermeté paisible et religieuse avec laquelle il m'entretint pendant une demi-heure de la mort et de la nécessité de s'y préparer. Loin que ces tristes et graves pensées l'agitassent, il paraissait s'y complaire, et ce fut dans cette conversation même qu'il me raconta une anecdote qu'il avait déjà racontée la veille dans son salon. « Il s'est passé, me dit-il, ces jours-ci quelque chose de curieux à la Chambre des députés, dans la salle des conférences. On y parlait de la mort de mon frère qui, depuis quatre ans, privé de ses facultés, n'avait pu se reconnaître avant de mourir. « Je voudrais mourir comme cela, dit M. ***. Nous faisons un ménage excellent, ma femme et moi, mais nous sommes en dissentiment sur ce seul point. Ma femme voudrait se reconnaître avant de mourir, moi je voudrais mourir de mort subite... foudroyé. » Puis, s'adressant à M. Royer-Collard, qui était présent : « Qu'en pensez-vous, monsieur Royer-Collard? lui dit-il. — Monsieur, lui répondit M. Royer-Collard, quand on se donne droit de tout dire, on s'expose à tout entendre : le vœu que vous formez est *animal*. — Vous êtes bien sévère, répondit M. ***, un peu étonné. — Non, je suis juste. — Vous pensez donc à la mort? — Oui, monsieur, tous les jours. » Un peu déconcerté, M. *** se tourna vers un autre député, qui se trouvait là, et avait tout entendu : « Et vous, monsieur B..., êtes-vous du même avis? — Oui, monsieur. »

« Cette anecdote lui plaisait à dire, et il y avait une intention évidente dans sa manière de me la rapporter. Cela devint beaucoup plus sensible pour moi, lorsque sans me donner le temps de lui communiquer l'impression étrange que me faisait un trait aussi singulier, raconté par lui à moi, il reprit, comme font quelquefois les vieillards, ce qu'il venait de dire, et me le raconta une seconde fois, avec une chaleur et une accentuation extraordinaires, et quand il fut revenu à ce mot : *foudroyé*, il s'arrêta tout à coup, et ajouta d'une voix basse, quoique forte : *Mourir d'un coup de foudre! c'est trop fort!* et l'expression de sa physionomie acheva sa pensée.

« Suivit la conversation la plus grave et la plus religieuse. « Il est certain, lui dis-je alors, qu'après une longue vie, mêlée de tant d'agitations, il est souverainement raisonnable de souhaiter au moins quelques moments de paix pour se reconnaître avant de mourir. — C'est évident, monsieur l'abbé, me répondit-il. — Je sors, lui dis-je, de chez une jeune malade qui ne forme pas le vœu de M. ***, et qui, sans me permettre de juger M. ***, que je n'ai pas l'honneur de connaître, a certainement moins à redouter l'accomplissement d'un pareil vœu. » Il sourit; je descendais de chez sa jeune nièce, malade depuis quelques jours. « Pauline, me dit-il, n'est-ce pas que c'est un ange? »

« La conversation avait été longue, et je me retirais. Il me retint, me demanda de ne pas le quitter si vite; chaque fois que je me levais, il me forçait de rester; ses instances étaient irrésistibles; les miennes paraissaient l'affliger; ce petit débat de discrétion d'une part, de bienveillance de l'autre, eut lieu quatre ou cinq fois ce jour-là.

« Il ne me voyait jamais sans m'entretenir très affectueusement de Mgr l'archevêque de Paris, de sa santé, de ses travaux : cette fois il m'en parla beaucoup plus qu'à l'ordinaire; il me parla surtout de sa vie errante. Il insistait avec un ton de douleur sur cette position étrange, sur cet abandon où on laissait un archevêque de Paris, et ses paroles furent même parfois singulièrement incisives. « Quand donc logera-t-on Mgr l'archevêque? me dit-il. — Je crois, Prince, lui répondis-je, que cela ne peut pas beaucoup tarder... On le veut sérieusement aujourd'hui... On s'en occupe, on y pense beaucoup à l'Hôtel de Ville. — On y pense, reprit-il, d'un ton d'ironie mordante qui n'appartient qu'à lui; on y pense, oui, oui!

Nous pensâmes beaucoup, et rien n'imaginâmes.

« Et il ajouta, en s'animant par degrés, et prenant tout à coup une voix haute : « Je respecte et je comprends les motifs de Mgr l'archevêque; sa position était très difficile; mais, pour moi, à sa place, j'aurais été me loger tout près de la cathédrale, tout près de l'ancien évêché, chez un de mes chanoines, dans la rue Bossuet » Ces paroles excitèrent en moi un étonnement dont il s'aperçut. Il continua : « Oui, il y a là une maison que j'ai vue et que je connais. Cela aurait plu à beaucoup de gens, déplu à d'autres, et n'en eût été que mieux; et quand on aurait passé par là, on aurait dit : Il est ici; il était là! Cela eût fait très bien, ajouta-t-il, d'une voix presque exaltée. Qu'en pensez-vous, monsieur l'abbé? »

« La conversation était devenue très vive ; il y avait depuis quelques moments entre lui et moi un échange d'exclamations très promptes, et, si j'ose le dire, comme entre gens qui s'entendent. C'est dans cet entraînement que j'eus la hardiesse de lui répondre : « Je pense comme vous, mon Prince : il est évident que ce n'est pas là une pensée de l'Hôtel de Ville... ; c'est une pensée vraiment épiscopale. » Cette dernière phrase me traversa rapidement l'esprit; elle était fort naturelle ; je la laissai paraître dans sa brusque naïveté : loin de lui déplaire, elle le flatta visiblement, elle l'anima davantage encore. « Oui, cela eût fait très bien ; à merveille : grand et heureux effet ! Mgr l'archevêque de Paris, pauvre, errant, a une grande dignité : mais, logé dans cette pauvre maison, sa dignité devenait extrême et eût embarrassé. Il n'y avait pas moyen de lui résister. Vous connaissez, monsieur l'abbé, la belle parole que ceci me rappelle : *C'est une croix de bois qui a sauvé le monde.* La pauvreté va bien à ceux qui en savent porter dignement le poids. » Il s'arrêta là.

« Je lui demandai alors si ces paroles étaient bien réellement de M. de Montlosier : « Oui, certainement, répondit-il, j'y étais. L'impression fut extraordinaire. Nous étions douze cents ; les tribunes étaient remplies. Quand l'orateur prononça ces paroles, il n'y eut pas un applaudissement, mais toutes les respirations restèrent suspendues ; et quand il eut achevé, quelques moments après, on entendit tout le monde respirer. »

« Tel fut constamment le ton de cette conversation, fort significative, ou plutôt, car je ne puis trouver d'expression plus simple et plus vraie, de cette conversation toute transparente, où il fut perpétuellement question de la vie, de la mort même, des principes et des sentiments les plus intimes de M. de Talleyrand, par allusion et sous des noms déguisés qui semblaient une convention faite entre lui et moi. Sans nous expliquer davantage alors, il fut évident pour moi que nous avions fait un grand pas. »

Et, en effet, il avait mis depuis quelque temps la main à l'œuvre ; et, chose remarquable, dans ce moment sa santé semblait se raffermir, à tel point qu'il faisait des projets de voyage, et parlait d'aller passer l'hiver prochain à Nice, et c'est alors précisément qu'il s'occupait de rédiger un projet de déclaration, « dans un profond et absolu secret, dit une relation manuscrite, citée par l'abbé Dupanloup, comme s'il eût voulu nous en ménager l'agréable surprise ; depuis quelque temps toutefois nous nous apercevions bien qu'il travaillait seul le soir. »

Il avait fini, lorsque Mme la duchesse de Dino lui annonça qu'elle avait l'intention de se rendre à Conflans, pour y assister à une

distribution de prix aux orphelins du choléra où elle devait rencontrer l'archevêque. « Ah! dit-il; eh bien, avant de partir passez chez moi. » Elle y passa, et le prince alors, ouvrant un tiroir et en tirant une grande feuille de papier in-4°, écrite des deux côtés de sa main, lui dit : « Vous remettrez cela à l'archevêque et vous me direz ce qu'il en aura pensé. » Le même jour il annonça aussi l'intention d'écrire une lettre au Saint-Père, et finit encore par ce mot : « Cela devra être daté de la semaine de mon discours à l'Académie. Il ne faut pas qu'on puisse dire que j'étais intellectuellement affaibli. » Quand Mme de Dino revint de Conflans : « Eh bien, lui demanda le prince, qu'a dit l'archevêque? — Il a été heureux, et a béni Dieu : seulement il a pensé qu'il y avait quelque chose à ajouter. »

En effet, cette déclaration, malgré les choses excellentes qu'elle contenait, ne fut cependant pas jugée suffisamment explicite sur le point capital de son mariage. « Délié par le vénérable Pie VII, disait-il, j'étais libre. » C'était une erreur[1]; et d'ailleurs, la femme qu'il avait épousée ne l'était pas. Sur ce point, l'archevêque, ainsi qu'il l'avait expressément déclaré, ne pouvait pas fléchir. L'abbé Dupanloup fut donc chargé de représenter cette pièce au prince, avec des modifications essentielles. Il ne crut pas devoir se hâter, et laissa s'écouler quelques jours, tant la santé du prince paraissait bonne, malgré son grand âge. Le jeudi, 10 mai, M. de Talleyrand était encore allé se promener au parc de Monceaux, et, au témoignage d'un de ses amis qui l'accompagnait, rarement on l'avait vu de meilleure humeur et plus en train de causer. Ce lieu lui rappelait de curieuses anecdotes, et lui fournissait l'occasion de singuliers rapprochements. Mais tout à coup, le samedi 12, une crise survint, et la maladie marcha si vite que, le troisième jour, le mardi 15, on envoya chercher l'abbé Dupanloup, qui se trouvait à Gentilly avec ses enfants. Il accourut en toute hâte, désolé de n'avoir pas encore conclu le préliminaire indispensable de la rétractation, et décidé à presser autant qu'il le pourrait cette affaire. « Monsieur l'abbé, lui dit le prince, j'ai bien réfléchi à ce que j'écrivais; j'ai tout mis dans ces deux pages, et ceux qui sauront les bien lire y trouveront tout ce qu'il faut. — Oui, prince, reprit l'abbé Dupanloup; mais tous ne savent pas lire, et peut-être tous ne voudront pas lire. — Vous avez raison », répondit le prince. L'abbé continua : « Les deux pages que je vous rapporte sont dans le fond, et même souvent dans la forme et les termes, ce que vous avez écrit : il y a de plus seulement quelques modifications qui

[1] Le bref qui le réduisait à la communion laïque ne le dispensait pas du célibat ecclésiastique.

les rendent inattaquables, et, si vous me permettez de l'ajouter, plus honorables pour vous, plus satisfaisantes pour l'Eglise. Permettez-vous que je les lise? — Volontiers, répondit-il; mais plutôt donnez-les-moi; je les lirai moi-même. » Il reçut donc le papier et le lut, dit l'abbé Dupanloup, avec une attention extrême, assis, appuyé sur le bord de son lit comme il fut jusqu'à sa mort... Son visage était calme, sérieux, méditatif, sa main soutenait son front, son œil était fixe et pensif; et moi, immobile et silencieux, j'observais son visage qui demeurait impassible. Quand il eut fini, relevant la tête : « Je suis, dit-il, très satisfait de ce papier. » L'abbé Dupanloup crut un moment que tout était fait et que le prince allait tout consommer en signant cette déclaration, quand, au contraire, donnant une preuve nouvelle et inattendue de cette indépendance qui était le fond de son caractère et de son esprit, il ajouta avec simplicité et d'un ton calme, mais absolu : « Vous voulez bien me laisser ce papier? je désire le lire encore une fois. » Il fallut bien y consentir.

« Nous nous entretînmes, dit l'abbé Dupanloup, pendant assez longtemps et fort sérieusement sur son état, de l'avenir, de sa mort peut-être prochaine, de Dieu qui pouvait seul le sauver. Cette conversation n'est plus de nature à être racontée, même confidentiellement. Dieu seul sait le secret de sa miséricorde et les voies de sa grâce dans cette âme. »

Le soir, l'abbé Dupanloup, qui avait passé à peu près toute cette journée chez le malade, se retira au petit séminaire; mais, le lendemain de très bonne heure, il était chez le prince. La nuit avait été mauvaise, et M. de Talleyrand, pleinement maître de lui-même nonobstant la souffrance, voulut se rendre compte exactement de son état. « Docteur, dit-il à M. Cruveilhier, je veux savoir où j'en suis; dites-moi la vérité. — Nous ne pouvons savoir, répondit l'excellent docteur, ce que Dieu veut faire de nous : un mal comme celui que vous avez est toujours grave. » Le prince, sans s'émouvoir et d'un air recueilli, le remercia. L'abbé Dupanloup, impatient de conclure, avait songé d'abord à faire précéder sa visite d'une lettre très pressante, et il la rédigea; mais Dieu lui envoya une meilleure inspiration : ce fut de députer au prince, à cet effet, celle qu'il appelait son ange gardien. La courageuse jeune fille, avant d'aller remplir ce suprême devoir, demanda à l'abbé de la bénir. Il le fit, mais non sans éclater en larmes d'attendrissement; bientôt après elle revint, disant : « Monsieur l'abbé, mon oncle sera bien heureux de vous recevoir. » « Jugez, dit l'abbé Dupanloup, de ma position : moi, prêtre, en présence de cette âme que je savais déjà repentante, mais non réconciliée; moi, si jeune, en présence de ce

vieillard sous la menace d'un péril imminent!... Dieu permit que, malgré les angoisses de mon cœur, je n'en fusse pas troublé; je l'en ai béni mille fois depuis; c'était évidemment et dans la rigueur du mot une grâce d'état... Je lui parlai dans les termes les plus forts et les plus énergiques... Je ne lui cachai pas qu'il touchait au terme de son orageuse carrière, que la vie allait s'éteindre pour lui... Je n'étais plus le maître de mon zèle; j'étais pressé du besoin d'arracher cette âme à une mort effrayante, à un danger pire que la mort, au péril de mourir dans un repentir commencé, mais imparfait. Ma conscience m'aurait reproché une faiblesse comme un crime, et, je dois le dire, j'aurais trahi les désirs mêmes du malade qui m'écoutait. Car je n'oublierai jamais le véritable épanouissement de reconnaissance qui se peignait sur son visage, l'avidité de son regard tandis qu'il m'écoutait. « Oui, oui, je veux tout cela, me dit-il, en m'offrant sa main et en saisissant la mienne avec la plus sensible émotion; je le veux, vous le savez, je vous l'ai dit déjà; je l'ai dit à Mme de Dino; » et continuant la conversation intime de la veille, faisant justice complète de sa vie entière, il eût immédiatement commencé l'œuvre de sa réconciliation avec Dieu, si je ne lui avais fait observer que sa confession ne pouvait avoir lieu qu'après sa déclaration préliminaire, indispensable de sa réconciliation avec Dieu devant l'Église. « C'est juste, me répondit-il : alors je veux voir Mme de Dino, je veux relire ces deux actes avec elle, je veux y ajouter quelque chose et nous terminerons ensuite. » Il y avait de la force dans sa voix quand il parlait ainsi, et cette pensée me consola un peu de ce nouveau retardement.

Avec les apparences de la légèreté et de l'insouciance, M. de Talleyrand aimait à méditer profondément tout ce qu'il faisait; en toutes choses, il tenait à délibérer et à agir personnellement et par lui-même, et nulle influence humaine n'était capable de modifier une résolution qu'il avait prise. Mais le temps lui serait-il accordé? On conçoit les angoisses de l'abbé Dupanloup pendant ces atermoiements; l'archevêque de Paris n'était pas moins inquiet, et des messages allaient sans cesse de lui à l'abbé Dupanloup et de l'abbé Dupanloup à lui. Le public aussi était vivement préoccupé. La foule des visiteurs affluait dans les salons de l'illustre malade, mais aucun ne pénétrait jusqu'à lui : agités de passions et de sentiments contraires, les uns faisant des vœux pour que sa fin fût chrétienne, les autres ne pouvant supporter la pensée de voir M. de Talleyrand mourir en homme de foi. Quand l'abbé Dupanloup était obligé de traverser ces salons, il rencontrait parfois d'étranges regards.

De temps à autre on voyait la jeune Pauline traverser rapidement la chambre au milieu de la foule; elle sentait son devoir, et avait quelque chose de l'énergie de sa mère, sans que sa physionomie fière et douce en fût altérée, et semblait l'ange protecteur de la maison.

C'était un spectacle frappant et un aspect extraordinaire que celui de ce vieillard mourant, qui avait tant vécu, tant vu, pris part à tant de choses, dernière trace vivante de tant de souvenirs effacés, et entraînant pour ainsi dire tout son siècle dans le tombeau, tandis que son salon était plein de monde, et d'un monde de toute sorte, comme pendant sa vie, lui formant une espèce de cour, réunie surtout par la curiosité. Pour presque tout le monde, le mystère de la mort s'accomplit dans le sein de la famille, au milieu du silence, du recueillement et de la douleur. Quelques rares amis viennent s'enquérir du malade, mais respectent le seuil de sa demeure, et se retirent sans bruit; le monde sent qu'il n'y a pas de place pour lui au bord d'une tombe qui s'entr'ouvre. M. de Talleyrand ne devait pas finir comme un autre; il devait y avoir quelque chose d'exceptionnel dans sa mort, comme dans sa vie.

Cette mort presque publique de cet homme qui avait eu tant d'esprit, tant de succès, tant de rôles divers, sur qui l'on pouvait porter tant de jugements différents, dont la destinée, la prospérité, les actes, le caractère, offrent un composé si étrange, et une mine inépuisable à la réflexion, en qui vivaient les temps de Louis XV, de Louis XVI, l'ancien régime, la Révolution, l'Empire, la Restauration, la dynastie nouvelle; acteur principal de tous ces drames de près d'un siècle, et mourant là, assis sur le bord de son lit, comme sur le bord de sa tombe, où il semblait se reposer un moment avant d'y descendre, cette mort ne ressemblait pas à une mort de notre temps; on pouvait se figurer assister à la mort du cardinal de Mazarin ou de quelque autre personnage d'un grand rôle dans les temps anciens, tant cette scène paraissait hors de notre âge.

Sur le conseil de l'abbé, Mme de Dino alla dans la soirée conférer avec lui de la grande affaire de la rétractation, et elle eut la joie de l'entendre affirmer qu'il acceptait tous les termes de la déclaration, qu'il les reconnaissait comme siens, qu'il voulait les signer, et mourir en vrai et fidèle enfant de l'Église catholique[1] : « Vous le savez, madame de Dino, il y a longtemps que je vous l'ai déclaré : je le veux. » On lui proposa alors de signer : « Je ne

[1] On sut après sa mort qu'il avait fait, dès 1836, la même déclaration dans son testament.

tarderai pas, dit-il, seulement je veux revoir ces pièces et y ajouter quelque chose. Je vous dirai quand il sera temps. — Mais, Prince, pendant que votre main le peut encore. — Qu'on soit tranquille, je ne tarderai pas. » Ces paroles n'étaient pas des hésitations, mais des délais. « C'est sa manière », disait-on : il n'avait pas coutume d'aller vite, et c'est alors qu'un de ses amis prononça cette parole qui lui a été attribuée, et qui le peignait d'ailleurs si bien : « Soyez tranquilles, il ne s'est jamais pressé, et il est toujours arrivé à temps. »

On était loin cependant d'être tranquille. L'abbé Dupanloup, qui ne le quittait presque pas, lui adressait de temps en temps quelques paroles. Vers huit heures du soir, il crut devoir faire une nouvelle tentative. « Prince, lui dit-il, je vais faire donner de vos nouvelles à Mgr l'archevêque que votre état inquiète et tourmente vivement. — Remerciez bien Mgr l'archevêque, répondit-il, dites-lui que tout sera fait. — Mais quand sera-ce, bon oncle? reprit sa jeune nièce. — Demain, entre cinq et six heures du matin. — Demain? reprit-elle. — Oui, demain, entre cinq et six heures. » L'abbé Dupanloup courut porter ces paroles à l'archevêque, et revint en toute hâte chez le prince. A ce moment, neuf heures du soir, une autre jeune nièce du prince, Mlle Marie de Talleyrand, la fille de M. le baron de Talleyrand, qui devait faire sa première communion le lendemain, vint, selon l'usage, lui faire ses adieux du soir; il la reçut avec une bonté et une douceur qui attendrirent tous les assistants [1].

Cependant, vers onze heures, comme ses forces paraissaient diminuer, que le médecin avait des craintes, Mlle Pauline de Périgord, en présence de sa mère et du docteur Cruveilhier, tenant une plume et les deux papiers, la déclaration et la lettre au Pape, s'approcha du malade : « Bon oncle, lui dit-elle, tu es calme en ce moment; ne voudrais-tu pas signer ces deux papiers dont tu as approuvé le contenu? — Mais il n'est pas six heures, répondit le prince. Je t'ai dit que je signerais demain, entre cinq et six heures du matin : je te le promets encore. »

Le lendemain, dès quatre heures du matin, l'abbé Dupanloup entrait dans la chambre du malade. Vers cinq heures arrivèrent successivement les cinq témoins convoqués, aux termes des instructions de Mgr l'archevêque : M. le duc de Poix, M. de Saint-Aulaire, M. de Barante, M. Royer-Collard et M. Molé. Tous étaient là, immobiles et silencieux, autour de ce vieillard mourant; ce fut lui

[1] Mlle Marie de Talleyrand est devenue par son mariage lady Erington Stanley.

qui rompit le premier le silence par ces paroles : « Quelle heure est-il ? » Il se souvenait donc de l'heure qu'il s'était assignée à lui-même, il voulait donc y être fidèle! « Prince, il n'est guère que cinq heures, répondit une voix. — Bien, » dit le prince d'une voix calme. Ce fut alors que l'abbé Dupanloup eut une inspiration, bien digne de son âme sacerdotale : il demanda qu'on fît revoir au prince l'enfant qu'il avait vue la veille, et qui allait ce matin-là même faire sa première communion. Elle apparut donc, toute vêtue de blanc, comme l'ange de la grâce et du pardon, et, s'avançant vers son oncle, elle se mit à genoux et lui demanda de la bénir. Il le fit, visiblement ému; puis, l'enfant s'étant éloignée, il laissa entendre ces paroles : « Voilà bien les deux extrémités de la vie; elle va faire sa première communion... et moi!... » Il n'acheva pas et parut vouloir se recueillir.

Bientôt six heures sonnèrent. « En ce moment, raconte l'abbé Dupanloup, Mlle Pauline, s'approchant, lui dit : « Bon oncle, il est six heures; veux-tu que je te présente ces papiers que tu as promis de signer à cette heure-ci? » Le mouvement le tira du recueillement où il était plongé depuis quelques moments : il prit la plume des mains de Mlle Pauline. « Monsieur de Talleyrand, lui dit Mme de Dino, voulez-vous que je relise ces papiers avant que vous les signiez? Vous les connaissez, mais voulez-vous que je les relise encore? — Oui, lisez, » répondit-il. A ces mots, subjugués comme par une force supérieure et attirés vers lui, tous se serrèrent et s'approchèrent : avec quelle avidité d'attention, avec quels serrements de cœur, Dieu le sait! Le prince était assis sur le bord de son lit, et soutenu par des coussins; sérieux, les yeux élevés et fermes, dans l'attitude et avec l'expression la plus grave. Mme la duchesse de Dino s'avança très près de lui : tant que dura la lecture, il écouta, la tête haute et droite, sans donner le moindre signe de fatigue; son esprit n'était pas seulement présent, mais on peut dire qu'il dominait cette scène; Mlle de Périgord s'était mise à genoux auprès de sa mère; j'étais debout derrière; M. Cruveilhier dans le fond de la chambre; le vieux valet de chambre Hélie appuyé sur le bois du lit et fondant en larmes. » Les témoins demeurèrent à la porte de la chambre qui était ouverte, mais derrière une portière demi-fermée. La lecture finie (elle avait duré environ dix minutes), M. de Talleyrand reçut la pièce des mains de Mme la duchesse de Dino, et en caractères parfaitement tracés, il signa de sa grande signature, celle qu'il n'employait, dit-on, que dans les plus grands traités diplomatiques : CHARLES-MAURICE, PRINCE DE TALLEYRAND. Alors Mme la duchesse de Dino fit lecture de la lettre dans laquelle M. de Talleyrand adressait sa déclaration à Sa Sainteté;

cette lecture fut très grave aussi et très solennelle. M. de Talleyrand signa de même, sans hésitation et toujours de sa grande signature. Puis : « Quelle est, demanda-t-il, la date de mon discours à l'Académie? » Cette demande fit sur tous les assistants une sorte d'effet électrique : tous furent saisis d'admiration à la vue de cette volonté toujours ferme, nette et maîtresse d'elle-même, qui agissait avec ce calme et cette autorité jusque dans les bras de la mort. On alla chercher le discours, on lui dit la date, et lui-même l'écrivit au bas des deux pièces. »

Ces deux pièces, les voici :

« Touché de plus en plus par de graves considérations, conduit à juger de sang-froid les conséquences d'une révolution qui a tout entraîné et qui dure depuis cinquante ans, je suis arrivé, au terme d'un grand âge et après une longue expérience, à blâmer les excès du siècle auquel j'ai appartenu, et à condamner franchement les graves erreurs qui, dans cette longue suite d'années, ont troublé et affligé l'Église catholique, apostolique, romaine, et auxquelles j'ai eu le malheur de participer.

« S'il plaît au respectable ami de la famille, Mgr l'archevêque de Paris, qui a bien voulu me faire assurer des dispositions bienveillantes du Souverain Pontife à mon égard, de faire arriver au Saint-Père, comme je le désire, l'hommage de ma respectueuse reconnaissance et de ma soumission entière à la doctrine et à la discipline de l'Église, aux décisions et jugements du Saint-Siège sur les affaires ecclésiastiques de France, j'ose espérer que Sa Sainteté daignera les accueillir avec bonté.

« Dispensé plus tard par le vénérable Pie VII de l'exercice des fonctions ecclésiastiques, j'ai recherché, dans ma longue carrière politique, les occasions de rendre à la religion et à beaucoup de membres honorables et distingués du clergé catholique tous les services qui étaient en mon pouvoir, jamais je n'ai cessé de me regarder comme un enfant de l'Eglise. Je déplore de nouveau les actes de ma vie qui l'ont contristée, et mes derniers vœux seront pour elle et pour son chef suprême.

« Signé à Paris, le 17 mai 1838, Charles-Maurice, prince de Talleyrand, écrit le 10 mars 1838. »

« Très Saint-Père,

« La jeune et pieuse enfant qui entoure ma vieillesse des soins les plus touchants et les plus tendres vient de me faire connaître les expressions de bienveillance dont Votre Sainteté a daigné se servir à mon égard, en m'annonçant avec quelle joie elle attend les objets bénits qu'Elle a bien voulu lui destiner : j'en suis

pénétré comme au jour où Mgr l'archevêque de Paris me le rapporta pour la première fois [1].

« Avant d'être affaibli par la maladie grave dont je suis atteint, je désire, très Saint-Père, vous exprimer toute ma reconnaissance et en même temps mes sentiments. J'ose espérer que non seulement Votre Sainteté les accueillera favorablement, mais qu'elle daignera apprécier dans sa justice toutes les circonstances qui ont dirigé mes actions. Des Mémoires achevés depuis longtemps, mais qui, selon mes volontés, ne devront paraître que trente ans après ma mort, expliqueront à la postérité ma conduite pendant la tourmente révolutionnaire. Je me bornerai aujourd'hui, pour ne pas fatiguer le Saint-Père, à appeler son attention sur l'égarement général de l'époque à laquelle j'ai appartenu.

« Le respect que je dois à ceux de qui j'ai reçu le jour ne me défend pas non plus de dire que toute ma jeunesse a été conduite vers une profession pour laquelle je n'étais pas né.

« Au reste, je ne puis mieux faire que de m'en rapporter, sur ce point comme sur tout autre, à l'indulgence et l'équité de l'Église et de son vénérable chef.

« Je suis avec respect, très Saint-Père, de Votre Sainteté le très humble et très obéissant fils et serviteur, Charles-Maurice prince de Talleyrand. Fait le 10 mars 1838, signé à Paris le 17 mai 1838 [2]? »

Tandis qu'après ces grands actes accomplis par lui, on laissait M. de Talleyrand se reposer de l'effort qu'il avait dû faire, l'abbé Dupanloup, retiré à l'écart, tombait à genoux pour rendre grâce à Dieu de ses miséricordes et lui demander d'achever son ouvrage; puis il courait porter à Mgr de Quélen la plus grande joie qu'il désirât en ce monde, en lui remettant les deux pièces signées par le prince. Quand il revint à l'hôtel de M. de Talleyrand, il y

[1] Le pape Pie VII aussi avait dit : « Que Dieu veuille avoir son âme! Mais moi je l'aime beaucoup. »

[2] « Le 28 décembre 1842, me trouvant à Rome pour y passer l'hiver, S. S. Grégoire XVI voulut bien nous recevoir, M. de Castellane et moi. Nous arrivâmes au Vatican conduits par la princesse Borghèse, qui nous présentait au pape. Après les formalités d'usage, Sa Sainteté, prenant sur son bureau des papiers qui y étaient rangés, me demanda si je les reconnaissais : c'était la *rétractation* signée par le prince de Talleyrand le matin du jour de sa mort, et la lettre qui l'accompagnait. « Ces papiers ne quittent « pas ma table, me dit le pape; ils m'ont apporté la plus vive consolation « que j'ai ressentie depuis mon pontificat. » Le lendemain le pape m'envoya un chapelet magnifique en souvenir de la mort *chrétienne* de mon oncle, le prince de Talleyrand. » (*Lettre* de Mme de Castellane à l'auteur.)

trouva tout dans un mouvement extraordinaire; on attendait le roi qui, l'expression est de M. de Barante, « cédant à l'impulsion d'une ancienne amitié », vint en effet vers huit heures, accompagné de Mme Adélaïde, honorer le mourant de sa visite. M. de Talleyrand trouva encore assez de force pour témoigner sa respectueuse reconnaissance. « C'est un grand honneur, dit-il, que le roi fait à ma maison. » Le roi et Mme Adélaïde sortirent inondés de larmes.

L'émotion que lui causa cette visite fut suivie d'un long abattement. Après deux heures d'anxiété, le billet suivant de l'archevêque arriva à l'abbé Dupanloup : « Béni soit Dieu mille fois! Soyez, je vous prie, mon interprète, vous connaissez mon cœur et vous parlerez à qui le connaît. Dieu vous donne courage jusqu'au bout! » S'approchant alors du lit : « Prince, dit-il, Mgr l'archevêque me charge de vous dire combien il est occupé de vous, combien votre état l'afflige, combien vous lui êtes cher. — Je suis bien sensible, dit le prince, d'un voix faible, aux bontés de Mgr l'archevêque;... je le remercie... beaucoup... — Ce matin encore il me disait qu'il donnerait sa vie pour vous. » Son émotion à ces mots fut extrême; il se souleva un peu, et, d'une voix très distincte : « Dites-lui qu'il a un bien meilleur usage à en faire. — Prince, continua l'abbé, vous avez donné ce matin à l'Église une grande consolation; maintenant je viens au nom de l'Église vous offrir les dernières consolations de la foi, les derniers secours de la religion. Vous vous êtes réconcilié avec l'Église catholique, que vous aviez offensée; le moment est venu de vous réconcilier avec Dieu par un nouvel aveu et par un repentir sincère de toutes les fautes de votre vie. » — « Alors, nous laissons ici parler l'abbé Dupanloup, il fit un mouvement pour s'avancer vers moi; je m'approchai, et aussitôt ses deux mains saisissant les miennes et les pressant avec une force et une émotion extraordinaires, il ne les quitta plus pendant tout le temps que dura sa confession; j'eus même besoin d'un grand effort pour dégager ma main des siennes, quand le moment de lui donner l'absolution fut venu. Il la reçut avec une humilité, un attendrissement, une foi, qui me firent verser des larmes. »

Il reçut de même l'extrême-onction en pleine connaissance. Puis l'abbé Dupanloup, agenouillé près de lui, récita les litanies des saints. Quand il fut arrivé aux invocations des martyrs, et qu'il prononça le nom de saint Maurice, patron de M. de Talleyrand, on vit le prince s'incliner et son regard chercher celui de l'abbé Dupanloup, pour témoigner qu'il s'unissait à ses prières. Vers trois heures, voyant l'heure suprême venir, l'abbé Dupanloup

commença les prières des agonisants, ces prières si belles, si pénétrantes : « Partez, âme chrétienne, au nom du Père qui vous a créée, au nom de Jésus-Christ, fils du Dieu vivant, qui vous a rachetée, au nom du Saint-Esprit qui vous a sanctifiée. » Le malade paraissait s'y unir encore si visiblement, qu'un assistant en fit la remarque : « Monsieur l'abbé, voyez comme il prie ! » On le voyait en effet, les yeux tantôt ouverts, tantôt abaissés, suivre avec les signes d'une parfaite intelligence tout ce qui se passait autour de lui. Enfin les forces lui manquèrent tout à coup, et ses lèvres se fermèrent pour jamais. C'était le 17 mai 1838, à trois heures trente-cinq minutes après midi. M. de Talleyrand était né le 2 février 1754, et avait par conséquent 84 ans, 3 mois et 15 jours.

Qu'ajouter maintenant, sinon le cri par lequel l'abbé Dupanloup. témoin et instrument de ce miracle de grâce, achève lui-même son récit : « Dieu voit le secret des cœurs; mais je lui demande de donner à ceux qui ont cru pouvoir douter de la sincérité de M. de Talleyrand, je demande pour eux, à l'heure de la mort, les sentiments que j'ai vus dans M. de Talleyrand mourant, et dont le souvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire. »

Il serait superflu d'ailleurs de faire remarquer ce qui éclate dans tout le cours de ce récit : les dons merveilleux que Dieu avait faits à ce vrai prêtre pour gagner les âmes les plus difficiles, et aussi la délicatesse, la mesure, la prudence, les saintes habiletés et la fermeté de son zèle. On conçoit que ce mémorable spectacle ait laissé dans sa vie un souvenir inoubliable.

Disons-le avec Fénelon : « Dieu n'a besoin ni de temps ni de discours pour se faire entendre et sentir : il appelle sa créature par son nom, et elle est déjà revenue à lui; il fait un cœur nouveau et un nouvel esprit au fond des entrailles. Il n'a besoin que d'un instant, où il fait tout, et voit tout ce qu'il fait. »

PENDANT LE SIÈGE

RÉFLEXIONS POLITIQUES ET MORALES[1]

Dans l'éducation nationale aussi, il y aura à satisfaire davantage au principe moral. Le but, qui n'est pas suffisamment atteint aujourd'hui, devra être d'obtenir une jeunesse rehaussée de vigueur physique, intellectuelle et morale, et distribuée avec un mâle esprit militaire dans les diverses carrières de la vie civile.

Peut-être trouvons-nous ici la partie de nos institutions qui réclamerait le plus de changement. Ce n'est pas qu'on se soit fait faute d'y travailler. Sur aucune autre matière il ne s'est, dans ces derniers temps, remué plus d'idées, broché plus de projets, fabriqué plus de règlements, délibéré plus de lois. Depuis l'humble région de l'école primaire jusqu'aux temples sereins des facultés, on a voulu organiser une forte ligue de l'enseignement, répandre en abondance les connaissances usuelles, libérales ou de luxe, et arriver, suivant l'expression consacrée, à élever le niveau intellectuel de la nation.

Le dessein était fort louable, sans doute, mais l'exécution n'y a pas répondu. On n'a pas été au-delà d'améliorations de détail et d'innovations retenues dans un cercle timide. Ce n'est guère que par une agitation stérile que le mouvement de réforme s'est caractérisé. Le cadre universitaire des études a continué de servir, ou pour mieux dire de régner, et si la jauge douteuse du baccalauréat a fait mesurer, çà et là, quelques progrès obtenus, on n'a pas eu, en somme, à s'apercevoir que la jeunesse française eût passé par un enseignement procurant beaucoup plus d'étoffe à son savoir, de force à son intelligence, de sève à sa moralité. Nous ne nous arrêterons pas à tracer la silhouette de ces jeunes gens à l'air léger et frondeur, au dandysme nonchalant, aux convictions toutes faites et superbes, qu'on a vus en si grand nombre se presser aux abords de l'administration, du commerce ou des professions libérales, ou qui avaient, grâce à la fortune, le privilège de pouvoir choisir l'emploi et la décoration de leur loisir : ce sont des tableaux de notre temps qu'il faut laisser aux peintres de mœurs. Nous résumerons seulement le jugement des bons esprits, qui est bien près,

[1] Voy. le *Correspondant* des 25 avril et 10 mai 1883.

nous le croyons, d'être l'opinion générale, en disant que ce que notre système d'enseignement n'a pas réussi à produire, c'est, d'une part, l'ardeur généreuse et enthousiaste des choses de l'esprit, d'autre part, la tenue du caractère qui prépare à faire face aux grands devoirs de la vie. Toute saine théorie pédagogique ne doit-elle pas partir de ce point que, l'homme étant né pour le travail, la vraie éducation consiste dans l'apprentissage de la force? La notion la plus exacte à prendre de l'éducation n'est-elle pas dès lors celle d'une palestre du corps et de l'esprit? Or qui pourrait soutenir, à l'aspect du présent, que ce soit dans ce sens que l'éducation nationale ait été dirigée?

Nous pensons qu'un des vices de l'enseignement, en France, a été de s'attarder dans la renaissance émerveillée de l'antiquité grecque et latine, et d'user sur la lente étude de deux langues mortes les forces fraîches et vives des jeunes esprits. Nous ne nions pas les beautés et les mérites de l'antique; oui, la civilisation a puisé chez les deux grands peuples de l'antiquité ses origines. Héritiers d'eux en ligne directe, nous leur devons, avec beaucoup de nos connaissances, une grande partie de nos sentiments. Il n'y a sans doute pour nous d'instruction réelle que celle qui, de toutes sortes de côtés, remonte jusqu'à eux par la langue, par la philosophie, par la littérature et l'art, par la politique et l'histoire. Nous goûtons fort qu'on fasse reposer l'enseignement sur ce fond, pourvu qu'on ne s'y arrête pas trop et que ce ne soit pas le fond unique. Si vous retenez plus que de raison l'esprit de l'élève sur du grec et du latin, si vous le contraignez à en faire sa nourriture presque exclusive pendant huit années, depuis la huitième classe jusqu'à la rhétorique, c'est-à-dire pendant près d'un quart de la durée moyenne de la vie, ne faut-il pas crier à l'abus, à la superfluité, à la perte de temps? C'est émousser ce vif et neuf rayon de l'esprit qui aime à se projeter avec mobilité dans tous les sens; c'est décourager, par la monotonie d'une longue et paresseuse étude, la jeunesse à qui la nature fait un besoin en même temps qu'un conseil de la rapidité et de la variété des applications de l'intelligence. Voyez combien, dans la famille, l'enfant apprend vite une langue étrangère, telle que l'anglais ou l'allemand, sans autre secours que l'exemple du parler d'une gouvernante ou d'une institutrice, vous serez convaincu que l'accablant et interminable enseignement du latin, tel que le débitent nos collèges, laisse dans l'esprit plus d'encombrement que de fruit de ses méthodes. L'antique, après cela, n'est pas tout, le moderne ne veut certes pas qu'on l'oublie. Mais, avec la prédominance de tout ce qui tient, dans les routines scolastiques, aux anciens, il est bien difficile que la part du moderne

n'ait pas été très étouffée. Nous ne disons rien de la différence qu'il y a entre les bases de la société antique et celles de la société moderne, et de ce que les sentiments des anciens contractent nécessairement de faux, quand on les transporte dans le monde où nous vivons. Prenons pour exemple le sentiment de la liberté : on sait que la forme constante et, à vrai dire, unique, qu'il revêtait chez les anciens, était celle d'un énergique instinct de rébellion, en présence d'odieuses tyrannies. Mais quel rapport ce sentiment peut-il avoir avec la quiétude de notre existence sous des institutions où le droit des citoyens est à peine gêné par des prétentions exorbitantes du pouvoir? Or qui peut dire jusqu'à quel point notre enseignement universitaire, fomentant imprudemment l'admiration de la liberté antique, n'a pas fait fermenter dans de jeunes cœurs des germes qui ont tourné à l'indiscipline, à l'aversion de l'autorité, au goût de l'opposition politique, aux effervescences séditieuses, aux dispositions enfin que nous avons le plus à déplorer dans l'esprit public? Chacun de nous n'a qu'à se rappeler son tempérament politique ébauché au collège, et quelles premières applications s'en firent contre les maîtres, en attendant le tour de l'autorité. Nul doute que ce ne fût une impression venue tout droit de Rome et d'Athènes, par l'enseignement peu précautionneux qui nous avait été donné. Sous tous ces rapports, notre régime d'éducation est assurément défectueux, et il attend de radicales réformes.

Le réformateur qui osera mettre le premier la cognée dans la forêt vierge de l'Université, et y émonder la luxuriance d'un enseignement trop touffu sur des choses autres que celles qui importent à notre temps, ne sera pas facile à trouver. On a plutôt fait, il faut en convenir, de tracer un plan ambitieux de constitution de l'État qu'un programme sage de l'instruction publique. Il y a apparence que la pédagogie qui professe le culte des traditions de la renaissance ne sera pas de sitôt détrônée. Le siècle, si enclin aux révolutions inutiles, a peu de penchant pour les innovations hardies qui apporteraient de sérieux profits. Peut-être la solution la plus pratique serait-elle encore, comme il arrive souvent pour ce qui est d'intérêt général, d'abandonner les choses à leur gravitation naturelle. L'intérêt de tous est expert à accomplir ce dont la providence maladroite de l'État serait incapable. Que l'on essaye, à ce sujet, d'une large liberté. Qu'on laisse faire les établissements privés qui ne seraient gênés par rien dans le choix de leurs méthodes, et qui les choisiraient en se pliant aux préférences des familles et en consultant les exemples de l'étranger. Il peut y avoir du bon hors de chez nous. Si à l'étranger se trouve une jeunesse bien instruite, douée des connaissances utiles de so

temps, préparée par l'étude des langues vivantes au mouvement civilisateur qui mêle désormais entre elles les nations de l'Europe, jeune d'ailleurs d'esprit, animée des croyances qui fécondent la destinée humaine et apportent à la famille, à la patrie, la provision des purs et généreux sentiments d'où doit sortir l'homme de courage et de devoir, si ce type heureux d'éducation nationale est mieux obtenu à l'étranger que chez nous, ce qui pourrait être vrai pour l'Angleterre et l'Allemagne, qu'aurions-nous de mieux à faire que de tâcher de nous approprier des institutions scolaires dont la bonté nous aurait été ainsi démontrée? Ah! plût à Dieu que beaucoup de nos généraux puissent faire des réflexions du genre de celles de Washington, qui disait, en visitant le collège où s'était passée sa jeunesse : « C'est ici qu'a été gagnée la bataille de Waterloo. »

Nous signalerons particulièrement comme urgente une sorte de transformation qui serait à opérer dans le régime de nos lycées et collèges.

L'éducation nationale nous paraît trahir son principe, si elle omet de développer dans la jeunesse l'aptitude et, jusqu'à un certain point, l'esprit militaire. Cette lacune, nos établissements universitaires la présentent, et il serait pressant d'y obvier. On comprend combien il importe de former à l'avance une génération virile, non seulement pour l'indépendance et l'honneur de la nation à soutenir sur les champs de bataille, mais pour promouvoir des progrès de tous genres dans les diverses branches de l'activité nationale. Si nous avons trop détendu le ressort de l'éducation, et si notre prévoyance s'est laissée mettre sous ce rapport en défaut, nous devons l'attribuer à d'énervantes utopies de perfectionnement social qui nous ont trop persuadé qu'une sorte de paix bourgeoise, ouvrant des magasins d'abondance partout, allait être le lot définitif de l'humanité. Nous avons été dupes des rêveurs. Ils instituent aujourd'hui un faux sacerdoce philosophique fort dangereux. Rien n'est peut-être plus propre à amener de grands troubles que le mirage qu'ils offrent d'une société qui s'avance vers une tranquille et absolue possession du bien, au lieu de faire voir le monde tel qu'il est, et d'écouter tout simplement, sur ses accidents inévitables, les oracles de la conscience. Une philosophie plus haute et plus vraie, corroborée par l'expérience du genre humain, doit chasser leurs vaines superstitions.

Le combat est partout, il est dans l'homme, il est dans la société, il est dans les sociétés entre elles, la nature entière en est infestée. Que les cosmogonies et les religions apportent leurs explications de cet état tumultueux de déchirement et d'antagonisme qui ne fait

que se produire secondairement dans l'universalité de la création dominée par un principe divin d'ordre, c'est leur office : chacun en prend selon les affinités de sa pensée philosophique ou selon les acceptations de sa foi. Toujours est-il que le fait se pose avec une irrécusable évidence. La loi de la vie est de se ceindre de toutes forces pour le combat. L'homme ou les peuples y sont également soumis. Si l'homme doit armer son énergie pour disputer aux fatalités qui l'étreignent le bonheur de sa destinée, les peuples aussi ont à accumuler en eux la force pour se défendre dans la lice où les autres peuples peuvent se lever contre eux. Au-dessus de tous les peuples se suspend la guerre, comme un sombre décret providentiel dont aucun effort humain n'est pas plus parvenu à enrayer l'exécution qu'à percer le mystère. On a beau se fier aux promesses pacifiques de la civilisation, sous une forme ou sous une autre, le grief sanglant reparaît et ne cesse de provoquer les nations à la fureur du combat. Les motifs de conscience ne mettent-ils plus les armes à la main dans des temps où les religions opposées ont perdu de leur exaltation de propagande et de conquête et où la tolérance a fini par régner : d'autres motifs ne tardent pas à surgir. Tout les fait naître, les rapports de commerce, les convenances de la politique, les susceptibilités de l'honneur national, les antipathies de race, mille mobiles enfin qui peuvent animer un peuple comme ils pousseraient tout homme en se partageant entre la passion et l'intérêt. Vous rencontreriez même des esprits élevés qui en appellent ici à une raison physiologique, et qui admettent qu'un ferment de rage belliqueuse, déposé dans tous les animaux, se retrouve dans l'homme.

Quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, la guerre est et sera toujours un état endémique de l'humanité. Que l'on ne renonce jamais au noble dessein de l'extirper de ce monde, que l'on tende incessamment vers une organisation internationale qui, sans la rendre impossible, aurait au moins l'avantage de la rendre plus rare, soit, c'est ce que doit vouloir quiconque a un cerveau et des entrailles d'homme. Mais le patriotisme fera bien de veiller toujours à prévenir le leurre de la philanthropie. Nous ne sommes pas près de la belle idole de la paix perpétuelle, offerte de loin à notre adoration trop récalcitrante par l'abbé de Saint-Pierre et par Kant. Le politique qui jette un coup d'œil sur la situation présente de l'Europe et du globe y découvre bien des nœuds d'où pourrait sortir la guerre. Se tenir toujours prêt à la guerre est donc une nécessité nationale, et l'éducation nationale doit être conçue en vue de cette nécessité, car la puissance des armées venant des jeunes hommes qui les composent, on doit faire en sorte que ceux-ci tiennent, du régime qui va les livrer au drapeau, les aptitudes,

les dispositions vigoureuses et comme de premiers traits de la vertu militaire. Ce n'est pas du jour au lendemain que se fait un soldat. C'est un imprudent régime que celui qui n'avertit de la dette militaire envers le pays que le jour où vont s'ouvrir les tontines incertaines et libératoires de la conscription. La bonne éducation nationale sera donc celle qui saura mêler aux travaux des études les exercices militaires; elle devra tenir sans cesse le jeune homme en présence de ces pensées, que son sang appartient à la patrie, que le dévouement est la plus grande loi de l'homme, et que la première leçon de la vertu consiste à former le courage. Je suis convaincu, pour ma part, que les diverses parties de l'âme y gagneraient, et que rien ne pourrait mieux qu'une empreinte modérée de l'esprit militaire préparer la jeunesse à toutes les mâles pratiques du devoir.

La conséquence immédiate de ce nouvel ordre à introduire dans nos collèges et nos lycées serait d'y réserver une place plus importante à la gymnastique. On rentrerait ainsi dans le système d'éducation des anciens, ce qui aurait plus d'un avantage. Le corps développerait sa beauté, sa souplesse, sa vigueur, en même temps que s'exerceraient les facultés intellectuelles; le déploiement simultané du physique et du moral procurerait, nous n'en doutons point, un jet plus puissant à l'intelligence, servie par des organes plus sains et plus robustes. Et, pourquoi ne l'ajouterions-nous pas, la force du corps, élément intime de la beauté, serait mieux mise en honneur, comme elle y a quelque droit. Une grâce alanguie et efféminée usurperait moins d'hommages.

Le régime dont nous parlons permettrait aussi de toucher à un point assez essentiel d'où résulte, au dire des appréciateurs les plus compétents, une des principales défectuosités de nos établissements universitaires : c'est le personnel des régents de classes ou maîtres d'études.

Le maître d'études est pour nos jeunes collégiens la cible convenue de l'esprit de révolte. On dirait que sa mission est de servir directement à faire éprouver à chaque élève tout ce dont celui-ci est capable en dose de taquinerie, de turbulence, de désobéissance, de malice, de fantaisie de sortir de la discipline et du devoir. Aucun apprentissage ne saurait être mieux combiné pour dresser les jeunes Français aux habitudes qui consistent à se moquer du représentant d'une règle et à abhorrer son supérieur. Vainement a-t-on tenté de toutes manières de relever l'autorité de ces malheureux maîtres, frappés de l'ostracisme rieur et impitoyable de la jeunesse. On n'a pu y parvenir. Les mœurs de collège ont défié à ce sujet tout correctif. Il est vrai que le personnel dont nous parlons a prêté beaucoup à la petite guerre qui lui était faite. Pour

des fonctions aussi ingrates que les siennes, on n'a trop souvent recruté que de pauvres hères qui n'avaient pu s'ouvrir d'autres professions, qui n'acceptaient qu'un pis-aller, et qui portaient sur eux le signalement de déconsidération produit par la misère unie à la vulgarité de l'extérieur et à la présomption d'indigence de l'esprit. Comment n'aurait pas alors ricoché sur nos jeunes collégiens le trait du caractère national qui rend si facilement antipathique et odieuse toute police? Le moyen de venir à bout des fâcheuses dispositions que nous mentionnons serait évidemment fourni par un régime qui autoriserait à fondre dans une certaine discipline militaire la discipline intérieure du collège. Pourquoi ne préposerait-on pas aux fonctions aujourd'hui compromises du maître d'études les instructeurs sortis de l'armée, qui seraient chargés de diriger les exercices militaires? Revêtus de l'uniforme, décorés peut-être du signe de l'honneur, ils obtiendraient aisément la déférence, le respect. L'habitude de recevoir d'eux la parole impérative du chef militaire aurait un prolongement tout naturel dans la docilité à se soumettre à leur action de surveillance et d'ordre.

Il ne manquerait pas sans doute de censeurs chagrins qui voudraient étaler contre cette mesure les protestations boursouflées d'un faux libéralisme. On les entendrait s'écrier que ce serait mettre à l'ordre du jour l'obéissance passive, inculquer les mœurs de caserne, lever des recrues pour quelque tyrannie. Mais les déclamations ne devraient tromper personne. L'introduction d'un régime purement accessoire de forme militaire dans nos collèges n'enlèverait rien des justes égards dus à la dignité des sentiments de la jeunesse. L'art du devoir est tout entier dans le secret de l'obéissance, et l'obéissance n'implique aucun froissement, quand c'est au nom d'une règle que, par un supérieur, quel qu'il soit, elle est convenablement réclamée. Nos lycéens ne seraient assurément pas plus blessés dans leur décorum futur de citoyens par la présence d'un maître militaire à côté de l'aumônier, du professeur et du proviseur, que ne le sont les jeunes gens noblement élevés dans nos écoles militaire et polytechnique.

Deux réflexions couronneront ces dernières considérations. Si l'on veut que la France se rédime des cruelles injures faites à son drapeau, il ne faut pas craindre de recourir à tous les moyens de développer dans la nation l'esprit militaire. Si l'on veut aussi prévenir, dans la société civile, les penchants précurseurs des rébellions trop communes, il faut étouffer la couvée des mauvaises inclinations dans le nid. Prenez-vous-y dès l'éducation de la jeunesse, pour dompter l'indiscipline et maintenir en honneur le devoir et l'autorité.

Ce n'est même pas assez faire si l'on ne va jusqu'à la famille.

*
* *

La famille est le noyau de la société. Quand une société, jetée de vieille date en dehors des habitudes qui y auraient entretenu le mouvement pacifique et régulier des esprits, présente des symptômes généraux de démoralisation, on peut affirmer à coup sûr que le mal a une partie de son siège dans la constitution de la famille. Des familles bien ordonnées ont pour support le principe moral; elles lui prêtent, à leur tour, la force de sentiments implantés dans l'amour et dans la piété naturelle, et elles communiquent à tout l'État l'essence de moralité qui font leur vie. C'est de ce côté qu'il faut encore porter son regard, si l'on a besoin de raffermir dans la société des bases morales ébranlées.

Là, derechef, nous ferions bien de méditer l'exemple de l'Angleterre. Ce peuple, chez lequel règne, comme nous l'avons dit, un respect si constant de la loi, est aussi celui où la famille a la cohésion morale la plus ferme. Les mœurs publiques et les mœurs privées, unies par une intime connexion, y découlent de la même source : l'autorité spontanément obéie. On y voit les esprits soumis dans l'État, parce qu'ils ont commencé par l'être dans la famille et parce que l'autorité paternelle a élevé le modèle général de l'autorité. En citant l'Angleterre, heureuse de faire réfléchir sur ses lois quelque chose des affections qui s'attachent au pouvoir intérieur de la famille, nous savons bien que les nations ont leurs génies différents, et qu'on ne peut songer à adapter à notre usage les principes qui régissent la famille anglaise. Quelques publicistes font principalement honneur de la saine et vigoureuse constitution de la famille en Angleterre aux prérogatives dont l'autorité du père ou du chef y est munie, grâce à la liberté testamentaire qui permet d'établir un système discrétionnaire de succession et même d'étendre une échelle de substitutions sur un long avenir. De pareilles institutions ne sauraient sans doute convenir à la France. Notre loi de succession, reposant sur le partage équitable du patrimoine entre les membres de la famille, est, sauf ce qui peut la perfectionner, un droit national indestructible et lié aux dogmes les plus purs du droit philosophique. Nous ne pourrions donc, en aucune façon, proposer, sous ce dernier rapport, l'imitation de l'Angleterre. Mais une famille fortement imprégnée du principe moral peut exister à d'autres conditions. L'Angleterre elle-même doit l'exact esprit de discipline de ses familles moins peut-être aux institutions dont nous venons de parler, qu'à l'ensemble de ses traditions, qu'à ce qui a fait chez elle du *home* ou du foyer l'asile fier et aimé de la royauté du citoyen, et qu'à la ferveur du sentiment religieux qui

y met, sous la main du père de famille, une Bible comme table première de la loi, comme charte domestique. Ce que nous voulons simplement retenir des Anglais, c'est que, chez eux, la moralité de la famille assure plus que tout la moralité dans l'État, et nous avons à nous demander si cette clef de voûte si précieuse ne pourrait pas leur être empruntée.

Nous n'hésiterions pas à regarder comme fort opportunes toutes les lois qui pourraient grandir l'autorité du père de famille, sans altérer essentiellement le régime de succession établi par le code civil. La famille en deviendrait un organisme moral plus puissant; car toute morale se ramenant à la réduction des mauvais penchants sous un frein, c'est-à-dire à l'obéissance, on conçoit combien son perfectionnement est toujours étroitement lié à une constitution plus solide de l'autorité. Or quelques mesures législatives comme les suivantes nous paraîtraient tout à fait en harmonie avec ce but qu'on se serait marqué.

Pourquoi, tout en maintenant les règles actuelles sur la quotité disponible, ne pas donner au père de famille la faculté d'exhéréder l'enfant dont il aurait eu gravement à se plaindre? Quelles objections sérieuses aurait-on à élever contre un pareil pouvoir si les tribunaux étaient appelés, comme autrefois, pour le recours romain en testament inofficieux, à corriger l'usage injuste qui aurait été fait de l'exhérédation, et si d'ailleurs l'enfant restait toujours ayant droit à des aliments à allouer selon l'équité? L'enfant ingrat et dénaturé mériterait-il donc que la loi le traitât autrement que l'enfant innocent qui est le fruit de l'adultère, et auquel de simples aliments sont accordés? Ce droit d'exhérédation, conféré au père de famille, donnerait du nerf à son autorité aujourd'hui trop dépourvue de sanction, et la plupart du temps il agirait par une influence comminatoire, sans avoir besoin de s'exercer positivement. Il y aurait aussi à rendre facultative, sur l'avis conforme du conseil de famille, une prolongation de la minorité jusqu'à vingt-cinq ans. C'est à ce dernier âge encore que devrait être fixée la majorité politique. Si enfin cet ensemble de mesures se couronnait par le vote plural concédé au père de famille, en raison du nombre de ses fils mineurs, il semble que l'autorité paternelle considérablement accrue commanderait davantage le respect, en même temps que la famille deviendrait un centre moral mieux enlacé et plus fort. Revêtu de plus de pouvoir, le père de famille verrait ses conseils plus écoutés, ses directions mieux suivies; il pourrait inculquer davantage à ses enfants, avec les traditions du foyer, les leçons de son expérience. Comme il compterait plus dans l'État, il en retirerait une singulière dignité. Le mariage enfin, conduisant à un rôle public plus considérable et plus

honoré, prendrait de justes avantages sur le célibat, dont l'extension est le phénomène déplorable des sociétés qui se corrompent.

Si nous ne nous trompons, les bonnes mœurs trouveraient de la sorte dans l'organisation de la famille de nouveaux appuis, et on aurait à en espérer mieux que la société, préservée des malaises et du dévergondage qui la minent, pût reprendre, avec un esprit respectueux de l'autorité et de la loi, une assiette plus ferme.

*
* *

Parmi les agents de régénération auxquels il y aurait à faire appel, nous avons compris la littérature.

Qu'il nous soit permis de le lui dire à cette littérature de notre temps, qui commence à voir couchés dans la tombe ou réduits à une vétérance silencieuse beaucoup des écrivains d'un beau génie ou d'un grand talent qui ont fait sa gloire ou son lustre : elle a trop souvent déserté la cause sacrée, elle doit s'imputer, en grande partie, le désordre de notre époque, elle doit tirer d'un regret méritoire du passé l'effort à faire pour raviver au sein de la société les énergies compromises. C'est là, nous le savons, une sommation qui ne peut être que difficilement entendue. A qui s'adresse-t-on quand on interpelle la littérature? Ce n'est plus comme autrefois à un petit groupe d'hommes de lettres, favoris de la renommée. Presque tout le monde aujourd'hui se mêle d'écrire. Il serait difficile de marquer dans les classes éclairées, et même dans celles qui ne le sont pas, la limite à laquelle cesse la main qui trace un livre, une brochure ou un article de journal. Dans cette infinité de plumes qui desservent la grande presse ou la presse périodique ou la presse simplement accidentelle, chacun suit sa ligne voulue, ne reçoit de mandat que de sa fantaisie, et représente la bigarrure la plus tranchante des goûts, des doctrines, des préjugés, des convictions ou des passions. C'est le monde le plus ingouvernable qu'il y ait, le plus rebelle à passer sous un niveau quelconque; il a, peut-on dire, l'incoercibilité de l'esprit qui est son élément. Cependant, si l'on voit principalement la littérature dans les grandes œuvres réfléchies et produites par une véritable élaboration d'art qui atteignent au succès ou jouissent de la vogue, il sera possible de les considérer comme faisant une certaine unité qui a sa mission, et qui, par conséquent, est responsable. Cette littérature, il faut la rappeler à une esthétique supérieure dont les lois ne sont jamais impunément violées, car ce sont des lois du bien autant que du goût, et la fortune durable des œuvres de l'esprit suppose une justice plus profonde qu'on ne croit qui les a appliquées.

Entre la littérature et la société, il y a quelque chose d'analogue

au jeu économique de l'offre et de la demande. L'écrivain, qui paraît le maître, est, en réalité, le serviteur des goûts et des besoins du public. Or un public nouveau s'est constitué; il a passé par l'éducation des derniers événements. Il a acquis le sérieux du jugement que donnent les grandes commotions sociales. Sa trempe d'esprit s'est affinée au creuset d'une révolution; les choses qui lui plaisaient naguère sont pour lui surannées; vieilles modes dont il s'est dépris. Ce qu'il voudrait maintenant à la place des ardeurs échevelées et des témérités romanesques de la littérature d'imagination, ou des audacieuses déclamations de la littérature philosophique, ce serait un fond d'idées conforme aux données de la sagesse commune, sans le moindre éveil des susceptibilités de la conscience; ce seraient des sentiments sévères et fiers, puisés dans la partie mâle et tranquille du cœur de l'homme. Arraché à un laisser-aller excessif et à une pernicieuse mollesse de mœurs, il se portera par réaction à l'extrême opposé. Sa moralité sera d'une tension un peu austère. Voilà les prédispositions publiques auxquelles la littérature aura à répondre.

On peut prévoir qu'une certaine école de démocratie puritaine et radicale, voisine de tous les excès, ira au-delà de cet appel des esprits, et risquera de tourner la folie du bien en redoublement du mal. Elle plaidera le sens spartiate, elle donnera dans un rigorisme insensé, elle voudra tailler dans l'héroïsme toutes les actions humaines et glacer le mouvement de la société sous je ne sais quelle couche de vertu monacale. Une petite littérature cherchera ainsi son originalité. Mais il y a peu à se préoccuper des littératures de parti; leur cocarde détermine le cercle étroit de leur influence; tant vit le parti, tant se mesure leur destinée. Le fond amer et violent de sentiments de nivellement social qu'une fraction de la littérature tenterait de soulever, au nom de la cause démocratique, serait en contradiction trop manifeste avec le génie français et avec la structure de nos sociétés civilisées du dix-neuvième siècle, pour qu'il y eût à en prendre sérieusement souci. L'opinion publique ne penche pas de ce côté. On sent qu'une régénération de mœurs est nécessaire, mais on ne l'attend, en aucune façon, des bains mythologiques du socialisme. Sitôt qu'on s'éloignera du moment d'une révolution où les esprits encore en ébullition font un crédit plus facile à ce qui paraît refléter les principes triomphants, on verra plus clair dans toutes ces poétiques, dans toutes ces morales sociales qu'on nous apporte. Elles laisseront à découvert ce qu'elles ont de faux, de guindé vers la justice et la vertu, de suc mal dissimulé de l'envie et de la haine, de chimériques ordonnances pour régler les rapports des hommes. Ce jour-là elles passeront au

rebut, l'oubli en fera sa proie. De leur tentative de former nue littérature, il ne leur restera que le juste sort historique des pamphlets.

C'est d'une autre manière que la littérature aurait à se mettre d'accord avec les dispositions des esprits. A un retour de sentiments plus simples, plus virils, plus exempts d'égoïsme, mieux épanouis dans le sens affectueux de la vraie sociabilité, elle aurait à offrir des œuvres marquées des mêmes caractères. En somme, son idéal devrait être pris dans la nature humaine bien sentie, et sa mission consisterait dans le principe moral à consacrer. Il y a des temps de faveur pour les littératures. Elles trouvent les belles occasions du génie, quand les esprits sont à point pour accueillir les productions ramenées aux lois suprêmes de l'esthétique et du goût. Quel avantage n'est-ce pas de parler à un public, tout à l'heure tremblant à la vue des abîmes entr'ouverts, ardent encore du dévouement à la patrie, revenu des étourdissements malsains de la vie luxueuse et relâchée, rendu aux aspirations de la conscience et prêt à vivre d'une vie nouvelle? Des œuvres qui donnent la parole à la grande morale du cœur et que l'admiration puisse couvrir encore plus que l'applaudissement sont de toute part attendues, désirées, sollicitées. Qu'elles paraissent, qu'elles viennent servir le vœu des intelligences s'exprimant comme un besoin national. Quelle heure choisie entre toutes! Quel mobile pour les écrivains! Ils n'ont pas à profiter seulement d'une voie plus sûrement ouverte à la réputation, à la renommée; ils sont à même de rendre un grand service à leur pays, et ils ont devant eux l'attrait le plus propre à dégourdir le germe des immortelles créations de la pensée, en se disant qu'ils feraient passer dans leurs concitoyens le souffle d'une vie morale plus intense et plus pure.

Devant ceux qui sauraient quelle doit être aujourd'hui la mission de la littérature, deux routes, ce semble, deux directions principales seraient tracées. D'abord, sans doute, l'éternel. Comme toujours, l'écrivain doit s'adresser à la sublimité de la nature idéale et chercher dans le monde de l'imagination, où il est créateur autant que copiste, les adorables modèles du beau et du bien. Les sentiments qui animeront ses compositions seront ceux de cette poésie épique en quelque sorte de l'homme, où s'étalent, sous l'aveu ingénu de la conscience, les beaux mouvements de la passion, les tendresses, les grâces, les générosités, les amours, les dévouements, les héroïsmes. Tel est, on le sait, l'objet invariable de l'art. Mais cette haute inspiration ne doit pas être la seule. L'écrivain qui écrit pour tous les temps écrit aussi pour son temps particulier, avec les convenances distinctes qui s'y rattachent. Il y trouve des genres de pensées et de sentiments, des essorts de l'esprit ou du

cœur, qui sont plus spécialement à susciter, à entretenir, à raffermir, à exalter, afin que l'art remplisse sa destination morale. Les littératures, a-t-on dit, sont le miroir de leur âge. Ce n'est pas dire assez, elles sont quelque chose de plus, elles-mêmes doivent empêcher que la surface du miroir soit ternie et troublée. Charme du genre humain, les lettres accomplissent une sorte de fonction lustrale, et en vérité c'est de la stole des vestales pures que l'antiquité aurait dû revêtir les Muses. Heureux les hommes doués de la vocation d'instruire, au moyen des œuvres littéraires, leurs concitoyens. Nous leur dirons : Voyez les préjugés qui nous possèdent, les engouements qui nous captivent, les sophismes qui nous fascinent, les erreurs qui nous égarent, les vices qui nous corrompent, les restaurations qui nous sont nécessaires. Voyez et écrivez; et en écrivant ne songez pas à la patrie moins qu'à l'art. N'oubliez jamais que le vrai génie est avant tout bienfaisant. Que les écrivains serviraient notre pauvre nation trop bouleversée, s'ils apaisaient les accès de la fièvre révolutionnaire, s'ils enseignaient à la démocratie l'art de se modérer, s'ils opposaient plus fortes les digues de l'honnêteté et du bon sens à un flot montant de prétendu progrès qui menace de nous submerger dans une nouvelle espèce de barbarie. Voilà ce qu'il faudrait demander à la littérature. Est-ce à espérer? Pourquoi non? J'avoue que ma confiance est grande dans cette terre de France, où éclôt si naturellement le génie, et je ne crois pas que les hommes éminents appelés à honorer les lettres contemporaines puissent s'aveugler sur la nécessité de reconstituer nos mœurs par le respect des principes et des lois.

*
* *

Je n'ai point parlé de la religion dans cette revue des forces sociales qui seraient à appeler à notre secours. Est-il possible, cependant, de l'omettre, sans méconnaître la cause efficiente la plus active de l'ordre et du bien dans la société? La foi profonde de l'étymologie ne trompe pas, la religion est le lien social même. Entrelacées, solidarisées, identifiées à beaucoup d'égards, la religion et la société souffrent ensemble, et c'est ensemble aussi qu'elles ont à se relever. La conformité de leur destin a assez apparu dans les temps de notre première révolution, qui les virent frappées de même à la fin du siècle, et se rétablir de même à l'aube réparatrice du consulat. Une nouvelle preuve en est écrite dans ce qui est sous nos yeux. Si nous avons à déplorer dans la société des événements qui, allant plus loin qu'une atteinte à la puissance nationale, peuvent avoir compromis les fondements même de l'ordre, je n'imagine pas que la religion, en butte aux dernières attaques qui lui ont été portées, ait à se flatter d'une passe

meilleure. L'Église et l'État se dressent comme des rocs isolés battus dans la même tempête. Dans notre détresse, nous pouvons élever en suppliants les bras et implorer l'aide de la religion. Notre plainte ne sera pas vaine, l'effet coopérateur nous sera certainement accordé, d'autant mieux que la charité y coïncidera avec l'intérêt. Mais l'Eglise demeure seule arbitre du mode et des conditions de son concours. Nous n'avons rien à y voir. Nos conseils même y seraient de trop, ils supposeraient à la simple sagesse humaine une prise sur les mystères du tabernacle, ils constitueraient une ingérence déplacée, non sans quelque tort d'irrévérence ou d'impiété; le silence devient donc de règle. Il est la manifestation la plus commandée du respect, dans une crise sociale où le problème posé par l'angoisse universelle des esprits est précisément et principalement celui du respect, qu'il faudrait reconstituer.

Ainsi peut-être les révolutions dont nous sommes témoins trouveront, dans les ruines mêmes qui auront jonché le sol, les forces nouvelles destinées à la réparation de la société. Il ne faut pas croire qu'une grande nation sombre tout à coup dans l'abîme. Une nation ne finit qu'après que, l'insouciance et le vertige au front, elle a suivi les longues et insensibles pentes de la décadence. Pour notre France si chère, il ne saurait y avoir place ni à l'une ni à l'autre de ces suppositions. Ce qui est vrai, c'est que des fautes du gouvernement inexcusables nous ont ouvert subitement dans la guerre une carrière de désastres dont un ennemi, condensant en lui la puissance de race de plusieurs peuples, a su habilement profiter; ce qui est vrai encore, c'est que la soudaine catastrophe nous a surpris endormis dans les délices d'une civilisation où nous avions eu l'imprudence de nous abandonner à trop de vanité nationale, à trop de rébellions et de frondes, de légères et de folles habitudes, et aussi, ne le cachons pas, à quelques vices. L'éclat de la ruine a mis plus en relief des défauts qui, malheureusement, avaient ajouté aux causes de notre défaite. On dirait de ces cas pathologique, où une lésion survenue a forcé toutes les parties morbides du corps à se montrer. La lésion n'est qu'accidentelle, nous nous en remettrons. Quant aux prédispositions mauvaises de diverse sorte, l'accident, une fois guéri, devra nous porter conseil, et nous aurons à veiller de plus près sur nous-mêmes. Dès à présent, nous pouvons regarder au fond de nous avec sévérité, mais sans pessimisme.

Ce n'est pas une nation vouée aux vengeresses destructions de l'Apocalypse que celle qui, réduite aux dernières extrémités, trahie par la fortune, abandonnée de l'Europe, improvisant avec fureur canons, armes et soldats, n'a pas cessé, l'honneur du moins restant sauf, de rebondir sous l'outrage de l'invasion et le malheur de la

guerre. Nos populations, qui de toute part volent aux armes, font voir si le frisson du patriotisme court encore dans nos veines, et si notre grande vertu de dévouement militaire est perdue. Ici, là, des combattants lâchent pied, et demandent un honteux salut à la fuite; mais on les compte, et ces lâches, quoique plus nombreux qu'autrefois, disparaissent dans les plis du drapeau qui flotte sur des régiments d'une incomparable bravoure. Des paysans ou des ouvriers, blêmes de peur, ont l'indigne lâcheté de servir de guides ou de commissionnaires à l'ennemi : mais la capitale met sur pied, devenus soldats du jour au lendemain, tous les citoyens enlevés à leur négoce, à leurs affaires, à leurs études, à leurs plaisirs, aux paisibles joies de la famille, aux labeurs inquiets de l'atelier, comme aux molles et oisives habitudes de la vie élégante. Pauvres et riches ne se distinguent plus sous l'égal uniforme des défenseurs de la patrie. Le péril a aiguisé tous les courages. Pendant que la canonnade retentit au dehors, et qu'à l'intérieur la sédition, singeant le patriotisme, essaye monstrueusement de se glisser, les éventualités d'une double lutte sont envisagées sans pâlir. Paris, appelant à lui la province, se roidit contre les insolences réunies de l'invasion étrangère et de la tourbe anarchique. Comme ces Grecs qui, par les guerres médiques, se sentirent fils d'une même terre et apprirent à adorer l'Hellénie, l'âme d'un peuple semble s'être épanouie parmi nous avec plus de grandeur, depuis que nous n'entendons que le bruit des armes, et que nos têtes ne reposent plus tranquillement sur le chevet. Il faudrait ne rien comprendre de ce qui se passe, pour ne pas voir que cette âme de la nation, si présente dans nos calamités, s'appelle d'un nom tout français, s'appelle l'honneur. Beau nom, si pour ceux qui exigent de la nature humaine tout ce qu'elle peut donner, ce n'est pas encore le nom le plus beau. L'honneur, à saisir quelque trait essentiel de sa définition, n'est sans doute que le remplaçant de la vertu; mais on peut dire de lui que là où il a remplacé la vertu, celle-ci est toujours bien près de retrouver sa place.

O mon pays! on a osé dire que cette grande leçon des événements serait vaine, que rien ne pourrait plus t'arrêter sur la pente fatale de la décadence, que de chute en chute tu deviendrais le jouet et la proie des nations! Non, cela ne sera pas, témoins tous tes fils qui ont versé leur sang pour ta défense. Fidèle à ton génie et à tes traditions, tu te recueilleras après la défaite, dès que tu auras repris la libre possession de toi-même. Instruit par le malheur, fortifié par l'épreuve, tu écouteras les conseils du patriotisme et de la sagesse. Alors, tu seras sauvé.

Premier Président GILARDIN.

LA CHANOINESSE D'AMBREMONT[1]

VII

LE JOURNAL DU LIEUTENANT

Ah! qu'il y a longtemps que je ne t'ai parlé, ma pauvre Blanchette! tu vas croire que je t'oublie : non, j'oublie d'écrire, voilà tout. Hier donc, la fameuse battue.

Nous avons déjeuné chez M. de Boisgenêt : l'aimable homme!... quand il fait les honneurs de chez lui. Il l'a été même pour Rodolphe. Au fond, il lui porte beaucoup d'intérêt, je n'en doute pas, mais décidément je suis son favori; et le secret de cette préférence réside tout entier dans mon uniforme.

Sa maison est simple, son déjeuner était frugal pour des gourmets; je veux dire frugal par la simplicité des mets. M. de Boisgenêt n'est pas riche. Sa terre n'est pas en étendue le tiers de ce qu'est Ambremont; mais elle est parfaitement dirigée. Sa maison n'est qu'un rendez-vous de chasse; mais avec le verger qui la flanque, la pelouse qui s'étend devant elle, la ferme qui lui sert de repoussoir, quelques bouquets d'arbres, bouleaux et hêtres, qui l'entourent, elle est une oasis au milieu des champs et des bois.

Le mobilier est sévère; la fameuse panoplie dépasse sa réputation.

J'ai appris que ni M. d'Ambremont ni M. de Boisgenêt le père n'étaient originaires du Berry. La première révolution a chassé leurs propres pères du Dauphiné, qui était le berceau de leur famille. Les fils étaient proches parents, encore plus amis; leurs opinions toutefois leur ont fait suivre des lignes de conduite différentes. M. d'Ambremont, fidèle au passé de sa race, est resté légitimiste à travers les transformations de notre pays; M. de Boisgenêt, le père, a servi glorieusement le premier Empire : à

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 mai 1883.

l'avènement de la Restauration, il a donné sa démission; et comme son ami, M. d'Ambremont, venait d'hériter d'une terre en Berry, il a acheté lui-même une propriété dans son voisinage.

Ce qui a consacré l'extrême liaison des pères explique celle des enfants, et voilà comment le M. de Boisgenêt actuel est chez la chanoinesse d'Ambremont absolument comme chez lui. Ah! j'oubliais de te dire que c'est M. d'Ambremont qui a imposé son nom au château que j'habite en ce moment, car tu pourrais te figurer que ledit château est situé sur une montagne, d'où il s'appelle *Ambre-mont;* ce serait une idée parfaitement fausse : il est impossible de rien imaginer de plus plat que le terrain où il s'élève. Quant à la propriété de M. de Boisgenèt, elle s'appelle d'un nom agreste : les Bruyères.

Revenons au déjeuner : Mlle de Boisgenèt n'a pas paru; la sainte se rend invisible; et pourtant j'ai vu passer son ombre dans le jardin. Il m'a paru qu'elle était grande, avec un visage pâle et des cheveux gris; en somme, l'air plus âgé que la chanoinesse. Bien que je ne sois pas un observateur, à travers les attentions et l'affabilité que le commandeur nous a montrées, j'ai cru voir chez lui les traces d'une grande préoccupation. Un homme isolé, presque sans famille, un anachorète, devrait être exempt de soucis. Nous l'avons quitté après une halte de deux heures, et nous avons continué la chasse; elle a été merveilleuse; les gardes de la comtesse sont d'habiles rabatteurs de gibier. Ce qui a été abattu le matin a figuré au dîner! La comtesse a de nouveaux hôtes; la dame mystérieuse est arrivée; Mme d'Alancy est à Ambremont : je devrais dire — *la belle* Mme d'Alancy; — mais il y a des femmes à qui cette épithète serait une offense; celle-ci doit être de ce nombre; elle ne fait pas la belle; elle est modeste et extraordinairement réservée, sans pruderie, chose rare! Elle me paraît une veuve de l'Écriture sainte.

Rodolphe a commencé immédiatement à lui faire sa cour : ce qui, de sa part, est une banalité, car il la fait à toutes les femmes tant soit peu jolies. Son babil et ses galanteries ont eu l'air de plaire médiocrement à la belle veuve. Ah! j'ai dit cette fois qu'elle était belle; mais la qualité de veuve corrige l'épithète. — Il faut te dire que nous étions rentrés harassés de la chasse, et que nous aurions paru avec désavantage devant les dames, si un sommeil réparateur d'une heure ou deux ne nous avait rendus présentables.

Mais quoi? je ne t'ai pas encore parlé de M. Chavarel! M. Chavarel a été le lion de la soirée. Cette soirée devait éclaircir pour moi tous les mystères. Tu te souviens peut-être d'une conversation entrecoupée que j'avais entendue le soir de mon arrivée à Ambre-

mont, entre le commandeur, la chanoinesse et Mlle Olympe, et qui m'avait fait confondre un moment M. Chavarel avec *un ange*, pour lequel tout le monde professait la plus grande vénération. Décidément, M. Chavarel n'est pas l'ange dont on parlait, et dont il me reste à faire la connaissance; mais c'est un fort brave homme, *il est lui-même*, il a cela de bon; ce n'est point un personnage emprunté.

Agriculteur renforcé, représentant au conseil général les intérêts agricoles de son canton, se laissant forcer la main pour la députation; demain peut-être homme politique; aujourd'hui l'ami de tout le monde, désirant plaire à tout le monde, ne perdant d'ailleurs jamais de vue son *dada;* parlant guano à table, et discutant les qualités des différents engrais qu'il emploie sur sa terre, à ce point que le commandeur a dû lui demander grâce pour les dames; excellent époux, excellent père, vantant à tout propos les vertus de Mme Chavarel et le mérite de ses enfants, qui sont au nombre de trois, deux filles et un fils, sujet distingué, ingénieur en espérance.

— Mme Chavarel, toujours languissante n'a pu avoir l'honneur de vous faire visite, madame la comtesse.

— J'irai la voir, monsieur Chavarel; je serais désolée qu'elle se fatiguât à venir me trouver. Mais Sylvie? Pourquoi ne l'avez-vous pas amenée ce soir?

— Sylvie, cette chère enfant, a tenu à rester auprès de sa mère. Vous me permettrez de vous exprimer sa reconnaissance... et la mienne.

— Mais n'est-elle pas invitée-née à Ambremont?

Je me permets de demander à Mlle Olympe, ma voisine de table, pourquoi sa sœur n'est pas venue? Elle m'assure que Sylvie est horriblement timide.

— Ainsi, mademoiselle, c'est Rodolphe et moi que nous devons accuser...

— Peut-être....

Après dîner, M. Chavarel, pris d'une recrudescence d'amour paternel, nous a demandé la permission d'embrasser sa fille, ce que nous lui avons accordé. Sous ce baiser retentissant, Mlle Olympe a légèrement rougi, et puis elle a été invitée à se mettre au piano pour la plus grande satisfaction de son père. Il nous a déclaré qu'il avait l'habitude de se faire jouer un petit morceau tous les soirs après son dîner; que c'était son dessert, son délassement : nous avons tâché d'en faire le nôtre.

Tout le monde étant assis, Rodolphe s'est glissé derrière Mme d'Alancy, et a pris possession de son oreille droite; le commandeur, à la table ronde, tournant le dos au piano; la chanoi-

nesse, à sa place ordinaire, assise de profil à la cheminée pour ne pas perdre de vue la virtuose; Chavarel, planté sur une chaise au beau milieu du salon, et faisant face à l'instrument et à sa fille; moi, m'étant emparé d'un excellent canapé, dissimulé derrière les assistants, et courant d'ailleurs grand risque de reprendre mon somme interrompu par le dîner, surtout lorsque les premiers accords m'ont fait entendre la fameuse romance de Richard, *Madame approche de mon lit...* En ce moment, je l'avoue, la déesse qui verse les pavots aux dieux de l'Olympe s'est approchée de mes paupières, en me faisant sentir son influence irrésistible! — Une vigoureuse exclamation du père de famille m'a réveillé en sursaut à la dernière note qui répond au mot « bonheur! »

Éperdu, et ne sachant où j'étais, j'ai sauté à bas de mon canapé, et me suis retouvé en pied au milieu du salon.

— Voilà un jeune homme encore plus enthousiasmé que moi, s'est écrié Chavarel. Hein! qu'est-ce que vous en dites?

— Délicieux! un talent hors ligne!

— Comme elle accentue *fièvre brûlante?*

— Et *bonheur*, ai-je répondu.

— C'est mon air favori, a ajouté Chavarel d'un air béat. Moi, je suis un homme simple; j'aime la musique simple, touchante et compréhensible. L'Opéra-Comique est mon théâtre de prédilection, quand je vais à Paris : *Marie*, *le Chalet*, voilà ce qui m'attire; il y a là quelque chose de champêtre qui me rappelle mes occupations, et me fait passer d'agréables soirées. Je n'ai jamais été à l'Opéra que pour entendre *Guillaume Tell :* c'est une pastorale d'un bout à l'autre, sans compter le patriotisme qui y règne; on respire l'air des montagnes. Le croiriez-vous? rien ne me fait éprouver plus d'émotion que le ranz des vaches, au cinquième acte.

— Je le comprends parfaitement, monsieur Chavarel.

— Eh bien! je me plais dans ces réminiscences; tous les soirs, mes filles se mettent au piano. Olympe joue agréablement, comme vous voyez; Sylvie chante très gentiment; Mme Chavarel travaille à son crochet, et moi, je jouis. Je suis un homme heureux. Qu'est-ce qui peut entrer en comparaison avec les jouissances du père de famille?

— Les épreuves du père de famille, a répondu le commandeur de son ton légèrement sarcastique.

— Ah! vous n'êtes pas compétent, mon cher baron de Boisgenêt, vous n'êtes pas compétent. Mais aussi je vous plains sincèrement, très sincèrement.

M. de Boisgenêt s'est incliné gravement.

Il me semble que Rodolphe a fait quelques progrès auprès de

Mme d'Alancy. Je ne sais ce qu'il lui a dit à propos de la remarque du commandeur et de la compassion que M. Chavarel vient de lui témoigner, mais elle a souri et elle a répondu quelque chose que je n'ai pas entendu.

La soirée a fini de bonne heure, à ma grande satisfaction ; quant à Rodolphe, il était très éveillé ; le commandeur, soucieux et préoccupé ; la chanoinesse, très pensive. L'épanouissement de M. Chavarel dominait toutes ces physionomies particulières et éclairait le salon. C'est lui pourtant qui a donné le signal des adieux et des bonsoirs. Il a naturellement embrassé sa fille encore une fois, et pris un congé très accentué de tous les assistants. Le commandeur est parti en même temps que lui. La chanoinesse alors a donné le signal de la retraite aux habitants du château. Chacun a pris son bougeoir ; Rodolphe s'est emparé de celui de Mme d'Alancy et s'est avancé en éclaireur, à la tête de toute la société, ce qu'il ne fait jamais.

VIII

Ah ! le beau soleil ! me suis-je écrié en m'éveillant ce matin, après neuf heures de sommeil non interrompu. Mon café au lait m'attendait parfaitement froid. Après l'avoir pris tel quel, je me suis dit que le temps était beaucoup trop beau pour attendre l'heure du déjeuner dans ma chambre, et, selon mon habitude, je suis descendu dans le parc : il était dix heures. J'avais pris un album et un crayon, dans la pensée de dessiner le château pour t'en donner une idée, ma petite sœur. A peine étais-je installé dans l'avenue qui s'ouvre devant la façade, que j'ai aperçu Mme d'Alancy s'engageant dans une allée latérale ; elle portait sur son bras un pliant et dans ses mains quelque chose qui ressemblait aussi à un album. Il m'a paru qu'elle sortait dans la même intention que moi, mais qu'elle allait prendre un point de vue différent, car je la voyais continuer sa marche et s'enfoncer dans le parc. Elle a dans sa démarche, comme dans ses yeux, quelque chose de très noble et de très naturel. Sa toilette était simple : une robe grise avec des ornements noirs, un chapeau rond, orné d'une seule plume noire ; elle commence, dit-on, la seconde année de son veuvage.

Une demi-heure après sonnait le premier coup du déjeuner ; un quart d'heure après, le second, juste au moment où je finissais le dernier trait de mon esquisse. J'ai plié bagage promptement, car je n'ai pas perdu, à la campagne, mon exactitude militaire. En un clin d'œil me voilà sur le perron ; j'y rencontre la chanoinesse.

— Miracle !

— Quoi! madame, aurais-je pris le troisième coup pour le second?

— Non, non, répond-elle en riant; mais, en l'honneur de ma nièce, vous me voyez bien exacte. Où est-elle? On vient de m'assurer qu'elle était sortie, et je regardais si je la voyais venir.

En ce moment paraît Rodolphe, tumultueusement, à la porte du vestibule. Deux grands chiens de chasse aboient sur ses talons.

— De surprise en surprise, m'écriai-je; la ponctualité est à l'ordre du jour dans ce château.

— Mais où est Mme d'Alancy? dit encore une fois la chanoinesse.

— Permettez-moi de vous renseigner, madame. Il y a une heure à peine, j'ai vu Mme d'Alancy prendre l'allée qui est à droite de la pelouse et s'enfoncer dans le parc.

— Vers le lac? demande la comtesse.

— Peut-être.

— Il n'y a pas de doute, cette allée y mène infailliblement; elle aura voulu dessiner le temple et la grotte.

— Et les saules pleureurs, ajoute gaiement Rodolphe. Ma tante, je m'élance à la recherche de Mme d'Alancy; dans dix minutes vous aurez de ses nouvelles.

D'un bond il franchit le perron, et la comtesse et moi nous rentrons dans le salon.

— Il fait horriblement froid ce matin, observe la maîtresse de la maison en se réfugiant sous le manteau de la cheminée, et posant le pied droit sur un chenêt brûlant; ma nièce va gagner un rhume, et vous, monsieur de Mesle, comment avez-vous pu tenir dehors?

— Oh! moi, madame, je suis fait à toutes les intempéries, même au froid que l'on respire à cinq heures du matin, et celui-ci est bénin en comparaison.

— Bénin! je ne suis pas de votre avis; Hermann, une bûche encore et un fagot.

— Puis-je servir le déjeuner? madame la comtesse.

— Mais ma nièce n'est pas rentrée.

— Mlle Olympe non plus, madame.

— Mlle Olympe! m'écriai-je; elle qui est toujours la première au poste.

— Voilà Mme d'Alancy, dit alors le vieux Hermann en la montrant à travers la fenêtre, débouchant de l'allée de droite au bras de Rodolphe, qui porte le pliant et l'album.

— Qu'est-ce qu'il lui conte? dit la chanoinesse qui s'est avancée près de la fenêtre; ils pourraient bien tous les deux marcher un peu plus vite. Est-ce que le déjeuner a refroidi, Hermann?

— Non, madame, il n'est pas servi, je vais servir.

— C'est bien, dépêchez-vous; mais non, attendez encore. Mlle Chavarel n'est pas rentrée.

— Mlle Chavarel, murmure le vieux serviteur, en grommelant et se dirigeant vers la porte; je vais toujours servir en attendant qu'elle arrive.

La porte s'ouvre au nez de Hermann, et Olympe paraît sur le seuil avec un air un peu extraordinaire :

— Je vous annonce Mme d'Alancy, dit-elle en s'adressant à la chanoinesse.

Rodolphe, en effet, bondit dans le salon :

— Je vous amène la retardataire, ma tante.

— Oui, en la retardant encore; tu ne vois pas qu'elle est figée. Cécile, approche-toi du feu; chauffe-toi bien avant de déjeuner; tu iras ensuite ôter ton chapeau.

— Ici même, chère tante, et je n'ai pas du tout froid.

— Impossible! tu as dessiné dehors?

— Oui, mais j'étais au soleil.

— N'importe, chauffe-toi. Ah! voilà Hermann qui annonce le déjeuner; vraiment, il ne nous laisse pas le temps de respirer. Le thé est-il prêt, Hermann? Tu vas le prendre en déjeunant, Cécile; et puisque tu le veux absolument, viens, ma chère, donne-moi le bras.

— Mademoiselle, s'écrie Rodolphe d'un air galant, en offrant le sien à Mlle Chavarel.

— Merci, monsieur, répond sèchement Olympe, je reste en arrière pour mettre le garde-feu.

Une heure après le déjeuner, la chanoinesse et Mme d'Alancy se sont dispersées pour faire leur courrier; Olympe s'est mise à son métier; Rodolphe et moi nous sommes montés à cheval (il a amené ici ses chevaux de selle), nous sommes, dis-je montés à cheval pour aller faire notre visite au *père de famille*, et nous faire présenter à Mme Chavarel et à la charmante Sylvie.

Le Valbrun est une sorte de château bâti en briques et parfaitement moderne. Il est planté, sans aucune espèce de parc, au milieu de terres labourées et labourables, qui s'étendent à perte de vue.

Quand nous avons demandé *Monsieur*, on nous a répondu : « Il est à la ferme. » Madame recevait; et dans un grand salon où tous les meubles se regardent, nous sommes restés seuls juste assez de temps pour admirer le portrait du maître de la maison en habit bleu barbeau et cravate blanche et celui de madame sa femme en robe de satin brun et bonnet à fleurs.

C'est d'ailleurs une bonne et douce figure que celle de Mme Chavarel, et sa fille Sylvie lui ressemble étonnamment.

Elles ont bientôt fait leur apparition l'une et l'autre ; la mère, un peu penchée en avant comme une personne délicate et souffrante ; la fille, les yeux un peu baissés, comme une personne timide et réservée, mais d'ailleurs avec un teint rose, épanoui, et des cheveux blonds, tout ce qu'il y a de plus blond ; elle me plaît tout à fait.

Après la présentation d'usage, Mme Chavarel me dit :

— Ah ! monsieur de Mesle, j'ai déjà entendu beaucoup parler de vous ; M. Chavarel ne peut s'en taire ; il est enchanté de vous connaître.

Aussitôt Rodolphe commence à défiler le chapelet de mes perfections, qu'il termine par ce trait final :

— Il a fait de si brillantes études, et il a eu de si heureux commencements dans sa carrière, qu'il sera, sans nul doute, général avant quarante ans.

— Avant quarante ans ! s'écrie la bonne Mme Chavarel en joignant les mains et en me regardant avec attendrissement, mais c'est admirable, monsieur.

Je me défends comme je peux de l'admiration de Mme Chavarel et des exagérations de Rodolphe ; je me demande ce qu'il a à me prôner ainsi ?

— Général avant quarante ans, n'est-ce pas superbe, Sylvie ? reprend Mme Chavarel en se tournant vers sa fille qui, pour toute réponse, rougit profondément.

— Malheureusement, poursuit l'incorrigible Rodolphe, mon ami Henri de Mesle n'a aucune espèce de fortune et ne doit compter que sur son épée et sur son mérite pour faire son chemin dans le monde.

— La fortune n'accompagne pas toujours le mérite, observe avec douceur Mme Chavarel.

Cette réflexion si triviale et cet axiome si connu ne paraissent pas ridicules dans la bouche d'une personne bonne et de bonne foi, et l'exclamation de « général avant quarante ans ! » s'échappe encore une fois de ses lèvres. Sylvie lève les yeux sur moi, et s'apercevant que je n'ai pas quarante ans, elle les baisse aussitôt.

Je commence à me douter de la vérité : Rodolphe s'amuse un peu à mes dépens ; malin comme un singe, il a deviné depuis longtemps que Mme Chavarel meurt d'envie de marier ses filles, et il s'est amusé à faire vibrer la corde qui répond au cœur de toutes les mères. La bonne dame a donné dans le panneau ; quant à Sylvie je jure qu'elle est innocente de toute conspiration contre ma liberté.

Ce n'est qu'en sortant de Valbrun, que Rodolphe m'a avoué, en riant de tout son cœur, le plaisir qu'il avait eu à me mettre en avant sans mon consentement.

— Ce ne serait pas, d'ailleurs, pour vous un trop mauvais parti a-t-il ajouté; M. Chavarel laissera plus de 500 000 francs à chacun de ses enfants, s'il ne se ruine pas d'ici là en améliorant sa terre. Et puis Sylvie n'a que vingt-deux ans. (J'en étais sûr.)

Mais je reviens en arrière. A peine Sylvie avait-elle rougi et m'avait-elle montré ses yeux bleus, que le bon Chavarel a fait son entrée dans le salon; ah! cette fois, déguisé en agriculteur : vaste paletot de gros drap, remplaçant la longue redingote; casquette fourrée enfoncée sur les oreilles; gants également fourrés qu'il ôte en entrant et jette sur une table. Le grand air avait animé son teint plus qu'à l'ordinaire.

— Ah! mes jeunes amis, s'est-il écrié en nous tendant ses deux mains; que je suis heureux de vous voir. Je rentre harassé : tel que vous me voyez, je suis dehors depuis sept heures du matin, exposé à cette bise du nord-est qui cingle le visage.

— On nous a dit, monsieur Chavarel, lui répond Rodolphe, que vous expérimentiez une charrue d'un nouveau modèle.

— Non pas une charrue, une paire de bœufs, magnifiques bœufs du Limousin, une encolure! Voulez-vous les voir?

— Nous serions désolés de vous faire sortir de nouveau.

— Je suis harassé, comme je vous l'ai dit, mais dans un quart d'heure il n'y paraîtra plus; nous pourrons parcourir l'exploitation.

— Madame Chavarel, avez-vous fait servir des rafraîchissements à ces messieurs.

— Des rafraîchissements! monsieur Chavarel, s'écrie Rodolphe.

— Je veux dire des réconfortants, des rafraîchissements ne sont pas de saison, j'en conviens. Mais aimez-vous le rhum? Laissez-moi vous faire goûter de mon vieux rhum de la Jamaïque. Je fais prendre de temps à autre un grog de cette excellente liqueur à Mme Chavarel, et cela la ravive. Mais, monsieur de Sorville, donnez-moi, s'il vous plaît, des nouvelles de ma fille Olympe.

— Mlle Olympe se porte à merveille; nous l'avons laissée à son métier.

— Ah! oui, elle travaille à un ornement d'église pour la paroisse de Mme la comtesse; elle travaille comme une fée, par parenthèse... Et Mme la comtesse et la belle baronne d'Alancy, en parfaite santé, j'espère?

— Parfaite!

— Je ne connaissais pas Mme la baronne d'Alancy, ou du moins je l'avais vue très jeune, et elle ne m'avait pas frappé comme hier. A ce propos, mon jeune comte, il m'est venu toutes sortes d'idées... une belle et jeune veuve, sage, aimable, et qui n'est pas sans fortune... Hein? ai-je tort? Vous pourriez plus mal faire. J'en

parlais à Mme Chavarel en rentrant hier au soir, car j'étais poursuivi de cette idée.

— Vous êtes bien bon, monsieur Chavarel.

— Comment, je suis bien bon? Mais vous avez d'assez grands avantages pour ne pas craindre un refus.

— Peut-être. Mais le fait est que je ne songe nullement à me marier.

— C'est un malheur! Vingt-cinq ans? un peu plus, n'est-ce pas? Vingt-six : vous êtes d'âge. Et vous, monsieur de Mesle, songez-vous au mariage?

— Encore moins que Rodolphe, monsieur; j'ai ma carrière à faire.

— Eh bien, cela n'empêche pas; on mène sa femme en garnison.

— Oui, mais il y a des obstacles insurmontables.

— Insurmontables! je ne comprends pas.

Rodolphe intervient :

— Mon ami veut dire modestement qu'il n'a pas de fortune; c'est ce qu'il appelle un obstacle insurmontable.

— Mais, jeune homme, pour un militaire la dot n'est pas requise; il apporte son épaulette, ses espérances d'avenir. Les commencements sont un peu pénibles, je l'avoue : changements de place fréquents, garnisons tristes, ennuyeuses; mais arrivent enfin les grosses épaulettes; on commande un département, une division, c'est une situation superbe; l'amour-propre d'une femme en est flatté. Une femme vive, alerte, qui sache se tirer d'affaire et s'organiser partout; une femme qui aura des talents pour égayer la monotonie de la vie de garnison; une femme de tact et d'esprit qui fera bien les honneurs de votre salon, voilà ce qu'il vous faut, monsieur de Mesle : c'est elle qui apportera la dot, ne vous en inquiétez pas!

— Puisse mon ami trouver un si rare trésor! observe Rodolphe d'un air sentimental.

— Ce trésor n'est pas toujours difficile à trouver; il est quelquefois sous la main sans qu'on s'en doute, répliqua M. Chavarel avec gaieté.

Pendant que le père de famille allait son train, célébrant les perfections anonymes d'Olympe, et persuadé que je n'avais pas pu vivre trois jours sous le même toit que sa fille sans être enthousiasmé de sa personne et de ses mérites, la pauvre Mme Chavarel donnait des signes évidents de malaise : les époux ne s'entendaient pas. Chavarel me destinait Olympe, Mme Chavarel me destinait Sylvie.

— Mon ami, dit-elle enfin à son mari avec des yeux suppliants,

ne voudriez-vous pas maintenant montrer vos attelages à ces messieurs : il me semble que de cette fenêtre, on les verrait très bien.

— De plus près encore mieux, ma chère amie.

— Me voilà complètement restauré, s'écria M. Chavarel en avalant la dernière gorgée de son verre de rhum : voulez-vous, messieurs, faire avec moi le tour du propriétaire?

— Mais, de cette fenêtre on voit parfaitement, mon ami ; ces messieurs n'ont peut-être pas grande envie de se promener.

— Nous avons l'intention de passer par les Bruyères en retournant à Ambremont, dit aussitôt Rodolphe. Je vous demande donc, monsieur Chavarel, la permission de remettre à un autre jour la visite de votre belle propriété, si... si... des affaires indispensables ne me rappellent pas à Paris plus tôt que je ne pensais.

— A Paris? Mais vous en arrivez! songez-vous à quitter déjà Mme votre tante?

— Je ne le prévoyais pas quand j'ai quitté Paris, et je serais au désespoir d'abréger mon séjour dans ce pays!

— Et vous allez nous enlever impitoyablement M. de Mesle, et l'enlever lui-même aux plaisirs de la chasse qu'il goûte avec tant d'ardeur?...

— Mais non, je ne veux pas vous l'enlever; je souhaite de tout mon cœur qu'il consente à rester à Ambremont après moi, tout le temps que nous devions y passer ensemble.

— Vous savez, Rodolphe, dis-je alors, que je suis attaché à votre sort, et, malgré toutes les bontés de votre tante, je ne me sépare pas de vous.

— J'en suis désolé, mon cher ami, et d'autant plus que vous me paraissez réellement peiné de la perspective d'un départ prochain.

— Vous ne m'aviez pas fait confidence du changement de vos projets.

— C'est une lettre que j'ai reçue ce matin qui me donne la crainte d'être rappelé instantanément à Paris.

— Pour des affaires? demanda M. Chavarel.

— Pour une affaire si importante, qu'elle n'admet aucun retard. Mais j'espère encore...

— Oui, oui, j'espère que vous nous resterez. Dans tous les cas, mon jeune lieutenant, me dit le père de famille en me pressant vigoureusement le bras, je ne vous laisse pas partir. J'attends incessamment mon fils l'ingénieur : il faut que vous fassiez sa connaissance ; j'ai dans l'idée que vous vous conviendrez. C'est un garçon sérieux, posé, réfléchi ; ce n'est plus le militaire aux vives allures, à la franchise brusque et prévenante : chacun a le cachet de son métier ; mais vous êtes tous deux des garçons d'avenir!

— Et moi, monsieur Chavarel, interrompt Rodolphe, en affectant un air chagrin, n'ai-je aucune place dans votre estime? Ne voyez-vous plus rien à l'horizon de mes espérances?

— Vous, mon jeune comte, votre situation est faite. Ce que d'autres acquièrent par le travail et l'application, vous l'avez reçu par héritage : un beau nom, une grande fortune, appuyée sur de grandes propriétés; il ne tient qu'à vous de mettre à profit tous ces avantages; vous serez député, sénateur, tout ce que vous voudrez... Mais allons voir mes attelages!

Et là-dessus, le bon Chavarel nous entraîne sur un balcon d'où l'on aperçoit les charrues fonctionnant dans son champ avec une régularité parfaite.

— J'en suis encore, dit-il, comme vous pouvez vous en convaincre, à la méthode de nos pères, et je suis bien aise de vous faire remarquer l'immense supériorité du bœuf sur le cheval pour le travail champêtre. Le cheval, animal urbain, civilisé, fait pour parcourir les routes tracées, ou parader dans les écuries de luxe, le cheval effleure nos terres arables d'un pied dédaigneux, négligent. Regardez, au contraire, ce rustique : il s'en empare comme d'un bien qui lui appartient; voyez comment de sa corne puissante il la fouille et la remue profondément, avant même qu'elle ait été touchée par le soc de la charrue. Le bœuf, paisible, laborieux, accoutumé au joug, tourne vers le maître son œil doux et résigné et semble lui dire : Ai-je bien fait? Que dites-vous de cette paire de limousins? Voyez comme ils avancent dans un accord parfait et sans avoir besoin d'être stimulés. Je ne vous dis rien de mes charrues, vous avez examiné ce modèle l'année dernière, comte Rodolphe, vous devez vous en souvenir? Un autre jour, je vous ferai voir mes étables, mes porcs, mes volailles. Je suis bien aise de vous dire que j'ai été nommé sept fois au dernier comice agricole, et que j'ai obtenu la médaille d'honneur.

— Personne ne peut soutenir la concurrence avec vous, monsieur Chavarel.

— Je m'en flatte. Eh bien, ce faire-valoir auquel je consacre mes forces, toute mon existence, que deviendra-t-il après moi? Tombera-t-il dans des mains étrangères? Sera-t-il partagé, désorganisé, détruit? J'ai un fils et je n'ai pas pu faire de lui un agriculteur. Sera-ce un gendre qui me succédera? Je m'attache à cette pensée. Ma fille Sylvie aime la campagne; elle a le caractère tranquille de sa mère; elle aura la même destinée, elle épousera un propriétaire de campagne.

— Sylvie n'a pas de vocation, observe Mme Chavarel avec embarras.

Rodolphe m'a fait signe alors qu'il était temps de partir. Cinq minutes après nous étions à cheval, et nous prenions au galop, à travers une plaine interminable, la direction des Bruyères.

— Mais, Rodolphe, ai-je dit à mon ami, lorsque notre allure se fut un peu ralentie, qu'est-ce que veut dire ce départ possible, et comment me l'apprenez-vous en présence de M. Chavarel?

— Ah! ah! m'a répondu Rodolphe en éclatant de rire; vous aussi, vous avez été pris au piège et vous avez pris la chose au sérieux? Vous ne connaissez donc pas, mon cher ami, cette manière de se faire valoir; elle ne manque jamais son effet, surtout auprès des femmes. Au reste, dans la circonstante présente, si je n'avais eu que moi en vue, j'aurais entièrement manqué mon but; vous avez vu comme M. Chavarel se soucie de moi. C'est à vous qu'il a tendu l'hameçon auquel il sait très bien que je ne mordrai jamais; c'est donc vous, mon cher Henri, que j'ai voulu servir en lui faisant craindre mon départ prochain précipité. Je vous entraîne naturellement dans mon orbite, si je disparais, vous disparaissez également. Cette crainte que j'ai donnée au bon Chavarel, avancera considérablement vos affaires.

— Comment, mes affaires? Qu'est-ce que vous voulez dire par là?

— Je veux dire tout simplement que vous en épouserez plus tôt la charmante Sylvie.

— Comment? vous prétendez...

— Oui, je prétends que Sylvie s'est emparée de votre imagination, de votre cœur peut-être?

— En une demi-heure? Ce serait miraculeux.

— Oh! n'espérez pas me tromper, j'ai de bons yeux. Je ne dis pas, Henri, qu'il y a deux jours vous n'étiez pas épris de sa sœur, mais Olympe a démérité je ne sais pourquoi.

— Rodolphe!

— Après cela, si ce soir elle vous faisait quelques avances, si elle se montrait singulièrement aimable, je ne jure pas que vous ne revinssiez à elle; vous trouverez peut-être qu'elle a plus d'esprit que sa sœur. En tout état de cause, votre situation est excellente : si vous voulez épouser Sylvie vous avez pour vous la mère; si vous préférez Olympe, vous avez pour vous le père : vous ne pouvez pas manquer de réussir. Seulement il faudra bientôt savoir ce que vous voulez, car nous ne pouvons rester ici éternellement.

— Je commence à m'en douter, et je crois, Rodolphe, que votre plaisanterie est plus sérieuse que vous ne voulez l'avouer.

— Cela vous désole, n'est-ce pas?

— Attendez-vous vraiment une dépêche?

— Toujours, mon cher ami; c'est chose si commode. Représen-

tez-vous un homme qui a voulu se noyer; l'instinct de la vie, qui se réveille, lui fait envisager la branche de saule qui peut, à un moment donné, le jeter à terre. Je crois que vous comprenez la figure? Un homme qui s'est enseveli à la campagne pour quinze jours, ne tarde pas à s'en repentir; il cherche alors à saisir la branche de saule, sous la forme d'une dépêche, qui doit opérer sa délivrance. Quand je pense, ajouta Rodolphe, et il arrêta son cheval tout court, quand je pense que je pourrais prendre le train qui passe ici à cinq heures du soir, être à Paris à onze heures, faire mon entrée avant minuit chez la princesse L***, où l'on joue une comédie de société, et souper avec la plus jolie femme qu'il y ait à Paris en ce moment.

— Avec la comtesse Varenska?

— Peut-être! me répondit-il impatienté et en détournant la tête Allons, dit-il un moment après, voilà les Bruyères que j'aperçois à travers ce rideau de peupliers. Encore un temps de galop, Henri, dans cinq minutes nous y serons.

M. de Boisgenêt était absent.

— Il est au village, nous a dit une grosse paysanne qui remplit la fonction de concierge. M'est avis que monsieur est chez M. le curé pour le conseil... le conseil de marguillage.

M. de Boisgenêt est donc marguiller ou fabricien dans sa paroisse. De quelque fonction qu'il se charge, il doit la remplir consciencieusement. Je laisse ma carte avec regret, car il ne viendra pas dîner ce soir à Ambremont, et Dieu sait si je le reverrai. Rodolphe est, en vérité, trop fantasque, trop mobile, il est impossible de compter sur lui, de savoir ce qu'il veut. Parfois je crois qu'il ne songe qu'à me taquiner, et que la menace d'un départ prochain n'est véritablement qu'un jeu; et puis, tout à coup, il me parle d'une vente de chevaux qui doit se faire au Tattersaal et de son écurie qu'il veut renouveler. (Il a les plus jolis chevaux de Paris, mais il les a promenés pendant deux printemps aux Champs-Élysées et au Bois; c'est une raison, à ce qu'il paraît, pour ne plus s'en soucier.)

Nous voilà enfin revenus à Ambremont, moi assez ennuyé, assez agacé des mauvaises plaisanteries de Rodolphe, quand, dans le salon désert, je trouve des lettres qui m'attendent. En voilà une de toi, ma petite sœur, la première depuis que je suis ici. C'est aussi ta lettre que j'ouvre la première : des reproches pour commencer, des reproches, ah! je n'en mérite pas.

« Mon cher frère, tu as été quarante-huit heures à Ambremont sans m'écrire. (Quarante-huit heures, et je n'y suis arrivé que depuis trois jours.) « Enfin, je te pardonne. (C'est bien heureux.)

« Quelle excellente invention tu as eue de prendre des notes et d'écrire un journal à mon intention. Comme j'aime déjà la chanoinesse, comme elle m'intéresse. Tu me dépeins si bien son extérieur; mais je voudrais connaître la personne morale, savoir un peu ce qu'elle pense. (Elle est charmante, ma sœur! Est-ce que je suis le confesseur de Mme d'Ambremont, pour être au courant de ses pensées les plus secrètes). Et ce commandeur qui est toujours là; pourquoi ne l'épouse-t-il pas? » (Ah! voilà bien les jeunes filles; elles n'ont que le mariage en tête. Deux personnes d'un âge mûr et respectable se réunissent pour causer, et tout de suite, pourquoi ne l'épouse-t-il pas? Il y pense bien, le commandeur! Il me paraît enraciné dans ses habitudes comme la chanoinesse l'est dans son fauteuil; qu'est-ce qui remplacerait, d'ailleurs, pour lui, sa promenade quotidienne à Ambremont?)

« Quant à ta Mlle Olympe, elle me déplaît souverainement. (*Ta* Mlle Olympe? Aurai-je trop parlé d'Olympe dans ma première lettre? Ma foi! je ne sais pas; elle me revenait assez; je n'avais pas encore vu sa sœur.) Ne va pas te monter la tête pour elle! »

Me monter la tête! Est-ce que je me monte la tête, moi?... Ah! çà, je veux écrire à Blanche qu'elle est insupportable avec sa manie de me régenter à tout propos. Et puis elle pourrait écrire un peu plus lisiblement. « Je suis sûre, Henri, que tu en reviendras. » Qu'elle soit tranquille; c'est déjà fait.

« Quant à Mme d'Alancy... (Ah! voyons ce qu'elle dit de Mme d'Alancy?) Quant à Mme d'Alancy que tu as si envie de connaître... (Moi, j'avais si envie de la connaître?), je la connais, moi. (Ah! vraiment?) Je la rencontre souvent à l'église; elle est pieuse comme un ange. Elle n'a pas été très heureuse, à ce qu'il paraît; son mari était un original qui n'aimait que la chasse et la pêche, et qui empêchait sa femme de valser. » (Voilà un renseignement à la fin: ma petite sœur devient raisonnable. *Qui empêchait sa femme de valser;* cela peint un mari; cette femme a dû être très malheureuse.) Mais après :

« Figure-toi que M. d'Alancy était le cousin germain de Mme de Surmont, la mère de mon amie Louise. (Voilà qui est bien difficile à se figurer.) Et que j'aurai par Louise tous les détails que tu voudras sur Mme d'Alancy. » Ah! çà, est-ce que Blanche croit que je veux l'épouser? Non, car elle ne se doute guère que Mme d'Alancy est à Ambremont. Ainsi elle est pieuse comme un ange; une veuve de l'Ecriture sainte; c'est ce que je croyais. Rodolphe perd son temps avec elle; c'est pour cela qu'il s'ennuie, qu'il veut partir: quel dommage que Mme d'Alancy ne soit pas un peu coquette, un peu Célimène, nous aurions nos quinze jours assurés. Je me

trouve vraiment très bien ici : quelle rage a Rodolphe de vouloir retourner à Paris !

Mais la lettre n'est pas finie; voilà des nouvelles de mon père.

« Papa va à merveille; il a seulement un peu de goutte, juste assez pour se dispenser de me faire faire ma promenade quotidienne aux Champs-Élysées, mais pas assez pour l'empêcher d'aller à son cercle tous les jours, à l'heure ordinaire. Il est enchanté que tu te plaises à Ambremont, et me charge de te dire que ton général est très bien disposé à se passer de tes services, et à prolonger ta permission de huit jours, pour peu que tu lui en fasses la demande. »

Prolonger ma permission, ah ! il s'agit bien de cela ! quand je ne suis pas assuré de rester huit jours entiers dans ce pays ! Voilà ma mauvaise humeur qui me reprend, et puisqu'il n'y a personne dans le salon, je vais faire tout seul un tour de parc et fumer un cigarre. Les autres lettres ne valent pas la peine d'être lues.

IX

Pendant que M. de Sorville et son ami faisaient des visites dans la campagne; pendant que Mme d'Alancy écrivait des lettres pressées, la chanoinesse était remontée dans son appartement, où elle pouvait se promettre quelques heures de liberté. Depuis son entrevue avec M. de Boisgenêt, vingt-quatre heures s'étaient écoulées: et, pendant ces vingt-quatre heures, elle n'avait pas pu trouver quelques moments de loisir pour lire cet écrit qu'il lui avait remis, pour se remettre en mémoire, avec ordre, tout ce qu'il lui avait dit à elle-même. Et pourtant le mouvement qui s'était fait autour d'elle depuis la veille, l'arrivée de Mme d'Alancy et l'agitation qui en était résultée, tout cela n'avait pu chasser de sa pensée l'aveu que M. de Boisgenêt était venu lui faire, la demande instante qu'il lui avait adressée. Son repos en avait été troublé; la nuit s'était passée pour elle sans sommeil; mais la confusion qui régnait daus son esprit, où se pressaient tant de craintes, de souvenirs et d'espérances, cette confusion qui l'empêchait de distinguer les objets, l'empêchait par cela même de réfléchir. Et c'était pour se recueillir, pour se calmer, pour appeler à son aide la prière et la réflexion, qu'elle avait voulu être seule, qu'elle espérait être seule longtemps encore.

Elle s'était retirée dans la pièce la plus reculée de son appartement, une sorte de sanctuaire où l'on n'osait guère venir la troubler; la chanoinesse en avait fait son cabinet de travail et son oratoire. Éclairée par une seule fenêtre, cette pièce était séparée en

deux parties par une double portière, dont les côtés relevés laissaient voir un prie-Dieu gothique, au-dessus duquel était suspendu un beau crucifix d'ivoire. La *Vierge des Douleurs*, une peinture à l'huile pleine d'expression, se détachait au-dessus du crucifix; à cette hauteur, les rideaux de la portière se rapprochaient de manière à servir d'encadrement à la douce image de la Mère du Sauveur; ils ne laissaient pénétrer qu'un jour mystérieux dans l'enceinte consacrée à la prière. On devinait que cette enceinte renfermait tous les souvenirs de piété, chers à celle qui en avait fait sa retraite préférée; ceux aussi que la mort lui rendait sacrés, ces cadres de deuil qui renferment quelque reste d'une dépouille aimée, et confiée au marbre froid du tombeau.

La religion que nous professons unit le ciel à la terre, les morts aux vivants; elle permet à ses enfants le culte des souvenirs, et le consacre par la prière et par le sacrifice. Mais la prière ne donne pas seulement la force de porter ses regrets et d'élever son espérance, elle aide encore à accomplir les devoirs ordinaires de la vie; elle soutient contre l'ennui attaché à ces devoirs quotidiens. C'est pourquoi la chanoinesse avait rapproché ces deux grands leviers de l'existence chrétienne, la prière et le travail. C'était là, c'était devant le bureau qui avait appartenu à son père, qu'elle abordait ces comptes si redoutables aux maîtresses de maison, chargées de l'administration d'une grande propriété; c'était là aussi qu'elle dressait sa liste des pauvres de sa paroisse, qu'elle s'occupait de leurs besoins, qu'elle travaillait, au moins une fois par semaine, avec Mlle de Boisgenêt.

Un casier à registres, deux chaises, un petit canapé faisant face au bureau, tel était l'ameublement de la chambre où la chanoinesse venait d'entrer; elle n'en dépassa pas la première porte; contre son intention première, elle n'entra pas d'abord dans son oratoire; elle alla droit à son bureau, ouvrit un tiroir, en retira d'une main tremblante l'enveloppe que M. de Boisgenêt lui avait remise; puis elle s'assit sur le canapé; mais au lieu de déchirer l'enveloppe, elle la retint longtemps entre ses mains, et la tête inclinée sur sa poitrine, elle pensa... Oui, avant de relire cet écrit qui devait lui remettre en mémoire tout ce qu'elle avait entendu la veille, elle voulut se rappeler elle-même cette longue histoire dont elle ne savait autrefois que la moitié, et dont elle avait cru deviner le reste. Et maintenant que, de la bouche même de M. de Boisgenêt, elle avait reçu la confirmation de ce qu'elle n'avait pu que soupçonner jusque-là, il lui semblait qu'un changement immense s'était fait dans sa vie, qu'une perspective nouvelle et inattendue s'ouvrait devant ses yeux. Cependant, dans le trouble qui l'agitait

encore, le passé seul lui apparaissait clairement, l'avenir n'était que mystère. Oui, le passé! Le secret qu'elle avait gardé si longtemps au fond de son cœur, qu'il y était resté comme enseveli; cette affection qu'elle croyait éteinte ou transformée sous le nom tranquille de l'amitié; ce rêve passager, mais enivrant de sa jeunesse, tout cela revenait au jour, tout cela reprenait vie. Il était donc bien vrai que Paul de Boisgenêt l'avait aimée, et que son cœur, à elle, ne l'avait pas trompée en lui révélant le secret qu'on avait voulu lui cacher.

Oh! comme elle se souvenait alors de ce jour où il l'avait quittée pour ne plus la revoir; comme elle se rappelait par quel pressentiment douloureux elle avait été avertie de son départ. Et le silence que M. d'Ambremont avait gardé, et les visites plus rares de M. de Boisgenêt le père, et son embarras et sa tristesse; et tout ce qu'elle-même n'osait demander, et tout ce qu'elle craignait d'apprendre. Ainsi se succédèrent les jours jusqu'à ce que vint celui où, en sa présence, un voisin de campagne indiscret, en pressant M. d'Ambremont de questions, lui arracha cet aveu :

— Oui, Paul de Boisgenêt est parti, et parti pour longtemps!

— Pour l'Afrique, est-ce vrai? demanda le questionneur infatigable.

— Pour l'Afrique, répondit le père de Gabrielle d'un ton sec et péremptoire.

Elle avait incliné la tête sous cette révélation; il lui sembla que la foudre l'avait frappée. Peu après, elle quitta le salon et se retira dans sa chambre, et l'émotion qui l'oppressait était si vive, qu'elle se traduisait par des sanglots. Parti pour l'Afrique, et parti pour longtemps! Hélas! elle devait s'y attendre; la carrière que Paul avait embrassée n'était-elle pas un engagement à tous les sacrifices, à toutes les absences, à tous les périls? D'où lui venait donc alors ce douloureux étonnement? D'où venait le déchirement de son cœur qui semblait avoir tout perdu, parce que l'ami de sa jeunesse s'était éloigné; d'où venait cet effroi avec lequel elle regardait l'avenir; ce crêpe qui se tendait devant ses yeux; ce vide et ce néant qui s'étendait devant ses pas; il lui semblait qu'une tombe s'était ouverte, et qu'elle avait englouti tout son bonheur, toute sa jeunesse, toute son espérance!

Rien ne changeait pourtant autour d'elle; ses affections, ses occupations restaient les mêmes; les mêmes objets l'entouraient, son existence allait suivre le cours paisible qu'elle avait suivi jusque-là, mais tout l'intérêt de cette existence avait disparu. Quoi! la présence de Paul à Ambremont pendant un mois, un mois seulement, avait-elle produit cette transformation dans sa vie?

N'avait-elle pas pendant trois années déjà supporté son absence, et les jours n'avaient-ils pas coulé doucement pendant ce temps-là? N'avait-elle pas compté sur son retour, sans impatience et sans tristesse? Et maintenant ce *longtemps*, ce *parti* pour longtemps, comme ces paroles retombaient lourdement sur son cœur : Ah! comme l'arrêt de mort du condamné qui sent qu'il n'a pas de grâce à espérer! Que la physionomie de son père lui avait paru sévère et glaciale, en les prononçant ces paroles! C'est ainsi qu'il avait regardé Paul, le dernier jour où il était venu à Ambremont. Et Paul, dans quel accablement, dans quel égarement il était sorti du salon; quel regard il lui avait jeté, à elle! Ah! ce regard, c'était bien le dernier, un adieu, un adieu éternel; elle ne devait plus le revoir en ce monde!

Et Gabrielle se souvenait comment elle s'était levée alors tremblante, égarée, d'avoir mérité ce regard et cet adieu. N'avait-elle pas eu le courage d'obéir à son père, de désespérer Paul, de lui dire *vous?*

Ah! si elle n'avait eu que sa propre douleur à porter, elle n'eût été qu'à moitié malheureuse; mais Paul était malheureux lui-même, et elle ne pouvait pas le détromper.

L'amitié! Était-ce bien là le seul sentiment qu'il lui portait? Était-ce là tout ce que lui disaient ses yeux si tendrement et si ardemment attachés sur elle, et si timides parfois? Était-ce là tout ce que lui avait appris le serrement de cette main qu'il oubliait quelquefois dans la sienne et qu'il retirait d'autres fois si promptement. Ah! pauvre Gabrielle! Était-ce bien, n'était-ce aussi que l'amitié, qui gonflait son propre cœur d'une si étrange manière au souvenir de Paul, et qui ne lui faisait plus voir que ténèbres autour d'elle, parce que le rayon qui éclairait son âme avait disparu. Mais cette âme envahie par le chagrin devait songer enfin à s'élever jusqu'à Dieu; à Dieu, qui était désormais le seul bien qui pût exister entre elle et Paul: à Dieu, qui remplit les espaces et rapproche les distances; à Dieu, qui reste l'espérance de ceux qui n'ont plus d'espérance. Alors Gabrielle s'était jetée à genoux, alors elle allait invoquer Celui qui n'abandonne jamais quiconque se confie en lui; peu à peu ses larmes avaient cessé de couler; elle s'était relevée, non pas consolée, non pas fortifiée, non pas même résignée, mais courbée sous la main divine qui lui imposait cette épreuve; elle avait pris Dieu à témoin de ses douleurs, c'était quelque chose.

Puis le lendemain, lorsqu'elle entra dans le salon, le visage pâle et les yeux rougis, son père vint au-devant d'elle et la pressa tendrement sur son cœur. Et depuis, la voyant toujours triste et toujours indifférente à tout ce qui la charmait autrefois, il avait

redoublé de tendresse envers elle; mais, hélas! de cette tendresse inexorable qui demande, pour prix de ses témoignages, l'acceptation des sacrifices qu'elle impose. Ainsi la tendresse d'un père ne consolait pas Gabrielle; elle froissait davantage son cœur affligé. Chose étrange! elle ne pouvait se plaire que dans la société de M. de Boisgenêt; elle avait deviné la compassion qu'il avait pour elle; elle avait deviné ce qu'il souffrait lui-même. Quelques semaines passées après le départ de Paul, il revint à Ambremont comme à l'ordinaire, aussi souvent qu'à l'ordinaire, mais jamais il ne parlait de son fils.

Dans la jeunesse, les impressions les plus vives ne laissent pas après elles un long découragement; la vie, pleine de sève, a besoin de s'épancher. Gabrielle reprit peu à peu ses occupations, sans goût et sans plaisir, mais elle les reprit; elle reprit ses livres, ses livres sérieux, mais quel intérêt pouvait lui fournir la lecture des événements de ce monde, quand, pour elle, le monde n'existait plus; elle cultiva de nouveau les talents qu'elle avait acquis par de longues études, mais pour qui et pour quoi?... Ses lectures pieuses, ah! là, sans doute, devait se trouver l'aliment de son âme; et cependant les paroles divines restaient encore sans écho dans son cœur. Elle était pieuse naturellement, et elle s'effraya de ne plus trouver en elle cette dévotion tendre et douce, qui s'épanchait autrefois de ce cœur comme de sa source. Hélas! la grâce divine s'était-elle retirée d'elle, n'était-elle plus l'enfant de Dieu?... Alors, en se demandant si l'image de Paul avait pu ternir le miroir si pur de son âme, elle sentit le besoin d'ouvrir son cœur au représentant de Dieu sur la terre; elle alla trouver son confesseur.

Le saint prêtre qui la dirigeait était le curé de sa paroisse; il avait exercé son ministère autrefois dans une grande ville. Il avait instruit et édifié les grands, les heureux de ce monde; il les avait consolés dans les épreuves inséparables de la condition humaine; puis, un jour, mû par un esprit de charité, d'humilité, de sacrifice, il avait demandé à secourir, à évangéliser les pauvres, il avait sollicité une paroisse à la campagne, une paroisse pauvre; et lui qui avait toutes les lumières de l'esprit et la science des âmes, il avait voulu vivre au milieu des simples et des ignorants, et leur montrer le chemin du ciel.

C'était donc à lui que Mlle d'Ambremont s'était adressée pour retrouver la paix de son cœur, et la chanoinesse se souvenait du secours qu'elle en avait reçu, des conseils efficaces qu'il avait su lui donner, des consolations vraiment célestes qu'il avait versées dans son âme. Elle était revenue à Ambremont ranimée et fortifiée, soumise et résignée, décidée à vivre au jour le jour, sans

interroger l'avenir, confiante dans la bonté du Père céleste, et prête à se laisser conduire par sa douce providence vers le but qu'il avait marqué à sa destinée; plus prête encore à renoncer à toutes les félicités de ce monde, si tel était son bon plaisir, et sûre de recevoir en échange de son sacrifice cette paix qu'il a promise à ceux qui l'aiment.

Le saint homme ne lui avait pas commandé de chasser Paul de sa pensée, comme elle aurait pu le craindre; elle devait, au contraire, prier pour lui et s'en souvenir comme d'un frère qu'il fallait recommander à Dieu, d'autant plus que la carrière où il était engagé était plus pleine d'épreuves et de périls.

Puis le bon curé lui avait fait promettre de remplir son temps, de consacrer à Dieu toutes ses actions, et d'accomplir courageusement tous les devoirs de la piété filiale. Gabrielle avait ressenti promptement l'heureuse influence de ce règlement de vie. Une consolation était réservée à son obéissance : la sœur aînée de Paul, Henriette, revint aux Bruyères après une longue absence. Peu de jours avant le départ de son frère, elle avait été mandée par une vieille parente, pour l'assister pendant les derniers temps de sa vie; sa tâche était achevée; elle revenait chez son père pour ne plus le quitter. Elle ne savait rien des motifs qui avaient provoqué le départ de son frère, et son père ne jugea pas à propos de l'en instruire : elle pouvait donc parler librement de Paul à Gabrielle; elle pouvait lui montrer sans crainte les lettres bien rares qu'elle recevait de lui (ces lettres où il n'était jamais question de son amie d'enfance), et demander pardon à celle-ci de cet injustifiable oubli... Hélas! Gabrielle comprenait seule les motifs du silence de Paul, et la même cause lui imposant la même réserve, elle évitait de se rappeler à son souvenir.

La chanoinesse se souvint qu'une autre épreuve lui avait été réservée. Son père avait pris ombrage de son intimité avec Mlle de Boisgenêt. Il n'est pas rare de voir des gens du monde, et parmi eux des chrétiens croyants et pratiquants, se scandaliser de ce qu'on appelle *dévotion*. Or Mlle de Boisgenêt était dévote, dévote dans la plus haute, la plus pure acception du mot. Son cœur était rempli d'une charité ardente, exclusive de toutes les distractions mondaines, même de ces distractions innocentes qu'on se procure à la campagne : servir Dieu et le prochain, les pauvres surtout, tel était le but de sa vie: mais la pureté de ses motifs ne trouvait pas grâce devant M. d'Ambremont.

— Pourquoi cette humeur sauvage? disait-il par manière de blâme; pourquoi Henriette n'a-t-elle pas la piété de sa mère? une piété qui ne gênait personne.

Hélas! la piété de Mlle de Boisgenêt ne gênait pas le père de Gabrielle; et en quoi la destinée d'Henriette ressemblait-elle à celle de sa mère? Elle ne paraissait pas devoir jamais se marier : pourquoi alors lui faire un crime de consacrer sa vie à Dieu et aux déshérités de ce monde.

— Elle fera de toi une religieuse, disait M. d'Ambremont à sa fille.

Mais, sous cette inquiétude peu fondée, il s'en cachait une autre plus sérieuse : Henriette de Boisgenêt était la sœur de Paul; elle pouvait parler de son frère à Gabrielle et l'entretenir dans ce souvenir. Le résultat de ses appréhensions fut d'enjoindre à sa fille de voir Henriette le moins possible. Le curé de la paroisse, l'abbé Bernard, qui était aussi le confesseur de Mlle de Boisgenêt, se chargea d'apprendre à celle-ci ce que Gabrielle n'osait lui dire elle-même. De son côté, M. d'Ambremont avait cru devoir expliquer à M. de Boisgenêt pourquoi il mettait quelque restriction à la liaison formée entre sa fille et Gabrielle. M. de Boisgenêt s'était tenu pour satisfait de son explication; il connaissait trop bien le caractère de son ami pour lui rien contester sur le terrain de l'autorité paternelle; cependant un jour qu'il se trouva seul avec Gabrielle, il prit affectueusement sa main; et lui, qui ne lui avait jamais parlé de Paul, il lui parla d'Henriette.

— Il a fallu, dit-il, céder *encore une fois* aux défiances de mon ami d'Ambremont; mais, puisque je ne me fâche pas, ne t'afflige pas non plus, ma chère petite. Ma fille ne t'en aimera pas moins, je t'assure.

Mais s'apercevant que les yeux de Gabrielle se remplissaient de larmes, il craignit d'avoir trahi sa pensée; et, se détournant aussitôt, il s'en alla près de la cheminée caresser le bel épagneul, le chien favori de M. d'Ambremont :

— Ah! pauvre Sport, s'écria-t-il en secouant vigoureusement la crinière de l'animal, ce n'est pas jour de chasse aujourd'hui; que tu me parais triste, mon ami!

Il se souciait bien de Sport et de ses mécomptes, le bon M. de Boisgenêt; il ne songeait, lui aussi, qu'à cacher une larme échappée de ses yeux, et qui perlait encore sur sa moustache grise quand M. d'Ambremont entra.

Oui, la chanoinesse se souvenait de tout cela; tout cela lui revenait en mémoire peu à peu. Puis elle se rappela le premier retour de Paul et leur première entrevue, sous l'empire du deuil qui les avait atteints l'un et l'autre. Gabrielle avait perdu son frère, Paul était orphelin; M. d'Ambremont, le cœur brisé, ne pouvait lui garder rigueur, car, désormais, sa fille lui appartenait; elle avait promis de se consacrer à lui. M. d'Ambremont n'avait plus rien à

craindre de l'amitié *fraternelle* qui se renouait spontanément entre Paul et Gabrielle, il la sanctionnait et l'approuvait. Et le pacte qui venait de se conclure tacitement entre eux devait survivre à M. d'Ambremont, devait durer vingt ans et plus.

Était-il rompu aujourd'hui, que M. de Boisgenêt venait de dire à Gabrielle :

— Consentiriez-vous à devenir ma femme?

Était-ce le renouvellement de leur affection première qu'il lui proposait par ces paroles? Était-ce de sa part à lui, un retour de cette affection passionnée qu'il ne lui avait jamais avouée dans le passé, et qu'il lui avait confessée la veille comme une folie passagère de sa jeunesse, bientôt réprimée, promptement vaincue. Et qui pourrait s'opposer maintenant à ce que M. de Boisgenêt aimât la chanoinesse comme Paul avait aimé Gabrielle? Qui pourrait lui faire un crime de raviver ce qui n'était pas tout à fait mort?

Mais était-ce bien là ce qu'il avait voulu lui dire? Était-ce là ce que signifiaient les paroles émues mais réfléchies qui lui avaient expliqué sa pensée?

— C'est une affection sérieuse, profonde que je vous promets. Toute autre serait indigne et de vous et de moi.

Ah! ce sentiment calme et raisonné, cette affection qui n'était pas de la tendresse, qu'était-ce autre chose que de l'amitié? Et alors... pourquoi, pourquoi voulait-il changer sa vie, à elle; cette douce intimité, ses visites quotidiennes, cette confiance si bien établie, tout cela ne pouvait-il pas lui suffire? Ses conseils, n'était-elle pas disposée à les suivre? Fallait-il pour s'y conformer qu'elle portât le nom de M. de Boisgenêt?

De la tendresse? il en avait paru pourtant dans ses yeux, lorsqu'il lui avait promis, la veille, de ne jamais l'abandonner; il en avait paru dans le serrement de cette main qu'il avait, comme autrefois, si longtemps retenue dans la sienne; il en avait paru, puisque cette main, elle l'avait retirée si vivement. Et pourtant ne lui avait-il pas dit :

— D'autres hommes, des hommes de mon âge, vous trouveraient encore charmante : ne cédez pas à cette illusion. »

M. de Boisgenêt était-il jaloux? Craignait-il le ridicule, ou ne craignait-il pas plutôt d'effrayer Mme d'Ambremont en lui montrant à découvert un sentiment trop vif, et qu'il ne croyait pas partagé. Et pourquoi lui cacherait-elle plus longtemps, pourquoi lui taire ce qui peut-être le comblerait de joie? Pourquoi ne pas lui avouer maintenant que, sous les traits sévères et mélancoliques de M. de Boisgenêt, elle revoyait encore les traits de Paul, de Paul qui l'avait aimée et qu'elle...

Elle porta la main sur son cœur ému. Ah! tout était jeune dans ce cœur : toutes les cordes en étaient neuves et flexibles; toutes les vibrations en étaient ardentes et pures! Oui... mais elle avait des cheveux blancs!

Alors, comme si une main glacée avait touché son front, comme si le fantôme de sa jeunesse évanouie lui était apparu soudain, elle recula d'épouvante, et s'appuyant au marbre de la cheminée près de laquelle elle se trouvait debout, elle détourna les yeux de la glace qui réfléchissait son visage; puis appuyant son front sur la main qui reposait sur le marbre, elle chercha et retrouva dans sa mémoire ces autres paroles que M. de Boisgenêt avait prononcées et qui avaient trait à l'un de ses retours en France.

— Je vous retrouvai transformée, lui avait-il dit; ce n'était plus cette beauté radieuse de votre jeunesse; vous n'excitiez plus l'enthousiasme, mais plus que jamais l'intérêt, l'affection. Telle je vous vis alors, telle je vous verrai toujours.

Ah! de ce jour où elle lui était apparue transformée, elle comprenait maintenant, toute illusion avait cessé pour lui, toute illusion devait finir pour elle : Paul avait cessé de l'aimer.

Hélas! lui seul avait été le rêve et l'affection de sa jeunesse; entre elle et lui, aucune autre image n'était venue se placer, aucun remords, aucun regret. Mais lui? Alors un doute poignant, une souffrance aiguë traversa le cœur de la chanoinesse. Elle se demanda quelle pouvait être cette femme qui lui avait ravi le cœur de Paul. Existait-elle encore ou n'en avait-il gardé que le souvenir?

Refuser la main de M. de Boisgenêt, rester dans les termes de l'amitié confiante et dévouée qui leur avait suffi jusque-là, lui faire oublier ce qui n'était qu'une fantaisie passagère ou le calcul plus froid de sa raison, était-ce possible maintenant? Non, le charme était rompu; elle ne pourrait plus le revoir sans être émue; elle s'inquiéterait de sa présence, sa raison en serait troublée, sa tranquillité détruite. Que faire alors, que lui dire?... Attendre, savoir...

En ce moment une porte s'ouvrit doucement, et Mme d'Alancy parut aux yeux surpris de la chanoinesse.

X

— C'est moi, ma tante, n'en soyez pas étonnée; j'ai frappé, vous n'avez pas répondu et j'allais vous chercher dans votre chambre, où je pensais vous trouver. Mais je crois qu'il est dans ma destinée de vous déranger, de vous troubler.

— Non, ne t'imagine pas cela, Cécile; pardonne-moi ma distraction, j'avais complètement oublié que cet appartement était

habité, que cette porte pouvait s'ouvrir; elle était fermée depuis si longtemps.

— Vous m'avez permis, chère tante, de profiter de ce bon voisinage, je l'ai fait et je suis arrivée bien mal à propos. Vous êtes dans votre cabinet de travail; vous étudiez peut-être un compte de fermier?

— Pas précisément.

— Enfin, vous préférez être seule, j'en suis sûre.

— Mais non, je te l'ai dit; j'ai été presque effrayée de voir cette porte s'ouvrir, parce que je ne m'y attendais pas, et de te voir paraître, parce que tu m'avais dit, en nous séparant tout à l'heure, que tu avais beaucoup de lettres à écrire.

— Mais il y a deux heures que nous nous sommes quittées, chère tante.

— Deux heures!

— Quoi! vous ne vous en êtes pas aperçue? Vous avez été bien occupée :

— Oui, très occupée.

— Et vous l'êtes encore; permettez que je revienne plus tard.

— Mais non, non, reste, je t'en prie; je suis fatiguée; ce sera pour moi une douce diversion de causer un peu avec toi.

— Ah! ma tante, j'ai tant de choses à vous dire, tant de choses que vous ne savez pas et qui pèsent sur mon cœur! Dans le salon, je ne serai jamais seule avec vous; et cependant...

— Reste, reste, Cécile; donne-moi le temps de serrer ce papier dans mon bureau : assieds-toi là sur ce canapé, nous causerons bien à l'aise.

Mme d'Ambremont serra l'enveloppe dans le tiroir où elle l'avait prise; puis elle revint s'asseoir auprès de sa nièce qui, tout émue, pencha la tête sur son épaule.

— Tu pleures, Cécile; embrasse-moi, chère enfant; hélas! toi aussi, tu as souffert!

— Oui, ma tante, je ne crains plus de l'avouer.

— Qu'est-ce qui te met tout en larmes? Pleures-tu ton mari? pleures-tu ton bonheur perdu?... ou...

— Le bonheur, hélas! je ne l'ai jamais connu.

— Jamais? je te croyais heureuse. Oui, pendant longtemps du moins, j'ai dû te croire heureuse. Jamais tu ne m'as ouvert ton cœur ni dans tes lettres ni pendant les courts moments où je te voyais à Paris.

— Le pouvais-je? N'était-ce pas mon devoir de dissimuler la faiblesse de celui que je devais respecter, que j'aimais encore malgré ses torts envers moi?

— Ah! que j'étais loin de me douter de cela, ma pauvre Cécile!.. M. d'Alancy jouissait d'une si excellente réputation?

— Il la méritait. M. d'Alancy était un homme d'honneur, et c'est ce qui me faisait souffrir davantage. Je tenais à son estime, et je ne la possédais pas.

— Toi?

— Hélas! il était en proie à la plus étrange illusion, à la plus incurable des défiances : il était jaloux.

— Jaloux de toi, Cécile?

— Ah! vous vous doutez bien qu'il n'a jamais eu sujet de l'être; que je ne lui ai jamais donné le moindre prétexte de soupçonner mon cœur. Voyant cependant qu'il ne pouvait plus souffrir le séjour de Paris, qu'il ne voulait plus me mener dans le monde, ni me laisser voir le monde; pour lui rendre la tranquillité, pour éviter toutes les remarques qu'on pouvait faire, je lui ai proposé de retourner en Normandie, de nous y établir définitivement et de nous arranger le mieux possible dans notre château pour y passer sans ennui toute l'année : ma soumission n'a pas dissipé ses soupçons, il n'a pas accédé à ma demande. Il lui était difficile, en effet, de quitter sa mère dont la vie était fixée à Paris, mais ce que j'ai craint est arrivé; les amis de M. d'Alancy se sont aperçus les premiers du changement de son humeur et de son caractère; le monde ensuite s'est occupé de nous. On m'a plaint plus que je ne l'aurais voulu; on a blâmé M. d'Alancy plus que mon amour-propre ne pouvait le supporter, et ce supplice a duré...

— Combien de temps, Cécile? combien de temps as-tu été mariée?

— Je me suis mariée à dix-neuf ans, et il y a un an que je suis veuve.

— Six ans, ma pauvre Cécile; ce supplice a duré six ans! Et nous tous, toute ta famille, nous étions si heureux de ce mariage; nous y trouvions tant d'avantages pour toi! Tu retrouvais une mère dans ta belle-mère, toi qui avais perdu la tienne, et ton père, en mourant, avait désigné M. d'Alancy comme l'époux qu'il te souhaitait.

— Ah! pourquoi me suis-je mariée? Que ne suis-je venue vivre auprès de vous, comme je le désirais, comme je le demandais!

— Hélas! nous nous sommes tous réunis pour te presser de faire ce mariage si raisonnable! Pouvions-nous croire...

— Je ne saurais vous le reprocher, ni à vous ni à tous ceux qui prenaient intérêt à moi...

— M. d'Alancy avait toujours été un peu sauvage; mais on croyait qu'il s'humaniserait avec toi; que tu le rendrais sociable. Il ne t'a jamais maltraitée, j'espère?...

— Oh! M. d'Alancy était un homme parfaitement bien élevé, et il est resté jusqu'à la fin un homme parfaitement bien élevé.

— Qui aurait cru à le voir qu'il fût d'un caractère passionné.

— Vous vous trompiez, ma tante, et j'aurais pu me tromper aussi, tant il savait cacher ses véritables sentiments sous une froideur apparente, car son affection pour moi s'était changée en indifférence, et cette indifférence me paraissait plus blessante que toutes les colères, car elle ne me rendait pas ma liberté, une liberté dont je n'aurais pas profité certainement.

— Mais est-il mort dans cette illusion? A-t-il pu te demander pardon?

— Hélas? il est mort d'une maladie prompte et terrible, ayant perdu sa connaissance dès le commencement, et ne l'ayant pas recouvrée un seul instant!

— Oh! c'est affreux! plus affreux encore pour lui que pour toi!

— Et sa malheureuse mère s'est-elle doutée, a-t-elle soupçonné son injustice envers toi?

— Pauvre femme! elle l'avait devinée; elle en souffrait plus que moi peut-être!... Mais ce sujet si délicat, elle n'avait jamais osé l'aborder, pas plus avec moi qu'avec lui, et moi par la même raison...

— Cela aurait pourtant bien soulagé ton cœur, et qui sait si l'influence qu'elle avait sur son fils?...

— Ne le croyez pas, elle n'aurait rien obtenu, elle aurait aggravé peut-être ma situation. Elle le sentait; elle craignait de provoquer par des explications inopportunes une injustice complète.

— Pauvre victime! N'avoir jamais pu te justifier! Ah! je n'aurais jamais eu cette patience; je me serais indignée!

— Vous, ma tante? Vous auriez été plus douce que moi, et non moins malheureuse.

— M. d'Alancy t'aimait cependant, puisqu'il était jaloux.

— Ah! que j'aurais préféré cent fois qu'il m'aimât moins que de me faire payer son affection aussi cher! Que je me serais contentée de son amitié, d'une affection moins exclusive et plus durable! Mais il ne me reste qu'à le pleurer, qu'à regretter surtout de n'avoir pu le rendre heureux, à regretter aussi que ces belles et nobles qualités n'aient pas pu faire mon bonheur.

— Ta vie n'est pas finie; tu pourras être heureuse encore...

— Oh! ma tante, après l'expérience que j'ai faite, je ne me remarierai jamais!

Ctesse DE MASSA.

La suite prochainement.

LES POÉSIES INÉDITES

DE

CATHERINE DE MÉDICIS[1]

IV

LA DERNIÈRE RÉSIDENCE DE LA REINE MÈRE A PARIS; SON CABINET DE TRAVAIL TEL QU'ELLE L'A LAISSÉ, SES COLLECTIONS DE MANUSCRITS, SON OBSERVATOIRE. — INFLUENCE DIRECTE DE CATHERINE DE MÉDICIS SUR LA POÉSIE FRANÇAISE.

Ce travail n'est point une biographie de Catherine de Médicis. Nous n'entreprendrons donc ni de retracer ni même de résumer ici les événements politiques auxquels la reine mère s'est trouvée mêlée depuis l'époque où elle composa ses épîtres à Philippe II et à Élisabeth de Valois. Il nous importe seulement de faire connaître si cette princesse, fidèle au grand et noble rôle qu'elle s'était assigné dès son arrivée en France, est restée, jusqu'à la fin de sa vie, la protectrice des poètes et des artistes dont elle avait voulu partager les jouissances et les travaux.

Rappelons d'abord brièvement les conjonctures dramatiques qui précédèrent la mort de Catherine de Médicis; nous chercherons ensuite à nous rendre compte de l'influence considérable qu'elle continua à exercer sur les lettres pendant la dernière période de son existence.

La reine mère avait quitté Paris, où elle ne devait plus rentrer, au mois de décembre de l'année 1588, et était arrivée au château de Blois pour l'ouverture de la session des états généraux. Un violent accès de goutte l'avait bientôt obligée à s'aliter. Henri III ne prenait plus la peine de cacher l'aversion qu'elle lui inspirait. « Le roy la visitant en sa maladie, écrit d'Aubigné, la fièvre luy

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 mars, 25 mars et 10 mai 1883.

redoubloit à la veüe insolente de son fils et à l'ouïe de ses *insultations*, ainsy s'appeloient ses visitations [1]. »

Le vendredi 23 décembre, Henri, entrant soudain dans les appartements de la reine mère, lui fit part du coup d'Etat qu'il venait d'accomplir. L'idée que les malheureux princes lorrains s'étaient décidés, sur ses propres instances, à rejoindre la cour, fit concevoir à Catherine de Médicis un irrésistible désir de dégager sa responsabilité en déclinant toute participation dans le complot [2]. Quelques jours après, malgré les souffrances qu'elle ressentait encore, elle se fit porter en litière chez le vieux cardinal de Bourbon, le futur roi de la Ligue, malade aussi et prisonnier dans le château. La reine mère lui déclara « *qu'elle prioit Dieu de la damner si elle avoit donné à ce crime son advis ou sa pensée* [3] ». Mais le prélat, qui s'attendait à subir le sort des Guises, n'admit ni sa bonne foi ni ses excuses, et la maudit en s'écriant : « *Ah! madame, ce sont de vos faits, ce sont de vos tours! Vous nous faictes tous mourir* [4]*!* »

Catherine, épuisée par cette scène violente, sentit ses forces l'abandonner. Elle se tourna vers les porteurs de sa litière : « *Ramenez-moy, dit-elle, je n'en puis plus! Il faut que je me mette au lict* [5]. » « Elle languist en soupirant, rapporte d'Aubigné, jusques au 6e de janvier [6], disant à ceulx qui la consoloient plusieurs propos de désespoir. Et, comme ses femmes luy crioient : « Recommandez-vous à saincte Katerine, vostre bonne marraine », elle tourna la face à la ruelle, vers Marguerite, sa femme de chambre, qu'elle avait laissée vivre à la religion réformée; à celle-là, qui luy disoit : « Tournez les yeulx à Dieu qui vous relèvera », elle respondit : « Je suis accablée des rüynes de la maison [7] ! »

[1] *Histoire universelle*, de T. A. d'Aubigné, in-4°, p. 153.

[2] On sait que le profond ressentiment si longtemps nourri par Catherine de Médicis contre la maison de Lorraine avait peu à peu fait place à d'autres sentiments. Afin de décider la reine mère à leur prêter son appui, les Guises lui firent entrevoir l'éventualité de la reconnaissance de son petit-fils le marquis de Pont-à-Mousson, fils du duc de Lorraine et de Claude de Valois, comme héritier du trône de France. Cette princesse, se laissant séduire par leurs promesses, avait, depuis lors, secrètement favorisé les menées du parti de la Ligue, se flattant d'arriver un jour à réconcilier le roi et les princes lorrains.

[3] *Journal de Henri III*, de Pierre de l'Estoile, édition de Cologne, 1719, t. II, p. 262.

[4] *Ibid.*

[5] *Ibid.*

[6] Cette date était fatale entre toutes, pour les membres de la maison de Médicis. Laurent le Magnifique, bisaïeul de Catherine, et Alexandre, frère naturel de cette princesse, étaient morts le 6 janvier.

[7] *Histoire universelle*, de T. A. d'Aubigné, in-f°, p. 153. Un autre astro-

On croit que, par ces mots, Catherine de Médicis faisait allusion à l'avenir funeste réservé à la France et à la race des Valois, d'après l'horoscope de l'astrologue Basile. « Ce Florentin, dit Pierre de L'Estoile, mathématicien très renommé, a faict la révolution de la nativité de cette princesse, qui s'est trouvée très véritable en ce qu'il prédict qu'elle serait cause de la ruine du lieu où elle serait mariée [1]... Quant au particulier de sa mort, le désespoir et la violence y ont esté remarqués comme en une fin très misérable conforme à sa vie... Ceulx qui l'approchoient de plus près eurent opinion que le déplaisir de ce que son fils avoit faict lui avoit advancé ses jours [2]. »

Brantôme confirme en ces termes les allégations de L'Estoile, au sujet des tourments qui abrégèrent la vie de Catherine de Médicis : « Il y en a aulcuns, écrit-il, qui ont parlé diversement de sa mort, et mesme de poison. Possible qu'ouy, possible que non : mais on la tient crevée de despit [3], comme elle avoit raison... Elle mourut à Bloys, de tristesse qu'elle conceut du massacre qui se fist et de la triste tragédie qui s'y joua, et voyant que, sans y penser, elle avoit fait venir là les princes, pensant bien faire, ainsy que M. le cardinal de Bourbon lui dict [4]. »

Des hérauts d'armes annoncèrent à son de trompe le trépas de la reine mère dans les rues de la ville de Blois, « *commandant* de prier pour le repos de l'âme de très haute et puissante princesse Catherine de Médicis, femme de roy, mère de trois roys et de deux roynes ».

Après l'autopsie, le corps, embaumé et revêtu des ornements royaux qui avaient servi lors des funérailles d'Anne de Bretagne, fut exposé sur un lit de parade dans l'une des salles du château, dont les murs étaient couverts de tentures de deuil. Des religieux de l'ordre de Saint-François se succédaient de deux heures en deux heures pour réciter l'office et les prières des morts. Dans une pièce voisine, décorée de tapisseries tissées de soie et d'or, on avait dressé sous un dais le buste de Catherine de Médicis, devant lequel,

logue, ainsi que nous l'avons dit, avait annoncé à Catherine qu'elle mourrait écrasée sous les décombres d'un édifice et que le nom de Saint-Germain serait associé à sa mort; cette prédiction porta cette princesse à faire étayer tous les palais qu'elle habitait et à abandonner les Tuileries et le Louvre, situés sur la paroisse Saint-Germain l'Auxerrois. Par une singulière coïncidence, le prêtre qui assista la reine mère à ses derniers moments fut M. de Saint-Germain.

[1] Voy. *Journal de Henri III*, de Pierre de L'Estoile, t. II, p. 253.

[2] *Ibid.*

[3] De chagrin.

[4] Brantôme, *Dames illustres : Catherine de Médicis*, p. 108 et 109.

soir et matin, pendant quarante jours, la table de la reine mère fut dressée et servie aux heures ordinaires; les mets étaient ensuite distribués aux pauvres, suivant l'antique coutume observée dans la maison de France depuis un temps immémorial.

Un service solennel fut célébré pour Catherine de Médicis en l'église de Saint-Sauveur. « Le roy, écrit Palma Cayet, y assista vestu de violet, et la royne, sa femme, vestue de tanné [1]. » L'archevêque de Bourges, Renaud de Baune, prononça l'oraison funèbre, et, la nuit suivante, sans aucune cérémonie, on ensevelit provisoirement le corps de cette princesse « *en pleine terre* », selon l'expression de Pasquier. La reine mère demeura près de quarante ans dans sa sépulture de Blois. Étrange vicissitude des choses humaines! C'est par les soins de Diane de France, duchesse d'Angoulême, fille naturelle de Henri II [2], que les restes de Catherine de Médicis furent transportés à Saint-Denis en 1609 [3], et déposés dans le splendide mausolée érigé par la reine mère pour son époux, pour elle et pour leur postérité légitime.

Les ligueurs, auxquels Catherine avait cependant témoigné beaucoup de sympathie pendant ses dernières années, lui accordèrent peu de regrets. Le fameux Lincestre, curé de Saint-Gervais, annonça en ces termes à ses paroissiens le décès de la mère du roi. « La royne mère est morte, s'écria-t-il en chaire, laquelle, de son vivant, a faict beaucoup de bien et beaucoup de mal, et je crois qu'il y a encores plus de mal que de bien. Aujourd'huy se présente une difficulté, sçavoir si l'Église catholique doibt prier pour elle, qui a vescu si mal et soutenu souvent l'hérésie, encore que, sur sa fin, elle ayt tenu, dict-on, pour nostre droicte Union et n'ayt pas consenty à la mort de nos princes. Sur quoy je vous diray que, si vous voulez luy donner, à l'adventure, par charité, un *Pater* et un *Ave*, il luy servira de ce qu'il pourra. Je vous le laisse à vostre liberté [4]. »

Les factions les plus opposées, les partis les plus contraires s'unirent pour maudire Catherine de Médicis. L'Espagne l'avait toujours soupçonnée de favoriser les dissidents aux dépens

[1] *Chronologie novennaire*, de Palma Cayet.

[2] Brantôme déclare qu'elle avait pour mère Diane de Poitiers; d'autres auteurs rapportent qu'elle était fille d'une Piémontaise.

[3] Voy. *Journal d'Héroard*, publié par MM. Soulié et de Barthélemy, t. I, p. 400 : « *Lundy* 27 *août* 1609 : A trois heures, il (le Dauphin, depuis Louis XIII) entre en carrosse, est mené à Saint-Denys pour la première fois. Il donne de l'eau bénite à la feue royne, mère du feu roy (Henri III), que, depuis quatre mois, Mme d'Angoulesme avait faict porter de Bloys pour la faire ensevelir. »

[4] *Journal de Henri III*, de Pierre de l'Estoile, t. II, p. 262.

de la religion. Les huguenots lui demandaient compte des massacres de 1572. La maison de Lorraine l'accusait d'avoir attiré le duc et le cardinal de Guise dans le piège où ils avaient trouvé la mort. Les politiques, enfin, lui reprochaient d'avoir laissé son fils *mettre si avant la main au sang de ses sujets* [1], compromettant ainsi l'honneur et la popularité de l'antique et glorieuse monarchie française [2].

« En sa vie, dit Pierre de L'Estoile avec son cynisme accoutumé, la royne mère estoit adorée et révérée comme la *Junon de la cour* [3] : elle n'eust pas plus tost rendu le dernier soupir qu'on n'en fist non plus de compte que d'une chèvre morte [4] ! »

Les poètes, les gens de lettres, les savants et les artistes ne s'associèrent point à ce concert de malédictions. La reine mère n'avait jamais cessé de leur prodiguer des encouragements et s'était ruinée pour eux. Les muses, qu'elle avait si constamment favorisées pendant sa vie, ne pouvaient refuser un suprême tribut à sa mémoire. Nous avons vu un poète fameux célébrer la naissance de Catherine de Médicis, Ronsard et l'Arétin chanter sa jeunesse et sa beauté, le Tasse vanter les grâces sereines de son âge mûr : nous trouvons encore un poète auprès de cette tombe fastueuse où personne ne venait s'agenouiller. Bertaut fut le dernier courtisan de la reine mère ; nous citerons le passage suivant de l'élégie qu'il a consacrée à son éloge :

... Cette royne, oracle de nos jours,
En qui seule vivoit l'art d'enchanter l'orage,
Par les charmes divins d'un esprit doux et sage,
Porte dans sa parole, ès publiques traictés,
Où l'on veult, en flattant, les esprits irrités,

[1] Voy. *Un ambassadeur libéral sous Charles IX et Henri III*, par E. Fremy. Paris, Leroux, 1880, in-8°, p. 162.

[2] On fit plusieurs *pasquils* en forme d'épitaphe contre la mémoire de Catherine de Médicis. Nous n'en citerons qu'un :

La royne qui cy gist, fust un diable et un ange :
Toute pleine de blasme et pleine de louange,
Elle soutint l'Estat et l'Estat mit à bas ;
Elle fist maints accords et pas moins de desbats ;
Elle enfanta trois roys et cinq guerres civiles,
Fist bastir des chasteaux et ruyner des villes,
Fist bien de bonnes loix et de mauvais édicts.
Souhaicte-luy, passant, enfer et paradis.

[3] Ce surnom est décerné à la reine mère, non seulement par L'Estoile, mais également par Ronsard, en plusieurs endroits de ses œuvres :

[4] *Journal de Henri III*, de Pierre de L'Estoile, t. I, p. 263.

Monstrer une prudence ès grands faicts exercée
Et, de deux ennemis, estre le caducée [1]...
O peuples! elle est morte, et semble qu'avec elle
Soit morte, en mesme lict, la paix universelle!

L'indifférence de Henri III pour sa mère n'était alors un mystère pour personne. Les louanges hyperboliques de Bertaut ne furent donc point inspirées par le désir de plaire au roi; elles ne peuvent s'expliquer qu'en songeant à la situation exceptionnelle que, malgré sa disgrâce, Catherine de Médicis sut conserver jusqu'à son dernier jour. « Quand elle a esté morte, écrit Brantôme, on a dict, par vive voix, que la *cour n'estoit plus la cour, que jamais plus il n'y auroit en France une royne mère....* Sa chambre, ajoute-t-il, n'estoit nullement fermée aux honnestes dames et honnestes gens, voire à tous et à toutes ne la vouloit resserrer à la mode d'Espagne ny d'Italie, son pays, ny mesme comme nos autres roynes Elisabeth d'Austriche et Loyse de Lorraine ont faict, disant que, tout ainsy que le roy François, son beau-père, qu'elle honoroit fort, la luy avoit dressée et faicte libre, qu'elle la vouloit ainsy entretenir *à la vraye Françoise*, sans en rien innover ny réformer, et que ainsy aussy le roy son mary l'avoit voulu. Aussy *sa chambre estoit tout le plaisir de la cour* [2]. » Ces regrets sincères et désintéressés prouvent que Catherine de Médicis groupa et retint constamment autour d'elle l'élite du pays. Les capitaines, les diplomates, les poètes les plus illustres de France avaient gardé l'habitude de se réunir auprès de cette princesse qui, seule, représentait pour eux les grandes traditions du temps du roi-chevalier.

Catherine de Médicis laissait un passif qui s'élevait environ à 20 millions de francs, au pouvoir actuel de l'argent [3]. Par son testament daté du 5 janvier 1589, cette princesse instituait

[1] Emblème de l'art du négociateur.

[2] Brantôme, *Dames illustres : Catherine de Médicis*, p. 88.

[3] On remarquait, entre les créanciers, la reine de Navarre, les héritiers de Christophe de Thou, ceux du maréchal Strozzi, Germain Pilon, ainsi qu'une foule d'artistes, d'ouvriers, d'employés et d'officiers de la maison de la reine mère, qui réclamaient le montant de leurs créances, de leurs salaires ou de leurs gages. Par ce testament daté « *de Bloys*, 5e *de janvier avant midy* », veille de sa mort, Catherine de Médicis lègue à Mme Chrestienne de Lorraine, mariée à Ferdinand Ier de Médicis, grand-duc de Toscane, « la maison et palais qu'elle a en la ville de Paris, appartenances et despendances, avec la moitié de tous et chacuns de ses meubles, cabinets, bagues et joyaulx ». L'autre moitié du mobilier était léguée à Charles de Valois, grand prieur de France, fils de Charles IX et de Marie Touchet. Parmi les autres dispositions du testament de la reine mère, nous relèveront un legs de 2000 écus « *à chacun de ses nains et naines* qui répondaient aux noms suivants : *Bezon* ou *le petit Nonneton, Augustin Romanesque, le grand*

Henri III pour unique héritier. Les créanciers ayant fait aussitôt saisir les biens de la reine mère, la chambre des comptes, « pour la conservation des droicts du roy », ordonna d'apposer les scellés sur les portes de l'hôtel de la rue des Deux-Écus, où Catherine résidait habituellement. Cette mesure de garantie s'étendit aux manuscrits grecs en dépôt rue Plâtrière, chez Jean-Baptiste Bencivenni, abbé de Bellebranche, aumônier et bibliothécaire de la reine mère, alors occupé à en dresser le catalogue. Dans le courant de l'année 1589, le duc de Mayenne et sa sœur, Mme de Montpensier, étant venus s'installer dans l'hôtel de la reine, demandèrent la levée des scellés, afin de pouvoir prendre les meubles qui leur étaient nécessaires. La chambre des comptes n'osa pas décliner la requête du tout-puissant lieutenant général. Néanmoins, en raison des déprédations auxquelles les propriétés n'étaient que trop exposées pendant ce temps troublé de la Ligue, elle jugea opportun de faire dresser un inventaire détaillé du mobilier de Catherine de Médicis. Le 15 juillet 1589, deux conseillers maîtres, messires Jacques de Pleurre et Barnabé de Ceriziers, assistés du procureur général et d'un greffier, se rendirent dans l'ancienne demeure de Catherine de Médicis. Pénétrons à leur suite dans l'hôtel de la rue des Deux-Écus, où cette princesse avait passé les douze dernières années de sa vie.

En 1572, lorsque la reine mère eut donné l'ordre à Philibert Delorme d'interrompre les travaux des Tuileries, qu'elle ne se souciait point d'habiter, elle confia à Jean Bullant le soin de construire un nouveau palais, cette fois, au cœur de la cité, sur un terrain compris entre les rues des Deux-Écus, Coquillière, du Four et de Grenelle Saint-Honoré. C'était l'emplacement du *Petit-Nesle*, où mourut jadis Blanche de Castille, à qui la reine mère aimait à se comparer.

L'édifice se composait de trois pavillons réunis par deux corps de logis. Deux avant-corps, se détachant des pavillons, venaient se relier aux bâtiments latéraux par une galerie en arcades, surmontée d'une terrasse. De beaux jardins, ornés de parterres et de fontaines, augmentaient l'agrément de ce séjour. Au fond de la cour d'honneur, à gauche, on remarquait la fameuse colonne qui servait d'observatoire à la reine mère et à ses astrologues, Regnier [1] et Côme Ruggieri ; elle s'élevait à 100 pieds au-dessus du sol. Jean Bullant, qui l'avait construite, avait publié un *Traité des*

Pollacre, le petit Pollacre, la Roche, Merlin, Rodomont, Mandricart Majostri et Pétavine ». (Voy. *Dict. Jal.*, p. 895.)

[1] C'est d'après les indications de Régnier, que la reine mère fit élever la colonne. Cet astrologue avait composé, pour Catherine de Médicis, un

cinq manières de colonnes; il était, pour ainsi dire, un spécialiste en cette matière. Bullant imagina, dit M. Bonaffé, « un ordre semi-toscan », rappelant ainsi ingénieusement à Catherine, et sa patrie et la race des Médicis. Sur la colonne, dix-huit cannelures, empruntées au style dorique et décorées d'attributs sculptés représentant des fleurs de lis, des lacs d'amour rompus, des miroirs brisés et des chiffres enlacés, faisaient allusion aux regrets et au deuil de Catherine de Médicis. Un escalier, analogue à celui de la colonne Trajane, conduisait à la plate-forme, entourée d'un balcon et surmontée d'une sphère armillaire.

Après être entrés dans l'intérieur de l'hôtel, nous traversons d'abord, sans nous y attarder, les appartements somptueux, remplis de merveilles artistiques; la grande salle basse, tendue de douze tapisseries de Bruxelles, représentant l'*histoire d'Annibal;* la galerie, les cabinets de *peinture* [1], de *dévotion* [2], des *émaux;*

talisman qu'elle portait, dit-on, toujours, et qui passait pour être composé de sang humain, de sang de bouc et de divers métaux fondus ensemble, sous l'influence des constellations en rapport avec la nativité de la reine mère. (Voy. *Histoire de France,* de M. Henri Martin, t. IX, p 386.) M. P. Lacroix donne la description suivante d'un autre talisman de Catherine, affectant la forme d'un bracelet, et qui, en 1786, se trouvait au nombre des objets rares et précieux de la collection de M. d'Ennery. Ce bracelet était formé de dix chatons d'or, renfermant diverses pierres. « La première est une pierre d'*aigle* ovale, sur laquelle est gravé en creux un dragon ailé. Au-dessus on lit la date 1559, année de la composition de ce talisman et de la mort de Henri II. La seconde est une agate à huit pans, semée de petites taches zonées en forme de petits tubes, dont les orifices sont apparents des deux côtés. La troisième est un onyx de trois couleurs, ovale, portant cette inscription sur la tranche : « *Gabriel, Raphael, Mikaël, Uriel.* » La quatrième est une turquoise ovale et fort élevée, arrêtée par une bande d'or transversale. La cinquième est un morceau de marbre noir et blanc. La sixième est une agate brune ovale : sur une des faces sont gravés en creux, au milieu, un caducée, une étoile et un croissant; sur la tranche à droite, est aussi gravé en creux le mot *Jéhovah,* accompagné de plusieurs caractères talismaniques; sur l'autre face, on voit la constellation du serpent, représentée entre le signe du scorpion et le soleil : ces figures sont entourées de six planètes. La septième est un morceau de crâne humain, carré oblong. La huitième est une crapaudine ovale. La neuvième est un morceau d'or arrondi : sur la face convexe, la *main de gloire* sur un alambic se trouve gravée en relief; dans la face concave, on voit le soleil et la lune en conjonction, aussi représentés en relief. La dixième et dernière pierre est un onyx de deux couleurs, exactement ronde, au milieu de laquelle est gravé le mot *Publeni,* terme inconnu. » (*Catalogue des tableaux, antiquités, pierres gravées, etc., etc., du cabinet de feu M. d'Ennery, écuyer, par les sieurs Remi et Milliotti. Paris,* 1786.)

[1] La collection de peintures de Catherine de Médicis se composait de 341 portraits et de 135 tableaux.

[2] « Entre toutes ses perfections, dit Brantôme, elle estoit fort *dévotieuse,*

celui des *miroirs*, orné de cent dix-neuf glaces de Venise et de quatre-vingt-trois portraits enchâssés dans la boiserie des lambris, et l'*appartement de deuil*, garni de satin noir rehaussé de guipures blanches et de toile d'argent. Arrêtons-nous enfin dans une des salles de l'hôtel qui offre pour nous un intérêt tout spécial, c'est le dernier *cabinet de travail* de la reine mère, où chaque objet, minutieusement décrit par l'inventaire, est demeuré à peu de chose près en l'état où elle l'a laissé. « C'est une vaste pièce entourée d'armoires et de vingt tableaux de païsages. La cheminée monte jusqu'aux poutrelles du plafond, d'où pendent des peaux de crocodiles *pleines de foin* et *un grand massacre de cerf*. Voulez-vous ouvrir les armoires? Voici des éventails en cuir du Levant, des masques de Venise, des miroirs, des poupées habillées en damoiselles ou vêtues de deuil, des pots de senteurs avec un assortiment de boîtes, coffrets, étuis de toutes façons, les mille riens de la femme; puis des verreries de Venise, des laques de Chine, quelques antiques, des émaux, de la menue curiosité en ivoire, en nacre, en corail; et, sur une tablette, un vrai trésor : douze pièces de cristal de roche, parmi lesquelles trois grandes coquilles ou *gondoles* sur pieds d'or émaillés, qui pourraient bien se trouver parmi les plus merveilleux échantillons de la galerie d'Apollon [1]. » Remarquons encore, dans le cabinet de travail de Catherine, outre le « coffret de tapisserie » contenant quarante-huit émaux de Limoges, des jeux de galets et de dames, une « layette [2] » de velours vert jaune, figuré, à fond blanc, renfermant une quenouille « de bois de crotelles », un damier de bois de rose, un échiquier de nacre de perle, une boîte vitrée avec un « *populo* [3] de cire en un champ de fleurs », trente-six petits portraits et tableaux peints sur bois, un cadran de bronze doré en forme de soleil. On remarque aussi divers cabinets d'ébène ou d'étoffe remplis de pots d'onguents, d'opiats et de terre sigillée [4], cette panacée alors si en vogue, des jeux de jonchets, de « *regnard* »

faisant souvent ses Pâques, et ne faillant tous les jours au service divin, à ses vêpres, à ses messes, qu'elle rendoit fort agréables autant que dévotes par les bons chantres de sa chapelle, qu'elle avoit esté curieuse de recouvrer des plus exquis musiciens. » (Brantôme, *Dames illustres : Catherine de Médicis*, p. 87.)

[1] *Inventaire des meubles de Catherine de Médicis*, publié par M. Bonaffé, p. 15, 16 et 80, nos 203 et suivants.

[2] Coffre.

[3] Un marmouset.

[4] Pâte sur laquelle les empiriques orientaux déposaient l'empreinte d'un chiffre cabalistique, et qui passait alors pour guérir toutes les maladies. On en faisait encore un grand usage en France au dix-septième siècle.

et de billard, plusieurs écritoires, soit en cuir du Levant semé de chiffres, soit en velours cramoisi brodé d'or et d'argent; enfin, une quantité si prodigieuse de choses d'art et de curiosité, que nous renonçons à en faire même le relevé sommaire. En meubles, en bijoux, en tableaux et dessins, en objets précieux de toute sorte, écrit M. Leroux de Lincy, elle avait amassé des richesses immenses [1]. L'armoire « à quatre guichets », où Catherine de Médicis avait fait installer sa bibliothèque intime se trouvait placée entre les fenêtres; nous avons examiné avec soin les livres qui la composaient au commencement de ce travail, nous n'y reviendrons donc point ici. Ce coup d'œil, jeté sur le dernier logis de la reine mère, a suffi pour nous convaincre qu'à la veille de sa mort, cette princesse n'avait en rien abdiqué aucun de ses goûts littéraires et artistiques.

L'hôtel de Catherine de Médicis, vendu à la requête des créanciers en 1601, fut acheté par Catherine de Bourbon, duchesse de Bar, sœur de Henri IV, qui le céda trois ans après, pour 100 000 livres, au comte de Soissons, dont il garda le nom depuis lors. Les princes de Savoie-Carignan, devenus ensuite par héritage propriétaires de l'ancien palais de la reine mère, laissèrent la chapelle et une partie des bâtiments tomber en ruines, et louèrent le reste pour y établir d'abord des maisons de jeu, puis, en 1718, les bureaux de la banque de Law. Trente ans plus tard, les créanciers de la maison de Savoie vendirent l'hôtel de Soissons à la ville de Paris, qui résolut de le démolir et d'élever une halle aux blés sur son emplacement. C'est à un homme d'esprit et de goût, Louis Petit de Bachaumont, que nous devons la conservation de la colonne astronomique. Indigné du vandalisme de ses contemporains, qui allaient détruire ce curieux monument de la Renaissance, il n'hésita pas à rédiger des factums et des pamphlets contre le prévôt des marchands, M. de Bernage. Le ridicule tuait, alors, en France. Tous les salons de la capitale dirent leur mot sur l'incident, et l'autorité municipale n'y fut point épargnée. On fit circuler une estampe représentant l'*Ignorance*, sous les traits de M. de Bernage, coiffée d'un bonnet d'âne et conduisant la horde des démolisseurs. Des sauvages groupés autour de la colonne s'apprêtaient à la défendre. Mme de Pompadour, qui aimait à jouer le rôle de protectrice des beaux-arts, chargea Gresset de composer une épître sur la conservation de la colonne. Il proposait de la surmonter de la statue de Louis XV, et de donner désormais le nom de colonne *Lodoïque* à :

[1] *Bulletin du bibliophile*, XIIIe série, p. 915.

L'astrologique observatoire
Que Médicis avait bâti
Pour le chimérique grimoire
De Gauric et de Ruggieri [1].

Piron, embrassant la cause de M. de Bernage, composa l'épigramme suivante, qui donne une bien mauvaise idée de ses lumières et de son goût en matière artistique :

La colonne de Médicis
Est odieuse à notre histoire;
Pour en effacer la mémoire,
On ne doit pas être indécis.
Il faut être un hétéroclite
Pour y vouloir placer le roy.
C'est du vainqueur de Fontenoy
Faire un saint Siméon Stylite.

Le prévôt des marchands continuant à se montrer inexorable, Bachaumont lui proposa d'acheter *de ses propres deniers* la colonne de l'hôtel de Soissons, au prix de 1500 livres. Le marché ayant été conclu, l'acquéreur offrit ensuite ce monument à la ville, avec charge de le conserver. M. de Bernage, pris de remords tardifs, voulut tenter de réparer sa faute; il remboursa Bachaumont, et suivit ses conseils en adaptant à la base de la colonne une fontaine publique. Le P. Pingré, savant Génovéfain, la surmonta plus tard d'un méridien cylindrique. Carmontelle grava le portrait de Louis Petit de Bachaumont, et le représenta assis au pied de l'observatoire de Catherine de Médicis, dont le piédestal portait cette inscription : « *Columna stante quiescit.* » La ville de Paris, que l'ignorance et la spéculation ont privée de tant de merveilles artistiques depuis un siècle, doit être reconnaissante envers l'homme généreux et éclairé qui lui a conservé un des plus intéressants souvenirs de son histoire.

Nous avons dit plus haut que les manuscrits de Catherine de Médicis faisaient aujourd'hui partie des collections de la Bibliothèque nationale. Un mot d'explication historique est ici nécessaire pour indiquer comment et par qui ce dépôt a été opéré. La bibliothèque du roi a toujours considéré comme son fondateur Charles V, qui installa ses livres dans une des tours du Louvre, appelée depuis *tour de la Librairie*. Cette bibliothèque fut trans-

[1] Voy. *Œuvres* de Gresset. *XVI*e *épître*, adressée à M. Le Normand de Tournehem, surintendant des bâtiments du roi, beau-frère de Mme de Pompadour.

férée d'abord à Blois, par Louis XII, puis à Fontainebleau, par François Ier, qui l'enrichit de documents d'un inestimable prix. Dans une épître latine adressée à Charles IX, le poète Dorat, célébrant les richesses qu'elle renfermait, la comparait à celle d'Alexandrie.

Les lettrés et les savants parisiens déploraient toutefois l'éloignement du siège de la bibliothèque royale, qui entravait fréquemment leurs recherches et leurs travaux. Ramus se chargea d'être l'interprète de leurs vœux auprès de la reine mère. « La montagne de l'Université de Paris, écrivait-il à cette princesse, est le lieu du monde le plus propre à faire passer votre mémoire à la postérité la plus reculée. Le temple que vous y éléveriez aux Muses dominerait de tous côtés les plus larges et les plus gracieux horizons. Côme et Laurent de Médicis, qui savaient que les livres ne sont faits ni pour les champs ni pour les bois, ne mirent pas leur bibliothèque dans leurs délicieuses villas de la Toscane; ils la placèrent au foyer de leurs États, dans la ville où elle était le plus accessible aux hommes d'étude. Vous m'en avez vous-même, Madame, fait une fois l'observation à propos de la bibliothèque de Fontainebleau. Mettez donc cette librairie au chef-lieu de votre royaume, près de la plus ancienne et de la plus fameuse des Universités. »

Catherine de Médicis, pénétrée de la justesse de ces représentations, décida Charles IX à accéder aux désirs qui lui étaient exprimés. C'est donc à la reine mère que le monde savant doit la translation définitive de la bibliothèque du roi dans la capitale. En 1594, Henri IV l'établit au collège de Clermont, devenu vacant par suite du départ des pères de la Compagnie de Jésus. Jacques-Auguste de Thou, nommé par ce prince *maître de sa librairie*, lui représenta l'importance du retour à l'État des manuscrits de Catherine de Médicis, que les commissaires, chargés de dresser un inventaire en 1597, avaient évalués au prix de 5400 livres, « *encore*, disaient-ils, *qu'ils ne se puissent assez estimer, tant pour la rarité* (*sic*) *et la bonté desdicts livres, qui ne se pourroient trouver ailleurs, que pour estre une bonne partie d'iceux non imprimez et dicts livres originaux et non copies, dignes d'estre réservez en France pour la postérité, conservation des bonnes lettres, et pour l'honneur du royaume et impossibilité de pouvoir colliger et assembler à présent une telle bibliothèque, pour quelque prix et en quelque pays que ce soyt* ».

Le roi, appréciant les raisons que de Thou fit valoir auprès de lui, appuya les démarches dont il avait pris l'initiative. Des lettres patentes, expédiées le 14 juin suivant, ordonnaient l'insertion des

livres de la reine mère dans la bibliothèque du roi. Les créanciers de cette princesse ayant formé opposition, Henri IV exprimait de nouveau ses intentions à de Thou, le 5 mai 1598 : « Je vous ay cy-devant escript, dit-il, pour retirer des mains du nepveu de l'abbé de Bellebranche [1], la librairie de la feue royne mère du roy mon seigneur, ce que je vous prie et commande encore un coup de faire, si jà ne l'aviez faict, comme estant chose que je désire, affin que rien ne s'en esgare, et que vous les faciez mettre avec la mienne [2]. »

Les ordres du roi furent enfin exécutés l'année suivante. Les huit cents manuscrits hébreux, grecs, latins, arabes, français et italiens de Catherine de Médicis, remis par Bencivenni entre les mains du conseiller au Parlement Denis de Hère, furent déposés dans la bibliothèque du roi [3] par les soins de de Thou, qui acquit ainsi un titre de plus à la reconnaissance de sa patrie. « La royne mère, écrit l'historien Palma Cayet, est surtout digne de louanges pour avoir fait rechercher les anciens manuscripts en toutes sortes de langues, desquels elle a faict augmenter et honorer la bibliothèque du roy, qui, en cela, est aujourd'huy la plus belle du monde [4]. »

Le rôle politique de la reine mère est désormais jugé. Mais le temps n'est-il pas venu pour la postérité, qui rend ses arrêts sans passion et sans haine, de discerner, ainsi que l'a fait M. Guizot, ce qu'il y eut de grand dans cette figure historique? On ne saurait désormais méconnaître l'amour passionné de Catherine de Médicis pour les belles-lettres et pour l'art le plus élevé. Elle a compris qu'une place privilégiée était assignée à la France, à travers les siècles, dans ce champ sans bornes de l'idéal, où l'Inde, l'Égypte, la Grèce et l'Italie ont creusé tour à à tour de si profonds sillons. Les savants, les poètes, les artistes, si cruellement éprouvés par la mort de François Ier, retrouvèrent auprès de cette princesse une protection efficace et de constants encouragements.

Henri II, interrogeant un jour Lescot sur le sens allégorique attaché à la statue de la Renommée ailée, sonnant de la trompette, qui

[1] Jean-Baptiste Bencivenni, abbé de Bellebranche, aumônier et bibliothécaire de Catherine de Médicis, était mort sur ses entrefaites, laissant le précieux dépôt entre les mains d'un neveu, son héritier.

[2] *Lettres de Catherine de Médicis*, publiées par M. le comte de la Ferrière.

[3] Ils furent classés par Jean Gosselin « dans la salle haute » du collège de Clermont, où l'on avait installé la librairie royale.

[4] *Chronologie novenaire*, de Palma Cayet. Après avoir été ministre calviniste, Cayet abjura les doctrines protestantes, en 1597, pour embrasser la doctrine catholique, entra dans les ordres et devint professeur d'hébreu au collège de Navarre.

décorait une des façades intérieures de la cour du Louvre, l'illustre architecte déclara « *que par cette figure il entendoit Ronsard, et par la trompette la force de ses vers, et principalement la Franciade, qui pousseroient le nom du roy et celuy de la France par tous les quartiers de l'univers* [1]. » La reine, qui était présente, n'oublia jamais cette réponse de Pierre Lescot. Plus tard, à l'époque de la construction des Tuileries, Ronsard ayant voulu pénétrer dans le palais à la suite de Catherine de Médicis, Philibert Delorme, que le poète avait raillé en divers endroits de ses œuvres, fit fermer les portes devant lui. La reine, informée de cet incident, adressa les plus vifs reproches à Delorme : « Souvenez-vous, lui dit-elle assez haut pour être entendue de toute la cour, que *les Tuileries sont dédiées aux Muses* ! »

Catherine de Médicis resta jusqu'à la fin *femina superbi luxus*, comme dit de Thou, la femme la plus célèbre qui fut jamais par son luxe et par sa munificence. « Elle avoit, dit encore Brantôme, le cœur tout libéral, tout magnifique et tout pareil à celuy de son grand oncle le pape Léon X, et du magnifique seigneur Laurent de Médicis, car elle despensoit et donnoit tout [2]. » Montaigne vante le soin et l'intérêt que la reine mère apporta toujours à l'exécution des grandes entreprises de travaux publics réclamées par les besoins des populations, ordonnant de construire des églises, des hôpitaux, des ports, des voies nouvelles, et ne se laissant arrêter que par l'état obéré de sa cassette privée, « en quoy, dit-il, nostre royne Catherine tesmoigneroit à longues années sa libéralité naturelle et munificence si ses moyens suffisoient à son affection [3] ». « La royne, dit également le P. Hilarion de Coste, fit fleurir les lettres et les arts mécaniques, l'architecture, la peinture et la sculpture ; mais on ne sçaurait assez la loüer pour avoir suivi l'exemple des princes de sa maison, qui ont servy de refuge aux Muses de la Grèce, chassées et bannies de Constantinople et de l'Orient, par la barbarie des Othomans, favorisé les hommes doctes et sçavans, et d'avoir, avec une royale despense digne de la belle-fille du grand roy François, le père et le restaurateur des lettres,

[1] *Vie de Ronsard*, par Claude Binet, p. 136 et 137. Ronsard, qui tenait l'anecdote de Lescot lui-même, avec lequel il était fort lié, l'a consignée dans une épître qu'il lui adressa.

On peut admirer encore aujourd'hui cette charmante Renommée ailée, sculptée par Jean Goujon, à droite de l'œil-de-bœuf qui surmonte la porte de la salle des Cariatides la plus rapprochée de la Seine, en face d'une autre figure de femme tenant une palme à la main.

[2] Brantôme, *Dames illustres : Catherine de Médicis*, p, 88, 107 et 108.

[3] *Essais* de Montaigne, édition Lefèvre, t. IV, liv. III, ch. VI, p. 273.

envoyé quérir en Grèce les plus rares manuscrits en toutes sortes de langues [1]. »

Peu de temps après la mort de la reine mère, Henri III consultait un jour le maréchal de Biron sur les moyens qui lui semblaient propres à rendre à son entourage un peu de cette politesse et de ce grand air qui faisaient le charme de la vieille cour, M. de Biron lui répondit : « Il n'est pas en vostre puissance ny de roy qui viendra jamais, si ce n'est que vous fissiez tant avec Dieu qu'il vous fist ressusciter la royne vostre mère pour vous la ramener telle » ; « mais, ajoute Brantôme, ce n'estoit pas cela que le roy vouloit [2] ».

Le maréchal de Biron ne s'était point trompé. La poésie, avec Ronsard, Baïf, Belleau, Desportes et Bertaut; la peinture, le dessin, l'émail et la céramique, avec Cloüet, Dumonstier, Palissy, Limosin et leurs émules; la sculpture, avec Jean Goujon et Germain Pilon; l'architecture, avec Philibert Delorme, Chambiche et Bullant, durent au goût éclairé de Catherine de Médicis la continuité de l'admirable essor qui marque une période unique dans nos annales. Les lettres pourront briller un jour d'un éclat encore plus pur, mais la France n'a jamais connu d'époque plus féconde et plus prospère que celle qu'on a justement appelée *la Renaissance*, car elle transplanta et fit revivre les grâces de l'antiquité sur le sol gaulois, où le style gothique, après avoir longtemps régné sans partage, s'éteignait en proie à une irrémédiable décadence. Dans ce mouvement général des esprits, qui exerça sur les destinées et sur l'avenir du pays une influence si considérable, Catherine de Médicis garde, à côté de François Ier, un rang qui n'appartient qu'à elle, et dont rien ne la saurait déposséder. Brantôme s'est montré encore plus historien que courtisan, quand il l'appelle « *cette royne faicte de la main du grand roy François* ».

Ronsard a acquitté par ces beaux vers la dette de reconnaissance que la littérature antique et moderne avait contractée envers Catherine de Médicis et ses ancêtres paternels :

Jamais devant ses yeux homme n'a présenté
Un ouvrage excellent, qui ne fust contenté,
Elle se souvenant des vertus de sa race
Que Phœbus a conceu sur le haut du Parnasse,
Laquelle a remis sus les lettres et les arts
Et la Grèce, laissée à l'abandon de Mars;

[1] *Eloges des dames illustres*, par le R. P. Hilarion de Coste : *Catherine de Médicis*, t. I, p. 223.

[2] Brantôme, *Dames illustres : Catherine de Médicis*, p. 108.

Sans cette noble race, en oubli fust Athènes,
Et tant de noms fameux sacrez par tant de peines :
Platon, Socrate, Homère, eussent esté occis
D'une éternelle mort, sans ceulx de Médicis[1] !

La reine mère a continué en France l'œuvre si glorieusement inaugurée à Florence par son bisaïeul Laurent le Magnifique. Un siècle avant Louis XIV, Catherine a senti l'incomparable prestige des lettres et des arts sur un peuple enthousiaste et généreux. La reine mère ne s'est point contentée du rôle de Mécène ; afin de se trouver mieux en mesure d'apprécier le talent des poètes auxquels elle accordait son appui, cette princesse a voulu partager leurs travaux. Elle avait donc conquis le droit de dire hautement : « *Les Tuileries sont dédiées aux Muses!* »

Malgré la juste répulsion qu'inspire la conduite politique de Catherine de Médicis, nous avons estimé que l'examen des essais poétiques de la reine mère, en révélant un côté jusqu'alors ignoré de son caractère, offrirait un réel intérêt aux esprits impartiaux. L'histoire ne saurait s'étonner des contradictions qui forment le fond de la nature humaine : exempte de préjugés, elle ne redoute que l'erreur, ne proscrit que le mensonge et ne recherche que la vérité.

Édouard Fremy,
Premier secrétaire d'ambassade.

[1] *Œuvres* de Ronsard, t. III, p. 379, *le Bocage royal.*

LA PHILOLOGIE D'ÉTAT

Le croirait-on, le socialisme ne se contente pas d'attaquer les institutions des peuples, il s'en prend à la langue qu'ils parlent. Le cas se produit chez nos voisins. En Allemagne, comme en Angleterre, on réclame à grands cris l'intervention de l'État, ici pour réviser l'orthographe, là pour épurer la langue elle-même. L'objet de l'agitation est différent, sans doute; mais le moyen qu'on imagine dans les deux pays, pour faire triompher la réforme philologique est le même. En Angleterre, il s'appelle le Parlement; en Allemagne, le prince de Bismarck.

I

Le mouvement qui se produit au-delà du Rhin présente pour nous cet intérêt particulier, qu'il est principalement, on peut dire, uniquement dirigé contre notre langue. Ce ne sont plus aujourd'hui les légions, mais les mots français qui franchissent la frontière en rangs pressés et envahissent l'Allemagne. On sait que le cri d'alarme a été poussé, il y a longtemps, par le vigilant chancelier de l'Empire. Il a tout d'abord chassé notre langue des chancelleries germaniques, laissant à la diplomatie européenne le soin d'apprendre l'allemand pour entrer en communication avec le cabinet de Berlin. Il s'en est pris ensuite aux caractères romains qui s'insinuaient dans la typographie allemande. Sur sa recommandation, les types des incunables ont reparu sous les presses teutonnes, et l'équipage encombrant de l'ancienne écriture gothique s'étale de nouveau tout à son aise, non pas, il est vrai, pour la plus grande satisfaction du lecteur, sur les pages des éditions contemporaines. Ce n'est toutefois pas le dernier terme du progrès, il reste à arrêter une invasion plus grave encore que celle des caractères, l'invasion des mots de la langue française.

Les *Grentzboten* de Leipzig, qui passent pour un miroir fidèle des

pensées du chancelier, viennent de publier dans une série d'articles très remarqués, un réquisitoire en règle contre cette infection. Ils nous apprennent la destinée présente des mots français qui se sont aventurés au-delà de la frontière et le sort qui leur est réservé,

L'auteur attaque vivement son sujet. Que ne peut-on, dit-il, punir les falsificateurs de la langue, comme on punit les falsificateurs des boissons et des aliments, par l'amende, la prison et la destruction de leurs marchandises frelatées! N'ont-ils pas bien mérité ces peines? Ne portent-ils pas une plus grave atteinte à la nation dans son bien commun que le falsificateur qui n'empoisonne qu'une petite localité avec du beurre ou de la bière sophistiqués? On se réjouit quand la loi fait justice d'un de ces empoisonneurs, pourquoi donc laisserait-on impunis ceux qui empoisonnent la langue d'une nation, et l'atteignent dans le domaine de l'intelligence et de l'idéal?

Vient ensuite la description du mal qu'il faut exterminer.

Il paraît que la contagion ne date pas d'hier; nous nous en doutions bien un peu, nous serions même portés à en attribuer l'origine à l'envahissement de ces réfugiés français qui, malheureusement chassés de leur pays à cause de leur religion, ont tant contribué à la colonisation et au développement de la Prusse. Toujours est-il que l'émigration commence dès le dix-septième siècle. On emprunte des mots à la langue française, sous prétexte qu'ils sont plus courts ou plus clairs, ou bien encore parce qu'on se pique de belles manières. Il est plus élégant de *transpiriren* quand on a trop chaud que de suer (*schwitzen*) tout franchement à l'allemande. Dès l'origine, les conséquences de cette épidémie ont été dénoncées par Leibniz, Lessing, Klopstock, et une académie a été fondée à Berlin pour mettre ordre aux choses. On conçoit que cette institution, sous la main de Frédéric II, n'ait pas produit tous les résultats qu'en attendaient les gallophobes. Si nous nous reportons à ses travaux, nous voyons qu'elle mettait au concours, en 1783, la question suivante : Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle? Pourquoi mérite-t-elle cette prérogative? Est-il à présumer qu'elle la conserve? Et c'est Rivarol qui emporta le prix. Le prédécesseur de M. de Bismarck faisait grâce, tout au moins, à notre langue.

La réaction n'était donc pas bien forte au dix-septième siècle. En dépit des protestations de Fichte et d'Arndt, on continue à emprunter aux Français tous les mots qui se présentent, sans même s'enquérir s'ils ne sont pas eux-mêmes déjà des mots dérobés aux Teutons et travestis à la welche, comme *boulevard*, *boutique*, *quai*, *bivouac*, *escadron*, *étappe*, *waggon*, etc.

Enfin, de nos jours, on ne résiste plus du tout. Le débordement

est complet. Melchior Meyr, le plus allemand des Allemands, introduit, dans ses *Histoires de paysans*, des mots comme : *ignoriren*, *repræsentiren*, *expliciren*, etc. Dans Paul Heyse, on trouve : *détestabel*, *patrouilliren*, *kondoliren*, *Korpulenz*, etc. Voici aussi *courtoisie* au lieu de *ritterliche Sitte*, qui serait bien plus noble, ou de *Höflichkeit*, bien plus distingué.

Un des grands corrupteurs de la langue est Brachvogel, qui a fait des locutions en mélangeant un peu d'allemand avec beaucoup de français. Il a osé imprimer : *obskure Figure ohne* (*sans*) *Renommée*, *nonchalante Grundsätze* (*principe*) *à la Voltaire*, *Mansarde des Pigeonniers*, *diabolische Delices*, *blamiren*, *canaillerien*, etc. ; et Wilhelm Tappert, un poète, qui fait rimer *Damen* avec *Reclamen*, *Stiebel* (bottes) avec *inexpressible*.

La Bible même n'échappe pas à l'infection. On y lit : *Kommandant*, *disputiren*, *Regent*, *Dyssenterie*.

Les journaux, les villes, rivalisent de néologismes français. A Leipzig, on loue : *élégante garçon Logis;* ou à Hambourg, un *Etage*, *un Parterre-étage*, *un Souterrain;* à Dresde, on lit sur les murs : *Entrée zum Restaurant*, ou : *Couverts* pour *Festivitæten*. Plus loin, on apprend que le Bureau Germania *placirt Commis jeder Branche*. Enfin, à Eisenach, on trouve *le Fromage aromatique*.

Dans l'armée, il y a plus de chances de comprendre les commandements en sachant le français que l'allemand, il faut traduire, à l'usage des Teutons, des mots comme : *chargiren*, *debouchiren*, *deployiren*, *detachiren*, *Teten*, *Queues*, *Captain d'armes*, *Fourrier*, etc., ou cette phrase entière : *premier Lieutenant à la suite des Gardes du Corps Régiments*, dix mots français pour désigner un grade de l'armée allemande.

Nous nous arrêtons dans cette énumération, qui pourrait devenir fastidieuse, et nous passons aux remèdes que l'auteur propose pour réveiller l'orgueil national et *épurer l'esprit allemand de cette fange*.

L'État seul peut nettoyer ces écuries d'Augias. Il doit intervenir directement dans l'administration à tous les degrés ainsi que dans l'enseignement, depuis l'école populaire jusqu'à l'école supérieure, pour poursuivre l'épuration de la langue et inculquer le sentiment que l'altération de l'idiome national par des alliages est une honte. Il y aura un tribunal scientifique qui surveillera l'administration et dirigera l'école, etc., etc.

Dans le domaine de l'administration, il faut réformer la langue de la poste, de la justice, de l'armée. Il paraît que le directeur des postes s'est déjà mis à l'ouvrage, mais il n'a pas eu la main heureuse. N'a-t-il pas remplacé le mot *couvert* par *Briefumschlag*.

Briefdecke était bien plus simple. « Il faut, dit l'auteur, pour procéder à cette réforme un grand tact, il faut des mots *pratiques!* (Que le diable m'emporte! je ne trouve pas d'équivalent en allemand!) » Nous pardonnons à M. Hermann Riegel, pour cette dernière exclamation, bien des mots moins amusants contenus dans son travail.

A l'école, il paraît qu'on n'apprend pas l'allemand. Les professeurs, ne l'ayant pas appris, ne peuvent l'enseigner.

Enfin, le besoin d'une académie se fait sentir, mais d'une académie où l'on n'ouvrirait pas, comme sous Frédéric II, des concours pour la langue française. On devrait proposer de refaire une langue allemande sur ce principe fondamental : ne pas employer un mot étranger quand l'allemand suffit, on pourrait conserver à ce titre des mots grecs, slaves, mais on donne par avance l'exclusion aux mots romans et surtout romans français. — On devra rechercher le vieil allemand partout dans l'Empire, dans les documents manuscrits, comme dans les antiques inscriptions, on reprendra les mots ayant un caractère local, on fera bien même d'aller reprendre en Hollande ceux qui ont émigré, etc.

Nous n'insisterons pas sur le caractère politique de ce plan de réforme encore plus gallophobe que philologique. Nous engagerons seulement l'auteur à méditer sur les avantages du tact et du sens pratique qu'il a recommandés lui-même au directeur des postes en si bon français.

II

Le mouvement philologique anglais est en sens contraire. Il ne s'agit pas, chez nos voisins de l'autre côté du détroit, d'immobiliser la langue sur ses vieilles assises, de la fixer et de la fermer aux idées nouvelles ou aux importations étrangères. L'entreprise serait bien inutile dans le pays qui est le marché central de l'univers, où les capitaux et les marchandises, comme les idées et la littérature des deux mondes, se donnent rendez-vous. Chaque paquebot qui aborde à ses ports y apporte autant de locutions étrangères que de voyageurs ou de ballots, il est vrai qu'il en remporte tout autant. Les Anglais ne songent donc pas, après avoir aboli la douane des marchandises, à établir la douane des mots. On pratique dans le royaume-uni l'hospitalité sur la plus grande échelle pour les individus comme pour les idiomes de toute nationalité. La langue anglaise se ressent nécessairement de ces mœurs hospitalières. Nous laisserons à d'autres de décider si elle marche à sa perte ou si elle s'enrichit en donnant libre accès aux mots que ses racines

saxonnes ou normandes ne portent pas. En y regardant d'ailleurs de près, le réformateur qui voudrait bannir du sol anglais, comme l'écrivain des *Grentzboten*, de l'empire germanique, toute expression romane d'origine et surtout française passerait à bon droit pour conseiller le suicide au génie et à la langue de son pays.

L'agitation qui s'est produite en Angleterre est plus justifiée et mieux inspirée, elle ne vise pas à modifier la langue elle-même, à la diriger ou la circonscrire dans ses évolutions naturelles, elle ne cherche qu'à en réformer l'orthographe. Dans ce domaine, la philologie a beaucoup à faire. Tout le monde sait qu'un abîme sépare la langue écrite en Angleterre de la langue parlée. La langue écrite est essentiellement conservatrice; elle se plaît aujourd'hui, comme au temps jadis, dans une abondance de syllabes et une redondance de consonnes qui retracent l'étymologie de chaque mot et permettent en le décomposant de remonter à ses sources originelles. On peut comparer les antiquités de l'idiome écrit à ces vieux châteaux du moyen âge avec tours et créneaux, comme il s'en rencontre encore tant dans la campagne d'Angleterre. La famille moderne s'y est établie comme elle a pu, elle y vit bien un peu gênée, mais elle se complaît dans ce vieux donjon, image de ses convictions immuables.

La langue parlée s'est absolument convertie aux idées modernes, elle est libérale, presque radicale. Encore une fois nous ne voulons pas savoir si, dans ses rapides progrès, elle ne menace pas de se fourvoyer dans le *slang* ou le petit *sabir* américain, nous ne constatons que le fait de l'accélération de ses allures. Il y a longtemps qu'elle s'est allégée des syllabes inutiles et des consonnes redondantes. Les ondes vibrantes s'échappent en angle aigu des lèvres qui lancent la voix et viennent en sifflant marquer de l'*emphasis* une syllabe préférée. L'accent tombe où il lui convient, sans règle appréciable, et il n'y a plus que la syllabe accentuée qui compte pour la prononciation.

La parole dans son vol ne s'est pas bornée à supprimer les *impedimenta* de l'écriture, elle a changé les sons au gré de son caprice. La voyelle primitive est restée à son poste dans le rang de l'écriture, mais sa prononciation a changé si souvent, qu'il serait aussi simple d'employer une lettre unique pour répondre successivement à l'intonation de toutes les voyelles.

Il résulte du travail qui s'est ainsi accompli deux langues distinctes ou plutôt divergentes qui, chaque jour, s'écartent davantage l'une de l'autre. Une comédie allemande donne une idée assez exacte du chemin que la langue anglaise a fait depuis sa bifurcation. Deux personnages sont en scène; l'un demande à l'autre le

nom d'un Anglais qui apparaît au fond du tableau, et le personnage interrogé répond : *Il s'appelle Smith, mais cela s'écrit Johnson.*

On pourrait encore trouver un témoignage de la confusion engendrée par l'écart des deux langues parlée et écrite, dans ce singulier jeu dont la mode s'était, dans ces dernières années, emparé des salons d'Angleterre. On y jouait à l'orthographe, comme les enfants jouent en France à : *J'ai perdu mon corbillon, qu'y met-on?* Chacun, à son tour, était appelé à comparaître devant un *chairman* ou une *chairwoman*, assistée de son comité, et à donner l'orthographe d'un mot qu'on lui proposait. Il va sans dire que tout le monde s'y trompait; mais le plus comique, c'est que le *chairman* et son comité parvenaient rarement à se mettre d'accord, et il arrivait, le lendemain souvent, de voir se continuer fort sérieusement dans les journaux la discussion commencée la veille dans le salon pour s'amuser, et sans plus de résultat.

Un pareil état de choses fait particulièrement le désespoir des étrangers, placés devant une espèce de langue chinoise dans laquelle ils ne peuvent pénétrer qu'à l'aide de la mémoire, aucune règle n'ayant présidé à la réforme, aucun principe ne peut les guider dans l'adaptation des mots prononcés à leur procès-verbal écrit : mais le mal n'est pas moindre pour les Anglais eux-mêmes. Quel labeur pour passer d'une forme de langage à l'autre! quelle confusion subsiste dans l'orthographe en dépit de tous les efforts! On conçoit qu'on ait depuis longtemps cherché à rétablir à la faveur d'une règle grammaticale un peu d'harmonie entre les deux représentations de la parole. Dans cette œuvre, il est évident que, comme dans la réforme politique, ce sont les antiques citadelles féodales qui doivent être sacrifiées et faire les frais du rapprochement. Il faut appliquer à la vieille langue écrite le régime du *disestablishment* qui a déjà fait table rase de tant de respectables institutions.

Il est naturel que les membres du grand *school board* de Londres, qui ont la charge de l'instruction primaire de tant de milliers d'enfants, aient pris en main la direction d'un mouvement destiné à simplifier l'enseignement et à faciliter si notoirement les progrès de leurs élèves. Leurs appels au public, sous forme d'adresses et de meetings, se renouvellent incessamment à Londres pour provoquer la réforme. Mais qui l'accomplira?

C'est ici que commence notre admiration, ou plutôt notre étonnement. Nous sommes dans la terre classique de la liberté, de la génération spontanée de toutes les institutions, dans le pays qui a enseigné au monde le grand secret politique de la séparation des pouvoirs, qui préconise partout, en prêchant d'exemple, la doctrine

du laissez-faire, laissez-aller, et voici que lorsqu'il s'agit de toucher à une chose aussi insaisissable, aussi indépendante que la langue, à la parole écrite, qui est le verbe fait chair, les membres du *school board* de Londres, la plus considérable des institutions scolaires du royaume-uni, s'adressent au Parlement et lui demandent de constituer un grand comité pour tracer les nouvelles règles de l'orthographe d'Etat. Il semble même qu'il rentre dans la pensée des auteurs du projet dont le Parlement est saisi, qu'elle soit obligatoire.

Nous revenons ainsi à notre point de départ. Qu'on se propose d'épurer la langue comme en Prusse, ou de réformer l'orthographe comme en Angleterre, l'autorité suprême pour les novateurs, c'est l'Etat, le Parlement à Londres, le prince à Berlin.

Devant cette nouvelle et singulière application du socialisme, hâtons-nous de tirer quelque vanité de ce qu'en France on ne s'en soit pas encore avisé. Personne n'a l'idée parmi nous de s'adresser au président Grévy, ou aux élus du suffrage universel, pour conserver les belles traditions de la langue française. Il est vrai que le personnel de notre corps souverain ne se désigne pas par son éducation, par ses manières et par son langage pour une semblable tâche.

Il y a d'autres raisons, toutefois, pour que le jacobinisme n'envahisse pas en France le domaine de la philologie. N'oublions pas que si notre langue échappe aux tentatives révolutionnaires, c'est qu'elle se réforme elle-même chaque jour avec autant de tact que de mesure par les mains de l'Académie française. Rendons un juste hommage à cette vieille institution, la plus vieille que nous ayons conservée, et la seule dont nous puissions encore dire aujourd'hui que l'Europe nous l'envie.

Ch. Gavard.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

COURRIER DU THÉATRE, DE LA LITTÉRATURE ET DES ARTS

Une amende honorable. — Les expositions nouvelles. Exposition alimentaire. Exposition de l'art japonais; de peinture internationale; des portraits du siècle. M. Robert-Fleury et les virtuoses du pinceau. L'éducation de l'œil. Quatre générations de peintres. Les grands hommes à leurs divers âges. Le département des mères. Les artistes peints par eux-mêmes. — Edouard Manet, son œuvre et son influence. Les hyperboles des oraisons funèbres et leurs contradictions. Emile de la Bédollière. Michel Masson : sa jeunesse et ses débuts. Comment on devient homme de lettres quand on n'a pas appris à lire. Jules Sandeau. Etude littéraire et morale de son œuvre. — Théâtres. Comédie-Française : reprise des *Demoiselles de Saint-Cyr*. Gymnase : *le Père de Martial*, par Albert Delpit. Opéra-Comique : *Lakmé*, paroles de MM. Gondinet et Gille, musique de L. Delibes. M. Peter Benoît et l'audition de *Lucifer* au Trocadéro.

Je dois ouvrir cette chronique par une rectification, qui sera en même temps une amende honorable. Sur la foi d'informations superficielles et hâtives, j'ai péché gravement, dans mon dernier article, contre le calendrier. J'avais dit, en effet, ou plutôt répété, comme un écho qui ne prend pas la peine de contrôler le son qu'il renvoie, que pas une personne vivante, fût-ce M. Chevreul ou le général Schramm, ne pouvait se vanter d'avoir vu Pâques aussitôt que cette année, et que pas une non plus ne le reverrait à la même date. Les protestations me sont venues en foule contre cette assertion légère. Hier encore, il m'en arrivait une d'un lecteur attardé, et qui semblait si désolé de n'avoir pu m'avertir plus tôt, que je tiens à lui offrir mes consolations. Rassurez-vous, homme juste : on n'était point resté jusque-là sans constater et relever une si dangereuse erreur. Parmi les protestations que j'ai reçues et que j'enregistre en courbant le front, la plupart sont d'une courtoisie parfaite et

ne se terminent pas sans avoir répandu quelque baume sur ma plaie. Mais l'une d'elles est sarcastique, et l'auteur a eu soin de me l'envoyer sur carte postale, afin de me déshonorer aux yeux de mon concierge, car je ne suppose pas que ce soit pour économiser 5 centimes. Elle me reproche, en termes dont l'ironie m'a semblé bien amère, d'avoir puisé mon renseignement dans une « feuille légère », et ce qu'il y a de pis, c'est que la chose est vraie. J'entre tout de suite dans la voie des aveux. Le *Figaro* l'avait dit ; je l'ai répété, supposant, à tort, que le rédacteur avait pris la peine de s'informer auparavant. Peut-être s'était-il informé simplement de la même façon que moi. Et voilà comme les erreurs se transmettent et se perpétuent.

Je le confesse donc : Pâques tombera derechef le 25 mars en 1894, une date où la plupart de mes lecteurs et toutes mes lectrices seront encore là sans doute, où j'y serai peut-être aussi moi-même et où je m'engage à ne plus me rendre coupable d'une telle bévue, fût-elle renouvelée par le *Figaro* et autres feuilles légères. Il est tombé le 24 mars en 1799, époque où le général Schramm et M. Chevreul étaient déjà de ce monde. Ce dernier même avait pu voir Pâques le 23 mars en 1788, avant de le voir encore en 1845 et en 1856. Tous deux et bien d'autres l'ont vu le 22 mars en 1818. Ces détails ont été tirés du *Calendrier usuel pour deux mille deux cents ans*, et pas même par moi, mais par un de mes lecteurs : je n'en ai donc pas le mérite ni la responsabilité non plus. A Dieu ne plaise que je veuille me parer des plumes du paon ! Le général Schramm pouvait d'autant moins avoir oublié qu'en 1856 la date de Pâques devança celle de 1883, qu'il était le 18 mars, jour du mardi-saint, aux Tuileries, pour féliciter Napoléon III de la naissance du prince impérial, entré en ce monde le 16 mars, jour du dimanche des Rameaux. Ce renseignement, qui achève de m'accabler, je le tiens de la carte postale, qui, évidemment, l'a puisé à bonne source : je le croirai du moins jusqu'à ce qu'un nouveau correspondant m'ait démontré le contraire.

Il est donc bien entendu que je rétracte, sans réserve et sans arrière-pensée, ce passage irréfléchi de ma dernière causerie. J'avertis solennellement les générations futures qu'il n'en doit rien subsister, afin qu'elles ne soient pas à leur tour induites en erreur par une grave Revue, comme je l'ai été par une feuille légère. Il est beau de confesser son erreur : tel est l'orgueil de l'homme en général, et du chroniqueur en particulier, que je m'empare de cet axiome philosophique, pour couvrir ma retraite. Mais c'est égal : je sens que j'aurais perdu pour toujours la confiance des astronomes, si je l'avais jamais eue.

Après ce pénible épisode, où je peux du moins puiser la double consolation de croire que j'ai beaucoup de lecteurs très attentifs et que parmi ces lecteurs il en est nombre de plus savants que moi, je dépose mon cierge et je reprends ma plume de chroniqueur, mais avec la prudence du serpent. L'homme à la carte postale me guette d'un œil implacable; ne lui donnons pas, s'il est possible, la joie féroce de me prendre encore en faute.

I

Il n'est pas une de ces chroniques, depuis longtemps, où je n'aie à vous parler de quelque exposition nouvelle. Mettons à part tout d'abord l'exposition alimentaire qui se tient au Cours la Reine et qui embrasse tous les produits, toutes les industries, tous les arts relatifs à l'alimentation solide ou liquide de l'homme. Un grand concours gastronomique où les *chefs* des plus illustres maisons de France et des grands restaurants parisiens sont convoqués à venir confectionner chacun un plat de sa façon, pour le soumettre aux lumières d'un jury éclairé, en formera le couronnement : « Les jeux olympiques de la cuisine! » eût dit le baron Brisse, qui avait de la littérature. A défaut de Pindare, M. Monselet couronnera de laurier le front du vainqueur. Brillat-Savarin a écrit que la découverte d'un mets nouveau fait plus pour le bonheur de l'humanité que la découverte d'une étoile, et Fourier a exprimé l'espoir que l'humanité deviendrait assez pacifique pour s'assembler un jour dans des assises internationales où l'on décernerait solennellement un prix à l'auteur de la meilleure pâtisserie. L'un et l'autre eussent vu, sans doute, dans l'exposition alimentaire un acheminement à la réalisation de leurs vœux.

Ni l'approche du Salon, ni même son ouverture n'ont en rien ralenti le mouvement des expositions artistiques, qui semblent, au contraire, se multiplier de plus en plus d'un bout à l'autre de Paris. La galerie de M. George Petit, rue de Sèze, fait décidément concurrence au Palais des Champs-Élysées, et après les aquarellistes, puis la galerie Narischkine, nous y avons vu successivement l'art japonais et la Société internationale des peintres, qui est encore actuellement en possession de la salle.

L'exposition de l'art japonais a duré peu de temps et elle est fermée depuis quinze jours; nous ne ferons guères que la mentionner pour mémoire. A peine entré, surtout le soir, aux lumières, on était ébloui. Les riches tissus, les pièces de céramique, les statuettes de bois et d'ivoire, les bronzes ciselés, les paravents tout

constellés de figures baroques, d'animaux fantastiques et de paysages étincelants, les boîtes, les plateaux, les coffrets, les peignes, les étuis précieux comme des bijoux, en laque brun ou noir, en laque rouge, en laque d'or ou d'argent, en laque aventurine, décorés de figures en haut relief, incrustés de fleurs et d'oiseaux de nacre, tout cela formait un spectacle à souhait pour le plaisir des yeux.

Mais l'organisateur de l'exposition, M. Gonse, n'avait pas voulu se borner à faire une exposition de *bibelots* empruntés aux plus célèbres *japonisants* de Paris, — sauf toutefois à M. Cernuschi, dont la riche collection n'est pas prêteuse, à ce qu'il paraît. Il a déchiffré les signatures et les dates inscrites sur un grand nombre d'objets, et il a dressé un livret grâce auquel les visiteurs ont pu se reconnaître quelque peu dans ce labyrinthe. L'exposition de la rue de Sèze, avec son catalogue illustré, a été la première tentative sérieuse pour éclairer l'histoire d'un art si différent du nôtre et jusqu'à présent si mal connu. Certes, il reste bien des lacunes et on ne peut encore marcher qu'à tâtons; mais enfin une demi-lumière s'est faite, un peu d'ordre s'est introduit dans le chaos. On est parvenu à dresser, par exemple, une liste de peintres qui, si incomplète qu'elle soit, n'en remonte pas moins à la fin du neuvième siècle, c'est-à-dire à Kanoaka, dont on ne connaît que quatre œuvres authentiques, particulièrement ce *dieu de la bienfaisance* que vous avez pu voir rue de Sèze, représenté sur une bande de soie, non sans un mélange assez remarquable de sentiment religieux et d'une certaine liberté d'exécution que nous ne trouverions point à pareille date dans les peintures hiératiques de l'Occident. Cette liste va maintenant à peu près sans interruption du quatorzième siècle, avec Meïtshio —, chez lequel on retrouve les principes et la manière de Kanoaka —, au dix-neuvième, avec notre presque contemporain Hokousaï, l'Eugène Delacroix du Japon, mort seulement en 1849. Nous avons encore Tanyu, qui est du dix-septième siècle, Ohio, Kôrin, Sosen, qui sont du dix-huitième, et bien d'autres dont la plume aurait peine à écrire et la mémoire à retenir les noms.

Ces maîtres de l'art au pays du soleil levant ont peint dans tous les genres, avec la plume et le pinceau, sur papier et sur soie : miniature, aquarelle, gouache, impressions en noir, en camaïeu, en couleurs, ils ont tout employé; histoire divine et histoire humaine, contes et légendes, scènes de la vie intime ou de la vie pratique, plantes, paysages, animaux, ils ont tout représenté. Ce sont surtout des animaliers de première force : grues, tigres, oiseaux, poissons reviennent sans cesse dans leurs œuvres, et ils en savent toutes les formes, toutes les attitudes, tous les *gestes*. Coloristes

vigoureux et éclatants, dessinateurs tantôt minutieux, tantôt larges et sommaires, sachant résumer en quelques traits expressifs une foule de détails, souvent roués dans leur naïveté apparente, ils peuvent donner quelques leçons utiles à ceux mêmes qui ne poussent point l'amour du japonais jusqu'à la manie et qui le considèrent comme une curiosité plutôt que comme un art, leur enseigner particulièrement le secret de certaines colorations brillantes et de certaines harmonies de tons.

J'aurais voulu m'arrêter quelques minutes encore aux œuvres si diverses de la statuaire japonaise : reliefs, ciselures, figures en bois, petits bronzes, pour la plupart du genre intime, familier, réaliste même, et aussi aux ouvrages de céramique qui faisaient partie de l'exposition. Mais nous ne saurions nous attarder à ce qui n'est plus. Depuis le 11 mai, elle est remplacée dans la galerie Georges Petit par l'exposition baptisée un peu ambitieusement, à ce qu'il me semble, du nom de *peinture internationale*, ouverte pour la deuxième fois, et qui continuera à s'ouvrir tous les ans, pendant le Salon. C'est bien décidément une concurrence, la petite chapelle à côté de l'Église. Les trois organisateurs, trois étrangers francisés et même parisianisés : le Belge Alfred Stevens, l'Italien de Nittis, l'Espagnol Madrazo, feront, chaque année, les honneurs du logis à neuf autres peintres choisis et invités par eux dans tous les pays de l'Europe et même au nouveau monde. L'an dernier, s'il m'en souvient bien, c'étaient MM. Menzel, Alma-Tadema, Gérôme, J. Dupré, Baudry, etc. Cette année, ils sont allés chercher en Amérique M. Whistler; en Russie, M. Chelmonsky; en Allemagne, M. Leibl; en Autriche, M. Munkaczy; en Angleterre, MM. Hunter et Watts, et comme ils exposent en France, ils y ont joint trois Français : MM. Hébert, Cabanel et Robert-Fleury. On pouvait plus mal choisir

N'attendez pas; je veux dire : ne redoutez pas de moi un compte-rendu méthodique de l'exposition internationale. On est saturé de peinture, et je crains, à le dire franchement, que le petit Salon de la rue de Sèze ne s'en aperçoive à ses dépens. Puis, parmi les tableaux qu'on nous montre, les uns, comme ceux de nos compatriotes, nous sont pour la plupart connus depuis longtemps; les autres nous font des révélations qui manquent parfois d'intérêt. M. Watts cherche la grandeur dans la bizarrerie. Si M. Munkaczy n'avait conquis une réputation éclatante avec le *Christ devant Pilate*, ce n'est pas son paysage opaque et noir qui la lui donnerait. M. Whistler, bien que né yankee, est un alambiqué qui, associant la peinture à la musique et voulant montrer qu'il en perçoit, qu'il en comprend les accords les plus subtils, ne craint pas d'inti-

tuler quelques-uns de ses tableaux : *Nocturne en bleu et argent; Fantaisie dans le ton de gris mineur*. Ce sont des rêves plus que des réalités. Il est telle marine de M. Whistler et de M. Watts, je crois, où l'œil ne discerne d'abord qu'une toile uniformément grise ou d'un bleu pâle, légèrement tachetée de quelques points plus foncés; il semble qu'en soufflant dessus, nous ferions envoler cette mince couche de peinture comme une bulle de savon, comme un duvet d'oiseau, comme la poussière de l'aile d'un papillon. On ne fixe point l'impalpable; on ne représente pas le rien. Le poète et le musicien peuvent s'efforcer de saisir l'insaisissable, d'exprimer l'inexpressible; mais la peinture doit se borner à représenter ce qui a un corps, — ou tout au moins une forme, — ou tout au moins une couleur. Vouloir aller au-delà, c'est plus que du rêve, c'est de la folie; ce n'est pas seulement avoir l'œil, mais l'esprit malade. Turner l'a fait quelquefois; mais qui ne sait que la raison du grand paysagiste anglais s'était égarée dans la dernière période de sa vie?

Somme toute, les représentants de la France font très bonne figure devant les étrangers. On a revu avec une curiosité particulière les vieilles toiles qui ont valu à M. Robert-Fleury, aujourd'hui âgé de près de quatre-vingt-six ans, une réputation que sa longue retraite n'a point encore fait oublier : l'*Auto-da-fé*, la *Scène de l'inquisition*, *Galilée devant le Saint-Office*, car avant M. J.-P. Laurens, il avait cultivé la peinture anticléricale, et dans ses noirs mélodrames, il joue du moine fanatique et farouche de manière à donner le frisson à M. Paul Bert. Ce dessin précis, sec, rigidement arrêté, cette couleur vigoureuse au *jus de réglisse*, sont justement aux antipodes des tendances actuelles et forment le plus amusant contraste avec les *virtuosités*, les recherches, les raffinements parfois exquis, souvent maladifs, de ses voisins J. de Nittis et A. Stevens. Car il s'y est mis lui-même, M. Stevens, — d'ailleurs avec son talent éprouvé et de solide constitution. Il recherche, lui aussi, les impressions intimes, fugitives, étranges, de la nature et de la lumière, les élégances mièvres, les harmonies subtiles. Jamais il n'eût fait autrefois, avant d'avoir été induit en tentation par l'école nouvelle, cette *Fédora*, où l'œil discerne à peine les *blondeurs* de la chevelure et de la peau, éclairées par deux yeux d'azur, des blancheurs transparentes et des gris pâles de la robe, légèrement teintée de rose et piquée çà et là de bluets : symphonie qui charme les uns, qui irrite les autres, ou du moins qui les irritait par son aspect d'ébauche, avant qu'on ne l'eût rendue plus perceptible dans ses nuances en la descendant sur la cimaise.

L'éducation du regard a besoin de se faire pour la peinture actuelle comme l'éducation de l'esprit pour la littérature qui

triomphe aujourd'hui. Prenez un homme dont l'intelligence s'est exclusivement nourrie de classiques, et mettez-le en face d'une poésie de M. Coppée, d'un roman de M. de Goncourt ou même de M. Alphonse Daudet, pour ne point aller jusqu'à M. Zola, il sera tout déconcerté, peut-être même de ce qui lui plaira plus tard. Et encore, entre les classiques et M. de Goncourt, que d'étapes intermédiaires il aurait fallu parcourir : Lamartine, Hugo, Th. Gautier, Balzac! De même, transportez devant les meilleurs tableaux de la jeune école, de l'école de l'impression et du plein air, qui s'attache à rendre avant tout les reflets mouvants, les accidents multiples des phénomènes lumineux, dans leurs violences et leurs crudités comme dans leurs caresses, au risque de brouiller les accords des nuances et même de rendre les figures inconsistantes, devant un Cazin, un Bastien-Lepage, un homme exclusivement habitué à la peinture des écoles classiques, depuis Raphaël jusqu'à Rubens, ou même aux grands partis-pris d'un Ribera, d'un Caravage, d'un Rembrandt, il n'y comprendra absolument rien. Que dis-je, et à quoi bon remonter si haut? Au lieu de nommer Raphaël ou Ribera, j'aurais pu nommer simplement M. Robert-Fleury ou même M. Cabanel. Il faut une préparation, une acclimatation, d'autres diront une intoxication préalable, car il y a des éducations perverses au point de vue intellectuel et artistique comme au point de vue moral. Les grandes époques sont simples; les décadences sont très compliquées. Il est nécessaire d'avoir beaucoup de talent pour se donner, en haine du convenu et du connu, de la banalité et du lieu commun, certains défauts qui choquent les goûts purs et enthousiasment les goûts savamment dépravés. Mais il serait nécessaire d'en avoir plus encore pour renouveler le lieu commun, et l'effort que l'on fait pour comprendre ces sophistications de l'art, afin de n'avoir pas l'air d'un esprit rustique et arriéré, n'est le plus souvent qu'un travail pour se corrompre le goût, en brouillant les notions du beau et du laid, comme les sophistes brouillent celles du bien et du mal.

Jetons encore rapidement un coup d'œil sur le panneau de M. Leibl, qui a pris évidemment Holbein pour modèle et qui, dans ses *Politiqueurs de village*, assemblés autour d'un paysan en possession d'un vieux journal, dans les attitudes les plus expressives de la curiosité et de l'attention intenses, a fait un chef-d'œuvre de *naturalisme* au bon sens du mot, et sur celui de M. Madrazo qui semble avoir peint et fixé au passage, en sa grâce charmante, avec une vérité et un naturel parfaits, sa jeune fille en blanc, dont la carnation seule laisse à désirer. Puis courons sur l'autre rive de la Seine, à l'exposition des portraits du siècle, organisée au profit de la Société philanthropique et particulièrement de ses asiles de nuit.

A en juger par l'empressement soutenu avec lequel la foule s'y porte, l'idée aura été fructueuse pour cette œuvre d'une intelligente charité. L'intérêt historique de l'exposition des portraits n'est pas moindre que son intérêt artistique et suffirait à en justifier le rare succès. Mais il faut que les retardataires se hâtent, car elle ne restera ouverte que jusqu'à la fin du mois, à moins qu'on ne se décide à la prolonger.

L'exposition embrasse une période d'un siècle, de 1783 à 1883, et comprend trois cent cinquante-six portraits de tout genre et de toute dimension, quelquefois formant de véritables tableaux, comme ceux de Casimir Périer avec ses enfants, ou du général Dumas de la Pailleterie avec ses chiens. Au point de vue artistique, elle permet de comparer quatre générations de peintres : ceux qui remontent au dernier siècle, comme Greuze, David, Fragonard, Danloux, Boilly, Mme Vigée-Lebrun ; ceux du premier empire et de la Restauration, comme les cinq G., qui figurent tous dans les salles du palais des Beaux-Arts (Guérin, Gros, Girodet, Géricault, surtout Gérard), Prudhon, qui appartient à la fois aux deux époques, etc. ; ceux qui ont fleuri surtout sous la monarchie de Juillet et qui forment la belle pléiade des Ingres, des Horace Vernet, des Ary Scheffer, des Paul Delaroche, des Léon Cogniet, auxquels on peut joindre Hippolyte Flandrin, qui est de la même école ; enfin les contemporains, morts ou vivants : Ricard et Winterhalter, Lehmann et Henri Regnault ; MM. Bouguereau, Cabanel, Bonnat, Baudry, Hébert, Meissonier, Delaunay, Paul Dubois, Chaplin, Carolus Duran, même MM. Benjamin Constant, Bastien-Lepage et Gervex. J'en passe, et beaucoup, et peut-être des meilleurs.

Les documents historiques et les curiosités abondent. David n'a pas moins d'une vingtaine de portraits. On pourrait discuter l'attribution de quelques-uns. Mais, parmi ceux dont l'authenticité ne laisse pas place au moindre doute, quels chefs-d'œuvre faits pour déconcerter bien des idées courantes sur la manière du peintre des *Horace* et de l'*Enlèvement des Sabines* que celui de la marquise d'Orvilliers, si charmant, d'une aisance et d'une familiarité si nobles, d'une souplesse de dessin et même de ton si inattendue pour beaucoup de spectateurs, bien que David en ait donné d'autres exemples dans ses portraits, — et celui d'un *Jeune artiste*, dont le coloris est plein de saveur ! Quels documents que le Saint-Just, le Boissy-d'Anglas, le Barère en habit rustique à la tribune, prononçant son discours contre Louis Capet, et ce Bonaparte inachevé, puissante et magistrale ébauche qui permet d'étudier de près le procédé du peintre ! Parmi les portraits des Beaux-Arts qui nous montrent Bonaparte aux diverses époques de sa carrière, je recom-

mande tout spécialement, moins pour son mérite, qui n'est pas de premier ordre, que pour son intérêt historique, le *Bonaparte lieutenant d'artillerie* exécuté en 1789 par Greuze. Le peintre des idylles champêtres, des scènes de famille, des drames intimes, bourgeois et sentimentaux, ne se doutait certes pas qu'il fixait sur la toile les traits d'un homme destiné à jouer un rôle si éclatant et si terrible. On a là l'aiglon qui n'a pas encore essayé ses ailes et qui bornait alors toute son ambition à devenir colonel, et il est curieux de rechercher, de retrouver sous les traits de l'adolescent les lignes caractéristiques, encore indécises, du masque orageux du premier Consul ébauché par David et du masque énergiquement olympien de l'empereur peint par Pagnest, dont les effigies toutes voisines provoquent la comparaison. Mais le lieutenant Bonaparte habitait-il Paris en 1789 et était-il donc assez riche pour demander son portrait au peintre à la mode?

Ces rapprochements entre les divers âges d'un homme illustre, résultant le plus naturellement du monde du simple rapprochement de ses portraits exécutés à des dates diverses, non d'imagination ou de souvenir, mais d'après le modèle lui-même, sont l'un des plaisirs les plus piquants et les plus instructifs qu'on puisse se procurer à cette exposition. Par exemple, quel intérêt n'offre pas le Victor Hugo de dix-huit à vingt ans qu'Achille Devéria a peint assis dans une attitude abandonnée et rêvant le coude sur le coussin d'un canapé, surtout lorsqu'on n'a qu'à se retourner pour voir le Victor Hugo à trente ans, avec son fils Charles, d'Auguste de Châtillon, et le Victor Hugo octogénaire de M. Bonnat! Voici encore Alexandre Dumas enfant (l'auteur du *Demi-Monde*), de Louis Boulanger, le peintre romantique, tenant à la main un cerceau qu'il s'apprête à faire rouler dans les allées d'un parc, et Alexandre Dumas quinquagénaire, de Meissonier, sans parler de son père et de son aïeul. Voici George Sand devenue mère grand, avec son visage de matrone bourgeoise et ses gros yeux ronds et tranquilles qui l'eussent fait qualifier de βοῶπις par le vieil Homère; et la voilà peinte en 1832, à l'époque d'*Indiana*, par Eugène Delacroix, dans un étrange petit portrait où ses lecteurs d'alors ne l'eussent guère reconnue. Mais je crois qu'il faut se défier des portraits d'Eugène Delacroix. Personne n'était moins fait pour rendre la réalité et copier la nature, qu'il voyait à travers son rêve. Il est gauche quand il veut simplement traduire ce qu'il voit. Il s'est trahi lui-même d'une façon désastreuse dans son propre portrait, et l'ébauche fantastique et diabolique de Paganini jouant du violon n'est sans doute qu'une vision inspirée par le Paganini de la légende.

Mgr le duc d'Aumale figure dans les salles du palais des Beaux-

Arts à trois époques de sa vie : tout enfant, assis sur le banc d'un jardin, par M. Robert-Fleury; à l'âge de vingt ans, par Winterhalter; à l'âge de près de soixante, par M. Léon Bonnat. Paul Delaroche a représenté M. Thiers à la tribune, dans la force de l'âge et l'éclat du triomphe; passez dans la salle voisine, et vous allez le voir sur son lit de mort, embaumé, par le pinceau de Meissonier.

Nous n'avons point M. Gambetta. Quel oubli! Mais nous avons le président de la république et M. Clémenceau. Napoléon III manque, ainsi que son fils. Serait-ce une exclusion préméditée? On aurait peine à la comprendre, lorsqu'on a admis l'impératrice et le prince Napoléon. La collection d'hommes d'Etat contemporains se borne à peu près aux quelques noms que nous venons de citer, en y ajoutant celui de M. Jules Simon. Mais les organisateurs de l'exposition pourraient répondre que ce n'est pas tout à fait leur faute. En revanche, nous avons M. About, M. Vacquerie, les deux Coquelin, M. Albert Wolff, Mme Samary, Mme Sarah Bernhardt, et même Mlle Valtesse : tels sont, dans leur ensemble, les *portraits du siècle* en ce qui concerne l'époque actuelle. J'oubliais le docteur Ricord, — et le docteur Blanche!

Dédommageons-nous en parcourant les autres salles. Les figures illustres s'offrent à nous de toutes parts, et on n'a que l'embarras du choix. Voulez-vous des écrivains, des poètes, des artistes? Outre ceux que nous avons déjà nommés, regardez Chateaubriand, le Lamartine triste et vieilli, embourgeoisé et dépoétisé d'Ary Scheffer, Balzac dans sa robe de chambre blanche, qui lui donne l'air d'un dominicain pantagruélique, Villemain, M. de Barante, Alfred de Musset, Delphine Gay, dans l'éclat de sa beauté triomphante, un peu trop monumentale, Dumas père, Pradier, Houdon, Gérard, Gluck, Chérubini, Berlioz, l'un des meilleurs portraits de Courbet, et même le grivois Pigault-Lebrun, et même le vertueux Bouilly. Des comédiennes? Gérard en a peint une demi-douzaine à lui seul : Mlle Mars, Mlle Duchesnois, Mlle Georges, Mme Pasta. Et à droite, c'est Potier; à gauche, c'est Mlle Jolly; en face, c'est Vestris; derrière, c'est Rachel. Des généraux? Il y en a cinquante, depuis le général Foy jusqu'au général de Galiffet et jusqu'au général Chanzy, un simple buste, ou plutôt une simple tête où Henner a mis sa touche la plus grasse et la plus fine; depuis Cavaignac jusqu'à Berthier, Junot et Macdonald. Vous y verrez même un Murat en habit de ville, une rose à la main, dont la placidité bourgeoise est faite pour étonner les moins sceptiques. Des politiques? Ils y sont tous, les illustres du temps passé, ceux de la Convention, ceux du premier empire, ceux de la Restauration et du gouvernement de Juillet, même le président Dupin. Nous devons à sir Thomas Lawrence, le seul peintre étranger,

avec Gainsborough, qui figure à l'exposition, l'élégante et fine effigie du duc de Richelieu. On n'a pas plus oublié Émile de Girardin que Talleyrand, Washington et Royer-Collard. Il y a le département des mères : la mère de Cavaignac, la mère de M. Guizot, la mère d'Ary Scheffer, et la reine Marie-Amélie, le chef-d'œuvre de Jalabert. Et quel charme de voir à côté l'une de l'autre, dans leurs images les plus authentiques, les deux illustres amies, Mme de Staël et Mme Récamier, en ce portrait historique caressé par Gérard de son pinceau le plus amoureux, mais d'un pinceau pourtant chaste comme son modèle !

Le panneau consacré à l'œuvre d'Ingres réunit ses chefs-d'œuvre, notamment le Molé et le Bertin aîné, dont il serait banal de recommencer l'éloge. Un autre portrait beaucoup moins connu, mais non moins intéressant en son genre est celui du peintre par lui-même. Ingres s'est représenté tout jeune, coiffé d'un chapeau mou bien étrange et fort peu classique, sous les traits d'une espèce de petit ramoneur. Ce jour-là, il a sacrifié au réalisme.

En face, le panneau de Paul Delaroche et d'Ary Scheffer retient longtemps aussi le regard. Paul Delaroche est un des maîtres du portrait. Son *Thiers à la tribune* manque de flamme et d'accent; mais quelle page de chronique, ce Rémusat au sourire presque aussi énigmatique que celui de la *Joconde*, et quelle page d'histoire, ce Guizot au profil sévère, strictement boutonné dans sa redingote puritaine! Ary Scheffer le dépasse encore. Pour ceux qui ne l'ont connu que par ses dernières toiles, où le peintre s'était évanoui sous le poète, ce sera une révélation que ces portraits d'un dessin si précis, d'une couleur si vraie et si ferme, d'une physionomie si vivante : Mme Guizot mère; Villemain, l'Esope universitaire, sa laide et spirituelle figure éclairée d'une malice agressive; surtout Lamennais, assis, les mains jointes sur ses genoux, dans une attitude qui rappelle celle du prêtre au confessional, mais du prêtre déchu, avec une expression de tristesse morne, sombre, inconsolable. On resterait des heures à rêver devant cette image de l'accablement sans borne et du désespoir.

Tous les voyageurs qui ont passé par Florence connaissent la belle galerie, commencée par le cardinal Léopold de Médicis, et continuée sans interruption jusqu'à nos jours, qui comprend les portraits des peintres peints par eux-mêmes. Cette collection trouverait à s'enrichir de quelques morceaux assez rares dans l'exposition qui nous occupe : le portrait d'Ingres d'abord, et ceux d'Eugène Delacroix, sans oublier la petite toile où il s'est représenté sous le costume de Ravenswood; puis les trois portraits de David, celui de Ducreux, si gai et si comique, ceux de Greuze, de Fragonard, de

Géricault, de Taunay, de Mme Vigée-Lebrun, de Tassaërt, de M. Bastien-Lepage, enfin, pour nous borner là, les portraits de Corot et de Théodore Rousseau, sans grande importance, mais qu'on regarde avec intérêt, le second surtout, parce qu'il fut un paysagiste pur, exclusivement voué à l'étude des hêtres et des chênes et dans l'œuvre duquel l'homme apparaît rarement. Corot, au contraire, aimait à peupler ses paysages idylliques, et l'on a même pu voir de lui tout récemment, à la vente Jules Paton, une douzaine de figures formant à elles seules les sujets d'autant de tableaux et où, chose étrange, ce maître dont la touche est si légère, si vaporeuse dans le paysage, avait adopté une manière vigoureuse et même d'une certaine rudesse. Sauf la *Femme à la toque*, exécutée dans une gamme plus claire et d'une exécution plus poussée, on eût dit des études de Vollon.

A côté des peintres qui se sont représentés eux-mêmes, se placent naturellement ceux qui ont reproduit les traits de leurs parents. Il est remarquable que cet acte de piété filiale leur a généralement porté bonheur. Le portrait de M. Cogniet père est l'une des œuvres les plus solides de cet excellent artiste, et je la préfère résolument au grand portrait de Mme de Noailles. Mme Scheffer mère a été peinte avec amour par son fils, dans sa manière la plus délicate et la plus léchée. Ed. Manet a représenté ses parents avec une sincérité naïve et vivante, Mme Manet debout, auprès de son mari assis et coiffé d'une calotte étrange : cette toile est bien certainement, avec le portrait de M. Zola, exposé également dans les salles du palais des Beaux-Arts, mais d'une exécution beaucoup moins naïve, l'une de celles qu'il pouvait montrer avec le plus d'assurance à ses amis comme à ses ennemis.

II

M. Édouard Manet est mort à cinquante ans, à la suite d'une maladie douloureuse, la veille de l'ouverture du Salon. Qui eût dit il y a vingt ans, quand il fit son apparition au Salon des refusés avec le *Déjeuner sur l'herbe*, qu'un jour viendrait, et que nous le verrions, où il serait salué comme l'un des plus glorieux chefs de l'école contemporaine ? Tout d'abord et pendant longtemps, Manet, en fait de gloire, n'avait récolté que celle du ridicule ; en fait d'applaudissements, que des éclats de rire. Peu à peu, sans doute, il s'était rallié quelques admirateurs et créé un parti : Baudelaire le chantait, M. Zola écrivait son apologie, M. Faure achetait ses tableaux, mais ils passaient pour des excentriques. Il suffit, d'ailleurs, d'avoir des défauts assez éclatants

et d'y persévérer assez longtemps pour les imposer comme des qualités d'un nouveau genre à un certain nombre de personnes, qui se croient des esprits hardis et ne sont que des badauds retournés. Si l'on y persévère pendant vingt ans, on a toute chance de former une école et d'être qualifié de *maître* sur sa tombe, car, après le mérite de persister opiniâtrément dans ses défauts, il n'est rien tel que de mourir à point.

Maître, c'est le terme dont s'est servi, dans son éloge funèbre, M. Antonin Proust, qui a parlé aussi du *génie* de son ami. Les deux mots ont été répétés par une foule de critiques d'art. Oui, l'on a si peu la notion de la mesure et le sens du ridicule; l'abus du journalisme a tellement blasé les écrivains et le public sur les plus monstrueuses hyperboles, qu'on a traité couramment de *génie*, de *maître* et de régénérateur de l'art le peintre dont le chef-d'œuvre, le type et le résumé de sa manière à la plus haute expression, le plus grand et le plus vigoureux effort, au dire unanime de ses partisans, a été le *Bon bock!* Au moins, M. Proust était un vieux camarade, il parlait sur un cercueil et même, pour qui sait lire entre les lignes, il a prudemment introduit quelques correctifs à ses éloges, en reconnaissant que cet *infatigable chercheur* a été souvent inégal et que son œuvre est encore mal comprise. Manet avait pris pour devise, en jouant sur son nom : *Manet et manebit.* — Ce que Malherbe écrit dure éternellement. — L'orgueil de la devise disparaissait devant son ingénieuse drôlerie et il eût fallu avoir le caractère bien chagrin pour s'en fâcher. En la rappelant sur son tombeau, M. Proust en a spirituellement détourné le sens à l'affection, au dévouement des amis que lui avait valu le charme de ses relations, car il n'était nullement l'homme de sa peinture, et ceux qui se figuraient l'auteur d'*Olympia* comme un rapin bohême et débraillé, amoureux du bruit et du scandale, eussent été fort surpris de trouver en lui un Parisien de bonne tenue, bien élevé, correct, distingué même, et naturellement aimable malgré des boutades quelquefois acérées.

Les admirateurs d'Edouard Manet le louent d'avoir été un peintre sincère, personnel, original, ne relevant de personne, copiant les choses comme il les voyait, simplement et par masses, en pleine lumière, avec un ensemble de taches justes, vigoureuses et délicates où sont admirablement observées les relations des tonalités entre elles. Personne, disent-ils, ne connaît mieux que lui la loi des valeurs. Il élimine tous les détails inutiles. Il n'a point d'artifices, point de contrastes cherchés, point d'effets achetés au prix de moyens faux, point même de parti-pris. Il voit clair et blond, et une fois son point de départ bien fixé, il observe avec une fidélité

impeccable les proportions relatives établies par la nature entre les divers objets. Si sa peinture paraît d'abord dure et âpre, ce n'est qu'une apparence (avouez, candide et vaillant apologiste, que l'apparence est bien quelque chose en peinture). Cette impression désagréable s'évanouit à distance et lorsqu'on le regarde depuis un certain temps. Enfin, on lui fait surtout un grand mérite de n'avoir été, de n'avoir voulu être qu'un peintre, sans aucune intention philosophique, morale ou littéraire, aucune préoccupation d'idée, ni de sujet, ni même de composition; bien plus, sans être déterminé dans le choix des objets dont il compose son tableau par nul autre point de vue que celui des teintes. Prenons *Olympia* pour exemple. On a cru y voir une intention obscène; pas du tout. Il lui fallait tout d'abord une tache blanche; pour cela il a pris une femme nue, n'importe laquelle, le premier modèle venu, qu'il a tranquillement copié tel qu'il était, car corriger la nature c'est mentir : si M. Manet eût fait la Vénus de Milo ou la Vénus de Médicis, ou l'Apollon du Belvédère, ou la Vénus du Titien, ou l'Antiope du Corrège, — une supposition, comme dit Dumanet —, et qu'Apollon, Vénus ou Antiope eût été affligé d'une verrue, il n'aurait pas cru pouvoir sans crime couper la verrue. Il lui fallait ensuite des taches claires et lumineuses : il a mis un bouquet; des taches noires : il a mis une négresse et un chat. Qu'est-ce que tout cela veut dire? Il n'en sait rien, et il n'y a qu'un imbécile qui puisse s'en préoccuper. En dépit de Raphaël, de Michel-Ange, de Léonard de Vinci, du Poussin, de Lesueur et de quelques autres non dépourvus d'un certain mérite pour leur temps, mais depuis lesquels le monde a marché, il est strictement défendu d'introduire une idée dans un tableau, sous peine de n'être qu'un classique, une perruque, un Paul Delaroche. Quiconque, le pinceau à la main, s'occupe d'autre chose que de la tache, de la lumière diffuse, de la gamme des tons, de la pondération des valeurs, est un routinier qu'on devrait expulser de l'art à coups de fourche.

Il y a bien quelques légères contradictions dans les éloges décernés à M. Manet par les critiques de la nouvelle école et dans les traits qu'ils présentent comme ses caractères essentiels. Ainsi M. Proust l'appelle un laborieux *chercheur*, et M. Zola nous le montre peignant des objets quelconques d'une façon toute naïve. Le même M. Zola le loue d'être un peintre *analyste* et il appuie longuement sur ce point de vue, il le développe, il y revient. Au contraire, dans une longue étude publiée sur le peintre au moment de sa mort par un de ses partisans les plus déterminés, qui se fait en même temps le théoricien de l'école du plein air, on explique qu'il déroute la foule parce qu'il procède par synthèse.

Les plus avisés et les plus intelligents des panégyristes de Manet ont senti le besoin de faire une distinction entre son œuvre et son influence, reconnaissant volontiers que la première demeure au-dessous de la seconde, qu'elle n'a réalisé que très imparfaitement ses vues nouvelles et que ce chef d'école a été dépassé par quelques-uns de ses disciples. L'école qui s'appelle tantôt du *plein air*, tantôt *impressionniste*, *tachiste*, *indépendante*, et qui a le tort de joindre beaucoup d'inexpérience à beaucoup d'orgueil et de mépriser bruyamment les *anciens*, qu'elle venge de ses dédains par ses tableaux, le reconnaît pour celui qui a ouvert la voie. Mais il est au moins bizarre que les deux meilleures toiles de Manet, — l'*Enfant à l'épée* et le *Bon bock*, — n'appartiennent pas à l'école dont on le proclame le fondateur. La première surtout, comme plusieurs autres dans son œuvre, est du pur Velasquez, traduit par un écolier encore inexpérimenté. Si Manet devint un *maître*, puisqu'il eut des disciples, il faut bien dire qu'il garda toujours quelque chose d'un écolier par l'exécution. Celle-ci est pleine de gaucheries et de maladresses, dont l'explication ne doit être cherchée dans aucune théorie, mais simplement dans les lacunes de l'éducation artistique et la maladresse de la main. L'autre peintre à propos duquel nous avons vu se produire la même palinodie de l'opinion, M. Courbet, esprit sans idéal, sans poésie, lourd et vulgaire, savait du moins parfaitement son métier. Mais, très inférieur dans le maniement de l'outil, Manet reprenait sa supériorité comme homme et même comme intelligence. Les sympathies inspirées par son caractère aussi bien que par les souffrances de sa dernière maladie et sa mort prématurée, ne sont certainement pas étrangères aux louanges hyperboliques qui se sont fait entendre autour de son cercueil.

Émile Gigault de la Bédollière, mort le 24 avril, le jour même où il accomplissait sa soixante-douzième année, est l'un des écrivains les plus féconds que ce siècle ait produits. C'était un homme d'une instruction assez rare, peu profonde sans doute, mais très étendue, et d'une étonnante faculté d'assimilation. Traducteur émérite, il a contribué à populariser chez nous les œuvres d'Hoffmann, de Walter Scott, de Cooper, de Dickens, du capitaine Marryat, de Mayne Reid, de Mme Beecher Stowe, de miss Cumming, que sais-je encore? Il a fait des compilations innombrables : le *Nouveau Paris*, illustré par Gustave Doré, l'*Histoire des environs de Paris*, l'*Histoire des mœurs et de la vie privée des Français*, l'*Histoire de la garde nationale*, l'*Histoire de la guerre d'Italie*, l'*Histoire de la guerre de* 1870 et cinquante autres. Il a publié jusqu'à un *Dictionnaire des ménages*. Toujours prêt à tout, d'une fécondité inépuisable, en quête de l'actualité, *articlier*, brochurier, chansonnier à la verve gauloise dont

les faciles flons-flons étaient fort recherchés au dessert des réunions joyeuses, et qui, cinq jours avant de mourir, envahi par la paralysie, envoyait encore au Caveau de gais couplets qu'il avait intitulés la *Chanson d'avril*, surtout journaliste, d'abord dans le *Siècle*, puis dans le *National*, la Bédollière avait plus de talent, d'esprit et d'activité qu'il n'en faut pour laisser une œuvre. Il ne laisse que des montagnes de papier noirci déjà emportées par le vent.

Que lui a-t-il manqué? La conviction. Il n'en avait aucune, pas même celle du libre penseur, dont il s'était acquis la réputation. Un détail topique suffira à le prouver : cet homme, qui avait trouvé moyen de se signaler entre tous les autres rédacteurs par ses articles anticléricaux, dans la feuille qui fut longtemps la plus anticléricale de France, — *le Siècle*, — était le même qui avait traduit les *Lettres de saint Jérôme*, écrit une remarquable préface pour la belle publication des *Evangiles* chez Curmer, et composé une *Nouvelle morale en action*, qui se donne en prix dans les institutions religieuses et qui a été approuvée par plusieurs évêques.

Nous ne disons pas qu'il sera oublié demain ; il l'est déjà.

Malgré ses opinions démocratiques et ses allures populaires, Émile de la Bédollière était un descendant des de Bellefonds et des de Charonne, et il aurait eu, dit-on, le droit, dont il n'usa jamais, de porter le titre de marquis. Au contraire, Michel Masson, mort deux jours avant lui, âgé de près de quatre-vingt-trois ans, était né dans les rangs les plus humbles du peuple. Il n'avait même pas été à l'école primaire. Dans un spirituel discours prononcé à ses funérailles, M. Ludovic Halévy a raconté ses débuts dans la vie :

« A dix ans, Michel Masson était figurant au théâtre de Monthabor. Deux ans après, une baguette à la main, il cherchait à attirer l'attention des passants sur une pièce mécanique que l'on montrait au boulevard du Temple.

« A quatorze ans, il devenait commis libraire, et c'est alors que, seul, sans maître, il commençait à apprendre à lire en épelant les titres des ouvrages. Puis il s'installait entre les portes Saint-Denis et Saint-Martin, à côté d'une petite sellette de décrotteur, et là, il attendait la pratique en lisant le *Traité des Etudes* de Rollin. Enfin, il entrait en apprentissage chez un lapidaire du quartier de la Grève; il avait le bonheur de tomber malade et d'être obligé de passer six mois à l'hôpital de la Charité. (On assure même, quoique M. L. Halévy n'en dise rien, que, s'il tomba malade, ce ne fut pas sans l'avoir fait un peu exprès, et qu'il s'était donné une *colique de plomb* dont il faillit mourir, afin de se procurer la chance enviée de quelques mois de loisirs). Quand il sortit, il savait un peu

d'histoire, de grammaire et de géographie ; il avait eu des loisirs ; il avait pu travailler.

« Et pendant quatre années encore, il tourna la meule chez son patron. Mais tous les soirs et le dimanche tout le long du jour, il lisait, il écrivait... Enfin, un matin, envoyé en course pour le service de l'atelier, le jeune apprenti lapidaire se détourne de son chemin, et le cœur lui battant bien fort sous sa blouse d'ouvrier, il dépose chez le concierge du théâtre de l'Ambigu une petite comédie en un acte. »

La pièce fut reçue. Tels furent ses débuts au théâtre, où il a fait représenter près de cent cinquante ouvrages, drames, comédies, vaudevilles, opéras comiques, écrits pour la plupart, il est vrai, en collaboration. Et voulez-vous savoir quels furent ses débuts dans le journalisme? C'est M. Gonzalès qui va nous l'apprendre, dans le second discours prononcé sur sa tombe. Il y débuta en écrivant des bandes d'abonnement au *Figaro* de Roqueplan. Parfois il rêvait, la tête penchée sur les bandes humides, et s'oubliait jusqu'à y griffonner quelque bout d'article. Roqueplan le surprit un jour en « flagrant délit », il envoya la bande à l'imprimerie, et Masson fut immédiatement payé en billets, qui, par malheur, n'étaient pas des billets de banque, mais des billets de théâtre, et aussi en éloges, genre d'honoraires très flatteur assurément, mais insuffisant pour faire bouillir le pot-au-feu, comme eût dit le bonhomme Chrysale.

Michel Masson a conté sa jeunesse et s'est peint lui-même dans les *Souvenirs d'un enfant du peuple*, qu'il publia en 1838. Mais ce n'était point son premier ouvrage. Dès 1829, en société avec Raymond Brucker, autre enfant du peuple, il publiait un tableau vivant de mœurs populaires qui eut un succès légitime : *le Maçon*, que les deux collaborateurs signèrent de leurs prénoms réunis. C'est du réalisme, quelquefois trivial, mais jamais malpropre, et toujours énergique, vivant, coloré, avec une veine de moralité qui demeure visible jusqu'au bout, et une action fortement nouée, qui se termine par un dénouement tragique. Encouragé par le succès, il osa alors écrire tout seul et signer de son nom, en 1832, les *Contes de l'Atelier*, le meilleur de ses innombrables ouvrages, celui où, sans se mettre directement en scène, il a mis le plus de sa personnalité, le mieux profité de ses souvenirs, le plus richement déployé cette faculté d'invention et de combinaison dramatique qui, en dehors de tout mérite de style, donne un prix particulier à ses ouvrages. Les *Contes de l'Atelier* ont été et resteront, suivant le mot de M. Emmanuel Gonzalès, une mine inépuisable pour les dramaturges en mal d'enfant.

Il nous serait impossible, quand même nous en aurions le désir, de suivre d'étape en étape dans sa longue carrière littéraire l'ex-

figurant du théâtre de Monthabor. La seule liste de ses œuvres nous prendrait plusieurs pages. Que de titres qui rappellent des succès populaires : *Frétillon*, *Marianne*, la *Mendiante*, les *Orphelins du pont Notre-Dame!* Que d'autres dont la physionomie rappelle les beaux temps du romantisme : *Thadéus le ressuscité*, *un Cœur de jeune fille*, *Vierge et martyre*, *une Couronne d'épines*, *un Amour perdu!* Dans le mouvement romantique, Michel Masson eut une place à part, au deuxième rang, moins parmi les écrivains que parmi les inventeurs. Son style n'a même pas cette marque personnelle indépendante de toute éducation littéraire et qui caractérise à un si haut point, par exemple, celui de son premier collaborateur Raymond Brucker; il dit honnêtement ce qu'il veut dire, et voilà tout. On ne le comptait pas au nombre des raffinés; il n'avait point pris place au Cénacle et dans la Pléiade; les grandes revues ne se disputaient point sa prose, qui se contentait de triompher dans les cabinets de lecture. Elle était d'ailleurs de bonne santé comme sa personne, sans recherche, mais aussi sans aucune de ces corruptions maladives et malsaines, sans aucune de ces grossièretés prétentieuses ni de ces platitudes ampoulées dont se compose le bagage littéraire du *naturalisme* actuel. Ce tout petit homme dont on ne pouvait oublier, dès qu'on l'avait vue une fois, la figure éclairée par des yeux vifs, par un sourire malicieux et bon, d'une finesse un peu narquoise et couronnée, de temps immémorial, d'une neige de cheveux blancs, ne sut, avant d'être octogénaire, ce que c'était que la maladie. Il avait cependant un médecin, qui était son ami, et qu'il consultait souvent..., « sur le dénouement de ses pièces. » Il s'était remarié à soixante-quatorze ans avec une jeune femme, dont il eut un enfant et qu'il enterra.

Michel Masson avait eu un volume de contes moraux couronné par l'Académie française, mais jamais il ne nourrit l'ambition déplacée d'en faire partie. Il est écrit que l'illustre Compagnie ne sera ou ne restera jamais plus d'un mois au complet. Le 19 avril, Mgr Perraud, évêque d'Autun, venait remplacer Auguste Barbier, le 24, Jules Sandeau mourait à l'âge de soixante-douze ans.

Je n'ai rien à dire de la réception de Mgr Perraud, à laquelle je n'ai pas eu l'honneur d'assister et dont le *Correspondant* a rendu compte presqu'au lendemain de la cérémonie. Parlons donc de Jules Sandeau.

C'est Jules Sandeau qui avait eu l'honneur de conquérir le droit d'entrée du roman à l'Académie. Sauf peut-être Charles de Bernard, un talent de la même famille, nul n'était aussi propre que lui à frayer en douceur, grâce au goût délicat, au style élégant et pur qu'il donnait pour passeport à un genre inquiétant, la voie par où

passeront et ont déjà passé bien d'autres représentants moins discrets du même genre, ou de genres réputés jadis plus dangereux encore.

Il en faut pourtant convenir : les débuts de M. Sandeau n'avaient rien eu d'académique. Je ne veux pas appuyer sur le scabreux épisode de sa liaison intime avec la baronne Dudevant, dont il fut le premier complice d'émancipation, le premier collaborateur et le premier *patito*. Il avait vingt ans, elle en avait vingt-sept. Cette liaison, où les rôles ordinaires pourraient bien avoir été renversés, confisqua deux années de sa jeunesse, et il ne recouvra sa liberté qu'en laissant la moitié de son nom au futur auteur de *Lélia*, qui s'en para comme d'une dépouille opime. De ce commerce naquit en 1831 *Rose et Blanche, ou la comédienne et la religieuse*, — un titre dans le genre de Maximilien Perrin, — un livre étrange, hardi, grivois, déclamatoire, attachant, mélange curieux et romantique de Jean-Jacques et de Pigault-Lebrun, où l'on risquerait fort de se tromper en recherchant quel a été l'apport de l'homme et celui de la femme.

Rendu à lui-même, Jules Sandeau ne tarda pas à prouver qu'il était capable de voler de ses propres ailes, en publiant *Madame de Sommerville*. L'œuvre est d'une invention originale et assez forte. L'action se déroule aux bords de la Creuse, comme en tant d'autres romans de Sandeau, qui avait gardé une vive impression de son pays natal. Son héros, Albert, est l'un de ces esprits enthousiastes et rêveurs, l'une de ces âmes présomptueuses et faibles qu'il sait si bien peindre. Et déjà apparaît dans ce livre son thème préféré : la lutte silencieuse de l'amour légitime et pur contre les orages de la passion, et sa supériorité toujours reconnue, proclamée, mise en lumière jusque dans sa défaite.

A ce point de vue, comme à beaucoup d'autres, le roman-type de Jules Sandeau, c'est *Marianna*, qui parut en 1839, et nous nous y arrêterons plus longuement. Si l'on peut dire d'une manière générale que Sandeau, en se faisant le romancier de la vie de famille et de devoir, a pris le contre-pied des romans de G. Sand, ces plaidoyers qui absolvent et glorifient la passion jusque dans l'adultère, on a remarqué d'une manière plus spéciale que *Marianna* était une réponse, — un peu tardive, il est vrai, mais Sandeau eut toujours quelque lenteur dans l'esprit, — à l'*Indiana* de son ancienne amie.

Je n'ai point à tracer en détail l'analyse d'un roman que tout le monde connaît. Il suffit de rappeler que l'héroïne est une femme qui, sans être naturellement corrompue, se trouve conduite à la chute par un esprit inquiet, avide d'émotions et d'agitations, mal à l'aise dans le bonheur calme et régulier de la famille, dans l'atmosphère paisible

et froide du devoir. Elle méconnaît le meilleur des maris, parce que l'amour de cet homme, d'un caractère droit et d'une humeur égale, manque pour elle de fièvre et d'imprévu, et malgré l'exemple et les supplications de sa sœur, elle devient la maîtresse de George de Bussy, en qui elle croit avoir rencontré l'idéal de ses rêves. Elle ne tarde pas à en être cruellement punie : au bout de quelques mois à peine, son séducteur la repousse avec l'ennui d'un blasé qui sent que tout amour est fini en lui et qu'il serait aussi inutile que pénible d'essayer d'en raviver la flamme. Il reste sourd à ses prières, insensible à son désespoir, si impitoyable et si dur qu'il excite l'indignation de son jeune ami, de son frère adoptif, Henri de Felquères, un enfant naïf et inexpérimenté, qui s'en croit toujours à la compassion lorsqu'il en est déjà à l'amour.

Jusque-là la tâche de Jules Sandeau était relativement facile. Peindre la chute d'une femme qui n'a pas su se contenter de l'horizon borné de la famille et des plaisirs étroits du foyer domestique, les ivresses de la passion coupable, puis ses déchirements et ses désenchantements, les larmes, les lâchetés, les fureurs, les imprécations et les malédictions de la rupture, c'est un des lieux communs du roman. Chacun y met son talent propre, mais le fond appartient au domaine banal. Il n'en est plus de même quand M. Sandeau entreprend de nous montrer Marianna souffrant elle-même et comprenant enfin ce qu'elle a fait souffrir à George par les exigences impérieuses et jalouses d'un amour égoïste qui s'imposait à un cœur lassé et tari. Tout d'abord comment nous peindre une seconde chute de Marianna sans l'avilir? Comment nous la montrer, des profondeurs du désespoir où elle s'est ensevelie, remontant à un nouvel amour, et pour qui? pour un enfant, pour cet Henri qui a été le témoin et le confident de ses ardeurs d'autrefois, qui croit à son désespoir incurable, qui, en s'attachant à ses pas, après la séparation, et en la suivant sur le bord de la mer, se contentait de veiller sur elle sans oser se montrer! C'est là que triomphe l'art incomparable de Jules Sandeau : c'est par des peintures et des analyses d'une délicatesse infinie, avec une lenteur qui est une délicatesse de plus, avec mille nuances exquises et des gradations souples, comme la marche insensible d'un flot qui tantôt avance et tantôt recule; c'est en donnant, dans des pages d'une poésie parfois admirable les enchantements et la renaissance printanière de la nature pour complices à la nouvelle faiblesse de Marianna, qu'il nous la peint se consolant peu à peu de son désespoir, revenant à la vie, se rattachant, comme une liane brisée, à ce deuxième amour qui paraissait impossible et monstrueux. Jusque dans l'épouse coupable et déchue, il respecte non seulement la

femme, mais aussi, ce semble, la figure créée par son imagination et qu'il aurait honte de dégrader et de flétrir. Ces voies détournées, ces invisibles courants, ces pentes insensibles, cette confusion qui se fait dans la pauvre âme troublée et malade entre l'aube qui se lève et les derniers reflets du soleil évanoui, tout cela est peint sans subtilité, mais avec une observation d'une finesse et d'une vérité pénétrantes, avec des touches dont la délicatesse ne saurait être dépassée et de délicieuses demi-teintes qui font de cette partie du roman un pur chef-d'œuvre.

Sans doute, cette manière a son danger. L'explication court risque par moments de ressembler à une justification. A force d'envelopper la nouvelle chute de lyrisme et de poésie, pour la faire admettre du lecteur sans lui permettre d'insulter la femme qui tombe, il arrive un moment à produire sur notre esprit quelque chose du vertige et de l'hallucination dont il veut peindre l'effet dans le cœur de son héroïne, à les partager un moment lui-même et à entonner une sorte d'hymne en l'honneur de ces *nobles amours*. Mais il n'a ni pu ni même voulu en effacer tout entier le côté répugnant. Il ne perd point de vue la leçon qu'il prétend dégager. Le remords se glisse et se dresse à travers cette passion d'abord plus ardente et plus pure que la première. L'illusion se dissipe, l'exaltation s'abat, et bientôt Marianna s'aperçoit qu'elle a trop présumé d'un cœur mort en croyant qu'il pouvait refleurir. La passion tyrannique de Henri lui devient plus pénible que l'indifférence et la dureté de George. Elle en est obsédée, accablée, torturée, tuée. Tout se retourne contre elle, même les paroles imprudentes qu'elle avait prononcées dans l'élan sincère de ses premières ardeurs si vite éteintes. Jadis, c'est l'amant qui lui avait manqué; maintenant c'est l'amour. Elle rend à Henri les coups qu'elle a reçus de George. Elle fait défaut à la passion comme elle a fait défaut au devoir. Mais elle a si bien serré sa chaîne de ses propres mains qu'elle ne peut la dénouer. En traçant autour de lui un cercle infranchissable, elle s'y est enfermée elle-même. Ce paradis est devenu un enfer. Et quand, à la suite d'aventures que je n'ai point à retracer, Marianna, un moment rentrée sous le toit conjugal, s'en éloigne pour se condamner à un éternel exil, elle s'arrête au sommet de la colline prochaine pour revoir une dernière fois la fumée du foyer domestique : « Le bonheur était là », dit-elle.

C'est la conclusion et la moralité du livre. S'il fallait la compléter, nous y ajouterions, en guise de commentaire, d'abord les paroles prononcées par George, au moment de la rupture, lorsqu'il demeure impassible devant les cris de douleur de celle qui se traîne à ses pieds, en le suppliant et en le maudissant : « Comme

moi, vous arriverez un jour à sentir que les sources de la passion tarissent et que l'amour n'est pas l'histoire de l'existence tout entière; » puis celles que Noémi, la sœur de Marianna, restée fidèle à son obscur devoir, lui adresse pendant son retour momentané au bercail : « Je ne suis qu'une pauvre ignorante, bien incapable de résoudre toutes ces questions; mais il me semble que le mariage répond à toutes les exigences humaines, qu'il comporte toutes les affections. Estime, considération, tendresse, reconnaissance, religion du passé, espoir de l'avenir, tout est là. » On ne saurait mieux dire. On ne saurait aboutir à une péroraison plus raisonnable et plus bourgeoise. Si les chemins que J. Sandeau nous a fait prendre pour y arriver ont d'inquiétants détours et de dangereux points d'arrêt, au moins le but est irréprochable. Une morale sévère froncera plus d'une fois le sourcil devant des tableaux propres à troubler l'imagination, mais la morale littéraire, si je puis ainsi dire, est entièrement sauve. On ne trouverait pas, d'un bout à l'autre de ce livre consacré tout entier à la mise en scène d'un adultère deux fois répété, je ne dis pas une touche obscène, pas même une touche brutale, mais pas une qui ne soit du goût le plus *pur*, au sens propre du mot.

Dans l'œuvre de Jules Sandeau, *Marianna* est une sorte de transition. L'auteur appartient encore au romantisme par la forme, autant et de la manière que son genre d'esprit lui permettait d'y appartenir, c'est-à-dire par un lyrisme excessif, par certaines formules de style, par l'abus de la tirade, de l'image et de l'apostrophe. Les apostrophes surtout reviennent sans cesse, et parfois, en une seule page, il interpelle tour à tour son héros et les objets inanimés : « Grèves de l'Océan, ombrages de la Vendée, vous savez ce qu'il souffrit alors... Eh bien, non, tu ne l'avais pas, ce courage qui t'avait semblé si facile ! Tes lèvres avaient constamment repoussé le pain des forts, etc. ». On y sent l'influence de *Lélia* et des *Lettres d'un voyageur*. Mais cette influence est purement extérieure, et ne va point jusqu'à l'âme. Bientôt même il s'en affranchira. Ce roman de *Marianna*, vrai poème par endroits, est certainement l'exemple le plus accompli de la première manière de Jules Sandeau, de sa manière lyrique et romantique, et l'on y peut étudier les traits caractéristiques de son talent dans cette phase de début : une élégance soutenue, beaucoup de délicatesse et de grâce, un style extrêmement soigné, mélodieux, d'un rhythme vraiment poétique, un coloris brillant, mais fondu et léché, quelque chose de trop continuellement arrondi dans la phrase, de trop émoussé, de trop capitonné, si je puis ainsi dire. Les personnages parlent tous de la même façon, et l'on sent trop que c'est l'auteur qui parle par leur

bouche. Dans la scène de rupture du début, scène passionnée et tourmentée, George et Marianna liment leurs phrases avec autant de soin que s'ils étaient dans la situation la plus tranquille du monde.

« Réservons, dit George, pour nos vieux ans un banc de mousse où nous pourrons nous retrouver amis et échanger de tendres paroles. Préparons un champ sans ivraie à la fleur de nos souvenirs. »

Et Marianna, se tordant les mains, désespérée, échevelée, n'en songe pas moins à équilibrer sa phrase, à y mettre symétriquement un beau choix d'adjectifs :

« Ah ! s'écrie-t-elle, que Dieu t'avait bien choisi pour me perdre et pour me punir, instrument fatal de ma destinée ! Mon Dieu, j'ai bien souffert. Les anges de la douleur ont dû porter jusqu'à vous les sanglots de mon repentir. »

George répond à ses lamentations, à ses cris, à son exaltation :

« Vous aurez beau vous révolter contre la main qui gouverne le monde, vous ne ferez pas que l'hiver se couronne de fleurs, ni que le ciel gris de l'automne s'embrase des feux de l'été. »

Tout cela, et bien d'autres phrases aussi jolies, — que je passe — pour dire qu'il se sent vieilli.

Il semble que Jules Sandeau pensât à lui-même lorsqu'il faisait dire à Fernand, dans un roman postérieur : « O mon ami, que le cœur de l'homme est quelque chose de misérable ! Tandis que je parlais, près de cette femme qui allait mourir, j'étais, à mon insu, préoccupé de l'arrangement de mes phrases ; je calculais, sans m'en rendre compte, les effets de mon discours ; je trouvais, sans y songer, je ne sais quel charme de rhéteur dans le développement et dans l'analyse de mes sentiments. »

Naturellement, lorsque l'auteur parle en son propre nom, c'est mieux ou pis encore. Son style est plein de chaleur, de charme et d'harmonie, mais ne parvient pas toujours à s'abstenir d'une certaine banalité gracieuse, d'une certaine fadeur élégante. Voyez ce léger crayon du héros et de l'héroïne, au moment où ils se rencontrent aux eaux :

« Les lèvres minces, qui ne souriaient jamais, semblaient un *arc au repos*. Son visage était *pâle;* les femmes lisaient quelque chose de *fatal* sur son front *dévasté*. » (Il était chauve sans doute.) Passons à madame : « Parmi celles qui se *disputaient la royauté* des eaux, plusieurs étaient parées de charmes d'esprit et de grâces ; toutes *abdiquèrent* leurs prétentions *aux pieds* de Mme de Belnave, et le *sceptre échut* à la seule d'entre elles qui ne l'eût point sollicité. »

Cela n'a d'autre défaut que d'être trop bien écrit, d'employer

des images trop attendues et trop *filées*. Comme plus loin, quand Marianna, sans soupçonner le péril, s'abandonne aux charmes d'une liaison qui doit la perdre :

« Il en est toujours ainsi : les brises du rivage sont douces et parfumées ; la vague déferle mollement sur la plage ; la mer chatoie doucement sous l'azur du ciel. » Puis viennent les ondes *unies comme une glace*, et le vent qui *joue dans les voiles*. « Comment prévoir que le flot qui nous caresse nous brisera contre les récifs? »

Le style de M. Sandeau est comme le flot : il nous caresse, — même en nous roulant contre les récifs. On y voudrait plus de relief, de saillie, d'imprévu. Cependant il faut dire que le romancier sait être énergique au besoin, tout en se complaisant de préférence dans les demi-teintes et tout en triomphant surtout dans le genre tempéré.

Beaucoup de ses romans postérieurs, en particulier *Fernand*, *Richard* et même *Madeleine*, reproduisent, mais avec un lyrisme moins exubérant et plus mélangé d'éléments familiers, la manière de *Marianne*. Il ne serait pas difficile de trouver dans *Fernand* plus d'une phrase comme celle-ci, qu'adresse M. de Rouèvres à sa femme, au moment où il vient de la surprendre avec son amant : « Séduit par vos grâces, non moins touché du malheur de votre jeunesse, je vous priai d'accepter mon nom. Vous savez que je ne m'y hasardai qu'en tremblant. Quoique jeune encore, je n'étais plus à l'âge où l'argile dont nous sommes pétris peut se transformer au feu des passions et recevoir une empreinte nouvelle. » Lorsqu'il prête de telles phrases à ses personnages dans les situations les plus pathétiques, Jules Sandeau me fait penser à ces acteurs qui surveillent l'émission de leur voix, l'équilibre de leurs gestes et la symétrie de leur chevelure aux endroits les plus passionnés du drame, ou à cette actrice de Gavarni qui s'écrie : « Ah! Seigneur, protégez une vierge chrétienne! » en étudiant devant une glace son attitude et ses gestes éplorés.

Fernand, écrit en partie sous la forme épistolaire, est encore une étude des tortures morales de l'adultère. Quand Arabelle en meurt, après avoir supplicié longtemps elle-même celui qui est à la fois sa victime et son bourreau, elle confesse son erreur et son repentir, comme Marianna : « Près de se fermer à jamais, mes yeux s'ouvrent à la vraie lumière, et mon cœur, en s'éteignant, jette vers les biens qu'il a méconnus un cri d'amour et de désespoir. » Elle meurt ainsi, désespérée, dans une froide chambre d'auberge, et le mari, qui, au lieu de tuer l'amant en surprenant sa trahison, l'avait condamné au long supplice de l'adultère, reparaît comme un justicier lors-

qu'elle est morte, et frappe Fernand d'un coup d'épée, sur le seuil du bonheur qu'il avait perdu par sa faute, qu'il allait reconquérir et dont il n'était plus digne. Ce court roman est l'un de ceux dont la conception est la plus forte et aussi l'exécution la plus vigoureuse, bien que toujours un peu émoussée et amortie par le style.

Tout le monde connaît ce charmant récit de *Madeleine* où l'on peut suivre pas à pas le relèvement et le rachat par le travail, la pauvreté et l'abnégation, d'un fils de famille qui n'avait pas su résister aux entraînements de la vie parisienne et que ses folies avaient acculé au suicide. Avec quelle grâce pudique et charmante il a peint la figure de son héroïne! Que d'épisodes pleins de fraîcheur et même de gaieté! L'invasion de ce que l'on a appelé, par un mot aussi barbare que la chose, le naturalisme en littérature, donne un charme de plus à la délicatesse et à la distinction de cette histoire. Mais pour tout dire, les tons en paraissent çà et là un peu passés, comme ceux d'une tapisserie ou d'un pastel sur lequel a soufflé le temps, et les parfums un peu éventés, comme ceux d'un bouquet qu'on retrouve au fond d'un tiroir.

Dans tous les romans que nous venons de parcourir, l'ennemi c'est toujours la passion irrégulière, qui passe en troublant les vies et en ravageant les âmes. Jules Sandeau l'avait connue suffisamment pour la peindre et pour la condamner sans pitié. Il lui gardait rancune et ne souffre même pas que, lasse de ses agitations, elle puisse venir ensuite chercher le repos et la guérison au sein des amours légitimes. Dans *Fernand*, aussi bien que dans *Richard* et dans *Marianna*, il s'interdit comme une faiblesse et comme une erreur cette contre-partie familière aux romanciers, et ferme la porte du paradis sur les exilés volontaires qui veulent y rentrer : « Punition tardive, mais inévitable, écrit-il dans *Richard*, de toutes ces imaginations qui ont traduit en aventures la grave histoire de la vie... Sans doute, quand la passion n'a plus que des plages arides, il serait doux alors de revenir impunément aux sources des affections permises ; mais cela serait trop facile : Dieu n'a pas voulu qu'il en fût ainsi. » Sa figure aimable et placide ne lui donnait pas l'air de revenir de l'enfer comme Dante, mais il en parle dans ses livres comme quelqu'un qui en a traversé les flammes. Est-ce aussi par une sorte de retour inconscient sur lui-même que, dans ces histoires d'amour, l'homme est presque toujours, comme le Henri de *Marianna*, comme Fernand, comme Maurice, un caractère noble, mais faible et irrésolu ?

Le *Docteur Herbeau* parut quelques années à peine après *Marianna*, comme pour donner une preuve éclatante de la souplesse de son talent. En allant d'un roman à l'autre, nous passons de la

poésie à la prose, de la passion à l'humour. Vous y trouverez toujours la grâce et l'élégance dont J. Sandeau ne saurait se départir, mais dans un milieu familier, dans une action pleine de verve, d'esprit et de gaieté. L'auteur a eu la rare fortune de créer un type à la fois comique et attendrissant, dont la vanité naïve et les scélératesses ingénues font sourire, en même temps que la bonté foncière de ce cœur d'or le fait aimer. Le cadre d'une intrigue très simple, le mélange d'observation et de sentiment, des pages d'idylle à travers lesquelles on sent passer tous les parfums de la nature champêtre, des descriptions d'un coloris délicat et fin, une heureuse variété de caractères, où l'on voit alterner la châtelaine de Riquemont et son butor de mari, le courtois docteur Savenay et l'acariâtre Adélaïde, l'affreux Célestin et le flegmatique lord Flamborough, sans oublier la bonne jument Colette, qui a sa personnalité et son rôle, semblent imaginés à souhait pour mieux faire valoir cette figure digne du crayon de Goldsmith.

Le *Docteur Herbeau* peut passer, avec *Mlle de la Seiglière*, pour le chef-d'œuvre de la seconde manière de Sandeau. Certainement, de l'un de ces romans à l'autre, il y a une nuance, et même assez forte. Mais, malgré son dénouement tragique, *Mlle de la Seiglière* se rattache surtout au genre mitoyen de l'idylle et de la comédie. Sandeau n'a jamais créé de figure plus idéale, plus chaste, plus douce et plus fine que celle qui a donné au roman son titre, ni de figure plus fine et plus vraie que celle de ce vieux marquis d'un enfantillage et d'une frivolité incurables, d'un égoïsme féroce et inconscient, mais au fond loyal, bon, généreux, qui tour à tour et quelquefois en même temps, nous irrite, nous agace, nous fait rire et nous attendrit. Son style s'est allégé de toute pompe inutile ; il est devenu plus alerte et plus rapide, d'une élégance moins apprêtée, quoique tout aussi réelle. Sans vouloir reprocher à J. Sandeau les romans de passion où il a laissé des œuvres aussi fortes que *Mme de Sommerville*, *Marianna* et *Fernand*, on en vient à croire, lorsqu'on lit ces récits délicieux de sa seconde manière, que sa véritable vocation était ce mélange de comédie et d'idylle, avec une pointe de sentiment.

Mlle de la Seiglière appartient par le cadre à un ordre de récits auxquels J. Sandeau est revenu plusieurs fois. Il aimait à mettre en scène la vie de château, les mœurs et les caractères de la classe aristocratique, particulièrement dans les familles bretonnes ou vendéennes. Qu'on se rappelle encore *Mlle de Kérouare* et la *Maison de Penarvan*. L'orgueil de race est l'un de ses sujets favoris. Il l'a peint sous des traits plus fins, plus vifs et plus gais dans le premier de ces romans, plus austères et plus hautains dans le second,

où toutefois la figure de l'excellent abbé Pyrmil nous repose de l'orgueilleuse et inflexible physionomie de Renée de Penarvan. Inflexible? Pas tout à fait, heureusement, puisque, après l'avoir été pendant trois cents pages, elle s'humanise à la trois cent unième. Il était temps que les traits rigides de cette statue de l'orgueil se détendissent, et qu'on sentît enfin battre un cœur de femme et de mère sous la cuirasse de l'héroïne. J. Sandeau a poussé la peinture à outrance, jusqu'aux limites de l'invraisemblable, et l'on aurait peine à la soutenir sans les charmantes diversions dont le livre est plein. Il rend justice à la noblesse de son âme et ne se départ jamais d'un respect profond pour des vertus qui semblent appartenir à une autre race que la nôtre et qui arrachent à chaque lecteur le cri classique : « Que de vertus vous me faites haïr! » Il respecte la droiture, la loyauté, le sens de l'honneur, mais il raille don Quichotte et les chevaliers errants. On retrouve là, sur un autre terrain, son aversion pour la chimère et le romanesque. C'est un bourgeois spirituel, honnête et doux, qui se défie de toute exaltation, qui aime les vertus ordinaires et les sentiments moyens, qui repousse les intransigeances de l'idéal comme les emportements de la passion déréglée. Il ramène en souriant à la réalité ceux qui font la *chasse au roman*. Il renvoie dos à dos, en les punissant l'un par l'autre, M. *Jourdain*-Levrault, qui, par vanité, donne sa fille et ses millions à un grand seigneur ruiné, et le marquis *Dorante* de Rochelandier, dont l'égoïsme et la cupidité trouvent tout naturel de s'allier à un industriel pour lequel il n'éprouve que le plus impertinent dédain. Il nous montre le châtiment tragique de ceux qui, plus insensés et plus coupables, ont cherché le bonheur en dehors du devoir. Et si je ne craignais jusqu'à l'apparence d'un paradoxe en parlant d'un écrivain qui sut toujours être rare et choisi sans être paradoxal, je dirais qu'on retrouve le même goût des voies ordinaires jusque dans sa façon de comprendre le roman : sa conception n'a, le plus souvent, rien de bien neuf, mais il renouvelle un vieux sujet et lui donne une originalité qui le fait sien par la finesse de l'observation, l'habileté des détails et le charme du style.

Dans cet examen si incomplet d'une œuvre considérable, je n'ai, pour ainsi dire, pu toucher aux nouvelles, qui sont pourtant l'une des formes préférées du talent de Jules Sandeau, celle peut-être qui s'adaptait le mieux à la nature de son esprit et où il a laissé les productions les plus parfaites. Aucun de ses romans n'est bien long, malgré toute la place qu'y tient l'analyse de la passion et la lenteur des développements, mais il semble avoir voulu concentrer ses qualités les plus parfaites dans quelques courts récits du genre

tragique ou du genre tempéré, comme *Richard*, *Mlle de Kérouan*, *Olivier*, *un Début dans la magistrature*, *le Jour sans lendemain*, *le Colonel Évrard*. Et je ne puis non plus aborder sa carrière dramatique, sinon pour rappeler simplement qu'on lui doit deux des plus grands et des plus durables succès du théâtre contemporain : *Mlle de la Seiglière* et le *Gendre de M. Poirier*.

III

Le mot de théâtre me rappelle qu'il est grand temps d'arriver aux drames et aux comédies de l'heure présente. Je me suis si bien attardé dans l'attrayante compagnie de Jules Sandeau qu'il me reste à peine la place de les présenter sommairement au lecteur.

La Comédie-Française a fait une reprise excellente des *Demoiselles de Saint-Cyr* par Alexandre Dumas, dont la première représentation date de quarante ans. Ce n'est point l'un des chefs-d'œuvre du grand inventeur ; le troisième acte est vulgaire et se sent plus du vaudeville que de la comédie; le quatrième tourne un moment au drame et hausse le ton assez inopportunément. Dumas y traite l'histoire peut-être plus cavalièrement encore que de coutume. Nous sommes en pleine fantaisie avec sa cour d'Espagne et son Philippe V, comme avec cette maison de Saint-Cyr dont Saint-Hérem a la clef dans sa poche, où il fait entrer ses amis la nuit, et qui a pour pensionnaires des filles de roture, telles que Mlle Louise Mauclair. Mais l'exposition est si vive, si rapide et si nette, les deux premiers actes sont si lestement enlevés; dans les deux autres, qui ne les valent pas, et même dans le troisième, qui est le plus mauvais, il y a tant de désinvolture, de mouvement et de verve, les caractères des deux amis et des deux amies contrastent si naturellement et si plaisamment; bref, il règne si bien, dans l'ensemble de la pièce, cette clarté et cette aisance qui caractérisent le talent d'Alexandre Dumas, que le public tout entier y a pris un plaisir extrême. Joignez-y le charme d'une exécution hors ligne : Worms et Mlle Baretta sont excellents, mais Coquelin et cette *fine mouche* de Mlle Reichemberg emportent la balance; ils se sont surpassés eux-mêmes et ont joués tous deux de manière à montrer qu'ils méritaient aussi bien d'être décorés de la main de M. Jules Ferry que leur camarade Delaunay.

Quand le *Père de Martial* parut, il y a un peu plus d'un mois, sur la scène du Gymnase, la critique salua d'éloges unanimes le drame énergique et vibrant de M. Albert Delpit, et chacun le crut parti pour un succès de cent représentations au moins. Or il a déjà

disparu de l'affiche depuis quelques jours. Il serait intéressant de rechercher les raisons de cette disproportion entre le succès d'argent et le succès littéraire, d'autant plus que le cas ne se produit pas pour la première fois dans la carrière du jeune et brillant écrivain. M. Delpit est évidemment doué au plus haut point du tempérament dramatique : on le sent à chaque page, même en lisant ses romans, quelquefois en lisant ses vers. Il a la vigueur, le relief, la passion, la chaleur, des mots rapides et décisifs qui frappent droit au but, mais plus de force que d'adresse et de légèreté. Il sait trouver les situations saisissantes; il semble mettre son point d'honneur à les aborder crânement et de front, si pénibles, si cruelles, si inextricables qu'elles soient; mais, au lieu de les dénouer avec souplesse, il les tranche d'une main nerveuse et résolue. Il a le don, il n'a pas encore assez l'art, ou si l'on veut, le métier. Dans ses façons brusques et victorieuses de jeune conquérant, il ne se préoccupe pas d'obtenir tout d'abord l'agrément du public, qu'il prend d'assaut, qu'il lance violemment dans une direction nouvelle et retourne tout à coup, sans lui demander pardon de la liberté grande. Ces considérations sommaires auraient besoin de développements et d'exemples pour signifier quelque chose, mais j'espère qu'elles seront comprises de ceux qui ont vu le *Père de Martial*.

Lakmé qui a paru à l'Opéra-Comique vers le milieu d'avril, est une idylle hindoue, avec dénouement dramatique. L'action se passe de notre temps; les Anglais s'y mêlent sans cesse aux fils de Brahma, et si l'héroïne est une vierge vouée aux dieux de l'Inde et élevée dans leur temple, le héros est un officier de l'armée britannique. Sur le livret simple, clair et suffisamment poétique de MM. Gondinet et Philippe Gille, M. Léo Delibes a brodé les fines et délicates mélodies de sa partition. Au lever du rideau, après une courte introduction, des Hindous prosternés autour de la pagode chantent un chœur qui nous transporte aussitôt en plein Orient. Dans la coulisse s'élève la voix de Lakmé priant la blanche Dourga, comme dans *Aïda* on entend l'invocation de la prêtresse dans l'intérieur du temple sans la voir. Puis Lakmé et sa compagne chantent les joies de la fête qui se prépare et les beautés de la nature, en un *duettino* où leurs voix, suivant l'expression d'un critique éminent, « s'enroulent gracieusement l'une à l'autre, imitant un couple de papillons qui se poursuivent, se séparent, se rejoignent, se lutinent en voltigeant », et où l'on aurait peine à dire quelle est la plus aimable des deux parties, celle du soprano, qui tient le chant proprement dit, ou du mezzo, à qui M. Delibes a spécialement réservé l'harmonie imitative, chargée d'indiquer en touches légères le souffle de la brise dans les arbres

ou le murmure du ruisseau sur les cailloux. Rien de plus charmant et de plus lumineux que tout ce début.

Mais tout à coup une troupe d'Anglais des deux sexes viole l'enceinte sacrée, et nous voici précipités brusquement dans la musique de ponts-neufs et de larifla. Tomber de si haut en plein vaudeville, la chute nous a paru violente et le contraste excessif. Heureusement ces insulaires ne tardent point à partir, laissant seul l'officier Gérald, bientôt rejoint par Lakmé. Comme vous n'en doutez pas, j'espère, la vierge de Brahma ne peut résister à la séduction du téméraire officier. Après un air insignifiant et un récitatif d'un caractère sombre, peu à peu l'éveil et l'épanouissement de son cœur se traduisent avec un sentiment délicat et ingénu, et le duo du ténor et du soprano s'engage suivant toutes les traditions du genre, — le ténor disant une phrase que le soprano répète sous le charme, et tous deux reprenant ensuite le même motif à l'unisson, ce qui indique qu'ils sont parfaitement d'accord.

Le rideau du deuxième acte se lève sur un marché. Hindous, officiers anglais et matelots, dames européennes, brahmanes, bayadères, marchands chinois, fakirs, jongleurs, charmeurs de serpents, vont et viennent sur la scène, chantant un chœur, mêlé de cris, dont le beau désordre est un effet de l'art. Impossible de ne pas songer aussitôt au chœur de *la Muette;* mais M. Delibes me paraît avoir poussé plus loin qu'Auber la hardiesse de sa tentative pour rendre harmonieusement la confusion.

Le marché est suivi d'un ballet de bayadères, que j'ai trouvé assez insipide et lourdement dansé. Après quoi, le brahmane Nilakantha, déguisé, arrive sur la place avec sa fille, à qui il ordonne de chanter, dans l'espoir que le son de sa voix attirera l'officier qui a violé son domicile et l'amènera à se trahir. Ce moyen d'opéra-comique réussit en effet. Lakmé chante la légende de la fille du paria, quelque peu monotone, sauf au refrain, dont l'effet toutefois tient plus à l'art de la cantatrice qu'à celui du musicien, avec ses notes piquées envoyant la réplique au *pizzicato* des harpes.

Gérald, frappé d'un coup de couteau, se réveille au dernier acte dans une cabane silvestre, aux sons d'une agréable *berceuse* que lui chante Lakmé; aussitôt il se montre suffisamment guéri pour se lancer dans une charmante cantilène : *Ah! viens dans cette paix profonde!* Rien à dire du trio chanté par les deux amants et par le camarade de Gérald, qui a découvert sa retraite et vient le sommer, au nom de l'honneur, de rejoindre l'armée anglaise, en marche contre les rebelles. Le duo final pourrait avoir plus d'accent et de passion, mais la passion n'est pas le fort de M. Léo Delibes, qui s'entend mieux à exprimer la poésie, la grâce et la rêverie.

On s'étonnera peut-être que nous n'ayons point trouvé d'épithètes plus variées et plus significatives pour qualifier tous les morceaux de cet opéra-comique. C'est que l'œuvre de M. Delibes, toujours agréable, attrayante et claire, souvent colorée et poétique, n'offre pas, à vrai dire, un grand caractère d'originalité. Il s'est maintenu en plein dans la tradition des anciens procédés mélodiques, se contentant d'en rajeunir quelques détails, d'y ajouter quelques combinaisons ingénieuses, quelques recherches et raffinements harmoniques. Il a la distinction plus que la force, et son vrai domaine est le genre tempéré. La mise en scène est fort soignée. M. Talazac chante le rôle de Gérald avec autant d'habileté que de chaleur, et ses effets *sombrés* sont souvent d'une grande puissance. Au contraire, Mlle Van Zandt appartient à la plus pure école du chant clair. Sa voix agile et fraîche est d'une limpidité cristalline, et son exécution d'une *virtuosité* merveilleuse. Tenons-nous-en à ces deux personnages, car au fond, *Lakmé* n'est qu'un grand duo d'amour.

Une audition intéressante a eu lieu le 7 mai dans la vaste salle du Trocadéro. Grâce à la munificence d'un de ses compatriotes, ancien artiste devenu duc et millionnaire, un compositeur belge, depuis longtemps illustre chez nos voisins, et dont le nom était déjà bien connu chez nous, quoiqu'il n'eût jamais eu l'occasion d'y faire entendre une de ses œuvres, M. Peter Benoît, directeur du Conservatoire d'Anvers, a pu faire exécuter à Paris, par une véritable armée d'instrumentistes et de chanteurs, son grand oratorio de *Lucifer*. Quelques renseignements préalables sur le compositeur seront d'autant moins déplacés ici que Vapereau ne lui a pas encore fait les honneurs de son *Dictionnaire*.

M. Peter Benoît est né, en 1834, dans la petite ville d'Harlebeke, près de Courtrai. Destiné par son père à l'enseignement, il s'échappa de l'École normale de Lierre pour aller à Bruxelles suivre les cours de Fétis. Il obtint le prix de Rome et à son retour s'enrôla dans l'orchestre du théâtre de la Monnaie, où il tint l'emploi de triangle, joua de tous les instruments, donna des leçons, puis passa à Paris, et y dirigea quelque temps l'orchestre des Bouffes. Benoît accompagnant les opérettes d'Offenbach, composant sa *Tétralogie religieuse* et son premier oratorio : *Prométhée*, entre les partitions d'*Orphée aux enfers* et de la *Belle Hélène*, quelle antithèse! De retour en Belgique, vers 1863, il s'y révéla par une série d'œuvres religieuses, qui lui donnèrent l'autorité suffisante pour se mettre à la tête du mouvement national et devenir le chef des compositeurs flamands. La première audition de *Lucifer* eut lieu à Bruxelles, en 1866, avec un succès retentissant, mais la renommée de M. Peter

Benoît ne commença guère à pénétrer en France qu'à partir de 1880, après le concert monstre du jubilé national. Nous ne pouvons énumérer toutes ses œuvres, qui appartiennent à des genres divers, depuis le *lieder* et la cantate jusqu'à l'opéra, et qui toutes ont été composées sur des paroles flamandes : il suffit de dire que M. Peter Benoît est généralement considéré comme un maître par nos voisins et comme le représentant par excellence, sur son terrain, de l'art indigène, dont *Lucifer* a donné le type et arboré le drapeau.

Ainsi M. Peter Benoît est un *flamingant* pur qui ne fait ni de la musique française, ni de la musique italienne, ni de la musique allemande; qui fait, ou qui a la prétention de faire de la musique nationale. *Lucifer* n'est pas seulement un oratorio, c'est un manifeste. En quoi consiste au juste la musique flamande? Nous avouons avoir quelque peine à le comprendre, même après avoir entendu *Lucifer*. Le compositeur a, dit-on, développé ses théories et dégagé la caractéristique de son école dans une série d'écrits que, par malheur, nous ne connaissons pas et qui n'ont jamais sans doute été traduits en français, ce qui nous réduit à nos seules lumières, hélas! fort insuffisantes. Nous concevons bien ce que c'est que la peinture et la littérature flamandes. Des deux Van Eyck et de Rubens à Henri Leys; à un degré infiniment moindre, de Van Maërlant à Henri Conscience, il y a une tradition et des caractères nationaux, sans compter que la peinture, la poésie, le roman peuvent naturellement revêtir une physionomie autonome en s'inspirant des mœurs, des types, des sites, des croyances et des passions d'un pays. Mais la musique? Nous ne supposons pas qu'il suffise à M. Peter Benoît d'écrire sur un texte flamand de Hiel ou de Van Beers pour prétendre faire de la musique flamande et non autre, surtout lorsque ce texte, comme celui de *Lucifer*, n'offre plus, une fois traduit, aucun caractère national. Certes la Belgique a produit des compositeurs éminents : les noms de Gossec, de Grétry et de nos contemporains Albert Grisar, Gevaërt, Limnander, etc., le démontrent assez; mais leur musique ne diffère en rien de la nôtre. M. Benoît prétendrait-il se rattacher à l'école gallo-belge des quinzième et seizième siècles, dont le nom le plus célèbre est celui d'Orlando de Lassus, et renouer une tradition interrompue depuis près de trois cents ans? C'est possible. Mais, sans remonter si haut, nous rappellerons simplement que la Belgique est la terre promise des sociétés chorales, qui s'en vont d'une ville à l'autre célébrer leurs fêtes profanes ou religieuses, les grandes dates de leur histoire, toutes les solennités publiques, avec des masses de voix et des harmonies d'ensemble. Ce caractère du choral se montre fréquem-

ment dans *Lucifer;* on pourrait même dire qu'il y domine, surtout dans la troisième partie.

Quoiqu'il en soit, il est sûr du moins que *Lucifer* n'est point de la musique française, au sens particulier qu'on a l'habitude d'attacher à ce mot, encore moins de la musique parisienne. Vous chercheriez en vain le plus lointain reflet d'*Orphée aux enfers* dans cette œuvre de l'ancien chef d'orchestre d'Offenbach. Est-ce à cette cause qu'il faut attribuer la sévérité excessive et véritablement injuste avec laquelle l'ont traitée beaucoup de critiques, particulièrement ceux du lendemain et ceux des journaux qualifiés de *boulevardiers ?* Je ne veux pas le croire, car ils ont souvent compris et goûté de la musique plus savante et moins française encore. Il est probable qu'il faut en chercher plutôt l'explication, au moins en partie, dans un livret dénué de tout intérêt humain, qui n'a pour acteurs, si l'on peut employer ce mot là où il n'y a pas d'action à proprement parler, que des esprits de lumière, des esprits de ténèbres, et des personnifications : l'Humanité, la Terre, l'Eau et le Feu. Ce thème assez bizarre, où se déroulent en trois parties la tentative de Lucifer pour entraîner les Forces de la matière dans sa révolte contre Dieu, sa défaite et l'émancipation de l'homme affranchi de la puissance du mal et soumettant la nature à sa volonté, n'est certes pas dénué de grandeur, mais il est obscur, tendu, monotone, défauts dont la partition n'a pu toujours triompher.

Le début est d'une lenteur un peu somnolente ; cette peinture trop *expressive* et trop empreinte de couleur locale, de l'immobilité chaotique, se prolonge jusqu'à lasser l'attention. M. Benoît abuse de la reprise et de la répétition. Mais on est réveillé par le contraste du cri d'horreur jeté par des Voix isolées et par le chœur des Esprits : *Nuit d'épouvante!* Le quatuor des Forces de la nature et de Lucifer ne manque ni de coloris, ni même, par endroits, de puissance, et la première partie se termine par un chœur d'une simplicité, d'une largeur et d'une suavité parfaites. Dans la deuxième, au milieu des airs que viennent chanter tour à tour la Terre, l'Eau et le Feu, on a applaudi et bissé avec transports celui de l'Eau, d'une douceur caressante, d'une délicatesse et d'un charme exquis. Pourquoi y a-t-on supprimé, au grand désappointement de ceux qui attendaient l'effet de contraste, le couplet où l'Eau, après avoir murmuré doucement sur son lit de mousse, chante ses fureurs et ses dévastations ? Le succès, qui s'était prononcé à cet endroit et soutenu pendant l'air du Feu, dit par deux solistes, un soprano et un contralto, dont les voix par moments s'unissent et sont accompagnées par le chœur, s'est accru dans la troisième partie, surtout à l'hosanna des *Esprits de lumière*, flot de sérénité qui va s'élargissant tou-

jours, qui déborde et engloutit la rage de Satan. Une impression religieuse, d'une véritable grandeur, a saisi alors l'auditoire, et je vous assure qu'à ce moment il eût fallu avoir l'esprit bien subtil pour se douter que l'audition de *Lucifer* fût un échec.

La partie la plus faible de cet oratorio est celle de Lucifer lui-même, qui n'est point suffisamment diabolique. Son évocation n'a rien d'infernal et ses petits couplets : *Démons, esprits rebelles*, loin de faire songer à l'évocation des nonnes, dans *Robert le Diable*, rappellent par la coupe du vers, qui se fait sentir dans le rhythme musical, ceux de Falstaff, du *Songe d'une nuit d'été*, et ne sont pas beaucoup plus méchants. De même, pour exprimer à la fin la rage de sa chute aux gouffres de l'abîme, avant le beau chœur de l'Humanité, qui clôt triomphalement la partition, le compositeur n'a trouvé que des accents d'une mollesse et d'une pâleur affligeantes. Il n'a pas mieux rendu le ricanement lugubre de la Mort que celui de Lucifer. M. Peter Benoît a évidemment étudié Bach et Hændel; qu'il étudie aussi, dans un genre bien différent, Berlioz, le maître du fantastique. Avec ces trois interjections : *Ah! Ah! Ah!* répétées par la Mort à plusieurs reprises, l'auteur de la *Damnation de Faust* eût fait passer un frisson jusqu'à la moëlle de nos os.

L'œuvre n'est donc pas complète. Mais, outre des pages d'un charme et d'une grâce incontestables, il en est d'autres dont on ne saurait nier la largeur et la puissance, l'expression imposante et solennelle. M. Peter Benoît y tire un grand parti de l'orchestre, où les accents majestueux de l'orgue et les sonorités des trompettes viennent parfois se joindre aux harpes, aux violons et aux violoncelles, pour produire des effets formidables. Mais souvent aussi il lui impose silence, afin de laisser aux grands unissons des chœurs tout leur développement. En beaucoup d'endroits, *Lucifer* est une œuvre vocale plutôt qu'une symphonie, un choral aux proportions gigantesques fait pour être chanté par une foule sur une place publique. Cela n'est point si méprisable, et je ne vois pas tant de compositeurs qui soient capables d'en faire autant!

Victor Fournel.

REVUE CRITIQUE

I. *Les Dominicains dans l'Université, ou le grand couvent des Jacobins de la rue Saint-Jacques,* par M. l'abbé Eugène Bernard. 1 vol. — II. *L'Abbaye de Sainte-Geneviève et la congrégation de France,* par M. l'abbé Féret. 2 vol. — III *Cîteaux, La Trappe et Bellefontaine,* par P. Vérité. 1 vol. — IV. *L'Allemagne d'aujourd'hui,* par M. Alexandre Pey. 1 vol. — V. *De Paris au Thibet,* par M. Francis Garnier. 1 vol. — *Le Caire et ses environs,* par M. de Vaujany. 1 vol. — *Le Chili et l'Araucanie,* par M. de Robiano. 1 vol. — VI. *Au pays des gorilles,* revue satirique illustrée. 1 vol.

I

Il y a une dizaine d'années, quand la ville de Paris entreprit l'élargissement de la rue Soufflot, les démolitions mirent au jour, à l'intersection de la rue Saint-Jacques, des restes de piliers et d'arcades devant lesquels s'arrêtaient quelques curieux. C'étaient les derniers vestiges du grand couvent qu'avaient élevé là, au milieu du treizième siècle, les premiers disciples de saint Dominique, appelés Jacobins, du nom de la longue voie sur laquelle s'ouvrait ce monastère. La foule passait indifférente, blasée qu'elle est depuis bien des années sur les apparitions du même genre qu'amènent sous ses yeux, chaque jour, les percements ou les redressements de rues opérés dans les vieux quartiers. Une chose étonnait cependant, c'était de voir, à certains moments, au milieu des maçons, un prêtre prenant des notes et levant des plans sur le terrain. Ce prêtre était M. l'abbé Eugène Bernard, vice-doyen de Sainte-Geneviève, à qui les ruines inopinément retrouvées et prêtes à disparaître remettaient en pensée tout un monde de souvenirs qu'il cherchait à coordonner sur place, en vue d'un savant travail qu'il vient donner au public [1]. « Le grand couvent

[1] *Les Dominicains dans l'Université, ou le grand couvent des Jacobins de la rue Saint-Jacques,* par l'abbé E. Bernard, docteur ès lettres et en théologie. 1 vol. grand in-8° avec plan. De Soye et fils, place du Panthéon, 5.

des Jacobins (c'est le nom sous lequel fut connu cette maison) me semblait sortir de ces pierres éparses et se présenter à moi tel qu'il avait existé, dit-il, dans l'introduction de cet ouvrage Sur cette scène d'une autre époque reprenaient vie saint Louis et Blanche de Castille, le légat romain de Saint-Ange et l'évêque de Paris, Guillaume d'Auvergne. Autour d'eux se groupaient les premiers fils de saint Dominique, à Paris, son successeur, Jourdain de Saxe, le bienheureux Réginald et la longue file des maîtres et des écoliers qui vinrent, à la suite, grossir les rangs de l'ordre naissant... Une grande pensée les inspirait tous, le père et les fils, les maîtres et les disciples. La théologie est la science du moyen âge; elle avait fixé son empire à Paris. Une multitude innombrable d'hérésies la battaient en brèche, et de l'édifice de ses dogmes semblaient ne vouloir pas laisser pierre sur pierre. Les Dominicains accourent à Paris prendre la garde de cette science, appelée par Grégoire IX l'élément de la sagesse. L'Université les reçoit dans son sein. Ils fondent, au couvent de Saint-Jacques, des écoles publiques et le collège général de l'ordre, où viendra étudier l'élite des Dominicains de France et des autres provinces. Une émeute disperse les maîtres et les écoliers. Jourdain de Saxe en profite pour ériger deux chaires officielles aux écoles de Saint-Jacques. L'ordre prend ainsi possession de l'enseignement théologique, qui ne tarde pas à se concentrer entre ses mains et qu'il régentera l'espace d'un siècle. »

C'est ce tableau, résumé ici en quelques traits, que M. l'abbé Bernard met en action dans son livre, dont le second titre est plus exact que le premier; car, en réalité, c'est l'histoire de l'établissement des Dominicains à Paris et leur entrée dans l'enseignement public qui en est l'objet. Du reste, s'il est vrai de dire que les Dominicains sont entrés dans l'Université de Paris, il ne le serait pas moins d'ajouter que l'Université entra, de son côté, chez eux, et que même ce fut elle qui fit les premiers pas. Partout, mais en France principalement, l'ordre de saint Dominique exerça, dès sa naissance, une grande attraction sur les hommes d'étude; par la splendeur de leur théologie et la chaleur de leur éloquence, les *Prêcheurs*, comme on les appelait alors, ravivaient l'enseignement religieux et attiraient à eux le jeune élément social de l'époque, comme nous parlerions aujourd'hui, c'est-à-dire tous les esprits sur lesquels la routine des vieux maîtres cessait d'avoir prise. Le succès de la première année de leur établissement à Paris le montre bien. Cette année était à peine écoulée que, de sept qu'ils étaient arrivés, dont trois Espagnols et un Anglais, ils formaient déjà un groupe de trente, établis au haut de la montagne Sainte-Geneviève, dans un petit hospice que leur avait donné Jean de Barastre, un Anglais, ancien médecin de Philippe-Auguste; tous jeunes, tous sortis des écoles, et dont plusieurs sont restés célèbres, Vincent de

Beauvais notamment, l'auteur du *Speculum majus*, la grande encyclopédie du moyen âge. L'histoire de ces recrues, racontée par M. Bernard d'après les biographies du temps, est pleine d'intérêt et offre de gracieux et touchants détails. Telle est, en particulier, celle de deux étudiants allemands, Henri de Marbourg et Jourdain de Saxe, dont le dernier devint maître général de l'ordre, à la mort de saint Dominique. Celui-ci, une des plus belles figures de l'histoire monastique, sera, pour bien des lecteurs, croyons-nous, comme pour nous, une révélation. On ne le connaissait pas assez jusqu'ici. C'était justice de mettre en lumière, ainsi que l'a fait l'auteur, le grand rôle qu'il joua dans le gouvernement suprême de l'ordre où l'élection l'avait appelé, et l'intelligente et féconde direction qu'il imprima à la famille dominicaine, presque encore en formation quand il en devint le chef ou plutôt le père. Le centre de son action fut Paris et le grand couvent de la rue Saint-Jacques, premier objet de sa sollicitude; cette maison devint, sous lui, le type de toutes les autres. Nous regrettons que, séduit par l'attrait des nombreux documents qu'il avait dans les mains, M. l'abbé Bernard leur ait fait, à cet endroit, une part un peu disproportionnée, selon nous, et que, plus fidèle à son titre, il n'ait pas davantage circonscrit son travail. Sa narration, par l'effet du riche fond sur lequel elle s'appuie, déborde fréquemment hors du cadre et nous donne, à peu de chose près, l'histoire de l'ordre entier dans celle de sa principale maison.

Toutefois, quoique un peu dépassé, le but que s'est proposé l'auteur est réellement atteint; nous savons, grâce à lui, et parfois dans des détails très particuliers, comment s'accomplit alors, par le dernier venu des ordres monastiques, cette conquête du droit d'enseigner, dont il est triste d'avoir à dire aujourd'hui que, faite à plusieurs reprises, elle est encore à faire. Assurément, les Dominicains eurent, à ce moment, pour eux les circonstances; mais ils s'y aidèrent aussi, il faut le reconnaître, et de la meilleure manière, en se montrant à la hauteur de la tâche. L'étude avait été, dès le principe, un des éléments de la vie des Frères-Prêcheurs, et non seulement l'étude de la théologie qu'ils ravivèrent, mais celle des « arts », comme on appelait alors tout ce qui appartenait au domaine des lettres. « Les études théologiques ne faisaient pas négliger à Jourdain de Saxe, dit M. Bernard, l'éducation littéraire de ses religieux du couvent de Saint-Jacques. Les professeurs de théologie, maîtres ès arts le plus souvent, initiaient, comme Roland de Crémone, leur auditoire aux beautés de Virgile et de Cicéron, de Tite Live et de Tacite. Les lettres étaient considérées comme le fondement nécessaire de la théologie. » Aussi, ajoute-t-il, le couvent de Saint-Jacques faisait bonne figure dans le monde savant du treizième siècle. De là les nombreuses désertions universitaires dont il s'enrichissait; de là surtout la ressource

appréciée dont il fut pour Paris, quand, en 1230, à la suite d'une émeute d'étudiants sévèrement réprimée, l'Université, blessée dans son amour-propre et ses prétentions à l'indépendance, ferma ses écoles, et émigra en province et à l'étranger, menaçant la capitale de la France de la perte d'un de ses plus beaux titres à la considération du monde. « Une institution si belle et si prospère allait-elle sombrer sans espérance de salut? s'écrie M. l'abbé Bernard, traduisant, dans leur langage un peu biblique, les alarmes des contemporains. De tant de gloire amassée dans la pacifique arène de la science, de tant de succès accumulés par l'esprit de l'homme, il ne resterait rien, et tout menaçait-il d'être emporté aux quatre vents du ciel, dispersé au souffle violent d'une émeute partie du comptoir d'un marchand de vin? Le génie de la France veillait. Comme jadis aux jours de malheur, Israël vaincu enlevait au temple et aux autels le feu sacré qu'il déposait dans une citerne au fond d'une vallée, pour le reprendre au retour de la captivité, de même l'Université se survécut dans sa fille adoptive, qui ne laissa pas étouffer entièrement la flamme divine allumée dans le sanctuaire des écoles. Les Prêcheurs de Saint-Jacques échappèrent heureusement à la contagion de l'exemple : ils n'entrèrent pas dans le complot qui décida la dispersion de l'Université. Jean de Saint-Gilles et ses compagnons continuèrent leurs leçons après que les autres maîtres se furent condamnés au silence, et quand les écoles de Paris se fermaient faute d'une amende honorable impérieusement réclamée, celle du grand couvent restait étrangère à toute manifestation séditieuse, et demeurait ouverte aux étudiants sérieux déterminés à ne pas se transformer en rebelles. »

Les Dominicains de Saint-Jacques ne se bornèrent pas à l'abstention de toute manifestation insurrectionnelle; ils prirent occasion de la dispersion de l'Université « pour ouvrir à Paris, dans leur couvent, un asile à la science humaine bannie de ses sanctuaires, et ne pas laisser les muses réduites au silence », comme l'a dit lui-même le vieil universitaire, César du Boulay, qui ne leur était pas précisément ami. On les vit se préparer à la licence, briguer la maîtrise en théologie, fonder des chaires où leurs professeurs se livrèrent à l'enseignement public. Leur maître général, Jourdain de Saxe, fit du couvent de Saint-Jacques une *école normale* pour les professeurs de son ordre, et prit généreusement une part active dans les négociations qui eurent pour objet de ramener l'Université à Paris et de la reconstituer sur de meilleures bases.

Voilà à quels titres les Dominicains furent officiellement agrégés au corps enseignant, et comment l'autorité de leur savoir et la considération de leurs services leur ouvrirent les portes de l'Université. Bien loin de nous, et bien différents sont des nôtres, hélas! les temps vers

lesquels M. l'abbé Eugène Bernard nous reporte. Une chose, pourtant, et non des meilleures, en est venue jusqu'à nous, l'esprit de monopole en matière d'instruction publique. La corporation qui en a aujourd'hui, le privilège n'est pas plus disposée à s'en dessaisir que ne l'était celle du treizième siècle. La capitulation de celle-ci devant les Dominicains était à rappeler en ce moment; M. l'abbé Bernard l'a compris, et son livre a ainsi, outre sa valeur historique, une piquante actualité.

II

En face du grand couvent de Saint-Jacques, mais un peu plus haut sur la montagne, s'élevait, il n'y a pas un siècle, une grande abbaye dont subsistent encore quelques restes curieux, notamment l'élégante tour de son église et les vieux bâtiments de sa bibliothèque, affectés maintenant au lycée Henri IV. C'était celle de Sainte-Geneviève, ancienne communauté dont les membres furent, du nom de leur patronne, appelés les Génovéfains. Fondée au temps de Clovis, cette maison, dont les premiers temps sont obscurs, éprouva de nombreuses vicissitudes, fut plusieurs fois réformée dans sa constitution et finit, à la Révolution, véhémentement suspecte à l'endroit de l'orthodoxie. Quoiqu'elle ait compté dans son sein beaucoup d'écrivains, l'abbaye de Sainte-Geneviève n'a jamais trouvé d'historiens, parmi eux non plus qu'au dehors; et, malgré ses beaux titres d'*abbaye apostolique et royale*, elle n'a laissé d'elle, à tous égards, qu'un assez maigre souvenir. Cependant elle a tenu trop de place dans la vie de Paris pour être laissée dans l'oubli à peu près complet où elle est maintenant tombée. Il y avait plus d'une sorte d'intérêt à la remettre en mémoire. C'est ce que vient de faire un savant ecclésiastique, dont nos lecteurs ont pu apprécier ici même la saine érudition, M. l'abbé Féret, ancien aumônier du lycée Henri IV. Son livre, qui a pour titre : *l'Abbaye de Sainte-Geneviève* [1], en serait mieux peut-être appelé les *Annales*. C'est, en effet, selon nous, à cet ordre de travaux, particulièrement soucieux d'exactitude, qu'appartient cet ouvrage, fruit d'études laborieuses et neuves sur bien des points. Une intention d'indulgence, voire d'apologie, y perce toutefois. Sans se proposer expressément de ramener l'opinion sur le compte de ces prêtres de Sainte-Geneviève, assez mal notés auprès des catholiques, et dont l'histoire n'est guère en réalité que celle de leurs incessantes réformes, l'auteur a cru qu'il y avait justice à ne pas les condamner aussi absolument qu'on y est généralement disposé, et que, si leur congrégation n'a pas fait autant de bien que beaucoup d'autres, elle n'a pas été, à cet

[1] 2 vol. grand in-8°, Champion, libraire éditeur.

égard, aussi stérile qu'on le croit. Cette disposition d'esprit n'a pas autrement influé, du reste, sur la forme de son travail, qui est demeuré d'un bout à l'autre, comme nous l'avons dit, une sorte de chronique, ou plutôt le récit des reconstitutions fréquentes et peu durables qu'a subies cet établissement.

Quels furent les clercs qui desservirent d'abord la basilique des Saints-Apôtres, devenue le tombeau de sainte Geneviève, et qui dès lors porta son nom? — Des réguliers, pour sûr, dit M. l'abbé Féret. Mais étaient-ce des chanoines ou des moines : l'auteur ne le décide pas; il incline à croire cependant que l'église Sainte-Geneviève fut une collégiale et que ses prêtres formaient un chapitre soumis à la règle de saint Chrodegang. Les désordres qu'avaient jetés là, comme partout, l'invasion normande et les usurpations féodales, rendirent nécessaire, au douzième siècle, une première réforme qui fut très laborieuse et ne s'accomplit que grâce au roi Louis VII et à l'énergie de son grand ministre Suger. Cette réforme porta de beaux fruits d'abord, et amena au gouvernement des hommes de haute valeur, l'abbé Étienne, entre autres, qui fit reconstruire l'église brûlée par les Normands, et imprima une direction salutaire à la congrégation des chanoines réguliers répandue par toute la France. Mais il y avait comme une fatalité attachée à la maison de Paris. Les conflits y étaient fréquents, notamment pour l'élection des abbés, et des partis s'y formaient qui ne voulaient parfois se prêter à aucune transaction, dit M. Féret. Le fléau particulier de la *Résignation* s'y était introduit d'ailleurs. Aussi la nécessité d'une réforme nouvelle se faisait-elle vivement et depuis longtemps sentir, quand, au commencement du dix-septième siècle (1619), le cardinal de la Rochefaucauld en fut fait abbé, par ordre ou tout au moins à la prière de Louis XIII, avec mission expresse d'y rétablir la règle. C'était le temps de la rénovation catholique en France. L'œuvre de réformation que le cardinal de la Rochefoucauld opéra à l'abbaye de Sainte-Geneviève est un épisode distinct, mais non le plus fructueux, hélas! de ce grand et beau mouvement de renaissance religieuse. L'étude n'en avait pas été faite encore, et elle méritait de l'être, à tous les points de vue. Celle que nous donne M. l'abbé Féret est d'un intérêt réel et non d'ordre religieux seulement, ainsi qu'on pourrait le croire. Elle offre, en effet, sur la constitution civile de cette association ecclésiastique des renseignements peu connus et assez piquants, en ce moment où la question des associations est à l'ordre du jour du Parlement et de la presse. Nous recommandons, à ce titre, le savant chapitre de *la Seigneurie temporelle* de l'abbaye de Sainte-Geneviève, chapitre plein de notions de première importance pour l'intelligence de l'histoire, et où l'auteur redresse en passant plus d'une erreur et plus d'un commun préjugé.

Le chapitre de *la Seigneurie spirituelle*, qui termine le premier volume, appelle aussi l'attention sous ce rapport; il aide également pour une bonne part à comprendre les difficultés de l'œuvre qu'entreprit et mena à bien, pour un temps, l'illustre et pieux réformateur.

« Pour un temps! » Oui, cela est vrai de cette tentative comme des précédentes. La réunion de tous les chanoines réguliers en un corps unique, qui, à partir du 11 mars 1623, prit le nom de *Congrégation de France*, et fut obtenue par les efforts du cardinal de la Rochefoucauld, secoua ce cadavre, où l'âme rentra, mais où se glissa presque aussitôt, nonobstant la vigilance de plusieurs de ses chefs, l'esprit schismatique d'abord, puis bientôt l'esprit philosophique du temps. La maison des Génovéfains devint, comme on l'a dit, non sans quelque exagération, sans doute, mais avec vérité au fond, « un nid de jansénistes » voire de jacobins, où fut saluée avec empressement la première insurrection triomphante de la Révolution. Voici, en effet, un extrait du *Registre* (encore inédit) *des cérémonies extraordinaires de l'abbaye royale de Sainte-Geneviève* à l'occasion du *Te Deum* chanté chez les Génovéfains pour la prise de la Bastille : « Nous laisserons à des plumes plus exercées que la nôtre le soin de transmettre à la postérité la vengeance éclatante que le peuple indigné tira sur-le-champ du lâche gouverneur de la Bastille et du prévôt des marchands : un reste d'égards pour le sang dont ils sont issus, et plus encore la crainte de souiller ces registres, nous impose la loi de ne point y transcrire leurs noms. »

Nous savons par M. Féret qu'en ce moment même il y avait, chez les Génovéfains, *des plumes plus exercées* qui n'eussent pas écrit ces infamies. Mais y étaient-elles en majorité? Elles n'ont du moins guère protesté, ce nous semble!

III

La tempête qui bat les arbres et emporte dans l'espace leurs feuilles et leurs fleurs est, on le sait, le moyen dont se sert la nature pour disperser au loin leurs semences et propager leurs espèces. Ainsi en est-il des révolutions qui persécutent et chassent nos religieux et nos prêtres : elles contribuent, à leur insu, au progrès de la foi, que les proscrits vont porter dans les contrées d'où elle avait disparu ou qui ne la connaissaient pas encore. Nous en avons, tout près de nous, un exemple, dans l'histoire des émigrations des Trappistes français lors de la première révolution. Cet exode plein de péripéties touchantes et peu connu tient une large place dans un livre récemment paru sous ce titre : *Cîteaux, la Troppe et Bellefontaine, au diocèse d'Angers* [1].

[1] 1 vol. in-12. René Haton, éditeur.

L'objet propre de cet ouvrage est l'histoire de cette abbaye de Bellefontaine, depuis sa restauration sous le premier empire jusqu'à la persécution qui l'a frappé sous la troisième république. Le récit que nous signalons en forme le prélude. L'auteur, qui se cache modestement sous un nom symbolique, nous met, après quelques préliminaires, sur Cîteaux et la Trappe qui en fut, comme on sait, une réforme, en face d'une des plus grandes figures du commencement de ce siècle, et l'une des moins connues cependant. Nous voulons parler de dom Augustin de Lestrange, qui fut, à l'époque fatale de la proscription des ordres religieux, en février 1790, le sauveur de l'ordre de la Trappe. C'était un homme d'ancienne famille, dont tous les membres jusqu'à lui avaient servi dans la marine ou l'armée. Sa piété le conduisit, au grand regret des siens, vers la vie religieuse, mais il y fut digne d'eux; il y montra, dans la pratique de la règle, le courage personnel dont ses aïeux avaient fait preuve sur les champs de bataille, il y déploya même un esprit de commandement qui en eût fait certainement un général, si, comme ses pères, il avait porté l'épée.

Général! Augustin de Lestrange le fut à la tête de ses religieux; il opéra, avec son armée d'un nouveau genre, à travers la Suisse, l'Allemagne, la Russie, une retraite qui, dans l'ordre d'idées et de faits auxquels elle appartient, a un droit incontestable à l'admiration. C'est lui qui, à l'heure de la proscription, rassembla les Trappistes restés non seulement fidèles à leur vocation, mais résolus à ne point se séparer et à poursuivre leur vie de travail et de pénitence partout où ils trouveraient un asile. Les dispositions courageuses de ce groupe de pauvres moines touchèrent dom de Lestrange. « C'est alors, dit l'auteur du livre que nous avons sous les yeux, qu'il conçut le hardi projet de sauver la Trappe, en la transportant dans une contrée voisine où il fût permis aux religieux de continuer à vivre selon les pratiques de leur saint état, en priant, travaillant et se mortifiant. »

Ayant obtenu pour eux l'autorisation de s'établir en Suisse, il les y conduisit à travers la France en ébullition, sans en perdre un seul, étonnant sur son passage et édifiant les populations par le spectacle qu'offrait sa troupe qui observait fidèlement sa règle, durant le voyage comme elle eût été au couvent. Mais à peine installés en Suisse, où ils commençaient à défricher des terres et à ouvrir des écoles, les Trappistes, à l'approche des armées de la république, durent se remettre en route pour un nouvel exil. Cette fois, c'est dans la Pologne russe qu'un refuge leur était offert. Ce second voyage fait en hiver, au milieu de plaines presque désertes et couvertes de neige, fut autrement pénible que le premier. Le récit en est plein d'incidents dramatiques et émouvants. Ce ne fut pas leur dernière migration, mais nous renonçons à noter toutes leurs stations et toutes leurs aventures,

renvoyant les lecteurs à cette curieuse et chrétienne odyssée. Du reste, à côté de cette émigration, il y en eut beaucoup d'autres, que dom Augustin de Lestrange prépara, dirigea et organisa. Avec les établissements d'hommes, il y eut des maisons de femmes du même ordre, les *Trappistines*, comme on les appelle aujourd'hui, qu'il institua ou reconstitua, sans compter les congrégations étrangères pour lesquelles il traça des règlements, — les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, entre autres, dont Mme Javouhey, la fondatrice, était en correspondance réglée avec lui.

Dom Augustin de Lestrange était éminemment homme d'action et de gouvernement, et quand on lit ici ce qu'il a fait dans les temps si étrangement difficiles où il a vécu, on s'étonne que son nom ne soit pas plus célèbre, surtout lorsqu'à ses œuvres de l'exil, on joint celles qui suivirent sa rentrée en France, où il releva, en maintes contrées, l'illustre et saint institut qu'il avait sauvé.

Bellefontaine fut l'une des premières maisons de Trappistes qu'il rétablit sous l'Empire, et elle en devint la première par rang. Elle était florissante quand dom Augustin de Lestrange mourut à Lyon, le 16 juillet 1827. Hélas! cinquante-trois ans après, le jacobinisme renaissant devait en expulser une seconde fois la paisible et laborieuse colonie. Certes, il y a lieu de s'en indigner; mais lorsqu'on a lu, ainsi que nous venons de le faire, tout ce qui s'est passé de glorieux et de fructueux pour la religion, à la suite et par l'effet, peut-on dire, de la proscription de 1790, on envisage sans crainte les suites de celle de 1880. Comme le dit le pieux auteur du livre que nous fermons : « La persécution a toujours tourné à la confusion des ennemis de Dieu et à l'extension de ses œuvres. »

IV

Nous en sommes aujourd'hui, dirait-on, à l'égard des Allemands, où en sont les paysannes russes à l'égard de leurs maris, qu'elles n'estiment jamais plus que lorsqu'elles ont été par eux bien battues : notre admiration pour nos vainqueurs de 1870 est générale et sans réserve. Si encore ce n'était là que le résultat de cette inconsciente manœuvre d'amour-propre qui fait que le vaincu s'exagère la supériorité du vainqueur, afin de diminuer à ses propres yeux l'humiliation de sa défaite, il n'y aurait rien à dire. Mais cette admiration est d'une ridicule bonne foi, et va, comme c'est l'ordinaire chez nous, jusqu'à l'engouement. De là l'empressement que nous avons mis à nous germaniser du mieux que nous avons pu; il nous a semblé que le meilleur moyen de vaincre ces vainqueurs était de les copier. L'idée était bonne, à certains égards et dans une certaine mesure; mais ce qu'il aurait fallu

leur emprunter, avant tout, avant leurs armes, leur tactique, leurs systèmes scolaires, dont l'on a grandi outre mesure l'importance et l'efficacité, c'était le respect de la hiérarchie, le culte de la discipline, le sentiment du devoir et l'obéissance à la loi et au commandement, — vertus d'essence monarchique, qui, comme le dit l'auteur d'un volume d'études neuves et distinguées sur l'Allemagne[1] ont, plus encore que le génie de M. de Moltke et de M. de Bismarck, contribué à leur donner sur nous la victoire. Mais la République pouvait-elle comprendre cela?

Du reste, ces vertus qui assurèrent, il y a douze ans, le triomphe des Allemands, ont-elles résisté à l'action du temps, de la dépravation morale que les milliards de la France ont développée chez eux dans des proportions formidables et qu'on ne saurait nier, et surtout au progrès des doctrines socialistes dont leur pays est la grande officine? Voilà ce qu'il nous importe d'étudier aujourd'hui, car là est le secret de leur avenir et du nôtre.

C'est ce que fait l'auteur de *l'Allemagne d'aujourd'hui*. Les études dont se compose son volume, à l'exception peut-être des deux premières ont toutes pour objet le socialisme, ce choléra des sociétés modernes, dont l'Allemagne est le foyer et la terre classique, dit M. Alexandre Pey, empruntant les paroles de l'un des chefs du parti libéral au Parlement de Berlin. Nulle part ailleurs ce germe contagieux ne rencontre plus d'aliments. Qu'est-ce, en effet, que le socialisme? « La philosophie des appétits », a dit quelqu'un, ou, comme ajoute M. Pey, pour rendre cette définition plus claire, « l'application des méthodes et des formules de la philosophie à la justification et à la glorification des appétits. » Or il n'est pas de race chez qui les appétits soient plus impérieux que dans la race allemande. La forme philosophique qu'affecte le socialisme allemand n'est qu'un voile d'honnête apparence sous lequel il cache le fond grossier de sa doctrine. L'athéisme et le matérialisme en sont ses principaux dogmes. C'est sur cette base que ses apôtres établissent scientifiquement « que les besoins physiques ne sont ni moins respectables ni moins sacrés que les besoins moraux, et que le travail manuel ne doit être ni moins considéré et ni moins rétribué que le travail intellectuel. » Ces mots-là ont tout ce qu'il faut pour chatouiller agréablement des oreilles allemandes. On a aujourd'hui la preuve qu'elles les ont flattées en effet. « Encouragé par les circonstances politiques et favorisé par les dispositions particulières du tempérament allemand, par le goût pour les théories nuageuses et sophistiques, en même temps que par

[1] *L'Allemagne d'aujourd'hui* (1862-1882), *études politiques, sociales et littéraires*, par Alexandre Pey. 1 vol. in-12, librairie Hachette.

le peu de propension à l'économie et à la tempérance, le socialisme, dit M. Alexandre Pey, a fait, chez nos voisins, pendant les dix dernières années, de rapides et d'effrayants progrès. » On pourrait opposer à cette assertion, il est vrai, ce fait que les socialistes ne forment au Parlement, que la trente-troisième partie de la représentation nationale. Mais cela prouve tout simplement, observe un journal d'outre-Rhin, que, grâce aux combinaisons du scrutin, leur force dans les Chambres est loin de répondre à leur force réelle dans le pays.

Le socialisme a, en Allemagne, des propagateurs de toutes sortes. M. Alexandre Pey en signale deux notamment, un couple, le mari et la femme, qui baptisent (civilement bien entendu) leurs enfants des noms de Darwin et Büchner, et qui, outre de nombreux ouvrages destinés à ridiculiser et à déraciner les croyances spiritualistes, publient, dans le même but, un journal, des brochures, des almanachs, et vont de ville en ville, prêchant dans les cabarets, les ateliers, partout où l'on veut les souffrir, « l'évangile de la matière ». Il y a aussi une école de romans socialistes, dont M. Pey analyse quelques spécimens que nous ne pouvons que signaler ici, mais sur l'étude desquels nous appelons l'attention.

Le socialisme allemand est un symptôme qu'il nous convient d'observer de près, car son développement, s'il va encore quelque temps du même pas, peut avoir pour nous d'incalculables conséquences. M. Pey le fait bien entrevoir : « Maintenant, dit-il, comprimé par la main de fer de M. de Bismarck, le socialisme allemand a cessé, pour un moment, de s'étendre en Allemagne, au moins d'une façon visible. Il s'en est dédommagé en s'épanchant sur les pays voisins... Il ne travaille, dans ce moment, en quelque sorte, que pour l'exportation; mais soyez sûrs qu'il n'a pas renoncé, pour cela, à faire le bonheur de sa patrie. Qu'arrivera-t-il lorsque la forte et énergique génération d'hommes d'Etat qui gouverne aujourd'hui l'Allemagne aura disparu?... A Dieu ne plaise que nous voulions ici prendre des airs de prophète! Mais, ou nous nous trompons fort, ou l'édifice si laborieusement construit par M. de Bismarck est exposé, dans un avenir prochain, à de violentes tempêtes... L'œuvre de 1866 et de 1870 est miné par sa base : le colosse imposant a des pieds d'argile. »

Avis à ceux qu'il a foulés.

V

Nous sommes en retard avec les voyages, qui n'ont jamais été plus nombreux, et dont plusieurs ont un intérêt de circonstance.

Le premier à signaler, sous ce rapport, est celui du brave et malheureux Francis Garnier, dont le hardi coup de main sur le Tonkin, en

1873, a été le point de départ de l'expédition votée hier par la Chambre et qui est, dans la presse, l'objet d'ardentes polémiques. Ce voyage, publié d'abord dans le journal *le Temps*, sous forme de Lettres et aujourd'hui réimprimé en volume sous ce titre : *De Paris au Thibet*[1], redevient une actualité. C'est en effet des idées et des vues de Francis Garnier sur la colonisation par la France des rives du Mékong, que se sont inspirés, dirait-on, le ministère et la majorité du Parlement. Le tableau que le jeune et enthousiaste marin a tracé des avantages de la contrée et du protectorat que nous allons y établir, ou plutôt y restaurer, sont à relire aujourd'hui, même après ce qui en a été dit, en conformité ou en contradiction avec lui. D'abord ses peintures sont aussi exactes que brillantes, on l'a reconnu; quant à ses théories, contestables, selon nous, sur la marche nouvelle à prendre par notre pays, pour se relever, bien des gens les partagent. Ce n'était pas dans les guerres continentales qu'il voyait notre avenir et notre revanche devant l'Europe, mais dans de hardies entreprises colonisatrices. Les Français y ont, disait-il, plus d'aptitude qu'on ne croit : la conquête du Canada et celle de l'Inde l'ont suffisamment établi. « Sans les défaillances de la monarchie absolue, ajoutait-il, notre empire colonial serait aujourd'hui plus étendu que celui de l'Angleterre, et nous aurions fondé, aux deux extrémités de la terre, une immense domination pacifique basée sur les besoins de l'industrie, sur les nécessités du commerce, sur la solidarité des intérêts, et dès lors éminemment durables. » Il fallait donc, selon lui, revenir à la politique colonisatrice des commencements du grand siècle, seule capable de donner à la France, dans le monde, une place digne de ses moyens d'action et de son génie.

C'est sous l'empire de cette conviction qu'il étudia sur place, pendant près d'un an, d'octobre 1872 à juillet 1873, la Cochinchine et la région australe de l'empire chinois, consignant, jour par jour, dans les lettres qu'on vient de rééditer, le résultat de ses observations personnelles et des renseignements pris auprès des Européens établis dans le pays, notamment auprès des missionnaires catholiques, qu'il voudrait, dit-il, moins théologiens et plus forts dans les sciences physiques, comme l'étaient les Jésuites leurs devanciers, mais dont il se plaît à constater l'influence bienfaisante et le zèle patriotique.

Sur cette question des missionnaires catholiques et de la part d'action qu'il les croit destinés à prendre dans le rôle à venir de la France en Orient, Garnier s'était expliqué plus particulièrement dans une étude écrite à Shang-Haï, quelques jours avant son départ pour la brillante et fatale expédition où il périt. Cette étude, trouvée manuscrite dans ses papiers, fut publiée deux ans après sa mort par la *Revue scien-*

[1] 1 vol. in-12, avec cartes et gravures. Librairie Hachette.

tifique et se trouva être, par le fait, une réponse péremptoire à un article d'un tout autre esprit paru auparavant dans la *Revue des Deux-Mondes*. Les éditeurs l'ont jointe, avec raison, à cette édition nouvelle du journal de Francis Garnier; elle en est l'épilogue, et a, encore aujourd'hui tout son intérêt.

Le Caire et ses environs, par M. de Vaujany [1], tableau très complet de la capitale de l'Égypte, ne nous intéresse plus autant qu'il l'aurait fait, il y a encore un an, avant que la sottise des gens qui nous gouvernent n'eût laissé prendre à d'autres la position prépondérante que nous avions dans le pays et fermer l'avenir qui nous y attendait. Cependant le Caire est encore et pour longtemps plus français qu'anglais; nos compatriotes y résident en grand nombre et y occupent, dans l'enseignement et l'industrie, des positions considérables; quelques-uns même y ont des fonctions importantes. Pour ces raisons et pour bien d'autres, le Caire ne saurait nous être indifférent. La description qu'en fait M. de Vaujany est instructive, sans viser à la science; elle est d'un caractère positif, sans avoir pourtant la sécheresse et la plate exactitude d'un *guide*. L'auteur, directeur des études à l'École officielle des langues, a écrit pour les voyageurs sérieux, et parle des choses qui ont particulièrement droit à leur curiosité : des monuments, des institutions, des mœurs, du passé et du présent, et il le fait partout avec une compétence et une convenance parfaites.

« La paix vient d'être signée entre le Chili et le Pérou, » nous disent les derniers journaux. Cette nouvelle recommande naturellement à l'attention le voyage fait récemment par M. le comte de Robiano dans la première de ces républiques et que publie la maison Plon [2]. Nous venons de lire ce volume, attiré par l'espoir d'y trouver le secret d'une guerre qui a duré si longtemps. Prévenons ceux qui iraient l'y chercher aussi, qu'ils ne l'y trouveront pas. Et, au fait, quelle simplicité, que d'aller demander aux républiques démocratiques les motifs de leurs querelles! S'en rendent-elles bien compte elles-mêmes, et oseraient-elles souvent en avouer à autrui la raison? L'envie, la jalousie, l'ambition mal entendue et la brutalité populaire des procédés en sont, pour la plupart du temps, la cause. Est-ce par

[1] Vol. in-12 avec cartes, plans et gravures. E. Plon, éditeur.
[2] *Le Chili et l'Araucanie*, 1 vol in-12.

dédain pour les conflits dont il a dû être témoin que M. de Robiano n'en dit mot? Nous ne savons, mais c'est à croire. Son livre n'en est pas moins curieux; il est exclusivement consacré à peindre les lieux et les populations. L'aspect du sol, ses richesses présentes et ses ressources à venir; la physionomie et le caractère des deux races qui se le disputent et dont la fusion est si difficile et si longue à se faire, voilà ce dont s'occupe le voyageur, ce qu'il observe assez finement. La peinture qu'il nous fait plus particulièrement de l'Araucanie, dernier refuge des indigènes, ainsi que des mœurs de ses sauvages habitants et de leur haine héréditaire pour les Espagnols, explique très bien le rôle que joua un instant, chez eux, notre compatriote Orélie de Tonneins, et l'espoir dont cet aventurier put se bercer de rendre efficace le titre de roi que leurs différentes tribus lui avaient décerné. Ils voyaient en lui un vengeur qu'allait seconder, leur avait-il dit, le grand pays d'où il venait. Mais l'ayant vu abandonné de ce côté, ses nouveaux sujets perdirent toute considération pour lui. Son nom même ne paraît pas avoir laissé trace dans leur souvenir. Son court passage chez les Araucaniens fut la dernière espérance de salut que ces débris de la race primitive aient pu garder. Le Chili va devenir d'autant plus terrible pour eux, qu'il pourra disposer complètement de son armée, qui est organisée comme la nôtre, et qui « en a la bravoure et le chic », dit M. de Robiano.

VI

Nous descendons des singes, chacun sait ça, les savants l'affirment, et plus d'un en témoigne en sa personne. Donc les Gorilles sont nos aïeux; seulement ces honorables ancêtres sont restés en arrière de leurs fils, et, après nous avoir faits beaux et spirituels comme nous sommes, ont continué à procréer des macaques et des sapajoux. C'était humiliant; il y allait de notre honneur, de chercher à les perfectionner, en les amenant parmi nous. Il y avait un autre motif à tenter cette importation. La race humaine dégénère; elle a besoin de se retremper aux sources primitives. Aussi un livre spirituel et richement illustré que nous avons sous les yeux et que publie la librairie Dentu [1] raconte-t-il qu'en l'an Ier, croyons-nous, de la troisième république, une députation des amis du progrès, partit pour le pays des gorilles, dans le but de les décider à quitter leur désert et à venir se

[1] *Au pays des gorilles*, revue satirique, par E. de Richermoz. Album illustré de vingt-quatre grands sujets et vignettes, par Ch. Clérice, musique de Josset. in-4°.

perfectionner à notre école en nous apportant les éléments de régénération dont nous sentons le besoin, pour combattre l'influence des vieilles croyances et des vieilles lois, hostiles, comme on sait, à la loi de nature. Cette députation, composée de trois membres : un naturaliste, un franc-maçon et un nihiliste, serait partie, lisons-nous, animée du plus beau zèle, et, arrivée au pays des gorilles, se serait adressée, par l'organe de son président, au sachem de la tribu en ces termes flatteurs :

Salut, héros de notre temps !
En toi la moderne science
Retrouve l'homme à son printemps.
Salut, être plein d'espérance.
Il en est temps, transforme-toi :
L'homme débile en sa vieillesse,
Te rends la couronne de roi.
Gorille, éternelle jeunesse.

à quoi les deux acolytes du président auraient ajouté, non plus seulement en vers, comme leur chef, mais en musique, l'un :

Deshérité,
Paris te donne,
En sa Sorbonne
Droit de cité.

l'autre :

Pauvre éploré,
Tu verras comme
On devient homme
Et décoré.

A en croire la relation dont nous parlons, le gorille aurait ouvert l'oreille à la proposition et serait venu à Paris, suivi de sa tribu qui aurait grimpé à tous les endroits et à tous les postes où il y a à gruger. La plume du poète et le crayon de l'artiste nous montrent en effet Joko et sa lignée juchés partout : à la Bourse, au tribunal, au ministère, à la Chambre, tellement que leur fortune inspire des regrets aux malavisés qui sont demeurés au pays. L'un d'eux s'écrie :

En robe rouge, en habit vert,
Mon cousin est un savant homme ;
Comme un Cazot, comme Paul Bert
Déjà partout on le renomme.

Et ce ne sont plus seulement les singes qui sont heureux, ce sont leurs guenons : les lois nouvelles du mariage ne les mettent-elles pas à la mode, en effet? Et leurs petits, que ne fait-on pas pour eux! Les voyez-vous, sous les armes, défilant devant le ministre et félicités par lui, ou à l'école bernant leur maître lorsqu'il gêne leur liberté! Telles, si nombreuses et si plates sont les avances qu'on fait à toute la race, qu'un vieux gorille en est écœuré, et refuse de quitter son désert :

Vraiment le gorille moqueur
De l'homme blanc plein d'arrogance
Aux bords de la Seine est vainqueur.
Amis, partez tous pour la France!
Et moi, trop vieux pour transformer
En cervelle humaine ma tête,
Je ne veux pas trop réclamer :
L'homme souvent redevient bête.

Bien dit, Joko mon ami, à vous le dernier mot! Votre dernier vers caractérise d'un trait ce qui se passe sous nos yeux.

P. Douhaire.

CHRONIQUE POLITIQUE

24 mai 1883.

Le spectacle de tant d'incidents et de péripéties, de toutes ces agitations violentes et de ces troubles soudains qui sont si bien dans la nature de la république et qui rendent si variable sa fortune, a comme habitué au tragique notre imagination ; elle en a gardé une sorte de goût de l'imprévu, un certain besoin de s'émouvoir. On est vraiment étonné quand, pendant quinze jours, l'histoire de la république a un peu laissé en repos la curiosité de tout le monde et en paix l'âme de ses citoyens, ou quand, du moins, elle nous a donné des raisons de nous indigner, de nous scandaliser et de nous alarmer, qui sont presque médiocres en comparaison des précédentes. Or tel est notre étonnement aujourd'hui. Non que la république se corrige et s'améliore ; non qu'elle se soit efforcée en quoi que ce soit à redresser ses torts, à réparer ses maux, à rectifier sa destinée ; non qu'elle se soit abstenue, pendant quinze jours, d'une seule de ces fautes qu'elle commet à plaisir, ou plutôt sous l'empire de sa fatalité même, contre la liberté, contre la France, contre Dieu. Peut-être a-t-on le droit de compter comme des indices nouveaux de son état moral la facilité de ces ministres qui vont décorer les comédiens derrière la scène, presque sur les planches, et la complaisance de ces députés ou sénateurs qui vont pleurer solennellement, publiquement, la maîtresse d'un poète illustre, en honorant sur son cercueil le concubinage à l'égal du mariage. Mais que, durant quinze jours, on n'ait été témoin d'aucun attentat grave, parmi les actes de la république ; qu'elle n'ait subi en Europe aucun affront douloureux à la patrie ; qu'il n'y ait eu autour de la tribune, dans son Parlement, aucun grand tumulte de

ses factions et de ses sectes; qu'on n'ait guère eu à entendre que le bruit des journaux, le cliquetis de leur polémique continuelle, il faut presque s'en féliciter et se dire philosophiquement, comme Sieyès, qu'on a vécu...

Les conservàteurs ont même eu, dans cette période, une surprise heureuse. Ils ont élu, dans le seizième arrondissement de Paris, un des leurs, M. Calla. Puisse cette élection leur être un enseignement! M. Calla, qui luttait là pour la troisième fois contre un champion républicain et radical, leur aura donné l'exemple d'un courage, d'une constance, d'une activité, d'une industrie, qui pourraient leur assurer ailleurs plus d'une victoire semblable. Ce sera toutefois à la condition d'imiter aussi sa modération. Il est bien vrai que, dans cette lutte, M. Calla avait deux compétiteurs à gauche : l'un, M. de Bouteiller, a obtenu 2999 votes, et l'autre, M. Renaud, 1134; M. Calla en a eu 3036, moins que tous deux ensemble et davantage séparément. Mais cet antagonisme de deux républicains, qui prétendent à l'envi mériter par des doctrines plus ou moins pures, par des services plus ou moins humbles, par des promesses plus ou moins illusoires, la faveur du populaire, n'est-il pas maintenant commun et fréquent? Est-ce que, de toutes parts, « l'intransigeant », le « socialiste », ne sont pas les adversaires acharnés de « l'opportuniste » devant le peuple? Il y aura donc, parmi ces divisions, plus d'une place pour les conservateurs qui sauront ne pas plus désespérer que M. Calla. La concorde a régné, autour de M. Calla, dans les rangs des conservateurs. Nous les en louons : ils ont bien voulu ne pas se diviser eux-mêmes! Nous les en louons et nous leur rappellerons, à l'occasion, ce miracle de sagesse; ils seront libres de l'accomplir encore et certes la nécessité le leur commandera de plus en plus. Ah! s'ils étaient unis, partout unis et toujours!... Il faut en même temps constater dans cette élection un fait qui en est comme la nouveauté, l'originalité : les républicains modérés ont accordé à M. Calla, à un monarchiste, à un catholique, un certain nombre de leurs votes; tel d'entre eux, comme M. Vehrlin, l'a préféré par honnêteté à un démocrate improbe; tel autre a voulu, selon l'exhortation de M. Vacherot, protester contre la politique tyrannique et ruineuse du gouvernement, sinon contre la république elle-même. Jamais, depuis cinq ans, les républicains modérés n'avaient ainsi associé hardiment et ostensiblement leurs votes à ceux des conservateurs, dans le pays. Quelles qu'en aient pu être, dans cette circonstance, les causes particulières et secondaires, est-ce qu'il n'y a pas là aussi un signe de ce dégoût et de cette lassitude dont la république commence à

remplir leurs propres cœurs? Et ce signe, si faible qu'il soit, n'a-t-il pas sa valeur après tant de manifestations contraires?

Le principal concurrent de M. Calla, M. de Bouteiller, avait le malheur de plaire à la canaille autrement que par ses opinions. Il traînait dans les souvenirs de sa vie une infamie; il portait au front une de ces flétrissures qu'il suffit de toucher du doigt pour qu'elles y reparaissent toutes sanglantes, même au jour de la mort. Enseigne de vaisseau, il avait volé, en 1865, en 1866. On l'avait « mis en réforme. » Plus tard, après la guerre, on lui avait ôté sa décoration, « pour fautes contre l'honneur. » Et qui donc venait raconter aux électeurs du seizième arrondissement les fautes de M. de Bouteiller? Qui le poursuivait, dans les assemblées électorales de Passy, avec le nom de voleur? Les républicains qui patronnaient la candidature de son rival, M. Thulié. « Intransigeant », c'étaient les « opportunistes » qui suppliaient le peuple de ne pas élire ce « voleur », pour ne pas dégrader dans son représentant la souveraineté populaire et ne pas discréditer la république. Leur colère était-elle si vertueuse? Nenni. Il l'avaient laissé jadis devenir conseiller municipal et président du Conseil municipal : il gênait peu alors leurs convoitises. Mais non seulement ce confident de M. de Freycinet, cet ennemi de M. Gambetta, était maintenant le critique acerbe de leurs ministres, un détracteur de leur gouvernement; de plus, il allait frustrer du titre de député un de leurs serviteurs : c'était un vol fait à leur parti; ils ont crié : « Au voleur! » Ils auraient négligé sa qualité morale, s'il avait eu la qualité politique qui supplée tout le reste dans leur estime. Que n'était-il « opportuniste »? Pour confondre ses accusateurs, M. de Bouteiller pouvait produire le dossier du conseil d'enquête qui l'a condamné; il n'avait qu'à le demander au ministre de la marine. C'est un soin qu'il a omis. Il ne s'est pas justifié; il s'est contenté de quelques protestations vagues et déclamatoires. Il a supporté l'outrage, selon la coutume du bon démagogue, à qui la rue et le club apprennent l'art d'être insensible à l'injure. L'idolâtre courtisan du peuple est digne, lui aussi, qu'on dise de lui qu'il n'a pas plus d'humeur que d'honneur. Mais, même devant le peuple, surtout devant le peuple que nous avons encore en France, on ne doit pas trop dédaigner l'honneur, ni en politique, ni en morale; il ne faut pas que les gens d'esprit croient le monde plus misérable qu'il n'est, à supposer qu'ils se trompent souvent, comme l'affirmait Mme de Tencin, « parce qu'ils ne croient jamais le monde aussi bête qu'il est ». M. de Bouteiller a jugé les électeurs de Passy trop épris de sa politique démocratique pour n'être pas un peu indifférents à la morale. Ils valaient mieux; il ne les représentera

pas sur les bancs où siégea M. Bonnet-Duverdier, un voleur plusieurs fois sacré député par les démocrates de Lyon. Mais ne nous réjouissons pas trop de cet acte d'ostracisme honnête. Il s'est trouvé dans le seizième arrondissement 2999 électeurs qui ont voté pour un voleur, pour un candidat incapable de se disculper de ses vols; ils sont là 2999 qui pensent qu'un malhonnête homme peut néanmoins être un bon citoyen, un bon député, comme si le républicanisme épurait tout et comme si le titre « d'intransigeant » couvrait tout!... C'est, à la vérité, le penchant de la démocratie, à New-York comme à Athènes; c'est, tôt ou tard, sa doctrine. La démocratie aime à prendre les derniers pour les élever, pour les classer parmi les premiers. Elle contente son envie sociale en avilissant son mandat. Plus elle abaisse ses choix, plus elle nivelle l'ambition : l'accès des places, des grades, des fonctions, en devient plus aisé à chacun des siens. Et puis, en s'égalant ses mandataires, en les tirant de la tourbe, en les élisant malgré leur indignité morale ou même intellectuelle, il lui semble qu'elle sera plus sûre de leur démagogie.

S'il y a dans l'histoire de nos deux premières républiques une loi certaine, c'est qu'à mesure que le gouvernement républicain succombe à l'excès de son principe, le vote est plus audacieux, d'un côté, tandis qu'il est plus rare, de l'autre; les élections sont pires et les abstentions sont plus nombreuses. Peu à peu les partis les plus violents et les plus chimériques ont osé davantage; ils ont étalé plus librement et plus fièrement leurs prétentions diverses de réaliser l'idéal de la « vraie république »; ils ont demandé, les uns la possession complète de l'État, les autres une réforme radicale de la société; ils ont exagéré toutes leurs théories, outré toutes leurs revendications; c'est à qui de leurs tribuns aura le plus flatté et le mieux capté le cœur de la multitude; jacobins et socialistes ont tellement surexcité en elle le sentiment de tous ses droits, tellement enflammé toutes ses haines ou irrité tous ses appétits qu'eux seuls peuvent encore briguer ses suffrages; puis ils sont en concurrence devant elle pour la domination définitive, et ceux qui ont sur les lèvres le plus de mots sonores, entre les mains les utopies les plus séduisantes, autour d'eux la clientèle des besoins les plus avides et des espérances les plus brutales, sont de jour en jour préférés de la populace, dans les élections des grandes villes. Quant aux modérés, aux gens timides et aux honnêtes gens, à cette foule d'électeurs qui ne sont pour toujours d'aucun parti et qui forment comme la quantité flottante du suffrage universel, ils s'effraient, ils s'inquiètent, ils perdent une à une leurs illusions, ils abandonnent peu à peu ce gouvernement qui ne leur assure plus l'avenir et qui

laisse le présent se troubler de plus en plus; ils se découragent parmi tant de furieux et de fanatiques; ils ne savent qui choisir, ils ne savent comment se préserver, ils ne savent où trouver le sauveur qu'ils voudraient voir ; et, fatigués, attristés, incertains, ils usent de moins en moins de leurs pouvoirs d'électeurs : c'est par milliers qu'ils s'abstiennent de tout vote. Eh bien! cette loi de l'histoire républicaine ne commence-t-elle pas à se vérifier en 1883 comme en 1795 et en 1850? Il y a longtemps que, dans nos élections, les « opportunistes » ont vaincu et remplacé les modérés ; à leur tour les « intransigeants », les radicaux et les socialistes de toute catégorie, expulsent les « opportunistes », malgré même tous les secours que ceux-ci peuvent emprunter à leur gouvernement, à l'autorité de leurs ministres et de leurs préfets. On l'a vu naguère à Paris, à Lyon; on l'a vu dans les élections partielles de la Savoie et du Nord, de l'Ain et du Lot, de l'Isère et de la Haute-Vienne. Et, pendant que ces élections devenaient autant de triomphes pour le parti le plus déraisonnable et le plus menaçant de la république, un quart, un tiers des électeurs refusaient çà et là de voter pour qui que ce soit. Sans vouloir raisonner sur ce phénomène avec trop de confiance et de dogmatisme, sans vouloir changer trop vite cette observation en prophétie, ne nous est-il pas permis de juger défavorable à la république cet état nouveau de ses choses électorales? Ses hommes d'État ne devraient-ils pas être plus attentifs à ces symptômes? Et M. Waldeck-Rousseau prend-il bien son heure pour aller proclamer à Angoulême, dans un discours arrogant et un peu ampoulé, que bientôt, grâce aux bienfaits de la république, tout le monde en France sera républicain et que la république aura la durée de l'éternité? Est-ce un langage sensé dans un siècle qui n'est qu'une suite rapide et bruyante de révolutions? Est-ce surtout un langage logique ou modeste, alors que, pour consolider sa prétendue éternité, la république n'a que des finances qui se ruinent et, par delà la frontière, une puissance qui tombe de plus en plus?

Évidemment, en face de ces partis républicains qui ne peuvent tout à la fois que multiplier leurs dissensions et accroître les maux de la république, il nous est de moins en moins loisible de nous diviser, nous autres conservateurs qui voulons sauver la France par la monarchie. Nous sert-il de nous quereller sur le passé, au milieu des dangers mêmes où nous nous débattons? Depuis quinze jours, on a commenté passionnément, presque sur le ton de la dispute, ce paragraphe d'une lettre récemment écrite par M. le comte de Chambord : « Les intrigues d'une politique moins soucieuse de correspondre aux vraies aspirations de la France que d'assurer le succès

de combinaisons de parti m'obligèrent à dissiper les équivoques en brisant les liens destinés à me réduire à l'impuissance d'un souverain désarmé. » On a demandé quelles étaient ces « intrigues ». La question pouvait être utile, on ne saurait le nier, mais à la condition de n'être pas seulement une question d'histoire. S'il importe de déterminer la responsabilité d'hier, ce n'est que pour mieux marquer et fixer la possibilité de demain. S'il importe de connaître les « intrigues », c'est pour les empêcher désormais et reprendre, sans les intrigants, l'œuvre de la restauration monarchique. Eh bien! après quinze jours d'interrogations, de recherches, de controverses, on ne les connaît pas davantage, ces « intrigues ». On a publié de nouveau le procès-verbal du comité des Neuf, celui où furent énoncées, le 16 octobre 1873, les déclarations faites à M. Chesnelong par M. le comte de Chambord dans le colloque de Salzbourg : ce procès-verbal était exact, M. Chesnelong avait été l'interprète fidèle de M. le comte de Chambord; l'*Union*, le journal le plus autorisé qui pût le dire, l'a dit. On a comparé à ce procès-verbal celui que les secrétaires du centre droit rédigèrent après la séance où M. Chesnelong avait répété à ce groupe même les déclarations déjà entendues du comité des Neuf. Entre ces deux procès-verbaux, on n'a constaté que la différence des mots « transaction et « solution », dans une phrase où, sauf cette nuance, l'affirmation était identique. Y avait-il bien dans cette différence l'effort et la manœuvre d'une « intrigue »? Faut-il vraiment croire que ce choix du mot « transaction » préféré au mot « solution » constituât une erreur assez violente pour provoquer un schisme parmi les monarchistes, une faute assez grave pour nécessiter la fin de l'essai monarchique? Et ce mot aurait-il suffi pour nous devoir coûter dix ans d'une désorganisation et d'une anarchie si funestes à la France? Ce qui est certain, c'est qu'aucun autre document n'a été produit à la lumière dans cette discussion. On a seulement appris qu'une note de la *Liberté*, qui parut le 25 octobre et qui devait, selon l'intention de l'auteur, irriter, brouiller, désespérer les monarchistes, fut l'œuvre d'un M. Norbert-Billiart, agent et ami de M. Rouher. Mais M. Norbert-Billiart, qui jure avoir reçu pour cette note les confidences d'un personnage « très-initié aux intimités de Frohsdorff », n'a pas voulu ou pu nommer son confident. Il y a bien là une intrigue, au moins une intrigue bonapartiste. Tout le reste est aussi mystérieux qu'antérieurement. On n'a rien précisé, on n'a cité personne. Il faut donc supposer que ceux-là se sont trompés ou ont trompé M. le comte de Chambord qui lui ont dénoncé des « intrigues » dont ils ne peuvent plus parler au-

jourd'hui, tant ils sont incapables d'en parler consciencieusement et nettement. Ah! combien il vaudrait mieux laisser là ces vaines accusations, ces récriminations inutiles, et, instruits par tant de malheurs, avertis par tant de périls, nous remettre à la besogne qui rétablira la monarchie!...

Ces querelles n'affaiblissent pas seulement chez les monarchistes les forces qu'ils doivent réserver à leur travail de reconstruction politique; elles pourraient affaiblir aussi celles dont les conservateurs ont tant besoin pour continuer la résistance sociale et religieuse qu'ils opposent au gouvernement de la république et à ses partis. Quelle persistance dans la guerre que ce gouvernement fait au « cléricalisme » ou plutôt au catholicisme! Et comme le temps approche où cette république qui nous institue de jour en jour un État socialiste autant qu'un État irréligieux ne pourra plus commettre un excès de plus, oser un attentat de plus, sans dépasser la dernière limite! Considérez les lois mêmes pour lesquelles ses ministres ont demandé, dans ces derniers jours, la sanction du Sénat. Ce ne sont pas les plus odieuses, ni les plus perfides encore. Et cependant l'une et l'autre, sous les apparences dont les couvre une certaine dissimulation, sont des moyens cyniques ou de violer la foi catholique, ou d'entraver la charité catholique. Voici une loi qui, pour garantir la liberté des enterrements civils, autorise tout mandataire à obliger la famille d'enterrer civilement, le fils, l'époux, le père, dont il a reçu jadis, par écrit, ce triste mandat. En vain le mourant, dans ces lueurs terribles qui brillent à travers la dernière ombre et qui frappent les yeux de l'homme à la dernière heure, aura-t-il reconnu Dieu, le Dieu qu'il adorait pendant son enfance. S'il n'a pas pu écrire un testament qui annule le serment par lequel il s'est condamné, devant les « solidaires », à livrer son corps comme un débris de vile matière à la pompe de leur athéisme, il subira la peine de l'enterrement civil : sa dernière volonté ne prévaudra pas; un individu viendra, escorté d'un huissier et un papier à la main, arracher à sa famille ce corps autour duquel pleure la piété des siens! Il faut que la république assure, même contre le repentir de l'agonisant, la mort sans Dieu, les funérailles sans prêtres... La loi qui doit régler le sort des enfants abandonnés n'est pas moins hostile au christianisme. Que veut-elle? Décourager la charité chrétienne. Elle diminuera le nombre des maisons de charité qui sont purement catholiques; elle pourra leur reprendre les 25 000 orphelins qu'on y a recueillis; elle en remettra la garde au préfet. Sur 713 maisons de charité qui sont des établissements privés, il en est 100 qui sont administrés

par des laïques, 613 par des congréganistes : un sénateur républicain, l'honorable M. Bérenger, en témoigne lui-même. Mais quoi! des orphelins élevés par des congréganistes! Dût la dépense être onéreuse à l'État, dût le cœur généreux de tant de catholiques animés par l'exemple sacré de saint Vincent de Paul et de la sœur Rosalie souffrir de son inactivité, M. Waldeck-Rousseau ne permettra pas plus longtemps que ces orphelins soient instruits ailleurs que sous les auspices de la morale laïque et républicaine. Il faut bien que l'État soit en tout le maître, le dispensateur, l'économe et le surveillant!

Il est temps que, dans cette guerre d'irréligion, la république tempère ses haines et retienne ses coups; il est grand temps qu'elle songe, sinon à faire sa paix avec l'Église, du moins à conclure une trêve, à laisser enfin reposer un peu ses armes et sa vindicte. Non qu'on puisse espérer le lui persuader par des raisons philosophiques, ni lui démontrer que ses intérêts politiques le lui commanderaient. Mais il y a des intérêts nationaux qui le lui ordonnent. Ah! si elle avait su tout ce que peut la religion pour affermir la vaillance d'un peuple vaincu, pour ennoblir ses drapeaux en les bénissant, pour donner à ses citoyens le sentiment du sacrifice, pour inspirer à ses soldats le mépris de la vie, pour rendre cher à ses enfants ce pays où il a ses autels à protéger aussi bien que son foyer à défendre! Mais non, M. Gambetta et ses successeurs n'ont pas même discerné dans les pouvoirs si complexes de la religion l'assistance qu'elle peut prêter à notre nationalité française; ils n'ont pas même appris de l'histoire combien, les nations qu'elle a servi à former, elle a servi également à les soutenir dans leurs dernières batailles, sur leurs derniers remparts. Aujourd'hui c'est la diplomatie qui leur enseignera le respect qu'ils doivent à la religion. Il leur est arrivé de Rome des avertissements qu'ils daigneront écouter sans doute, pour peu qu'ils aient de leur patrie une sollicitude véritable ou du moins pour peu qu'ils veuillent épargner à la république une faute criminelle. On leur aura dit, pensons-nous, que M. de Bismarck attend avec impatience la fin de la guerre déclarée à l'Église par la république; qu'il félicitera bien vivement la république, le jour où elle aura rompu ses relations avec la Papauté; qu'il observe avec joie tout ce qu'elle tente pour annuler le Concordat, en gardant néanmoins des obligations du Concordat celles dont elle peut s'armer contre le clergé; enfin, qu'il a des desseins à Rome pour l'époque où la république aura isolé la France de la Papauté comme de toutes les autres puissances en Europe. On leur aura dit qu'alors il emploiera tout son art à établir un *modus vivendi* quelconque entre

l'Italie et la Papauté. On leur aura dit qu'en ce temps-là la France perdra en Orient, au profit de l'Italie, de l'Autriche et même de l'Allemagne, tout le protectorat que l'amitié du Pape l'aide encore à y conserver. On leur aura dit que l'Italie sera libre aussitôt de se venger de nos anciens services, d'assouvir sa rancune, et que M. de Bismarck la stimulera même, quand elle poussera sa jeune armée sur cette route d'invasion que M. de Moltke vient d'étudier pour elle, le long de la Corniche... Eh bien ! plaise à M. Jules Ferry, à M. Challemel-Lacour, de ne pas méconnaître ces graves avertissements : celui qui les leur envoie, celui qui les leur apporte, ne sont pas seulement des serviteurs de Dieu ; manifestement, ils aiment la France.

Pendant que la France est comme à la merci de M. de Bismarck et de ses alliés, il paraît possible à la république de disséminer encore au lointain, dans l'extrême Orient, quelques-unes de nos forces. Sans doute il ne faudra pas au Tonkin tout un corps d'armée comme celui qui occupe stérilement la Tunisie, depuis 1881. Mais la France aura engagé au Tonkin son honneur et nous savons mal les dispositions de la Chine ; notre drapeau avance là dans l'inconnu ; il sera difficile de l'en ramener, s'il y rencontre des périls que la prévoyance de M. Challemel-Lacour n'aurait pas mesurés. Dieu veuille que cette expédition soit heureuse et, s'il le faut, glorieuse ! Nous ne sommes pas de ceux qui refusent de voir les avantages qu'aurait pour la France la possession du Tonkin. Ces avantages, nous ne l'ignorons pas, surpassent ceux que la possession de la Cochinchine nous a pu procurer. Mais l'entreprise se fait dans des circonstances peu propices ; il y a deux ans, elle se fût faite avec plus d'opportunité ; on a trop tardé ; aujourd'hui qu'elle est devenue nécessaire, elle a plus de risques et elle distrait trop la France de ses intérêts européens. C'est « une entreprise commencée », a dit M. Challemel-Lacour à la Chambre, en demandant pour cette expédition un crédit de 5 300 000 francs, et M. Challemel-Lacour a bien voulu indiquer les conditions qu'il imposera victorieusement : le Tonkin sera sous la suzeraineté de la France, l'Annam sous son protectorat ; nos troupes seront postées sur deux ou trois points ; un commissaire civil gouvernera le pays et régentera même, pendant la conquête, le commandant de l'expédition ; la France se réservera une portion de l'impôt perçu. M. Challemel-Lacour a trop peu, trop mal informé le Parlement, pour qu'on puisse juger l'acte même et le projet ; notre patriotisme s'en abstiendra. C'est au Sénat de contraindre M. Challemel-Lacour à éclairer la France sur cette expédition. Que si, par surcroît, le Sénat contraint aussi le gouver-

nement à renoncer à sa délégation d'un commissaire civil, nous ne pourrons qu'en remercier le Sénat : il y a là un essai jacobin qui serait un mauvais exemple; les disciples de M. Gambetta ne manqueraient pas, tôt ou tard, d'ériger en système la doctrine des présomptueux et jaloux révolutionnaires qui prétendent subordonner l'autorité militaire à l'autorité civile, même devant l'ennemi. Mais, quelle que soit la délibération du Sénat, souhaitons que cette expédition soit la dernière où la république conduise la France, sans la consulter : au Tonkin comme en Tunisie, la république a d'abord si bien impliqué et compromis dans l'entreprise la liberté de la France qu'il est impossible au Parlement de ne pas lui accorder l'argent et les renforts nécessaires. C'est trop user et abuser du fait accompli. C'est trop se jouer de la dignité du Parlement et de la volonté de la France. C'est trop exploiter et aventurer la puissance nationale. A quelles folies, à quels désastres la république ne pourrait-elle pas entraîner la France par une si despotique témérité?

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

ÉTUDE

SUR

LES AGNOSTIQUES ANGLAIS

THOMAS CARLYLE [1]

Un nom nouveau, une chose, hélas! fort ancienne. Nos voisins gardent d'ordinaire une sorte de décence extérieure dans leurs désordres les plus abandonnés, donc il est de mode en Angleterre, parmi les esprits dégagés et dans l'école libérale, de se dire *agnostique*. Agnostique, le nom sonne bien, il est discret, il ne saurait choquer aucune oreille. « Un nom bien choisi, a dit Mathieu Arnold, vaut, à lui seul, une armée. »

J'ai dit un nom nouveau donné à une chose fort ancienne. Au dix-septième siècle, un agnostique se nommait libertin; au dix-huitième siècle, philosophe ou esprit fort; vers 1830, éclectique; en France, aujourd'hui, on dit positiviste. En termes plus clairs, c'est un athée. Nos voisins trouvent cette dernière dénomination un peu brutale, elle ne laisse aucune porte de sortie, elle blesse certaines oreilles délicates; agnostique vaut mieux. Agnostique, qui n'est pas un gnostique; un chrétien lui-même pourrait s'intituler de la sorte. Toutefois, grammaticalement parlant, agnostique veut dire qui nie le surnaturel, le divin.

Nous connaissons mal l'étranger, on nous le reproche souvent, mais il n'est pas absolument certain que nos voisins se connaissent parfaitement eux-mêmes : « Vous ne voyez pas clair dans vos propres affaires, ajoutent les Anglais; » ils ont, je le crains, raison, on est trop près de soi pour se bien voir, un certain éloignement rend la perspective plus exacte; aussi ne pas se connaître est un défaut humain et non français; les Anglais, par exemple, se rendent-ils bien compte de la transformation qu'ils subissent? Ils tendent à devenir le peuple le plus révolutionnaire du monde entier. Il est probable néanmoins que la très grande majorité des intelligences

[1] *Reminiscenses by Thomas Carlyle,* édited by J. A. Froude. *Life of Thomas Carlyle,* par le même.

britanniques estime que leur nation est, de toutes celles du monde entier, la plus stable dans ses idées et la plus fidèle à ses traditions; s'ils s'adressaient un reproche, ce serait celui de tomber dans le défaut opposé et de marcher trop lentement dans la voie du progrès, où leurs cadets d'Amérique prennent sur eux une avance humiliante et périlleuse.

Nous ne parlons ici ni de la prospérité matérielle des Anglais, ni des perspectives que l'avenir réserve à leur puissance nationale. Ce que nous voulons examiner, c'est leur état intellectuel, c'est leur grandeur morale. Nous essayerons de montrer d'où ils sont partis, où ils sont arrivés, où ils tendent en religion et en philosophie. La plupart des penseurs, des savants, des hommes d'État et des écrivains se proclament aujourd'hui agnostiques. Quelle est cette doctrine nouvelle, jusqu'à quel point s'est-elle rendue maîtresse des intelligences, et quelles seront les conséquences de son triomphe presque assuré?

Il n'y a pas d'âge, depuis que les hommes se souviennent, qui n'ait connu des athées. Job leur lance l'anathème; l'antiquité nous a transmis, dans le poème de Lucrèce, les livres, en quelque sorte sacrés, de la secte. Pétrarque raconte, dans ses lettres, qu'il est entouré d'athées; c'est contre eux que Pascal préparait son admirable apologie. Mais il est à remarquer que chez tous les peuples, dont on connaît l'histoire, soit par la tradition, soit par des monuments écrits, l'athéisme ne fut pas une doctrine publiquement enseignée, officiellement reconnue, en deux mots, populaire et sociale. Quelques beaux esprits, quelques criminels, un certain nombre d'adeptes discrets et honteux, voilà de quoi se composait jadis la phalange de ces révoltés. Au commencement du dix-huitième siècle, il en était encore ainsi; et le siècle de Louis XIV ne se distinguait pas, à cet égard, de celui de Sémiramis ou de Périclès. Il n'existait pas alors dans le monde connu une seule école où cette philosophie fût enseignée publiquement à la jeunesse. Quelques adeptes se la murmuraient seulement à l'oreille.

Le premier peut-être depuis l'ère chrétienne qui hasarda de confesser dans un livre sa foi au néant, ce fut Spinosa. Mais le juif hollandais écrivait en latin et déguisait cet aveu sous des amphibologies énigmatiques. Le livre fit scandale, mais il ne sortit guère des rayons des bibliothèques austères. Pasteurs protestants, théologiens, érudits consommés, tel fut le public. Le danger n'était pas imminent. Néanmoins la semence levait. Bayle s'inspirait de Spinoza, bien qu'il fût plus discret et plus ondoyant. L'auteur du *Dictionnaire* était un esprit original, il écrivait en français, la langue universelle, et il écrivait bien. Son livre eut un grand succès;

il fallait, il est vrai, lire entre les lignes, mais on n'y manqua pas.

La vive réaction, qui se faisait en France, à la fin de Louis XIV, contre la politique, les croyances, les mœurs qui avaient caractérisé cette grande époque, entraînait la génération nouvelle dans des voies opposées. La politique, de guerroyante, se faisait pacifique ; les croyances, de religieuses, devenaient sceptiques. Les mœurs accusaient encore plus fortement la volte-face. Jadis graves et fortes, même dans les égarements, elles devinrent, sous la régence, abandonnées et insouciantes dans la débauche, tout au moins à Paris et dans les classes influencées par la cour. Le vieux roi eût pu verser les larmes de Charlemagne, s'il eût vu ce qui se passait dans l'intérieur même de Versailles. Le grand carlovingien pleura, dit-on, sur les ravages futurs des Normands, un jour qu'il aperçut des fenêtres de son palais les pirates insultant les côtes de France. La vision de la révolution se fût offerte, sans doute, à Louis XIV, s'il eût surpris, à quelques toises de sa chambre, la duchesse de Berry, en assez nombreuse compagnie, fumant dans les pipes des soldats-aux-gardes, ivre, débraillée et blasphémant.

Après la mort du roi, le débordement fut complet ; le ministère de l'infâme Dubois mit le comble au désordre. L'impiété put se donner carrière.

C'est au grave Montesquieu qu'appartient le triste honneur d'avoir publié le premier libelle, où la haine du christianisme se donnait librement carrière. Le *Dictionnaire* de Bayle n'était qu'un dictionnaire ; l'*Éthique* de Spinosa, qu'un grimoire ; mais les *Lettres persanes* tenaient à la fois du pamphlet et du roman ; le trait était lancé par un homme d'esprit, un gentilhomme et un magistrat. Voilà plus d'ailes qu'il n'en fallait à cette flèche ; elle devait porter loin. Sous la régence, il fut donc de mode d'être antichrétien. Seulement on ne le disait pas trop haut, et on ne s'exprimait que sous une forme qui permettait l'équivoque.

L'Angleterre, dont nous nous occupons seule dans ces pages, avait connu sous Charles II l'équivalent anticipé de la réaction libertine de la régence. Ce n'était pas contre l'austérité d'un vieux monarque que protestait la génération nouvelle, mais contre les puritains et Cromwell, contre le sombre fanatisme d'une secte politique et religieuse incarnée dans un tyran. Toutefois, la cour avait en Angleterre une influence fort restreinte, et la haine que les protestants portaient aux catholiques sur le point de ressaisir, sinon les consciences, au moins la couronne, ne laissait pas de place dans l'esprit des hommes au scepticisme religieux. Aussi dans aucun pays de l'Europe, au dix-septième siècle, ne vit-on se produire une attaque sérieuse et publique contre le christianisme. Les nations

protestantes étaient, à cet égard, celles où le gouvernement montrait le plus de vigilance et le plus de fermeté, la Hollande seule exceptée. Partout la loi punissait comme criminel celui qui osait s'attaquer au Christ. Montaigne eût certainement subi à Genève le sort de Servet. Les *Essais* n'eussent pas reçu l'estampille des censeurs à Stockholm ou à Copenhague, cependant c'est un livre pyrrhonien et non athée, et j'ose même ajouter que, dans la pensée de l'auteur, le *que sais-je* était non seulement respectueux, mais déférent et soumis.

Il n'en alla plus de même au commencement du dix-huitième siècle. La Hollande, fort tolérante déjà, devint à peu près insouciante en cette matière; et soit que les livres antichrétiens fussent réellement publiés dans les Pays-Bas, soit qu'une imprimerie clandestine les fournît en ayant soin d'orner son en-tête de l'inscription *à la Haye*, la littérature athée commença à se répandre en Europe.

On pourrait croire qu'un pays comme l'Angleterre, bouleversé par plusieurs révolutions, ayant changé trois fois de dynastie et quatre fois de forme de gouvernement en soixante années, aurait dû accorder une grande liberté à la production écrite des opinions contraires. Ce serait une erreur. Dans la première partie du dix-huitième siècle, la politique, elle-même, ne s'exprimait qu'avec une réserve assez prudente. Un partisan des Stuarts, par exemple, n'eût pas trouvé un imprimeur pour manifester son *loyalisme*. Si pourtant on pouvait, dans les écrits périodiques, insulter le ministre et même y joindre quelque allusion au ravage des *rats hanovriens*, l'irréligion eût certainement conduit l'imprimeur et l'auteur au pilori.

Le célèbre Saint-John, lord Bolingbroke, celui dont Voltaire se proclamait l'élève, enseignait, il est vrai, la haine du christianisme à un petit nombre de beaux esprits groupés autour de lui. Il donnait à Pope le plan de l'*Essai sur l'homme;* il endoctrinait et encourageait Voltaire; il composait lui-même de nombreux traités contre les vérités de la foi, mais il les gardait en portefeuille, et ils ne parurent qu'après sa mort.

Jusqu'en 1750 ce fut donc presque uniquement de France que partirent les attaques contre les religions révélées. Tantôt elles empruntaient la forme du roman, comme dans les *Lettres persanes;* tantôt elles se dissimulaient dans des articles de dictionnaire; tantôt elles se produisaient au théâtre sous le déguisement de brahmes, de druides, de derviches, tantôt enfin, rejetant tous les voiles, elles exprimaient clairement ce qu'elles voulaient dire, mais avec la précaution de ne paraître qu'en Hollande ou en Suisse, pour se répandre de là clandestinement en France, grâce à la connivence des censeurs, de la police et même du premier ministre.

Bien que les Anglais dédaignassent d'emprunter à la France sa littérature et ses opinions, et que, tant par orgueil national que par ignorance de notre langue, ils n'appréciassent que les livres imprimés chez eux et dans leur idiome national, cependant ce débordement d'irréligion eût fini par faire irruption chez eux, au moins dans les classes élevées, s'il n'eût rencontré une digue puissante dans l'influence d'un grand esprit, d'un véritable homme de bien, et d'un littérateur dont la renommée effaçait toutes les autres. Le docteur Johnson joua en Angleterre le rôle opposé à celui de Voltaire en France. Johnson, reconnu alors comme le plus grand écrivain de la nation, chrétien très fervent, polémiste redouté, journaliste, comme nous dirions aujourd'hui, sans rival, mit sa verve, son talent, son tempérament colérique, son ironie terrible au service de la cause de Dieu. Le succès le plus éclatant répondit aux efforts de toute sa vie. Bolingbroke et Pope étaient morts, Hume seul, en fait d'écrivain illustre, élevait en face de Johnson le drapeau de la libre pensée; mais, en dépit de ses talents et de sa gloire, l'Angleterre appartenait à son rival.

Johnson fut, en définitive, l'arbitre de l'opinion pendant trente années, jusqu'au jour où Burke hérita, comme Élisée le fit d'Élie, du manteau prophétique.

Grâce à la prépondérance de ces deux grands hommes qui, de leur vivant, donnèrent le ton aux littérateurs de second ordre et plus tard à des héritiers de leurs croyances et de leurs talents, le christianisme resta maître de l'opinion en Angleterre pendant un siècle, de 1740 à 1840. La révolution française, stigmatisée éloquemment par le *de Maistre* anglais, avait encore fortifié les sentiments loyalistes, conservateurs et chrétiens, de la grande masse du public anglais.

On le sait, rien de semblable ne se vit dans le reste de l'Europe. Sans doute, à la suite de la révolution française, il se produisit en France une réaction assez vive contre la philosophie du dix-huitième siècle. MM. de Chateaubriand, de Fontanes, de Lamartine, Victor Hugo, Guizot, de Maistre, de Bonald, Lamennais, jetaient un vif éclat sur la croix, à moitié relevée. Mais, en somme, la grande majorité des intelligences françaises restait dans le camp des voltairiens. La protection du gouvernement, loin d'aider à la cause religieuse, ameutait contre elle la jeunesse; d'autre part, en Allemagne, en Italie, en Espagne, en Russie, la libre pensée, stationnaire pendant les guerres de l'empire, attirait à elle derechef les générations nouvelles. Gœthe, surtout, devenu une sorte de *Vates* incontesté, un patriarche de la pensée, comme l'avait été Voltaire, donnait à l'opinion en Allemagne une impulsion irrésistible. Il inventait ou retrouvait le naturalisme. Dans le cerveau des poètes, quand

le lyrisme est mort, la philosophie ou la science s'y mettent. Gœthe poussait la jeune Allemagne dans les voies de la physiologie philosophique, terrible galimatias, mais admirablement propre à remplir la vaste capacité des crânes germaniques.

L'Angleterre résistait énergiquement au double courant sorti de la France et de l'Allemagne.

Voulez-vous, dit un proverbe, connaître un homme en dix minutes, faites l'inventaire de sa chambre et de son bureau. Désirez-vous, pourrait-on ajouter, vous rendre compte à peu de frais de l'état moral d'une nation, parcourez ceux de ses romans qui comptent quatre éditions. Ce genre de littérature donne, en effet, le résultat assez précis des goûts, des organes et des appétits d'un peuple. Un roman est destiné à se faire lire non par une élite, mais par la masse. Pense-t-on, par exemple, que, sincère dans ses prétentions hautaines, ce fut pour Gauthier, Bouilhet ou Ducamp, que Flaubert écrivait *Salammbô* ou *Mme Bovary?* Si quelque audacieux s'écarte trop des chemins battus, il s'aperçoit vite, à la froideur des libraires, qu'il fait fausse route, et l'avance prise sur lui par ses rivaux l'oblige à rentrer dans le rang ou à abandonner la carrière.

Le journal est loin de donner des indications aussi exactes sur les mouvements de l'opinion. Le tirage est un criterium peu sûr. Il faut faire la part de la curiosité, de la peur, de la nouveauté, choses vagues et mobiles. Mais lisez les romans à la mode. Voyez quels sont ceux dont les débutants s'inspirent. Quelle est l'œuvre que la mémoire échauffée d'un maître d'études ou d'une gouvernante sans emploi vient offrir à l'éditeur. Vous saurez quelle est la denrée en vogue.

Vous ne connaîtrez ainsi que les appétits des bourgeois, me dira-t-on, et non la pâture que la démocratie réclame. Sans doute, mais pour le moment cela suffit encore.

Il n'y a guère que vingt ans que les maçons achètent le *Petit Journal* avant de se rendre à l'ouvrage, et que les bergers gardent leurs moutons en lisant la *Lanterne*. Jusqu'ici la bourgeoisie a toujours donné le ton; la pensée du peuple était sa pensée. Je crois qu'il en sera toujours de même; les intérêts des classes pourront être opposés, nous verrons peut-être des guerres sociales, mais quand on lira et tant qu'on lira, le peuple ne goûtera, en fait de littérature, que ce que les bourgeois auront approuvé. Quand le désaccord semble régner, c'est que le bourgeois plus alerte et qui marche en avant a changé de direction, tandis que le lourd prolétaire qui le suit, mais à une certaine distance, arpente encore le vieux sentier. L'élément nouveau dont il faudra cependant tenir compte, c'est l'accroissement du nombre de ceux que je nomme les bourgeois, c'est-à-dire de ceux qui ont reçu une éducation libérale;

le niveau de cette classe s'abaissera nécessairement en raison de l'étendue de sa surface.

Quoi qu'il en soit, jusqu'en 1870 en Europe, jusqu'en 1850 en Amérique, les bourgeois seuls lisaient.

Cette pierre de touche du roman, que nous apprend-elle par rapport à l'Angleterre?

Au commencement du dix-huitième siècle, on observe une tendance au scepticisme et à la licence des mœurs; puis vers 1740, sous l'influence de Daniel Foë, de Richardson, de Johnson, le roman moral reprend le dessus, et bientôt il est seul goûté par la nation. Dans les livres à la mode, vous n'en trouverez aucun qui ressemble aux productions de Crébillon fils, de Diderot, de Voltaire, de Laclos. *Clarisse* est le dernier mot de l'audace d'un romancier britannique. Quelle honnêteté cependant, quelle foi, quelle morale pure dans cette belle et longue histoire, en dépit de certaines pages un peu vives! Mais plus le siècle s'avance, et plus le roman devient chaste. Miss Burney inaugure la littérature féminine et par conséquent chrétienne et pudique. Miss Austin, miss Edgeworth, Anne Radcliffe, marchent sur ses traces; puis survient Walter Scott, dont la gloire efface celle de tous ses devanciers. Dans les quarante ou cinquante volumes qui composent son œuvre, on ne saurait trouver une page qui offense la morale ou le christianisme. A Walter Scott succède Dickens; nous ne nommons naturellement que les chefs d'emploi. Lequel de nous n'a pas présent à la mémoire *Nicolas Nickleby*, *Oliver Twist*, *Dombey and Son*, et tant d'autres beaux récits si anglais, si chastes, si chrétiens. Voilà la note, je le répète, jusqu'en 1840. La grande masse du public anglais ne goûte ni l'adultère, ni l'athéisme, ni le progrès révolutionnaire.

Mais, s'il en est ainsi dans la classe moyenne des intelligences, à qui observe et voit de loin apparaît depuis une quinzaine d'années un changement de direction très marqué dans le mouvement des esprits en Angleterre.

C'est vers 1830 que les premiers agnostiques se manifestent. Ils sont en communion d'idées avec les Allemands, leurs maîtres, et dédaignent la philosophie et les spéculations françaises. Tandis que nous sommes encore voltairiens, que les novateurs se disent éclectiques, c'est-à-dire essayent d'établir une moyenne entre le christianisme et la libre pensée, que nous empruntons à l'Écosse sa philosophie, déjà presque démodée en Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, la Russie et bientôt après l'Angleterre, marchent dans une voie nouvelle.

Le théisme se meurt, bientôt on pourra dire le théisme est mort!

Vers la fin du dix-huitième siècle, on s'était efforcé de dépouiller le christianisme du surnaturel, des miracles que certains théo-

logiens eux-mêmes défendaient faiblement, en bornant au premier siècle de l'ère chrétienne les phénomènes d'ordre divin. Bientôt l'inflexible logique de l'esprit humain tira les conséquences nécessaires des prémisses ainsi posées. Si le miracle ne se produisait plus, c'est parce qu'il n'avait jamais dû se produire. S'il n'y avait jamais eu de miracles, le Christ n'était pas un Dieu, on lui concédait d'être un sage, un philosophe, un bienfaiteur de l'humanité; à cet égard, on eût renchéri volontiers sur les dévots, mais le Christ n'était plus le *Verbe*.

Était-il possible d'en demeurer là ! Si le Christ n'était pas Dieu, Jésus de Nazareth était venu apporter au monde une doctrine sombre, désolante, étroite et, tranchons le mot, *folle*, c'est saint Paul qui l'a prononcé : le bienfait devenait un fléau [1].

Cette manière d'envisager le christianisme ne pouvait, il est vrai, sembler nouvelle. Voltaire, Diderot, d'Holbach, d'Alembert, l'avaient considéré sous le même aspect. Mais ce qui était nouveau, c'était l'écroulement de Dieu; en tombant, la croix entraînait dans sa chute non seulement la religion chrétienne, mais toutes les religions, mais le concept entier du divin. *Deo erexit Voltaire*, cette devise qui résumait la pensée philosophique sinon de son auteur, au moins des esprits sensés du dernier siècle, cette devise prêtait à rire. Le Dieu de Voltaire, de Rousseau, de Robespierre! Quel Dieu était-ce là? L'immortalité de l'âme, la responsabilité, la création *ex nihilo*? Qu'est-ce que cela? Un vieux bagage juif, païen ou chrétien, car ces trois croyances, après tout, n'en faisaient qu'une, et dérivaient les unes des autres. Il fallait néanmoins adopter une théorie quelconque, rendant compte du monde et de ses phénomènes. « Les dés étaient pipés ou semblaient pipés. » Cette perpétuelle *rafle de six*, le plaisant argument de l'abbé Galiani, argumentant contre Diderot, impressionnait encore les intelligences; et pour expliquer l'esprit qui pénétrait et agitait la masse, *mens agitat molem*, la philosophie à la mode se raccrochait au panthéisme. On nettoyait tant bien que mal le panthéisme indien, on déclarait, avec la superbe qui a toujours distingué la libre pensée, que cette philosophie était le dernier mot de l'esprit humain, qu'elle était démontrée comme un théorème de géométrie, qu'il fallait être ou menteur ou fou, ou obtus, pour ne pas reconnaître que le Dieu immense, inconscient, éternel, qui animait cette matière immense, inconsciente et éternelle comme lui, donnait la clef du problème.

Voilà où en était vers 1840 la philosophie en Allemagne, et les libres penseurs anglais adoptaient avec enthousiasme la religion dont Gœthe était l'inventeur et le premier pontife. Seulement ces

[1] Ces blasphèmes font horreur, mais on les lit dans presque tous les ouvrages philosophiques actuels.

penseurs étaient peu nombreux, et, à l'exception d'un seul, sans talent et sans lecteurs.

La phalange britannique reconnaissait alors, comme son maître, le vieux Jérémie Bentham, l'inventeur de l'utilitarisme. Il avait bien des droits, en effet, à la vénération des révolutionnaires anglais; la Convention lui avait octroyé le brevet de citoyen français. Pendant soixante années, il fut l'apôtre de nos idées radicales en philosophie et en politique. Il s'intitulait le disciple d'Helvétius. Enfin, lorsqu'il mourut, en 1832, il avait légué son corps à l'amphithéâtre. Le présent était mince et de peu d'utilité pour la science du scalpel. Mais c'était en quelque sorte l'enterrement laïque d'alors, et un peu de bruit se fit encore autour de ce que je ne saurais nommer la tombe de l'octogénaire athée.

Mais Bentham comptait plus de disciples que de lecteurs, en revanche Byron et Shelley avaient ému l'Angleterre par les poésies audacieuses où ils célébraient dans de si beaux vers l'éternelle négation, *das ewige Nein*. Ni *Childe Harold*, ni *la Révolte de l'Islam*, ne pénétraient cependant profondément dans la pensée anglaise : effervescence de jeunesse, boutades de poètes, se disait-on; l'aristocratie seule avait donné naissance à cette révolte, et seule semblait en souffrir. L'austère et honnête bourgeoisie anglaise ne comprenait rien à ces blasphèmes de grand seigneur. Ce ne fut qu'un feu de paille qui dévora des matériaux épars et sans valeur.

Enfin, vers 1831, parut l'œuvre singulière, bourgeoise, saxonne, révoltée qui semblait le cri de guerre de la démocratie en possession de son champion. Carlyle avait lancé du fond de l'Écosse ce défi inattendu. *Sartor resartus* avait vu le jour. Qu'était-ce que ce Carlyle? Qu'était-ce que ce petit professeur de mathématiques, ce fils d'un maçon, ce débutant, cet inconnu, dont le style était aussi hardi que la pensée. Il fallait remonter à Swift pour trouver un ancêtre littéraire à ce novateur. Le scandale fut grand, l'opposition violente, mais le trait avait percé la lourde cuirasse du formalisme protestant et littéraire; le style anglo-saxon, si à la mode aujourd'hui, faisait seulement alors son apparition. Les mots d'origine latine ou française étaient désormais suspects, ils allaient être proscrits. Nous sommes des Germains, nous devons tout à la mère patrie, notre langue, notre génie, nos idées, plus de gallicisme; et, murmurait-on à demi-voix, plus de christianisme!

C'était alors bien hardi, et cependant Carlyle nous semble aujourd'hui fort timide et passablement respectueux. Ses paradoxes ne nous étonnent plus, nous en avons entendu bien d'autres, tant et si bien, qu'il nous est difficile, en lisant ses déclamations les plus hardies, de ne pas nous demander : mais cet homme était-il un irréconciliable

ennemi de nos dogmes, ne devons-nous pas voir en lui plutôt un sceptique désolé, à la façon de Musset ou de Heine, qu'un sectaire haineux, comme Strauss ou Proudhon?

Il nous faut raconter brièvement la vie et analyser les écrits de Carlyle, car, dans l'étude de la révolution religieuse et sociale qui s'accomplit en Angleterre, le rôle de ce novateur ne saurait être négligé.

I

Thomas Carlyle naquit, en 1795, dans un petit village d'Écosse. Il était le fils d'un maçon, sa mère ne savait ni lire ni écrire et n'acquit que fort tard ces connaissances rudimentaires, lorsqu'elle voulut connaître les œuvres qui faisaient de son fils une des gloires de l'Angleterre.

Carlyle le maçon se distinguait, si nous en croyons les mémoires de son fils, par des qualités morales et intellectuelles fort rares. C'était un protestant rigide, un puritain austère, comme l'Écosse en compte aujourd'hui encore un grand nombre. Sa causticité était parfois terrible, mais s'exerçait rarement, car il était taciturne et haïssait les paroles oiseuses. Père d'une nombreuse famille, ne possédant aucun patr moine, il parvint cependant à une aisance relative, grâce à son esprit d'ordre, à sa tempérance et à ses aptitudes variées. Trouvant son métier de maçon peu lucratif, il prit une ferme à bail et réussit avec la charrue comme avec la truelle, mais au prix de quels efforts et de quelle abnégation! Aussi son fils, impressionné et reconnaissant, déclarait-il plus tard que, à ses yeux, l'économie était une vertu cardinale, et que l'avarice elle-même lui semblait à peine un vice.

Deux de ses enfants furent destinés par ce père laborieux et prévoyant à la carrière du sacerdoce. L'aîné, le grand homme, Thomas Carlyle, fut envoyé de bonne heure à une école pour se préparer au ministère. Le maçon puritain n'estimait aucune fonction sociale à l'égal de l'état ecclésiastique. C'est ainsi que dans nos campagnes un paysan pieux envoie au petit séminaire celui de ses fils qui lui paraît le mieux doué. Mais il arriva, à Carlyle le père, ce qui se voit bien souvent, hélas! dans notre France catholique : l'Éliacin devait se métamorphoser un jour en Érostrate.

Ce n'est pas dans une école spéciale, à l'instar de nos petits séminaires, que la jeunesse en Écosse se prépare au ministère. Jusqu'à leur sortie de l'Université, c'est-à-dire jusqu'à leur majorité, les futurs pasteurs suivent la voie commune. Quand les études classiques sont terminées, le jeune homme qui veut devenir ministre de l'Évangile fréquente pendant quatre ans les cours de *Divinity-Hall*,

à Édimbourg, ou, s'il veut vivre en province, il est tenu pendant six années de venir, chaque douze mois, subir quelques épreuves très simples et prendre une inscription nouvelle. C'est à ce dernier parti que se résolut Thomas Carlyle, pour ne pas être plus longtemps à charge à sa famille. Il obtint une chaire de mathématiques dans un collège de la petite ville d'Annan. Deux ans après, le souvenir laissé par lui à Édimbourg d'un jeune homme très studieux et remarquablement doué le fit désigner comme le seul professeur pouvant tenir tête dans une école plus importante à une célébrité qui attirait tous les élèves à un établissement rival. Ce fut donc comme l'adversaire déclaré d'un certain Édouard Irving que Carlyle fut installé dans la chaire de Kirkealdy.

Cet Irving était né dans le même district que Carlyle, à Annandale. Comme lui, il avait étudié à Édimbourg. Il était de quelques années plus âgé et jouissait d'une réputation provinciale éclatante. Ce nom est peu connu parmi nous, mais Irving a laissé en Angleterre un souvenir très présent encore. Il fut l'apôtre d'une secte d'illuminés. A Londres, la foule s'étouffait à ses sermons. Bientôt Irving, entraîné par l'ardeur de son zèle, trouva les formules protestantes des sectes établies étroites et tranchantes. Il rêvait un renouvellement du christianisme par le miracle, l'inspiration et les révélations. Sa chapelle devint le théâtre de scènes ridicules, où les femmes jouaient le rôle d'extatiques et de prophétesses. L'opinion publique se révolta et fit tomber l'étrange et puissant orateur du rang d'apôtre à celui d'imposteur ou de fou. Irving était sincère et courageux ; son tempérament d'Anglo-Saxon le soutint quelque temps dans cette lutte désespérée; à la fin, découragé, sinon détrompé, abandonné de presque tous ses adeptes, il sentit défaillir en lui les forces physiques et morales, et succomba à une maladie de langueur.

Mais, à l'époque qui nous occupe, il n'était encore qu'un jeune professeur se destinant au sacerdoce.

La première entrevue d'Irving et de Carlyle fut caractéristique. Ce dernier, sombre, ombrageux, amer, gardait un silence menaçant, prêt à repousser par quelque sarcasme la plus légère agression. Irving, le chrétien sincère, s'avança vers Carlyle et lui dit : « Je vous connais de réputation, je sais ce que vous valez, j'espère que vous verrez en moi non un rival, mais un ami. La vie sera triste ici, et nous aurons besoin de consolations, d'appui et d'intimité. » En terminant sa phrase, il lui tendit la main. Carlyle fut désarmé; cependant quelques sentiments de défiance subsistaient encore dans cette âme troublée. « C'est trop beau pour être vrai ou pour durer », se disait-il. Cela dura et cela était vrai. Irving fut le meilleur et le plus dévoué des amis de Carlyle.

Ces deux jeunes gens ne se quittaient presque pas. « Vous verrez, disait Irving, plein d'ardeur et de confiance dans l'avenir, vous verrez que les deux obscurs natifs d'Annandale deviendront, sous peu, deux des plus grands hommes d'Angleterre... »

L'atrabilaire Carlyle eut, en effet, toujours la singulière bonne fortune de donner à ceux qui se trouvaient en rapport avec lui l'impression qu'on avait affaire au génie. Il gardait parfois longtemps le silence. Mais tout à coup sa parole éclatait comme un obus, perçant toutes les cuirasses. Le trait frappait inattendu, étrange, laissant une trace lumineuse.

Cet homme ne disait rien comme les autres, et l'être le plus vulgaire était forcé de reconnaître cette supériorité et de l'admirer. Mais que d'amertumes dans ses paroles! La source de la haine que ce misanthrope portait à l'humanité provenait d'un orgueil immense, d'une soif insatiable de réputation, d'un âpre désir d'être supérieur à tous, aussi bien en rang et en richesses qu'en renommée et en talents. Quels reproches pouvait-il adresser au destin? de quelle injustice humaine avait-il le droit de se plaindre? Il était le fils d'un maçon pauvre et illettré. Il avait pu, grâce au dévouement de sa famille, recevoir une éducation libérale. A vingt et un ans on l'avait choisi pour être professeur dans un établissement en renom; le traitement qui lui était alloué était des plus convenables, et le plaçait, à ses débuts dans la vie, à un rang très supérieur à celui de sa famille. S'il ne faisait pas grande figure dans les villes où il se trouvait, s'il ne fréquentait pas les plus hautes sociétés, — ces échelons de la fortune ne se gravissent pas aussi vite, — partout cependant il trouvait des portes hospitalières qui s'ouvraient devant lui et un auditoire intelligent et sympathique pour l'écouter et lui répondre. Mais l'aristocratie elle-même ne restait pas si étrangère et si indifférente à l'obscur professeur de mathématiques qu'il veut bien le dire. Une des plus grandes amertumes de sa vie en fournit précisément la preuve.

Carlyle rencontra, dans une maison honorable de la ville, une jeune fille d'un rang très élevé; il est vrai que, en revanche, elle était pauvre : une tante puritaine l'avait recueillie et l'élevait avec une grande simplicité. Il était facile de prévoir que la naissance, la beauté, l'esprit et les relations de la jeune fille la destinaient à faire un mariage brillant, ce qui arriva par la suite. Carlyle et elle se prirent de goût l'un pour l'autre, mais la chasteté britannique et surtout écossaise conserva à leurs relations une réserve et une pureté dignes d'éloges. Carlyle, d'ailleurs, était incapable d'une bassesse, et cette jeune fille était très intelligente et très pure. Leurs amours, leur *flirt*, pour employer le mot propre, dura quelques

mois. On ne se parlait, sans doute, qu'à mots couverts, sans aveux, sans promesses de part et d'autre, sinon l'aveu et les promesses bien autrement éloquents que des paroles, l'aveu des regards et des sourires entre deux jeunes gens qui s'aiment. La tante dut concevoir certains soupçons, et ce fut sans doute ce qui la détermina à hâter le mariage de sa nièce, celle-ci se résigna à épouser *Monsieur Quelque chose*, comme dit Carlyle, mais ce *Monsieur Quelque chose* était bien né, riche et non dépourvu de toute distinction d'esprit, puisqu'il devint par la suite gouverneur d'une colonie anglaise, membre du parlement et baronnet. Ce fut au moment de sa rupture avec Carlyle, que *Marguerite Gordon* écrivit pour la seconde fois seulement, à ce qu'il semble, et pour la dernière, à Carlyle, une lettre touchante où l'amour se montre et se cache à la fois.

« Et maintenant, cher ami, un long, long adieu. Un avis aussi, il émane de quelqu'un qui part, attachez-y quelque prix. N'entretenez pas de sentiments amers dans votre cœur. Repoussez certaines visées extravagantes de votre imagination. arrivera une époque où vos talents seront appréciés. Déjà, parmi ceux qui vous connaissent, vous êtes un objet d'étonnement et d'admiration, votre valeur sera reconnue plus tard par les hommes dont l'opinion compte. Le génie vous rendra grand; que la vertu vous fasse aimer. Rapprochez la distance si grande qui vous sépare des autres hommes par des manières aimables et bonnes. Ménagez leur infériorité, et soyez sûr qu'ils ne vous en aimeront que mieux. Pourquoi cacher le véritable fond de votre cœur? J'ai risqué ce conseil dans l'anxiété que j'éprouve pour votre bonheur à venir, j'y mets toute la force et toute la sincérité de mon amitié. Laissez briller votre flambeau devant les hommes, et croyez qu'ils en valent la peine. Vous trouverez votre récompense dans l'exercice même de cette vertu. Il doit être doux d'être aimé.

« Allons, et de nouveau adieu! Pardonnez-moi la liberté que je prends ; et quand vous penserez à moi, pensez-y comme à une tendre sœur à laquelle votre bonheur donnera toujours de la joie et vos souffrances du chagrin.

« A vous avec estime et considération.

« M. G. »

P.-S. — « Je ne vous donne pas mon adresse, parce que je n'ose pas promettre de vous voir.

« Je ne la revis que longtemps après, ajoute Carlyle dans ses Mémoires, deux fois en 1840. M. *Quelque chose* avait été fait baronnet, et avant de mourir il la laissait lady douairière et sans enfants. Je la vis tandis qu'elle se promenait avec sa femme de

chambre à Piccadilly. La seconde fois, la même année ou la suivante, nous nous retrouvâmes à cheval l'un à côté de l'autre à l'entrée de *Hyde-Park;* ses yeux, mais ce fut tout, me regardèrent avec une expression touchante, ils semblaient dire : Oui, oui, c'est bien vous. »

Ce fut là, sans doute, dans la vie de Carlyle un véritable chagrin de cœur. Mais y a-t-il lieu là à déblatérer contre l'inégalité des rangs, les iniquités sociales, la sottise des grands et l'injuste distribution des richesses, comme le fit *Sartor resartus*, quelque temps après, dans le pamphlet célèbre, où il intercalait cette idylle de la vingtième année; le cavalier de *Rotten-Rord* trouvait-il donc que la fortune avait été si inclémente à son égard ! Il avait acquis en peu d'années aisance, renommée, joie domestique en plus. Néanmoins, le socialiste, le sans-culotte, ainsi qu'il se nomme volontiers lui-même, n'avait rétracté aucun de ses anathèmes contre l'ordre social.

Peu de temps après sa séparation d'avec miss Gordon, Carlyle quitta Kirkealdy et renonça à son professorat. « Cette vie est odieuse, cette profession ne mène à rien », disait-il à Irving. Celui-ci partageait cette impression et se sentait appelé à des destinées plus hautes. Les deux amis envoyèrent donc leur démission et partirent pour Édimbourg.

Les finances de Carlyle étaient en médiocre état, et les perspectives qui s'offraient à lui, bien sombres. Avec cette prévoyance de fourmi qu'il tenait de son père, il avait économisé une centaine de livres sterling. Cette somme modique était la seule ressource qui pût lui permettre d'attendre, quoi... il l'ignorait. Le barreau, la presse, une éducation à entreprendre, tout lui semblait bon, pourvu qu'il échappât à l'atmosphère pesante d'un collège de petite ville.

Alors commença la lutte pour l'existence, lutte dure, atroce parfois. Carlyle était atteint d'une maladie d'estomac, causée peut-être par la frugalité forcée de son régime, et dont il souffrit jusqu'à la fin de sa vie. La dyspepsie, la misère, l'orgueil, touchant à la folie, un caractère sombre, même dans la bonne santé, tout cela n'était pas de nature à rendre Carlyle attrayant. Sans l'amitié d'Irving, le drame se fût sans doute terminé par le suicide. Carlyle essayait de donner des leçons de mathématiques, mais il prisait très haut son enseignement et préférait ne pas avoir d'élèves plutôt que de déprécier son cachet.

Il frappa à la porte des *Magazines* et des revues. Ce fut d'abord sans succès. Les éditeurs semblaient tenir en médiocre estime la prose bizarre de cet inconnu auquel les sujets intéressants manquaient, faute de pouvoir se procurer des livres. Les bibliothèques publiques n'étaient pas alors d'un accès facile.

Aux souffrances physiques et intellectuelles se joignait une

torture morale d'une espèce particulière. Nous l'avons dit, Carlyle avait été élevé par des parents d'une piété exaltée. Jusqu'à l'âge de vingt ans, il fut fidèle aux leçons du foyer. La lecture de Gœthe et des Allemands renversa l'édifice mal étayé de ses croyances. Carlyle devint une sorte de libre penseur singulier, car il est très difficile de se rendre compte de ce à quoi il crut ou ne crut point pendant sa vie; cet homme dont tous les ouvrages sont philosophiques, au plus haut degré, est une énigme religieuse; le seul aveu qu'il fasse, et cela encore à de rares intervalles et en termes voilés, c'est sa répudiation du christianisme. Mais croyait-il à Dieu et à l'immortalité de nos âmes? Il est impossible de le deviner. Le mot de Dieu et les invocations à la divinité sont sans cesse sur ses lèvres; on les rencontre jusque dans les écrits intimes qu'il ne destinait pas à la publicité, mais l'espoir de retrouver par-delà la tombe les êtres qu'il a aimés et passionnément aimés ne figure jamais dans son journal, dans ses lettres ou dans ses livres. La supposition la plus vraisemblable à faire, c'est qu'il avait adopté la religion de Gœthe, une sorte de panthéisme vague dont l'originalité consiste en ceci, que l'immortalité de l'âme est l'apanage réservé aux grands esprits; croyance, au reste, qui est aussi celle de Hugo. Celui-ci s'attribue l'immortalité, dit-on, et la refuse au *vulgum pecus*, témoin ce dialogue qu'il eut avec un athée de ses amis : « Vous ne croyez pas à la vie future; moi, j'y crois. Nous devons avoir raison tous deux; c'est l'indice des destinées qui nous attendent. »

Chez Carlyle, l'effondrement religieux ne s'accomplit pas sans un fracas sinistre et un épouvantement sincère. Ce ne furent ni la débauche, ni la légèreté d'esprit, ni le désordre de quelque nature qu'il pût être, qui le précipitèrent dans l'abîme.

Carlyle était chaste, sobre, économe, dur à la peine. L'orgueil souffrant et irrité, tel fut l'écueil. La prodigieuse infatuation de soi-même semble être un des apanages du génie. Ces hommes dont la tête touche au ciel sont rattachés à la fange par des racines qui y plongent au plus avant. L'orgueil, on leur pardonnerait! Mais la plus sotte, la plus puérile vanité, les distingue presque tous à un degré qui ferait rougir un enfant. Carlyle souffrait de ce mal, ce fut lui qui tua dans son âme les germes divins. Il se croyait et se sentait un génie, mais un génie méconnu. Sa vanité, que le premier rang eût à peine contentée, se torturait dans la bassesse de l'origine, de la fortune et de la renommée. « Je suis un sans-culotte », disait-il souvent. Cette opinion date chez lui de la vingtième année, et ne paraît nullement raisonnée, car, bien que plus tard l'histoire de la révolution française dût être un de ses titres de gloire, il ignorait, à l'époque dont nous parlons, notre langue,

notre littérature et les traits les plus saillants de nos annales. Sans-culotte, radical, révolutionnaire, il l'était naturellement et par instinct. C'est là, au reste, le type de l'espèce. Pas un seul radical que l'étude des faits ait jamais rendu tel. Cela fermente dans les moelles et ne gît pas dans la conscience.

Aussi Carlyle haïssait-il l'aristocratie qui lui avait enlevé Margaret Gordon, qui l'éclaboussait par ses équipages, qui lui fermait sa porte, qui possédait terres, chevaux, honneurs, respects, toutes choses que ce fils de paysan, envieux et sombre, eût trouvé un lot médiocre, même dans sa splendeur, dû à un être tel que lui.

La divinité devenait donc responsable de la dyspepsie du fils et de la truelle du père.

La pensée du suicide le poursuivit longtemps, mais l'Écossais avisé se disait : « J'ai le temps d'en venir là, c'est un remède qu'on a toujours sous la main. »

Il va nous raconter lui-même, dans un chapitre de cette étrange biographie qu'il a intitulée : *Sartor resartus*, ses accès de désespoir, et la crise qui, prétend-il, y mit fin.

Les ombres du doute s'étaient épaissies jusqu'à l'incroyance... Nuage sur nuage s'étendaient sur mon âme pour y produire enfin la nuit, sans étoile, du Tartare..... La foi est peut-être la seule chose qui soit nécessaire au bien-être de l'homme, c'est ainsi que des martyrs, faibles créatures par ailleurs, ont supporté avec joie la croix et l'infamie, et sans elle les mondains vomissent dans le suicide leur existence maladive au milieu des jouissances du luxe [1].

N'y a-t-il donc pas de Dieu, ou, au mieux, existe-t-il un Dieu absent, oisif, et assis, depuis les premiers jours du sabbat, au-delà des confins de l'univers à le regarder marcher? Le mot de devoir n'a-t-il pas de sens? Ce que nous appelons le devoir n'est donc pas un messager divin, un guide, c'est quelque fantôme terrestre et mensonger fait de désir et de peur !

La joie d'une conscience satisfaite? Est-ce que Paul de Tarse, celui que les hommes, dans leur admiration, ont depuis proclamé saint, ne se croyait pas, « le plus grand des pécheurs », tandis que Néron, d'humeur folâtre (*wohl gemuth*), dépensait la plus grande partie de son temps à jouer de la flûte? Arrière fabricants de mots, artisans de *mobiles* qui, dans votre moulin à logique, avez imaginé un méca-

[1] Carlyle était ennemi juré de la doctrine de l'*utilité*, et la morale fondée sur le *plaisir* lui semblait absurde. Ce n'est pas une des moins étranges contradictions de ce singulier libre penseur qui, dans ces pages, se montre franchement déiste.

nisme terrestre pour Dieu lui-même, et qui prétendez vanner la vertu dans le crible du plaisir.

La plus amère aggravation du mal chez l'homme, ce Prométhée vaincu, ne gît-elle pas dans cette conscience du bien, dans cette conviction qu'il est victime non pas seulement de la souffrance, mais de l'injustice. Quoi donc! l'inspiration héroïque que nous appelons la vertu ne serait-elle qu'une impulsion passionnée, qu'un bouillonnement du sang, dont les *autres* seuls tireraient profit? Je n'en sais rien ; ce que je sais seulement, c'est que si ce que l'on nomme bonheur est notre véritable fin, nous sommes dévoyés. Un esprit lourd, un bon estomac, se suffisent à eux-mêmes, mais peut-on mettre en parallèle, dans ce siècle épais et prosaïque, les terreurs de la conscience avec les désordres de la bile? Bâtissons notre fortune sur les fondements de la cuisine et non sur ceux de la morale. Alors, brandissant une poêle, en guise d'encensoir, nous offrirons au diable les fumées qui lui plaisent, et nous vivrons heureux de la graisse qu'il réserve à ses élus!...

Mais à quoi toutes ces plaintes riment-elles (*was thut's*)? Mon sort n'est-il pas le sort commun réservé à ce siècle; le monde entier n'est-il pas, ainsi que moi, vendu à la négation? Les vieux temples de la divinité, décrépits et moisis depuis tant d'années, ont fini par s'écrouler, et les hommes se demandent : où est donc la divinité? Nos yeux ne l'ont jamais aperçue.

Je dois cependant noter ceci, c'est qu'en dépit du mal horrible que m'a causé cette recherche qui, après tout, n'était en moi que l'amour passionné du vrai, je n'ai jamais cessé de l'aimer, ce vrai, et jamais je ne renierai son culte. O vérité! m'écriai-je, je t'appartiens, dussent les cieux m'écraser pour me punir de te suivre! Pas de mensonge! quand le paradis de Mahomet serait le prix de ton apostasie! Et j'agissais en conséquence. Un divin messager descendu des cieux, une main traçant sur la muraille des caractères de feu seraient-ils venus me dire : voilà ce que tu dois faire, qu'empressé et joyeux j'eusse obéi, lors même qu'il se fût agi de bondir dans les flammes infernales. Ainsi, en dépit des fabricants de *mobiles*, des philosophes de *la perte et du profit*, en dépit des hallucinations de l'ophtalmie morbide dont ils ont infecté le monde, la nature infinie du devoir était encore présente à mes yeux. Vivant sans Dieu, dans le monde, la lumière de Dieu pénétrait encore jusqu'à moi. Si mes yeux fermés ne pouvaient l'apercevoir *lui*, néanmoins, dans mon cœur, *il* était présent et sa loi écrite en caractères célestes y était encore lisible et respectée.

Le sentiment le plus amer de tous est celui de sa propre faiblesse, l'Anglais Milton l'a dit : « Être faible, la souffrance n'est que là. » Comment se rendre compte de sa force? sinon par la constatation du succès, de l'acte. Quel abîme entre la capacité supposée et la produc-

tion indubitable, fixée. La conscience instinctive de nos forces! mais elle brille d'une lueur louche et douteuse tant que nos œuvres ne l'ont pas illuminée. Nos œuvres! c'est là le miroir où notre esprit aperçoit ses exactes proportions; d'où la folie de cet impossible précepte : « Connais-toi toi-même », qu'il faudrait traduire à peu près ainsi pour rester dans le vrai : « Sache ce dont tu es capable. »

Mais pour moi, si étrangement improspère, le produit net de mes travaux se chiffrait par... rien. Comment croire à une force quand le miroir n'existait pas? As-tu une valeur, une faculté, une seule, supérieure à celles du vulgaire, ou bien es-tu la nullité la plus plate de ta génération et de ton temps? Est-ce que la confiance dans ma force, la première et la dernière fois que je l'ai ressentie, lorsque les cieux semblaient ouverts, quand j'osais aimer, n'a pas été cruellement trompée? D'invisibles et d'impénétrables murs, comme ceux d'un conte de fées, me séparent des vivants. Existe-t-il dans l'univers entier un cœur que je puisse étreindre sur ma poitrine? Non, — pas un seul. Mettons un cadenas à mes lèvres : pourquoi m'épancher avec cette cohue mobile de prétendus amis dont l'âme vaine, rapace, distraite, considère l'amitié comme une tradition perdue.

Je vivais dans un isolement étrange; autour de moi les hommes et les femmes, même ceux auxquels je parlais, me faisaient l'effet de chiffres. J'oubliais, en quelque sorte, qu'ils étaient en vie, et non de simples automates; je marchais solitaire dans leurs carrefours ou leurs assemblées, comme un tigre dans sa jungle, sauf, hélas! que c'était mon propre cœur que je dévorais et non celui d'un autre. J'aurais éprouvé quelque douceur, si, comme Faust, j'avais pu m'imaginer que j'étais tenté et tourmenté par le diable, car un enfer tel que je me l'imaginais, un enfer sans vie, est plus effrayant que la vie diabolique. Mais, dans notre siècle de démolition et d'incrédulité, on a jeté le diable à terre, on ne peut même plus croire au diable! Pour moi, l'univers était vide, vide de desseins, d'évolution, même d'hostilité. C'était une morne, incommensurable locomotive, roulant devant elle et m'arrachant, dans sa mortelle indifférence, les membres du corps les uns après les autres. O vaste, sombre, solitaire Golgotha! Usine de la mort! Pourquoi ce vivant était-il là, honni, conscient, solitaire?

C'est une mort poétique, disent-ils, de mourir le cœur brisé; oui, cela est beau sur le papier, c'est tout à fait autre chose dans la réalité, chaque fenêtre de votre entendement, de votre âme obscurcie, couverte de boue, ne laissant filtrer aucun pur rayon, toute une boutique de pharmacie dans votre intérieur, la pauvre âme condamnée, se noyant lentement dans une mare de dégoût!

Le suicide? une sorte de religiosité crépusculaire (*Nachschein*) m'en détournait! n'était-ce pas toujours un remède à ma portée? Mais, me

disai-je souvent, si, au détour de cette rue, une balle de pistolet te projetait dans l'autre monde, ou dans le *non-monde*, qu'en dirais-tu? Telle est assurément la cause de l'impassibilité que j'ai souvent montrée dans la tempête ou dans des scènes de mort, et que l'on a faussement proclamée du courage.

Je vécus ainsi de longues années dans une sorte d'agonie amère et prolongée. Mon cœur, qu'aucune goutte de rosée céleste ne rafraîchissait, se consumait d'une combustion sulfureuse et lente. Depuis que je me souvenais, je n'avais pas pleuré, si, une fois, seulement, tandis que, murmurant le chant de mort de Faust, le sauvage : *Selig der den er im siegen glanze findet*, je me disais : cet ami-là, au moins, ne m'abandonnera pas, le destin lui-même ne saurait me condamner à ne pas mourir. N'ayant pas d'espoir, n'éprouvant aucune peur définie ni d'homme ni de diable, c'était en toute sincérité que je formulais souvent ce vœu. Je voudrais voir l'archidiable lui-même se dresser devant moi, fût-il armé de toutes les terreurs du Tartare, pour pouvoir lui dire, une bonne fois, ce que j'ai sur le cœur. Néanmoins, chose étrange, je vivais dans une sorte d'épouvante continue, indéfinie, poignante. Il me semblait que tout ce qui existait dans le ciel en haut, sur la terre en bas, m'était ennemi, comme si le ciel et la terre eussent été les mâchoires infinies de quelque monstre affamé, où moi, pauvre être palpitant, j'attendais que je fusse broyé.

Plein de cette sombre humeur et l'être le plus malheureux sans doute de la capitale de la France [1] et de ses faubourgs, un certain jour de canicule, après avoir erré de longues heures, je me trouvai arpentant la sale petite rue Saint-Thomas de l'Enfer, au milieu des immondices civiques, dans un air puant et lourd, marchant sur des pavés aussi chauds que la fournaise de Nabuchodonosor, sans que rien, certes, ne pût égayer ma fantaisie. Tout à coup surgit en moi une pensée, et je me demandai : Après tout, que crains-tu? Pourquoi, comme un lâche, restes-tu toujours pleurnichant et criant, blotti et tremblant? Misérable bipède, quel est le comble des maux qui peut t'atteindre? la mort? eh bien! soit, la mort, ajoutes-y les tortures de Tophet (l'enfer), avec tout ce que les hommes et le diable peuvent, veulent ou désirent accumuler sur toi. Ne peux-tu pas tout supporter et, comme un enfant de la lumière, quoique banni, écraser Tophet sous ton talon pendant qu'il te consume; qu'il vienne, qu'il vienne! je le défie! Et tandis que je m'écriais ainsi, comme un effluve de feu se répandit en moi, et j'arrachai de mon âme la vile peur pour jamais. J'étais fort d'une force inconnue! Un ange, presqu'un dieu.

[1] La scène est censée se passer à Paris. Carlyle se peint, comme nous le dirons plus tard, sous les traits d'un professeur allemand, être étrange, qu'il nomme Teufeldröckh.

A dater de ce jour, le caractère de ma misère changea. Plus de lamentations, plus de terreurs, à leur place, l'indignation, le défi aux yeux flamboyants!

Ainsi, naguère l'éternelle négation (*das ewige Nein*) régnait en maître dans mon âme tout entière, mais ce fut alors que mon moi, se dressant dans la native majesté de la créature de Dieu, protesta avec une solennelle emphase. La négation éternelle avait dit : Regarde, tu es orphelin, maudit, et l'univers est à moi, à moi le diable! A quoi tout mon moi répondit : Je ne suis pas tien, je suis libre, et pour toujours je te hais!

C'est de cette heure que je date mon baptême spirituel, ma nouvelle naissance; c'est alors, peut-être, que je devins un homme.

Nous avons traduit, en nous permettant quelques coupures, ces pages étranges et tristes de Carlyle, parce que d'abord elles forment le chapitre le plus important de son premier et de son plus célèbre ouvrage, ensuite parce qu'elles jettent sur le caractère, l'âme et les croyances de l'auteur une lumière très vive, mais bien différente de celle qu'il a cru faire briller.

Au fond, d'où viennent le désespoir, les pensées de suicide, cette révolte, ce défi à Dieu et aux éléments?

Sans doute, Teufelsdröckh nous parle en termes émus et éloquents de l'impossibilité de croire, de la ruine des vieux temples, de la fantasmagorie des systèmes philosophiques qui, sur les débris du passé, élèvent un édifice de plâtre et de carton, orné de façades somptueuses derrière lesquelles le curieux n'apercevrait, à travers les vitres, que la pourriture ou le vide : soit, mais est-ce là tout? Il invoque aussi la dyspepsie, le dégoût physique s'ajoutant au dégoût moral, et puis... il y a autre chose, et cette autre chose est la véritable racine du mal : « Pour moi, infortuné, le produit net de mes travaux se chiffre par rien; ai-je un don, une faculté supérieure à celle du vulgaire, ou suis-je la nullité la plus plate de ma génération et de mon temps? »

Hic jacet lupus, disions-nous au collège.

Le répétiteur de mathématiques se suppose du génie. On le lui dit; il est presque tenté d'y croire, mais il se souvient de l'adage anglais : « Amants de la renommée, méfiez-vous des coteries! » Les éditeurs refusent ses livres, et les directeurs de revues ses articles. Il est pauvre, il est inconnu. Il aspire à tout et n'arrive à rien. C'est un incompris, comme on disait alors. Les terribles mâchoires entre lesquelles il palpite, ce ne sont pas les cieux et la terre, mais bien l'orgueil et l'envie. « Je me promenais comme un tigre dans sa jungle, mais, hélas! c'était mon propre cœur que je dévorais. » Voilà la vérité, cet homme se ronge.

Et sa guérison de la rue Saint-Thomas de l'Enfer, qu'est-elle après tout? La résolution de vivre, de lutter, de travailler, de ne pleurer plus, mais de s'indigner et d'écraser; une révolte et non un apaisement.

Durant tout le cours de sa vie il sera fidèle à cette sorte de serment d'Annibal.

« C'est la sincérité, la passion du vrai, dit-il, qui furent le mobile et l'excuse de ma conduite. » Il s'en vante à tout propos, il s'en targue presque à chacune des pages des nombreux livres qu'il a écrits; mais, à y regarder de près, on ne constate pas, chez lui, la franchise absolue dont il fait si volontiers parade. Un jour qu'il venait de lancer une de ses fusées éblouissantes contre les vieux dogmes du christianisme, Stuart Mill, qui l'écoutait, lui dit : « Il n'y a que vous, Carlyle, qui ayez l'autorité nécessaire pour proclamer ces vérités devant le public anglais ; imprimez donc hardiment ce que vous venez de nous dire. » Un grognement fut d'abord la seule réponse, puis le philosophe ajouta : « Il faudrait être Cromwell ou Frédéric II, pour tenter cette aventure ! »

Il ne la tenta point, il dissimula tout comme son donneur de conseil, il tergiversa, parla souvent de Dieu, mais quel Dieu était-ce là? Il couvrait le christianisme de fleurs, puis il insinuait qu'il était mort. Il assimilait le Christ à Mahomet ou à Odin ; et quelques lignes après, reculant devant ce que cette impiété semblait avoir d'excessif pour des oreilles anglaises, il enveloppait l'outrage d'un éloge dithyrambique de l'Évangile.

Quoi qu'il en soit, — nous reviendrons sur ce sujet plus tard, — le jeune désespéré retira les capsules de son pistolet et se résigna à la lutte pour l'existence.

Sur ces entrefaites, son ami Édouard Irving fut choisi comme acolyte par le docteur Chalmers, une célébrité de la chaire évangélique de ces temps. Chalmers, l'apôtre de Glasgow, a laissé en Angleterre la réputation d'un saint. C'était un homme d'une éloquence spontanée, pénétrante, familière, une sorte de missionnaire à la façon du P. Bridaine. Réformateur philanthrope, il prêchait un renouvellement du christianisme, sensiblement analogue à celui que rêvait l'enthousiaste Édouard Irving.

Glasgow était alors le théâtre d'émeutes ouvrières qui bouleversaient tous les centres manufacturiers. L'Angleterre traversait une de ces terribles crises de travail qui l'agitent périodiquement. Celle de 1820 fut peut-être une des plus violentes. Il n'était pas encore question de socialisme, la dynamite était inconnue, mais l'explosion démocratique ne menaçait pas moins de faire sauter la société anglaise. La paix de 1815 avait ruiné nos vainqueurs. La dépression

du commerce des trois royaumes avait suivi la réouverture des ports du continent et le licenciement des armées.

L'Europe respirait et avait le loisir de trafiquer et de produire, elle ne subissait donc plus le monopole exclusif de l'Angleterre. En outre, deux ou trois mauvaises récoltes avaient causé une disette, et le mécontentement de toutes les classes ouvrières semblait présager une révolution. La secourable épée du duc de fer, de Wellington, était réclamée à grands cris par les propriétaires alarmés. La bourgeoisie d'alors était en immense majorité conservatrice, aussi, tout ce qui prétendait au nom de gentleman s'enrôlait-il dans des corps de volontaires destinés à réprimer l'émeute.

Carlyle et Irving inclinaient du côté opposé : le premier, par tempérament révolutionnaire et haine de l'aristocratie; le second, en raison de ses théories sur la société évangélique. Irving se contentait donc de consoler et d'encourager la population manufacturière qu'il évangélisait, Carlyle était tenté de se jeter dans la lutte. Un jour qu'un jeune avocat de sa connaissance le croisait dans les rues d'Édimbourg, Carlyle fut frappé de l'appareil guerrier du disciple de Thémis. L'avocat, sabre et giberne au côté, brandissait un fusil de munition. « Vous devriez vous en procurer un semblable, dit-il à Carlyle, en frappant gaiement sur la crosse de son mousquet. — Oui, murmura le converti de Saint-Thomas de l'Enfer, quand je saurai de quel côté je dois le tirer. » L'avocat crut à une plaisanterie et continua sa route.

Il semble cependant que l'interrogation que s'adressait la conscience de Carlyle ne reçut pas de réponse, car on ne le vit pas plus se joindre aux insurgés qu'exécuter la menace qu'il fit quelque temps après sous le coup de l'indignation qu'il éprouva contre la tyrannie des autorités d'Édimbourg. Le prince régent devait visiter la cité, et l'on invita officiellement les habitants aisés à revêtir pour la circonstance un frac noir et des culottes blanches. « Quant à moi, s'écria Carlyle, j'ai résolu de mettre un habit blanc et des culottes noires! » Soulagé par sa boutade, il ne se livra à aucune incartade de ce genre, et se contenta, en guise de protestation, d'une promenade aux environs, le jour de la fête.

II

L'ami de Carlyle, Édouard Irving ne se trouvait pas entièrement d'accord avec le docteur Chalmers.

Il résolut donc d'aller fonder à Londres une chapelle, où il pourrait prêcher en toute liberté la doctrine de la régénération comme il la comprenait.

Ce fut l'origine de la fortune de Carlyle.

Irving eut un succès éclatant. C'était un orateur puissant, étrange, inspiré, sincère celui-là! Il annonçait la bonne nouvelle avec des accents que les oreilles protestantes étaient déshabituées d'entendre. On sait quel rôle joue la mode chez nos voisins, et combien l'enjouement est vif chez ces natures en apparence si froides.

Irving fut le *lion* de la chaire en 1822, la foule s'étouffait à ses sermons, et quelle foule! Tout ce que Londres renfermait de plus élevé en rang et en intelligence. On pouvait voir, confondus, dans l'assistance, le duc de Wellington, au profil d'aigle; près de lui, Canning, l'orateur incomparable; les femmes à la mode, telles que lady Jersey, Wordsworth le poète, Huskisson l'économiste, Robert Peel, lord Stanley et tant d'autres.

La nouvelle de ce succès, immense autant qu'inattendu, éclata comme un obus à Édimbourg. Carlyle en fut bouleversé, non que son cœur ressentît une basse envie : « Sous ce rapport, dit-il, je n'eus rien à me reprocher »; mais le fiel du dyspepsique n'empoisonna pas moins la joie de l'ami. « Irving m'oublie, il ne m'écrit plus. Que sont devenues ces grandes lettres de huit pages fidèlement expédiées chaque semaine? »

Cependant Carlyle méconnaissait la tendresse de son camarade de jeunesse. Le tourbillon de la célébrité n'étourdissait pas Irving, au point de lui faire perdre la mémoire et l'affection. Il profita des relations sociales importantes que son talent lui procurait pour rendre service à son ami. Il recommanda chaudement Carlyle à une famille de riches et hauts employés de la Compagnie des Indes; il réussit à le faire agréer comme précepteur des deux fils de ces nababs. Non seulement les émoluments de la place étaient considérables, mais encore l'un des pupilles remis à la surveillance de Carlyle, Charles Buller, était un jeune homme d'une rare distinction d'esprit, et devint, quelques années plus tard, une des gloires du Parlement britannique.

A dater de ce jour, une éclaircie s'est faite dans ce ciel sombre. Carlyle, assuré du pain de chaque jour, jouit, en outre, d'un loisir presque complet, qui lui permettra de se livrer aux travaux de son goût. Il n'est pas précisément précepteur mais *tutor*, c'est-à-dire surveillant et correspondant du jeune Buller, à Édimbourg.

La famille de son pupille lui ouvre les portes d'un monde inconnu qui élargit son horizon et ses idées, enfin, il peut étancher sa soif de lecture, les portes des bibliothèques, privées ou publiques, lui seront désormais ouvertes. C'est à l'étude de la littérature allemande qu'il se consacre. La mine est riche et, chose assez étrange, encore inexploitée. Gœthe, Schiller, Jean-Paul, sont presque inconnus du

public anglais. C'est Carlyle qui va servir d'initiateur. Il commence par Schiller, et reçoit 100 livres sterling pour prix d'un travail (reconnaît-il lui-même) assez médiocre. Puis il s'attaque à Gœthe, dont il traduit plusieurs ouvrages et auquel il dédie son livre. Le grand homme laisse la dédicace et la lettre d'envoi sans réponse; ce n'est que plus tard qu'il entrera en commerce réglé avec son interprète et qu'il le comblera des éloges que le génie sur son déclin prodigue volontiers aux jeunes talents qui s'annoncent comme des trompettes sonores et complaisantes. La *Revue d'Édimbourg* enfin est elle-même vaincue. La *Revue d'Édimbourg*, l'opulente héritière du vieux *Gentleman's Magazine*, c'est le recueil à la mode, c'est lui qui crée ou défait les renommées. Elle a pour directeur un Écossais avisé et spirituel, un Buloz plus littéraire. Jeffrey est, à la fois, un avocat éminent, le propriétaire de la revue et l'un de ses écrivains les plus comptés. C'est une des premières figures de l'Édimbourg d'alors. Il a dédaigneusement jeté au panier l'article *Vierge*, envoyé par le professeur de mathématiques, sans même en accuser réception et le rendre. Pourtant le nom longtemps inconnu de Carlyle commence à être prononcé de temps à autre. Quelque délicat aura dit, devant Jeffrey. « Il a bien du talent, il est original, ce Thomas Carlyle! » Cela aura suffi, le directeur avisé donnera au débutant sa chance.

Mais un événement autrement important pour Carlyle vient de s'accomplir. Il s'est marié, marié par amour, et la femme qui a vaillamment accepté la moitié du fardeau de cette vie pauvre et laborieuse est une femme supérieure, à tous égards.

Carlyle, par l'entremise d'Irving, qui a toujours été, en quelque sorte, son ange gardien, a fait la connaissance d'une jeune fille remarquablement jolie, appartenant à une famille considérée et aisée, et douée d'une remarquable intelligence qu'une éducation presque virile a complètement et singulièrement développée.

Jane Welsh avait environ vingt ans lorsque Carlyle la vit pour la première fois; son père était médecin et sur le point de faire une grande fortune quand il mourut subitement, laissant sa veuve et sa fille dans l'aisance. Mistress Welsh, sa veuve, désirant compléter l'éducation de Jane, avait prié Irving, suppléant du docteur Chalmers, de donner quelques leçons à la jeune personne.

Miss Jane était alors, paraît-il, romanesque et surtout fort coquette. De bons partis l'avaient demandée en mariage, se croyant parfois des droits assurés à un acquiescement empressé. Mais quand ils insistaient ils étaient impitoyablement éconduits. Un amoureux, ainsi évincé, tomba malade de chagrin. Le médecin déclarait que son client mourrait ou deviendrait fou, s'il n'épousait

pas Jane Welsh. La mère du jeune homme vint supplier la demoiselle récalcitrante de donner un consentement dont sa coquetterie passée pour le malade faisait presque un devoir. « J'espère qu'il ne mourra pas, répondit miss Welsh, mais, devrait-il en mourir, je ne l'épouserais pas. Il n'a pas le droit de demander mon bonheur pour rançon de sa vie. » Le moribond, qui guérit, au reste, était cependant ce que le monde appelle un très bon parti.

Jane Welsh ne joua pas à ce jeu dangereux avec son professeur de philosophie Irving, dont elle s'éprit promptement et passionnément. L'amour de cette jolie et spirituelle fille ne pouvait guère manquer de faire impression sur le très inflammable Irving, qui, de son côté, devint éperdument épris. Mais un obstacle redoutable les séparait; bien que Irving fût alors célibataire, il s'était fiancé deux ans auparavant à une miss Martin, laide et peu intelligente, mais qui s'était montrée dévouée et tendre quand les perspectives de fortune de l'étudiant en théologie semblaient le moins brillantes. Le combat entre la passion et le devoir fut terrible dans le cœur des deux amoureux, cependant la conscience l'emporta, et ils convinrent de rompre si miss Martin ne renonçait pas volontairement aux droits que les fiançailles lui constituaient. Miss Martin refusa péremptoirement et avec indignation. Irving, désespéré mais fidèle à la parole donnée, annonça ses résolutions à la belle et regrettée Jane Welsh, dans une lettre dont nous citerons le passage suivant :

« Le Ciel me fasse la grâce de me ressaisir; et, oublieux de moi, puisse-je être capable de concentrer sur vous les devoirs et l'affection qui ne me sont pas défendus. Quand je suis en votre présence, mon âme vole vers vous, ma langue balbutie, mon cœur déborde... Mais je sens en moi la puissance de me dominer et de satisfaire à la fois mon devoir envers une autre et mon affection pour vous... dites-moi de ne plus vous entretenir de ces luttes terribles, et je me tairai. Mais si vous me permettez de parler, je vous retracerai le tableau de ce combat vertueux qui sera, j'en ai la confiance, couronné d'un triomphe chrétien. Il est étrange que ma faible nature puisse contenir ainsi deux affections si intenses, et cependant je sens que je le puis. Je nourrirai l'une de foi, de devoir, d'affection chaste; l'autre, d'une tendresse d'ami ou de père non moins pure, non moins assidue, non moins constante! Je ne demande en retour que tolérance et indulgence!

« Les lettres de Rousseau, quoique contenant une admirable morale, ne m'ont pas fait de bien. Mais les quelques mots que votre noble cœur y a joints ont été un baume consolateur. »

Jane Welsh comprit que le partage que lui offrait ainsi Irving

n'était ni prudent ni honnête; et sans rompre brutalement, elle tint l'époux de miss Martin à distance.

C'était peu de temps avant cette rupture, qu'Irving avait introduit Carlyle dans la maison de Mistress Welsh, mais en lui cachant le *flirt* qui avait existé entre lui et son élève. Carlyle subit le sort commun des jeunes gens qui fréquentaient cet intérieur; il tomba amoureux de la brillante jeune fille. Il fut écouté, non éconduit, mais peu encouragé au début. La plaie saignait encore. Néanmoins, il acquit bientôt un empire très grand sur les idées et sur l'imagination de Jane Welsh. « Jamais je ne serai votre femme, lui disait-elle, mais je vous promets de ne point me marier. »

La vérité que Carlyle ne connut que quarante années plus tard et après la mort de sa femme, c'est que celle-ci ne l'avait jamais aimé, et que jamais elle n'avait pu oublier complètement Irving. Carlyle, il est vrai, l'attirait, mais il l'épouvantait en même temps. Son humeur atrabilaire, son égoïsme insurmontable, qui perçait au travers même des plus grandes effusions de son amour, cet orgueil qui semblait le condamner à la pauvreté, car il dédaignait les moyens vulgaires de gagner son pain, tout cela était clairement perçu par l'intelligente Écossaise. Cependant elle se sentait comme fascinée par cet homme qu'elle n'aimait point; d'ailleurs elle comprenait avec une intuition surprenante qu'être la femme de Carlyle, ce serait, un jour, avoir gravi les plus hauts degrés de l'échelle sociale.

« Ville attaquée, ville prise », dit le proverbe, qui est vrai surtout quand l'assaillant n'a rien à craindre du dehors. C'était le cas pour Jane Welsh; elle ne voyait plus guère que Carlyle et s'habituait à l'idée de devenir sa femme. Un dernier scrupule la faisait hésiter. Elle ne voulait pas mentir et faire croire à une passion qui n'existait pas. Donc, avant de dire oui, elle résolut de peindre honnêtement à son amoureux l'état de son âme.

« En vous priant, lui écrivait-elle, d'attendre avant de nous épouser que votre position fût plus stable, j'avais aussi en vue de donner le temps à mon affection de grandir. Je ne suis pas sûre d'avoir pour vous les sentiments auxquels un époux a droit. Ce que je ressens serait assez pour un frère, pour un tuteur, mais il me semble qu'un mari doit vous être plus cher. Cependant les progrès que mon affection a déjà faits me persuadent que, sous peu, elle sera ce que je désire. « On aime, comme le dit Mme de « Staël, en proportion des idées et des sentiments qui sont en soi. » Aussi, à mesure que mon esprit s'élargit, que mon cœur s'améliore, je deviens plus capable de comprendre la bonté et la grandeur qui sont en vous, et ma tendresse augmente. Il y a quelques mois j'au-

rais dit : il est impossible que je sois jamais sa femme; à présent, je sens que c'est ma destinée. »

Sur ces entrefaites, le pupille de Carlyle, James Buller, entre à l'université de Cambridge. L'avenir ne s'annonçait pas comme brillant pour le précepteur remercié. Son *Schiller*, quoique bien vendu, n'avait pas eu grand succès. Que devenir? que tenter?

Carlyle écrivit une lettre désespérée à miss Welsh. Il renonçait à elle, ne se sentant pas le courage, disait-il, de la condamner à une vie très probablement indigente.

Jane Welsh se montra noble et désintéressée. Cette preuve d'amour vainquit ses dernières résistances, car elle savait avec quelle amertume de cœur Carlyle parlait de renoncer à elle. Surmontant la résistance de sa mère, imposant silence aux conseillers anxieux, elle épousa Carlyle au printemps de 1828.

Elle n'apportait rien en dot, mais cette pauvreté était voulue, car, seule héritière du docteur, elle abandonnait volontairement à sa mère la fortune assez considérable à laquelle elle avait droit. Cependant elle s'unissait à un homme dont tout l'avoir consistait en 200 livres sterling déposées dans une banque. Mais elle avait néanmoins foi dans l'avenir, et prétendait faire un mariage d'ambition.

« Savez-vous que M. Carlyle est un homme de génie, lui disait quelques années plus tard une de ses amies de jeunesse, éblouie par le succès de *la Révolution*. — Si je le sais! Je le savais il y a six ans, quand j'ai consenti à devenir sa femme! quand pas une de vous ne l'avait deviné, et que vous me déconseilliez toutes cette sotte affaire! »

Le jeune ménage s'installa d'abord à Édimbourg, où l'on fit connaissance plus intime avec le Buloz écossais, Jeffrey, dont dépendait la carrière littéraire de Carlyle. Les agréments de la jeune femme ne furent pas sans faciliter l'entrée du mari à la *Revue*. Carlyle nous raconte que Jeffrey fut toute sa vie épris de Jane Welsh, qui riait avec son mari de cet amour sénile et maintenait le vieil amoureux dans les limites de l'amitié, mais non sans une pointe de coquetterie.

En dépit de son bonheur conjugal, la dyspepsie de Carlyle, son humeur sombre, ne disparurent point; les bruits humains lui étaient odieux. Pour leur échapper, il emmena sa jeune femme dans une ferme à quelques lieues d'Édimbourg. Un petit corps de logis touchait aux bâtiments de l'exploitation confiée au frère de Carlyle. Ce fut dans cette demeure misérable que le jeune ménage s'établit, qu'il vécut pendant dix ans dans une solitude absolue; ce fut là que fut composé *Sartor resartus*. Rien de plus sauvage que cette retraite. Une lande de bruyères s'étendait à 5 lieues à la ronde. « Le silence, disait plus tard mistress Carlyle, le silence était formidable! » Néanmoins la courageuse petite femme se mit bravement à la

besogne. Une seule servante, quelques poules, une vache et, pour toute distraction, un poney des Shetlands, tels furent longtemps, en dehors du grand homme, les seuls êtres vivants qui animaient cette solitude. Mais dans sa rude Thébaïde, Carlyle, plein d'une foi désespérée dans son génie, ainsi qu'il s'exprime lui-même, élevait pierre à pierre un édifice dont le sommet devait dominer de si haut tous les faîtes de ses émules.

Dans une des courses qu'il fit à Londres avant son mariage, Carlyle s'était trouvé un jour, par hasard, au centre du marché des guenilles, quelque chose comme le Temple à Paris, une idée singulière lui traversa la cervelle : si j'écrivais la physiologie du vêtement, se dit-il. Telle fut la pensée première du *Sartor resartus*, sorte de calembourg latin intraduisible, textuellement le tailleur rhabillé ou mieux l'habit retourné.

La donnée était celle-ci [1] :

Notre théorie de la gravitation est à peu près parfaite. Lagrange, cela est très connu, a prouvé que, fondé sur cette base, le système planétaire doit durer toujours. Laplace, plus ingénieux encore, a deviné que cette base était la seule sur laquelle le système pût reposer... Nous avons des notions suffisantes en géologie, en *géognosie*, si bien que, grâce aux travaux de nos Werner et de nos Hutton, grâce au vaste génie de leurs disciples, la plupart des académies estiment que la création de l'univers est aussi peu mystérieuse que la confection d'un beignet. Moins peut-être, car, en ce qui concerne ces derniers, plus d'un curieux s'est demandé : Comment fourre-t-on les pommes dedans? Nous avons des traités sur le contrat social, sur les origines du goût et sur les migrations des harengs. Nous possédons une doctrine du *produit net*, une théorie de la valeur, des philosophies du langage, de l'histoire, de la faïence, des apparitions et des liqueurs fermentées. Tout a été distillé, desséché, et scientifiquement décomposé. Tous les tissus vasculaires, cellulaires et musculaires se glorifient des travaux des Cavendish, des Magendie et des Bichat.

D'où vient (un esprit réfléchi ne pourra manquer de s'adresser cette question), d'où vient que le plus grand tissu de tous les tissus, le seul tissu véritable a été complètement négligé par la science? Je veux parler du tissu fabriqué, lainage ou autre, dont l'âme de l'homme s'entoure comme d'une enveloppe extérieure, comme d'un pardessus dans l'intérieur duquel tous les autres tissus sont renfermés et cachés, toutes les facultés opèrent, tout l'être vit, se meut, existe. Car si, de temps à autre, quelque penseur errant et désailé a jeté un

[1] Je me borne à traduire un passage de l'introduction de Carlyle : *Sartor resartus*, p. 1re.

regard de hibou dans ces profondeurs obscures, la plupart des philosophes ont passé à côté d'elles sans même soupçonner leur existence. On dirait qu'à leurs yeux ce vêtement est une propriété et non un accident; quelque chose de spontané et de naturel comme les feuilles des arbres, le plumage des oiseaux. Dans toutes leurs spéculations, ils admettent que l'homme est un animal habillé, tandis que c'est un animal nu...

Les lecteurs de cet ouvrage ne sauraient donc se tromper sur mon absolue conviction. Si le fruit de veilles prolongées et de recherches surhumaines n'est pas destiné à périr, le monde sera doté d'une vérité d'ordre supérieur, et la doctrine que Swift, avec la prescience quasidivine du génie, a entrevue dans l'ombre sera mise en pleine lumière, savoir : qu'un tailleur n'est pas seulement un homme, mais quelque chose comme un créateur, comme une divinité. On a dit de Franklin, qu'il avait « ravi la foudre au ciel et le sceptre aux tyrans », mais lequel de ces hommes, je vous prie, est le plus grand de celui qui ravit, qui *vole*, ou de celui qui donne. Laissant de côté les exceptions et ne considérant que l'ensemble, nous voyons que l'homme est en quelque sorte créé à nouveau par son tailleur, et revêtu, non pas seulement de drap, mais de dignité et d'une autorité mystique. Cette admirable fabrique sociale, avec ses manteaux royaux, ses étoles sacrées, grâce auxquels, de nus et dispersés que nous étions, nous voilà organisés en corps politique, en nations, cette admirable fabrique sociale, dis-je, n'est-elle pas tout entière l'œuvre du tailleur? Qu'est-ce que les poètes et les moralistes, sinon une sorte de tailleurs métaphysiques? C'est pourquoi le maître compagnon de cette illustre corporation me disait, triomphalement, un jour : « Si vous admettez que les poètes transforment les hommes en dieux, élevez leur génie à notre niveau, ou rabaissez-le au nôtre. »

Voilà notre humoriste lancé. Il suppose, à la suite de ce préambule, qu'un grand philosophe allemand, ignoré en Angleterre, mais renommé dans la savante université de Weissnichtwo (N'importe où), a confié à l'éditeur non seulement le manuscrit de son livre, mais encore tous ses écrits antérieurs et jusqu'au journal de sa vie. Carlyle, lui, se présente au lecteur comme une sorte de Prud'homme britannique, éditeur et traducteur enthousiaste, quoique timide, des œuvres de l'illustre penseur Teufelsdröckh (crotte du diable).

Tantôt l'éditeur traduit de suite un chapitre du prétendu livre, tantôt il l'interrompt par le récit d'une saillie de Teufelsdröckh, d'une aventure de sa vie. Presqu'à chaque ligne, un mot allemand, placé entre parenthèses, a pour but d'entretenir l'illusion. La gageure est bien soutenue; d'un bout à l'autre, l'éditeur est grotesque, l'auteur fou ou sublime.

La donnée a, en outre, l'avantage immense, pour un homme de lettres, de lui permettre d'utiliser toutes les pensées qu'il a pu jeter sur des feuilles volantes, tous les morceaux inachevés qu'il a en portefeuille : cela n'a pas le sens commun ; mais, en même temps, l'ironie puissante, continue, étrange, la multiplicité des tableaux, des idées, des sujets, éblouissent et ahurissent à la fois. On sort de cette lecture avec l'impression du cauchemar. Swift seul, ressuscité, aurait pu atteindre cette intensité d'amertume et de folie; seulement Swift, même dans *Gulliver*, veut toucher le but, écraser un adversaire, démontrer une vérité, discréditer une législation, tandis que Carlyle n'a qu'une ambition : parler de lui, soulager sa bile et, qu'on nous passe le mot, vider son sac.

Teufelsdröckh nous promène ainsi à travers sa vie, à travers ses idées. Nous avons parlé de Marguerite Gordon et des amours de la vingtième année, d'après les véritables Mémoires de Carlyle. Dans *Sartor*, dans cet essai de biographie fait à trente ans, Margaret a nom Blumine. Teufelsdröckh raconte et embellit son idylle, mais les contours de la vie et de la réalité s'y retrouvent, bien qu'ombrés par le pinceau du romancier.

Nous avons également traduit en entier le chapitre de la conversion de Teufelsdröckh dans la rue Saint-Thomas de l'Enfer. C'est l'histoire de l'illumination intellectuelle de Carlyle, dont il veut, dans *Sartor*, dont il a toujours voulu depuis, même dans ses notes intimes, faire quelque chose d'analogue à la vision de Pascal. Il s'est seulement gardé avec soin de nous traduire le *Mane*, *thecel*, *pharès*, que le doigt de feu a écrit dans son cœur lors de ce mémorable jour.

Le chapitre de l'illumination est intitulé : « L'éternelle négation; » *das ewige Nein*. Le chapitre suivant porte pour épigraphe : « L'éternelle affirmation » ; c'est donc là que nous avions le droit de chercher la réponse à nos questions.

L'éditeur se hâte de nous décourager : Teufelsdröckh ne révélera pas son secret : « Notre professeur, dit Carlyle, n'est pas seulement mystique, il est fantaisiste; il s'enveloppe maintenant plus que jamais dans un fantasmagorique *chiarosacro*. »

En effet, impossible de comprendre quelle est la théorie religieuse de Teufelsdröckh, — de temps en temps une échappée vers l'idéal telle que celle-ci :

Pourquoi chercher le bonheur? Qui te dit que tu as été créé pour être heureux? N'es-tu donc qu'un vautour, volant à travers l'espace, cherchant quelque proie à dévorer, et poussant des cris aigus, parce que la charogne est rare? Laisse donc là Byron, prends Gœthe.

Il y a dans l'homme quelque chose de plus grand que la recherche

du bonheur. Il peut se passer du bonheur, et, à sa place, trouver la sainteté. N'est-ce pas pour témoigner de cet *excelsior* que les poètes et les prêtres dans tous les temps ont parlé et souffert. Ils ont attesté, par leur vie comme par leur mort, que l'image divine est reflétée en toi, que tu n'as de force et de liberté que lorsque tu ressembles à Dieu... Les vagues murmurantes du temps ne sont pas pour t'engloutir, mais pour te soulever jusqu'à l'azur infini; n'aime pas le plaisir, aime Dieu, voilà l'éternelle affirmation.

C'est donc un chrétien qui parle? hélas! non, témoin ces lignes :

Connais-tu la religion du sacrifice? Son temple, fondé il y a dix-huit cents ans, tombe en ruines; la jungle l'envahit, les bêtes dévorantes s'y abritent. Néanmoins ose y pénétrer; dans une crypte basse, protégée par une sorte de voûte formée par les décombres eux-mêmes, tu trouveras l'autel, il est encore debout, la lampe sacrée y veille encore.

Pas de christianisme, soit, mais l'immortalité de nos âmes, le bien, le mal, leurs récompenses éternelles. — Point. — La religion de Gœthe : l'activité, le travail, le *devenir*, de la sorte on approchera du soleil, sans posséder jamais l'éternelle lumière, car, ainsi que le dit éloquemment Carlyle, dans toute clarté, il y a un point obscur, et cette tache, c'est l'ombre de nous-mêmes.

En dépit de ces belles images et de ses pensées parfois sublimes, le livre serait intolérable s'il ne donnait ainsi que la note tragique, mais l'humoriste reparaît presque aussitôt pour détendre nos nerfs. La détente convient au tempérament anglais, car la plaisanterie est d'une brutalité odieuse pour nous autres Français, pour ceux que Carlyle nomme dédaigneusement des Celtes qui parlent du nez dans un patois latin.

Est-ce pour rire, est-ce pour pleurer, par exemple, que Teufelsdröckh plaisante sur le pendu et son bourreau?

Vous voyez deux individus, l'un habillé en bel écarlate, l'autre couvert d'un haillon bleu. Le rouge dit au bleu : Sois pendu et disséqué. Bleu frémit en entendant ces mots, et (ô prodige des prodiges!) se dirige mélancoliquement vers le gibet. Là, on lui met une cravate de chanvre, il se balance une heure durant, puis le médecin le dissèque et prépare son squelette pour un cabinet anatomique.

D'où vient cela? que faites-vous de l'axiome : « Rien ne vient de rien »? Rouge n'a aucune prise matérielle sur Bleu, il ne l'empoigne pas, il n'est par aucun côté en contact avec lui, les bourreaux, les sheriffs, les lords-lieutenants, ne sont pas à ce point la chose de Rouge, que ce donneur d'ordres puisse les pousser, çà et là, à son gré; chacun se tient cantonné dans sa propre peau. Néanmoins aussitôt dit,

aussitôt fait, le monde entier met toutes ses mains en mouvement, la corde et la bascule patentée accomplissent leur œuvre.

Lecteur pensif, voici les deux causes de ce phénomène : 1° l'homme est un esprit uni par d'invisibles liens à tous les hommes ; 2° il porte des vêtements qui sont l'emblème de ce fait. Votre écarlate pendeur de gens n'est-il pas revêtu d'une perruque en crins, de peaux d'écureuil et d'une robe de pluche? Chacun, le voyant ainsi, sait que c'est un juge. La société (plus j'y pense et plus cela me confond), la société est donc tout entière fondée sur le vêtement.

Son livre terminé, Carlyle, plein d'espoir, partit pour Londres, afin de trouver un éditeur. On lui achetait ses ouvrages de 100 à 200 livres sterling. Il ne doutait pas que sa production maîtresse ne fut acceptée avec enthousiasme et payée un prix plus élevé. Quelles ne furent pas son horreur et sa consternation, quand il vit la mine embarrassée de Murray, qui venait de lire ou de faire lire *Sartor*. Le libraire à la mode enveloppait son refus de périphrases polies, mais la réponse n'en était pas moins claire et signifiait : *It won't do*. « Cela ne prendra pas. »

Carlyle découragé se rabattit sur un Magazine, qui daigna inscrire l'étrange autobiographie de Teufelsdröckh.

Ce livre, si célèbre aujourd'hui, mit un temps considérable à triompher de l'indifférence ou du dégoût du public. On n'en comprit sans doute la valeur que lorsque les œuvres subséquentes de Carlyle eurent attiré l'attention sur lui. Plus encore que ses doctrines, son style bizarre, heurté, biblique, révoltait la généralité des lettrés d'alors. Un ami sollicitait pour Carlyle une des rares pensions que le gouvernement anglais distribue aux gens de lettres, et insistait sur la gêne du publiciste écossais. L'homme considérable auquel la demande s'adressait était lui-même un homme de lettres célèbre. « Carlyle! s'écria le ministre; un homme qui écrit de la sorte mérite de mourir de faim! »

La sentence se fût peut-être exécutée à la lettre, si l'auteur de *Sartor* fût resté plus longtemps dans la solitude de ses bruyères. « Allons nous fixer à Londres, dit-il, au retour de son excursion infructueuse, à mistress Carlyle. » La jeune femme bondit de joie à cette proposition « Oui, partons, brûlons nos vaisseaux », s'écria-t-elle. Aussitôt les préparatifs nécessaires s'achèvent comme par miracle, le mobilier est confié au roulage, et le mail-coach emporte Carlyle anxieux, sa femme rayonnante, vers la grande cité où la bataille suprême de la vie et de la renommée doit se livrer.

Comte de Ludre.

La suite prochainement.

LE MARÉCHAL BUGEAUD

D'APRÈS UNE PUBLICATION RÉCENTE[1]

I

M. le comte Henry d'Ideville, ancien préfet d'Alger, vient de publier sur le maréchal Bugeaud trois volumes, remplis de souvenirs, d'anecdotes, de correspondances intimes, de documents publics, de pièces officielles, qui mettent dans une pleine lumière la figure de ce grand capitaine. Nous connaissons peu de livres qui puissent offrir une mine plus riche à tout esprit curieux de connaître l'histoire de notre temps, d'étudier les questions de défense nationale, de constitution militaire, de colonisation, qui, posées devant nos pères, sont, aujourd'hui plus que jamais, vivantes et pressantes.

L'homme de guerre, l'homme qui, après avoir appris la guerre aux meilleures écoles, au camp de Boulogne et à Austerlitz sous Napoléon, en Espagne contre Wellington, y est devenu maître à son tour, la pratiquant victorieusement sous toutes ses formes : guerre des manœuvres savantes et des coups de main hardis, guerre de plaine sur les bords de l'Isly, guerre des rues à Saragosse et à Paris, guerre de montagne en Aragon et en Catalogne, dans les défilés des Alpes de Savoie, sur tous les versants et tous les sommets de l'Atlas; le général en chef, le tacticien, le préparateur de campagnes, l'ordonnateur d'armées, le législateur militaire, à qui sa droite raison, encore affermie par l'expérience, avait communiqué les idées les plus nettes et les plus décisives sur les qualités indispensables du soldat, sur la nécessité d'un long temps de service pour former le tempérament physique et moral des troupes françaises; le laboureur, l'ami des champs, l'ami des paysans, qui aimait sa

[1] *Le Maréchal Bugeaud,* d'après sa correspondance intime et des documents inédits, 1784-1849, — par le comte H. d'Ideville, ancien préfet d'Alger. — 3 volumes, à Paris, librairie Firmin Didot, rue Jacob, 56.

charrue comme son épée; l'ami des Trappistes de Staouëli et des Jésuites de Ben-Aknoun; le conquérant d'un immense empire barbare, le gouverneur d'une colonie qui ne ressemble à aucune autre, et dont il avait d'avance indiqué l'originalité, déterminé les conditions et fixé les lois avec une intelligence que les témérités ruineuses de quelques-uns des régimes qui ont suivi font resplendir d'un plus vif éclat : toutes ces faces du génie du maréchal Bugeaud, tous ces rayons divers de sa gloire nationale et populaire sont rassemblés, pour l'instruction des générations actuelles, dans l'ouvrage de M. d'Ideville.

Si quelque chose pouvait ajouter encore à l'intérêt d'une Vie du maréchal Bugeaud, ne seraient-ce pas, hélas! par une ironie amère, les temps où nous sommes? Ne serait-ce pas le spectacle que nous avons sous les yeux? Au milieu de nos révolutions, l'Algérie avait eu cette fortune rare, que les divisions funestes de la métropole n'y avaient agi que par des contre-coups presque insensibles; elles y avaient expiré dans des pensées plus hautes, elles s'y étaient éteintes dans de plus nobles labeurs. Tandis que l'émeute abattait les trônes, que les honnêtes gens se disputaient entre eux, que les malfaiteurs publics s'acheminaient au pouvoir par les brèches nées de nos déchirements, la France continuait, là-bas, sans distinction d'opinion ni de parti, par la main de tous ses enfants, l'œuvre commune de la civilisation. Des drapeaux différents s'étaient succédé sur cette terre d'Afrique, qui avaient été à la même peine et au même honneur; le drapeau de la France avait changé ses couleurs, sans que le sang, qui coulait à son ombre, changeât sa générosité.

C'est ce que remarquait, par une inspiration toute royale, le petit-fils exilé du vieux monarque qui, le premier, avait eu le mérite immortel de mener la France en Afrique, de la faire triompher là où Charles-Quint s'était brisé, là où Napoléon lui-même, à Sainte-Hélène, calculait que les Anglais échoueraient. Remerciant un des historiens les plus estimés de notre conquête africaine, M. le comte de Chambord se plaisait à renouer par un lien fraternel et à confondre dans un même hommage les deux phases « de la grande entreprise si glorieusement inaugurée en 1830 par la chute d'Alger, et non moins glorieusement terminée, après dix-sept ans d'efforts, par la chute définitive de la puissance musulmane dans cette contrée [1] ».

Lisez donc, dans la Vie du maréchal Bugeaud, lisez l'histoire de la conquête de l'Algérie après 1830; considérez dans ses étapes et dans ses combats cette épopée guerrière qui se déroule partout, des

[1] Lettre de M. le comte de Chambord à M. Alfred Nettement, 31 mars 1856.

flots de la Méditerranée aux sables du désert, des palais détruits de Masinissa et de Jugurtha, des énormes vestiges de l'ancienne Rome, aux gorges sauvages, aux cimes indomptées où jamais ses aigles ne s'étaient posées, des cirques de Constantine aux minarets mauresques de Tlemcen, de la riante Alger, où trôna le pirate Barberousse, à Oran que le cardinal Ximenès, vêtu de sa robe rouge, prit d'assaut! Allez devant vous, suivez, si vous le pouvez, suivez le chef illustre, dans ses dix-huit campagnes, dans ses courses répétées sur un champ de bataille qui a 500 lieues de long; suivez-le, depuis la journée de la Sikkak, où, nouveau venu en Afrique, l'ancien grenadier d'Austerlitz trouve le secret de soumettre les Arabes en les gagnant de vitesse, jusqu'à la merveilleuse journée de l'Isly, qui, selon la comparaison d'un bon et vaillant juge [1], rappelle à la fois, et le général Bonaparte aux Pyramides, et Marius dans ses combats contre les Cimbres! Puis, auprès du maréchal Bugeaud, autour du vieillard à la haute taille, aux cheveux blanchis, à la voix sonore et pleine, qui s'élevait comme le patriarche de son armée, évoquez ce que M. Thiers nommait si bien le chœur des âmes héroïques [2], ressuscitez par la pensée les géné-

[1] M. le duc d'Aumale, dans son écrit sur *les Zouaves et les Chasseurs à pied.*

[2] Cette expression est relatée dans une lettre charmante du 10 avril 1840 où M. Doudan raconte à Mme d'Haussonville une conversation de M. Thiers, alors président du conseil, après un dîner chez son père, le duc de Broglie : « M. Thiers dînait ici lundi. Il a parlé sur l'Afrique avec une vivacité qui a charmé Albert entre autres, disant que c'était le seul instinct un peu désintéressé, un peu héroïque qui restât au pays; montrant cet Atlas comme une sorte de séminaire guerrier, où se formaient aux périls, à la vigilance, au sang-froid, tous les officiers de notre armée; démontrant par tous ses souvenirs militaires qu'il n'y avait pas de meilleures troupes que celles qui avaient combattu longtemps contre la cavalerie légère. On voyait dans ses discours, les Arabes descendre, bride abattue, toutes les collines de l'Afrique; l'infanterie française, immobile, dissiper cet orage qui vient des montagnes, avec ses feux réguliers; puis les souvenirs de l'armée d'Égypte, et les sabres recourbés, et les turbans des Mamelucks, et les noms d'Héliopolis et des Pyramides, et la légion romaine contre les cavaliers numides. M. d'Haubersaert n'avait pas l'air ému le moins du monde, et il persistait, malgré les Numides, malgré les journées d'Héliopolis et du Thabor, à compter sur ses doigts combien nous avions de soldats en Afrique; combien nous en avions perdu depuis dix ans par la fièvre; combien dans les routes de Constantine et de Mascara. Et M. Thiers ramenait contre lui, avec une sorte de furie française, toutes les armées invincibles, formées en Afrique, avec leurs beaux étendards déchirés dans les batailles, sous le brillant soleil, et tout le chœur des âmes héroïques formées par la guerre; — et M. Duvergier reprenait que cette école militaire était formée sur un bien grand pied; — et toute cette musique guerrière rapprochait de moment en moment M. de Lascours de M. Thiers, et lui faisait trouver que l'Afrique n'était pourtant pas si déraisonnable. Il avait l'air du cheval

rations qui ont lutté, triomphé, succombé, les interminables files de soldats tombés dans leur sang pour donner l'Algérie à la France. Et au-dessus de cette foule silencieuse, où dort dans l'oubli le plus pur froment de la patrie, faites apparaître les heureux dont le nom a éclaté dans la gloire; faites apparaître, comme la plus digne couronne du grand capitaine, ceux qui furent ses lieutenants, ses compagnons. ses élèves, ses émules! Appelez-les tous, les morts d'abord : Changarnier, La Moricière, Bedeau, Cavaignac, Pélissier, Duvivier, Négrier, tant d'autres encore; et aussi qu'ils viennent, les derniers et rares survivants, ceux qui, vainqueurs autrefois pour la France, ne sont plus, dans la France d'aujourd'hui, que des vaincus, des disgraciés, presque des proscrits : d'Aumale, qui enleva la Smalah; Mac-Mahon, qui força la Kabylie; Canrobert, qui emporta Zaatcha!

Après ce retour en arrière dans un passé si récent qu'il semble respirer encore, lorsque, le cœur gonflé par un mâle orgueil, les yeux tout éblouis par le grand feu de gloire qui est monté de la vertu française sous le soleil d'Afrique, vous regardez ce que tout cela est devenu; quel mécompte! quelle dérision! quelle pitié! quelle moisson sur cette semence! L'héritage des forts sert de pâture et d'amusement à l'imbécillité; elle joue avec les ossements des héros, comme l'enfant avec des osselets. Ceux que les bouffonneries du hasard poussent au poste suprême d'où le maréchal Bugeaud, entouré de ses pairs, a commandé, ne savent ni ce qu'ils veulent ni ce qu'ils font; le champ de bataille n'est plus qu'un champ de foire où des ignorants et des besoigneux paradent. L'épopée a tourné à la farce, qui finit elle-même en drame. L'Algérie est toute fumante encore des incendies et des carnages dont, par une conséquence trop facile à prévoir, l'a laissée couverte le gouvernement civil de M. Albert Grévy!

Oui, cela est vrai; comme le disait le poète des *Châtiments*, c'est réel et ce n'est pas possible. Le maréchal Bugeaud a eu pour successeur M. Albert Grévy! La lignée des grands hommes de guerre qui ont gouverné l'Algérie, — glorieuse lignée qui, du vainqueur de Staouëli, va, en passant par le vainqueur de l'Isly, aux vainqueurs de Sébastopol et de Magenta, au vaincu, presque aussi

de Job un peu maigre, battant du pied au bruit du clairon. M. de Canouville écoutait tout ce tumulte en silence; et, après le départ de M. le président du conseil, il me dit : « C'est singulier, je ne suis pas de son avis, mais « ce petit homme me rappelle pourtant la manière, et le geste, et la vivacité « de paroles de l'empereur les jours où il n'était pas très raisonnable. » (X. Doudan, *Lettres*, t. I, p. 155.)

admiré qu'un vainqueur, des retraites de Beaugency, de Vendôme et du Mans, a eu pour aboutissant un médiocre avocat franc-comtois! L'épée que s'étaient passée l'une à l'autre tant de mains intrépides, le trophée de cent batailles, tout cela a été mis dans cette toque! Il y avait encore, en 1878, à la tête de nos possessions d'Afrique, un soldat de l'ancienne école, dont la renommée semait au loin, parmi les populations arabes, un respect utile; la république contraignit le général Chanzy à se retirer, comme elle avait obligé le maréchal de Mac-Mahon à se démettre. Il lui fallait des hommes en qui elle se reconnût mieux; des deux côtés de la Méditerranée s'éleva un gouvernement à son image : et ce qui n'a encore été pour la France qu'un tas de hontes fut bientôt pour l'Algérie un monceau de ruines.

Un homme qui n'avait jamais posé le pied en Algérie, qui ne la connaissait guère que pour avoir vu son nom sur la carte, comme il aurait pu connaître la Nouvelle-Zélande ou la Nouvelle-Calédonie, y débarqua au bruit du canon; il avait été bombardé à Paris gouverneur général. Tout fut en liesse; les amis de France, les collègues de la Chambre des députés arrivèrent : et tous ensemble, allant de discours en discours, de banquets en banquets, ils commencèrent une promenade de touristes sur cette terre des géants. Ah! ce n'est pas ainsi que, sous la monarchie, au temps du maréchal Bugeaud, les députés visitaient l'Algérie! Ils venaient y faire des affaires sérieuses, ils venaient y étudier sur place la question algérienne pour la traiter ensuite, avec plus de compétence, au Parlement; ils avaient nom Salvandy, Dufaure, Alexis de Tocqueville, Gustave de Beaumont, François de Corcelle. Si quelques-uns s'attachaient aux pas du gouverneur général, c'était, non pour faire ripaille, mais pour faire campagne. Le vénérable M. de Corcelle, qui, par deux fois, a représenté si dignement la France à Gaëte et à Rome, monta à cheval auprès du maréchal Bugeaud; il le suivit à Mascara, jusqu'aux confins du désert, sous les balles; ce qui fit que le vieux guerrier, tout charmé, le mit à l'ordre du jour, et qu'un brillant officier de zouaves, qui fut plus tard le maréchal de Saint-Arnaud, touché de tant de simplicité dans le devoir et le péril, écrivait à son frère : « Si jamais tu rencontres de par le monde un député nommé M. de Corcelle, tu pourras lui parler de moi et de la campagne. Il l'a faite en amateur, avec courage et tenue. »

Lorsque les Arabes virent défiler M. Albert Grévy et sa troupe, lorsqu'ils se furent bien rendu compte de la nouvelle espèce de conquérants sous lesquels il leur était demandé de courber le front et d'adorer la destinée, ils se dirent les uns aux autres : « Est-ce

que cela, c'est encore la France? Est-ce qu'elle n'est pas tombée en quenouille? Est-ce que ce n'est pas Dieu et son Prophète qui le veulent? » Les Arabes ont besoin de redouter pour respecter, ils ne sont sensibles qu'à la force, à l'éclat rayonnant ou foudroyant de la force; ne craignant plus, ils méprisent. Le mot d'ordre se répandit de proche en proche; et, peu à peu, — tandis que, réveillant par notre imprévoyance la question algérienne, nous ouvrions par surcroît la question tunisienne, — s'amassait dans les âmes musulmanes, toujours frémissantes même sous le calme de la résignation et de la peur, l'ouragan de colère, de vengeance et de férocité, qui s'est abattu sur nos colons égorgés et ruinés, et dont la France s'est tirée encore, mais par les plus rudes efforts et avec des flots de sang.

Cette aventure ne vous rappelle-t-elle pas une page lugubre de l'histoire romaine? Les soldats d'Auguste avaient franchi le Rhin et soumis les Germains : campés en pleine barbarie, ils fondaient et maintenaient leur empire, en montrant le fer; ils intimidaient, pour n'avoir pas à sévir. Tout marchait à souhait, la domination romaine semblait bien assise, lorsque Varus eut l'idée d'abaisser le glaive des gens de guerre devant la robe des gens de loi; il espérait plaire à des populations farouches, gagner par la confiance les cœurs d'où il aurait banni l'épouvante. L'imprudence était grande, et le résultat fut affreux; ne comprenant rien à ce qu'on voulait d'eux, ne voyant que faiblesse dans ces mains désarmées, les barbares se soulevèrent comme des bêtes fauves. Enveloppées, trois légions furent massacrées; plus tragique que M. Albert Grévy, qui nous est revenu sain et sauf, Varus se tua de désespoir, échappant ainsi à la rage d'un ennemi révolté qui coupait les langues aux faiseurs de harangues, en leur disant : « Vipères, vous ne sifflerez plus [1]! »

II

Entre tant de parties curieuses de l'ouvrage de M. d'Ideville, parmi les plans de campagne, les bulletins de victoire, les ordres de service, les programmes de colonisation, nous ne savons rien de plus charmant que le récit des relations du maréchal Bugeaud

[1] M. Ozanam, qui, dans ses belles *Études Germaniques* (chap. VII), a raconté l'épisode de Varus, dit très justement : « La toge était plus odieuse aux barbares que les armes, et le droit plus insupportable que la guerre. Ils avaient obéi à des généraux victorieux, ils se soulevaient en haine des gens de loi. »

avec le jeune prince auquel, après six années glorieusement remplies, il remit le gouvernement de l'Algérie qu'il avait conquise. Pour porter cette charge éminente et pesante, la république a jugé qu'il suffisait à M. Albert Grévy d'avoir pris la peine de naître : la monarchie fut plus exigeante pour M. le duc d'Aumale; conditions plus difficiles et apprentissage plus dur furent imposés à un fils de roi.

Le maréchal Bugeaud ne faisait lui-même que de débarquer en Algérie, lorsqu'il reçut de France la lettre suivante d'un jeune lieutenant-colonel d'infanterie qui lui annonçait son arrivée prochaine dans les rangs de l'armée d'Afrique.

Paris, le 25 février 1841.

Mon général,

Le roi m'ayant désigné pour remplir un emploi de mon grade vacant au 24e régiment de ligne, d'ici à peu de jours je vais me rendre en Afrique pour rejoindre mon corps, et j'y resterai longtemps, je l'espère. J'ai tenu à vous dire moi-même et le plus tôt possible combien j'étais heureux et fier de servir sous les ordres d'un chef aussi distingué que vous, et que je ferai de mon mieux pour mériter votre estime, pour justifier l'honneur qui m'est fait. Je vous prierai, mon général, de ne m'épargner ni fatigues ni quoi que ce soit. Je suis jeune et robuste, et, en vrai cadet de Gascogne, il faut que je gagne mes éperons. Je ne vous demande qu'une chose, c'est de ne pas oublier le régiment du duc d'Aumale quand il y aura des coups à recevoir et à donner.

Agréez, mon général, l'assurance de mon respect.

Votre affectionné,
Henri D'ORLÉANS.

Le signataire de cette lettre avait dix-neuf ans : il avait porté les épaulettes de laine du soldat; ses débuts militaires s'étaient faits au camp de Fontainebleau et à l'école de Vincennes, où il avait gagné ses grades. Tout enfant qu'il était, il en était déjà à sa deuxième campagne d'Algérie, ayant fait la première à dix-sept ans, aux côtés de son frère, le duc d'Orléans, qu'il avait accompagné, sous le gouvernement du maréchal Valée, dans les sanglants combats de l'Affroun, du col de Mouzaïa et du bois des Oliviers. Il retournait en Afrique comme dans un pays de famille, il voulait donner des coups d'épée sur cette terre où ses aïeux avaient paru, où le chef de sa race, saint Louis, avait fait sa mort immortelle, où *le bon duc Louis de Bourbon*, arrière-petit-fils de saint Louis, arrière-grand-père de Henri IV, était venu, dans un intermède de

la guerre de Cent ans, entre Poitiers et Azincourt, batailler contre l'infidèle et le mécréant, *servir Dieu*, comme il le disait, et, comme il le disait encore, *acquérir de l'honneur* [1].

Le maréchal Bugeaud accueillit cordialement le jeune homme qui se présentait si simplement à lui, il lui accorda tout ce qu'il désirait, il lui promit beaucoup de périls pour faveurs : « Mon prince, lui répondait-il d'Alger, le 6 mars 1841, vous ne voulez pas être ménagé. Je n'en eus jamais la pensée. Je vous ferai votre juste part de fatigues et de dangers; vous saurez faire vous-même votre part de gloire. »

Quelques semaines après, le 30 mars, l'armée d'Afrique s'engageait dans les défilés les plus montueux de l'Atlas; elle était en marche sur trois colonnes : la première commandée, par le général Duvivier; la deuxième, par le général Changarnier; la troisième, par le maréchal Bugeaud en personne. Ce que se proposait le général en chef, c'était de ravitailler Médéah, place de dépôt et base d'opération, pour porter ensuite la guerre sur les points les plus reculés, dans les régions les plus incultes et les plus inaccessibles, où Abd-el-Kader cachait et promenait, au milieu des tribus enchaînées par l'enthousiasme ou la terreur, son mobile empire.

Fortement conçue, habilement combinée, vigoureusement menée, l'expédition réussit à merveille, elle en préparait d'autres auxquelles la même prévoyance assura le même succès. L'armée était heureuse, pleine de confiance et de joie; elle avait vaincu, non seulement un ennemi nombreux et belliqueux, mais une nature presque invincible, nature inclémente, malsaine, féroce, sous un climat terrible, dans des contrées hérissées d'obstacles, tantôt escarpées, tantôt dénudées, où, le plus souvent, le rocher ne s'abaissait que pour faire place au désert. Et ce qui était mieux encore, c'est que l'armée voyait le but se dessiner devant elle, se rapprocher de plus en plus; elle sentait que désormais, grâce à un homme, la guerre d'Afrique avait cessé d'être une succession de brillantes affaires, à recommencer toujours, pour devenir l'exécution méthodique d'un plan dont la nécessaire conclusion serait la soumission totale et la pacification définitive du pays. Après dix années d'héroïques efforts et d'inutiles tâtonnements, une nouvelle carrière s'ouvrait, riche de sacrifices et de fatigues; toutes les volontés s'y élançaient, sûres d'y trouver au terme le repos dans la victoire. Le maréchal Bugeaud était prédestiné pour cette grande œuvre; en même temps qu'il

[1] Ce sont les expressions dont se servait le duc Louis de Bourbon pour expliquer son expédition d'Afrique. (Voy. la *Chronique du bon duc Loys de Bourbons*, rééditée en 1876, par la Société de l'Histoire de France, liv. LXXIII et LXXVI.)

conquérait l'Algérie, il avait déjà conquis le cœur de ses soldats par ses sollicitudes paternelles, sa bonhomie, sa bonté, par l'aisance souriante avec laquelle, lui, le vétéran des guerres de l'empire, le doyen de son armée, il donnait l'exemple de toutes les privations et de tous les courages.

Nulle part, peut-être, plus que dans la correspondance du maréchal de Saint-Arnaud, on ne saisit au vif la foi qui, en peu de mois, avait lié l'armée d'Afrique à son chef; elle y respire à chaque page, elle y vibre avec des bruits joyeux de fanfare guerrière. Soldat, s'il en fut jamais; mélange d'aventurier et de chevalier, sinon sans reproche, du moins sans peur; hardi comme un page, avisé comme un capitaine; tout prêt à escalader tout, les lois, les redoutes, la fortune, la gloire, comme le reste; vrai type de cette race de militaires français dont le plus séduisant modèle a été, chose bizarre! un Allemand, le maréchal de Saxe; le maréchal de Saint-Arnaud, alors lieutenant-colonel au régiment de zouaves, que commandait le sévère Cavaignac, a traduit les impressions de l'armée entière dans les lettres enjouées, alertes, pétillantes de bon sens et de bonne humeur, d'entrain et de calcul, de précision et de verve, que, de tous ses bivouacs, il adressait à son frère, avocat au barreau de Paris. L'âme du troupier d'Afrique chantait en lui, elle chantait les louanges du maréchal Bugeaud, — *du père Bugeaud*, comme on s'était mis vite à l'appeler [1].

Dans cette correspondance au jour le jour, datée de tous les lieux inconnus où l'armée plante un instant ses tentes, on suit pas à pas la marche du conquérant de l'Algérie, les projets qu'il forme, les mouvements qu'il ordonne, les cercles qu'il trace, les coups qu'il frappe, les dominations qu'il fonde. C'est un spectacle attachant que celui-là; comme des sommets, tout éclairés du soleil, qui, peu à peu, se découvrent, les grands traits de la physionomie du maréchal Bugeaud sortent un à un de l'ombre, les ressources et les trésors de son génie simple, fécond et puissant, se déploient dans la lumière. Écoutez Saint-Arnaud, écrivant à son frère, dès la première campagne : « *Blidah*, le 9 mai 1841. Le général Bugeaud s'est montré capitaine expérimenté et habile. On voit, on saisit ses pensées militaires. Il se bat quand il veut, il cherche, il poursuit l'ennemi, l'inquiète et se fait craindre. Son activité dévorante plaît au soldat, qui, bien nourri, pas trop fatigué, chante les louanges de son chef. » — « *Mascara*, le 31 mai 1841. Le général Bugeaud a vraiment une étoile... Le général

[1] *Lettres du maréchal de Saint-Arnaud*, en 2 volumes, publiés à la librairie Calmann Lévy.

Bugeaud a déployé beaucoup d'habileté et une activité remarquable. Il est très aimé du soldat et possède toute sa confiance. Quelquefois, un peu de brusquerie le fait moins bien venir des gros officiers; les autres l'apprécient... Cet homme est né soldat, il a un coup d'œil, une audace, une habileté incontestables. » — « *Mascara*, le 12 juin 1841. Cette campagne aura de grands résultats politiques pour la question africaine. Le général Bugeaud suit son but avec une persévérance aussi louable qu'habile. Passionné pour la guerre et les combats, il préfère, aux bulletins qu'il pourrait rechercher, la poursuite d'un but utile au pays. Cet homme est admirable, frère; on ne le connaît pas, on ne lui rend pas justice. Il a vraiment du génie; je le suis, je l'examine sans passion, et chaque jour je lui découvre de nouvelles qualités. Franc et loyal à l'excès, il tourne quelquefois à la brusquerie. D'une activité inconcevable, il devient minutieux. Agriculteur pendant quinze ans, vivant dans un frottement continuel avec la classe peu élevée de la société, il n'a pas toute la dignité, toute la tenue désirables. Mais quelle conscience, quelle probité, quelle délicatesse de sentiments, quelle abnégation personnelle! »

Et ainsi, jusqu'à l'anéantissement d'Abd-el-Kader, jusqu'au triomphe de l'Isly, jusqu'à l'Algérie conquise et pacifiée, allèrent, montant toujours, la confiance, l'admiration, la piété filiale de l'armée d'Afrique pour son chef; elles éclatèrent sur sa tombe dans les adieux funèbres de l'un des héros les plus purs de ces fastes glorieux : « Le maréchal Bugeaud, disait, au nom de tous, le général Bedeau, possédait au plus haut degré l'énergique résolution qui grandit avec le péril, la sûreté du coup d'œil, la promptitude de la décision. Il savait allier, à l'énergie de la volonté qui commande, la bonté communicative du cœur qui fait aimer le commandement. »

Fidèle à sa promesse, le maréchal Bugeaud avait tenu, dès sa première campagne de 1841, à donner à M. le duc d'Aumale un poste de choix; il l'avait placé sous les ordres du plus intrépide de ses généraux, — *le Dompteur*, comme l'appelaient les Arabes, — l'indomptable Changarnier, qui, avec la colonne du centre, était chargé de gravir les crêtes et d'occuper le col de Mouzaïa. Le prince, à son tour, fit honneur à sa parole; il fut mis, pour sa belle conduite, à l'ordre du jour.

Tandis qu'il avait commandé son bataillon, le 2e du 24e de ligne, il ne s'était pas douté qu'il avait eu, lui aussi, son historiographe dans un de ses lieutenants, plus âgé que lui de quatre ans, jeune officier d'avenir qui, sous le nom de général Ducrot, devait mériter tant d'estime, susciter tant d'espérances et laisser tant de regrets. Voici en quels termes, dans une lettre écrite à

son père le 17 avril 1841, le lieutenant Ducrot parlait du lieutenant-colonel d'Aumale, de la première campagne qu'ils avaient faite ensemble : « Le duc d'Aumale a constamment marché à notre tête, encourageant les uns, gourmandant les autres, donnant à tous l'exemple de la gaieté. Les chemins étaient tellement mauvais, que, malgré toutes les précautions possibles, le cheval du prince, qu'un soldat conduisait par la bride, est tombé dans un précipice de plus de 600 pieds. Nous n'avions pas de bagages, comme bien vous pensez, et, pendant une halte, le prince s'est trouvé fort heureux de dévorer un morceau de pain de munition et de boire un coup dans ma gourde. J'ai complété ce délicieux repas, en lui offrant un cigare qui se trouvait par hasard dans ma poche. Le lendemain, le prince m'a engagé à manger la soupe à son bivouac. Le repas a été aussi gai et aussi sans-façon qu'entre camarades. Il est impossible de trouver un jeune homme plus aimable, plus gracieux qu'Henri d'Orléans. Nous avons eu beaucoup à souffrir du mauvais temps dans cette dernière expédition ; son caractère ne s'est pas démenti un seul instant. On voit qu'il n'y a là-dedans rien d'affecté. Comme lieutenant-colonel, il est parfait. Administration, comptabilité, discipline, il s'occupe de tout, et, ce qui paraîtra plus extraordinaire, en homme entendu. Il est brave autant qu'un Français peut l'être, et désireux de prouver à l'armée et à la France qu'un prince peut faire autre chose que parader. En expédition, il n'emmène aucune suite et vit avec nos officiers supérieurs [1]. »

Atteint des fièvres d'Afrique, M. le duc d'Aumale regagna la France en 1842. Il s'y trouvait lorsque le duc d'Orléans périt d'une chute de voiture. Trois mois après, s'arrachant à cette famille désolée, il revint prendre son service en Algérie. Cette fois, le prince ne s'annonça pas lui-même; ce fut son père qui voulut tenir la plume : « Quelle que soit, écrivait Louis-Philippe au maréchal Bugeaud, la peine que j'éprouve de voir mes enfants s'éloigner de moi, peine douloureusement aggravée par la perte de ce fils chéri qui avait aussi, glorieusement et tant de fois, combattu en Afrique, leur zèle et leur empressement à rejoindre nos drapeaux, partout où ils peuvent s'associer à la gloire de notre brave armée, sont une des plus douces consolations que je puisse trouver au malheur qui m'accable. »

Prêt à diriger une expédition formidable contre les montagnes de l'Ouarensénis qu'il voulait attaquer par toutes leurs issues, cerner de tous côtés et fouiller dans tous leurs repaires, le maré-

[1] Ce fut le général Ducrot qui communiqua cette jolie lettre à M. d'Ideville; elle est publiée au tome II de son ouvrage, page 281.

chal Bugeaud répondit immédiatement à la sollicitude royale, en remettant à M. le duc d'Aumale le commandement de l'infanterie de la colonne qu'il s'était réservé de conduire. Il fut content de lui : « Vous avez, mon prince, lui écrivait-il de Cherchell, le 9 février 1843, dépassé mes espérances; vos rapides coups de main à longue portée ont dû produire un grand effet. » Et un autre jour, le 15 février suivant : « Personne n'est plus convaincu que moi de votre excellent esprit militaire. Vous voulez donner l'exemple de la discipline la plus sévère. C'est d'autant plus utile que plusieurs généraux sont plus disposés à s'en affranchir que les sous-lieutenants. Cela a existé dans tous les temps. »

Il survint bientôt un incident de guerre, où plus grave épreuve attendait le jeune prince; livré à lui-même, l'aiglon avait à voler de ses propres ailes. Enveloppant l'ennemi, avec un art infini, par des séries croisées de marches et de contre-marches dont il avait pris une grosse part, et dont il avait distribué les autres à des lieutenants dignes de lui, à La Moricière, à Changarnier, à Bedeau, le maréchal Bugeaud ne craignit pas de confier à M. le duc d'Aumale le coup le plus éclatant mais aussi le plus difficile à faire. Il le chargea de s'emparer de la Smalah : vaste ville errante qui, défendue par des troupes d'élite, contenait la mère, les femmes, les enfants d'Abd-el-Kader, les familles des grands chefs, une suite innombrable, d'immenses troupeaux, des milliers de moutons et de chèvres, de chameaux et de mulets, et dont la capture serait, devant tout le monde musulman, la plus mortelle injure qui pût être infligée à l'émir, l'humiliation de son orgueil, l'écroulement de son prestige.

M. le duc d'Aumale avait pris ses dispositions en conséquence, il avait établi des vedettes et placé des détachements sur tous les points signalés, lorsque, le 16 mai 1843, dans la matinée, il vit, des hauteurs d'Aïn-Taguin, se dérouler au loin dans la plaine comme *une ville de tentes*[1]. C'était la Smalah ! Que faire ? Il avait devant lui une masse confuse de quinze à vingt mille personnes, autour de laquelle étincelaient, comme une armure de fer, les fusils de cinq mille réguliers d'Abd-el-Kader ; et il n'avait avec lui que cinq à six cents cavaliers, chasseurs, spahis, gendarmes ! S'il attendait son infanterie, ses zouaves, son artillerie, qui étaient en route, cette proie ne lui aurait-elle pas échappé ? Et, d'un autre côté, si, osant, il échouait, quelle responsabilité effroyable ! Quel désastre ! Quelle honte ! Nul doute qu'en cette minute suprême, le prince n'ait res-

[1] C'est l'expression dont M. le duc d'Aumale se servit dans son rapport au général Changarnier.

senti jusque dans la moelle de ses os ce qu'il a si bien saisi et peint dans l'âme de Condé devant Rocroi : « L'anxiété poignante que connaissent tous ceux qui ont exercé le commandement [1]. » De lui aussi, on put dire ce qu'il a dit de son parent, du vainqueur de cette immortelle bataille, pendant les péripéties émouvantes de l'action : « Condé n'eut pas un instant d'accablement [2]. »

Les avis flottaient tumultueux et divers. Les lieutenants-colonels Yusuf et Morris conseillaient l'attaque, l'attaque sans retard, l'attaque avec furie; les Arabes auxiliaires, les chefs indigènes qui commandaient le goum, conjuraient de rétrogader : « Messieurs, dit le prince, nous allons marcher en avant! Mes aïeux n'ont jamais reculé! » Fière et impérieuse parole! D'où l'avait tirée ce jeune homme? Elle n'était que le cri de son sang. Il a raconté lui-même [3] qu'à Jarnac, pour une cause moins pure, se jetant avec une poignée de gardes contre les lances touffues de l'armée royale, le premier des Condés avait répondu à toutes les remontrances et à toutes les supplications : « A Dieu ne plaise que Louis de Bourbon tourne le dos à l'ennemi! » Il avait, du même pas, couru à la mort; plus favorisé, plus digne de l'être, M. le duc d'Aumale courut à la victoire.

Le prince régla sans désemparer l'ordre de l'attaque : avec les chasseurs que menait Morris, il aborderait par la droite et traverserait jusqu'au centre la Smalah, pendant que les spahis rouges d'Yusuf l'enfonceraient par la gauche. L'audace était si étrange, qu'au moment de s'élancer, Yusuf, le téméraire Yusuf, qui, dans notre armée d'Afrique, représentait l'aventure dans le péril, et comme la fantaisie devant la mort, fut saisi d'un scrupule. Il dit à M. le duc d'Aumale, en lui montrant cette nuée épaisse, compacte, impénétrable, qui couvrait la plaine : « Monseigneur, que faut-il faire? — Entrer là dedans, pardieu! » Et comme, croyant avoir mal entendu, Yusuf avait répété sa question : « Entrer là dedans, vous dis-je! » répondit une voix brève et forte. Le brave Yusuf, qui aimait à rappeler ces souvenirs, continuait ainsi sa confession : « Le frisson alors me prit; j'ai mis le sabre à la main parce que je suis un soldat. Mais je me disais à moi-même : C'est fini, nous sommes tous flambés. »

Le signal fut donc donné : tranquilles dans le désert de leur oasis, ne soupçonnant pas l'ennemi caché, ne voyant à l'horizon

[1] *La première campagne de Condé,* par M. le duc d'Aumale, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 avril 1883, p. 729.

[2] *Ibidem,* p. 737.

[3] *Histoire des princes de Condé pendant les seizième et dix-septième siècles,* par M. le duc d'Aumale, t. Ier, l. Ier, p. 67.

lointain, sous un ciel morne, que l'éternel disque de leur soleil de feu, les Arabes de la Smalah campaient, se reposaient, vaguaient en sécurité. Çà et là, quelques tentes blanches commençaient à se dresser. Les troupeaux se débandaient à l'aise. Humains et animaux s'agitaient pêle-mêle; à part les réguliers de l'émir, qui, l'arme au bras, veillaient, tous se pressaient avidement au bord du pauvre petit filet d'eau du Taguin où chacun voulait boire, les mulets débridés allant tout droit devant eux, les chameaux poussant et abaissant leurs longues têtes au milieu des femmes et des enfants agenouillés sur la rive. Soudain, au sein de cette quiétude nonchalante, voici une trombe qui arrive! Galops effrénés des chevaux, coups de fusils, de pistolets, de sabres, d'épées, qui retentissent, en avançant toujours, aux deux flancs de cette multitude éperdue; c'est un tonnerre qui passe, éclate, frappe! Les réguliers d'Abd-el-Kader se défendent, ils défendent avec désespoir leur dépôt sacré : culbutés, étourdis, foulés aux pieds, beaucoup sont tués; ceux qui échappent, fuient, ajoutant par leur fuite effarée à l'horrible confusion d'un foule hurlante de peur.

En moins d'une heure tout était fini; la Smalah était prise. Le trésor d'Abd-el-Kader, ses parents les plus proches, les principales familles indigènes, quatre drapeaux, un canon, deux affûts, des populations entières, des troupeaux à nourrir une ville ou une armée, formaient le trophée du vainqueur.

Le prince français, à cheval, entouré de ses cavaliers poudreux, dominait cette scène toute remplie des images du vieil Orient; à voir ces visages dorés par une lumière plus chaude, ces longues barbes sur ces burnous blancs, ces captives éplorées qui soulevaient leurs voiles, ces Juifs épars parmi les gens d'Arabie, ces tentes dressées pour une halte, ce mélange familier de l'homme et des animaux, ces gazelles effarouchées de tant de bruit, ces troupeaux sans nombre qui semblaient venus de l'inépuisable Mésopotamie, ces chameaux impassibles, déjà tout sellés pour la traversée du désert, on eût dit de quelque page vivante de la Bible, de quelque tribu oubliée du temps des patriarches. C'était comme une apparition superbe de la France à quatre mille années en arrière, dans une société qu'aurait reconnue l'œil d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. La France était là, portant avec elle la victoire et la clémence. Le prince protégeait de son épée ceux que son épée avait mis à ses pieds.

Nul doute encore que, dans cet éclair de gloire et de félicité qui l'enveloppait, considérant ce qu'il venait de faire pour la France, pensant à ses aïeux qui le regardaient, Henri d'Orléans n'ait répété

en son cœur la prière que Condé, comme il nous l'a raconté[1], avait récitée sur le champ de bataille de Rocroi; il remercia Celui qui avait béni ses armes : *Te Deum laudamus*. C'était le Dieu de David et de saint Louis !

L'effet de cette journée fut prodigieux. La puissance d'Abd-el-Kader, puissance toute morale, toute d'imagination et de fanatisme, se sentit atteinte à ses sources vives; une plainte étonnée et douloureuse sortit de tout ce monde musulman qui, malgré Allah et le Prophète, malgré l'émir, se voyait enlever, par un jeune homme, ses femmes, ses enfants, ses étendards, ses talismans. Il y eut des chefs de tribus qui firent immédiatement leur soumission.

L'armée d'Afrique battit des mains à la résolution, à la décision, à l'exécution du fait d'armes. Tombant sur un front de vingt et un ans, et sur le rejeton d'une race qui, depuis huit siècles, brille au soleil, la gloire est plus radieuse encore; c'est la plus belle fête que puisse rêver l'homme. Les lettres, les félicitations, les couronnes accoururent de tous côtés, elles venaient de tous les rangs, de tous les partis. Saint-Arnaud, souvent chagrin pour les autres, ne tarissait pas dans les effusions de son contentement : « Le prince, écrivait-il à son frère dès le 26 mai 1843, vient de faire un coup de maître, exécuté avec autant de vigueur que d'habileté. Toute la Smalah d'Abd-el-Kader, après laquelle j'ai tant couru l'automne et l'hiver derniers, est tombée en son pouvoir, et c'est avec cinq cents chevaux qu'il a obtenu ce brillant résultat. Il a fait 30 lieues en trente-six heures, son infanterie était à plus de 3 lieues derrière lui; et quand il a vu cette immense population devant lui, il n'a pas hésité à attaquer. C'est bien, c'est intrépide, c'est habile. » Et, l'année suivante, se trouvant, pour le jour anniversaire, sur le lieu du combat, Saint-Arnaud écrivait encore à son frère : « *Taguin, désert d'Angad, le* 15 *mai* 1844. Je t'écris sur le lieu même où le duc d'Aumale a pris la Smalah d'Abd-el-Kader, il y aura demain un an, j'examine le terrain, je me fais expliquer la position de la Smalah et celle du prince; et, bien que ce fait d'armes m'ait coûté un régiment, je persiste à dire que c'est un coup d'une hardiesse admirable. Avec la prise de Constantine, c'est le fait saillant de la guerre d'Afrique. Il fallait un prince jeune et ne doutant de rien, s'appuyant sur deux hommes comme Morris et Yusuf, pour avoir le courage de l'accomplir. »

Le républicain Charras ne marchandait pas davantage son admi-

[1] *La première campagne de Condé*, etc., *Revue des Deux-Mondes*, déjà citée, p. 743.

ration ; sans devenir royaliste, il se prenait à estimer cet enfant des rois, ce petit-fils de Henri IV, qui commandait si bien et par droit de mérite et par droit de naissance : « Pour entrer, disait-il, pour entrer, comme l'a fait le duc d'Aumale, avec six cents hommes au milieu d'une pareille population, il fallait avoir vingt et un ans, ne pas savoir ce que c'est que le danger, ou bien avoir *le diable dans le ventre*. Les femmes seules n'avaient qu'à tendre les cordes des tentes sur le chemin des chevaux pour les culbuter, et qu'à jeter leurs pantoufles à la tête des soldats pour les exterminer tous, depuis le premier jusqu'au dernier [1]. »

Mais le plus heureux de la journée de la Smalah, le plus joyeux de cette victoire qui faisait d'un jeune général un vieux capitaine, ce fut le maréchal Bugeaud. Il jouit à plein cœur des succès de son élève, il souriait paternellement à cette gloire qui poussait à côté de la sienne.

Il était en campagne, à son bivouac de l'Oued-bou-Bara, sur la route de Tenès à El-Esnam, plus tard Orléansville, lorsque, le 23 mai, le rapport du vainqueur lui fut remis. Il lui écrivit aussitôt une lettre où sa bonne et grande nature s'épanche ; il parle au prince en chef qui complimente, en patriote qui remercie, en maître qui enseigne : « Mon prince, je reçois votre rapport du 20 mai. L'allégresse était déjà grande, car nous avions reçu dans la journée une très bonne nouvelle de M. le général Changarnier. Mais bientôt votre rapport, répandu dans le camp, y a produit des transports que je n'essayerai pas de vous décrire. On n'était pas seulement enivré de vos succès pour l'influence qu'ils doivent avoir sur les destinées du grand œuvre que nous poursuivons, mais encore parce qu'ils étaient obtenus par le fils du roi, que l'armée chérissait déjà, et qu'elle honore aujourd'hui.

« Il y a trois jours que j'écrivais ou dans une lettre au ministre, ou dans un article qui doit être inséré au *Moniteur algérien* du 25, que, dans la poursuite de la Smalah, quelles que fussent les dispositions prises, quelle que fût l'intelligence du prince chargé de cette mission, il fallait encore une faveur de la fortune, pour saisir cette agrégation si bien avertie, si mobile, si bien défendue. Eh bien, la fortune n'y a été presque pour rien. Vous devez la victoire à votre résolution, à la détermination de vos sous-ordres, à l'impétuosité de l'attaque. Oui, vous avez bien fait de ne pas attendre l'infanterie ; il fallait brusquer l'affaire comme vous l'avez fait. Cette occasion presque inespérée, il fallait la saisir aux cheveux. Votre

[1] C'est un écrivain républicain, M. Achille Fillias, qui, dans son écrit sur l'*Algérie ancienne et moderne*, a reproduit le jugement du colonel Charras.

audace devait frapper de terreur cette multitude désordonnée. Si vous aviez hésité, les guerriers se seraient réunis pour protéger les familles; un certain ensemble eût été mis dans leur défense, et le succès, à supposer que vous l'eussiez obtenu, vous eût coûté fort cher. La décision, l'impétuosité d'à-propos, voilà ce qui constitue le vrai guerrier. Il est des cas où il faut être prudent et mesuré, où il faut manœuvrer avec ordre et ensemble : c'est quand on trouve un ennemi bien préparé, fort et bien échelonné. Il en est d'autres où il faut l'élan et la rapidité d'exécution, sans s'occuper beaucoup de l'ordre. L'affaire de Taguin était dans cette dernière classe; vous l'avez compris à l'instant, et c'est là surtout ce qui fait le grand mérite de cette action. »

Et nous qui transcrivons ces choses, pouvons-nous oublier ce que nous avons vu? Sombre épilogue de cette histoire! Un jour est venu sur notre terre de France, où le vainqueur de la Smalah n'a plus été trouvé digne d'être soldat. Rien ne l'a sauvé, rien n'a obtenu sa grâce, ni tant de témoins, Charras en tête, qui lui faisaient cortège, ni les drapeaux qu'il avait pris sur l'ennemi et portés aux Invalides, ni les nôtres qu'il avait ramenés troués de balles et pleins d'honneur, ni Abd-el-Kader rendant son épée. Trop riche en héros, la république a mis hors l'armée M. le duc d'Aumale, et, avec lui, par un raffinement peut-être plus cruel encore, ses deux neveux, deux jeunes hommes, Chartres et Alençon, qui n'avaient qu'une ambition au cœur, bien simple et bien avouable, celle de servir partout et toujours, dans l'éclat et l'ombre, dans le deuil et le triomphe, dans les ingrats déboires du métier et les enivrements terribles du péril, l'ambition de servir la France.

France, mon cher pays et mon premier amour!

Qui donc dirait cela, si ce ne sont ceux que nos pères appelaient les enfants de France? Ce vers si beau et si doux était éclos sous la gloire, il était contemporain de Rocroi, de Lens, de Fribourg, de Nordlingen, des journées heureuses; et, après ce souvenir donné à la France, le poète du *Cid* et de Condé en avait donné un autre à la Maison de France qu'il voyait, il y a deux cents ans, telle que notre mobile nation l'a retrouvée encore :

Maison si féconde en guerriers
Qu'ils y prennent naissance au milieu des lauriers!

Un des généraux les plus illustres de notre armée, un lieutenant du maréchal Bugeaud, nous parlait du méfait commis contre les princes; il supputait tout ce que, dans cette illégalité inique, il était

entré de jalousie, de lâcheté, de convoitises subalternes, d'instincts vils et bas. S'interrompant tout à coup, il s'écria : « Quel crime de mauvais goût! C'est un crime de laquais. »

III

Quatre années s'écoulèrent après la prise de la Smalah, durant lesquelles le maréchal Bugeaud acheva la conquête de l'Algérie; l'homme d'État s'y montra l'égal de l'homme de guerre. Il porta partout ses armes, entrant même en Kabylie, malgré les clameurs des Chambres et la molle autorisation du gouvernement, ne laissant rien qui parût inviolable, rien qui pût être à l'Arabe un refuge ou une espérance. Ce n'était pas assez d'étouffer la résistance sur le champ de bataille, il s'était promis de l'éteindre jusque dans les âmes, découragées et résignées.

La prise de possession de l'immense territoire africain une fois consommée, le maréchal Bugeaud la scella par trois lignes de postes militaires, parallèles entre elles, qui, allant de la mer au désert, sillonnaient et couvraient à volonté le pays de colonnes mobiles. Dans cette enceinte qui ne nous serait plus disputée, il renouvela les merveilles de l'ancienne Rome, les gigantesques travaux des légions qu'avaient commandées les Scipions et les Métellus. Il guerroyait, selon une de ses expressions favorites, l'épée dans une main, le mètre dans l'autre; il perçait des routes où passaient les carrosses et les fourgons, jetait des ponts, bâtissait des aqueducs, fondait des centres de population, Orléansville, Ténez, Tiaret, bien d'autres encore, qui sont aujourd'hui de grandes villes. Dans une lettre toute remplie de renseignements militaires, il écrivait, dès 1843, à M. Guizot : « Vous me direz peut-être que je vous parle presque uniquement de la guerre. Ah! c'est que la bonne guerre fait tout marcher à sa suite. Vous seriez de cet avis si vous pouviez voir la fourmilière d'Européens qui s'agite en tous sens, d'Alger à Milianah et Médéah, de Ténez à Orléansville, de Mostaganem à Mascara, d'Oran à Tlemcen. Le premier agent de la colonisation et de tous les progrès, c'est la domination et la sécurité qu'elle produit. Que pouvait-on faire quand on ne pouvait aller à une lieue de nos places de la côte sans une puissante escorte? On ne voyageait, on ne transportait que deux ou trois fois par mois. Aujourd'hui, c'est à toute heure, de jour et de nuit, isolément et sans armes. Aussi le mouvement correspond à la confiance; les hommes et les capitaux ont cessé d'être timides; les constructions pullulent; le commerce prospère; nos revenus gran-

dissent sur la côte, et l'impôt arabe, malgré les destructions de la guerre, donnera cette année plus de 2 millions. »

L'année suivante, la plus magnifique preuve de l'empire qu'exerçait le maréchal Bugeaud, du respect, mêlé de crainte, qui marchait devant son nom, fut donnée à l'Europe. Lorsque, poussé par Abd-el-Kader aux abois, le Maroc s'avisa de faire la levée en masse, qui fut si sévèrement châtiée dans la journée de l'Isly, pas un Arabe de l'Algérie ne bougea.

Entravé dans ses projets de colonisation militaire, le maréchal Bugeaud déposa, au mois de juin 1847, le gouvernement de la colonie entre les mains de M. le duc d'Aumale. C'était le successeur qu'il avait toujours souhaité; il se l'était préparé lui-même : nul héritier ne pouvait davantage flatter son orgueil.

Le maréchal avait le droit de se retirer la tête haute, sans inquiétude pour sa gloire; son œuvre était faite. Il était du petit nombre des hommes auxquels il a été donné de réaliser ce qu'ils ont conçu; ayant reçu l'Algérie agitée et révoltée, il la rendait à son pays absolument conquise. Si la guerre devait y renaître encore, ce ne serait plus que des insurrections d'un jour. Tout était vaincu, tout était sujet; tombé de si haut, l'émir Abd-el-Kader n'était plus que le fantôme de lui-même, errant sans alliés, sans compagnons, rôdant comme un fugitif, ballotté entre le désert où il ne pouvait rester et le Maroc qui ne voulait plus l'accueillir.

Le 23 décembre 1847, tandis que le maréchal Bugeaud était rentré dans ses foyers, l'évenement prévu arriva; las d'une vie sans issue, Abd-el-Kader se présenta au camp français, s'inclina et remit son épée à M. le duc d'Aumale. Quelle joie encore! En ces temps-là, le vainqueur de la Smalah semblait voué à tous les bonheurs, il se montrait digne de les porter. Devant son ennemi qui s'humiliait sans retour, sa première pensée vola vers son ancien chef, vers celui qui avait semé pour qu'il recueillît; détachant le laurier dont la fortune couronnait son front, il le plaça sur les cheveux blancs du maréchal Bugeaud : « Mon cher maréchal, lui écrivait-il d'Alger, le 2 janvier 1848, les évenements du Maroc et de la vie politique d'Abd-el-Kader ont eu le dénouement que vous prévoyiez dans votre dernière lettre, et que je n'avais pas osé espérer. Lorsque ce grand fait s'est accompli, votre nom a été dans tous les cœurs. Chacun s'est rappelé avec reconnaissance que c'est vous qui aviez mis fin à la lutte, que c'est l'excellente direction que vous aviez donnée à la guerre et à toutes les affaires de l'Algérie, qui a amené la ruine morale et matérielle d'Abd-el-Kader. Qu'il soit permis à un de vos anciens et modestes lieute-

nants de vous offrir, à l'occasion du renouvellement de l'année, ses vœux personnels et ceux de toute l'armée que vous avez si brillamment commandée pendant sept ans. »

Le maréchal Bugeaud sentit tout ce qu'il y avait de délicat dans ce souvenir du jeune prince auquel il avait promis autrefois de n'épargner ni fatigues ni combats, lui laissant à lui-même le soin de se faire sa part de gloire. Il répondit de Paris, le 15 janvier 1848 : « Mon prince, comme tous les hommes capables de faire les grandes choses, vous ne voulez que votre juste part de gloire, et au besoin vous en céderiez un peu aux autres. Dans cette circonstance, vous m'avez beaucoup honoré, mais vous vous êtes honoré bien davantage. Si votre lettre pouvait être publiée, elle doublerait l'estime, déjà si grande, que vous portent le pays et l'armée. »

C'était au mois de janvier 1848 que s'échangeait cette noble correspondance. Un mois après, la France était en révolution, M. le duc d'Aumale en exil, le maréchal Bugeaud en disgrâce, même en danger dans son propre pays.

Dans les épreuves de la patrie, la fermeté du maréchal ne se démentit pas; au milieu des ruines amoncelées, il apparut plus grand. Les animosités de parti, les haines aveugles qui l'avaient assailli dans sa vie publique, désarmèrent; les querelles des honnêtes gens qu'une angoisse commune rassemblait firent trêve autour du premier soldat de France, appuyé sur son épée. Et lui-même rendait du cœur à tous par l'assurance tranquille avec laquelle il les appelait à la lutte contre l'anarchie; il leur commandait d'avoir foi en eux-mêmes, de serrer leurs rangs, de regarder en face un méprisable ennemi. Qui ne se souvient de l'effet réconfortant des paroles impérieuses et enflammées qu'après les journées de Juin, lorsque des restes de guerre civile fumaient et grondaient encore dans l'air, le maréchal Bugeaud jetait à notre pauvre pays, toujours prompt, non à faire la loi, mais à demander grâce aux révolutions? Nommé, en décembre 1848, au commandement de l'armée des Alpes, dont les bouleversements de l'Italie avaient décidé la formation, il se rendit lentement à Lyon, son quartier général; et chemin faisant, il parlait aux officiers, aux soldats, aux fonctionnaires, aux citoyens : « Messieurs, disait-il à Bourges, je consacrerai toutes mes forces, toutes mes facultés et tout ce qui me reste de vie à défendre avec vous l'ordre social, non pas dans l'intérêt exclusif d'une classe privilégiée, mais, au contraire, dans l'intérêt de toutes, des riches comme des pauvres... (*Applaudissements*), des pauvres, encore plus que des riches : car les perturbations, qui arrêtent partout le travail, attaquent, il est vrai, le bien-être des riches, mais ne leur enlèvent pas leurs

moyens d'existence, tandis qu'elles frappent de tout leur poids sur les classes ouvrières qui, ne vivant que du travail journalier, manquent du nécessaire aussitôt que le travail est suspendu. Je crois donc déployer un vrai patriotisme en me dévouant tout entier à la cause de l'ordre. »

Le maréchal ajoutait : « Moi, messieurs, j'y suis résolu ; si, par impossible, la république rouge venait à triompher un seul jour dans Paris, je me mettrais aussitôt à la tête de tous ceux qui voudraient me suivre, pour aller défendre la société. Oui, messieurs, je partirais des premiers, dussé-je n'emmener avec moi que quatre hommes et un caporal... (*Applaudissements énergiques*), et je suis fermement convaincu que, de tous les points de la France, de bons et courageux citoyens viendraient se serrer derrière moi. Demain, je partirai pour Lyon. Mais de là j'aurai toujours les yeux fixés sur Paris ; et s'il était nécessaire que j'y entrasse à la tête de l'armée des Alpes, à la tête des gardes nationales de la province, espérons que, cette fois, Dieu aidant, l'ordre y serait rétabli, non pour quelques moments, comme il est arrivé, mais pour toujours. (*Applaudissements*). »

Mais le maréchal Bugeaud avait encore des visées plus profondes et une ambition plus haute : ramener l'ordre dans les rues ne pouvait être pour lui qu'une opération préalable ; il voulait, avant tout, le mettre dans l'État. Il répétait souvent, après le 24 février : « Il me faut un gouvernement. » Ce gouvernement, qu'est-ce qui le lui donnerait? Il connaissait trop la situation, le tempérament, les intérêts, les habitudes de la nation française, pour le demander à la république ; elle ne serait jamais, à ses yeux, que la forme légale de la décomposition sociale. Il la repoussait ; comme soldat-laboureur, il eût détesté le désordre dans la caserne ou dans la ferme. Sans refuser son estime à quelques républicains, il avait, partout, dans sa longue carrière, vu de près et mesuré sur place l'inépuisable réservoir de passions mauvaises et d'idées fausses où s'alimentera toujours, parmi nous, le flot le plus nourri de l'opinion républicaine.

L'ancien vélite de la garde impériale, le maréchal de France à qui Louis-Philippe avait conféré le glorieux bâton, l'homme dont le bon sens était, selon une expression de Napoléon III, *caractéristique* [1], avait vite fait son choix entre les divers régimes politiques qui, dans ces interrègnes de gouvernement, décorés du nom de république, sollicitent périodiquement l'attention de la France ; il s'était prononcé pour la monarchie. Voulant la monar-

[1] C'est dans son mémoire sur l'Algérie que Napoléon III emploie cette expression.

chie, il la voulut pleine, entière, au complet, toute faite, telle qu'elle était sortie de la main de Dieu et du temps. Rétablir le trône héréditaire, y faire monter l'héritier, celui que les siècles désignent, celui qui serait, non l'éphémère produit d'une génération éphémère, mais l'élu de toutes les générations dont la suite forme une nation; réunir à l'aîné de la grande famille les cadets de sa race, ces soldats vaillants qu'avait admirés l'armée d'Afrique, ce groupe royal de jeunes princes qui apportaient au vieil écu fleurdelisé la parure populaire de leur gloire; appeler autour de la Maison de France réconciliée tous les honnêtes gens de tous les partis, toutes les forces vives, tous les droits, toutes les libertés, tous les intérêts constitués du pays; pacifier et régler la France au dedans d'elle-même, pour qu'elle pût reprendre son antique prééminence dans le monde : telles furent les pensées que l'amour du bien public suscita dans l'esprit du maréchal Bugeaud. O patriotiques pensées, bien dignes de ce grand homme! Quel bon Français ne les a conçues à son tour? Ne sont-elles donc qu'un rêve qui nous fuira toujours : aube de temps meilleurs, dont le soleil finira par se lever, ou bien mirage trompeur, destiné à briller dans le vide, au-dessus de l'abîme où nous achèverons de disparaître?

Tout plein de sa conviction, le maréchal Bugeaud n'était pas d'humeur à la renfermer dans sa méditation solitaire; il était toujours pressé de passer aux actes. Il ouvrit son cœur à l'un de ses anciens collègues et adversaires de la Chambre des députés, que, même en le combattant, il avait aimé, à M. Berryer : l'homme de nos jours qui, par son désintéressement, par la splendeur de son génie et de son âme, par son tendre respect du passé, par son intelligence lumineuse des idées et des besoins de son temps, était le mieux fait pour représenter le roi auprès de la France et la France auprès du roi. Entre l'orateur et le guerrier, tous deux patriotes, l'accord se noua sans peine. M. le comte de Chambord apprit, avec émotion et reconnaissance, quelle puissante recrue se préparait pour sa cause : « Je me réjouis surtout, écrivait-il, le 12 octobre 1848, à l'un de ses correspondants, de ce que vous me dites des bonnes dispositions du maréchal Bugeaud. Je ne m'en étonne pas, car l'excellent colonel d'Esclaibes que nous avons eu le malheur de perdre, et qui était son ami, m'avait appris à le connaître depuis longtemps. Par ses talents militaires, sa haute capacité, son caractère ferme et énergique, et l'influence qu'il exerce sur l'armée, le maréchal peut être appelé à rendre à notre patrie, dans les circonstances actuelles, les services les plus signalés. »

Lorsqu'au mois de mai 1849, l'Assemblée constituante céda la place à l'Assemblée législative, où dominait, sous des formes variées et souvent incohérentes, l'esprit monarchique, il était à présumer que le maréchal Bugeaud y jouerait un rôle décisif. Il était déjà un ancêtre. Dans la mêlée des préventions et des passions qui sont le reliquat douloureux et trop naturel des révolutions, il s'élèverait comme un médiateur écouté et cru; n'était-il pas l'une des plus fidèles images de cette patrie qu'il avait tant servie? Il serait sa voix elle-même, la voix de la patrie conviant tous ses enfants à ne plus se déchirer et la déchirer, à dissiper de vains malentendus, à fonder ensemble un gouvernement conservateur et libéral sur le principe tutélaire de la tradition, principe qui n'est ni la propriété ni l'ouvrage d'aucun parti puisqu'il est contemporain de la France. Qui se méfierait d'un tel garant qu'environnait le prestige de la victoire et de la force? Qui ne se sentirait en sûreté derrière lui, sous son égide? Qui, s'attardant dans de petites rancunes et de petites inimitiés, hésiterait à le suivre, à passer là où il aurait passé? En revenant au giron de l'ancienne monarchie, le maréchal Bugeaud entendait ne rien répudier de tout ce que la France moderne avait pensé, voulu, fait d'utile et de grand; il les mariait l'une à l'autre, il les unissait dans un mutuel embrassement, pour leur commune sauvegarde.

Le 19 mai, quittant son quartier général pour venir siéger à l'Assemblée législative, le maréchal duc d'Isly fit ses adieux à l'armée des Alpes. Il avait à prémunir ses soldats contre les corrupteurs qui leur montraient le drapeau rouge; il leur adressa ces paroles avec lesquelles il les aurait menés au bout du monde, et aussi au pied du trône : « Soldats de l'armée des Alpes, vous devez défendre le drapeau tricolore, c'est le seul national, celui qui, depuis l'ancienne république, a guidé nos armées victorieuses! C'est le symbole de la gloire impérissable que la nation française a conquise dans les plus grandes actions de guerre dont l'histoire fasse mention! La discipline, qui fait votre force et votre dignité, est aussi l'une des plus puissantes garanties nationales, comme elle est le résumé de toutes les vertus militaires; vous la conserverez donc précieusement.

« Telle est la ligne de conduite que vous trace votre vieux frère d'armes, qui s'honorera jusqu'au tombeau d'avoir été soldat comme vous. Comme vous, j'ai porté le sac, et ce n'est qu'avec mon fusil, et plus tard avec mon épée, que je me suis élevé, après quarante-six années de service, à l'insigne honneur de vous commander. Tels sont mes titres à vous donner ces conseils de père et d'ami. »

A vingt jours de là, le 10 juin, un verre d'eau glacée, pris en

temps de choléra, avait eu raison de cette forte vie, et mis au tombeau l'une des meilleures espérances de la France, la meilleure peut-être. Le président de l'Assemblée législative dit à ses collègues : « J'ai la douleur d'annoncer à l'Assemblée la mort de M. le maréchal Bugeaud. Cette perte sera vivement sentie par toute la France. Le maréchal était tout à la fois un grand capitaine et un grand citoyen. » Aux Invalides, où furent célébrées ses funérailles, le comte Molé le loua, comme son aïeul, Mathieu Molé, aurait loué les héros de son temps.

Nous serions heureux si ces courtes pages pouvaient donner à ceux qui les liront le désir d'étudier la vie du maréchal Bugeaud dans les nombreux documents que M. d'Ideville a rassemblés avec beaucoup de soin et d'art. Peut-être, nous-mêmes, y reviendrons-nous quelque jour, pour peindre plus en détail cette imposante figure militaire, la plus grande qui, depuis Napoléon, ait paru dans nos armées.

H. de Lacombe.

LES

FORTIFICATIONS DE PARIS[1]

VI

Les citations que nous avons faites ont pu donner une idée de l'état où étaient arrivés les esprits en 1841, tandis que le Parlement étudiait le plan des fortifications de Paris. M. Thiers allait jusqu'à craindre une insurrection ; il prévoyait une interruption violente des travaux, si les forts détachés étaient construits sans l'enceinte. M. Arago, M. Odilon Barrot, entretenaient les méfiances de la gauche, et répétaient, soit à la tribune, soit dans leurs journaux, que la liberté ne pourrait plus vivre à l'ombre des forts, et que ce n'était pas la peine d'avoir détruit une Bastille, pour voir reconstruire douze ou quinze bastilles nouvelles. Au contraire, la liberté était sauvée à leurs yeux, si l'émeute pouvait se défendre derrière l'enceinte continue.

Au milieu de tout ce tumulte, le roi et les princes n'obéirent qu'à leurs sentiments patriotiques ; et lorsqu'ils se furent persuadé que l'enceinte était utile et qu'elle ajoutait à la sécurité de Paris et de la France, ils ne voulurent pas prêter l'oreille à toutes les raisons désobligeantes au nom desquelles le projet fut adopté.

M. le duc d'Orléans n'avait jamais hésité à ce sujet : il fut, dès le début de la discussion, l'un des plus ardents promoteurs du double système des bastions enserrant Paris et des forts détachés. En 1840, ce prince achevait un long et remarquable travail sur la défense de la France. Il avait énuméré toutes les forces que la France pourrait opposer à l'étranger, et que l'Europe pouvait réunir contre elle, et il avait envisagé avec une rare clairvoyance la possibilité d'une coalition de nouveau victorieuse. La conclusion de son travail consistait à concentrer autour de Paris tous les plus puissants moyens de résistance. Vers la même époque, la commission d'officiers du génie, nommée quelques années auparavant, lors de l'interruption des projets du maréchal Soult, et présidée par le général Dode de la Brunerie, achevait ses études et proposait un plan. Ce plan comportait

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 avril 1883.

une enceinte continue, mais plus étroite et bien moins puissante que celle qui a été construite. On proposait de se servir du mur d'octroi, après l'avoir exhaussé, crénelé et pourvu de flanquements. La défense devait reposer principalement sur les forts; et, tout autour de la ville, on ne voulait qu'opposer un obstacle momentané à une colonne de troupes tentant de pénétrer entre deux forts pour essayer une attaque de vive force. Le projet paraissait insuffisant à M. le duc d'Orléans. Ce jeune prince, généreux et d'esprit très militaire, ne subissait pas l'influence des considérations politiques, et ne paraissait pas entendre le bruit des discussions de la Chambre, où se manifestaient de si injustes défiances contre la royauté. Tout entier consacré à l'amour de son pays et à l'étude des moyens de le rendre puissant et redouté, il ne se laissait pas distraire de ces grandes pensées par quelques cris et quelques insultes; et quand on proposait de jeter 140 millions dans les fortifications de Paris, au lieu des 30 ou 40 prévus par le maréchal Soult; quand on voulait, comme disait le maréchal, *doubler la dot* ou même la quadrupler, M. le duc d'Orléans acceptait simplement le don au nom de la patrie; et il dédaignait, avec noblesse, de rechercher si le don était offert à la cause de la patrie ou à celle de l'émeute, et si le rempart serait élevé contre l'étranger ou contre le roi.

Il fit appeler un officier du génie dont il connaissait le haut mérite et les études profondes consacrées à la défense de la capitale, M. le commandant de Chabaud la Tour. On sait combien de beaux et grands services cet homme de guerre devait rendre à son pays; et comment le général de Chabaud la Tour, enfermé à Paris, en 1870, contribua à défendre devant l'ennemi les murailles à la construction desquelles il avait tant travaillé. C'est à lui et à quelques autres officiers éminents de l'arme du génie, dignes successeurs des généraux Haxo, Valazé, Dode de la Brunerie, que sont dus les progrès réalisés depuis quarante ans en France dans l'art de fortifier les places. Tandis que d'autres parvenaient à doubler la portée des canons, à lancer à 7 ou 8 kilomètres d'énormes projectiles explosibles, ils imaginaient de nouveaux systèmes de résistance, et, en éloignant les lignes de forts, mettaient les villes à l'abri de la nouvelle artillerie.

M. de Chabaud la Tour fut mandé à Saint-Cloud chez M. le duc d'Orléans, dont il avait alors l'honneur d'être l'un des aides de camp, le jour même où le *Moniteur* annonçait la signature du traité du 15 juillet 1840.

Le prince lui rappela les nombreuses conversations qu'il avait eues avec lui au sujet de la défense de Paris, et lui demanda un avis définitif.

— Monseigneur, répondit le commandant, je vous l'ai dit toujours : il faut, pour fortifier Paris, une enceinte continue et des forts détachés ; une enceinte pour que l'ennemi ne puisse avoir l'espoir d'y pénétrer par de larges trouées de 2 ou 3000 mètres que les forts laisseront entre eux ; des forts, pour que la population de Paris n'ait pas à souffrir des horreurs d'un siège ; et que le rayon d'investissement soit tellement étendu, que cet investissement devienne comme impossible, même aux armées les plus nombreuses.

Le prince déclara alors que son avis était absolument le même ; et, déployant un plan de Paris, il donna un crayon au commandant, et lui dit :

— Tracez-moi la ligne de l'enceinte continue.

Il fallait, pour accepter aussi subitement une pareille tâche, avoir sur la question des vues singulièrement précises, et en avoir achevé une étude bien parfaite. M. de Chabaud la Tour n'hésita pas, et, prenant le crayon, il traça une ligne qui enveloppait, sur la rive droite de la Seine, le faubourg de Bercy, les hauteurs de Ménilmontant, de Belleville, des Buttes Chaumont, la Villette, la Chapelle, Montmartre, les Ternes, Passy et Auteuil ; sur la rive gauche, Vaugirard, le Petit-Montrouge, la Maison-Blanche.

— C'est bien, dit M. le duc d'Orléans, tracez-moi maintenant les forts.

Et le savant officier indiqua immédiatement Charenton, au confluent de la Seine et de la Marne ; puis Nogent, Rosny, Noisy, Romainville, Aubervilliers, Saint-Denis, le mont Valérien ; et sur la rive gauche de la Seine, les forts d'Issy, de Vanves, de Montrouge, de Bicêtre et d'Ivry.

— Emportons le plan, dit le prince, et allons chez M. Thiers.

Devant le perron du château de Saint-Cloud, avança cette voiture découverte attelée de deux chevaux menés à la Daumont, qu'on appelait le *Duc*, parce que M. le duc d'Orléans avait coutume de s'en servir ; cette même voiture de laquelle le noble prince, respecté par les balles ennemies dans les tranchées du siège d'Anvers et dans ses campagnes d'Afrique, fut précipité deux ans plus tard ! M. le duc d'Orléans et M. de Chabaud la Tour prirent rapidement la route d'Auteuil où résidait alors M. Thiers.

Le plan, si sûrement tracé à l'improviste, fut soumis à M. Thiers, qui l'approuva et pria M. de Chabaud la Tour de préparer, pour le conseil des ministres, un projet complet : il lui donnait un délai de six jours. Avec toute l'ardeur de la jeunesse, et une confiance justifiée par de longues études antérieures, le commandant accepta ce court délai. Au bout de six jours, il avait relu le mémoire de

Vauban, les conseils donnés par Napoléon dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, compulsé les travaux des généraux Haxo, Rognial, Prévost de Vernois, Valazé, Bernard; et il apportait au conseil des ministres un magnifique travail, dans lequel il demandait, autour de Paris, non pas une simple enceinte de sûreté, un mur d'octroi crénelé, mais les bastions que nous voyons, avec leurs murs d'escarpe de 10 mètres de hauteur, leurs terrasses et leurs parapets devant être armés de nombreuses pièces d'artillerie, leurs fossés, leurs contrescarpes en terre et les glacis qui couvrent les maçonneries des escarpes. Ce projet, préparé ainsi en dehors de la commission officielle que présidait M. le général Dode de la Brunerie, chaudement appuyé par M. le duc d'Orléans et approuvé non moins vivement par M. le général Vaillant, eut pour résultat de faire modifier les conclusions de la commission. Elle s'était contentée d'abord de l'enceinte de sûreté. Elle se rallia aux vues de M. de Chabaud la Tour, et accepta le plan immense, dont le jeune commandant, avec une sûreté de jugement que les événements devaient confirmer, estimait l'exécution au prix de 140 millions.

Le roi Louis-Philippe, dès 1831, avait désiré que Paris fût fortifié, mais, comme le maréchal Soult, il ne voulait établir autour de la ville que des forts détachés. Il avait même d'assez fortes préventions contre l'enceinte. On raconte que le général Valazé, chargé des premiers travaux, en 1831, et cédant aux conseils du général Haxo, qui ne concevait pas la défense sans une enceinte continue, avait commencé, de place en place, des ouvrages ouverts à la gorge, ou au moins faiblement défendus par derrière, véritables portions d'enceinte qui pouvaient un jour être reliées entre elles. Le général essayait de persuader au roi que c'étaient là les forts qu'il désirait. Il paraît que le roi ne s'y laissa pas prendre et lui fit assez rudement sentir son déplaisir.

Dix ans plus tard, le roi, comme ses ministres, comme beaucoup de ses dévoués serviteurs, comme son fils, avait subi l'entraînement patriotique qui portait si naturellement à accepter, pour la défense nationale, les largesses inespérées de la gauche. Il se résigna à la grande transaction négociée par M. Thiers. La haine, la terreur puérile, les soupçons injurieux que témoignaient à son égard les députés et les journalistes de l'opinion libérale, ne surent pas lui inspirer la moindre rancune. Et il ne s'irrita pas un instant, lui qui n'avait qu'une pensée, celle d'élever des défenses inexpugnables autour de Paris contre l'étranger, de voir une partie des députés de France affecter de le soupçonner de vouloir se servir d'une partie de ces ouvrages contre le peuple français lui-même. Soit qu'il eût été

persuadé par les militaires de l'école du général Haxo, soit que, à l'exemple du maréchal Soult, il se fût résigné à accorder ce qu'il ne croyait pas nécessaire, afin d'obtenir ce qu'il croyait indispensable, le roi avait consenti à la construction de l'enceinte continue. Il ne faut pas croire cependant qu'il ne sut pas se rendre compte du véritable état des esprits, et juger à leur vraie valeur les arguments qui avaient été mis en avant au cours de la discussion. Une fort belle parole du roi montre combien il avait de la situation une profonde connaissance. Les ministres étaient réunis en conseil et la discussion touchait à sa fin ; M. le duc d'Orléans, puis M. Thiers, avaient défendu leurs idées avec la plus chaleureuse éloquence : « Allons, Chartres, dit le roi, nous adoptons ton projet; car je vois bien que, pour que nous puissions faire les fortifications de Paris, il faut qu'on crie dans les rues : A bas Louis-Philippe, et vive l'enceinte continue ! »

Aujourd'hui les mêmes gens, — qui ne sont plus dans la rue, — crient du haut des sièges divers qu'ils occupent : « A bas l'enceinte continue ! » Il est vrai qu'ils ne crient pas encore : « Vive Louis-Philippe ! » Mais qui peut prévoir, d'une année à l'autre, le cri que pousseront les Français ?

VII

Nous avons cru intéressant, après avoir raconté comment le projet de fortifier Paris fut accepté dans le Parlement, de montrer ce qu'en pensa la cour, et d'exposer ainsi d'une manière complète, par suite de quelles circonstances la capitale de notre pays est devenue une place forte.

C'est ainsi que la France fut la première à tirer une moralité des grandes guerres du commencement du siècle. Cette moralité, c'est que, grâce à la facilité des transports et à la rapidité des mouvements des troupes, l'ennemi vainqueur, aussitôt les frontières envahies, menacera désormais la capitale ; et que par conséquent il est nécessaire de mettre les capitales à l'abri d'un coup de main. Dans les armées de Louis XIV, l'artillerie et les convois étaient lourds et mal attelés, les routes étaient mauvaises ; les marches étaient fort lentes, et les troupes marchaient divisées par armes, ce qui rendait fort lente aussi leur mise en bataille. Depuis Napoléon, les troupes marchent par division et par corps d'armée ; l'artillerie, devenue plus mobile, peut suivre l'infanterie, et les mouvements se précipitent. Un éminent orateur militaire a pu dire que la guerre d'invasion avait succédé à la guerre de frontières.

La France n'est pas seule à avoir été envahie au dix-neuvième siècle. Paris n'est pas la seule capitale qui ait eu la douleur de

recevoir dans ses rues des soldats étrangers. Et, dans ce siècle agité, traversé par tant de luttes gigantesques, luttes entre les nations et luttes entre les idées; dans ce siècle, dont les querelles paraissent ne devoir jamais finir, parce que jamais les vainqueurs ne connaissent la pitié, et jamais les vaincus ne renoncent à la revanche; tantôt Berlin, tantôt Vienne, tantôt Madrid, ont été conquises, comme notre Paris. Cependant nous ne voyons pas qu'à Berlin, à Vienne ou à Madrid, on ait entrepris des travaux comparables à ceux des fortifications de Paris, ni songé à faire reposer sur la capitale du pays presque tout le poids de la défense nationale. C'est que, à tous les arguments fournis en faveur de la transformation des capitales en places de guerre, d'autres arguments ont été opposés.

Il est certain que le peuple des capitales constitue dans les États un peuple particulier. Chacun le sait pour ce qui concerne la France. On aura beau déplorer l'agrandissement indéfini de Paris, et surtout le progrès croissant de l'influence de Paris : on n'y saurait remédier. Dans beaucoup de villes de province, la vie diminue de jour en jour : les hôtels se ferment et l'herbe pousse dans leurs cours; les ateliers se ferment aussi. La bourgeoisie n'y est plus représentée que par les fonctionnaires et quelques hommes d'affaires, avoués, notaires ou huissiers qui végètent autour du tribunal. Dans les campagnes, la nouvelle culture, celle des grandes fermes de Brie et de Beauce, la culture appelée *intensive*, est devenue une branche de l'industrie moderne, et ne rappelle plus du tout la vie patriarcale de l'homme des champs. Cette industrie tend, comme les autres, à employer le moins de bras possibles : elle se sert beaucoup de machines et elle devra s'en servir de plus en plus, car les fils de laboureur dédaignent le métier de leur père et accourent en foule chercher une existence plus difficile et plus dure à Paris. L'école et le chemin de fer sont deux grands bienfaits. Mais on n'en a pas toujours bien profité. L'école, en élevant et en ornant les esprits, devrait apprendre à chacun à trouver des charmes dans la condition où il est né et dans le lieu qu'il habite. Et le chemin de fer, en apportant au plus petit village les nouvelles et les produits du monde entier, devrait permettre à chacun de poursuivre, s'il veut, la fortune, ou d'en jouir, sans se déranger. Mais non; dès qu'on sait lire on croit que le centre des lumières est le seul lieu du monde où il convienne de vivre; et dès que la locomotive a jeté aux échos de votre vallée son premier coup de sifflet, pour vous annoncer qu'en fidèle servante elle va désormais vous apporter chaque jour tout ce dont vos études, votre commerce ou vos plaisirs auront besoin, vous bouclez votre malle et vous sautez dans le train.

L'école a inspiré l'ambition de tout voir, au lieu de donner la juste satisfaction d'avoir vu quelque chose. Le chemin de fer amène trop de gens hors de leur lieu de naissance ; et les billets de *retour* sont trop rarement demandés.

Ainsi vient s'entasser dans la capitale une population avide d'apprendre et de s'amuser : elle est facilement mécontente parce qu'elle n'apprend pas grand'chose et ne s'amuse pas beaucoup. Il n'est rien qu'elle ne se croie en mesure de juger souverainement, tant on lui a répété qu'elle était la maîtresse de tout droit et la source de toute lumière. Elle est très naturellement jalouse : un maçon qui, vers six heures du soir, flâne aux Champs-Élysées, se sentant chez lui le long de cette royale avenue, et contemplant tout comme un autre les beaux équipages et les belles personnes qui reviennent du bois, mène pendant un quart d'heure la vie d'un grand seigneur. Rentré chez lui, il n'est pas satisfait; son existence est encore assez modeste, bien que l'administration municipale ait continué à augmenter chaque année, sans souci du prix croissant des loyers, la série des prix du bâtiment, et donne à de simples goujats les honoraires des sous-préfets de la république, par principe d'équité. La confiance exagérée en soi-même, la comparaison constante de son sort avec des destinées plus brillantes, et trop souvent de réelles souffrances succédant à de beaux rêves : tels sont les éléments de cet esprit inquiet et remuant qui se manifeste chez les habitants des grandes villes. Et je ne parle pas seulement de la classe ouvrière, car elle ne forme plus une classe à part dans la société : l'éducation dite professionnelle aura bientôt raison des dernières différences sociales, et tous les esprits jetés dans le même moule démocratique se ressembleront. Tout le monde lit, tout le monde écrit, tout le monde sait les quatre règles de l'arithmétique et réduit les fractions au même dénominateur : voilà la science. Dans les rapports qu'on a avec ses semblables, on cherche un moyen terme entre l'amour universel des saint-simoniens et la lutte pour l'existence des transformistes : il paraît que la sociologie s'est chargée de résoudre le problème. Voilà la fraternité. Dans les hautes recherches de l'esprit, on poursuit rarement un plaisir noble et désintéressé : la valeur des livres s'estime à leur tirage, la valeur des inventions à leur profit; Zola a supplanté Mérimée, Édison est plus célèbre que Dumas ou Leverrier. Et dans les arts modestes où des ouvriers excellents s'appliquaient à produire des chefs-d'œuvre, l'industrie ne fournit tout au plus que de médiocres contrefaçons. Pendant le temps que Boule ou Gonthière employaient à ciseler amoureusement un morceau de bois ou de cuivre, la scierie mécanique, la fonderie et l'horrible galvanoplastie auront confectionné vingt mobiliers. Voilà le progrès. Enfin

quand il n'y aura plus ni misère ni jouissance, ni bien ni mal, ni beau ni laid, on dira probablement : voilà l'idéal.

La société ainsi faite conservera un grand mérite : l'activité. Activité des fourmis qui s'empressent à accumuler au milieu de la mousse et des fleurs, qu'elles piétinent et qu'elles méprisent, un tas de sable sec. Quelle fièvre! quelle fureur! et pour quel résultat?

C'est le mouvement, ce n'est plus la vie. La vie revêt des formes et des couleurs variées; la vie, c'est l'originalité, le caractère propre de chaque esprit; c'est le plaisir goûté ou le travail accompli par chacun suivant les dons qu'il a reçus de la nature; elle ne supporte pas le niveau, et n'admet pas la commune mesure. Le mouvement sans cesse accéléré nous fait croire que nous menons une vie active et bien remplie. Quelle illusion!

Au milieu de cette agitation fébrile, le temps manque pour les grandes pensées et les grands dévouements. On comprend que les militaires se soucient peu d'avoir à exercer leurs terribles devoirs, entourés d'un peuple remuant, dégoûté de toute foi et déshabitué de toute obéissance. Le général belge Brialmont, auteur d'ouvrages militaires qui sont devenus justement célèbres, a examiné la question de la défense des capitales. « Loin de considérer, dit-il, l'importance des capitales ou ce qui revient au même le chiffre de leur population comme un argument en faveur de la nécessité de les fortifier, nous croyons au contraire que cette circonstance est défavorable à la défense. » Il faut que le gouverneur d'une place assiégée emploie tout son temps et toutes ses forces à faire œuvre de général d'armée; il ne faut pas qu'il soit distrait un instant de son rôle par les soucis du gouvernement. Devant l'ennemi, l'activité industrielle s'arrête; et la liberté perd ses droits. Le travail forcené et la discussion indéfinie, ces deux conquêtes de la société moderne, sont pour un temps abandonnés. Il faut se résigner à voir momentanément renaître le règne des vieilles vertus; sacrifice, amour du sol et du drapeau, fidélité, point d'honneur.

Les Belges n'ont pas voulu fortifier Bruxelles. Cependant il est clair que si la Belgique était envahie, sa petite armée ne pourrait pas tenir la campagne. La défense consisterait à retenir l'envahisseur devant une place forte, à lui faire subir les lenteurs d'un siège, à maintenir le drapeau national planté sur des remparts le plus longtemps qu'on pourrait; et à attendre la délivrance d'un congrès européen, devant lequel le conquérant attardé ne pourrait pas tirer argument du fait accompli. La Belgique était donc intéressée plus que tout autre État à posséder une place forte à peu près impossible à investir et à prendre. Mais ce n'est pas la place de Bruxelles qu'elle a choisie; et depuis trente ans elle fait exécuter

d'immenses travaux à Anvers. Là se retirerait le gouvernement en cas d'invasion, laissant Bruxelles ouverte à l'ennemi.

Assurément les avantages stratégiques que présente la situation d'Anvers ont été pris en considération. Mais, suivant M. Brialmont, ce ne sont pas seulement des raisons stratégiques qui ont fait choisir cette place.

Il est toujours facile, et en même temps toujours cruel, d'aller chercher des exemples dans le siège de Paris. L'expérience faite à Paris en 1870 est-elle favorable ou non à la théorie de la défense des capitales? Devant cette question ainsi posée, et froidement examinée, trop de souvenirs se pressent, et trop de chagrins se réveillent pour qu'il ne soit pas permis d'hésiter un peu. Hélas! il y eut de tristes jours! Le gouverneur de Paris, qui était l'un de nos plus vaillants et habiles généraux, eut à compter trop souvent avec l'ennemi du dedans! M. Jules Favre lui disait, au conseil de guerre du 31 décembre : « Paris n'est pas seulement une forteresse, mais une grande cité, dont les passions s'imposent et exigent qu'on leur cède. » Cet homme politique eut toujours l'art de caractériser d'un mot les malheurs auxquels il contribuait. Les passions de la grande cité s'étaient imposées terriblement le 31 octobre, lorsque des misérables, qui ne savaient ni ne voulaient marcher à l'ennemi, réjouirent le cœur des Allemands, en commençant la guerre civile, et renversèrent à l'Hôtel de Ville un gouvernement décidé, d'ailleurs, à ne point se défendre! Que durent penser les soldats et les officiers du général Ducrot, rappelés de leurs tranchées et de leurs grandes gardes, pour aller mettre la paix parmi ce peuple qu'ils étaient venus défendre, et qui, loin de leur prêter main-forte, les détournait de leur mission et, pour de sottes querelles, les dérangeait de leur poste de combat? Plus tard, au mois de janvier, après les héroïques efforts du plateau d'Avron, de Cœuilly, de Champigny, ce peuple affolé criait : « Trahison! » Et, pour le satisfaire, il fallait, contre toute raison, lui fournir le spectacle d'une bataille : on fit tuer des milliers d'hommes à Buzenval, pour obéir à l'opinion publique.

Et comment pourrait-on reprocher à la population assiégée l'état de furie où elle arriva? Imaginez la souffrance physique sans relâche; point de chauffage; la nourriture insuffisante et mauvaise; tous les comestibles hors de prix, excepté l'eau-de-vie; le travail arrêté; des nouvelles effrayantes; le bruit du canon jour et nuit; des manifestations, des discours, des chants patriotiques exaltant les esprits affaiblis; les cerveaux alcoolisés, les estomacs vides, les mains armées; et vous comprendrez la crise effroyable de *delirium tremens* qui secoua, à la fin du siège, une population de dix-huit cent mille âmes.

Malgré ces malheurs inévitables, notre grande cité, pour reprendre le mot de M. Jules Favre, mérita tous les honneurs d'une simple forteresse vaillamment défendue. Pendant que le général Trochu se dévouait à la tâche ingrate de maintenir l'ordre au sein de la ville et le sens commun au sein du gouvernement, le général Ducrot dans la campagne, le général de Chabaud la Tour sur les remparts, se livraient tout entiers à la défense. Les fortifications de Paris ne furent pas entamées sur un seul point. Les Allemands ne peuvent pas se vanter d'avoir conquis même une avancée d'aucun des forts : ils ne l'ont même point essayé. Ils n'ont pas fait un siège, mais un blocus ; ils ont affamé Paris, ils ne l'ont pas vaincu.

L'expérience est donc concluante ; et malgré quelques jours de folie, la plus agitée des capitales a montré qu'elle était digne de l'honneur qu'on lui faisait en laissant reposer sur elle la défense du pays. Il n'est plus douteux que Paris puisse être et doive être défendu. La question n'est pas là ; la question est de savoir comment on conciliera les exigences de la défense avec les nécessités de l'agrandissement.

VIII

Au mois de mars 1874, l'Assemblée nationale étudiait un nouveau plan de fortifications. D'après ce plan, préparé par une commission dont M. le général de Chabaud la Tour fut le rapporteur, l'enceinte continue et les anciens forts n'étaient pas touchés : une nouvelle ceinture de forts faisait reculer, parfois jusqu'à 5 lieues du centre, la défense de la capitale.

Personne, bien entendu, ne contestait, en principe, la nécessité de consacrer de grands efforts et de grandes ressources à prévenir le retour des malheurs de 1870, encore si récents. Mais beaucoup de représentants pensaient que Paris avait fait ses preuves, que les fortifications du roi Louis-Philippe avaient été capables de résister longuement à l'artillerie prussienne, et n'avaient pu être entamées ; et que, par conséquent, il fallait ne rien changer à Paris et employer toutes les ressources disponibles à garantir la frontière de l'Est. Le plus redoutable adversaire du projet de la commission fut le général Changarnier. En quelques phrases qui durent résonner comme des notes de clairon, le vieux héros flétrit ce qu'il appelait le système des murailles de la Chine : « Notre frontière de l'Est, disait-il, peut et doit être défendue vaillamment : elle le sera avec succès par des généraux et des soldats qui ne se seront pas laissés persuader que, indignes de leur race, ils ne sont pas capables de combattre à ciel ouvert... Au nom du ciel, ne commencez pas à enseigner à nos troupes qu'elles ne peuvent combattre que derrière des

retranchements. Voilà surtout ce que je reproche à votre système. En dépit de mon acte de naissance, je ne suis pas *laudator temporis acti;* je ne dénigre pas le présent et je ne suis pas un prophète sinistre. J'ai confiance dans l'avenir de mon pays. Vingt fois, dans le cours de son histoire, il est tombé dans la détresse; vingt fois il s'est relevé et a repris son rang en Europe; j'ai la confiance qu'il le reprendra encore, mais à la condition que vous donnerez des enseignements généreux aux armées chargées de le défendre. Lorsque Byzance, épuisée par le bavardage, avait encore beaucoup de rhéteurs habiles en l'art de fendre un cheveu en quatre, mais n'avait plus un soldat digne de ce nom, elle entoura son enceinte d'une seconde muraille, puis d'une troisième; mais cette triple enceinte ne l'empêcha pas de succomber devant des butors. Ne l'imitons pas, la France a Paris tout seul...

«... L'argent, l'intérêt de l'argent qu'on vous demande, employez-le à relever l'effectif de nos troupes, si misérablement réduit. Inspirez la confiance à l'armée, qui est encore digne de la France. Longtemps après que mon cœur aura cessé de battre, vous aurez encore, soyez-en sûrs, des généraux vaillants et désintéressés de tout, sauf de la patrie et de la gloire, qui feront passer leur âme dans l'âme de leurs soldats, et ne seront pas obligés de se cacher dans vos vastes retranchements. »

Ces pensées si chevaleresques sont-elles très pratiques? Si elles ne le sont pas, c'est grand dommage; on voudrait applaudir sans réserve à une si noble éloquence. Laissons ce point à débattre à de plus compétents, et disons seulement que devant l'Assemblée nationale plusieurs hommes de guerre, notamment M. le général Billot, combattirent la tendance qui portait à multiplier les travaux et à réduire l'effectif, demandant moins pour le matériel de guerre et plus pour le personnel. « Si l'on construit de si vastes camps retranchés, la France, disait le général Billot, sera, à son insu, par la force des choses, volontairement ou involontairement conduite à un système de guerre contraire à notre génie national. Notre génie national, c'est l'offensive, même dans la défense... Le système de la commission présente un autre inconvénient : celui d'habituer les esprits à considérer la défense de Paris comme la lutte suprême, la chute de Paris comme le terme de la résistance, alors que, selon moi, il faudrait au contraire habituer les Français à la décentralisation de la défense. »

M. le général Billot ne se contenta pas d'exposer des idées générales. Il discuta savamment le principe du *système étendu*. Suivant lui, la défense d'une place doit être concentrée autour de son enceinte. C'est une erreur de croire que la garnison doit s'éloigner, et de lui

ménager des débouchés. La garnison doit constamment harceler l'ennemi par des sorties incessantes, et ne pas lui laisser un jour de sécurité. Mais ces sorties doivent être exécutées par des troupes peu nombreuses, toujours prêtes à se replier dans la place pour recommencer leur effort sur un autre point. A l'approche d'une armée de secours, il ne faut pas croire que la garnison doive sortir en grandes masses pour lui donner la main à un lieu de rendez-vous donné : avant que ces deux armées se soient rejointes, l'assiégeant aura eu bien des chances de les battre séparément.

Suivant le général Changarnier, suivant le général Billot, les places fortes ont pour objet de retenir l'ennemi; c'est aux armées en campagne, à elles seules, qu'appartient la tâche de le vaincre. Et il répugnait à ces hommes de guerre de voir enfermer des armées dans des camps retranchés occupant la surface de deux départements.

M. Thiers n'était pas loin de penser de même. Entre 1833 et 1840, M. Thiers, trouvant mesquins et insuffisants les projets du maréchal Soult, avait amené peu à peu les esprits à l'idée d'élever la dépense à 140 millions. On pouvait s'attendre en 1874 à le voir disposé à ne rien ménager pour compléter ce grand travail auquel il avait pris une part si considérable. Il disait à l'Assemblée : « Je suis de ceux qui doivent s'incliner avec modestie et avec beaucoup de gratitude devant ceux qui célèbrent la grande œuvre des fortifications de Paris. »

Mais il ne paraît pas qu'en célébrant cette grande œuvre, on eut le droit de la trouver imparfaite. M. Thiers combattit le projet du gouvernement. C'était, d'ailleurs, peu de temps après le 24 mai. L'illustre homme d'État était alors arrivé à cette période de sa vie, où, sans renoncer aux luttes politiques qui l'occupèrent jusqu'à la fin, il aimait à se plaindre de la violence qu'on lui faisait en l'arrachant à sa retraite et à ses études. Il n'y manqua pas, et il demanda à l'Assemblée toute son attention, alléguant la faiblesse de sa voix; cette voix qui fit trembler tant de ministères, presque tous ceux dont M. Thiers ne fut pas. Il attaquait le projet à deux points de vue : la dépense d'argent nécessaire à la construction des forts; la dépense d'hommes nécessaire à leur défense. Pour la construction, il faudrait, suivant M. Thiers, au moins 80 millions. Et ce n'était qu'un commencement; car il ne s'agissait pas seulement de Paris, il y avait un plan d'ensemble. On cédait trop à l'influence des ingénieurs; et on allait, pour construire des remparts autour de la capitale et sur la frontière, prodiguer des centaines de millions, lorsque nos malheurs nous forcent d'être économes, et que nous avons tant à dépenser pour la formation de bons et nombreux soldats.

Pour la défense du vaste camp retranché, protégé par les nou-

veaux forts, M. Thiers s'était convaincu que deux cent cinquante mille hommes seraient à peine suffisants; et il faudrait deux cent cinquante mille soldats des plus exercés et des meilleurs. « Vous l'avez bien vu, disait-il, quand on a voulu faire des sorties avec des soldats médiocres, qu'est-il arrivé? Ils ont été ramenés d'une manière désolante [1]! »

C'est malheureusement trop vrai! On eût pu répondre que précisément il ne s'agissait plus de faire des sorties en dehors du feu des forts, mais de défendre une vaste enceinte. Mais poursuivons :

« La plus précieuse partie de l'armée, continuait M. Thiers, sera transformée en garnisons, voilà le résultat. Eh bien, il faut revenir de ces exagérations. Il faut revenir à la pensée première des fortifications de Paris.

« Cette pensée première, je puis encore, mieux que personne, la faire connaître, car c'est devant moi, avec mon concours, que tout a été arrêté.

« Jamais on n'a songé, à cette époque, à amener, on peut dire, presque toute l'activité militaire autour de Paris. Voici la pensée que nous avions tous. Nous avions un souvenir qui agissait puissamment sur nos esprits et qui doit y agir toujours : c'est que dans la merveilleuse campagne de 1814, où Napoléon déploya tant de génie et de caractère, si Paris avait été à l'abri d'une surprise, d'un coup de main, la France était sauvée!

« Avions-nous alors l'idée qu'il fallait faire de Paris le grand champ de bataille de la France? Pas le moins du monde. Il fallait seulement mettre Paris à l'abri d'un coup de main. »

Ce passage est curieux. On voit de nouveau apparaître la grande image de Napoléon appuyé à la margelle de la fontaine de Fromenteau. Au surplus, on ne saurait méconnaître que tous ceux qui s'inspiraient des souvenirs de Napoléon devaient penser comme M. Thiers. A leurs yeux, Paris devait tenir bon, tandis que la France se battait; mais il n'entrait pas dans leurs plans de faire de Paris le boulevard de la France. Discutant point par point le projet de la commission, M. Thiers refusa tous les forts dont l'établissement pouvait servir à de grandes mesures stratégiques, aux percées destinées à rejoindre les armées de secours ou les convois de ravitaillement. Il accorda seulement, à l'ouest de Paris, sur les hauteurs qui bordent la vallée de la Marne, les forts de Vaujours, de Bry, et de Villeneuve-Saint-Georges, pour éviter le bombardement.

La commission des fortifications et le gouvernement, qui appuyait le projet, obéissaient à des sentiments tout différents. Considérant

[1] M. Thiers, séance du 27 mars 1874.

la défense de Paris comme le grand fait de guerre de 1870, et comme le plus prodigieux effort tenté pour l'honneur de la France, la commission n'avait eu qu'un objet en vue : consacrer, sans regarder à l'argent, toutes les ressources de la science à faire de Paris la première place forte du monde. On combattait le projet au nom d'idées générales : la commission répondait par des arguments techniques. Toute la discussion se passa ainsi.

Les arguments techniques étaient très puissants. M. de Chabaud la Tour, l'éminent rapporteur nommé par la commission, était le véritable inspirateur du projet, et le défenseur du système qu'on appelait *système étendu*, par opposition au *système restreint* de M. Thiers. Il avait tenu à dominer toutes les hauteurs sur lesquelles l'armée allemande s'était établie en 1870. A l'ouest, le *système étendu* enveloppait Versailles et Saint-Cyr, Saint-Germain-en-Laye, les deux presqu'îles de Gennevilliers et de Houilles; au nord, il s'étendait jusqu'à Écouen; à l'est, un fort établi à Vaujours devait abriter le plateau d'Avron. Enfin, les forts de Bry et de Villeneuve-Saint-Georges couvraient la vallée de la Marne, sur la rive gauche de cette rivière.

M. de Chabaud la Tour se souvenait que, sous l'empire, il avait demandé l'établissement d'une redoute à Châtillon, et que des raisons politiques, la crainte d'inquiéter la population, en paraissant croire à la possibilité d'un siège de Paris, avaient fait écarter la proposition. Il se souvenait aussi des derniers jours qui précédèrent le siège : alors, et malheureusement trop tard, des milliers d'ouvriers furent dirigés vers ces hauteurs, où l'artillerie ennemie allait s'installer si à l'aise. Des ingénieurs civils et militaires, parmi lesquels se distinguait ce vaillant Henri de l'Espée, si odieusement assassiné depuis à Saint-Étienne, passaient, les uns à Sèvres, les autres à Châtillon, le jour et la nuit. Le manque de temps et de bras, le désordre inévitable, un maladroit règlement de police sur les heures de fermeture des portes de Paris, le formalisme administratif qui entravait les expropriations, coûtèrent alors bien plus cher à Paris et à la France, car les ouvrages inachevés tombèrent aux mains de l'ennemi. C'étaient ces mêmes ouvrages plus complets et définitivement établis dont la commission voulait couronner les hauteurs environnant Paris.

M. de Chabaud la Tour fit observer avec beaucoup d'à-propos à M. Thiers qu'en réalité son prétendu système restreint était un système fort étendu, puisqu'il accordait les forts de Villeneuve-Saint-Georges, Vaujours et Stains, situés à 13 et 15 kilomètres de l'enceinte. Au fond, il n'y avait que deux divergences. La première portait sur la défense de Saint-Denis. On sait que la Seine, sortant

de Paris au Point-du-Jour, revient sur ses pas et remonte au nord, en suivant exactement la ligne des fortifications jusqu'à Saint-Denis. Saint-Denis ferme l'entrée de cet espace compris entre la Seine et les fortifications, où se trouvent le bois de Boulogne, Neuilly et Clichy. Puis la Seine tourne et, passant par Argenteuil, descend au sud jusqu'à Croissy : elle tourne encore et remonte vers le nord en passant par Saint-Germain; entre ses replis sont les presqu'îles de Gennevilliers et de Houilles. Ainsi tout le côté ouest de Paris est protégé; outre l'enceinte continuée par trois replis de la Seine et la première presqu'île, celle de Neuilly est fermée par Saint-Denis et ses forts. Le fort de Stains devait achever d'en rendre l'entrée impossible. M. Thiers et beaucoup de ses amis étaient d'avis de le construire. Le projet de la commission allait plus loin. En profitant de la hauteur de Montlignon, que M. Thiers lui-même avait appelée un second mont Valérien, et de celle de Cormeilles-en-Parisis, on voulait protéger les presqu'îles d'Argenteuil et de Houilles.

La seconde divergence se présentait à propos de la défense du côté sud-ouest, c'est-à-dire de la région de Versailles. Entre Paris et Versailles, se dresse une petite chaîne de collines fort irrégulièrement disposées, séparées par les jolies vallées de Sèvres, de Chaville, de Ville-d'Avray. Ces collines sont boisées et couvertes d'innombrables maisons de plaisance et de parcs entourés de murs. Le pays est si coupé, les vallons sont si nombreux, que, pour protéger chacun d'eux, il eût fallu multiplier les ouvrages. Aussi la commission proposait de s'installer simplement en avant de ce petit massif montagneux, à l'entrée des grands plateaux de la Beauce, en construisant des fortes à Saint-Cyr, au Haut-Buc, à Villeras, à Palaiseau.

Le système étendu fut soutenu avec beaucoup de science et d'éloquence par M. le général Chareton. « Dans un siège, disait le général, il faut parer à deux dangers, le bombardement et la famine. Le système étendu est le seul qui rende le bombardement absolument impossible. Il est le seul aussi qui permette à la garnison d'aller au-devant des armées de secours ou des convois de ravitaillement. Et c'est par Versailles et sous le feu du fort de Saint-Cyr, que de pareilles sorties pourront s'effectuer. » Le général, on le voit, n'était pas de ceux qui pensaient que les garnisons ne pouvaient tenter pour se dégager aucun grand effort vers l'extérieur. Une forteresse comme Paris échappe aux lois ordinaires de la guerre; elle peut servir de base d'opérations à une grande armée; et la garnison de Paris est une grande armée. On avait souvent cité, à propos des fortifications de Paris, les souvenirs du siège de Gênes, soutenu par le maréchal Masséna. Il eût été plus

exact de dire que l'armée de Ligurie, commandée par le maréchal Masséna, opérait autour de Gênes. Et le maréchal ne songeait nullement à rester enfermé. Voici une curieuse citation que M. le général Chareton lut à l'Assemblée; elle est tirée du Journal du blocus de Gênes, dressé par Thibault, l'aide de camp de Masséna :

« Après quinze jours d'une brillante campagne contre un ennemi cinq fois plus nombreux, Masséna reçut, le 1er floréal, la nouvelle que Suchet avait été forcé à un mouvement rétrograde.

« Sans cette nouvelle, il partait dans la journée avec l'élite de ce qui lui restait, tâchant, en se serrant en masse, de rejoindre, au moyen d'une trouée, le centre de l'armée, et, ainsi réuni, de marcher sur Gênes, qu'il voulait toujours sauver.

« Tous les ordres pour ce mouvement avaient été donnés. La nouvelle de la retraite de Suchet en arrêta l'exécution. »

De pareils mouvements seront considérablement facilités par le chemin de fer de grande ceinture : « Ce chemin, disait le général Chareton, sera un immense danger pour la défense de Paris, si vous négligez de le couvrir et de le défendre. Si vous vous portez en arrière, comme on vous le propose, ce chemin de fer sert à l'ennemi; au contraire, si vous vous portez en avant et si vous le couvrez, c'est vous qui en recueillez les avantages. »

L'argument nous paraît péremptoire, M. le général Chareton développe une autre raison, d'un tout autre ordre, de préférer le système étendu : c'est l'avantage qu'il y a à tenir les troupes éloignées de la population. Campées à 2 ou 3 lieues de Paris, elles appartiendront tout entières à leurs devoirs, et ne seront pas troublées par les passions remuantes et les mauvais exemples de la population. Ainsi seront évités les dangers que l'on a signalés dans la défense des capitales; dangers toujours à craindre, et contre lesquels les souvenirs de 1871 devaient mettre en garde.

A une grave objection soutenue par M. de Lasteyrie et M. Thiers, le général opposa une réponse que nous voulons citer en entier :

« On a craint qu'avec ces trois saillants prononcés que forment les trois centres tactiques des camps retranchés reliés à Paris, il ne fût possible à l'ennemi de pénétrer dans les intervalles. Il est certain que des détachements isolés, des coureurs, pourront toujours pénétrer dans ces intervalles; et il en sera de même quel que soit le système que vous adoptiez : ceci est une affaire de patrouilles. Mais s'il s'agit d'une grande force militaire, pour faire le siège des forts, en opérer l'investissement et le séparer de la capitale, nous maintenons qu'une pareille opération est impossible.

« Il pourra peut-être y avoir quelques surprises. Mais ces surprises seront certainement moins dangereuses et moins à craindre sur un

terrain complètement découvert, comme celui qui s'étend en avant de Versailles, que sur un terrain coupé de ravins et de bois, comme celui qui est compris entre Versailles et Paris. »

Enfin, le général Chareton appela encore à l'appui de sa thèse l'illustre exemple du siège de Gênes : « Le fort Richelieu, situé à 10 kilomètres de l'enceinte et à plus de 11 kilomètres du fort du Diamant, fut tourné par les Autrichiens, qui voulurent forcer cette large trouée... L'opération leur réussit d'abord, et la surprise du premier leur permit de s'emparer de la position des Deux-Frères, située entre le fort et le saillant de l'enceinte ; ils s'emparèrent également du fort de Quezzi, en arrière du fort de Richelieu ; mais ils ne surent pas s'y maintenir, et ils furent obligés d'évacuer le même jour ces positions, après avoir eu quatre mille hommes hors de combat, et en laissant mille prisonniers et deux canons entre les mains de Masséna ; ils n'y revinrent plus. »

IX

Par 386 voix contre 184, l'Assemblée nationale, le 27 mars 1874, approuva les conclusions du rapport de M. de Chabaud la Tour, et adopta, pour les nouvelles fortifications de Paris, le système étendu. Dieu nous garde de prétendre porter un jugement sur les opinions des savants militaires qui parlèrent pour ou contre le projet! Nous n'avons fait qu'en donner le résumé. Mais notre conviction est que l'Assemblée agit avec sagesse. Certainement les généraux comme Napoléon ne s'enferment pas dans des forteresses, et les soldats comme Changarnier n'aiment pas à se cacher derrière des murailles. Mais qui de nous reverra des Napoléon ou même des Changarnier? Après tout, les murailles de Byzance ont retardé de deux ou trois cents ans l'entrée des barbares.

Seulement, nous nous permettrons de soumettre aux militaires une observation, et de leur poser une question.

Notre observation, c'est que, si la défense de Paris a eu besoin d'un *système étendu*, le *système étendu* est également nécessaire à la fortune de Paris, à ses affaires, à son activité de tous les jours. L'accroissement de Paris est un fait que l'on peut déplorer, mais que l'on ne peut pas entraver. A la fin de l'empire, la population augmentait de 30 000 âmes par an. C'est un mot qu'on prête à M. le baron Haussmann : « Il faut bâtir à Paris, chaque année, une ville comme Orléans. » Depuis cinq ou six ans l'accroissement va plus vite, il est de 50 000 à 60 000 âmes par an. Les terrains manquent, les ouvriers ne trouvent plus où se loger, et les bourgeois sont obligés de consacrer à leur loyer une part très exa-

gérée de leurs revenus. Or, sans parler de l'espace couvert par les fortifications, la zone militaire, celle où toute construction est interdite, occupe plus de 800 hectares. Lors du commencement des travaux, les terrains, c'est M. Thiers qui le dit[1], « en faisant une moyenne des terrains bâtis et non bâtis, ne sont montés qu'à 13 ou 14 000 francs l'hectare ». Ils valaient donc de 1 fr. 30 à 1 fr. 40 le mètre en 1840. Que valent-ils aujourd'hui? Si l'enceinte a coûté très cher lors de son établissement, ne va-t-elle pas, d'année en année, coûter beaucoup plus cher?

Voici maintenant notre question. Si les millions donnés par l'Assemblée nationale ont été bien employés; s'il est vrai, comme disait le général Chareton, qu'une armée ne puisse pas dépasser les saillants des nouveaux forts; si cette nouvelle ceinture, la troisième, doit réellement tenir l'ennemi à quatre ou cinq lieues, l'enceinte continue et la zone militaire ne sauraient-elles être modifiées sur certains points? A Dieu ne plaise que nous songions à affaiblir Paris, et à vouloir supprimer, sans équivalents, un ouvrage qui était admirable, lorsqu'on le créa, et qui a fait ses preuves! Il ne s'agit pas de supprimer; il s'agit de modifier. Les militaires ne sauraient en douter : le problème leur sera posé à nouveau, et l'étude n'en est point prématurée. Il faut qu'ils trouvent moyen de défendre Paris sans l'étouffer. Ils lui ont donné des armes à longue portée; il faut qu'ils le débarrassent peu à peu d'une cuirasse trop étroite et de mode un peu surannée. Qu'ils ne regardent pas trop à la dépense, car rien n'est plus coûteux que le *statu quo*. Comment résoudront-ils le problème? Ce n'est pas à nous de le dire. Ce que nous savons, c'est que l'histoire des fortifications, dont nous avons essayé de raconter les débuts, aura nécessairement de nouveaux chapitres; et que le chapitre qui traitera de l'élargissement de l'enceinte est attendu avec impatience. Le peuple d'aujourd'hui et ceux qui le mènent ne tiennent plus du tout à ce boulevard de la liberté que demandaient si ardemment les tribuns fougueux de 1840. Les déclamations ne sont plus de la partie; il appartient aux hommes de science et d'expérience, que l'armée compte dans ses rangs, de chercher le moyen d'ajouter au bien-être de Paris agrandi, sans nuire à sa sécurité. S'ils refusent aujourd'hui d'examiner la question, le retard ne sera pas long, et ils peuvent être sûrs, personne n'en saurait douter, de la voir bientôt réapparaître, plus pressante et plus impérieuse. On ne bâtit pas indéfiniment chaque année des villes grandes comme Orléans dans un espace fermé.

Denys Cochin.

[1] Assemblée nationale, 25 mars 1874.

LA CHANOINESSE D'AMBREMONT[1]

XI

LE JOURNAL DU LIEUTENANT (*suite*).

J'étais, comme je te l'ai dit, ma petite sœur, d'une humeur de dogue quand je me suis lancé dans le parc, l'exercice m'a fait du bien; mon cigare et le souvenir de Sylvie ont fait tous les frais de cette promenade; mais comme on ne peut pas fumer ni rêver en marchant vite, je te laisse à penser si j'ai été longtemps à faire ce tour de parc.

Décidément Sylvie est charmante; elle me plaît énormément : une petite blonde, douce comme un agneau, timide comme une biche effarouchée, juste la femme qu'il me faut. Je passerai mon temps à la rassurer, à l'encourager; je serai véritablement son protecteur; elle n'agira que par mes conseils; elle n'aura aucune espèce d'initiative. Je serais furieux que ma femme pût se passer de moi; qu'elle se crût plus sage que moi!... Ce beau portrait que Chavarel nous a fait d'Olympe à mots couverts m'a complètement dégoûté d'elle. D'abord, que son père ait décidé qu'elle me convenait, cela suffirait pour m'exciter à affirmer mon indépendance, l'indépendance de mon choix. Mais il ne s'agit pas de cela, je suis pris, complètement pris. Oui, ne va pas, Blanche, tourner la chose en plaisanterie; c'est tout de bon cette fois, aussi sérieux que possible.

Si tu pouvais me voir!... Je suis debout devant la glace de ma cheminée, les bras croisés; j'ai l'air si grave que je me fais peur à moi-même. Oui, mon choix est fait, je te le confie; mais surtout n'en parle pas à mon père; il n'aurait qu'à me désapprouver, je n'en serais pas ébranlé; mais enfin... il me désapprouvera. Il est évident qu'il me souhaite un million et la fille d'un marchand de fer ou d'un entrepreneur, qu'elle me plaise ou non. Donc il mettra

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 mai 1883.

des bâtons dans les roues; ainsi ne dis rien, absolument rien! Il faut d'ailleurs que je sache si Sylvie consentirait... j'en suis sûr; mais, enfin, elle n'a pas encore parlé, ni moi non plus. Ainsi ne dis rien encore, donne-moi le temps de réfléchir...

Je suis descendu une demi-heure avant le dîner, parce que je m'ennuyais dans ma chambre. Je voulais parcourir les journaux arrivés ce soir, et je pensais ne trouver personne dans le salon; à cette heure ordinairement, tout le monde fait sa toilette. Mais non, il n'en était pas ainsi. En entrant par la porte de la bibliothèque, j'aperçois Mme d'Alancy, assise au milieu du salon, et tournée du côté de la porte par où je venais d'entrer. Elle faisait une pelote de laine, et Rodolphe, assis à ses pieds sur un coussin de canapé, tenait l'écheveau. Une lampe, placée sur un beau meuble debout qui remplit l'espace compris entre les deux fenêtres, éclairait ce groupe. La ridicule comparaison d'Hercule filant aux pieds d'Omphale me vient dans la pensée; heureusement je n'en laisse rien échapper. A ce moment même, Mme d'Alancy disait à Rodolphe :

— Vous avez pris, monsieur de Sorville, elle ne l'appelle jamais mon cousin, une position bien fatigante, et vous vous donnez une peine inutile. Si vous aviez la bonté de prendre une chaise, ce serait bien plus commode pour vous, et je ne serais pas obligée de me baisser à tout instant.

— Comme il vous plaira, madame, a répondu Rodolphe, évidemment contrarié.

D'un bond, il s'est levé sur ses pieds et a pris une chaise qu'il a installée bruyamment vis-à-vis de Mme d'Alancy.

— C'est dommage, car l'effet était charmant, a dit un peu plus loin une voix légèrement ironique.

Et j'aperçois Mlle Olympe, assise à son métier, et tournant le dos à Mme d'Alancy.

— Mlle Chavarel possède les yeux d'Argus, s'est écrié Rodolphe non moins ironiquement. C'est un grand avantage, mademoiselle, que de pouvoir considérer ce qui se passe derrière soi, sans avoir besoin, comme nous autres pauvres mortels, de retourner la tête.

— Vous oubliez, monsieur, qu'il y a une grande glace au-dessus de la cheminée.

— Alors les yeux d'Argus ne sont plus placés que de côté.

Mme d'Alancy est intervenue charitablement.

— Je vous en supplie, monsieur de Sorville, ne remuez pas tant; mon écheveau est tout embrouillé, et vous allez me faire regretter le dos de la chaise qui, tout à l'heure, me servait de dévidoir. Ne me faites pas perdre mon temps : savez-vous que le premier coup a sonné, et que j'ai ma toilette à faire?

— Et moi aussi, a répondu Rodolphe de cet air d'enfant boudeur qu'il prend si naturellement. Vous ne savez pas, madame, tout ce que je vous sacrifie. Je devais être frisé pour le dîner...

— Quoi! auriez-vous amené votre coiffeur de Paris?

— Non, j'ai un valet de chambre qui a tous les talents. Il compose aussi toutes sortes d'essences, dont aucun parfumeur n'a le secret; et par un procédé bien simple : c'est en mêlant le contenu de tous mes flacons, et cela produit quelque chose d'admirable. Sentez plutôt!

Rodolphe a tiré son mouchoir, et l'a mis presque sous le nez de Mme d'Alancy.

— Oui, dit-elle, en reculant, c'est extraordinaire : cela sent la rose?

— Non, le jasmin.

— Eh bien, c'est de l'essence au jasmin?

— Non, il y a aussi de l'essence de Portugal, un peu de musc.

— Mais quel temps vous me faites perdre!

— Et de la poudre de pacinsli.

— Ah! vraiment?

— De quelle essence vous servez-vous, madame?

— Mais, de l'eau de cologne, tout simplement.

— C'est bien provincial! On n'en trouve plus dans les parfumeries de luxe.

— Je la fais faire chez moi.

— Une eau de ménage?

— L'écheveau est fini, ma pelote aussi; merci mille fois, monsieur de Sorville.

— Oh! madame, je ne mérite pas de remerciements; j'ai fait la chose de si mauvaise grâce, j'en ferai ce soir le sujet de mon *confiteor*.

— Je vous absous d'avance...

— Ah! je me sens déjà bien soulagé!

— Et je monte bien vite.

— Voulez-vous, madame, que je vous éclaire?

— Non, merci; je vais sonner pour avoir un bougeoir.

— Quel temps vous allez perdre!

— Mais décidément vous êtes de mauvaise humeur, monsieur de Sorville; je ne mettrai plus votre patience à l'épreuve de tenir un écheveau.

— Adieu, madame, vous passez par la bibliothèque; moi, je vais prendre par le vestibule, par pure discrétion. Au revoir, Henri; prêtez-moi votre bougeoir. Je n'oserais pas profiter de celui de Mme d'Alancy.

Celle-ci ouvrit la porte de la bibliothèque, quand Rodolphe a prononcé ces derniers mots; il se peut qu'elle ne les ait pas entendus. A ce que je vois, ils jouent tous deux à se taquiner. J'espère que la pauvre femme ne prendra pas le jeu au sérieux; mais j'espère aussi qu'elle ne se fâchera pas; tout serait perdu, il n'y aurait plus pour nous qu'à prendre immédiatement le chemin de fer.

J'allais m'emparer d'un journal et le lire, quand je me suis souvenu que Mlle Olympe n'avait pas bougé de sa place; elle avait fait sa toilette apparemment. Je me suis approché de son métier, et je lui ai dit :

— Mademoiselle, j'ai eu l'honneur de voir aujourd'hui M. et Mme Chavarel, et je puis vous en donner les meilleures nouvelles, en supposant que Rodolphe ne m'ait pas prévenu...

— Non, monsieur; il ne m'a rien dit de votre promenade. Eh bien, vous avez vu ma sœur?

— Oui, mademoiselle; j'ai eu le plaisir de la voir également.

Phrase banale et d'une platitude qui m'a fait rougir aussitôt de l'avoir prononcée. Olympe m'a regardé en face :

— Et comment l'avez-vous trouvée?

— Qui, mademoiselle?

— Ma sœur.

— Mais... charmante; vous ne m'aviez pas dit qu'elle était... extrêmement jolie...

— Ce n'est pas cela que je vous demande, a répondu Mlle Olympe d'un ton sec; je voulais savoir si vous l'aviez trouvée aussi timide que je vous le disais?...

— Oh!... délicieusement timide.

— Ah!...

Olympe a recommencé à travailler sans ajouter un mot à cette exclamation, et moi, maugréant contre les superlatifs maladroits que j'avais employés, de rage j'ai pris le journal que je n'ai plus quitté jusqu'au moment où la chanoinesse est entrée dans le salon. Le troisième coup avait sonné.

La soirée ou moi nous avons été fort maussades. Rodolphe était cependant redevenu charmant; mais il ne s'est occupé que de Mme d'Alancy, et n'a pas proposé la plus petite partie de carte. La chanoinesse, qui est décidément très bonne, a eu pitié de moi; elle m'a interrogé sur mes garnisons, qui n'ont pas été nombreuses; le sujet étant bientôt épuisé, nous allions parler de Paris, quand tout à coup Rodolphe a demandé qu'on fît de la musique, c'est-à-dire qu'il a prié instamment Mme d'Alancy de se mettre au piano. Celle-ci a consenti de bonne grâce; cependant elle a dit tout bas à la chanoinesse ces paroles que j'ai entendues :

— C'est la première fois que je me remets au piano depuis... cela me coûte un peu...

— Tu me feras tant de plaisir, a répondu Mme d'Ambremont.

— Qu'est-ce que vous aimez, ma tante? voulez-vous quelque chose de Chopin?

— Oh! oui; j'aime tant la musique de Chopin!

Mme d'Alancy s'est assise, et elle a commencé un prélude du romanesque et sentimental compositeur. D'où vient que n'étant pas sentimentale elle-même, elle puisse interpréter si merveilleusement les pensées de l'auteur? Elle prélude, et d'abord on croit que c'est elle qui se prépare à quelque chose de plus sérieux; on peut croire aussi que sa mémoire lui fait défaut, que cette modulation savante, qu'elle doit se rappeler, la trouble et l'embarrasse; elle cherche et glisse sur le clavier; les notes s'échappent de ses doigts par milliers; c'est une rêverie, c'est une mélodie vague et triste comme le frôlement des feuilles quand s'élève le vent d'orage, comme le murmure de l'Océan venant expirer sur la grève; puis le son s'enfle et grandit; les notes deviennent des accords puissants, harmonieux. Mme d'Alancy est maîtresse de son clavier; elle s'anime, elle est inspirée et très belle, ma foi, dans son inspiration, tout à coup elle s'arrête; le morceau est fini, juste au moment où l'on croyait qu'il allait commencer.

— Ah! sainte Cécile! s'écrie la chanoinesse tout attendrie.

Rodolphe est en extase devant la sainte; puis l'extase fait place à l'enthousiasme, et l'enthousiasme au délire. Olympe me regarde et sourit: je souris malgré moi; la chanoinesse sourit aussi, mais sans avoir remarqué nos sourires; elle regarde son neveu et sa nièce, et paraît heureuse de leur bonne intelligence. Mme d'Alancy reçoit modestement les témoignages exagérés de Rodolphe; mais elle n'en paraît vraiment pas fâchée; Rodolphe insiste pour avoir une seconde édition du morceau; Mme d'Alancy résiste cette fois, je les laisse se disputer, et je prends machinalement son album; Olympe se lève et vient droit à moi.

— M. de Sorville ne pense guère à vos plaisirs ce soir, tant il est occupé des siens, me dit-elle avec un air aimable que je ne lui avais jamais vu. Puis-je vous offrir mes faibles talents pour une partie de besigue? Faute de mieux, vous accepterez peut-être?

— Ah! mademoiselle, je vous suis bien reconnaissant (plus de superlatifs, j'y veille); je suis à vos ordres, mais... Mme d'Alancy se remet au piano.

— Qu'importe! nous entendrons bien en jouant; elle n'est pas susceptible et d'ailleurs...

Je comprends parfaitement ce *d'ailleurs;* ce *d'ailleurs* veut dire : qu'importe que nous écoutions ou que nous n'écoutions pas: nous ne sommes pas les auditeurs dont on se préoccupe.

— Mme d'Alancy a un vrai talent, dis-je, en mêlant les cartes.

— Oui, me répond Olympe d'un air de doute : c'est la manière de Chopin.

— Eh bien, mademoiselle?

— Ce n'est pas bien défini. Trouvez-vous que la mesure soit bien marquée; que le chant soit bien accentué et le rhythme bien observé?

— Je ne suis pas assez musicien pour en juger.

— Qu'est-ce qui vous reste de ce morceau?

— Mais... une impression très agréable.

— Mme d'Alancy est très belle au piano, n'est-ce pas? Eh bien, je vous accorde qu'elle sent la musique et qu'elle a de l'agilité dans les doigts. Après tout je suis suspecte; j'ai appris par une autre méthode.

— Excellente, mademoiselle, à ce qu'il m'a paru l'autre soir.

— Vous dormiez.

— Oh! mademoiselle!

— Quand commencerons-nous notre partie? Mme d'Alancy se décide à recommencer le prélude.

Elle a recommencé en effet; et, autant que j'en ai pu juger, en faisant usage des yeux d'Argus pour regarder de côté, pendant que je donnais l'attention voulue au besigue, Mme d'Alancy a été moins belle et moins inspirée en jouant pour la seconde fois, ou plutôt elle a supprimé avec soin les effets qui avaient un peu trop enthousiasmé Rodolphe : allons, décidément, c'est une honnête femme!

Pendant tout le temps qu'elle a joué, Rodolphe s'est tenu debout à côté d'elle, en continuant à s'extasier.

— M. de Sorville en a pour toute la soirée à admirer, a dit Mlle Olympe, en me passant un crayon, pour marquer les points de notre première partie. Ne trouvez-vous pas, a-t-elle ajouté, qu'il représente assez singulièrement l'ange qui veillait sur sainte Cécile, et se tenait toujours à ses côtés. Nous avons vu aujourd'hui même quelque chose de plus merveilleux : Hercule, filant aux pieds d'Omphale.

— Quoi! mademoiselle, cette pensée vous est venue comme à moi?

— Ah! vous l'avez eue aussi?

— Oui, mais je l'ai promptement supprimée; car, non seulement Rodolphe ne représente pas bien Hercule, mais Omphale ne parais-

sait pas triompher de le voir assis à ses pieds. Vous avez entendu comme elle l'a prié de se lever?

— Oui, quand vous êtes entré.

Olympe a prononcé ces mots avec un accent singulier, cet accent qu'elle a quelquefois et qui, cette fois, trahissait une intention assez piquante pour Mme d'Alancy. Ma foi, je lui en ai voulu. Je la trouvais si bonne fille tout à l'heure, quand elle est venue me proposer ce besigue. Mais pourquoi en veut-elle à cette *madone?* Après tout, je ne connais pas Mme d'Alancy. Est-ce que je me tromperais sur son compte? Nous verrons. Mais voilà que la chanoinesse s'imagine de faire mettre Olympe au piano, nous serons abreuvés de musique ce soir. Adieu le besigue, et voyons l'*autre méthode* et le *vrai talent* de Mlle Chavarel!

J'écris mes réflexions comme elles viennent, ou plutôt comme elles sont venues, ma petite sœur, au présent, au passé; tu démêleras tout cela.

Olympe, sans s'être fait beaucoup prier, a tiré un cahier de sa cachette, c'est-à-dire du casier à musique; puis un volume relié, puis deux pour se hausser sur la chaise où elle a été bientôt installée. Aux premiers accords bravement donnés, je reconnais la grande fantaisie de *Moïse* par Thalberg, morceau célèbre par sa longueur et ses difficultés; le désespoir des pensionnaires de la première classe, l'écueil des virtuoses de la seconde. Je dois dire que Mlle Chavarel le possède parfaitement. Tout se passe régulièrement : la mesure est bien marquée, le chant bien accentué, le rhythme bien observé; Olympe a donc un *vrai* talent. Après m'être assuré de ce fait, j'ai laissé un peu errer mon imagination. Le temps qu'a duré la *fantaisie* a été agréablement employé par moi à établir d'abord un parallèle entre Olympe et sa sœur, et naturellement tout à l'avantage de la seconde; car j'ai trouvé entre elles la même différence qu'entre le jour et la nuit : Sylvie représentant le *jour*. Le parallèle épuisé, j'en ai établi un autre entre le *blond* de la chanoinesse et le *blond* de Sylvie, l'aurore et le crépuscule : Sylvie représentant l'aurore. Le grand effet des dernières pages du *Moïse* a été consacré à déplorer l'absence du commandeur. Je suis déjà si accoutumé à le voir accoudé à la table à ouvrage, le chapeau à la main, qu'il me manque énormément quand il n'y est pas, et je crois même que s'il y était sans son chapeau, il me manquerait encore quelque chose.

Olympe s'est levée. A travers les compliments que nous lui avons prodigués, j'ai fait une légère réflexion sur la bonté de la chanoinesse qui a su ménager ses susceptibilités en la faisant jouer après Mme d'Alancy, et qui, tout le temps que le morceau a duré, l'a

écoutée avec une patience admirable, tandis que Rodolphe n'en faisait pas même semblant, parlant tout bas et sans cesse à Mme d'Alancy, qui elle-même a passé tout ce temps à l'engager à se taire.

Olympe, au reste, n'a paru flatté que de mes éloges et de ceux de Mme d'Ambremont : elle a rendu à Mme d'Alancy le peu de cas qu'elle avait semblé faire de notre approbation quelques moments auparavant. Mlle Chavarel m'a donné ensuite ma revanche au besigue. L'heure de la retraite a sonné, et tout le monde s'est séparé comme on se sépare toujours à la campagne, en se souhaitant une bonne nuit et de nouveaux plaisirs (?) pour le lendemain.

A propos de plaisirs, j'ai cru que nous étions venus à Ambremont, Rodolphe et moi, paur chasser, uniquement pour chasser; il paraît que je m'étais trompé; c'est à quoi il pense le moins. Il m'a été impossible de savoir ce qu'il comptait faire demain; il ne dit jamais ni oui ni non ; il est insupportable.

Aussi mon parti est pris : je partirai à l'aube du jour, seul, avec les gardes de la comtesse; je chasserai jusqu'à onze heures; ce sera court, mais il faut rentrer pour le déjeuner. N'étant pas chez moi, je ne me permettrais pas de me faire servir un déjeuner à part. Mais il est bien tard : bonsoir Blanche; il faut que je te quitte. Demain, le réveil à six heures et malheur aux lièvres de la forêt d'Ambremont.

XII

Dans cette même matinée, entre sept et huit heures, la chanoinesse et Mme d'Alancy sortaient ensemble du château d'Ambremont et prenaient à pied, à travers le parc, le chemin de la paroisse. Le temps était froid et brumeux; le vent du nord-est soufflait avec violence et devint plus incommode, lorsque Mme d'Ambremont et sa nièce débouchèrent dans la plaine où était situé, à un quart de lieue environ, le village des Chaumes. A droite, la forêt d'Ambremont allait se perdre dans un horizon lointain; à gauche, à une certaine distance, on apercevait les longues files de peupliers qui masquaient la propriété de M. de Boisgenêt. Mais, devant soi, rien ne bornait la vue; la plaine, semée de champs et de pâtures, s'étendait morne et grise sans que l'œil pût deviner où elle s'arrêtait. En ce moment la bise la balayait sans obstacle, et secouait avec violence les touffes de genêt et les bruyères qui croissaient au bord du chemin.

— Qu'il fait froid! s'écria la chanoinesse d'un ton pénétré, en serrant sur sa poitrine le grand mantelet ouaté qui l'enveloppait tout entière.

— Vous n'êtes pas accoutumée à sortir si matin, chère tante, répondit Mme d'Alancy, avec un demi-sourire.

— Non, Cécile, et je n'en aurais peut-être pas eu le courage, si tu ne m'avais donné l'exemple. Tu me rends bonne; je suis sûre que tu entends la messe tous les jours?

— Oh! je n'ai pas beaucoup de mérite à cela, répliqua Mme d'Alancy. A Paris, on est si près de l'église, et les heures sont si commodes... A la vérité, j'ai l'habitude de me lever de bonne heure; je vais toujours à la messe de huit heures.

— Pour moi, reprit Mme d'Ambremont; je suis depuis quelque temps privée de l'entendre dans ma chapelle. L'abbé Bernard est à peine remis d'un accident, une entorse qui l'a retenu dans sa chambre pendant deux ou trois semaines. C'est à peine s'il a pu monter à l'autel dimanche dernier; mais il lui a été impossible de venir jusqu'à Ambremont, même en voiture.

— Ah! je m'explique maintenant pourquoi je ne l'ai pas encore vu chez vous, ma tante. Il y vient, je crois, presque aussi souvent que M. de Boisgenêt?

A cette question si simple, Mme d'Ambremont changea de visage; elle rougit, et, pour cacher ce trouble momentané qui l'étonnait elle-même, elle baissa la tête et fixa les yeux sur les cailloux du chemin. Mme d'Alancy ne remarqua pas l'émotion que venait de causer à sa tante le nom de M. de Boisgenêt; elle songeait à l'abbé Bernard, et elle continua pensive :

— J'étais bien jeune lorsque je l'ai vu à Ambremont pour la première fois. Je me souviens de l'impression que m'a causée ce visage ascétique dont l'expression était si douce, et cette éloquence si rare à rencontrer dans la chaire d'une église de campagne. Quel mérite n'a-t-il pas, lui qui a connu le monde, qui a vécu longtemps au milieu du monde, de se consacrer à cette population ignorante, dans un village pauvre et isolé!... Mon Dieu, reprit Mme d'Alancy après quelques moments de silence, et jetant les yeux sur la plaine unie et solitaire, que ce pays est triste!... Vous aussi, ma tante, vous avez du courage à vivre ici toute l'année, sans distraction.

— Tu trouves? répondit naïvement Mme d'Ambremont; je t'assure que cette tristesse a ses charmes; que l'œil s'habitue à ces champs labourés, à ces plaines de bruyères. J'aime les grands espaces; il y a d'ailleurs de petits accidents qui interrompent la monotonie du tableau. Vois, ma chère, cette bergère auprès de son troupeau de moutons; je l'ai vue enfant, jeune fille, et ce groupe me rappelle une idylle. A coup sûr, la bergère n'est pas jolie; son manteau de bure est bien grossier, ses sabots la font marcher bien lourdement. Mais, durant une matinée d'été, il y a

quelques années, elle m'est apparue sous un tout autre aspect; le ciel était bleu, l'atmosphère tiède et limpide, le paysage doré de cet or vivace et coloré que n'altère point encore la vapeur du midi; la petite bergère n'avait pas de manteau, elle n'avait pas de bas non plus, elle était assise, les pieds pendants, sur une butte de terre, vêtue d'une robe d'indienne foncée, d'un tablier rouge à bavette. Au lieu de ce vilain bonnet flétri, elle avait un chapeau de paille mal attaché, qui glissait de sa tête jusqu'à ses épaules; sa houlette était une branche de saule, dont elle battait négligemment ses pieds nus; elle regardait le ciel où voltigeaient quelques nuées blanches et légères; elle les voyait passer et s'enfuir vers l'horizon, et elle rêvait... Son troupeau paissait à quelque distance, tout pelotonné, tout ondoyant; le chien gardait les brebis et les agneaux, car elle ne pensait guère à ses moutons, la petite bergère! Je l'ai dessinée sur place (tu sais que j'emporte toujours avec moi mon album et mes crayons), et elle rêvait toujours, la pauvre enfant!...

— Et son rêve, ma tante?

— Son rêve s'est envolé comme les petits nuages moutonnants qu'elle regardait passer; elle a vieilli maintenant, et elle garde toujours son troupeau; mais la poésie s'en est allée avec le rêve; il n'y a plus rien sur ce visage que la stupidité monotone qui succède parfois, chez les êtres déshérités, à la perte d'une illusion passagère.

— Pauvre petite! murmura Mme d'Alancy.

— Regarde à ta gauche, Cécile, cette mare entourée de quelques saules, c'est là que les laveuses du village se rassemblent à certains jours; il y a des physionomies à dessiner, surtout parmi les vieilles femmes. Et je remarque combien les épreuves de la vie impriment sur leurs visages grossiers des pensées et des sentiments qu'elles seraient incapables d'exprimer. Les jeunes mères offrent des groupes sinon gracieux, au moins naturels et animés; elles arrivent, poussant la brouette des deux mains, et portant sur le dos un enfant au maillot. Quand la brouette a été renversée au bord de l'eau avec tout le linge qu'elle contenait, l'enfant est déposé dans les hautes herbes; les autres marmots courent à demi vêtus autour de la mare, y glissent quelquefois et sont promptement ramenés à terre par une main vigoureuse; les cheveux de ces femmes se dénouent pittoresquement pendant l'opération du battage, et je prends bien vite mon crayon et les dessine sur place.

— Vous me parlez des femmes du village, ma tante; mais je cherche en vain le village.

— Le voilà, répondit la chanoinesse, en montrant à sa nièce un groupe d'arbres très rapproché; le voilà, au milieu de ces grands

ormes qui nous masquaient le clocher. Tu vois maintenant, n'est-ce pas? la croix du cimetière qui se détache sur l'église. Le cimetière entoure l'église elle-même, comme cela était autrefois, comme cela devrait être toujours. Les toits des maisons paraissent maintenant à travers les arbres, tu vois que nous approchons.

— Ces maisons me paraissent des chaumières, ma tante, et le village est un hameau.

— Ce n'est, en effet, qu'un hameau, et la paroisse contient cependant de sept à huit cents âmes, mais toutes disséminées sur une grande étendue.

— C'est une paroisse fatigante à desservir pour un prêtre de l'âge de l'abbé Bernard, observa Mme d'Alancy.

— Oui, répliqua la chanoinesse, mais son zèle l'anime et le soutient.

En ce moment la cloche de l'église fut mise en branle et sonna le premier coup de la messe.

— Ah! s'écria Mme d'Ambremont, nous arrivons à temps; je craignais qu'il ne fût bien tard.

Elle traversa rapidement l'un des côtés du cimetière, en baissant la tête et en faisant le signe de la croix. Mme d'Alancy la suivit, et, tout en adressant à Dieu une prière mentale pour ceux qui dormaient dans ce lieu de repos, elle parcourut des yeux les tombes pour y chercher des noms qu'elle n'y trouva pas.

La chanoinesse la fit entrer dans l'église par une petite porte latérale, et l'une et l'autre vinrent s'agenouiller sur l'un des rares prie-Dieu, que l'on voyait disséminés devant le sanctuaire. Après une adoration de quelques instants, Mme d'Alancy se retourna et jeta un rapide coup d'œil sur l'ensemble du lieu saint.

L'église était du style roman le plus primitif; et, quoique petite, elle pouvait contenir la population qui devait s'y presser aux jours de fête. De ses trois nefs, celle du milieu était de beaucoup la plus large; elle était occupée dans sa longueur par deux lignes parallèles de ces bancs de chêne à hauts dossiers et à double compartiment qu'on voyait autrefois dans toutes les églises de campagne. Les deux nefs latérales, fort étroites, se terminaient par deux petits autels surmontés de statues coloriées; ces autels étaient placés sur la même ligne que la table de communion qui fermait le sanctuaire, et le grand autel occupait le fond de l'abside. Derrière ses lourds chandeliers d'argent, se détachait, sur la muraille, un tableau peint à l'huile, qui représentait le baptême de Notre-Seigneur par saint Jean. Ce tableau, dont les personnages étaient de grandeur naturelle, avait un certain mérite artistique. Il y avait de l'unité dans la composition du sujet, de la sobriété dans les cou-

leurs, une intention vraiment religieuse dans l'expression des figures; celle du Sauveur, rivalisant d'humilité avec celle du Précurseur, et conservant, toutefois, l'empreinte divine qui faisait comprendre que cet abaissement était volontaire. L'église était évidemment consacrée sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste. Le petit autel de gauche portait sa statue entourée de fleurs et d'*ex-voto*. Celui de droite était dédié à la très sainte Vierge, et disparaissait sous les vases garnis de bouquets blancs artificiels, et rangés avec une symétrie qui n'avait rien de commun avec le goût moderne.

Ce fut bien vite que Mme d'Alancy fit toutes ses observations : le troisième coup de la messe allait sonner. L'église lui avait paru d'abord entièrement vide; il n'y avait en effet personne dans les bancs, ce qui n'avait rien de très surprenant à une heure où tous les villageois étaient occupés de leurs travaux champêtres; mais elle venait d'apercevoir, derrière les piliers, deux ou trois têtes de femmes; deux entre autres coiffées de ce bonnet tuyauté qui appartient à la classe des ouvrières ou des petites bourgeoises de la campagne. Ces personnes se levèrent pour se mettre à genoux, et leurs petits châles de laine noire, l'extrême rectitude et la simplicité de leur mise, montraient qu'elles devaient appartenir à la catégorie des personnes pieuses, qu'elles étaient, en un mot, les dévotes du village. La place qu'elles occupaient respectivement indiquait encore autre chose : à l'une, incombait évidemment le soin de l'autel de la Vierge; à l'autre, celui de l'autel de Saint-Jean.

Une paysanne, accroupie à terre, entre les prie-Dieu et les bancs, sur le sac qui contenait sa récolte du matin, égrenait lentement son chapelet, tout en regardant d'un air naïf et curieux les dames qui venaient d'arriver. C'était là tout le public que semblait contenir l'église. Là aussi s'arrêtèrent les observations de Mme d'Alancy, la porte de la sacristie venait de s'ouvrir et de se refermer; le curé de Chaumes montait à l'autel.

L'abbé Bernard paraissait avoir plus de soixante ans : il était de taille moyenne; ses traits étaient nobles et réguliers. De longs cheveux blancs, rares sur le sommet de la tête, encadraient son visage et le rendaient plus vénérable. Pénétré de la grandeur du sacrifice qu'il allait offrir, il semblait avoir oublié la terre et ses habitants, pour se rapprocher des anges et des saints qui entourent la majesté de Dieu. Les ornements blancs dont il était revêtu faisaient ressortir la pureté de sa physionomie, l'expression vraiment céleste de son regard; et quand il descendit les marches de l'autel pour s'agenouiller sur la dernière, et commencer le *Confiteor*, Mme d'A-

lancy se sentit merveilleusement disposée à prier, et plus recueillie qu'elle ne croyait pouvoir l'être après une course rapide au grand air dans une contrée où tous les objets lui étaient nouveaux. Mais à peine avait-elle incliné la tête sur son prie-Dieu, qu'un bruit strident la fit tressaillir : c'était la porte de la grande nef qui s'ouvrait en criant sur ses gonds rouillés. Un mendiant bancal, couvert d'un manteau de tartanelle, entra dans l'église en traînant sa jambe de bois, et vint s'asseoir sur un petit banc de pierre incrusté dans la muraille, entre la porte et le bénitier. Il commença aussitôt à réciter un *Pater*, dont on entendait toutes les paroles.

Par la porte qu'il avait laissée entr'ouverte, se glissa, à sa suite, un petit villageois de cinq à six ans, au visage épanoui. L'enfant était coiffé d'un chapeau de feutre rond tout bosselé, et vêtu d'une petite veste et d'un pantalon de bure. Il s'élança au grand trot de ses sabots de bois dans l'espace resté vide entre les bancs, et ne s'arrêta qu'à la marche extérieure du sanctuaire, où il se laissa tomber à genoux, son chapeau jeté à côté de lui, et ses cheveux blonds ébouriffés couvrant une partie de son visage. Là il fit vivement le signe de la croix, récita une courte prière, et resta un moment ébahi à regarder l'autel; puis, avec la mobilité de son âge, saisissant de la main gauche un barreau de la grille qui était devant lui, et s'en faisant un point d'appui, il se rejeta en arrière, à moitié tourné du côté où la chanoinesse et Mme d'Alancy étaient à genoux; il les envisagea d'abord toutes les deux; puis il fixa son regard étonné sur Mme d'Alancy : Mme d'Ambremont était ensevelie dans sa prière; mais sa nièce avait jeté les yeux sur l'enfant, et involontairement son regard restait attaché sur lui.

Ce n'était pas qu'il fût beau; ce n'était pas qu'il eût ces grâces naïves que l'on trouve assez fréquemment dans les enfants d'une classe plus élevée : c'était un petit paysan dans toute la force du terme; mais ses grands yeux bleus, tour à tour candides et mutins, son teint rose et ses traits animés, inspiraient à Mme d'Alancy un intérêt qui se trahissait par l'expression de son visage; elle le réprima cependant pour se rendre attentive aux oraisons de la messe. Le petit, qui s'était aperçu de l'attention dont il était l'objet, chercha à l'attirer de nouveau, et à fixer sur lui les yeux de la belle dame par toutes les petites agaceries en usage chez les enfants. En se levant pour entendre l'évangile, Mme d'Alancy lui adressa un regard sévère, et réussit à le tenir en respect pendant quelque temps; puis elle l'oublia, et ne pensa plus qu'à élever son âme à Dieu, pour lui offrir, en union avec le prêtre, le plus saint et le plus redoutable de tous les mystères.

Etonné du silence qui régnait autour de lui et des physionomies

sérieuses qu'il rencontrait, le petit mutin commençait à s'intimider. Mais, au *Sanctus,* la sonnette de l'enfant de chœur vibra de telle sorte, qu'elle lui causa un véritable effroi. Il saisit des deux mains la grille du sanctuaire, se laissa glisser jusqu'au bas de la marche où il était agenouillé ; et, passant sa tête blonde entre deux barreaux, il souleva légèrement la nappe de communion qui tombait de l'autre côté ; depuis ce moment, il ne bougea plus.

Le silence le plus profond régnait dans l'église ; le murmure des prières avait cessé, tous les cœurs étaient anéantis devant Dieu, dont la présence réelle se faisait sentir à tous les assistants : le prêtre avait récité la prière adorable que Notre-Seigneur enseigna à ses disciples ; l'instant de la communion approchait. La pieuse personne qui priait devant l'autel de la Sainte-Vierge se leva la première, et vint s'agenouiller à la droite de la table sainte ; celle qui lui faisait pendant dans l'autre nef se leva presque en même temps, et vint se prosterner à l'autre extrémité de la grille. Derrière elle s'avancèrent deux femmes qu'un pilier avait dissimulées jusque-là aux yeux de Mme d'Alancy. L'une, grande et mince, portait un chapeau noir très simple, et son manteau était aussi de couleur sombre ; elle soutenait une vieille paysanne paralytique, qui, de sa main restée libre, s'appuyait, en chancelant, sur un gros bâton noueux. Celle-ci était enveloppée d'une mante d'étoffe grossière, et sa tête était couverte du haut bonnet berrichon. Mme d'Alancy n'aperçut ces deux personnes que lorsqu'elles vinrent à leur tour s'agenouiller devant l'autel ; et, sous le voile qui couvrait le visage de l'une d'elles, elle reconnut Mlle de Boisgenêt.

Celle-ci prit la nappe de communion, que les mains alourdies de la pauvre vieille ne pouvaient pas saisir ; et, la soulevant à la hauteur de son visage, elle la tint étendue devant elle, avec le soin d'une mère qui assiste son enfant.

Le prêtre se tourna vers les assistants, tenant dans ses mains l'hostie sacrée ; *le vrai Fils de Dieu, descendu du ciel comme la rosée, le vrai Fils de la Vierge, sorti de la terre comme une fleur*[1], le Sauveur du monde, qui, sous l'apparence du pain, se donne en nourriture à tous les fidèles.

Toutes les têtes se baissèrent ; tous les fronts humiliés, tous les cœurs contrits s'avouèrent indignes de recevoir le Saint des saints. *Domine, non sum dignus !*

La pieuse gardienne de l'autel de la Vierge reçut la première la sainte communion. Le prêtre se porta ensuite à l'autre extrémité de la Table sainte, et ses pieds effleurèrent en passant la tête de

[1] Saint François de Sales, *Introduction à la vie dévote.*

l'enfant : il posa sur les lèvres tremblantes de la paralytique le gage de notre immortalité bienheureuse, la récompense et le prix de nos souffrances mortelles. Après elle, Mlle de Boisgenêt reçut, comme un ange, le Seigneur des anges...

En ce moment Mme d'Alancy ferma les yeux; elle tomba dans une douce et pieuse extase; il lui sembla que le Dieu de toute consolation venait à elle, qu'Il la consolait de ses épreuves passées et l'exhortait à en supporter de plus grandes. Ce qui se passa entre elle et Dieu, dans cette communion spirituelle, n'est le secret de personne; mais le recueillement qui suivit fut si profond, que celle qui l'éprouva en oublia jusqu'au lieu où elle se trouvait, jusqu'au temps qui s'était écoulé depuis qu'elle était entrée dans ce recueillement. Lorsqu'elle ouvrit les yeux, le prêtre avait quitté l'autel, les cierges étaient éteints, et elle se trouvait seule dans l'église avec la chanoinesse.

— Je n'ai pas voulu troubler ta prière, Cécile, lui dit Mme d'Ambremont à voix basse, mais je crois qu'il est temps de partir. Tu seras bien aise de voir M. le curé, ne fût-ce qu'un moment; allons savoir de ses nouvelles.

— Ah! bien volontiers, ma tante.

Le presbytère était situé sur la place de l'église. Mme d'Ambremont et sa nièce sortirent par la grande porte et trouvèrent sur le parvis le vieux mendiant qui leur tendit son chapeau.

— Chère comtesse du bon Dieu, n'oubliez pas le pauvre boiteux, le vieux Pierre à la jambe de bois.

— Ah! le pauvre Pierre, dit Mme d'Ambremont, en jetant quelques pièces blanches dans le chapeau du vieillard; je ne vous voyais plus, depuis quelque temps, à votre place accoutumée; avez-vous été malade?

— Non, ma chère dame; grâce à Dieu, la santé se soutient; et tant que cette pauvre jambe pourra porter l'autre, nous irons de compagnie, à travers la campagne, chercher le pain du jour et l'abri de la nuit.

— Ainsi vous menez toujours la même existence?

— Depuis quarante ans, madame, et je vais sur soixante-quinze.

— Mais il serait temps de quitter cette vie errante, de vous reposer, et vous savez bien que l'on aurait soin de vous.

— Si je le sais! Ah! ni vous, madame, ni ce brave M. de Boisgenêt qui demeure là-bas, ni surtout M. le curé des Chaumes, ne me laisserez jamais manquer de rien; mais il n'est pas temps encore de se reposer. Je ne suis encore à charge à personne dans le pays; je fais les commissions de celui-ci, de celui-là; chacun est bien aise de me voir arriver, et d'entendre mes veilles histoires. Et

voyez-vous, ma chère dame, la charité ne fait de mal à personne, ni à celui qui la donne ni à celui qui la reçoit.

— Il a raison, le pauvre homme, murmura la chanoinesse en redoublant son aumône.

Un cri jeté par Mme d'Alancy lui fit lever la tête :

— Ah ! le petit malheureux !

L'enfant, qui s'était caché dans le cimetière pour voir sortir les dames, venait de grimper sur une tombe et s'apprêtait à sauter sur une autre, lorsque Mme d'Alancy l'aperçut ; elle voulut s'élancer sur lui, mais au cri qu'elle avait poussé, l'enfant s'était enfui. Mme d'Ambremont avait partagé l'impression de sa nièce.

— On est imparfait à cet âge, observa tranquillement le vieux mendiant ; il ne sait pas encore, le petit, qu'il ne faut pas *réveiller* es morts.

La chanoinesse se tourna vers Mme d'Alancy.

— Je voudrais bien, lui dit-elle, parler à Henriette de Boisgenêt.

— Elle est partie, je crois, ma tante ; il n'y avait plus personne dans l'église lorsque nous sommes sorties.

— Elle ne doit pas être partie, répliqua Mme d'Ambremont, en jetant un coup d'œil dans la longueur du cimetière ; non, la voilà qui prie sur la tombe de sa mère.

— Et sa pauvre vieille, où est-elle ? demanda Mme d'Alancy avec intérêt.

— La paralytique?... sa petite-fille est venue la chercher après la messe. Mais Henriette nous a vues ; allons la rejoindre. Elle est plus heureuse que moi, ajouta Mme d'Ambremont, parlant bas au milieu des tombes ; elle vit près de ceux qu'elle a aimés, et moi, j'en suis bien loin.

La chanoinesse entra dans une enceinte réservée et fermée d'une grille à hauteur d'appui ; elle s'agenouilla à côté de Mlle de Boisgenêt, qui n'avait pas interrompu sa prière ; Mme d'Alancy suivit son exemple. Sur la dalle en pierre grise qui était devant elle, elle lut cette inscription : « Henriette-Marie, baronne de Boisgenêt, décédée, le... 1830 » ; un peu plus loin, cette sentence tirée de l'Écriture sainte : *Sa main s'est ouverte à l'indigent ; elle l'a étendue sur le pauvre.*

Sur une dalle toute semblable et parallèle à celle qui recouvrait les restes de Mme de Boisgenêt, on lisait : « Paul-Hector, baron de Boisgenêt, colonel d'artillerie en retraite, décédé le... 1842. »

Mme d'Alancy n'eut pas le temps de lire l'inscription tout entière. Mlle de Boisgenêt était venue s'incliner un moment sur la tombe de son père ; elle fit un signe à la chanoinesse et à sa nièce, et les

emmena toutes deux en silence à travers le cimetière. Arrivée sur la place de l'église, elle tendit la main à Mme d'Ambremont, puis à sa compagne, et s'adressant à celle-ci :

— Madame d'Alancy, je crois?

— Comment, Henriette, est-ce que tu ne reconnais pas Cécile?

— Si, mais elle a beaucoup changé depuis...

— Depuis dix ans, n'est-ce pas, mademoiselle?

— Mademoiselle, n'êtes-vous pas cousines? reprit la chanoinesse; j'espère que vous allez refaire connaissance, et vous vous aimerez, j'en suis sûre. Henriette, nous n'avons pas pu encore aller te voir. Et toi, pourquoi n'es-tu pas venue à Ambremont depuis trois jours?

— Mais parce que tu as du monde, Gabrielle.

— Le matin, tu nous trouverais seules.

— J'irai, je te le promets; pas aujourd'hui, cependant, parce que j'ai beaucoup à faire.

— Il y a donc des malades dans la paroisse?

— Pas mal. La mère de la fermière, la mère Jeanne, a été prise d'un violent accès de fièvre; j'ai fait venir le médecin; il croit à une fièvre pernicieuse, et je vais administrer à la malade une forte dose de quinine, avant que le second accès se déclare.

— Ah! la pauvre femme! je vais la voir avec toi, Henriette.

— Non, Gabrielle; elle demeure trop loin d'ici, tu n'en reviendrais pas; d'ailleurs, elle a besoin de calme, laisse-moi faire : s'il y a danger, je t'avertirai. Tu peux, d'ailleurs, un de ces jours aller à la ferme en voiture.

— Eh bien, je compte sur toi, tu me donneras des nouvelles de la mère Jeanne. Nous allons entrer, ma nièce et moi, chez M. le curé, je veux lui présenter Cécile.

— Vous ne le trouverez pas, il vient d'être appelé pour un mourant, il n'a pas eu le temps de dire son action de grâces après la messe.

— Mais son entorse? Je croyais qu'il ne pouvait pas marcher!

— Oh! son entorse ne regarde que lui. Dès qu'il s'agit du prochain et de son salut, il n'en est plus question, il reviendra à pied, à cheval, en charrette, n'importe. Mais je suis en retard, je ne puis m'arrêter un moment de plus. Adieu Gabrielle; adieu, madame, je suis bien aise de vous avoir vue.

Mlle de Boisgenêt serra la main de Mme d'Alancy, et partit à la hâte.

— Elle n'est pas plus démonstrative que cela, observa la chanoinesse en la regardant s'éloigner; mais, sous cette enveloppe un peu froide, se cache un cœur d'or, une âme d'élite, tendre et dévouée. Tu l'apprécieras bientôt, Cécile, et elle aussi saura ce que tu vaux.

Après avoir jeté un coup d'œil sur le petit presbytère, dont les fenêtres, aux sculptures vermoulues, étaient à moitié cachées sous le lierre qui envahissait les murailles, les deux dames se remirent en chemin pour regagner Ambremont; et, pendant le trajet, elles échangèrent à peine quelques paroles. Deux coups de fusil, tirés sur la lisière de la forêt, arrachèrent à Mme d'Alancy cette exclamation :

— Ah! voilà M. de Mesle qui abat votre gibier, ma tante!

— M. de Mesle! comment sais-tu que c'est lui, Cécile?

— Parce qu'il a fait assez de bruit pour me réveiller ce matin, bien avant le jour; mais de grâce, ne le lui dites pas!

— Rodolphe est avec lui, je suppose?

— Oh! je ne le pense pas, M. de Mesle est parti de trop grand matin!

La chanoinesse ouvrit avec une clef à elle la petite porte qui, de la route, donnait dans son parc; Mme d'Alancy regarda à sa montre, et tous deux s'étonnèrent d'avoir fait le trajet en un quart d'heure.

— C'est, dit la chanoinesse, que nous avons marché très vite en revenant; au lieu qu'en allant, je t'ai parlé d'une foule de choses, et que tu m'écoutais en rêvant, ce qui t'arrive quelquefois; mais cela te va très bien, Cécile.

XIII

— Bonjour, Olympe, dit Mme d'Ambremont, en entrant dans le salon à onze heures passées. Serez-vous donc toujours assise à ce métier? Vous en pâlissez, ma chère amie... Ma nièce d'Alancy et moi, nous sommes allées ce matin, à pied, aux Chaumes, et nous nous en trouvons parfaitement bien.

— Vous avez très bien fait, madame, répondit froidement Mlle Chavarel; on dit que les sorties matinales sont très bonnes pour la santé.

— Elles ne nuisent pas non plus à la santé de l'âme, répondit la chanoinesse en souriant, quand elles ont pour but d'assister à la messe. Mais je suis en faute, ma chère Olympe; j'aurais dû vous faire prévenir; vous auriez été tentée peut-être de nous accompagner.

— Peut-être, madame.

— Alors je vous demande pardon...

— De n'y avoir pas pensé, répliqua Mlle Chavarel avec un sourire amer. Oh! non, madame, je crois sincèrement que vous ne m'avez pas oubliée, et je ne vous en veux pas d'avoir préféré une promenade en tête à tête avec Mme d'Alancy à la gêne que ma pré-

sence devait vous causer. Vous aviez beaucoup de choses à vous dire après une longue séparation : je le comprends, madame.

— Tout franchement cette promenade a eu beaucoup de charme pour moi; j'ai été privée si longtemps du bonheur de voir ma nièce et de m'entretenir avec elle... Vous le comprenez, Olympe; donc vous ne m'en voulez pas!

L'expression de Mlle Chavarel s'était radoucie, et elle prit de bonne grâce la main que la chanoinesse lui tendait.

Le troisième coup, qui était fort en retard ce jour-là, sonna enfin; Mme d'Alancy entra dans le salon; Hermann la suivait, la serviette à la main :

— Madame est servie.

— Il est convenu que nous n'attendons jamais Rodolphe, dit la chanoinesse en se levant pour passer dans la salle à manger; mais M. de Mesle est un étranger; je ne sais pas si nous pouvons nous mettre à table sans lui... Est-il rentré de la chasse, Hermann?

— A l'instant, madame; il vient d'arriver, avec une charge de gibier. Cela fait plaisir à voir!

— Nous n'en mangerons pas aujourd'hui puisque c'est vendredi. Mais M. de Mesle sera-t-il bientôt prêt? Dites-lui qu'il ne fasse pas de toilette; qu'il descende...

— Oh! si madame le voyait! crotté jusque par-dessus ses guêtres, et harassé le pauvre jeune homme!

— Alors qu'on lui porte son déjeuner dans sa chambre.

— Que madame ne s'inquiète pas. Après ces dames, je le servirai; il descendra et déjeunera ici tranquillement, je m'en charge.

— Alors déjeunons sans scrupules, répliqua la chanoinesse en se mettant à table.

— Décidément, dit Olympe à l'oreille de Mme d'Alancy, M. de Mesle est le favori d'Hermann; c'est la première fois qu'il permet à un jeune homme d'être inexact. M. de Mesle est le favori des hommes, ajouta-t-elle un peu plus haut; il était déjà celui de M. de Boisgenêt, et M. de Sorville au contraire paraît être...

— Quoi, Olympe? demanda la chanoinesse avec distraction.

— Paraît être le favori des dames, acheva Mlle Chavarel en baissant les yeux sur son assiette.

— Mme d'Ambremont, à qui Hermann présentait un plat, n'entendit pas cette remarque maligne; mais elle ne fut pas perdue pour Mme d'Alancy. A peine l'avait-elle prononcée, que Rodolphe entra dans la salle à manger d'un air languissant et tout propre à inspirer la compassion.

— Mon neveu déjà! s'écria la chanoinesse; mais comme tu as mauvaise mine, Rodolphe! comme tu as l'air souffrant!

— J'ai la migraine, répondit M. de Sorville, en se laissant tomber sur une chaise et dépliant nonchalamment sa serviette.

— Que veux-tu qu'on te serve, mon cher ami?

— Je ne sais si je prendrai quelque chose.

— Essaye, cela te fera du bien.

— Vous avez eu tort de descendre, monsieur de Sorville, observa Mme d'Alancy, d'un ton de compassion.

— Le croyez-vous, madame? Cependant le grand air, la distraction...

— La distraction pour la migraine?... C'est le repos qu'il vous faudrait.

— Le repos, c'est selon...

— Alors votre migraine est d'une espèce toute particulière?

— Toute particulière, madame; elle est due à l'insomnie; je n'ai pas fermé l'œil de la nuit.

— C'est affreux de ne pas dormir! s'écrie la chanoinesse.

— J'ai été tourmenté par des apparitions, des rêves étranges.

— Des rêves, tout éveillé? alors c'est un cauchemar.

— Non, ma tante, ce n'était pas un cauchemar, ces visions étaient charmantes et accompagnées d'une musique céleste, la musique du paradis!

— Sainte Cécile en personne vous serait-elle apparue? demanda Mlle Chavarel d'un ton légèrement ironique.

— Non, pas en personne, mademoiselle. Vous n'avez jamais eu de visions, à ce qu'il paraît?

— Cela devient sérieux, interrompit Mme d'Alancy, en affectant un air de gaieté; car vous savez, monsieur de Sorville, qu'il faut distinguer entre vision et vision?

— Ayez la bonté, madame, de me faire connaître cette distinction.

— Je vais essayer, répondit Mme d'Alancy. Les unes proviennent, dit-on, d'une imagination surexcitée; elles sont fantaisistes, et nous les rangeons dans la catégorie des chimères.

— Et les autres, madame?

— Les autres ont une origine plus haute; elles servent à nous convertir et à nous rendre meilleurs; elles viennent du ciel : on les nomme, je crois, *visions béatifiques*.

— Et quelles sont celles que vous me souhaitez, madame?

— Mais... les *béatifiques!*

— *Amen!* répondit Rodolphe avec componction.

— Ne plaisantons pas sur les choses saintes! s'écria la chanoinesse en s'adressant à son neveu; tu me trouveras toujours intraitable sur ce chapitre!

— Ma tante devient d'un rigorisme qui approche de l'austérité; je ne sais qui le lui inspire. Jamais chanoinesses régulières de l'ordre le plus ascétique n'ont montré moins de tolérance pour la faiblesse humaine!... Ma tante, faites-vous maigre?

— Si je fais maigre un vendredi? quelle question!

— C'est qu'aujourd'hui la plupart des femmes prétextent la délicatesse de leur santé pour obtenir des dispenses, et les hommes qui en cela veulent imiter les femmes...

— Quoi! Rodolphe? est-ce que ta santé ne te permettrait pas de manger du poisson une fois par semaine?

— Hélas! je n'ai aucune volonté.

— Alors tu feras maigre, comme nous?

— Mon médecin me l'a défendu sous peine de la vie!

— De la vie?

— Oh! reprit négligemment M. de Sorville, c'est depuis une certaine chute de cheval que j'ai faite au bois de Boulogne, suivie d'un léger crachement de sang (je demande mille pardons à ces dames).

— Une chute de cheval, un crachement de sang? je ne l'ai jamais su! Ah! je suis sûre que c'est à l'un de ces horribles *steeple-chases?*

— Précisément, ma tante; c'est à l'un de ces horribles *steeple-chases* que j'ai éprouvé cet accident; et le pire de tout cela, c'est que j'ai perdu, par la même occasion, un pari de 10 000 francs, ce dont personne ne me plaindra jamais!

— Comme tu parles de tout cela légèrement! Un crachement de sang? mais c'est très sérieux! J'écrirai à ton médecin, aujourd'hui même.

— N'en faites rien, je vous en supplie! il m'enverrait passer l'hiver dans le Midi, rien que pour vous faire plaisir, et ce serait la mort anticipée!

— En attendant, tu ne peux pas faire maigre, je vais commander du gras.

— Oh! je ne tiens pas à la vie; un œuf me suffira, surtout un jour de migraine.

La comtesse parla bas à Hermann.

— Mais, reprit Rodolphe d'un ton dégagé, que devient notre Nemrod, notre chasseur farouche? Il me semble que j'entends son pas guerrier dans le vestibule... Dieu! Henri, quelles vives couleurs!

M. de Mesle venait d'entrer, rouge jusqu'aux oreilles.

— Monsieur de Mesle, dit la chanoinesse, que d'excuses j'ai à vous faire!

— Oh! non, madame, c'est moi au contraire... je suis honteux d'arriver à la fin du déjeuner.

— Non, pas à la fin, à la moitié. Mais nous vous laisserons tout le temps.

— Asseyez-vous, Henri, reprit M. de Sorville, pas tant de façons; d'ailleurs, je regrette de vous apprendre qu'après le violent exercice que vous avez fait ce matin, vous allez être réduit à la pitance d'un ermite : vous tombez sur un jour de jeûne solennel, de *grand Ramadan*.

— Rodolphe, pas de mauvaises plaisanteries, je t'en supplie! Mon neveu veut dire, monsieur de Mesle, que c'est aujourd'hui vendredi, et que nous faisons maigre.

— Ainsi prenez votre parti, Henri.

— Mais j'ai l'habitude, Rodolphe... ma sœur ne me laisse jamais oublier... et je fais maigre... toujours...

— En famille, n'est-ce pas? Mais qu'apportez-vous avec tant de soin, Hermann?

— J'espère, monsieur Rodolphe, que M. de Mesle ne mourra pas de faim à Ambremont : voici une omelette qui n'est que pour monsieur, et un pâté de poisson.

— Et d'une belle dimension; nous sera-t-il permis de participer à ce pâté, Hermann?

— Oui, monsieur, et j'espère que ces dames voudront bien y goûter; il a été fait avec beaucoup de soin.

— Quoi! il ne vient pas de chez Chevet?

— Il y a des côtelettes sur le gril pour monsieur le comte.

— Des côtelettes, Hermann? je ne suis ni Turc, ni païen; remportez vos côtelettes, rien que le fumet m'en paraît hérétique. Et vous, ma chère tante, modérez vos inquiétudes pour ma santé; elles ont altéré votre teint toujours si reposé. Je crois que le déjeuner des dames est terminé; laissez-moi le soin de mon ami de Mesle, et veuillez aller retrouver le bon feu de votre salon.

XIV

Le lendemain, un peu après midi, tous les hôtes du château d'Ambremont étaient réunis dans ce même salon, à l'exception de Mlle Chavarel (elle était allée répondre à un message qu'on lui avait expédié du Valbrun). M. de Sorville s'approcha de Mme d'Alancy, qui, debout dans l'embrasure d'une fenêtre, parcourait un journal illustré.

— Je croyais, lui dit-il à voix basse, que Mlle Chavarel avait fini son temps de séjour et que la blonde Sylvie allait remplacer

la brune Olympe; savez-vous, madame, à qui ou à quelles circonstances nous devons le maintien du *statu quo?*

— Mais... à ma tante, je crois. Mlle Chavarel avait parlé de retourner à Valbrun, et ma tante l'a engagée à rester... à doubler *son temps de séjour*, pour me servir de vos expressions.

— Ce n'est pas tout à fait répondre à ma question. Je suppose qu'une circonstance exceptionnelle a provoqué ce changement dans les dispositions de ma tante, car je la sais très fidèle à ses habitudes. Êtes-vous, madame, en possession du secret, ou avez-vous fait serment de le garder?

— Il n'y a pas de secret et je n'ai pas fait de serment. Tout simplement la présence d'Olympe Chavarel est plus utile et plus commode à ma tante que ne pourrait l'être celle de sa sœur en ce moment.

— Oui, pendant qu'elle a du monde. Mlle Sylvie Chavarel est beaucoup plus jeune que Mlle Olympe, et elle est, je crois, très timide, et mon ami et moi, nous sommes tout propres à l'effrayer!

— C'est cela. Ma tante serait obligée de lui servir de chaperon du matin au soir, et ce serait un grand assujettissement.

— Ah! je compreds maintenant. Mlle Sylvie a besoin d'être gardée, tandis que Mlle Olympe pourrait garder, pourrait servir de chaperon, au besoin, à Mme d'Alancy elle-même.

— Et qu'est-ce qui peut vous faire croire, monsieur de Sorville, que Mme d'Alancy aurait besoin d'être chaperonné et ne saurait pas bien se garder elle-même?

— De quel ton vous me répondez, madame! Ceci a tout l'air d'un défi?

— Non, monsieur de Sorville, je suis pacifique et ne provoquerai jamais personne.

— Et si quelqu'un vous jetait le gant, madame, vous le ramasseriez, sans doute?

— Non, monsieur, je le laisserais à terre.

— Voilà qui est bien dédaigneux.

M. de Sorville pirouetta sur lui-même et alla rejoindre Mme d'Ambremont près de la cheminée; il lui dit à demi-voix, mais de manière à être entendu de l'autre côté du salon :

— Savez-vous, ma chère tante, que M. de Boisgenêt est enthousiasmé de Mme d'Alancy; il m'a parlé d'elle pendant un grand quart d'heure, hier au soir. Il ne connaît pas de jeune veuve dont les manières soient plus simples et plus nobles, dont l'esprit soit plus sensé et plus réfléchi. Il ne m'a pas fait l'éloge d'une beauté que tout le monde admire. M. de Boisgenêt est, je pense, trop froid et trop puritain pour subir un autre prestige que celui de la beauté

morale, et son discours convenait d'ailleurs à un guerrier en retraite, à la sagesse personnifiée par des moustaches grises.

— Je suis charmée que M. de Boisgenêt ait rendu justice à ma nièce, répondit la chanoinesse en rougissant légèrement, et qu'il ait apprécié le côté sérieux de son caractère et de sa personne.

— Je n'attendais pas moins d'un esprit aussi judicieux que le sien, reprit Rodolphe avec une gravité affectée. Dieu me garde de lui attribuer les sentiments qui dirigent, en général, les profanes humains, de croire qu'il puisse être enflammé dans ses jugements par le charme d'une enveloppe mortelle... Le commandeur dînera-t-il à Ambremont ce soir, ma tante?

— Non, j'ai reçu ce matin un mot de lui.

— Ah!

— Il m'apprend qu'un de nos voisins, un voisin un peu éloigné, en chemin pour Paris, lui demande l'hospitalité pour vingt-quatre heures; M. de Boisgenêt refuse d'avance l'invitation que j'aurais pu lui adresser pour tous les deux. M. de Vauclair désire passer la soirée en tête à tête avec lui.

— Je le plains; M. de Vauclair est un ami de mon oncle de Sorville; il a pris possession de sa maison, à Paris, et c'est à cause de cela que je ne vois pas mon oncle aussi souvent que je le voudrais.

— Et pourquoi te fait-il fuir ainsi?

— Parce qu'il est l'homme le plus indiscret, le plus bavard et le plus ennuyeux qui se rencontre sur la surface de la terre. Vous n'oserez jamais soutenir le contraire, ma chère tante.

La chanoinesse soupira involontairement, le nom de M. de Vauclair lui rappelait un souvenir pénible de sa jeunesse; il était ce voisin importun et curieux qui, autrefois en sa présence, avait arraché à M. d'Ambremont le secret du départ de Paul de Boisgenêt pour l'Afrique. Tout ce qu'elle avait souffert par cette révélation lui revenait en mémoire, et quelque chose de l'émotion qu'elle avait éprouvée alors se fit sentir à son cœur : une angoisse douloureuse la traversa. Elle interrompit la conversation que son neveu avait engagée, et se levant soudain elle s'approcha d'une fenêtre.

— Voilà, dit-elle, un beau soleil, le vent a changé depuis hier : c'est l'été de la Saint-Martin qui nous arrive un peu en retard. Il faut jouir de ce soleil au dehors. Que faites-vous aujourd'hui, messieurs. Suis-je bien indiscrète en vous le demandant?

— Pour moi, dit Rodolphe, en se levant à son tour, j'ai l'intention de me lancer dans la campagne au grand trot de mon cheval; j'irai peut-être à la station prendre quelques informations.

— Comment, s'écria la chanoinesse, est-ce que tu songerais à partir?

— Non, ma tante; la station sera tout simplement le but de ma promenade, j'irai me renseigner sur les heures de passage des trains; ce sera chose faite, et je n'y penserai plus. M'accompagnez-vous, Henri?

— Mais... je vous remercie, répondit M. de Mesle, en jetant sur une table le *Figaro* qu'il tenait à la main. J'irai plutôt tirer quelques coups de fusil dans la garenne.

— Pensez-vous qu'*elle* viendra aujourd'hui? murmura Rodolphe à l'oreille de son ami.

— Qui? quoi?

— Mais... Sylvie!

— Je l'ignore.

— Il faudra bien enfin que Mme Chavarel se décide à venir voir ma tante : avouez que vous l'espérez un peu.

— Eh bien, comme vous voudrez.

— Adieu, Henri; mon cheval sera sellé dans une demi-heure; si vous vous ravisez, venez me rejoindre.

— Et toi, chère amie, que fais-tu? demanda Mme d'Ambremont à Mme d'Alancy, en passant son bras affectueusement sous celui de sa nièce.

— J'ai l'intention, ma chère tante, d'aller achever le croquis que j'ai pris de votre petit lac, ou plutôt de le compléter; je voudrais y comprendre la perspective que vous avez ouverte sur le village des Chaumes et son clocher.

— C'est un souvenir de notre promenade d'hier.

— Oui, certainement. Quant à la petite pièce d'eau, je la trouve délicieuse avec ses rochers artificiels, ses cascades, ses saules pleureurs...

— Et son bateau à voile; n'oubliez pas le bateau, madame, s'écria Rodolphe, arrêté sur le seuil de la porte.

— Tu iras t'installer dans le temple rustique, reprit Mme d'Ambremont; de là tu domineras tout le paysage.

— Oui, ma tante; c'est là que j'ai commencé mon dessin.

— Eh bien, je te rejoindrai vers trois heures quand j'aurai fini mon courrier; car j'ai deux ou trois lettres à écrire; tu plieras bagage, et nous ferons quelques tours de promenade dans l'allée des Trembles, mon allée favorite.

— Mais pourquoi, ma tante, préférez-vous cette allée à toutes les autres? demanda M. de Sorville, d'un ton railleur. Est-ce le tremblement poétique des feuilles qui vous fait rêver ou bien...

— Il n'y a plus de feuilles maintenant. J'aime cette allée parce

que, dans la saison actuelle, le soleil y donne plus longtemps que dans toutes les autres; je l'aime aussi parce qu'elle conduit à ce petit temple dont nous parlions tout à l'heure, où l'on est toujours si bien abrité du vent pendant l'hiver, et de l'ardeur du jour pendant l'été. J'y reste bien des heures à regarder ce joli point de vue que Cécile va dessiner, et à me rappeler mon père qui l'a créé.

— Affaire de sentiment, murmura Rodolphe si bas, qu'on l'entendit à peine. Puis élevant la voix : Adieu, ma tante, adieu madame, adieu mademoiselle Chavarel (Olympe était rentrée dans le salon depuis quelques minutes), je ne vous demande pas à quoi vous allez passer votre journée, mademoiselle.

Et d'un bond il s'élança hors de l'appartement.

— Viendrez-vous vous promener avec moi? demanda la chanoinesse à Olympe.

— Mais, madame, si...

— Est-ce que vous me tenez rigueur? Je vous donne rendez-vous à trois heures; nous irons retrouver ma nièce d'Alancy.

— Trois heures, c'est bien tard, madame; vous allez perdre le soleil.

— Eh bien, je tâcherai d'être prête à deux heures; nous nous promènerons en attendant que Cécile ait fini son dessin.

La chanoinesse remonta dans son appartement. Se jetant dans un fauteuil, elle tira aussitôt de sa poche le billet qu'elle avait reçu de M. de Boisgenêt deux heures auparavant; ce billet qu'elle n'avait pas eu le temps de lire posément et qui était toute une lettre; il avait quatre pages, et voici ce qu'il contenait :

« Je comptais passer ma soirée à Ambremont, mais un contretemps m'arrive; il m'afflige plus que de raison. M. de Vauclair, que vous connaissez, me demande l'hospitalité; il s'arrêtera chez moi jusqu'à demain. En chemin pour Paris, il sera ici avant midi... Ne nous invitez pas à dîner. Vauclair veut passer cette soirée seul avec moi; il prétend avoir beaucoup de choses à me dire, et je ne fus jamais moins en disposition de l'écouter.

« Depuis l'aveu que je vous ai fait, Gabrielle; depuis le long récit que vous avez entendu, il s'est écoulé trois jours entiers, et je n'ai pas pu me retrouver seul avec vous, je n'ai pas pu vous entretenir un seul instant... Je vous vois triste, agitée; l'avenir de Rodolphe vous effraye, le vôtre peut-être vous préoccupe, et je ne puis vous adresser une parole de consolation, d'encouragement; éclaircir vos doutes, hâter vos résolutions. Le doute m'est à moi-même insupportable!

« J'admets que la présence de votre neveu, que le bruit qu'on fait autour de vous, vous empêche de réfléchir; mais attendrez-vous

le départ de Mme d'Alancy, c'est-à-dire jusqu'à la fin de l'année pour me faire connaître votre décision. C'est une pensée que je ne soutiens pas. Quand vous vous retrouverez seule avec votre nièce, vous aurez plus de temps à vous. Mme d'Alancy n'est pas une de ces jeunes femmes frivoles, ennuyées, dont une maîtresse de maison doit se préoccuper sans cesse. Vous vous ménagerez des heures de liberté, vous m'accorderez cet entretien que je hâte de mes vœux. Toute mon existence est renfermée dans le projet dont je nourris l'espoir! Le croiriez-vous, Gabrielle? ce matin, en me promenant dans ce jardin, je me rappelais le temps où j'étais amoureux... Je me rappelais cette soirée où, furieux, désespéré, je prenais tous ces arbres pour des fantômes, et tous ces fantômes pour le mari de Gabrielle! Rassurez-vous pourtant; rien ne ressemble moins à l'amour que l'affection paisible que je vous porte. Non, ce sentiment profond et doux, mais sérieux et réfléchi, n'a rien de commun avec le délire passionné dont les jeunes cœurs sont susceptibles; ce délire qui briserait l'existence, s'il ne devait pas s'user par sa violence même, je n'ai trouvé autrefois, pour le combattre, d'autre ressource que la fuite : aujourd'hui votre refus m'affligerait profondément, mais il ne m'éloignerait pas de vous! »

La chanoinesse avait fini sa lecture; sa tête s'inclina sur sa poitrine; la lettre de M. de Boisgenêt s'échappa de ses mains... Jamais il ne lui avait parlé un langage plus clair, plus intelligible : c'était une amitié tendre et dévouée, une amitié durable et persévérante qu'il voulait lui consacrer. Et n'était-ce pas là tout ce qu'elle avait pu rêver?... N'était-ce pas là tout ce qu'elle pouvait se promettre?...

Elle demeura pendant quelque temps dans une sorte d'accablement; puis comme si elle avait voulu secouer le poids de ses pensées, elle se redressa, saisit un livre qui se trouvait à sa portée et l'ouvrit : c'était une Vie de la bienheureuse veuve Mme de Chantal, qui venait de paraître. Les pages de ce volume n'étaient pas encore ouvertes; elle le feuilleta lentement... Ce jour-là, elle n'écrivit pas de lettres; mais, à l'heure convenue, elle rejoignit dans le salon Mlle Chavarel.

Csse DE MASSA.

La suite prochainement.

SOUVENIRS D'ÉCOSSE

ÉDIMBOURG

HIER ET AUJOURD'HUI

Quoi! c'est ici la ville, qu'on disoit un amas
De glaçons éternels, de neiges et de frimas!
J'avoue, je tremblois de ces froids trop sévères
Qu'il falloit, disoit-on, essuïer dans ces terres;
Et dans l'Isle de France, on y croit, comme en Dieu,
Que l'Écosse ressemble à la Terre de Feu.

(*Éloge de la ville d'Édimbourg*,
poème par le sieur de Forbes, 1752.)

I

Notre première journée dans Édimbourg, au milieu de la torpeur systématique d'un dimanche presbytérien, nous fit involontairement songer à notre arrivée dans la ville éternelle, sept ans plus tôt, à pareil jour. A Rome, des voix innombrables, s'échappant d'innombrables clochers, répandaient sur la vieille cité des papes une harmonie aérienne, pieuse invitation à la prière, joyeux signal du repos et de la gaieté pour tous. Ici, dans la rigide métropole du puritanisme, tout est silencieux, morne et triste. Édimbourg est peut-être la ville d'Ecosse où le désœuvrement dominical est le plus strictement observé. En nous hasardant à travers les rues, où la vie semble figée pour vingt-quatre heures, nous croyons parcourir une cité dont tous les habitants auraient été pétrifiés, comme dans certain conte de fée, ou une de ces nécropoles exhumées de la veille, telles que Pompéi et Herculanum.

Tout le mouvement d'Edimbourg a cessé, comme cessent de fonctionner les rouages d'une horloge dont on arrête le balancier; et de peur de profaner la solennité du jour, c'est à peine si la ville ose faire un mouvement. Les rares passants qui nous croisent se glissent furtivement le long des murs comme des ombres, et portent sous le bras d'énormes in-folio.

Après l'heure du service divin, la circulation reprend en partie son cours dans les rues de la ville; les maisons s'entr'ouvrent à demi; la vie essaye de renaître au milieu de cette population tombée en une sorte de léthargie volontaire. Les familles endimanchées se dirigent en bandes nombreuses vers Calton-Hill ou vers Holyrood. D'autres poussent leur promenade plus loin, et vont gravir les pentes escarpées de Salisbury-Craigs et d'Arthurs-Seat. L'aspect de la ville prend alors un caractère nouveau. Sur une place, une puritaine fanatique harangue la foule : c'est un sermon très en règle qu'elle débite avec une entière conviction et des gestes véhéments. Plus loin, nous rencontrons des groupes de jeunes gens qui chantent en chœur des hymnes pieux, du reste avec ce parfait mépris de toute règle musicale qui distingue le peuple britannique.

Une des choses qui nous frappent le plus dans notre course à travers la ville, c'est le nombre prodigieux de *Temperance Hôtels* que nous rencontrons à chaque pas. Ces établissements, où l'on ne sert aucune liqueur fermentée et dans lesquels quiconque y prend gîte, étranger ou indigène, doit se contenter de la boisson soi-disant nationale, le lait, le café et surtout le thé, sont une des nombreuses institutions nées du mouvement considérable qui s'est produit en Angleterre, et tout spécialement en Écosse, contre l'abus des liqueurs fortes, sous la désignation de *Temperance Reforme*. L'agitation en faveur de cette idée, louable du reste, est telle, que les questions de *tempérance*, d'*abstention*, de *teetotalism* [1], du *national sin* en un mot, sont partout à l'ordre du jour.

Nous poursuivons notre course à l'aventure, en suivant le flot des promeneurs qui nous porte vers Calton-Hill. C'est bien le plus admirable observatoire que nous puissions trouver pour jouir du panorama vraiment grandiose qui se déroule de tous côtés. A droite, la belle nappe azurée du golfe du Forth, émaillée de quelques voiles blanches et de rochers granitiques rouges, que les convulsions de la vague ont polis et qui reluisent au soleil. Les Édimbourgeois regardent leur « firth » comme un rival du golfe de Naples : la prétention nous paraît fort exagérée. Cependant tout ce qui nous entoure semble vouloir favoriser l'illusion. Sous ce beau soleil, digne d'un ciel méridional, cette population, disséminée par groupes sur les pentes gazonnées du coteau, rivalise de pittoresque et de farniente avec les *lazzaroni* de la Chiaja.

Du côté opposé à la mer, nous avons à nos pieds la ville avec ses quartiers neufs, que de verts jardins séparent de la vieille cité

[1] On entend par *teetotalism*, l'usage de s'abstenir de toutes les liqueurs alcooliques.

du moyen âge, jetée comme en désordre sur les flancs de la colline. Un imposant donjon la domine, fièrement campé sur un bloc énorme de rochers ossianiques, qui semblent avoir été taillés tout exprès par une main de géant pour lui servir de piédestal.

Edimbourg a été appelée par les auteurs écossais l' « Athènes moderne », et cela, non seulement pour ses gloires littéraires, mais aussi à cause de sa position topographique, qui offre certaines analogies avec l'ancienne cité hellénique. Il y a des endroits de la ville qui prêtent étonnamment à cette curieuse ressemblance. La masse du château aurait de très grandes analogies avec la situation de l'Acropole; Calton Hill serait la reproduction exacte de la colline où s'élevait l'Aréopage. Le golfe du Forth est une mer Egée, à laquelle ne manque même pas son île d'Égine sous le nom d'Inchkeith. Enfin, le faubourg de Leith occupe la position du Pirée, et l'on retrouve les collines du Péloponnèse dans les côtes du Fife qui entourent le golfe. Malheureusement, l'édilité pseudo-athénienne, flattée probablement de cette prétendue ressemblance, a voulu rendre l'illusion complète en dotant la ville d'une série de monuments d'un style grec des plus contestables. Elle a ainsi sensiblement altéré le caractère du vieil Édimbourg de Walter Scott, en faisant disparaître ses antiques édifices et ses rues tortueuses avec leur malpropreté et leur irrégularité pittoresque.

Tous les vieux quartiers, grâce au ciel, n'ont pas entièrement disparu sous la pioche sacrilège des vandales du jour. Nous l'avons constaté avec une joie d'antiquaire, en nous enfonçant dans le dédale des rues qui sillonnent encore la vieille ville. Je ne connais pas de promenade plus amusante qu'une course à l'aventure au travers de ce labyrinthe inextricable. On s'arrête à chaque pas pour examiner un détail bizarre de cette fantasque architecture du quinzième et du seizième siècle; on s'oublie volontiers à l'angle d'une ruelle pour jouir d'un tableau imprévu. C'est un véritable voyage d'exploration dans un vaste et inépuisable magasin de bric-à-brac. Les maisons sont à pignons dentelés ou à pointes aiguës. Les portes et les fenêtres se découpent irrégulièrement sur la façade avec leurs mille curieux ornements : figures grimaçantes, monstres apocalyptiques, guirlandes et arabesques s'entrelaçant et festonnant avec grâce et naïveté. Tout cela s'harmonise avec cette magie étrange et inimitable dont le moyen âge a seul possédé le secret. Sans doute, il ne faut pas chercher ici des spécimens irréprochables d'une architecture qui ne s'est élevée nulle part à la même hauteur qu'en France. Quelque chose de plus froid, de plus roide dans la forme, de plus sobre dans les détails, de moins pur dans l'ensemble, caractérise le gothique

anglais. Plus d'une rue est absolument restée ce qu'elle devait être il y a quatre siècles. Les maisons que l'œuvre du temps ou la main des hommes a fait disparaître peu à peu ont été remplacées par une copie exacte de ce qui existait auparavant. Aucune construction disparate ne vient, comme il arrive trop souvent dans nos villes modernisées, rompre le charme de l'illusion.

Ce n'est pas la première fois que nous constatons dans les édifices modernes cet esprit si essentiellement conservateur du peuple anglais, ce scrupuleux respect pour tout ce qui se rattache aux vieilles traditions nationales. En parcourant le pays, nous avons mainte fois observé des constructions toutes récentes, églises, châteaux, écoles, chaumières, auxquels on avait su donner une physionomie ancienne. Rien de charmant, par exemple, comme certaines églises de village dans leur irrégularité voulue, avec leurs auvents à demi cachés sous la vigne vierge ou le chèvrefeuille, leurs clochers tapissés de lierre, leurs cimetières aux tombes moussues et fleuries qu'ombragent toujours des arbres séculaires.

Quelques-unes des maisons de *High-Street* ont une hauteur prodigieuse, et comptent jusqu'à douze et quatorze étages. Au pied de beaucoup d'entre elles sont creusés des sous-sols que le perron de la porte enjambe comme un pont-levis en miniature. Sur notre tête s'agite convulsivement toute une sarabande bizarre et symbolique d'enseignes parlantes. Ici, un singe monstre fumant une pipe colossale indique un marchand de tabac; plus loin, c'est un aigle tenant dans ses serres un maillet et un compas, emblème d'une échoppe de menuisier. Ailleurs, ce sont les légendaires palettes de cuivre d'un barbier ou le pot de bière mousseuse d'un *bar*.

Sur la vieille cathédrale de Saint-Gilles, on nous montre l'écusson portant les armes de la ville, entouré de ces mots : « There is the Heaven's Ways [1] », qui étaient inscrits jadis sur tous les édifices, depuis l'église jusqu'au pilori. Les magistrats d'Édimbourg avaient voulu que cette belle et religieuse pensée présidât à tous les actes de la vie publique, et qu'elle s'imposât constamment aux regards et aux méditations de leurs concitoyens, comme la sanction la plus élevée et le but suprême de l'idée du devoir.

II

« Chaque quartier d'Édimbourg, dit Walter Scott, a son mouvement particulier dont il est fier; aussi cette ville réunit-elle dans son enceinte, si vous voulez en croire les habitants sur parole,

[1] Là est le chemin du ciel.

autant de variété que de beauté, autant d'intérêt historique que de sites pittoresques. Nos prétentions sur le quartier de la Canongate ne sont ni moins hautes ni moins intéressantes. Le château a pour lui sa perspective étendue et l'avantage naturel de sa position. Calton-Hill l'emporte par son panorama sans rival, et il y a ajouté récemment ses tours, ses ponts et ses arcs de triomphe. Nous convenons qu'High-Street a eu l'insigne honneur d'être défendu par des fortifications dont nous ne pouvons montrer aucun vestige. Nous ne nous abaisserons pas jusqu'à mentionner les prétentions de certains quartiers qui ressemblent à des parvenus et qu'on nomme l'ancienne nouvelle ville et la nouvelle nouvelle ville, pour ne rien dire du quartier en faveur aujourd'hui, Moray-Place, qui est la plus nouvelle nouvelle ville.

« Nous n'entendons entrer en lutte qu'avec nos égaux et nos égaux en âge seulement, car nous n'en reconnaissons pas en dignité. Nous nous vantons d'être le quartier de la cour, de posséder le palais, les restes et la sépulture de nos anciens monarques. Nous avons le droit d'évoquer, à un degré inconnu aux quartiers moins honorés de la ville, les sombres et solennels souvenirs de grandeur de notre vieille abbaye, depuis l'époque de saint David jusqu'au jour où la visite de notre gracieux souverain actuel fit tressaillir d'une joie nouvelle les murs du vieil édifice et réveilla ses échos depuis longtemps endormis [1]. »

C'est ainsi que Walter Scott décrit le quartier de la Canongate, le faubourg Saint-Germain d'Édimbourg, avant que les grandes familles de la noblesse, qui venaient passer l'hiver dans leurs demeures patrimoniales, n'eussent émigré pour fixer leurs résidences dans les quartiers neufs. Il ne faudrait pas se figurer que ces respectables habitations seigneuriales fussent à comparer avec ces beaux hôtels du temps de Louis XIV ou de Louis XV, dont certains quartiers de Paris ont conservé de si remarquables spécimens. Les demeures de l'aristocratie écossaise étaient de modestes habitations d'une simplicité toute primitive. Telle maison où résidait au siècle dernier une des plus grandes familles du pays serait aujourd'hui un objet de dédain pour le plus infime bourgeois d'Édimbourg. Le quartier qui était encore le mieux habité au temps de Walter Scott est devenu le refuge des déclassés et l'asile de tous les genres de misère.

On nous montre la salle Sainte-Cécile, jadis rendez-vous de tout ce que la ville comptait de fashionable. C'est là que les jours de concert, les beautés en renom venaient étaler leur luxe et leurs

[1] Allusion au voyage que fit Georges IV, à Édimbourg, en 1822.

charmes, et que les dandies du jour rivalisaient d'empressement et de galanterie. Ce temple de la musique et de l'élégance a subi une étrange et lugubre transformation. Il est aujourd'hui occupé par deux locataires : d'un côté, un débitant de bière; de l'autre, un marchand de vieux habits, chez qui l'on trouverait peut-être, en cherchant bien, quelque relique fanée, vieux galon ou vieille dentelle, des hôtes brillants d'autrefois.

Les mémoires du temps nous fournissent les détails les plus curieux sur les mœurs originales jusqu'à l'extravagance de la société écossaise vers la fin du siècle dernier. Grâce à l'ultra-puritanisme qui animait alors tous les esprits, il régnait dans les salons d'Edimbourg une roideur, une monotonie systématique et insupportable. Les plaisirs y étaient fort restreints et l'étiquette tellement tyrannique, qu'aller dans le monde devait être beaucoup plus une corvée insipide qu'une agréable distraction. La musique était absolument proscrite des salons, la danse n'était tolérée que dans un seul endroit, à Georges-Square. Il serait difficile de se figurer ce que pouvait être un bal à Édimbourg vers cette époque, quand on sait à quelles persécutions mesquines était soumise la jeunesse écossaise lorsqu'elle se livrait au plus inoffensif des plaisirs.

Des douairières à martinet et des beaux sur le retour se constituaient maîtres des cérémonies et se chargeaient de tous les préparatifs. Une loi rigoureuse interdisait à deux personnes de danser ensemble sans avoir reçu préalablement une carte désignant la place précise qu'elles devaient occuper et le numéro d'ordre du quadrille où elles devaient figurer. Quiconque avait négligé de se munir de cette carte, danseur ou danseuse, était traité comme un intrus et impitoyablement exclu de la danse. Si la carte portait « trois et quatre », par exemple, celui qui en était porteur devait figurer dans le troisième quadrille à la quatrième place, et s'il était trouvé ailleurs on le renvoyait à son poste ou on le mettait en interdit. La carte des danseuses devait correspondre à celle des cavaliers. Malheur à la jeune fille qui, avec une carte marquée « deux et six », était trouvée à côté d'un jeune homme numéroté « neuf et cinq ». C'était de la coquetterie de contrebande : ce gros scandale donnait lieu aux plus fâcheux commentaires, et l'ordonnateur du quadrille en faisait un rapport spécial à la mère de la coupable. Toutes les personnes qui désiraient s'assurer à elles-mêmes ou assurer à leurs enfants la possibilité de danser avaient soin de se mettre en règle longtemps avant le bal, en se munissant de cartes et de numéros d'ordre. Cela rendait indispensable la communication d'un directeur des contredanses, et jamais élection politique n'a donné lieu à plus d'intrigues dans la moins puritaine des répu-

bliques... Le complot de deux jeunes gens pour danser ensemble sans autorisation officielle était un de ces attentats dont la pensée seule faisait frémir. Quant à la valse, il n'était même pas permis d'en parler; le mot seul causait une horreur profonde.

Mais tout cela n'était rien à côté des usages rigoureux qui réglementaient les dîners de cérémonies. On n'admettait pas qu'un homme offrît son bras à une dame pour la conduire à table. Les femmes s'avançaient, l'une après l'autre, observant strictement les règles de la préséance; les hommes suivaient sur une seule file d'après un ordre identique. On ne mettait pas une seule bouteille de vin sur la table pendant tout le repas. Les convives qui désiraient boire devaient s'adresser aux domestiques, et la condition *sine qua non* pour se faire servir était d'indiquer la personne dont on allait porter la santé. On juge de l'embarras des gens timides. Ce n'était qu'à la dernière extrémité et dans le cas d'un étranglement imminent qu'on avait recours à la redoutable bouteille. Boire sans porter la santé d'une personne présente eût semblé indiquer qu'aucun des convives ne méritait cet honneur. Le duc de Buccleugh, dînant un jour chez Hope, but un verre de sherry sans se conformer à cet usage. On regarda ce manque de courtoisie, ou plutôt cette inadvertance, comme un signe de mépris qui fut jugé sévèrement. Aussi était-il du devoir d'un maître de maison prévoyant de boire successivement à la santé de chacun de ses invités; mais quelle tâche difficile et fatigante lorsque les convives étaient nombreux! Chaque invité devait répondre au toast qui lui était adressé, mais on pouvait en être quitte pour un geste ou un signe de tête gracieux et empreint de reconnaissance qu'on accompagnait des mots sacramentels : « To yout good Health! » en portant la main droite à son cœur. Ce n'était pas tout. Au dessert, après l'amphitryon, chaque convive, à tour de rôle, portait la santé de toutes les personnes présentes. Ce qui faisait pour un repas de dix couverts quatre-vingt-dix santés. A la fin du dîner, avant que les dames se retirassent, on faisait ce que l'on appelait « des tours de toasts ». Les hommes devaient nommer une femme, et les dames un homme, à la condition que les personnes désignées fussent absentes; puis on portait la santé des couples ainsi assortis avec force allusions et plaisanteries. Enfin le dernier article de ce long cérémonial était les « sentiments ». Chacun, le verre en main, devait successivement déclamer soit une sentence de morale ou de galanterie, soit une maxime appropriée à la circonstance et dont voici des échantillons : « Puissent les plaisirs du soir effacer les tristesses du matin! » ou bien : « Puissent les amis de notre jeunesse rester les compagnons de nos vieux jours »; ou encore :

« Pour un cœur sensible, plaisirs délicats », etc. Personne, pas même les jeunes filles, n'était exempt de cette ennuyeuse formalité. Aussi, à l'approche du moment fatal, combien en était-il qui sentaient une sueur froide parcourir leurs membres et étaient près de défaillir!

L'usage des « sentiments » disparut peu à peu. Toutefois, il subsista longtemps encore dans les parties entre hommes. Lorsque Walter Scott présidait les dîners annuels du *Banatym-Club*, il insistait toujours pour que ce vieil usage des « sentiments » fût conservé comme une tradition. Du reste, à cette époque, on n'aurait jamais négligé de porter la santé du roi; après quoi, dans les repas de cérémonies, chacun brisait son verre pour indiquer qu'il serait irrévérencieux de l'employer ensuite à un autre usage. Même dans les repas de chaque jour, on avait l'habitude de boire au roi; entre les whigs et les tories, les vues étaient bien opposées en portant ce toast, mais chacun gardait pour soi ses convictions politiques.

Quand les anciens chefs du clan se réunissaient à la même table pour fêter quelque anniversaire glorieux, après avoir laissé circuler les flacons, ces fils de la noble Écosse, se tenant par la main, en croisant les bras, les coudes sur la table, chantaient en chœur, avec un enthousiasme toujours nouveau, l'ode splendide de Burns, devenue un chant national :

Scott wha hae with wallace bled.

Cet interminable dîner, qui avait lieu au milieu du jour, ne faisait aucun tort au souper. A neuf heures on se remettait à table, et souvent ce nouveau repas, non moins substantiel que le premier, se prolongeait jusqu'au jour. Pour nous autres Français, fins gourmets et non gourmands vulgaires, ces festins pantagruéliques nous paraissent invraisemblables. Mais dans cette rigide société, qui s'indignait des plaisirs les plus inoffensifs, les luttes gastronomiques étaient parfaitement tolérées; les exploits des adeptes de Bacchus, tenus à grand honneur. Les plus déterminés buveurs d'Édimbourg avaient fondé un club, l'*Antemanum*, dont faisaient partie les gens les plus distingués de la société; la magistrature elle-même y était largement représentée. On voyait figurer, parmi les membres les plus assidus du club, un magistrat très vénérable, lord Hermand, pour qui boire était une véritable recommandation sociale. « Où allons-nous, s'écriait-il un jour en voyant un jeune homme refuser un verre de bordeaux, vais-je donc rester seul sur terre pour boire du *claret*? » Il sortait des soupers du club pour aller à l'audience, et son esprit était aussi lucide et sa voix aussi nette que s'il eût été à jeun. Aussi professait-il un profond mépris pour les petits buveurs. On raconte, sur ce singulier magistrat,

une amusante anecdote. Au sortir d'une nuit, où ils s'étaient livrés à des libations trop abondantes, deux jeunes gens s'étant pris de querelle, l'un d'eux avait tué l'autre involontairement. Lord Hermand, qui jugeait cette affaire, réclama énergiquement une application rigoureuse de la loi. « La défense affirme, s'écriait-il en plein tribunal, qu'il n'y a pas eu intention criminelle, parce que le prévenu était sous l'influence de la boisson. Eh quoi! il avait bu, il était ivre et il a tué l'homme qui avait bu avec lui! Ils s'étaient amusés ensemble toute la nuit, et il a pu frapper son ami après avoir vidé avec lui une bouteille de rhum tout entière! Grand Dieu! milords, s'il peut agir ainsi étant ivre, de quoi n'est-il pas capable étant à jeun. » Ce plaidoyer, pour le moins étrange, est digne d'un homme resté vert jusqu'à quatre-vingt-dix ans, malgré son penchant excessif pour la boisson.

On trouve dans *Guy Mannering* un curieux tableau des mœurs singulières de l'ancienne basoche d'Édimbourg. Aussi quelle ne fut pas la surprise générale lorsqu'un matin, en plein tribunal, lord Hermand, tirant de sa poche le roman qui venait de paraître, se mit à en lire tout un chapitre. Ses collègues cherchaient en vain à lui rappeler la solennité du lieu, mais la gaieté de cette lecture devint bientôt contagieuse. Les juges finirent par avouer que jamais l'auguste temple de la Thémis calédonienne n'avait entendu de plus amusants récits. Ce qui devait rendre cette scène encore plus plaisante, c'est que le greffier, assis aux pieds de lord Hermand, écoutant silencieusement la lecture, n'était autre que le « grand inconnu », l'auteur de *Guy Mannering* lui-même. Toutes les personnes présentes reconnaissaient, dans le personnage comique de Paulus Pleydell, un avocat de la vieille école, M. Crosbie, dont les excentricités faisaient le sujet de cent anecdotes plus amusantes les unes que les autres.

Lord Gardenston rencontra un jour dans les environs d'Édimbourg un paysan qui allait à la ville pour entendre maître Crosbie plaider en sa faveur. Le facétieux lord conseilla au plaideur de se procurer une douzaine de *farthings*[1], de les plier un à un avec grand soin dans un morceau de papier blanc, comme si c'étaient des guinées, et de les remettre à propos pendant le plaidoyer pour ranimer le zèle de son avocat. Le paysan se garda bien de négliger un si excellent avis. La cause était aride. Par instants, la verve de M. Crosbie semblait l'abandonner, et l'accent de sa voix annonçait qu'il allait brusquer la discussion des faits pour arriver plus vite à la conclusion. Mais chaque fois qu'il était sur le point

[1] La plus petite monnaie de cuivre.

de perdre haleine, son rusé client lui glissait, sans mot dire, un farthing proprement enveloppé, et Crosbie trouvait immédiatement une transition nouvelle pour revenir à la charge. Au douzième farthing, les juges étaient convaincus et l'affaire était gagnée. Le soir même, l'avocat fort satisfait de sa journée, voulut régaler lord Gardenston, qui était venu le féliciter en personne de son éloquent plaidoyer; mais quel ne fut pas son désappointement lorsque, tirant, pour acquitter la note, un des petits paquets qui remplissaient son gousset, il s'aperçut que les prétendues guinées n'étaient que de misérables farthings. La fureur du pauvre maître Crosbie n'eut d'égale que la joie maligne de lord Gardenston.

La scène se passait dans la taverne de *John's Coffee House*, fréquentée alors par tout le barreau d'Édimbourg. A cette époque, la ville neuve n'existait pas encore; la noblesse habitait ses petits hôtels de la Canongate, et les avocats se logeaient aux environs de la cour, dans ces maisons dont nous avons déjà parlé, si hautes et si vastes, qu'on les appelait *lands* (terres). Pour ne pas décourager les clients forcés de gravir tant d'étages, les hommes de loi donnaient leurs audiences dans *John's Coffee House*.

Un usage étrange et particulier aux anciens juges d'Édimbourg s'est conservé jusqu'au commencement de ce siècle. On plaçait devant eux, raconte lord Cockburn, sur la table du prétoire, et sans la moindre dissimulation, des bouteilles de vieux porto, des verres de toutes les dimensions, des carafes d'eau et des biscuits. Pendant quelque temps, Leurs Seigneuries semblaient entièrement absorbées dans les notes qu'elles prenaient; on ne faisait pas la moindre attention aux rafraîchissements qui restaient intacts. Cependant au bout d'une demi-heure, un juge se versait un peu d'eau dans un grand verre et l'absorbait lentement, comme pour soutenir la nature; puis un autre colorait légèrement son eau en y mettant quelques gouttes de vin. Mais la patience a ses bornes et l'estomac ses exigences; un magistrat, plus nerveux que ses confrères, n'y tenant plus, vidait sans scrupule un grand verre de vin pur. Dès lors rien n'entravait plus la marche normale des appétits excités par une longue contrainte; les collations et les rasades se succédaient sans interruption, au point d'exciter terriblement l'envie de tous les gosiers desséchés qui se trouvaient dans les galeries. Sur des têtes moins solides que celles de lord Hermand, ce régime agissait d'une façon manifeste. Ce n'était pas cependant, ajoute lord Cockburn, « au point d'amener l'hermine à une ivresse complète, mais il arrivait parfois qu'elle fût certainement hors de son assiette ». Telle est cependant la force de l'habitude, que les vénérables magistrats savaient toujours conserver le décorum nécessaire; grâce à la

longue habitude qu'ils avaient de siéger, on ne pouvait s'apercevoir de rien à une certaine distance, même lorsque les bouteilles étaient absolument à sec.

Ces repas en plein tribunal ne pouvaient avoir lieu dans les tournées d'assises en province; le mal revêtait alors une autre forme. Le voisinage de l'auberge était une tentation qui nécessitait souvent la suspension complète de l'audience. Juges, avocats, greffiers, jurés, prévôts, se réunissaient pour faire bombance, après quoi ils retournaient au tribunal prononcer force transportations et force pendaisons. Un usage ancien voulait que les juges se rendissent en corps au palais de justice, revêtus du grand costume, la perruque sur la tête; le soir, ils se faisaient reconduire à la lueur des torches. On a souvent remarqué qu'à cette heure tardive le cortège emboîtait le pas bien moins régulièrement que le matin.

A cette époque, cependant, la magistrature et même le barreau se recrutaient exclusivement parmi les membres de la noblesse la plus élevée. Dans cette corporation très fermée, un homme de naissance obscure n'aurait eu aucune chance d'avancement; il aurait été immédiatement « boycotté ». Les fonctions judiciaires étaient le plus sûr chemin pour arriver à une haute situation, en même temps qu'à la fortune. Si les magistrats affectaient un extérieur grave et des habitudes correctes, ce n'était là que du décorum. Il leur eût été difficile, peut-être, dans une ville aussi peu étendue qu'Édimbourg et en présence d'observateurs intéressés, d'entourer d'un mystère suffisant leurs habitudes d'intempérance; mais les magistrats et les avocats les plus en vue n'avaient pas honte d'aller passer leurs soirées et souvent leurs nuits dans des tavernes de bas étage. Deux vices étaient surtout répandus dans les classes élevées : l'habitude de jurer et celle de se griser. Se griser dans une taverne semblait à un gentilhomme chose toute naturelle; c'était pour lui la conséquence logique du seul fait d'y être entré. Jurer était son droit et pour ainsi dire sa marque de distinction.

En dehors des tavernes malfamées, où la noblesse et la magistrature avaient la fâcheuse habitude de se donner rendez-vous, il s'était formé, vers cette époque, à Édimbourg, de nombreux clubs, portant les dénominations les plus fantaisistes et les plus excentriques [1]. Il y avait entre autres le « Dirty Club », dont les membres s'engageaient à ne changer de linge que le plus rarement possible. Tous les membres du « Black Wig » prenaient l'engagement de porter perruque noire; et ceux du « Old Tellows » devaient écrire leurs noms à rebours. Mais le plus original était le « Whey Club »

[1] Robert Chambers, *Traditions of Edimbourg.*

(*Whey* signifie petit-lait), dont les membres étaient toujours les premiers au courant des nouvelles du dehors. Le mercredi, jour où le courrier de Londres n'arrivait pas, ils avaient la spécialité d'en fabriquer. Ces nouvelles apocryphes étaient colportées par toute la ville; mais quand la ruse était éventée, il n'y avait pas assez de malédictions pour les audacieux faussaires. Le « Pius Club » n'avait de pieux que son nom, car on racontait sur nombre de ses membres les histoires les moins édifiantes. L'un d'eux, M. Lind, colosse qui pesait plus de 300 livres, passait pour le plus vaillant mangeur et buveur de la corporation. On disait de lui que si tous les bœufs qu'il avait digérés étaient rangés en bataille, ils pourraient border sans interruption le trottoir de High-Street, depuis Watergate jusqu'à Castle-Hill (ce qui fait plusieurs milles de distance), et que si tous les liquides qu'il avait absorbés formaient un étang, il aurait assez de profondeur pour y faire manœuvrer un vaisseau de soixante-quinze canons. Le club « transatlantique » dut son existence à une réunion d'étudiants des Indes occidentales et de l'Amérique, aimant la bonne chère, surtout la bouteille. Les séances de ce club se tenaient dans une excellente taverne, et les dîners qu'on y donnait se prolongeaient jusqu'au lever de l'aurore. Quand les convives se séparaient, ils emportaient les morts (on appelait ainsi ceux qui étaient tombés sous la table) avec beaucoup de pompe et de cérémonie. Les blessés restaient sur le champ de bataille, mais un comité était chargé de leur apporter les soins que réclamait leur état.

Dans les salons d'Édimbourg, les habitudes, les manières, le costume, n'étaient pas moins caractéristiques. On rencontrait les types les plus excentriques parmi les vieilles dames de la haute société. Rien n'est amusant comme les portraits satiriques que nous en a laissés un spirituel frondeur [1], membre lui-même de cette aristocratie qu'il a si spirituellement dépeinte. Ces vénérables matrones étaient, généralement, de fortes têtes, au cœur chaud, à l'esprit élevé, remplies de bonnes qualités. Malheureusement ces excellents côtés disparaissaient trop souvent sous des dehors étranges. Elles s'habillaient, parlaient et agissaient absolument à leur guise, parfaitement indifférentes aux modes et aux usages du présent et demeuraient obstinément attachées à leurs habitudes, à leur langage et à leur vieux costume rigoureusement écossais. Mistress Rochead of Inverleith, qui avait longtemps rempli les fonctions de maîtresse des cérémonies dans les bals d'Édimbourg, était le plus bel ornement de ce curieux musée des antiques. Rien n'é-

[1] Henry Cockburn, *Memorials of his Time*. Édimbourg, 1840.

galait la majesté de la châtelaine d'Inverleith, lorsqu'elle faisait son entrée dans un salon; on eût dit un vaisseau sortant, toutes voiles au vent, du port de Tarsis. Resplendissante de velours et ruisselante de soie, elle portait avec infiniment de grâce tous les menus accessoires de la toilette, tels qu'éventail, boucles d'oreilles, bagues, manchettes, flacons français, sac brodé, tout cela d'une grande magnificence et cependant du meilleur goût. Elle savait manœuvrer ce gréement un peu lourd avec autant d'aisance que de majesté. Elle venait occuper le centre d'un large sofa, et sans le plus petit mouvement perceptible, elle le couvrait tout entier de ses atours; les plis gracieux de sa robe se répandaient naturellement sur le meuble comme des flots paisibles. Sa façon de descendre de sa voiture, où elle se tenait comme un nautile dans sa coquille, était un de ces tours de force qu'aucune femme de nos jours ne pourrait accomplir, ni même imaginer. Son carrosse de couleur sombre, immense sans paraître trop vaste pour la contenir, bien qu'elle y fût seule; son fastueux cocher trônant sur une housse surchargée de galons et de broderies; ses deux laquais en grande livrée qui se tenaient immobiles des deux côtés du marchepied; tout cela disparaissait devant la lente majesté avec laquelle la grande dame descendait et touchait terre. Ne jurerait-on pas que ce portrait est un morceau détaché des *Souvenirs de la marquise de Créquy*, ce livre charmant qu'on a peine à croire apocryphe? Cependant nous sommes bel et bien à Édimbourg, vers la fin du siècle dernier.

Mais le type le plus original de cette société était, sans contredit, miss Sophia Johnston, qu'on appelait familièrement *Suphy*. Son père, par une bizarrerie singulière, ne lui avait fait donner aucune espèce d'éducation, afin de laisser agir la nature seule. Elle avait donc passé toute sa jeunesse à la campagne, menant une existence de véritable sauvage et n'ayant appris que le double métier de charpentier et de forgeron, au point de pouvoir, sans le moindre embarras, ferrer un cheval. Ce ne fut que vers le milieu de sa vie qu'elle apprit à lire et à écrire. Son costume n'était pas moins étrange que son existence : elle portait toujours, à l'intérieur comme au dehors, un chapeau d'homme, une espèce de redingote boutonnée jusqu'au cou, des bas de laine grossière et d'énormes souliers à larges boucles de cuivre. Malgré ce singulier accoutrement, on la rencontrait dans tous les salons, accueillie par tout ce qu'Édimbourg renfermait de plus aristocratique et de plus élégant, aimée et respectée de tous. Chose curieuse, ses manières étaient parfaites, sa conversation très spirituelle, très riche en anecdotes et toujours d'une parfaite sagesse dans l'appréciation

des événements du jour. On la trouvait assise, le dos tourné à la lumière, dans son fauteuil attitré, le chapeau sur la tête, les pieds posés sur le parquet l'un à côté de l'autre, faisant admirer ses épaisses semelles garnies de gros clous, tandis qu'elle lisait tenant son livre à deux mains. Mais si, par hasard, elle entendait dire quelque extravagance, eût-elle pour auteur le plus fashionable des gentlemen ou la dame la plus courtisée du salon, immédiatement le livre lui échappait des mains, les lunettes roulaient à terre et la vieille demoiselle de s'écrier : *That's surely great Nonsense* [1]. Le plus souvent elle n'avait jamais vu la personne qu'elle venait d'apostropher si vertement; puis elle rompait une lance et sortait toujours victorieuse de la lutte. Ces nobles et cérémonieuses dames de l'aristocratie écossaise habitaient des appartements au cinquième ou au sixième des grandes maisons de la Canongate, et descendaient les escaliers obscurs et puants en retroussant soigneusement leurs robes de brocart. Au travers de passages sales et de ruelles mal pavées, deux laquais les conduisaient, en chaise à porteur, à la lueur vacillante d'une torche enflammée, aux réunions mondaines, où les règles de l'étiquette et les préséances étaient plus rigoureusement observées qu'à la cour du grand roi lui-même, telle que Saint-Simon nous l'a décrite. En résumé, la société d'Édimbourg, il y a cent ans, était un singulier mélange de licence et de formalisme, de pointilleuse observance des usages établis et d'indifférence presque barbare pour les convenances les plus élémentaires.

III

Holyrood! Holyrood! O fatale abbaye,
Où la loi du destin, dure, amère, obéie,
S'inscrit de tous côtés!
Cloître! palais! tombeau! qui sous tes murs austères
Garde les rois, la mort et Dieu : trois grands mystères,
Trois sombres majestés [2].

Comme dit le poète dans son superbe langage, Holyrood tient tout à la fois du couvent, du palais, de la forteresse et du tombeau. Matériellement et moralement c'est vrai : murs sombres, tours massives et crénelées, longs cloîtres superposés, chapelles que remplissent des tombes, cela n'est que le côté extérieur qui frappe les yeux. C'est surtout dans le passé du vieil édifice qu'il faut chercher le règne successif des « trois sombres majestés ». La religion en avait fait

[1] « Voilà certainement une grosse bêtise. »
[2] Victor Hugo.

un lieu de prière et de recueillement; pendant les siècles suivants les rois ont vainement tenté d'y éterniser leur puissance; aujourd'hui la mort y règne seule en absolue et despotique souveraine.

Dès que vous franchissez le seuil de ce lugubre palais qu'Hamilton de Bangour appelle *a virtuous Palace where no monarch dwels*, une impression de tristesse vous envahit. Royale et funeste hôtellerie où tant d'hôtes illustres ne se sont arrêtés qu'un jour. Ils y sont entrés le matin, l'espérance au cœur, le sourire aux lèvres; ils en sortiront le soir, comme fatalement stigmatisés par le malheur : les uns pour prendre le chemin de l'exil, beaucoup d'autres pour se jeter aveuglément dans les bras de la mort. Si Holyrood, comme une auberge vulgaire, avait son registre séculaire, où se seraient inscrits tous ceux qui sont venus, de gré ou de force, lui demander l'hospitalité, nous y lirions la signature, souvent ensanglantée, de ces illustres passants.

Sur cette longue et fatale liste, un nom attire plus particulièrement notre attention et notre sympathie. Ce nom est celui d'une femme que nous pouvons, à bon droit, regarder comme une compatriote. N'était-elle pas Française par le cœur, par l'esprit, par le goût, cette charmante reine qui pénétrait, il y a trois cents ans, dans le triste et sombre palais d'Holyrood, venant, comme nous, du « plaisant pays de France », cette « patrie la plus chérie ? » Comme Marie Stuart dut trouver noir et laid, après les splendeurs de Fontainebleau, le vieux couvent doublé d'une forteresse! Comme ils durent lui sembler moroses et sinistres les rigides visages des courtisans écossais après les mines roses et souriantes des mignons de la cour de France!

L'appartement de la reine martyre est la seule partie du palais d'Holyrood intéressante à visiter. Sa chambre est conservée dans toute sa simplicité primitive, avec son plafond bas aux poutres enfumées, avec ses petites fenêtres grillées qui ne laissaient pénétrer que bien peu de jour et de soleil, avec son mobilier si modeste, si grossier : cette cellule de prisonnière était l'appartement d'une reine et de quelle reine? La plus belle, la plus spirituelle, la plus séduisante souveraine qui ait jamais régné sur un peuple; sa beauté, nul ne l'a jamais contestée. Les témoignages des contemporains sont unanimes, et les portraits qu'on a conservés en Écosse et ailleurs suffisent pour nous en convaincre. On raconte que Marie Stuart, suivant un jour la procession du Saint-Sacrement dans les rues d'Édimbourg, une femme du peuple fendit la foule, s'avança jusqu'auprès de la reine pour la toucher, voulant s'assurer que ce n'était pas un ange descendu sur terre.

De tous les portraits que nous avons vus de Marie, il en est un qui nous a tout particulièrement frappé. Ce tableau, qui est

conservé au château d'Abbotsford, fut offert, nous dit-on, à sir Walter Scott, par un collectionneur prussien. Il représente la belle tête de la reine, après la décapitation, reposant dans un plat que le peintre a placé sur un tapis de velours écarlate. Au bas du tableau, une mince banderole de parchemin porte l'inscription suivante : « Maria Scotiæ regina, IX Feb. MDLXXXVII. » Il est signé Amyas Cawood, et c'est ce qui prouve sa parfaite authenticité. On sait en effet que ce peintre avait pour sœur Marguerite Cawood, femme d'un ami intime de sir William Fitz-William, châtelain de Fortheringay, et qu'elle obtint du geôlier de la reine la permission pour son frère d'exécuter cette sinistre toile d'après nature [1]. Malgré les stigmates que la mort a imprimées aux nobles traits de Marie, ils ont conservé toute leur calme et régulière majesté. Ce sont là, voilés sous leurs longues paupières demi-closes, ces beaux yeux si remplis de douceur et de fierté, si éclatants d'intelligence, qui ont passionné la postérité.

Doux, beaux, courtois, plaisants, délicieux,
... Deux beaux logers d'amour
Qui feraient d'un minuit le midi d'un beau jour [2].

« Qu'importe, disait Byron, qu'ils fussent bleus ou gris; s'ils ont l'âme, ils seront aussi beaux d'une façon que de l'autre : les plus grands exemples le prouvent bien. »

... Blue eyes or grey
Napoleon's mary's (Queen of Scotland) Should
Lend to that coulour a transcendent ray.

Une autorité incontestée, le prince Labanoff, cet amoureux de Marie Stuart à trois siècles de distance, qui a vu tous les portraits originaux de la reine, pense, comme Ronsard, qu'ils étaient brun clair, de cette couleur que les Anglais appellent *chestnut* (châtain).

Ce nez aquilin, ces narines légèrement contractées par la mort, qui expriment si bien encore la fierté de race, l'énergie indomptable, semblent presque narguer le bourreau et braver cette cruelle sœur, la reine-vierge. De son petit bonnet cramoisi s'échappent de longues tresses brunes où s'entremêlent quelques fils d'argent que les souffrances prolongées expliquent suffisamment. Sur ce beau visage, sur ce front d'une blancheur marmoréenne est répandu le calme solennel et religieux de la mort. On n'a pas à craindre ici les flatteries que les peintres se permettent avec

[1] R. Chantelauze.
[2] Ronsard.

les vivants, puisque la mort a été servilement copiée. Ceux qui ont vu cette toile saisissante comprendront sans peine les violentes et irrésistibles passions que cette séduisante beauté, cette brillante et originale intelligence, ce cœur si prompt à se donner tout entier, ont pu faire naître parmi ceux qui eurent le bonheur ou plutôt le malheur d'approcher de la reine.

Dans l'appartement de la reine, nous remarquerons le portrait de Georges lord Seyton — ami inébranlable de Marie Stuart — au bas duquel on lit cette devise :

In adversitate patiens,
In prosperitate benevolus.

Noble et sympathique figure que celle de lord Seyton qui sut si bien rester fidèle au bel adage de sa famille. C'est pour lui que Marie composa une devise en latin faisant allusion à son refus d'accepter le titre de comte qu'elle lui offrait en récompense d'importants services rendus à sa cause : *Sunt comites, ducesque aliis, sunt denique reges, Setoni dominum sit satis esse mihi.* Evidemment elle s'était inspirée de la devise des Coucy et des Rohan.

Après la malheureuse bataille de Lowgside, qui détruisit les dernières espérances de Marie Stuart et la jeta dans les bras d'Élisabeth, Seyton, forcé de se réfugier en Flandre, y fut réduit par la misère à exercer le métier de charretier. Rentré en possession de ses biens sous Jacques VI, il se fit peindre dans son château sous les traits d'un voiturier conduisant un attelage de quatre chevaux.

Deux cents ans plus tard, un jeune homme, dans tout l'éclat de la jeunesse, dont le visage était d'un ovale parfait, le teint d'une blancheur remarquable, les yeux vifs et intelligents, les cheveux blonds et bouclés, les traits fins et distingués, les manières pleines de grâce et d'élégance, pénétrait le sourire aux lèvres, la confiance et la bravoure au cœur, sous le grand porche du palais d'Holyrood. Il portait le costume traditionnel de tartane; sur sa poitrine brillait l'étoile nationale de Saint-André; une écharpe azur et or lui servait de baudrier; et à sa toque de velours bleu était attachée la cocarde blanche qui rappelait la rose de la maison de Lancastre. La foule pressée sur son passage criait : « Notre héros ressemble à Robert Bruce ! » et cette ressemblance n'était pas une illusion populaire, car celui qu'on acclamait était bien le digne descendant du grand roi chevalier, dont il venait de renouveler les exploits légendaires. Avec quelle émotion Charles-Édouard dut parcourir cette demeure vénérée, que l'exil de sa famille avait condamnée pendant plus d'un demi-siècle à une sorte de veuvage !

Le vieux palais s'anima bientôt d'une vie nouvelle. Les levers,

les bals, les banquets, se succédaient sans interruption. Dans les salons, naguère silencieux et déserts, se pressait une foule bien curieuse par la diversité des costumes et des situations. A côté des nobles châtelaines et des riches bourgeois d'Édimbourg, on pouvait voir des chefs montagnards qui n'avaient jamais voulu quitter leur costume primitif.

Un soir de grand gala, un chef des Highlands, Grant de Glenmoriton, s'étant présenté à Holyrood dans une tenue fort négligée, Charles-Édouard fit allusion à sa barbe qui datait de plusieurs jours. « Croyez-vous, dit Grant, que c'est avec des hommes imberbes que vous remporterez des victoires? » Le prince sourit et remercia le chef de lui rappeler le glorieux combat de Preston-Paus.

On trouvait à la cour des châtelaines ayant conduit leur clan au combat, et devenues des héroïnes plus romanesques que certaines figures de Walter Scott. Lorsque le pibroch du Cameron vint rassembler les enfants de Lochiel sous la bannière du prétendant, le chef, encore enfant, n'ayant pu répondre à l'appel, ce fut une femme héroïque, miss Jenny Cameron de Glen Dessery, tante du jeune laird, qui rallia ses guerriers et marcha à leur tête. Prévenu de son approche, Charles-Édouard alla à sa rencontre et fut charmé de son air martial et élégant. Ce fut avec une parfaite aisance que miss Jenny aborda le prince, en faisant avec son épée le salut militaire; puis elle fit défiler devant le prétendant ses deux cents Caméroniens. Jenny Cameron ne fut pas la seule héroïne qui embrassa avec ardeur la cause des Stuarts. La châtelaine de May, indignée de voir son mari, *Chieftan* du Mac-Intoch, accepter un grade dans l'armée de Georges II, souleva le clan, arrêta son mari et conduisit elle-même sa troupe au combat. Il y eut même une compagnie d'amazones guerrières, composée de cent vingt femmes, qui combattit sous les ordres d'une jeune fille de vingt-sept ans. Cette héroïne ne manquait ni de beauté ni d'esprit : grande et bien faite, elle ne prenait une tournure militaire qu'à la tête de sa compagnie. Dans un salon, elle retrouvait tous les charmes délicats de la femme, s'exprimant en anglais avec infiniment d'élégance et parlant fort correctement le latin. On n'a jamais su l'origine de cette femme étrange, son nom véritable, et l'endroit exact d'où elle venait. Elle avait un très grand ascendant sur toutes ses subordonnées. Sa sœur, jeune fille de vingt ans, lui servait de secrétaire et de lieutenant. Présentée à Charles-Édouard, l'héroïne lui adressa un fort remarquable discours en latin; et admise deux fois à la table du prince, elle s'y comporta toujours avec une extrême sobriété, ne buvant jamais de vin. Les amazones portaient un bonnet à la polonaise et un costume rappelant celui des coureurs; elles étaient

armées de haches et de sabres; cinquante d'entre elles seulement portaient le fusil à baïonnette. Le drapeau de la compagnie était rond et plissé en forme d'éventail, pouvant se fermer par le temps de pluie et de vent. De couleur bleu céleste, il portait cette légende en patois des Highlands : « Pour la délivrance de l'Écosse! »

Cette vie, cette animation si inusitée ne devait pas troubler longtemps la silencieuse quiétude de cet asile du malheur. Avec les dernières espérances du parti jacobite, s'éteignirent, au fond des longs cloîtres du couvent de Saint-David, les éclats lointains et fugitifs de cette puissance éphémère.

Après un siècle d'abandon et de solitude, l'antique palais des Stuarts ouvrit ses portes aux Bourbons proscrits.

O palais, sois béni! Sois bénie, ô ruine!
Qu'une auguste auréole à jamais t'illumine!
Devant tes noirs créneaux, pieux, nous nous courbons,
Car le vieux roi de France a trouvé sous ton ombre
Cette hospitalité mélancolique et sombre
Qu'on reçoit et qu'on rend de Stuarts à Bourbons [1].

Lorsque Louis XIV reçut si royalement Jacques II proscrit, et lui offrit pour résidence le château de Saint-Germain, il ne se doutait guère que les Bourbons auraient un jour le sort des Stuarts, et que ses petits-fils, battus à leur tour par le flot des révolutions, viendraient échouer sur cette terre d'Écosse, pour trouver un refuge dans le vieux palais d'Holyrood. Mais les Stuarts n'étaient plus là pour acquitter envers la maison de la France le tribut de l'hospitalité.

Les habitants d'Édimbourg accueillirent avec une respectueuse sympathie le vieux roi de France. Du reste, la bonté et l'inépuisable charité de Charles X lui eurent bientôt gagné tous les cœurs. Dans cette triste et sombre résidence, la vie était bien monotone pour la famille royale. La seule distraction du roi étaient de longues promenades qu'il faisait chaque jour à pied ou à cheval dans les environs de la ville. Il n'avait d'autre équipage qu'une voiture louée au mois.

La duchesse de Hamilton, femme d'un charme infini, dont le mari était gardien héréditaire du palais d'Holyrood, témoignait le plus constant dévouement à la famille proscrite, et égayait seule les longues soirées d'hiver. Mais cette précieuse intimité ne devait être que de courte durée. La duchesse quitta Édimbourg quelques mois après l'arrivée de Charles X. En prenant congé du roi, sa fille, lady Susan, charmante enfant de quinze ans, voulut absolument embrasser le vieux monarque pour qui elle avait un respect mêlé de la

[1] Victor Hugo.

plus vive affection. Charles X, toujours galant et spirituel, expliqua son refus par le joli quatrain suivant :

De ce refus pénétrez-vous la cause?
Vous êtes belle et j'ai quatre-vingts ans.
Par un baiser, je fanerais la rose,
Et ce serait un outrage au printemps.

Le duc de Bordeaux était l'âme de cette petite cour. N'était-il pas la seule joie du présent, la seule espérance de l'avenir [1]?

Une assemblée, où figuraient les représentants de toutes les familles féodales de la vieille Écosse, décerna au jeune prince les titres, les armes et les privilèges honorifiques de chef de clan. A la suite d'un vote unanime, il reçut le costume et les insignes de sa nouvelle dignité. La toque bleue du roi portait une longue plume blanche.

Quelque temps après, le duc de Bordeaux fit une excursion dans les Highlands. En visitant les cascades de Dunkeld, il était conduit par un vieillard centenaire, appartenant à l'illustre et malheureux clan Mac-Gregor, que les exploits de Rob-Roy ont immortalisé. Ayant appris que le jeune étranger était l'héritier d'une race royale, le vieux Highlander se rendit en toute hâte à une réunion importante de chefs montagnards, qui se tenait dans les environs. « Ce matin, leur dit-il, je suivais, en me rendant à cette assemblée, le chemin de la cascade. A peu de distance de Dunkeld, j'aperçus un jeune enfant vêtu avec élégance et qui, penché sur le roc, admirait le torrent. A mon approche, il tourna vers moi le visage le plus frais, le plus gracieux que j'ai jamais vu. Ce n'est pas, je puis vous l'assurer, un enfant ordinaire; un sang royal coule dans ses veines : c'est un prince et un prince malheureux. Les circonstances mêmes de son infortune doivent nous le rendre cher, car elles nous retracent des souvenirs qui font encore palpiter tout cœur vraiment écossais. Je propose donc que cet illustre étranger soit invité à visiter cette assemblée pour y recevoir l'expression de nos hommages et de notre sympathie. » Ces paroles reçurent une approbation unanime, et ce fut au son des cornemuses, jouant la « Marche du prince Charles », que le duc de Bordeaux fit son entrée dans la salle, donnant la main à Mac-Gregor.

[1] « Espérance! » Ce mot fut la devise des premiers ducs de Bourbon. On la voit gravée sur leurs tombeaux dans l'église de Souvigny, en Bourbonnais. Peu de temps avant 1830, la duchesse de Berri visitait la splendide église abbatiale, lorsque quelqu'un lui fit remarquer la devise inscrite sur les monuments funéraires : « C'est un mot bien doux, dit-elle, mais, hélas ! il y a longtemps que nous n'y croyons plus! »

Des hourras frénétiques s'échappèrent des poitrines de tous les montagnards, en même temps qu'ils frappaient la terre de leurs pieds vigoureux. Suivant l'usage antique de l'hospitalité écossaise, le chef le plus âgé prit un pot de whisky et le fit passer à toutes les personnes présentes, après que le prince y eut trempé les lèvres. Mais cette démonstration, où se trahissaient les sentiments jacobites encore vivants dans les Highlands, pouvait être mal interprété par le gouvernement anglais. Le duc de Bordeaux comprit les devoirs rigoureux de l'hospitalité, et il crut devoir s'éloigner afin de ménager la susceptibilité ombrageuse du cabinet de Saint-James. Il modifia même son itinéraire pour éviter une ville dont la population tout entière lui préparait une réception royale. Il parcourut ensuite le comté d'Inverness, et visita le champ de bataille de Culloden. Au château de Balladrum, les miss Stewart lui offrirent un bouquet symbolique, formé du lis de France, du chardon d'Écosse et de la rose d'Angleterre.

Deux ans plus tard, la famille royale dut quitter son paisible refuge. Un régiment anglais était sous les armes dans la cour du palais d'Holyrood. Il se mit en bataille, et quand Charles X parut, il défila devant lui au son de *God save the King*, ce vieil air français que Lulli avait composé pour le grand roi, l'hôte si magnanime de Jacques II.

N'y aurait-il pas, ici même, un bien intéressant parallèle à établir entre cette scène émouvante, qui a pour théâtre le palais d'Holyrood, et cette autre encore plus dramatique, qui se jouait un demi-siècle plus tôt dans la cour du château de Saint-Germain.

Il y avait déjà plusieurs années que Jacques II était l'hôte de Louis XIV, lorsqu'à bout de ressources il dut supprimer les pensions qu'il accordait à ses gentilshommes écossais. Quand on fait l'aumône avec l'aumône qu'on reçoit, on double sa misère sans soulager celle d'autrui. On vit alors des Fitz-James, des Dillon, des Drummond, des Douglas manier le rabot et frapper l'enclume, les yeux sans cesse tournés vers Saint-Germain, où leur prince gémissait de leur misère. Après avoir vécu du pain de leur sueur, l'idée désespérée leur vint de demander du service dans les armées de Louis XIV. Bons officiers, ils pouvaient bien faire de bons soldats; la souffrance les avait endurcis. Sous Charles VIII et depuis, leurs ancêtres n'avaient pas rougi de servir sous les drapeaux du roi de France.

Jacques II soupira et obtint de Louis XIV ce que les gentilshommes demandaient, tristes, mais heureux du devoir qu'ils allaient si noblement et si simplement accomplir. Ces pauvres rois de la montagne se rendirent, au nombre de cent cinquante, à Saint-

Germain, sous l'uniforme français, pour être passés en revue par leur infortuné roi. Jacques II, ce jour-là, se disposait à aller à la chasse, unique distraction à son vaste ennui; il aperçut, en traversant la cour du château, un bataillon rangé sur son passage.

— Quels sont ces hommes? demande le roi.

— Sire, ce sont vos gentilshommes écossais venus pour vous dire adieu et vous demander de les passer en revue et de les bénir.

Le roi, sous le coup de la plus poignante émotion, se retira dans son appartement pour pleurer librement. Alors l'air national se fit entendre sous sa fenêtre. Ce vieux chant de guerre retentit au fond de son cœur comme un écho lointain et douloureux de l'Écosse perdue. Le roi descendit péniblement dans la cour; il était pâle, ses jambes tremblaient, et ses yeux étaient remplis de larmes; il portait un habit de deuil.

« Messieurs, dit-il d'une voix brisée par l'émotion, mes propres infortunes me touchent moins que les vôtres. Je ne saurais exprimer combien il m'est pénible de voir tant de braves et dignes gentilshommes descendus au rang de simples soldats. S'il plaît à Dieu de me rétablir sur le trône, il est impossible que je puisse oublier vos services et vos souffrances. D'après vos désirs, vous allez entreprendre une longue route[1]; j'ai pris soin que vous soyez pourvus d'argent, de souliers, de bas et de tout ce qui peut vous être nécessaire. Craignez Dieu; aimez-vous les uns les autres. Faites-moi connaître directement vos besoins, et soyez assurés que vous trouverez toujours en moi votre roi et votre père. » Pauvre roi, qui promet des bas à ses gentilshommes sans être sûr de de pouvoir tenir sa promesse. Jacques II passa ensuite dans les rangs des Écossais, s'arrêtant devant chacun d'eux pour écrire son nom. Puis après avoir salué le drapeau, il étendit les mains en s'écriant : « Partez mes enfants... Votre roi vous bénit. » Accablé par l'émotion, Jacques se retirait en silence. Tout à coup il s'arrête; peut-être n'a-t-il pas tout dit à ses braves serviteurs. Il revient vers eux, s'incline jusqu'à terre, et des torrents de larmes tombent de ses yeux; voilà ce qu'il avait encore à leur dire.

Les gentilshommes écossais, le cœur brisé, mais heureux d'avoir mérité l'estime de leur roi, défilèrent une dernière fois devant lui, la tête haute, plus fiers peut-être sous leurs modestes uniformes que ne l'étaient leurs ancêtres lorsqu'ils marchaient à la tête de leurs innombrables vassaux.

Dans ce douloureux exil, le vieux roi eut cette joie d'être salué

[1] Le bataillon des gentilshommes écossais allait rejoindre l'armée française en Espagne.

une dernière fois par ses fidèles sujets. Il dut éprouver un sentiment de légitime orgueil, en voyant la courageuse abnégation de ces vaillants Écossais qui avaient sacrifié, pour suivre leur roi légitime sur la terre étrangère, patrie, fortune, gloire, et qui allaient mourir peut-être d'une mort sans éclat plutôt que de transiger avec leurs principes religieux et politiques.

Cette suprême consolation fut refusée à Charles X. Les acclamations qui saluèrent son départ du sol écossais ne s'échappaient pas de poitrines françaises.

En descendant du quartier de la Canongate vers la ville neuve, nous essayons de pénétrer dans un square, où se fait entendre la musique un peu bruyante d'un régiment de Highlanders; mais nous trouvons la porte close. Un brave bourgeois d'Édimbourg nous apprend que c'est le privilège exclusif des citoyens de la ville de posséder une clef des jardins publics. Nous sommes encore tout imprégnés des souvenirs de Rizzio, que nous a laissés notre visite à Holyrood; aussi nous berçons-nous de l'espoir chimérique d'entendre quelques vieux airs écossais. Mais à mesure que nous approchons, nos oreilles ne reconnaissent que trop bien ce qui se joue. Adieu, les mélodies de Rizzio; le moderne Offenbach triomphe..... Les ménestrels écossais exécutaient..... le grand air de la *Belle Hélène!*

Ainsi s'en va la vieille Écosse!

Les révolutions ont accompli, ici comme ailleurs, leur œuvre de nivellement et de centralisation. Ce pays, si éloigné du contact européen, si attaché à ses traditions, si jaloux de sa nationalité, a cessé de vivre de sa vie propre. En même temps que son importance politique, Edimbourg a perdu tout ce qui lui donnait une physionomie si particulière. La Canongate pleure ses douairières surannées et méticuleuses, mais si fidèles aux vieilles modes et aux vieux usages écossais. La « Cour de session » ne s'enorgueillit plus de ses juges parfois un peu gloutons et gouailleurs, mais dont le patriotisme et l'érudition avaient porté si haut l'honneur de la magistrature. Holyrood est le dernier vestige encore debout de cette royauté en qui se sont incarnées, pendant tant de siècles, les vertus chevaleresques de la nation et les gloires de la patrie. Edimbourg, privé de son titre de capitale, n'a plus que le rang et le rôle effacé d'une simple ville de province de l'empire britannique.

Comte Louis Lafond.

FLEURS

ET PEINTURE DE FLEURS[1]

II. — FLANDRE.

I

On sait qu'au moyen âge, les enlumineurs de toutes les nations entouraient avec des arabesques de fleurs les pages des beaux livres. Mais il est remarquable que, de toutes les merveilles que la nature inanimée met continuellement sous nos yeux, les fleurs soient à peu près les seules qu'on trouve représentées dans leurs ouvrages. Une teinte uniforme d'or pur, selon l'usage byzantin, ou, quelquefois, des dessins imitant ceux qui décorent les tapisseries orientales, servaient uniquement de fonds à leurs peintures. Les vues de la campagne ne paraissent que fort tard dans les manuscrits; et ce furent les Flamands qui les y introduisirent, vers la fin du quatorzième siècle.

Il va sans dire que les premiers essais tentés pour cela furent inhabiles. On en peut juger par les livres d'Heures enluminés, au temps de Charles V, pour la cour de France et pour la cour de Bourgogne, par des artistes venus de Flandre. Les arbres y sont d'un vert cru sans nuance; on n'y voit aucune perspective aérienne, et les lois de la perspective linéaire y sont violées presque constamment. Néanmoins, ces commencements, tout imparfaits qu'ils pussent être, annonçaient un changement prochain dans l'art. Jusque-là, les artistes n'avaient à peu près fixé les yeux que sur l'homme. C'était une grande nouveauté que de les voir porter leur attention vers ce monde extérieur qui sert de théâtre à nos actes, et qui, par ses formes et ses couleurs, nous touche, à de certains instants, d'impressions si vives et souvent si délicieuses. Désormais,

[1] Voyez le *Correspondant* du 25 juin et du 10 juillet 1882.

les plaines, les montagnes, les fleuves, les forêts, la verdure et la mer allaient ressortir au pinceau des peintres ; et tous les objets de la nature, grands ou infimes, terribles ou gracieux, viendraient ajouter à la beauté de leurs œuvres, en s'y pressant autour de notre image de la même façon qu'elles accompagnent à tout moment notre personne dans la réalité.

Dès que les enlumineurs peignirent leurs premières vues de la campagne, ils y prodiguèrent les fleurs. Il est vrai que le peu d'espace dont ils disposaient dans le feuillet étroit d'un manuscrit les obligeait à donner à leurs fleurs des dimensions extrêmement petites et à les peindre bien simplement. Ils ne pouvaient mettre qu'aux premiers plans de leurs miniatures quelques plantes assez grandes pour porter sur leurs tiges des fleurs distinctement épanouies; et l'on voit qu'ils ont peint celles-ci avec un soin qui marque leur amour. Mais, pour les parties un peu plus éloignées, ils ne figuraient une rose que par une touche arrondie du pinceau chargé de blanc ou d'incarnat, une pervenche que par une tache de bleu tendre, et l'émail d'une prairie que par un semis de points en couleurs diverses sur une nappe de verdure. Ces fleurs, qui ne sont ainsi qu'indiquées légèrement, n'en égayent pas moins beaucoup leurs ébauches de paysages; elles plaisent rien que par leur multitude, en rappelant à l'imagination l'abondance avec laquelle les fleurs véritables s'épandent au printemps partout, quand elles percent l'herbe nouvelle, tapissent les collines, se haussent au long des berges et des vieux murs et, selon la variété des arbres à fruits, couvrent les vergers d'étoiles ou rouges ou blanches.

Les panneaux des retables, des tryptiques et les parois des châsses, offraient aux peintres un champ plus vaste que les pages des manuscrits. Malheureusement, on ne connaissait encore pour peindre sur le bois que la peinture à la détrempe, dont les nuances, assez semblables à celles de la fresque, sont mates et peu fondues. Elles suffisaient, lorsqu'il s'agissait de donner à des personnages de scènes religieuses des expressions de visages qui étaient presque toujours les mêmes; car on ne représentait guère que la résignation ou la douleur violente dans les scènes de passion ou de martyre, l'innocence, la piété, la douceur de l'âme dans les sujets paisibles; et ces peintres de vie tranquille ignoraient les passions diverses et mêlées qui sont venues, en nombre infini, compliquer, dans la réalité et dans les œuvres d'art, la physionomie humaine. Mais le charme de la nature inanimée est plus fugitif que celui du visage de l'homme; il réside davantage dans la finesse des nuances et dans la variété

des jeux de lumière. Aussi, les peintres à la détrempe n'ont-ils tenté que rarement de rendre la beauté de la campagne, non plus que le brillant des fleurs. Ils conservèrent longtemps leurs fonds dorés; et, si l'on rencontre dans leurs tableaux quelques fleurs, elles ornent les doigts d'une Vierge ou d'un Enfant-Jésus, et elles ne sont pas en bouquet : ce n'est ordinairement qu'une tige de pensée, d'œillet, de fève ou de lin avec quelques feuilles, ou encore, sur une fine branche de coudrier, une noisette, fruit qui, par sa grâce exquise, égale une fleur.

L'invention de la peinture à l'huile fut extrêmement favorable au penchant qui portait les artistes de Flandre à reproduire la nature inanimée et les fleurs. Non seulement elle permettait de rendre avec une fidélité presque parfaite les traits les plus déliés des physionomies et leurs expressions les plus fines, mais elle donnait la possibilité de saisir, parmi le monde extérieur à l'homme, des charmes qui, jusque-là, avaient échappé, par leur délicatesse, aux prises de l'art. On devine facilement, à voir les œuvres des peintres flamands du quinzième siècle, avec quelle complaisance ils amincissaient leurs pinceaux chargés de cette matière nouvelle, pour retracer le visage de quelque jeune fille de Malines ou de Bruges, dont ils faisaient une Vierge ou une sainte. Assurément, la Vierge ou la sainte était ravissante de simplicité et de poésie. Mais la campagne qui s'étendait derrière elle n'avait pas inspiré moins d'amour au peintre, et ne lui avait pas coûté moins de peine. Des bouquets d'arbres, distribués avec adresse, y coupaient des prairies semblables à celles qui longent l'Escaut; dans le lointain, un fleuve tranquille y suivait des collines boisées comme celles qui bordent la Meuse de Bouvignes à Dinant; on découvrait, à la fine lumière d'un beau jour, des moulins, une ferme, la tour pointue et les toits rouges d'un bourg flamand.

Car ces vieux peintres sont tellement épris de la campagne, qu'ils ne la montrent jamais autrement que sous son aspect le plus aimable. Tout sourit dans leurs paysages, qui ne représentent que le printemps, et le printemps, non tel qu'il est dans la nature avec ses caprices, mais tel qu'il est chez les poètes. Il n'y a jamais ni une branche morte dans leurs bois, ni un arbre mort au long de leurs champs, et, si leur ciel a des nuages, ce sont des nuages sans pluie et qui ne font que l'embellir.

De même, ils ne répandent leurs fleurs que sur des gazons de la verdure la plus nouvelle, et ils savent, avec une habileté infinie, varier et adoucir leurs nuances, pour les mettre en une harmonie délicate avec les fraîches couleurs des arbres, des ruisseaux, des collines et du ciel. On sent qu'elles fleurissent de concert avec toute

la nature avoisinante, et que leurs corolles se sont ouvertes au même souffle de brise que les feuilles des arbustes qui les ombragent. Ils poussent même l'art jusqu'à accorder l'aspect des roses, des marguerites et des lis avec la contenance tranquille et pieuse des personnages, par une sorte de tendresse qu'ils manifestent dans leurs formes et dans leurs attitudes. Il semble alors qu'un même sentiment les anime, elles, la nature et l'homme; et, par un trait dont l'art n'avait offert auparavant aucun exemple, elles servent à compléter l'expression des figures, de sorte que leur rôle dépasse celui d'une simple décoration qui ne vaut que par la grâce. Aussi le peintre est-il bien loin de les avoir traitées légèrement et à fleur de pinceau: il les a caressées avec amour; il n'a oublié aucun des moindres caractères de leur tige, de leur corolle et de leur feuillage; on peut s'en approcher: on peut les regarder une à une, à la loupe, si l'on veut; on verra la lumière qui joue entre les pistils et les étamines dans la demi-obscurité de leurs calices; chaque fibre paraîtra avec sa nuance; et l'on distinguera jusqu'aux ombres sveltes que les plus hautes d'entre les fleurs jettent, parmi l'herbe, sur leurs voisines moins élevées.

C'est dans les œuvres des frères Van Eyck, qui sont à la peinture flamande ce qu'Homère était, selon les Grecs, à toute poésie, et dans celles de Memling, héros de tant de légendes, qu'on observe le mieux cet amour délicat de la nature et le soin d'en rendre minutieusement les plus petites beautés. Le fameux tryptique des Van Eyck, qu'on nomme l'Agneau mystique et qui est à Gand, dans l'église Saint-Bavon, est leur chef-d'œuvre. Non seulement les figures y sont d'une fermeté et d'une finesse incomparable, mais la campagne où la scène est placée, n'est rien moins qu'une merveille. L'autel de l'Agneau est dressé au milieu d'une prairie, et cette prairie est terminée, vers le fond du tableau, par des collines moussues et boisées; on aperçoit, par-dessus leurs sommets, la Jérusalem céleste figurée par une ville gothique. La multitude des saints et des saintes, des martyrs et des prophètes, s'avance, par troupes, entre des bouquets d'arbres et de buissons, parmi lesquels éclatent des rosiers tout fleuris; l'herbe de la prairie est menue et verte comme aux premiers jours de soleil; des fleurettes légères, marguerites, trèfles, mauves, œillets simples, scabieuses et pervenches, s'y pressent à profusion; elles augmentent en nombre, et le gazon s'épaissit au long d'un ruisseau qui sort de la fontaine de vie et qui coule en s'élargissant. Çà et là, quelques fleurs de jardin s'élèvent : deux belles tiges de lis croissent l'une près de l'autre à côté du groupe des vierges. A l'arrière-plan, des bois chargent les collines et descendent, à quelques endroits, par leurs pentes; outre les arbres

qui viennent aux Pays-Bas, on y rencontre des figuiers, des vignes et même des palmiers, des orangers chargés de fruits, des cyprès et des myrtes, souvenirs du voyage que Jean Van Eyck avait fait en Portugal pour y peindre le portrait de la princesse Élisabeth; ils témoignent de l'amour des plantes étrangères qu'avaient les Flamands dès ce temps-là, et qui les rendit les plus grands amateurs de plantes importées jusqu'à ce que la curiosité des Hollandais vînt dépasser la leur.

Les campagnes et les fleurs de Memling ne le cèdent aucunement à celles des Van Eyck en charme et en nouveauté. Lui aussi, il répand sur ses tableaux la plus fine lumière, et tout est sourire, comme chez eux, dans les sites qu'il aime. Mais il a un trait qui n'est qu'à lui et qui ravit l'observateur attentif. C'est que, tout frais d'aspect que soient ses paysages, on dirait qu'il a voulu leur donner un peu de ce sentiment de rêverie qui n'appartient d'ordinaire qu'à l'arrière-saison. Ainsi, il peint le ciel, dans la partie haute, très brillant et très pur; mais il étend à l'horizon des brumes d'argent, semblables à celles qui, à l'approche de l'hiver, présagent les premières gelées. Les feuilles de ses arbres ne couvrent qu'à peine les rameaux, tant elles sont légères et à peine déroulées : les ombres qu'elles laissent tomber sur le sol sont encore transparentes; et, malgré cela, elles ont des nuances un peu variées comme au commencement de l'automne. Il n'ôte rien à la grâce du printemps; mais son printemps est un peu mélancolique et ressemble à celui de Virgile, qui se plaît à adoucir de la même manière ses peintures les plus riantes par une teinte douce de tristesse. Les fleurs dont il pare cette nouvelle saison participent au caractère qu'elle donne à ses paysages. Il rend avec une délicatesse merveilleuse ce qu'elles ont de touchant; et son pinceau penche, en les retraçant, du côté de la grâce plutôt que vers la beauté. Comme tous les peintres de son temps, il aime parmi les fleurs celles qui sont les plus simples, le fraisier, l'œillet des champs, la sauge, la centaurée, le pissenlit, la marguerite; mais il en est une qu'il met de préférence au premier rang dans ses prairies et qu'il rend avec infiniment d'amour : c'est une petite plante qu'on appelle la lycnide; elle est commune dans nos champs; la tige en est mince; la fleur en est ordinairement blanche, mais on en trouve de roses.

II

Quelque amour qu'aient montré les premiers peintres flamands pour les fleurs, et quelque perfection qu'ils aient mise à les peindre, cependant elles ne sont encore dans leurs œuvres qu'une partie du

paysage. Il faudra presque un siècle et toute une évolution dans l'art pour que l'on arrive à représenter les fleurs exclusivement pour elles-mêmes. Car la Renaissance retarda, aux Pays-Bas comme ailleurs, le développement de la véritable peinture de fleurs; et la Flandre eût peut-être laissé à la Hollande l'avantage de peindre les fleurs la première, si elle n'eût offert quelque résistance aux idées italiennes.

Heureusement, les artistes flamands se divisèrent. Les uns, après être allés passer quelques années d'apprentissage auprès des maîtres de l'Italie, revenaient parmi leurs compatriotes, ne jurant plus que par Raphaël, par le Corrège, par le Tintoret et par le Titien, ouvrir à Liège, à Bruxelles, à Anvers, des ateliers qui se remplissaient d'élèves. Mais, dans les villes qui, prospères au temps des ducs de Bourgogne, voyaient peu à peu leur fortune baisser sous la domination espagnole, Bruges, Louvain, Gand, Malines, le vieil esprit flamand tenait davantage. Il se trouva des familles qui y perpétuèrent la manière des vieux maîtres qui y avaient jadis fleuri. Ceux-là prenaient pour modèles, non pas des statues ou des bas-reliefs antiques, mais, à la façon d'autrefois, leurs modestes voisins, bourgeois et bourgeoises. Ils se plaisaient encore aux manteaux bordés de fourrures, aux robes brochées d'or et d'argent et toutes teintes de fleurs, vêtements convenables, par leur lourdeur, au climat de la Flandre, et dont la décoration rappelait le commerce de ses villes avec les climats du Nord et avec ceux de l'Orient. Ceux-là portaient, dans leur amour pour la campagne et pour les fleurs, la même tendresse qu'au temps passé; et ils retrouvaient, quelquefois, pour les peindre, la même délicatesse de sentiment et la même minutieuse patience. Il est vrai que les nouveaux venus d'Italie, favorisés de la cour et des grands, les avaient chassés de l'art religieux, domaine de leurs pères, et que leurs peintures trop fines n'allaient guère avec la grandeur des palais nouveaux que l'on construisait à l'italienne. Mais cette exclusion, loin d'arrêter leur penchant vers le réel et vers la nature inanimée, lui donna pleine carrière. Ils n'eurent plus à se préoccuper que de plaire à la partie du peuple en laquelle ils retrouvaient les mêmes goûts qu'en eux-mêmes; et ils se mirent à retracer sans choix tout ce qui attirait leurs regards parmi le monde: il plut à l'un d'eux de peindre des fleurs en un bouquet; ainsi commença la peinture de fleurs.

Ses origines sont aussi obscures que celles de la peinture elle-même; mais, si nous étions en Grèce, elles seraient au moins figurées par quelque légende. On cite, il est vrai, Jean de Gheyn et Louis Van der Bosch, comme ayant les premiers peint des vases avec des fleurs qui furent admirées pour leur vérité et pour leur délicatesse; mais on ne sait rien de leur vie et l'on ne connaît aucun de leurs tableaux.

Ce fut seulement aux approches du dix-septième siècle, que l'on vit de quel avantage il était, pour les Pays-Bas, d'avoir conservé, presque involontairement et avec la défaveur des classes lettrées, ces restes du vieil art mal éteint. A cette époque, et avant même que Rubens eût apporté aux Pays-Bas sa manière semi-italienne, semi-flamande, le réveil de l'esprit national se fit sentir parmi les disciples oubliés des anciens maîtres flamands; et, par un retour assez fréquent dans l'histoire, leur manière surannée se trouva correspondre, par certains de ses côtés, avec l'esprit du temps. On se reprenait, en effet, surtout dans les pays du Nord, à s'intéresser à la nature inanimée, à quitter les hauteurs où l'imagination s'était maintenue depuis deux siècles, et à pencher de nouveau vers la réalité. Les amateurs de peinture, qui s'étaient beaucoup multipliés dans tous les pays, se mirent à rechercher ces petits panneaux, où les scènes de la vie commune et les objets de tous les jours étaient retracés si minutieusement; ils trouvaient, dans ces sortes de miniatures à l'huile, les qualités qu'il est dans la nature des curieux d'estimer avant tout, c'est-à-dire, la singularité du sujet et la finesse de l'exécution. Sans doute, on continua de donner la préférence, surtout parmi les Français et à la cour, aux grandes et nobles toiles à l'italienne, mais on eut des yeux pour les paysages délicats des de Blés et des Patenier; on goûta les fines architectures des Friedemann et des Steenwick; on s'égaya des paysans de Pierre Brueghel en attendant ceux de Téniers. Enfin, les fleurs, elles aussi, trouvèrent des admirateurs qui, s'éprenant d'elles passionnément, négligèrent le reste de l'univers pour employer exclusivement leurs pinceaux à la mise en lumière de leur beauté.

III

Le premier qui se rendit fameux parmi ces adorateurs des lis, des anémones et des roses, Jean Breughel, appartenait à une famille de peintres restés fidèles aux anciennes traditions gothiques. Son père, Pierre Brueghel, était originaire d'un bourg de Hollande. Il voyagea en France et en Italie; il revint ensuite s'établir à Anvers, puis à Bruxelles, où il mourut. On ne rencontre dans ses œuvres que des sujets tout flamands et qui sentent encore leur moyen âge. Ce sont des gens du peuple fumant dans une taverne devant des brocs, ou dansant joyeusement sous un arbre au son du fifre, plaisirs dont Pierre Breughel connaissait, dit-on, la douceur; ou, encore, des alchimistes dans un laboratoire enfumé, souvenir un peu attardé du temps où l'on cherchait la pierre philosophale; des incendies étranges de villes sous des titres bibliques; ou des assemblées de

démons, comme les imaginations allemandes en plaçaient jadis sur les montagnes ou dans les bois.

Son fils aîné, qui se nommait Pierre, comme lui, peignit d'une manière si semblable à la sienne, que leurs œuvres sont à présent confondues. Son second fils, Jean, était encore tout enfant au moment de sa mort, qui arriva en 1568; et, afin d'alléger sans doute les charges de sa mère, sa grand'mère le prit avec elle. C'était la veuve d'un peintre d'assez de talent, Pierre Koek d'Alost, qui jadis, dans un élan d'aventure, était parti à Constantinople pour y vendre des tableaux au Grand Turc, sans se douter que la religion musulmane défend les images, et qui n'avait rapporté de son voyage que de curieux souvenirs. Elle-même habitait Anvers, et elle est citée par Guichardin, dans sa Description des Pays-Bas, comme *une des plus excellentes peintresses en miniatures* qui vécusssent de son temps. Breughel trouva ainsi dans son aïeule un premier maître dans l'art où il devait plus tard exceller. Il apprit la miniature sur ses genoux, et, comme les fleurs, qui faisaient le principal ornement des manuscrits, étaient ce qu'une femme peut enseigner le plus aisément à un enfant, ce fut surtout le talent de peindre les fleurs qu'il s'appropria. Il arriva à tracer si couramment les bouquets et les guirlandes, que, plus tard, un peintre nommé Goé-Kindt, qui l'eut en apprentissage, lui ayant demandé où il avait pris tant de facilité, il répondit qu'il avait toujours vu les fleurs naître ainsi d'elles-mêmes sous ses doigts. Aussi dut-il à la peinture de fleurs sa première renommée; et, si plus tard, on l'appela Breughel de Velours, à cause, dit-on, du luxe qu'il aimait à mettre dans ses vêtements, il fut d'abord dans sa jeunesse, ce qu'il est pour nous, c'est-à-dire, Breughel des Fleurs.

Aussitôt qu'il fut d'âge, il se mit à voyager, suivant la coutume des peintres flamands de son temps. Il visita la France, l'ouest de l'Allemagne et l'Italie. On dit qu'il fut admiré à Cologne des descendants dégénérés des maîtres Étienne et des maîtres Guillaume, adonnés en ce moment à de pâles imitations italiennes, pour un tableau, où le rôle principal appartenait à des fleurs. Il s'agissait d'une de ces légendes, d'origine arabe, mais qui s'étaient répandues partout au moyen âge, dans lesquelles on s'efforçait d'exalter, par des exemples merveilleux, la sagesse de Salomon. La reine de Saba, disait la légende, ayant dans ses États, au bord de la mer Rouge, les plus habiles ouvriers de l'Orient, avait fait faire par eux, pour les offrir au grand roi, des lis d'orfèvrerie en tout semblables à ceux de la nature. Au moment de les présenter à Salomon, elle fit cueillir un bouquet de vrais lis qu'elle mit

auprès des lis fabriqués, et elle défia de les distinguer les uns des autres les plus clairvoyants parmi les sages. Elle souriait déjà de voir hésiter toute la cour de Salomon et la sienne. Mais le roi, si grand connaisseur du cœur humain, n'ignorait pas la nature et savait tirer aussi bien parti de ses secrets. Il lâcha une abeille, et celle-ci, dédaignant la merveille des orfèvres de l'Arabie heureuse, vola, sans hésiter, vers les lis venus des jardins de Jérusalem.

Parvenu à Rome, Breughel eut l'heureuse fortune d'y trouver pour protecteur et pour ami le futur cardinal Frédéric Borromée. Le nom de Borromée remplissait alors toute la chrétienté. Le souvenir de saint Charles Borromée, mort peu d'années auparavant, était en la plus grande vénération. Son admirable charité, la part qu'il avait prise au concile de Trente, surtout en ce qui regardait la propagation de la foi catholique, et la réforme des abus qui s'étaient glissés dans l'Église, son dévouement pendant la peste qui avait désolé Milan et épouvanté l'Europe, les miracles qu'il avait faits de son vivant et ceux qui se faisaient encore sur son tombeau, avaient jeté sur cette famille, déjà illustre, un éclat incomparable. Frédéric Borromée était le digne cousin de cet homme éminent. Il joignait à ses vertus l'amour de la science et celui des belles choses. Nommé en 1695 archevêque au siège de Milan, et rentré dans cette ville encore tout émue au souvenir des bienfaits du saint, il y fonda la bibliothèque qu'il nomma Ambrosienne, en l'honneur de saint Ambroise, patron de Milan, qui, lui aussi, avait aimé et cultivé les lettres. Comme il entendait joindre à sa collection de livres une collection de tableaux et d'œuvres d'art, il recherchait les artistes de son temps; et c'est ainsi, sans doute, qu'il connut Jean Breughel, pour lequel il s'éprit d'une véritable amitié.

Breughel suivit à Milan le nouvel archevêque. Il resta près de lui quelques mois, et il repartit pour Anvers dans l'été de 1596. L'éloignement ne nuisit pas aux relations bienveillantes du cardinal avec le peintre, si l'on en juge par les curieuses lettres de Jean Breughel, qui sont conservées à la bibliothèque Ambrosienne, et qui ont été publiées par M. Crivelli [1]. Breughel y entretient le prélat de ses travaux, de sa famille, de tous les événements de sa vie. Il lui annonce divers envois de tableaux, et particulièrement des paysages ornés de fleurs et de bouquets, sujets que celui-ci paraît aimer beaucoup. Il y a plaisir à le voir entrer dans les détails les plus minutieux à propos de ces envois : les cadres sont en bois de noyer; ils sont dorés, et dorés avec de l'or en feuilles et non pas au vernis ou autrement; au reste, il a chargé de ce soin un habile ouvrier

[1] *Giovanni Breughel, pittore fiammingo*; Milan, 1868.

d'Anvers, qui ne fait que cela depuis son enfance. Une autre fois, il prie le cardinal d'intercéder pour un jeune homme enfermé à Anvers, dans les prisons du Saint-Office. Il lui recommande son ami Snyders, qui part pour l'Italie, et qui est, dit-il en son mauvais italien, *un delli primi pittore d'Anversa.* Il se plaint de la guerre d'Allemagne qui lui fait perdre bien de l'argent : l'Empereur lui doit beaucoup et ne le paye pas. Il remercie le cardinal de médailles et de chapelets indulgenciés qu'il lui a envoyés, ainsi que du portrait de saint Charles, qu'il gardera toute sa vie comme un souvenir précieux. Il lui parle de Rubens, qui revient d'Italie et qui, à présent, lui sert de secrétaire, lui-même étant peu habile à écrire dans une autre langue que la sienne; et le cardinal envoie gracieusement à Rubens une médaille d'or. Plus tard, il lui demande de reporter un peu de l'amitié qu'il a pour lui sur son fils, qui part pour l'Italie à son tour. Le jeune Breughel alla en effet à Milan, et, y étant tombé malade, le cardinal l'accueillit et le fit soigner dans son palais. Enfin, Frédéric Borromée consentit d'être le parrain d'une fille qu'eut Breughel deux ans avant sa mort. Il désigna, pour le remplacer à la cérémonie, Jean de Montfort, prince ecclésiastique des Pays-Bas; l'infante Isabelle fut la marraine, et se fit représenter par une dame de sa cour, Jeanne de Saverdonck.

On voit aussi, par les lettres de Breughel, qu'il avait en grande estime les œuvres de la peinture italienne. Il paraît avoir goûté surtout la divine sérénité de Raphaël et la merveilleuse couleur du Titien. Les maîtres nouveaux, qui, à la suite des Carrache, commencèrent de son temps à remplir l'Italie de leur renommée, lui plaisaient moins. Ni la violence de sentiment qui respirait dans leurs scènes de martyre, ni la grâce facile qui amollissait leurs sujets mythologiques, ne convenaient à Breughel, dont le tempérament était paisible et le goût un peu sévère. Son domaine n'était pas celui des passions. Il préférait, à la peinture des agitations qui troublent l'homme, celle de l'éternelle tranquillité de la nature inanimée. Comme les Van Eyck et les Memling, il aime la campagne, et il l'aime toute simple. Parfois, il va nous conduire au milieu d'une forêt, à la lisière de laquelle on découvre, par-dessous les arbres, une plaine éclairée et des collines dont les contours glissent à l'horizon sur le ciel aussi mollement que du lait sur la faïence émaillée. D'autres fois, c'est une humble route du pays flamand, bordée de buissons; une foule de gens de toutes sortes la suivent pour se rendre au marché : l'un est à pied, l'autre à cheval; l'un chemine seul; l'autre a toute sa famille derrière lui dans une lourde charrette; et tout ce monde se hâte vers la ville dont on aperçoit les toits dorés par un joyeux soleil levant. Ses paysages,

comme ceux des vieux maîtres, sont tout sourire, et s'il peint quelquefois l'hiver, il a soin de racheter la sévérité de son sujet par quelque invention gracieuse où il emploie des fleurs. C'est ainsi qu'il a fait dans un tableau qui se trouve à Milan, à la bibliothèque Ambrosienne. Il y a représenté un village, non loin d'une ville, au bord d'un fleuve gelé, durant la mauvaise saison. La campagne et les maisons sont couvertes de neige, et la glace, sur le fleuve, retient les barques immobiles; des hommes et des femmes, portant des fagots, courent dans les rues du village, parmi la boue; de pesantes charrettes, chargées de bois, vont vers la ville, traînées par de longs attelages. C'est l'hiver dans toute sa rigueur; mais Breughel n'oublie pas les beaux jours; et, dans la partie haute de son tableau, il a peint, avec l'aide de Rottenhammer, des enfants volant par groupes et enlevant des guirlandes de fleurs toutes fraîches qui descendent, par leurs extrémités traînantes, jusque sur le sommet des arbres blanchis par le givre.

Breughel aimait à disposer les fleurs en de pareilles guirlandes et à les faire porter ainsi par des enfants. Il avait pris sans doute l'idée de cet arrangement gracieux aux peintres de Venise ou de Parme; car les vieux peintres flamands se contentaient de couvrir la campagne de fleurs qu'ils mettaient dans les prairies ou aux arbustes, comme on le voit dans la nature. L'invraisemblance d'enfants volant dans l'air, à la façon des génies antiques, avec des palmes, des bouquets et des tresses de fleurs, eût peut-être choqué leur amour trop vif de la réalité. C'est pour cela sans doute que les guirlandes de Breughel sont tracées d'un pinceau plus large que celles des miniatures, et l'on voit par là qu'elles ne sont pas originaires du pays de Van Eyck et de Memling. Le charme simple, intime et familier, qui ravit dans les fleurs de l'ancienne école, leur manque un peu; leur mérite est plutôt dans l'éclat, et elles plaisent aux yeux, comme pourrait le faire une chaîne formée de perles, de rubis, de coraux, de grenats, d'émeraudes et de saphirs, plutôt qu'à la façon de fleurs vivantes.

Aussi l'usage que Breughel fait de ces fleurs en miniature est peut-être plus gracieux que les fleurs elles-mêmes. Il en met dans presque tous les tableaux, nombreux parmi ses œuvres, dans lesquels, sous un titre indifférent tiré de l'Écriture ou de la mythologie, il entasse toutes sortes d'objets dans un riant paysage. Il entoure de fleurs ainsi faites et de plantes fleuries Adam et Ève, se promenant au milieu de tous les animaux de la création dans les jardins d'Éden. Il suspend des guirlandes en berceaux et en arcades au-dessus de la tête de ses Flore et de ses Ariane triomphantes. Il en jette à pleines corbeilles sur les genoux des nymphes par lesquelles

il personnifie les Saisons et les Éléments; il les fait soulever autour d'elles par des Amours; il les accroche en festons aux arbres qui les avoisinent. Pour les peintres italiens, Flore ou l'Automne n'est qu'une belle femme avec quelques fruits ou quelques fleurs près d'elle ou dans la main. Breughel, en vrai Flamand épris de la nature, accorde plus d'attention aux sujets de la déesse qu'à la déesse elle-même. Il figurera l'Air par une multitude d'oiseaux qui élèvent dans l'air, en battant des ailes, leurs plumages variés. L'Eau sera un amas de tout ce que la mer renferme de rare ou de singulier dans ses abîmes. Pour le Feu, il assemblera mille objets de métal ou de terre que le feu sert à fabriquer, et il égayera ce sujet un peu sombre par la présence de quelque divinité gracieuse ou de quelque Amour. Il entassera, dans son tableau de la Terre, tous les trésors qui sortent de son sein. Ses œuvres enfin font songer à ces *Bibles de la Nature*, où les savants de son temps et de son pays aimaient à rassembler toute leur science; et rien n'y manque en effet, surtout quand Rubens, laissant ses grandes toiles et se faisant peintre en miniature pour un instant, n'a pas dédaigné d'ajouter la richesse des formes humaines aux richesses de la nature prodiguées par le pinceau de son ami.

Les fruits, qui tiennent de si près aux fleurs, et les légumes eux-mêmes n'ont pas échappé à ce pinceau qui cherchait la beauté dans toutes choses. Le musée de Madrid, très riche en œuvres de Breughel, en possède une qui montre le plus curieux mélange du symbolisme emprunté à l'antiquité qui ennoblissait tout, et de cet amour tout flamand de la nature, qui donne de l'attrait aux objets les plus vulgaires. Au centre du tableau, dans un médaillon qui est de van Balen, ainsi que toutes les autres figures, on voit Pomone, assise au milieu de quelques personnages, près d'une tente : une nymphe à genoux lui présente une corbeille de fruits; une autre, un diadème de fleurs; des enfants s'empressent autour d'elle, parmi des monceaux de fleurs coupées; d'autres, agitant leurs ailes, soutiennent au-dessus de sa tête une draperie agitée par le vent. Autour de ce médaillon, se déploie une vaste couronne, œuvre de Breughel, ou, si l'on aime mieux, un arc de triomphe, formé non seulement de toutes sortes de beaux fruits, mais aussi de tous les légumes que peut fournir un opulent potager pour l'usage des ménagères. Par un trait heureux, cette couronne n'est pas achevée de construire; elle est encore ouverte par le haut, et des enfants s'occupent à joindre avec de la verdure ses deux extrémités : déjà elles vont se toucher, et elles ne laissent voir qu'un étroit morceau du ciel. En bas, deux belles nymphes, à genoux sur le gazon, soutiennent l'édifice et semblent donner des conseils aux enfants. Les

fruits et les légumes dominent, dans cette guirlande, comme il convient à la divinité qu'elle environne, et le peintre a tiré de leurs formes et de leurs couleurs des effets charmants. Auprès de prunes d'un violet sombre, un chou frisé étale ses dentelles chiffonnées; une pêche au duvet délicat mûrit au long d'une fraîche laitue et d'une courge à gros ventre; des raisins s'empilent au-dessus de pommes empourprées; un navet oppose sa rondeur champêtre aux fines ciselures d'un artichaut. Enfin, des animaux de toute espèce, oiseaux ou petits quadrupèdes, courent au milieu de ces richesses; tout près des nymphes, deux lapins blancs dévorent quelques carottes nouvellement arrachées : c'est la fête de Pomone et de tous les animaux que ses disciples détruisent, mais que, en son indifférence de déesse, elle protège.

Breughel peint aussi les fleurs simplement pour elles-mêmes ou en bouquets ou rassemblées dans des vases, et les tableaux qu'il compose ainsi ne sont pas les moindres parmi ses œuvres. L'ordonnance en est très simple : il entasse les œillets, les tulipes, les jacinthes, les anémones, les jasmins et les roses en une masse comme si on venait de les cueillir et qu'on les eût posées là au retour du jardin; c'est tout au plus s'il leur donne un arrangement rapide, comme on le fait quand elles doivent parer un appartement pour quelque fête. Mais on sait, par les lettres de Breughel, combien il mettait de soin à parfaire ces groupes, dont la disposition semble, au premier coup d'œil, le chef-d'œuvre d'un hasard heureux. Il ne les peignait pas, comme les guirlandes à l'italienne dont il ornait ses paysages, en tout temps et sans avoir la nature sous les yeux. Il attendait la saison des fleurs, qui ne dure en Flandre que quelques mois à peine; et il se plaint plus d'une fois qu'elles passent et se flétrissent trop vite pour sa patience : il aimerait mieux, dit-il dans une heure de découragement sans doute, faire quatre paysages qu'un seul tableau de fleurs. Il est vrai qu'il ne se contente pas, comme le faisaient les peintres primitifs, des fleurs communes et que l'on trouve à chaque pas dans les champs. Il vivait au temps du plus grand amour des fleurs rares; et, sans s'attacher uniquement à leur prix, il n'était pas fâché de mêler aux fleurs connues quelques étrangères, afin d'étonner les amateurs par leurs formes inaccoutumées. Aussi, il lui arrivait de faire, pour une fleur nouvelle, le voyage d'Anvers à Bruxelles, où il y avait, paraît-il, de grands fleuristes et de riches jardins.

Il portait d'ailleurs le même goût de la rareté dans les objets qu'il joignait parfois à ses fleurs. On voit souvent, au pied des vases où il place ses bouquets, des chaînes d'or, des colliers, des perles et des diamants, des coupes d'albâtre remplies de médailles antiques,

de lourdes montres ovales, un coffret plein de bijoux et à demi renversé, et aussi des curiosités de la nature. Il aime, entre autres choses, ces coquilles curieuses que les navires hollandais rapportaient des Indes, et que les savants recherchaient pour en remplir leurs cabinets : il avait sans doute plaisir à suivre du pinceau leurs formes bizarres et à retrouver dans la nacre de quelques-unes des nuances égales aux plus fines parmi les nuances de la rose de Chine ou de la fleur d'églantier.

Cependant, quel que soit le charme de ses guirlandes et de ses fleurs en bouquets, elles n'égalent pas les couronnes dont il entourait des Vierges ou de petits sujets religieux placés au milieu d'un paysage. Ses guirlandes en miniature pèchent parce qu'elles ont été peintes sur un simple souvenir du modèle; les fleurs de ses bouquets, un peu sèches et trop exactes de contours, manquent de ce moelleux et de cette douceur qui va si bien aux fleurs dans la réalité. Mais, dans les couronnes de grandeur naturelle dont il environne ses Vierges, les nécessités de sa composition même et l'attitude qu'il donne à ses fleurs, l'ont défendu contre son penchant trop vif vers une exactitude scrupuleuse.

C'était presque faire un emprunt aux manuscrits gothiques que d'entourer ainsi des images pieuses d'une bordure de fleurs; et il est à croire qu'en peignant de telles couronnes, Breughel se souvenait des arabesques qu'il avait tracées sous la direction de sa grand'mère, quand il était enfant; on le voit rien qu'à la disposition qu'il choisit pour ses fleurs. Elles n'y sont pas serrées en masse l'une près de l'autre, comme dans les guirlandes des Italiens, imitateurs des bas-reliefs antiques, qui semblent tressées sous un fil étroit. Elles sont plutôt un peu éparses comme celles des enluminures, et elles semblent se soutenir à leur place d'elles-mêmes et sans lien. On dirait qu'elles sont aussi légères que l'air, et elles flottent sur le fond noir du panneau, à la façon d'un nuage sur le ciel. On ne saurait imaginer combien ce manque d'appui et le vide qui les entoure, ajoute à la beauté des guirlandes et des fleurs. Un pareil trait les sépare des fleurs de la terre; il les fait paraître comme d'un autre monde, et nous les croirions volontiers venues de quelques-uns de ces célestes jardins qu'entrevoyaient les saints dans leurs extases. Chaque fleur prise à part n'en est pas moins d'une exactitude admirable; les nuances et les contours en sont rendus avec la précision la plus fine. Elles ressemblent d'aussi près que possible aux fleurs des parterres; mais, par un mélange d'idéal et de réel qui ne se rencontre qu'en cette école flamande, elles semblent être, si j'ose dire, à leurs sœurs mortelles ce que les bienheureux, transformés par la joie éternelle, sont à nous autres

qui vivons ici-bas. Comme pour le visage divin qu'elles encadrent, quelque charmante que la réalité puisse être, on y chercherait vainement leur parfait modèle.

On rencontre des couronnes de Breughel, entourant des Vierges ou des sujets religieux, non seulement dans les musées des Pays-Bas, mais dans les principaux musées de l'Europe, à Paris, à Munich, à Vienne, à Madrid. Les personnages sont de la main de Rubens ou de quelque autre peintre de son temps et de son pays. Breughel n'a que rarement orné de fleurs des portraits; cependant, la galerie du marquis de Westminster, à Grosvenoor-House, à Londres, renferme les portraits de Rubens et de sa première femme Élisabeth, autour desquels il a peint de jolies fleurs. Mais qu'il s'agisse d'un sujet religieux ou d'un sujet profane, Breughel n'a jamais mis plus d'art que dans ces sortes de compositions formées d'une guirlande. C'est ainsi que, par une habileté exquise, il a le soin presque toujours de donner une épaisseur inégale dans tout son pourtour à son anneau de fleurs. L'œil se serait perdu au milieu de richesses mal ménagées, si le peintre avait sans discernement prodigué les fleurs, comme une bouquetière inhabile. Mais il a voulu, en artiste raffiné, que le regard, en parcourant sa couronne, rencontrât tantôt des groupes de belles fleurs, tantôt des intervalles plus clairsemés et quelquefois presque vides. Il mettra, par exemple, dans la partie basse du tableau, un épais buisson de fleurs, hyacinthes, pavots, roses, jasmins, anémones, qui semble soutenir, comme la base une statue, toute la couronne; un peu plus haut, ce seront quelques bouquets de tulipes mêlées de bluets et de tubéreuses, ou des fleurs de clématites enroulées autour de tiges d'iris. Au-dessus, dans une place choisie avec soin, il étale une majestueuse gerbe de lis, dont les branches, pressées par en bas l'une contre l'autre, indiquent, par ce trait délicat, qu'on les a serrées dans une seule main, quand on les a cueillies. Ailleurs, des grappes de lilas servent de fond à des jonquilles. Plus la couronne s'élève, plus elle s'amincit, et les fleurs qui l'achèvent au sommet sont quelquefois si légères, qu'elles ressemblent à deux mains jointes qui se touchent à peine du bout des doigts. Tantôt la Vierge est assise dans un jardin avec l'enfant Jésus, à qui des anges apportent des fleurs; tantôt, debout dans une sorte de niche, elle semble, avec une douceur mêlée de fierté, présenter son fils au monde. La guirlande qui l'entoure n'est quelquefois composée que de fleurs; d'autres fois, par un souvenir sans doute des derniers manuscrits gothiques, Breughel y fait courir des animaux, par exemple, des singes en miniature, et particulièrement des oiseaux, colombes, perroquets, fauvettes, chardonnerets et pinsons. Enfin,

le charme de la composition est à son comble, lorsque Rubens a daigné peindre, autour de la couronne de fleurs, une seconde couronne d'enfants qui la soutiennent. Leurs yeux brillent à l'égal des fleurs les plus belles, et des tiges, gracieusement échappées de la gerbe commune, caressent leurs membres délicats. Ainsi sont rassemblés dans ces œuvres délicieuses les objets les plus doux de la nature, une mère heureuse tenant son fils, des enfants qui sourient, et des fleurs.

IV

La vie de Breughel, après son retour à Anvers, fut très simple, et les travaux de son art la remplirent entièrement. Il fit partie de cette Société de Saint-Luc, que les artistes d'Anvers avaient fondée sur le modèle de celle de Rome. Il fut aussi de la chambre de rhétorique de la *Branche d'olivier*, espèce d'académie, dans laquelle on joignait l'étude de la poésie à celle des beaux-arts. Ses biographes racontent avec complaisance les faveurs qu'il reçut de divers souverains, entre autres, de l'Empereur et de l'archiduc Albert, gouverneur des Pays-Bas; il fut, par exemple, exempté de garde et d'impôts, malgré l'opposition assez vive des bourgeois d'Anvers, à qui la question tenait au cœur.

Il s'était fait construire dans la Longue-Rue-Nouvelle, entre la place de Meir et le couvent des Jésuites, une belle maison avec un atelier magnifique, où il travaillait au milieu des œuvres d'art de ses amis, de ses élèves et des siennes propres; on y voyait des tableaux qu'il avait rapportés d'Italie, et le portrait du cardinal Borromée y occupait une place d'honneur.

Breughel se maria deux fois et il eut une nombreuse famille; sa seconde femme lui donna huit enfants. Plusieurs de ses fils et de ses parents furent peintres comme lui, et l'imitèrent si parfaitement que leurs œuvres passent presque toutes à présent sous son nom. Les tableaux de son fils, Jean Breughel, entre autres, sont tout à fait confondus avec les siens, et on ne les distingue que par la date, si par hasard ils en ont une.

Les historiens ont trouvé la trace de plusieurs peintres portant son nom et appartenant à sa famille : un Abraham Breughel fit un voyage à Naples, et revint vivre à Anvers; le fils de celui-ci, Gaspard, fut peintre aussi; un Ambroise Breughel, qui paraît avoir été particulièrement peintre de fleurs, fut directeur de l'académie d'Anvers; un Jean-Baptiste Breughel mourut à Rome. Enfin, outre ceux-là, Breughel eut de nombreux imitateurs, qui, tantôt signant, tantôt ne signant pas leurs œuvres, ont, avec le soin que prirent les marchands d'altérer les marques et les dates pour tout

mettre au compte du vieux Breughel, augmenté la confusion et l'ont rendue presque inextricable.

Cette confusion même, entre des œuvres de mains diverses, prouve qu'aucun des imitateurs de Breughel ne le dépassa, ni ne se distingua de lui par des traits particuliers. Il n'en fut pas de même de Daniel Seghers, qui fut son élève. Celui-ci, par la grâce de ses compositions aussi bien que par la délicatesse et la variété de son pinceau, lui dispute l'honneur d'être le premier parmi les peintres de fleurs flamands.

Seghers n'était pas, à ce qu'il semble, d'une famille d'artistes, comme Jean Breughel. Son père, Pierre Seghers, était marchand de soie à Anvers[1]; et il n'y a d'autre motif que la ressemblance des deux noms, pour supposer qu'il fut parent de Gérard Seghers, un peintre d'Anvers, à peu près du même âge que lui, auteur d'une excellente *Adoration des mages*, qui se trouve dans l'église Notre-Dame, à Bruges.

Le père de Daniel Seghers était catholique; et sa mère, qui se nommait Marguerite van Geel, et qui était originaire de Hollande, appartenait à la religion réformée. Pierre Seghers étant venu à mourir, Marguerite van Geel retourna dans son pays de naissance, emmenant avec elle son enfant, qui était encore très jeune. Le père de Daniel avait entendu l'élever dans le catholicisme : mais, une fois en pays protestant, sa mère lui fit quitter la religion de son père et l'instruisit dans la sienne.

Dès l'âge de quinze ans, il commença à peindre sous la direction de quelque maître inconnu. Après quelques années d'apprentissage, sa mère, supposant sans doute qu'il trouverait dans la ville d'Anvers, *protectrice et nourricière des arts*, comme on l'appelait alors, plus d'occasions de développer son talent, vint faire en Flandre un voyage avec lui.

On raconte que, dès les premiers jours de son arrivée à Anvers, sa vocation pour la peinture de fleurs se décida. L'anecdote ressemble assez à celle du Corrège, s'écriant devant un tableau de Raphaël : « Et moi aussi, je suis peintre ! » Les membres de l'académie de Saint-Luc avaient l'habitude d'exposer, dans une salle appartenant à la confrérie, leurs œuvres nouvelles, soit pour les donner à juger au public, soit pour les vendre. Ce serait en visitant cette sorte de musée que le jeune Seghers, apercevant un tableau

[1] La meilleure et la plus exacte notice qui ait été écrite sur le frère Seghers est celle qui a été publiée en hollandais par le P. Hermann Allard, dans le *Volksalmanak voor Nederl. Katholiken*, Amsterdam, 1870, sous le titre : *Broeder Daniel Seghers, S. J.* Nous en avons tiré presque tous les renseignements biographiques qu'on va lire.

de Breughel, se serait écrié : « Quel que soit le peintre qui a fait ceci, il sera mon maître! » Il entra, en effet, dans l'atelier de Breughel, qui l'accueillit bien et même le fit demeurer chez lui. Au reste, il profita si bien des leçons qu'il reçut dans son atelier, que, dans l'année même qui suivit son entrée, il fut admis à l'académie de Saint-Luc.

Seghers avait dès lors un avenir brillant devant lui. Mais l'exemple des gens religieux qui l'entouraient, tels que Rubens et Breughel lui-même, des prédications qu'il entendit en visitant les églises pour les œuvres d'art, peut-être aussi le souvenir de son père et des leçons qu'il avait reçues de lui, le ramenèrent aux pratiques de son enfance; et, comme il était de ces âmes délicates qui ne savent pas revenir d'une faute, même involontaire, sans vouloir l'expier, il laissa toute idée de gloire, et entra dans la maison que les Jésuites avaient établie à Anvers, sous la protection du gouvernement espagnol. Il n'y avait pas de noviciat dans cette maison, et on l'envoya pour quelques années au couvent de Malines. Puis, quand il y eut satisfait aux examens nécessaires pour devenir profès, il revint à Anvers; et ses supérieurs, non seulement lui permirent de continuer les travaux de son art, mais ils l'envoyèrent peu de temps après en Italie, pour y perfectionner par l'étude des maîtres un talent extrêmement propre, par sa nature, à rapporter à son ordre et à l'Eglise elle-même le bénéfice d'un éclat innocent.

L'Église en effet a toujours aimé à se servir des fleurs pour embellir ses édifices et ses cérémonies. Elle se plaît à se figurer elle-même, d'après le *Cantique des cantiques*, sous l'image d'une fiancée ornée de fleurs. Dès les temps de son origine, elle jetait des guirlandes et des bouquets, dans les Catacombes, sur les tombeaux de ses martyrs. Elle conserva longtemps l'usage de couronner de fleurs après la mort, et même de coucher, dans leur bière, sur un lit de fleurs les jeunes gens et les jeunes filles. Cela avait été, au moyen âge, une occupation pour les moines âgés et pour les pieuses châtelaines d'orner les autels de bouquets qui, dans le demi-jour du sanctuaire, mêlaient leur éclat à celui des flambeaux allumés. On semait de fleurs, aux jours solennels, le pavé des églises; et, quand les processions sortaient à l'occasion des grandes fêtes ou des calamités extrêmes, les fleurs, en gerbes et en guirlandes, formaient, avec les tentures, le principal ornement des rues, des remparts et des carrefours des villes.

Or, on avait, au temps de Seghers, plus de goût que jamais à ce qui pouvait rehausser l'éclat des cérémonies. Depuis un siècle surtout, les arts avaient manifesté leur puissance, et ce fut la Société de Jésus, principalement, qui chercha à mettre en œuvre

cette force de plus au profit des âmes. Elle donna l'exemple et, à son imitation, on se plut à construire des églises d'une architecture brillante et magnifique; on les décora de statues à la physionomie passionnée et aux draperies majestueuses; on couvrit les murailles et les voûtes de peintures éclatantes; ce fut le temps des autels de marbre rare, au-dessus desquels apparaissait la figure du Père éternel au milieu de nuages et d'anges dorés. On se réjouissait d'opposer ainsi une splendeur séduisante à la froideur de l'hérésie qui, de son côté, semblait vouloir s'enfermer dans une dédaigneuse indifférence pour tout ce qui attache le cœur par l'innocent attrait de la beauté.

Sans doute, dans ce désir de faire belle autant que possible la maison de Dieu, on ne négligeait pas les fleurs naturelles. Malheureusement, elles passent vite, et l'autel restait dégarni pendant l'hiver. Il est vrai que l'on pouvait recourir aux fleurs artificielles, dont l'usage, originaire des cloîtres d'Italie, s'était répandu partout à la fin du moyen âge. Mais il était des esprits sévères, quelque peu gagnés par l'austérité du protestantisme, qui regardaient cette décoration comme indigne de la majesté du temple par sa frivolité; et, bien que les papes et, en particulier, Clément VIII, dans les nombreuses ordonnances qu'ils firent paraître dans ce temps au sujet de la liturgie[1], n'aient pas négligé d'approuver l'emploi des fleurs fabriquées, on ne s'en servait pas sans quelque crainte de choquer parfois des âmes pieuses. Au moins, il n'y avait rien à dire contre les fleurs peintes, qui joignaient. à l'avantage de durer toujours, le prestige que la main de l'artiste avait su leur ajouter; l'hiver n'avait pas de prise sur elles; elles ne se flétrissaient pas à la chaleur des cierges; elles étaient doublement belles et de par la nature et de par l'habileté du peintre : on ne pouvait accroître la richesse des autels par un artifice plus heureux.

Arrivé à Rome, le frère Seghers fut reçu par le P. Vittelleschi, alors général de l'ordre, avec la douceur qui était dans son caractère et que ses contemporains appelaient angélique. Ce fut lui, sans doute, qui lui fit connaître le Dominiquin par l'entremise de son ami, le fameux cardinal Ludovisi, celui qui fit construire au Pincio, sur l'emplacement des jardins de Salluste, la charmante villa que tout le monde connaît pour sa riche collection de statues antiques et pour ses délicieuses allées de chênes verts, d'oliviers et de cyprès. Le Dominiquin, alors dans tout l'éclat de la renommée, accueillit bien le peintre flamand qui lui était présenté par de tels intermédiaires; et même il ne dédaigna pas de joindre son pinceau

[1] *Ceremoniale episcoporum*, 1600.

avec le sien dans une œuvre commune, qui, après avoir été longtemps à la villa du cardinal, est à présent au Louvre.

Au centre d'un panneau qui avait été préalablement couvert d'une couche de couleur noire, le Dominiquin a représenté, presque en miniature, un Amour antique sous la forme d'un enfant; il est assis dans un petit chariot qui vole dans l'air, traîné par deux colombes; l'enfant les dirige, les deux rênes en main. D'autres enfants, ailés cette fois, suivent l'attelage, l'un portant des palmes, l'autre une couronne. Tout ce groupe est peint avec une délicatesse admirable, et les nuances en sont ménagées avec une finesse extrême pour aller avec des fleurs : les colombes semblent faites de pétales d'hyacinthe et les enfants de feuilles de roses. Pour accompagner ce sujet, Seghers, à son tour, a peint deux guirlandes, qui forment comme deux anneaux de fleurs dont le petit char et les enfants occupent le milieu. Elles sont de grandeur différente; les fleurs de l'une égalent par leur dimension celles de la nature, et la vivacité de la lumière qui les éclaire la fait paraître plus rapprochée. L'autre a des couleurs qu'un certain éloignement semble affaiblir. L'une enfin brille, sur ce fond sombre, comme une couronne de grandes étoiles, l'autre comme une couronne de nébuleuses. Si l'on fixe les yeux sur l'œuvre entière quelques instants, on éprouve une impression à la fois charmante et singulière. Les enfants, les colombes et les fleurs, tout y semble flotter, comme il arrive d'objets lumineux dont on ne voit pas la distance, parce qu'une complète obscurité les entoure. On se sent par là entraîné dans le domaine du rêve, et l'on songe à ces légendes aimables par lesquelles les anciens dépeignaient l'Amour descendant du ciel sur la terre pour y réjouir le cœur des hommes. L'imagination se transporte dans ces espaces tranquilles, situés entre les régions célestes et nous, et que rien ne trouble jamais: et si l'on s'étonne d'y rencontrer d'aussi fraîches guirlandes, chacun peut croire, à son gré, ou bien que quelque déesse bienveillante les a disposées en une longue avenue du ciel à la terre pour que l'Amour les traverse en volant, ou bien qu'elles naissent d'elles-mêmes au moment de son passage, pour s'éteindre ensuite, laissant la nuit, égayée un instant par ce léger météore, reprendre doucement son éternelle et silencieuse immobilité.

On ne connaît que ce tableau qui ait été peint par le frère Seghers durant son séjour en Italie. Il dut y faire cependant de nombreuses études; car, lorsqu'il fut de retour dans son pays, les peintres et les amateurs de Flandre trouvèrent qu'il avait beaucoup gagné en talent durant son voyage. Il avait en effet acquis, dans le commerce des grands maîtres italiens, plus de souplesse et plus

de largeur de pinceau. Ce n'est pas qu'il eût abandonné l'esprit de l'ancienne tradition flamande, mais il savait, quand il le jugeait bon, se départir dans la forme de sa trop exacte minutie. Il l'a fait, par exemple, dans une de ses meilleures œuvres, une guirlande entourant le portrait de saint Ignace, qu'il avait peinte pour l'église des Jésuites, et qui est maintenant au musée d'Anvers; les fleurs en sont plus grandes que nature, et elles sont jetées sur la toile avec une largeur de manière digne des décorateurs italiens. Il est aussi probable qu'après son retour en son couvent, l'exemple de Rubens, qui, par la fougue de son pinceau, dépassait les Italiens les plus hardis, ne fut pas sans action sur son style. On rencontre, en effet, dans certains de ses tableaux une aisance presque égale à celle du maître, et, quelquefois, une anémone, une rose ou un pavot y rappellent, par leur ton chaud et délicat, les carnations et les étoffes de Rubens.

Seghers n'a peint, comme l'a fait Breughel, ni paysages, ni allégories, ni batailles; mais il a plus de variété dans la façon dont il traite les fleurs. Tantôt, et cela surtout dans ses tableaux les plus anciens, sa manière se rapproche de celle de son premier maître. Les contours de ses fleurs sont alors marqués avec une netteté parfaite, qui fait ressembler ses couronnes à ces gracieuses guirlandes en mosaïques que les ouvriers florentins composent avec des débris de coquilles, des pierres de couleur et des cailloux de l'Arno. D'autres fois, elles semblent s'enfoncer à demi dans l'obscurité qui les entoure, et une vive lumière les éclaire seulement d'un côté, à la façon des figures du Caravage ou de Valentin. On trouve aussi dans ses tableaux moins de fleurs rares que dans ceux de Breughel, soit qu'il ne cherchât ses modèles que dans les parterres de son couvent, soit qu'elles lui parussent également toutes belles. Les vieilles fleurs des artistes gothiques reparaissent souvent sous son pinceau, sans qu'il aille pourtant jusqu'aux fleurs des champs. On voit dans ses bouquets la giroflée, la violette, le pois de senteur, l'iris, la rose, la pensée, l'espèce de viorne qu'on appelle boule-de-neige et qu'il semble aimer particulièrement à peindre en la mettant moitié dans l'ombre, moitié dans la lumière : s'il en est quelqu'une qu'il préfère à celle-ci, c'est le lis, symbole de l'innocence, ou la rose rouge, symbole de l'amour et du martyre. Il ne mêle à ses guirlandes ni oiseaux ni petits animaux, comme le fait Breughel; il se contente d'y adjoindre les insectes que la nature a faits pour vivre avec elles; papillons, mouches, abeilles, cirons et libellules, les animent et se rafraîchissent dans leur rosée. Mais c'est surtout le sentiment qu'il met dans ses tableaux de fleurs qui le distingue de tous ceux qui les ont peintes. Les fleurs, même en peinture, ne

sont pas muettes, et celles de Seghers racontent l'aimable tranquillité de la solitude dans laquelle il vécut. C'est la douceur qui domine toujours dans l'harmonie que forment les nuances de ses bouquets et de ses couronnes; ses fleurs ne flamboient pas comme celles de Breughel; elles ne débordent pas de vie : une lumière paisible les éclaire, et le liquide délicat qui remplit leurs veines semble couler avec mollesse. Enfin, la musique qu'il sait faire avec leurs couleurs et leurs formes est fine, un peu rêveuse et paisible : il a chanté les fleurs sur la harpe, tandis que Breughel l'a fait sur la lyre, et les vieux peintres flamands sur le chalumeau.

Les tableaux de Seghers sont de beaucoup moins nombreux que ceux de Breughel. On en voit cependant à Anvers, à la Haye, à Rotterdam, à Vienne, à Paris, à Berlin, à Londres, à Lyon et à Nantes. Quelques-unes de ses œuvres se trouvent aussi dans certaines maisons de la Compagnie de Jésus. D'autres appartiennent à des particuliers, et l'on ne peut les entrevoir que par hasard et de temps en temps. C'est ainsi que M. Michiels, dans son *Histoire de la Peinture flamande*, cite un tableau de Seghers qu'il a vu à Paris, chez quelque marchand, et il en donne, par la description qu'il en fait, une idée véritablement charmante. Le milieu du panneau est occupé, dit-il, par une Vierge admirable, peinte par Diepenbeck, vêtue de velours cramoisi et de blanc; l'enfant Jésus est dans ses bras, et elle le presse contre elle en souriant; trois guirlandes de fleurs font autour d'elle une triple auréole. Mais ces guirlandes ne sont pas, comme celles du triomphe de l'Amour, de dimension différente; elles sont d'égale grandeur; elles sont même superposées, et la plus proche cacherait les deux autres aux yeux du spectateur, si le peintre n'avait espacé avec adresse les fleurs qui la composent. Ainsi le regard la traverse comme il fait d'un buisson peu épais ou d'une dentelle, et il atteint la seconde qui, de la même manière, découvre la plus lointaine. Des insectes de toutes sortes errent parmi ces trois anneaux de fleurs, tantôt posés parmi leurs trésors, tantôt paraissant passer, en volant, de l'une à l'autre.

Il y a plaisir à se figurer, même quand on n'a pas le tableau sous les yeux, le parti que peut tirer un peintre habile d'un si ingénieux arrangement, combien il y peut trouver d'heureuses combinaisons de formes, de couleurs et de lumière, et par combien de traits délicats il y peut séduire les yeux. Car jamais peintre de fleurs sans doute ne s'est proposé une tâche plus délicieuse, ni en même temps plus difficile. Il faut un art qui tient du prodige, pour qu'en une telle composition chaque fleur soit en harmonie, non seulement avec ses voisines, mais aussi avec celles qui l'approchent dans les autres guirlandes; l'une d'elles se penche, l'autre se

dresse; l'une brille, l'autre est pâle; celle-ci est en plein jour, l'autre reçoit une ombre légère; et cependant tout l'attrait s'en va, si l'œil se démêle avec peine au milieu de cette multitude; il n'a pour le conduire aucune ligne, comme il en a dans une architecture ou dans un paysage, et l'habileté seule du peintre le dirige par les nuances de la lumière et des fleurs : si un seul ton dépasse la juste mesure ou ne l'atteint pas, tout se mêle, et, au lieu d'une harmonie ravissante, on ne voit que confusion. Je ne sais si Seghers a su accomplir à souhait la merveille qu'il s'était proposée de faire; en ce cas, son tableau doit être un chef-d'œuvre; mais si son pinceau l'a trahi, il mérite encore qu'on l'admire, parce que l'imagination d'un arrangement pareil est si gracieuse, que c'est, en vérité, déjà quelque chose que de nous l'avoir fait rêver.

Le talent du Jésuite d'Anvers fut loin d'être méconnu dans son temps. Les historiens de la Compagnie de Jésus énumèrent avec complaisance les honneurs qu'il reçut des princes et des rois. Le stathouder de Hollande, Frédéric-Henri d'Orange, fut particulièrement un de ses admirateurs. Il avait, à ce que l'on rapporte, entendu dire qu'il y avait au couvent d'Anvers un frère au-dessus duquel on ne pouvait mettre personne pour l'habileté à peindre les fleurs. Il fit demander, par des intermédiaires et sans se nommer, quel serait le prix d'un tableau de fleurs d'une dimension qu'il indiqua. Les pères répondirent prudemment à sa diplomatie prudente : les tableaux de Seghers ne se vendaient pas; ils se plaçaient sur les autels, ou se donnaient en présent aux bienfaiteurs de la Compagnie. Le prince n'en désira que davantage une de ces merveilles si difficiles à obtenir, et, cette fois, il fit solliciter les pères ouvertement par le peintre de sa cour, Thomas Bosschards, un élève de Gérard Seghers, originaire de Berg-op-Zoom. Il fallut céder à tant d'instance, et on envoya d'abord au prince un petit tableau de fleurs, afin qu'il pût prendre une idée du talent du peintre. Frédéric-Henri répondit à cette courtoisie en faisant remettre à Seghers un chapelet dont les dix grains étaient d'or et avaient la forme d'une orange, par allusion au nom du donateur; une croix, aussi d'or, y était jointe et le tout était renfermé dans un écrin de soie rouge à franges. Afin d'ajouter du prix à ce don, le secrétaire intime du prince, Constantin Huygens, le père du fameux mathématicien Christian Huygens, qui était à la fois médecin, amateur d'art et poète, envoya à Seghers un exemplaire de ses *Poésies sacrées*, une lettre et des vers de sa façon en latin et en hollandais. Il appelait poétiquement Seghers, dans l'une de ses pièces, le Phénix des peintres de fleurs, et dans une autre, il le proclamait créateur de fleurs après Dieu, *bloem-*

schepper ouder God, une louange qui choqua un peu la modestie du bon Seghers. Cependant il achevait le grand tableau qu'il destinait au prince : c'était une Vierge avec son enfant dans ses bras, et tout autour une belle guirlande de fleurs. Cette fois, Frédéric-Henri envoya au peintre une croix d'or massif que l'on estima 2000 florins, en y joignant, par une faveur en ce temps très précieuse, un sauf-conduit pour le frère Seghers et pour cinq autres Jésuites à son choix, afin qu'ils pussent vaquer à leurs affaires librement dans les pays disputés par la guerre et sans cesse parcourus par les soldats.

Quelques années après la mort du prince d'Orange, Seghers peignit pour sa veuve, la princesse Amélie de Solms, un autre tableau de fleurs. Celui-ci fut placé dans la chambre que l'on appelait la chambre bleue, au charmant château qu'elle avait fait construire près de la Haye, dans la magnifique forêt qui s'étend au nord de cette ville.

Ce fut encore une occasion pour Huygens d'exercer sa verve à la louange du poète. La princesse Amélie avait fait cadeau au frère Seghers d'un appui-main, d'une palette et de six pinceaux, le tout en or. L'appui-main était orné assez singulièrement, à son extrémité, d'une tête de mort couronnée de lauriers, et une légende latine, s'enroulant en spirale autour de la baguette, indiquait le sens que l'on devait attacher à cette figure : « Amélie de Solms, veuve du prince d'Orange, en faisant ce cadeau à Daniel Seghers, peintre de fleurs et fleur des peintres », disait l'inscription, « a voulu lui rappeler par cet or et par ce laurier, d'une part, la fragilité brillante de la vie, et de l'autre, la gloire plus durable de son immortel pinceau. »

Huygens fit plusieurs pièces de poésie, dans lesquelles il célébra de son mieux la palette, les pinceaux et surtout l'appui-main qui l'inspirait particulièrement. Il admire qu'on donne un bâton en présent : « Voilà donc », dit-il, « où en est la courtoisie! Pour la peine qu'a prise un maître de l'art et en retour d'une œuvre incomparable, c'est d'un bâton qu'on le récompense. Certes, des coups ne conviennent pas au mérite, mais ceux-là se supportent facilement; car il ne s'agit pas d'un bâton ordinaire : plus celui-ci est lourd, moins il pèse d'en être frappé :

> 't En is geen slag van allen dagh;
> Hoe swaerder stock, hoe lichter slagh. »

Mais tous ces honneurs et les visites des rois et des princes qui, en passant par Anvers, entrèrent dans son modeste atelier pour voir ses œuvres et s'entretenir un instant avec lui, ne troublaient que par intervalles éloignés et pour un moment la tranquillité de la solitude où le frère Seghers vivait. Rien n'était plus

simple, à ce que nous disent ses biographes, que l'emploi de ses journées; il les donnait tout entières à ses devoirs religieux et aux travaux de son art; les changements de saison en altéraient seuls quelque peu l'uniformité studieuse. Ainsi il avait l'habitude de se lever en tout temps de grand matin; mais l'été, il prenait sur son sommeil afin d'aller dans le jardin du couvent visiter les fleurs avant que le soleil eût dissipé la rosée tombée sur elles pendant la nuit; car c'était à ce moment qu'il les trouvait le plus belles. Il assistait ensuite à la messe, et faisait quelque lecture pieuse. Il passait le reste de la journée dans son atelier; c'est tout au plus si, par quelque beau jour, il allait faire une promenade à Rivière, une maison de campagne que les Jésuites avaient près de la ville, et où il retrouvait encore un jardin et des fleurs. Il était si assidu au travail qu'il ne cessait pas un seul instant de peindre; il ne s'interrompait même pas quand il lui venait des visiteurs, à moins que ce ne fussent des personnes de très haute distinction : il posait alors un moment ses pinceaux; mais ses yeux se détachaient à peine de son œuvre commencée.

Il mena cette vie tranquille, remplie par les sentiments d'une piété douce et par le goût des fleurs, durant quarante-sept années. Quelque temps avant sa mort, il sentit qu'il s'affaiblissait; son état s'aggrava peu à peu; on pensa qu'un changement d'air lui ferait du bien, et on l'envoya à la maison que les Jésuites avaient à Gand. Il ne trouva à cela que peu de soulagement et, sentant sa fin prochaine, il voulut revenir à son couvent d'Anvers. Il y revint, en effet, et il s'y éteignit doucement au commencement de l'hiver de l'année 1681; il avait soixante et onze ans. Rien n'aurait mieux convenu sur sa tombe que cette épitaphe qui se trouve au cimetière de San-Miniato, près de Florence, sur la dalle d'un inconnu : *Ut columba vixit et decessit ut flos.* « Il vécut comme la colombe et mourut comme la fleur. »

Un atelier nombreux eût été incompatible avec la tranquillité de la vie de couvent. Seghers n'eut qu'un seul élève : ce fut un gentilhomme habitant les environs d'Anvers, van Thielen, qui s'éprit sans doute des fleurs, en voyant Seghers les peindre. Il se donna par la suite la charmante occupation d'enseigner son art à ses trois filles, et tous quatre couvrirent à plaisir de guirlandes, de bouquets et de couronnes, les murs et les boiseries de leur manoir de Couwenberg.

V

Breughel et Seghers furent les plus habiles peintres de fleurs de la Flandre; mais la peinture de fleurs flamande fut loin de finir avec

eux. On sait qu'elle fut cultivée par plusieurs peintres qui portèrent le nom de Breughel et appartinrent de près ou de loin à sa famille. Il faut joindre à ce groupe déjà nombreux Jean van Kessel, petit-fils de Breughel, qui fut un peintre de fleurs des plus habiles. Il peignit dans la manière de son grand-père, tout en y mêlant quelques traits empruntés à Daniel Seghers; le Louvre possède une guirlande de sa main : elle entoure une figure de Téniers. Son fils, Ferdinand van Kessel, eut aussi du talent; il fut protégé par Guillaume III d'Angleterre et surtout par le roi de Pologne, Jean Sobieski, qui avait disposé une salle exprès pour y mettre ses œuvres, et, cette salle ayant été brûlée, il fit refaire à van Kessel tous ses tableaux, ce qui occupa le peintre une partie de sa vie et fit sa fortune.

Outre les descendants et les alliés de Breughel, une foule d'artistes d'Anvers et du reste des Pays-Bas espagnols s'appliquèrent à peindre les fleurs jusqu'à la fin du siècle dernier; ce fut le genre de peinture qui persista le plus longtemps dans ce pays, tant les fleurs y étaient aimées. Parmi ces derniers amateurs d'œillets, de tulipes et d'hyacinthes, les uns conservèrent les traditions des maîtres flamands; Verendael, par exemple, quoique très inférieur à Seghers, se rapproche de lui par certaines de ses qualités. D'autres furent séduits par la manière brillante de Monnoyer, surtout quand la mode de décorer les appartements à la française eut gagné les Pays-Bas. D'autres enfin se donnèrent pour tâche de rivaliser de finesse et de vérité avec l'école de Hollande, le pays par excellence des fleurs, des fleuristes et des peintres de fleurs. Mais ni les van Son, ni les van Es, ni les Morel, ni les van der Broek, pas plus que les Verelst, les Crépu, les Verbruggen et les Bosschards, n'apportèrent dans la peinture des fleurs aucun sentiment nouveau. Il en fut plusieurs, sans doute, parmi leur grand nombre, dont le pinceau ne manqua ni d'éclat ni de délicatesse; et dans leurs œuvres, dispersées à présent dans les musées et surtout chez les particuliers, on en rencontre assurément qui plaisent par des qualités aimables ou brillantes. Leur malheur est surtout de n'avoir pas excellé. Il en est ainsi des œuvres où le sujet n'est rien, et qui ne valent quelque chose que par une exécution accomplie. Ces peintres, à présent obscurs, auraient peint l'histoire, même médiocrement, qu'ils auraient peut-être quelque renommée. Il n'en est pas autrement dans les lettres où, comme l'a remarqué Buffon, l'art de dire de petites choses est souvent plus difficile que l'art d'en dire de grandes.

LOIR-MONGAZON.

LA

GUERRE CIVILE EN AMÉRIQUE

PAR M. LE COMTE DE PARIS[1]

M. le comte de Paris continue d'écrire d'une plume diligente, et qui sait être patiente aussi, l'histoire de la guerre civile en Amérique; il vient d'en publier ensemble le tome cinquième et le sixième. C'est un récit qui a son intérêt, personne ne l'ignore, pour l'histoire générale de ces républiques dont les apologistes ou plutôt les idéalistes nous ont tant de fois dit qu'elles rendaient impossible la guerre civile et que, pour faire la guerre étrangère, il suffisait à leur démocratie d'armer brusquement un peuple enthousiaste. Et puis, ce récit est bien dramatique : la lutte, qui n'avait été d'abord qu'une mêlée horrible, devient plus régulière; ce n'est plus une improvisation sanglante; il y a plus d'art dans les opérations et les armées connaissent mieux leur métier; mais, savante ou non, la lutte est toujours gigantesque : quelles longues expéditions! quels chocs meurtriers! quels assauts acharnés et quels sièges tenaces! Les enseignements de cette guerre, où, des deux côtés, il y eut tant d'industrie, tant d'essais, tant d'expériences, ne méritaient pas moins l'attention de l'historien. Ce sont des leçons que les Allemands n'ont pas négligées et que, même aujourd'hui, nos généraux n'auraient pas à dédaigner. Les gens sérieux ont donc plus d'une bonne raison de lire ces nouvelles pages de M. le comte de Paris. Et n'ont-ils pas, comme par surcroît, cette raison si particulièrement française, la curiosité qu'excite naturellement le talent d'un prince qui écrit?

[1] *Histoire de la guerre civile en Amérique,* par M. le comte de Paris, ancien aide de camp du général Mac Clellan. T. V et VI. Paris, Calmann Lévy, éditeur. 1883.

L'année 1863 était la troisième de cette guerre civile. Les armées du Nord avaient gagné du terrain, jusque dans le Tennessee et dans la Louisiane. Mais l'honneur de la victoire restait aux armées du Sud : elles avaient repoussé Shermann à Vicksburg, écrasé Burnside à Fredericksburg, immobilisé Rosecrans à Musfreesborough. On pouvait croire que leur énergie finirait par fatiguer l'opiniâtreté de leur adversaire. Eh bien ! c'est aux armées du Nord, à leurs efforts persévérants, à leurs courageux sacrifices, que la fortune va rendre l'avantage, pendant cette année 1863. Il est vrai que Lee défait deux fois, à Dowdalls-Tavern et à Chancellorsville, le nouveau commandant en chef de l'armée du Potomac, Hooker; il envahit le Nord; il menace Washington, il menace Baltimore et Philadelphie. Le 1er juillet, il marchait sur Gettysburg. Mais là s'arrêtera cette invasion. Meade, qui a remplacé Hooker, force Lee à reculer devant les hauteurs de Gettysburg, après une bataille de trois journées où les fédéraux et les confédérés perdent les uns et les autres plus de 23 000 hommes. Le lendemain, Grant, qui, depuis six mois, manœuvrait et se battait autour de Vicksburg, annonçait à Lincoln la capitulation de cette place. Désormais le canon des fédéraux règne en maître sur les eaux du Mississipi; ils ont pour toujours reconquis ce grand fleuve. Et, dès cette période, le pavillon du Sud ira se retirant et baissant de plus en plus, de quelque éclat qu'il brille encore çà et là. Grant a commencé à triompher; il est destiné à faire capituler tôt ou tard sous les murs de Richemond la dernière armée du Sud...

Telle fut la guerre civile des États-Unis, en 1863, et M. le comte de Paris la raconte, non seulement en historien, mais en soldat. Car, au soin amoureux avec lequel il narre tant de batailles, on sent qu'il est bien de sa race, qu'il a dignement porté l'épée dans cette guerre même, qu'il se plaît à ces choses militaires. Il excelle à les juger. Un officier d'état-major en notait hier, devant nous, plus d'un exemple dans le cinquième volume de cette histoire : notamment, à la page où M. le comte de Paris critique l'ordre de combat dans lequel Jackson et Stuart avaient rangé leurs troupes sur le terrain de Chancellorsville.

Le siège de Vicksburg est comme l'affaire capitale de la guerre américaine en 1863. Trois mois durant, Grant essaie de tourner les crêtes de Vicksburg et le camp retranché qui défend la place. Les navires de Farragut et de Porter n'y réussissent pas mieux, à travers les « bayous » : il faut qu'ils franchissent les passes de Vicksburg et celles de Port-Hudson sous le feu des confédérés; mais alors ils se trouvent bloqués entre ces deux citadelles. Hardiment, Grant transporte aussitôt son armée au sud de Vicksburg;

il débarque sur l'autre rive du Mississipi; sa victoire de Port-Gibson lui assure la possession de cette rive. Par deux combats heureux, il sépare ses adversaires et empêche Johnston de secourir Vicksburg. Par deux combats encore, il refoule Pemberton dans Vicksburg; il l'y enferme, le 19 mai. Immédiatement, il tente un assaut; mais en vain; il est obligé d'assiéger Vicksburg régulièrement. Enfin, le 4 juillet, Vicksburg capitule et, trois jours après, Banks, un des lieutenants de Grant, entre à Port-Hudson : Grant a fait 42 059 prisonniers, à Vicksburg, et Banks 10 584, à Port-Hudson. C'est pour les armées du Sud une perte irréparable.

« Le siège de Vicksburg, dit M. le comte de Paris, présente un exemple unique, non seulement dans la guerre que nous racontons ici, mais, à certains égards, dans l'histoire militaire des temps modernes avant les événements de 1870. Par la nature des ouvrages de la place, qui étaient tous de campagne, par leur développement de 20 kilomètres, par le calibre de l'artillerie employée des deux parts, sauf près du fleuve, enfin par le rapport entre la force numérique des assiégeants et celle des assiégés, ce fut plutôt une lutte entre deux armées retranchées qu'un siège dans la stricte acception de ce terme. Mais ce qui la distingua des opérations du même genre qui avaient eu lieu auparavant en Europe, telles que le siège de Sébastopol, c'est que l'armée confédérée était complètement investie dans le vaste camp retranché où elle s'était retirée après sa défaite, tandis qu'au dehors une nouvelle armée se formait pour la débloquer. Aussi peut-on se demander si les officiers allemands, qui ont su choisir avec tant de discernement dans la guerre américaine tout ce qui était applicable à notre continent, n'ont pas tiré, pour la campagne de 1870, d'utiles enseignements du siège de Vicksburg. »

C'est à Vicksburg que Grant établit sa réputation; elle ne fera plus que grandir. Il eut là une conception nouvelle, que les généraux américains croyaient irréalisable : il emmena son armée loin de sa base d'opérations, il rompit toutes ses communications; ses troupes n'emportaient de vivres que pour quelques jours; elles devaient dorénavant se nourrir sur le pays ennemi. Grant calculait qu'il pouvait se procurer dans l'Etat du Mississipi les ressources qui lui auraient manqué dans celui de la Virginie, s'il s'y était aventuré sans tous ses convois de provisions. Ses lieutenants le blâment; il marche néanmoins. Lincoln s'effraye. Grant ne lui envoie qu'à la dernière heure la dépêche qui lui annonce son départ; l'ordre de Lincoln, qui lui commande de s'arrêter, arrivera trop tard; Grant ne le reçut « qu'après que la victoire lui eut donné raison. » C'était, assurément, peu correct; mais la discipline

n'avait pas plus d'empire sur la plupart des généraux américains que sur la plupart de leurs soldats. Cependant Grant est inflexible dans son propre commandement; il en connaît tous les droits et tous les devoirs. Inébranlable dans ses desseins; implacable dans sa volonté de vaincre; prêt à tous les sacrifices; violemment dur à lui-même comme aux autres; ardent sous son air froid et dans son mutisme; audacieux et prompt, téméraire même, dès qu'il a pris sa décision : tel on le voit devant Vicksburg, tel on le verra pendant toute la guerre. Et quelle obstination! On se décourage autour de lui, devant ces retranchements de Vicksburg si formidables et déjà tant ensanglantés. Il déclare qu'il y restera, « dût-il attendre trente ans », et il était homme, on le savait bien, à rester là ces trente années... Mais, dans la satisfaction qu'il eut le jour où Vicksburg capitula, aucun faste. Pendant le défilé des soldats de Pemberton, Grant ne voulut pas paraître. « Il dédaignait ces cérémonies, humiliantes pour des soldats vaillants et malheureux... Ni salves d'artillerie ni cris de joie ne vinrent contraster avec la douleur de ces soldats qui jetaient en pleurant un dernier regard d'adieu sur la place dont ils avaient si bravement défendu les remparts. » Peut-être Grant se rappelait-il que ces soldats vaincus, c'étaient encore ses compatriotes : il n'avait pas à jouir de leur honte; l'honneur national ne le lui permettait pas et rien n'était plus politique.

Il y a peu de portraits dans ces deux volumes. Déjà presque tous les personnages sont connus et M. le comte de Paris ne « portraicture » pas chacun de ceux qui paraissent. D'ordinaire, il laisse les actions elles-mêmes témoigner quel était l'homme et ce qu'il valait. L'un des héros les plus purs des deux armées, Stonewall Jackson, meurt après de nouveaux prodiges; M. le comte de Paris le célèbre avec des regrets attendris. Comme Lee, comme Stuart, Jackson avait honoré par ses vertus la cause du Sud, si mauvaise qu'elle fût en principe. Des trois, Stuart était le moins illustre; mais il accrut bien vite sa renommée, en 1863. Il captivait l'admiration et M. le comte de Paris est sous le charme, ce semble, quand il nous fait de lui ce portrait si agréable : « Stuart avait ce don puissant de communiquer à tous ceux qui lui obéissaient l'ardeur qui l'animait lui-même et de façonner leur caractère sur le sien. En conquérant, dans l'espace d'un an, la haute position qu'il occupait et la réputation militaire qui la justifiait aux yeux de tous, il n'avait rien perdu des qualités brillantes qui l'avaient fait remarquer dès le début. Passionnément épris de son métier, cherchant toujours à s'instruire et à se perfectionner dans le grand art de la guerre, il avait conservé les allures du jeune

officier de cavalerie courant gaiement à son premier combat. D'une conduite exemplaire, tendrement attaché à sa famille, profondément religieux et d'une sobriété rigoureuse, il ne trouvait de repos entre ses campagnes que dans la société des jeunes femmes, bien différent en cela de Jackson, qui, disait-on, ne se plaisait qu'avec les vieilles ou les ministres de son culte. Sa belle figure, le soin de sa tenue, son goût pour les plumes, les broderies et les écharpes brillantes, sa merveilleuse adresse comme cavalier, enfin cette bonne humeur qui ne le quittait jamais, tout dans ce jeune général de vingt-huit ans était fait pour frapper l'imagination des belles Virginiennes lorsqu'il apparaissait dans leurs villages ou leurs manoirs à demi-déserts, entouré du prestige de ses exploits. Quant à ses soldats, ce qu'ils admiraient surtout en lui, c'était son sang-froid imperturbable au milieu du danger et du trouble de la bataille, et une vigueur extraordinaire qui lui permettait de conserver le plein usage de toutes ses facultés intellectuelles lorsque ses compagnons étaient vaincus par les fatigues ou les privations. »

Le plan de ce livre était vaste; les lignes en ont été bien tracées; on ne cesse pas de les apercevoir; l'esprit passe sans fatigue d'un point à un autre; tout est clair dans l'immense ensemble des faits qui composent cette histoire. Ici, la campagne de Lee aux bords du Rapidan; là, celle de Grant, aidé de la marine fédérale, dans les « bayous » du Mississipi ou sous les batteries de Vicksburg: puis l'invasion de Lee dans la Pensylvanie : à ces trois grands actes l'historien en relie vingt autres qui sont d'une moindre importance; dans ces trois grandes masses sa narration distribue des centaines de détails qui sont bien à leur place et qui ont leur juste mesure. Ce n'est pas tout. M. le comte de Paris n'oublie pas, dans l'histoire de cette guerre, les lois et les décrets des deux gouvernements, les institutions et les mœurs des deux peuples : il en dépeint largement l'état, entre deux tableaux de leurs luttes. On ne pouvait mettre plus d'ordre dans une composition plus laborieuse, et nous ne sommes pas étonnés qu'en lisant les quatre volumes qu'ils ont déjà entre leurs mains, les critiques les plus compétents des Etats-Unis, à qui on n'avait encore présenté de cette multitude d'événements et d'épisodes qu'un récit obscur ou incomplet, aient cru lire pour la première fois l'histoire de cette guerre.

Le style est simple, grave et même sévère dans son élégance. Non que M. le comte de Paris ne sache animer sa narration, mais ce sera toujours naturellement et sobrement; il ne se travaillera pas, selon la mode de certains écrivains, à orner son récit de ce coloris abondant, qui, en voulant embellir la vérité historique,

l'altère. A-t-il à montrer les bataillons de Meade, traversant les gués du Rapidan, il dira : « Le passage se continua sans interruption pendant toute la nuit, à la lueur de feux allumés sur les deux rives, dont les longues flammes agitées par le vent jetaient sur les innombrables personnages de cette scène étrange et pittoresque tantôt une lumière ardente, tantôt l'ombre bizarrement découpée des grands arbres qui couronnaient la berge. » Rien de plus, et l'histoire n'en veut pas davantage, quoi qu'en puissent penser les romanciers qui sont aujourd'hui nos prétendus historiens. De même, après avoir énuméré les défenses de la ville de Charleston, que l'amiral Dupont allait attaquer, M. le comte de Paris se contentera de ces traits : « Trop éloignée de l'entrée pour pouvoir être atteinte par les projectiles ennemis, elle en était assez rapprochée pour que ses habitants pussent assister à la lutte qui allait décider de leur sort; et ses hauts clochers, se dessinant le soir entre un ciel ardent et le sombre profil du fort Sumter, apparaissaient aux marins unionistes comme une vision tentatrice dont un gardien invulnérable leur interdisait l'approche. » Ailleurs, M. le comte de Paris nous décrit ce Mississipi puissant et capricieux, sur les berges duquel Grant veut, de circuit en circuit, se frayer le chemin de Vicksbourg : « L'homme cherche à dominer les fantaisies du fleuve, et si l'ingénieur est habile, il réussit à abréger la navigation en supprimant de longs détours; mais parfois le fleuve se montre rebelle à toutes les contraintes, à toutes les séductions : un remous suffit pour l'empêcher d'obéir, et il s'obstine à laisser à sec le canal en apparence le mieux tracé. Comme un roi entouré de sa cour, il descend vers la mer, escorté d'une foule de rivières, qui, au lieu de lui apporter un tribut, sont alimentées, au contraire, par ses eaux. » M. le comte de Paris se souvenait certainement de la pompe poétique avec laquelle Chateaubriand nous a fait sa description du Mississipi. Mais il y a une différence des genres, même dans la prose; la respecter, c'est avoir du goût et du bon sens : mérite devenu difficile dans ce temps de littérature confuse, de rhétorique ambitieuse, et dont on peut à bon droit louer M. le comte de Paris.

Nous avons en France toute une école de philosophes et d'artistes qui s'évertuent à reconnaître l'homme dans l'écrivain. Leur perspicacité s'y trompe souvent. Que si toutefois ces observateurs délicats veulent exercer sur ce livre de M. le comte de Paris leur psychologie la plus subtile, on ne saurait craindre pour lui leur jugement. Certes, cet amour de la lumière, ce sentiment de la proportion, cette égalité du ton et cette netteté du style, cette justesse de la pensée et du langage, cette raison calme et haute, ce goût studieux

de la vérité, cette loyauté qui rectifie si volontiers ses erreurs [1], cette impartialité suprême, ce fidèle respect de tout ce qui est honnête et noble, cette admiration des hommes qui font héroïquement tout leur devoir, sont des qualités du caractère en même temps que de l'esprit, et il ne nous est pas indifférent de les remarquer chez un historien qui peut, à son tour, avec la bonne volonté de Dieu et de la France, devenir un roi.

Auguste Boucher.

[1] M. le comte de Paris a joint à l'un de ces volumes une liste des erreurs qu'on lui avait signalées, sur un certain nombre de points secondaires, dans les quatre premiers tomes. De plus, il indique les principaux livres publiés en Amérique au sujet de cette guerre, et non seulement il les mentionne, mais il les apprécie sommairement.

RECHERCHES HISTORIQUES SUR L'ENSEIGNEMENT

DES SOURDS-MUETS

PEREIRE ET L'ABBÉ DE L'ÉPÉE

Peu de personnes connaissent les origines de la famille Pereire. Dans un livre très étudié et rempli de documents intéressants, un intelligent et laborieux employé de la Bibliothèque nationale [1] vient de nous apprendre à qui ces princes de la finance moderne doivent leur illustration et le rang distingué que leurs ancêtres occupaient en France dès le milieu du siècle dernier.

Les Pereire sont originaires d'Espagne. Pour échapper à la persécution qui sévissait dans la péninsule contre les juifs, Abraham-Rodrigues Pereira adopta, au moins extérieurement, le culte catholique ainsi que sa femme, et fit baptiser ses enfants quelque temps avant sa mort. Inquiétée par le saint-office, malgré cette conversion apparente, la veuve Pereira vint, en 1741, avec ses enfants en France, où les juifs, admis d'abord sous le nom de « marchands et autres Portugais appelés nouveaux chrestiens » (Édit d'août 1550), jouissaient alors d'une pleine tolérance en vertu des lettres patentes de juin 1723. La famille Pereire s'établit à Bordeaux, où elle ne tarda pas à prospérer. Jacob-Rodrigues, le second fils d'Abraham, consacra tous ses loisirs à l'éducation des sourds-muets. Cette vocation paraît lui avoir été inspirée, à l'âge de dix-neuf ans, par une pensée de dévouement pour l'une de ses sœurs qui était sourde-muette de naissance.

C'est en Espagne que, dès la seconde moitié du seizième siècle, un Bénédictin du monastère de San-Salvador d'Oña, dom Pedro

[1] *Jacob-Rodrigues Pereire, premier instituteur des sourds-muets en France. — Sa vie et ses travaux*, par Ernest La Rochelle, de la Bibliothèque nationale. 1 vol. gr. in-8°. Paris, Paul Dupont, 1882.

Ponce de Léon, avait le premier organisé un enseignement ayant pour but de rendre la parole aux sourds-muets. Toutefois, d'après le témoignage des contemporains, il n'enseignait pas l'art de la lecture sur les lèvres, c'est-à-dire l'art de reconnaître, au moyen de la vue, les mots articulés par un interlocuteur. Francesco Vallès, l'un des amis du maître, dit que « tout l'artifice consistait à apprendre d'abord à écrire aux sourds-muets, en leur indiquant du doigt les objets qui correspondent aux mots écrits, puis à leur enseigner les mouvements de la langue, qui correspondent aux caractères ».

C'est à un autre Espagnol, à l'Aragonais Jean-Paul Bonet, que l'on doit le premier ouvrage connu sur l'éducation de ces disgraciés de la nature. Trente-six ans après la mort de Ponce de Léon, Bonet publiait, sous ce titre : *Reducion de las letras y arte para enseñar a hablar los mudos* (Madrid 1620), un livre, dans lequel il expose les procédés qu'il dit avoir inventés pour instruire le fils du connétable de Castille affecté de surdi-mutité depuis l'âge de deux ans. « Partant de ce principe que l'on peut, par le sens de la vue, restituer au sourd-muet les connaissances qui ne lui parviennent point par le sens de l'ouïe, il s'appliquait à suppléer au langage naturel par le langage d'action et à remplacer, par leur forme figurée, le son que les lettres expriment. Les deux moyens qu'il avait imaginés à cet effet étaient un système de prononciation artificielle, dont il donne les règles, et l'alphabet manuel *déjà connu des anciens*, dit-il lui-même.

« A la connaissance de l'espagnol, sa langue maternelle, et du latin, Pereire joignait celle du portugais et de l'hébreu, et c'étaient là autant de ressources qui ne lui furent sans doute pas inutiles auprès de ses coreligionnaires et de ses compatriotes. Mais la tâche qu'il avait assumée d'instruire les sourds-muets dans une langue qui n'était pas la sienne doit lui avoir imposé de pénibles travaux. L'alphabet-manuel, gravé dans l'ouvrage de Bonet et approprié à la langue espagnole, ne pouvait, sans être refondu, servir à l'enseignement de la langue française, et il nous dira lui-même les modifications qu'il eut à lui faire subir à cet effet. Enfin, c'est après dix années de patientes études, infatigablement poursuivies, en France comme en Espagne, que Pereire parvint à se mettre en pleine possession de la méthode nouvelle dont, en 1745, il put faire constater publiquement et admirer les premiers résultats [1]. »

La critique impartiale ne saurait oublier que, plus d'un demi-siècle auparavant, dès l'année 1692, Conrad Amman avait, dans

[1] Ernest La Rochelle, *Vie de J.-R. Pereire*, p. 9 et 19.

son *Surdus loquens*, publié le plan complet et la théorie précise de la méthode d'enseignement aujourd'hui adoptée dans les institutions de sourds-muets les plus avancées et les mieux organisées. M. La Rochelle ne paraît pas soupçonner la haute valeur de cet ouvrage célèbre qui fut, bientôt après son apparition, traduit en plusieurs langues. Il n'y voit que le *prospectus* (sic) d'une pratique dont, comme Bonnet et Wallis, ses prédécesseurs, l'instituteur d'Amsterdam *avait gardé le secret* (p. 24). Ce secret n'a pas existé pour Pereire, puisque son panégyriste constate lui-même, quelques lignes plus haut, que « M. d'Étavigny résolut d'acheter *le livre d'Amman, dont il avait entendu parler par Pereire* ».

Quelle était la méthode de Pereire? C'est ce qu'il était devenu difficile de savoir, car le savant mutismicien n'a laissé à ce sujet aucun ouvrage; nous dirons tout à l'heure pourquoi. Mais avec les papiers de famille conservés par MM. Isaac et Émile Pereire, après de longues et minutieuses recherches dans les bibliothèques publiques et les journaux du temps, M. Ernest La Rochelle est parvenu à nous faire connaître presque entièrement les moyens employés par Jacob-Rodrigues pour instruire les sourds-muets.

Voici d'abord comment Pereire exposa lui-même sa méthode dans un mémoire lu par lui, le 11 juin 1749, à Paris, devant l'Académie royale des sciences :

On pense bien que pour parler aux élèves de Pereire, il faudra se servir ou de l'écriture ou des signes ordinaires. Quoique ce dernier moyen ait toujours quelque chose de confus ou d'ambigu, il est clair néanmoins que les interrogations verbales que les sourds et muets seront obligés de faire pour s'assurer de ce qu'on voudra leur dire suppléeront à ce défaut d'une manière suffisante.

Outre ces deux moyens de leur parler, Pereire en emploie un troisième, qui a l'avantage d'être aussi expressif que le premier, plus bienséant que le second et plus aisé que les deux autres. C'est un *alphabet-manuel* qu'il a appris en Espagne, mais qu'il lui a fallu augmenter et perfectionner considérablement pour le rendre propre à parler exactement en français. Il s'en sert avec une brièveté qui approche plus de la promptitude de la langue que de la lenteur de la plume. Cet alphabet est contenu dans les doigts d'une seule main, laquelle suffit encore à Pereire pour exprimer en chiffres toutes sortes de sommes et pour enseigner à ses élèves, bien plus facilement et bien plus sûrement que par les méthodes ordinaires, les quatre règles de l'arithmétique.

Ce ne sont pas là les seules ressources qui pourront adoucir le malheur de la surdité dans les élèves de Pereire; ils auront encore la

facilité d'entendre, au mouvement naturel des lèvres, des yeux, de la tête, des mains des personnes qui les fréquentent, ce qu'elles voudront leur dire (p. 49).

En exposant ainsi les résultats de sa méthode, Pereire ne s'était pas trop avancé, car voici comment Buffon s'exprime, dans son *Histoire naturelle*, au sujet du jeune d'Azy d'Étavigny, que Pereire avait présenté à l'Académie, après l'avoir instruit pendant deux ans environ :

Nous avons vu ce jeune sourd et muet à l'une de nos assemblées de l'Académie : on lui a fait plusieurs questions par écrit; il y a très bien répondu tant par l'écriture que par la parole; il a, à la vérité, la prononciation lente et le son de la voix rude; mais cela ne peut guère être autrement, puisque ce n'est que par l'imitation que nous amenons peu à peu nos organes à former des sons précis, doux et bien articulés; et comme ce jeune sourd et muet n'a pas même l'idée d'un son, et qu'il n'a par conséquent jamais tiré aucun secours de l'imitation, sa voix ne peut manquer d'avoir une certaine rudesse, que l'art de son maître pourra bien corriger peu à peu, et jusqu'à un certain point. Le peu de temps que le maître a employé à cette éducation et les progrès de l'élève, qui, à la vérité, paraît avoir de la vivacité et de l'esprit, sont plus que suffisants pour démontrer qu'on peut, avec de l'art, amener tous les sourds-muets de naissance au point de commercer avec les autres hommes; car je suis persuadé que si l'on eût commencé à instruire ce jeune sourd et muet dès l'âge de sept ou huit ans (d'Étavigny en avait alors dix-neuf), il serait actuellement au même point où sont les sourds qui ont autrefois parlé, et qu'il aurait un aussi grand nombre d'idées que les autres hommes en ont communément (p. 53).

Un autre sourd et muet de naissance, Saboureux de Fontenay, qui fut confié, vers l'âge de treize ans, à Pereire, va nous montrer à quel degré d'avancement étaient arrivées l'éducation et l'instruction de ces déshérités de la nature sous la direction de leur habile instituteur. Dans une lettre de 1764, que M. La Rochelle a empruntée au *Journal de Verdun*, Saboureux constate lui-même le résultat des soins de son maître après les cinq années qu'il avait passées près de lui. Voici d'abord ce qu'il nous apprend du moyen dont Pereire se servait pour instruire ses élèves :

C'est une espèce d'alphabet-manuel à l'espagnol, contenu dans les doigts d'une seule main; il est composé de vingt-cinq signes des lettres de l'écriture courante, sans y comprendre ces deux lettres *K* et

W, qui ne sont point en usage dans la langue française, et des signes que M. Pereire a inventés dans la seule vue de conformer exactement cet alphabet-manuel aux lois de la prononciation et de l'orthographe françaises. Ainsi, il y a autant de sons de la prononciation, qui sont au nombre de trente-trois à trente-quatre, et autant de liaisons de lettres de l'écriture ordinaire qui se montent à trente-deux et plus, qu'il y a de signes dans l'alphabet-manuel que je nomme, pour cette raison, *Dactylologie*, mot adopté par M. Pereire... Dans cette dactylologie on se sert de la main comme de la plume pour tracer en l'air les points, les accents; pour marquer les lettres grandes et petites, et les abréviations usitées; on fait remarquer, dans les mouvements des doigts, les repos longs, moyens, brefs et très brefs, que l'on observe dans la prononciation... Ainsi, la dactylologie est aussi commode, aussi prompte, aussi rapide que la prononciation même, et aussi expressive que l'écriture bien faite.....

Avec le secours de la dactylologie, on peut également parler aux sourds et aux aveugles. M. Pereire et moi, nous nous trouvâmes un jour dans une chambre, dans le temps qu'il faisait une nuit si noire que nous ne pouvions nous entrevoir. M. Pereire, ayant besoin de me parler, me prit la main et remua distinctement mes propres doigts selon les règles de la dactylologie. Le sens du tact, ébranlé par les mouvements de mes doigts dirigés par sa main, me fit comprendre nettement tout ce qu'il voulait me dire. Il continua quelquefois de me parler de la même manière dans des jours d'hiver très obscurs et lorsque nous ne pouvions pas avoir de lumière; je l'entendais avec la même facilité. La dactylologie mérite donc d'être aussi habituelle que l'écriture ordinaire (p. 97 à 99).

Nous comprenons l'enthousiasme de Saboureux pour l'alphabet-manuel auquel son maître attachait une si grande importance; mais nous devons dire que les professeurs les plus distingués de notre temps repoussent la *Dactylologie* comme très préjudiciable au succès de la méthode orale.

Quoi qu'il en soit, Saboureux a si bien profité des leçons de son maître, qu'il a conquis un rang distingué parmi les savants de son époque. Mais quelle que fût l'habileté de Pereire, il ne parvint pas, en raison de l'âge déjà avancé de son élève, à lui donner complètement l'usage de la parole.

On put admirer bientôt ce dernier progrès chez une sourde-muette de naissance qui, dès l'âge de sept ans, fut confiée aux soins de Pereire par le comte de Saint-Florentin (février 1756).

En moins de trois mois, dit M. La Rochelle, la petite Marois avait

fait de rapides progrès. Non seulement elle prononçait un grand nombre de mots et en comprenait une bonne partie à la simple inspection du mouvement des lèvres, mais elle avait même appris à en distinguer quelques-uns par la seule faculté auditive que son habile maître avait l'art d'exercer chez les sujets affectés d'une certaine espèce de surdité (p. 127).

..... Pereire, parlant de la possibilité de mettre des yeux instruits et pénétrants en état de suivre le sens d'une conversation familière sans le secours de l'ouïe, disait en 1762 que Marie Marois surpassait par là ses autres disciples, quoique ses soins eussent été les mêmes pour tous. Même dans sa vieillesse, lorsque, en 1823, elle fit un voyage à Paris, il est constant que, de la fenêtre d'une maison qu'elle habitait, elle lisait et suivait une conversation sur les lèvres des personnes qui causaient de l'autre côté de la rue (p. 139).

Il faut, sans doute, se mettre un peu en garde contre l'exagération, souvent manifeste, avec laquelle le panégyriste de Pereire fait briller ses mérites. Il reste vrai néanmoins, d'après les documents si bien rassemblés par M. La Rochelle, que, vers le milieu du siècle dernier, l'instruction des sourds-muets était, grâce à Pereire, aussi avancée en France qu'en Espagne, en Angleterre et en Hollande, où la science des Bonet, des Wallis et des Amman lui avait fait faire de si remarquables progrès [1]. Mais, partout, cette science était restée à l'état d'enseignement *privé*, jusqu'au jour où le dévouement de l'abbé de l'Épée, si puissamment secondé par le roi Louis XVI, étendit les bienfaits de cet enseignement aux enfants de la classe indigente (1778).

Emporté par un zèle exagéré pour la gloire de son héros, M. La Rochelle n'a pas craint d'accuser le gouvernement royal d'avoir assuré la fondation de l'*Institution des sourds-muets* « au profit d'un homme qui, entré dans sa carrière bien après lui (Pereire), ne l'y suivait que de loin, mais qui avait sur son rival, entre autres avantages, celui d'appartenir à une corporation puissante qui devait prendre parti pour un ecclésiastique contre un juif... Voir la faveur du gouvernement et celle aussi du public s'attacher à une œuvre rivale qu'on sent inférieure à la sienne; perdre pour soi-même, et surtout pour les siens, le fruit de longs et patients travaux, voilà la pensée qui empoisonna les dernières années de Pereire (p. 361) ».

[1] Voy. dans le rapport adressé, par M. Claveau, au ministre de l'intérieur, les intéressants détails que le savant inspecteur général a donnés sur l'histoire de l'enseignement des sourds-muets dans ces trois derniers pays. Imprimerie nationale, 1881.

Nous avons le regret de constater ici que M. La Rochelle prête à Pereire, contre le clergé catholique et contre la royauté, des sentiments qu'il n'a jamais eus. M. La Rochelle reconnaît que Pereire a été comblé des bontés du roi Louis XV, de la famille royale et des personnages les plus distingués de la cour de Versailles. Il reconnaît lui-même qu'à ses débuts dans l'enseignement des sourds-muets, l'instituteur juif a été accueilli, je ne dirai pas avec tolérance, mais avec la bienveillance la plus sincère, la plus empressée, par le clergé catholique. Les membres les plus influents de cette « corporation puissante » lui ont tendu la main. Le premier élève de Pereire, le jeune d'Étavigny, dont nous avons parlé, lui a été procuré par dom Cazeaux, prieur de l'abbaye de Beaumont, et dom Bailleul, principal du collège d'Amiens. « Ces deux honorables Bénédictins eurent la loyauté de conseiller à M. d'Étavigny de confier son fils au seul homme qui pût lui rendre la parole... Le prix de cette éducation était fixé à 3000 livres (p. 25). »

Le P. André, l'ami et le disciple de Malebranche, a célébré les premiers succès de Pereire dans un de ses ouvrages (p. 155). L'abbé Aubert, dans sa feuille d'*Annonces et affiches* qu'il publiait depuis 1752, a signalé les titres de Pereire à l'admiration de ses contemporains (p. 349 et suiv.).

L'abbé de l'Épée lui-même n'a pas manqué de rendre hommage au savant instituteur qui lui avait ouvert la voie. « Dans la controverse qui, en 1782, s'éleva entre l'abbé de l'Épée et Samuel Heinicke, celui-ci ayant affirmé avoir trouvé une manière d'enseigner les sourds-muets plus brève et plus facile que celle de l'instituteur parisien, l'abbé de l'Épée déclara que, quelque opinion que l'on pût avoir sur la méthode de l'articulation, Heinicke ne pouvait s'attribuer le mérite de l'invention que Pereire serait autorisé à revendiquer après Amman et Bonet; « Pereire qui, dit-il, était « resté vingt-quatre ans dans la tranquille jouissance de sa décou- « verte, jusqu'à ce que lui-même (l'abbé de l'Épée), en 1775, publiât « son *Institution des sourds-muets par la voie des signes métho-* « *diques.* » Et il ajoutait que Pereire eût été transporté de joie, s'il avait pu prévoir que Heinicke viendrait défendre la même cause (p. 399).

Après avoir lu, avec la plus grande attention et le plus vif intérêt, le livre de M. La Rochelle, nous croyons pouvoir affirmer que Pereire eût été péniblement impressionné s'il avait pu prévoir que son historien viendrait à parler ainsi de ses sentiments à l'égard de l'abbé de l'Épée. Nous trouvons, en effet, ces sentiments parfaitement exprimés dans une lettre adressée par Pereire à l'abbé Aubert, qui le priait avec instance de vouloir

bien lui révéler le secret de sa méthode pour lui permettre de confondre ses détracteurs. Cette lettre a paru dans les numéros des 22 et 26 juillet 1777 de la feuille publiée par l'abbé Aubert, et se trouve reproduite en entier dans le livre de M. La Rochelle.

Je vous suis redevable, monsieur, d'un procédé aussi généreux que peu commun, et je vous réitère de grand cœur les grâces que je vous en ai déjà rendues personnellement. Vous seul, que je sache, en donnant à M. l'abbé de l'Épée, comme tant d'autres auteurs périodiques, les éloges que méritent sa charité, ses efforts et son zèle en faveur des sourds-muets, vous seul, dis-je, avez eu, de vous-même, et le courage de vous souvenir de moi dans vos feuilles, et l'équité de rappeler que je suis le premier inventeur moderne de l'art d'apprendre à parler à ces infortunés. Vous voulez, monsieur, faire encore plus : surpris de mon indifférence à publier mes succès et les honneurs qu'ils m'ont procurés..., vous avez poussé l'honnêteté, lorsque je vous en ai parlé, jusqu'à me demander de vous envoyer tout ce que je retrouverois de papiers propres à vous mettre du moins en état de suppléer à mon silence... Content d'avoir fait revivre un art utile à l'humanité et dont on a vu dès lors éclore des écoles de toutes parts, avec plus ou moins de succès; comblé d'avoir par là mérité les applaudissements les plus flatteurs de plusieurs académies et, par ces applaudissements, ceux du public, *les bienfaits du roi* et mon admission dans la Société royale de Londres; satisfait de mon sort, tout modique qu'il est; *sans ambition comme sans jalousie*, et ne prisant rien tant au monde, après ma réputation d'honnête homme, qu'une tranquillité qui m'a toujours été chère et que des infirmités habituelles m'ont rendue nécessaire, j'ai depuis longtemps eu pour maxime de m'occuper le moins possible, par rapport à mon art, de tout ce qui ne visera pas à sa plus grande perfection pour le bien général et *à l'utilité qui en peut résulter aussi pour ma famille en particulier*. Car, je ne crains pas de le dire, malgré toutes ces nouvelles écoles (parmi lesquelles celle du très charitable et très édifiant M. l'abbé de l'Épée excitera toujours une juste admiration), je n'ai rien vu, jusqu'à présent, qui doive m'empêcher de penser que, *si jamais il vient au monde, dans quelque Etat de l'Europe, un prince ou de grands personnages sourds et muets, je ne saurois laisser à mes enfants un plus bel héritage que celui de ma méthode particulière*. J'aurois un tort d'autant plus grand d'en agir autrement, ou de chercher à en prouver la supériorité sur toutes celles qu'elle a fait naître, que la comparaison que chacun pourra faire de leurs effets respectifs, sera toujours le moyen le plus sûr et le plus satisfaisant de s'en convaincre; et que ceux qui ne sont pas à même de faire cette comparaison pourront s'en rapporter aux parents qui, *étant en état de ne*

pas s'arrêter à la dépense, ont mis leurs enfants muets entre mes mains, après avoir observé ces différences avec tout l'intérêt qu'exige d'eux leur amour paternel...

Voilà bien le vrai Pereire, peint par lui-même! On le retrouve ici, avec sa simplicité, sa droiture et sa modestie; mais plus préoccupé des intérêts de sa famille que du bien de l'humanité; plus désireux de trouver des élèves payant une bonne pension, que de fonder des écoles publiques où il aurait fallu divulguer sa méthode. Le plus bel héritage qu'il veut laisser à ses enfants, c'est l'éducation « d'un prince ou de grands personnages sourds et muets ». En un mot, l'enseignement particulier des enfants riches, voilà le rêve de cet honnête israélite. Il abandonne volontiers, « sans ambition comme sans jalousie », l'instruction des enfants pauvres au « très charitable et très édifiant abbé de l'Epée ».

Nous aurions voulu laisser dans l'ombre ce côté fâcheux de l'ouvrage, d'ailleurs si bien fait, de M. Ernest La Rochelle; mais c'était un devoir pour nous de relever ses injustes attaques contre l'abbé de l'Épée. Il comprendra et regrettera, nous osons l'espérer, la faute qu'il a commise en essayant d'abaisser l'une de nos gloires nationales pour élever un piédestal à l'ancêtre des Pereire.

Alexis Chevalier,
Ancien chef des services hospitaliers au ministère de l'intérieur.

MÉLANGES

SOUVENIRS D'UN VIEUX CRITIQUE

TROISIÈME SÉRIE

Par Armand DE PONTMARTIN[1].

L'auteur des *Lettres d'un passant* écrivait, après une lecture des *Nouveaux Samedis*, dont le quatrième volume venait de paraître :

« Si M. de Pontmartin avait le droit de se juger lui-même, il rendrait en sa faveur un de ces arrêts inattaquables qui font sensation dès qu'ils paraissent, et loi dès qu'ils vieillissent. Lui seul, en parlant de lui, pourrait dire juste et dire tout. S'il lui était permis de se dédoubler en s'oubliant et de se prendre pour un de ces auteurs auxquels un éloge de lui semble le présage ou la couronne d'une renommée légitime, de quelle grâce il dépeindrait son génie souple et varié, sa finesse, qui est un don, sa mesure, qui est une force! Comme il louerait en lui le goût qui choisit, l'esprit qui charme et l'art d'écrire aussi juste qu'il pense! Comme il vanterait son amour des lettres humaines, sa fidélité aux croyances embrassées, et cette noblesse native qui, durant le cours d'une vie honorable et longue, l'a tenu à l'abri des défaillances et au-dessus du soupçon!... M. de Pontmartin est un incomparable charmeur. Il prend le lecteur par la confiance qu'il inspire et le retient par la grâce qu'il déploie. Il a la force de se contenir et l'art de se diriger. Il se développe avec calme comme une rivière au long parcours qui ne retarde sa marche qu'afin de donner à ses flots plus d'espace pour féconder la terre et réfléchir les cieux. Il sait son chemin, et s'il s'en détourne parfois, c'est pour décrire plus de terrains et embrasser plus d'horizons. Sa critique observe, découvre, conclut et crée. J'oserais lui reprocher quelques faiblesses amicales et certaines indulgences partielles qui partent de son cœur et non de son esprit; mais comme il revient vite à l'impartialité, qui est le fond de sa nature et le signe de son talent! En parlant de ses amis il ne cesse pas d'être vrai, mais il devient prodigue; sans leur retrancher aucune des qualités qu'ils possèdent, il leur suppose celles qui leur manquent ou leur prête celles qu'il a. Même en supposant, il reste juste; même en prêtant, il reste riche[2]. »

Pourquoi Arthur de Boissieu n'est-il plus là pour rendre compte du nouveau volume de M. de Pontmartin? Comme il goûterait ces pages charmantes sur les *Souvenirs* de M. Maxime du Camp et sur les *Cinquante ans de vie littéraire* de M. Mary Lafon, ces causeries ingénieuses, ces chapitres éloquents, dont voici, du reste, la liste complète : *M. Maxime du Camp*, *M. Mary Lafon*, *la Captivité de Mme la duchesse de Berry*, *Villemain*, *les Projets de mariage de la reine Elisabeth*, *une Femme du monde au XVIIIe siècle*, *Numa Roumestan*, *Ernest Daudet*, *Albert Delpit*, *Mgr Besson*, *le Comte de Falloux*, *le Baron de Larcy*, *Benjamin Cons-*

[1] Un volume in-18. Calmann Lévy, éditeur, 1883.
[2] *Lettres d'un passant*, par Arthur de Boissieu, 2e série, 1869.

tant, *la Légende des Girondins*, *Saint-René Taillandier*, *Gustave Claudin*, *Entretiens d'un vieux médecin sur l'hygiène et la morale*, *l'Anarchie littéraire*, *Souvenirs d'un candidat*, *la Muse provençale*, *Catulle*, *les Poètes*. Une remarque en passant, à propos de ces trois derniers chapitres. Sainte-Beuve, à qui certaines pièces de *Joseph Delorme* et des *Consolations* assignent un rang distingué parmi les poètes du dix-neuvième siècle, a parlé de la poésie dans ses *Causeries* et dans ses *Nouveaux Lundis*, avec sagesse et avec goût, mais sans élan, sans chaleur et sans charme. C'est que depuis longtemps il avait laissé tarir au plus intime de son âme les sources vives de l'enthousiasme et de la foi : le scepticisme avait tué le poète qui était en lui. M. de Pontmartin n'a jamais fait de vers, que je sache. Mais quarante années de critique n'ont pas éteint dans son cœur la foi et les affections de sa jeunesse, le désir passionné du bien, le culte de la vérité et de l'honneur. Et qu'est-ce que cela si ce n'est pas l'idéal et si ce n'est pas la poésie?

J'ai nommé Sainte-Beuve tout à l'heure. C'est un merveilleux peintre de portraits ; mais ce n'est pas lui, c'est M. de Pontmartin qui a créé et, du premier coup, porté à sa perfection la *Causerie littéraire*. Nul plus que moi n'admire les *Causeries du Lundi*, commencées au *Constitutionnel*, poursuivies ensuite dans le *Moniteur*, on sait avec quel éclat et quel légitime succès! Mais ces beaux articles de critique sont-ils vraiment des causeries? Je ne saurais en convenir. Ces articles ne pouvaient être faits qu'avec une riche bibliothèque et un zélé secrétaire; il fallait avoir là, sur la table, de nombreux volumes, et puiser à chaque instant dans les cartons où l'auteur avait entassé, depuis un quart de siècle, ses notes innombrables, aussi piquantes que variées. De tout cela sortaient, chaque lundi, des études pleines d'érudition, de finesse et de grâce, mais non des causeries. Appellerez-vous causerie, en effet, un discours dont l'auteur s'interrompt à chaque instant pour tirer de sa poche tantôt un carnet, tantôt un volume, et ne marche jamais qu'appuyé sur des textes?

Le vrai causeur littéraire, c'est cet homme aux traits fins et doux que vous voyez là, assis au coin de la cheminée, à qui vous demandez s'il a lu le livre paru la veille, et qui, simplement, sans effort, sans aucun étalage de science, vous parle du livre nouveau comme il vous semble que vous en parleriez vous-même, si vous l'aviez lu — et si vous aviez énormément d'esprit; — qui ne fait jamais de théorie, qui ne professe jamais, qui reste toujours homme du monde, même quand il parle en maître des sujets les plus délicats de philosophie ou d'histoire, qui dissimule son érudition avec autant de soin que d'autres en mettent à montrer la leur; qui n'est jamais plus en verve que lorsque le livre dont il s'occupe ne lui fournit rien à dire et qui triomphe surtout lorsqu'il lui faut faire quelque chose avec rien. Eh! mon Dieu! c'est souvent avec rien qu'il lui est arrivé de faire un chef-d'œuvre.

Tel est le vrai causeur littéraire. Tel s'est montré M. de Pontmartin dès le premier jour dans l'*Opinion publique;* tel nous le retrouvons encore aujourd'hui dans la *Gazette de France* et dans les *Souvenirs d'un vieux critique*.

C'est le 1er octobre 1849 que Sainte-Beuve entreprit sa campagne des *Lundis* au *Constitutionnel*. Le 11 février précédent, M. de Pontmartin avait inauguré ses Causeries littéraires à l'*Opinion publique*, où il les devait continuer jusqu'à la suppression de ce journal, qui eut lieu le 7 janvier 1852. Aucun des articles qu'il y publia n'a été recueilli dans

ses œuvres, où ils figureraient pourtant avec honneur. Il était déjà en pleine possession de son talent, et nulle part peut-être il n'a déployé plus de verve, d'entrain et de vaillance. En ces heureuses années, il n'avait pas seulement le talent, il avait de plus la jeunesse, ce rayon et ce sourire. Je sais telle de ses Causeries d'alors, celle du 20 novembre 1849, par exemple, sur Jules Sandeau, qui est un chef-d'œuvre de grâce, de délicatesse, de sensibilité exquise; il n'y aurait pas un mot à y changer pour que, transportées des colonnes du journal sous la coupole du palais Mazarin, le jour où l'on remplacera Jules Sandeau à l'Académie, ces pages devinssent le plus piquant et le plus applaudi des discours de réception.

Avant sa campagne à l'*Opinion publique*, M. de Pontmartin en avait fait une autre, et des plus brillantes, à la *Revue des Deux-Mondes*, où il était entré le 1er mai 1847. Dans un intéressant chapitre des *Souvenirs d'un vieux critique*, il nous a conté de bien jolies anecdotes de ce temps-là. « Je sens, écrit-il, que mes souvenirs me débordent. *Je ferais un volume* rien qu'avec ce dernier trimestre de 1847, qui fut ma lune de miel littéraire, bientôt suivie de maintes lunes rousses. » Ce volume, il nous le doit. Qu'il le sache bien : à un écrivain qui est aussi bien que lui en fonds pour s'acquitter, le lecteur n'entend point faire remise de sa dette, et il exigera *capital et intérêt*.

Edmond Biré.

SOUVENIRS D'ENFANCE ET DE JEUNESSE

Par Ernest Renan [1].

Ce sont de vraies *Confessions* que M. Renan vient de publier sous ce titre, mais j'ai bien peur, qu'à l'exemple de tant d'autres, elles aient été dictées beaucoup plus par l'orgueil que par la sincérité, tandis que leur véritable inspiration devrait être le repentir.

L'auteur aime à s'y mettre en scène jusque dans les plus petits détails, et avec un sentiment de vanité personnelle qui éclate sous les efforts mêmes qu'il fait pour paraître humble et détaché des choses.

Ainsi, ce n'est pas sa faute s'il a du talent. Il convient modestement qu'il en a beaucoup, mais il assure qu'en beaucoup de circonstances il a fait tout son possible pour l'atténuer. Il aurait, notamment, passé une année entière à *éteindre* le style du plus fameux de ses livres, la *Vie de Jésus*. Sans cette précaution, le monde intellectuel eût été sans doute ébloui !

Quant au désintéressement et au mépris du temporel, M. Renan, de son propre aveu, les porte à un point qu'on ne peut soupçonner. Ses éditeurs sont forcés de lui imposer, sous peine de la vie, des traités plus brillants qu'il ne voudrait. Les modestes fruits de son épargne, une voix intérieure l'a toujours empêché de les convertir en maisons ou en propriétés ; cela est lourd et attache à la terre, tandis que les valeurs, les actions au porteur « sont choses plus légères, plus éthérées, plus fragiles, et *on risque plus de les perdre*. »

Les petites misères de la vie, si pénibles pour tant d'autres, n'altèrent en rien sa sérénité, et il les supporte avec une belle humeur inaltérable. Pourtant, elles ne lui sont pas épargnées, car on dirait qu'il est « né victime », et il nous fait à cet égard les confidences les plus navrantes.

[1] 1 vol. in-8. Calmann-Lévy.

Imaginez, par exemple, qu'il a dû renoncer à se servir des Omnibus dans Paris parce que « les conducteurs ne le prennent pas au sérieux », parce que sa bonhomie laisse passer les numéros d'ordre et qu'on lui marche constamment sur les pieds. En chemin de fer, mêmes infortunes : jamais M. Renan, qui n'a pas le corps aussi leste que l'esprit, ne peut attraper un coin, et lui qui ne manquerait pas d'égards envers un chien, il est souvent l'objet de toutes sortes de brusqueries.

Eh bien, malgré ces disgrâces et ces malheurs, M. Renan est content de la vie et se proclame heureux; si heureux même « qu'il ne se croit vraiment pas le droit de réclamer une compensation d'outre-tombe », prêt à partir, « remerciant la cause de tout bien de la charmante promenade qu'il lui a été donné d'accomplir à travers la réalité. »

Il n'y a qu'une chose qui le chiffonne : c'est la façon dont il mourra. Ce sybarite craint une décomposition douloureuse; il souhaiterait une fin douce et rapide, lui supprimant à la fois l'aiguillon des souffrances physiques et le sentiment de sa décadence intellectuelle.

A défaut du bûcher qui est passé de mode, M. Renan (il faut bien faire des concessions à son temps) se contenterait, pour sa fin, d'être « *assommé* ou *fusillé* », et ce dernier rêve caressé est même tout le secret des velléités d'ambition politique qui le tourmentent quelquefois. Si vous en doutez écoutez-le lui-même : « Si parfois j'ai pu désirer d'être sénateur, c'est que j'imagine que, sans tarder peut-être, ce mandat fournira de belles occasions de se faire *assommer*, *fusiller*, des formes de trépas, enfin, bien préférables à une longue maladie qui vous tue lentement et par démolitions successives. »

Toutefois, comme M. Renan, malgré ses sombres pressentiments sur l'avenir prochain, n'est pas assuré de finir aussi doucement qu'il le souhaiterait, il prend soin de protester d'avance contre « les faiblesses qu'un cerveau ramolli pourrait lui faire dire ou signer à la dernière heure. » Précaution mauvaise, inspirée encore par l'orgueil, et à laquelle il ne restera pas plus fidèle qu'à tout le reste.

Car il tient à nous apprendre lui-même qu'il est un *tissu de contradictions*, et il le prouve avec éclat dans son livre même en y écrivant des pensées telles que celles-ci : « Je persiste à croire que l'existence est la chose du monde la plus frivole, si on ne la conçoit comme un grand et continuel devoir. » Puis, presque aussitôt : « Je ne peux m'ôter de l'idée que c'est peut-être, après tout, le libertin qui a raison et qui pratique la vraie philosophie de la vie. »

Ces contradictions criantes où le sophiste se condamne lui-même, ont été relevées dans le *Correspondant* avec trop de force et de logique, par un des anciens condisciples de M. Renan pour qu'il soit nécessaire d'y insister à cette heure; il suffit de renvoyer tout lecteur impartial au remarquable travail qui restera attaché comme une réfutation invincible aux *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*.

Le livre de M. Renan ne nous laisse pourtant pas sans espérance. Il débute par cette page de poésie pénétrante que nous aimons à citer :

« Une des légendes les plus répandues en Bretagne est celle d'une prétendue ville d'Is, qui, à une époque inconnue, aurait été engloutie par la mer. On montre, à divers endroits de la côte, l'emplacement de cette cité fabuleuse, et les pêcheurs vous en font d'étranges récits. Les jours de tempête, assurent-ils, on voit dans le creux des vagues, le sommet des flèches de ses églises; les jours de calme, on entend monter de l'abîme le son de ses cloches, modulant l'hymne du jour. Il me

semble souvent que j'ai au fond du cœur une ville d'Is qui sonne encore des cloches obstinées à convoquer aux offices sacrés des fidèles qui n'entendent plus. Parfois je m'arrête pour prêter l'oreille à ces tremblantes vibrations qui me paraissent venir de profondeurs infinies, comme des voix d'un autre monde... »

Ces voix du passé, nous voulons espérer que M. Renan ne les méconnaîtra pas toujours, et qu'à l'heure des désillusions suprêmes, il en écoutera les mystérieux conseils.

Louis Joubert.

LES DERNIÈRES ANNÉES DE LA TRÈS SAINTE VIERGE

Par M. l'abbé Perdrau, curé de Saint-Étienne du Mont [1].

Il peut sembler singulier, anormal et presque téméraire qu'une femme se permette de parler du livre d'un prêtre éminent, d'un curé de Paris, d'un écrivain déjà très connu; et cependant, qui rendra témoignage à un auteur, sinon les lecteurs touchés par ses écrits? Et à qui ces écrits s'adressent-ils sinon à ceux qui ne sauraient, sans leur secours, élever leur esprit jusqu'aux régions où ils les transportent, ou bien se représenter les lieux qu'ils leur font connaître, et les scènes auxquelles ils les font assister?

A ces titres divers, les plus humbles lecteurs ont le droit d'exprimer leur reconnaissance à l'auteur du livre dont le titre est inscrit en tête de ces pages, et ce droit, je crois pouvoir en user sans scrupule. Mais il s'y joint pour moi une satisfaction de plus, dont je veux ici expliquer le motif.

Beaucoup de gens (et je suis du nombre), ne se sentant pas capables de tout embrasser, et de fixer leur esprit, avec une intensité égale, sur toutes les images que leur présente l'Evangile, en choisissent quelques-unes pour lesquelles ils ont, si j'ose m'exprimer ainsi, une sorte de dévotion particulière. La mienne, je dois l'avouer, s'est toujours attachée de préférence à celles où notre Sauveur nous montre le prix immense qu'il attache aux âmes entraînées hors de la voie du bien et du vrai. L'enfant prodigue... la brebis égarée... la drachme perdue, ou bien sa miséricorde infinie envers Madeleine, envers la femme de Samarie, envers l'autre femme pécheresse, envers le larron repentant. Toutes ces images et tous ces récits m'absorbent et me transportent. J'aime à les méditer, et je les applique sans cesse, au point d'être, oserai-je le dire? comparativement indifférente au sort des brebis fidèles, ou à celui de ce fils aîné si bien traité par son bon père, et qui s'étonne pourtant de sa miséricorde pour son frère prodigue! En d'autres termes : tout en jouissant beaucoup de ce qui édifie les âmes pieuses, de tout ce qui est la richesse et l'abondauce des âmes fidèles, mon intérêt le plus vif se porte sur les hommes, les choses, et les livres, dont la mission et l'influence s'adressent, non pas à ceux qui sont à l'abri au dedans du bercail, mais à ceux qui sont dehors, à ceux qui cherchent, à ceux qui souffrent, à ceux qui tâtonnent dans les ténèbres, et qui quelquefois implorent et appellent... Ah! c'est sur ceux qui répondent à leur appel, c'est sur les livres qui les éclairent, c'est sur les personnes qui les comprennent que je voudrais pouvoir faire descendre toutes les bénédictions du Ciel. Aussi ma première pensée est-elle presque

[1] Chez Oudin, libraire-éditeur, 51, rue Bonaparte, Paris.

toujours celle-ci : Cette parole, cet acte, cette prédication, cet ouvrage, *leur* fera-t-il du bien? et lorsque je dois me répondre que les seuls fidèles sauront les comprendre et les goûter, je l'avoue, je souffre, ma joie et mon édification personnelles en sont diminuées.

Il en est particulièrement ainsi, bien souvent, à l'égard des livres consacrés à la très sainte Vierge, et cela pour plusieurs raisons, dont l'une, sans doute, est la difficulté du sujet, mais une autre, et peut-être la principale, c'est l'étrange et inexplicable répulsion qu'il inspire aux incrédules, comme aux protestants. C'est l'hostilité qu'il faut combattre, ce sont les préventions qu'il faut vaincre pour faire pénétrer dans leurs esprits une croyance si attrayante et si douce cependant! Une croyance d'une part surnaturelle, il est vrai, mais en même temps si naturelle, qu'on s'étonne qu'elle ait à être démontrée au bon sens chrétien des uns, et qu'elle ne s'impose pas aux autres par sa seule beauté.

Il n'en est rien toutefois. Le serpent, écrasé par le pied divin de la Vierge, semble encore se dresser pour écarter de sa douce image une partie des générations humaines, de ces générations, que, sous l'inspiration du Saint-Esprit, Elle avait toutes appelées à la proclamer Bienheureuse!

Aussi que de livres touchants et excellents passent inaperçus par leur orgueilleux dédain! Que de prières ferventes, que d'images gracieuses et consolantes, comprises que par ceux qui aiment déjà la Mère de Dieu, comme leur propre mère, ne sont pour ceux-là que vaines paroles ou symboles dénués de sens!

On sait, en particulier, avec quelle insistance ceux d'entre eux qui prétendent n'être guidés que par les livres saints nous reprochent d'aller au-delà de l'Evangile dans les hommages que nous rendons à la sainte Vierge; étrange reproche, en vérité, et qui permettrait de croire qu'ils n'ont jamais remarqué que la *Salutation Angelique* et le *Magnificat* se trouvent dans l'Evangile. S'ils ont lu ces pages attentivement, on pourrait leur demander quels sont les hommages *humains* qui parviendront jamais à égaler le salut de l'Ange? Quelle est la parole *humaine*, et la louange, quelle qu'elle puisse être, qui pourra jamais atteindre à la hauteur de celle qui fut inspirée par l'Esprit-Saint à l'humble Marie elle-même?... Ne serait-ce pas à nous, à leur demander compte, l'Ecriture sainte à la main, de leur froide indifférence? et à les inviter à mieux lire, ou du moins à mieux méditer la parole sainte!...

Toutefois, lorsque je lus pour la première fois ce titre : *les Dernières années de la très sainte Vierge*, je ne pus m'empêcher de me demander ce qu'allaient penser maintenant ceux dont je parle. S'ils n'aperçoivent pas la sainte Vierge dans l'Evangile *avant* et jusqu'à la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ, comment espérer la leur faire voir *après?* Les catholiques eux-mêmes sauraient-ils suivre sans peine le cours des méditations nouvelles qui leur étaient proposées?

Si on se pose ces questions-là d'avance, la lecture de ce beau livre les résoudra.

A ceux qui ont déjà l'habitude de penser à la Mère de Dieu, il leur suffira des premières pages pour sentir leur méditation se transformer presqu'en vision : les paroles et les faits, rappelés avec une admirable simplicité, rendant comme impossible de nier les conséquences qui en découlent. On les suit de page en page avec une atten-

tion émue et profonde, depuis le jour où Notre-Seigneur mourant confia sa mère à saint Jean, jusqu'à celui où, la vie terrestre de la Vierge achevée, et sa vie glorieuse commencée, on retrouve à Pathmos l'apôtre aimé du Sauveur, qui devait survivre à tous les autres, et nous révéler, sous la dictée de l'Esprit-Saint, le commencement et la fin des choses!

Et quant aux autres (ces *autres* qui me préoccupent tant), il me semble que mieux qu'aucun autre livre du même genre, celui-ci est fait pour leur prouver qu'approfondir la vie et les exemples de la très sainte Vierge, ce n'est pas s'écarter de l'Ecriture sainte, mais au contraire s'en rapprocher, s'y plonger, et y puiser des trésors. Et de même que selon Pascal : « Un peu de science (profane) éloigne de Dieu, et que « beaucoup de science en rapproche », on pourrait dire ici *qu'un peu* de science sacrée éloigne de sa divine Mère, mais que *beaucoup* de cette même science lui ramène les esprits, les cœurs et les âmes.

Mme A. Craven.

ENTRE DEUX OCÉANS

Par M. Lucien Biart.

M. Lucien Biart, qui a signé tant de livres charmants où l'attrait de la fiction est si habilement mêlé aux notions exactes de la science ou des voyages, n'a jamais peut-être été plus heureux que dans l'œuvre nouvelle qu'il nous offre aujourd'hui sous ce titre : *Entre Deux Océans* [1].

La fable en est à la fois intéressante, émouvante et ingénieuse. L'auteur, se plaçant à une époque où le canal de Suez n'existait pas, où celui de Panama n'était pas même à l'état de projet, met aux prises deux hommes, deux savants : un Français et un Américain, qui ont rêvé d'unir les deux Océans par une route et un canal à travers l'isthme de Téhuantépec. Ils succombent tous deux, laissant le soin de reprendre leur tâche et de l'achever à leurs deux enfants, un fils et une fille, dont l'amour, né au milieu des péripéties daamatiques de cette exploration, a fourni à M. Lucien Biart quelques-unes des plus jolies pages qu'il ait jamais écrites.

La partie descriptive n'offre pas du reste un moindre attrait. M. Biart a vu les pays dont il parle; il y a vécu de cette vie d'explorateur; il en connaît les habitants, les mœurs, la faune et la flore. Ses tableaux ne sont donc pas seulement bien tracés, ils sont vrais; — qualité rare dans les livres de ce genre, et d'autant plus précieuse.

Le même éditeur publie sous ce titre : Le *Roman d'une Mère*, une œuvre aussi saine que littéraire, de M. Paul Celières, où se retrouvent toutes les qualités ordinaires de l'auteur.

En dépit de la mode et de ses caprices, les esprits délicats préfèrent l'étude des sentiments vrais, honnêtes, éternels, à celle des monstruosités. Le *Roman d'une Mère* est, à ce point de vue, une des plus touchantes histoires que nous ayons lues depuis longtemps.

[1] Librairie A. Hennuyer, 51, rue Laffitte.

REVUE DES SCIENCES

Médecine légale : Une curieuse application de l'entomologie. — Moyen de savoir à quelle époque remonte la mort d'un cadavre momifié. — Recherches de M. Mégnin. — Les insectes dénonciateurs. — Mécanique : Le nombre des machines à vapeur en France. — Force développée dans l'industrie. — Récente expérience du *Board of trade,* relative à l'action de l'huile sur les vagues. — Thérapeutique : Un nouveau médicament. — L'antipyrétique par excellence. — Chimie physiologique : Le cacao et le chocolat, d'après M. Boussingault : ce que renferme le chocolat. — Un aliment complet analogue au lait. — Les aliments d'épargne. — Les excitants. — La coca. — Son emploi en Bolivie et au Pérou. — De la prétendue énergie que donne l'ingestion de l'alcool. — Les alcools toxiques. — Découverte de l'alcool amylique dans des vins purs. — Les rations de l'alcool dans l'armée. — Opinion du général Wolseley sur les distributions d'alcool aux troupes en campagne.

Il est bien exact de dire que toutes les sciences sont solidaires et que les progrès de l'une retentissent sur les progrès de l'autre. Qui aurait jamais soupçonné que l'entomologie viendrait un jour en aide à la médecine légale? Un entomologiste bien connu, M. Mégnin, sur les conseils de M. le professeur Brouardel a indiqué dernièrement le moyen de fournir aux tribunaux dans les questions judiciaires criminelles des éléments de jugement certains, par la simple étude des insectes.

Il est un cas où le médecin légiste est particulièrement embarrassé, c'est quand on le met en présence d'un cadavre desséché et réduit à l'état de momie. On lui demande de rechercher l'époque à laquelle remonte la mort, problème difficile et qui était resté jusqu'ici sans solution.

M. Mégnin en a trouvé une. Lorsqu'un cadavre est exposé à l'air libre, il est rapidement envahi par une foule d'insectes qui viennent pondre à sa surface. Les larves pénètrent dans le corps et se nourrissent de sa substance. Les diptères, du groupe des sarcophagiens, quelques coléoptères, comme les silphes, se nourrissent et se développent si bien, que le cadavre est bientôt amené à l'état de squelette. Le

squelette reste cependant encore imbibé de la matière connue sous le nom de *gras de cadavre*. Ce reste est un appât pour toute une espèce différente d'insectes, pour les larves de dermestes qui s'installent à leur tour sur le squelette et en font disparaître ce qui subsistait encore de matière grasse. Le squelette est réduit à l'état de momie.

Toutefois les parties riches, les tendons, la peau et les régions musculaires, épargnées jusque-là, sont ensuite attaquées par les anthrèmes, les acariens détriticoles des genres tyrolyphe et glyciphage qui apparaissent alors par myriades et enlèvent tout ce qui restait de matière organique. Puis cette population s'éteint, recouvrant les ossements d'une matière pulvérulente entièrement composée de leurs dépouilles, de celles de leurs nymphes et de leurs déjections.

On conçoit très bien que connaissant très approximativement la durée d'habitat de chaque espèce, il suffira de constater la présence de l'une d'entre elles pour fixer à peu près le temps qui s'est écoulé depuis la mort. En s'appuyant sur ces données, M. Mégnin a pu déterminer l'époque de la mort d'un jeune garçon de huit ans trouvé enfermé dans une caisse à savon et réduit à l'état de momie desséchée. Cela se passait dans le courant de l'automne de 1882 et dans une chambre du Gros-Caillou à Paris. Les innombrables coques de larves de la *sarcophaga latierus* et de *lucilia cadaverina* représentaient les dépouilles des travailleurs de la première année ; les coques de larve des *dermestes lardarius*, de l'*anthrenus musceorum*, des *pyroglyphus longior*, et *siro* représentaient les dépouilles des travailleurs de la deuxième année. La mort du sujet remontait donc à environ deux ans. De plus, les nombreux cadavres de *pediculus capitis* dont le cuir chevelu était parsemé indiquaient suffisamment que le malheureux enfant était mort dans l'abandon le plus complet, littéralement dévoré par la vermine.

M. Mégnin cite un deuxième exemple tout aussi instructif. Un cadavre déjà desséché d'enfant nouveau-né fut trouvé au fond d'un placard. On n'y rencontra que des dépouilles de moucherons de l'espèce *lucilia cadaverina* et de *phora alterinia* indiquant que les diptères sarcophages avaient terminé leurs rôles. Les dermestes étaient absents. Un *soprimus* vivant représentait seul l'ordre des coléoptères. Quelques rares acariens bien vivants, de l'espèce *pyroglyphus longior*, commençaient seulement à établir des colonies, ce qui indiquait que la seconde année cadavérique commençait à peine. La mort remontait donc à un an environ, comme l'avoua du reste la mère arrêtée depuis.

Ces deux exemples suffisent pour montrer que les insectes peuvent servir de dénonciateurs et qu'en fait, la médecine légale peut tirer parti, dans certaines circonstances, des connaissances entomologiques.

Voici d'après M. Hervé-Mangon, quelques documents intéressants sur l'industrie des machines à vapeur.

En 1881, date des dernières statistiques connues, il y avait en

France 66 727 chaudières motrices produisant 3 608 524 chevaux-vapeur dont 2 727 870 chevaux pour les locomotives, 311 679 pour les navires de mer, 28 716 pour la navigation fluviale et 647 585 pour les diverses machines de terre. Cette force totale de 4 millions de chevaux est si grande, qu'on ne s'en fait pas une idée très nette. Pour la mieux présenter à l'esprit, il suffira de dire qu'on la produirait à peine en formant un attelage de chevaux placés quatre de front et qui occuperait la distance de Paris à Lyon.

Comme, chaque année, le nombre et la force de nos machines augmente de 6 à 7 0/0, avant une dizaine d'années, cet attelage imaginaire ne trouverait plus à se développer entre Paris et Marseille. Les machines en France fournissent à peu près exactement un dixième de cheval-vapeur par tête d'habitant. Chaque Français dispose par conséquent d'une force égale à près de deux esclaves de l'antiquité. On s'explique ainsi la puissance de production des temps modernes. Ce sont les machines à vapeur qui accomplissent la transformation matérielle à laquelle nous assistons, ce sont elles qui conduisent le plus activement au développement du bien-être général encore insuffisant, mais déjà beaucoup plus grand qu'il ne l'était il y a seulement un siècle.

Pour produire cette force immense, on consomme environ 4 500 000 tonnes de charbon, ce qui représente un tas de houille de 10 mètres de large, de 10 mètres de haut et d'environ 15 lieues de long.

Nous avons déjà signalé l'action singulière de l'huile sur les vagues de la mer. Des expériences viennent d'avoir lieu dans la rade d'Aberdeen, en Angleterre, d'après les instructions du *Board of trade*. Il soufflait dans la rade un vent fort de sud-est; la mer était haute, les vagues passaient par-dessus les digues et il était presque impossible à un vaisseau de pénétrer dans le port. Le capitaine Brie représentait le *Board of trade*, assisté de plusieurs officiers. On versa 280 gallons d'huile de blanc de baleine; au bout de 20 minutes, les crêtes blanches des vagues disparurent, l'agitation se calma et l'entrée du port devint relativement facile. Il semble donc décidément qu'il y a des circonstances où l'huile jetée à la mer pourrait rendre de véritables services et peut être sauver l'existence de nos marins.

Signalons, pour n'être pas en retard, un médicament nouveau, un antipyrétique qui serait très supérieur au sulfate de quinine, du moins c'est l'opinion du moment; nous voulons parler du chlorhydrate de kairine introduit dans le thérapeutique par M. le professeur W. Filehne (d'Erlangen), expérimenté dans le service du professeur Leube. Le véritable nom chimique du médicament est *Méthylhydrure d'oxyquinoline;* c'est comme le quinine, un dérivé chimique de la quinoline. Le chlorhydrate que l'on emploie exclusivement s'offre sous l'apparence d'une poudre cristallisée d'un gris jaunâtre; facilement soluble dans

l'eau, et a un goût à la fois salé, amer et aromatique que l'on trouve généralement désagréable. On l'administre de préférence dans du pain azyme. A la dose de 12 gr. chez un sujet sain, il n'exerce aucune action physiologique appréciable. Chez les fébricitants, il atténue la température. Le professeur Filehne recommande d'en donner toutes les heures de 30 à 50 centigrammes quand on a affaire à un malade de force moyenne. Après la première dose, la température s'abaisse de un demi-degré à 2 degrés centigrades. Après la troisième et quatrième. elle descend à la normale ou au-dessous. Pendant l'apyréxie, les malades éprouvent une sensation de bien-être. L'action antipyrétique de la kairine paraît s'exercer dans toutes les maladies. Filehne l'a employé avec succès dans la fièvre typhoïde, le rhumatisme articulaire aigu, la septicémie, la tuberculose et la pneumonie franche. Bref, on définit ainsi le nouveau médicament : « C'est de tous les agents antipyrétiques celui dont l'action à doses non toxiques est la plus sûre, la plus puissante et la plus rapide. » Il ne faudrait pas en conclure qu'il soit inoffensif. Il faut donc le manier avec prudence. Les essais sont commencés; on saura bientôt à quoi s'en tenir.

M. Boussingault, le plus éminent des chimistes agronomes de notre temps, vient de lire à l'Académie des sciences un travail sur le cacao et le chocolat qui fera bien plaisir à tous les fabricants de chocolat du monde. Il peut être agréable aussi aux consommateurs; c'est pourquoi nous n'hésitons pas à faire connaître sommairement l'opinion de M. Boussingault. Ce sont les Américains qui, les premiers, ont préparé avec du cacao une pâte qu'ils appelaient « *le chocolatl* » dans laquelle on faisait entrer un peu de farine de maïs, de la vanille et le fruit d'un piment. Le P. Gili, en se fondant sur un passage de la *Monarquia Indiana*, publiée par Torquemada, assure que les Aztèques faisaient l'infusion du chocolat à l'eau froide. Jusqu'au seizième siècle, les voyageurs ne s'accordèrent pas précisément sur les vertus du chocolat. Acostat considérait le cacao comme un préjugé. Humboldt remarque que ce jugement rappelle la prédiction faite sur le café. En revanche, Fernand Cortès en exagérait peut-être la valeur. « Celui qui en a bu une tasse, écrivait un page du conquérant, peut marcher tout une journée sans prendre d'autre nourriture. » C'est aussi un peu ce que l'on a répéte depuis sur la coca. En France, dès le début, la nouvelle boisson eut des partisans et des détracteurs. Mme de Sévigné dans une de ses lettres écrivait : « J'ai voulu me raccommoder avec le chocolat; j'en ai pris avant-hier pour digérer mon dîner, afin de bien souper et j'en pris hier pour me nourrir et pour jeûner jusqu'au soir; il a fait tous les effets que je voulais; voilà de quoi je le trouve plaisant, c'est qu'il agit selon l'intention. »

Le chocolat possède une qualité essentielle, celle de renfermer sous un petit volume une forte proportion de matières nutritives. Humboldt rappelle qu'on a dit avec raison qu'en Afrique le riz, la gomme, le beurre du Shea aident l'homme à traverser les déserts; il ajoute

que dans le nouveau monde, le chocolat, la farine de maïs, lui rendent accessibles les plateaux des Andes et des vastes forêts inhabitées[1].

La fabrication du chocolat a fait en Europe de grands progrès. En examinant les produits des principaux établissements, on arrive à cette conclusion que, dans les chocolats loyalement préparés, il n'entre que du cacao et du sucre. Les quantités de sucre varient notablement. Les cacaos de Soconusco et de Caracas sont les plus estimés; celui de Guayaquil est recherché à cause de son prix moins élevé et de sa bonne qualité, quand il a été conservé avec soin. Le développement de l'industrie du chocolat en France, ressort des documents fournis par M. Marie, directeur du commerce extérieur. L'importation, qui était en 1861, de 4 706 599 kilogr., s'est élevée, en 1881, à 12 181 248 kilogr.

Par l'association de l'albumine, de la graisse, des congénères du sucre, et la présence des phosphates, le cacao et le chocolat rappellent la constitution du lait, le type, suivant Proust, de tout régime entrant dans la nourriture de l'homme. L'émulsion du chocolat varie nécessairement en consistance d'après le volume d'eau avec lequel on le prépare; assez généralement, on met un cinquième de chocolat. D'après cela, 57 gr. 9 de tablettes ont donné à M. Boussingault 342 grammes d'émulsion dans laquelle il entrait :

Albumine.	3 gr. 0
Beurre.	14 gr. 0
Sucre.	32 gr. 0
Sels, phosphates.	1 gr. 0

342 grammes de lait de vache auraient contenu :

Albumine.	13 g. 6
Beurre.	15 g. 0
Sucre de lait.	15 g. 0
Sels, phosphates.	2 g. 7

Le lait est donc bien plus riche en matières azotées; il contient moins de sucre; le beurre est dans la même proportion. Un chocolat moins sucré que celui qu'on nous vend procurerait une boisson d'une composition plus voisine de celle du lait. Dans tous les chocolats analysés, le poids du sucre a été égal et quelquefois supérieur à celui du cacao entrant dans leur constitution. La forte proportion de sucre entrant dans ces produits modifie leur faculté nutritive. Aussi dans l'Amérique du Sud, lorsqu'il s'agit d'une expédition sur les fleuves ou

[1] Voilà la composition du chocolat d'après les analyses de M. Boussingault : beurre 53,3; albumine 12,9; théobromine 2,4; amidon et glucose 6,7; cellulose 9,1; substances minérales 4; eau 11,6. En somme, le chocolat renferme : Beurre, albumine, théobromine, amidon, glucose, gomme, cellulose, acide tartrique, tannin, acide phosphorique, potasse, chaux, magnésie, silice, traces de fer.

à travers les forêts, on prépare le chocolat destiné aux approvisionnements avec 80 gr. de cacao et 20 gr. de sucre brut, composition représentée par sucre : 20 gr., beurre 41 gr., albumine 10 gr., phosphate, sels 33 gr., autres matières 26 gr. Un homme reçoit par jour 60 gr. de ce chocolat dans lequel il y a : sucre 12 gr., beurre 26 gr., albumine 6 gr. C'est une utile addition à la ration formée de viande de bœuf légèrement salée séchée à l'air (*tasajo*), de riz, de biscuit de maïs ou de galette de casave.

On a fait remarquer que, parvenu à un certain état de civilisation, l'homme associe fréquemment à sa nourriture des plantes qui agissent sur son organisme à la manière des boissons fermentées. Comme le vin pris à la dose convenable, ces aliments favorisent la digestion, surexcitent la mémoire, exaltent l'imagination et développent un sentiment de bien-être, sans donner lieu à cette réaction fâcheuse qu'occasionne souvent l'abus des liqueurs alcooliques. C'est un fait curieux que les races humaines séparées par les plus grandes distances, n'ayant jamais eu de communications entre elles, préparent avec certains végétaux des breuvages excitants : le thé en Chine, le café en Arabie, le maté au Paraguay, la coca au Pérou, le cacao au Mexique, utilisant tantôt les feuilles, tantôt les graines de plantes dont les genres botaniques n'ont aucune analogie, mais malgré cette différence, exerçant une même action sur le système nerveux, sur la digestion. C'est que, en réalité, il y a dans ces végétaux des substances possédant la constitution des alcaloïdes doués de propriétés semblables.

C'est la caféine dans les feuilles du thé, du maté, dans les semences du café; la cocéine dans les feuilles de la coca; la théobromine dans les graines du cacaoyer. Ainsi le Chinois, l'Arabe, l'Indien du Paraguay, l'Inca, l'Aztèque, étaient sous l'influence d'un même agent quand ils avaient pris leur boisson habituelle, dont l'usage est maintenant si répandu chez toutes les nations. Sans doute, les infusions de thé, de maté, de café, de coca, ne sauraient être considérées comme de véritables aliments; les matières fixes qu'elles renferment sont en trop faibles proportions et elles n'agissent qu'en vertu de leur alcaloïde. Il n'en est pas ainsi du chocolat; c'est à la fois un aliment complet et un excitant énergique, puisqu'il approche par sa constitution de la nourriture par excellence, le lait. Il y a, effectivemeut dans le chocolat de la légumine, de l'albumine, de la viande végétale associée à de la graisse, à des matières amylacées, sucrées, entretenant la combustion respiratoire, enfin des phosphates, matériaux du système osseux, et de plus, ce que le lait ne contient pas, de la théobromine et un arome délicat. Torréfié, broyé, mêlé au sucre, le cacao, conclut M. Boussingault, constitue le chocolat, dont les propriétés nutritives étonnèrent les soldats espagnols qui envahirent le Mexique.

Conclusion pratique : Les amateurs de chocolat ont raison d'aimer le chocolat. En expédition, en voyage, on ne saurait trop en recommander l'emploi; car il peut suppléer momentanément à une nourriture plus substantielle.

Ne rendons pas jaloux les amateurs de coca! Pendant que M. Boussingault communiquait sa note sur le chocolat à l'Académie des sciences, M. A. Drouillon, agent consulaire à Truxillo, publiait une courte notice sur la coca [1]. Ici nous n'avons plus malheureusement à nous appuyer sur les analyses d'un chimiste, mais seulement sur les affirmations d'un bon observateur.

La coca (*Erythroxylum coca*) est un arbuste que l'on cultive sur les plateaux peu élevés de la Cordillière tropicale des Andes, en Bolivie, et surtout au Pérou. L'usage de la coca se perd dans l'obscurité des siècles de l'empire des Incas. Comme stimulant surtout, la coca exerce une influence délicate sur le système nerveux de la circulation et par conséquent sur les fonctions intellectuelles. L'organe auditif acquiert une sensibilité très directe. De quelque manière que la coca soit employée, sous forme de mastication, d'infusion ou de teinture alcoolique, ses effets sont prompts et énergiques : accélération de la circulation du sang, excitation générale, etc. M. Drouillon cite quelques exemples qu'à défaut de preuves directes on peut reproduire. Les Indiens qui se servent de la coca peuvent faire rapidement de longs voyages à travers la Cordillière et escalader les pentes sans que la respiration leur manque. Nous avons vu, dit M. Drouillon un *propio* (messager particulier) apporter une missive d'une distance qu'on peut à peine parcourir en quatre jours à dos de mulet, dans l'espace de dix heures; remettre son message, recevoir la réponse et retourner immédiatement chez son maître dans le même laps de temps, et cela sans autre nourriture que la feuille de coca pendant le voyage. Cette faculté de travail extraordinaire ne fait jamais défaut à l'Indien qui préfère toujours aller à pied qu'à cheval. C'est surtout dans la carrière des armes que se manifeste à travers toutes les péripéties qu'elle offre l'influence de la coca. Dans les marches forcées, dont on ne peut se faire une idée qu'après les avoir vues soi-même, dit M. Drouillon, le soldat indien parvient presque toujours à tenir tête et même à fatiguer le cheval de son chef. Nous avons vu, dit-il, les bataillons de ces petits soldats parcourir des distances de cent lieues espagnoles en huit jours et combattre en arrivant sans avoir pris le repos nécessaire dans les étapes entre lesquelles il avait dû marcher jour et nuit. Pour tout aliment, ils avaient eu la coca et un peu de farine de maïs grillé. Ces marches si pénibles opérées dans le sable et très souvent dans les montagnes où les chemins n'existent que de nom, et où le pauvre soldat est quelquefois obligé de les tracer lui-même, deviendraient impossibles sans le secours de la coca. Etant donnés, ces avantages de la coca, M. Drouillon se demande pourquoi on ne chercherait pas à les utiliser dans notre pays.

Certes, on peut toujours essayer, mais je crains bien que M. Drouillon ne s'exagère considérablement les bons effets de la coca sous

[1] *Revue d'Ethnographie* de M. le docteur Hamy.

notre climat. Au Pérou, en montagne, il est possible qu'un excitant du système nerveux suffise à la rigueur pour maintenir les forces. Et encore est-ce bien à la coca que l'on doit la possibilité de parcourir rapidement de longues étapes? L'entraînement n'exerce-t-il pas avant tout son influence? Les montagnards des Alpes et des Pyrénées font aussi des courses incroyables de rapidité. La coca n'y est pour rien. Il n'en coûte pas d'expérimenter, mais faisons des réserves sur la prétendue énergie indéfinie que l'on puiserait dans l'usage d'un simple excitant du système nerveux.

M. Henninger, du laboratoire de M. Wurtz vient de faire connaître un résultat qui donne à réfléchir. On sait à quelles falsifications de toute nature se livrent certains négociants en vins; il est rare quand on s'adresse à des intermédiaires d'avoir du vin qui ne soit pas profondément altéré. Les alcools de mauvaise qualité qu'on y ajoute ont principalement une influence déplorable sur la santé. Mais voici M. Henninger, occupé depuis quelque temps à déterminer la proportion des différents alcools dans les vins, qui relève une quantité relativement considérable d'*alcool amylique* dans des *vins purs* fournis par des propriétaires de différents crus du Bordelais et de l'Alsace. Dans un cas, en opérant sur 50 litres de vins, M. Henninger a obtenu 10 grammes d'alcool amylique (vin rouge), dans un autre vin blanc (Alsace), la quantité d'alcool amylique a atteint 20 grammes. Ces recherchent se poursuivent, mais dès maintenant on peut déjà tirer cette conclusion inattendue que, contrairement à l'opinion courante, les vins non frelatés peuvent contenir de notables proportions d'alcool amylique. Or l'alcool amylique est extrêmement toxique, 1 gramme suffit pour tuer un chien. Est-ce que par hasard il faudrait se défier aussi du vin naturel et se garder d'affirmer que le vin doit être donné aux malades et qu'il donne de la force et un regain de santé aux personnes épuisées? Certes le vin a du bon, mais plus que jamais nous ne saurions trop mettre en garde contre les abus. Certes ce n'est pas le vin qu'il faut redouter, mais bien les alcools de composition diverse qui peuvent s'y produire pendant ou à la suite de la fermentation. L'alcool, quoi qu'on en dise, est l'ennemi de l'homme. Le vénérable M. Chevreul, le doyen des étudiants de France, comme il s'appelle lui-même, a sur ce point une opinion arrêtée depuis longtemps. Il ne boit pas de boissons fermentées, il boit de l'eau, il a toujours bu de l'eau et il aura bientôt l'âge du siècle. L'eau est très en faveur depuis quelque temps. Les partisans de l'eau pure pourraient bien avoir raison.

On s'illusionne beaucoup sur la prétendue force que donne l'ingestion du vin et surtout de l'alcool. L'eau-de-vie ne donne pas de force. C'est un réfrigérant; elle se décompose dans l'économie en absorbant de la chaleur et l'on sait bien que chaleur et force sont synonymes. L'alcool diminue notre ration de force disponible. Il agit, il est vrai, sur le système nerveux et il accroît momentanément notre pouvoir de

dépenser de la force, c'est une excitation ; il semble que l'on soit, en effet, plus énergique et plus solide après l'ingestion d'un petit verre de cognac ; mais, l'effet nerveux passé, il faut le payer à intérêts composés ; la réaction vient et, si l'on ne recommence pas à user du procédé, — ce que font d'ailleurs les alcoolisés, — la faiblesse suit l'effort que l'on a fait sous l'influence d'une excitation factice. Le petit verre donne, comme on dit vulgairement, un coup de fouet; on gagne en force dans l'unité de temps, voilà tout — ce qui n'est pas à dédaigner dans certains cas — mais on perd en force absolue. Le sujet peu habitué à s'observer ne s'aperçoit pas de cette déperdition lente; ce n'est que beaucoup plus tard que la faiblesse survient et trahit l'usage continu des boissons alcooliques.

On a l'habitude en France de donner aux troupes en campagne une ration d'eau-de-vie, sous prétexte d'hygiène. Dans des circonstances exceptionnelles, la mesure peut être bonne, mais, en général, elle nous paraît plutôt mauvaise qu'utile et elle mériterait d'être très sérieusement discutée. Dans la dernière expédition d'Égypte, le général Wolseley avait interdit à ses troupes l'usage de toute boisson alcoolique. L'interdiction était absolue et formelle, malgré même les observations des médecins du corps d'armée. Pas d'alcool à aucun prix, ordonnait impitoyablement le général en chef.

Le général Wolseley est convaincu qu'il y a inutilité et même danger à distribuer de l'eau-de-vie aux troupes en campagne. Dans les expéditions qu'il a commandées en Afrique pendant ces dernières années, il a toujours interdit l'usage des rations d'alcool. Au retour de l'expédition d'Abyssinie, Parkes s'est livré à une enquête sur ce sujet, et la majorité des médecins militaires s'est aussi prononcée pour la suppression définitive des distributions d'alcool. Il ne nous a pas paru superflu de citer ici l'opinion du commandant en chef de l'expédition d'Égypte.

Conclusions personnelles : Pas trop de boissons fermentées, pas trop d'alcools dont on connaît d'ailleurs généralement assez mal la véritable composition.

HENRI DE PARVILLE.

CHRONIQUE POLITIQUE

10 juin 1883.

Mauvaises nouvelles, mauvais présages, mauvaises lois, mauvais discours : voilà tout ce qu'apporte et offre à la France, pendant cette quinzaine, le gouvernement de la république. Ce n'était plus assez de nos désordres et de nos périls intérieurs; et Dieu sait pourtant si, en violant de plus en plus la neutralité religieuse aussi bien que la neutralité politique dans l'école, en supprimant dans l'hôpital la liberté religieuse du mourant, en menaçant le peu de paix religieuse que le Concordat assure encore à notre société chrétienne, en arrachant à la magistrature la garantie de son inamovibilité, ce gouvernement continue de discréditer sa république et de troubler la France! Dieu sait si, par ces pratiques révolutionnaires, il n'affaiblit pas suffisamment la force de notre patrie! Il restait que son imprévoyance ambitieuse, son incapacité diplomatique eussent pour la France les tristes témoignages qu'aujourd'hui elle a sous les yeux et qui s'élèvent là-bas devant son drapeau compromis, ici sur sa frontière tremblante : le désastre d'Hanoï; une expédition pénible et coûteuse fatalement entreprise dans le Tonkin; la Chine s'apprêtant à une guerre que nos nécessités nationales nous permettent difficilement d'affronter; les jalousies ou les haines des peuples voisins se hérissant de toutes parts autour de nous; et, par une sorte d'avertissement ironique, M. de Moltke venant étudier, du côté de l'Italie, la voie de l'invasion! Il y a peu de cœurs de bons Français et de bons citoyens qui ne se soient émus vivement, parmi ces rumeurs sinistres ou ces pressentiments tragiques, tandis que, comme à plaisir, la république multipliait ou empirait encore ses fautes. Ah! vraiment, pendant ces jours assombris, M. Raynal, notre passager ministre des travaux publics, choisit bien son heure pour s'écrier à Blois, dans un banquet : « A l'intérieur, nous avons restauré le gouvernement; à l'extérieur, il y a maintenant une France! »

La France a donc son honneur à venger, sa puissance à relever, dans cette lointaine région du Tonkin où la Chine prétend à la suzeraineté comme dans l'Annam. Le 19 mai, le commandant Rivière, injurieusement défié, dit-on, par un chef des Pavillons Noirs, sort d'Hanoï avec une petite troupe et quelques canons de

montagne; il se dirige vers le lieu où le provocateur l'attend, en embuscade; il chemine sur une étroite chaussée que bordent des bambous; dès les premiers pas, il est assailli, à droite et à gauche, par les feux d'une mousqueterie presque invisible; il fait sonner la retraite; la bande des routiers chinois qu'il voulait châtier s'élance sur lui; il tombe en défendant ses canons, presqu'à l'endroit où déjà François Garnier avait péri : même intrépidité dans la même imprudence. Près de lui, dix officiers sont tués ou blessés; parmi les soldats et les marins, on compte quarante-quatre blessés et vingt-neuf tués. C'est une perte bien douloureuse et bien grave pour une armée de quelques centaines d'hommes. Pauvres gens! ils ont donné leur vie pour la France à Hanoï comme ils l'auraient donnée sur les Vosges! Ils se battaient là pour sa grandeur, vaillamment, simplement, sans se demander si nos politiciens républicains sauvegardent ou non sa gloire hélas! amoindrie et sa sécurité déjà ébréchée. Le commandant Rivière et ses compagnons d'armes ont au moins péri avec ce courage chevaleresque qui a tant de fois illustré nos défaites. La France les salue de ses regrets et elle a confiance que non seulement, tôt ou tard, elle réparera leur désastre, mais qu'ils n'auront pas inutilement versé leur sang pour elle. Ils ont, par leur mort, comme établi son titre sur cette terre. Quand pourra-t-elle y régner pleinement, selon leur espérance? Sera-ce demain? Sera-ce plutôt quand elle sera libre en Europe, libre et forte dans toute sa vieille indépendance? Ceux qui connaissent bien l'intérêt suprême de notre patrie estimeront sans doute que la France, tout en punissant l'ennemi sous les coups duquel Rivière et ses braves ont succombé, doit attendre une occasion plus favorable d'achever par la conquête cette occupation du Tonkin. Mais, quelque temps que doive durer l'attente, ils ont marqué son droit pour l'avenir, et voilà pourquoi par leur sacrifice même ils ont bien servi la France.

Il y a dans le désastre d'Hanoï une leçon pour la France et pour la république, l'une et l'autre le reconnaîtront. N'est-ce pas toujours la même témérité, toujours la même incurie, ces funestes défauts de notre race et de ses gouvernants? En 1873, Francis Garnier, avec 212 hommes et 11 canons prend Hanoï; puis, il se jette dans un piège. En 1882, Rivière s'empare d'Hanoï, avec une troupe aussi faible; il se précipite, en 1883, dans le piège même où Francis Garnier s'est perdu. Certes, cette assurance héroïque est généreuse; cette valeureuse colère, qui ne sait pas plus supporter le défi que l'outrage, est superbe, un Français ne peut le nier; et l'épopée de ces officiers qui, presque à eux seuls, conquièrent des citadelles et soumettent des peuples, plus hardiment même que les Cortez et les Pizarre, a son charme pour notre orgueil national.

Mais quand nous habituerons-nous à mesurer les difficultés, à voir les obstacles, à ne pas tant mépriser l'ennemi, à ne pas tant croire invincibles la fougue de nos cœurs et l'audace de nos armes? Quand nous rappellerons-nous notre histoire? Quand nous corrigerons-nous de ces jeux brillants et si dangereux de notre présomption? Et faudra-t-il que le Chinois, sinon l'Annamite, nous apprenne demain qu'en Asie aussi, devant ces masses qui se disciplinent et qui se munissent de tous nos engins, il est temps de ne plus nous ruer au combat comme à une aventure de paladin? Quant au défaut de prévoyance, au manque de suite, le gouvernement de la république en est aussi coupable, en 1883, dans cette expédition du Tonkin, que l'Empire en 1870, dans la campagne de France. On a envoyé Rivière de Saïgon au Tonkin, en 1882, pour surveiller la navigation du fleuve Rouge; selon l'aveu même d'une de ses lettres, il attaque et occupe Hanoï « sans ordre et sur sa propre initiative »; on l'y laisse; on ne le désavoue pas, on ne le rappelle pas, mais on ne le soutient pas davantage; on ne le secourt pas, quoiqu'il soit cerné; ni renforts, ni même aucune instruction; il ignore s'il doit rester ou se retirer; il ignore si la France agira ou non au Tonkin. Les mois s'écoulent, une année se passe. M. Bourée négocie à Pékin. Tout à coup, M. Challemel-Lacour rompt la négociation. Les Pavillons Noirs sont aussitôt plus agressifs, et Rivière, qui veut se dégager, tente l'exploit où il trouve la mort. Oui, Rivière aura été victime de sa témérité; mais les ministres de la république peuvent confesser qu'il est bien plus encore la victime de leur incurie, de leur politique incertaine et changeante. Quoi! depuis que Rivière était maître d'Hanoï, ils n'avaient aucun dessein fixe! ils ne savaient pas ce qui leur importait ou non au Tonkin! ils ne pouvaient se décider ni à la guerre ni à la paix! ils abandonnaient notre drapeau au hasard! ils livraient Rivière au péril qui le menaçait! ils voulaient une expédition au Tonkin et ils ne la voulaient pas!... Nous nous trompons : ils avaient un souci supérieur; ils employaient leur énergie à se déposséder les uns les autres du pouvoir, à déposséder des religieuses de leurs écoles et à déposséder trois princes de leurs emplois militaires...

M. le duc de Broglie, incriminé par un détracteur aveugle, écrivait, l'autre jour, au directeur du *Temps* que, dans le mois de juillet 1873, le ministre de la marine avait adressé à l'amiral Dupré cette dépêche : « Sous aucun prétexte, pour quelque raison que ce soit, n'engagez pas la France au Tonkin. » Fièrement il accepte, pour le ministère qu'il présidait alors, la responsabilité de cet ordre donné « alors que les Prussiens n'avaient pas encore évacué le territoire français et que l'indemnité de guerre n'était pas

encore entièrement payée. » Il faut que M. Jules Ferry, à son tour, accepte pour le ministère qu'il préside, pour M. Grévy et pour la république, la responsabilité de l'expédition qui commence : cette responsabilité leur incombe tout entière. Le traité de 1874 ne suffit plus à leur génie colonisateur et guerrier. M. Challemel-Lacour s'est même hâté de déchirer le traité que M. Bourée, qui était à Pékin un témoin clairvoyant des intentions hautaines et des dispositions malveillantes de la Chine, avait préparé pour nous assurer le protectorat du Tonkin jusqu'à la limite où le fleuve Rouge cesse d'arroser l'empire chinois. Que veut M. Challemel-Lacour? Rendre effectif dans tout le Tonkin le protectorat actuellement nominal de la France; contraindre l'empereur d'Annam à nous prêter son assistance pour rétablir l'ordre dans le Tonkin; reviser le traité de 1874. Telle a été la déclaration de M. Challemel-Lacour au Sénat. Or, si habile que puisse être à Pékin le successeur de M. Bourée, M. Challemel-Lacour pense-t-il que la Chine consente à laisser s'accomplir au Tonkin ces volontés de notre gouvernement? Un journaliste français qui a bien la qualité d'un officieux a interrogé, le 5 juin, à Moscou, le marquis de Tzeng, ambassadeur de Chine en France. Il a pu apprendre de M. de Tzeng que la Chine reconnaîtrait, non seulement le traité conclu, en 1862, entre la France et l'Annam, mais le traité de 1874, « étant bien entendu toutefois; 1° que le droit d'intervention de la France pour le maintien de l'ordre ne devrait s'exercer que sur la demande de l'empereur d'Annam, et cela d'ailleurs conformément aux clauses du traité; 2° que le traité ne serait pas considéré comme excluant la suzeraineté de la Chine sur l'Annam. » Ces conditions du marquis de Tzeng s'accordent mal avec celles de M. Challemel-Lacour. Nous devons y prendre garde. La Chine n'est plus en proie à ses discordes intestines de 1873; elle a réglé son différend avec la Russie; de plus, elle a réorganisé à l'européenne une partie de son armée; elle a presque une flotte puissante : c'est un adversaire qu'on ne saurait plus dédaigner et la France n'est ni assez riche ni assez forte, dans son état présent, pour aller prodiguer au Tonkin ou sur le littoral de l'empire chinois les ressources de toute une armée. Souvenons-nous de 1866 : ce souvenir, même sans celui de 1870, est un avertissement qui a sa terrible éloquence. Au Mexique comme au Tonkin, sous les murs de Puébla comme sous ceux d'Hanoï, l'expédition commença par un échec. Au Mexique comme au Tonkin, ce fut une spéculation financière qui mit en train l'opération militaire. Au Mexique comme au Tonkin, on ne voulut pas plus accepter la convention de Soledad qu'on ne veut ratifier la convention de Pékin... Plaise à Dieu que la comparaison finisse là!

Il se peut que ce gouvernement, qui a comme hommes d'État des élèves et des collaborateurs de M. Gambetta, mérite, à l'inté-

rieur, son surnom « d'opportuniste; » du moins est-il sûr qu'à l'extérieur, il ne le mérite guère, si l'art de « l'opportuniste » est bien de faire les choses avec opportunité. Il y a deux ans, il y a trois ans même, la fortune lui eût été plutôt propice, au Tonkin. L'Europe appliquait son attention à d'autres querelles, à d'autres entreprises; elle avait à satisfaire les convoitises de plusieurs nations, grandes et petites. La Chine ménageait alors la France et se fût montrée d'autant plus accommodante que personne n'eût encouragé sa résistance avec l'âpre hostilité dont M. Challemel-Lacour s'est plaint si véhémentement au Sénat. Par une prétention qui n'est pas en rapport avec la fortune, aujourd'hui modeste, de la France, la république a voulu successivement acquérir, en ces trois années, la Tunisie et le Tonkin. Peut-être, en un si court espace de temps, est-ce trop pour un peuple dont la force a tant diminué aux yeux du monde, depuis 1870; assurément, c'est trop dans l'état actuel de l'Europe, en face des soupçons et même des inimitiés arrogantes ou cupides qui assiègent la France. La diplomatie de la république avait à choisir son principe, à déterminer son objet. Que pouvait-elle vouloir? Était-ce se résigner aux malheurs de la France, renoncer à la réparation nationale, s'incliner loyalement et définitivement devant le vainqueur, se consoler en s'enrichissant au loin et compenser en Océanie, en Asie, en Afrique, la perte de l'Alsace-Lorraine? Etait-ce garder silencieusement dans son cœur l'espoir de sa revanche, concentrer en Europe toute son action, resserrer entre ses frontières tous ses efforts, observer une neutralité rigoureuse, vivre d'une paix virile en reconstituant avec un soin infatigable sa puissance militaire, se concilier des amitiés, se rendre digne d'avoir des alliances et attendre? Entre cette politique coloniale et cette politique continentale il fallait opter. On ne pouvait ambitieusement les pratiquer ensemble, sans risquer d'exciter et d'unir contre soi tous ceux que l'une inquiète et tous ceux que l'autre mécontente. Eh bien! c'est le risque auquel la république a exposé la France, et, de jour en jour, ce risque devient un danger plus grave.

Au surplus, la France n'eût-elle pas le plus impérieux besoin d'être circonspecte en Europe et lui fût-il loisible d'aller guerroyer à Hué, à Pékin, avec une armée de trente à quarante mille hommes, encore faudrait-il qu'elle eût un ministre des affaires étrangères qui connût, sinon tout son art, au moins tous ses devoirs et toutes les bienséances de sa fonction. Quel diplomate colérique et maladroit que M. Challemel-Lacour! quelle précipitation dans ses jugements! quel emportement de la parole sur ces mêmes lèvres qui se flattent d'avoir le goût de l'atticisme! M. Challemel-Lacour est à peine ministre des affaires étrangères depuis vingt-quatre heures

qu'il rappelle M. Bourée, et, après avoir rompu les négociations si brusquement, il a la naïveté de croire que la Chine va souscrire, avec M. Tricou, à des conditions moins avantageuses pour elle. Encore ce traité qu'il déclare inacceptable et pour lequel il a condamné si vite M. Bourée, il n'a pas la bonne foi de le publier. On le questionne au Sénat sur la situation du Tonkin, on voudrait être rassuré sur les résolutions et sur les préparatifs de la Chine, et il s'écrie : « Nous savons, messieurs, qu'on travaille à exciter la Chine, et nous savons qui l'excite. Nous voyons des passions qu'on devait croire assoupies pour toujours se réveiller avec violence. Nous espérons qu'à force de sang-froid, de patience, de mesure, nous aurons raison de ces passions, nous ferons tomber cette colère apparente, nous donnerons à cette fumée le temps de se dissiper. Nous pensons aussi que la Chine ne se laissera pas entraîner. » Que cette imprudente allusion s'adresse à l'Angleterre ou à n'importe quelle autre nation, la république a manifestement dans la personne de M. Challemel un ministre des affaires étrangères qui vaut en lui l'ancien ambassadeur : si elle a voulu un ministre des affaires étrangères capable de montrer le poing et de provoquer les gens du haut de la tribune ou de renverser les porcelaines et de casser les vitres dans son cabinet, M. Challemel-Lacour est certainement apte à cet office diplomatique, et voilà tout. Nous avons à Paris un ministre des affaires étrangères qui, amoureux de beaux discours comme il l'est, n'est pourtant pas maître de son langage. Nous avons au Tonkin un médecin, qui, à titre de commissaire civil, régentera deux amiraux et un général, pendant l'expédition. De quel droit, en vérité, la France pourrait-elle refuser sa confiance à une politique si spécialement bien servie?...

Tandis qu'aux applaudissements des journalistes allemands, la république aventure dans cet inconnu la puissance si incertaine ou plutôt si précaire de la France, s'applique-t-elle du moins à consolider les forces de notre patrie? S'applique-t-elle à raffermir l'ordre et à rétablir la concorde dans cette société qu'elle-même a tant troublée et divisée? Nullement. Elle fait contre la magistrature une loi destructive, plus néfaste encore pour la justice que pour la magistrature; une loi odieuse et honteuse, qui livre à ses avocats faméliques, à ses procureurs serviles, les places des magistrats indépendants qu'elle veut expulser; une loi qui, à proprement parler, n'est que l'édit d'une curée. Tous les commandements de cette loi, tous ses calculs l'attestent. Désormais, elle le décide, il n'y aura plus pour les cours d'appel, sauf pour celle de Paris, qu'une seule classe; il n'y aura plus que trois classes pour les tribunaux de première instance. Le nombre des magistrats est diminué; les conseillers étaient au nombre de 902 et les juges au nombre de

2598; les uns ne seront plus que 620 et les autres 2216. Les magistrats qui ont siégé dans les commissions mixtes instituées après le coup d'État du 2 décembre sont exclus comme indignes. On crée un conseil supérieur pour exercer sur la magistrature tous les pouvoirs disciplinaires que possédait la Cour de cassation; cinq sénateurs et cinq députés, élus par chacune des deux Chambres, prendront place dans ce conseil supérieur. L'inamovibilité cessera partout pour trois mois; les conseillers et les juges qui ne seront pas maintenus seront mis à la retraite. Après cette période de réorganisation, aucun magistrat ne pourra plus être déplacé que sur l'avis et avec le consentement du conseil supérieur. Que deviennent là ces vertueuses et bruyantes promesses d'opérer des réformes judiciaires [1]? Quelle institution judiciaire cette loi réforme-t-elle? Aucune. Quelle amélioration effectuera-t-elle pour les justiciables? Aucune. Il n'y a dans cette loi qu'un moyen de recruter pour les ministres régnants et pour leurs amis un personnel de justiciers qui exécuteront leurs ordres électoraux. Le reste, c'est-à-dire les principes, les systèmes, les projets, qui devaient, selon leur idéal républicain, nous assurer la distribution d'une justice plus équitable, plus simple, plus économique, ils l'ajournent. Est-ce que le nécessaire, ce n'est pas qu'ils aient d'abord des magistrats dociles à toutes leurs volontés, à tous les caprices de leurs intérêts et de leurs passions? Est-ce que le nécessaire, ce n'est pas qu'ils puissent couvrir leurs parents, leurs camarades, leurs clients, leurs domestiques, de toutes ces robes, rouges ou noires, dont ils peuvent dépouiller les trop dignes et trop austères magistrats qui rendent des arrêts désagréables aux radicaux? M. Ribot, dont l'éloquence a eu un si grand accent dans l'indignation que cette loi lui a inspirée, l'a appelée « une loi d'expédient »; il a pu dire avec mépris qu'on la votait et qu'on ne la défendait pas; il a pu, comme avec un fer rouge, marquer au visage de M. Martin-Feuillée ce jugement qui sera celui de l'histoire : « Vous êtes le chef de la magistrature et vous permettez que les magistrats soient outragés à la tribune, traités de forçats et de bandits. Vous n'avez pas l'esprit de gouvernement et vous avez trahi la vérité. » Sur d'autres bancs de la gauche, M. Goblet et M. Clémenceau ont dénoncé non moins vivement la convoitise et la vindicte qui dictaient au garde des sceaux cette loi avec

[1] Sur les questions de l'inamovibilité et de la réorganisation judiciaire, tout a été dit ici avec une grande compétence par quelques-uns de nos collaborateurs. Qu'on nous permette de rappeler également les études si savantes et les protestations si justes de M. Albert Desjardins (*L'inamovibilité de la magistrature dans l'ancienne France*), de M. H. Fourchy (*Observations sur la suspension de l'inamovibilité*), et de M. H. de Lacombe (*De la suppression de la Cour d'appel d'Orléans*).

laquelle il compte, pendant les vacances, « épurer » la magistrature selon le goût et le choix de son parti. Quiconque est sagace a compris, à la Chambre, que cette loi qui soumet la magistrature au gouvernement, prostitue la justice à la politique. Le Sénat ne sanctionnera pas cette loi, nous l'espérons pour son honneur : il le doit à la magistrature dont il devient le dernier défenseur, à la justice dont il devient le dernier gardien.

Le gouvernement de la république sera-t-il moins violent désormais contre le clergé? Interrompra-t-il cette guerre que M. de Bismarck lui-même pense sage de ne pas continuer? Entendra-t-il les avertissements de Rome? On en peut douter, après les harangues prononcées à la Chambre par M. Waldeck-Rousseau et par M. Margue, qui répondaient, l'un à M. Lanjuinais, l'autre à Mgr Freppel. Pour M. Waldeck-Rousseau, il est juste d'interdire une procession, parce qu'elle déploie devant le public un culte dont le regard de l'incroyant peut s'offenser; mais il est également juste de tolérer une exhibition foraine qui scandalise le regard du catholique! Pour M. Margue, il n'est rien de plus dangereux que de laisser errer quelques Bénédictins à Solesmes, dans les corridors du couvent d'où les décrets de M. Jules Ferry les ont expulsés!... Cependant, au Sénat, M. Bérenger et M. le duc de Broglie ont mis dans un pénible embarras, sinon la conscience, au moins la logique de MM. Waldeck-Rousseau et Jules Ferry. Pourquoi, a demandé M. Bérenger dans un discours qui fait honneur à son honnêteté non moins qu'à son talent de juriste et de dialecticien, pourquoi supprimez-vous dans les hôpitaux les fonctions d'aumôniers? Le conseil municipal n'en peut donner le droit au directeur de l'Assistance publique : ce droit, il ne l'a pas. Est-ce donc le ministre qui le lui donne? Mais le gouvernement a promis de ne point exclure des hôpitaux les aumôniers; il ne voulait pas violer la liberté religieuse. Ce fut le sentiment de M. Constans et de M. Hérold eux-mêmes; ils maintinrent les aumôniers dans les hôpitaux. N'alléguez pas que cette fonction est inutile, ni que le malade meurt volontiers sans le secours du prêtre. On a constaté officiellement qu'en trois mois 15 000 malades, sur 22 000, s'étaient déclarés catholiques et avaient réclamé ce secours. De même, à l'hôpital Tenon, 374 malades, sur 391, appellent le prêtre, pendant le mois de septembre, et cependant ils n'avaient à leur chevet que des infirmières laïques. Ne renvoie-t-on les aumôniers qu'en haine de la religion elle-même? M. Waldeck-Rousseau balbutie. Quoi?... qu'il faut imputer la suppression des aumôniers à la mauvaise volonté de l'archevêque de Paris qui n'a pas voulu négocier avec le directeur de l'Assistance publique... C'est risible. De son côté, M. le duc de Broglie interpelle M. Jules Ferry sur les manuels qui insultent et qui attentent,

dans l'école, aux croyances des familles. M. Jules Ferry a solennellement promis que la neutralité religieuse régnerait dans l'école. Néanmoins, cette neutralité y est violée et M. Jules Ferry intervient même au profit des livres et en faveur des maîtres qui la violent : il intervient, tantôt en faisant traduire devant le Conseil d'État les évêques qui condamnent ces manuels, tantôt en faisant confisquer les traitements des curés qui annoncent cette condamnation, ou bien en faisant réformer par les tribunaux les décisions des commissions scolaires qui ont elles-mêmes réprouvé les manuels. Cette contradiction de M. Jules Ferry démentant par ses actes sa promesse, son serment, M. le duc de Broglie l'a démontrée dans le discours le plus spirituel, le plus sensé, le plus précis, et M. Chesnelong en a excellemment répété les preuves. Qu'a répliqué M. Jules Ferry, furieux et impuissant à se défendre? Qu'il fallait imputer tout le trouble à l'ingérence si peu chrétienne, si peu charitable, de ces évêques assez osés pour condamner, avec la congrégation de l'Index, les manuels de M. Paul Bert, de Mme Gréville et de M. Compayré... C'est faussement changer les rôles en intervertissant les causes. Puis, par une autre contradiction qui est une sorte de désaveu, M. Jules Ferry a promis de soumettre les manuels à l'examen du conseil supérieur de l'Instruction publique, lequel, souverainement, les approuvera ou les désapprouvera et les expurgera. Que vaut cette nouvelle promesse de M. Jules Ferry? Et quelle sera son attitude devant la majorité, si celle-ci se montre fidèle aux sectaires qui proposent, dans les commissions du budget et du Concordat, tant de suppressions illégitimes, arbitraires, iniques, pour appauvrir le clergé, réduire le culte et diminuer, s'ils le peuvent, l'empire de la religion? L'heure approche où cette guerre ne sera plus seulement déshonorante pour M. Jules Ferry, mais où, nuisible à la république elle-même, elle sera dangereuse pour la France. Si M. Jules Ferry en doute encore, qu'il consulte l'Europe et surtout qu'il regarde par-delà les Alpes, dans cette Italie où M. Depretis, premier ministre du roi Humbert, est comme un ministre *in partibus* de M. de Bismarck, et où, parmi des apprêts mal dissimulés, des armes brillent, tournées d'avance contre les possesseurs de Nice et de la Savoie.....

Le tzar et l'impératrice ont été sacrés à Moscou, le 27 juin. Heureusement, rien n'a troublé ni cette cérémonie, ni les fêtes pompeuses dont Moscou a été le théâtre, durant plus de huit jours, avant et après le couronnement. Alexandre III a été protégé contre les nihilistes, contre leurs desseins mêmes, par le cœur de son peuple; son meilleur cortège, ç'a été l'enthousiasme affectueux et respectueux de cette foule innombrable dont les hourrahs, aux abords de la place Rouge, ont un instant couvert le bruit des cloches et des canons. Ces

acclamations de Moscou et de la Russie valaient bien, certes, les plébiscites du suffrage universel. Vous souvient-il du royalisme de la vieille France? Le génie de notre race ne se contente guère de l'abstraction; il se plaît à figurer son idée par une chose, par un emblême, et, de préférence encore, à l'incarner dans un être; les mots de gouvernement et de nation, le mot de patrie lui-même, ne lui ont jamais suffi. Pourquoi la vieille France saluait-elle avec tant d'empressement et de ferveur le roi, bon ou mauvais? C'est qu'elle voyait dans son roi non seulement l'État existant et agissant, mais la nation personnifiée, la patrie vivante. C'était là, en partie, le secret de ce cri proféré si haut, avec tant d'amour, pendant plus de treize cents ans : « Vive le roi! » Dire : « Vive le roi », c'était dire : « Vive la France! » Oui, vive cette France que le roi représente devant le monde avec son sceptre et son épée; cette France qui commande et qui s'illustre de tout l'éclat de sa gloire et de sa richesse dans le palais du roi; cette France qui se bat sous l'étendard du roi et avec laquelle il verse son sang; cette France dont le roi agrandit de province en province le domaine; cette France dont il porte l'honneur entre ses mains, la fierté sur son front; cette France pour laquelle le roi travaille, de père en fils, depuis tant de siècles; cette France dont la fortune se confond avec celle du roi; cette France dont le nom s'élève ou s'abaisse avec le sien. Voilà ce que signifiait vraiment, de Paris à Jérusalem, de Bouvines à Damiette, à Ivry, à Rocroy ou à Fontenoy, à Québec, à Alger, cet antique cri de « vive le roi! » Eh bien! Celui de « vive le tzar » n'a pas seulement aujourd'hui toute cette puissance aussi. Le tzar est le pape en même temps que l'empereur de la Russie; un peuple mystique et naïf, qui l'appelle le « Père », regarde avec une crainte toute pieuse la tiare d'Alexandre III; ce n'est pas la servitude, c'est la foi qui le prosterne devant lui. Évidemment, il y a là une force qui ne saurait plus se créer ailleurs; il y a là un état social qui ne saurait être celui d'aucun autre peuple. Mais faudrait-il beaucoup de méditation à nos philosophes républicains et leur faudrait-il une science bien profonde de l'histoire pour reconnaître dans ce fait même tout ce que peut, au profit de la patrie, l'idée religieuse unie à l'idée nationale?

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

LES FINANCES DE LA RÉPUBLIQUE

DEUXIÈME PARTIE

LA GESTION DES CHAMBRES

DEPUIS LE VOTE DE LA CONSTITUTION

L'AGRICULTURE ET LA RÉPARTITION DE L'IMPÔT

I

L'étude que nous allons entreprendre doit, pour être instructive, ne pas se limiter à l'énumération des charges et des ressources de la propriété rurale. La lumière ne se fera pour les contribuables que si nous rapprochons les taxes qui grèvent les revenus agricoles des taxes qui grèvent les autres revenus. En dehors de la propriété rurale, il existe en effet d'autres propriétés et d'autres valeurs, la propriété urbaine, la propriété mobilière, les valeurs industrielles et commerciales, toutes soumises, comme la propriété agricole, à des charges particulières. Ce que notre étude ainsi complétée permettra d'établir, c'est que la propriété agricole supporte non seulement sa part dans les charges publiques, mais que de tous les fardeaux le sien est certainement le plus lourd.

Dans la nomenclature que nous avons à produire, le même revenu, dissimulé sous des dénominations différentes, apparaîtra plus d'une fois; le fisc excelle à saisir dans ses transformations ce qu'il appelle la *matière imposable*, et il lui arrive fré-

quemment de tirer du même sac plusieurs moutures. C'est ainsi que le revenu des créances hypothécaires sera compris en bloc et implicitement dans le revenu net des immeubles et frappé, à ce titre, une première fois par l'impôt; et que, reprenant son véritable caractère, il sera indiqué distinctement et atteint de nouveau par le fisc à titre de revenu mobilier[1]. Nous ne nous préoccuperons point de ces doubles emplois, puisqu'il s'agit pour nous non pas de cumuler tous les revenus, dans le but de former le total exact des revenus de la France, mais seulement de déterminer les ressources de chaque catégorie de contribuables et la part attribuée à l'État dans ces ressources.

Les propriétés rurales ou urbaines, mobilières ou industrielles, se trouvent fréquemment réunies dans la même main. Tout en exploitant son commerce, en dirigeant son usine, un commerçant ou un industriel peut avoir sa maison en ville, des propriétés rurales au dehors, et dans son portefeuille des titres de rente ou d'autres valeurs mobilières. Le cumul est fréquent, mais si nous voulons mener à bien notre étude, il conviendra de rompre par la pensée ce faisceau, de dédoubler pour ainsi dire le contribuable, de l'isoler dans sa terre, dans sa maison, dans son négoce ou dans son industrie. Cette distinction établie, on se fera une idée plus nette des charges imposées à chaque catégorie de propriétés ou de valeurs.

Revenu de la propriété rurale.

Depuis 1789, six évaluations ont été entreprises par l'administration des finances pour déterminer le revenu net des propriétés immobilières soumises à l'impôt : la première remonte à 1791, la deuxième à 1821, la troisième à 1851, la quatrième à 1862, la cinquième à 1874; la sixième date seulement de 1879. Une loi du 9 août (1879) a prescrit l'évaluation du revenu foncier des propriétés *non bâties*. Antérieurement, la distinction entre les propriétés bâties et les propriétés non bâties avait été marquée dans l'enquête de 1851 qui avait donné sur la fortune immobilière du pays des renseignements intéressants et variés. Mais vous savez ce qui arrive; lorsqu'une administration publique est chargée d'une

[1] On ne déduit pas les intérêts des créances hypothécaires du revenu net des propriétés immobilières, soit qu'il s'agisse d'asseoir l'impôt foncier, soit qu'il s'agisse de percevoir le droit de succession. On ne déduit pas le capital de ces créances lorsqu'il s'agit de percevoir le droit de vente. D'autre part, on perçoit le droit de succession, le droit de cession et tous les droits qui frappent la propriété mobilière lorsque les créances hypothécaires changent de mains.

enquête, le premier souci des bureaux est d'en cacher les résultats. La direction générale des contributions directes s'est donc gardée de livrer à la publicité les développements contenus dans les tableaux de 1851, et elle les a recouverts d'un si impénétrable mystère, que lorsque la Commune eut incendié les bâtiments du ministère des finances et dévoré ses archives, ces immenses travaux ont disparu sans laisser de traces. Un seul volume, celui des récapitulations, a échappé par un hasard heureux à la destruction générale. Quelques parties de l'évaluation de 1851 ont pu être ainsi publiées depuis 1871, et figurent dans le *Bulletin de statistique et de législation comparée*. On rapprochera utilement ces chiffres de ceux obtenus par l'évaluation de 1879, dont les premiers résultats viennent enfin d'être révélés dans le *Bulletin de statistique*. Mais ce qui nous intéresse en ce moment, ce ne sont pas les résultats de 1851, ce sont les résultats de 1879. Seulement un doute s'élève. Pouvons-nous avoir dans les chiffres de 1879 une confiance absolue?

Ces chiffres sont basés sur des énonciations de baux, de déclarations et de ventes remontant à 1878 et aux années antérieures; or, en 1878, on était au début de la crise agricole. Pendant les dernières années, le phylloxera a continué ses ravages dans les vignobles envahis; il les a propagés dans des contrées nouvelles. Sur huit cent mille hectares[1] de plaines et de coteaux recouverts autrefois de vignes florissantes, la culture de la vigne a complètement disparu; sur un autre million d'hectares, la vigne est atteinte dans ses racines et menacée dans sa fécondité. Pour la vigne seule, la perte annuelle se chiffre par centaines de millions. Cependant cette perte est médiocre, si on la compare au dommage infligé au producteur de blé par la concurrence étrangère, par l'exécution des grands travaux, en un mot, par notre régime économique et fiscal. On ne compte plus les terres en friches et les propriétés délaissées. Les officieux contestent le dommage, comme ils contestent d'autres vérités déplaisantes, mais les preuves abondent et se multiplient tous les jours. Dans un seul arrondissement de l'Aisne, 167 propriétés ne sont plus cultivées par le fermier et ne sont pas reprises par le propriétaire; dans un autre arrondissement de l'Aisne, 123 fermes se trouvent dans le même cas. Dans dix départements du Nord et du Nord-Est, les fermiers découragés abandonnent la culture. Le fermage d'une terre appartenant à l'hospice de Laon a été mise en adjudication récemment, aucune offre n'a

[1] Le rapport de M. Tisserand, directeur de l'Agriculture, constate que la superficie des vignobles détruits par le phylloxera était, au 1er décembre 1882, de 763 799 hectares.

été faite, aucun fermier ne s'est présenté. La crise s'étend de proche en proche et pénètre dans le Nord-Ouest. Dans la commune de Commes, arrondissement de Bayeux (Calvados), quatre fermes sont à louer. Depuis quelques mois, la crise a gagné les environs de Paris; aucun fermier ne s'est offert pour les fermes de Megrimont, de Sailly, deux fermes de Linville (canton de Limay), pour les fermes de Romainville et de Montanié (canton de Poissy), de la Marache et de Bantelu (canton de Marines), de Breval (canton de Meulan), de Beaurepaire (canton de Mantes). Si les officieux nient encore les souffrances agricoles, le Parisien jugera dans ses excursions périodiques de la véracité de leurs journaux; car la crise a banni la vie de ces foyers déserts; sur les fermes incultes, les produits de la terre ne se renouvellent plus. Pour les propriétés que le fermier cultive encore, la réduction varie du tiers au cinquième dans les baux passés depuis trois ans. Et la crise n'est pas limitée à une zone. Les départements de l'Ouest et du Sud-Ouest ne sont guère moins éprouvés que ceux du Nord. Dans le Centre même, moins directement exposé aux effets de la concurrence, la crise sévit également avec intensité. Les propriétés de la Limagne d'Auvergne, louées ou vendues récemment, ont vu baisser de près d'un quart leur revenu ou leur valeur.

Les députés de la majorité se consolent, en disant que la crise ne pèse pas sur la petite culture; mais ce n'est encore là qu'une décevante illusion. La petite propriété n'est pas frappée moins rudement que la grande, et ce qui le prouve, c'est qu'en 1882, on vient de constater pour la première fois, dans un recensement quinquennal [1], une sensible diminution dans les chiffres de la population des campagnes. Les souffrances, les émigrations, l'abandon, se sont produits surtout dans les pays de petite culture. Il est donc certain que le nouveau travail de l'administration, en nous donnant le revenu constaté il y a cinq années, doit dépasser le revenu *actuel* de la propriété non bâtie. Cependant, à défaut d'indications plus récentes, nous sommes bien contraints d'accepter celles qu'a données la dernière évaluation; seulement, nous tenons pour un maximum le revenu qu'elle a déterminé.

On objecte aux chiffres de l'évaluation qu'ils ne reposent que sur des statistiques; or qui peut croire aux statistiques officielles? On a vu tant de fois les agents d'information, certains de n'être pas contrôlés, apporter dans leur travail de l'insouciance, du parti

[1] Les recensements précédents avaient permis de constater un ralentissement dans la progression de la population des campagnes, mais celui de 1882 est le premier qui ait accusé une diminution.

pris ou de la passion [1] ! — C'est possible, mais encore faudrait-il restreindre les soupçons aux cas où il peut y avoir, soit en haut, soit en bas de l'échelle, un intérêt quelconque à fausser la vérité. J'admets bien que les agents des contributions directes ne sont, au fond, favorables ni aux réclamations de l'agriculture ni aux dégrèvements de l'impôt, s'ensuit-il pour cela que la direction générale ait invité ses agents à des exagérations préméditées [2]? En ces temps de délation, des instructions même confidentielles, prescrivant de présenter les faits sous un jour trompeur, auraient été cent fois dénoncées à la presse, aux Chambres et au pays. L'administration n'avait qu'un intérêt : recommander à ses agents l'exactitude. Seulement, lorsqu'il s'agit de constater pour trente-six mille communes, et commune par commune, le revenu net de la propriété non bâtie, il y a quelques chances d'erreurs à courir; l'ignorance des uns n'est pas moins à redouter que la négligence des autres; mais les inexactitudes qui se produisent tantôt dans un sens et tantôt dans l'autre finissent à peu près par se compenser. Ce qui importe surtout dans une évaluation de cette étendue, c'est la direction imprimée aux opérations, c'est la méthode.

On critique, il est vrai, la méthode. On reproche aux contrôleurs de n'avoir pas compris, dans le revenu net agricole, le bénéfice du fermier, ou, plus généralement, *le bénéfice de l'exploitant.*

Avant de formuler ce reproche, on devrait se rappeler le but que nous poursuivons. Nous avons entrepris la tâche de comparer les revenus agricoles, les revenus immobiliers (propriétés bâties), les revenus industriels, les revenus mobiliers, afin d'apprécier et leur importance respective et celle des charges qui pèsent sur chacun de ces revenus. Pour que la comparaison soit topique, la première condition c'est que chaque revenu soit composé des mêmes éléments et formé d'après les mêmes procédés. Eh bien, si nous considérons le revenu industriel, et, s'il s'agit, par exemple, de

[1] Nous confessons qu'on a remarqué parfois des erreurs singulières dans les statistiques officielles. Dans un relevé des douanes qui a été placé sous mes yeux, le commis avait additionné de simples kilogrammes avec des quintaux métriques, ce qui, naturellement, modifiait le total. Dans un autre relevé que j'ai lu et qui émanait des contributions directes, des valeurs en capital étaient ajoutées aux valeurs locatives pour former le total qui devait exprimer un revenu. Mais des erreurs de ce genre ne peuvent être que des accidents, et tant qu'on ne se trouve pas en face de la passion ou du parti pris, on peut accepter les chiffres des statistiques officielles comme exprimant la vérité avec une approximation suffisante.

[2] Défavorable aux réclamations de l'agriculture, la direction générale aurait conseillé à ses agents d'exagérer plutôt que d'atténuer le revenu des propriétés non bâties.

l'industrie des chemins de fer, croit-on que le bénéfice de l'exploitant n'est pas prélevé sur la recette brute, avant de former la recette nette distribuée aux obligations sous forme d'intérêts, aux actionnaires sous forme de dividendes? Ce sont ces intérêts et ces dividendes réunis qui forment le revenu industriel que nous aurons à mettre en regard du revenu agricole. En ce qui nous concerne, nous aurions donc souhaité que les agents pussent déduire du revenu net agricole le bénéfice de l'exploitant. L'ont-ils fait? Pas toujours; il est même douteux qu'ils l'aient fait souvent.

Le revenu net de la terre, tel qu'il est défini par la loi de l'an VII (art. 3), est celui qui reste au propriétaire lorsque celui-ci a déduit du produit brut les frais de culture, semence, récolte et entretien. Il semble que ces déductions opérées, ce qui reste comprend encore le bénéfice de l'exploitant. On répond que le bénéfice de l'exploitant entre implicitement dans les frais de culture, et la preuve qu'on en donne, c'est que l'administration prescrit à ses agents d'utiliser les baux; or, si ces agents se réfèrent aux baux, il est clair qu'ils obtiennent la valeur locative de la terre, déduction opérée du bénéfice de l'exploitant. Sans doute, les agents consultent les baux, parce que le bail est, pratiquement, le moyen le plus simple d'arriver à l'évaluation du revenu, mais il ne leur a pas été enjoint de considérer le prix porté sur le bail comme l'expression invariable du revenu. Comment auraient-ils pu s'en tenir au bail, puisque, en France, le fermage n'existe qu'à l'état d'exception, et que la règle ou plutôt l'usage, c'est que le sol est exploité par le propriétaire; dans un grand nombre de communes, il n'existe pas une seule ferme. Il a donc fallu recourir à d'autres moyens d'information que les baux, et il est probable qu'alors les agents ont strictement observé les règles posées par la loi de frimaire. C'est, au surplus, ce que déclare la direction générale; suivant elle, le revenu net qui se dégage de l'évaluation comprend, dans la plupart des cas, le bénéfice de l'exploitant. A ce point de vue aussi, loin d'être atténué, le chiffre accusé par l'enquête doit être supérieur au revenu qu'il importait de déterminer.

Quoi qu'il en soit, d'après les relevés de l'administration, le revenu net imposable de la propriété non bâtie s'élève pour l'ensemble des cultures à 2 645 505 565, et la valeur vénale à 91 583 966 075, ce qui fait ressortir un taux d'intérêt de 2,89 pour 100. Il me serait facile de démontrer, à l'aide de documents plus récents, qu'aujourd'hui, pour l'ensemble du territoire, le taux de capitalisation monte à 3,75 pour 100, ce qui réduit à 70 milliards la valeur vénale de la propriété non bâtie, mais ces explications seraient oiseuses, car nous n'aurons à nous servir

dans le cours de cette étude ni des valeurs vénales ni du taux d'intérêt.

Si l'on rapproche, pour les propriétés non bâties, les résultats de l'évaluation de 1879 des chiffres correspondants inscrits dans les tableaux de 1851, on obtient des termes de comparaison intéressants et instructifs.

NATURE des PROPRIÉTÉS	CONTENANCE IMPOSABLE		REVENU NET IMPOSABLE		VALEUR VÉNALE	
	en 1851	en 1879	en 1851	en 1879	en 1851	en 1879
	Hectares	Hectares	Francs	Francs	Francs	Francs
I. Terres de qualité supérieure. — Jardins, vergers, chènevières, etc.....	700 271	695 929	83 759 983	115 569 201	3 052 360 094	3 829 039 098
II. Terres labourables et terrains évalués comme les terres.....	25 740 388	26 173 657	1 093 631 122	1 485 097 569	38 061 202 729	57 514 810 648
Prés et herbages.	4 920 059	4 998 280	357 212 968	483 159 306	11 101 429 592	14 799 518 127
Vignes	2 179 999	2 320 533	151 237 321	301 545 815	4 505 827 630	6 887 902 398
Bois.....	7 992 239	8 397 131	161 265 228	188 910 406	5 127 967 732	6 256 930 960
Landes.....	7 290 346	6 746 800	33 858 517	41 275 038	1 128 053 253	1 394 532 180
Cultures diverses.	502 221	702 829	24 657 297	29 948 230	719 819 426	901 232 664
Totaux...	49 325 523	50 035 159	1 905 622 436	2 645 505 565	63 696 660 456	91 583 966 075

Il faut remarquer que les départements de l'Alsace et de la Lorraine, qui ne sont pas compris dans les évaluations de 1879, entraient dans les totaux de 1851 ; au contraire, la Corse, la Savoie, la haute Savoie et le comté de Nice, qui ne figuraient pas dans les tableaux de 1851, sont compris aujourd'hui dans les résultats de 1879.

Est-il bien nécessaire de nous attarder à ces comparaisons? Non. De l'évaluation de 1879, nous retiendrons seulement que le revenu net des propriétés non bâties s'élevait à deux milliards six cent quarante-cinq millions dans les années qui ont précédé 1878 ; depuis lors il a fléchi sans doute, mais sans qu'on puisse chiffrer la diminution réalisée. Pour obtenir le revenu intégral des propriétés rurales, il faut ajouter aux deux milliards six cent quarante-cinq millions de la propriété non bâtie deux cents millions environ, représentant le revenu foncier des habitations rurales.

Revenu de la propriété urbaine.

L'évaluation de 1879 n'a point porté sur le revenu net de la propriété bâtie. Celui constaté en 1851 était de sept cent trente-sept millions, et à la même époque la valeur vénale de la propriété bâtie dépassait à peine vingt milliards. Mais, depuis 1851, la population des villes n'a cessé de s'accroître; le dernier recensement révèle, pour les seules villes de 30 000 âmes et au-dessus, un accroissement de 561 869 habitants en cinq années. A Paris, la progression est surtout sensible, et le nombre des maisons augmente chaque année. En 1830, il y avait à Paris 20 531 maisons; en 1846, 29 960; en 1881, 77 014; en 1883, 80 448, représentant un revenu d'environ sept cents millions, c'est-à-dire le revenu constaté en 1851 pour les propriétés bâties de la France entière. En 1874, l'administration évaluait, pour l'ensemble du pays, à plus de quatorze cents millions le revenu net de la propriété bâtie. D'après des indications fournies par le Crédit foncier, ce revenu aurait augmenté de 40 0/0; le revenu net des maisons qui existaient en 1874 atteindrait donc dix-neuf cent soixante millions; à ce chiffre, il convient d'ajouter le revenu des maisons construites depuis 1874, soit environ deux cent quarante millions. Aussi le revenu actuel de la propriété bâtie ne saurait-il être évalué à moins de deux milliards deux cents millions. Si l'on retranche les deux cents millions afférents au revenu foncier des habitations rurales, il reste, pour la propriété que j'appellerai urbaine, un revenu net de deux milliards environ [1].

Revenu des valeurs mobilières.

La dette publique figure dans le budget de 1884 pour un chiffre total de 1350 millions, représentant, en rentes perpétuelles, bons du Trésor, annuités diverses, rentes viagères et pensions, un capital de 30 milliards.

Les fonds remis à la caisse des dépôts et aux caisses d'épargne dépassent, à l'heure actuelle, la somme de 1500 millions produisant un revenu de 45 millions.

Les titres d'emprunts étrangers, ainsi que les valeurs étrangères non cotées sur le marché public français, sont soumis au droit proportionnel de timbre, ce qui permet d'en apprécier l'importance;

[1] Ce chiffre ne semblera pas exagéré, si on le rapproche de la valeur locative des bâtiments et locaux affectés au commerce et à l'industrie portée par l'administration des contributions directes à près de onze cents millions pour 1884.

le total de ces titres et de ces valeurs peut être estimé à 840 millions en revenu et à 15 milliards en capital.

Les créances hypothécaires inscrites dans les conservations d'hypothèques se rapprochaient, au 1er janvier 1883, du total de 22 milliards. De ce chiffre il convient de retrancher :

1° 1500 millions de créances inscrites au nom et pour le compte du Crédit foncier, créances représentées par des obligations soumises à la taxe de 3 0/0 ; nous retrouverons ces obligations parmi les valeurs émises par les sociétés de crédit.

2° 4 milliards 1/2, soit d'hypothèques légales inscrites au nom de mineurs et de femmes mariées, et correspondant à des créances éventuelles, soit d'hypothèques représentant des créances éteintes et qui, pour une cause ou pour l'autre, ne sont pas encore radiées[1]; il reste pour la valeur nette des créances hypothécaires environ 16 milliards produisant un intérêt de 750 millions.

Les créances chirographaires représentent, d'après les relevés de l'enregistrement, un chiffre sensiblement supérieur à celui des créances hypothécaires. On peut, sans exagération, les porter à 20 milliards en capital, à 1 milliard en revenu.

On trouve en récapitulant :

Dette publique. Revenu de. . . .	1 350 000 000	»
Dépôts.	45 000 000	»
Rentes et valeurs étrangères. . . .	840 000 000	»
Créances hypothécaires.	750 000 000	»
Créances chirographaires.	1 000 000 000	»
Total. . .	3 985 000 000	»

Revenu des valeurs industrielles ou commerciales.

La taxe de 3 0/0 sur le revenu des actions ou obligations émises par les sociétés de crédit, les sociétés commerciales ou les sociétés industrielles, a produit, en 1882, 47 858 000 francs, ce qui représente un revenu de près de 1600 millions et un capital (à 5 0/0) de près de 32 milliards.

Le bénéfice net des commerçants ou industriels travaillant isolément ou constitués en sociétés dont les titres ne sont pas assujettis à la taxe de 3 0/0 est un peu plus difficile à évaluer. Cependant on parvient à le déterminer, en remarquant que, dans l'année

[1] L'administration de l'enregistrement estimait, il y a quinze ans (*Enquête agricole,* vol. IV, p. 82), qu'il fallait déduire 4 milliards du total des hypothèques pour tenir compte des hypothèques légales et des hypothèques non radiées.

1872, la commission du budget de 1873, qui étudiait un projet d'impôt sur le chiffre des affaires, considérait, d'après les renseignements qu'elle avait recueillis, la somme de 95 milliards comme exprimant la totalité du chiffre des affaires. Or, en 1872, le revenu des valeurs sur lesquelles était perçue la taxe de 3 0/0 était de 860 millions. Le chiffre des affaires a dû croître proportionnellement à ce revenu, qui est aujourd'hui de 1600 millions ; dès lors le chiffre des affaires arrive à peu près à 176 milliards, sur lesquels le commerce et l'industrie prélèvent un profit net, à 15 0/0, de 2640 millions. Mais ce bénéfice de 2640 millions comprend celui de 1600 millions, qui représente le revenu des obligations et actions émises par les sociétés. Il resterait environ 1040 millions pour les bénéfices nets non soumis à la taxe de 3 0/0. Ces 1040 millions représentent, au taux de 15 0/0, un capital de 6933 millions.

Le produit net des offices ministériels peut être évalué à 100 millions en revenu, à 1 milliard en capital.

La récapitulation donne :

Revenu des actions et obligations émises par les sociétés de crédit, financières, commerciales et industrielles.	1 600 000 000 »
Bénéfice net des commerçants ou industriels qui ne payent pas la taxe de 3 0/0.	1 040 000 000 »
Bénéfice des offices ministériels.	100 000 000 »
Total. . .	2 740 000 000 »

Charges qui pèsent sur la propriété agricole. — La propriété agricole est visée et atteinte au moins partiellement par l'impôt foncier, l'impôt des portes et fenêtres, la taxe des biens de main-morte, la contribution personnelle-mobilière, les prestations en nature, les droits d'enregistrement et les droits de timbre.

Impôt foncier. — Le principal de l'impôt foncier figure au budget de 1884 pour 119 millions [1]. Mais la propriété immobilière ne paye pas seulement le principal, elle est en outre assujettie à des centimes additionnels. Ces centimes entreront dans le budget de 1884 pour 133 millions [2]. Ainsi l'impôt foncier afférent aux propriétés non bâties représente une charge totale de 252 millions.

[1] Chiffre afférent aux propriétés non bâties.

[2] Les centimes additionnels à l'impôt foncier ne figurent que pour 126 millions au budget de 1884, y compris la taxe de premier avertissement, mais le budget de 1884 ne mentionne pas encore les centimes additionnels départementaux et communaux qui devront être inscrits dans le budget des départements et des communes, en vertu des nouvelles lois sur l'instruction primaire.

Quelques personnes ont contesté aux centimes additionnels le caractère d'impôt que nous leur attribuons, parce que le produit des centimes ne sert pas à payer les dépenses de l'État. Si les départements ou les communes, disent-elles, ouvrent des voies nouvelles, construisent des ponts, bâtissent des préfectures, des casernes, des mairies, des collèges, des écoles, s'ils entretiennent ces chemins, ces rues, ces édifices, s'ils pourvoient ainsi aux besoins d'instruction, de police ou de voirie, ils ne font pas les affaires du pays, ils font leurs propres affaires; en prélevant sur le revenu foncier des ressources pour les dépenses locales, on agit donc comme les contribuables agiraient en payant avec le produit de leurs terres les améliorations de leurs exploitations agricoles; dès lors, il y a lieu de distinguer les ressources locales des ressources générales et, en particulier, dans l'impôt foncier le principal des centimes.

Qu'on les distingue tant qu'on voudra, — nous ne demandons pas qu'on les inscrive dans le même compte, — à condition qu'on les réunira pour former le total des charges qui grèvent la propriété immobilière. Nous recherchons les taxes de toute nature qui pèsent sur cette propriété, qui l'atteignent dans son revenu ou dans son capital. Or les centimes départementaux ou communaux sont payés par les propriétaires et supportés par la propriété immobilière. N'est-ce pas le même contribuable qui alimente les trois budgets, celui de l'État, du département, de la commune? Les centimes comme le principal, le principal comme les centimes, sortent de la même bourse; ils sont versés dans la même caisse, inscrits dans la même loi (loi annuelle des finances), autorisés par le même vote. A Paris, le droit d'octroi produit 148 millions[1], 68 francs par tête, plus de la moitié du revenu de la ville. Répondra-t-on au contribuable parisien, s'il se plaint de ses impôts : « Distinguez, mon ami, et ne vous avisez pas de comprendre l'octroi parmi vos charges; le produit de l'octroi est employé à paver vos rues, à embellir vos places, à payer la police, à assurer votre sécurité; mais du moment où il ne sert qu'à vous seul, l'octroi ne compte pas; vous ne devez pas sentir le fardeau des taxes locales. » Et d'ailleurs, les communes sont-elles libres de se soustraire à l'imposition des centimes? — Si les centimes n'étaient point votés, l'autorité les imposerait d'office. Il s'agit, bien entendu, de dépenses obligatoires, mais le cercle des dépenses obligatoires s'agrandit tous les jours. Ignore-t-on, par exemple, que des centimes sont imposés dans un grand nombre de communes pour la cons-

[1] 148 254 182 fr. 45, en 1882.

truction de maisons d'écoles, malgré le vote contraire du conseil municipal et contre le vœu de la majorité des habitants? — Je lisais dans un journal, il y a quelques jours : « Le conseil municipal de la commune de Gourgé (Deux-Sèvres) avait donné, le 19 avril dernier, sa démission par une délibération fortement motivée. Par cette démission, il avait voulu protester contre la construction d'une école effectuée dans des conditions inacceptables et contre une imposition décrétée d'office, après trois refus successifs du conseil d'approuver cette création. De nouvelles élections viennent d'avoir lieu, et les seize anciens conseillers ont été réélus à une très grande majorité, et plusieurs à la presque unanimité des suffrages. » Voilà, certes, un conseil récalcitrant et des électeurs qui l'approuvent dans sa résistance. Les habitants de Gourgé n'en payeront pas moins les centimes imposés d'office en vertu des lois libérales de 1879 et de 1882. Des incidents analogues se produisent dans des milliers de communes. Non seulement les centimes sont une charge pour les contribuables, mais cette charge n'est pas volontaire. On doit donc comprendre sans hésiter les centimes comme le principal dans les impôts qui grèvent la propriété immobilière.

Pour la propriété bâtie, le budget de 1884 mentionne une charge de 57 millions en principal et de 58 millions de centimes; seulement il y a lieu de distinguer, dans les propriétés bâties, celles que possèdent et qu'occupent les agriculteurs. Quoique les habitations rurales soient plus nombreuses que les habitations urbaines [1], il est certain que la plus grande partie de l'impôt afférent aux propriétés bâties s'applique aux habitations urbaines. On doit compter pour l'impôt afférent aux habitations rurales 17 millions en principal et 19 millions de centimes. La propriété urbaine reste grevée de 40 millions en principal et de 39 millions de centimes, et elle prendrait dans l'impôt foncier une part beaucoup plus grande si la contribution était exactement proportionnée au revenu.

En résumé, l'impôt foncier prélève 288 millions sur le revenu des propriétés agricoles. En 1880, M. Leroy-Beaulieu [2] évaluait le prélèvement à 246 millions, mais le nombre des centimes s'est accru depuis 1880, et M. Leroy-Beaulieu a omis de comprendre dans son total la part d'impôt foncier afférente en principal et centimes aux bâtiments et habitations possédés par les cultivateurs.

Contribution des portes et fenêtres. — La loi fait supporter exclusivement par le locataire l'impôt des portes et fenêtres; en

[1] En dépit d'une législation oppressive, la population rurale dépasse encore la population urbaine. Les habitations *des ruraux* sont donc plus nombreuses que les maisons des propriétaires urbains.

[2] L'*Économiste français*, numéro du 17 juillet 1880.

fait, cette taxe demeure souvent à la charge du propriétaire. Dans les petites villes et surtout dans les communes rurales, les maisons sont ordinairement habitées par leurs propriétaires. Alors l'impôt des portes et fenêtres devient, en quelque sorte, un complément de l'impôt foncier; aussi a-t-on proposé de les réunir. Nous n'avons pas, en ce moment, à discuter la réforme, mais il est certain que la contribution des portes et fenêtres est considérée plutôt comme une annexe de la contribution foncière que comme un supplément de la contribution mobilière.

La contribution des portes et fenêtres est prévue au dernier budget :

En principal, pour.	37 006 172	»
Constructions nouvelles.	193 828	»
Centimes généraux.	5 877 600	»
Centimes départementaux et communaux.	27 907 384	»
Total. . .	70 984 984	»

Quelle est dans cet impôt la part des habitations des villes? quelle est aussi la part des habitations rurales?

Dans le principal de 37 millions de francs, les communes qui ont plus de 5000 habitants prennent un contingent de 22 millions, les communes ayant moins de 5000 habitants réunissent des contingents montant ensemble à 15 millions; ces dernières (les rurales) sont d'ailleurs frappées de centimes plus nombreux. Seulement, il faut remarquer que, dans la première catégorie (villes au-dessus de 5000 âmes), on compte moins d'habitations occupées par des agriculteurs qu'on ne compte d'habitations non rurales dans les communes au-dessous de 5000 âmes. C'est tout au plus si l'on peut porter au tiers, soit 24 millions, la part d'impôt afférente à la propriété agricole.

Taxe des biens de mainmorte — La taxe des biens de mainmorte s'ajoute à l'impôt foncier et pèse directement sur la propriété immobilière. Elle est prévue au dernier budget pour 5 300 000 fr., mais nous ne retiendrons que les deux tiers de cette somme, soit 3 millions et demi à la charge de la propriété agricole; l'autre tiers concerne les bâtiments situés dans les villes.

Contribution personnelle mobilière. — Cet impôt figure au dernier budget :

En principal pour.	53 051 470	»
Constructions nouvelles.	398 530	»
Centimes généraux.	9 086 500	»
Centimes locaux.	55 941 389	»
Total. . .	118 477 889	»

La contribution personnelle mobilière se divise en deux parties. La taxe personnelle comprend la valeur de trois journées de travail; elle est due par chaque habitant jouissant de ses droits et non réputé indigent. Le montant des cotes personnelles s'élève à 17 millions. On peut mettre à la charge de la propriété agricole une partie des cotes personnelles proportionnée au chiffre de la population rurale. Celle-ci formait, lors du recensement de 1881, les 65 centièmes de la population totale. C'est donc une somme de 11 millions à porter au compte de la propriété agricole.

Il reste à répartir les 101 millions de la propriété mobilière. M. Leroy-Beaulieu pense que le tiers seulement de cette somme doit être compris parmi les charges de la propriété agricole [1]. Le rapport au roi, de M. de Chabrol (15 mars 1830), indiquait les chiffres de 45 pour 100 pour le loyer des habitations rurales, et 55 pour 100 pour celui des habitations urbaines. Mais depuis cinquante ans la population des villes s'est accrue sans cesse; en 1851, la population urbaine représentait seulement 25 pour 100 de la population totale; d'après le recensement de 1881, elle représente 35 pour 100 de la population totale, et cette population totale, quoique trop peu progressive, s'est cependant accrue de 2 millions d'habitants depuis 1851. Je pense donc, avec M. Leroy-Beaulieu, que les contingents des communes rurales n'absorbent plus guère que le tiers du principal, soit 34 millions. Ainsi 45 millions devront être portés, pour l'ensemble des deux taxes, au compte de la propriété agricole.

Prestations en nature. — En 1882, les prestations en nature ont produit environ 61 millions et demi, dans lesquels les acquittements en nature entraient pour une proportion de 58 pour 100. Les contribuables se libèrent de plus en plus en argent; ils ont fini par comprendre que le travail, même le plus imparfait, d'un prestataire représente une valeur supérieure à celle de l'estimation administrative. Dans certains départements, la plus-value excède 18 pour 100. Si la faculté de payement en nature venait à disparaître, pour obtenir le travail accompli en 1881, il faudrait non pas 61 millions et demi, mais au moins 64 millions. C'est donc cette somme qui exprime, en réalité, la charge imposée par les prestations aux contribuables. Or la charge des prestations retombe, en grande partie, sur l'agriculture. Les villes pourvoient aux dépenses de leurs chemins ou de leurs rues au moyen des fonds de l'octroi, du produit des centimes et des autres ressources de leur budget; aussi le montant des rôles de prestations est-il insignifiant dans les villes. Une sta-

[1] *L'Économiste français,* n° du 27 juillet 1880.

tistique officielle constate que, en 1877, sur les 260 villes ayant plus de 100 000 francs de revenus, 88 seulement établissaient des rôles de prestation, et que le montant de ces rôles atteignait à peine 900 000 francs, soit moins de 2 pour 100 du produit annuel de l'impôt. Quant à Paris, toutes ses voies sont considérées comme faisant partie de la grande voirie; dès lors les habitants n'ont à acquitter, pour leur entretien, ni prestation ni centimes; en outre, l'Etat inscrit au budget, pour Paris, une somme de 4 millions à titre de subvention. Dans les communes rurales, les choses ne se passent pas comme à Paris, la prestation vient toujours s'ajouter aux centimes, et là, elle pèse exclusivement sur l'agriculture, car les ouvriers industriels sont rarement inscrits sur les rôles des prestations.

Peut-être nous blâmera-t-on de comprendre cette taxe parmi les charges de la propriété agricole. On nous dira qu'elle a un caractère spécial, qu'elle peut s'acquitter en nature, qu'elle constitue une ressource locale affectée à une dépense locale, à l'entretien des chemins vicinaux. Mais si l'on refuse de l'inscrire parmi nos charges, c'est qu'on perd encore de vue le but que nous poursuivons. Nous recherchons, pour en dresser le compte et le classer suivant sa destination, tout payement qui sort de la bourse du contribuable. Évidemment, la prestation sort de sa bourse, la prestation en nature comme la prestation en argent : quand on lui prend sa journée, on lui prend de l'argent; quand on lui prend la journée de son cheval ou de ses bœufs, on lui prend aussi de l'argent. Ce payement, qu'il ait lieu en nature ou en numéraire, doit donc être rangé parmi les charges publiques. Et comment pourrait-on nier que les prestations soient une charge publique? Elles sont inscrites au budget de l'État parmi les taxes autorisées. Sur ce premier point, pas de doute. Il y en a davantage sur la part qu'il convient d'attribuer à l'agriculture dans la charge des prestations. J'ai été amené à conclure, après bien des recherches, que l'agriculture supporte à peu près les quatre cinquièmes des prestations, soit 51 millions; le dernier cinquième, soit 13 millions, restant à la charge de l'industrie.

Droits d'enregistrement et de timbre. — Les droits d'enregistrement et de timbre se sont élevés à plus de 726 millions pendant l'année 1881 [1]. Ces droits de dénominations variées pèsent en partie sur la propriété immobilière, en partie sur la propriété mobilière; ils atteignent même, le timbre surtout, les valeurs industrielles ou commerciales.

[1] Je me reporte à cette année, parce que c'est la dernière dont j'ai pu consulter les comptes détaillés par nature de recettes.

Il convient tout d'abord d'attribuer séparément, soit à la propriété immobilière, soit à la propriété mobilière, les droits d'enregistrement ou de timbre qui concernent exclusivement chacune d'elles. Nous portons directement au compte de la propriété immobilière les droits établis sur les ventes d'immeubles, les droits de baux et d'hypothèques, comme nous portons au compte de la propriété mobilière les droits sur les ventes de meubles, le timbre des connaissements, des actions et obligations, des bordereaux d'agents de change et courtiers, des effets de commerce, des titres de rentes des gouvernements étrangers. Quant aux droits sur les successions ou donations, qui ne sont pas divisés entre les immeubles et les meubles dans les relevés de l'administration centrale, il y a entre les deux natures de propriété une distinction à établir. Les propriétés immobilières échappent rarement aux droits de succession; s'il y a fraude, erreur ou omission, la fraude, l'erreur ou l'omission sont facilement découvertes et sévèrement réprimées [1]. Au contraire, les propriétés et les valeurs mobilières échappent très souvent aux agents du fisc. S'il n'y a pas inventaire, les titres au porteur, les meubles ou objets mobiliers, les marchandises et l'argent monnayé ne sont pas habituellement compris dans les déclarations. Lorsque ces valeurs sont mentionnées, l'estimation reste souvent inférieure au prix réel. D'après les résultats recueillis il y a quelques années, l'administration de l'enregistrement attribuait dans les droits de succession les trois quarts aux successions immobilières, un quart seulement aux successions mobilières. L'écart entre ces deux valeurs diminue tous les jours; mais on peut encore aujourd'hui compter au minimum 60 0/0 des droits pour les successions immobilières, et au maximum 40 0/0 des droits pour les successions mobilières.

Il y a enfin des droits d'enregistrement et de timbre qui ne peuvent être spécialisés faute d'indications dans les comptes, nous les attribuons aux deux propriétés immobilière et mobilière, suivant des proportions respectives de 53 0/0 et 47 0/0 [2].

Par ces diverses opérations, 435 millions se trouvent portés au compte de la propriété immobilière, et 291 millions au compte des propriétés ou valeurs mobilières, industrielles ou commerciales.

Il semble que la propriété rurale devrait prélever 72 0/0 dans les 435 millions attribués à la propriété immobilière. L'adminis-

[1] Il en était ainsi, du moins, avant l'avènement de la vraie république. Depuis quelques années on ne réprime plus, ou l'on réprime mollement les fraudes commises par les républicains ou les protégés des républicains.

[2] Ces proportions ont été obtenues en comparant la valeur vénale de la propriété immobilière à celle de la propriété mobilière.

tration porte en effet à 126 milliards l'estimation de la valeur totale de la propriété immobilière, et à 91 milliards celle de la propriété rurale, mais les propriétés urbaines sont l'objet de transactions plus fréquentes que les propriétés agricoles. Je me contenterai de comprendre les 68 centièmes de 435 millions, soit 295 millions au compte de la propriété rurale.

Les charges grevant spécialement cette propriété se résument ainsi :

Impôt foncier.	288	millions.	
Contribution des portes et fenêtres. . .	24	—	
Taxe des biens de mainmorte. . . .	3	—	1/2
Contribution personnelle mobilière. . .	45	—	
Prestations.	51	—	
Droits d'enregistrement et de timbre. .	295	—	
Total. . .	706	millions	1/2

A l'heure actuelle, ce chiffre de 706 millions et demi me paraît exprimer avec une approximation suffisante les charges spéciales à la propriété agricole.

Si l'on rapproche cette somme de celle de 2845 millions qui représente le revenu net de la propriété rurale, on constate que l'État prélève directement une part de 25 francs environ (24 fr. 83) sur 100 francs du revenu agricole. M. Leroy-Beaulieu estime qu'un revenu net de 100 francs est grevé de 23 francs de taxes. Le chiffre qu'il indique ne s'éloigne pas, on le voit, sensiblement du nôtre.

Je n'affirme pas, cependant, qu'on acceptera sans discussion les résultats de ses calculs ou des miens. Ils ont été contestés déjà par des amis trop zélés de l'agriculture, qui mettent, par exemple, à la charge de la propriété rurale les sept dixièmes des droits d'enregistrement et de timbre. Après examen des comptes de l'administration, il paraît impossible d'appuyer cette proportion sur des bases sérieuses.

D'autres nous font remarquer que l'agriculture paye sa part de la taxe des chiens, des chevaux et voitures ; sa part des droits de consommation établis sur les boissons, le sel, le sucre, le tabac, le café, les cartes à jouer, la poudre à feu ; sa part dans la taxe établie sur le prix du transport (par chemins de fer ou par voitures) des voyageurs et des marchandises ; sa part des taxes télégraphiques et postales, et, s'il habite une ville à octroi, sa part des droits d'octroi. Ceci est incontestable ; mais ces taxes ne visent ni n'atteignent spécialement l'agriculteur, elles le frappent comme tous les consommateurs : il paye l'impôt en proportion de sa consommation ; or le rentier, l'actionnaire, l'industriel, le commer-

çant, le fonctionnaire, l'ouvrier, sont soumis à ces droits. L'octroi, que certains publicistes dénoncent comme une lourde charge pour la propriété agricole, ne pèse, en réalité, que fort légèrement sur les populations rurales. L'octroi est confiné dans les villes. Si le cultivateur qui porte ses denrées sur le marché voisin fait l'avance de la taxe, cette taxe est immédiatement recouvrée par lui sur le consommateur; la population rurale des petites villes, c'est-à-dire une infime minorité de la population agricole, est seule atteinte directement par l'octroi. Sans doute, quelques-uns des droits de consommation, la taxe du sel, par exemple, grève plus spécialement la population agricole, mais d'autres droits grèvent les populations urbaines. Lorsque les droits de consommation ne sont pas trop élevés et qu'ils portent sur un grand nombre d'objets, ils se proportionnent peu à peu aux ressources et aux facultés des contribuables. D'ailleurs, nous examinons plus loin la manière dont les impôts de consommation affectent l'ensemble des consommateurs; il sera temps alors de déterminer la part que l'agriculteur peut prendre dans les différentes taxes auxquelles il n'est pas directement soumis.

Dans un sens opposé, on prétend que ce chiffre des charges (706 millions et demi) devrait être comparé non pas au revenu net, mais au revenu brut agricole. Vous avez énuméré, nous dit-on, toutes les charges de la population rurale, et vous dissimulez une partie de ses bénéfices. Les salaires, par exemple, constituent le bénéfice de l'ouvrier agricole, et, après avoir confondu dans un même total les charges qui pèsent sur l'ouvrier et les charges qui pèsent sur le propriétaire, vous rapprochez ce total d'un revenu net d'où le salaire de l'ouvrier se trouve exclu. Non, cette confusion nous ne l'avons pas commise; les impôts acquittés par l'ouvrier agricole n'entrent point dans le total de 706 millions. On n'y voit figurer ni les droits sur les vins, sur l'alcool, sur le sel, sur le sucre, sur le tabac, sur le café, sur les cartes à jouer, ni la taxe sur le prix du transport des voyageurs et des marchandises, ni les taxes télégraphiques et postales, ni les taxes locales; or ce sont là les charges de l'ouvrier; l'ouvrier les supporte, soit qu'il travaille dans les villes, soit qu'il travaille dans les campagnes, il les supporte, comme tous les consommateurs, au prorata de sa consommation. Il y aurait tout au plus à distraire des 706 millions quelques taxes personnelles comprises dans le chiffre appliqué à la population rurale. Aussi, en comparant les 706 millions au chiffre du revenu brut, on rapprocherait des éléments qui n'ont entre eux aucun rapport.

Un cultivateur récolte 1000 hectolitres de blé, il vend ce blé

20 000 francs, à raison de 20 francs l'hectolitre; dira-t-on qu'il possède un revenu de 20 000 francs? Non, assurément, puisque cette somme se compose en totalité ou en partie d'avances recouvrées. Le cultivateur y retrouve les déboursés qu'il a faits pour la semence, pour la culture, pour la récolte, pour l'entretien. Il faut se garder de confondre la recette avec le bénéfice; le bénéfice comprend uniquement l'excédent que laisse la recette sur les déboursés. Pour le cultivateur qui vend son blé 20 000 francs, le bénéfice se réduit, selon les temps et les circonstances, à 10 000 francs, à 5 000 francs, à zéro, ou se change même en perte lorsque le cultivateur ne rentre pas dans ses déboursés. C'est ce bénéfice qui constitue le produit net et qui seul doit être placé en regard de l'impôt. Ce que nous faisons pour la propriété agricole, nous le ferons pour la propriété urbaine, pour la propriété mobilière, pour les valeurs industrielles et commerciales : partout nous rapprocherons les revenus nets des charges correspondantes; pour les chemins de fer, par exemple, nous mettrons en regard de l'impôt non pas les 1200 millions de recettes brutes, mais les 600 millions de produit net.

On a fait une autre objection. Quelques-unes des charges de la propriété agricole, quelques-uns des impôts qui concourent à former les 706 millions, les droits de succession, les droits de mutation, par exemple, qui excèdent le revenu d'une année, ne sont-ils pas imputés, en réalité, sur le capital, et ne convient-il pas de rapprocher les 706 millions plutôt du capital que du revenu?

Sans doute, l'impôt peut être assis, pour la commodité du calcul et la facilité de la perception, sur la valeur vénale d'une propriété; sans doute, il peut excéder et il excède souvent le bénéfice d'une année, sans qu'il doive être pour cela imputé sur le capital. Qu'arrive-t-il pour les droits de succession ou pour les droits de mutation? Lorsque le revenu est insuffisant, l'héritier ou l'acquéreur empruntent la somme nécessaire, et l'emprunt s'amortit en un certain nombre d'années; ils l'empruntent à eux-mêmes s'ils ont des revenus de diverse nature, ou ils l'empruntent à d'autres, mais la taxe finit toujours par retomber à la charge du revenu. Si un impôt atteignait le capital et le détruisait en partie, on devrait s'empresser de supprimer cet impôt, car de pareilles taxes ruineraient le contribuable et appauvriraient l'État, dont la richesse se compose de l'ensemble des capitaux appartenant aux contribuables.

Charges qui pèsent sur la propriété immobilière urbaine. — Nous avons déjà fait ressortir la part que prenait la propriété urbaine dans les divers impôts qui frappent la propriété immobilière; il reste uniquement à récapituler des chiffres :

Impôt foncier.	79 000 000	»
Contribution des portes et fenêtres. .	46 900 000	»
Taxe des biens de mainmorte. . . .	1 700 000	»
Contribution personnelle mobilière. .	73 000 000	»
Droits d'enregistrement et de timbre.	140 000 000	»
Total. . .	340 600 000	»

Ce chiffre, rapproché du revenu net constaté pour la propriété urbaine (2 milliards), donne une proportion de 17,03 0/0.

Charges qui pèsent sur la propriété mobilière. — Si l'on s'en tient à la propriété mobilière proprement dite, on la trouve frappée uniquement des taxes suivantes :

Droits de vente (meubles), droits de succession (meubles) et autres droits d'enregistrement grevant la propriété mobilière.	110 000 000	»
Droits de timbre.	50 000 000	»
Total. . .	160 000 000	»

Ce chiffre, rapproché du revenu net constaté pour la propriété mobilière (3 985 000 000 fr.), fait ressortir une proportion de 4 0/0.

Charges qui pèsent sur les valeurs industrielles et commerciales.

Droits de patentes.	156 740 000	»
Redevance des mines.	2 500 000	»
Prestations.	13 000 000	»
Poids et mesures.	4 700 000	»
Droits de transfert et de transmission sur les titres des sociétés.	36 000 000	»
Droits divers d'enregistrement.	45 000 000	»
Droits de timbre.	52 000 000	»
Taxe de 3 0/0 sur les intérêts et dividendes des actions et obligations.	47 900 000	»
Total. . .	357 840 000	»

Comparons ces charges aux bénéfices nets du commerce et de l'industrie, et nous trouverons une proportion de 13,05 0/0. Tandis que le propriétaire rural prélève vingt-cinq francs sur son revenu de cent francs pour acquitter les charges publiques, sur ce même revenu de cent francs, la propriété urbaine en prélève seulement seize, la propriété mobilière quatre, et les valeurs industrielles ou commerciales, à peine treize.

Ce qui a été dit de la propriété agricole doit, il est vrai, se

répéter pour les trois autres; les totaux qui précèdent n'expriment pas toutes leurs charges. Le propriétaire urbain, le rentier, l'actionnaire, l'industriel et le commerçant ont à payer, comme l'agriculteur, leur part dans les droits de consommation. Il reste donc à rechercher les charges qui pèsent sur l'ensemble des contribuables, sans s'appliquer spécialement à aucune des catégories précitées. Mais d'abord énumérons les revenus des consommateurs.

REVENUS DES DIVERSES CATÉGORIES DE CONSOMMATEURS

Revenus de la propriété rurale, déduction faite des taxes spéciales à la propriété rurale.	2 138 500 000 »
Revenus de la propriété urbaine, déduction faite des taxes spéciales à la propriété urbaine.	1 659 400 000 »
Revenus de la propriété mobilière, déduction faite des taxes spéciales à la propriété mobilière.	3 825 000 000 »
Revenus de la propriété industrielle et commerciale, déduction faite des taxes spéciales au commerce et à l'industrie.	2 382 160 000 »
Solde des officiers et soldats, traitements et émoluments des magistrats, des ministres du culte, des fonctionnaires et employés de l'État, des départements, des communes et établissements publics, bénéfices des productions artistiques et littéraires, salaires des employés, commis et ouvriers, rétribués par l'agriculture, le commerce ou l'industrie, gages des domestiques.	15 000 000 000[1] »
Total. . .	25 005 060 000 »

Parcourons maintenant le budget de l'État, des départements ou des communes, afin de découvrir les droits, les impôts et les taxes générales ou locales qui ne pèsent d'une manière spéciale ni sur la propriété agricole, ni sur la propriété urbaine, ni sur la propriété mobilière, mais sur l'ensemble des contribuables et des consommateurs.

[1] Les éléments de ce chiffre m'ont été fournis, soit par les budgets de l'État, des départements et des communes, soit par les remarquables études de M. de Foville sur les salaires (*l'Économiste français*, du 13 novembre 1875 au 27 mai 1876). L'ensemble des revenus et salaires produits annuellement par le capital national est évalué par les économistes les plus compétents à un total qui varie entre 25 et 30 milliards. Mon évaluation reste donc un peu au-dessous de ce chiffre. Je crois, en effet, que les chiffres que j'ai cités pour les revenus industriels et commerciaux, ainsi que pour les salaires, sont sensiblement inférieurs à la réalité. En tous cas, il est bien évident qu'ils ne sont pas exagérés.

TAXES PRÉLEVÉES SUR L'ENSEMBLE DES CONSOMMATEURS

	RECETTES DE 1882.	
Douanes.	281 000 000	»
Sels.	33 000 000	»
Boissons.	406 000 000	»
Sucres.	140 000 000	»
Taxe sur les transports (voyageurs et grande vitesse).	78 000 000	»
Autres contributions indirectes. . .	82 000 000	»
Tabacs.	363 000 000	»
Poudre à feu.	14 000 000	»
Postes et télégraphes.	153 000 000	»
Taxes assimilées aux contributions directes [1].	12 000 000	»
Droits d'octroi.	280 000 000	»
Taxes locales [2].	100 000 000	»
	1 942 000 000 [3]	»

En rapprochant ce chiffre du total des revenus et salaires, on reconnaît que le prélèvement opéré sur le revenu du consommateur est de 7 fr. 76 sur 100 francs.

Le sacrifice exigé de l'ouvrier, du fonctionnaire, de tous ceux qui vivent de revenus exempts de taxes spéciales, ne dépasse pas la proportion de 7 fr. 76 par 100 francs de revenu, mais pour le propriétaire rural ou urbain, pour le rentier, pour l'industriel, cette charge, on le sait, vient s'ajouter à plusieurs autres.

Attribuez à chacune des catégories de contribuables une part dans les impôts de consommation proportionnelle au revenu de la catégorie, et cumulez cette charge avec les précédentes, vous obtiendrez pour la propriété rurale un total de 873 000 000 francs et une proportion de 30,70 0/0; pour la propriété urbaine, un total de 469 369 000 francs et une proportion de 23,46 0/0; pour

[1] Autres que la taxe des biens de mainmorte, la redevance des mines, la vérification des poids et mesures.

[2] Autres que les droits d'octroi et les centimes additionnels.

[3] Cette somme de 1 942 000 000 francs, ajoutée à celle de 1 562 000 000 fr. grevant spécialement les propriétés rurale, urbaine, mobilière ou industrielle, donne un total de 3 504 000 000 francs, qui n'exprime pas tout à fait l'ensemble des recettes ordinaires de l'État, des départements et des communes, constatées en 1882. Les budgets des recettes comprennent, en effet, en sus de ces 3 504 000 000 francs, les produits des forêts, les revenus des domaines, ainsi que diverses ressources qui n'ont pas le caractère de *taxes* et que nous avons laissées de côté. Ce que nous recherchons, ce ne sont pas les revenus de l'État, ce sont les charges imposées aux contribuables.

la propriété mobilière, un total de 456 820 000 francs et une proportion de 11,46 0/0; pour les valeurs industrielles ou commerciales, un total de 544 363 128 francs et une proportion de 19,86 0/0, tandis que les traitements ou salaires qui forment la grosse part du revenu de la nation ne subissent qu'un prélèvement de 7,76 0/0.

Ce sont là, dira-t-on, des moyennes et par conséquent des apparences trompeuses. Dans les revenus mobiliers, dans les bénéfices du commerce, dans la catégorie si variée des traitements et salaires, entrent des valeurs diversement frappées par l'impôt. Telle industrie est, proportionnellement, plus chargée que telle autre, tel ouvrier laisse au cabaret la plus grande partie de son salaire, tel autre le porte intégralement à sa femme et à ses enfants; par le fait, le premier contribue plus que le second à grossir les revenus de l'État. Sans doute, nous n'ignorons pas que les moyennes couvrent toujours des inégalités; mais comment procéder à nos comparaisons? Voudrait-on nous obliger à dresser le bilan des revenus et des charges de chacun des trente-sept millions de Français?

D'ailleurs, dans toutes les catégories, l'inégalité se rencontre; et, au point de vue des impositions, les inégalités sont encore moins choquantes entre deux salariés, entre deux industriels qu'entre deux propriétaires ruraux. Il a été établi qu'une commune, celle de Vaudherland (Seine-et-Oise), payait, sur un revenu *net* de 100 francs, trente-cinq fois plus qu'une autre commune, celle de Sauveterre (Gironde). Un certain nombre de domaines, dans le département de l'Aude, ont été cotisés au plus bas lors de l'établissement du cadastre, parce qu'alors ils étaient en friches. Plantés plus tard en vignes, ils produisent aujourd'hui un revenu supérieur à celui des meilleures terres du Nord; cependant, à revenu égal, ces propriétés de l'Aude sont trente ou quarante fois moins imposées que celles du Nord. Demain, si le phylloxera envahit ces vignes, les riches vignobles de l'Aude, ceux du moins qui couvrent des pentes escarpées redeviendront comme autrefois des roches improductives; alors ils seront peut-être trop imposés pour leur valeur. Dans la propriété agricole, comme dans la propriété mobilière, on chercherait vainement la proportionnalité absolue entre les contribuables. Aussi rien de moins exact que cette assertion des orateurs de la gauche : « L'impôt direct est le plus également et le plus équitablement réparti »; rien de moins justifié que la conclusion qu'on en tire : il faut accroître ou conserver l'impôt direct. Bref, ce n'est point par goût, c'est par nécessité que nous établissons des totaux, que nous opérons sur des ensembles et que nous comparons des moyennes.

L'école socialiste formule d'autres critiques : vous rapprochez, dit-elle, des situations qui n'ont rien de comparable. Du revenu du propriétaire, du bénéfice du banquier, vous rapprochez un salaire, et vous prétendez assujettir cent francs de ce maigre salaire au tribut que vous prélèverez sur cent francs des bénéfices du banquier. Mais le tribut payé, restera-t-il à l'ouvrier de quoi vivre? Dressons, si vous voulez, le budget d'une pauvre famille; vous admettez qu'il faut une part pour le loyer, une part pour le vêtement, une part pour la nourriture, parts inviolables et desquelles on ne peut rien retrancher. La conclusion, c'est que pour l'ouvrier, l'impôt ne devrait peser que sur une portion du salaire. Quant au banquier, il n'en est plus ainsi; quelque lourd que soit le tribut prélevé par l'État sur ses bénéfices, il restera encore, toutes taxes payées, de quoi satisfaire à ses besoins, à ses goûts, et souvent à ses vices.

Il est certain que l'impôt ne doit jamais être assez lourd pour enlever au contribuable une part de son nécessaire, et il est clair que la république, lorsqu'elle exige annuellement des Français trois milliards et demi de contributions ordinaires, risque fort d'en priver plusieurs de leur nourriture ou de leur vêtement. Cela posé, l'argument de l'école socialiste ne tend à rien moins qu'à détruire la proportionnalité de l'impôt. Voudriez-vous sacrifier la conquête de 1789, l'œuvre de l'Assemblée constituante, pour substituer aux taxes proportionnelles l'arbitraire de l'impôt progressif? Comme l'a dit M. Gambetta (il est vrai après beaucoup d'autres), l'impôt doit rester proportionnel au revenu réel, les taxes progressives doivent toujours être écartées.

En réalité, l'école socialiste instruit le procès non du régime fiscal, mais de la société : elle entend protester contre l'inégalité des fortunes. Elle rapproche dans ce but l'ouvrier du capitaliste, afin d'opposer le salaire de l'un aux bénéfices de l'autre. Si l'on veut comparer les classes ou les catégories, il sera plus naturel de placer l'ouvrier des villes qui vit de son salaire en regard du paysan qui vit de sa récolte. La vérité, c'est que l'État prélève trente et un francs sur cent francs du revenu créé par le paysan, et quatre fois moins sur les cent francs du revenu créé par l'ouvrier. Supposez à l'un comme à l'autre un revenu de 1500 francs, le fisc enlève au premier 460 francs en moyenne, et 117 francs à l'autre, différence au préjudice du paysan, 343 francs que la république encaisse et qu'elle débourse ensuite au profit non du paysan, mais de l'ouvrier. On t'a dit, pauvre cultivateur, et chaque jour on te répète qu'émancipé depuis 1789, la révolution t'a délivré de ton maître et de ton seigneur, mais on se rit de ta simplicité; de tes

trois cents jours de labeur il y en a cent dont le produit sera versé, sous une forme ou sous l'autre, dans les caisses de ton nouveau maître, et mises par celui-ci, sous une forme ou sous l'autre, entre les mains de ton nouveau seigneur; oui, cent jours par année, tu travailles afin que l'ouvrier des grandes villes puisse jouir des faveurs que le budget lui réserve. Ces faveurs vont aller en se multipliant, car le gouvernement se lance avec imprévoyance sur la pente glissante du socialisme d'État. Il fait exécuter sous sa direction et à ses frais des travaux destinés à occuper les ouvriers de l'ameublement et de la bâtisse, il s'occupe de loger l'ouvrier à meilleur compte; le projet de loi qu'il a déposé s'applique seulement aux ouvriers des villes; dans ces essais aventureux, la ville de Paris le suit ou plutôt le précède, la municipalité intervient pour hausser les salaires, l'ouvrier dicte la série des prix de la ville avec l'appui des conseillers municipaux; n'allez pas chercher trop loin le secret de cette ingérence, on compte parmi les électeurs plus d'ouvriers que de patrons. Cette résurrection, sous une forme nouvelle, des ateliers nationaux, implique pour le gouvernement et les communes l'engagement tacite de pourvoir aux besoins des classes déshéritées. Des conseillers municipaux de Paris ont déjà proposé de donner gratuitement la nourriture aux enfants des écoles; les radicaux exigent qu'on la donne à leurs parents. Sous prétexte de progrès et de philanthropie, l'État ou la commune se chargeront bientôt non seulement d'élever l'ouvrier, mais de le nourrir; on se rappelle qu'en 1871 l'émeute avait entrepris de l'appointer.

Le régime économique que la république nous impose fait de l'ouvrier des villes un privilégié et du cultivateur un ilote, et ce n'est pas uniquement en matière fiscale que le privilège renaît. Le gouverment qui courtise l'ouvrier se montre inerte contre ses méfaits, docile envers ses exigences; il ménage en l'ouvrier des villes un électeur qui vote, il dédaigne dans le paysan un électeur qui ne vote pas. C'est là de la politique, ce n'est pas là de l'équité. 31 pour 100 pour les uns, 8 pour 100 pour les autres, et, depuis cent ans, les constitutions de la France proclament l'égalité devant l'impôt!

Que la presse socialiste nous fasse grâce de ses déclamations; qu'elle cesse d'invectiver tous les propriétaires et qu'elle cesse de gémir sur le sort des salariés. Les salariés en effet, ceux du moins qui habitent les villes, souffrent moins aujourd'hui qu'ils n'ont jamais souffert; il n'y a plus de comparaison possible entre leur sort présent et leur sort antérieur; mais en même temps que leur condition s'améliore, une idée germe dans leur cerveau, c'est que, dans la voie du progrès, on peut non seulement tout tenter, mais tout obtenir. Cette ambition se complique, chez la plupart des

ouvriers, de l'ignorance des lois économiques et d'une répugnance instinctive à accepter les principes qui sont la base de toutes les sociétés. Il semble à l'ouvrier que le gouvernement n'a qu'à décréter, pour la réaliser, la fin des inégalités naturelles, et que le gouvernement idéal réussira un jour à supprimer la misère, en attendant que la science supprime et la maladie et la mort. Pour ces esprits faussés par les rêveries démagogiques, toute inégalité sociale est un mal, donc elle doit disparaître, donc elle peut disparaître, donc elle disparaîtra quand ils l'auront résolu.

Et cependant, si dans nos lois l'inégalité perce encore, c'est au profit de l'ouvrier. Pour l'ouvrier des villes, la charge de l'impôt est volontaire ; il n'est pas soumis à l'impôt direct, son salaire n'est atteint que par les droits de consommation, et ces droits le frappent surtout dans ses défauts ou dans ses vices, le tabac qui l'abrutit et l'eau-de-vie qui l'affole ; l'ouvrier économe, l'ouvrier prévoyant réussit sans trop de peine à sauver son salaire de la plupart des embûches que le fisc lui tend [1]. Et le cultivateur? Choisissez le plus prévoyant et le plus économe, peut-il se soustraire à l'impôt foncier, à l'impôt des portes et fenêtres, à la taxe personnelle, à la contribution mobilière, à la prestation, et, en cas qu'il emprunte, qu'il hérite ou qu'il vende, aux droits de timbre et d'enregistrement? Vous demandez, et j'y consens volontiers, que le fisc dans le salaire laisse une part à l'ouvrier ; moi, je demande que dans la récolte le fisc aussi fasse la part du paysan.

Et s'il n'y a pas récolte? le fisc est là, toujours là, prêt à décerner sa contrainte. Et si le cultivateur renonce à cultiver sa terre ? — La loi ne prévoit pas de chômage, le Trésor continue à réclamer l'impôt. Vous doutez? Vous avez tort ; la prescription de la loi peut vous paraître inique, elle est certaine et n'est pas contestée [2].

Voici une action de la Banque de France qui produit deux cents francs de dividende, elle est soumise à un impôt de six francs, soit 3 0/0 du revenu ; si le revenu cesse, la taxe disparaît ; cela vous semble équitable. Eh bien, voici un hectare de terre qui donne un revenu de 120 francs et qui paye 6 francs d'impôt en principal, auxquels s'ajoutent 6 francs de centimes additionnels, soit une imposition totale de 12 francs. Si le cultivateur ne recouvre pas ses déboursés, s'il ne rentre pas dans ses frais de culture, si, lassé, il abandonne le sol ingrat qui ne le nourrit plus, la loi l'oblige tou-

[1] Si l'ouvrier laisse en mourant un mobilier, un pécule, ce mobilier et ce pécule échappent presque toujours au droit de succession.

[2] Voyez le rapport de M. Bordet, ancien député, sur les griefs de l'agriculture et le vœu émis par la Société des agriculteurs de France. Session de 1883 et la proposition faite à la Société nationale d'agriculture.

jours à payer ces 12 francs. Pourquoi cette rigueur, lorsqu'il s'agit de la terre? Parce que le fisc s'assure par l'examen des comptes qu'un dividende existe ou qu'il a disparu, tandis qu'il lui paraît impraticable de déterminer chaque année le revenu d'un champ. Fort bien; mais les agriculteurs ne demandent pas tant. Ils sollicitent la loi de tempérer ses exigences, seulement lorsque la terre est délaissée, lorsque la ferme est vacante. On répond que la loi [1] accorde des secours en cas d'intempérie ou en cas de sinistre, que les victimes de l'incendie, de l'inondation, de la grêle, de la gelée, des épizooties, sont indemnisées sur le crédit de 4 millions (dégrèvements) inscrit au budget du ministère des finances, ou sur le crédit de 2 millions (secours) inscrit au budget du ministère de l'agriculture. Mais se rend-on bien compte de ce que sont les dégrèvements et de ce que sont les secours? Pour 1877, les demandes réunies des dégrèvements et des secours atteignaient le total de 165 millions [2]. Les incendiés ont reçu en dégrèvement 4 centimes, en secours 36 centimes, en tout *quarante centimes* pour 100 francs de perte; les inondés, 1 fr. 40, plus 83 centimes : en tout 2 fr. 23 pour 100 francs de perte; les grêlés, 17 centimes, plus 86 centimes : en tout 1 fr. 03 pour 100 francs de perte; les gelés, 1 fr. 77, plus 15 centimes, soit 1 fr. 92 pour 100 francs de perte. Aucun de ces secours dérisoires ne s'applique, on le voit, aux champs abandonnés. La loi, sans doute, n'avait pu prévoir qu'un jour viendrait où, grâce à la république, la France verrait des terres délaissées. La Société des agriculteurs est d'autant plus fondée à réclamer des remises d'impôt pour ces champs incultes, pour ces fermes vacantes, qu'il en est accordé aux maisons non louées, aux usines en chômage. Qu'oppose d'ailleurs à sa réclamation non le gouvernement, muet et dédaigneux, mais la presse qui discute les questions agricoles : « Les usiniers pourraient répliquer que l'agriculteur ne paye point de patente, tandis que le commerçant et l'industriel payent la leur, plus la taxe proportionnelle au loyer d'habitation, même quand ils perdent de l'argent au lieu d'en gagner. » Eh bien, depuis cinq ans, nombre d'agriculteurs *perdent de l'argent au lieu d'en gagner :* les a-t-on dispensés de payer leurs impôts? La Société des agriculteurs ne se base point sur les pertes pour solliciter l'exemption; elle la réclame pour le cas où, vaincu dans la lutte, le cultivateur renonce à cultiver ses champs. Il ne manquerait plus, en vérité, que d'ajouter la patente au fardeau de ses taxes; mais on ne veut donc pas voir que déjà le propriétaire agricole prélève au profit

[1] Loi du 15 septembre 1807.

[2] Voyez le tableau inséré dans le Bulletin de statistique du ministère des finances.

de l'État vingt-cinq francs sur cent francs de son revenu, et l'industriel, treize francs seulement sur cent francs de son revenu ; et, si l'on tient compte des taxes générales, que pour l'un le prélèvement monte à trente-et-un francs et s'arrête pour l'industriel à vingt francs. C'est un pénible sacrifice que de livrer au Trésor le cinquième de ses bénéfices, moins pénible pourtant que de lui abandonner le tiers de son revenu.

Que fait la république des trois milliards et demi qu'elle recueille chaque année? Elle en garde une partie pour les députés et les ministres, elle en garde beaucoup pour créer des sinécures ou grossir le traitement des protégés et des amis. Que fait-on du surplus? Le reste est répandu comme une manne bienfaisante sur les ouvriers de Paris, sur les protégés radicaux; au cultivateur, au paysan, aux campagnes, le budget mesure ses dons, à peine accorde-t-il le strict nécessaire. Ouvrez les derniers comptes [1], vous y suivrez par département le détail des recettes et le détail des payements. Paris reçoit de l'État 1500 millions, Paris donne à l'État 800 millions. L'Algérie reçoit de l'État 96 millions, l'Algérie donne à l'État 33 millions. Les colonies reçoivent de l'État 25 millions, les colonies donnent à l'État 6 millions. Quant au paysan, c'est le contraire, il donne beaucoup et reçoit peu ; suivez la liste des départements agricoles. L'Ain donne à l'État 16 millions et reçoit de l'État 12 millions, l'Aisne 43 millions et reçoit 29 millions, l'Allier 18 millions et reçoit 12 millions, les Ardennes 23 millions et reçoivent 17 millions, le Calvados 42 millions et reçoit 27 millions, la Côte-d'Or 26 millions et reçoit 19 millions, les Côtes-du-Nord 23 millions et reçoivent 14 millions, la Creuse 8 millions et reçoit 5 millions, l'Eure 30 millions et reçoit 20 millions, l'Eure-et-Loir 22 millions et reçoit 14 millions, le Gard 25 millions et reçoit 17 millions, le Gers 12 millions et reçoit 9 millions, la Gironde 98 millions et reçoit 53 millions, l'Isère 30 millions et reçoit 23 millions, le Jura 15 millions et reçoit 10 millions, le Loir-et-Cher 16 millions et reçoit 12 millions, la Loire-Inférieure 64 millions et reçoit 38 millions, Maine-et-Loire 29 millions et reçoit 21 millions, la Mayenne 21 millions et reçoit 12 millions, Meurthe-et-Moselle 43 millions et reçoit 33 millions, le Nord 144 millions et reçoit 74 millions, l'Oise 35 millions et reçoit 23 millions, l'Orne 23 millions et reçoit 19 millions, le Pas-de-Calais 63 millions et reçoit 38 millions, Saône-et-Loire, 30 millions et reçoit 16 millions, la Sarthe 26 millions et reçoit 22 millions, la Seine-Inférieure 149 millions et reçoit 61 millions, la Somme 42 millions et reçoit 26 millions. A l'Est et à l'Ouest, au

[1] Voyez le compte définitif des recettes de 1878, p. 32, celui de 1879, p. 36, le compte général des finances de 1878, p. 217, celui de 1879, p. 221.

Nord et au Midi, les populations rurales travaillent pour les ouvriers des grandes villes. On prétend, je le sais, qu'à titre de capitale Paris doit absorber tous les frais généraux; on prétend que sous tous les régimes Paris a toujours reçu beaucoup plus qu'il n'a donné. Ouvrez le compte de 1869 : Paris a reçu de l'État 759 millions, il a donné à l'État 695 millions[1]. La différence était de 64 millions, et non comme aujourd'hui de près de 700 millions. « Ce sont les grandes villes qui épuisent un État et qui font sa faiblesse. On dit que la ville de Paris vaut une province au roi de France : moi, je crois qu'elle lui en coûte plusieurs, que c'est à plus d'un égard que Paris est nourri par les provinces et que la plupart de leurs revenus se versent dans cette ville et y restent[2]. » Depuis qu'on exécute le programme des grands travaux, Paris, assurément, reçoit le double de ce qu'il donne, nous n'irons pas cependant jusqu'à conclure, comme Rousseau : « Il est inconcevable que dans ce siècle de calculateurs il n'y en ait pas un qui sache voir que la France serait beaucoup plus puissante si Paris était anéanti », mais il est clair qu'aujourd'hui ce n'est plus seulement au figuré qu'il faut dire : Paris dévore la France.

II

Le ministre avait déclaré à la face du pays que dans la répartition des charges l'agriculteur était le favori, et l'industriel la victime; le ministre avait affirmé du haut de la tribune que les taxes indirectes compensaient et au delà pour l'habitant des villes les taxes supportées par le cultivateur. On sait ce qui restera de ces allégations. Sur cent francs des revenus, des bénéfices ou des salaires, l'agriculteur prélève trente et un francs, l'industriel vingt francs, l'ouvrier moins de huit francs. L'inégalité du traitement au point de vue fiscal, signalée depuis longtemps par les économistes, était, paraît-il, ignorée du seul ministre de l'agriculture. Peut-être ignore-t-il aussi que là ne se bornent point les griefs de la propriété agricole, et que le cultivateur est encore plus maltraité par le tarif des douanes que par le budget.

[1] Compte général des finances de 1869 :

	RECETTES.	PAYEMENTS.
Comptables de la Seine.	464 111 849 72	27 672 767 81
Caissier central de Paris.	231 578 234 49	731 654 322 05
	695 690 084 21	759 327 089 86

[2] Rousseau, *Émile*, l. V.

On connaît le caractère du tarif inauguré par les Chambres républicaines. Ce tarif à double face, libre-échangiste quand il s'agit de l'agriculture, protectionniste quand il s'agit de l'industrie, a pour les agriculteurs deux résultats : il les livre sur le marché national à la concurrence étrangère et déprécie les prix de vente des denrées qu'ils produisent ; il rehausse sur le marché intérieur les prix d'achat des objets à leur usage. Lisez les discours des ministres, des préfets, des personnages officiels dans les solennités agricoles, il n'en est aucun qui ne dise à nos cultivateurs : *Vos produits sont protégés*, mais on les trompe, car tous les produits étrangers, similaires des produits agricoles, sont exempts (seigle, maïs, avoine, orge, sarrasin, pommes de terre, lin, chanvre, colza, etc.), ou soumis à des droits spécifiques qui varient entre un et trois pour cent de leur valeur. Le droit protecteur inscrit au profit de l'industrie dans le tarif général représente au contraire dix à vingt pour cent de la valeur de ses produits. Les intérêts de l'agriculture n'ont pas été mieux sauvegardés dans le vote des tarifs que dans le vote des budgets. Le paysan vend ses denrées à un prix limité par la concurrence universelle, et il achète les objets qui lui sont nécessaires à un prix exhaussé par des droits protecteurs. Sur cent francs de son revenu il a versé, nous l'avons vu, trente et un francs dans les caisses publiques, et sur le peu qu'on lui laisse il faut encore qu'il débourse une redevance aux industries protégées. Cette redevance, il la paye pour ses outils, pour sa charrue, pour les tuiles de sa toiture, pour les vitres de ses fenêtres, pour sa chaussure, pour son vêtement... car ce tarif, qui consacre le droit à l'exemption pour les subsistances, a refusé d'inscrire le droit à l'exemption pour le vêtement.

Comparez, si vous voulez, pour les denrées agricoles, les tarifs de la France et des États-Unis. Aux États-Unis, le froment paye 3 fr. 67 par 100 kilogrammes, la farine 20 pour 100 de la valeur, le seigle 2 fr. 76 par 100 kilogrammes, la farine de seigle 10 pour 100 de la valeur, l'orge 2 fr. 76 par 100 kilogrammes, la farine d'orge 20 pour 100 de la valeur, l'avoine 1 fr. 47 l'hectolitre, la farine d'avoine 6 francs les 100 kilogrammes, les pommes et poires 10 pour 100 de la valeur, le beurre salé et les fromages 46 francs les 100 kilogrammes, les chevaux et bestiaux 20 pour 100 de la valeur. En France, le froment paye 60 centimes par 100 kilogrammes, la farine de froment 1 fr. 20 par 100 kilogrammes, le seigle est exempt, la farine de seigle exempte, l'orge est exempt, la farine d'orge exempte, l'avoine est exempte, la farine d'avoine exempte ; les pommes et poires payent 6 francs les 100 kilogrammes, le beurre salé 15 francs les 100 kilogrammes, le fromage 6 et 8 francs les 100 kilogrammes ; les chevaux et bestiaux payent par

tête un droit qui représente le cinquième et souvent le dixième du droit américain.

Les avantages de l'agriculteur américain ne sont pas limités aux tarifs. En France, la terre est grevée des plus lourdes charges; en Amérique, l'agriculteur est exempt d'impôt. Les terres neuves de l'Amérique n'exigent encore aucun engrais; en France, l'agriculteur doit fournir à la terre deux cents francs au moins d'engrais par hectare; en Amérique, tous les bras sont disponibles pour la culture; en France, la fleur des populations rurales, perdue pour l'agriculture, est absorbée par les exigences du service militaire. Protégée par les tarifs, activée par l'immigration, privilégiée par la nature, la culture des États-Unis a pris le plus rapide essor, et depuis 1875, elle envoie en Europe des quantités croissantes de denrées alimentaires; elle a chassé les produits français des marchés de l'Angleterre, bientôt elle les aura bannis du marché national.

Dépouillée de protection à côté d'industries protégées, la culture française est doublement atteinte; ses ouvriers la quittent et elle vend mal ses produits. Pour le paysan, dont la récolte constitue l'unique ressource, la vie est redevenue précaire; il a juste ce qu'il faut pour ne pas mourir de faim. « Quand les agriculteurs, avait dit Bastiat, auront livré aux manufacturiers leurs produits (le chanvre et le lin par exemple), aux prix fixés par l'universelle concurrence, il faudra qu'ils rachètent ces mêmes produits façonnés en toile ou en drap, au prix du monopole. L'effet de ce régime sera de faire sortir de plus en plus les hommes et les capitaux de l'agriculture, pour les pousser vers les fabriques. » A la fabrique, en effet, le salaire est en hausse. Ne pouvant vivre aux champs, le paysan émigre; il émigre et il vient ajouter aux mauvaises passions qui fermentent dans les villes son appoint d'envie et de ressentiments. Quand l'homme est misérable, il s'aigrit; s'il a été propriétaire et qu'il devienne misérable, il s'aigrit davantage : il aurait pu se résigner à l'indigence, il ne se résigne jamais à la spoliation.

III

Que la population rurale soit en décroissance, personne ne le met en doute, mais il semble qu'on s'illusionne un peu sur l'étendue des émigrations. Le *Bulletin des lois* publie, dans un tableau séparé, le chiffre de la population des chefs-lieux de département, d'arrondissement, de canton et des communes comptant plus de 2000 habitants. Ce tableau a le tort d'englober dans les populations

urbaines quelques millions d'habitants qui sont de vrais ruraux: en tout cas, on ne saurait contester aux communes qu'il laisse en dehors un caractère exclusivement rural. J'ai totalisé, pour les trois derniers recensements, les tableaux insérés au *Bulletin des lois :*

Recensement	de 1872. . . .	17 192 010	habitants.
—	de 1877. . . .	17 947 488	—
—	de 1882. . . .	18 946 686	—

Ces résultats laissent, pour les communes de moins de 2000 habitants, qui ne sont pas chefs-lieux de département, d'arrondissement ou de canton :

Recensement	de 1872. . . .	18 910 961	habitants.
—	de 1877. . . .	18 958 300	—
—	de 1882. . . .	18 725 354	—

Tous les recensements, jusqu'au dernier, accusaient un accroissement pour la population rurale; le dernier constate que, depuis cinq ans, à l'accroissement qui s'était maintenu sous les régimes antérieurs a succédé un mouvement de diminution progressive. Dans l'avant-dernier recensement, celui de 1877, la population rurale croissait encore dans 42 départements; dans le recensement de 1882, elle ne croît plus que dans 26.

On se fera peut-être une idée plus exacte de l'importance respective des populations urbaine et rurale en totalisant, d'une part, les populations des villes au-dessus de 5000 habitants, et de l'autre, les populations des communes de moins de 5000 habitants[1]. Je résume les chiffres constatés par les trois derniers recensements :

COMMUNES AYANT PLUS DE 5000 HABITANTS

Recensement	de 1872. . . .	9 442 495	habitants.
—	de 1877. . . .	10 018 531	—
—	de 1882. . . .	10 953 245	—

COMMUNES AYANT MOINS DE 5000 HABITANTS

Recensement	de 1872. . . .	26 660 426	habitants.
—	de 1877. . . .	26 887 257	—
—	de 1882. . . .	26 718 803	—

[1] Il y a certainement des communes qui comptent moins de 5000 habitants et qui sont de véritables petites villes, mais il y a aussi des populations rurales en grand nombre dans les communes comptant plus de 5000 habitants. L'un peut compenser l'autre.

Ces derniers tableaux ne donnent pas encore une idée suffisante des mouvements de l'émigration. On voit bien qu'en cinq ans 1 million d'habitants sont entrés dans les villes, mais on ne voit pas d'abord comment tous ces habitants sont sortis des campagnes; c'est ce qui a eu lieu cependant et ce que l'on aperçoit, si l'on tient compte de l'excédent des naissances sur les décès. Entre 1877 et 1882, c'est-à-dire entre les deux derniers recensements, les communes ayant moins de 5000 habitants comptent un excédent de près de 800 000 naissances sur les décès [1]. Sans l'émigration, la population de ces communes aurait atteint en 1882 le chiffre de 27 687 257 habitants, elle est seulement de 26 718 803. En cinq ans il est donc sorti 968 454 habitants des campagnes, lesquels ont accru d'autant la population des villes. En réalité, l'émigration a même été plus nombreuse, car la ville dévore, en partie, les habitants que fournit la campagne; dans la plupart des villes, le chiffre des décès est supérieur à celui des naissances. C'est surtout dans les communes les moins importantes que l'émigration se recrute [2]. Dans les pays de petite culture, les communes rurales ont perdu, en cinq années, au moins un vingtième, beaucoup un dixième, plusieurs un cinquième, et quelques-unes un tiers de leurs habitants.

Veut-on savoir les conséquences de ces émigrations? En rapprochant les chiffres puisés par la statistique officielle dans les registres

[1] D'après les documents officiels, pendant les cinq années 1875, 1876, 1877, 1878 et 1879, l'excédent des naissances sur les décès a été de 575 929 habitants seulement, mais si l'on tient compte de l'excédent des décès sur les naissances constaté *dans les villes*, on arrive à relever à 800 000 environ pour la population rurale le chiffre de l'excédent des naissances sur les décès.

[2] Entre les deux derniers recensements, dans l'Ain, la commune d'Arnans est tombée de 290 à 257, Bolozan, de 429 à 301, Arbent, de 870 à 752, Groissiat, de 308 à 260, le Plantay, de 589 à 508, Charnoz, de 290 à 252; — dans l'Aisne, Commenchon, de 335 à 296, Neufflieux, de 105 à 91, Manicamp, de 793 à 699, Quincy-Basse, de 226 à 167, Vassens, de 402 à 345, Neuville, de 157 à 123, Sainte-Croix, de 264 à 217, Barenton-sur-Serre, de 234 à 201, Orgeval, de 126 à 108, Veslud, de 447 à 395, Erlon, de 521 à 458, Sous et Rouchères, de 912 à 806, Variscourt, de 106 à 80, Chivres, de 762 à 469, Clastres, de 886 à 757, Bruys, de 97 à 82, Quincy-sous-le-Mont, de 98 à 85, Vuillory, de 71 à 53, Birmay, de 73 à 66; — dans la Somme, Bellancourt, de 384 à 326, Bussus, de 527 à 470, Coulonvilliers, de 439 à 373, Yancourt-Bussus, de 346 à 300, Domléger, de 295 à 256, Longvillers, de 405 à 349, Saint-Quentin-en-Tourmont, de 407 à 346, Estrebœuf, de 334 à 296, Poulainville, de 376 à 330, Argœuvre, de 490 à 429, Taisnix, de 264 à 220, Velennes, de 360 à 247, Beaucamps-le-Jeune, de 445 à 392, Bouchon, de 406 à 345, Famechon, de 260 à 240, Mézéaucourt, de 52 à 44, Vadencourt, de 131 à 92, Grécourt, de 95 à 78...

des mariages, des naissances et des décès[1], des chiffres de population accusés par les recensements, on constate ce triple résultat :

[1] L'*Annuaire statistique de la France*, complété par les tableaux insérés au *Journal officiel* du 31 décembre 1882 et du 10 février 1883, donne les résultats suivants pour l'année 1879 :

Population urbaine.	13 096 542	34 76 0/0
Population rurale.	24 575 506	65 24 0/0

Décès. — La proportion des décès a été pour la même année 1879 :

Décès de la population urbaine.	37 94 0/0
Décès de la population rurale.	62 06 0/0

C'est-à-dire que la population urbaine prend relativement à son importance, dans le chiffre total des décès, une part plus élevée que son contingent normal.

Mariages. — La proportion des mariages a été pour l'année 1879 :

Population urbaine.	33 30 0/0
Population rurale.	66 70 0/0

La première a pris moins, la seconde a pris plus que son contingent normal.

Naissances. — La proportion des naissances a été pour l'année 1879 :

Population urbaine.	34 66 0/0
Population rurale.	65 34 0/0

La première a obtenu moins, la seconde a obtenu plus que son contingent normal.

Sur tous ces points la réalité est pire encore que l'apparence. On doit tenir compte, en effet, de la composition de la population dans les villes et surtout à Paris Dans la capitale et dans les grandes villes, la population compte beaucoup moins d'enfants, beaucoup moins de vieillards et beaucoup plus d'adultes, comparativement, que l'ensemble du territoire français. Comme ce ne sont ni les enfants ni les vieillards qui se marient, comme il y a, à Paris, beaucoup plus d'adultes en âge d'être mariés, comme d'autre part, la mort frappe surtout les très jeunes enfants et les vieillards, la population parisienne devrait normalement offrir par 1000 habitants un nombre beaucoup plus élevé de mariages et de naissances, et un nombre beaucoup plus faible de décès que le reste du territoire.

J'emprunterai quelques chiffres à l'*Annuaire de la ville de Paris*.

A Paris, en 1876, sur 1000 habitants, on comptait seulement 202 enfants au-dessous de 15 ans; pour la France entière, on en comptait 270; le nombre des adultes était à Paris de 726 pour 1000 habitants, et pour toute la France de 611; le nombre des vieillards, c'est-à-dire des personnes au-dessus de 60 ans, ne montait qu'à 72 pour 1000 à Paris, tandis qu'il atteignait 119 pour 1000 sur tout le territoire.

Les mariages sont beaucoup moins fréquents à Paris que dans le reste de la France. Sur 1000 adultes en âge d'être mariés, il y a à Paris 358 célibataires contre 299 dans toute la France, 536 époux contre 585, et 106 veufs ou veuves contre 116. Sur 1000 personnes en âge d'être mariées, on ne compte à Paris que 62 mariages 1/2 contre 65 dans toute la France. De la présence

dans les villes on se marie moins, on naît moins et l'on meurt plus que dans les campagnes. Pour ne citer qu'un chiffre, si les 2 200 000 habitants de Paris étaient transportés en province, le pays recruterait annuellement 40 000 habitants de plus; l'émigration vers Paris de la population rurale coûte donc 200 000 habitants au pays par chaque période quinquennale. Cette émigration malfaisante non seulement décime la population, mais elle la débilite; elle rend impropre au noble métier des armes les rejetons de cette race française qui s'est illustrée par tant de victoires.

En effet, la proportion des conscrits reconnus propres au service est bien moins élevée dans les villes que dans les campagnes. J'ai sous les yeux les tableaux de classement dans les différentes parties de la liste. Dans la première partie, celle des hommes déclarés propres au service, les cantons ruraux tiennent toujours la tête.

d'un nombre beaucoup plus grand d'adultes dans la population de Paris, il aurait dû, au contraire, résulter un beaucoup plus fort accroissement du nombre des mariages.

L'infériorité de Paris s'accentue en ce qui concerne les naissances. En comparant le nombre des femmes mariées au nombre des naissances légitimes, on trouve à Paris un déficit de 18 000 de ces naissances par année, comparativement à la proportion du reste de la France.

La mortalité dans Paris est dans des conditions aussi mauvaises. En tenant compte de la composition de la population parisienne, c'est-à-dire du petit nombre d'enfants et de vieillards, Paris, s'il avait eu le même degré de mortalité que l'ensemble du territoire français, n'aurait dû avoir annuellement, dans la période de 1874 à 1880, que 35 000 décès par an; il y en a eu 45 936 en moyenne, ce qui donne un excédent de 10 000 décès. Paris exporte d'ailleurs à la campagne un grand nombre de nourrissons dont 10 000 au moins meurent chaque année au dehors. En rattachant ces 10 000 décès d'enfants à la population parisienne, les décès de la population parisienne dépassent de 20 000 annuellement la proportion constatée sur l'ensemble du territoire. Ainsi 20 000 décès de plus et 18 000 naissances de moins, soit 38 000 êtres perdus chaque année au-delà de la proportion moyenne des pertes de la France. A ce point de vue aussi nous pouvons répéter : Paris dévore la France.

Du reste, l'émigration, même dans les villes moyennes ou petites, est toujours funeste à la puissance française. En veut-on des preuves? Voici les résultats recueillis par M. Le Breton, président de la Société d'agriculture de la Mayenne, dans 33 communes situées autour de Laval. Pour ces 33 communes qui avaient, en 1876 une population de 37 974 habitants et, en 1881, de 35 969 habitants, les naissances pour les cinq années ont été de 4612, les décès de 4053, différence en plus pour les naissances 559. Pendant la même période à Laval, dont la population était de 27 107 habitants en 1876, et de 29 954 habitants en 1881, les naissances ont été de 3047 et les décès de 4157 soit un excédent de décès de 1110. Entre la ville et les campagnes voisines, la différence, on le voit, est considérable. A Laon, pendant la même période, le chiffre des naissances a été de 1465 et celui des décès de 2224, ce qui donne pour les décès un excédent de 759.

En 1881, le canton de Laon (ville) donne 34 pour 100, et le canton voisin celui d'Anizy, qui est purement rural, donne 60 pour 100. En 1880 et 1881, la ville de Saint-Quentin donne 39 pour 100, et les cantons ruraux 69 pour 100, 66 pour 100, 63 pour 100, 61 pour 100, 70 pour 100 et 68 pour 100. Des différences inverses sont constatées pour les hommes reconnus impropres au service, et la proportion tombe de 38 et 40 pour 100 dans les villes, à 15 et 16 pour 100 dans les cantons ruraux. Dans l'Aisne, quelques cantons, bien qu'ils ne comprennent aucune ville, sont couverts de fabriques et habités par une population industrielle. On retrouve entre ces cantons et les cantons agricoles la même différence qu'on a remarquée entre la population des villes et celle des campagnes.

L'émigration qui entraîne les paysans vers les villes agit, on le voit, sur la population française comme agirait un fléau destructeur; elle moissonne les uns, elle affaiblit les autres, elle produit sur notre race les effets de la peste, de la famine ou de la guerre, et c'est la république qui grossit par un déplorable régime des agglomérations dont la croissance aboutit à ces résultats. Ce sont ses hommes d'Etat qui poussent au développement de Paris, au développement des grandes villes, et travaillent à détruire la vitalité nationale; socialistes aveugles qui ne craignent pas de méconnaître les avertissements de leurs aînés. Ceux-ci disaient : « C'est une plaie pour la France que des villes où s'accumulent des quantités trop considérables de populations ouvrières [1] ». L'idéal de ceux-là est de voir les campagnes désertes et les villes encombrées.

Vainement les ministres s'efforcent de rabaisser les vœux de l'agriculture aux proportions d'une réclamation fiscale; pour tous les hommes sensés, pour tous les patriotes, la question qui s'agite entre l'agriculture et le pouvoir n'est rien moins que de savoir si la France entend garder son rang parmi les nations.

IV

Dégrèvement de l'impôt foncier. — En 1881, quelques jours avant les élections générales, la Chambre ajoutait bruyamment à la loi de finances une disposition qui promettait d'appliquer les futurs excédents des budgets au dégrèvement de l'impôt foncier. Le vote, qui fut presque unanime, avait un peu trop l'apparence d'une

[1] Discours de Considérant (séance de l'Assemblée nationale du 30 août 1848), rappelé par M. le comte de Luçay, dans son rapport sur la question des octrois.

réclame électorale, et, par le fait, plus d'un député ne dut son élection qu'à la marque d'intérêt donnée par lui à l'agriculture. Naturellement, après les élections, on tint un autre langage. Avant les élections, on avait sauvé les dehors; après les élections, on n'a plus ménagé l'électeur, on a de nouveau affiché son mépris pour ces ruraux, qu'on dupe toujours et qui ne s'irritent jamais :

« Si je vous disais que l'impôt foncier sera dégrevé, je serais un charlatan, et je tiens trop à votre estime pour vous promettre l'impossible [1] ».

C'est fort bien, monsieur le ministre, voilà qui est net, mais c'est avant les élections qu'il eût fallu s'exprimer de la sorte. Ce ne sera pas, du moins, votre faute si les cultivateurs conservent des illusions sur les dispositions de la république. Le gouvernement, lui aussi, avait promis de consacrer à des dégrèvements en faveur de l'agriculture le produit de la conversion; il y avait là pour lui un engagement d'honneur; la conversion a eu lieu, et M. Ferry a obtenu de la Chambre qu'elle relevât le pouvoir de l'engagement contracté. Que pèse une parole d'honneur pour un cabinet dont M. Ferry est le chef et M. Thibaudin l'ornement?

« Ah! oui, les dégrèvements, parlons-en, le moment est propice[2]! » C'est ainsi que la presse accueille les vœux, les réclamations des sociétés agricoles. Mais ces vœux qu'aujourd'hui l'on repousse, sous le prétexte que l'heure n'est pas propice, ils ont été formulés dès 1880, à l'époque des excédents du budget, au moment opportun. La Société des agriculteurs de France a dressé depuis longtemps le bilan de la culture, et attesté par des chiffres [3] l'excès des charges dont le cultivateur est accablé. On discutait alors sur l'emploi des excédents, et les agriculteurs mettaient le gouvernement bien à l'aise; ils concentraient leurs demandes de réduction sur deux ou trois impôts, sur l'impôt foncier, sur les droits de mutation, sur les frais de vente judiciaire. Ces réductions si mo-

[1] Discours de M. de Mahy, ministre de l'agriculture, au banquet donné en 1882, à Sainte-Menehould, à l'occasion du comice agricole.

[2] *L'Économiste français : Les deux congrès agricoles de* 1883, n° du 10 février 1883, p. 173.

[3] Voyez les intéressants et remarquables travaux de M. le comte d eLuçay. On aura une idée des services rendus par la Société des agriculteurs de France à la cause agricole, en parcourant la nomenclature des études publiées par un seul de ses membres qui n'est, il est vrai, ni le moins compétent ni le moins distingué :

Des charges fiscales de la propriété foncière et du danger de les aggraver par la création de nouveaux centimes additionnels aux impôts directs. Rapport présenté au conseil de la Société et adopté dans la séance du 27 mai 1874;

De l'augmentation des droits d'enregistrement, au point de vue de la propriété

dérées, ces réformes si nécessaires, on les a repoussées. Pour quelles raisons? — Vous en pourrez juger. Je les emprunte au rapport général de la commission du budget, et je les reproduis textuellement [1].

Une ressource d'au moins 40 millions serait nécessaire pour permettre le dégrèvement de l'impôt foncier.

La belle affaire pour des gens qui prétendaient opérer les dégrèvements par centaines de millions! D'après le rapport même, la république aurait déchargé les contribuables de 286 millions. Vous savez ce qu'il en faut croire, car, en 1883, vous payez, vous, contribuables, six cent millions de plus qu'en 1875. Il y a eu cependant des allègements partiels, et pour plus de 40 millions. Ce n'est pas l'argent qui a manqué, c'est le bon vouloir.

Le dégrèvement devrait porter exclusivement sur les propriétés non bâties, or les propriétés bâties et les propriétés non bâties sont confondues dans les rôles et dans les matrices.

Dans les matrices et dans les rôles, la séparation avait été prescrite par la loi de finances du 2 août 1881, et elle était réalisée au moment où le rapporteur écrivait ces lignes.

Le dégrèvement pour être justifié ne devrait profiter qu'aux départements surchargés, et l'administration ne connaît pas d'une manière exacte la proportion dans laquelle l'impôt se trouve avec le revenu réel pour chaque département.

Si le but poursuivi avait été la péréquation de l'impôt, le dégrèvement aurait dû être réservé aux départements surchargés, mais il n'était pas question d'égaliser les charges, il s'agissait de les réduire. Les agriculteurs se trouvaient trop grevés, et ils n'avaient pas tort, car en réduisant, en supprimant même le principal de l'impôt foncier, ils restaient encore plus chargés qu'aucune autre catégorie de contribuables. Dans de telles conditions, tous les dé-

foncière et de l'agriculture. Rapport présenté au conseil de la Société et adopté dans la séance du 28 avril 1875;

Droits de mutation par décès. Déduction du passif: fractionnement du payement en annuités. Rapport du 17 mars 1876;

Code de procédure civile. Révision dans un sens favorable à la propriété et à l'agriculture. Rapport du 20 mars 1876;

L'agriculture et les dégrèvements d'impôts auxquels elle a droit. Rapport présenté au conseil et adopté par lui, le 30 avril 1880;

Rapport sur les dégrèvements d'impôts réclamés par l'agriculture. Séance générale du 25 février 1881;

La situation financière des communes, d'après la statistique officielle, 1866-1877-1882;

La question des octrois. Rapport du 5 février 1883.

[1] Voyez le rapport, p. 45 à 50.

partements avaient droit à un soulagement, et il était difficile de refuser une réduction même aux moins imposés. Songez d'abord à répartir équitablement les charges publiques entre les contribuables des diverses catégories, vous vous efforcerez ensuite, dans chaque catégorie, de proportionner l'impôt aux ressources de chaque contribuable.

Lors même qu'on supprimerait toute la contribution foncière, un tel soulagement serait insignifiant pour l'agriculture.

Le point était de savoir si la réclamation des agriculteurs était légitime. Leurs plaintes étaient-elles reconnues fondées, le gouvernement leur devait une satisfaction immédiate. Du reste, la suppression totale de l'impôt foncier n'aurait pas été, comme on l'affirme, un allègement sans valeur.

On compte en France à peu près 3 200 000 propriétés rurales [1]. En divisant 50 millions d'hectares qui nous restent entre ces 3 200 000 propriétés, on obtient une propriété moyenne de près de 16 hectares. Sur les 50 millions d'hectares, l'évaluation entreprise en 1879 compte 26 millions de terres labourables, et dans ces terres labourables, 7 millions d'hectares annuellement ensemencés en froment. Si l'on applique ces proportions à notre propriété moyenne, on reconnaît que le septième, c'est-à-dire 2 à 3 hectares y seront consacrés à la culture du froment. Le surplus de la propriété se composera, suivant les lieux et les circonstances, de jardins maraîchers, de bois, de prairies, de pacages ou de landes, sera cultivé en vignes, ou produira des betteraves, des graines fourragères et des céréales autres que le froment; bref, le cultivateur recherchera les cultures qui lui assurent un bénéfice; s'il n'y avait pas sur la plus grande partie de la propriété bénéfice et produit net, tous les champs resteraient incultes, et l'on aurait à déplorer l'émigration de plus d'un million de cultivateurs. Tout l'effet du dégrèvement sera donc concentré sur 2 ou 3 hectares de froment, les seuls qui fassent ressortir une perte. A combien monterait le

[1] Chiffre extrait du *Bulletin de statistique*. M. de Foville a emprunté le tableau suivant aux statistiques officielles :

ÉTENDUE DES EXPLOITATIONS.	NOMBRES.	PROPORTIONS.
0 à 5 hectares.	1 815 558	56 29
5 à 10 —	619 843	19 19
10 à 20 —	363 769	11 28
20 à 30 —	176 744	5 49
30 à 40 —	95 766	2 98
40 et au-dessus.	154 167	4 77
	3 225 877	100 »

dégrèvement du principal pour une propriété de 16 hectares? A 38 francs environ, en raison de 2 fr. 40 par hectare. Le dégrèvement ressort ainsi à près de 17 francs pour l'hectare cultivé en froment. Il n'est pas exact de dire qu'un pareil dégrèvement serait insignifiant.

De 1872 *à* 1882, *l'impôt s'est accru de* 35 813 857 *francs du fait des centimes additionnels, tandis qu'il ne s'est élevé que de* 7 *millions en principal, par suite des constructions nouvelles. Croit-on que les représentants des populations élèveraient ainsi les charges de leurs commettants, si elles étaient réellement hors de proportion avec les forces de l'agriculture?*

En d'autres termes, si les populations souffraient, si elles trouvaient leurs charges excessives, les conseils municipaux ne voteraient pas de centimes. — On se rappelle qu'en matière d'emprunts, en matière de centimes, la Chambre a supprimé le vote des propriétaires, le vote des plus imposés; depuis deux ans, l'impôt n'est plus voté par celui qui l'acquitte. Il y a quelques jours, le préfet du Rhône suspendait de ses fonctions le maire de Tarare, républicain fervent, qui avait réclamé un pot-de-vin de 4000 francs à un individu pour lui accorder l'autorisation d'ouvrir une maison de tolérance. Ce maire, marbrier de son état, ne figurait certes pas parmi les plus imposés; aussi votait-il des centimes avec allégresse, et son conseil radical les votait comme lui. Mais d'ordinaire ce ne sont pas les conseils municipaux qui les votent; les centimes sont imposés d'office pour subvenir aux dépenses obligatoires, et les dépenses obligatoires se sont accrues à peu près dans la même proportion que les centimes; ces dépenses obligatoires se trouveront doublées par l'effet des lois récentes sur l'instruction primaire, et ces lois, remarquez-le bien, ne laissent plus aux conseils municipaux d'autre alternative que l'imposition d'office ou le vote. D'ici à peu d'années, les budgets communaux auront à supporter les 15 millions de la gratuité, et 30 millions d'annuités pour les emprunts relatifs aux constructions et aux installations d'école. Ces 45 millions s'ajouteront aux 35 millions de centimes votés depuis dix ans, et donneront un total de 80 millions de centimes. Si l'on se reporte au principal d'il y a dix ans (173 300 000 francs) [1], ces 80 millions représentent un peu plus de quarante-cinq centimes. La troisième république glisse sans bruit

[1] Il semble même qu'on devrait comparer les 80 millions d'accroissement non pas au principal entier, 173 millions, mais uniquement au principal de l'impôt afférent à la propriété non bâtie, 119 millions. Dès lors ce serait soixante-sept *centimes* que la troisième république aurait imposés à la propriété agricole.

dans les budgets départementaux ou communaux ces quarante-cinq centimes que la seconde avait eu la maladresse d'inscrire en bloc dans le budget de l'État. Les populations souffrent ; si vous le niez, un million d'émigrants l'atteste, et si les conseils votent, il n'en faut rien conclure en faveur de l'impôt, puisque le vote n'est plus libre.

Le dégrèvement ne profiterait qu'aux grosses cotes.

Le rapport énumère les cotes; il en compte 14 264 388; dans ses tableaux, il les divise par séries, et il indique pour les cotes des premières séries une réduction dérisoire. Pour un dégrèvement total de 40 millions, le bénéfice du contribuable est de 0,64 pour une cote au-dessous de 5 francs, de 1 fr. 88 pour une cote de 5 à 10 francs... De cette façon, le rapport ne montre de différences sensibles que pour les cotes importantes, et il conclut en disant : Le dégrèvement n'aurait d'effet que pour la grande propriété.

Ces calculs et ces raisonnements reposent sur une double confusion. On confond d'abord le nombre des cotes avec le nombre des propriétaires; on confond ensuite le nombre des propriétaires fonciers avec le nombre des propriétaires ruraux. Si le cultivateur est propriétaire dans deux communes, il a deux cotes; s'il est propriétaire dans trois communes, il a trois cotes, quelque exiguë que soit sa propriété. Dans la même commune, le propriétaire peut avoir et il a souvent plusieurs cotes, soit qu'il ait négligé de faire opérer des mutations, soit par tout autre motif. Il ne faut donc pas confondre le nombre de cotes qui, est de 14 millions (14 264 388), avec celui des propriétaires fonciers, qui paraît être seulement de 9 millions. Mais il ne faut pas non plus confondre le nombre des propriétaires *fonciers* avec celui des propriétaires *ruraux*. Ce n'est pas le paysan qui possède les 80 000 maisons de Paris et les millions de maisons bâties dans les villes. Si l'on compte 9 millions de propriétaires fonciers, on ne compte guère plus de 3 200 000 propriétaires ruraux. Or il s'agit uniquement de dégrever les propriétés non bâties. La suppression du principal assurerait un dégrèvement moyen de 38 francs par propriété rurale. Le paysan ne trouverait pas ce dégrèvement insignifiant.

Tels sont les arguments du rapporteur. Pour refuser la réduction, on n'a pas mis en avant d'autres motifs? — Non. — Vous rappelez-vous un mot de Mme de Sévigné : « Mme de la Vallière ne parle plus d'aucune retraite : c'est assez de l'avoir dit; sa femme de chambre s'est jetée à ses pieds pour l'en empêcher : peut-on résister à cela [1] »? Eh bien, le rapporteur s'est jeté aux pieds du Parlement; peut-on résister à cela?

[1] *Lettres de Mme de Sévigné*, n° 328, 15 décembre 1673.

Ces objections futiles ont donc servi de prétexte; elles ont triomphé, sans contradicteur, devant la commission du budget. On sait que la secte jacobine cherche à bannir de la Chambre et réussit à exclure de ses commissions les représentants les plus autorisés de l'agriculture.

Quelques économistes vont plus loin que la commission du budget; ils s'opposent au dégrèvement de l'impôt foncier non plus par des raisons de fait, mais par des raisons de doctrine; ils prétendent que l'impôt foncier existant en France depuis près d'un siècle s'est incorporé à la terre et que c'est la terre qui l'acquitte; que lorsque la terre change de main, l'acheteur qui tient compte dans ses calculs du montant de l'impôt, déduit du prix qu'il veut offrir un capital correspondant, qu'en réalité cet acheteur ne paye pas d'impôt, que c'est le propriétaire originaire, celui de 1790, qui a supporté tout le poids de la taxe; que le propriétaire actuel, mandataire officieux de l'État, se borne à percevoir pour son compte le montant des contributions, qu'il les recouvre dans le prix de ses denrées et que la taxe reste à la charge du consommateur; que tout dégrèvement serait un pur don de l'État, un cadeau non seulement de revenu, mais de capital : car si le principal était supprimé, le propriétaire actuel retrouverait, lors de la vente de sa terre dans le prix payé par l'acheteur, non seulement le prix de la terre, mais aussi le capital correspondant au montant de l'impôt.

Cette théorie fait abstraction des centimes. Or les centimes ont aujourd'hui dépassé le principal. En 1884 les percepteurs recouvreront 190 millions de centimes et seulement 175 millions de capital. On sait qu'aux 190 millions viendront bientôt s'ajouter 45 millions de centimes. La théorie est d'ailleurs fondée sur cette hypothèse : c'est que le cultivateur obtient par la vente de son blé, d'abord, ses frais de production, puis l'impôt qui grève la terre, enfin, un bénéfice. Or, depuis quelques années, le producteur de blé ne rentre pas toujours dans ses frais de production, rarement dans l'avance de l'impôt, plus rarement encore il obtient un bénéfice. Le cultivateur qui ne trouve plus de bénéfice dans la production du blé le rencontre-t-il dans les cultures accessoires? Par ce même fait de la concurrence étrangère, les chanvres qui couvraient 167 000 hectares avant 1860, ne sont plus cultivés que sur 80 000 hectares; les lins, qui couvraient 117 000 hectares, ne sont plus cultivés que sur 60 000; les colzas, qui couvraient 200 000 hectares, ne sont plus cultivés que sur 144 000 hectares. La betterave est menacée; le sucre autrichien et le sucre allemand assiègent notre frontière, ils

pénètrent sur notre territoire avec une prime d'importation de 7 à 8 francs par quintal. Comme le disent amèrement les agriculteurs du Nord : « Il n'est plus ici question de libre-échange... aujourd'hui, c'est le travail étranger qui est protégé contre le travail national [1] ». Les fabricants étrangers, qui, dans les prévisions du budget, ne devaient introduire en 1881 que 56 millions de kilogrammes, en ont réellement introduit le triple, plus de 150 millions. D'autre part, la vigne est à demi détruite. On ne rencontre de profits assurés que dans quelques cultures spéciales, dans les prairies et dans les bois. Le malaise agricole s'étend et se généralise; il se traduit par la baisse des fermages, par la baisse des prix de vente, par l'abandon des terres et par l'émigration; dans ces conditions, oserait-on prétendre que c'est la terre qui paye l'impôt, et que cet impôt ne retombe jamais à la charge personnelle de l'agriculteur?

Ainsi le mauvais vouloir est certain; de ce gouvernement, de ces Chambres, l'agriculture n'obtiendra ni la suppression ni la réduction du principal de l'impôt foncier. Elle voudrait au moins se soustraire à la charge croissante des centimes. L'honorable M. Le Breton, président de la Société d'agriculture de la Mayenne, a réclamé la suppression des centimes départementaux qui grèvent la propriété non bâtie; mais, comme il ne voulait pas dépouiller le budget départemental de sa principale ressource sans lui réserver une compensation, aux centimes il entendait substituer un prélèvement de 5 pour 100 sur les produits de l'enregistrement, du timbre et des contributions indirectes. A l'époque où la réclamation s'est formulée, M. Le Breton pouvait croire que le Trésor n'éprouverait de cette substitution aucune perte; il ajoutait foi aux déclarations répétées du gouvernement et des Chambres qui annonçaient dans leurs programmes une plus-value indéfinie et se proposaient d'associer les départements aux bénéfices des excédents encaissés par le Trésor. Mais, depuis lors, la république a coupé court aux espoirs d'excédents par sa politique financière; sans excédents, la proposition devait rencontrer des contradictions trop faciles; mais il semble qu'on pourrait recueillir dans l'idée de M. Le Breton le germe d'une réforme pratique, la substitution facultative et partielle des contributions indirectes aux contributions directes, comme ressource des communes et des départements. En décidant que cette substitution ne pourrait être que facultative, que les taxes nouvelles seraient mises exclusivement à la charge des contribuables qui en doivent profiter, qu'elles ne seraient jamais assez

[1] Pétition adressée aux pouvoirs publics par la Société des agriculteurs du Nord.

fortes pour pouvoir nuire aux recettes du budget de l'État, rien n'aurait empêché, ce nous semble, de remplacer, dans les départements surchargés, les centimes additionnels applicables à la propriété non bâtie par des centimes additionnels aux droits sur les boissons [1]. Mais la république se soucie peu des intérêts agricoles, et la Chambre se soucie beaucoup de ses intérêts électoraux. Or les centimes fonciers n'atteignent que les classes rurales, tandis que l'impôt indirect pèse sur l'ensemble des consommateurs, tandis que l'impôt des boissons chagrine le cabaretier. Léser le cabaretier! Léser ce grand électeur! Dans la Chambre, qui aurait ce courage? On aura beau révéler les iniquités de notre régime fiscal, démontrer la nécessité d'égaliser les charges, toute mesure qui aura pour but de réduire l'impôt direct ou d'augmenter l'impôt indirect sera repoussée par la commission du budget et par la Chambre.

Les publicistes républicains qui écrivent au milieu des populations rurales, ne pouvant plus méconnaître les souffrances de l'agriculture, conseillent volontiers aux cultivateurs obérés d'abandonner les cultures devenues ingrates, celles du froment et de la vigne, par exemple, de transformer leurs champs en prairies, en herbages, de semer et de planter des bois. Suivant eux, la France moderne doit revenir aux errements de la vieille Gaule, il faut couvrir le sol de forêts et de pâturages, la fortune publique y trouvera son compte ainsi que les fortunes privées. On ne se demande pas si partout ces transformations sont possibles, si le paysan a devant lui les ressources pour entreprendre les travaux nécessaires à ces conversions, s'il peut attendre des années les revenus de son héritage et s'il peut le laisser provisoirement improductif. On déclare avantageuse à la fortune publique cette transformation des terres en herbages et en bois, sans comprendre qu'elle provoquerait non plus une émigration partielle, mais une émigration générale. Il faut être en vérité ministre de l'agriculture ou journaliste républicain pour ignorer qu'un hectare semé en froment exige de la part de ceux qui le cultivent une intervention plus fréquente qu'un hectare de prairies ou qu'un hectare de bois; qu'un hectare de vigne absorbe un plus grand nombre de bras que l'hectare semé en froment; que trois personnes suffisent pour exploiter cent hectares d'herbages, tandis que cette superficie cultivée en betteraves en demande dix fois plus. Tout système économique ou fiscal qui conduit l'agriculteur français à transformer sur une large échelle les

[1] Dans la plupart des départements, l'impôt sur les boissons représente une somme plus forte que le principal afférent à la propriété non bâtie: pour créer la même ressource, un nombre moindre de centimes suffirait.

terres cultivées en prairies ou en forêts nuit à la puissance du pays, en condamnant la France à un dépeuplement progressif.

Réduction des droits d'enregistrement. — On a multiplié les objections contre la réduction de l'impôt foncier, mais à la réduction des droits d'enregistrement et de timbre, sollicités par les agriculteurs et notamment à la réduction du droit exorbitant assis sur les ventes immobilières, la commission du budget n'a opposé aucune objection, elle s'est bornée à employer ses armes habituelles, l'inertie et le mauvais vouloir.

L'exagération du droit de mutation sur les immeubles est, de l'aveu de tous les économistes, une des erreurs les plus funestes de notre fiscalité. L'État a un intérêt évident à faciliter la transmission de la propriété immobilière; cependant notre système fiscal est combiné de telle sorte, qu'il paralyse les transactions, qu'il fixe la propriété agricole entre les mains du cultivateur obéré, impuissant à l'améliorer, puisqu'il ne peut se procurer des avances. Si le droit était abaissé à un taux raisonnable, le sol de la France passerait peu à peu entre les mains des agriculteurs les plus capables de le rendre productif et de le mettre en valeur.

On s'abuse d'ailleurs sur le taux du droit de mutation; on s'imagine qu'il est limité à 5,50 0/0, chiffre élevé sans doute, mais qui ne représente que le principal, et auquel il faut ajouter le décime établi par la loi du 6 prairial an VII, un second décime voté après nos désastres, un demi-décime établi par la loi du 31 décembre 1873, soit ensemble 6,87 1/2 0/0. L'État perçoit, en outre, à l'occasion de chaque mutation, le prix du papier timbré employé à la rédaction de l'acte de vente, prix insignifiant, si l'on veut, pour les mutations importantes, mais très lourd pour les petites transactions. Il perçoit aussi 0,50 0/0 pour droit de quittance lorsque le prix est payé, soit avec les décimes un nouveau tribut de 0,62 1/2 0/0. Au droit de quittance s'ajoutent encore des droits de timbre. Pour les petites ventes, c'est un total de 8 0/0 au moins, si l'on tient compte des droits de timbre. Après la part de l'État, il y a celle du notaire, 1 0/0 et parfois davantage. Si l'acte de vente est sous-seings privés, les frais de notaire disparaissent, mais si l'acheteur fait attendre ou refuse le payement, le vendeur ne pourra triompher de sa résistance qu'en obtenant un jugement et en payant de nouveaux droits.

L'aliénation d'une propriété immobilière coûte donc à peu près le dixième du capital. En maintenant à un taux élevé les droits de mutation, il est douteux que l'État fasse un bon calcul et le Trésor une bonne affaire. En abaissant les droits, on multiplierait les ventes et l'on atténuerait la fraude. « Il n'y a plus de répression,

a dit M. Léon Say, et la fraude devient de droit commun [1]. » Cela est vrai de l'enregistrement aussi bien que des contributions indirectes. Députés, sénateurs, conseillers généraux républicains, tout ce qui marque et tout ce qui compte protège la fraude et les fraudeurs. Un bon républicain ne paye jamais l'amende, et il arrive déjà que l'agent du fisc ne la lui réclame plus, tant il redoute d'être signalé comme un ennemi de la république; dans l'administration de l'enregistrement comme dans les autres régies financières, la plupart des révocations n'ont pas d'autre origine que la dénonciation des fraudeurs. D'ailleurs, les contribuables réussissent à se soustraire à une partie des droits, en exprimant dans l'acte un prix inférieur au prix réel de la vente : il n'est pas très aisé de déjouer ces manœuvres, car d'ordinaire le contribuable a pour complices les tribunaux et la nation entière. Comment le droit de mutation serait-il populaire? On vient de constater son exagération; on ne peut méconnaître son injustice, car il viole ouvertement le principe de l'égalité devant l'impôt. Le propriétaire d'un cheval de prix ou d'un meuble de luxe, qui le vend dix mille francs, paye à l'État deux cent cinquante francs (y compris les décimes), et seulement lorsque la vente est constatée par un acte public; sinon il ne paye que dix centimes, prix du timbre de la quittance. Pour la vente d'une propriété immobilière de dix mille francs, le cultivateur paye huit cents francs, et ce droit il le paye toujours à moins qu'il ne l'atténue par la fraude. Peu à peu le contribuable se livre à ces rapprochements; comment veut-on que ces inégalités ne révoltent pas la conscience publique?

Pour que la réduction du droit de mutation fût efficace, il faudrait évidemment qu'elle fût importante. M. Leroy-Beaulieu et d'autres économistes demandent que le droit soit réduit à un pour cent et même à un demi pour cent. La Société des agriculteurs de France s'est arrêtée à deux pour cent, taux auquel est assujettie la vente des meubles et des objets mobiliers. A l'époque des excédents de recettes et à défaut de réduction de l'impôt foncier, la Chambre aurait pu marquer par une diminution du droit de mutation ses sympathies pour l'agriculture, mais, loin de prendre l'initiative, elle a manifesté pour cette réduction tant de répugnance, qu'aucune proposition en ce sens n'a osé se produire.

Réduction des frais de ventes judiciaires d'immeubles. — Les frais des ventes judiciaires constituent un de ces droits oppresseurs que la république n'aurait pas conservé si elle avait le souci des réformes.

[1] Article publié par M. Léon Say, dans le *Journal des Économistes*.

L'exagération est par trop manifeste. « Il résulte des statistiques publiées annuellement par le ministère de la justice que, lorsque le prix d'adjudication est inférieur à 500 francs, les frais s'élèvent à 125 0/0 de ce prix. Si le montant de l'adjudication est supérieur à 500 francs et n'excède pas 1000 francs, la proportion des frais relativement au prix est de 50 0/0. Au-dessus de 1000 francs et jusqu'à 2000 cette proportion est encore de 25 0/0. [1] » Les indications données par ces statistiques ne sont peut-être pas très exactes. Comment pourrait-il se faire que les frais d'adjudication soient de 625 francs (125 0/0) pour une vente de 500 francs, et seulement de 500 francs pour une vente de 1000 francs? Il est certain aussi que les frais de l'adjudication dépassent 25 0/0 lorsque le montant de cette adjudication est supérieur à 1000 francs. Ils ne descendent pas au-dessous de 40 0/0 tant que le prix d'adjudication reste inférieur à 2000 francs. Il faut se rapprocher des prix d'adjudication de 10 000 francs pour trouver les frais réduits à la proportion de 25 0/0, et encore? J'ai entre les mains un état de frais montant à 2817 fr. 05 et concernant une vente judiciaire de 7400 francs. La proportion des frais dépasse donc 38 0/0 (38,06 0/0), dont 11,51 0/0 pour l'avoué et 26,55 0/0 pour le Trésor. Cet état de frais a été présenté à la taxe, et il n'a rien d'exceptionnel. Voilà certes un abus qui sollicite une prompte réforme. Quels sont en effet les résultats du régime actuel pour l'agriculture et la propriété rurale?

Pour la propriété, le résultat est simple, l'exagération des frais de ventes judiciaires entraîne pour elle la suppression de tout crédit. Aucun capitaliste n'est assez téméraire pour hasarder un prêt sur une terre dont la valeur n'excède pas 2000 francs, car ce capitaliste serait assuré de perdre son argent s'il fallait exécuter son débiteur. Réalisé dans de telles conditions, le prêt ne constitue plus un acte de négoce, c'est un acte de bienfaisance, à moins que par la quotité de l'intérêt il ne devienne un acte d'usure. Dans le cas où la valeur de la terre dépasse 2000 francs, le crédit de la petite propriété reste toujours, en raison de l'énormité des frais de ventes, très réduit et très précaire. Pour les propriétés dont la valeur commence à 2000 francs et finit à 10 000 francs, le taux des frais varie de 40 à 25 pour 100. Un capitaliste avisé ne prêtera jamais sur un gage de cette nature une somme représentant plus de 30 à 40 pour 100. Si le cultivateur a besoin d'un supplément de ressources, on lui réclame des suppléments de garanties et des suppléments d'intérêts qui ne peuvent plus se renfermer dans les

[1] Exposé des motifs à l'appui du projet de loi déposé le 14 janvier 1878.

limites légales ; le rôle du capitaliste finit, celui de l'usurier commence. On ne sera pas surpris que, depuis 1853 jusqu'en 1881, le Crédit foncier n'ait point consenti des prêts sur les propriétés d'une faible valeur. Depuis trois ans seulement, il commence à accueillir les demandes sur les propriétés de 1000 francs, il est vrai qu'on ne lui en adresse guère ; les frais d'emprunt, aussi exagérés pour la petite propriété que les frais de vente, ôtent au paysan jusqu'à la possibilité de recourir au crédit. Si les prêts de ce genre venaient à se multiplier, pour l'établissement cela pourrait tourner mal, car il serait assuré, en cas d'expropriation, de ne jamais rentrer dans le montant de sa créance.

En somme, depuis trente années qu'il existe, le Crédit foncier a consenti 8905 prêts sur des propriétés d'une valeur inférieure à 10 000 francs, tandis qu'il accueillait 34 385 demandes relatives à des propriétés d'une valeur supérieure à 10 000 francs. La France est essentiellement un pays de petite culture; sur les 3 225 000 propriétés qui se partagent le sol, 2 435 000 environ, c'est-à-dire les trois quarts, ont une valeur inférieure à 10 000 francs ; eh bien, dans ce pays de petite culture, le système fiscal est combiné de telle sorte que le Crédit foncier ne peut offrir ses capitaux qu'à la moyenne et à la grande propriété. Si les frais de ventes judiciaires étaient ramenés toujours à ce maximum de 10 pour 100 qu'ils ne dépassent pas pour les mutations importantes, le cultivateur obtiendrait 500 francs sur un champ de 1000 francs, tout aussi facilement qu'il obtient 25 000 francs sur une propriété de 50 000 francs. C'est en quelque sorte un axiome que le prêt hypothécaire offre plus de sécurité que le prêt exclusivement garanti par une valeur mobilière ; cependant on obtiendra en quelques instants 800 francs sur une rente dont le capital est de 1000 francs, tandis qu'on n'obtiendra rien sur un champ dont la valeur est aussi de 1000 francs. Certes le prix de la terre n'est pas plus sujet à variations que la valeur de la rente, mais si les lois fiscales exigeaient du créancier pour l'exécution du débiteur un déboursé équivalent au capital de la rente, il est clair qu'on ne trouverait pas plus à emprunter sur le titre que sur la terre.

La Société des agriculteurs de France poursuit depuis longtemps la réduction des frais sur les ventes judiciaires d'immeubles et la restauration du crédit de la petite propriété. Elle a émis un vœu en ce sens en 1876, 1882 et 1883. Quant au gouvernement, il s'est borné à déposer, le 14 janvier 1878, un projet de loi édictant la restitution totale ou partielle des droits de timbre ou d'enregistrement relatifs aux ventes judiciaires. Cette proposition ne réalise qu'une réforme incomplète et motive par son insuffisance de

sérieuses objections. Elle supprime entièrement les droits pour les adjudications d'immeubles inférieures à 500 francs : pourquoi cette suppression intégrale? Elle limite les réductions aux adjudications inférieures à 2000 francs : pourquoi cette limite de 2 000 francs. La suppression des droits pour certaines propriétés, la réduction limitée pour les autres, constituent de véritables privilèges. Les cultivateurs ont eu trop à souffrir d'un régime arbitraire pour demander d'être dotés, eux aussi, de privilèges; ils se bornent à souhaiter de ne pas rester sous le régime de l'impôt progressif et progressif à rebours, d'abord supérieur à cent pour cent pour les très petites ventes, excédant encore trente pour cent pour les ventes judiciaires inférieures à dix mille francs, et qui ne s'abaisse à dix pour cent que pour les propriétés considérables. Quoi qu'il en soit, le projet de loi déposé en 1878 n'a été ni voté ni même discuté par les Chambres[1]. La république, qui dissipe follement les trésors de la France, n'a pas su trouver dans son budget quelques centaines de mille francs pour réparer une criante injustice, elle réserve toutes ses faveurs aux ouvriers des villes, quant au paysan, elle le jette en pâture au fisc et aux hommes de loi.

Que peut attendre le gouvernement pour accorder aux classes rurales les satisfactions qu'elles réclament? Déjà des milliers d'hectares sont en friches, dans quelques parties du territoire la terre retourne à l'état sauvage, mais alors même qu'ils ont capté les suffrages des électeurs des campagnes, les députés de la gauche n'abdiquent pas leur inimitié contre les *ruraux;* ils dédaignent les vœux des sociétés d'agriculteurs, et pour s'excuser de les accueillir ils représentent ces sociétés comme les organes exclusifs des grands propriétaires et comme indifférentes ou hostiles aux intérêts de la petite culture. Ces calomnies ont créé un malentendu déplorable entre les diverses catégories de propriétaires, et les ministres républicains l'exploitent et l'enveniment par de perfides allusions. Parfois même on a l'impudence de murmurer le mot de dîme et d'insinuer que les propriétaires la regrettent, car il est de mode aujourd'hui de fulminer contre les abus de l'ancien régime, tout en proposant et votant soi-même le maintien des impôts oppresseurs. Non, monsieur Ferry, ce n'est pas au profit des propriétaires que la république prélève sa dîme et qu'elle se fait livrer près du tiers des revenus agricoles, c'est à votre profit per-

[1] La proposition a été renouvelée. Le ministre de la justice a déposé, le 26 novembre 1881, un projet de loi sur les ventes judiciaires d'immeubles, reproduisant à peu près dans les mêmes termes le projet émané de MM. Léon Say et Dufaure. Ce projet n'a pas été non plus discuté par la Chambre.

sonnel, au profit de vos amis et de vos électeurs, et les républicains qui protestent contre le mot montrent depuis sept ans qu'ils savent très bien s'accommoder de la chose.

Dans la situation présente du budget, dans une ère de déficit qui commence, quelle place trouver pour les revendications légitimes?... L'agriculture devra-t-elle donc se courber sous les lois d'un inévitable destin? — Non certes. Contre une injustifiable oppression la résistance est un devoir. Vous avez vu ces bateliers qui remontent un courant rapide, avançant peu, entraînés souvent en arrière, ramant pourtant sans relâche et s'estimant heureux lorsque de longs efforts ont pu les faire avancer de quelques brasses, leur patience finit par triompher des obstacles. Agriculteurs français, telle est l'image de votre destinée, vous aussi vous avez à remonter un courant terrible, mais à vous comme aux bateliers l'énergie persévérante assurera la victoire.

Pour vous qui, comptant pour rien le droit et la justice, sacrifiez tout au désir de garder le pouvoir, puisque ce désir est votre loi suprême, députés, ministres républicains, prenez garde; n'obligez pas des millions de cultivateurs à se dire : *La vie de la république, c'est la ruine du paysan, c'est la mort de l'agriculture.*

H. Le Trésor de la Rocque.

La suite prochainement.

ÉTUDE

SUR

LES AGNOSTIQUES ANGLAIS

THOMAS CARLYLE[1]

III

Carlyle et sa femme vinrent donc s'établir à Londres vers 1831, dans une petite maison d'apparence modeste mais située dans un beau quartier. Le prix du loyer (100 livres sterling) était élevé, si l'on considère les très précaires ressources du ménage. Il y avait dans cette dépense, qui paraissait à première vue exagérée, un calcul assez semblable, sans doute, à celui du dentiste, du médecin ou de l'agent d'affaires. La proximité des clients et la respectabilité extérieure sont un capital qui rapporte de gros intérêts. L'ameublement était modeste, il est vrai, mais quelques bribes du solide mobilier du feu docteur Welsh faisaient bonne figure dans la *library*.

Dès les premiers mois de son installation, Carlyle se trouva en relations amicales et suivies avec tout ce que Londres possédait de plus considérable dans le monde littéraire, mais libéral d'alors. Par l'entremise des Buller il avait fait la connaissance des hommes marquants du parti radical, mais, en outre, ses livres, bien qu'ils ne lui rapportassent pas encore un revenu fort important, avaient percé les brouillards de l'aube littéraire. On lisait ses œuvres, on les discutait, quelques-uns portaient l'auteur aux nues; les opposants eux-mêmes ne pouvaient nier sa puissance intellectuelle. Sa conversation achevait ce que la lecture de ses étranges ouvrages avait commencé. Elle était, nous l'avons dit, éblouissante, non qu'il fût un grand et continuel parleur, à la façon de Macaulay, par exemple. Carlyle était, tour à tour, silencieux jusqu'au mutisme ou abondant et *soliste* jusqu'à la satiété. Mais quand, après s'être longtemps tu, il

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 juin 1883.

s'échappait dans une de ses improvisations poétiques, pittoresques inattendues, paradoxales souvent, mais étincelantes de verve, d'idées et d'images, toute parole humaine paraissait fade et terne à côté de la sienne. Il devait y avoir du Diderot dans Carlyle, mais un Diderot triste et intermittent.

Les deux grands défauts de notre humoriste dans le commerce de la vie étaient sa brusquerie et son inclination au sarcasme; mistress Carlyle tempérait heureusement l'humeur atrabilaire de son mari. Elle était gaie, plaisante et fine. Ceux que quelque coup de boutoir du philosophe disposait à fuir étaient retenus par la grâce et l'adroite flatterie de sa femme.

Si nous insistons à ce point sur les relations sociales de l'auteur de *Sartor*, c'est parce que celui-ci eut sur ses contemporains une réelle influence, et que dans la direction intellectuelle donnée à un temps, le fauteuil de l'homme de lettres joue un rôle presque aussi considérable que le rouleau à cylindre de son imprimeur. La philosophie du dix-huitième siècle est au moins autant la résultante des soupers de Mme Geoffrin et des après-dîner de la Chevrette que de l'*Encyclopédie* ou de *Candide*. Le salon suscite et prône le livre, qui, à son tour, jette son lustre sur le salon.

Les amis de Carlyle, ceux qui venaient le plus souvent prendre le thé au n° 5 de Cheyne-Row, étaient Stuart Mill, accompagné de son *épouse spirituelle*, mistress Taylor, qui ne devint que plus tard sa femme légitime; c'étaient les deux frères Darwin, dont l'un était le célèbre naturaliste, que Carlyle tenait en médiocre estime, Leigh-hunt, un radical élégant, auteur assez compté en Angleterre, Cunningham, fils d'un maçon comme Carlyle, un solide et ingénieux entrepreneur littéraire qui fit une grande fortune en publiant quelques ouvrages de second ordre, miss Martineau, l'économiste femelle, fort célèbre alors, miss Austin, M. Taylor, un homme de lettres distingué qui vit encore, James Froude et tant d'autres.

L'ami de jeunesse, le pasteur Irving, venait de mourir, *heart broken*, le cœur brisé, comme disent les Anglais. Ses dernières années furent étranges et tragiques. L'engouement, nous l'avons dit, n'avait duré que deux *saisons*, c'est beaucoup pour une élégance à Londres. Les curieux et les *Snobs* avaient déserté sa chapelle, puis les protestants sincères et même enthousiastes, mais doués de quelque bon sens, s'étaient éloignés à leur tour, étonnés de la tournure ultra-mystique que prenait la nouvelle religion. Les fanatiques, au contraire, affluaient, et, soit qu'il fût entraîné par ceux qu'il prétendait conduire, soit que sa propre cervelle finît par se détraquer dans ce commerce malsain, Irving en était venu à ne plus agir que par l'inspiration des *voix*. Les choses se

passaient encore convenablement et régulièrement à la chapelle, mais le logis du pasteur était le théâtre de scènes étranges et, au fond, peu édifiantes. Dans une grande pièce, attenant au salon, les prophétesses se donnaient rendez-vous et se livraient aux inspirations de l'*Esprit*.

Un jour, que Carlyle, accompagné de sa femme, était en visite chez son ami, il entendit des cris perçants sortir de la pièce voisine. « Lal, lal, lal », rien que des L et des A pendant plusieurs minutes. « Entendez-vous, dit Irving avec calme, ce sont les voix. » Et n'avoir pas eu un baquet d'eau froide pour le jeter à la tête de ces folles, ajouta Carlyle, qui prit congé, irrité et dégoûté.

Les pasteurs écossais, les anciens confrères d'Irving, trouvèrent le moment opportun pour se venger du transfuge et lui faire expier sa gloire passée. Ils le mandèrent à la barre du tribunal ecclésiastique et, après lui avoir fait subir un examen injurieux, ils le retranchèrent de leur communion. Le *Modérateur* (c'est le titre d'un des juges du tribunal), devant quelque objection d'Irving, lui cria brutalement : « Rappelez-vous où vous êtes, monsieur. — Je ne l'ai pas oublié! s'écrie le malheureux excommunié, je ne l'ai pas oublié! Voici l'église où j'ai été baptisé, où j'ai été consacré pour prêcher le Christ, où gisent les ossements de ceux qui me furent chers! »

Chassé de l'église, Irving résolut de prêcher une dernière fois devant ses concitoyens, et là, seulement, où il pourrait les réunir, sur la voie publique. L'assemblée était nombreuse et sérieuse. Elle se pressait dans le carrefour de Middlebie à quelque distance de la rue principale de la ville d'Annan et de la grande route.

Monté sur une table, le dos appuyé contre le tronc d'un vieux chêne, les cheveux au vent, sous la raffale qui neigeait à flocons, Irving fit entendre sa voix puissante. Dans un adieu entrecoupé de sanglots, il supplia ses auditeurs de penser à eux plus qu'à lui et de méditer sérieusement le quatorzième chapitre de la première épître de saint Paul aux Corinthiens, car c'était là le fondement et la base de la doctrine du salut.

Peu de temps après, une maladie de langueur terminait l'orageuse existence de l'apôtre sincère, mais désordonné, de la foi nouvelle. Il avait senti le vide et le froid du *Temple*; il avait cherché plus haut, et cru se retrouver et se réchauffer au foyer véritable. Dieu aura, sans doute, eu pitié de cette bonne volonté aveugle. N'est-il pas permis de penser que ces pieux et zélés réformateurs du vieux protestantisme, Wesleyens, Quakers, Irvingnites et tant d'autres ont été suscités par la Providence pour laisser filtrer encore un

rayon de la lumière divine dans ces ténèbres de la réforme, pour raviver et purifier ceux qui ne sont pas appelés, hélas! à rentrer dans le sanctuaire, mais qui se pressent anxieux à ses portes?

Carlyle, qui prétend tout comprendre, qu'aucun paradoxe n'effraye ni ne rebute, qui aura écrit trois volumes sur la sincérité de Cromwell, treize autres sur l'amour de la vérité qui caractérisait particulièrement l'âme du grand Frédéric, Carlyle l'inventeur du culte des héros, resta toujours froid, sceptique et insouciant devant les émotions et les aspirations de la foi religieuse. Cependant son père qu'il vénérait et qu'il nous dépeint comme une sorte de génie rustique, Irving son camarade, son protecteur, son bon ange, plus tard l'éblouissant Sterling dont il écrira la vie, étaient des chrétiens, non seulement sincères, mais enthousiastes. Rien n'y fit, Carlyle ne pouvait comprendre. Pour lui, le christianisme était mort depuis plus d'un siècle. Ceux qui s'y attachaient encore étaient ou des attardés ou des fous. Il n'y avait plus un atome de vérité dans la *foi*. Il y en avait eu jadis, comme dans le paganisme, l'odinisme, le mahométisme. A leur heure, ces dogmes avaient été l'expression de ce qu'il nommait une vérité, c'est-à-dire, l'expression d'une *sincérité*, d'un *fait* humain, mais tout cela était mort, fini, tombé en poussière; il fallait chercher ailleurs.

C'était cet éloignement invincible pour le christianisme qui servait de lien entre lui et la société radicale qu'il fréquentait alors. Cette attache (presque la seule) rompue, Carlyle eût été excommunié par la petite église des libres-penseurs anglais qui lui prodiguaient, tout au contraire, leur encens. Il ne croyait pas au *produit net* ni à la théorie de la *valeur*, il avait en souverain mépris le suffrage universel, le scrutin secret (*the ballot*), article de foi pour Stuart Mill et ses amis. Il traitait les négrophiles d'hypocrites et de menteurs, il riait de l'*omnia ex conchis* (tout sort des huîtres), le palladium de son ami Darwin [1]. Par-dessus tout, il haïssait les hommes d'argent : banquiers, manufacturiers, commerçants. Ils les nommait la plaie de l'époque, les suppôts de Tophet (l'Enfer) les disciples de Mammon, culte, ajoutait-il, le plus hideux que jamais les fils d'Adam aient rendu à Satan son auteur.

Que de sujets d'irritation pour les radicaux anglais! que de fausses notes, que de mauvais points! Mais Carlyle déblatérait *alors* contre l'aristocratie et ne voulait voir dans le Christ qu'un héros, c'était assez. Tout le reste était oublié ou pardonné.

[1] Le grand-père de Darwin est le véritable inventeur du *système*. Il s'était fait graver un cachet avec cette devise.

Les réfugiés et les exilés politiques affluaient également dans le petit salon de Cheyne-Row. C'était, entre autres, Mazzini, qui charmait la maîtresse de maison et déplaisait au mari, peu disposé à s'enthousiasmer pour n'importe quel patriotisme.

Carlyle nous dépeint Mazzini comme un véritable Italien, c'est-à-dire souple, gracieux, insinuant, soupçonneux et cachant, sous les dehors aimables de sa nation, cette intensité de volonté, de rancune et d'orgueil qui la caractérisent. « Un jour, nous dit-il, Mazzini, assez superstitieux, sans doute, comme ses compatriotes, fut désagréablement surpris par la visite d'agents des pompes funèbres sous la direction d'un maître des cérémonies, *venant chercher le corps. — Ma*[1], *il mio caro, non c'è morto quì!* s'écria Mazzini stupéfait. *Il mio caro!* observe Carlyle qui raconte l'anecdote, les Italiens appelleraient *il mio caro* le bourreau en train de leur boucler la corde! »

Un réfugié plus sympathique à Carlyle était Godefroy Cavaignac, condamné par contumace et résidant alors à Londres. Il nous le dépeint comme un homme de grande et belle prestance, affectant la tenue et les allures militaires, selon la mode des républicains d'alors, d'une politesse raffinée avec les femmes, d'un caractère sombre, mais droit et sincère.

Sa préférence pour Cavaignac s'explique. Ce Français réfugié lui était fort utile. Carlyle écrivait l'histoire de notre révolution, les aperçus et les critiques du journaliste français, sa connaissance approfondie des acteurs et des choses de la Convention, puisée dans les entretiens d'un fils avec son père, tout cela était d'un prix inestimable pour l'Anglo-Saxon qui entreprenait la tâche singulièrement ardue de faire revivre dans un livre des hommes d'une autre race et d'un autre temps.

On était, en outre, trop près et trop loin, en 1834, de cette sanglante épopée pour la bien juger, et par suite, pour la bien raconter. Un certain nombre de contemporains survivaient encore, il est vrai, mais, acteurs ou spectateurs, ils avaient tous leur parti-pris d'apologie, d'admiration ou de haine. Les mémoires, sans doute, abondaient, c'était là la seule source sérieuse d'informations. Quant aux histoires parues, la plus célèbre était celle de M. Thiers, qu'on peut intituler sans être taxé d'injustice, la production la plus misérable qui ait jamais fait la célébrité d'un écrivain. Point de critique, peu de vérité dans les faits, un bagage d'informations d'une pauvreté inouïe, et comme aggravation à toutes ces indigences, un parti-pris d'apologie sans réserve; vrai factum d'avocat, non une

[1] Mais, mon cher, il n'y a pas de mort ici.

histoire, même partiale, même passionnée. Tout cela assaisonné d'un style coulant, mais lâche, et ornementé d'images et de métaphores où la platitude le dispute à l'incohérence. Au reste, M. Thiers qui, plus tard et dans ses autres écrits, montra un talent réel et usa d'une méthode sage, n'avait prétendu qu'à une chose dans cette œuvre de jeunesse, frapper un coup retentissant sur le gong démocratique.

MM. Buchez et Roux venaient, il est vrai, de publier les premiers volumes de leur ouvrage resté inachevé. Là, au moins, Carlyle pouvait trouver un nombre considérable de faits, présentés sous un jour particulier, mais consciencieusement accumulés.

Il faut observer, en outre, que l'histoire, telle que nous la comprenons aujourd'hui, était un genre à peu près inconnu alors. Si je ne craignais d'être accusé d'un paradoxe à la Carlyle, j'oserais ajouter que, l'histoire ecclésiastique mise de côté, aucun récit sérieux des temps passés n'avait été publié chez les modernes jusqu'au premier quart de notre siècle.

Les causes de cette anomalie sont de deux sortes.

D'une part, les documents étaient épars, difficiles à consulter, perdus dans des bibliothèques avares ou dans des archives fermées au public. De l'autre, le goût des hommes d'autrefois, le goût classique, répugnait à l'histoire détaillée, approfondie d'un peuple. On n'aimait que les synthèses, les considérations générales, les vues d'ensemble. Sans doute, on voulait apprendre, mais on s'imaginait que la connaissance du passé, était une science qui s'acquérait facilement, que la besogne de l'historien consistait moins à recueillir et à bien présenter les faits, qu'à les éclairer d'un jour brillant et à en tirer une philosophie dogmatique. De plus, la seule peinture qui intéressât était celle des grands personnages placés dans le cadre qui leur convenait : batailles, négociations, cours, intrigues de palais. Quant aux mœurs, aux idées, aux courants électriques traversant l'humanité dans ses moelles, à ce qui devait faire bouillonner le cerveau ou battre le cœur de milliers d'hommes dans les temps reculés, une ligne paraissait suffisante pour constater la chose, une autre pour en tirer les conséquences.

Cette manière de comprendre l'histoire, provenait-elle d'un défaut de curiosité chez nos ancêtres? Je ne le pense pas. On était très curieux, au contraire. Les mémoires étaient lus de préférence aux autres livres, et ceci indiquait qu'on cherchait et qu'on appréciait les véritables sources, de même on se passionnait pour la Chine, pour l'Assyrie, pour l'ancienne Grèce, symptômes manifestes de la curiosité intellectuelle, mais quant à l'histoire générale de sa nation, on s'imaginait la savoir, et on n'envisageait pas la possibilité

de la mieux connaître, de là une dose égale de satisfaction et de résignation chez le lecteur.

Nous tombons peut-être aujourd'hui dans l'excès opposé et nous appliquons trop le suffrage universel à l'histoire. Après tout, les grands qui seuls fixaient jadis le regard, les grands étaient des hommes de leur temps, animés des mêmes passions que la foule, ayant des mœurs analogues, mais donnant le ton, servant d'exemple et pouvant offrir, par conséquent, le spécimen bien choisi de l'humanité à une époque donnée. Il en est de l'histoire comme du théâtre ou du roman. Le prince, le ministre, le financier ne sont-ils pas plus intéressants et plus utiles à connaître que Bec-Salé, Coupeau ou Nana ?

Quoi qu'il en soit, Carlyle rencontrait dans son étude de la révolution des difficultés presque insurmontables. Il lui avait fallu apprendre le français, pour apprendre notre histoire. Comme il était un travailleur obstiné, d'un labeur terrible et d'une conscience scrupuleuse, il étudia fort bien. Tout ce qui avait paru en fait de correspondances, de mémoires, de livres relatifs à son sujet, tant en français qu'en anglais et en allemand, lui passa par les mains. C'était là une peine que ne s'étaient certes pas donnée nos jeunes dilettanti historiques : Thiers et consorts. Carlyle avait encore sur eux un autre avantage, celui de ne pas être parqué dans un parti politique français, de pouvoir se montrer impartial et de savoir que son livre ne lui rapporterait ou ne lui coûterait ni un siège de député ni un bureau de tabac. Aussi tout ce que la lecture peut procurer, il l'acquit. Ce qui lui manqua, ce fut cette sorte de clairvoyance instinctive que donnent l'habitation du sol, la communauté de la langue, les mœurs nationales, les notions sucées avec le lait, respirées dans l'air natal, et qu'aucun adulte qui les a ignorées en son enfance ne s'appropriera jamais complètement.

Le début de l'histoire de la révolution de Carlyle en fournit une preuve manifeste, presque grotesque. L'ancienne France lui est entièrement inconnue, non sa politique, non ses intrigues de cour, non les mœurs de sa noblesse ou même de sa haute bourgeoisie, — cela s'apprend ou se devine dans les livres, — mais le génie même de la nation, les rapports des classes entre elles, la situation sociale d'un paysan, d'un artisan, d'un petit bourgeois. Carlyle ignore comment un magistrat rendait la justice, comment un fermier payait son terme, de quel ton un supérieur parlait à son inférieur, les rapports de grande égalité et de sociabilité parfaite qui, en dépit de la différence de rangs, régnaient dans l'ancienne France, en quoi un Lorrain différait d'un Picard, d'un Normand ou d'un Angevin; tout cela se trouve-t-il dans les livres, même

ceux d'aujourd'hui, et ce que nous en savons ne nous vient-il pas, en grande partie, de la tradition seule, source immense et peu appréciée cependant d'informations multiples?

Pour Carlyle, rien de tout cela n'existe. La France est un pays de dix lieues de tour, borné par la Bièvre, la Marne et l'Oise. C'est le territoire de l'Ile-de-France, c'est moins que cela, c'est Paris dans ses hôtels, c'est Versailles dans son château, c'est le parlement, quatre ou cinq salons d'encyclopédistes, et quant à la campagne, c'est la Chevrette ou Chanteloup.

Toutefois nous n'avons pas affaire à un esprit vulgaire, il ne faut pas l'oublier. On lui répète qu'il est un aigle, il le croit volontiers et sent que son coup d'aile est fort et qu'il plane haut. Il lui faut donc une philosophie de la révolution, il sait d'instinct que les éléments de cette philosophie ne se trouveront pas tout entiers dans les querelles des parlements, dans les mœurs de la cour, dans les débauches de Louis XV, ou dans les désordres financiers. D'ailleurs il n'est point sans avoir lu M. de Maistre, bien qu'il ne le nomme point.

Les grands esprits qui ont entrepris de donner la solution du problème révolutionnaire, ont eu recours à des formules singulièrement variées. Pour le plus éminent des historiens modernes avec Tocqueville, pour M. Taine, c'est l'esprit classique appliquant à tort et à travers ses théories *a priori*, vaines et creuses, à la reconstruction d'un bâtiment tombant en ruines. Pour Tocqueville, c'est la passion de l'égalité aveuglant nos pères sur leurs intérêts, sur les richesses sociales dont ils jouissaient en dépit de leur pauvreté apparente, et les déterminant à jeter bas un bâtiment qu'il suffisait de réparer. Pour de Maistre, c'est l'éternelle négation, c'est Satan, poursuivant son œuvre, amassant sa moisson, peut-être malgré lui, car, ayant semé l'athéisme, il est toujours forcé de récolter la ruine et la mort.

Chose assez singulière, Carlyle, le panthéiste, est presque d'accord avec de Maistre, seulement les conclusions diffèrent.

Voici, en effet, comment il résume sa théorie de la révolution française :

Hélas! nous le savons trop bien! l'idéal ne peut jamais être réalisé complètement dans la pratique. C'est une limite et nous devons nous tenir pour satisfaits si la distance qui nous en sépare ne semble point intolérable. D'autre part, cependant, il ne faut jamais l'oublier, l'idéal existe et si nous ne nous en rapprochons pas, la chute est immanquable.

Aucun maçon ne dresse une muraille parfaitement perpendiculaire.

Mathématiquement, cela n'est pas possible. Un certain degré de perpendicularité lui suffit, et comme un brave homme qu'il est, il estime son travail achevé, le laisse là et s'en va. Mais s'il s'écarte trop de la perpendiculaire et surtout s'il rejette loin de lui l'équerre et le fil à plomb, s'il entasse ainsi pierre sur pierre, au hasard et comme elles lui tombent sous la main, le maçon fait fausse route. Il s'oublie, mais la loi de la gravité ne s'oublie pas, elle; la muraille et le maçon s'abattent sur le sol où ils gisent dans le chaos de l'effondrement.

Ceci est l'histoire de toutes les rébellions, révolutions françaises, explosions, crises anciennes ou modernes. Vous avez mis au sommet l'homme trop incapable, l'homme trop ignoble, trop lâche, trop engraissé et vous avez oublié que de toute nécessité il vous est imposé de choisir l'homme capable.

Le charlatan ne vit que de mensonges : c'est un axiome que toutes les choses humaines attestent; aussi, lorsque les matériaux humains s'entassent en désordre, fermentant dans la profondeur de leur masse sous l'action de la misère et de l'incohérence, voit-on des milliers de malheureux tendre leurs mains suppliantes pour obtenir une nourriture quelconque, physique ou morale. Mais il n'y en a point. La loi de gravité agit, quand les lois de la nature cessent, elles, d'agir! C'est alors que ces millions de misérables se précipitent dans les abîmes du *sans-culottisme* ou de n'importe quelle autre démence. Le moellon et la brique gisent à terre, épars dans un fatal chaos.

Entre cette assertion de Luther : « Vous, soi-disant pape, vous n'êtes pas un père en Dieu, vous êtes... une chimère, car je ne sais quel nom vous donner dans une bouche qui se respecte », entre cette assertion de Luther, dis-je, et le cri, Aux armes! qui retentit autour de Camille Desmoulins, dans le Palais-Royal, à cette heure fatidique où le peuple rejetait loin de lui toutes les chimères, j'aperçois un lien historique, nécessaire, fatal. Oui certes, c'était quelque chose que ce cri terrible, presque infernal. Une fois de plus, les nations, réveillées comme d'un cauchemar, comme d'un sommeil de mort, faisaient retentir leurs voix, attestant dans le trouble et l'angoisse que la vie est réelle, que le monde de Dieu n'est pas une combinaison artificielle, un expédient ingénieux. Cri infernal sans doute puisqu'il ne pouvait être autre, infernal puisqu'il n'était ni terrestre ni céleste. Le vide, le mensonge avaient à cesser; quelque sorte de sincérité s'annonçait. Qu'il en coûte ce qu'il voudra, règne de la Terreur, crimes de la révolution, ou tout ce qu'il vous plaira, revenons au vrai. Il y a ici, en vérité, vous dis-je, une vérité éclairée du feu de l'enfer. Il le fallait bien puisque vous n'avez consenti à la voir briller qu'à ce prix.

Sans la révolution française, ce siècle n'aurait aucun sens. Nous saluerons la révolution comme le naufragé salue le rocher terrible,

si jusqu'alors son regard désespéré n'a aperçu que les vagues et la mer sans fond. Oui, la révolution est une véritable apocalypse, une apocalyse terrifiante pour cette époque menteuse et pleine d'artifices, une apocalypse attestant une fois de plus, que la nature est *prénaturelle*, qu'elle est condamnée à se montrer ou diabolique ou divine, que les semblants ne sont pas le réel, qu'il leur faut se transformer en réalité, ou sinon que le monde prendra feu à leur contact et les réduira à ce qu'ils doivent être, à rien. Le plausible s'évanouit, la vaine routine cesse, bien des choses sont finies. Voilà ce qui est annoncé aux hommes comme par la trompette du jugement dernier; ce sont les sages qui l'apprendront le plus tôt. De nombreuses générations vivront dans le désordre avant de s'en instruire, et la paix est impossible jusqu'à ce que l'œuvre soit achevée.

Carlyle est une sorte de précurseur ou plutôt de pionnier de l'esprit humain, il précède son temps, pour le bien quelquefois, pour le mal presque toujours. N'oublions pas la date de cet ouvrage; il est écrit vers 1835, ne retrouve-t-on pas dans ses pages déjà la théorie complète de l'anarchie? Qu'ils le sachent ou non, Proudhon et les nihilistes sont les plagiaires ou les disciples de Carlyle. Jusqu'à lui on n'avait envisagé la révolution française que sous deux aspects : l'admiration ou la haine. Les libéraux français, anglais, allemands, en politique disciples de Rousseau, en religion disciples de Voltaire saluaient la révolution française comme l'aurore de la liberté, de l'égalité, de la fraternité humaine : la devise classique était, pour eux, une vérité, la Montagne leur apparaissait comme le Sinaï, et si la loi avait été rendue à la lumière des éclairs, aux bruits de la foudre, dans la nuit et la tempête, néanmoins c'était la loi, et une loi de paix et d'amour. Tel est le langage et la croyance sincère des libéraux d'alors. Les uns, il est vrai, estiment que le bienfait réside tout entier, dans les principes de 89, ce sont les modérés, les sages, les timides. Qui leur jettera la pierre? Lequel d'entre nous n'a pas partagé à une heure de sa vie leurs illusions? D'autres, plus hardis et plus logiques, poussent les choses à fond et ne reculent pas devant le sanglant bénéfice de la Terreur.

A l'opposé, les hommes, par nature et par l'éducation, amateurs des choses passées, respectueux des traditions, instinctivement ennemis de la plèbe, ne voulaient apercevoir dans la révolution qu'une calamité en quelque sorte fortuite, nullement fatale. Un emprunt fait à temps, une charge du Royal-Allemand de Lambesc, la fuite réussie du roi à Varennes, eussent suffi à conjurer la catastrophe laissant l'humanité et la France en possession du seul

gouvernement qui puisse convenir aux hommes : une monarchie absolue, tempérée par la religion, les mœurs et l'esprit public.

Tel me semble l'état des esprits, eu égard à ces matières, jusqu'en 1840; de Maistre et Carlyle sortent seuls du rang. Ce dernier nous dit : La révolution est une suite et une série d'actes abominables, sa théorie est fausse, ses conséquences immédiates et pratiques sont nulles, sa philosophie absurde, son égalité chimérique, et cependant il faut applaudir comme on applaudit à tout ce qui détruit, brûle, annihile un foyer empesté, une masure malsaine et prête à crouler sur la tête de ceux qui croient y trouver un abri.

Cette philosophie de l'anarchie a cela de commode pour l'historien qu'elle lui permet une impartialité dédaigneuse. « Accordez-vous, canailles! » disait l'Électeur palatin à ses laquais qui se disputaient; « Détruisez-vous, canailles! » semble dire Carlyle aux révolutionnaires comme aux royalistes. Ce renvoi dos à dos est commode, je le répète, surtout pour un Anglais racontant les révolutions de France. Il était difficile, de l'autre côté du détroit, de se faire l'apologiste de Marat, de Danton et de Couthon. Carlyle ne l'essaye pas. Il reconnaît que ce sont des monstres. Robespierre est un misérable, les Girondins des phraseurs et des lâches, seuls Mirabeau et Danton jouissent d'une sorte de faveur exceptionnelle.

« Des crimes soit, mais ces crimes sont heureux, ils profitent à l'humanité, ils rétablissent dans le monde quelque *sorte de sincérité* », d'ailleurs, ajouterait-il volontiers avec Barnave, le sang qui coulait était-il donc si pur?

Voyez plutôt comment il termine le récit de la mort du dauphin :

Simon lui a appris à boire, à jurer, à chanter la *Carmagnole*; Simon est maintenant à la municipalité, et le pauvre enfant, caché dans une tour du Temple, asile que dans sa terreur et son abrutissement il redoute de perdre, se meurt misérable, obscur, puant (on n'a pas changé sa chemise depuis six mois), lamentable, en un mot. Il meurt tel que seuls les pauvres enfants des manufactures ont coutume de mourir, sans être lamentés ceux-là!

Ainsi la mort du dauphin est une sorte d'acte de justice. Némésis lui fait expier le destin des pauvres enfants des manufactures.

Même ton et même ordre d'idées dans la description de l'exécution de Louis XVI.

Considérez le roi lui-même, ou plutôt la royauté dans sa personne expirant ici dans une cruelle torture, semblable à un Phalaris enfermé dans le ventre de son propre taureau de bronze chauffé à blanc. Il en est toujours ainsi. Vous devriez le savoir, hommes injustes et orgueil-

leux! L'injustice engendre l'injustice : la malédiction et le mensonge reviennent toujours au lancer, quelques détours qu'ils aient faits. L'innocent Louis XVI paye la faute de nombreuses générations ; il apprend à ses dépens que le véritable tribunal de l'homme n'est point ici-bas, et s'il n'y avait point une autre justice que la sienne, c'est alors qu'il aurait le droit de se plaindre.

Un roi mourant victime d'une telle violence impressionne fortement l'imagination; cela est et cela doit être. Cependant, au fond, ce n'est pas le roi qui meurt, c'est un homme. La royauté n'est que l'habit; le dommage réel, c'est la peau qui l'éprouve. A cet homme, vous prenez sa vie. Dites, le monde conjuré contre lui peut-il faire davantage? Lally a été traîné sur la claie un bâillon en travers de la bouche. Tous les jours on voit de pauvres diables pendus pour avoir fouillé dans une poche. N'est-ce pas là une tragédie en cinq actes? La victime silencieuse et méprisée qui se rend au supplice n'a-t-elle pas bu jusqu'à la lie la coupe des terreurs? Pour les rois comme pour les gueux, pour tout homme justement ou injustement puni, la main du bourreau est lourde. Plaignons-les tous.

Une pitié semblable est la dernière des injures, et si quelque outrage a manqué à l'échafaud de Louis XVI, Carlyle s'est ainsi chargé de ne pas laisser l'œuvre incomplète.

Le lecteur aura sans doute été frappé du ton déclamatoire des extraits que nous venons de citer. Ce n'est pas la faute du traducteur et il n'a pas choisi à dessein les passages où ce défaut est le plus saillant. Les trois volumes de l'histoire de la révolution, sont écrits, depuis la première ligne jusqu'à la dernière, de ce style heurté, imagé, emphatique. L'enfer, le ciel, Phalaris, Mammon, les immensités, les éternités, reparaissent à chaque page. Il y a là une préférence littéraire de l'auteur, il y a aussi un produit de la race et de l'éducation. Dans son style, dans le choix de ses images, dans le tour de sa pensée, Carlyle est toujours resté ce qu'il était destiné à être, un prédicant écossais, un héritier et un disciple de Knox. Tel M. Renan ne peut ou ne veut se défaire de la soutane du séminariste et demeurera, jusqu'à la fin, une sorte de Sulpicien athée. Si Carlyle se rattache au passé par sa phraséologie biblique, il se montre précurseur et en avance singulière sur le goût de son époque, par sa manière de peindre, par l'agencement de ses tableaux et par sa couleur. MM. de Goncourt, sans le savoir peut-être, ne sont que des imitateurs de Carlyle; d'autre part, Michelet et Quinet lui ont emprunté son ton prophétique, ses formules apocalyptiques et ses effusions humanitaires.

Voyez plutôt les en-tête de ses chapitres : *O nature! Harengs*

grillés, *Les dieux ont soif*, *Les Ménades*. Chaque chapitre porte ainsi un titre étrange, théâtral, emphatique surtout. Est-ce une épopée, est-ce une histoire? se demande-t-on. Néanmoins, il faut le reconnaître, une vie étrange anime cette création fantastique. Carlyle est un puissant romancier. A certains moments, l'évocation de sa fantaisie est si puissante, qu'elle donne l'impression de la réalité. N'a-t-on pas été témoin de la scène qu'il raconte? On se ressouvient, on ne lit plus. Certains épisodes de la révolution n'ont jamais été décrits de la sorte, et comme Carlyle est éminemment érudit, qu'il est très consciencieux, cette puissance d'imagination mise au service de ce procès-verbal exact produit des effets d'une intensité incomparable.

Le succès du livre fut immense. Jusqu'alors Carlyle avait été considéré comme un humoriste à moitié fou, un traducteur habile, un essayiste paradoxal, et le créateur d'un style que quelques-uns estimaient puissant, mais que la plus part trouvaient *abominable*. Cette fois, il fallait se rendre, le grand public était conquis, les femmes surtout étaient gagnées. On s'arrachait l'*Histoire de la révolution française*, comme on se dispute le roman à sensation de l'année. C'était moins encore la nouveauté de la forme que la nouveauté du sujet qui avait captivé le public. Le drame révolutionnaire, pour beaucoup d'Anglais, était comme non avenu; on l'avait oublié ou on l'ignorait. Rien de moins surprenant; lequel d'entre nous, à moins d'une étude spéciale, oserait attester sa connaissance approfondie de la révolution de 1648 et du protectorat de Cromwell? Bien que plus récente, la tragédie de 93 n'était familière au Anglais que par les points où elle touchait à leur propre histoire; les figures du second plan de nos tristes héros n'avaient jamais été aperçus par le regard distrait de l'étranger. Robespierre, Danton, Marat, disaient quelque chose à l'esprit, les noms de Louvet et de Pétion ou de Barbaroux étaient aussi ignorés de nos voisins que peuvent l'être ceux des colonels de Cromwell d'un lecteur du *Figaro*.

Tragique! pathétique! épique! écrivait-on à Carlyle de tous côtés. La thèse révolutionnaire, elle-même, n'était pas absolument déplaisante aux Anglais, enveloppée, comme Carlyle avait eu l'habileté de faire, d'une sombre et sévère reliure biblique. Après tout, disait le vulgaire, qu'a prétendu l'auteur? Nous montrer la vengeance divine punissant la France catholique de n'avoir pas proclamé, avec Luther, « le père en Dieu, le soi-disant pape, une chimère, ou mieux quelque chose qu'une bouche qui se respecte ne peut prononcer sans horreur ». A l'appui de cette impression ou de cette illusion, je citerai Southey, le grand poète protestant et con-

servateur d'alors, quelque chose comme un Lamartine de 1825 ; il disait alors à Carlyle : « Votre histoire est un témoignage *scriptural* (biblique) offert à l'Angleterre et à l'humanité. »

Néanmoins, le livre fut discuté, car quelques-uns, les rivaux, sans doute, en tête, plus clairvoyants, dépouillant le faux pontife de l'*éphod* et du *chitôn*, montraient à nu le révolutionnaire, ils auraient dit l'anarchiste, si le mot avait été inventé. Chaque page, disaient-ils, trahit, en dépit d'un vague hommage à la divinité, le dédain et la haine du christianisme moderne et l'horreur pour toutes les supériorités sociales. D'autres, en revanche, nous venons de le dire, applaudissaient Carlyle, charmés qu'ils étaient par la nouveauté du style, émus par le pathétique du récit, séduits par les images bibliques et par cette attestation constante d'une providence terrible, menant l'humanité dans l'obscurité à travers les décombres et la ruine vers la lumière et vers le bien.

Somme toute, je le répète, Carlyle avait réussi. On ne contestait plus son admission au premier rang des écrivains de sa nation, Macaulay, l'idole du public anglais d'alors, devait éprouver quelque jalousie; bref, Jane Welsh, qui, en épousant l'obscur professeur, n'avait, disait-elle, prétendu faire qu'un mariage d'ambition, voyait son calcul singulier réalisé au delà de l'espérance.

Et cependant, au moment de toucher au port, la barque du pauvre ménage avait failli sombrer par l'accident le plus terrible et le plus inattendu.

Carlyle avait prêté le manuscrit du premier volume à son grand ami Stuart Mill. Quelques jours après, Mill se présente dans le petit salon de Cheyne-Row, la figure bouleversée, « pâle comme le spectre d'Hector ». Qu'y a-t-il, s'écrièrent le mari et la femme? Mill n'osait parler, enfin il fallut raconter l'horrible histoire : un incendie avait dévoré le manuscrit.

Le pain qui allait manquer, un an d'un labeur terrible perdu, le dégoût suprême, la difficulté presque insurmontable de retrouver et de fouler de nouveau pas à pas les traces effacées de cette longue route, imaginez ce désastre!

Carlyle resta quelques instants en silence, puis, avec cette vaillance désespérée qui faisait le fond de son caractère, il s'écria : Je recommencerai! « Mais jamais, raconte-t-il, travail ne m'a autant coûté. Je dus rester plus de trois semaines à lire tous les romans qui me tombaient sous la main, à ne rien écrire, à me promener oisif dans les rues avant que mon cerveau en ébullition n'eût retrouvé son calme. »

Mill se montra délicat et repentant, il offrit en dédommagement une somme importante. Carlyle n'accepte que cent livres sterling à

titre de prêt. Mill y joignit la *Biographie universelle* de Michaud.

Il fallait la confiance que Carlyle avait dans son génie pour ne pas s'abandonner au désespoir. Il possédait en tout, alors, deux cents livres sterling, et la Révolution demandait trois années d'un travail presque unique. Mais le témoignage intérieur de sa supériorité fortifiait l'écrivain méconnu. Un jour, au plus fort de son labeur, il avait dirigé sa promenade quotidienne et hygiénique vers les avenues qui aboutissaient à Hyde-Park et il surveillait d'un œil distrait la file d'équipages s'engouffrant dans la principale allée du bois : « Allez, allez, murmura-t-il soudain, il n'y en a probablement pas un de vous en état d'accomplir l'œuvre que je vais achever. »

En dépit de ces bouffées d'un sang orgueilleux affluant au cerveau et lui portant la vie, le désespoir du dyspeptique reprenait parfois le dessus et Carlyle jurait que si cette dernière et suprême partie était perdue par lui, il achèterait une pioche et un *bowie-knife* et irait défricher les terres vierges du Far-West.

IV

Nous n'aurons plus à raconter désormais les combats contre la misère et l'indifférence du public; chaque jour ajoute à la célébrité de Carlyle et, par une conséquence logique, accroît son revenu. Notre auteur fait aussi des lectures ou conférences; le public y accourt. L'orateur est bien tel que ses livres nous le montrent : sa parole, au début, est embarrassée (sans omettre ce terrible accent d'Annandale dont il ne se défera jamais), il hésite, il bégaye presque, on dirait de l'eau d'un vase brusquement renversé et s'échappant par saccades d'un orifice trop étroit. Peu à peu, cependant, le conférencier s'anime, la prononciation devient plus nette, la phrase plus large, le public est gagné. Au reste, Carlyle n'a pas été le seul de ces puissants bégayeurs de la chaire ou de la tribune. Quand, au travers des hésitations d'un orateur et du malaise qu'en éprouve l'auditoire, la pensée ou l'image sort victorieuse et superbe, d'autant plus frappante qu'elle a été moins espérée, une sorte de collaboration s'établit entre celui qui parle et celui qui écoute, ce dernier se figurant, en quelque sorte, être pour quelque chose dans cet enfantement réussi et en éprouvant de la joie, presque de l'orgueil. Tel nous avons vu, par exemple, l'effet produit par l'inégale mais superbe parole du P. Gratry.

Ces conférences parurent en volume après avoir été ainsi parlées et forment l'ouvrage, célèbre en Angleterre, intitulé : *le Culte des héros*. *Sartor*, la *Révolution* et le *Culte des héros* nous semblent les trois productions maîtresses de Carlyle; aussi terminerons-nous

l'analyse de ses œuvres en rendant compte de ce livre singulier. Nous ne mentionnerons que pour mémoire les quatorze volumes que Carlyle a consacrés au grand Frédéric. Ce fut le dernier travail de cette existence laborieuse; les défauts de la manière, des théories, du style et de l'humeur de l'historien s'y accusent de plus en plus. Carlyle, lorsqu'il le publia, était passé *vates*. Quand arrive cette période de la carrière des grands écrivains, aux dégradations produites par l'âge, on voit s'ajouter les boursouflures énormes de la vanité, et l'œuvre devient informe.

Le *Culte des héros* est certainement, pour nous servir de l'expression favorite de Carlyle, un livre sincère. Ce culte, notre Écossais le professera toute sa vie. Carlyle était enthousiaste, dévot à sa mode et, par-dessus tout, autoritaire, ou mieux séide passionné du despotisme. Il avait la foule en grand dédain, il ne croyait pas à la sagesse des masses et, par suite, méprisait le suffrage universel; la liberté n'avait pour lui aucun prestige, aucun attrait. L'homme est-il jamais libre, n'est-il pas toujours l'esclave de la faim ou de ses passions? Ce qu'il faut à l'humanité, pensait-il, avant toutes choses, c'est de vivre et par conséquent de travailler. Assurez ce travail et le prix de ce travail, le pain quotidien, vous aurez déjà fait beaucoup si vous n'avez pas tout fait. Or un gouvernement fort est le plus propre à pourvoir les sociétés de ces trois désiderata, sans lesquelles elles meurent d'inanition : la justice, la paix et le travail. Il ne suffit pas cependant qu'un gouvernement soit fort, il faut encore qu'il emploie utilement sa force et pour cela qu'il ait le génie à sa tête; cette condition remplie, tout le reste est accessoire. L'esclavage, que ce soit celui de l'Irlande assujettie aux landlords, ou celui des nègres de la Jamaïque assujettis aux planteurs, l'esclavage restera divin tant que l'esclave et l'Irlandais seront des brutes. Le divin, en effet, se traduit toujours dans les choses humaines par la nécessité, la fatalité; les yeux myopes nomment cette fatalité hasard; mais Teufelsdröckh sait que c'est Dieu; un Dieu terrible, un Dieu singulièrement mêlé aux choses et semblant faire corps avec elles, une Providence obscure, mais infaillible. Elle suscite, de temps à autre, le héros, l'homme de génie, l'homme providentiel. Celui-ci, en raison de ce génie et de cette mission, a droit de commandement, de despotisme sur ses semblables. Non seulement il faut que les corps se courbent sous cette verge, mais les intelligences doivent également s'incliner. Qui révèle le héros à lui-même et à ceux qui sont ainsi tenus de lui obéir? Ce sont les faits, l'action. Mais comment distinguer alors le héros de l'imposteur et du tyran? Par la sincérité de l'homme. Le héros doit être sincère. Mais qu'entendez-vous par sincérité, quand

vos héros, par exemple, se nomment Cromwell, Frédéric II ou Napoléon? La sincérité, c'est la vérité dans les actes plus que dans les paroles. Ici, il m'est impossible de faire apercevoir cette nuance au lecteur, car je ne suis nullement certain que Carlyle s'entendît bien lui-même.

Au début des sociétés, continue Carlyle, le héros est, d'ordinaire, un thaumaturge : Dieu, médiateur ou prophète : c'est Bouddha, c'est Odin, c'est Moïse, c'est Luther; plus tard, il est poète: c'est Homère, c'est Salomon; souvent conquérant, empereur : César, Charlemagne, Cromwell, Frédéric II, Napoléon; il peut s'abaisser jusqu'à être un simple homme de lettres : Shakespeare, Johnson, Rousseau et, pense Carlyle, sans doute, en le taisant par décence, *Thomas Carlyle.*

Ce livre préparera, en outre, la rupture de Carlyle avec l'école révolutionnaire alors en vogue. Notre Ecossais a en horreur, et le proclame avec énergie, la philosophie utilitaire de Bentham, de Stuart Mill, de Spencer, de tous ceux, en un mot, qui ne veulent reconnaître dans la nature que des forces aveugles disciplinées par le génie de l'homme et opérant ainsi à son profit. Chez Carlyle, le puritain de race a fini par triompher du révolutionnaire, mais comme la foi chrétienne lui manque, que l'immortalité de l'âme ne lui offre pas des perspectives bien claires, sa croyance dans une Providence gouvernant le monde affectera une forme nuageuse, panthéistique, et quasi pessimiste. Ce sera un milieu entre la philosophie de l'*inconscient* d'une certaine école allemande et le théisme pur. Par certains côtés, Carlyle se rattache aux stoïciens. Il nie que la douleur soit un mal, ou au moins un mal dont il faille tenir compte. Le mal semble être à ses yeux, une condition logique de l'imparfait. N'étant pas Dieu, vous souffrez parce que vous ne pouvez pas tout, et que la borne, la limite, c'est ce que les hommes sont convenus d'appeler le mal. Mais ce qui sépare Carlyle de l'école de Hartmann, c'est qu'il considère la création, l'action, l'être en un mot, comme un bien, et qu'ainsi la Providence qui nous a donné la vie, loin d'avoir ainsi causé notre infortune nous a fait un présent dont nous devons la bénir.

En philosophie, les idées de Teufelsdröckh ne semblent pas s'être modifiées depuis sa fameuse illumination de la rue Saint-Thomas de l'Enfer, mais, en ce qui concerne la politique, un grand changement s'est opéré dans cette intelligence. Le contact avec les classes supérieures a rectifié plus d'une notion fausse et fait disparaître nombre de préjugés. « A tout prendre, écrit Carlyle dans son journal, l'aristocratie est incontestablement la première classe de notre nation, c'est chez elle que le courage, l'intelligence et l'honneur brillent de l'éclat le plus vif. »

Que nous voilà loin du temps où le pion envieux appellera un lord *une machine humaine organisée pour* tuer des lapins, *les manger et les digérer*, que nous voilà loin du temps où Teufelsdröckh composait ainsi l'épitaphe de Philippus Zaërdam (le grand seigneur type),

COGNOMINE MAGNUS
QUI DUM SUB LUNA AGEBAT
QUINQUIES MILLE PERDICES
PLOMBO CONFECIT
ET..
IN STERCUS PALAM CONVERTIT [1].

Comment s'est opérée cette métamorphose? Il semble que les relations avec la haute société radicale rencontrée chez les Buller ont d'abord raffiné les goûts et agrandi l'horizon du provincial, puis à Londres, il a connu le monde de la littérature et des arts, sans parler de l'émigration révolutionnaire. Mais ce contact même a inspiré à notre humoriste un grand dégoût pour ses nouveaux amis. Il a vu de près le charlatanisme, les passions viles, la cupidité souvent, la vanité implacable toujours, qui constitue le véritable *substratum* d'un philanthrope réformateur. Les mœurs de ces hommes surtout le choquent : sa jeunesse a été chaste, il s'est marié par amour, il est resté fidèle à la foi jurée. Ainsi les épouses spirituelles, les amitiés suspectes, la licence déguisée sous le manteau de la réforme, tout cela lui apparaît sous son vrai jour et lui cause un profond dégoût; peut-être l'aristocratie qui lui est assez étrangère bénéficie-t-elle de cette aversion pour les classes aperçues de plus près.

Ainsi désabusé, Carlyle fera-t-il volte-face? Il a trop d'orgueil pour avouer son erreur, d'ailleurs la dyspepsie se greffant sur la misanthropie native lui feront envelopper dans un commun anathème, tous les hommes d'une race et d'un temps absolument stérile en héros, nous dit-il, si l'on en excepte peut-être Gœthe. C'est donc tout à la fois vers le passé et vers l'avenir qu'il portera la vue, dans le passé il aperçoit et célèbre le héros, dans l'avenir il l'espère; le présent paraît stérile, mais il est en voie d'enfantement.

Ce livre paradoxal a eu peut-être un écho sur lequel certainement Carlyle ne comptait point. Les lectures qui forment les divers chapitres « du culte des héros » parurent au commencement de 1840. Louis-Napoléon était alors à Londres fort occupé

[1] Philippe Zaërdam surnommé le Grand
Qui durant son existence sublunaire
Tua par le plomb cinq mille perdrix
Et... les convertit en fumier.

de politique et de littérature. Un livre écrit par un littérateur étranger traitant de Napoléon Ier et faisant son apologie ne pouvait échapper à l'auteur des idées napoléoniennes. A coup sûr, il le lut, médita sur les théories de l'historien anglais et dut se les approprier. Le *héros* de Carlyle devint l'*homme providentiel* du futur empereur. Louis-Napoléon, sous son enveloppe tudesque, cachait une imagination très vive. Il dut être séduit et charmé par cette apologie des grands hommes auxquels tout est permis parce qu'ils sont suscités par Dieu. Qui sait si quelques chapitres de l'étrange épopée du second empire ne sont pas la conséquence indirecte de la conception bizarre de l'humoriste écossais? Napoléon III n'avait certes pas besoin de Carlyle pour se sentir poussé vers les aventures et le pouvoir, mais les hommes se font volontiers une théorie de leurs instincts et de leurs goûts : les passions se transforment ainsi en devoirs. Louis-Napoléon n'échappa pas à ce travers. Le *héros*, l'*homme providentiel*, servait à justifier plus d'une aventure.

V

La révolution de 48 eut, en Angleterre, un retentissement considérable. Nos voisins détestaient Louis-Philippe depuis leur déconvenue des mariages espagnols, aussi la chute de la royauté orléaniste n'était pas pour les attendrir, néanmoins l'effondrement de cette sorte de dynastie hanovrienne, l'insuccès humiliant d'un gouvernement parlementaire modelé sur le leur et la sauvagerie de ces théories socialistes bien propres à séduire le prolétariat anglais mieux organisé, plus nombreux et plus déshérité que le nôtre, tout cela troubla profondément la conscience britannique et jeta momentanément, dans le parti radical lui-même, un certain désarroi.

Carlyle jugea le moment opportun pour dénoncer avec emphase sa rupture complète avec l'école de Manchester. Il publia dans ses journaux une série de lettres qui firent grand bruit alors et les réunit ensuite en volume sous le titre de *Pamphlets des derniers jours*.

Le parti radical fut indigné. Carlyle était un transfuge, un traître. Notre Écossais déchirait, en effet, tous les voiles. A ses yeux, osait-il dire, le suffrage universel, le scrutin secret, le rappel irlandais, l'émancipation des esclaves, la liberté politique elle-même, n'étaient que des plaies nouvelles infligées par des empiriques en délire sous couleur de remèdes au vieux corps social déjà suffisamment affaibli par ses maux anciens, le christianisme officiel, la royauté constitutionnelle et l'aristocratie territoriale. Les

vieux maux avaient leur excuse parce qu'ils étaient la dégénérescence de bienfaits anciens, mais la panacée nouvelle des charlatans était abominable; tous ces hommes d'argent acharnés à substituer le Dieu-fabrique, le Dieu-rente, le Dieu-libre-échange, au Mammon classique, sur lequel au moins nul ne pouvait se faire d'illusion, n'étaient que des suppôts de Tophet. « Mensonge, duperie, faux-semblants, s'écriait le voyant de Cheyne-Row, ce n'est nullement de liberté dont les hommes ont besoin, mais bien de paix, de travail et de vérité. Un despote inspiré et sincère, voilà ce qu'il faut et ce qu'il a toujours fallu au monde. »

« Cet homme est perdu, c'est un fou; s'il n'est pas acheté par l'or de la pairie, » tel fut le cri de l'école de Manchester, de tous les anciens amis de Carlyle. Stuart Mill, l'ami dévoué, secouait la tête et haussait les épaules. Cependant il se taisait, car, lui aussi, préparait son évolution. L'économiste officiel et classique était en train de se transformer en socialiste. Mais à lui, du reste, le pardon était assuré, parce que si Carlyle et Mill quittaient à la fois le gros de l'armée, l'un tournait le dos et marchait dédaigneusement en arrière, l'autre se jetait en avant. Or jamais le parti libéral ne s'est permis d'excommunier ses transfuges les plus éhontés quand ils l'abandonnent pour passer dans le camp des radicaux. Des plaintes douces, des reproches amicaux, telles sont les seules formes du mécontentement manifesté en pareille occurrence. En revanche, les gros mots, l'indignation, les invectives, voilà ce qui attend le penseur ou l'attardé risquant un pas en arrière vers les conservateurs.

Carlyle prétend qu'il ne fut nullement ému de ce débordement d'injures. « Quand ses livres, disait-il, qui ont été conçus dans le silence et l'isolement sont mis au monde, l'auteur ne se soucie plus de leur sort. » En d'autres termes, du Sinaï de Cheyne-Row une vérité était descendue sur la terre.

Quoi qu'il en soit, Carlyle ne tarda pas à voir revenir à lui ses anciens amis, et il est à craindre, hélas! que le christianisme n'ait fait, cette fois encore, les frais de la réconciliation.

Carlyle avait été l'intime ami d'un personnage assez singulier qui venait de mourir. John Sterling, pasteur de l'Église anglicane, était un poète assez peu en vogue et dont les vers, bien que d'une facture habile et d'une grande élévation de pensée, n'avaient pu vaincre l'indifférence du public. Seule, une coterie d'hommes de lettres et de délicats, dont faisait partie Carlyle, s'accordait à vanter le mérite de l'œuvre dédaignée. Ce Sterling cependant, peu goûté comme auteur, jouissait d'une réputation considérable, il passait pour le premier *causeur* d'Angleterre. L'engouement

pour ses talents en ce genre était poussé si loin, qu'un cercle nommé le *Sterling-Club* s'était fondé rien que pour fournir l'occasion à ses membres d'entendre à leur aise et dans l'intimité le célèbre discoureur. Carlyle faisait partie du club et une des *attractions* les plus recherchées de ces réunions étaient les controverses fréquentes de ces deux maîtres de la parole. Leur désaccord sur presque tous les sujets était absolu, en dépit de l'amitié très vive qui les unissait. Sterling était un chrétien convaincu et ardent, Carlyle, le nuageux théiste que nous connaissons. C'était une fête, disent les contemporains, que de les voir ainsi aux prises. Sterling brillant, enthousiaste et incomparable dans la riposte; Carlyle, sarcastique, et ne projetant, pour me servir de sa phraséologie biblique, que des lueurs *sulfureuses*, fumeuses et intermittentes comme celles d'une torche de poix allumée aux flammes de Tophet (l'Enfer).

Les Anglais ont la passion de ces joutes oratoires dont un salon ou une salle à manger sont le champ clos. Ils pensent témoigner ainsi de leur goût pour la sociabilité et la conversation. On les offenserait et on les étonnerait en même temps en leur laissant entendre qu'à cet égard la race saxonne et anglo-saxonne est la plus déshéritée d'Europe, que c'est là précisément le seul don de l'esprit qui leur manque. Le dialogue, l'esprit plaisant et vif, l'échange amical et sans pédanterie des idées et des impressions semblent être l'apanage des Italiens et des Français. Nos voisins n'admettent aucun genre d'infériorité; de là, leur pénible et factice engouement pour la musique et pour la plaisanterie.

Sterling, mieux doué que ses compatriotes sous ce dernier rapport, leur inspirait donc une véritable admiration. Les mémoires du temps constatent l'étonnante popularité dont jouissait cet écrivain de second ordre, ce poète méconnu, mais cet artiste incomparable du dialogue.

Sterling mourut jeune, plusieurs hommes de lettres de ses amis, publièrent sa biographie. Carlyle ne fut pas le premier, mais son livre intéressant, personnel, original, comme tout ce qui sortait de sa plume, eut un grand succès. Les chrétiens seuls parurent offensés et choqués, Carlyle avait intentionnellement, ce semble, laissé dans l'ombre les aspects religieux et enthousiastes qu'offraient l'âme et l'esprit de son ami.

La dernière œuvre de notre auteur fut l'*Histoire de Frédéric II, roi de Prusse*. Il la commença aussitôt après l'impression de Sterling et mit six années à l'achever. Il publiait un volume environ par an. Cet ouvrage n'ajouta ni n'enleva rien à la réputation très solidement assise du grand humoriste. *Frédéric* se distingue par

les mêmes qualités et les mêmes défauts que l'histoire de la révolution française, l'âge seulement s'accuse dans la longueur des développements.

VI

L'écrivain a accompli sa tâche. Pendant quarante années d'un labeur incessant, presque désespéré, il a versé à flots sur le monde, tout ce que son cerveau a pu concevoir de formules, de théories, de concepts divers, qu'il a emphatiquement intitulés des vérités. Il a pu se rendre ce témoignage de n'avoir jamais eu l'amour du lucre pour mobile de ses travaux et de ses inspirations. A des époques critiques de sa vie, il a préféré la pauvreté au gain large et facile que des œuvres indignes de la haute mission rêvée lui eussent assuré; d'une scrupuleuse honnêteté en matière d'argent, il n'a pas borné là cette vertu de la probité et il a eu, au plus haut point, la conscience littéraire. Il a fait même preuve, parfois, d'un courage très rare : celui de braver l'impopularité. A certains égards, les enseignements d'une longue vie ont été fructueux; Carlyle a su se dégager peu à peu du bourbier du radicalisme où il s'était laissé glisser dans sa jeunesse sous l'influence de la misère, de la maladie et de l'indignation sincère, ressentie au contact des abus inhérents à tout état social. Il n'a jamais été un athée; l'odieuse et ridicule conception d'un monde d'intelligences créé par l'inintelligence, de la matière engendrant l'esprit, de l'ordre résultant du chaos, du travail de ces petites forces aveugles déterminant par leur heurt multiplié l'admirable synthèse des choses, lui est toujours apparu sous son vrai jour.

Il y a plus; en dépit de ces boutades, Teufelsdröckh, jusque vers sa quarantième année, n'a pas entièrement rompu avec le christianisme. Dans sa solitude des *moors* d'Écosse, Carlyle, trop éloigné d'un village pour pouvoir se rendre au temple, lisait le dimanche la Genèse à sa femme et à ses deux serviteurs. A la mort de son père, il témoigne dans son journal et dans ses lettres de l'espoir d'être réuni un jour à ceux qu'il a aimés ici-bas.

Voilà la part du bien.

Celle du mal n'est, hélas ! pas sans importance.

Un orgueil insensé, un égoïsme d'autant plus féroce qu'il était presque inconscient, la fréquentation exclusive des ennemis de la foi chrétienne, l'infatuation du rôle de prophète, ont desséché son âme et ont peu à peu relégué ce misanthrope dans une sorte de désert intellectuel où il trône parce qu'il y est seul. Aux derniers jours de sa vie, il ne semble plus croire à l'immortalité de l'âme et les nuages panthéistiques obscurcissent singulièrement sa concep-

tion du divin. Alors un désespoir amer s'empare de lui. A-t-il manqué sa vie, n'a-t-il pas atteint le but? Y a-t-il même un but à atteindre? Puis, doute horrible! à cette poursuite acharnée de la gloire littéraire décorée du nom d'apostolat de la vérité, n'a-t-il pas sacrifié la santé, le bonheur, les joies innocentes de l'être qu'il a le plus aimé avec sa mère. Cette femme dévouée, dont il a fait, pendant un demi-siècle l'esclave de sa fortune, ne l'a-t-il pas écrasée sous le fardeau des soins matériels de toute sorte, des précautions infinies réclamées au nom de ses nerfs malades par le maniaque égoïste? Jamais il n'a consulté les goûts, jamais il n'a soupçonné la fatigue et la perte même de la santé de celle qu'il prétendait aimer d'un amour unique.

C'est ce qui nous reste à faire connaître.

Jane Welsh avait fait, disait-elle, un mariage d'ambition, d'une ambition singulière, il est vrai, mais justifiée par les faits. Je crois peu, au fond, à ce calcul. Misstres Carlyle avait la nature la plus aimante et la plus dévouée. Son mari n'avait pas été son premier amour, mais à la suite de sa rupture avec Irving, elle s'était assurément éprise du consolateur, elle lui avait sacrifié sa mère, pour laquelle elle professait un véritable culte. Nous allons voir quelle fut sa récompense.

Le lecteur ne doit pas s'imaginer que Carlyle eut envers sa femme un tort grave ou une faute positive à se reprocher. Les griefs de Jane Welsh se réduisent à bien peu de chose, si l'on tient en petite estime la contrariété perpétuelle des goûts, l'indifférence absolue pour les besoins de l'être qui dépend de soi, et une mauvaise humeur terrible et presque constante. A cela près, Carlyle fut un bon mari, et surtout un fidèle mari. Je serai même disposé à croire que la main de l'époux était aussi chaste que celle de la femme quand elles se serrèrent pour la première fois dans l'étreinte du serment conjugal. Néanmoins Jane Welsh fut assurément malheureuse.

A l'époque où il était le plus épris, Carlyle avait mis une condition absolue à son mariage : Jane Welsh ne devait jamais faire ménage commun avec sa mère, qu'elle adorait. C'était renoncer à l'aisance, c'était presque condamner la jeune femme à la misère, car on se souvient qu'elle n'apportait rien en dot, ayant fait généreusement à mistress Welsh l'abandon de tout l'héritage paternel. Carlyle s'était-il au moins préoccupé d'adoucir ce que cette séparation avait de cruel en plaçant sa femme dans un milieu qui ne changeât pas trop brusquement les habitudes contractées pendant une jeunesse très choyée et dégagée des soucis matériels? Il en avait d'abord compris la convenance et s'était fixé à Edimbourg, mais

les bruits humains ou autres y étaient, trouvait-il, insupportables, « les coqs chantaient, les chiens aboyaient, les marchands ambulants criaient leur marchandise, il était impossible à un pauvre malade de travailler et de dormir au milieu de ce sabbat, » aussi transporta-t-il ses pénates dans une maison de paysan située au milieu d'une lande, à cinq lieues de toute habitation. Là mistress Carlyle était condamnée à faire le dur apprentissage des labeurs d'une paysanne d'Écosse. Il fallut se mettre à cuire le pain, à faire le beurre, à couler la lessive, à soigner les vaches et le cochon. Pour toute aide, une petite servante souvent changée. Le philosophe avait vu sa mère (une paysanne illettrée jusqu'à trente ans) s'accommoder de ces soins, sa femme ne pouvait-elle en faire de même? Mais, si la fatigue physique était grande sous le poids de ce travail imposé à une toute jeune femme, élevée à la ville, petite de taille, frêle, et, en tout cas, moins robuste que ce prétendu dyspeptique qui vécut quatre-vingt-six ans, l'accablement moral était encore plus complet. Mistress Carlyle n'aimait pas la solitude, elle avait un esprit charmant, elle était renommée pour ses saillies, sa gaieté. Que faire de ces dons et de ces habitudes d'esprit dans un *moor* où pas un écho humain ne l'éveillait jamais? Pour seul bruit, le mugissement des vaches rentrant le soir et l'aboiement du chien de garde. La présence de l'époux, les causeries conjugales, pouvaient-elles au moins offrir une compensation? On va en juger. D'abord Carlyle ne causait pas; quand il daignait parler, il enseignait, il prophétisait à perte d'haleine. Puis, ce torrent d'éloquence écoulé, le philosophe allait se renfermer dans la solitude, il lui fallait travailler seul. Le cabinet d'étude était une sorte de sanctuaire ou l'épouse elle-même n'entrait qu'en tremblant. Son travail prenait de douze à quatorze heures. Il semble, en outre que l'insomnie, l'un des maux dont se plaignait le plus amèrement Teufelsdröckh, imposait des domiciles séparés aux époux pendant la nuit, chose inouïe dans un ménage écossais ou anglais. Aussi, le repas du soir pris en commun, une promenade hygiénique à pied ou à cheval dans la journée, deux heures en tout, voilà ce qui constituait l'intimité de la vie conjugale. Au moins pendant ces courts moments de réunion, le philosophe était-il tendre, aimable, compatissant? La dyspepsie ne le permettait guère. « Thomas est souvent terrible dans le commerce », disait sa mère en patois écossais. La moindre contrariété, la moindre contradiction faisait éclater la foudre qui grondait toujours.

Mais, dira-t-on, cette vie des champs ne dura que cinq années, on s'établit ensuite à Londres, et mistress Carlyle devint le centre d'un cercle d'amis, d'admirateurs et de causeurs choisis dans ce que l'Angleterre renfermait de plus distingué comme intelligence.

L'aristocratie elle-même finit par fréquenter le petit salon de Cheyne-Row. Puis l'ambitieuse Jane Welsh ne devait-elle pas jouir singulièrement de cette réputation toujours grandissante du philosophe, de l'accroissement constant des revenus du ménage, puisque la fortune était venue récompenser enfin des travaux littéraires désormais placés au premier rang dans l'opinion. Oui, mais l'isolement du cœur subsistait. Carlyle se renfermait de plus en plus dans son impénétrable *library*, et le ménage était privé d'enfant. Mistress Carlyle honorait et aimait son mari; jamais elle ne lui donna un sujet de jalousie, et tout montre qu'il exerçait sur elle, sur ses idées, sur ses volontés un empire absolu. Elle se résigna, à coup sûr, elle dissimula autant qu'il lui était possible les amertumes journalières, mais elle commit l'imprudence de les consigner dans un journal. La mort devait révéler ce secret à Carlyle.

Il y a de plus grands malheurs après tout que celui d'être unie à un égoïste de mauvaise humeur. Il existe une contrainte plus fatale que celle qui s'exerce sur les goûts, c'est la tyrannie des idées, l'esclavage intellectuel. Mistress Carlyle, en fut, hélas! la victime. Victime inconsciente, car elle ne comprit pas toute l'étendue de son malheur. Le comprendre, c'eût été déjà en partie s'en affranchir.

Comme Carlyle, Jane Welsh avait débuté dans sa vie par un acquiescement humble et confiant de l'esprit aux vérités révélées. Irving, le piétiste ardent, Irving, son premier amour, avait fortifié encore en elle les sentiments de sa jeunesse, mais lorsqu'elle dut rompre avec le pasteur, lorsqu'elle subit l'influence du prophète des éternités et des immensités, un travail de désagrégation s'opéra dans ses croyances, et vers la fin de sa vie elle semble avoir perdu la foi. Comment pouvait-elle résister à l'influence d'un commerce journalier avec un esprit si puissant? La religiosité de Carlyle était elle-même propre à dissimuler, aux yeux d'une femme, ce que ses doctrines avaient de sombre et de desséchant. Ce Dieu, invoqué sans cesse, cette providence vague, mais tutélaire, la vertu proposée comme le but unique de la vie, la lutte contre le mal honorée et même pratiquée, n'y avait-il pas là de quoi troubler une conscience plus éclairée que celle d'une fille de vingt ans? N'oublions pas, en outre, que le protestantisme laisse les choses de la foi dans un vague dangereux. « Lisez les Écritures, et ce que vous y trouverez doit être la règle de votre foi. » N'est-ce pas là l'esprit même de la réforme? La Bible! l'Evangile! mais Carlyle n'en parlait qu'avec respect et admiration. C'étaient bien là des livres *divins*. Dieu avait parlé par la bouche de ses prophètes, par celle du Christ! Il est vrai qu'il avait parlé aussi dans le *Coran*, dans les

Védas, et peut-être bien dans *Sartor*. Tout était divin, en sorte que presque rien ne l'était plus.

Quant à l'immortalité de nos âmes, ajoutait Carlyle, nous n'en pouvons rien savoir. L'espoir était légitime, n'y compter pas était le plus sûr. La vertu, bien comprise, n'avait pas besoin de cet adjuvant.

Mistress Carlyle (cela ressort, hélas! du journal de Carlyle) avait adopté les idées de son mari. Cette philosophie semi-chrétienne, semi-agnostique, était commode. Elle la mettait à l'aise dans le milieu où elle vivait, mélange de benthamistes, de darwinistes, panaché de quelques pieuses quakeresses et d'un certain nombre de chrétiens radicaux, comme Sterling. Grâce à la nuageuse religiosité du prophète de Cheyne-Row, on pouvait se trouver d'accord avec tout le monde. A l'opposé de Carlyle, Jane Welsh avait horreur de la lutte, et les mêmes doctrines qui faisaient de l'auteur de *Sartor* une sorte de fils du désert, *la main levée contre tous*, sur les lèvres de sa femme se traduisaient en un hymne de paix universelle. Aussi ne connaissait-elle que des admirateurs et des amis, et ses fidèles même ne craignaient pas de la proclamer l'émule intellectuelle du maître du logis.

Par esprit de soumission, par goût de la paix, Jane Welsh se laissa aller sur la pente du scepticisme; n'y glissa-t-elle pas jusqu'au bout?

A mesure que les années s'accumulaient sur leurs têtes, les époux si dissemblables d'humeur, mais en communauté de croyances et d'idées durent donc s'éloigner de plus en plus du christianisme. La haine du catholicisme surtout s'accusait en eux, c'était tout ce qui leur restait de la religion de Knox.

« Ne me parlez pas, disait Carlyle, des consolations en pain d'épice empoisonné des papistes. » Il avouait cependant avoir été témoin de l'admirable courage avec lequel le prêtre catholique offrait ce pain empoisonné de la parole. Lors de l'épidémie du choléra de 1833, dans la petite ville voisine de la ferme où habitait Carlyle, la mort frappait avec rage, et on avait fini par entasser les malades dans une grange où personne n'osait pénétrer. Les pasteurs protestants se contentaient d'exhorter les mourants par la fenêtre ouverte, c'est ainsi qu'ils distribuaient, eux, le pain de la parole, seul, un prêtre catholique allait de chevet en chevet consoler ses coreligionnaires, et avant le terme de l'épidémie il mourait victime de son zèle.

Le catholicisme avait donc du bon pour les malades. Mistress Carlyle était de cet avis, ayant vu également à l'œuvre des sœurs garde-malades. Aussi, lorsqu'elle commença à être atteinte du mal

dont elle mourut un peu plus tard, elle désira être soignée par une sœur catholique. On appela une religieuse qui, la nuit venue, se mit à lire ses oraisons et son office. Jusque-là on parut tolérer une innocente superstition; mais, avant le lever du jour, la malade subit une crise alarmante et sembla en danger imminent. La pauvre sœur essaya alors de dire quelques mots de religion, la moribonde retrouva ses forces devant cette objurgation odieuse, elle sonna avec violence. Carlyle se précipita dans la chambre : « Chassez cette femme, chassez cette femme! s'écria la malade les yeux hors de la tête et d'une voix stridente. Le philosophe obéit sur l'heure, il prit la sœur par le bras, la jeta au dehors, et d'un geste terrible lui désigna un canapé dans une pièce retirée où il lui fut permis d'attendre les premières lueurs du jour et son renvoi.

Jane Welsh craignait ou dédaignait les pensées de l'autre vie. elle désirait une mort subite, elle fut tristement exaucée, car elle fut frappée loin de Carlyle d'une attaque d'apoplexie foudroyante pendant une promenade dans le parc. En rentrant le cocher la trouva affaissée sur les coussins de la voiture, elle était morte.

Lorsque la catastrophe arriva, Carlyle résidait à Edimbourg. Un événement important pour lui, une haute récompense des labeurs de sa vie intellectuelle l'y avait appelé. On lui avait décerné les honneurs académiques du *Rectorship*, et il devait prononcer le discours de remerciement et d'inauguration. C'était dans cet Édimbourg qu'il avait débuté, pauvre écolier sans famille, presque sans pain, c'était dans cet Édimbourg que, plus tard, il avait en vain sollicité des écoliers qui ne venaient point ou partaient aussitôt, c'était là qu'il avait souffert toutes les tortures morales, l'indifférence, le dédain, la raillerie, et c'était là qu'à la fin de sa vie on le proclamait le premier écrivain non seulement de l'Écosse, sa patrie, mais des Trois Royaumes, c'était là que la foule l'applaudissait et que la jeunesse voulait le porter en triomphe. L'apothéose semblait complète, le but était atteint, le tableau achevé. La mort allait se charger de lui donner le trait final.

Ce fut bien peu de jours après cette séance que Carlyle apprit son malheur. Rien ne saurait dépeindre son désespoir. Pouvait-il prévoir une catastrophe aussi foudroyante! Quand il avait quitté Londres, sa femme semblait mieux portante, c'était elle qui l'avait forcé à s'éloigner. Il avait reçu une longue et tendre lettre la veille, et lorsqu'il reviendrait au logis, la morte même ne serait plus là!

Les premiers jours furent terribles. Carlyle semblait sur le point de succomber au désespoir et à la folie. Quand un peu de calme se fit en lui, la seule occupation qu'il voulut se permettre

(il espérait y trouver quelque soulagement), ce fut la recherche passionnée de tout ce qui avait appartenu à la défunte, livres, dessins, lettres, journal. C'est alors qu'il fit la terrible découverte, non d'une infidélité de cœur ou d'une trahison, bien loin de là! mais de son infidélité à lui; de la trahison de son égoïsme indomptable envers celle qu'il s'imaginait avoir rendu heureuse!

Mistress Carlyle avait brûlé soigneusement au début de sa maladie le journal où elle consignait ses tristesses, son découragement, ses plaintes, voilées cependant et adoucies. Un seul cahier avait échappé par mégarde au feu. Le plus terrible, semble-t-il, et ce cahier perdu dans quelque coin, Carlyle le trouva et le lut avec stupéfaction.

Les écailles lui tombèrent des yeux. Il avait donc été une sorte de bourreau d'autaut plus cruel qu'il était plus inconscient.

La *bataille de Mollwitz!* ces mots soulignés dans le cahier, furent un trait de lumière, et un jour implacable se fit dans sa mémoire. Il se souvint de l'insistance féroce avec laquelle il poursuivait la malade de ses préoccupations égoïstes. Mistress Carlyle se mourait d'une sorte de paralysie névralgique horriblement douloureuse, mais, il faut le dire, jugée d'abord sans danger. Carlyle, tout entier à son travail, volontiers et facilement rassuré par les médecins, ne voyait rien. « Un peu de fièvre rhumatismale, se disait-il; cela passera. » Alors, pendant la demi-heure, la seule que depuis plusieurs années il consacrât à son intérieur, le supplice de la *bataille de Mollwitz* commençait. Il entrait dans le petit salon de sa femme, son éternelle pipe à la bouche, il s'asseyait près du foyer, et, par condescendance, — mistress Carlyle haïssait l'odeur du tabac, — il laissait la porte ouverte, afin que le courant d'air chassât plus rapidement la fumée dans l'âtre. Jane Welsch était couchée gémissante sur un canapé, s'efforçant néanmoins de sourire à l'époux morose et de conter les petits événements du jour. Mais point, l'égoïste en revenait toujours à la *bataille de Mollwitz*. Je ne sais quelle énigme cette victoire du grand Frédéric présentait à l'esprit curieux et exact de l'historien, mais il ne pouvait songer à autre chose et, de gré ou de force, il fallait parler de la *bataille de Mollwitz*, la moribonde fermait les yeux, écoutait, résignée, les élucubrations du maniaque; sa seule résistance s'affirmait par le refus obstiné de lire une seule page de l'*Histoire du grand Frédéric*. Carlyle en était indigné.

En retrouvant ces mots soulignés, et çà et là quelque plainte étouffée, quelque cri d'angoisse dans le cahier jauni, Carlyle enfin comprit. La mémoire subite et complète lui revint, comme elle fait, dit-on, aux noyés.

Le remords fut grand et, après tout, il fait honneur au coupable. C'est alors que Carlyle commença cette sorte d'examen de conscience en deux ou trois cents pages intitulé *Jane Welsh*, et où nous avons puisé ces détails. La réponse est tantôt terrible, tantôt consolante. Cela se comprend si bien! Il dut y avoir de belles et de bonnes heures dans cette vie conjugale, car ils s'aimaient et étaient fiers l'un de l'autre, mais combien les touches claires et brillantes étaient rares sur le fond sombre de leur vie. *Ay de me! Ay de me!* c'est un cri de douleur, de confusion, de remords, qui s'échappe à chaque instant des lèvres du malheureux. *Ay de me!* elle fut malheureuse, nos destinées par ma faute ont été manquées!

Néanmoins, chose singulièrement triste, pas un mot sur l'autre vie dans ces pages; pas une prière, pas une espérance formulée, même timidement, de se retrouver jamais! la tombe dans toute sa hideur! la pourriture, les ténèbres, le rien!

Cette désespérance est d'autant plus terrible qu'elle est incontestablement sincère, de tout ce qu'il avait jamais écrit jusqu'alors, ces pages seules étaient intimes, destinées à ne pas voir le jour. C'étaient bien des *vérités*, mais des *vérités* personnelles et solitaires, non lancées comme les autres en guise de fusées pour illuminer et étonner le monde.

Peu de temps après la mort de sa femme, Carlyle, âgé alors de soixante et dix ans, fut atteint d'un rhumatisme au bras droit qui lui en interdit absolument l'usage. Il renonça dès lors à rien publier, n'ayant jamais su ou pu dicter, disait-il.

Carlyle est mort en 1881, à l'âge quatre-vingt-six ans. Il garda jusqu'à la fin, observe son biographe et son ami, M. Froude, l'étendue et l'intégrité de sa puissante intelligence. Durant les quinze années qu'il a survécu à Jane Welsh, il s'est renfermé dans un silence absolu.

Quinze années de méditation, de méditation en quelque sorte forcée, de retour sur soi, de vérification facile, grâce aux faits survenus, des théories aventureuses pompeusement décorées du nom d'éclatantes et d'incontestables vérités, voilà le répit que la Providence accorda à Carlyle avant de lui demander compte de l'emploi de son génie et de sa vie. Quinze années, et quelles années! A aucune époque de l'histoire, événements plus tragiques, changements plus brusques dans la condition des Etats et des esprits ne s'accumulèrent dans un entassement aussi complet et aussi confus. Courte période qui vit cette Prusse dont Carlyle venait de terminer l'histoire, ajouter à son récit deux étranges chapitres écrits avec notre sang; qui vit le domaine dix fois sécu-

laires des papes, tomber sous les mains rapaces de l'âpre et hypocrite maison de Savoie; qui fut témoin d'un concile œcuménique; qui assista à la ruine de la France s'abaissant du premier rang des nations au niveau de quelque Suisse matériellement plus étendue, mais moralement moins forte.

Bien que des drames semblables ne permettent guère de doser l'émotion de chacun, il y avait là, ce semble, pour un homme dont la vie avait été consacrée à l'étude et au récit des histoires de son temps, une part d'intérêt et de curiosité plus forte que celle d'un spectateur ordinaire. L'événement avait-il justifié ou condamné le prophète? Les nouveaux récits allaient-ils reléguer dans les rayons perdus des bibliothèques, les livres hier encore lus et admirés. Sadowa, Sedan, Plewna, il y avait de quoi faire oublier l'obscure bataille de Mollwitz!

Dans le champ clos des idées, la lutte avait-elle été moins ardente et moins fertile en surprises? La philosophie de Gœthe, le vieux panthéisme indien rajeuni par le génie allemand, s'écroulait à son tour, et les débris que Carlyle avait cru repousser du pied n'étaient pas les assises vermoulues du christianisme, mais les décombres de ce temple de Bouddha maladroitement restauré. Qu'était-il advenu du dieu dans les choses? Il avait été rejoindre Jupiter et Odin. La jeune génération radicale, les hommes de progrès, les pionniers de l'esprit, ne croyaient plus en Dieu.

« Que faites-vous de mon axiome favori, rien ne vient de rien? » devait s'écrier Teufelsdröckh stupéfait. — Nous avons changé cela, nous disons maintenant : tout vient de rien. — De qui êtes-vous les disciples, alors? — De Darwin. — Darwin! oh! comble de la dérision et de l'insulte du sort! Darwin! Quoi, le petit-fils de l'*omnia ex conchis*, tout vient des huîtres, ce lourd pédant à peine toléré dans les agapes de Cheyne-Row! — Oui, c'est le premier homme d'Angleterre, c'est le premier homme de son temps et de bien des temps. Depuis Bacon, un génie pareil n'a pas révélé au monde stupéfait d'aussi éclatantes vérités. Il a dépassé Stuart Mill, le second voyant du siècle, et qui eut occupé le premier rang sans Darwin. — Stuart Mill! Darwin! de grands hommes! et alors, que suis-je, moi? — Vous, Carlyle, vous êtes un artiste, un poète, le dernier des *lakistes*.

Si, indigné et stupéfait, le vieux philosophe tournant le dos à ces séides de la matière, portait ses regards vers le camp opposé, qu'apercevait-il? Les âmes éprises de l'idéal, les spiritualistes en marche, en marche pressée et tumultueuse dans une direction étrange; les protestants, les piétistes, les fils de Luther et de Knox revenant à Rome, s'inclinant respectueusement devant celui

dont le nom ne pouvait souiller des lèvres pures, devant le Pape! Partout, dans les pays protestants aussi bien que sur les terres catholiques, aux États-Unis comme en Espagne et en France, le catholicisme semblait se réveiller d'une léthargie séculaire et témoigner d'une vie et d'une force nouvelles! Dans les séjours prolongés qu'il fit dans le midi de la France, Carlyle dut apercevoir ces longues files de pèlerins se rendant à Lourdes, une croix rouge sur la poitrine, hommes et femmes de toute race et de toute condition. *Cela* était-il donc mort? N'y avait-il pas là un fait humain, une vérité, une sincérité?

Telles durent être les réflexions du grand penseur dans le silence et la solitude des dernières années de sa vie. « Toute vie humaine, avait-il écrit, est le point d'intersection de deux éternités. » Les quatre-vingt-cinq années qu'il avait passées ici-bas semblaient attester la justesse de cette belle image. La Révélation et la Révolution se sont disputé son âme comme elles se sont disputé son siècle. Chrétien par ses instincts, par son éducation, par ses vertus domestiques, Carlyle avait néanmoins renié les croyances de ses pères et proclamé l'avènement d'une foi nouvelle. Quelques années se passent et le prophète, avant de mourir, voit la religion nouvelle disparaître avant lui, laissant ceux qui avaient cru à sa parole, plongés plus avant que jamais dans le bourbier du matérialisme, du culte de Mammon, de la morale utilitaire, objets de son horreur et de ses anathèmes.

Voilà ce qui était advenu de l'œuvre et de l'apostolat.

M. Froude, le confident et l'écrivain distingué qui nous donne avec une sage lenteur, volume par volume, la biographie de Carlyle nous dira peut-être quelles furent les dernières illuminations de ce grand chercheur du vrai.

Je ne puis m'empêcher d'espérer que, sur le point de comparaître devant ce Dieu dont il a tant parlé et qu'il a si peu connu, Thomas Carlyle sera revenu sur ses pas. Ramené à son point de départ, il aura retrouvé quelque chose de la droiture d'esprit et de cœur avec laquelle, étant enfant, il joignait les mains, quand James Carlyle, le maçon, récitait d'une voix vibrante et d'un accent sincère, devant ses fils et ses filles, devant la mère aussi chrétienne que son époux, les prières du soir de la liturgie écossaise.

Comte de Ludre.

LA LIGUE DU BIEN

Dieu, Patrie, Liberté, par Jules Simon [1].

La ligue du bien! Ces mots nous revenaient en mémoire, tandis que la Chambre des députés poursuivait son œuvre de destruction contre le principe de l'inamovibilité judiciaire. Ils nous rappelaient le langage tenu, il y a douze ans, par cette magistrature qui tombe aujourd'hui sous un coup de parti, et qui alors, supérieure à tous les partis, leur montrait à tous leurs devoirs envers la société.

C'était en 1871, après les horreurs de la Commune, au lendemain d'une guerre civile qui avait eu du moins cet effet de mettre le danger en pleine lumière et de rapprocher pour un instant les bons citoyens. Consultés par la Commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur les origines et le caractère des troubles excités dans le ressort soumis à leur autorité, les premiers présidents de nos cours d'appel constataient, parmi les principales causes de l'audace des factions, les divisions des honnêtes gens. Ils les adjuraient de se réunir pour sauver le pays. « Il faut, écrivait l'un d'eux, d'autant mieux placé pour donner ce conseil patriotique, qu'il siégeait aux frontières des provinces enlevées à la France, il faut, écrivait le premier président de la cour de Nancy, pour résumer d'un mot ce qui se répète d'un bout de la France à l'autre, résolument opposer à la ligue du mal la *ligue du bien* [2]. »

La France a toujours eu à s'applaudir d'avoir écouté ces exhortations; mais les heureux résultats qu'elle en a recueillis ont eux-

[1] Calmann Lévy, 12e édition.
[2] 12 août 1871, *Annales de l'Assemblée nationale,* t. IX, p. 242.

mêmes contribué à lui en faire oublier la pratique. A peine l'orage semble-t-il s'éloigner, le calme renaître, que déjà revivent les vieilles divergences; on n'a pas encore relevé ses ruines que chacun prétend imposer sa loi, dicter ses conditions, prononcer ses exclusions. Il faut l'extrême péril pour que l'accord se reforme. Ce péril, ce n'est pas assez qu'il existe, il faut qu'on le voie, qu'il vous touche, qu'il vous presse. Tant qu'on n'a pas senti soi-même le feu de l'incendie, on en est encore à discuter sur les conditions auxquelles on consentira à l'éteindre. La clarté de la flamme ne suffit pas à créer l'évidence du devoir.

« Quand on interroge l'histoire de nos débats politiques depuis quatre-vingts ans, disait en 1875 un membre de l'Assemblée nationale à ses collègues, on est frappé des luttes que des hommes faits pour s'entendre, animés des mêmes sentiments, ayant au fond les mêmes vues, ont engagées les uns contre les autres. On les voit, dans l'ardeur du combat, s'accuser, se déchirer, s'outrager parfois jusqu'à la dernière injustice. Et puis, quand ces luttes sont tombées, quand ces hommes se sont trouvés dispersés dans la retraite, dans la disgrâce, dans l'exil, quand ils se sont vus en face des événements, tristes pour eux-mêmes, plus tristes pour leur pays, qu'avaient amenés leurs divisions, ils ont regardé de loin les uns vers les autres, ils ont regretté trop tard, hélas! de s'être méconnus. Ils se sont dit qu'ils étaient moins divisés qu'ils ne l'avaient pensé et qu'ils auraient dû s'unir pour leur propre bonheur comme pour le bonheur de leur pays.

« Et nous, messieurs, continuait l'orateur, venus après eux, en proie aux mêmes divisions, est-ce que nous ne profiterons pas de leurs conseils, de leurs exemples et de leurs regrets? Est-ce que nous attendrons que de nouvelles tempêtes nous aient dispersés pour nous apercevoir que nous aurions pu nous tendre la main et nous mettre d'accord[1]? »

Huit ans écoulés n'ont pas affaibli, ce semble, la vérité de ces paroles, et la même interrogation pourrait se poser aujourd'hui. La nécessité d'un effort commun apparaît en traits assez éclatants; à vouloir d'autres enseignements que ceux qui retentissent de toutes parts, on serait conduit à exiger la ruine totale de la patrie.

L'ouvrage récent de M. Jules Simon révèle dans son titre seul quelles vérités sont en péril, et ce qui, plus encore que cet ouvrage, est un signe des temps, c'est l'accueil qu'il a reçu dans les divers partis.

Dieu, Patrie, Liberté! Les plus beaux noms qui se puissent pro-

[1] Assemblée nationale, séance du 21 janvier 1875.

noncer sous le ciel; tellement imprimés au fond de la conscience humaine, qu'on se demande, au premier abord, s'il n'est pas superflu de les évoquer devant elle. M. Jules Simon ne l'a pas pensé; il a cru qu'il était nécessaire de les remettre en lumière; il a fait de ces trois noms l'objet et comme la protection de son livre. Il a placé sous leur égide tout ce qu'il croit, tout ce qu'il enseigne, tout ce qu'il réclame; il en a exposé le sens en des pages éloquentes, cherchant leur application dans l'histoire, condamnant ceux qui ont méconnu ces grandes vérités, rendant justice à ceux qui les ont respectées, soutenant que les gouvernements doivent en faire l'inspiration de leurs actes, qu'il en faut, dès l'âge le plus tendre, pénétrer les enfants, que l'avenir du pays est attaché à leur observation et que la république à laquelle l'auteur a voué sa vie, ne peut subsister qu'en les faisant prévaloir.

La thèse est développée dans la plus belle langue, avec une lucidité, une chaleur, une précision, une simplicité, un charme qui ont mis ce livre en toutes les mains et lui ont rapidement conquis une vogue dont le privilège semblait désormais réservé à de plus frivoles écrits.

L'ouvrage honore M. Jules Simon; il devrait, à ce titre, honorer son parti.

Cependant c'est le moment où l'on crie plus haut que jamais : « La grande trahison de M. Jules Simon! » Et le motif de l'accusation, le corps du délit, l'argument sans réplique, c'est précisément ce livre qui lui a gagné tant de suffrages. Dieu, Patrie, Liberté! il a osé exalter ces trois noms; il a trahi la république. A part quelques exceptions qui ne comptent plus dans la masse républicaine, le gros de l'armée s'est levé contre le coupable. Il a proclamé Dieu, la patrie, la liberté. C'est assez : la république lui dit, comme Horace :

Je ne vous connais plus.

Excommunié par ceux qu'il devait croire ses amis politiques, l'auteur est loué par ceux qu'il avait pu regarder comme ses adversaires. Son nom paraît avec éloge dans des feuilles où il avait souvent trouvé la contradiction, parfois l'attaque passionnée. Les journaux monarchiques ont vanté son talent et son courage, et jusque dans les *Semaines religieuses*, le philosophe a pu reconnaître des fragments de son dernier ouvrage.

Vous le voyez, diront ses censeurs. C'est là le secret de la condamnation prononcée contre lui. Nos ennemis applaudissent M. Jules Simon; comment la république l'avouerait-elle pour un des siens?

Le raisonnement n'est pas nouveau, et dans chaque parti, avouons-le, il s'est rencontré des gens pour en faire usage. Tous les gouvernements, même les meilleurs, commettent des fautes que déplorent leurs adhérents; faut-il donc que ceux-ci les y encouragent, au risque de précipiter leur chute, sous le prétexte qu'en les blâmant, ils seraient d'accord avec leurs adversaires? Il n'est guère de régime sous lequel on ne l'ait prétendu; mais, le régime à peine tombé, ceux qui avaient mis le plus de zèle à approuver ses erreurs ou ses excès se sont montrés d'ordinaire les plus ardents à s'en dégager. La veille, ils traitaient d'ennemis ceux qui combattaient les violences ou les abus; le lendemain, ils traitent d'ennemis ceux qui les rappellent.

Le reproche est donc vain, et dans tous les partis il est injuste, lorsqu'il est adressé par des esprits trop exclusifs à des dissidences sincères. Mais l'injustice est d'autant plus criante, que les actes dont on prétend interdire le blâme sont plus odieux.

La première république, au moment où elle couvrait la France d'échafauds, déclarait traîtres tous ceux qui réprouvaient ses attentats, et comme c'était la conscience humaine qui protestait contre elle, il fallait se mettre en dehors de l'humanité pour demeurer républicain. Sans avoir les mains teintes de sang, les dominateurs de la troisième république marchent vers le même but. Ils posent les principes des iniquités commises par leurs pères; ils jettent les semences d'où sortent les crimes. Ce n'est plus telle ou telle violence isolée qui est à blâmer dans leur politique; ce n'est plus tel ou tel droit particulier qu'on est obligé de rappeler à leur respect. Ils ont tout attaqué, tout menacé, tout déserté; ils acheminent la ruine de tous les principes qui ont jusqu'ici constitué les sociétés humaines. Dieu, Patrie, Liberté! On en est venu à ce point qu'on ne peut plus invoquer ces noms sans faire injure au gouvernement. On est suspect à la république, dès qu'on croit en Dieu.

En se déclarant incompatible avec ces vérités fondamentales, la république se condamne elle-même. L'accueil fait à l'écrivain qui, au nom de ses convictions républicaines, les met en honneur, prouve l'adhésion qu'aurait obtenue une république qui les eût respectées. C'est sur cette république que retombe l'exclusion dont elle le frappe.

I

Cette incompatibilité entre la masse du parti républicain et les principes constitutifs de toute société est-elle une nouveauté? Non.

Elle a toujours existé; elle a de tout temps imprimé, dans notre pays, un caractère particulier à la conception républicaine et rendu impossible en France l'établissement d'une forme de gouvernement, en elle-même excellente.

« Il y a des hommes, disait M. Thiers en 1871, pour lesquels la république n'est qu'un mot, un mot terrible dont ils voudraient se servir pour satisfaire leurs détestables passions. »

M. Dufaure disait à son tour, en 1872 : « Savez-vous ce qui nous crée une difficulté pour le gouvernement même provisoire que nous exerçons sous le nom de la république française? Le voici : ce n'est pas la forme de gouvernement, c'est le nom de la république.

« Dans notre longue histoire, il a toujours paru accompagné d'agitations permanentes, de prétentions toujours nouvelles, d'ambitions sans cesse croissantes, comme si toute république était un Etat turbulent, aspirant à passer des belles et grandes institutions de 1789 à celles de 1792, et de celles de 1792 à 1793, pour se perdre ensuite dans le sang. Voilà le malheur attaché à ce nom. »

Et il ajoutait avec raison : « Je dis que tout homme qui a l'honneur, même un moment, d'être chargé de participer au gouvernement doit s'attacher à montrer la république absolument étrangère aux fatales agitations auxquelles on la croit destinée [1]. »

Contre qui étaient prononcées ces paroles? Contre M. Gambetta. C'était lui qui était le vaincu de la séance; la possibilité de son retour au pouvoir eût alors paru à tous ceux qui applaudissaient M. Dufaure la fin de la république. Aujourd'hui c'est son parti qui règne, parti déjà ébranlé pourtant, accusé de réaction par d'autres plus violents, sinon plus dangereux, qui se sentent à la veille de prendre sa place. J'entends encore les fureurs qui se déchaînaient dans les rangs de la gauche contre le garde des sceaux. Approuvé des conservateurs, comme l'est en ce moment M. Jules Simon, M. Dufaure, était, comme lui, chargé des reproches de ceux dont il venait de servir la cause, en exposant le seul programme qui pût les honorer devant le pays. On l'accusait de trahison, et tel personnage qui figure aujourd'hui parmi les dignitaires du régime, s'écriait dans les couloirs, de sa voix retentissante, que M. Dufaure avait trompé le parti et qu'il fallait demander compte à M. Thiers du langage de son ministre.

Comment donc des hommes qui étaient à ce point séparés les uns des autres ont-ils pu arriver à concerter leurs votes et leurs actes? Comment des hommes qui sur les principes essentiels avaient tant de raisons de s'accorder ont-ils pu se combattre comme des

[1] Assemblée nationale, séance du 14 décembre 1872.

ennemis? Question que nous nous garderions de soulever, s'il ne s'agissait que de constater une contradiction apparente des événements ou des intelligences. Mais ce qui nous porte à la poser, c'est que nous entrevoyons au-delà, comme une conclusion rigoureuse, la nécessité de mettre fin à ces funestes luttes.

M. Jules Simon a publié en 1880 un livre dont l'accent est bien différent de celui qu'il fait entendre aujourd'hui : il est intitulé : *Le gouvernement de M. Thiers*. C'est le tableau des œuvres accomplies dans la première phase du gouvernement de la république, des programmes mis en avant par le parti républicain, des promesses faites en son nom. A de certains avertissements, çà et là insinués, on peut deviner, surtout quand on relit l'ouvrage en 1883, les appréhensions clairvoyantes de l'auteur; mais ce qui domine dans ces pages, c'est la satisfaction et la confiance. Les éloges que M. Jules Simon donnait, en 1880, à ce qui s'était fait jusque-là sous l'étiquette de la république sont devenus, contre son gré et par le fait de nos gouvernants, autant de reproches accablants pour le régime actuel.

« La république, disait-il en 1880, montre par ses actes et par ses votes, quand elle est au pouvoir, qu'elle sait respecter et défendre au besoin toutes les croyances qui ne sont pas en opposition avec nos lois; et l'on peut dire en particulier du clergé et de l'Eglise catholique qu'ils n'ont jamais été aussi parfaitement libres sous aucun régime que sous le régime républicain [1]. »

Un peu plus loin, il pose une série d'interrogations auxquelles nous ne pourrions, et M. Jules Simon tout le premier, opposer désormais d'autre réponse que les paroles qu'adressait M. Camille Rousset à Mgr Perraud, lorsqu'il rappelait ces pages de l'*Irlande contemporaine*, dans lesquelles l'éminent prélat, rapportant les violences accomplies en 1862 par la force armée contre une chapelle catholique, se demandait dans quel pays de l'Europe on supporterait de pareilles scènes : « Souffrez que je m'abstienne de répondre à cette question [2]. »

Ecoutez, en effet : « Est-ce que la république ne nous donne pas ce que doit donner tout bon gouvernement, l'ordre et la liberté? N'avons-nous pas sous la république toute la liberté dont nous sommes capables?..... Et cette ample liberté dont nous jouissons n'est-elle pas accompagnée de cet autre bien sans lequel la liberté elle-même aurait été sans valeur, c'est-à-dire de l'ordre? La loi a-t-elle jamais été plus exactement observée que maintenant?

[1] *Le gouvernement de M. Thiers*, t. II, p. 427.
[2] Réponse au discours de réception de Mgr Perraud, 19 avril 1883.

L'autorité en aucun temps a-t-elle été mieux obéie, plus respectée [1]? » Et l'auteur résumait son apologie par cette définition qui, dans son intention, nous en sommes convaincus, était encore plus une recommandation pour l'avenir qu'un hommage au passé : « La république habitable, aimable, ouverte à tous, respectueuse des principes sacrés sur lesquels la société repose et des imprescriptibles droits de la conscience, ne reconnaissant d'autre empire que celui des lois, ni d'autre ascendant que celui de la raison [2]. »

Voilà bien, il est vrai, la république telle que l'aurait voulue M. Jules Simon. Ce n'est pas au moment où, avec un courage si rare dans tous les camps, il maintient son programme en face des clameurs du parti triomphant, que nous lui marchanderons cet éloge. Mais la république, telle que le parti l'a faite, qu'est-elle devenue? Que sont devenus sous son règne la liberté, la tolérance, le respect des droits, l'hospitalité aimable et tutélaire pour les consciences et les croyances? C'est M. Jules Simon qui va nous le dire dans son nouvel ouvrage : le changement ne fut nulle part dénoncé avec plus de force que dans le terrible chapitre, intitulé : *Bilan*.

« Demandons-nous à présent ce que nous avons fait dans ces deux dernières années.

« Nous n'avons fait que des ruines.

« Nous avons abaissé les intelligences en les soumettant aux foules, et les foules en leur ôtant leurs croyances. Voilà en deux mots notre histoire [3]... »

La suite n'établit que trop la vérité de cette affirmation. Comme l'auteur connaît bien ceux qu'il juge! Comme il sait démêler ce qui se remue dans leur âme de basses complaisances et d'instincts tyranniques!

« Ils devraient être au service d'une doctrine; mais ils sont au service de leurs intérêts; ce qui est presque le contraire. Tous mendient; aucun ne professe. Quand on était engoué de M. Gambetta, ils étaient gambettistes; puis ils ont cherché le succès en l'attaquant... Peu importe ce qui pend au bout de leur hameçon, pourvu que le poisson s'y prenne. Que ne donnerions-nous pas pour trouver quelque harangue électorale dans ce goût-ci : « Electeurs, vous voulez le service de trois ans parce que vous ne « pensez qu'à vous; mais je voterai le service de cinq ans parce « que je ne pense qu'à la patrie. » Qui sait! ce serait peut-être

[1] *Le gouvernement de M. Thiers*, t. II, p. 464.
[2] *Ibid*, p. 453.
[3] *Dieu, Patrie, Liberté*, p. 372.

habile. Les électeurs se diraient : « Voilà un homme! » Nous n'avons pas cette joie. Tous serviles. — En revanche les élus exercent sur les ministres le despotisme que les électeurs exercent sur eux. Les ministres obéissent aux députés, les députés aux électeurs, les électeurs aux démagogues... Et le résultat? C'est qu'au dedans il n'y a plus de gouvernement, qu'au dehors il n'y a plus de France[1]. »

Puis, quand il a suivi dans la guerre entreprise contre la religion, contre la vérité historique, contre le nom même de Dieu, cette politique détestable, M. Jules Simon termine par cette conclusion foudroyante.

« Ce prix, dont vous voulez payer votre victoire, c'est la liberté. Cette liberté que vous prétendez établir, c'est l'oppression. Cette neutralité que vous prêchez, c'est le cœur et la conscience de l'humanité anéantis. Ce cléricalisme que vous appelez le seul ennemi et qui, quand on vous pousse, est le christianisme; ce cléricalisme que vous combattez, que vous exterminez, est-ce lui qui prosterne vos ministres devant vos députés, vos députés devant vos électeurs? Est-ce lui qui ameute les ouvriers contre le capital? Est-ce lui qui prêche et alimente les grèves? Est-ce lui qui fabrique de la dynamite et qui fait sauter les maisons? Est-ce lui qui transforme la littérature en grivoiseries et les théâtres en lupanars? Est-ce lui qui ferme des écoles? Est-ce lui qui réduit toutes les actions de la vie à un contrat et à un calcul? Croyez-vous que le christianisme, à supposer qu'il soit un ennemi, soit un ennemi aussi terrible que le nihilisme? Et connaissez-vous une autre conclusion que le nihilisme à vos écoles neutres et à vos lois athées[2]?... »

Les républicains reprochent à celui qui leur tient ce langage d'avoir changé. Ce n'est pas lui qui a changé, c'est la république. La république de 1883 n'est pas celle dont il constatait les bienfaits, dont il glorifiait d'avance l'avenir en 1880. Ses éloges étaient mérités, dans une certaine mesure et jusqu'à une certaine date, pourquoi? Parce que le gouvernement, à qui l'on avait donné le nom de la république, sortait des mains des conservateurs et que c'était par eux, avec leur concours ou par leur impulsion que, sous M. Thiers et sous le maréchal de Mac-Mahon, ce gouvernement avait pu rétablir l'ordre, développer la liberté, relever les finances, respecter les croyances et les droits. Ses prévisions étaient trompeuses, pourquoi? Parce que le moment était arrivé où la république allait devenir la proie des républicains, où,

[1] *Dieu, Patrie, Liberté*, p. 378.
[2] *Ibid.*, p. 415.

tombée dans leurs mains et livrée à leur inspiration exclusive, elle serait fatalement entraînée à détruire tout ce que les conservateurs avaient maintenu ou établi. Les œuvres que M. Jules Simon célébrait en 1880 et dont il faisait honneur à la république étaient le fruit de la politique soutenue ou inspirée par les conservateurs; les fautes qu'il condamne, les injustices ou les violences qu'il flétrit en 1883, sont le résultat de la politique pratiquée sans eux et dirigée contre eux.

II

Le temps n'est pas éloigné ou d'honnêtes républicains, se trouvant sur quelques points en conformité d'opinions avec la droite, n'avaient qu'une crainte, c'était d'encourir son approbation, et prenaient le parti de décliner tout haut ses applaudissements. Il faut pourtant qu'ils s'y résignent, s'ils veulent être applaudis de quelqu'un, car ils ont pu se convaincre que la majorité républicaine ne les suivra pas dans la défense des principes qu'ils ont à cœur de sauvegarder.

Dans les autres pays qui ont adopté le régime électif, la république n'est pas une thèse, c'est un État; ce n'est pas une enseigne, c'est une forme de gouvernement qui, sous des conditions appropriées à la nature et la situation de chaque peuple, appelle au pouvoir tous les partis, et fournit à tous les droits des garanties communes. On ne parle pas sans cesse de la république, on se contente d'en observer les lois. On ne dit pas la république américaine, on dit les États-Unis. On ne dit pas la république suisse, on dit la Confédération helvétique; on disait la Seigneurie de Venise, et non pas la république vénitienne. Le mot de république n'avait pas à Rome la signification étroite et sectaire que lui ont donnée parmi nous, comme le rappelait M. Dufaure, les passions jacobines; la formule sous laquelle étaient consacrées les volontées de la nation, *Senatus populusque Romanus*, indiquait cette alliance de la tradition et du progrès, des intérêts permanents et des opinions mobiles, qui caractérisait le fond de sa constitution. La république, c'était la chose publique, et tel était le sens qu'avait gardé le mot sous nos rois, alors que, par exemple, Henri IV régnant, on disait la république française.

Nos républicains ne l'entendent pas de la sorte, et c'est le malheur du parti, pris dans son ensemble, qu'il considère comme une conséquence de la république le renversement de tout ce qui

est. *Réparer sans démolir*, telle était la devise du roi Louis XVIII [1]; *démolir sans réparer*, telle semble être la devise des maîtres du jour. Ils se croient, à titre de républicains, en cousinage avec toutes les sectes qui réclament une destruction, et craindraient de manquer aux devoirs ou aux intérêts de la parenté s'ils ne témoignaient à ces collatéraux des égards particuliers. Comme il n'y a pas de folies ou de violences qui ne prétendent s'autoriser du nom de la république, ils prennent au sérieux l'invocation; loin de la répudier avec horreur comme un outrage à leur cause, ils s'arrêtent comme fascinés devant ceux qui la font entendre. Indulgence qui leur crée souvent de fâcheux embarras, en leur imposant des connivences regrettables ou des camaraderies malsaines dont la chaîne pèse sur leur avenir.

Lors de l'insurrection du 31 octobre, Félix Pyat, l'un des plus compromis, avait été incarcéré. Il écrivit au ministre de la justice : « Quel malheur que je sois ton prisonnier, tu aurais été mon avocat. » Que voulez-vous que devienne la situation d'un garde des sceaux vis-à-vis d'un factieux qui peut lui parler avec cette familiarité? Le garde des sceaux en fut interdit; il montra la lettre du prisonnier au préfet de police, M. Cresson : « Mon ami, lui dit-il, il m'arrive une cruelle aventure, lis donc cela. » En même temps, il fit observer au préfet, sans le convaincre d'ailleurs, que « Félix Pyat était un vieillard, qu'il n'avait pas de consistance, que tout cela était bien fâcheux; enfin, que c'était un des *vétérans de la démocratie* [2]. »

Vétéran de l'anarchie eût été plus juste, et c'est de cette confusion trop habituelle entre deux choses si distinctes que la démocratie a tant de fois souffert. Avec des raisonnements de ce genre, on prépare les émeutes, et, quand elles ont eu lieu, on les absout. La Commune est née de cette faiblesse, et l'amnistie totale, qu'appréhendaient ceux qui la proposaient, que M. Jules Simon a contre eux si fortement combattue, n'a été votée que sous l'empire du même sentiment. On connaissait les hommes qu'on allait rendre à la France, on savait leurs plans, leurs haines, leurs crimes implacables; mais c'était des « vétérans de la démocratie ». Le parti exigeait leur retour, et qui proposa leur rappel aux Chambres? Celui-là même qui en avait peur, et qu'une légende posthume veut nous donner comme un homme de gouvernement, M. Gambetta. Suivez ses successeurs dans le développement de leur politique;

[1] Le mot est cité par M. Bellart, procureur général, dans son discours pour l'installation de la cour royale en 1815. *Œuvres* de Bellart, t. V, p. 5.

[2] Enquête du 18 mars 1871. — Déposition de M. Cresson. *Procès-verbaux de l'Assemblée nationale*, t. IX, p. 474.

interrogez les votes des députés, le même mobile les inspire. Quiconque viole une loi, provoque un désordre, outrage un agent de l'autorité, est un tenant de la république, il faut le ménager. Fraudeurs d'octrois, pillards d'églises, insulteurs de la justice, émeutiers de professions, autant de « vétérans de la démocratie » qui ont droit au respect [1].

La spoliation des curés et l'avilissement de la magistrature seront la rançon de ces lâchetés.

Par une conséquence inverse, les institutions, les croyances, les principes menacés ont un caractère monarchique, et, dès lors, on ne peut les défendre sans être accusé de royalisme. Il est certain que, malgré les écarts des hommes et les fautes des gouvernements, la religion, la famille, la propriété, ont été en honneur sous la monarchie; que, sous son règne, la magistrature a gardé son rang, la hiérarchie militaire a été maintenue, le crédit fondé, le service des finances soumis à des lois fixes. Par cela même la religion, la famille, la propriété, la justice, l'armée, les règles financières, sont devenues suspectes. Le préjugé qui, dans les sociétés civilisées, existe contre les athées, les vagabonds, les malfaiteurs, les ennemis de toute loi et de toute discipline, se retourne contre le prêtre, le juge, l'officier, le gendarme, l'agent du Trésor public. On assimile publiquement le magistrat et le forçat [2], et il en est qui, outrageant le premier, se vantent d'avoir porté la chaîne du second. Dans l'idéale société que la secte nous réserve, on verra des pères regarder comme le dernier des malheurs que leurs enfants aient une foi religieuse. « Qu'avez-vous? — Ah! je suis bien préoccupé de mon fils; j'ai peur pour son avenir. — Eh quoi! est-ce qu'il se dérange? Est-ce qu'il fait des dettes? — Ah! si ce n'était que cela... Il croit en Dieu! » Et l'on entendra des mères s'écrier avec désespoir : « Où me cacherais-je? Quelle honte! Ma fille veut se marier à l'église! »

Ce sera, nous dit-on, l'ère scientifique; n'en croyez rien. Pour le parti révolutionnaire la science est le dernier des soucis. Les

[1] « ... Depuis longtemps, déjà, écrivait ces jours derniers une feuille républicaine, le *National*, l'on a attaqué l'autorité par tous les moyens et l'on a découragé ses agents de toutes les manières. *Quand un sergent de ville rencontre un malfaiteur, il se demande s'il doit l'arrêter comme voleur ou le saluer comme un électeur influent.* Il ne sait pas au juste pour le compte de qui ce malfaiteur opère. Il ignore si, en lui mettant la main au collet, il ne risque pas, non seulement sa vie, mais sa médaille militaire. Le brave homme hésite, et finalement il prend le parti, quand l'escarpe passe la tête haute, de sembler très occupé d'autre chose. *Le même phénomène se produit dans les campagnes où les gendarmes n'osent plus arrêter les vagabonds...* »

[2] Discours de M. Madier-Montjau. *Journal officiel* du 5 juin 1883.

citoyens de cette sorte n'estiment la science qu'autant qu'elle flatte leurs appétits ou leurs haines : au fond, ils lui sont parfaitement contraires. Toute science repose sur des lois et crée à celui qui la possède une supériorité : double motif de la proscrire. Les règles du langage elles-mêmes leur répugnent parce qu'elles sont des règles. Après la révolution de 1848, un représentant du peuple, signalé alors par une apologie du régicide qu'il a depuis regrettée, mais ayant du style et le goût des lettres, M. Marc-Dufraisse, recevait quelques délégués de je ne sais quel groupe, qui venaient l'entretenir de leurs intérêts. L'un d'eux, tout en conversant avec le député, avisa sur sa table un gros livre; c'était le Dictionnaire de l'Académie. « Citoyen Dufraisse, lui dit-il, pourquoi donc avez-vous ce Dictionnaire de l'Académie? — Mais, répondit le représentant, c'est pour me tenir au courant de la langue, pour bien écrire l'orthographe. — L'orthographe! il n'en faut pas en république, interrompit le jacobin scandalisé. C'est de l'aristocratie[1]. »

L'aristocratie! voilà le grand mot. Sous ce nom fatal sont désignés la vertu, l'honneur, la science, aussi bien que la naissance et la fortune. N'est-ce pas un des docteurs de la loi nouvelle, M. Marcou, qui nous enseignait dernièrement qu'il fallait, comme dans les républiques antiques, « exiler les citoyens trop puissants »? Puissance n'est pas seulement richesse, c'est aussi justice. Aristide en a su quelque chose.

Il faut donc en prendre votre parti, membres de la gauche ou du centre-gauche. Vous n'échapperez pas à l'arrêt, et cette accusation de royalisme dont vous avez tant d'effroi, beaucoup d'entre vous l'ayant peut-être autrefois méritée, vous finirez, quoi que vous fassiez, par l'encourir, à moins que vous ne tombiez au-dessous des derniers de ceux que vous redoutez.

III

J'essaie de me représenter la situation d'esprit d'un homme qui a cru sincèrement à la république conservatrice, et qui, bon gré malgré, par ambition tenace ou confiance obstinée, s'efforce de demeurer fidèle aux consignes du parti dominant. A quelles extrémités n'a-t-il pas dû se résoudre et n'est-il pas encore réservé!

Monarchiste constitutionnel ou ancien serviteur de l'empire, Démotime a eu d'abord un premier sacrifice à faire, rompre avec

[1] Nous tenons l'anecdote de M. Marc-Dufraisse lui-même, notre ancien collègue à l'Assemblée nationale.

ses amis, s'exposer à leur blâme, affronter leurs reproches; mais cette épreuve, si cruelle qu'elle soit, a, du moins, sa noblesse. L'injustice des partis envers ceux qui, sur un seul point, se dérobent à leur joug est chose si ordinaire; elle s'est attaquée à des renommées si pures, à des services si incontestés, à de si glorieuses carrières, qu'il a pu se faire illusion sur la nature de sa souffrance et la supporter avec une tristesse mêlée de quelque fierté.

D'autres amertumes sont bientôt venues.

Il s'était dit et on lui avait affirmé que la république lui donnerait à la fois l'ordre et la liberté. Il ne l'avait embrassée que pour mieux combattre le radicalisme, et voici qu'à peine victorieuse la république prend en main le programme du radicalisme, et lui ordonne de l'appliquer, article par article. C'est d'abord la liberté religieuse qu'il devra frapper; on lui demande d'expulser les congrégations. Il s'étonne; il se rappelle les assurances naguère données par ceux qui viennent réclamer cette proscription, en faveur des associations, même des associations religieuses. Il tente de protester. Aussitôt on lui montre l'intérêt de la république engagé, et traîtres à sa cause tous ceux qui refusent leur appui à la persécution.

On lui a promis, du moins, en forme solennelle, que les tribunaux demeureraient juges du litige, et prononceraient sur l'existence des lois invoquées contre les congrégations. Il a donné son vote sur cette garantie, laissant aux magistrats le soin de libérer sa conscience. Le vote obtenu, la garantie est tombée; le même gouvernement, qui avait juré d'avance respect à la décision des tribunaux, s'est empressé de les dessaisir, et de livrer le sort des expulsés à une commission qui, sous la direction d'hommes dont une prompte récompense caractérisera les arrêts, se fera le complice des violateurs de la loi.

Attristé de ces mécomptes, Démotime réfléchit cependant qu'on n'a encore touché que les congrégations et que, trop ardent ennemi du « cléricalisme », le gouvernement n'en proteste pas moins de son respect pour l'Eglise. Il cherche dans ces raisonnements quelque tranquillité, lorsqu'il apprend, coup sur coup, qu'on chasse les Frères de l'enseignement, qu'on enlève des écoles les crucifix, qu'on expulse les Sœurs des hôpitaux. On a pris ces mesures sans le consulter. Il s'en félicite; car, si on lui eût demandé son avis, il l'aurait donné sans ambages : il ne s'en cache pas, de pareils actes sont détestables. Voici précisément qu'on lui offre une occasion de dire tout haut ce qu'il pense. Des interpellations sont adressées aux ministres; la Chambre, le Sénat, sont appelés à se prononcer. Que fera Démotime? que voulez-vous? les faits

sont accomplis. Ah! si on l'avait interrogé, avant l'exécution!... mais à quoi bon récriminer? Démotime repoussera toute expression de blâme; il votera l'ordre du jour demandé par le gouvernement.

Mais il n'est pas quitte avec ses maîtres; ils lui présenteront d'autres lois à voter, d'autres iniquités à commettre, d'autres violences à autoriser. Supprimera-t-on l'enseignement religieux dans l'école? En bannira-t-on le nom de Dieu? Le serment sera-t-il aboli, le divorce rétabli, la croix arrachée des cimetières? Donnera-t-on à une poignée de sectaires le droit d'enlever à une famille le cadavre d'un père ou d'un fils pour lui infliger, contre le dernier vœu du mourant, l'opprobre d'un enterrement civil? Cette fois, rien n'est fait; les mesures sont à prendre. On consulte Démotime, c'est à lui de décider. Songez qu'il est catholique et qu'il a jusqu'ici fait profession de l'être; ses enfants sont peut-être, à l'heure présente, dans un établissement religieux; il est peut-être de ceux qui ont voté jadis pour le pouvoir temporel du Pape; il a peut-être figuré dans les associations catholiques. Que va-t-il faire? Il voit de vieux républicains, des philosophes, bondir contre ces propositions et les flétrir de leur parole indignée. Et lui, que dira-t-il? quelle sera sa réponse à ces sommations? La religion, Dieu, la famille, le serment, la sépulture chrétienne, osera-t-il bien livrer tout cela, sans un regard vers son passé, au mépris de sa foi, de ses antécédents, de son honneur, des exemples de ses pères et de l'avenir de ses enfants? Ah! la nécessité est dure; il la sent, il en gémit, il en veut détourner le poids. Mais quoi? Il n'est pas républicain; s'il refuse un seul vote, tous les gages donnés sont anéantis, la république le repousse; elle le maudit comme un transfuge.

Il lui fera encore ce sacrifice. Ce sera le dernier.

Il le croit, il le dit, il le jure. S'il a faibli dans l'ordre religieux, il sera inébranlable dans l'ordre civil. Il a fait la part des préjugés, en les déplorant; mais sur la réforme judiciaire, sur l'intégrité du régime financier, sur la lutte contre les factions, il demeurera ce qu'il a toujours été, un conservateur. Où en est-il de ces résolutions? Les factions! Il a reformé leurs rangs; il a voté, sur l'ordre de ses chefs, l'amnistie totale, après avoir répété, comme eux, qu'un gouvernement qui se respecte n'y devrait jamais consentir. Le socialisme! Un homme est mort qui le représentait avec éclat, qui l'avait soutenu contre la république conservatrice. Démotime a voté des funérailles solennelles à M. Louis Blanc, ne les ayant pas votées à M. Dufaure. Il s'était promis de ne jamais sacrifier la magistrature; il vient d'adopter à la Chambre des députés, et il adoptera au Sénat, le honteux projet qui voue les juges à l'arbitraire des ministres et au mépris des peuples. Ancien monarchiste,

il a approuvé la mesure qui expulsait les princes de l'armée; homme de comptabilité, expert en finances, il s'est lié à ceux qui mettent au pillage le Trésor public. Tout ce qu'il avait espéré de la république a échoué; tout ce qu'il avait cru repousser, en la proclamant, a prévalu. Il le sait, il en rougit, il en tremble. Il sent, dans le fond de son âme, qu'il a menti à tous ses engagements; mais il voit en même temps, au moindre pas qu'il tente de faire en arrière, au moindre essai de résistance, la tourbe des insulteurs prête à se ruer sur lui, ses sacrifices devenus inutiles, ses hontes restées sans profit, et il poursuit son chemin, descendant de degré en degré, dépouillant les uns après les autres ses sentiments, ses souvenirs, ses traditions, tout le trésor d'honneur de sa vie; comme ce malheureux apostat dont M. Jules Simon nous rappelle l'histoire, comme ce Gobel, d'abord opposé à la constitution civile du clergé, puis se résignant à la jurer, consentant à en bénéficier, devenant évêque de Paris, et bientôt, sous le coup des accusations, des menaces, des injonctions, renonçant à son titre, à ses insignes, à ses croyances, coiffant le bonnet rouge, niant Dieu, déifiant la révolution, et n'arrivant, d'indignités en indignités, qu'à déshonorer l'échafaud qu'il n'évite pas.

Dira-t-on que les choses ne se reproduiront pas? On a pu le prétendre, il y a dix ans. Qui pourrait l'affirmer aujourd'hui? qui pourrait fixer la limite des abaissements qui nous attendent, après ceux que nous avons vus? On n'eût pas osé, il y a dix ans, prédire les excès dont nous sommes témoins; on aurait cru, en les annonçant, tomber dans l'exagération. Ceux-là criaient à la calomnie qui devaient dépasser de bien loin les soupçons qu'on portait contre eux. Ceux-là protestaient de leur fermeté contre le radicalisme qui devaient nous étonner par leur servilité devant ses exigences. Il n'y a donc pas à s'y tromper. Les hommes, qui cèdent aujourd'hui à la meute révolutionnaire, dans la crainte d'être accusés de trahir la république, ne peuvent pas ne pas voir qu'à quelque moment et sur quelque point que leur résistance se montre, la même accusation, pour cette seule résistance, ira les atteindre. Ou le jour est venu pour eux d'affronter le reproche, ou, de peur de l'encourir, ils sont décidés à sanctionner tous les attentats et à commettre toutes les bassesses.

IV

Après tout, il ne s'agit ici que de chutes individuelles, et si nous n'avions à redouter que ce triste spectacle, il suffirait de nous retrancher dans le mépris qu'il inspire.

Mais c'est à la France qu'on veut faire cette destinée; c'est à la France qu'on demande ce reniement de son passé, cette immolation de tout ce qu'elle a cru, servi et honoré. Cette France, qui a tant de fois inspiré et dominé le monde, qui a grandi à l'ombre des croyances religieuses, qui a été le soldat du droit, de la civilisation, de la liberté, qui a propagé au loin les généreuses maximes, qui a lutté contre les forts et défendu les faibles, cette France, tour à tour lumière, terreur et charme de l'Europe, c'est à cette ignominie qu'on prétend la réduire. Souvenirs, traditions, libertés, croyances, il lui faut tout dépouiller, tout oublier, tout abjurer; il lui faut rougir de ses ancêtres, effacer le nom de ses grands hommes, répudier leurs exemples, sacrifier son honneur, sa foi, son génie, son cœur, sa dignité, son vieux renom dans le monde, à qui, grand Dieu! et à quoi? à la barbarie, à l'athéisme, à l'ignorance, à l'aventure, à l'incapacité criminelle et vaniteuse des charlatans qui s'enflent de ses malheurs et paradent sur ses ruines.

Le mal, chacun le déplore, chacun voit le danger, chacun annonce les catastrophes, et, à la veille de se perdre dans cet abîme où l'on se sent descendre, on en est à disputer sur les conditions que l'on mettra à s'unir pour le sauvetage.

En écartant les conservateurs, sous prétexte de monarchie, en les dénonçant comme des ennemis, en se liguant contre eux, sous prétexte de république, avec les radicaux, les républicains modérés ont commis, à l'intérieur, la même faute que l'empire au dehors, en favorisant de ses mains contre le Pape et contre l'Autriche l'unité italienne et l'unité allemande. Ils ont affaibli leurs alliés nécessaires et fortifié leurs adversaires nés. Ils ont mis en péril la société, sans fonder la république. En prolongeant cette politique, c'est leur ruine qu'ils achèvent avec celle de la France.

Mais l'erreur ne serait pas moindre de la part des monarchistes qui prétendraient imposer à tout défenseur des principes sociaux, comme condition première de leur concours, la profession de leur foi. Certes, nous ne jugeons pas indifférente la forme des gouvernements; si nous avions jamais eu des doutes sur le régime qui convient à notre pays, l'expérience à laquelle nous assistons les aurait dissipés. La république, telle qu'elle se comporte en France, semble s'être donné pour tâche de démontrer par l'absurde, la nécessité de la monarchie. La république met la société en question; la monarchie la remet en place. La monarchie, c'est la stabilité présumée, et, avec elle l'esprit de suite, les longues combinaisons, le progrès dans la sécurité, l'avenir entrevu et préparé; la république, c'est le provisoire perpétuel, et avec lui la mobilité des vues, le trouble des situations, l'arrêt dans

l'inquiétude, les plans d'avenir sacrifiés à l'imprévoyante tyrannie des passions du moment. La monarchie peut rencontrer ou soulever des difficultés accidentelles; elle est en accord avec les intérêts permanents du pays. La république est en contradiction avec ces intérêts, et ne peut trouver que dans des circonstances passagères l'explication de sa durée.

Mais de ce qu'une institution est nécessaire, il n'y a qu'une conclusion à tirer, c'est que le devoir de ses partisans est de la rendre possible.

Qu'ils soient au pouvoir ou qu'ils aient à le conquérir, les partis ne valent que par les garanties qu'ils offrent. Les populations ont passé par trop de vicissitudes et éprouvé trop de mécomptes pour les croire simplement sur les titres qu'ils se donnent; elles s'en rapportent plus à leurs services qu'à leurs droits. En désertant successivement tous les intérêts généraux, en menaçant les unes après les autres toutes les existences, en allant révolter jusqu'au fond des plus humbles consciences, les plus nobles instincts, les républicains perdent la république tout en la proclamant, et l'on peut même prévoir qu'ils prétendront en imposer d'autant plus le respect qu'il sera devenu, grâce à eux, plus impossible. C'est en défendant ces intérêts, ces situations, ces droits menacés, c'est en ralliant à leur secours, sans acception de partis, tous les efforts que l'opinion contraire développera le désir et les chances de sa victoire. On ne manque pas à ses convictions, et l'on ne fait que son devoir, monarchiste ou républicain, lorsqu'on provoque, sous quelque régime que ce soit, et de quelque part qu'ils viennent, l'union des gens de bien pour sauver ces principes communs, sans lesquels il n'y a ni gouvernement, ni patrie, ni société. « Royaliste, disait M. Thiers aux montagnards de 1851, royaliste, soit! Mais ce sera un singulier spectacle, et qui instruira la France, de voir les royalistes défendre l'indépendance de l'Assemblée, et les républicains ne pas leur laisser la parole[1]. » Royalistes, pourront dire, à leur tour, ceux que dénonce aujourd'hui la secte radicale, royalistes, soit! Mais ce sera un singulier spectacle, et qui instruira la France, de voir les royalistes défendre les droits de la conscience, l'inamovibilité de la magistrature, la propriété des grades, l'inviolabilité du domicile, la dignité de la famille, Dieu, la patrie, la liberté, et les républicains leur en faire un crime, comme d'un attentat contre la république.

M. Jules Simon n'est pas de ceux à qui pourrait être faite cette réponse. Il aurait droit, au contraire, de l'adresser à ses détrac-

[1] 17 novembre 1851.

teurs. Il connaît trop l'histoire de nos vicissitudes politiques pour s'inquiéter des accusations et ne pas savoir d'avance quelle réparation lui réserve un avenir, peut-être prochain.

La fortune ne soutiendra pas toujours les hommes qu'elle a portés au pouvoir. Ils tomberont, et contre eux se lèveront leurs actes. Quel droit pourront-ils invoquer, dont ils n'aient appris la violation à leurs adversaires? Quelle plainte formuler, que ne vienne étouffer le cri des représailles : *Patere leges quas fecisti?* Ils auront tellement avili le nom de la république qu'il suffira de le prononcer pour les accabler, et dans cette mobilité si fréquente des emportements populaires, on jettera ce nom comme un outrage aux fermes esprits qui, soucieux de la justice et de l'honneur, s'efforceront de couvrir leurs oppresseurs de la veille, en répétant comme de Serre en 1816 : « C'est précisément à cause que les révolutionnaires l'ont fait que vous ne devez pas imiter ces odieux exemples. »

Vienne ce jour qu'on peut prévoir, et ceux qui excluent M. Jules Simon de leurs rangs le vengeront eux-mêmes, en le revendiquant. Ils rappelleront son langage pour faire oublier le leur; ils feront honneur à la république de ses écrits, après les avoir condamnés au nom de la république, et, pour prouver qu'elle n'a point manqué aux lois éternelles de la société, ils invoqueront, comme s'ils l'avaient inspiré, ce livre qu'ils répudient : *Dieu, Patrie, Liberté.*

Charles de Lacombe.

LE MARI D'UNE REINE[1]

L'histoire est remplie de princesses dont les mariages furent des sacrifices à la raison d'État; sacrifices quelquefois magnanimes et consacrés par la reconnaissance d'une nation. La Pologne, par exemple, au quatorzième siècle, fut sauvée par sa jeune et pieuse reine Hedwige, quand elle donna sa main à son redoutable voisin le duc de Lithuanie, Jagellon, encore barbare, le convertit, le dompta en domptant elle-même son chaste cœur et par là mérita de fonder pour des siècles et de placer à la tête de sa patrie une race entre toutes vaillante et chrétienne. Plus souvent ces sacrifices ont été imposés par une politique étroite et dure, et sont restés sans profit ni honneur pour les princes et pour les peuples. Ils n'ont pas entièrement disparu avec l'ancien régime; notre siècle a vu des mariages de cette sorte contractés, tantôt pour réparer une défaite, comme celui de Napoléon avec Marie-Louise, après Wagram, tantôt pour préparer une conquête. Les hommes d'État anglais ne sont pas plus que d'autres étrangers aux calculs diplomatiques, aux rivalités nationales dont peut devenir l'objet la main d'une princesse, j'en trouverais au besoin la preuve dans le livre même que j'ai sous les yeux; ne nous montre-t-il pas la reine Victoria, son mari, ses ministres fort occupés, il y a bientôt quarante ans, des mariages espagnols? On s'étonnait fort à Londres que la France songeât à contrarier l'inclination de la reine Isabelle, si elle se portait vers un Cobourg, mais on n'y était nullement disposé à laisser parler le cœur de cette jeune souveraine, s'il s'était tourné vers un prince français.

Il faut en prendre son parti : l'amour dans le mariage, et non seulement l'amour, mais le bonheur, cette chose rare pour les simples femmes, l'est encore davantage pour les reines. Voilà précisément le charme, voilà surtout l'originalité d'une histoire dont le héros n'a jamais reçu d'autre titre ni joué d'autre rôle que celui de « prince-époux », époux d'une reine sans être roi. C'est l'histoire d'un

[1] *Le Prince Albert de Saxe-Cobourg, époux de la reine Victoria, d'après leurs lettres, journaux, mémoires,* etc. Extraits de l'ouvrage de sir Théodore Martin et traduits de l'anglais par Augustus Craven, 2 vol. in-8°. Paris, 1883. Plon, éditeur.

mariage et d'un ménage royal. Si ce mariage n'avait été qu'une affaire politique, si ce ménage n'avait eu de rare et d'enviable que l'éclat d'une couronne, la volumineuse biographie du prince Albert n'aurait pas sans doute obtenu un succès populaire en Angleterre. Hors de l'Angleterre, elle n'aurait guère excité de curiosité. M. Augustus Craven n'aurait pas entrepris de l'accommoder au goût du public français. Il a beau être versé dans les questions et les transactions diplomatiques et savoir faire parler notre langue avec une facilité singulière aux hommes d'État anglais, l'existence de deux époux qui se marient sans se plaire et vivent ensemble sans s'aimer lui eût paru banale et vulgaire autant que triste et pleine d'ennui, fussent-ils prince et reine; le livre qui la retracerait n'aurait pas mérité d'être traduit sur une table très voisine de celle où fut écrit le *Récit d'une sœur*.

Mais, au contraire, voici une enfant née près du trône et qui, à douze ans, apprenant tout à coup qu'elle doit régner un jour, réfléchit, se recueille et dit cette simple parole : « Je serai bonne. » A dix-huit ans, Sa très gracieuse Majesté reçoit le serment d'allégeance de la vieille Angleterre. Peu après arrive d'Allemagne, pays qui passait alors pour sentimental et rêveur, un cadet de vieille race et de bonne mine, « au regard profond et doux », un prince jeune comme elle, jeune de cœur aussi bien que de visage et d'années, capable comme elle d'un pur et noble amour et élevé d'avance pour obtenir sa main. Ils se voient et se donnent aussitôt l'un à l'autre. « La beauté d'Albert est frappante », écrit la reine le second jour après l'arrivée du prince, « son amabilité extrême; il est, en un mot, très séduisant ». A peine mariée, elle ajoute : « Il ne peut exister au monde un être plus cher, plus pur, plus noble que le prince. »

De son côté, le prince écrit à celle qu'il appelle « sa petite fiancée » : « Que je sois l'objet de tant d'amour me semble parfois dépasser la réalité des choses de ce monde. C'est le comble de la félicité. » Et vingt et un ans plus tard, le jour où il célébrait pour la dernière fois l'anniversaire de son mariage, il pouvait rendre à sa compagne et à lui-même ce témoignage... « Notre bonheur reste toujours vert et florissant. » La « petite fiancée » était devenue et demeurée « la bonne petite femme », c'est ainsi que le prince nommait encore la reine quand ses lèvres mourantes l'appelèrent pour lui donner un dernier baiser.

Ne croyez point, d'ailleurs, que la raison n'eût pas été consultée pour une alliance où le cœur devait trouver tant de jouissance. Cette alliance avait été longuement méditée, et le prince lui-même avait été formé tout exprès pour la conclure par deux sages : l'un, un souverain qui passait parmi ses pareils pour le politique le plus

profond et le plus avisé de son temps, le roi des Belges, Léopold Ier; l'autre, un médecin, docteur en toutes sciences, conseiller-né, directeur laïque de la vie publique et privée des Cobourg, le baron Stockmar. Voilà quelles fées présidèrent à la destinée du prince Albert, et ce n'est pas une des moindres merveilles de cette histoire qu'une carrière qui, loin de tromper ceux qui la préparent, répond de tous points à leur prévoyance. Façonné par de telles mains, le jeune prince se montra tout d'abord aussi raisonnable qu'il était séduisant. Jamais facultés diverses ne furent tenues entre elles dans un plus juste équilibre; jamais le devoir ne laissa moins de prise à la fantaisie et au caprice; jamais vie ne parut dans son ensemble et ses détails mieux ordonnée que la sienne. Si cette vie a un défaut, du moins, aux yeux du lecteur français, il consiste dans cette régularité même et cette correction toujours irréprochable. L'historien du prince lui attribue le tour d'esprit original et inattendu, le don que les Anglais nomment *humour;* mais de toutes les qualités de son héros, c'est assurément celle que son livre laisse le moins apercevoir.

En revanche, vous rencontrez à chaque page l'expression sincère, touchante et sans apprêt, des sentiments bons et simples, des affections et des émotions légitimes qu'entretient la douce chaleur du foyer domestique; vous y trouvez tour à tour des sourires attendris et des larmes vraies pour les vieux parents, les vieux amis, les vieux serviteurs. Et pour les enfants qui se multiplient d'année en année d'une façon patriarcale, quelle sollicitude! A voir le père et la mère veiller de près sur toute cette tribu, se douterait-on qu'ils ont de plus à s'occuper de trois royaumes? « Mettez de l'enfance partout », disait Louis XIV aux artistes chargés de décorer Versailles. J'imagine que le grand roi n'aimait guère les enfants qu'en peinture. A Windsor, au contraire, on les regarde, on les soigne, on les aime en personne. Même après que ces enfants ont grandi, lorsqu'ils doivent se disperser au loin, il semble qu'on ait plus de peine à se séparer d'eux que dans la plupart des familles anglaises. Serait-ce parce que le prince Albert a introduit dans la famille royale quelque chose des dispositions et des habitudes allemandes? Quand la fille aînée, la première, est emmenée par un mari, « la maison paternelle », écrit le prince avec une mélancolie que beaucoup de pères comprendront, « la maison paternelle est transformée par le départ des enfants; elle ne sera jamais plus pour nous ce qu'elle fut jadis ». Et la mère trace au même moment ces lignes délicates et profondes, où se reconnaîtra sans doute aussi plus d'une femme qui fut heureuse : « Voici venir pour mon cœur le second des grands jours de ma vie; c'est comme si j'allais me marier moi-même; seulement j'étais beaucoup plus agitée aujourd'hui,

parce que je n'étais pas soutenue, comme au jour de mon mariage, par ce sentiment béni qui vous élève, vous soutient et vous donne du courage, la joie de me confier à celui que j'aimais, que je vénérais dès lors et toujours. »

L'amour et la raison, la vertu et la félicité dans le mariage : voilà qui serait sans doute, même dans une condition commune, un sort peu ordinaire. Les époux royaux qui nous occupent ont eu par surcroît un autre privilège : la fortune ou plutôt le mérite de leur vie domestique a fait la fortune politique de leur règne; le bonheur privé de la reine est devenu pour l'Angleterre un bonheur public. Dès le début du mariage et du règne, le vieux ministre chargé de guider les premiers pas de la jeune souveraine, l'aimable et sceptique lord Melbourne, l'avait pressenti. Témoin du rapide enthousiasme que soulevait parmi la multitude le seul aspect des deux fiancés : « C'est un mariage d'inclination, disait-il, voilà ce qui le rend si populaire. » Plus tard lorsqu'au riant spectacle de cette fraîche et printanière inclination eut succédé l'exemple plus imposant d'une longue fidélité et d'un inviolable accord, quand on vit l'intégrité des mœurs sur le trône bannir l'intrigue de la cour et assurer l'accomplissement des devoirs royaux, alors le peuple anglais sut gré à sa souveraine de goûter, comme elle le faisait, les joies de la famille; la vie privée de la reine accrut le prestige de la royauté; le moins chimérique et le plus romanesque des hommes d'État britanniques, sir Robert Peel [1], et M. Disraeli [2], ont pris plaisir à le constater l'un et l'autre et presque dans le même langage. Témoin plus irrécusable encore, le premier dignitaire de l'Église catholique en Irlande, le cardinal-archevêque de Dub in, a rendu, l'année dernière, à la reine Victoria et en même temps à la mémoire toujours vivante du prince Albert, cet hommage glorieux entre tous : « Si jamais le niveau moral de l'Angleterre devait baisser, si jamais (ce qu'à Dieu ne plaise!) la foi menacée devait s'y éteindre, aucun historien de l'avenir ne pourra du moins désigner la cour de la reine Victoria comme responsable, par un seul mauvais exemple, de l'affaiblissement de la foi ni du relâchement des mœurs publiques [3]. »

Y a-t-il eu beaucoup de cours en Europe qui aient jamais mérité semblable éloge? J'en doute, et pour ne pas sortir d'Angleterre, je ne sais trop jusqu'à quelle époque il faudrait remonter avant de rencontrer un long règne auquel il pût s'appliquer avec quelque

[1] Lettre du prince à Stockmar, 9 mars 1845, t. I, p. 141.

[2] Paroles prononcées aux Communes à la suite de la mort de la duchesse de Kent, mère de la reine, 1861, t. II, p. 472.

[3] Lettre adressée à la reine, 2 juin 1882, après l'attentat dirigé contre sa vie.

justice. Mais je ne vois guère non plus depuis plusieurs siècles un souverain de la Grande-Bretagne ayant obtenu de son peuple, non pas seulement en faveur de l'institution, mais en faveur de la personne royale, des sentiments pareils à ceux qui ont environné et soutenu, en notre âge de démocratie et de révolution, la reine Victoria.

Voilà donc la première leçon qui ressort de cette histoire : pour qu'un gouvernement soit respecté, il n'est pas tout à fait inutile qu'il soit respectable : leçon bonne à méditer même dans les républiques.

Il faut en convenir, en dépit des excellentes raisons que nous croyons avoir de médire de notre temps, ce succès politique et populaire d'une conduite irréprochable fait honneur aux sujets comme au souverain ; et chose digne de remarque, la popularité du « prince-époux » a paru grandir depuis sa mort.

Avec une libéralité hardie, la reine a prévenu un goût qui passe pour très moderne, car autrefois il n'avait guère occasion de se manifester ou de se satisfaire : je veux dire l'indiscrète curiosité qui nous pousse à pénétrer dans la vie privée de nos contemporains. Elle a livré à son peuple ses plus précieux souvenirs ; elle lui a ouvert sa maison et son cœur, n'imaginant pas de meilleur moyen d'honorer celui qui a rempli ce cœur et cette maison ; elle a voulu que tous pussent familièrement l'approcher, afin que tous s'associassent à elle pour garder une si chère mémoire. Par son ordre et sous sa direction, récits d'enfance et de jeunesse, journal de voyages, enfin mémoires biographiques remplis de notes et de correspondance intimes, ont successivement paru. Eh bien, cette confiance n'a point été trompée. Le peuple ne s'est pas lassé de lire ce que la reine ne s'est pas lassée de publier. La biographie seule du prince, rédigée par sir Théodore Martin, se compose de cinq volumes de cinq à six cents pages chacun. Il a fallu sans rien abréger en faire une édition à bon marché imprimée sur deux colonnes, et qui coûte 6 pences (12 sous) le volume ; les plus humbles familles d'Angleterre ont voulu connaître et posséder ce livre.

Autrefois les poètes s'ingéniaient à représenter des rois, des princes dévorés par de grandes passions, entraînés à de grands crimes ou frappés par de grandes infortunes. Il fallait, disait-on, pour émouvoir le public des personnages illustres et des événements extraordinaires ; c'est ainsi qu'on expliquait, si je ne me trompe, les tragédies et leurs fictions. Aujourd'hui le peuple anglais a pris intérêt non pas à un malheur imaginaire, mais au bonheur très authentique du mari de sa reine ; la réalité a remplacé la fiction, et l'idylle, la tragédie.

Toutefois, malgré le goût de nos voisins pour les longues lectures, pour les abondants et minutieux récits, je doute qu'une idylle en

cinq volumes eût réussi en Angleterre, et même réduite à deux volumes (c'est dans ces proportions que M. Craven a abrégé à notre usage l'ouvrage de sir Théodore Martin), je suis certain qu'elle ne réussirait pas en France. Aussi y a-t-il dans ce livre tout autre chose qu'une idylle. Ce qui en fait la variété et l'attrait, c'est qu'on y passe continuellement sans embarras et comme de plain-pied de la vie domestique à la vie publique des royaux époux. En vertu de leur naissance et de leur rang, les affaires d'État sont leurs affaires ; affaires de famille et affaires d'État sont entremêlées ensemble et maniées tour à tour avec même simplicité, même aisance et, il faut ajouter, même conscience. Pour traiter des intérêts de l'Angleterre et de l'Europe, ils n'ont pas à se guinder sur un piédestal. Ils ne paraissent pas non plus en descendre lorsqu'ils s'occupent ensuite et de fort près de leurs enfants et de leurs proches.

Ce naturel dans la grandeur, ce langage royal, familier sans affectation, noble sans enflure, risquait fort de s'altérer à travers une traduction. M. Craven a su donner à la sienne la saveur des textes originaux. Aussi bien beaucoup de textes publiés par sir Théodore Martin n'avaient pas été écrits d'abord en anglais ; grand nombre de lettres et de notes ont dû être traduites de l'allemand, quelques-unes même du français. Il appartient aux compatriotes de l'écrivain britannique de juger avec quel mérite et quel bonheur il a rempli cette portion de sa tâche ; pour moi, je sais seulement que, grâce à M. Craven, le lecteur français, si peu habitué qu'il soit à sortir de chez lui, se trouve à l'aise parmi des interlocuteurs appartenant aux pays les plus différents, il les écoute sans efforts, il ne ressent aucunement la fatigue qu'on éprouve d'ordinaire à avoir besoin d'un interprète. De plus, avec un art délicat et discret, M. Craven a élagué de l'ouvrage de sir Théodore Martin ce qui ne peut intéresser que les Anglais : les détails touffus, les développements compendieux sur leurs affaires intérieures, et il a soigneusement conservé tout ce qui vient du prince ou de la reine, ce qu'ils ont dit et écrit, ce qui aide à les connaître l'un et l'autre, ce qui les fait vivre sous nos yeux, et aussi tout ce qui est propre à instruire un Français, un Européen sur les relations de l'Angleterre avec la France et le continent. C'est ainsi qu'il a rendu son livre à la fois solide et agréable.

A côté de tableaux de mœurs qui ont pour cadre des palais, on y trouve prise sur le vif plus d'une scène historique ; on voit venir à Windsor et à Saint-James, on saisit au passage, dessinés d'un trait rapide et ineffaçable, les souverains, les hommes d'État les plus considérables de l'Europe. Désormais les historiens de notre siècle ne pourront plus parler de l'empereur Nicolas, de Louis-Philippe,

de Napoléon III, sans tenir compte des promptes et vives impressions de la reine Victoria, des observations pénétrantes et profondes du prince Albert. Ne demandez pas d'ailleurs à la reine d'Angleterre, ne demandez à aucun Anglais l'impartialité quand les intérêts anglais sont en jeu. Mais voulez-vous savoir toutes les qualités que peut posséder, toute la séduction que peut exercer un homme politique du continent, écoutez ce qui se dit et se pense le plus sincèrement du monde de l'autre côté du détroit, tant que cet homme politique semble concourir aux desseins britanniques. Voulez-vous, au contraire, être informé de ses défauts et de ses travers? Prêtez encore l'oreille du même côté, quand on se croit déçu par lui, quand on a cessé d'en rien attendre. On tirerait facilement des pages que nous avons sous les yeux plus d'un piquant et naïf exemple de cette disposition nationale.

Peut-être aussi, en dépit de l'alliance nouée avec la France et des entreprises communes aux deux pays, peut-être un patriotisme ombrageux et attristé, comme le nôtre a dû le devenir, hélas! découvrirait dans ces pages la trace des préférences qu'un prince devenu Anglais, mais né Allemand, avait gardées en Europe pour l'Allemagne, et en Allemagne pour la Prusse. Ces préférences, a-t-il pu ne pas les inspirer à jamais à celle qui partageait toutes ses pensées? Je ne voudrais pas le rechercher, je craindrais de me laisser égarer par un trop amer ressentiment de nos désastres. En revanche, j'aurais plaisir à signaler la répugnance de la reine et du prince contre la politique révolutionnaire adoptée par lord Palmerston, principalement en Italie. Encore qu'ils n'aient pu empêcher le mal, du moins ils ne l'ont pas méconnu; ils ont su dire avec une clairvoyante droiture que cette sorte de « propagande jacobine » au dehors valait à l'Angleterre « la haine de tous les États du continent[1] ».

Ce qui doit encore moins s'oublier de ce côté-ci du détroit, ce qui est digne de la reconnaissance des catholiques dans le monde entier, c'est la libérale équité de la reine Victoria envers les catholiques de ses États. Il y aurait quelque intérêt à rechercher quelle part revient au prince Albert dans cette disposition assurément nouvelle au sein de la dynastie protestante fondée par Guillaume III. Le prince était tolérant par nature, et sans doute trop indifférent aux dissidences confessionnelles et aux questions dogmatiques pour que cette tolérance lui coûtât quelque effort. Il reconnaissait hautement d'ailleurs que « la civilisation reposant sur le christianisme ne peut être maintenue que par lui »; et au-delà de ce monde, il

[1] Mémorandum et lettres de la reine et du prince, notamment à lord John Russell, de 1847 à 1854, t. Ier, p. 230, 367, 368, 415, 504.

faisait profession d'espérer « une union parfaite avec Dieu par la miséricorde du Christ[1] ». Il restait donc fort éloigné des doutes, des négations, des ténèbres, où l'abus du libre examen a précipité le protestantisme et le rationalisme allemands, et c'était avec un sentiment religieux au fond de l'âme que la reine et lui redoutaient d'offenser en quoi que ce soit la conscience des catholiques.

Ces dispositions furent mises à l'épreuve dans une circonstance particulièrement critique et mémorable, il y a trente-trois ans, quand le pape Pie IX partagea l'Angleterre en diocèses et y institua des évêques romains pourvus par lui de titres anglais. Au moment où ce rétablissement de la hiérarchie romaine était qualifié « d'agression papale », d'attentat contre la couronne, et tandis que le vieux cri : *No Popery!* était poussé avec une ardeur nouvelle autour de la reine, celle-ci refusa de s'associer par son langage aux préjugés de son peuple. « Jamais je n'aurais consenti, disait-elle, à prononcer un mot qui pût témoigner le moindre esprit d'intolérance. Protestante sincère comme je l'ai été et le serai toujours.... je regrette infiniment l'esprit antichrétien et intolérant manifesté par un si grand nombre de mes sujets. Je ne puis souffrir d'entendre proférer contre la religion catholique des injures qui doivent être si pénibles et si cruelles pour tant d'excellents et innocents catholiques romains[2]. » Ainsi la couronne s'était maintenue au-dessus des agitations et des passions populaires, et bientôt le bon sens national lui donna raison. Les mesures votées contre les évêques catholiques demeurèrent lettre morte.

Je n'ai pas résisté au désir de signaler cet exemple de justice et de sagesse donné sur un trône constitutionnel. Il y a tant de gouvernements absolus ou électifs, tant de tribuns et tant de Césars qui s'appliquent à satisfaire les mauvais instincts de la multitude et quelquefois les excitent et les éveillent.

Que de traits il y aurait encore à citer, que d'enseignements divers à recueillir, parmi ces récits! Mais comment choisir dans ces deux volumes; et, d'ailleurs, à quoi bon? Tous les hommes curieux de l'histoire contemporaine les ont déjà entre les mains, et chacun, avec un guide expert et serviable comme l'est M. Craven, saura bien aller tout droit vers la question qui l'intéresse. Je laisse donc de côté les affaires si nombreuses et si variées auxquelles le prince Albert a été mêlé[3], pour ne considérer que lui-même et ce qu'il a été, pour

[1] Discours prononcé par le prince, à la Société pour la propagation de l'Évangile dans les pays étrangers, en 1851, t. Ier, p. 400.

[2] Lettre de la reine à sa tante la duchesse du Glocester, t. Ier, p. 385.

[3] Le travail a d'ailleurs déjà été fait ici même en ce qui concerne la France, à mesure que les cinq volumes de sir Théodore Martin étaient

rechercher parmi tant d'événements politiques quel rôle personnel il a joué, quelle place il a tenu dans l'État britannique. Cette recherche aidera à mesurer aussi quelle place la royauté même tient dans ce gouvernement parlementaire par excellence.

Au premier aspect, on imagine aisément que la position de « prince-époux » ait dû être difficile, mais on devine mal qu'elle ait pu devenir considérable. Les Anglais n'ont jamais répugné à avoir pour souverain une femme. Peut-être même le préfèrent-ils; peut-être la royauté anglaise, telle que l'a constituée le génie du peuple et le cours des âges, convient particulièrement à des mains féminines, on pourrait en donner plus d'un motif. Ce qui est certain, c'est que depuis trois siècles, et sauf un fondateur de dynastie, Guillaume III, les femmes appelées à régner ont fait à Londres plus grande figure que les hommes. A l'avènement de la reine Victoria, on savait donc très bien ce que pouvait être en Angleterre une reine. Mais le mari de la reine! A son égard les précédents faisaient défaut. Marie Tudor avait été mariée à Philippe II, mais si peu, et en dépit de la puissance de ce monarque, ou plutôt à cause même de cette puissance, le mariage avait tourné si mal pour elle-même et pour son royaume! Après elle, Élisabeth, recherchée par les plus grands princes de l'Europe, ne s'était jamais décidée à donner sa main, à engager sa liberté à personne. La fille de Jacques II, Marie, avait reçu la couronne conjointement avec son époux Guillaume d'Orange; le Parlement les avait proclamés ensemble roi et reine, et c'était assurément le roi et non la reine qui avait régné. Anne, mariée à un prince de Danemark, quand elle paraissait encore fort éloignée du trône, l'avait perdu peu d'années après y être montée; et, malgré les sollicitations de son peuple qui la pressait de se remarier, elle avait voulu rester veuve sans enfants. Aussi Blackstone ne parlait pas du mari de la reine. Son rang même n'était pas prévu à la cour; quand on cherchait d'avance à se représenter comment vivrait un personnage qui ne devait cesser d'être le sujet de sa femme que pour devenir le sujet de ses enfants, il semblait difficile de ne pas le croire condamné à une opulente et insignifiante oisiveté, difficile de lui souhaiter d'autre mérite que la tranquillité d'âme et la résignation.

Tout autre était pourtant le sentiment des hommes qui avaient choisi et préparé pour cette position le prince Albert. Le roi Léopold, qui devait la connaître mieux que personne puisqu'il s'était

publiés en anglais. Je n'aurais rien à ajouter aux excellents articles de M. Léo Quesnel (*Correspondant* des 25 novembre 1876, 10 janvier 1878, 10 juin 1879 et 25 avril 1880), si la publication de M. Craven ne présentait pas sous un aspect plus saisissant la physionomie du prince Albert lui-même, en nous permettant d'embrasser du même coup d'œil toute sa vie.

destiné à la remplir en épousant en premières noces la princesse Charlotte [1], le roi Léopold estimait qu'elle n'exigeait pas moins qu' « une intelligence solide, un jugement lucide et prompt, un cœur bien placé, une grande puissance d'observation, une prudence extrême »; il ne voulut y appeler son neveu qu'après s'être assuré qu'il possédait de si rares qualités; et le confident de Léopold Stockmar, entrant dans les mêmes vues, écrivait de son côté. « Il y faut non seulement de l'habileté, mais une ambition droite, unie à une grande force de volonté... Si plus tard Albert n'a pas la conscience d'occuper une des positions les plus influentes de l'Europe, que de fois il sera tenté de regretter son entreprise [2]? »

Qu'avait donc à faire de si considérable le mari de la reine? La prince s'en était d'avance et sérieusement rendu compte et voici dans quels termes, dès le début de sa carrière, il se définissait à lui-même son propre rôle et se traçait sa règle de conduite : « Absorber ma propre existence dans celle de la reine, ne jamais rechercher le pouvoir en lui-même ou pour lui-même, éviter toute ostentation et n'assumer aux yeux du public aucune responsabilité personnelle, mais faire en sorte, au contraire, que ma vie tout entière soit une partie de celle de la reine et rien de plus. Remplir les lacunes que, comme femme, elle pourrait laisser dans l'exercice de ses fonctions royales; surveiller avec une sollicitude continuelle tous les départements des affaires publiques, et me rendre ainsi capable de la conseiller, de l'assister dans chacune des nombreuses et difficiles questions qui devront lui être soumises; questions politiques, sociales, personnelles; mettre tout mon temps et toutes mes facultés à ses ordres, comme le chef naturel de sa famille, comme le surintendant de sa maison, comme le directeur de ses affaires privées, enfin comme son seul conseiller confidentiel en matière politique et son

[1] La princesse Charlotte, fille unique du prince régent qui fut plus tard le roi Georges IV, était à ce titre héritière présomptive de la couronne d'Angleterre. Elle avait épousé, le 2 mai 1816, le prince Léopold de Saxe-Cobourg. Elle mourut en couches, après avoir mis au monde un enfant mort, le 5 novembre 1817. Le prince Léopold continua d'habiter l'Angleterre durant son veuvage, jusqu'au jour où il devint roi des Belges. Une sœur de ce prince avait épousé, en 1818, le duc de Kent, frère cadet de Georges IV, et de ce mariage était née, le 24 mai 1819, la future reine Victoria. D'autre part, le prince Albert, né le 26 août 1819 était le second fils du duc de Saxe-Cobourg, frère aîné du roi Léopold. Ainsi la reine Victoria et le prince Albert étaient enfants du frère et de la sœur, et tous deux avaient pour oncle le roi des Belges, lequel ménagea à son neveu la position qu'il avait dû occuper lui-même et qu'il avait perdue par la mort de sa première femme.

[2] Lettre du baron Stockmar au roi Léopold, 1836; et lettre du roi Léopold au baron Stockmar, 1838, t. I, p. 13 et 20.

seul auxiliaire dans les communications avec les membres de son gouvernement. » Plus tard, après que l'expérience eut justifié et confirmé ces résolutions, il les résumait en deux mots : « L'époux de la reine doit être son secrétaire intime et *son ministre permanent*[1]. »

L'abnégation qu'exigeait un tel rôle devait en dissimuler quelque temps l'importance, et pourtant le prince ne parvint pas d'abord à écarter de sa route le mauvais vouloir et les ombrages. Écoutons-le encore expliquer lui-même à travers quels obstacles et par quels progrès insensibles, il se fit peu à peu sa place jusqu'au jour où cette place parut tout à coup si grande, que la Presse et le Parlement s'émurent et qu'il fallut un débat public pour la définir et la fixer.

« Une partie considérable de la nation ne s'était jamais donné la peine de considérer ce qu'était réellement la situation du mari d'une reine régnante. A mon arrivée dans ce pays, j'y trouvai cette ignorance jointe à la plus grande indifférence quant à la position de cet infortuné personnage ; Peel a rogné mon apanage, Wellington m'a refusé mon rang, la famille royale s'est liguée contre l'intrus étranger ; les wighs au pouvoir n'étaient disposés qu'à me céder juste l'espace nécessaire pour poser mes deux pieds... Comme je suis resté tranquille, que je n'ai causé aucun scandale et que tout s'est bien passé, personne ne s'est occupé de moi et de mes affaires ; et lorsque, à un dîner public ou à un *meeting*, quelqu'un a voulu me faire un compliment, c'était en louant ma sage abstention de toute intervention en matière politique. Maintenant que la polémique des journaux a révélé que depuis des années j'ai pris un vif intérêt aux affaires, le public, au lieu de s'étonner de ma réserve et du tact avec lequel j'ai évité de me mettre en avant, s'est cru trahi, parce qu'il a senti qu'il s'était trompé lui-même. En outre, il s'est mis tout à coup à croire à l'existence de correspondances secrètes avec des cours étrangères, à des intrigues ; car tout cela semble bien plus probable à trente millions d'hommes que de n'avoir pas découvert, pendant quatorze ans, qu'un personnage important avait, pendant cet intervalle, pris part à leur gouvernement... Mais nous allons bientôt dépasser cette phase, et déjà apparaissent une foule de lettres, d'articles, de brochures, destinés à prouver que le mari de la reine, comme tel et comme conseiller privé, non seulement peut, mais, dans l'intérêt général, doit être un conseiller actif et responsable de la couronne, et j'espère que le débat qui va avoir lieu au Parlement démontrera cette vérité et décidera la question pour toujours[2]. »

Avec le concours des hommes les plus autorisés des deux Cham-

[1] Note du prince et lettre au duc de Wellington, t. I, p. 45 et 351.
[2] Lettre au baron Stockmar, 24 janvier 1854, t. Ier, p. 458 et suiv.

bres, de lord John Russell et de lord Derby, de lord Aberdeen et de lord Campbel, la question fut en effet décidée; et le 1er février 1854, la reine, « dans la plénitude de la joie », put écrire au fidèle Stockmar : « La position de mon bien-aimé seigneur et maître a été définie une fois pour toutes, et ses mérites ont été dûment reconnus de toutes parts. »

Depuis longtemps d'ailleurs la gêne et l'embarras avaient disparu dans les relations habituelles du prince, sinon avec l'aristocratie, du moins avec le peuple anglais; il montrait en toute occasion l'aisance et la bonne grâce d'un homme qui se sent à sa vraie place. Dès 1847, à propos d'un voyage en Écosse et de l'accueil qu'il recevait des *Highlanders*, il mandait à sa belle-mère, la duchesse de Kent : « Je dois aussi vous dire que le *reporter* n'a pas eu tort d'écrire : « *Le Prince avait l'air charmé de tout et de tout le monde* « *et de lui-même aussi.* Est-il rien de plus agréable? »

Il vivait donc content de ce qu'il était et de ce qu'il faisait. Le croirait-on? Sa vie n'était que trop remplie, ce qu'il faisait usait ses forces. Jeune encore et touchant déjà pourtant au terme de sa carrière, il écrivait : « Mes occupations augmentent tous les jours, et souvent je ne sais vraiment pas comment en venir à bout [1]. » Et une autre fois : « Je succombe presque au travail [2]. » En effet, huit mois plus tard, lorsqu'on demanda aux médecins à quelle cause devait être attribuée la maladie dont il allait mourir, ils répondirent : « Trop de tourment et un travail trop prolongé et excessif. » Le travail, voilà ce qui avait consumé, à quarante-deux ans, une vie qu'on avait pu imaginer d'avance et de loin vide et vaine.

En définitive, cette vie avait été telle qu'il l'avait prévue et résolue, elle avait consisté à être « une partie de la vie de la reine », rien de moins ni de plus. Avec la reine et pour la reine, le « prince-époux » avait dû savoir, vouloir, agir autant que le comporte le métier de roi constitutionnel. S'enquérir de l'activité qu'il a pu déployer, c'est donc rechercher l'action qui peut appartenir à la royauté dans le gouvernement britannique. Trop souvent ce genre de royauté est représenté comme une sinécure; la vie du prince Albert répond à ce préjugé.

Assurément, les souverains du continent sont appelés à se mettre plus en avant, à commander davantage que les rois d'Angleterre. Il est plus d'une tâche publique heureusement accomplie, plus d'un intérêt national efficacement sauvegardé en ce pays par les partis rivaux et par leurs membres et qui, ailleurs, incombe au prince et à ses agents. La France, en particulier, a toujours besoin de voir

[1] 24 janvier 1861.
[2] 5 avril 1861.

marcher devant elle un chef qui la contienne, la conduise et la personnifie ; chez elle, les Assemblées délibérantes doivent contrôler le gouvernement, elles sont inhabiles à gouverner. Admettons donc qu'un monarque anglais diffère à certains égards et doit différer de la plupart des souverains. Mais de ce que le parlement britannique est plus puissant qu'aucun autre parlement et surtout plus capable de régir un grand État, de ce que le roi de la Grande-Bretagne ne peut aucunement prétendre à être tout dans son royaume, conclure qu'il n'est rien, c'est raisonner avec cette logique à outrance qui est précisément le contraire du bon sens et de la bonne politique.

D'abord s'il est vrai qu'en Angleterre toute question de parti soit tranchée par le Parlement, il est vrai aussi, heureusement pour ce pays, que tout n'y devient pas à la fois question de parti. Entre les grands partis qui se disputent la prépondérance, la royauté peut, sans se dégrader, rester neutre. Pourquoi ? Parce que jusqu'ici ni les uns ni les autres n'ont mis en contestation et en péril les bases de la société anglaise, parce qu'ils en respectent, en les réformant au besoin, les institutions nécessaires ; chaque élection n'est pas pour cette société affaire de vie ou de mort. Là, d'ailleurs, les opinions qui ne prévalent pas, les hommes d'État qui perdent le pouvoir ne tombent pas dans le néant ; la couronne et la nation continuent d'en tenir compte ; et enfin, au-delà du cercle mobile, mais toujours assez étroitement circonscrit dans lequel se renferment et s'agitent les débats parlementaires, il y a place encore pour de grands desseins, pour de grandes œuvres d'intérêt public. L'initiative individuelle, puissante et libre partout où fleurit la race anglo-saxonne, est exercée au berceau de cette race, dans le vieux royaume, par une aristocratie à la fois ancienne et nouvelle, forte, riche et fière, qui suffit, par sa propre vigueur et avec ses propres ressources, à donner l'exemple au peuple, le ton à l'esprit public, l'élan aux entreprises. Le chef héréditaire de cette aristocratie, le roi, s'il ne dispose pas en maître du gouvernement, distribue mieux à son gré les dignités et les titres ; il dépend de lui, non d'enlever, mais de conférer un rang dans un pays où le rang demeure encore recherché et respecté ; il ne peut abaisser les familles, mais il les élève. Placez donc au sommet de cette hiérarchie britannique, dans l'antique maison qui surmonte et couronne toutes les autres, placez un prince soucieux et capable d'employer noblement sa vie, qu'il se propose de faire du bien aux hommes et il y parviendra ; s'il ne conduit pas les affaires, il influera sur les mœurs ; s'il ne dirige pas le gouvernement, il améliorera la société.

Ce fut en effet dans les œuvres étrangères aux compétitions politiques, dans les entreprises d'utilité sociale que l'activité du prince

Albert s'essaya d'abord et se manifesta davantage. Qu'il fut question de développer un goût nouveau, celui des beaux-arts, chez un peuple trop rebelle jusqu'alors à ce sentiment, ou de rajeunir à Cambridge une antique université et d'approprier son enseignement classique aux exigences modernes, qu'on s'associât tantôt pour assurer le sort des domestiques et mettre à l'abri de la misère leur vieillesse trop longtemps délaissée, tantôt pour procurer aux classes laborieuses des logements décents et des distractions honnêtes, pour bâtir des maisons et fonder des cercles d'ouvriers, toute réforme, tout progrès, qui ne donnait pas lieu à une lutte de parti, trouvait dans le « prince-époux » son point d'appui.

Il a été le promoteur de la première Exposition internationale de l'industrie en 1851, c'est la plus grande entreprise qu'il ait ouvertement dirigée en personne; son nom y demeure attaché. Depuis, les Expositions internationales ont fait le tour de l'Europe et du monde, et on peut douter, à mesure qu'elles se multiplient et se répètent, si elles valent ce qu'elles coûtent. Mais celle qui inaugura toutes les autres détermina certainement entre les peuples une émulation féconde, éclaira leur génie, excita leur effort pour dompter la matière et accroître le bien-être du genre humain; elle confirma enfin à la nation qui avait su la première donner ce rendez-vous à l'univers la primauté industrielle.

Pourtant ce n'était pas en Angleterre qu'avait été conçue d'abord une semblable pensée. Il y avait cinquante ans et plus que la France ouvrait périodiquement des Expositions de sa propre industrie. En 1848, un ministre du commerce, jeune et nouveau aux affaires, M. Buffet, proposa d'appeler à l'un de nos concours nationaux l'industrie étrangère. M. Buffet, tel qu'on le pressentait alors et que nous l'avons connu plus tard, tenace et sagace, acharné au travail et désintéressé de tout, si ce n'est du bien public, était assurément très capable de faire réussir un tel dessein, s'il lui avait était donné de le poursuivre. Mais les chambres de commerce, qu'il avait dû consulter, s'en effrayèrent, et il était destiné à rester trop peu de temps aux affaires pour surmonter leur opposition. Cette opposition de la routine, barrant passage aux idées neuves, est naturelle et partout inévitable. Contre le projet d'Exposition universelle, elle se rencontra en Angleterre aussi bien qu'en France. Seulement la force qui manquait pour en triompher au ministre éphémère d'une république transitoire, le « prince-époux » la trouva dans sa situation quasi royale, et c'est ainsi que, s'emparant d'une pensée française tombée en oubli, l'Angleterre nous devança.

Plus tard, sans doute, nous ne restâmes pas en arrière; les autres peuples ont envié la magnificence de nos Expositions. Toutefois,

dans cette première fête donnée au travail matériel et par lui, parmi les acclamations joyeuses, parmi les chants de triomphe de l'Angleterre, on entendit retentir une note qui, je le dis avec un amer regret, mais il faut le dire, n'a pas résonné en France. « Jamais je n'ai éprouvé un sentiment de piété plus vif », écrivait la reine dans son journal intime, comme elle revenait d'ouvrir en grande pompe l'Exposition. « Dieu bénisse mon cher Albert! Dieu bénisse mon pays adoré qui s'est montré si grand aujourd'hui... L'assurance solennelle donnée par Albert, l'année passée, que le sentiment qui se manifesterait serait celui d'une profonde reconnaissance envers Dieu s'est réalisé... Dieu est bien notre père miséricordieux. » En effet, au spectacle jusqu'alors inouï des merveilles sorties de la main des hommes, ce sentiment de reconnaissance religieuse n'était point particulier à la souveraine. Les devises étalées sous les voûtes du Palais de Cristal et inscrites en tête des catalogues officiels en rendaient, au nom de la nation, un public témoignage. Celle qui attirait le plus les regards avait été tirée de la Bible. C'était le verset d'un psaume traduit en anglais. « Au Seigneur est la terre et ce qu'elle renferme, le globe du monde et tous ses habitants [1]. »

Les autres avaient été composées en latin, sans doute pour s'adresser à tous les peuples à la fois. Les voici : « Ne dites pas que nos découvertes nous appartiennent. Les germes de tous les arts ont été semés en nous, et c'est Dieu notre maître qui fait sortir d'une profondeur cachée le génie de l'invention [2]. »

« Le progrès du genre humain, issu du commun travail de tous, doit être le but de l'industrie de chacun : en y concourant, nous accomplissons la volonté de Dieu très bon et très grand [3]. »

Voilà la moralité que le peuple anglais et ses hôtes étaient invités à tirer du triomphe de l'industrie.

En relisant ces belles inscriptions, je me suis reporté tristement vers les diplômes de récompenses de notre dernière Exposition française. Le dessin de ces diplômes est une œuvre d'art : il est dû à un grand peintre, M. Baudry. Mais pourquoi leur avoir donné pour légende un jeu de mots misérable, s'il n'est pas sacrilège : *Lumina, numina nostra.* Plus un peuple s'applique et réussit à transformer la matière à son usage, plus il importe qu'il s'élève au-dessus d'elle, jusqu'au Créateur. Autrement son industrie même

[1] Ps. XXIII, vers 1. — *The Earth is the Lords, and alle that therein is. The compass of the world and they that dwell therein.*

[2] *Ne nostra, ista quæ invenimus dixeris. Insita sunt nobis omnium artium semina. Magisterque ex occulto Deus producit ingenia.*

[3] *Humani generis progressus ex communi omnium labore ortus, Unius cujusque industriæ debet esse finis: hoc adjuvando Dei Opt. Max. voluntatem exsequimur.*

et le bien-être qu'il en retire le dégradent et l'aveuglent. Déjà, au sein de la France prospère, au milieu du bruit et de l'éclat de notre Exposition de 1867, l'oubli de cette vérité avait frappé les observateurs clairvoyants comme un présage funeste. Pourquoi la méconnaître encore après nos désastres? Pourquoi surtout ériger cette abjecte méconnaissance en système de gouvernement, en doctrine d'État? Nos ennemis extérieurs ont mutilé le corps de la patrie; elle est maintenant livrée en proie à des ennemis intérieurs qui ont entrepris de tuer son âme.

Le lecteur me pardonnera d'avoir songé à la France et à ses maux, tandis que j'ai à parler de l'Angleterre et de sa prospérité. Je reviens au prince Albert, à l'action qu'il a exercée dans le Royaume-Uni.

L'Exposition de Londres était une entreprise particulière approuvée par le gouvernement et conçue dans un intérêt national. Mais il est en outre plus d'un service public, plus d'une institution d'État que les Anglais ont pris soin de mettre à l'abri des compétitions de parti : l'armée, par exemple. Chez la plupart des nations de l'Europe, l'armée en temps de paix est administrée et dirigée par un officier investi, sous le titre, tantôt de major général, tantôt de commandant en chef, d'une autorité sans partage et à peu près inamovible. Il est vrai que dans les républiques on a de tout temps redouté, comme le disait un vieux publiciste du seizième siècle, Bodin, que « celui-là se rende maître de l'État qui est maître des forces ». Aussi, au risque de s'affaiblir, n'a-t-on point voulu avoir de « maître des forces ». Mais dans les monarchies pareil danger ne paraît point à craindre. Le rang suprême est occupé ; le roi, chef nominal et titulaire de l'armée, domine de trop haut son chef effectif pour avoir à s'en méfier ; et, d'autre part, dans tous les pays qui sont tenus de se défendre, l'unité et la fixité du commandement ont été estimées nécessaires à la solidité, à la cohésion des instruments de défense. C'est pourquoi l'Angleterre, tout inaccessible qu'elle soit derrière sa ceinture de mers, n'a pas voulu sacrifier cet avantage à ses vicissitudes parlementaires. Il y a, sans doute, dans les divers cabinets britanniques un secrétaire d'État de la guerre pour répondre des dépenses militaires devant le Parlement. Mais à côté de ce ministre changeant et le plus souvent obscur, le commandant en chef de l'armée préside à son organisation intérieure, règle sa discipline, dispose ses cadres, détermine ses mouvements. Le duc de Wellington, durant plus de trente ans de paix, depuis Waterloo jusqu'à sa mort, a rempli cette charge sans interruption et à peu près sans contrôle. Que ses amis et lui-même, ou bien que ses adversaires politiques fussent aux affaires, peu importait : les troupes anglaises conti-

nuaient d'obéir à leur plus glorieux capitaine. Et quand ce capitaine sentit approcher sa fin, à qui souhaita-t-il transmettre cette portion de son héritage? Au mari de la reine, au prince Albert en personne. Le prince refusa, mais pourquoi? Est-ce parce qu'il se trouvait trop près du trône pour remplir pareil office? Nullement. Il reconnaissait au contraire formellement que, « selon la constitution anglaise, selon la théorie et selon la coutume, il appartenait au souverain de commander l'armée, de soutenir de son appui personnel celui qui, sous son autorité suprême, la commande »; et s'il déclinait la tâche que lui proposait le duc de Wellington, c'est qu'il craignait de n'y point suffire, ne pouvant s'y consacrer tout entier, c'est qu'il ne consentait point à perdre de vue les autres parties du service public. Mais du moins il promit au vieux guerrier, quand il ne serait plus là, de suivre « avec un soin particulier les affaires militaires [1] ».

Il tint parole. Quand survint l'expédition de Crimée, et bientôt après la révolte de l'Inde, les armes britanniques s'étaient rouillées dans un long repos. Le Parlement, tout occupé des travaux féconds de la paix, s'était refusé depuis 1815 à prévoir la guerre. Réduites en nombre par des votes successifs et restées longtemps sans emploi, les troupes anglaises n'avaient rien perdu de leur antique valeur, mais elles n'étaient pas prêtes au combat. Le Prince fut le promoteur ou le soutien de toutes les mesures qui les remirent sur pied, leur rendirent aplomb et vigueur.

J'en ai dit assez peut-être pour rassurer les personnes qui sont tentées de plaindre les princes constitutionnels de leur oisiveté obligatoire. Ils ne méritent pas tant de compassion. La vérité est que, dans toutes les conditions de la vie, hautes ou basses, obscures ou illustres, il est rare qu'un homme remplisse toute sa destinée. Qu'on soit ouvrier ou prince, pour ne rien trouver à faire, il faut d'ordinaire ne pas savoir travailler, et la plupart de ceux qui gémissent ou s'excusent de ne pouvoir point ce qu'ils veulent ont commencé par négliger ce qu'ils peuvent.

Ai-je indiqué pourtant encore tout ce que peut la couronne en Angleterre? J'ai essayé de montrer son action partout ailleurs qu'à travers les luttes parlementaires. Mais là même, dans ces questions que les partis débattent, que les ministres traitent et que les Chambres décident, le souverain n'a-t-il pas son mot à dire? Est-il constamment obligé à l'indifférence? Le prince Albert ne le pensait pas. Admirateur fervent, observateur scrupuleux de la Constitution anglaise, poussant même son culte pour elle jusqu'au prosélytisme et souhaitant la voir imitée par tous les États, il ne trouvait pas bon

[1] Lettre du Prince au duc de Wellington, avril 1850.

que les écrivains du continent présentassent sous un aspect aussi effacé la royauté constitutionnelle. M. Cousin, par exemple, qui s'était rangé sous Louis-Philippe dans l'école politique de M. Thiers, ayant tracé plus tard une esquisse de la monarchie de Juillet, le prince la lut et y releva deux choses à critiquer : l'une, c'est que « l'auteur attribuait à la révolution l'origine de la liberté » ; l'autre, « qu'il n'attachait pas assez d'importance aux qualités intellectuelles qui conviennent à un souverain constitutionnel ». A ses yeux « l'abnégation que cette position réclame » ne devait point se confondre avec la faiblesse ; elle exigeait, au contraire, « une grande force d'esprit [1] ».

« L'indifférence du souverain pour les affaires publiques, écrit-il encore ailleurs, ne serait nulle part plus condamnée et aussi justement méprisée qu'en Angleterre. Pourquoi refuserait-on aux princes seuls le droit d'avoir des opinions politiques fondées sur la sollicitude des intérêts nationaux, l'honneur de leur pays et le bien de l'humanité ? Ne sont-ils pas placés dans une position plus indépendante que tout autre homme politique de l'État ? Leurs intérêts ne sont-ils pas entièrement liés à ceux de leur pays ? Le souverain n'est-il pas le gardien naturel de l'honneur de la nation ? N'est-il pas enfin, par nécessité, un homme politique ? Les ministres changent et en quittant le pouvoir, ils perdent l'accès que leur charge leur donnait à la connaissance des affaires publiques. Le souverain demeure au contraire, et cet accès lui est toujours ouvert. Le ministre le plus patriotique doit songer à son parti. Son jugement, par conséquent, est souvent insensiblement modifié par des considérations de parti. Il n'en est pas de même du souverain constitutionnel, qui n'est pas exposé à cette action perturbatrice. Comme chef permanent de la nation, il n'a qu'à considérer ce qui est le mieux pour l'intérêt et l'honneur de celle-ci, tandis que son expérience et ses connaissances multipliées, unies à son jugement calme et éprouvé, sont toujours là au service du ministère du moment, sans distinction de parti [2]. »

Cette théorie du pouvoir, ou plutôt du devoir royal, n'est-elle pas singulièrement remarquable sous la plume du mari de la reine ? Ce qu'il professait, il le pratiquait ; et plus il le pratiquait, plus il s'attachait à le professer. Lui objectait-on l'impuissance des rois constitutionnels à agir sans les ministres, il répondait que « le gouvernement personnel des souverains absolus est une pure illusion » ; et il se risqua à dire un jour à Napoléon III « qu'il n'y a pas de grand monarque sans un grand ministre à côté de lui [3] ». Alléguait-on que

[1] Lettre du Prince au baron Stockmar, 5 septembre 1851, t. Ier, p. 404.

[2] Mémorandum privé du Prince, t. Ier, p. 312.

[3] Autre mémorandum privé du Prince, après le séjour de l'empereur Napoléon III à Boulogne. Août 1857, t. II, p. 209.

la responsabilité des ministres assure leur indépendance et que cette indépendance porte atteinte à l'autorité du souverain? Il répliquait que, quelle que soit la forme du gouvernement, un ministre, non seulement grand mais honnête, se sent responsable de ses actes et refusera toujours d'accomplir ce qu'il réprouve. Donnez, au contraire, au prince, pour exécuter ses volontés, des instruments serviles, des hommes bons à tout faire et ils le conduisent à sa perte[1].

Tout cela est vrai, mais qu'en faut-il conclure? Est-il nécessaire, est-il opportun partout et toujours que les ministres responsables qu'un roi nomme lui soient imposés par un parlement? Convenons-en au risque de contredire le prince Albert et bien d'autres défenseurs du régime parlementaire. Cette prérogative de la Chambre des communes est la plus difficile à transplanter et surtout à acclimater ailleurs que sous les voûtes de Westminster. Tous les peuples civilisés ont droit et besoin que leurs impôts et leurs lois soient consentis par leurs représentants : le vote des lois et de l'impôt, voilà l'attribution essentielle et commune des parlements de tout pays. Mais, de plus, pour que ces parlements fassent et défassent à leur gré des ministres, pour que le pouvoir ministériel y devienne l'enjeu perpétuel des partis en lutte, ne faut-il pas des partis fortement organisés et préparés à gouverner comme ils le sont en Angleterre en vertu de précédents et de souvenirs aristocratiques? L'expérience tentée dans d'autres conditions a-t-elle chance de réussir? Jusqu'à présent il est tout au moins permis d'en douter.

Ajoutons qu'en Angleterre la royauté peut impunément paraître désarmée, parce qu'elle n'a point à se défendre. La reine Victoria s'assoit digne et confiante, au milieu de ministres qu'elle n'a pas choisis; quels qu'ils soient, elle les tient à bon droit pour ses serviteurs; elle sait que l'indépendance de leurs opinions n'altère en rien leur respect traditionnel pour la couronne. Aussi elle délibère franchement, elle travaille sans contrainte avec eux. Les résolutions du gouvernement ont besoin d'obtenir d'elle un assentiment qu'elle n'est pas toujours, il est vrai, pleinement maîtresse de refuser, mais du moins elles lui sont soumises, elle les apprécie, les discute, et s'il ne dépend pas d'elle de beaucoup faire, elle peut toujours beaucoup empêcher. Dans une conversation avec le prince Albert[2], Napoléon III fut fort étonné d'apprendre qu'avant de partir

[1] Lettre du prince à sa fille la princesse royale de Prusse, qui lui avait envoyé un mémoire sur les avantages de la responsabilité ministérielle même à Berlin. 18 décembre 1860, t. II, p. 441.

[2] Mémorandum de la visite du Prince à Boulogne, septembre 1854, t. Ier, p. 503.

pour l'étranger, les dépêches diplomatiques passaient sous les yeux de la reine et devaient être approuvées par elle. Il avoua qu'il ne prenait pas lui-même pareil soin; en revanche, il aurait pu ajouter qu'il engageait les négociations qui lui tenaient au cœur sans employer ses ministres et en se cachant d'eux. Mais ce procédé n'était pas fait pour plaire au prince Albert, et il est certain qu'il n'a réussi ni à l'empereur ni à la France. Mieux vaut l'obligation imposée aux ministres anglais de communiquer leurs correspondances au souverain, obligation si étroite, que, pour avoir voulu s'y dérober, lord Palmerston a dû une fois quitter les affaires[1]. Il est vrai qu'il les reprit plus tard et devint premier ministre, porté par un mouvement irrésistible de l'opinion nationale. Mais, avant de monter à ce poste, l'homme d'État populaire avait regagné les bonnes grâces de sa souveraine, et quand il l'occupa, il prit à tâche de regagner aussi celles du « prince-époux ». Sa politique les inquiétait souvent l'un et l'autre; sa personne et ses procédés avaient cessé de leur déplaire. Ainsi les ministres, même les plus enclins à contredire la reine, sont tenus de compter avec elle. Son avis ne prévaut pas toujours, mais il est toujours écouté, et les publicistes qui prétendent qu'elle ne gouverne pas devraient ajouter qu'elle contrôle et surveille le gouvernement.

En résumé, le pouvoir royal tient en Angleterre une place plus étroitement circonscrite que dans la plupart des États du continent mais nécessaire et respectée. Il ne fait rien à lui seul et rien non plus ne se fait sans lui.

Il y a plus de cinquante ans, M. Lainé s'écriait tristement à la tribune française : « Les rois s'en vont. » Quelques années après, au contraire, sir Robert Peel, observant d'un œil satisfait l'Angleterre, constatait que, « en dépit des envahissements de la démocratie, la monarchie était en meilleure situation que jamais[2] ». — « Le temps, écrivait-il, est favorable à la cause de la liberté constitutionnelle sous l'égide de la monarchie[3]. » Enfin, à Vienne, en pleine révolution de 1848, M. de Metternich, renversé avec son maître, prononçait non sans amertume cette parole : « Si les empereurs disparaissent, ce n'est que lorsqu'ils désespèrent d'eux-mêmes[4]. »

[1] Lettre du Prince à lord John Russell, 2 avril; et mémorandum de la reine, 12 août 1850. Lettre de la reine à lord John Russell; lettre de lord John Russell à lord Palmerston, décembre 1851, t. Ier, p. 368 et suiv., p. 411 et suiv.

[2] Lettre du Prince au baron Stockmar, 9 mars 1845, t. Ier, p. 141.

[3] Lettre de sir Robert Peel au baron Stockmar, t. Ier, p. 260.

[4] Paroles prononcées par le prince de Metternich, en déposant le pouvoir entre les mains de l'archiduc Jean. Mars 1848, t. Ier, p. 249.

Entre ces pronostics divers et déjà lointains, lequel choisir? A l'heure où notre siècle touche à son terme, lequel s'est vérifié? L'Angleterre n'a point encore donné tort à celui de Robert Peel : ni la monarchie ni la liberté n'y tombent en ruines. En France, il est trop vrai que les rois s'en sont allés; mais il est manifeste aussi qu'ils n'ont pas été remplacés, et si je regarde le reste de l'Europe, je n'aperçois point en nos jours le déclin de la royauté. L'Espagne se relève de sa longue décadence ou y retombe selon que sa monarchie s'affermit ou s'ébranle. L'Italie doit à la maison de Savoie son unité; œuvre coupable et peut-être éphémère, mais qui atteste étrangement, jusque dans un pays bouleversé, la puissance de l'institution monarchique : M. Auguste Bouillier l'a démontré ici même d'une façon irrécusable [1]. La Prusse, hélas! a reçu des mains de son vieux roi : M. de Bismarck, la victoire et l'Empire. L'Autriche, dans ses revers, a subsisté par sa dynastie : un empereur s'est rencontré, qui n'a désespéré ni de lui ni d'elle, et a rendu profitable à ses États la mauvaise fortune. La Russie a eu besoin d'un long règne pour réparer au dehors le dommage d'une guerre malheureuse, et à l'intérieur le tzar seul peut maintenant la contenir et la réformer. Elle est atteinte, il est vrai, par un fléau qui sévit en ce moment parmi les peuples les plus dissemblables, elle a ses *nihilistes*, comme l'Angleterre a ses *fenians*. Mais les uns et les autres s'attaquent à la société tout entière bien plus encore qu'à la royauté : en sorte que si nous devions aujourd'hui répéter, à la suite de M. Lainé, les rois s'en vont, nous serions condamnés à ajouter : l'Europe s'en va, les nations périssent.

Jusqu'à présent la monarchie en Europe s'est perpétuée en se transformant. De l'Angleterre à la Russie, du moyen âge à l'ancien régime, de l'ancien régime aux sociétés modernes, tour à tour féodale ou absolue, démocratique ou libérale, elle s'est appropriée à tous les temps, toutes les races, tous les climats. Pourquoi donc ne suffirait-elle point encore aux exigences de l'avenir? Laissez les peuples qui ne sont pas nouveaux venus sur la terre vivre dans la demeure où ils ont grandi, ou craignez de les voir dans leur vieil âge errer à l'aventure sans abri ni foyer. Si cette demeure menace ruine, réparez-la; élargissez-la, si elle est devenue trop étroite, mais ne la détruisez point; et quand elle a croulé, travaillez à la reconstruire.

C. DE MEAUX.

[1] *Une page secrète de l'histoire d'Italie.* (*Correspondant* des 10, 25 octobre, 25 novembre et 10 décembre 1881.)

LA CHANOINESSE D'AMBREMONT[1]

XV

La parole est maintenant à M. de Mesle, et nous allons reprendre le journal du lieutenant.

Nous avons eu aujourd'hui, ma petite sœur, une tragédie, c'est-à-dire une tragédie semi-comique : Rodolphe s'est fait prendre aux genoux de Mme d'Alancy; le maladroit, ou plutôt l'imprudent!

S'il n'y avait eu que des amis sur le terrain, nous aurions bien ri, et Mme d'Alancy, peut-être, toute la première. Mais il y avait là des gens qui ont paru prendre la chose au sérieux, et cela devient très ennuyeux pour cette pauvre femme.

Je reprends les choses de plus loin : il faisait le plus beau temps du monde; Rodolphe nous avait annoncé avec fracas qu'il ferait une grande course à cheval; il m'avait invité à l'accompagner, mais j'avais mieux à faire, et j'ai refusé; j'en suis fâché maintenant! Mme d'Alancy nous avait appris très naturellement qu'elle irait dessiner au bord du lac; la chanoinesse, qu'elle irait rejoindre sa nièce vers trois heures, et qu'elle se promènerait aussi dans une longue allée qui aboutit au lac; enfin moi, par contenance, j'ai dit que j'irais chasser dans la garenne; je ne voulais pas m'éloigner, et pour cause; je flairais une visite des environs; tu n'auras pas de peine à deviner laquelle.

Après une heure de marche et de contre-marche, trouvant qu'il faisait chaud, que les lapins m'échappaient, ou plutôt ne se montraient pas, et déjà découragé, je me laissai égarer du côté de cette grande allée des Trembles; j'y trouvai la chanoinesse et Mlle Chavarel, assises toutes les deux sur un banc. Je donnai aussitôt mon fusil au garde qui m'accompagnait, et j'expliquai à ces dames que la chasse n'avait pas eu d'entrain.

— Eh bien, restez avec nous, me dit Mme d'Ambremont.

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 mai, et 10 juin 1883.

— C'était tout ce que je désirais.

— Nous allons, dit-elle, reprendre notre promenade.

— Vous paraissez fatiguée, madame. Voulez-vous accepter mon bras?

— Très volontiers; je me reposais un moment, je ne suis pas pressée d'aller déranger ma nièce qui dessine là-bas; rien ne la presse; le temps est si doux, que je veux la laisser terminer son dessin à loisir.

La chanoinesse avait pris mon bras, et nous commencions un tour d'allée dans la direction du château, lorsqu'à l'extrémité de cette avenue, et tout en face de nous, débouchent deux personnes, je reconnais promptement le commandeur avec un monsieur inconnu.

— Ah! voilà M. de Vauclair qui s'est décidé à venir me voir, dit la chanoinesse; il est l'hôte de M. de Boisgenêt jusqu'à demain. M. de Vauclair demeure à 6 ou 7 lieues d'ici; il y a fort longtemps que je ne l'ai vu.

On s'accoste : reconnaissance de M. de Vauclair et de la chanoinesse; présentations, compliments échangés entre les personnes qui ne se connaissent pas. A l'instant le nouveau venu me devient antipathique; ses traits et sa physionomie de furet, le ton familier et protecteur qu'il affecte en parlant à Mme d'Ambremont, justifié peut-être par son âge (il peut avoir soixante ans); tout cela me déplaît souverainement.

Elle lui avait dit d'abord avec beaucoup de grâce :

— Il y a bien longtemps, monsieur, que je n'ai eu le plaisir de vous voir, et votre visite me rappelle un temps plus heureux : mon père jouissait davantage de votre voisinage.

— Mais vous auriez bien dû venir voir Mme de Vauclair, s'est-il hâté de répondre; vous lui devez bien cette visite, mademoiselle Gabrielle, c'est-à-dire madame d'Ambremont. Je ne voulais pas mettre les pieds à Ambremont que vous ne fussiez allée aux *Belles-Roches;* M. de Boisgenêt l'a emporté sur moi.

— Laissez là vos susceptibilités, mon cher monsieur de Vauclair, interrompit le commandeur; vous allez gâter pour Mme d'Ambremont tout le plaisir que lui fait votre visite; je vous promets qu'elle ira voir Mme de Vauclair; j'en ai pris l'engagement pour vous, madame, je m'engage même à vous servir d'escorte, si vous le désirez?

— Certainement, monsieur de Boisgenêt.

— Mais, reprend l'infatigable Vauclair, la course est longue, et vous ne pourrez pas aller et revenir en un jour, madame. Vous coucherez aux Belles-Roches; vous y resterez deux ou trois jours; j'inviterai tout mon voisinage à dîner avec vous.

— Je me contenterai fort bien, monsieur, de votre société et de celle de Mme de Vauclair.

— Mais non, c'est impossible! tout le monde m'en voudrait; d'ailleurs, c'est la coutume en province, il faut suivre les coutumes et être exact à remplir ses devoirs de société, mademoiselle Gabrielle. J'oublie toujours de vous appeler madame. Ah çà! dites-moi un peu pourquoi vous êtes chanoinesse, pourquoi n'avez-vous pas voulu vous appeler mademoiselle, comme tant d'autres? Mademoiselle d'Ambremont, cela distingue... mais *madame*, *madame*, on cherche toujours le mari.

— Mais, monsieur de Vauclair, reprend le commandeur; je suis surpris qu'un homme comme vous, qui appartient au passé de la France, puisse trouver étrange qu'une demoiselle d'Ambremont ait demandé la croix de chanoinesse?

— Ah! il y avait des chanoinesses en France autrefois; cela se comprenait alors, et encore ne l'était pas qui voulait; il fallait bien des preuves; et je ne sais même pas si ce bon marquis d'Ambremont, avec toute sa noblesse, aurait pu faire entrer sa fille à Remiremont. Mais tout cela maintenant est une vieillerie; vous savez, j'ai adopté les idées du jour; je suis très libéral. Si j'étais député, je siègerais au centre gauche. Il faut vivre avec son temps, mon cher; il vaut mieux être trop en avant que trop en arrière.

— Je ne suis pas de votre avis.

La chanoinesse, un peu ennuyée, je crois, a voulu détourner la conversation en changeant le lieu de la scène.

— Mais, dit-elle, si nous allions rejoindre Mme d'Alancy dans le temple rustique, nous serions mieux installés pour causer.

— Ah! Mme d'Alancy, vous avez Mme d'Alancy? s'écria M. de Vauclair; j'ai entendu parler d'elle à Paris, mais on ne la voyait pas; son mari était un ogre. La voilà délivrée, et elle ne manquera pas de se remarier comme toutes les autres jeunes veuves : ce n'est pas assez d'avoir été malheureuse une première fois.

— Vous avez bien mauvaise opinion des hommes en général, monsieur de Vauclair, observa le commandeur.

— Pas tant que des femmes en particulier, monsieur de Boisgenêt, aussi peu m'importe au fond qu'elles soient heureuses ou malheureuses.

— Ma chère Olympe, dit la chanoinesse aussitôt qu'elle put se faire entendre, voulez-vous avertir Mme d'Alancy que nous approchons; donnons-lui le temps de ranger ses crayons, ou bien demandez-lui si elle préfère venir à nous.

Mlle Olympe s'éloigne, et l'impitoyable bavard a le temps de faire vingt et une questions avant qu'elle soit de retour. Enfin elle revient.

— Eh bien, Mme d'Alancy vient-elle? demande la chanoinesse.

— Mme d'Alancy dessine...

— Alors elle ne vient pas nous rejoindre?

— Il ne me paraît pas.

Je remarque l'étrange expression de la figure d'Olympe, et c'est ici que je trouve qu'elle a joué un rôle bien singulier. La chanoinesse paraît incertaine de ce qu'elle veut faire, mais M. de Vauclair tranche la question.

— Ah! mais je veux faire connaissance avec Mme d'Alancy; vous m'avez promis de me faire voir Mme d'Alancy, et nous n'avons qu'une demi-heure à vous donner. Vous savez, monsieur de Boisgenêt, je suis en mouvement depuis ce matin; j'aurai besoin de me reposer un peu avant le dîner, car enfin, si je pars demain... après la messe...

— Vous m'accorderez la journée de demain, monsieur de Vauclair?

— Mais vous savez bien qu'on m'attend à Paris.

— Eh bien, vous télégraphierez à Paris qu'on ne vous attende pas.

— Voyez-vous, ce cher Boisgenêt, comme il arrange tout cela. Quand il veut quelque chose, il n'y a pas moyen de lui résister. (Je ne trouve pas que M. de Boisgenêt ait mis beaucoup d'insistance à le retenir.) Eh bien, puisque vous le voulez absolument, je vous donnerai la journée de demain.

— Alors, monsieur de Vauclair, dit la chanoinesse, vous ne me refuserez pas votre dernière soirée, et vous viendrez avec M. de Boisgenêt dîner demain à Ambremont.

— Eh bien, c'est convenu. Je ne voulais pourtant pas dîner chez vous avant que...

— Vos scrupules, interrompt le commandeur, n'ont plus de raison d'être après la promesse que vous a faite Mme d'Ambremont. Mais allons vers Mme d'Alancy.

Toute la société s'est mise en marche : je continuais à donner le bras à la chanoinesse; M. de Boisgenêt marchait à côté de moi; M. de Vauclair a passé à côté de lui pour lui dire à demi-voix, mais assez haut pour que je l'entendisse :

— Vous êtes très lié ici, n'est-ce pas? Mais est-ce que vous n'avez jamais pensé à... — puis quelques mots prononcés tout bas; et plus haut : — ce serait une excellente affaire.

— Je ne cherche pas à faire des affaires, a répondu M. de Boisgenêt d'un ton sec.

— Ah! vous ne cherchez pas à en faire? tant pis pour vous : dans un autre genre, j'en fais, moi, de très bonnes : je suis en

train de doubler ma fortune; j'ai un pied dans toutes les entreprises. Avez-vous des actions de la Vendée? ce sera une excellente affaire; c'est de cela que je veux vous parler ce soir.

M. de Vauclair s'exprimait vivement, mais sur un ton confidentiel; Mme d'Ambremont échangeait quelques mots avec Olympe, qui marchait à côté d'elle, de sorte que nous avancions sans bruit derrière le petit temple, élevé de quelques pieds au-dessus du niveau du parc. Ce pavillon rustique, fermé de trois côtés, a son ouverture sur le lac dont il embrasse toute la perspective. La butte de terre sur laquelle il repose, simule un rocher entouré de récifs; l'on y monte par des gradins insensibles; et l'on arrive, sans être vu, jusqu'à l'ouverture du pavillon. Un sentier, qui part de l'extrémité des Trembles, tourne autour du petit monticule et descend jusqu'au lac. M. de Boisgenêt avait pris la tête des promeneurs et, pour ne pas entrer le premier dans le pavillon, il enfila le sentier d'en bas, suivi de M. de Vauclair; tandis que la chanoinesse et moi, suivis d'Olympe, nous montions directement au temple par l'escalier du rocher. En approchant, nous entendîmes des voix qui paraissaient discuter; pour moi, j'entendis fort distinctement ces mots :

— Partez, monsieur de Sorville!

Nous parûmes presque en même temps à l'entrée du pavillon, Rodolphe sauta sur ses pieds, il était à genoux. Mme d'Alancy, elle aussi, se leva vivement de la chaise où elle était assise; et, dans sa précipitation, elle laissa tomber à terre sa boîte à crayons de couleurs, et tout ce qu'elle contenait.

Le commandeur était arrivé en même temps que nous en bas et en avant du rocher, à un endroit d'où le regard pouvait embrasser tout l'intérieur du pavillon. Au même instant, j'entendis M. de Vauclair s'écrier :

— Mais laissez-moi, laissez-moi donc approcher, mon cher, j'aperçois Rodolphe de Sorville, je veux lui parler... Est-ce là Mme d'Alancy?

— Prenez à droite, monsieur de Vauclair (c'était la voix du commandeur), suivez Mme d'Ambremont!

— Mais c'est ce que je voulais faire d'abord, pourquoi m'en avez-vous empêché?

Nous étions entrés dans le pavillon, la chanoinesse, Olympe et moi : personne ne savait que dire. Rodolphe paraissait embarrassé; Mme d'Alancy, très troublée; elle regardait à terre, cherchant à ramasser ses crayons, et ne les trouvant pas. Personne ne songeait à lui venir en aide, excepté moi, qui me suis mis à quatre pattes sur le plancher pour les chercher dans tous les coins,

enchanté d'échapper par cette occupation à l'embarras général. Mme d'Alancy ne pensait pas à me remercier; elle était très rouge, et elle avait entièrement perdu sa présence d'esprit. M. de Vauclair a paru tout à coup à l'entrée du pavillon.

— Ah! mais c'est Rodolphe de Sorville! Enchanté de vous voir, mon cher ami! Mais que faisiez-vous donc là, à deux genoux, une déclaration peut-être?... Nous sommes arrivés joliment mal à propos.

— Je crois, a dit M. de Boisgenêt, que M. de Sorville ramassait les crayons que Mme d'Alancy a laissé tomber à terre.

— Les crayons?... ah! oui, les crayons; c'est bien trouvé! Ah! ah! ah!

La chanoinesse oubliait de présenter M. de Vauclair à Mme d'Alancy; elle restait étonnée, ne comprenant rien à ce qui se passait; aussi a-t-elle eu une singulière distraction pour une femme d'esprit.

— Mais, Rodolphe, a-t-elle dit du milieu de sa rêverie, je te croyais parti à cheval pour la station du chemin de fer?

— J'en suis revenu, c'est-à-dire je ne suis pas allé jusque-là. L'homme est changeant dans ses projets : voilà mon ami de Mesle que j'ai laissé partant pour la chasse, et que je retrouve dans la compagnie des dames. La vérité est que mon bel alezan s'échauffait trop au soleil; je l'ai ramené, et sachant que Mme d'Alancy dessinait au bord du lac, je suis venu me jeter dans une barque, la ligne à la main, espérant qu'elle voudrait bien me comprendre dans le paysage; mais elle a montré toute sorte de mauvaise volonté!

— Et alors vous êtes venu essayer de vous faire dessiner de plus près, a dit le commandeur à Rodolphe, en lui frappant sur l'épaule.

— Oui, mon cher commandeur; et, même en priant, je n'ai pu rien obtenir.

— Et vous voilà brouillé avec Mme d'Alancy pour jamais, car elle ne vous pardonnera pas d'avoir causé la perte de ses crayons. M. de Mesle aura beau s'obstiner à les chercher; je crois qu'il fera bien d'y renoncer et de laisser aux domestiques le soin d'en ramasser les débris.

Mme d'Alancy n'a pas compris la porte de sortie que lui ménageait le commandeur; elle restait immobile et elle était devenue fort pâle; M. de Vauclair l'observait d'un œil malin. M. de Boisgenêt alors s'est avancé résolument vers elle :

— Vous devez avoir froid, madame, lui a-t-il dit; il y a longtemps que vous dessinez ici; vous n'aviez pas même une boule d'eau chaude sous les pieds. Voulez-vous accepter mon bras et faire un peu vite un ou deux tours d'allée?

Et se tournant vers la chanoinesse, il a ajouté :

— Il est trop tard, je crois, pour songer à s'asseoir dehors; ne voulez-vous pas, madame, recommencer votre promenade?

— Oh! oui; recommençons notre promenade, s'est écrié Mme d'Ambremont, qui se rendait compte enfin de l'escapade de son neveu.

Elle a ajouté avec assez d'à-propos :

— Il y a longtemps que Mme d'Alancy m'attendait dans ce pavillon où je lui avais donné rendez-vous.

— Et c'est grand dommage, a dit le commandeur, *que son cousin* l'ait empêchée d'achever un dessin si bien commencé.

— Son cousin! Sorville est son cousin? s'est écrié M. de Vauclair; mais, en effet, ils doivent être proches parents. Ah! je comprends maintenant... cela s'explique... Eh! mais, ce serait très bien!

Et se tournant vers la chanoinesse.

— Vous devez protéger ça, vous, madame!

Je ne sais pas ce que la chanoinesse a répondu en prenant le bras qu'il lui offrait. Quant à M. de Boisgenêt, il est parti en avant, il emmenait Mme d'Alancy qui ne savait trop où il la conduisait. Pauvre femme, comme elle a pris à cœur cette sottise de Rodolphe! Pour qui connaît M. de Boisgenêt, comme je commence à le connaître, la condescendance qu'il a montrée dans cette occasion, à Rodolphe surtout, pourrait paraître bien étrange. Pour moi, je comprends fort bien ses motifs; il a voulu sauver Mme d'Alancy de toute imputation fâcheuse. C'est un homme admirable que ce commandeur, lui seul a songé à mettre fin à l'embarras de cette pauvre femme, je l'aurais embrassé quand il lui a proposé ce tour d'allée.

En revenant dans cette allée des Trembles, Mlle Chavarel marchait à côté de moi, très silencieuse; je n'ai pas pu m'empêcher de lui dire :

— Vous n'aviez donc pas prévenu Mme d'Alancy que nous arrivions au pavillon, mademoiselle?

— Qu'auriez-vous fait à ma place? monsieur de Mesle... Je ne suis pas l'espion de Mme d'Alancy; j'ai entendu la voix de M. de Sorville et je me suis retirée. Devais-je empêcher Mme d'Ambremont d'aller au pavillon? Vous ne pouvez pas l'admettre...

Olympe avait raison, et cependant j'avais peine à l'absoudre. Mais voici que M. de Boisgenêt, qui marchait à grands pas, en sens inverse, avec Mme d'Alancy, nous a croisés. La chanoinesse a échangé quelques mots avec sa nièce, et le commandeur s'est trouvé un instant arrêté à côté de Mlle Chavarel.

— Que vous êtes bon! lui a dit celle-ci avec un singulier sourire.

— Bon! non, mademoiselle, je ne suis pas *bon;* mais j'ai le bon œil!

Le sien s'est fixé sur elle, avec quelle expression, Dieu le sait! Olympe s'est mordu les lèvres presque jusqu'au sang, et elle est devenue pâle comme la mort.

Je me doutais bien qu'ils ne s'aimaient pas; désormais j'en suis certain. Je vois aussi que la guerre est déclarée entre eux à propos de Mme d'Alancy; qui l'emportera? La promenade a recommencé : après quelques instants de silence, Olympe, qui avait repris possession d'elle-même, m'a adressé la parole.

— M. de Boisgenêt ne veut pas qu'on le trouve bon; je suis bien sûre pourtant que vous avez admiré le procédé qu'il a tenu envers Mme d'Alancy, et l'indulgence qu'il a montrée pour la légèreté de M. de Sorville. Pardon, si je dis du mal de votre ami.

— Je ne l'excuse pas pour cette fois, et cependant je trouve qu'on fait trop de cas d'une bagatelle.

— Mme d'Alancy a été bien imprudente, a repris Olympe.

— Comment cela, mademoiselle?

— En allant dessiner toute seule dans ce pavillon. Il y avait cent à parier contre un que M. de Sorville viendrait l'y rejoindre.

— Vous croyez donc... vous avez donc remarqué?...

— Ce n'est pas bien difficile à voir. Le plus fâcheux de l'affaire, a-t-elle ajouté, c'est que M. de Vauclair va reporter tout cela à Paris (j'y avais déjà pensé).

En ce moment M. de Vauclair prenait congé de Mme d'Ambremont, et réclamait à grands cris M. de Boisgenêt; celui-ci paraissait s'éloigner à regret de Mme d'Alancy.

Aussi lui a-t-il adressé en la quittant un regard plein de compassion et d'encouragement. Il s'est approché un moment de la chanoinesse, et il a semblé lui faire à voix basse une instante recommandation. Puis il est allé rejoindre à contre-cœur la voiture qui stationnait au bout de l'avenue; M. de Vauclair y était déjà monté et installé, et témoignait la plus vive impatience d'aller se reposer à Boisgenêt.

XVI

— Laissez-moi partir, ma tante, laissez-moi quitter Ambremont, s'écria Mme d'Alancy, les yeux pleins de larmes, lorsqu'elle fut entrée dans l'appartement de la chanoinesse, et que toutes deux se trouvèrent assises sur le même canapé, dans la petite pièce qui

servait de retraite à Mme d'Ambremont. Je ne puis, ajouta la première, demeurer en honneur et en sûreté sous le même toit que M. de Sorville : laissez-moi partir demain!

— Mon neveu est un étourdi; je ne le croyais pas si enfant, répondit la chanoinesse en attirant à elle Mme d'Alancy, et l'embrassant tendrement, je le gronderai bien, Cécile, et pareille chose n'arrivera plus. Tu viens de me dire toi-même que tout ceci n'était qu'un jeu.

— Oui, mais c'est un jeu cruel que celui qui me compromet aux yeux de tous!

— Et si cela était sérieux, Cécile? si véritablement...

— Il n'en est rien, ma tante, interrompit vivement Mme d'Alancy. Et pourriez-vous, vous qui m'aimez, le souhaiter? Pourriez-vous me conseiller de confier ma destinée à M. de Sorville?... Hélas! je vous demande mille pardons, dit-elle en saisissant la main de la chanoinesse, et la pressant contre ses lèvres; je vous afflige, je vous fais pleurer!... Mon arrivée ici a été fatale; je ne puis m'en aller assez tôt...

— Que dis-tu, Cécile? Tu voudrais me quitter après trois jours. Quoi! pour une bagatelle, une extravagance toute propre à faire hausser les épaules... Mon amour-propre en est humilié, et ta dignité n'en est pas compromise. Car, enfin, Rodolphe était là malgré toi; il t'a surprise, dessinant; et cette déclaration, était-ce vraiment une déclaration?

— A vous dire vrai, je ne sais trop ce que M. de Sorville est venu me réciter sur un ton déclamatoire. J'étais si troublée que je n'ai rien entendu. Il s'est jeté à genoux à l'entrée du pavillon, en faisant des gestes excentriques; je me souviens que je lui ai dit plusieurs fois :

— Partez, laissez-moi, ou je quitte la place et vais rejoindre ma tante qui doit être près d'ici.

Il n'avait pas l'air de m'entendre, et vous êtes arrivés tous au milieu de cette scène ridicule, et M. de Sorville m'a rendu la risée de tout ce qui était à Ambremont...

— Je t'assure, ma bonne Cécile, que tout le monde te plaint, et que personne...

— Et cette pitié n'est-elle pas plus humiliante que tout le reste? Et la présence de M. de Vauclair... tout Paris va savoir cette histoire; tout Paris m'accusera...

— Tout Paris n'en saura rien, ma très chère! M. de Vauclair ne parlera pas; M. de Boisgenêt se charge de le faire taire.

— Et ce silence qu'on lui imposera, ah! Dieu, n'est-ce pas le convaincre...

— Que t'importe M. de Vauclair? tout le monde le connaît pour ce qu'il est, un bavard amplificateur; personne ne fait attention à ce qu'il dit.

— Oh! ma tante!...

— Laisse-moi te répéter les dernières paroles que M. de Boisgenêt m'a adressées avant de nous quitter; personne ne les a entendues que moi. Il m'a dit : « Grondez votre neveu; adressez-lui une sérieuse réprimande, et faites-lui bien comprendre que Mme d'Alancy est ici sous votre protection. Je me charge, moi, d'apprendre à M. de Vauclair ce que c'est que Mme d'Alancy; qu'elle soit sans inquiétude. »

— Oh! le bon, le loyal, l'excellent homme! Quel précieux ami vous avez là, ma chère tante!

— Tu le vois, chère amie, il n'y a rien à craindre; tu ne quitteras pas Ambremont; tu ne donneras pas crédit par ton départ à des suppositions ridicules; tu resteras près de moi, longtemps!...

LE JOURNAL DU LIEUTENANT (*suite*).

Dimanche.

J'ai un peu oublié Sylvie au milieu de toutes les émotions que nous a données Rodolphe. Car enfin voilà le résultat de son escapade d'hier : Mme d'Alancy bouleversée, la chanoinesse affligée, Olympe et le commandeur à couteaux tirés, Rodolphe exaspéré! — Quand je songe qu'il n'y a pas une semaine que nous sommes arrivés à Ambremont, et que déjà nous avons mis le trouble où était la paix!

Ce matin, après la messe dans la chapelle du château, c'est-à-dire après un certain temps écoulé, Rodolphe est entré dans ma chambre comme une tempête.

— Je suis furieux, m'a-t-il dit en se jetant dans un fauteuil; je viens de subir un sermon de ma tante, un sermon de deux heures! Reproches, larmes, conseils, exhortations, adjurations, tout ce qu'on peut prodiguer à un pécheur désespéré, rien ne m'a été épargné! Mon passé, mon présent, mon avenir, tout a été évoqué : je ne croyais pas ma tante si bien instruite de tout ce qui me concerne... Et tout cela à propos de cette histoire du pavillon, et c'est cette prude, cette sotte Mme d'Alancy qui me vaut cela : elle me le payera! Elle a été odieuse hier, elle m'a fait jouer un rôle ridicule, ce que je crains le plus au monde! D'un mot, elle pouvait tourner

cette scène en plaisanterie; j'avais pris toutes mes mesures, et mon impromptu avait été bien préparé. Je lui ai fait ma déclaration en vers, celle du farouche Hippolyte à Aricie; à genoux, ce qui était un embellissement à la situation, mais j'avais observé les distances, et je posais, si elle avait voulu, pour l'album de la belle veuve; elle n'a pas su tirer parti de tout cela; elle a perdu contenance en vous voyant entrer dans le pavillon : ou elle n'a pas d'esprit, ou elle a voulu me compromettre.

— Vous?

— Oui, moi! Savez-vous ce que ma tante m'a dit tout à l'heure? « Dieu sait que le plus cher de mes vœux aurait été ton mariage avec Mme d'Alancy! Mais pourquoi t'y prendre de cette façon? Pourquoi te faire haïr au lieu de... »

— Eh bien! Pourquoi ne l'épouseriez-vous pas, Rodolphe? Elle est charmante, et...

— L'épouser? interrompit Sorville avec colère; je ne l'épouserai jamais! Et pour deux raisons : la première, je vous l'ai dite, je n'épouserai jamais qu'une héritière; et je n'aliénerai pas ma liberté sans compensation; la seconde, c'est que ma tante désire ce mariage; c'est qu'on veut tirer parti de l'incident d'hier pour me le faire envisager, et cela seul suffirait pour m'en dégoûter!

— Mais alors, mon cher ami, ne jouez pas à tromper cette pauvre femme sur vos sentiments réels; ne vous amusez pas à la tourmenter : laissez-la tranquille!

— La croyez-vous si ingénue? Après l'espèce de rendez-vous qu'elle m'avait donné.

— Comment! elle vous avait donné rendez-vous?

— Ne l'avez-vous pas entendue? N'a-t-elle pas eu soin de me faire savoir qu'elle dessinerait dans ce pavillon? Ne devais-je pas croire?

— Je crois que vous vous trompez complètement; Mme d'Alancy a dit cela fort simplement; vous avez tort de la confondre avec certaines femmes qui ne lui ressemblent pas...

— Êtes-vous aussi le champion de Mme d'Alancy? Voulez-vous marcher sur les brisées de M. de Boisgenêt? Avez-vous vu comment il s'est déclaré son défenseur?

— Mais, il me semble...

— Et de quel droit prétend-il s'ériger en protecteur de toutes les femmes de ma famille? Il s'est emparé de l'esprit de ma tante; elle n'agit que par ses conseils, et Dieu sait quel projet il nourrit contre moi? Mais j'y veillerai, soyez-en sûr; car enfin j'ai droit sur la fortune de Mme d'Ambremont; je suis son seul héritier!

— Je crois que vous n'avez rien à craindre de la loyauté de

M. de Boisgenêt, mon cher Rodolphe; et s'il administre bien la fortune de votre tante, vous seul profiterez de ses soins.

— Qui sait? Ma tante est peu généreuse à mon égard; elle ne me donne pas ce que je lui arrache.

— Vous êtes riche.

— Il est inutile de vous cacher, Henri, que j'ai des dettes. Ma tante m'avait promis une certaine somme, bien peu de chose, 10 000 francs : eh bien, tout à l'heure, elle a fait mine de me les contester; elle veut en savoir l'emploi. L'emploi! Je n'ai aucune intention de lui dire ce que j'en veux faire. Mais, si elle revient sur sa promesse, ou si elle regrette de l'avoir faite, soyez persuadé que ce changement est dû à l'influence de M. de Boisgenêt!... Je ne reviendrai de longtemps à Ambremont, Henri, a ajouté Rodolphe, en se levant brusquement; mais, avant d'y revenir, je n'aurai pas d'autre ressource que de brouiller ma tante avec le commandeur.

Rodolphe est sorti de ma chambre en prononçant ces mots; et, en sortant, il a refermé la porte avec violence. Il l'a rouverte presque aussitôt pour me dire d'un ton résolu :

— Je ne pars pas aujourd'hui, parce que je ne veux pas disparaître aussitôt après cette scène ridicule, mais dans trois jours je ne serai plus à Ambremont!

— A d'autres! m'écriai-je en moi-même; il vient de gâter ses affaires, et il va encore gâter les miennes!

Il faut que tu saches, ma petite sœur, qu'il y a ce soir grand dîner au château : M. de Boisgenêt et M. de Vauclair, tous les Chavarel et les hôtes de la maison. Si Rodolphe était de bonne humeur, il me ferait placer à côté de Sylvie; mais je prévois qu'il sera aussi désobligeant que possible... Il est trois heures; je rentre dans ma chambre un moment, entre deux promenades. Le déjeuner s'est passé plus que froidement : Mme d'Alancy était sérieuse et peinée; la chanoinesse, fort triste; et au milieu des efforts qu'elle faisait pour soutenir la conversation, elle avait à chaque instant les larmes aux yeux; elle n'a pas eu lieu certainement d'être satisfaite de son entrevue avec Rodolphe. Rodolphe lui-même était sec et silencieux, il avait l'air de la partie lésée. Quant à Olympe, elle était impénétrable; ou, pour mieux dire, mais je ne puis me le persuader, un air de satisfaction semblait percer sur son visage. Si cela était, elle a pu jouir assez longtemps en silence de l'embarras de chacun. Enfin elle a pris la parole, c'est-à-dire qu'elle s'est adressée à moi; j'étais assis justement en face d'elle.

— Êtes-vous en garnison à Paris, monsieur de Mesle?

— Non, mademoiselle; tout le monde n'a pas cette chance; je suis officier d'ordonnance du général de division qui réside à Rouen.

— Allez-vous à Paris quelquefois?

— Assez souvent, en permission; mon général est très obligeant.

— Monsieur votre père habite Paris?

— A poste fixe.

— Vous avez une sœur charmante, je l'ai vue à un concert chez Mme d'Elvine.

— Vous connaissez Mme d'Elvine, mademoiselle?

Et puis, tout à coup, je me suis souvenu de ce que tu m'avais dit, Blanche!

— Nous sommes amies de pension, a dit Olympe, répondant à ma question; et nous sommes restées très liées. Quand je vais à Paris, je demeure chez elle, et j'y ai passé trois mois l'année dernière, pendant l'Exposition; c'est la plus aimable femme du monde, et son salon un des plus animés de Paris, trop animé pour moi, car je suis un peu sauvage.

— Irez-vous à Paris cette année, mademoiselle?

— Non, je n'y vais pas tous les ans.

Mlle Olympe Chavarel peut bien se vanter d'avoir pour amie la femme la plus légère d'esprit et la plus médisante que l'on puisse rencontrer. Mais elle est fort riche; et les autres femmes, qui devraient la fuir, la recherchent au contraire et la flattent, parce qu'elle donne des fêtes et reçoit toute l'année : Voilà le monde!

La chanoinesse et Mme d'Alancy vont aux Chaumes, pour vêpres et salut; et moi, je vais parcourir à pied le parc et ses environs. Rodolphe est enfermé dans sa chambre, et je serais très mal reçu, je crois, si j'allais le déranger. Il est résolu à bouder, et il boudera d'ici à notre départ.

XVII

LE JOURNAL DU LIEUTENANT

(*suite*).

Le dîner, ma chère Blanche, a eu plus d'entrain que le déjeuner. Rodolphe avait changé de tactique; il a senti que sa mauvaise humeur attirerait sur lui l'attention, ferait faire des remarques

aux assistants, et il a pris de bonne grâce le rôle de maître de maison, qui lui revient tout naturellement. Il a été fort aimable pour chacun, sauf pour Mme d'Alancy; mais elle seule a pu remarquer cette différence. Quant à elle, elle a été aussi digne et, en même temps, aussi naturelle que possible. M. de Boisgenêt n'a pas nui à lui faire prendre cette attitude.

Mais d'abord il faut que je te dise que Sylvie était adorable; elle a les plus beaux cheveux du monde, blonds, bouclés; elle était délicieusement coiffée à la mode du jour. Sa mère la regardait avec complaisance, comme une mère qui aime sa fille et qui s'est occupée de sa toilette.

Le plus heureux hasard m'a placé auprès d'elle; voici comment on s'était arrangé :

Avant le dîner, M. de Boisgenêt avait dit à la chanoinesse (j'étais si près de lui qu'il m'a été impossible de ne pas l'entendre) :

— Mme d'Alancy vous supplie de ne pas la mettre à côté de Sorville; mais elle a tort, dites-le-lui bien. Qu'elle ne fasse rien changer à ce qui doit être, et surtout qu'elle ne montre aucun embarras; il s'agit de dérouter M. de Vauclair et de faire oublier l'incident d'hier. Faites, madame, que je donne le bras à Mme d'Alancy, et que je sois placé auprès d'elle.

— Vous avez mille fois raison, a répondu Mme d'Ambremont. Je vais parler à ma nièce et essayer de la persuader.

On a annoncé le dîner. Rodolphe a présenté son bras à Mme Chavarel, l'étrangère, et l'a conduite à table. M. de Boisgenêt est venu offrir le sien à Mme d'Alancy, qui l'a accepté avec un sourire de remerciement. Mme d'Ambremont a pris celui du nouveau venu, M. de Vauclair. Quant à M. Chavarel, il s'est emparé de Sylvie : Je prends ma fille auprès de moi, s'est-il écrié; elle ne sera rassurée qu'en se voyant sous la protection de son père!... Olympe me tombait en partage; mais, après l'avoir mise à la droite de M. de Vauclair, il ne restait plus de place pour moi de ce côté de la table, et j'ai filé avec joie (passe-moi l'expression) à l'autre côté, où je me suis trouvé assis entre Mme Chavarel et Sylvie. Je crois qu'entre la mère et moi il existait déjà un accord tacite, qui n'a fait que se fortifier pendant l'heure que nous sommes restés à table. J'ai constaté, avec un plaisir infini, que Sylvie rougissait jusqu'au blanc de ses yeux bleus toutes les fois que je lui adressais la parole; elle rougissait moins quand d'autres lui parlaient. Elle avait une large ceinture bleue (le bleu de ses yeux), qui flottait sur sa robe de mousseline blanche, en arrière, et jusqu'à terre, attachée par un large nœud qui marquait sa taille, la plus jolie taille qu'on puisse voir.

La conversation d'une jeune fille timide n'a rien de remarquable, tout l'intérêt, à mon avis, est dans ce qu'elle ne dit pas. Bien que je fusse très occupé par ma voisine de gauche qui me parlait sans cesse, et par ma voisine de droite qui ne me parlait pas, j'avais le temps de jeter, de temps à autre, un coup d'œil du côté de Rodolphe et de sa belle voisine. J'ai vu Mme d'Alancy lui demander des olives, et cela de l'air le plus simple et le plus naturel; et lui, avec une aisance parfaite, il lui a passé le bateau. Elle a causé beaucoup, avec M. de Boisgenêt, sur des sujets fort intéressants, à ce qu'il m'a paru.

Mais tous les honneurs de la soirée ont été pour Mme d'Ambremont; tout s'arrangeait, elle paraissait heureuse et elle était singulièrement en beauté. J'aurais pu chercher la comparaison du soleil sortant des nuages qui l'avaient obscurci, mais cette comparaison serait un peu forcée. Toujours est-il qu'elle avait mis ce soir-là, une sorte de coquetterie aux arrangements de sa toilette (je ne l'avais pas encore vue en toilette). Comme c'est pour toi, ma petite sœur, une question palpitante, j'ai tâché de me rendre compte de la sienne. Elle avait une robe de soie lilas ou grise, d'une fort belle étoffe, je ne saurais dire laquelle! Il y avait beaucoup de dentelle noire et blanche qui ornait la jupe et le corsage; et elle avait un mantelet... oui, c'est cela, un mantelet de dentelle. Son bonnet (car elle ne se coiffe plus en cheveux), son bonnet était de blonde, je crois, blanche, et orné de fleurs également blanches et très légères. Ma foi! elle n'avait pas l'air d'avoir quarante ans, et il y a des jours où elle pourrait encore, si elle le voulait bien, faire tourner une tête... pas trop jeune!

Tout son ensemble est très gracieux. Elle a fait beaucoup de frais, et quand je pense que c'était pour M. de Vauclair et pour le bon Chavarel qu'elle se donnait tant de peine, je me dis qu'elle doit avoir un grand fonds d'obligeance. Le seul homme qui aurait pu l'apprécier, ce soir-là, était tout occupé de Mme d'Alancy, et il a merveilleusement réussi à lui rendre sa présence d'esprit, sa sérénité et même un peu de gaieté. Je crois qu'Olympe a avalé des couleuvres pendant ce dîner; M. de Boisgenêt ne s'est pas retourné une seule fois de son côté, aussi la physionomie de Mlle Chavarel était-elle aussi sombre que sa toilette. M. Chavarel ne paraissait pas trop content de voir sa fille aînée ainsi abandonnée, et lui jetait de temps en temps des regards paternels. Lui-même ne se sentait pas aussi à l'aise qu'à l'ordinaire. L'habit officiel, qu'il avait revêtu, le gênait dans ses mouvements, et son gilet de satin noir lui ôtait la parole.

Après le dîner, on s'est occupé de le mettre un peu plus en rap-

port avec M. de Vauclair. Celui-ci, oubliant qu'il avait abdiqué ses vieux préjugés, avait été tenté d'abord de jouer au gentilhomme avec le propriétaire agricole. Mais M. Chavarel tient en réserve, pour ces occasions-là, une certaine dose de dignité, mêlée de bonhomie, qui ferait revenir de loin ceux qui oublieraient de le compter pour ce qu'il vaut.

M. de Vauclair, d'ailleurs, n'a pas tenu devant le plaisir de trouver un nouvel auditeur, et même un contradicteur; car c'est alors que toute sa faconde peut se déployer; il ne cède jamais, et n'est jamais à bout d'arguments.

On s'est beaucoup amusé de la discussion qui s'est établie entre eux, à propos des meilleurs placements à faire, et de la manière la plus sûre d'augmenter sa fortune. M. de Vauclair soutenait que la grande propriété ruinait son possesseur; que la terre engloutissait capital et revenu; M. Chavarel prétendait, au contraire, que le détenteur des valeurs mobilières mangeait le capital en mangeant le revenu, et s'en allait tout droit à l'hôpital. M. de Vauclair lui citait les obligations dont le capital s'accroît pour qui sait attendre; M. Chavarel employait le même argument à propos des terres, et prouvait que leur valeur augmentait en même temps que diminuait celle du numéraire.

— Eh bien! vous êtes-vous enrichi depuis que vous améliorez le sol? demanda le spéculateur avec une intention maligne.

— Non, pas encore, lui répondit l'agriculteur; mais j'attends que vous ayez perdu, pour vous convaincre que la raison est de mon côté.

Quand le bon Chavarel soutient une discussion, il marche et gesticule pour donner de la force à ses démonstrations, et c'est ce qu'il faisait alors, entraînant M. de Vauclair dans son mouvement en avant. Ayant pour lui l'avantage de la taille et des grandes enjambées, il était toujours sur le point d'échapper à son grêle interlocuteur qui, pour s'en assurer la possession, s'accrochait avec frénésie à l'un des boutons de son habit. Mais le bouton ne se trouvant pas un point d'appui assez solide, le petit Vauclair s'empara de la fameuse chaîne, et s'y suspendit de telle sorte qu'il faillit la briser. Au milieu des cahots et des soubresauts que lui imprimait Chavarel, en avançant toujours, la montre sauta hors du gilet; ce fut le salut de la chaîne; son propriétaire la ressaisit au vol et ne la lâcha plus.

Le salon et la bibliothèque étaient l'arène que parcouraient les deux champions, qui auraient discuté peut-être jusqu'au lendemain si la maîtresse de la maison n'avait supplié Mme d'Alancy de se mettre au piano. Elle a eu bien de la peine à s'y décider, et,

en vérité, sa physionomie était redevenue triste, et elle paraissait souffrante.

M. de Boisgenêt s'est approché d'elle :

— Ce serait charité, madame, lui a-t-il dit, de séparer ces combattants, et vos accords seuls pourront faire cesser cette guerre à outrance.

Mme d'Alancy a cédé aux instances du commandeur, et de bonne grâce. Cette fois, elle a véritablement préludé afin d'obtenir un peu de silence.

— Ah! la musique! s'est écrié M. de Vauclair, de loin, et d'un ton de mauvaise humeur, le complément obligé de toute réunion où il y a des dames!

La chanoinesse a fait signe à sa nièce de continuer. M. Chavarel est rentré à grands pas dans le salon, tandis que M. de Vauclair lui criait de la bibliothèque :

— Je m'établis ici, on entend fort bien; venez vous asseoir près de moi!

— Je vous demande pardon, monsieur de Vauclair; je ne saurais être trop près de Mme la baronne d'Alancy, pour la bien entendre.

A ces mots, Rodolphe s'est levé, et il est allé rejoindre M. de Vauclair. Sous prétexte de politesse envers l'étranger, il a été enchanté, je crois, de faire une impertinence à Mme d'Alancy. Il est aussi mal monté que possible; je le vois à travers ces airs dégagés.

Cette soirée ne ressemblait guère à celle de vendredi : Mme d'Alancy a bien joué, elle ne saurait jouer mal; mais elle n'était plus inspirée, elle n'était pas sainte Cécile. M. Chavarel, qui n'est pas gâté, a été enchanté; le morceau terminé (je ne me rappelle plus ce que c'était, car j'étais occupé à étudier l'effet que la musique produisait sur Sylvie), le morceau terminé, on a prié Olympe de succéder à Mme d'Alancy, mais elle s'y est refusée obstinément; alors on s'est rabattu sur sa sœur, qui s'est mise à trembler, pauvre petite! mais à trembler!... Comme elle a un bon naturel et beaucoup de simplicité, elle ne s'est pas trop fait prier; elle a chanté son petit morceau très gentiment, bien qu'elle se soit arrêtée deux ou trois fois, par peur... quand elle sera ma femme, je lui ferai donner des leçons.

La soirée a fini trop tôt à mon avis; elle languissait, mais pas pour moi.

J'ai mis les dames en voiture, c'est-à-dire Mme Chavarel et Sylvie. Je crois que mes affaires sont en bon train, bien que je ne sache pas encore si les parents sont tombés d'accord sur la femme qu'ils me destinent.

Après le départ des Chavarel, de M. de Boisgenêt et de M. de Vauclair, les habitants du château se sont séparés. Rodolphe est monté avec moi dans ma chambre, où il s'est établi pour fumer : il ne m'a parlé que de Paris et de ses plaisirs, et des belles dames qui devaient briller dans le monde l'hiver prochain. Le cigare achevé, il a ouvert la fenêtre pour voir le temps qu'il faisait, et m'a proposé d'aller fumer un second cigare à la clarté des étoiles. Je l'ai remercié; j'avais fait 2 ou 3 lieues à pied dans la journée; j'étais las et j'avais envie de dormir.

— Vous êtes une vraie marmotte, Henri, m'a-t-il dit; pour moi, il m'est impossible de me coucher avant deux heures du matin. Par malheur, je n'ai plus un livre à lire; on ne sait comment finir ses soirées à la campagne!

— Plus de livre, pensai-je en moi-même : et la bibliothèque?

XVIII

Après avoir quitté le salon, la chanoinesse avait ramené Mme d'Alancy dans son appartement, et la tante et la nièce passèrent une demi-heure dans une douce causerie. Aucune allusion ne fut faite, ni par l'une ni par l'autre, à l'incident de la veille, ni à ceux de la soirée qui venait de s'écouler; les souvenirs de toutes les deux remontèrent dans le passé. Une miniature qui représentait la mère de Mme d'Alancy, déposée par celle-ci sur sa table à écrire, fut l'occasion toute naturelle de ces réminiscences. Mme d'Ambremont retrouvait avec un triste plaisir ce portrait d'une proche parente qu'elle avait tendrement aimée, la mère d'une autre qui ne lui était pas moins chère. C'était à Paris que la chanoinesse rencontrait autrefois sa cousine germaine, lorsqu'elle-même y passait tous les hivers; c'était là qu'elle avait suivi l'enfance et la jeunesse de Mme d'Alancy. Celle-ci n'était venue qu'une fois à Ambremont du vivant de sa mère, et bien avant son mariage; elle n'en avait conservé qu'un souvenir peu distinct. Quant au village des Chaumes, elle n'en aurait pas retrouvé le chemin, deux jours auparavant, si Mme d'Ambremont ne l'avait pas accompagnée dans sa course matinale.

— J'irai me confesser le plus tôt que je pourrai à M. le curé des Chaumes, dit-elle à sa tante, après que leur conversation les eût ramenées à Ambremont, par le long circuit d'un souvenir lointain; je sais maintenant, ajouta Mme d'Alancy, le chemin qu'il faut suivre pour aller à la paroisse; ma femme de chambre m'accompagnera, car cette course vous fatigue, chère tante.

— Comme tu voudras, Cécile, tu es une sainte; je te laisserai faire à toi seule la connaissance de notre bon curé; il comprendra bien ton langage. Avec une âme comme la tienne, on n'a pas besoin d'être recommandée.

Mme d'Ambremont embrassa tendrement sa nièce, prit son bougeoir et se retira dans son appartement.

Mme d'Alancy la reconduisit jusqu'à la porte de son oratoire; puis elle revint s'asseoir à la place qu'elle venait de quitter, appuya son coude sur l'un des bras du canapé, et sa tête dans sa main, réfléchit pendant quelques moments. Elle se releva tout à coup comme une personne qui reprend courage; elle s'approcha de la cheminée, ranima son feu et se disposait à tirer son cordon de sonnette, lorsqu'elle se souvint qu'elle avait défendu à sa femme de chambre de l'assister à l'heure de son coucher; la pauvre fille tremblait la fièvre, et sa maîtresse, en descendant pour le dîner, lui avait recommandé de se mettre au lit, et d'y rester tard le lendemain.

La toilette du soir de Mme d'Alancy était préparée; elle changea sa robe de faille noire pour un peignoir de cachemire blanc, détacha ses beaux cheveux d'un noir de jais, en rassembla les longs anneaux et les renferma sous un peigne d'ébène; elle s'assit ensuite et prit sur sa table un livre de piété, pour se recueillir par quelques bonnes pensées, avant de commencer sa prière du soir. Sa lecture fut longue et tourna en méditation; quelques pensées étrangères vinrent peut-être s'y mêler et l'obliger à retourner en arrière. Onze heures et demie sonnaient à la pendule; elle posa son livre sur la table et, par un mouvement machinal, remonta l'un de ses bracelets de deuil qui avait glissé jusqu'à son poignet. Elle songea alors à les ôter l'un et l'autre; mais, après avoir détaché celui qui ornait son bras droit, elle porta la main à son bras gauche et jeta un léger cri : le second bracelet manquait. C'était un cercle à médaillon, et ce médaillon renfermait le portrait et les cheveux de M. d'Alancy... Elle pensa l'avoir ôté un peu auparavant et déposé sur la cheminée; elle se leva vivement, chercha sur la tablette et ne l'y trouva pas... il était tombé à terre peut-être pendant son changement de toilette. Elle regarda, chercha sur le tapis : le bracelet n'y était pas. Dans le foyer... elle saisit les pincettes, remua les cendres en tous sens, point de bracelet. Une angoisse passa sur son cœur; un frisson la parcourut. Tombé! où?... Elle chercha dans tous les coins de son appartement. — En bas, peut-être, dans le salon?... Dans la salle à manger? Elle se souvint tout à coup qu'en se mettant au piano, elle l'avait encore à son bras, que le médaillon frappait les touches, qu'elle avait

ôté le bracelet et l'avait déposé près d'elle; puis repris, puis mal attaché peut-être... Plusieurs personnes l'entouraient alors et lui parlaient : M. de Boisgenêt, M. Chavarel, la chanoinesse...

Le bracelet ne pouvait donc être tombé que dans le salon, ou dans le parcours du salon à sa chambre à coucher, il fallait le retrouver sans délai. Mais descendre, à cette heure : il était près de minuit. Elle ne pouvait pas songer à sonner sa femme de chambre; celle de Mme d'Ambremont n'était plus jeune; elle n'osait pas la faire lever. Mais la chanoinesse était encore debout peut-être... Mme d'Alancy frappa doucement à la porte de son oratoire : point de réponse; elle ouvrit la porte doucement aussi, et s'approcha de la chambre à coucher : à quelque distance, elle se baissa et, à travers la serrure, elle aperçut une lueur bien faible, celle d'une lampe de nuit; elle écouta, pas un bruit, pas un souffle, la chanoinesse était endormie.

Mme d'Alancy rentra dans sa propre chambre, pleine de perplexité; un bruit très léger frappa son oreille, comme celui d'une porte qui se fermait dans le corridor : c'était probablement Mlle Chavarel qui s'enfermait avant de s'endormir; Olympe était donc encore éveillée. Mme d'Alancy sortit de sa chambre avec précaution; régarda, écouta; dans le corridor, un profond silence, une profonde obscurité; pas le plus petit rayon de lumière à travers les fentes de la porte d'Olympe. Mme d'Alancy rentra chez elle découragée... Il fallait pourtant que le bracelet se retrouvât; elle ne pouvait pas songer à se coucher ni à s'endormir avant qu'il fût entre ses mains. Elle attachait à la possession de ce bracelet, de ce portrait, de ces cheveux donnés par M. d'Alancy, le propre jour de leur mariage, une sorte de superstition; elle ne supportait pas la pensée que cet objet pourrait tomber en d'autres mains que les siennes, même pour quelques instants; elle était sûre de la fidélité des domestiques de Mme d'Ambremont, mais il y en avait d'étrangers... Une crainte vague l'agitait; on pouvait marcher sur le médaillon, le briser... On pouvait, en le trouvant, s'étonner qu'elle ne se fût même pas aperçue de sa disparition... L'agitation de Mme d'Alancy devint extrême; il était minuit et demi, à cette heure, personne ne devait plus être éveillé dans la maison; c'était ce qu'elle désirait maintenant; elle était résolue à descendre seule, à chercher le bracelet sans relâche; elle était sûre de le retrouver. Elle prit un flambeau sur la cheminée, hésita un moment; puis le remit où elle l'avait pris, et le souffla; elle voulait savoir avant de descendre si toutes les lumières étaient éteintes dans le château, et pour s'en assurer, elle ouvrit sa fenêtre. La température extérieure était fort douce; des nuages amoncelés cachaient entière-

ment la clarté des étoiles, et le silence profond de la nuit n'était troublé que par le cri accidentel d'une chouette ou d'un hibou, perchés sur les grands ormes des avenues, ou par les grognements sourds des chiens de garde. Mme d'Alancy se pencha hors de la fenêtre, regarda du côté de la tour habitée par les jeunes gens; inspecta des yeux le premier et le second étage; toutes les fenêtres étaient obscures. Elle respira; il n'y avait plus qu'elle qui veillait dans le château; elle ralluma sa bougie, sortit de sa chambre sur la pointe du pied, passa devant la chambre d'Olympe, à droite; devant l'appartement de la chanoinesse, à gauche, et se trouva alors à l'extrémité du corridor, où donnait la porte du petit escalier qui descendait au premier étage : là commencèrent les recherches de Mme d'Alancy; toute autre préoccupation l'avait quittée; son flambeau à la main, elle explora minutieusement toutes les marches de l'escalier, puis elle entra dans la bibliothèque. Le sentiment de sa solitude dans ces grands appartements, éclairés par la lueur unique de sa bougie, ne l'effraya pas; elle avait un esprit ferme et calme, peu accessible aux craintes superstitieuses; l'appréhension d'un danger réel pouvait seule l'émouvoir ou l'arrêter, encore fallait-il que ce danger fût de ceux dont une femme doit toujours se garantir. Sur la table qui occupait le milieu de la pièce qu'elle traversait, gisaient pêle-mêle toutes sortes de livres sortis en hâte des vitrines : « Ah! ce sont ces messieurs qui ont, après notre départ, pris des livres, et ils ont oublié de remettre ceux-ci en place avant de remonter, se dit intérieurement Mme d'Alancy; ma tante serait bien mécontente si elle voyait ce désordre. » Elle promena sa bougie sur le parquet jusqu'à la porte du salon, puis elle entra dans le salon : tous les fauteuils, toutes les chaises étaient dans la situation où chacun les avait occupés, soit pour causer, soit pour entendre de la musique; c'est-à-dire disséminés çà et là, et encombrant les passages. Mme d'Alancy se fraya un chemin jusqu'au piano, se baissa, s'agenouilla, chercha tout autour de la caisse, point de bracelet; elle se relevait et se remettait sur ses pieds, lorsqu'elle aperçut devant la porte de la bibliothèque... Rodolphe de Sorville...

Le flambeau qu'elle portait vacilla dans sa main; elle pâlit et balbutia :

— Monsieur de Sorville... vous ici... à cette heure?

— Je pourrais, madame, vous adresser la même question. Ma surprise de vous rencontrer ici n'a d'égale que mon enchantement : ce costume blanc vous sied à ravir.

— Ces plaisanteries sont déplacées, vous devriez le sentir, et les convenances demandent que vous vous retiriez à l'instant.

— Quoi, madame! sans apprendre de vous ce qui peut vous amener dans ce salon à minuit, l'heure des revenants!... Est-ce bien madame d'Alancy que je vois?... Êtes-vous bien éveillée?... N'êtes-vous pas un de ces êtres mystérieux, appelés à jeter un charme irrésistible sur les pauvres mortels que le hasard amène sur vos pas?... S'il en est ainsi, je suis prêt à vous suivre, au moindre signe.

— Je vous le dis encore une fois, monsieur de Sorville, ces railleries ne sont pas de saison. Je suis venue chercher ici un bijou que j'aie perdu, un objet cher à mes souvenirs, et je compte assez sur votre loyauté pour espérer que vous ne prolongerez pas votre présence dans ce salon; que vous voudrez bien vous retirer... à l'instant.

— Je prétends vous reconduire moi-même, madame, dit M. de Sorville d'un ton résolu, en barrant à Mme d'Alancy le chemin de la bibliothèque, et lui présentant son bras.

Mme d'Alancy ne fit qu'un bond jusqu'à la cheminée, et se suspendit à la sonnette avec une telle énergie, que le cordon resta dans sa main; mais le son avait retenti jusqu'à l'étage supérieur.

— Vous l'avez voulu! s'écria Rodolphe avec fureur; vous voulez du bruit, du scandale; soyez seule responsable des conséquences.

Il s'élança vers Mme d'Alancy, lui arracha son flambeau et le précipita dans la cheminée. Mme d'Alancy, éperdue, se jeta dans cette obscurité, à travers les meubles qui obstruaient le passage, cherchant à gagner la porte du vestibule, à l'autre bout du salon; mais son pied s'engagea sous un fauteuil, et le saisissement lui ôtant l'usage de ses sens, elle tomba sur le tapis, évanouie.

Rodolphe bondit à son tour, se heurta contre un fauteuil qu'il renversa sur Mme d'Alancy, et gagna en tâtonnant la fenêtre du milieu; il l'ouvrit avec force, l'escalada, et sautant sur le talus qui bordait la façade du château, il se laissa glisser jusqu'au fond du fossé gazonné d'une hauteur de plus de 20 pieds.

Les chiens de garde, qui depuis quelque temps aboyaient sourdement, poussèrent des hurlements épouvantables.

Nous laisserons M. de Sorville se tirer à lui tout seul des dangers qu'il vient de semer autour de lui, et nous nous occuperons, pour le moment, de ce qui se passait à l'intérieur du château.

XIX

Il ne s'écoula pas deux minutes entre le coup de sonnette et l'apparition de Mlle Chavarel dans le salon; elle tenait son bougeoir à la main et elle était tout habillée. Olympe s'arrêta un moment

sur le seuil de la porte et se rendit compte avec beaucoup de sang-froid de l'état des choses. Elle s'approcha ensuite de Mme d'Alancy, la délivra d'abord du fauteuil qui l'accablait par son poids, et se mit en devoir de la rappeler à elle. Elle détacha le peignoir qui serrait son cou; la souleva, l'éventa avec son mouchoir; mais s'apercevant que Mme d'Alancy était complètement évanouie, elle se décida à aller chercher tout ce qui était nécessaire pour la faire revenir.

En se dirigeant vers le vestibule, elle aperçut dans l'embrasure de la porte un homme blanc de peur et tout tremblant : c'était un domestique qui couchait au rez-de-chaussée; il était accouru au premier bruit de la sonnette, en même temps que Mlle Chavarel, mais il n'avait bas jugé à propos de se montrer. Le pauvre garçon n'était vêtu que d'un tricot brun et d'un tablier d'office qu'il avait noué étroitement autour de sa personne.

— Ces dames! s'écria-t-il en claquant des dents et montrant la fenêtre ouverte : Mon Dieu! qu'est-il arrivé?... où sont-ils?

— Qui? demanda tranquillement Olympe.

— Les voleurs?

— Je ne les ai pas vus.

— Appellerai-je M. Hermann, mademoiselle?

— Apportez un verre d'eau, c'est plus pressé.

Le domestique prit sa course jusqu'à l'office, sans regarder ni à droite ni à gauche, sans abandonner non plus le projet qu'il avait formé d'appeler du renfort.

Arrivé dans l'office, il ouvrit brusquement une fenêtre; le cordon de la cloche des repas se trouva dans sa main; il lui imprima trois fortes secousses, qui retentirent comme un glas dans tout le château; les chiens y répondirent par de nouveaux aboiements.

M. de Mesle sauta à bas de son lit :

— C'est sérieux! s'écria-t-il; la grosse cloche, des chiens qui hurlent, des voleurs sans doute!

Il passa un vêtement d'ordonnance, suppléa à l'autre en jetant en bandoulière sur ses épaules sa couverture de voyage, planta sur sa tête son képi d'uniforme, puis il saisit ses revolvers tout chargés, en mit un dans sa poche, prit l'autre dans sa main droite, son bougeoir dans l'autre main, et s'élança dans l'escalier. Deux coups de poing vigoureux, appliqués en passant à la porte de Rodolphe de Sorville, accompagnés d'un cri : « A la rescousse! l'ennemi est dans la place! » et M. de Mesle enfila le corridor où logeaient les dames pour regagner l'escalier de la bibliothèque; mais, en courant dans ce passage, il bouscula la chanoinesse qui sortait de son appartement.

Au coup de sonnette qui s'était fait entendre dans le corridor, Mme d'Ambremont s'était éveillée en sursaut; et, fort émue, elle s'était demandé ce que ce pouvait être. Elle n'imagina pas que cet appel pouvait venir du salon; mais sa pensée se porta immédiatement vers Mme d'Alancy : elle prit à la hâte sa robe de chambre, alluma une bougie, et courut à la chambre de sa nièce; à sa grande surprise, elle ne l'y trouva pas et s'aperçut qu'elle ne s'était pas couchée. La porte de la chambre sur le corridor était à peine fermée : Mme d'Alancy était peut-être chez Mlle Chavarel; la chanoinesse alla frapper à la porte d'Olympe : personne ne répondit; elle ouvrit la porte, le lit n'était pas défait; Mlle Chavarel ne s'était pas couchée non plus.

De plus en plus surprise, mais un peu rassurée en pensant que Mme d'Alancy devait être descendue avec Olympe, la chanoinesse regagna son appartement. A peine était-elle rentrée chez elle, que la cloche fit entendre ses redoutables appels. Épouvantée, cette fois, Mme d'Ambremont courut à ses cordons de sonnette : elle sonna sa femme de chambre, elle sonna Hermann, et, retenue par sa timidité naturelle, elle attendit que quelqu'un fût descendu pour s'aventurer dans le corridor; elle ne savait qu'imaginer, et son cœur battait avec violence.

Une ou deux minutes se passèrent, elle entendit quelqu'un descendre précipitamment l'escalier du second étage; n'y tenant plus, elle-même se précipita dans le corridor, où elle se heurta contre M. de Mesle, qui accourait son revolver à la main.

— Monsieur de Mesle, qu'est-ce? qu'y-t-il? s'écria Mme d'Ambremont tout effarée.

— Rentrez chez vous, madame; ne craignez rien, je me charge de tout, répondit l'officier, en lui montrant son revolver.

— Mais qu'est-ce donc, pour l'amour du ciel?

— Des voleurs, je crois!

M. de Mesle était engagé déjà dans l'escalier tournant...

— Ah! grand Dieu! ma pauvre nièce et Olympe... où sont-elles?...

Aiguillonnée par la peur et par l'inquiétude, la chanoinesse s'élançait à la suite de M. de Mesle, lorsqu'un bruit de pas se fit entendre derrière elle; elle se retourna :

— Ah! Hermann c'est vous enfin!

— Que madame s'appuie sur moi; madame est toute tremblante et va manquer les marches.

— Mon Dieu! qu'est-il arrivé? le savez-vous? des voleurs?...

— Je crains plutôt le feu.

— Le feu, grand Dieu!

— Le feu, dit Hermann, doit avoir pris dans la cheminée du

salon ; j'ai vu une lueur sortant des fenêtres du rez-de-chaussée. Que madame me laisse passer devant !

Mme d'Ambremont était arrivée au bas de l'escalier, dans la bibliothèque ; elle entendit des voix connues, et courut à la porte du salon. Quel spectacle s'offrit à ses yeux ! Mme d'Alancy étendue à terre, blanche comme le vêtement qui l'enveloppait ; ses beaux cheveux noirs dénoués et traînant sur le tapis, tandis que Mlle Chavarel aspergeait d'eau froide son front et ses tempes. La chanoinesse poussa un cri déchirant :

— Ma nièce, ma pauvre nièce, morte !

— Non, madame, évanouie ! répondit Olympe avec fermeté, en continuant ses soins à Mme d'Alancy.

Prête elle-même à se trouver mal, Mme d'Ambremont tomba à genoux à côté de sa nièce, et prit ses mains froides dans les siennes.

— Je la vengerai, proféra M. de Mesle, en brandissant son revolver au-dessus de sa tête.

Il s'élança vers la fenêtre ouverte ; et se jetant dans l'embrasure à corps perdu, il regarda jusqu'au fond du fossé, encombré de broussailles ; mais dans ce brusque mouvement, sa bougie s'éteignit :

— Un éboulement sur le talus ? ah ! les misérables, c'est par là qu'ils se sont échappés... mais je les atteindrai !

Et M. de Mesle déchargea son revolver dans le vide et dans l'obscurité. Il allait tirer le second coup, quand Hermann lui saisit le bras :

— Ne tirez plus, monsieur ! vous pourriez atteindre quelqu'un... de la maison !.... La cloche a réveillé tout le monde... on va venir des basses-cours, des écuries... ne tirez plus, monsieur !

— Ne tirez plus, monsieur de Mesle ! s'écria la chanoinesse, qui s'était dressée sur ses pieds au son de la décharge.

Exaspéré, M. de Mesle se dégagea de l'étreinte de Hermann :

— Rien ne m'empêchera de les poursuivre et d'explorer les environs, cria-t-il, en s'élançant hors du salon sans plus rien écouter.

Déjà l'on entendait au dehors, un tumulte de pas, des voix nombreuses et confuses ; l'on s'arrêtait, l'on s'interrogeait, le coup de pistolet avait jeté de l'hésitation parmi la troupe :

— Les femmes de chambre arriveront-elles enfin ? demanda Olympe avec impatience ; il nous faudrait des sels, de l'arnica, du vinaigre...

— Des sels, du vinaigre, répéta machinalement la chanoinesse.

Elle pressait les mains de Mme d'Alancy dans les siennes, et elle essayait de les réchauffer.

— Ah ! voilà M. Rodolphe, s'écria Hermann, qui avait jeté un

coup d'œil dans la bibliothèque, tout en accommodant sur des coussins la tête de Mme d'Alancy.

— Mon neveu!

Ce n'était pas lui, c'était son grand valet de chambre parisien; il arrivait dans une tenue irréprochable :

— Oh! ciel! quelle catastrophe! s'écria M. Ludovic, en achevant de boutonner ses manchettes avec un sang-froid admirable : *Mme la marquise d'Alancy* mourante! blessée peut-être?... Aurait-elle soutenu une lutte contre des assassins?

Et voyant que personne ne lui répondait, il s'approcha de la fenêtre toujours ouverte :

— Voilà, dit-il, par où les malfaiteurs se sont introduits! il y a eu effraction... escalade probablement!...

— Mon neveu n'arrivera donc pas? demanda anxieusement Mme d'Ambremont.

— Mon Dieu, madame, répondit le valet de chambre avec embarras, j'aurais craint d'ébranler les nerfs de M. le comte par un réveil trop brusque... Si pourtant madame l'exigeait...

La chanoinesse soupira sans répondre, et le valet de chambre, qui avait l'ordre exprès de ne jamais troubler le sommeil de son maître, se hâta de reprendre son premier thème :

— Monsieur Hermann, il est urgent de prévenir la police et de requérir la force armée.

— La police, monsieur? il n'y en a pas à la campagne.

— Alors les gendarmes!

— Et pourquoi faire, monsieur?

— Pour veiller à la sûreté du château et dresser procès-verbal. L'on fera l'état des lieux; il est absolument nécessaire de laisser toutes choses dans la situation où elles se trouvaient au moment de l'événement.

— Oui, répondit Hermann, il faudra peut-être laisser cette pauvre dame sur le tapis jusqu'à demain matin?

— Et remettre sur madame le fauteuil qui l'écrasait, se hâta d'ajouter le domestique Cyprien.

— Quant à la fenêtre, reprit Hermann d'un ton d'humeur, je prends sur moi de la fermer. Mme d'Alancy est assez glacée, et il est inutile que Mme la comtesse s'enrhume.

M. Ludovic allait répliquer, lorsque Mlle Chavarel s'écria :

— Enfin, voilà les femmes de chambre!

Après quelques moments de silence, employés à porter Mme d'Alancy sur un canapé, M. Ludovic reprit avec emphase :

— Dans l'état *désespéré* où se trouve *Mme la marquise*, on a pensé sans doute à envoyer chercher un médecin?

— Je ne vois pas jusqu'à quel point cela peut être nécessaire, répondit sèchement Olympe.

— Un médecin, oui, un médecin! répéta avec angoisse Sophie, la jeune femme de chambre de Mme d'Alancy.

— Elle a raison, dit la chanoinesse; il faut envoyer chercher le docteur; tout de suite, Hermann!

— A cette heure, madame? on va jeter l'alarme dans le bourg de...

— Ah! cela en vaut bien la peine! s'écria Sophie du milieu de ses sanglots; on ne laissera pas mourir ma pauvre maîtresse sans secours...

En ce moment, M. de Mesle rentra dans le salon, hors d'haleine.

— J'ai parcouru tous les alentours du château, s'écria-t-il, rien, absolument rien!

— Voilà Mme d'Alancy qui revient à elle, dit Olympe à haute voix, de manière à interrompre la discussion; les sels ont fait effet...

— Si nous pouvions transporter madame jusque dans sa chambre? ajouta Sophie.

— Je l'aurais proposé depuis longtemps, mais on ne paraissait pas être de cet avis, dit Hermann, en jetant un regard oblique sur Mlle Chavarel.

— Laissez-la revenir auparavant, dit Olympe avec impatience.

Mme d'Alancy avait ouvert les yeux et les avait refermés aussitôt.

— Madame, dit le vieux serviteur en se penchant jusqu'à l'oreille de Mme d'Ambremont, et lui parlant fort bas, il serait temps de porter cette pauvre dame dans son appartement. Elle ne reviendra pas à elle au milieu de tout ce monde, et madame ne saura rien.

— Vous avez raison, Hermann, répondit la chanoinesse en soupirant.

— Mais où est donc Rodolphe? s'écria M. de Mesle, qui était resté pendant quelques instants absorbé dans ses réflexions. Est-ce qu'il est déjà remonté, ou n'aurait-il pas pris la peine de descendre? Ce serait à lui, il me semble, à donner des ordres et à prendre des responsabilités!

— Mon maître, répondit M. Ludovic avec embarras, mon maître n'aura pas jugé à propos... Mais je vais remonter à l'instant et me tenir à portée de sa sonnette.

— J'ai fait assez de bruit en descendant pour le réveiller, s'il avait voulu m'entendre, reprit M. de Mesle avec humeur. Au reste, vous pouvez maintenant le laisser tranquille, car je vais m'installer au rez-de-chaussée pour le reste de la nuit, et j'établirai mon bivouac sur ce canapé.

— Que monsieur remonte chez lui et dorme bien tranquille, je réponds de tout, dit Hermann.

M. Ludovic n'entendit pas ces dernières paroles; il avait disparu pendant que Hermann faisait les préparatifs nécessaires pour transporter Mme d'Alancy. En le voyant s'éloigner, Hermann grommela entre ses dents :

— Le voilà qui part juste au moment où l'on a besoin de lui; mais nous nous passerons bien de ce beau monsieur. Monsieur de Mesle, voudriez-vous bien nous donner un coup de main?

— Bien volontiers, de quoi s'agit-il?

— De porter Mme la baronne dans sa chambre. Les femmes de chambre soutiendront la tête; et nous, monsieur, nous ferons la grosse besogne.

M. de Mesle était déjà à son poste. On se servit du châle de Mme d'Ambremont comme d'un hamac; on y déposa Mme d'Alancy sur des coussins, M. de Mesle et Hermann supportant tout le poids du corps; Mlle Chavarel et Julie à la tête; Sophie, aux pieds. Mme d'Ambremont éclairait. Dans la préoccupation que causait ce transport à tous ceux qui en étaient chargés, on oublia de fermer les portes qui donnaient sur le parc; le rez-de-chaussée resta vide de défenseurs, et ouvert à tous les vents, tandis quedans les sous-sols éclairés, les gens de service, intrigués de l'événement, se livraient à toutes sortes de commentaires.

Comtesse de Massa.

La suite prochainement.

LES AUMONIERS

DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

DE LA VILLE DE PARIS

M. le ministre de l'intérieur n'a pas répondu à la question de l'honorable M. Bérenger. Il l'a tout simplement éludée.

Chose étrange ! il y a trois ans, le 8 juillet 1880, une loi supprimait les aumôniers établis dans les casernes, où les soldats valides et bien portants sont libres d'aller, s'ils le veulent, remplir leurs devoirs religieux dans les paroisses voisines; mais elle reconnaissait, en même temps, que, pour les malades, il fallait, sous peine de porter atteinte à leur liberté de conscience, maintenir les aumôniers dans tous les hôpitaux militaires; c'était une nécessité reconnue par tous et votée sans contestation par la Chambre et par le Sénat. Et, après les explications données par M. le ministre de l'intérieur, on en est encore à se demander si notre législation permet à l'administration des hôpitaux civils de la ville de Paris de maintenir ou de supprimer à son gré, pour les trente mille malheureux que reçoivent ces établissements, les aumôniers qui y ont été successivement attachés, depuis les arrêtés consulaires des 5 brumaire et 12 frimaire an XI, c'est-à-dire moins de sept mois après le Concordat du 18 germinal an X !

On a dit que le crédit affecté au payement de ces aumôniers n'est pas une dépense obligatoire prévue par l'art. 30 de la loi du 18 juillet 1837, et que ni le ministre ni le préfet de la Seine ne peuvent, d'office, rétablir ce crédit au budget, s'il n'y a pas été inséré.

C'est une erreur manifeste, et elle ne s'explique que par la confusion dans laquelle on est tombé, quand on a cherché à déterminer le rôle de l'administration et celui du conseil municipal pour

la confection du budget des établissements hospitaliers de la ville de Paris.

Les rôles de ces deux autorités sont cependant bien clairement et bien nettement définis par la loi.

Le conseil municipal n'établit point le budget des hôpitaux et des hospices. C'est le directeur de l'Assistance publique, sous l'autorité du préfet de la Seine et du ministre de l'intérieur, qui, avec le concours d'un conseil de surveillance, dresse lui-même ce budget et fixe le montant de la subvention que le conseil municipal est obligé de voter, sans avoir le droit d'exprimer sur le chiffre de la dépense autre chose qu'un vœu ou un simple avis.

C'est là un point de droit indiscutable. Il est écrit dans la loi du 10 janvier 1849, articles 3 et 4, lesquels sont ainsi conçus :

« Art. 3. Le directeur de l'Assistance publique prépare les budgets ordonnance toutes les dépenses, et présente le compte de son administration.

« Art. 4. Les comptes et budgets sont examinés, réglés et approuvés, conformément aux dispositions de la loi du 18 juillet 1837 sur les attributions municipales. »

Ainsi c'est le directeur, nommé par le ministre, révocable par lui, qui a mandat de dresser le budget et d'ordonnancer les dépenses des établissements hospitaliers de la ville de Paris ; et si le ministre, sans l'approbation duquel le budget ne peut être définitivement exécutoire (art. 15 de la loi du 24 juillet 1867), aperçoit un oubli ou une lacune dans le budget soumis à son approbation, il a non seulement le droit, mais le devoir d'exiger de son subordonné qu'il rétablisse le crédit volontairement supprimé ou involontairement oublié par ce fonctionnaire.

Ce point une fois établi, — et il est impossible d'en contester l'exactitude, — la question se résout pour ainsi dire d'elle-même, si l'on examine les lois invoquées avec tant de raison par l'honorable M. Bérenger.

En effet, la dépense des hôpitaux et hospices de Paris est assurée, aux termes de la loi du 27 vendémiaire an VII, par un *prélèvement* qui, avant toute autre dépense, doit être exercé sur un des revenus les plus importants de la ville de Paris, le produit d'un octroi, qui rapporte 150 millions.

Ce prélèvement, prescrit par une loi formelle, est-il pour la ville de Paris une dépense obligatoire? Oui ; et pour s'en convaincre, il suffit de lire l'article 30 de la loi du 18 juillet 1837, à laquelle se réfère, comme on l'a vu ci-dessus, l'article 4 de loi du 10 juillet 1849. Il est conçu en ces termes :

« Art. 30. Sont obligatoires les dépenses suivantes : 1°, 2° ; 20° les

contributions et *prélèvements* établis par les lois sur les biens et *revenus communaux;* 21° et généralement toutes les autres dépenses mises à la charge des communes par une disposition des lois. »

En présence de ces textes, y a-t-il place à la moindre équivoque? La dépense du service hospitalier, aux termes de la loi du 27 vendémiaire an VII, doit-elle être prélevée sur le produit d'un revenu de la commune? Et ce prélèvement établi par une loi est-il, oui ou non, une dépense obligatoire?

On a paru croire cependant que ce n'était pas une dépense obligatoire dans le sens de la loi de 1837, puisque ce n'était pas le conseil municipal qui était chargé de préparer et de dresser le budget des établissements hospitaliers. L'observation est parfaitement juste, mais la conséquence qu'on veut en déduire est radicalement fausse. Le conseil municipal de la Seine ne dresse pas plus le budget des hôpitaux de Paris, que les autres conseils municipaux de France ne règlent ceux des fabriques. Cependant, nul jusqu'ici ne s'est encore avisé de prétendre que l'article 30, § 14 de la loi de 1837, n'imposait pas aux communes la dépense obligatoire « de fournir les secours nécessaires aux fabriques des églises et autres administrations des cultes, en cas d'insuffisance de leurs revenus, *justifiée par leurs comptes et budgets* ». Ce sont les conseils des fabriques qui dressent et présentent leurs comptes, et, s'il y a insuffisance des recettes, la commune doit combler le déficit. Il est vrai que le projet de loi sur les municipalités propose de supprimer cette obligation. Mais, tant que cette loi nouvelle ne sera pas votée, l'obligation reste.

De même, pour le conseil municipal de Paris, tant que la loi ne sera pas changée, il reste obligé de voter le montant de la dépense fixée par M. le ministre de l'intérieur, pour assurer le service hospitalier de la ville. Si le budget, que ce conseil n'a pas mission de dresser et dont il ne peut modifier les dispositions, ne renferme pas tous les crédits nécessaires, ce n'est pas lui qui a la responsabilité du déficit : c'est le ministre et le ministre seul qui est responsable, soit des omissions que son agent a commises, en n'inscrivant pas toutes les dépenses nécessaires, soit de la faute qu'il aurait commise lui-même, en n'ordonnant pas le rétablissement de ces omissions, lorsque le budget est soumis à son approbation. A vrai dire, le conseil municipal n'a qu'une mission, celle de voter le prélèvement de la somme ordonnancée. Si cette somme est insuffisante, si elle ne comprend pas tout ce qui est légalement dû, ce n'est pas lui, c'est le directeur de l'Assistance publique et le ministre de l'intérieur, qui, seuls, ont à répondre, devant le pays

et ses représentants, d'avoir volontairement ou involontairement omis une dépense nécessaire.

Impossible donc de contester à M. le ministre le droit qu'il a, par lui-même ou par son agent, de dresser le budget tel qu'il doit être établi, puisque, de par la loi de 1849, c'est à eux qu'il incombe d'établir ce budget et de le rendre exécutoire. Impossible également de soutenir que la dépense de ce budget n'est pas obligatoire et qu'il ne peut y faire figurer un article que le conseil municipal, en outrepassant ses droits, se serait permis d'en retrancher.

Si, par exemple et par impossible, le conseil supprimait le budget hospitalier tout entier, M. le ministre hésiterait-il une minute à user de son droit et à inscrire d'office la dépense que le conseil aurait refusé de voter? Non, sans doute, et pourquoi? Parce que cette dépense est obligatoire.

Mais, dit-on, l'article 30 de la loi de 1837 ne parle point des aumôniers, et elle ne dit nulle part que leur traitement constitue une dépense obligatoire. C'est vrai, la loi de 1847 ne désigne point ces modestes fonctionnaires du service hospitalier, elle ne désigne pas non plus les médecins, les pharmaciens et les infirmiers. En conclurait-on que le conseil municipal aurait le droit, par simple mesure budgétaire, de supprimer à son gré le nombre des médecins ou des employés, de supprimer ceux qui lui paraîtraient inutiles et de bouleverser plus ou moins profondément le service organisé et dirigé par le directeur de l'Assistance publique? Personne n'oserait le soutenir, et M. le ministre moins que tout autre, lui qui a proposé et contre-signé le décret du 7 mars 1883, dans lequel on lit :

« Considérant que le conseil municipal, appelé seulement à émettre des avis sur les comptes et budgets de l'Assistance publique et à formuler des vœux sur des questions d'intérêt local, ne peut rien prescrire en ce qui concerne le régime intérieur des établissements hospitaliers, sans empiéter sur les droits que le directeur de l'Assistance publique, le préfet de la Seine et le ministre de l'intérieur tiennent de la loi, et sans excéder par conséquent les limites de sa compétence;

« Que ce qu'il ne peut faire par voie de prescription directe, il ne saurait le faire, en subordonnant à l'exécution de ses injonctions l'emploi des crédits de subvention sans lesquels la distribution des services publics à Paris serait suspendue. »

Impossible donc de ne pas reconnaître que les droits du conseil municipal se bornent, lors de la présentation des comptes et du budget de l'Assistance, à donner des avis ou à émettre des vœux.

Son rôle se réduit à voter la subvention nécessaire au fonctionnement du service hospitalier, et il ne peut, ni directement ni indirectement, paralyser tout ou partie de ce service.

En ce qui concerne l'aumônerie, il est arrivé à son but cependant, et il a réussi à supprimer, pour 1883, le traitement des aumôniers. Mais il ne pouvait et il n'a pu obtenir ce résultat qu'à une condition, c'est que M. le directeur de l'Assistance ne fît pas figurer dans son budget le traitement qu'on voulait supprimer. Ce n'est donc pas, à vrai dire, le conseil qui a opéré la suppression, il n'a fait qu'exprimer son désir à cet égard. C'est le directeur, c'est l'agent révocable du ministre qui a proposé la mesure, ou plutôt, c'est le ministre lui-même qui, en ratifiant l'œuvre de son mandataire, se l'est appropriée.

Oh! si c'était le conseil municipal qui, en présence d'un budget comprenant le traitement des aumôniers, se serait permis, contre le gré du directeur et du ministre, d'effacer ce crédit et de le retrancher du montant de la subvention, nul doute que M. le ministre, usant du droit que lui confèrent les lois que nous venons de rappeler, n'eût fait rétablir le crédit supprimé. Mais si c'est de son plein gré et par suite de son accord avec le directeur que la suppression a été faite, ne nous étonnons plus de ne pas le voir défaire lui-même ce qu'il a fait.

Ou c'est le conseil qui, malgré le directeur et malgré le ministre, a supprimé le traitement des aumôniers et exigé qu'ils fussent congédiés le 1er juillet prochain, et le ministre n'a qu'à le vouloir, pour que la situation redevienne, cette année, ce qu'elle était l'année dernière.

Ou c'est le directeur qui, avec l'assentiment de M. le ministre, a rayé le traitement de l'aumônerie du budget hospitalier, et alors c'est sur eux que retombe la responsabilité d'une mesure qui porte une atteinte si grave à la liberté de conscience des malades.

Le ministre, on doit s'empresser de le reconnaître, a protesté avec énergie contre la pensée qu'on semblait lui prêter de ne pas se préoccuper suffisamment du soin d'assurer la liberté de conscience des malades. « Nous ne voulons pas le moins du monde, a-t-il dit, supprimer le service religieux des hospices et des hôpitaux. Aucun de nous ne songe à entraver le droit qu'ont les malades d'obtenir les secours de la religion, lorsqu'ils les réclament. Nous voulons seulement, et les efforts que nous avons faits auprès de l'autorité diocésaine le prouvent suffisamment, nous entendre avec elle, pour substituer, comme on l'a fait dans d'autres établissements, au service intérieur de l'aumônerie tel qu'il fonctionne aujourd'hui, un service extérieur qui donnerait tout au-

tant de garanties et qui présenterait moins d'inconvénients. »

Ce langage était sincère. Et il est très vrai que l'on a fait les démarches auxquelles M. le ministre faisait allusion. Mais l'on sait, par la lettre qu'il a publiée, comment l'archevêque de Paris a cru devoir répondre à l'étrange accommodement que M. le directeur de l'Assistance publique venait lui proposer. Cette lettre, si noble et si touchante du vénérable prélat, démontre en quelques lignes que le service extérieur qu'on lui propose de substituer à l'aumônerie hospitalière est la suppression à peine déguisée du service religieux. Elle reproduit presque textuellement le langage tenu sur cette question par M. Constans, dans la lettre dont M. Bérenger a donné lecture au Sénat. Elle ajoute enfin que l'aumônerie a été établie par une série de dispositions législatives qui ne permettent pas à l'administration de la supprimer, et que l'autorité diocésaine ne peut se laisser entraîner dans une voie qui l'associerait à un acte qu'elle considère comme injuste et illégal.

Pour apprécier à la fois le refus de l'archevêque et le caractère de l'acte par lequel on a supprimé le traitement des aumôniers, en leur enjoignant de quitter les hôpitaux le 1er juillet prochain, il est indispensable de rappeler ce que l'honorable M. Bérenger a dit au sujet de l'origine de l'aumônerie.

Ainsi qu'il l'a victorieusement établi, deux arrêtés consulaires, du 5 brumaire et du 12 frimaire an XI, ont institué les aumôniers dans les établissements hospitaliers de la ville de Paris. Il n'y avait encore que quelques mois que le culte était restauré en France par la loi concordataire du 18 germinal an X. Aussi, pour bien montrer que l'institution de l'aumônerie se rattachait directement au Concordat, Portalis, dans ses instructions, prescrit que les chapelles et les oratoires des hôpitaux seront érigés conformément aux dispositions de l'article 44 de la loi du 18 germinal, qui règle, on le sait, l'établissement des oratoires particuliers. Enfin, comme il s'agissait là d'une œuvre faite dans l'intérêt des pauvres, un décret, du 17 messidor an XII, décidait que les chapelles hospitalières seraient exemptées du payement du droit perçu pour les oratoires privés.

Ces chapelles hospitalières étaient un élément indispensable du service religieux, du moment que l'aumônier résidait à l'hôpital. Elles avaient une autre utilité de la plus haute importance. Elles donnaient aux établissements hospitaliers le moyen d'acquitter les fondations pieuses qui grevaient leurs immeubles. En 1796, en effet, lorsqu'on revint sur la mesure spoliatrice de 1793, et qu'on ordonna la restitution des biens enlevés aux hôpitaux, les maisons hospitalières de Paris ne recouvrèrent qu'une bien faible partie des

10 millions de rentes dont on les avait dépouillées. Mais elles rentrèrent en possession cependant de 1 700 000 livres de rentes, grevées, en partie au moins, des fondations pieuses établies par les bienfaiteurs, comme condition de leurs libéralités.

Depuis 1796, une foule de libéralités ont été faites sous les mêmes conditions, et ce n'était pas chose indifférente que d'assurer dans les chapelles hospitalières et par le ministère des aumôniers résidents le service de toutes ces fondations.

Le gouvernement, à aucune époque, ne faillit au devoir qui lui incombait de veiller à ce que les aumôniers des hôpitaux et des hospices fussent tenus d'exécuter les conditions prescrites par les bienfaiteurs des maisons hospitalières. Un règlement du 31 janvier 1840, notamment rappelle, dans son article 42, que les aumôniers doivent acquitter gratuitement toutes les fondations auxquelles les hospices et hôpitaux sont assujettis.

En même temps que le service de l'aumônerie hospitalière était ainsi établi et organisé par la législation, la situation des aumôniers eux-mêmes était garantie et mise à l'abri, non pas d'une suppression à laquelle personne ne songeait, mais des révocations capricieuses et arbitraires dont ils auraient pu être menacés.

Ainsi l'ordonnance du 31 octobre 1821, articles 17 et 18, portait que les aumôniers, nommés par l'autorité diocésaine, ne pouvaient être révoqués que de la façon dont ils avaient été institués, et après approbation du ministre de l'intérieur.

Une autre ordonnance du 6 avril 1823, mettant les aumôniers sur la même ligne que les autres employés des hôpitaux, décidait, le conseil d'État entendu, qu'ils auraient droit à une retraite, conformément aux prescriptions du décret du 7 février 1809.

Enfin, en 1851, lorsque l'Assemblée législative discuta la loi sur l'Assistance publique, l'accord n'ayant pu se faire sur la situation qu'il convenait de donner aux aumôniers, au point de vue du droit de révocation, pour lequel l'autorité diocésaine et l'administration sont obligées de s'entendre et de se concerter, il fut reconnu que, jusqu'à ce qu'une loi nouvelle fût présentée par le gouvernement et adoptée par la Chambre, les aumôniers des hôpitaux, des prisons, des lycées, etc., resteraient soumis aux dispositions des ordonnances de 1821 et 1823.

Une loi nouvelle pouvait seule changer la situation au point de vue de la révocation des titulaires. Comment donc, sans loi nouvelle et au mépris des dispositions qu'on vient d'énumérer, pourrait-on, non pas révoquer ces fonctionnaires, mais supprimer l'institution?

Faut-il maintenant examiner tout ce qu'il y a d'impossible et

d'impraticable dans le service religieux que M. le directeur de l'Assistance publique propose d'établir dans les paroisses voisines des établissements hospitaliers? Les malades, le fait est manifeste, ne peuvent, quelque désir qu'ils en aient, aller eux-mêmes chercher un prêtre. Si l'on ne veut pas les exposer à mourir sans recevoir les secours de la religion qu'ils réclament quelquefois au dernier moment, il faut, de toute évidence, que le prêtre soit, jour et nuit, à portée de se rendre à leur appel. Et comment pourrait-il arriver en temps utile, s'il ne réside pas dans l'hôpital? Déjà, avec la réglementation tracassière qu'on a imaginé d'introduire dans les hôpitaux, le service des aumôniers résidants est singulièrement entravé. On leur interdit de faire des visites régulières dans les salles. Il leur est défendu de s'arrêter devant le lit au-dessus duquel ne se trouve pas le numéro indiquant que le malade a déclaré qu'il appartient au culte catholique. Pour qu'il soit permis à l'aumônier d'offrir des consolations à ceux qui n'ont pas fait la déclaration préalable exigée par cet incroyable règlement, il faut que ces malheureux fassent parvenir une demande au directeur, et que celui-ci, après s'être assuré, en présence de deux témoins, qu'ils veulent réellement recevoir la visite du prêtre, consente à faire avertir celui-ci, au risque de ne pouvoir l'avertir que quand il n'en sera plus temps. Avec un pareil formalisme inventé, ose-t-on le dire, pour assurer la liberté de conscience, le malade qui, à la dernière heure, se rappelle qu'il est chrétien et réclame les secours de la religion, les obtiendra peut-être, si l'aumônier est dans la maison, et ce sera, le plus souvent, bien difficile.

Mais lorsqu'il faudra aller chercher au dehors le prêtre de garde qu'on veut emprunter à la paroisse voisine, neuf fois sur dix, surtout quand on sera obligé d'y aller au milieu de la nuit, ce prêtre n'arrivera que quand celui qui l'attendait aura cessé de vivre!

Est-ce là ce qu'on veut?

A-t-on réfléchi sérieusement à ce qu'on ose proposer au vénérable archevêque de Paris? S'est-on représenté la situation impossible qu'on ferait à ce prêtre de garde, chargé de rester en faction, jour et nuit, à la porte de l'hôpital et ne pouvant quitter son poste une minute? Et quels sont ceux qui seraient chargés de servir d'intermédiaires entre le malade et le prêtre du dehors? et comment s'acquitteraient-ils de leur commission, si, comme cela serait bien possible, ils n'en voyaient ni l'importance ni la nécessité?

Supprimer les aumôniers résidant à l'hôpital et les remplacer par ce nouvel ordre ecclésiastique, imaginé par M. le directeur et qu'il appelle des prêtres de garde, c'est tout simplement supprimer le

service religieux dans les maisons hospitalières et porter une main impie sur la liberté de conscience de tous les malades catholiques, que leur pauvreté oblige à se faire soigner dans les hôpitaux de Paris.

Supprimer du même coup les chapelles et les oratoires de ces établissements, c'est désorganiser le service des fondations instituées comme conditions d'une grande partie des donations et des legs faits aux hôpitaux et aux hospices. Et, en n'exécutant pas ces conditions, c'est exposer les pauvres à perdre le bénéfice des libéralités auxquelles elles sont attachées.

Ce n'est pas tout. Une fois les chapelles hospitalières supprimées, il faudra bien, pour tous les catholiques qui décéderont dans les hôpitaux, que leurs corps soient transportés dans l'église paroissiale. A-t-on pensé à l'effet que produirait sur l'esprit de la population la vue de huit ou dix corbillards présentés le même jour dans l'église? Aux époques malheureusement trop fréquentes où une épidémie exerce ses ravages dans la ville, faut-il, quand on doit alors ne rien négliger pour rassurer ceux qu'alarme le fléau, multiplier à plaisir les causes qui peuvent jeter l'épouvante dans tout un quartier? Y a-t-on seulement songé?

Ainsi, sans motif avouable, bouleverser du même coup l'ordre qui règne dans les hôpitaux et celui qui règne dans les églises, et créer ce désordre pour achever de rendre impossible le service religieux des maisons hospitalières, où les règlements adoptés le rendent déjà si difficile, tel est le projet que le directeur de l'Assistance publique a osé présenter à l'autorité diocésaine, comme le meilleur moyen de concilier tous les intérêts et d'assurer la liberté de conscience des malades catholiques!

L'archevêque a répondu qu'en supprimant, sans une loi nouvelle, une institution légalement établie, on commettait une illégalité, et qu'en refusant aux hôpitaux civils de Paris les garanties que la Chambre et le Sénat avaient jugées indispensables pour les hôpitaux militaires, on commettait une injustice.

Nous croyons avoir prouvé que ce vénérable prélat n'avait dit malheureusement que l'exacte vérité. Et, jusqu'à la dernière minute, nous conserverons l'espoir que M. le ministre, après un examen plus approfondi de cette grave question, reconnaîtra que le seul moyen d'assurer le service religieux dans les établissements hospitaliers est d'y maintenir l'aumônerie, telle qu'elle existe depuis plus de quatre-vingts ans.

P. Jouin.

UN FAUX BOSSUET[1]

Les lecteurs du *Correspondant* se souviennent-ils qu'ici même (10 mars 1882), j'ai essayé de leur prouver que le premier volume publié par M. A.-L. Ménard, sur Juvénal, et attribué par lui à Bossuet ne pouvait être, ni pour le fond ni pour la forme, l'œuvre du grand évêque? M. Gazier, maître de conférences à la Sorbonne (*Revue critique* du 13 février 1882), M. Gaston Boissier, de l'Académie française (*Journal des Savants*, juin 1882), ont soutenu la même thèse que moi; l'un, avec l'autorité que lui donnent les études toutes particulières qu'il a faites des *Sermons* de Bossuet; l'autre, avec la compétence d'un lettré exquis, d'un savant à qui l'antiquité latine est aussi familière que notre dix-septième siècle classique.

M. Ménard ne s'est point laissé convaincre par les arguments qui lui ont été opposés : il met au jour le second volume du *Cours royal*, fait par Bossuet au Dauphin. Après Juvénal, c'est Perse, Platon, Térence, Xénophon, Lucrèce, et enfin une instruction au prince pour bien régner. Entre temps, pour ne point perdre le goût des choses non publiées, il a donné à la *Nouvelle Revue* des *Poésies inédites* de Bossuet.

Or il se trouva que ces poésies *inédites* avaient déjà été imprimées par Migne, dans son édition des *Œuvres* de l'évêque de Meaux, il y a plus de trente ans, et rééditées ensuite par M. Lachat. Il m'est aussi arrivé quelque bruit d'une autre mésaventure de ce genre, dont M. Ménard aurait été la victime, à propos de *Fables inédites* de La Fontaine. Cela devrait le rendre prudent.

M. Ménard n'en présente pas moins au public un autre volume de Bossuet inédit. Dans la Préface, il tente de réfuter ses adversaires, les prenant d'abord chacun à parti, puis les enveloppant tous les trois dans l'expression du même dédain et des mêmes injures. Il me serait facile de suivre M. Ménard dans une polé-

[1] *Œuvres inédites de J.-B. Bossuet,* découvertes et publiées sur les manuscrits du cabinet du roi, etc., par Auguste-Louis Ménard, t. II : *Juvénal en vers, Perse en prose et en vers,* etc. Paris, chez Didot : in-4°, LXXXIII, 370 pages.

mique peu courtoise et de reprendre, à mon tour, cette arme des personnalités. J'estime trop la *Revue* où j'ai l'honneur d'écrire pour user de pareils procédés, dont je donnerai tout à l'heure un spécimen.

Mon intention est donc d'examiner la valeur des *Satires de Perse*, traduites par Montausier; d'étudier ce que l'on nous offre comme étant du Bossuet, et enfin, de répondre à M. Ménard qui veut me prouver que je me suis trompé. J'ose espérer, ainsi qu'il y a dix-huit mois, que j'amènerai mes lecteurs à cette conclusion : *le Bossuet de M. Ménard n'est point le Bossuet de la France.*

I

La traduction des *Satires* de Perse en vers par Montausier est authentique. Dans les *Manuscrits* de Conrart, n° 5132, on la trouve, de la page 575 à la page 631. Déjà signalée dans le *Cabinet historique*, elle a été, avant M. Ménard, étudiée par le récent éditeur de Motin, M. Paul d'Estrées [1]. Ce savant peut prendre date de sa découverte; j'en avais déjà averti M. Ménard. Or, dit ce dernier, « dès que j'eus levé ce beau lièvre, je montrai à M. Paul Lacroix ma superbe trouvaille qui encadre si bien le Perse de Bossuet; notre excellent bibliophile corrigea lui-même de la meilleure grâce du monde la faute imprimée, remplaçant, de sa propre main, marquis par duc, différence qui avait dû dérouter bien des chercheurs; aussi le lendemain, dans le *Journal de Saône-et-Loire*, me suis-je empressé de prendre possession de ma découverte, non sans mentionner l'intelligente aménité du bibliophile Jacob (p. LV). »

La vérité est que M. Ménard s'est lourdement trompé et a induit M. Paul Lacroix en erreur.

Montausier eut, toute sa vie, une très vive passion pour les belles-lettres. Dès sa jeunesse, il se voue à la poésie; il se nourrit des chefs-d'œuvre antiques. « Il apprit les langues sçavantes, dit l'abbé Anselme [2]; il connut toutes les beautés de l'éloquence; il fut même touché des charmes de la poésie, qu'il ne trouva pas indigne d'un homme de son rang. » Fléchier et l'abbé de Jarry,

[1] M. Paul d'Estrées a bien voulu m'autoriser à me servir d'une lettre qu'il m'a adressée à ce sujet. Je n'userai qu'avec discrétion de son obligeance, comptant bien que, un jour ou l'autre, il rendra publiques les riches trouvailles qu'il a faites dans Conrart, qu'il connaît mieux qu'homme du monde.

[2] Oraison funèbre prononcée le 19 août 1690, à Saint-Germain l'Auxerrois.

dans leurs *Éloges*, lui rendent le même témoignage. Dans ses *Mémoires*, le P. Petit s'étend longuement sur cet amour de Montausier pour la littérature. A travers les hasards de la vie des camps et de la cour, Montausier devait souvent revenir à ses livres, leur demandant la consolation et l'oubli. « Il ne parle quasi que de livres, dit à son tour Tallemant des Réaux[1]. Il s'enteste et a assez meschant goust : il aime mieux Claudian que Virgile; il luy faut du poivre et de l'espice. » Par cette prédilection même, le noble marquis était bien de son temps. Alors l'enflure castillane séduisait les esprits les plus distingués; alors Malherbe préférait Stace à Virgile, et Corneille mettait le doux poète au-dessous de Lucain. L'allure fière, la couleur, l'exagération dans la grandeur, la brusque vivacité dans les sentiments : telles sont les qualités que l'on recherche et qui plaisent. Quand Boileau sera venu, il fera la guerre à ces méprises littéraires. Si, à son tour, il dépasse la mesure et se laisse emporter à des critiques trop partiales, il doit trouver son excuse dans le sentiment qu'il avait du caractère de l'esprit français. Montausier ne pardonna que fort tard les satires contre Chapelain.

Cela suffit pour nous faire connaître où allaient ses prédilections. Il ne faut donc pas nous étonner qu'il ait vécu en commerce intime avec Perse et avec Juvénal.

C'était en 1650. Montausier avait donné à la France des preuves de son courage et de son patriotisme. Tour à tour compagnon de Condé et de Guébriant, on l'avait vu sur les champs de bataille les plus fameux. Au sortir de cette terrible guerre de Trente ans, si glorieusement terminée par les victoires de Condé, la France fut tout à coup exposée aux aventures d'une autre guerre : la Fronde. On sait les intrigues dont elle fut traversée. Bourgeois et princes du sang, chefs d'armée et magistrats y prirent part. Un des plus coupable fut le coadjuteur Paul de Gondi. Prêtre et évêque, son caractère lui commandait de n'intervenir que pour pacifier. Il se fit remarquer parmi les plus ambitieux et les plus remuants. Montausier, au contraire, se déclara pour la reine et pour le cardinal Mazarin. « Il vit, dit Petit[2], tous ces mouvements avec douleur, et bien loin de vouloir y prendre part, comme il en étoit sollicité de plusieurs endroits, il conserva toujours une fidélité inviolable à son roi, que l'on attaquoit sous le nom de son ministre, et se déclara partout contre les frondeurs. » Je n'hésite pas à reporter à cette date la traduction de la Xe satire de Juvénal. Comme les vers du

[1] T. II, p. 529. Edit. Monmerqué et Paris.
[2] *Mémoires*, t. I, p. 97.

grand satirique flagellent les personnages alors en vue! Séjan, Alexandre, Hannibal, dont les rêves ne se réalisent jamais, ne sont-ils pas des prête-noms? Et sous Juvénal, n'est-ce point Montausier qui étale, dans leur hideuse laideur, tant d'artifices criminels, tant de calculs scélérats?... Le cœur de l'honnête homme et du citoyen désintéressé se soulage en ces vers virulents qui traînent des noms infâmes dans leurs torrents de bile et de fiel. Si M. Ménard avait été moins obsédé par sa manie, il eût pu remarquer, après la traduction des *Satires* de Perse, un fragment en prose de la même écriture et très raturé [1]. Ce n'est rien autre qu'un réquisitoire fougueux contre le coadjuteur. Le style en est tout nerveux, très sobre et très éloquent. L'ironie y mord d'une implacable morsure. Cette invective suit immédiatement la traduction de Perse : l'une et l'autre sont donc contemporaines et adressées, vers la même époque, à Conrart. Il fallait bien que Montausier fût connu pour ses *factums*. Ménage déclare qu'il en a lu plusieurs, sortis de sa main et fort âpres et fort amers. M. Ménard sera-t-il enfin convaincu par ce témoignage de Tallemant des Réaux? Il écrit, en 1650 : « Il (Montausier) va au samedy (chez Mlle de Scudéry) fort souvent. Il a fait des traductions. *Regardez le bel auteur qu'il a choisy; il a mis Perse en vers françois* [2]. »

Donc, en 1650, Montausier, qui n'était pas encore *duc*, — il le fut en août 1664, — avait déjà écrit sa traduction de Perse. Il ne portait que le titre de *marquis*, dont il avait hérité après la mort de son frère, en 1635. M. Ménard a induit M. Paul Lacroix en erreur, et lui-même a commis une bévue historique des plus considérables : donc les *Satires* de Perse n'ont point été écrites pour le Dauphin.

II

Un des principes de la critique nouvelle, dont Sainte-Beuve reste le maître, c'est qu'on explique un écrivain par cet écrivain même.

On peut admettre que dans une longue carrière littéraire le style et la manière changent, que les idées mûrissent, que les couleurs trop vives et les images trop voyantes s'éteignent. Horace n'écrit plus son *Art poétique* comme ses *Odes;* et des *Bucoliques* à l'*Enéide*, l'art de Virgile n'a fait que progresser. Il en va de même de Bossuet. Jeune orateur, il aime les expressions énergiques, mais vulgaires. Il ne recule point devant la trivialité des mots

[1] C'est encore à l'obligeance de M. Paul d'Estrées que je dois cette communication. J'ai lu avec lui, ces pages dans le manuscrit, à l'Arsenal.

[2] *Loc. citat.*

populaires, crus, mais pittoresques. On relève, dans le lexique de l'abbé Vaillant, beaucoup de ces termes que Molière n'oubliera jamais.

Bossuet les efface de son vocabulaire lorsqu'il arrive à Paris, surtout lorsqu'il prêche devant la cour. Sans doute, Mme de Sévigné et Saint-Simon gardent une visible tendresse pour ces mots dont Bossuet est alors dédaigneux. L'un et l'autre n'écrivaient point au grand jour. Les lettres de Sévigné allaient au fond d'une province éloignée : peut-être le langage exquis et châtié de la cour n'y aurait-il point été assez goûté. Quant à Saint-Simon, il trouve dans ces termes francs, vifs, et qui sentent le terroir gaulois, une arme toute-puissante. Il en nourrit son style, qui peint plus violemment. Mais Bossuet portant la parole devant un auditoire si « délicat », si « difficile », — il le dit souvent, — répudie tout ce qui aurait choqué, et le même souci de la forme élégante et noble le préoccupe dans tout ce qu'il écrit. Or M. Ménard affirme que le *Cours royal* fut écrit vers 1684 ; et il précise l'année 1679. Je répéterai mon argumentation. A cette date, Bossuet a prononcé ses admirables *Sermons*, les *Oraisons funèbres* des deux *Henriettes*, son *Discours de réception à l'Académie française* (1671), où il déclare que notre langue « semble avoir atteint la perfection qui donne la consistance. » La première partie du *Discours sur l'histoire universelle* était composée, ainsi que la *Politique* et le *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*. C'est l'époque des chefs-d'œuvre et de la maturité. Grandeur et originalité des idées, éclat des peintures, érudition profane et sacrée, profondeur des pensées, poésie et éloquence d'un style qu'on n'avait jamais vu en France ; tel est le génie de Bossuet, enfin maître de lui-même.

M. Ménard distingue trois manières de Bossuet *professeur*, (p. 35). Je ne parlerai point des deux premières. Mais « la troisième, dit notre éditeur, s'exerce aux occasions de hauts enseignements et se *manifeste en de spontanés chefs-d'œuvre*, par exemple, dans la *Cyropédie*, le *Discours testamentaire* de Cambyse à son fils Cyrus... »

Nous voilà bien avertis. Ce que nous allons lire est un chef-d'œuvre, contemporain de ces livres sublimes que tout à l'heure j'énumérais. Nous y devons reconnaître les idées et le style ; un homme ne se pouvant déjuger à ce point, qu'il écrive tantôt comme le plus puissant des génies, tantôt comme le plus obscur des pédagogues... J'ouvre au hasard cette instruction de Cambyse à Cyrus et voici ce que j'y trouve : *Escorner l'authorité royale* (p. 363) ; *biaisant entre les estoiles, il les faut composer* (des mouvements). Il faut... *à tout cela y procéder; les riottes* (querelles) ; *un roide*

serviteur; une cicatrice violemment grattée; quine prend au poil l'occasion (p. 366); *il foudroie les murailles;* (l'artillerie était, semble-t-il, déjà inventée sous Cambyse); *la jeunesse desdaigne le poil blanc...* Nos lecteurs sont-ils suffisamment édifiés? Est-ce là le vocabulaire du Bossuet que je montrais, plus haut, dans l'épanouissement de sa royale éloquence? Que sont devenus ces termes choisis, dont la recherche occasionnait tant de ratures, comme l'on peut le voir aux manuscrits de la Bibliothèque nationale? A ces mots de mauvais aloi, dont se servent les laquais à l'office, qui reconnaîtrait le « roi de l'expression », comme disait Lacordaire de Chateaubriand? Un peu auparavant, je lis : « D'avantage de la rigueur des supplices à profit des confiscations. » (p. 353). *Le souverain doit toûiours tenir en main le timon de l'Estat et les rênes du gouvernement* (p. 332)... Ailleurs M. Ménard s'extasie devant « deux splendides images homériques » (p. 364), et il rapproche les *Maximes* de Montausier de ce passage qu'il attribue à Bossuet. « Tout ainsy que le Soleil se va couchant et levant avec les astres et planètes, courant la mesme carrière, d'un mouvement rapide, et toutes fois ne laisse pas de faire son cours en arrière, reculant un peu après, et biaisant entre les estoiles, et d'autant qu'il est monté plus haut se monstre plus petit, ainsy doit faire le sage Prince, à suivre en partie les volontés du peuple pour atteindre à ses desseins; et comme le maistre du navire ne se roidit iamais contre l'orage, mais gauchit tant qu'il peut; ainsy tout Prince qui voudra résister à ses mouvements fatals, il se perdra. » (p. 364).

Ceci *homérique ?* assurément non; ceci *splendide ?* moins encore. C'est lourd, traînant et très ordinaire pour le fond et pour la forme. Ici, combien Montausier n'est-il point supérieur au Bossuet de M. Ménard! « Un roy, dit le duc, est comme un pilote dans un vaisseau, et comme le premier mobile du ciel. Que dirait-on d'un pilote qui laisserait le timon pour faire lui-même les œuvres nécessaires. Et tous ces corps célestes qui roulent avec tant d'ordre et de majesté sur nos têtes, d'où tiennent-ils leur mouvement, sinon du premier mobile, qui, situé dans la région la plus élevée, fait tout mouvoir au-dessous de lui, par une communication générale du mouvement qui lui est propre[1]. »

Peut-il y avoir une hésitation à décider qui l'emporte, au point de vue de la pensée et du style, entre Montausier et le *prétendu* Bossuet?

Multipliez vos arguments, dirai-je à M. Ménard, faites appel

[1] *Mémoires,* II, p. 60.

à toutes les ressources d'un avocat qui défend une cause mauvaise. Le goût le plus élémentaire, je ne sais quel flair de lettré un peu délicat, condamnent *votre* Bossuet : il n'est et ne sera jamais le *Bossuet de tout le monde.*

III

M. Ménard n'a certes point répondu à mes arguments. Voici comme il interprète certaines des objections qui lui ont été faites. « On a cru me terrasser en citant comme une *ineptie* la remarque (de Bossuet) sur les Corses, qui étaient extrêmement vigoureux parce qu'ils mangeaient beaucoup de miel. *D'abord cela est dit au figuré et signifie que l'extrême frugalité si poétiquement représentée par une alimentation dulcifiée, par cette hygiénique et parfumée rosée céleste, à la fois ou tour à tour solide et liquide, est la source d'une athlétique vigueur.* » (P. 31.)

Ne suffit-il pas à mes lecteurs, pour être éclairés, de lire de pareilles phrases?

Ailleurs, je m'étais permis de ne point partager l'admiration enthousiaste de M. Ménard pour un passage du Juvénal, *le morceau le plus parfait dans la prose française.* « Oui, dit M. Ménard (p. 49), je maintiens mon dire, n'ayant pas cru *devoir expliquer ce qui de soi-même se sous-entend, que s'agissant d'une étude scolaire, mon appréciation ne touchait que les travaux de cette sorte...* » Non, monsieur, vous vous trompez. Il ne s'agissait point de devoirs scolaires, puisque, d'après vous, ce morceau réunissait les « *deux plus beaux passages de l'Histoire et de l'Oraison.* » (T. Ier, *Introduction*, p. 30.)

Et maintenant, est-il besoin de faire intervenir des autorités et des témoignages d'une indiscutable valeur?

MM. Léopold Delisle et Charavay, à qui le manuscrit fut soumis, ont déclaré qu'il ne s'y *trouvait pas une panse d'a de l'écriture de Bossuet.* M. Ménard maintient, au contraire, que toutes les corrections sont de la main du grand évêque.

M. Ménard annonce que ces *œuvres inédites* ont été *honorées d'une souscription du ministère de l'instruction publique.* Il ne dit pas que les deux cents exemplaires du premier volume, auxquels avait souscrit le ministre, surpris comme tant d'autres, *ont été destinés au pilon...*

Je terminerai en citant une page où M. Ménard se montre écrivain d'un art consommé et polémiste d'une rare courtoisie :

Comme mon illustre compatriote Courier, et c'est mon seul point

de contact avec lui, je n'ai point mon chemin à faire « dans la partie des lettres comme dans le sel ou les tabacs »; comme lui, j'appartiens à cette classe laborieuse, aisée, patriarcale, de petits propriétaires terriens qui, nés de la France de la révolution, l'ont défendue par leur sang, l'enrichissent par leur sueur, la conservent par leur vote, tout comme autrefois les petits barons et seigneurs titrés par Charlemagne appuyèrent, solides arcs-boutants, la monarchie des Capétiens; comme lui, par mes traditions de famille, par l'humeur joyeuse et franche de notre riche pays, je n'ai rien de commun avec les pauvres maîtres sophistes, les besogneux Janotus de Braguenardo, les barbouillés de grec, les accablés de latin, dont le simple sens commun a fait naufrage de bonne heure, englouti sous le poids et la diversité des mille squelettes de la science et de toutes les théories mortes; ou avec les donneurs de répétitions qui, dans l'entr'acte de leur gagne-pain routinier, monnayent précipitamment des articles de similiscience; au lieu de me disperser en visites obséquieuses, je me suis, à son exemple, et en regrettant amèrement de ne suivre que de bien loin, hélas! l'homéride vigneron, amassé en substantifique moelle, l'absconse quintessence des seuls chefs-d'œuvre de pur génie, la vivifiant sans cesse par la vie, devant la nature, ces deux grands livres infaillibles, et pour contrôle souverain, j'ai remué, scruté, analysé tous ces vieux papiers où dort la vérité; comme lui, j'ose penser d'après moi, étant féodalement indépendant dans mon patrimoine natal, modeste fortune, mais peut-être la seule non corruptrice, sur ce bon sol tourangeau, non plus comme en l'âge d'or monarchique, pittoresquement inculte, mais utilement soigné par nos serviteurs héréditaires; comme lui, dans un petit manoir abbatial dont les anciens, fangeux, pestilants et croassants fossés sont devenus jardins embaumés et chantants, je tiens la la plume avec la franchise indomptable que les vieux Francs, nos aïeux directs, mettaient à manier l'épée; comme lui, je n'ai rien de cette valetaille de lettres qui va flibuster de journal en journal, gueuser des encens, mendier des articles à des mandarins pontifiants, à des charlatans phénix qui les assomment de louanges pour se faire introniser par eux; comme lui, j'adore religieusement la vérité, oui, la vérité seule, même contre moi. (P. 52 à 54.)

M. Ménard dit quelque part « que l'allure grandiose et simple » de Bossuet « ne se gagne point ni par fréquentation ni par déteinte... » (p. 32.) Que M. Ménard se rassure : pour être convaincu, on n'a qu'à le lire.

Paul Lallemand.

VIE DE Mgr DUPANLOUP

PAR M. L'ABBÉ LAGRANGE [1]

Elle a enfin paru, cette histoire du grand évêque d'Orléans, attendue avec tant d'impatience comme un premier hommage à sa mémoire; et, depuis deux semaines qu'elle est en vente, deux éditions ont à peine suffi aux avides sympathies du public européen : d'Italie, d'Allemagne, de Belgique, d'Espagne, d'Amérique même aussi bien que de tous les diocèses de France, les demandes affluent chez l'éditeur, et déjà des traductions sont annoncées dans divers pays. Tous ceux qui ont connu l'illustre évêque veulent revoir dans ces pages sa physionomie à la fois si intrépide et si souriante, et ceux qui n'ont su de lui que sa renommée désirent y apprendre le détail de sa vie et de ses combats.

Les uns et les autres seront satisfaits, car le glorieux champion de l'Eglise se retrouve là tout entier, avec les côtés multiples de sa nature si vaillante et si douce, si imposante et si tendre, avec ses œuvres si variées et si fécondes, que domine toujours, pendant cinquante ans, son double rôle d'éducateur incomparable et d'infatigable apôtre.

Et ce n'est pas seulement le côté extérieur de cette longue et retentissante existence qui apparaît dans ces deux volumes; l'homme lui-même s'y révèle dans l'aimable simplicité de sa vie intime, et ce n'est ni le moindre charme, ni le moindre enseignement de l'ouvrage.

« Il y en a, dit très judicieusement son historien, qui ne voudraient voir un homme illustre qu'occupé de grandes affaires et toujours sur les hauteurs. Nous n'avons pas recherché pour l'évêque d'Orléans cette sublimité continue, et nous n'avons pas craint de le faire de temps en temps toucher terre, et vivre, parler, aimer comme nous, quelquefois même sourire. Son âme, son cœur,

[1] 2 vol. in-8, Poussielgue.

l'homme, en un mot, voilà, avons-nous pensé, ce qu'on nous demande surtout de peindre, et telle parole, tel fait, minime en apparence, est souvent plus révélateur à ce point de vue qu'une action d'éclat. »

M. Lagrange s'est attaché par-dessus tout à montrer ce qu'il était souverainement : prêtre et évêque; et c'est là, peut-on dire, la vraie révélation de l'ouvrage.

Beaucoup de contemporains, en effet, n'ont vu dans le grand évêque que le polémiste ardent, l'athlète infatigable, l'auteur enflammé des brochures dont M. Villemain disait qu'on ne peut les lire tout bas, le chevalier toujours debout sur la brèche contre les les sophistes, les matérialistes, les panthéistes, les athées, tous les ennemis de l'Église. Mais il y a autre chose en lui que le batailleur héroïque, et c'est là, je le répète, la nouveauté du livre : il y a le prêtre, simple et bon, pieux et humble, non moins admirable et touchant dans ses vertus cachées que dans les grands éclats de sa vie publique.

L'archevêque de Besançon le remarque avec un accent ému dans la lettre si noble et si éloquente qu'il vient d'adresser à l'abbé Lagrange pour le féliciter de son œuvre. « Quelle gravité de vie, dit-il; comme sa piété était à la fois éclairée et tendre; quelle fidélité scrupuleuse à tous les devoirs et à tous les exercices d'un bon prêtre; quelle simplicité dans ses habitudes; quel dédain absolu des avantages temporels que ses relations, sa haute situation, son influence auraient pu lui assurer! Des cœurs moins haut placés que le sien s'y sont plus d'une fois laissé prendre. A travers des occupations sans trêve et une vie sans repos, que n'a-t-il pas fait aussi pour la direction des âmes, cet art des arts où il était passé maître, et quel sillon lumineux cette direction sage autant que forte, austère même, n'a-t-elle pas laissé dans la vie de ceux qui ont eu le bonheur d'y avoir l'évêque d'Orléans pour guide! Le chapitre où vous traitez ce sujet est peut-être un des meilleurs de votre livre, où il y en a tant d'excellents; aussi vous avez bien raison de conclure que le ressort caché de cette féconde existence ç'a été la piété, et j'ajoute volontiers avec un illustre cardinal : « Tranchons « le mot, la sainteté. »

L'archevêque de Besançon ajoute :

« C'est la condition du bien qu'il ne puisse s'accomplir sans difficulté. Aucune n'aura manqué à Mgr Dupanloup, et il lui en est venu de bien des côtés, même de ceux où il ne devait pas naturellement les attendre. »

Ces difficultés, ces tristesses, son historien ne cherche pas à les cacher, et il en montre le fond avec une sincérité courageuse

qui dissipera, croyons-nous, plus d'un malentendu et plus d'une prévention.

« Nous aurions voulu nous taire, dit fermement M. l'abbé Lagrange, sur certaines polémiques qui lui ont été bien amères, précisément parce qu'il sentait plus que qui que ce soit le malheur de ces divisions. Mais : *Justum est bellum quibus necessarium, et pia arma.* C'était rendre à l'Eglise un nécessaire service que de la dégager aux yeux du siècle de certaines solidarités. Ce résultat, du moins, a été heureux, et l'histoire le dira, si jamais on écrit, pour en tirer les leçons qu'elle contient, l'histoire vraie de l'Église au dix-neuvième siècle. Saint Augustin aussi pleurait sur les démêlés de saint Jérôme avec Ruffin; cependant la postérité a toujours distingué entre Ruffin et saint Jérôme. »

Qui ne se souvient de la lumineuse explication du *Syllabus* où les adversaires de l'Église prétendaient trouver la condamnation de la société moderne, la réprobation de toutes ses institutions et de toutes ses idées? Quelques jours après la publication de cet écrit mémorable, qui dégageait l'acte pontifical d'interprétations erronées et restituait au catholicisme son large et véritable esprit, un des princes de la cour romaine, le cardinal Caterini, l'un des promoteurs du *Syllabus*, écrivait de Rome à Mgr Dupanloup : « Cet écrit est un chef-d'œuvre, une œuvre d'or... » Mgr Dechamps, aujourd'hui cardinal-archevêque de Malines, l'appelait « un monument impérissable » ; l'illustre Mgr Ketteler lui crie de Mayence que c'est « un véritable événement, acclamé par des millions de lecteurs » ; l'archevêque de Tours, aujourd'hui cardinal-archevêque de Paris, lui écrit : « Vous avez rendu bien des services à l'Église depuis que vous êtes évêque : celui-ci est le plus grand. »

Six cent trente lettres épiscopales, je dis *six cent trente*, de France et d'Italie, de Belgique et de Hollande, d'Irlande et d'Angleterre, d'Espagne et de Portugal, de Suisse, d'Autriche, de Hongrie, de tous les pays allemands, de la Grèce, de l'Amérique du Sud, des Etats-Unis, du Canada, de la Syrie, de l'Asie Mineure, de tout l'Orient et des îles les plus lointaines de l'Océanie, six cent trente adhésions chaleureuses vinrent attester, avec un éclat sans pareil, que l'évêque d'Orléans avait traduit de la façon la plus saisissante et la plus fidèle, la doctrine même de l'Eglise et la pensée universelle de l'épiscopat.

Parmi ces adhésions empressées, il faut relever celle de l'archevêque de Pérouse, aujourd'hui Léon XIII, qui saluait à cette occasion le grand évêque d'Orléans comme « le défenseur et le soutien du Saint-Siège », en lui offrant « ses félicitations avec celles de tout l'univers. »

Et enfin, les félicitations de Pie IX venaient à leur tour achever et couronner ces témoignages inouïs.

Aussi, on peut juger de la force qu'avait un jour, à la tribune de l'Assemblée nationale, Mgr Dupanloup pour répondre aux attaques d'un adversaire qui accusait l'Église d'avoir fait du *Syllabus* la négation même de la société moderne. Cet adversaire était M. Challemel-Lacour, et le représentant autorisé du catholicisme n'eut pas de peine à dissiper le vain épouvantail de ses sophismes en faisant voir, au contraire, que le christianisme a été l'initiateur de la civilisation moderne et le foyer généreux de toutes les nobles aspirations.

Comment s'étonner qu'en présence de tant de labeurs et de tant de services, l'éminent archevêque de Besançon, poussant un cri de juste reconnaissance, écrive aujourd'hui à l'historien de l'évêque d'Orléans : « Qui donc a déployé un pareil zèle pour défendre le Saint-Siège? « Non, » *aucun de nos contemporains* » n'aura donné autant à la cause éternelle et sacrée de la foi et de la vérité. C'est la même justice que rendait il y a peu de jours, dans la chaire de la Madeleine, un saint religieux, dom Bosco, à la mémoire de l'évêque de Jeanne d'Arc, quand il s'écriait avec admiration : « Votre grand Dupanloup!... » et quand, peu de jours après, il répétait le même éloge enthousiaste dans la cathédrale d'Amiens.

Voilà la vie, les vertus, les services que l'ouvrage de M. Lagrange met dans une abondante et pure lumière. Les deux premiers volumes conduisent l'histoire de Mgr Dupanloup jusqu'en 1865; un troisième volume achèvera de retracer son épiscopat en exposant la position prise par lui au Concile et sa participation politique aux actes de l'Assemblée de Versailles. L'œuvre sera ainsi complète et, appuyée sur les documents les plus irrécusables, elle pourra défier l'envie en attendant avec confiance la justice de la postérité.

L. Lavedan.

REVUE CRITIQUE

I. *Les Diplomates de la révolution : Hugou de Bassville, à Rome. — Bernadotte, à Vienne,* par M. Frédéric Masson. 1 vol. — II. *Les rois frères de Napoléon Ier,* par M. le baron Du Casse. 1 vol. — III. *Grippard, histoire d'un bien de moines sous la révolution,* par le P. Charles Clair. 1 vol. — IV. *Louis XIV et Guillaume III, histoire des deux traités de partage et du testament de Charles II,* par M. Hermile Reynald. 2 vol. — V. *Les Normands en Italie,* par M. O. Delarc. 1 vol. — VI. *Un Français chez les Russes,* par M. Adolphe Badin. 1 vol.

I

Ce qu'on a étudié de la révolution française dans ses rapports avec l'étranger, ce sont surtout ses guerres. Mais ces guerres ne se firent pas sans négociations, soit avant, soit après. Comme ses généraux, la révolution eut donc ses diplomates, improvisés souvent, les uns ainsi que les autres, mais non toujours aussi habiles ou aussi heureux. Ces derniers sont, en général, obscurs, et leurs faits et gestes peu connus. L'histoire de la diplomatie révolutionnaire n'a pas encore été écrite, à notre connaissance, au moins dans son ensemble. Et certes, ce sera une rude tâche à entreprendre, si nous en jugeons par le travail qu'ont coûté à M. Frédéric Masson les deux épisodes qu'il vient d'en étudier à part et de publier, sous ce titre général, qui semble promettre un plus grand ouvrage : *les Diplomates de la révolution* [1].

De diplomatie, il n'y en a, dans le premier de ces épisodes, pas plus dans la position que dans la conduite personnelle du drôle qui y joue le rôle principal. Il s'agit de l'émeute qui éclata à Rome le 13 janvier 1793, contre une manifestation républicaine projetée et exécutée en partie par les Français résidant dans la cité pontificale, et où fut massacré le nommé Hugou de Bassville, qui se posait en agent du gouvernement français. Ce tumulte populaire, provoqué par l'imprudence de quelques artistes et l'insolence d'un agent subalterne de la république, fit un bruit terrible en France et fut ardemment exploité par les ennemis des prêtres et de la papauté. La tribune de la Convention en retentit, les journaux en vécurent des semaines ; ce fut, chez nous, le sujet de mille brochures et, en Italie, d'un poème épique. Dès le premier jour, le gouvernement français donna à cet incident les propor-

[1] *Les Diplomates de la révolution : Hugou de Bassville, à Rome, — Bernadotte, à Vienne.* 1 vol. in-8°, Charavay, éditeur.

tions d'un événement, et en fit une question de politique internationale. « Quand la nouvelle en arriva à l'Assemblée, dit M. Frédéric Masson, elle fut accueillie par des exclamations de colère, de haine et des injures contre le gouvernement pontifical. On entendit une voix s'écrier : « Il faut brûler le Vatican. » Le citoyen Jean Debry ajouta : « Il faut venger la liberté outragée; quand Rome corrompue voulut punir Jugurtha, elle sut bien le saisir et le faire mourir dans les cachots. » Puis le citoyen Doulcet, qui était hier et qui sera demain le marquis de Pontécoulant, monta à la tribune et proposa, au nom du comité de défense générale, un décret ainsi conçu : « La Convention nationale, profondément indignée de l'attentat commis sur le citoyen Bassville, secrétaire de légation, chargé des affaires de la république à Rome, considérant que ce crime atroce, la dévastation et l'incendie du palais de l'Académie de France et de la maison du consul de la république, sont un outrage à la souveraineté nationale et une violation du droit des gens, évidemment provoqués et excités par le gouvernement de Rome, décrète », etc., etc.

Il y avait là, sur tous les points, erreur, exagération, mensonge. L'émeute n'avait été ni préparée ni excitée par le gouvernement pontifical, qui avait tout fait, au contraire, pour la prévenir; le palais de l'Académie ni la maison du consul n'avaient été ni pillés ni incendiés; le misérable qui avait payé de sa vie le soulèvement qu'il avait insolemment causé n'était pas le chargé d'affaires de France, puisque trois jours auparavant notre ministre lui déniait ce titre, dont l'intrigant cherchait à se parer, et que, d'ailleurs, la république était sans relations politiques avec Rome et s'en vantait; enfin de Bassville ne se nommait pas Bassville, il s'appelait Jean Hugou. C'était un écrivain de bas étage, ancien séminariste défroqué, qui avait vécu de la mendicité littéraire du temps, flattant bassement les grands et les souverains, et qui, à la révolution, avait abandonné le prince de Condé, son protecteur, pour chercher fortune dans les rangs des patriotes. La « violation du droit des gens » n'était donc qu'une phrase.

Certes, on ne saurait s'étonner que la Convention, surprise, dans l'état fébrile où elle fut toujours, par un fait aussi étrange, aussi inattendu et qui avait les apparences d'un outrage prémédité, ait décrété, avant toute enquête, de formidables représailles; mais qu'aujourd'hui encore, lorsqu'un siècle à peu près a passé sur cet événement, et qu'on a pu examiner les pièces et contrôler les assertions des rapporteurs de la Convention, on trouve encore partout vivante la tradition d'un ambassadeur de France assassiné à Rome par les ordres du pape, c'est ce dont on serait en droit d'être surpris, si l'on ne savait, comme dit M. Masson, « que le dramatique et l'étrange ont toujours plus d'attrait que le vrai, aussi bien pour la populace de la postérité que pour la populace des assemblées ».

Malgré le peu d'espoir de détruire, au moins dans l'esprit des masses, cette légende révolutionnaire, M. Frédéric Masson a voulu, ne fût-ce que pour l'honneur de l'histoire, en démontrer la fausseté. Il l'a fait avec un trop grand luxe d'érudition peut-être, confrontant toutes les relations officielles et autres qui en furent publiées dans le temps — et le nombre en est considérable — et les contrôlant par les témoignages manuscrits également en grand nombre, conservés au Dépôt des archives du ministère des affaires étrangères, qui permettent de reconstituer d'un bout à l'autre cette échauffourée populaire, dont les passions ont exagéré les détails et envenimé la pensée. N'ayant point été destinés à la publicité, ces documents intimes ont droit à plus de confiance que les autres, même ceux du *Moniteur*, que tant d'écrivains invoquaient naguère encore avec candeur, et de l'honnêteté duquel les falsifications et les mensonges reconnus ont appris à se défier; on ne peut, en bonne critique, prononcer aujourd'hui sans les entendre. C'est de la déposition de ces témoignages privés, confrontée avec celle des autres, que sort la justification du gouvernement de Pie VI. M. Masson n'hésite pas, en effet, à le proclamer innocent des intentions machiavéliques et des provocations que lui imputa la révolution, mais néanmoins de le blâmant avec une sévérité trop grande, selon nous, de l'humiliant et indigne traitement qu'il se laissa imposer, en consentant à payer une lourde indemnité à des gens qui n'y avaient nul droit, et à envoyer, lui le chef des catholiques, un représentant demander grâce au Directoire anticatholique, antichrétien et persécuteur des prêtres, de la royauté et de la religion. Que le saint vieillard, sans moyen de résistance et pressé par son entourage, ait un peu fléchi ce jour-là, soit! Ne s'est-il pas assez noblement relevé le lendemain?

Quant à l'autre épisode dont M. F. Masson nous fait le récit, l'ambassade de Bernadotte à Vienne, après le traité de Campo-Formio, il est moins connu, mais plus singulier en revanche et plus piquant. Il y a là, cette fois, de la diplomatie, mais quelle diplomatie, grand Dieu! Une diplomatie de nouvelle sorte, contraire non seulement à tous les précédents, à toutes les règles, à toutes les convenances, mais à la raison même, « de la diplomatie à coups de sabre », comme dit spirituellement l'auteur. M. Masson, dans ce travail-ci, n'a pas eu à étudier des faits controversés, à réfuter des assertions erronées; ce n'est pas ici une discussion : c'est un récit historique, neuf, étrange, ahurissant même, peut-on dire. Quoi de plus inouï, dans les fastes de la diplomatie, qu'un ambassadeur que rien n'avait préparé à ce rôle délicat, « absolument dénué d'éducation et d'instruction, avec un tempérament violent et déclamatoire », exalté, grisé par de grands succès militaires, qui s'en va en mission auprès d'une des cours les plus considérables et les plus solennelles de

l'Europe, sans observer aucune des formalités consacrées par l'usage, sans attendre qu'il soit agréé, sans avoir obtenu de passeport, sans s'être pourvu, au préalable, d'un hôtel où descendre décemment, et qui, arrivé à son poste, abuse sans ménagement de la terreur qu'inspire le gouvernement qu'il représente, ne paraissant qu'en uniforme militaire, « ceint d'un grand sabre et portant sur sa figure l'empreinte « de la fureur » ; qui, sans l'aveu de son gouvernement et sans l'agrément de celui près duquel il est envoyé, arbore son drapeau et, par ce procédé insolite, sinon insolent, provoque une émeute, où son habitation est violée et sa vie menacée. Dramatique est le récit de cette aventure; on dirait d'un roman. Le bravache qui en est le héros y fait, en somme, assez pauvre figure, et, l'insulte reçue, ne demande qu'à s'en aller. Bernadotte avait-il, au fond, conscience de sa maladresse, et sentait-il qu'il était déplacé dans ses fonctions d'ambassadeur? C'est à croire, et cela explique un peu comment il quitta Vienne sans se donner la satisfaction de tirer personnellement vengeance des outrages d'une populace monarchique qui avait brisé et traîné dans la boue son étendard républicain. Mais qui donc l'avait arraché à l'armée où il brillait dans les premiers rangs, pour essayer de l'enterrer dans la diplomatie? N'est-ce pas son rival, Bonaparte? Qui encore, après sa sottise, empêcha que le Directoire ne prît fait et cause pour lui contre le ministre autrichien? Ne serait-ce pas Bonaparte aussi? Il faut lire ce que dit M. Masson sur ces deux faits, où se montrent peut-être les premiers symptômes de l'inimitié qui éclata plus tard entre le Corse et le Gascon, quand ces deux républicains furent devenus l'un empereur des Français, et l'autre roi de Suède. On sait ce que valut toujours le républicanisme du premier; pour celui du second, d'après des témoignages rapportés par M. Masson, il est permis de croire que, s'il n'était pas plus sincère, il était plus haineux: il y avait du gentilhomme chez Bonaparte, le démocrate autoritaire respirait sans mélange chez Bernadotte.

II

Le nom de Bernadotte aurait pu prendre place, à plus d'un titre, ce semble, à côté de ceux des rois, frères de l'empereur Napoléon Ier, dans le curieux ouvrage que M. le baron Du Casse vient de publier sur ces princes [1]. Bernadotte était beau-frère de l'un d'eux; s'il ne devait pas précisément, comme eux, sa couronne à Napoléon, du moins ne l'avait-il obtenue qu'avec son agrément, et, pendant un temps il manœuvra, comme eux, de concert avec lui. Mais, de fait, il n'est pas plus question ici de lui que de cet autre Méridional, Joachim Murat,

[1] *Les Rois frères de Napoléon Ier*, documents inédits relatifs au premier empire, publiés par M. le baron Du Casse. 1 vol. in-8°. Librairie Germer Baillière.

de général devenu roi, comme lui, et comme lui, traître à sa patrie et à son suzerain. Ce n'est que de Joseph, de Jérôme et de Louis-Napoléon, des rois d'Espagne, de Westphalie et de Hollande que M. Du Casse s'occupe dans ce livre, qui est un dossier historique plutôt qu'une histoire. Il se compose presque uniquement, en effet, de documents inédits sur la vie et le règne de ces trois princes, et forme un ample et important complément aux ouvrages publiés antérieurement sur eux, ainsi que sur leur frère aîné, et notamment à la *Correspondance* de l'empereur, dont on sait que nombre de pièces ont été écartées. M. Du Casse pose en principe que les documents de l'histoire ne sont pas tous « publiables » en tous les temps, mais quant à ceux qui se rapportent au premier empire, il croit que tous peuvent être actuellement mis au jour. Il en reconnaît même la nécessité, en particulier pour ceux qui concernent les événements auxquels a été mêlé le roi Jérôme, « dont les *Mémoires* publiés sous la direction de son fils, le prince Napoléon, sont loin, dit-il, d'avoir la moindre prétention à la vérité historique ».

Une des raisons qui, selon lui, ont mis très fréquemment les historiens les plus impartiaux des événements de l'empire dans l'impossibilité d'être exactement renseignés « vient de ce que l'empereur traçait ses intentions à ses agents, à ses ministres, à ses frères, à grands traits, laissant souvent à ces derniers le soin des moyens à prendre pour l'exécution de sa volonté ». Pour être exactement informé, il faut donc recourir aux correspondances de ceux-ci. C'est ce qu'a fait M. Du Casse dans son histoire du roi Joseph; c'est là encore qu'il a puisé les documents dont se compose sa dernière publication. Il y a inséré malignement, en assez grand nombre, les lettres ou portions de lettres omises à dessein dans les ouvrages relatifs au premier empire, publiés officiellement sous le second. Ce n'est pas le côté le moins piquant de ce travail. Celui des trois rois frères qui a la plus large part dans ces révélations est Louis, le roi de Hollande, le plus malheureux et le plus sympathique de tous.

III

Les écrivains qui ont parlé de la révolution l'ont trop exclusivement vue, jusqu'ici, à Paris. M. Taine en a fait la remarque, et c'est pour en avoir étudié la marche et l'explosion dans les provinces qu'il en donne une idée plus complète et plus juste que les précédents historiens. Pour bien se figurer le bouleversement qui résulta de la mise à exécution brutale et passionnée des lois faites par les législateurs de Paris, il faut se transporter en pensée sur le paisible théâtre des villes et des villages, où la vie morale et matérielle était façonnée à des habitudes traditionnelles et universellement respec-

tées. C'est ce qu'a fait le P. Clair, de la Compagnie de Jésus, dans le récit, très historique au fond, bien que fictif dans la forme, qu'il vient de faire, à l'aide de documents conservés et de souvenirs recueillis sur place, du pillage et de la destruction d'un couvent des environs d'Auxerre [1]. Les personnages mis ici en scène sont des individualités élevées à l'état de types historiques, mais sans exagération, sans surcharge de couleurs, le principal notamment, ce Grippard, dont le nom symbolique caractérise toute cette vile classe d'acquéreurs de biens nationaux, dont quelques débris subsistaient encore, généralement méprisés dans nos campagnes, vers les premiers temps de la Restauration, et dont l'auteur, s'il ne les a vus, a sans doute entendu parler dans son enfance. Ils se ressemblaient tous par l'obscurité ou le mystère de leur origine, par leur grossièreté native, vainement dissimulée chez quelques-uns par une fausse élégance de parvenu, et enfin, chose étrange et remarquée dans le peuple, par les tragiques aventures dont plusieurs avaient payé leur subite fortune. Le P. Clair a été bien renseigné à cet égard. Il ne l'a pas été moins heureusement sur l'attitude et la conduite générale des paysans, ouvriers ou fermiers des moines et des gentilshommes qu'on dépouillait « au bénéfice du peuple », disait-on, et, dans le fait au profit des coquins. A côté des pauvres gens terrifiés dans les villages et les hameaux par la canaille des villes, l'auteur nous en montre d'héroïquement et ingénieusement inspirés par la reconnaissance ou la piété, qui savent dérober au bourreau les têtes les plus ardemment recherchées.

Sous des noms d'emprunt, il y a là, nous le gagerions, des personnes qui ne sont pas d'invention et qu'appelaient autrement, sans doute, les vieillards de qui l'auteur a tenu leur histoire; car, nous le répétons, il n'y a ici, au fond, rien de romanesque. Il se peut qu'il n'ait pas existé, dans le comté d'Auxerre, d'abbaye de Notre-Dame et de château de Villemer; il se peut que nul registre du temps ne porte les noms du frère Adhémar, du P. Hilarion, du capitaine Laprune, du garde-chasse Jacques, etc., mais tout ce qui figure ici, hommes ou choses, a dû être, vivre, agir ainsi que nous le voyons. Aux dénominations près, tout est vrai, tout a été; c'est une histoire vécue. *Mutato nomine, de te fabula narratur*, pourrions-nous dire du premier village venu des environs d'Auxerre. Là est, à nos yeux, le grand mérite du tableau du R. P. Clair, mérite auquel s'ajoute, avec un remarquable talent d'exécution, l'avantage d'un manifeste à-propos.

IV

La succession d'Espagne fut la grande, on pourrait presque dire la première affaire du règne de Louis XIV, en ce sens au moins que nulle

[1] *Grippard, histoire d'un bien de moines,* par le P. Charles Clair, S. J. 1 vol in-12. V. Palmé, éditeur.

pensée ne préoccupa plus le grand roi, que celle d'annuler, sinon d'anéantir la maison d'Autriche. C'était, du reste, de tradition dans sa famille, depuis l'avènement de son aïeul. Dès le commencement, Louis XIV avait visé ce but par un double moyen : d'une part, en cherchant à obtenir pour un de ses descendants l'héritage entier de la monarchie espagnole; de l'autre, en travaillant à en détacher, pour les réunir à la France, un certain nombre de provinces. Par les traités de Nimègue et de Ryswick, il était arrivé, en partie, à ce dernier terme. Mais, à cette époque (1697), tout en poursuivant la même pensée, il modifia ses plans d'une façon singulière et faite pour surprendre, au premiera bord. Tandis, en effet, que, d'un côté, il chargeait le marquis d'Harcourt d'aller à Madrid soutenir les droits du dauphin à la succession du trône d'Espagne, il envoyait à Londres le comte de Tallard avec la mission de négocier avec Guillaume III, son plus tenace adversaire, le partage de cette succession.

Cette manœuvre contradictoire, au moins en apparence, et aussi peu connue qu'étrange, est l'objet d'une étude curieuse, récemment publiée par M. Hermile Reynald, doyen de la faculté des lettres d'Aix, sous ce titre : *Louis XIV et Guillaume III, histoire des deux traités de partage et du testament de Charles II*[1]. Les documents sur lesquels cette étude repose ont une valeur de premier ordre et le mérite d'être entièrement inédits; ce sont des lettres authentiques de Louis XIV, du roi Guillaume et de leurs deux ambassadeurs, Tallard et Portland. On ne saurait avoir sur les faits dont il y est question de communications plus immédiates et plus intimes. Cette correspondance a été recueillie par M. Mignet pour la grande histoire de la succession d'Espagne, à laquelle il travaille depuis plus de cinquante ans, et dont la partie que nous en avons est un monument à part et du plus grand style. En attendant qu'il mette en œuvre ces documents qui ne se rapportent qu'à la seconde partie de son sujet, à laquelle il n'est pas encore arrivé et qu'il les encadre, comme il a fait pour d'autres, dans les belles pages de son récit, l'illustre académicien a bien voulu les communiquer à M. Reynald, qui en a compris toute l'importance et n'a pas voulu tarder à nous montrer de quel jour nouveau ils éclairent les principales figures de l'époque, les rois de France, d'Angleterre et d'Espagne. Leur nom, à tous trois, gagnera à cette publication. On y verra d'abord que la résolution prise par Charles II de léguer sa couronne au petit-fils de Louis XIV fut chez lui, non le résultat d'une pression étrangère, mais l'effet d'une inspiration toute patriotique, c'est-à-dire du désir de maintenir et de sauver l'intégrité de la monarchie espagnole. Cette publication permettra en outre, comme le dit l'auteur, de mieux juger le génie de Louis XIV. Ce roi montre, en

[1] 2 vol. in-8°. E. Plon, édit.

effet, dans les lettres que nous avons ici de lui, et qui lui sont bien personnelles, un double talent de politique habile et d'écrivain éloquent; il y est clair, délié, d'une animation contenue mais intense. On l'y voit très au courant de la situation de l'Europe, des intérêts des peuples, des secrets des souverains, de ce qu'il peut tenter ou doit ajourner. On y trouve même, ce que l'on ne soupçonnait guère, un fond de modération dans ses désirs et une sensibilité réelle à l'endroit des inévitables malheurs de la guerre. Quant à Guillaume III, avec qui l'on est étonné de voir Louis XIV entrer en relations confidentielles, il avait des qualités qu'on ne lui connaît guère et que ses lettres mettent en évidence; s'il était dissimulé, défiant, obstiné, il possédait en revanche une grande décision et une inébranlable fidélité à ses engagements; il n'y avait pas à redouter de lui, comme du faible Léopold d'Autriche, par exemple, les lenteurs, les incertitudes, les défections, qui annulent les plans les mieux conçus.

Voilà, en bloc, ce qui ressort des documents dont nous parlons et du travail fait par M. Raynald, pour essayer de mettre en meilleure et plus complète lumière les dernières négociations relatives à la succession d'Espagne. Dans ce travail, les documents ont naturellement la principale place; l'auteur s'est modestement borné à les coordonner et à les relier entre eux, comme on ferait pour une exhibition de matériaux réservés à un emploi ultérieur.

Des deux partages que Louis XIV négocia avec Guillaume III, aucun ne réussit et n'eut d'effet; le premier échoua par l'intervention inattendue du prince électoral de Bavière, le second par le refus de l'Empereur et les réclamations indignées de l'Espagne. Les négociations poursuivies parallèlement à ces traités dans le but d'obtenir que le roi d'Espagne testât en faveur du petit-fils du roi de France aboutirent seules à la fin, et pour les motifs que nous avons dit. Si ce succès si bien mérité par Louis XIV, qui montra dans sa poursuite des qualités d'esprit admirables, n'eut pas, comme on sait, le résultat que le grand roi pouvait s'en promettre et qu'en attendaient les hommes d'État qui l'avaient secondé; s'il lui fut fatal au contraire, et si, au lieu des bienfaits qu'en attendaient la France et l'Espagne, il devint pour elles une nouvelle source de calamités, c'est Louis XIV lui-même qui en fut coupable. Chacun le sait, et M. Raynald l'en accuse formellement, mais sans lui rien retirer pour autant du nom de grand que lui a donné l'histoire, et dont le présent ouvrage lui est même un nouveau titre.

V

Les Normands sont, avec les Francs, les seuls d'entre les Barbares accourus à la curée de l'empire romain, qui aient gardé tout ou partie de leurs conquêtes, et fondé chacun un grand État. Mais, venus les der-

niers de ce premier courant d'envahisseurs, les fils d'Hasting et de Rollon, trouvant toutes les places prises, durent, pour se faire la leur, déployer, avec l'audace et l'intrépidité de leurs devanciers, un esprit de persévérance et de ruse qui leur a valu, dans la tradition, une renommée à part et est resté un de leurs attributs. Nombreuses ont été leurs tentatives d'établissement et même leurs conquêtes. Une seule, de ces dernières, leur est demeurée en définitive, celle de l'Angleterre, dont ils ont fait ce que nous voyons aujourd'hui. Celle-ci a eu ses historiens en grand nombre, dont le plus brillant, par parenthèse, est un Français. L'histoire des autres, celle de l'Italie notamment, reste encore à faire. On connaît de celle-ci plusieurs épisodes véritablement épiques, qui ont gravé dans toutes les mémoires, en traits resplendissants et prestigieux, les noms de Tancrède de Hauteville, de Robert Guiscard, de Roger, son frère, de Bohémond, et d'autres ; mais le tableau d'ensemble, le récit régulier et suivi n'en a pas été fait encore, croyons-nous, au moins dans notre langue. Nous nous l'expliquons très bien. Raconter l'origine laborieuse, l'existence brillante mais agitée, la fin tragique, pour la plupart, de ces principautés normandes des Deux-Siciles, est une tâche qui a de quoi effrayer, quand on songe à la masse et à la complication des faits dont elle impose l'étude. Les entreprises des Normands se placent, en effet, à l'époque des agitations les plus confuses de l'Italie, au moment des plus douloureuses crises de la papauté, et de la triple lutte des Italiens, avec les Allemands, les Grecs et les Sarrasins.

Ces difficultés n'ont pas découragé un jeune et savant ecclésiastique dont nos lecteurs ont pu apprécier ici plus d'une fois le talent, M. l'abbé O. Delarc, le courageux traducteur de la grande histoire des Conciles de Héfelé. C'est ce qu'atteste le volume de 600 pages qu'il vient de donner au public sous ce titre : *les Normands en Italie, depuis les premières invasions jusqu'à l'avènement de saint Grégoire VII* [1]. Ce n'est ici encore que la première moitié du sujet dont nous venons de parler, mais la résolution avec laquelle l'auteur l'a abordé nous autorise à compter sur la seconde. L'aurons-nous bientôt? Nous n'osons l'espérer ; le large plan que s'est tracé M. Delarc, l'énorme quantité de documents en toutes langues qu'il discute et sur lesquels il appuie sa narration, doit exiger un immense travail. La critique et l'érudition forment au bas de ses pages un courant qui y monte parfois très haut et semble les disputer au récit. Le récit lui-même est très plein et embrasse les faits de tous ordres, militaires, politiques et religieux. La physionomie traditionnelle et légendaire des événements y perd un peu peut-être, mais la vérité y gagne. Du reste, M. Delarc ne fait pas la chasse à la poésie ; les épopées et les chroniques ont souvent chez lui la parole. Peut-être aurait-il pu, passant par-dessus les premières excursions

[1] In-8°. Ernest Leroux, éditeur de la Société asiatique.

scandinaves de Ragner Lothbrok (Ragner aux braies velues), de Bjœrn et de Hasting, qui ne fondèrent rien en Italie, aborder immédiatement les invasions de la seconde expansion du monde normand, d'où sont sortis les établissements dont il a entrepris l'histoire. Mais M. Delarc tenait à être complet. Et puis, c'eût été priver son travail d'un prélude caractéristique : les exploits étranges des précurseurs de Tancrède de Hauteville et de ses fils préparent à comprendre ceux de ces derniers, où la finesse, la ruse, viennent souvent en aide à la bravoure.

Ce n'est pas toutefois par les entreprises brillantes et célèbres de cette famille de héros que commence M. Delarc; il accorde un long chapitre à celles plus obscures et moins connues jusqu'ici des aventuriers de même nation qui, dans les dix ou vingt années avant l'entrée en scène des fils aînés de Tancrède, allèrent chercher fortune en Italie et s'y mirent au service d'à peu près tout le monde, mais sans parvenir à y prendre tout à fait pied. Il n'en fut pas ainsi de ceux que, en 1030, amenèrent Guillaume Bras de fer, Drogon et Umfroy. Ceux-ci se font payer en terres les services qu'ils rendent aux Italiens, contre les Grecs, à la solde desquels ils s'étaient mis à leur arrivée, obtiennent Malfi, d'abord, puis Aversa, et, au bout de dix ans, un grand fief, le comté de Pouille, dont, aux acclamations de tous, Guillaume Bras de fer est investi féodalement; car, « déjà au onzième siècle, remarque M. Delarc, le système de la féodalité qui réglait les relations politiques des divers États de l'Europe occidentale ne permettait pas la création d'un comté souverain et absolument indépendant. Une pareille création aurait été, à cette époque, tout à fait en dehors des lois en vigueur, une monstruosité politique ».

Guillaume se montra digne du haut rang où il avait été porté. A partir de ce moment, les chefs normands s'implantent avec ténacité dans le sol de l'Italie méridionale et y fondent des principautés appelées à un bel avenir. Mais que d'efforts, de courage et d'habileté ces établissements leur demandent! Car les conditions du succès étaient là autrement difficiles qu'elles n'avaient été, pour les envahisseurs germains, dans les autres parties de l'empire romain. On ne se fait pas généralement une idée exacte de la situation de la péninsule italique au moment où les Normands commencèrent à s'y établir. Le mérite particulier du livre de M. Delarc est de la bien montrer et de donner, par là, à son récit des entreprises normandes, un intérêt un peu moins épique peut-être, mais plus large et plus politique que celui qu'offrent les précédents historiens. Ce ne sont pas seulement les beaux faits d'armes de Robert Guiscard, de Roger et de leurs frères, qui attachent ici le lecteur, c'est l'art avec lequel ils manœuvrent au milieu de ce monde composé d'éléments si divers et si hostiles, entre ces Italiens, ces Lombards, ces Allemands, ces Grecs, ces Sarrasins, qui ne cherchent qu'à s'expulser ou à s'anéantir réciproquement; c'est

surtout la justesse du coup d'œil de ces hommes de fer, qui, après quelques hésitations dans leurs alliances, leur fait prendre en mains la cause des papes, dont l'indépendance doit aider à établir la leur.

L'avenir ne se dessine ainsi, pour le lecteur, que lorsque ont passé sous ses yeux une longue suite de combats tenaces et d'un héroïsme à demi barbare, une succession de luttes entremêlées de succès rapides et de brusques revers, de négociations où la ruse normande le dispute à la perfidie grecque, enfin l'inextricable premier acte de ce grand drame, encore si peu connu dans ses détails, de l'histoire de l'Italie méridionale au moyen âge. M. O. Delarc le résume ainsi d'un trait vigoureux : « Cinquante ans après leur entrée en Italie, en 1073, lorsque Grégoire VII monta sur le trône pontifical, les Normands avaient fondé dans le sud de la péninsule un État de premier ordre; et, de Rome à Palerme, du Latium en Sicile, leur autorité était déjà reconnue presque sans conteste; mais que de labeurs, que de victoires, quelle indomptable ténacité dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, pour arriver à ce résultat. Venus dans une contrée dont ils ignoraient la configuration, le climat, la langue et les usages, ils avaient, tour à tour, vaincu les Lombards, seigneurs du pays avant leur arrivée, obligé les populations à accepter leur domination, expulsé les Grecs possesseurs des provinces du sud-est, et les Sarrasins, depuis des siècles maîtres de la Sicile. Enfin, la papauté elle-même, après avoir essayé à plusieurs reprises de débarrasser l'Italie de ces infatigables batailleurs, recherchait maintenant leur alliance, presque leur protection, et, avec leur concours, allait engager une lutte formidable contre l'omnipotence des empereurs de Germanie. »

L'auteur ne considère le présent volume que comme une étude sur les origines de la puissance des Normands en Italie. Son intention serait, dit-il, si ce travail est favorablement accueilli, de dire plus tard quel usage ils firent de cette puissance, de les suivre dans leurs expéditions à Rome, où, comme alliés de Grégoire VII, ils ont laissé de leur passage une trace sinistre et ineffaçable, à Durazzo, en Albanie, à Malte, en Grèce, en Afrique. La dernière partie de ce travail serait naturellement consacrée à étudier le gouvernement de cette glorieuse dynastie des rois normands des Deux-Siciles, dont la domination fut, pour ces contrées, une ère de gloire et de prospérité qu'elles n'ont pas retrouvée depuis.

Que l'auteur poursuive courageusement : avec un tel programme et avec le savoir et le talent dont témoigne ce premier volume, il peut compter sans crainte sur l'accueil dont il réclame l'appui pour les suivants.

VI

Les lettres écrites de Moscou pendant les fêtes du couronnement ont plus excité, croyons-nous, la curiosité qu'elles ne l'ont satisfaite.

La vieille ville slave, la cité sainte des tsars, ce précieux reliquaire de l'antique civilisation russe est, en effet, plus intéressante à voir dans son état habituel et sa tenue de tous les jours, qu'endimanchée à l'excès, comme on nous la montre depuis quelques semaines. Elle perd à être vue sous sa parure officielle, comme ces belles et vénérables statues de saintes que, aux beaux jours, dans certaines églises d'Italie, une piété malentendue surcharge, d'ornements criards. C'était la veille, et non le jour du couronnement que Moscou était à visiter.

C'est ce qu'a fait, ainsi qu'il le raconte, dans un agréable journal de voyage paru hier [1], un homme de beaucoup d'esprit, M. Adolphe Badin, l'auteur des *Petits côtés d'un grand drame*, dont nous parlions ici il y a quelques semaines. Prévoyant que Moscou serait difficile à observer matériellement sous les décorations du sacre et plus difficile à apprécier dans ses sentiments au milieu de l'ivresse où serait alors sa population, M. Adolphe Badin, en homme avisé, était parti dans les derniers jours de l'hiver, quand la neige tenait encore là-bas, parce que la neige, il le savait, c'est le cadre qui fait le mieux valoir la Russie, et Moscou, particulièrement. Prenant à la gare du Nord un billet sans arrêt, il piqua droit sur le Kremlin, pour tomber, les yeux fermés, en pays russe, se réservant de voir, en repassant, Saint-Pétersbourg, qui n'y est presque pas. Que s'il n'eut pas un regard pour Berlin, Francfort-sur-l'Oder, Dorpat et autres villes plus ou moins importantes, il n'en fut pas ainsi pour certaine miss anglaise qui voyageait dans le même wagon que lui, avec ses caméristes et son valet de pied. La glace des convenances fut plus vite rompue entre eux que ne se fondit celle dont le froid brouillard couvrait les vitres de leur compartiment. On se lie d'habitude assez promptement en voyage, parce que ces relations-là n'engagent à rien pour le lendemain de l'arrivée. Mais il faillit n'en être pas ainsi, en cette circonstance, du moins notre jeune voyageur put le croire, et peu s'en fallut que l'amusante aventure de la levée du siège de Paris qu'il raconte dans *Petits côtés d'un grand drame*, ne se renouvelât encore. L'auteur ne se croit pas tenu de par son nom à être gai : il l'est de nature, mais un peu à la façon de Sterne. L'humour de ses récits leur donne un charme particulier qu'on ne trouve plus guère dans ceux de nos contemporains. Un brin de roman se mêle donc au voyage ; le lecteur ne s'en plaindra pas. La description y gagne en agrément sans y perdre en fidélité.

P. Douhaire.

[1] *Un Français chez les Russes*, 1 vol., in-12 Calmann Lévy.

CHRONIQUE POLITIQUE

24 juin 1883.

M. Jules Ferry a fait, à Versailles, dans la salle du Jeu de Paume, une sorte de serment ministériel qui vaut mieux, s'il est digne de foi, que toute la harangue banale et plus d'à demi mensongère où, mercredi, il célébrait là, comme dans un temple, « avec une piété profonde », la Révolution et ses bienfaits : il a juré que la concorde la plus fraternelle unissait les ministres qui gouvernent avec lui la république. Il en a même attesté M. Waldeck-Rousseau, avec une familiarité qui affectait d'être pathétique et qui a pu paraître narquoise. Car M. Waldeck-Rousseau, qui est un jeune jacobin violemment ambitieux et prétentieux, est suspecté de vouloir saisir tôt ou tard le sceptre de M. Jules Ferry : en attendant, il se contenterait de régenter M. Jules Ferry et ses collègues. Mais ce n'était pas seulement en face de M. Waldeck-Rousseau que, sincère ou non, ce serment de M. Jules Ferry pouvait être nécessaire. On disait naguère et on dit encore que, peu sensible à l'honneur d'avoir M. Thibaudin comme collaborateur, M. Jules Ferry congédierait volontiers, s'il le pouvait, ce général infidèle et plus propre à l'office du policier qu'au service du soldat. Il se murmure aussi que M. Tirard, qui s'est fait une telle réputation de calculateur malheureux et de financier pénitent, ne jouit que d'un crédit médiocre dans ce cabinet d'hommes d'Etat superbes; M. Jules Ferry se séparerait de lui d'autant plus allègrement que M. Tirard est maintenant assuré d'avoir comme refuge, dans sa disgrâce, la chaise curule d'un sénateur inamovible. Enfin, M. Challemel-Lacour est parti pour Vichy, comme à l'improviste, bien qu'il ne doive rencontrer à Vichy ni le marquis de Tseng, ni M. Bourée, ni surtout M. de Bismarck ou M. Mancini, ou lord Granville? Quel mal physique ou quel mal purement diplomatique obligeait M. Challemel-Lacour à s'en aller se retremper à Vichy? Est-il vrai qu'il fallût à

son tempérament colérique un peu de repos, à son humeur atrabilaire un peu de solitude, à son âme hautaine un peu de détente? Serait-il plutôt vrai qu'avec une modestie habile dont on l'aurait cru incapable, il ait désespéré de sa fortune et presque de son génie, parmi les difficultés et les périls où il avait à bien conduire nos affaires étrangères? Serait-il vrai que, pour laisser dégager la politique de la France des embarras où son impétuosité maladroite l'aurait impliquée, il ait dû se retirer quelque temps, sous couleur d'être malade, et confier à M. Jules Ferry ce soin délicat? Quelque raison qu'il en ait eue, M. Challemel-Lacour n'habitera plus, durant vingt et un jours, ce palais du quai d'Orsay où il était venu établir avec tant de fracas sa gloire mélancolique; et bien des gens affirment qu'il n'y rentrera pas : c'est M. Jules Ferry qui lui succèderait. M. Jules Ferry avait donc grand besoin de déclarer, au milieu de toutes ces rumeurs et de tous ces doutes, « qu'on a un ministère homogène », un ministère dont l'harmonie est parfaite, un ministère dont rien ne changera l'existence et dont rien ne menace la destinée!

Des trois expéditions que la république, apparemment sûre de la paix et de la liberté de la France en Europe, n'a pas craint d'entreprendre ensemble en Afrique et en Asie, le canon nous annonce que celle de Madagascar a commencé. Le contre-amiral Pierre a bombardé tour à tour, depuis le 16 mai, Majunga, Foulepointe, Mohambo, Fenerife; il s'est emparé de Tamatave, il l'occupe, et là, comme à Majunga, il perçoit les revenus de la douane. Pénétrera-t-il dans l'intérieur du pays jusqu'à Tananarive, capitale des Howas? Non, vraisemblablement. Il n'a qu'un petit nombre de fusilliers marins. Ce serait une marche pénible, un coup téméraire. L'ultimatum que M. Baudais, notre consul, a présenté à la reine Ranavolo II, est modéré; il demande : 1° la reconnaissance des traités de 1840 et de 1841, en vertu desquels la France devait posséder les territoires d'Ankara et des Sakalaves; 2° le payement d'une indemnité d'un million; 3° le droit de propriété pour les Français sur tout le territoire des Howas. Mais de cet ultimatum, qu'un journal ministériel a publié, sont-ce là toutes les conditions? On l'ignore. Personne n'a dit au Parlement jusqu'où s'étendrait ni à quoi se bornerait l'expédition de Madagascar; personne ne s'en est même enquis, dans le Parlement. Ne sommes-nous pas dans une république où il est moins facile que dans une monarchie, soit anglaise, soit belge ou même italienne, de savoir comment on emploie au loin, de Tunis à Hanoï, sur les bords du Congo ou sur la côte de Madagascar, l'argent et le sang de la nation? M. Granet, au nom des républicains de l'extrême gauche, devait interpeller M. Challemel-Lacour

sur le Tonkin. Peut-être cette interpellation nous aurait-elle instruits des desseins de la république. Que veut-on? Conquérir le Tonkin? Le conquérir entièrement jusqu'aux frontières de la Chine, ou seulement conquérir la région que baigne le fleuve Rouge, de Hanoï jusqu'à la mer? Etablir au Tonkin le protectorat de la France, en assurant l'autonomie de toute la contrée sous le régime de fonctionnaires tonkinois choisis et surveillés par un de nos consuls? Quel est le mandat de ce « gouverneur civil », M. Harmand, qui va donner au Tonkin une « organisation administrative », et qui, nonobstant, sera comme un commissaire de la république sur nos vaisseaux et parmi nos troupes, devant deux amiraux et un général? Peut-être aurait-on daigné l'apprendre à la France. Peut-être aussi M. Challemel-Lacour, sans communiquer au Parlement ce memorandum de M. Bourée qu'il garde si mystérieusement dans ses arcanes, aurait-il bien voulu nous informer des recommandations plus ou moins précises qu'il a dû faire à M. Tricou, en l'envoyant à Pékin. Mais voyez quelle fatalité leurre l'impatiente curiosité de M. Granet, du Parlement et de tout le monde! M. Challemel-Lacour est justement malade vers l'heure de répondre à cette interpellation : il emporte à Vichy le secret de son mal et celui de sa politique... Point de nouvelles du Tonkin; de temps en temps une note transcrite par un officieux nous avertit qu'on est tranquille sous les murs de Hanoï; on ne parle plus des Pavillons-Noirs. Quant à la Chine, ses diplomates ont des colloques indiscrets avec des journalistes américains qui nous télégraphient aussitôt, l'un de Moscou, l'autre de Shang-Haï, quelles sont les doléances du marquis de Tseng ou les rodomontades de Li-Hung-Chang. M. de Blowitz, à qui le marquis de Tseng a dû ouvrir ses archives, insère même dans le *Times* quelques-unes des lettres de l'ambassadeur chinois et de nos ministres des affaires étrangères, MM. Barthélemy-Saint-Hilaire, Gambetta et de Freycinet. Voilà tout. Aucun autre renseignement; aucune autre lumière. Et cependant interrogez M. Paul Bert ou consultez un indigène quelconque, à Tombouctou ou à Ispahan, à Libéria ou à Haïti; il vous dira que le gouvernement de la France, c'est une république parlementaire!

« Ayons, du moins, une république démocratique et sociale », soupirent tous ceux de nos utopistes qui veulent essayer, comme en 1848, « l'organisation du travail. » A lire les discours des tribuns qui les représentent dans la Chambre et qui viennent de lui parler des syndicats professionnels comme d'une institution propre à changer toute la condition de la classe ouvrière, on aurait pu croire, en vérité, que c'était une question nouvelle. Si c'est la question du travail dans la misère, nos démagogues oublient qu'elle a été posée

le jour où le christianisme lui-même a commencé d'émouvoir si vivement le cœur de l'homme en faveur de la pauvreté humaine. Parmi nos évêques de France, Bossuet s'écriait dans un sermon qui retentissait jusqu'aux oreilles de Louis XIV : « Quelle injustice que les pauvres portent tout le fardeau et que tout le poids des misères aille fondre sur leurs épaules!... Étant tous pétris d'une même masse, et ne pouvant pas y avoir grande différence entre de la boue et de la boue, pourquoi verrons-nous d'un côté la joie, l'affluence, et, de l'autre, la tristesse et le désespoir, et l'extrême nécessité, et encore le mépris et la servitude? » Pourtant Bossuet n'était ni démocrate, ni socialiste, ni même républicain... Que si, au contraire, la question, c'est seulement celle de l'union dans le travail, il faut que nos démagogues se souviennent qu'elle a été posée pendant le moyen âge et que, cette solidarité dont ils espèrent un si généreux bénéfice, elle a été établie alors dans la corporation. Nul doute que la corporation, au dix-huitième siècle comme au moyen âge, n'eût ses inconvénients, ses vices, ses abus; avant que Turgot ne les énumérât dans le préambule de l'édit par lequel Louis XVI abolissait, en 1776, la corporation, le régent Charles avait déjà dit, en 1358 : « Il y a dans les registres du Châtelet des règlements qui sont plutôt faits pour le profit des personnes du métier que pour le bien commun. » Oui, « le bien commun » voulait qu'on réformât la corporation : il fallait y affranchir l'ouvrier et ne plus demander l'association qu'à la liberté. Mais la réforme a été absolue, excessive, radicale, selon le goût révolutionnaire du réformateur français. On a supprimé complètement en 1791 la corporation qui s'était à demi rétablie ou qui s'était çà et là maintenue après 1776; toutefois, en rendant à l'ouvrier la liberté du travail, on lui a refusé le droit de l'association; on a délivré l'ouvrier, mais on l'a isolé, lui et le patron lui-même. Libre depuis 1791, est-il heureux? Comptez les milliers de cadavres dont ce peuple de travailleurs a couvert vingt fois, depuis 1791, les barricades de nos grandes villes; visitez les mansardes et les ateliers où la misère et la maladie le déciment; écoutez ses clameurs dans ses clubs, dans la rue; voyez-le suivre follement vers les urnes, avec son suffrage d'électeur, les candidats qui lui promettent de calmer tous ses griefs, d'assouvir tous ses besoins; regardez sur son front le mot que Louis Blanc y a marqué, en l'appelant « le damné de l'enfer social. » Et alors vous jugerez s'il s'estime réellement heureux, parce qu'il est libre d'une liberté où il sent encore une telle inégalité... Eh bien! quand nos législateurs républicains veulent l'autoriser à former des syndicats et à fédérer ces syndicats, il est douteux que ces syndicats servent à autre chose qu'à composer une

ligue socialiste, comme le Sénat l'a craint. Ce n'est, d'ailleurs, qu'une moitié du problème : les ouvriers auront organisé une coalition permanente; les patrons le pourront, de leur côté. Aura-t-on associé les intérêts des uns et des autres? Non, malheureusement. M. le comte Albert de Mun avait proposé la création de syndicats mixtes qui auraient uni les intérêts du patron et de l'ouvrier en reconstituant entre eux la famille professionnelle; il demandait pour ces syndicats, non des subventions, mais le droit d'acquérir, le droit de recevoir des dons et des legs. Il avait énoncé cette proposition dans un très beau langage; il avait plaidé la cause de cette corporation nouvelle avec une éloquence qui avait captivé un moment ses adversaires eux-mêmes; il avait nettement démontré que ce n'était pas le privilège, mais la liberté, qui présiderait à cet essai. On a repoussé sa proposition. Et avec quel argument? En s'armant d'un simple soupçon, celui de vouloir instituer une corporation imbue de « cléricalisme » et de vouloir même restaurer ainsi une institution de l'ancien régime!...

Il semble que, dans tout ce débat, les orateurs de la gauche aient principalement ou uniquement songé à fortifier leur popularité en déclamant, au gré du populaire, contre l'ancien régime. Il n'est pas jusqu'à M. Frédéric Passy qui n'ait un peu obéi à ce calcul. Lui aussi, comme M. Lockroy, comme M. Clémenceau, il a décrit l'ancien régime avec horreur, avec terreur. Guerre, peste, famine, misère, servitude, il n'est point de fléau, point de mal, à l'entendre, qui n'ait sévi, durant quinze cents ans, dans la vieille France : la vie de nos pères n'aurait été qu'une sorte de martyre continuel; ils auraient succombé à la pauvreté, à la tyrannie, jusqu'en 1789. Et avec quelle joie la majorité applaudissait à cette diatribe de M. Frédéric Passy! On aurait dit qu'elle avait à se venger encore, par ces applaudissements, contre l'ancien régime... Loin de nous la prétention de faire de l'ancien régime une paradoxale apologie. Nous en connaissons les fautes, les excès. Nous savons quel nom fatal la monarchie, avec ce mot devenu un mot de malédiction, porte aujourd'hui dans la mémoire de la France. Il faut être juste pourtant et M. Frédéric Passy ne l'a pas été. Il n'a rappelé ni les bienfaits ni les gloires de l'ancien régime; ni les conditions où il s'était créé; ni le travail de cette royauté qui n'avait pas cessé de le modifier, pour le soulagement du peuple et pour la prospérité de la France, depuis le temps de saint Louis jusqu'à celui de Henri IV, depuis l'époque de Suger jusqu'à celle de Turgot. M. Frédéric Passy aurait dû comparer cet état de la France à celui de l'Europe : il aurait montré ces lois pesantes qui dominent, historiquement, scientifiquement, tout un monde pendant des siècles, alors que la civili-

sation n'a encore ni tous ses moyens ni tous ses agents, et peut-être aurait-il pu affirmer que, grâce à l'initiative de ses princes, grâce aux institutions et aux mœurs de la monarchie, l'état de la société française était encore meilleur, avant 1789, que celui des autres nations dans presque toute l'Europe. M. Frédéric Passy citera-t-il une monarchie qui ait trouvé un peuple plus assailli par les invasions, plus opprimé par ses conquérants, plus réduit à enfanter dans le sang sa nationalité, plus couvert de chaînes, plus abaissé sous la tyrannie de ses maîtres féodaux, et qui, peu à peu, l'ait davantage relevé, davantage libéré, jusqu'à former de ce peuple de serfs un peuple d'hommes et de citoyens affranchis, le tiers état? M. Frédéric Passy citera-t-il une monarchie qui ait plus vite associé ou plus fortement uni la royauté au tiers état? Et s'il est vrai que la civilisation, c'est un jour, pour tout un peuple, la liberté et la moralité avec le bien-être, est-ce que cette monarchie qui a si laborieusement, si noblement civilisé la France et qui lui a même donné le droit de s'enorgueillir de sa civilisation devant toute l'humanité, ne mérite pas la reconnaissance du peuple qu'elle a émancipé, instruit, muni de tant d'instruments et pourvu de tant de richesses avant l'heure où il l'a répudiée?

Il faut la justice de l'histoire, non seulement dans l'ensemble, mais dans le détail. Eh bien, ce genre de justice a manqué à M. Frédéric Passy. Nous n'en voulons qu'un exemple. Il a invoqué la Bruyère contre l'ancien régime, et c'est la mode depuis quelques années parmi les démocrates lettrés. Il a lu à la Chambre la phrase fameuse de la Bruyère : « L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne..., » etc. Peut-être siérait-il de ne pas oublier que la Bruyère était moins un économiste, dépeignant l'état du paysan au dix-septième siècle, qu'un écrivain qui a dépeint parmi les paysans les plus misérables et qui, inspiré par sa pitié, s'est plu à mettre dans cette peinture toute l'énergie de son style, jusqu'à la violence même. Mais quoi! si M. Frédéric Passy veut voir, moins de cent ans après l'ère tant célébrée de 1789, quelques-uns de ces animaux farouches, répandus par la campagne, « noirs, livides et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible », aura-t-il besoin d'un long voyage? A supposer qu'il n'en ait pas aperçu une image sur les tableaux de Millet ou de Courbet, faudra-t-il qu'il parcoure çà et là la campagne du Morvan et de la Bretagne, de la Savoie ou de la Sologne, de l'Auvergne ou du Roussillon? Non, il n'aura qu'à visiter, à une douzaine de lieues de Paris, des champs sur lesquels on voit encore des paysans comme ceux-là, courbés sur le sol par l'âpre misère,

hébétés par leur travail muet et sombre, et qui, décharnés, presque défigurés, ne paraissent être « des hommes » que parce que, « quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une figure humaine. » Et puis, pour être équitable, il y avait d'autres témoignages à recueillir dans l'histoire de l'ancien régime. Les étrangers, au dix-huitième siècle, avaient parlé fréquemment de la prospérité qu'ils avaient constatée dans la plupart des villages : c'étaient lady Montague, Walpole, le docteur Rigby et Arthur Young. Voltaire lui-même se récriait ainsi contre les détracteurs de son temps, en 1774 : « Comment peut-on dire que les belles provinces de France sont incultes? C'est se croire damné en paradis. Il suffit d'avoir des yeux pour être persuadé du contraire... » Que M. Frédéric Passy n'a-t-il compulsé les inventaires des laboureurs de cette Picardie et de cet Artois où le paysan était si bien nanti de linge et de meubles? Que n'a-t-il déchiffré les papiers des notaires dans cette Champagne où, presque partout, le paysan était propriétaire de la chaumière qu'il habitait? Que ne s'est-il rappelé que le tiers état ne payait presque pas l'impôt du sang et qu'à peine le roi demandait-il un milicien à chaque commune? Que ne mentionne-t-il la protestation si vive des paysans que Turgot crut satisfaire quand il voulut abolir la corvée royale en nature et la transformer en argent? Enfin, que ne tient-il compte de tout ce que l'ancien régime a fait en France, pour le bien public et pour la sécurité du royaume, avec un budget qui, même aux derniers jours de la monarchie, n'était pas encore de 500 millions? C'est après avoir ressaisi tous ces souvenirs, après avoir résumé tous ces documents, qu'on pourrait décider, en jugeant l'état du paysan d'alors, s'il faut condamner l'ancien régime avec une seule phrase de la Bruyère...

M. Clémenceau a été plus hardi encore dans l'injustice. Le spectacle de la corporation, telle qu'elle existait au dix-huitième siècle, avec ses règlements étroits et ses ordres puérils, avec ses prescriptions onéreuses et son inégalité oppressive, suffit à indigner contre la monarchie la sévérité de M. Clémenceau. Il lui demande quels services elle a pu rendre à la France, pendant son règne de quinze cents ans : ce règne lui paraît tout entier stérile, tout entier honteux; il en défie les admirateurs. « Vous ne pouvez pas parler de l'histoire, s'écrie-t-il du ton arrogant de son infaillible négation. Toute l'histoire se lève et crie contre vous ! » Soit. Laissons là le parallèle qu'on pourrait établir entre cette monarchie qui a vécu quinze siècles et cette république qui, en trois règnes, n'a pas encore vécu trente ans de suite, ni vécu avec une constitution définitive; entre cette monarchie qui a fait d'un peuple barbare un peuple civilisé et cette république qui, en quelques années, fit

de ce peuple civilisé un peuple presque barbare, à force de férocité; entre cette monarchie à laquelle la France a dû sa grandeur nationale et cette république qui, mère ou fille de l'empire, a perdu une partie du patrimoine national. Au moins, quand M. Clémenceau s'imagine que la monarchie a institué la corporation et qu'elle a voulu ôter à l'ouvrier la liberté du travail et tenir le peuple sous la loi de la faim, M. Clémenceau a-t-il raison? Connaît-il bien l'histoire, la simple histoire de la corporation? Nullement. Ce n'est pas la monarchie qui a fondé la corporation. Il y avait déjà des corporations industrielles dans l'empire romain; il y en avait, sous le nom de « ghilde » ou confrérie, dans toute la société germanique. La monarchie surveilla la corporation; elle ne la favorisa pas; elle n'intervint par ses ordonnances que pour y maintenir l'ordre, introduire la justice, diminuer les charges, tempérer la violence. Charlemagne avait interdit plus d'une corporation. Philippe le Bel était décidé à changer l'organisation même de la corporation; il voulait en modifier les règlements. Saint Louis n'avait fait enregistrer ces règlements par le prévôt de Paris, dans le Livre des métiers, que pour en fixer l'authenticité, pour en contrôler l'exécution; c'était un moyen de prévenir, selon son souhait, « moult de plaids et contestations » causés par « la déloyale envie et par le non-sens aux jeunes et aux ignorants. » Charles IX soumit la corporation à une justice supérieure; il créa les tribunaux de commerce pour les appels des jugements rendus par les chefs de la corporation, « gardes du métier » ou « syndics ». La monarchie avait même essayé de détruire le monopole de la corporation et d'assurer la liberté du travail. En 1358, il est déclaré, dans une ordonnance du régent Charles, « que tous ceux qui peuvent faire œuvre bonne, peuvent ouvrer en la ville de Paris ». En 1581, une ordonnance de Henri III décrète que désormais les maîtres reçus à Paris pourront exercer leur métier dans tout le royaume et que les maîtres reçus dans une ville de parlement pourront l'exercer sur tout le territoire où ce parlement a sa juridiction. L'intervention de la royauté fut donc bienfaisante. Au surplus, M. Clémenceau devrait savoir que, après avoir supprimé les corporations, en 1776, par la main de Turgot, la monarchie eut à subir les plaintes non seulement des bourgeois, mais du peuple lui-même. Tant il est vrai que le reproche d'avoir imposé à la France le régime de la corporation s'adresse mal à la monarchie!

On devine sans peine quel serait l'état social de cette république sous l'empire de ceux qui, dans ce débat, ont le plus vivement censuré, décrié, maudit l'ancien régime. Pour tout le reste, comment nous fier au gouvernement même de ceux que, par une

comparaison complaisante, on appelle « les modérés? » Quel régime judiciaire, administratif, économique, nous réservent-ils? Que font leur ministres pour diminuer nos craintes? Voici soumise au jugement du Sénat la loi dite de la magistrature. Vraisemblablement, cette loi sera telle que l'auront décidé les commissaires qu'il a choisis. Or ce sont ces mêmes politiques timides, timorés, qui, ayant une conscience pour penser et n'en ayant pas pour vouloir, votent presque toujours, non pas comme ils pensent, mais comme le veut le ministre régnant. Les six sénateurs républicains qui composent la majorité de cette commission, aimeraient mieux maintenir l'inamovibilité de la magistrature; ils n'osent; il leur faudrait contrecarrer, affliger M. le garde des sceaux! Ils s'ingénient à un accommodement. Ils supprimeront tel ou tel nombre de sièges et on éliminera autant de magistrats, que M. le garde des sceaux sera libre de frapper d'ostracisme parmi la masse. Combien? Peut-être 650... Et, après cette proscription, le Sénat croira qu'il a préservé le principe de l'inamovibilité!... Il n'est pourtant pas sûr que le Sénat ait le loisir de sanctionner cet accommodement. La délibération des commissaires n'a pas fini et le temps des vacances est prochain. On annonce que sénateurs, députés et ministres, se sépareront vers le 12 juillet. Or combien de lois urgentes attendent un dernier vote, au Sénat et à la Chambre! Quelle besogne! On aura pour le moins à régler, avant le départ, le budget des recettes. Les conventions signées par M. Raynal avec les compagnies du chemin de fer n'ont pas encore été débattues dans le Parlement. M. Tirard n'a donc pas pu encore préciser le total de son budget extraordinaire. On sera forcé de procéder avec une rapidité prestigieuse au vote de ce budget de plusieurs milliards. Et cependant quoi de plus grave? La fortune de la France va de jour en jour périssant dans la prodigalité ou dans l'incurie de la république. L'interpellation faite avec tant de verve par M. Paul de Cassagnac, au sujet des caisses d'épargne de Tarare, d'Annecy, de Saint-Quentin et de Romorantin, où les caissiers, bien que réputés comme des dragons de vertu républicaine, ont si audacieusement volé l'épargne des pauvres gens, a permis de constater que, pendant les mois d'avril et de mai, le public avait retiré des caisses d'épargne plus de six millions. Pour les quatre premiers mois de cette année, le rendement des impôts est inférieur de 10 821 000 francs à celui que M. Tirard, toujours trompé par son arithmétique, avait évalué avec tant de certitude. On estime déjà que le déficit du budget, en 1883, sera de 250 millions au moins. Ne sont-ce pas de mauvais présages? Et cet état de nos finances ne mériterait-il pas un peu d'attention sérieuse dans le Parlement? Nous serions heureux d'affirmer que, dans le

pays, les électeurs sentent le mal et sont résolus à le corriger. Qu'ils en aient le courage, qu'ils aient partout la bonne volonté que les conservateurs ont eue dans l'élection sénatoriale de Nancy, et M. Waldeck-Rousseau aura beau multiplier dans tous les arrondissements la magie des pratiques officielles dont il a usé et abusé naguère, à Coutances, en faveur de la candidature législative de M. Briens, les élections des conseillers généraux pourront être un salutaire avertissement pour ce gouvernement qui dilapide d'un cœur si léger la richesse, la puissance et l'honneur de la France.

C'est avec une douloureuse anxiété que tous les politiques clairvoyants de notre pays reportent aujourd'hui leur regard de Berlin et de Rome à Paris. La république va-t-elle achever sa dernière faute, commettre sa dernière folie, en rompant les liens sacrés de la France et de la papauté? Pendant que la république se disposait à de nouveaux actes irréligieux, pendant qu'elle menaçait d'expulser des hôpitaux les aumôniers, pendant qu'elle arrachait la croix aux portes de nos cimetières, pendant qu'elle privait de leur traitement un nombre de jour en jour plus grand de vicaires et de curés, pendant qu'elle violait ainsi le Concordat et qu'elle mettait à cette suprême épreuve la patience magnanime de Léon XIII, M. de Bismarck a tout à coup fait porter au Landtag un projet de loi qui amende le code draconien de M. Falk. Certes, c'est un gage insuffisant; ce n'est pas encore la paix définitive; M. de Bismarck reste puissamment armé; il édicte une loi au lieu de conclure un Concordat; il réforme la législation du « Kulturkampf » par un acte spontané de sa brusque volonté et sans un accord préalable avec le Pape; il se ménage par ce genre d'initiative l'avantage orgueilleux de pouvoir dire qu'il n'a pas été à Canossa signer un traité devant la Curie romaine; mais il n'en est pas moins sûr que les corrections qu'il fait aux lois de mai sont le commencement de la révision complète. Pour des causes qu'il serait superflu de rappeler, M. de Bismarck veut la pacification religieuse de l'Allemagne, et, cette pacification, il l'opère de degré en degré. Dès ce moment, il renonce aux suffrages des nationaux-libéraux, et leur chef découragé, M. Bennigsen, quitte le Parlement. Il s'oblige à obtenir désormais les suffrages du parti du centre. C'est la réconciliation de l'Allemagne et de la Papauté, si imparfaite que cette réconciliation puisse être encore pendant quelque temps. Eh bien! que M. Jules Ferry en soit sûr : M. de Bismarck a choisi, pour cet acte inattendu, une heure qui lui a semblé propice. Il n'a pas ignoré les remontrances courtoises et l'avis amical naguère apportés de Rome au gouvernement français par Mgr de Lavigerie. La lettre que, dans le même esprit, Léon XIII vient d'adresser à

M. le Président de la république, est bienveillante encore; c'est néanmoins une protestation autant qu'une adjuration ; après le message verbal de Mgr de Lavigerie, cette lettre est significative : le cœur de Léon XIII s'émeut. M. de Bismarck le voit, M. de Bismarck le sait, et, sans doute, il a calculé le bénéfice que sa politique trouverait dans une coïncidence de ces deux grands événements, la réconciliation de l'Allemagne avec le Pape, la rupture de la France avec la Papauté. Nous n'avons plus besoin de prophétiser à la république le mal dont la France aurait à souffrir et les pertes qu'elle aurait peut-être à supporter, dans ces circonstances. Républicains, une rupture de la France et de la Papauté nous alarmerait certainement pour la république; catholiques et patriotes, elle nous effraye pour l'Eglise et nous épouvante pour la France. Dieu veuille que la république mesure le danger et sente sa responsabilité!

Auguste Boucher.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME CENT TRENTE ET UNIÈME

(QUATRE-VINGT-QUINZIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : Art., article ; — C. R., compte rendu.

BIZEMONT (vicomte H. de). La France en Afrique. III. *Gabon et Congo*. Art. 222.

Biré (Edmond). *Souvenirs d'un vieux critique*, troisième série, par Armand de Pontmartin. C. R. 943.

BOUCHER (Auguste). *Quinzaine politique*.

10 avril. — Fraternité et harmonie dans la république. 190 — Les finances de la république. 191. — Nos intérêts militaires et le général Thibaudin. 193. — La persécution religieuse, M. Jules Ferry et M. Paul Bert. 194. — Situation intérieure de la France. 196. — Conseils généraux et luttes électorales. 197. — Nos affaires étrangères. 198. — Léon XIII, Mgr Mermillod et la pacification religieuse en Suisse. 199.

25 *avril*. — L'isolement de la France en Europe. 381. — La Triple alliance. 382. — L'Italie dans la Triple alliance. 383. — Les ambitions de l'Italie. 384. — Comment la

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 juin 1883.

république aurait pu et dû servir l'intérêt national; son programme diplomatique. 385. — Affaire du Liban. 386. — Le Tonkin et le traité de M. Bourée. 387. — Entreprise au Congo. 387. — Querelles ministérielles; M. Cazot, président de la Cour de cassation. 388. — Projets du ministère; la conversion. 389. — Mgr Perraud à l'Académie française. 391.

10 *mai*. — Politique de plus en plus radicale de la république. 574. — La conversion de la rente. 575. — La guerre religieuse; déclarations d'abus contre les évêques. 576. — Suppression des traitements des évêques et des curés. 577. — Violation du Concordat. 578. — Illogisme des républicains dans leur persécution religieuse. 579. — Situation extérieure de la France. 580. — M. le duc de Broglie et M. Challemel-Lacour, au sujet de la Triple alliance. 581. — Comment les républicains ont pratiqué la discrétion dans les questions de politique étrangère. 582. — Nos finances et notre diplomatie. 583.

25 *mai*. — État politique et moral de la république. 767. — Élection de M. Calla. 768. — M. de Bouteiller et la pureté démocratique. 769. — Extension croissante du radicalisme dans les élections. 770. — Querelle historique entre conservateurs, au sujet de la restauration monarchique en 1873. 772. — La loi sur les enterrements civils et celle sur les enfants abandonnés; leur caractère irréligieux. 773. — La religion et l'intérêt national; M. de Bismarck. 774. — Expédition du Tonkin. 775.

10 *juin*. — Mauvaises nouvelles de l'extérieur. 959. — Le désastre d'Hanoï. 960. — Francis Garnier et le commandant Rivière au Tonkin. 961. — M. le duc de Broglie et l'affaire du Tonkin en 1873. 961. — Déclaration de M. Challemel-Lacour au Sénat sur l'affaire du Tonkin. 962. — Politique coloniale et politique continentale. 963. — Quelle sorte de ministre des affaires étrangères est M. Challemel-Lacour. 964. — Débat sur la loi de la magistrature. 965. — Débat sur les affaires religieuses; M. Bérenger et M. le duc de Broglie contre M. Waldeck-Rousseau et M. Jules Ferry; les aumôniers dans les hôpitaux; les manuels. 966-967. Sacre du czar à Moscou. 967. — Le cri de Vive le roi! 968.

25 *juin*. — Discordes ministérielles. 1150. — Expédition de Madagascar. 1151. — Expédition du Tonkin. 1152. — Débats de la loi sur les syndicats professionnels. 1153. — M. Frédéric Passy et sa diatribe contre l'ancien régime. 1154. — L'ancien régime et l'état du paysan. 1155. — La corporation sous l'ancien régime et M. Clémenceau. 1156. — Intervention bienfaisante de la royauté dans les règlements de la corporation. 1157. — Situation parlementaire et économique. 1158. — M. de Bismarck et la fin du Kulturkampf. 1159.

Boucher (Auguste). *La guerre civile en Amérique*, par M. le comte de Paris. C. R. 927.

COCHIN (Denys). Les Fortifications de Paris. I. Art. 29. — II. Art. 833.

COURCY (Alfred de). Le bois de la

Boulaye. V. Art. 98. — VI. Art. 266.

Craven (Mme A.). *Les dernières années de la Très Sainte Vierge*, par M. l'abbé Perdrau. C. R. 947.

CHEVALIER (Alexis). Recherches historiques sur l'enseignement des sourds-muets. — Péreire et l'abbé de l'Épée. Art 934.

DEBROU (Dr). De l'expression des yeux dans la statuaire. Art. 74.

DOUHAIRE (P.). Revue critique.

25 *avril* 1883. — I. *Essai sur la poésie philosophique en Grèce*, par M. Guillaume Bréton. 358. — *Essai sur les arguments du matérialisme dans Lucrèce*, par M. Royer. 360. — *Essai sur la vie et les œuvres de Lucien*, par M. Maurice Croiset. 361. — II. *Les doctrines négatives dans leurs rapports avec l'existence de Dieu*, par M. l'abbé Jouve. 364. — III. *La ferme du Choquard*, par M. V. Cherbuliez. 367. — *Criquette*, par M. Ludovic Halévy. 370. — *Petits côtés d'un grand drame*, par M. Adolphe Badin. 371.

10 *mai*. — *Bulletin du Comité d'histoire et d'archéologie du diocèse de Paris*. 572.

25 *mai*. — I. *Les Dominicains dans l'Université, ou le grand couvent des Jacobins de la rue Saint-Jacques*, par M. l'abbé Eugène Bernard. 751. — II. *L'abbaye de Sainte-Geneviève et la congrégation de France*, par M. l'abbé Féret. 755. — III. *Cîteaux, la Trappe et Bellefontaine*, par P. Vérité. 757. — IV. *L'Allemagne d'aujourd'hui*, par M. Alexandre Pey. 759. — V. *De Paris au Thibet*, par M. Francis Garnier. 761. — *Le Caire et ses environs*, par M. de Vaujany. 763. — *Le Chili et l'Araucanie*, par M. de Robiano. 763. — VI. *Au pays des Gorilles*, revue satirique illustrée. 764.

25 *juin*. — I. *Les diplomates de la révolution : Hugon de Bassville à Rome*. 1138. — *Bernadotte à Vienne*, par N. Frédéric Masson. 1140. — II. *Les rois frères de Napoléon Ier*, par M. le baron Du Casse. 1141. — III. *Grippard, histoire d'un bien de moines sous la Révolution*, par le P. Charles Clair. 1142. — IV. *Louis XIV et Guillaume III, histoire de deux traités de partage et du testament de Charles II*, par M. Hermile Reynald. 1143. — V. *Les Normands en Italie*, par M. O. Delarc. 1145. — VI. *Un Français chez les Russes*, par M. Adolphe Badin. 1148.

FOURNEL (Victor). Les œuvres et les hommes, *courrier du théâtre, de la littérature et des arts*. I. Art. 151. — II. Art. 717.

FRÉMY (Edouard). Les poésies inédites de Catherine de Médicis. III. Art. 507. — IV. Art. 694.

GAVARD (Ch.). La philologie d'État. Art. 710.

GILARDIN. Pendant le siège, réflexions politiques et morales. I. Art. 201. — II. Art. 419. — III. Art. 652.

Joubert (Louis). *La comédie à la cour : les théâtres de société royale pendant le siècle dernier*, par M. Adolphe Jullien. C. R. 372. — *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, par M. Ernest Renan. C. R. 945.

JOUIN (P.). Les aumôniers des établissements hospitaliers de la ville de Paris. Art. 1117.

LACOMBE (Ch.de). L'enseignement d'État et le budget des cultes. Art. 51. — La ligue du bien. Art. 1050.

LACOMBE (H. de). Le maréchal Bugeaud, d'après une publication récente. Art. 809.

LAFOND (comte Louis). Souvenirs d'Écosse. — Édimbourg hier et aujourd'hui. Art. 878.

LAGRANGE (l'abbé F.). Mgr Dupanloup et M. de Talleyrand. Art. 623.

LAIR (Adolphe). Bourdaloue, d'après des publications récentes et des documents nouveaux. Art. 471.

LALLEMAND (Paul). L'Oratoire à l'Académie. Art. 126. — Un faux Bossuet. Art. 1126.

Lavedan (Léon). *Vie de Mgr Dupanloup*, par M. l'abbé Lagrange. C. R. 1134.

LEO (H.). Le Salon de 1883. Art. 535.

LESCURE (de). Le Luxembourg. (1300-1882). Récits et confidences sur un vieux palais. Art. 345. — Mémoires de la duchesse de Tourzel. Art. 393.

LOIR-MONGAZON. Fleurs et peinture de fleurs. II. École flamande. Art. 901.

LUDRE (comte de). Les agnostiques anglais. Thomas Carlyle. I. Art. 777. — II. Art. 1019.

MASSA (comtesse de). La chanoinesse d'Ambremont. I. Art. 437. — II. Art. 667. — III. Art. 851. — IV. Art. 1089.

MEAUX (vicomte de). Le mari d'une reine. Art. 1068.

Monzié (E. de). *Histoire de Gustave-Adolphe, roi de Suède*, par E de Parieu. C. R. 569.

PARVILLE (Henri de). Revue des sciences. Art. 181. — 561. — 950.

RÉGIS (comte Louis). Fanny Kemble. Réminiscences de l'âge mûr. Art. 315.

RICARD (Mgr). Montalembert et Lamennais. Art. 247.

TRÉSOR DE LA ROCQUE. (Le) Les finances de la république. Deuxième partie. — La gestion des Chambres depuis le vote de la Constitution. — IV. Art. 585. — V. Art. 969.

VACHEROT (Etienne), de l'Institut. Quelques réflexions sur l'enseignement. Art. 5.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME CENT TRENTE ET UNIÈME

TABLE

DU TOME QUATRE-VINGT-QUINZIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(CENT TRENTE ET UNIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 AVRIL 1883

Quelques réflexions sur l'enseignement, par M. Étienne VACHEROT, de l'Institut. 5
Les Fortifications de Paris. — I, par M. Denys COCHIN. 29
L'Enseignement d'État et le budget des cultes, par M. Charles DE LACOMBE. 51
De l'Expression des yeux dans la statuaire, par M. le docteur DEBROU. 74
Le Bois de la Boulaye. — V, par M. Alfred DE COURCY. 98
L'Oratoire à l'Académie, par M. Paul LALLEMAND. 126
Les œuvres et les hommes, courrier du théâtre, de la littérature et des arts, par M. Victor FOURNEL. 151
Revue des sciences, par M. Henri DE PARVILLE. 181
Chronique politique, par M. Auguste BOUCHER. 190

2e LIVRAISON. — 25 AVRIL 1883

Pendant le Siège. — Réflexions politiques et morales, avec une Introduction de M. CHOPPIN-D'ARNOUVILLE. — I, par M. le premier Président GILARDIN. 201
La France en Afrique. — III, par M. Savorgnan de Brazza au Congo. — Fin, par M. le vicomte H. DE BIZEMONT. 222
Montalembert et Lamennais, par Mgr RICARD. 247
Le Bois de la Boulaye. — VI. Fin, par M. Alfred DE COURCY. . . . 266
Fanny Kemble. — Réminiscences de l'âge mûr, par M. Louis RÉGIS. 315
Le Luxembourg (1300-1882). — Récits et confidences sur un vieux palais, par M. DE LESCURE. 345
Revue critique, par M. P. DOUHAIRE. 358

La Comédie à la Cour : les Théâtres de société royale pendant le siècle dernier, par M. Adolphe Jullien. — Louis Joubert. . . . 372
La Franc-maçonnerie et le gouvernement de la république, par M. Claudio Jannet. 376
Œuvres oratoires de Mgr Perraud. 378
Les premiers Jansénistes. — Port-Royal, par Mgr Aut. Ricard. . . 378
Chronique politique, par M. Auguste Boucher. 381

3e LIVRAISON. — 10 MAI 1883

Mémoires de la duchesse de Tourzel, par M. de Lescure. 393
Pendant le Siège. — Réflexions politiques et morales. — II, par M. le premier Président Gilardin. 419
La chanoinesse d'Ambremont. — I, par Mme la comtesse de Massa. 437
Bourdaloue, d'après des publications récentes et des documents nouveaux, par M. Adolphe Lair. 471
Les Poésies inédites de Catherine de Médicis. — III, par M. Édouard Frémy. 507
Le Salon de 1883, par M. H. Léo. 535
Revue des sciences, par M. Henri de Parville. 561
Mélanges. — Histoire de Gustave-Adolphe, roi de Suède, par M. E. de Parieu. — E. de Monzie. 569
Bulletin du comité d'histoire et d'archéologie du diocèse de Paris, par M. P. Douhaire. 572
Chronique politique, par M. Auguste Boucher. 574

4e LIVRAISON. — 25 MAI 1883

Les finances de la république. — Deuxième partie. — La gestion des Chambres depuis le vote de la Constitution. — La progression des recettes et les évaluations du budget. — Les nouveaux comptables et le recouvrement des impôts. — Les dégrèvements. — IV, par M. Le Trésor de la Rocque. 585
Mgr Dupanloup et M. de Talleyrand, par M. l'abbé F. Lagrange. . 623
Pendant le Siège. — Réflexions politiques et morales. — III. Fin, par M. le premier Président Gilardin. 652
La chanoinesse d'Ambremont. — II, par Mme la comtesse de Massa. 667
Les Poésies inédites de Catherine de Médicis. — IV. Fin, par M. Édouard Frémy. 694
La Philologie d'État, par M. Ch. Gavard. 710
Les œuvres et les hommes, courrier du théâtre, de la littérature et des arts, par M. Victor Fournel. 717
Revue critique, par M. P. Douhaire. 751
Chronique politique, par M. Auguste Boucher. 767

5e LIVRAISON. — 10 JUIN 1883

Les Agnostiques anglais. — Thomas Carlyle. — I, par M. le comte de Ludre. 777
Le maréchal Bugeaud, d'après une publication récente, par M. H. de Lacombe. 809
Les Fortifications de Paris. — II, par M. Denys Cochin. 833
La chanoinesse d'Ambremont. — III, par Mme la comtesse de Massa. 851
Souvenirs d'Écosse. — Édimbourg hier et aujourd'hui, par M. le comte Louis Lafond. 878
Fleurs et peinture de fleurs. — II. École flamande, par M. Loir-Mongazon. 901
La guerre civile en Amérique, par M. le comte de Paris. — Auguste Boucher. 927
Recherches historiques sur l'enseignement des sourds-muets. — Péreire et l'abbé de l'Épée, par M. Alexis Chevalier. 934
Mélanges. — *Souvenirs d'un vieux critique*, troisième série par M. Armand de Pontmartin. — M. Edmond Biré. . . . 943
— Souvenirs d'enfance et de jeunesse, par M. Ernest Renan. — Louis Joubert. 945
— Les dernières années de la très sainte Vierge, par M. l'abbé Perdrau. — Mme A. Craven. 947
Revue des sciences, par M. Henri de Parville 950
Chronique politique, par M. Auguste Boucher. 959

6e LIVRAISON. — 25 JUIN 1883

Les finances de la république. — Deuxième partie. — La gestion des Chambres depuis le vote de la Constitution. — L'agriculture et la répartition de l'impôt. — V, par M. Le Trésor de la Rocque. . 969
Les Agnostiques anglais. — Thomas Carlyle. — II. Fin, par M. le comte de Ludre.. 1019
La Ligue du Bien, par M. Ch. de Lacombe. 1050
Le mari d'une Reine, par M. le vicomte de Meaux. 1068
La chanoinesse d'Ambremont. — IV, par Mme la comtesse de Massa. 1089
Les aumôniers des établissements hospitaliers de la ville de Paris, par M. P. Jouin, sénateur. 1117
Un faux Bossuet, par M. Paul Lallemand. 1126
Vie de Mgr Dupanloup par M. l'abbé Lagrange. — Léon Lavedan. 1134
Revue critique, par M. P. Douhaire. 1138
Chronique politique, par M. Auguste Boucher. 1150

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 5, PLACE DU PANTHÉON.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00669 7649